ASSEMBLÉE NATIONALE

TABLE NOMINATIVE

(A à I)

établie par le Service des Archives de l'Assemblée nationale

Du 1er janvier 1992 au 1er avril 1993

9e législature

Deuxième session extraordinaire de 1991-1992 ...	Du 8 janvier au 24 janvier 1992.
Troisième session extraordinaire de 1991-1992	Du 7 février au 11 février 1992.
Seconde session ordinaire de 1991-1992	Du 2 avril au 30 juin 1992.
Quatrième session extraordinaire de 1991-1992.	Du 1er juillet au 8 juillet 1992.
Première session ordinaire de 1992-1993	Du 2 octobre au 20 décembre 1992.
Première session extraordinaire de 1992-1993 ...	Du 21 décembre au 23 décembre 1992.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

	Pages
I. - **Composition de l'Assemblée nationale à la date du 1er janvier 1992 :**	
1. Liste des députés par circonscription	V
2. Liste alphabétique des députés	XI
II. - **Composition de l'Assemblée nationale du 1er janvier 1992 au 1er avril 1993 :**	
1. Modifications	XVII
A. - Élections	XVII
1. Contestation d'une élection et d'une décision du Conseil constitutionnel	XVII
2. Élection partielle	XVII
B. - Députés nommés membres du Gouvernement	XVII
C. - Député décédé	XVII
D. - Démissions de députés	XVII
E. - Députés élus sénateurs	
F. - Suppléants devenus députés	XVII
G. - Modifications de la composition de l'Assemblée nationale par ordre alphabétique	XVII
H. - Modifications de la composition de l'Assemblée nationale par circonscription	XVIII
2. Mission temporaire	XVIII
III. - **Groupes politiques**	XIX
IV. - **Bureau de l'Assemblée nationale**	XXI
V. - **Commissions permanentes**	XXIII
VI. - **Commissions mixtes paritaires**	XXVII
VII. - **Commissions « ad hoc »**	XXIX
VIII. - **Commissions d'enquête**	XXXI
IX. - **Commission spéciale**	XXXIII
X. - **Missions d'information**	XXXV
XI. - **Délégations parlementaires : modifications de leur composition**	XXXVII
1. Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes	XXXVII
2. Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques	XXXVII

	Pages
XII. - **Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques**	XXXIX
XIII. - **Représentants de l'Assemblée nationale au sein d'assemblées internationales**	XLI
XIV. - **Représentants de l'Assemblée nationale au sein d'organismes extraparlementaires**	XLIII
XV. - **Haute Cour de justice**	XLV
XVI. - **Commissions élues spécialement pour l'examen des propositions de résolution portant mise en accusation devant la Haute Cour de justice**	XLVII
XVII. - **Sessions**	XLIX
XVIII. - **Congrès du Parlement**	LI
XIX. - **Table chronologique des débats**	LIII
XX. - **Liste des rubriques utilisées dans la table des matières**	LXVII
XXI. - **Liste des documents déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale par ordre des dépôts et concordance avec les rubriques de la table**	LXIX
XXII. - **Composition du gouvernement de Mme Edith Cresson**	LXXV
1. Par ordre alphabétique	LXXV
2. Par ministère	LXXV
3. Modification du Gouvernement	LXXVII
4. Démission du Gouvernement	LXXVII
XXIII. - **Composition du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy**	LXXIX
1. Par ordre alphabétique	LXXIX
2. Par ministère	LXXIX
3. Modifications du Gouvernement	LXXX
XXIV. - **Tableau de concordance**	LXXXI

I. - COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU 1er JANVIER 1992

1. LISTE DES DÉPUTÉS PAR CIRCONSCRIPTION

I. - DÉPARTEMENTS DE LA MÉTROPOLE

01 - Ain

1re	circonscription.	M. Boyon (Jacques).
2e	-	M. Guichon (Lucien).
3e	-	M. Millon (Charles).
4e	-	M. Voisin (Michel).

02 - Aisne

1re	circonscription.	M. Dosière (René).
2e	-	M. Le Meur (Daniel).
3e	-	M. Balligand (Jean-Pierre).
4e	-	M. Lefranc (Bernard).
5e	-	M. Rossi (André).

03 - Allier

1re	circonscription.	M. Colcombet (François).
2e	-	M. Goldberg (Pierre).
3e	-	M. Lajoinie (André).
4e	-	M. Belorgey (Jean-Michel).

04 - Alpes-de-Haute-Provence

1re	circonscription.	M. Massot (François).
2e	-	M. Bellon (André).

05 - Alpes (Hautes-)

1re	circonscription.	M. Chevallier (Daniel).
2e	-	M. Ollier (Patrick).

06 - Alpes-Maritimes

1re	circonscription.	M. Ehrmann (Charles).
2e	-	Mme Daugreilh (Martine).
3e	-	M. Salles (Rudy).
4e	-	M. Aubert (Emmanuel).
5e	-	M. Estrosi (Christian).
6e	-	Mme Sauvaigo (Suzanne).
7e	-	M. Merli (Pierre).
8e	-	Mme Moreau (Louise).
9e	-	M. Bachelet (Pierre).

07 - Ardèche

1re	circonscription.	M. Laréal (Claude).
2e	-	M. Perbet (Régis).
3e	-	M. Alaize (Jean-Marie).

08 - Ardennes

1re	circonscription.	M. Mas (Roger).
2e	-	M. Istace (Gérard).
3e	-	M. Bachy (Jean-Paul).

09 - Ariège

1re	circonscription.	M. Bonrepaux (Augustin).
2e	-	M. Massat (René).

10 - Aube

1re	circonscription.	M. Micaux (Pierre).
2e	-	M. Galley (Robert).
3e	-	M. Cartelet (Michel).

11 - Aude

1re	circonscription.	M. Vidal (Joseph).
2e	-	M. Barailla (Régis).
3e	-	M. Cambolive (Jacques).

12 - Aveyron

1re	circonscription.	M. Briane (Jean).
2e	-	M. Rigal (Jean).
3e	-	M. Godfrain (Jacques).

13 - Bouches-du-Rhône

1re	circonscription.	M. Blum (Roland).
2e	-	M. Mattei (Jean-François).
3e	-	M. Sanmarco (Philippe).
4e	-	M. Hermier (Guy).
5e	-	Mme Ecochard (Janine).
6e	-	M. Tapie (Bernard).
7e	-	M. Pezet (Michel).
8e	-	M. Masse (Marius).
9e	-	M. Tardito (Jean).
10e	-	M. Vidal (Yves).
11e	-	M. Kert (Christian).
12e	-	M. d'Attilio (Henri).
13e	-	M. Lombard (Paul).
14e	-	M. de Peretti della Rocca (Jean-Pierre).
15e	-	M. Vachet (Léon).
16e	-	M. Vauzelle (Michel).

14 - Calvados

1re	circonscription.	M. Saint-Ellier (Francis).
2e	-	Mme Robert (Dominique).
3e	-	Mme Roudy (Yvette).
4e	-	Mme Ameline (Nicole).
5e	-	M. d'Harcourt (François).
6e	-	M. Garrec (René).

15 - Cantal

1re	circonscription.	M. Coussain (Yves).
2e	-	M. Raynal (Pierre).

16 - Charente

1re circonscription. M. Chavanes (Georges).
2e - M. Houssin (Pierre-Rémy).
3e - M. Lambert (Jérôme).
4e - M. Boucheron (Jean-Michel).

17 - Charente-Maritime

1re circonscription. M. Crépeau (Michel).
2e - M. Branger (Jean-Guy).
3e - M. Beix (Roland).
4e - M. Daviaud (Pierre-Jean).
5e - M. de Lipkowski (Jean).

18 - Cher

1re circonscription. M. Deniau (Jean-François).
2e - M. Rimbault (Jacques).
3e - M. Calmat (Alain).

19 - Corrèze

1re circonscription. M. Hollande (François).
2e - M. Charbonnel (Jean).
3e - M. Chirac (Jacques).

20 A - Corse-du-Sud

1re circonscription. M. Rossi (José).
2e - M. de Rocca Serra (Jean-Paul).

20 B - Corse (Haute-)

1re circonscription. M. Zuccarelli (Emile).
2e - M. Pasquini (Pierre).

21 - Côte-d'Or

1re circonscription. M. Poujade (Robert).
2e - M. de Broissia (Louis).
3e - M. Carraz (Roland).
4e - M. Mathieu (Gilbert).
5e - M. Patriat (François).

22 - Côtes-d'Armor

1re circonscription. M. Dollo (Yves).
2e - M. Josselin (Charles).
3e - M. Chouat (Didier).
4e - M. Briand (Maurice).
5e - M. Trémel (Pierre-Yvon).

23 - Creuse

1re circonscription. M. Lejeune (André).
2e - M. Rimareix (Gaston).

24 - Dordogne

1re circonscription. M. Bioulac (Bernard).
2e - M. Suchod (Michel).
3e - M. Bonnet (Alain).
4e - M. Duvaleix (Paul).

25 - Doubs

1re circonscription. M. Schwint (Robert).
2e - M. Jacquemin (Michel).
3e - M. Bêche (Guy).
4e - Mme Bouchardeau (Huguette).
5e - M. Vuillaume (Roland).

28 - Drôme

1re circonscription. M. Léron (Roger).
2e - M. Fort (Alain).
3e - M. Michel (Henri).
4e - M. Durand (Georges).

27 - Eure

1re circonscription. M. Debré (Jean-Louis).
2e - M. Recours (Alfred).
3e - M. Poniatowski (Ladislas).
4e - M. Loncle (François).
5e - M. Deschaux-Beaume (Freddy).

28 - Eure-et-Loir

1re circonscription. M. Lemoine (Georges).
2e - Mme Stirbois (Marie-France).
3e - M. Gallet (Bertrand).
4e - M. Dousset (Maurice).

29 - Finistère

1re circonscription. M. Poignant (Bernard).
2e - M. Gourmelon (Joseph).
3e - M. Goasduff (Jean-Louis).
4e - Mme Jacq (Marie).
5e - M. Miossec (Charles).
6e - M. Cozan (Jean-Yves).
7e - M. Guellec (Ambroise).
8e - M. Le Bris (Gilbert).

30 - Gard

1re circonscription. M. Bousquet (Jean).
2e - M. Cambacérès (Jean-Marie).
3e - M. Benedetti (Georges).
4e - M. Millet (Gilbert).
5e - M. Journet (Alain).

31 - Garonne (Haute-)

1re circonscription. M. Baudis (Dominique).
2e - M. Bapt (Gérard).
3e - M. Ducert (Claude).
4e - M. Loïdi (Robert).
5e - M. Roger-Machart (Jacques).
6e - Mme Mignon (Hélène).
7e - M. Lamarque (Jean-François).
8e - M. Ortet (Pierre).

32 - Gers

1re circonscription. M. Laborde (Jean).
2e - M. Joseph (Jean-Pierre).

33 - Gironde

1re circonscription. M. Valleix (Jean).
2e - M. Chaban-Delmas (Jacques).
3e - M. Barande (Claude).
4e - M. Garmendia (Pierre).
5e - M. Brana (Pierre).
6e - M. Sainte-Marie (Michel).
7e - M. Ducout (Pierre).
8e - M. Cazalet (Robert).
9e - M. Lagorce (Pierre).
10e - M. Mitterrand (Gilbert).
11e - M. Madrelle (Bernard).

34 - Hérault

1re circonscription. M. Diméglio (Willy).
2e - M. Saumade (Gérard).
3e - M. Couveinhes (René).
4e - M. Frêche (Georges).
5e - M. Nayral (Bernard).
6e - M. Barrau (Alain).
7e - M. Lacombe (Jean).

35 - Ille-et-Vilaine

1re circonscription. M. Boucheron (Jean-Michel).
2e - M. Hervé (Edmond).
3e - M. Fréville (Yves).
4e - M. Madelin (Alain).
5e - M. Méhaignerie (Pierre).
6e - M. Cointat (Michel).
7e - M. Couanau (René).

36 - Indre

1re circonscription. M. Gateaud (Jean-Yves).
2e - M. Blin (Jean-Claude).
3e - M. Chanteguet (Jean-Paul).

37 - Indre-et-Loire

1re	circonscription.	M. Royer (Jean).
2e	-	M. Debré (Bernard).
3e	-	Mme Mora (Christiane).
4e	-	M. Proveux (Jean).
5e	-	M. Testu (Jean-Michel).

38 - Isère

1re	circonscription.	M. Cazenave (Richard).
2e	-	M. Luppi (Jean-Pierre).
3e	-	M. Destot (Michel).
4e	-	M. Migaud (Didier).
5e	-	M. Delahais (Jean-François).
6e	-	M. Moyne-Bressand (Alain).
7e	-	M. Colombier (Georges).
8e	-	M. Bourget (René).
9e	-	M. Pillet (Yves).

39 - Jura

1re	circonscription.	M. Brune (Alain).
2e	-	M. Charroppin (Jean).
3e	-	M. Santa Cruz (Jean-Pierre).

40 - Landes

1re	circonscription.	M. Vidalies (Alain).
2e	-	M. Pénicaut (Jean-Pierre).
3e	-	M. Emmanuelli (Henri).

41 - Loir-et-Cher

1re	circonscription.	M. Fromet (Michel).
2e	-	M. Lorgeoux (Jeanny).
3e	-	M. Desanlis (Jean).

42 - Loire

1re	circonscription.	M. Philibert (Jean-Pierre).
2e	-	M. Cabal (Christian).
3e	-	M. Rochebloine (François).
4e	-	M. Vial-Massat (Théo).
5e	-	M. Auroux (Jean).
6e	-	M. Clément (Pascal).
7e	-	M. Bayard (Henri).

43 - Loire (Haute-)

1re	circonscription.	M. Barrot (Jacques).
2e	-	M. Proriol (Jean).

44 - Loire-Atlantique

1re	circonscription.	Mme Papon (Monique).
2e	-	Mme Hubert (Elisabeth).
3e	-	M. Ayrault (Jean-Marc).
4e	-	M. Floch (Jacques).
5e	-	M. Landrain (Edouard).
6e	-	M. Hunault (Xavier).
7e	-	M. Guichard (Olivier).
8e	-	M. Evin (Claude).
9e	-	M. Richard (Lucien).
10e	-	M. Maujoüan du Gasset (Joseph-Henri).

45 - Loiret

1re	circonscription.	M. Bourdin (Claude).
2e	-	M. Doligé (Eric).
3e	-	M. Lapaire (Jean-Pierre).
4e	-	M. Deniau (Xavier).
5e	-	M. Charié (Jean-Paul).

46 - Lot

1re	circonscription.	M. Charles (Bernard).
2e	-	M. Malvy (Martin).

47 - Lot-et-Garonne

1re	circonscription.	M. Chollet (Paul).
2e	-	M. Gouzes (Gérard).
3e	-	M. Garrouste (Marcel).

48 - Lozère

1re	circonscription.	M. Durand (Adrien).
2e	-	M. Blanc (Jacques).

49 - Maine-et-Loire

1re	circonscription.	Mme Bachelot (Roselyne).
2e	-	M. Grimault (Hubert).
3e	-	M. Alphandéry (Edmond).
4e	-	M. Bégault (Jean).
5e	-	M. Ligot (Maurice).
6e	-	M. de Charette (Hervé).
7e	-	M. Laffineur (Marc).

50 - Manche

1re	circonscription.	M. Daillet (Jean-Marie).
2e	-	M. André (René).
3e	-	M. Cousin (Alain).
4e	-	M. Gatignol (Claude).
5e	-	M. Cauvin (Bernard).

51 - Marne

1re	circonscription.	M. Falala (Jean).
2e	-	M. Colin (Georges).
3e	-	M. Thomas (Jean-Claude).
4e	-	M. Bourg-Broc (Bruno).
5e	-	M. Bouquet (Jean-Pierre).
6e	-	M. Stasi (Bernard).

52 - Marne (Haute-)

1re	circonscription.	M. Fèvre (Charles).
2e	-	M. Chanfrault (Guy).

53 - Mayenne

1re	circonscription.	M. d'Aubert (François).
2e	-	M. de Gastines (Henri).
3e	-	M. Lestas (Roger).

54 - Meurthe-et-Moselle

1re	circonscription.	M. Rossinot (André).
2e	-	M. Léonard (Gérard).
3e	-	M. Gaillard (Claude).
4e	-	M. Reiner (Daniel).
5e	-	M. Dinet (Michel).
6e	-	M. Le Déaut (Jean-Yves).
7e	-	M. Durieux (Jean-Paul).

55 - Meuse

1re	circonscription.	M. Longuet (Gérard).
2e	-	M. Dumont (Jean-Louis).

56 - Morbihan

1re	circonscription.	M. Marcellin (Raymond).
2e	-	M. Kerguéris (Aimé).
3e	-	M. Cavaillé (Jean-Charles).
4e	-	M. Bouvard (Loïc).
5e	-	M. Victoria (Pierre).
6e	-	M. Giovannelli (Jean).

57 - Moselle

1re	circonscription.	M. Laurain (Jean).
2e	-	M. Jacquat (Denis).
3e	-	M. Masson (Jean-Louis).
4e	-	M. Warhouver (Aloyse).
5e	-	M. Seitlinger (Jean).
6e	-	M. Metzinger (Charles).
7e	-	M. Berthol (André).
8e	-	M. Kiffer (Jean).
9e	-	M. Demange (Jean-Marie).
10e	-	M. Drouin (René).

58 - Nièvre

1re	circonscription.	M. Charmant (Marcel).
2e	-	M. Huyghues des Etages (Jacques).
3e	-	M. Bardin (Bernard).

59 - Nord

1re	circonscription.	M. Mauroy (Pierre).
2e	-	M. Derosier (Bernard).
3e	-	M. Dhinnin (Claude).
4e	-	-
5e	-	Mme Cacheux (Denise).
6e	-	M. Anselin (Robert).
7e	-	M. Carton (Bernard).
8e	-	M. Vignoble (Gérard).
9e	-	M. Charles (Serge).
10e	-	M. Balduyck (Jean-Pierre).
11e	-	M. Durand (Yves).
12e	-	M. Denvers (Albert).
13e	-	M. Delattre (André).
14e	-	M. Paccou (Charles).
15e	-	M. Sergheraert (Maurice).
16e	-	M. Hage (Georges).
17e	-	M. Dolez (Marc).
18e	-	M. Le Garrec (Jean).
19e	-	M. Carpentier (René).
20e	-	M. Bocquet (Alain).
21e	-	M. Thiémé (Fabien).
22e	-	M. Bataille (Christian).
23e	-	M. Battist (Umberto).
24e	-	M. Dehoux (Marcel).

60 - Oise

1re	circonscription.	M. Dassault (Olivier).
2e	-	M. Mancel (Jean-François).
3e	-	M. Anciant (Jean).
4e	-	M. Dehaine (Arthur).
5e	-	M. Françaix (Michel) .
6e	-	M. Gonnot (François-Michel).
7e	-	M. Braine (Jean-Pierre).

61 - Orne

1re	circonscription.	M. Goulet (Daniel).
2e	-	M. Geng (Francis).
3e	-	M. Lambert (Michel).

62 - Pas-de-Calais

1re	circonscription.	M. Defontaine (Jean-Pierre).
2e	-	M. Delehedde (André).
3e	-	M. Vasseur (Philippe).
4e	-	M. Deprez (Léonce).
5e	-	M. Lengagne (Guy).
6e	-	M. Dupilet (Dominique).
7e	-	M. Capet (André).
8e	-	M. Huguet (Roland).
9e	-	M. Galametz (Claude).
10e	-	M. Wacheux (Marcel).
11e	-	M. Josèphe (Noël).
12e	-	M. Kucheida (Jean-Pierre).
13e	-	M. Bois (Jean-Claude).
14e	-	M. Facon (Albert).

63 - Puy-de-Dôme

1re	circonscription.	M. Pourchon (Maurice).
2e	-	M. Néri (Alain).
3e	-	M. Wolff (Claude).
4e	-	M. Lavédrine (Jacques).
5e	-	M. Adevah-Pœuf (Maurice).
6e	-	M. Vacant (Edmond).

64 - Pyrénées-Atlantiques

1re	circonscription.	M. Cazenave (René).
2e	-	M. Bayrou (François).
3e	-	M. Labarrère (André) .
4e	-	M. Inchauspé (Michel).
5e	-	M. Lamassoure (Alain).
6e	-	Mme Alliot-Marie (Michèle).

65 - Pyrénées (Hautes-)

1re	circonscription.	M. Forgues (Pierre).
2e	-	M. Gaits (Claude).
3e	-	M. Miqueu (Claude).

66 - Pyrénées-Orientales

1re	circonscription.	M. Barate (Claude).
2e	-	M. Estève (Pierre).
3e	-	M. Farran (Jacques).
4e	-	M. Sicre (Henri).

67 - Rhin (Bas-)

1re	circonscription.	M. Kœhl (Emile).
2e	-	M. Reymann (Marc).
3e	-	M. Oehler (Jean).
4e	-	M. Durr (André).
5e	-	M. Gengenwin (Germain).
6e	-	M. Caro (Jean-Marie).
7e	-	M. Zeller (Adrien).
8e	-	M. Grussenmeyer (François).
9e	-	M. Schreiner (Bernard).

68 - Rhin (Haut-)

1re	circonscription.	M. Gerrer (Edmond).
2e	-	M. Fuchs (Jean-Paul).
3e	-	M. Reitzer (Jean-Luc).
4e	-	M. Ueberschlag (Jean).
5e	-	M. Bockel (Jean-Marie).
6e	-	M. Weber (Jean-Jacques).
7e	-	M. Baeumler (Jean-Pierre).

69 - Rhône

1re	circonscription.	Mme Isaac-Sibille (Bernadette).
2e	-	M. Noir (Michel).
3e	-	M. Dubernard (Jean-Michel).
4e	-	M. Barre (Raymond).
5e	-	M. Rigaud (Jean).
6e	-	M. Bret (Jean-Paul).
7e	-	M. Queyranne (Jean-Jack).
8e	-	M. Mayoud (Alain).
9e	-	M. Perrut (Francisque).
10e	-	M. Besson (Jean).
11e	-	M. Montcharmont (Gabriel).
12e	-	M. Terrot (Michel).
13e	-	Mme David (Martine).
14e	-	Mme Sublet (Marie-Josèphe).

70 - Saône (Haute-)

1re	circonscription.	M. Bergelin (Christian).
2e	-	M. Michel (Jean-Pierre).
3e	-	M. Legras (Philippe).

71 - Saône-et-Loire

1re	circonscription.	M. Worms (Jean-Pierre).
2e	-	M. Nesme (Jean-Marc).
3e	-	M. Billardon (André).
4e	-	M. Mathus (Didier).
5e	-	M. Perben (Dominique).
6e	-	M. Beaumont (René).

72 - Sarthe

1re	circonscription.	M. Chasseguet (Gérard).
2e	-	M. Douyère (Raymond).
3e	-	M. Chauveau (Guy-Michel).
4e	-	M. Fillon (François).
5e	-	M. Boulard (Jean-Claude).

73 - Savoie

1re	circonscription.	M. Calloud (Jean-Paul).
2e	-	M. Barnier (Michel).
3e	-	M. Rinchet (Roger).

74 - Savoie (Haute-)

1re	circonscription.	M. Brocard (Jean).
2e	-	M. Bosson (Bernard).
3e	-	M. Meylan (Michel).
4e	-	M. Birraux (Claude).
5e	-	M. Mazeaud (Pierre).

75 - Paris

1re	circonscription.	M. Dominati (Jacques).
2e	-	M. Tiberi (Jean).
3e	-	M. Frédéric-Dupont (Edouard).
4e	-	M. Kaspereit (Gabriel).
5e	-	M. Marcus (Claude-Gérard).
6e	-	M. Autexier (Jean-Yves).
7e	-	M. Devaquet (Alain).
8e	-	M. de Benouville (Pierre).
9e	-	M. Le Guen (Jean-Marie).
10e	-	M. Toubon (Jacques).
11e	-	Mme Catala (Nicole).
12e	-	M. Balladur (Edouard).
13e	-	M. Galy-Dejean (René).
14e	-	M. Mesmin (Georges).
15e	-	M. Gantier (Gilbert).
16e	-	M. Pons (Bernard).
17e	-	Mme de Panafieu (Françoise).
18e	-	M. Juppé (Alain).
19e	-	M. Vaillant (Daniel).
20e	-	M. Cambadelis (Jean-Christophe).
21e	-	M. Charzat (Michel).

76 - Seine-Maritime

1re	circonscription.	M. Bérégovoy (Michel).
2e	-	M. Gambier (Dominique).
3e	-	M. Bourguignon (Pierre).
4e	-	M. Fabius (Laurent).
5e	-	M. Bateux (Jean-Claude).
6e	-	M. Dhaille (Paul).
7e	-	M. Rufenacht (Antoine).
8e	-	M. Duroméa (André).
9e	-	M. Vittrant (Jean).
10e	-	M. Leduc (Jean-Marie).
11e	-	M. Beaufils (Jean).
12e	-	M. Le Vern (Alain).

77 - Seine-et-Marne

1re	circonscription.	M. Mignon (Jean-Claude).
2e	-	M. Julia (Didier).
3e	-	M. Hyest (Jean-Jacques).
4e	-	M. Peyrefitte (Alain).
5e	-	M. Drut (Guy).
6e	-	M. Le Foll (Robert).
7e	-	M. Planchou (Jean-Paul).
8e	-	M. Fourré (Jean-Pierre).
9e	-	M. Heuclin (Jacques).

78 - Yvelines

1re	circonscription.	M. Pinte (Etienne).
2e	-	M. Borotra (Franck).
3e	-	M. Tenaillon (Paul-Louis).
4e	-	M. Lequiller (Pierre).
5e	-	M. Jonemann (Alain).
6e	-	M. Péricard (Michel).
7e	-	M. Guigné (Jean).
8e	-	M. Schreiner (Bernard).
9e	-	M. Cuq (Henri).
10e	-	Mme Boutin (Christine).
11e	-	M. Malandain (Guy).
12e	-	M. Masdeu-Arus (Jacques).

79 - Sèvres (Deux-)

1re	circonscription.	M. Clert (André).
2e	-	Mme Royal (Ségolène).
3e	-	M. de Gaulle (Jean).
4e	-	M. Brochard (Albert).

80 - Somme

1re	circonscription.	M. Dessein (Jean-Claude).
2e	-	M. de Robien (Gilles).
3e	-	M. Hiard (Pierre).
4e	-	M. Becq (Jacques).
5e	-	M. Audinot (Gautier).
6e	-	M. Fleury (Jacques).

81 - Tarn

1re	circonscription.	M. Bernard (Pierre).
2e	-	M. Pistre (Charles).
3e	-	M. Limouzy (Jacques).
4e	-	Mme Alquier (Jacqueline).

82 - Tarn-et-Garonne

1re	circonscription.	M. Gouze (Hubert).
2e	-	M. Nunzi (Paul).

83 - Var

1re	circonscription.	M. Colin (Daniel).
2e	-	M. Colombani (Louis).
3e	-	Mme Piat (Yann).
4e	-	M. Couve (Jean-Michel).
5e	-	M. Léotard (François).
6e	-	M. Falco (Hubert).
7e	-	M. Paecht (Arthur).

84 - Vaucluse

1re	circonscription.	M. Ravier (Guy).
2e	-	M. Borel (André).
3e	-	M. Ferrand (Jean-Michel).
4e	-	M. Gatel (Jean).

85 - Vendée

1re	circonscription.	M. Preel (Jean-Luc).
2e	-	M. Mestre (Philippe).
3e	-	M. Mauger (Pierre).
4e	-	M. de Villiers (Philippe).
5e	-	M. Métais (Pierre).

86 - Vienne

1re	circonscription.	M. Santrot (Jacques).
2e	-	M. Chamard (Jean-Yves).
3e	-	M. Lepercq (Arnaud).
4e	-	M. Monjalon (Guy).

87 - Vienne (Haute-)

1re	circonscription.	M. Savy (Robert).
2e	-	M. Peyronnet (Jean-Claude).
3e	-	M. Mocœur (Marcel).
4e	-	M. Rodet (Alain).

88 - Vosges

1re	circonscription.	M. Séguin (Philippe).
2e	-	M. Pierret (Christian).
3e	-	M. Spiller (Christian).
4e	-	M. Beltrame (Serge).

89 - Yonne

1re	circonscription.	M. Franchis (Serge).
2e	-	M. Grézard (Léo).
3e	-	M. Auberger (Philippe).

90 - Territoire de Belfort

1re	circonscription.	M. Forni (Raymond).
2e	-	M. Chevènement (Jean-Pierre).

91 - Essonne

1re	circonscription.	M. Albouy (Jean).
2e	-	M. Dugoin (Xavier).
3e	-	M. Tavernier (Yves).
4e	-	M. Wiltzer (Pierre-André).
5e	-	M. Pelchat (Michel).
6e	-	M. Germon (Claude).
7e	-	Mme Lienemann (Marie-Noëlle).
8e	-	M. Berson (Michel).
9e	-	M. Mandon (Thierry).
10e	-	M. Dray (Julien).

92 - Hauts-de-Seine

1re	circonscription.	M. Brunhes (Jacques).
2e	–	M. Tranchant (Georges).
3e	–	M. Haby (Jean-Yves).
4e	–	M. Thauvin (Michel).
5e	–	M. Balkany (Patrick).
6e	–	M. Sarkozy (Nicolas).
7e	–	M. Baumel (Jacques).
8e	–	M. Labbé (Claude).
9e	–	M. Gorse (Georges).
10e	–	M. Santini (André).
11e	–	M. Bassinet (Philippe).
12e	–	M. Foucher (Jean-Pierre).
13e	–	M. Devedjian (Patrick).

93 - Seine-Saint-Denis

1re	circonscription.	M. Bonnemaison (Gilbert).
2e	–	M. Berthelot (Marcelin).
3e	–	Mme Jacquaint (Muguette).
4e	–	M. Pierna (Louis).
5e	–	M. Gayssot (Jean-Claude).
6e	–	M. Bartolone (Claude).
7e	–	M. Brard (Jean-Pierre).
8e	–	M. Pandraud (Robert).
9e	–	M. Gouhier (Roger).
10e	–	M. Delhy (Jacques).
11e	–	M. Asensi (François).
12e	–	M. Raoult (Eric).
13e	–	M. Mahéas (Jacques).

94 - Val-de-Marne

1re	circonscription.	Mme Papon (Christiane).
2e	–	M. Bohbot (David).
3e	–	M. Schwartzenberg (Roger-Gérard).
4e	–	M. Jegou (Jean-Jacques).
5e	–	M. Giraud (Michel).
6e	–	M. Vivien (Robert-André).
7e	–	M. Nungesser (Roland).
8e	–	M. Griotteray (Alain).
9e	–	M. Rouquet (René).
10e	–	M. Lefort (Jean-Claude).
11e	–	M. Marchais (Georges).
12e	–	M. Sève (Patrick).

95 - Val-d'Oise

1re	circonscription.	M. Lachenaud (Jean-Philippe).
2e	–	M. Richard (Alain).
3e	–	M. Bequet (Jean-Pierre).
4e	–	M. Delattre (Francis).
5e	–	M. Montdargent (Robert).
6e	–	M. Delalande (Jean-Pierre).
7e	–	Mme Lecuir (Marie-France).
8e	–	M. Angels (Bernard).
9e	–	M. Coffineau (Michel).

II. - DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Guadeloupe

1re	circonscription.	M. Jalton (Frédéric).
2e	–	M. Moutoussamy (Ernest).
3e	–	M. Larifla (Dominique).
4e	–	Mme Michaux-Chevry (Lucette).

Guyane

1re	circonscription.	M. Castor (Elie).
2e	–	M. Bertrand (Léon).

Martinique

1re	circonscription.	M. Lordinot (Guy).
2e	–	M. Lise (Claude).
3e	–	M. Césaire (Aimé).
4e	–	M. Louis-Joseph-Dogué (Maurice).

La Réunion

1re	circonscription.	M. Legros (Auguste).
2e	–	M. Pota (Alexis).
3e	–	M. Thien Ah Koon (André).
4e	–	M. Hoarau (Elie).
5e	–	M. Virapoullé (Jean-Paul).

III. - COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Mayotte

Circonscription unique. M. Jean-Baptiste (Henry).

Saint-Pierre-et-Miquelon

Circonscription unique. M. Grignon (Gérard).

IV. - TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie et dépendances

1re	circonscription.	M. Lafleur (Jacques).
2e	–	M. Nenou-Pwataho (Maurice).

Polynésie française

1re	circonscription.	M. Léontieff (Alexandre).
2e	–	M. Vernaudon (Emile).

Wallis-et-Futuna

Circonscription unique. M. Gata (Kamilo).

2. LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS

MM.	Adevah-Pœuf (Maurice)	Puy-de-Dôme.
	Alaize (Jean-Marie)	Ardèche.
	Albouy (Jean)	Essonne.
Mme	Alliot-Marie (Michèle)	Pyrénées-Atlantiques.
M.	Alphandéry (Edmond)	Maine-et-Loire.
Mmes	Alquier (Jacqueline)	Tarn.
	Ameline (Nicole)	Calvados.
MM.	Anciant (Jean)	Oise.
	André (René)	Manche.
	Angels (Bernard)	Val-d'Oise.
	Anselin (Robert)	Nord.
	Asensi (François)	Seine-Saint-Denis.
	d'Attilio (Henri)	Bouches-du-Rhône.
	Auberger (Philippe)	Yonne.
	Aubert (Emmanuel)	Alpes-Maritimes.
	d'Aubert (François)	Mayenne.
	Audinot (Gautier)	Somme.
	Auroux (Jean)	Loire.
	Autexier (Jean-Yves)	Paris.
	Ayrault (Jean-Marc)	Loire-Atlantique.
	Bachelet (Pierre)	Alpes-Maritimes.
Mme	Bachelot (Roselyne)	Maine-et-Loire.
MM.	Bachy (Jean-Paul)	Ardennes.
	Baeumler (Jean-Pierre)	Haut-Rhin.
	Balduyck (Jean-Pierre)	Nord.
	Balkany (Patrick)	Hauts-de-Seine.
	Balladur (Edouard)	Paris.
	Balligand (Jean-Pierre)	Aisne.
	Bapt (Gérard)	Haute-Garonne.
	Barailla (Régis)	Aude.
	Barande (Claude)	Gironde
	Barate (Claude)	Pyrénées-Orientales.
	Bardin (Bernard)	Nièvre.
	Barnier (Michel)	Savoie.
	Barrau (Alain)	Hérault.
	Barre (Raymond)	Rhône.
	Barrot (Jacques)	Haute-Loire.
	Bartolone (Claude)	Seine-Saint-Denis.
	Bassinet (Philippe)	Hauts-de-Seine.
	Bataille (Christian)	Nord.
	Bateux (Jean-Claude)	Seine-Maritime.
	Battist (Umberto)	Nord.
	Baudis (Dominique)	Haute-Garonne.
	Baumel (Jacques)	Hauts-de-Seine.
	Bayard (Henri)	Loire.
	Bayrou (François)	Pyrénées-Atlantiques.
	Beaufils (Jean)	Seine-Maritime.
	Beaumont (René)	Saône-et-Loire.
	Bêche (Guy)	Doubs.
	Becq (Jacques)	Somme.
	Bégault (Jean)	Maine-et-Loire.
	Beix (Roland)	Charente-Maritime.
	Bellon (André)	Alpes-de-Haute-Provence.
	Belorgey (Jean-Michel)	Allier.
	Beltrame (Serge)	Vosges.
	Benedetti (Georges)	Gard.
	de Benouville (Pierre)	Paris.
	Bequet (Jean-Pierre)	Val-d'Oise.
	Bérégovoy (Michel)	Seine-Maritime.
	Bergelin (Christian)	Haute-Saône.
	Bernard (Pierre)	Tarn.
	Berson (Michel)	Essonne.
	Berthelot (Marcelin)	Seine-Saint-Denis.
	Berthol (André)	Moselle.
	Bertrand (Léon)	Guyane.
	Besson (Jean)	Rhône.
	Billardon (André)	Saône-et-Loire.
	Bioulac (Bernard)	Dordogne.
	Birraux (Claude)	Haute-Savoie.
	Blanc (Jacques)	Lozère.
	Blin (Jean-Claude)	Indre.
	Blum (Roland)	Bouches-du-Rhône.
	Bockel (Jean-Marie)	Haut-Rhin.
	Bocquet (Alain)	Nord.
	Bohbot (David)	Val-de-Marne.
	Bois (Jean-Claude)	Pas-de-Calais.
	Bonnemaison (Gilbert)	Seine-Saint-Denis.
	Bonnet (Alain)	Dordogne.
	Bonrepaux (Augustin)	Ariège.
	Borel (André)	Vaucluse.
	Borotra (Franck)	Yvelines.
	Bosson (Bernard)	Haute-Savoie.
Mme	Bouchardeau (Huguette)	Doubs.
MM.	Boucheron (Jean-Michel)	Charente.
	Boucheron (Jean-Michel)	Ille-et-Vilaine.
	Boulard (Jean-Claude)	Sarthe.
	Bouquet (Jean-Pierre)	Marne.
	Bourdin (Claude)	Loiret.
	Bourg-Broc (Bruno)	Marne.
	Bourget (René)	Isère.
	Bourguignon (Pierre)	Seine-Maritime.
	Bousquet (Jean)	Gard.
Mme	Boutin (Christine)	Yvelines.
MM.	Bouvard (Loïc)	Morbihan.
	Boyon (Jacques)	Ain.
	Braine (Jean-Pierre)	Oise.
	Brana (Pierre)	Gironde.
	Branger (Jean-Guy)	Charente-Maritime.
	Brard (Jean-Pierre)	Seine-Saint-Denis.
	Bret (Jean-Paul)	Rhône.
	Briand (Maurice)	Côtes-d'Armor.
	Briane (Jean)	Aveyron.
	Brocard (Jean)	Haute-Savoie.
	Brochard (Albert)	Deux-Sèvres.
	de Broissia (Louis)	Côte-d'Or.
	Brune (Alain)	Jura.
	Brunhes (Jacques)	Hauts-de-Seine.
	Cabal (Christian)	Loire.
Mme	Cacheux (Denise)	Nord.

MM.	Calloud (Jean-Paul)	Savoie.
	Calmat (Alain)	Cher.
	Cambacérès (Jean-Marie)	Gard.
	Cambadelis (Jean-Christophe)	Paris.
	Cambolive (Jacques)	Aude.
	Capet (André)	Pas-de-Calais.
	Caro (Jean-Marie)	Bas-Rhin.
	Carpentier (René)	Nord.
	Carraz (Roland)	Côte-d'Or.
	Cartelet (Michel)	Aube.
	Carton (Bernard)	Nord.
	Castor (Elie)	Guyane.
Mme	Catala (Nicole)	Paris.
MM.	Cauvin (Bernard)	Manche.
	Cavaillé (Jean-Charles)	Morbihan.
	Cazalet (Robert)	Gironde.
	Cazenave (René)	Pyrénées-Atlantiques.
	Cazenave (Richard)	Isère.
	Césaire (Aimé)	Martinique.
	Chaban-Delmas (Jacques)	Gironde.
	Chamard (Jean-Yves)	Vienne.
	Chanfrault (Guy)	Haute-Marne.
	Chanteguet (Jean-Paul)	Indre.
	Charbonnel (Jean)	Corrèze.
	de Charette (Hervé)	Maine-et-Loire.
	Charié (Jean-Paul)	Loiret.
	Charles (Bernard)	Lot.
	Charles (Serge)	Nord.
	Charmant (Marcel)	Nièvre.
	Charroppin (Jean)	Jura.
	Charzat (Michel)	Paris.
	Chasseguet (Gérard)	Sarthe.
	Chauveau (Guy-Michel)	Sarthe.
	Chavanes (Georges)	Charente.
	Chevallier (Daniel)	Hautes-Alpes.
	Chevènement (Jean-Pierre)	Territoire de Belfort.
	Chirac (Jacques)	Corrèze.
	Chollet (Paul)	Lot-et-Garonne.
	Chouat (Didier)	Côtes-d'Armor.
	Clément (Pascal)	Loire.
	Clert (André)	Deux-Sèvres.
	Coffineau (Michel)	Val-d'Oise.
	Cointat (Michel)	Ille-et-Vilaine.
	Colcombet (François)	Allier.
	Colin (Daniel)	Var.
	Colin (Georges)	Marne.
	Colombani (Louis)	Var.
	Colombier (Georges)	Isère.
	Couanau (René)	Ille-et-Vilaine.
	Cousin (Alain)	Manche.
	Coussain (Yves)	Cantal.
	Couve (Jean-Michel)	Var.
	Couveinhes (René)	Hérault.
	Cozan (Jean-Yves)	Finistère.
	Crépeau (Michel)	Charente-Maritime.
	Cuq (Henri)	Yvelines.
	Daillet (Jean-Marie)	Manche.
	Dassault (Olivier)	Oise.
Mme	Daugreilh (Martine)	Alpes-Maritimes.
M.	Daviaud (Pierre-Jean)	Charente-Maritime.
Mme	David (Martine)	Rhône.
MM.	Debré (Bernard)	Indre-et-Loire.
	Debré (Jean-Louis)	Eure.
	Defontaine (Jean-Pierre)	Pas-de-Calais.
	Dehaine (Arthur)	Oise.
	Dehoux (Marcel)	Nord.
	Delahais (Jean-François)	Isère.
	Delalande (Jean-Pierre)	Val-d'Oise.
	Delattre (André)	Nord.
	Delattre (Francis)	Val-d'Oise.
	Delehedde (André)	Pas-de-Calais.
	Delhy (Jacques)	Seine-Saint-Denis.
	Demange (Jean-Marie)	Moselle.
	Deniau (Jean-François)	Cher.
	Deniau (Xavier)	Loiret.
	Denvers (Albert)	Nord.
	Deprez (Léonce)	Pas-de-Calais.
	Derosier (Bernard)	Nord.
	Desanlis (Jean)	Loir-et-Cher.
	Deschaux-Beaume (Freddy)	Eure.
	Dessein (Jean-Claude)	Somme.
	Destot (Michel)	Isère.
	Devaquet (Alain)	Paris.
	Devedjian (Patrick)	Hauts-de-Seine.
	Dhaille (Paul)	Seine-Maritime.
	Dhinnin (Claude)	Nord.
	Diméglio (Willy)	Hérault.
	Dinet (Michel)	Meurthe-et-Moselle.
	Dolez (Marc)	Nord.
	Doligé (Eric)	Loiret.
	Dollo (Yves)	Côtes-d'Armor.
	Dominati (Jacques)	Paris.
	Dosière (René)	Aisne.
	Dousset (Maurice)	Eure-et-Loir.
	Douyère (Raymond)	Sarthe.
	Dray (Julien)	Essonne.
	Drouin (René)	Moselle.
	Drut (Guy)	Seine-et-Marne.
	Dubernard (Jean-Michel)	Rhône.
	Ducert (Claude)	Haute-Garonne.
	Ducout (Pierre)	Gironde.
	Dugoin (Xavier)	Essonne.
	Dumont (Jean-Louis)	Meuse.
	Dupilet (Dominique)	Pas-de-Calais.
	Durand (Adrien)	Lozère.
	Durand (Georges)	Drôme.
	Durand (Yves)	Nord.
	Durieux (Jean-Paul)	Meurthe-et-Moselle.
	Duroméa (André)	Seine-Maritime.
	Durr (André)	Bas-Rhin.
	Duvaleix (Paul)	Dordogne.
Mme	Ecochard (Janine)	Bouches-du-Rhône.
MM.	Ehrmann (Charles)	Alpes-Maritimes.
	Emmanuelli (Henri)	Landes.
	Estève (Pierre)	Pyrénées-Orientales.
	Estrosi (Christian)	Alpes-Maritimes.
	Evin (Claude)	Loire-Atlantique.
	Fabius (Laurent)	Seine-Maritime.
	Facon (Albert)	Pas-de-Calais.
	Falala (Jean)	Marne.
	Falco (Hubert)	Var.
	Farran (Jacques)	Pyrénées-Orientales.
	Ferrand (Jean-Michel)	Vaucluse.
	Fèvre (Charles)	Haute-Marne.
	Fillon (François)	Sarthe.
	Fleury (Jacques)	Somme.
	Floch (Jacques)	Loire-Atlantique.
	Forgues (Pierre)	Hautes-Pyrénées.
	Forni (Raymond)	Territoire de Belfort.
	Fort (Alain)	Drôme.
	Foucher (Jean-Pierre)	Hauts-de-Seine.
	Fourré (Jean-Pierre)	Seine-et-Marne.

	Françaix (Michel)	Oise.
	Franchis (Serge)	Yonne.
	Frêche (Georges)	Hérault.
	Frédéric-Dupont (Edouard)	Paris.
	Fréville (Yves)	Ille-et-Vilaine.
	Fromet (Michel)	Loir-et-Cher.
	Fuchs (Jean-Paul)	Haut-Rhin.
	Gaillard (Claude)	Meurthe-et-Moselle.
	Gaits (Claude)	Hautes-Pyrénées.
	Galametz (Claude)	Pas-de-Calais.
	Gallet (Bertrand)	Eure-et-Loir.
	Galley (Robert)	Aube.
	Galy-Dejean (René)	Paris.
	Gambier (Dominique)	Seine-Maritime.
	Gantier (Gilbert)	Paris.
	Garmendia (Pierre)	Gironde.
	Garrec (René)	Calvados.
	Garrouste (Marcel)	Lot-et-Garonne.
	de Gastines (Henri)	Mayenne.
	Gata (Kamilo)	Wallis-et-Futuna.
	Gateaud (Jean-Yves)	Indre.
	Gatel (Jean)	Vaucluse.
	Gatignol (Claude)	Manche.
	de Gaulle (Jean)	Deux-Sévres.
	Gayssot (Jean-Claude)	Seine-Saint-Denis.
	Geng (Francis)	Orne.
	Gengenwin (Germain)	Bas-Rhin.
	Germon (Claude)	Essonne.
	Gerrer (Edmond)	Haut-Rhin.
	Giovannelli (Jean)	Morbihan.
	Giraud (Michel)	Val-de-Marne.
	Goasduff (Jean-Louis)	Finistére.
	Godfrain (Jacques)	Aveyron.
	Goldberg (Pierre)	Allier.
	Gonnot (François-Michel)	Oise.
	Gorse (Georges)	Hauts-de-Seine.
	Gouhier (Roger)	Seine-Saint-Denis.
	Goulet (Daniel)	Orne.
	Gourmelon (Joseph)	Finistére.
	Gouze (Hubert)	Tarn-et-Garonne.
	Gouzes (Gérard)	Lot-et-Garonne.
	Grézard (Léo)	Yonne.
	Grignon (Gérard)	Saint-Pierre-et-Miquelon.
	Grimault (Hubert)	Maine-et-Loire.
	Griotteray (Alain)	Val-de-Marne.
	Grussenmeyer (François)	Bas-Rhin.
	Guellec (Ambroise)	Finistére.
	Guichard (Olivier)	Loire-Atlantique.
	Guichon (Lucien)	Ain.
	Guigné (Jean)	Yvelines.
	Haby (Jean-Yves)	Hauts-de-Seine.
	Hage (Georges)	Nord.
	d'Harcourt (François)	Calvados.
	Hermier (Guy)	Bouches-du-Rhône.
	Hervé (Edmond)	Ille-et-Vilaine.
	Heuclin (Jacques)	Seine-et-Marne.
	Hiard (Pierre)	Somme.
	Hoarau (Elie)	La Réunion.
	Hollande (François)	Corréze.
	Houssin (Pierre-Rémy)	Charente.
Mme	Hubert (Elisabeth)	Loire-Atlantique.
MM.	Huguet (Roland)	Pas-de-Calais.
	Hunault (Xavier)	Loire-Atlantique.
	Huyghues des Etages (Jacques)	Niévre.
	Hyest (Jean-Jacques)	Seine-et-Marne.
	Inchauspé (Michel)	Pyrénées-Atlantiques.
Mme	Isaac-Sibille (Bernadette)	Rhône.
M.	Istace (Gérard)	Ardennes.
Mmes	Jacq (Marie)	Finistére.
	Jacquaint (Muguette)	Seine-Saint-Denis.
MM.	Jacquat (Denis)	Moselle.
	Jacquemin (Michel)	Doubs.
	Jalton (Frédéric)	Guadeloupe.
	Jean-Baptiste (Henry)	Mayotte.
	Jegou (Jean-Jacques)	Val-de-Marne.
	Jonemann (Alain)	Yvelines.
	Joseph (Jean-Pierre)	Gers.
	Joséphe (Noël)	Pas-de-Calais.
	Josselin (Charles)	Côtes-d'Armor.
	Journet (Alain)	Gard.
	Julia (Didier)	Seine-et-Marne.
	Juppé (Alain)	Paris.
	Kaspereit (Gabriel)	Paris.
	Kergueris (Aimé)	Morbihan.
	Kert (Christian)	Bouches-du-Rhône.
	Kiffer (Jean)	Moselle.
	Koehl (Emile)	Bas-Rhin.
	Kucheida (Jean-Pierre)	Pas-de-Calais.
	Labarrére (André)	Pyrénées-Atlantiques.
	Labbé (Claude)	Hauts-de-Seine.
	Laborde (Jean)	Gers.
	Lachenaud (Jean-Philippe)	Val-d'Oise.
	Lacombe (Jean)	Hérault.
	Laffineur (Marc)	Maine-et-Loire.
	Lafleur (Jacques)	Nouvelle-Calédonie et dépendances.
	Lagorce (Pierre)	Gironde.
	Lajoinie (André)	Allier.
	Lamarque (Jean-François)	Haute-Garonne.
	Lamassoure (Alain)	Pyrénées-Atlantiques.
	Lambert (Jérôme)	Charente.
	Lambert (Michel)	Orne.
	Landrain (Edouard)	Loire-Atlantique.
	Lapaire (Jean-Pierre)	Loiret.
	Laréal (Claude)	Ardéche.
	Larifla (Dominique)	Guadeloupe.
	Laurain (Jean)	Moselle.
	Lavédrine (Jacques)	Puy-de-Dôme.
	Le Bris (Gilbert)	Finistére.
Mme	Lecuir (Marie-France)	Val-d'Oise.
MM.	Le Déaut (Jean-Yves)	Meurthe-et-Moselle.
	Leduc (Jean-Marie)	Seine-Maritime.
	Le Foll (Robert)	Seine-et-Marne.
	Lefort (Jean-Claude)	Val-de-Marne.
	Lefranc (Bernard)	Aisne.
	Le Garrec (Jean)	Nord.
	Legras (Philippe)	Haute-Saône.
	Legros (Auguste)	La Réunion.
	Le Guen (Jean-Marie)	Paris.
	Lejeune (André)	Creuse.
	Le Meur (Daniel)	Aisne.
	Lemoine (Georges)	Eure-et-Loir.
	Lengagne (Guy)	Pas-de-Calais.
	Léonard (Gérard)	Meurthe-et-Moselle.
	Léontieff (Alexandre)	Polynésie française.
	Léotard (François)	Var.
	Lepercq (Arnaud)	Vienne.
	Lequiller (Pierre)	Yvelines.
	Léron (Roger)	Drôme.
	Lestas (Roger)	Mayenne.
	Le Vern (Alain)	Seine-Maritime.

Mme	Lienemann (Marie-Noëlle)	Essonne.
MM.	Ligot (Maurice)	Maine-et-Loire.
	Limouzy (Jacques)	Tarn.
	de Lipkowski (Jean)	Charente-Maritime.
	Lise (Claude)	Martinique.
	Loïdi (Robert)	Haute-Garonne.
	Lombard (Paul)	Bouches-du-Rhône.
	Loncle (François)	Eure.
	Longuet (Gérard)	Meuse.
	Lordinot (Guy)	Martinique.
	Lorgeoux (Jeanny)	Loir-et-Cher.
	Louis-Joseph-Dogué (Maurice)	Martinique.
	Luppi (Jean-Pierre)	Isère.
	Madelin (Alain)	Ille-et-Vilaine.
	Madrelle (Bernard)	Gironde.
	Mahéas (Jacques)	Seine-Saint-Denis.
	Malandain (Guy)	Yvelines.
	Malvy (Martin)	Lot.
	Mancel (Jean-François)	Oise.
	Mandon (Thierry)	Essonne.
	Marcellin (Raymond)	Morbihan.
	Marchais (Georges)	Val-de-Marne.
	Marcus (Claude-Gérard)	Paris.
	Mas (Roger)	Ardennes.
	Masdeu-Arus (Jacques)	Yvelines.
	Massat (René)	Ariège.
	Masse (Marius)	Bouches-du-Rhône.
	Masson (Jean-Louis)	Moselle.
	Massot (François)	Alpes-de-Haute-Provence.
	Mathieu (Gilbert)	Côte-d'Or.
	Mathus (Didier)	Saône-et-Loire.
	Mattei (Jean-François)	Bouches-du-Rhône.
	Mauger (Pierre)	Vendée.
	Maujoüan du Gasset (Joseph-Henri)	Loire-Atlantique.
	Mauroy (Pierre)	Nord.
	Mayoud (Alain)	Rhône.
	Mazeaud (Pierre)	Haute-Savoie.
	Méhaignerie (Pierre)	Ille-et-Vilaine.
	Merli (Pierre)	Alpes-Maritimes.
	Mesmin (Georges)	Paris.
	Mestre (Philippe)	Vendée.
	Métais (Pierre)	Vendée.
	Metzinger (Charles)	Moselle.
	Meylan (Michel)	Haute-Savoie.
	Micaux (Pierre)	Aube.
Mme	Michaux-Chevry (Lucette)	Guadeloupe.
MM.	Michel (Henri)	Drôme.
	Michel (Jean-Pierre)	Haute-Saône.
	Migaud (Didier)	Isère.
Mme	Mignon (Hélène)	Haute-Garonne.
MM.	Mignon (Jean-Claude)	Seine-et-Marne.
	Millet (Gilbert)	Gard.
	Millon (Charles)	Ain.
	Miossec (Charles)	Finistère.
	Miqueu (Claude)	Hautes-Pyrénées.
	Mitterrand (Gilbert)	Gironde.
	Mocœur (Marcel)	Haute-Vienne.
	Monjalon (Guy)	Vienne.
	Montcharmont (Gabriel)	Rhône.
	Montdargent (Robert)	Val-d'Oise.
Mmes	Mora (Christiane)	Indre-et-Loire.
	Moreau (Louise)	Alpes-Maritimes.
MM.	Moutoussamy (Ernest)	Guadeloupe.
	Moyne-Bressand (Alain)	Isère.
	Nayral (Bernard)	Hérault.
	Nénou-Pwataho (Maurice)	Nouvelle-Calédonie et dépendances.
	Néri (Alain)	Puy-de-Dôme.
	Nesme (Jean-Marc)	Saône-et-Loire.
	Noir (Michel)	Rhône.
	Nungesser (Roland)	Val-de-Marne.
	Nunzi (Jean-Paul)	Tarn-et-Garonne.
	Oehler (Jean)	Bas-Rhin.
	Ollier (Patrick)	Hautes-Alpes.
	Ortet (Pierre)	Haute-Garonne.
	Paccou (Charles)	Nord.
	Paecht (Arthur)	Var.
Mme	de Panafieu (Françoise)	Paris.
M.	Pandraud (Robert)	Seine-Saint-Denis.
Mmes	Papon (Christiane)	Val-de-Marne.
	Papon (Monique)	Loire-Atlantique.
MM.	Pasquini (Pierre)	Haute-Corse.
	Patriat (François)	Côte-d'Or.
	Pelchat (Michel)	Essonne.
	Pénicaut (Jean-Pierre)	Landes.
	Perben (Dominique)	Saône-et-Loire.
	Perbet (Régis)	Ardèche.
	de Peretti della Rocca (Jean-Pierre)	Bouches-du-Rhône.
	Péricard (Michel)	Yvelines.
	Perrut (Francisque)	Rhône.
	Peyrefitte (Alain)	Seine-et-Marne.
	Peyronnet (Jean-Claude)	Haute-Vienne.
	Pezet (Michel)	Bouches-du-Rhône.
	Philibert (Jean-Pierre)	Loire.
Mme	Piat (Yann)	Var.
MM.	Pierna (Louis)	Seine-Saint-Denis.
	Pierret (Christian)	Vosges.
	Pillet (Yves)	Isère.
	Pinte (Etienne)	Yvelines.
	Pistre (Charles)	Tarn.
	Planchou (Jean-Paul)	Seine-et-Marne.
	Poignant (Bernard)	Finistère.
	Poniatowski (Ladislas)	Eure.
	Pons (Bernard)	Paris.
	Pota (Alexis)	La Réunion.
	Poujade (Robert)	Côte-d'Or.
	Pourchon (Maurice)	Puy-de-Dôme.
	Préel (Jean-Luc)	Vendée.
	Proriol (Jean)	Haute-Loire.
	Proveux (Jean)	Indre-et-Loire.
	Queyranne (Jean-Jack)	Rhône.
	Raoult (Eric)	Seine-Saint-Denis.
	Ravier (Guy)	Vaucluse.
	Raynal (Pierre)	Cantal.
	Recours (Alfred)	Eure.
	Reiner (Daniel)	Meurthe-et-Moselle.
	Reitzer (Jean-Luc)	Haut-Rhin.
	Reymann (Marc)	Bas-Rhin.
	Richard (Alain)	Val-d'Oise.
	Richard (Lucien)	Loire-Atlantique.
	Rigal (Jean)	Aveyron.
	Rigaud (Jean)	Rhône.
	Rimareix (Gaston)	Creuse.
	Rimbault (Jacques)	Cher.
	Rinchet (Roger)	Savoie.
Mme	Robert (Dominique)	Calvados.
MM.	de Robien (Gilles)	Somme.
	de Rocca Serra (Jean-Paul)	Corse-du-Sud.
	Rochebloine (François)	Loire.

	Rodet (Alain)	Haute-Vienne.
	Roger-Machart (Jacques)	Haute-Garonne.
	Rossi (André)	Aisne.
	Rossi (José)	Corse-du-Sud.
	Rossinot (André)	Meurthe-et-Moselle.
Mme	Roudy (Yvette)	Calvados.
M.	Rouquet (René)	Val-de-Marne.
Mme	Royal (Ségolène)	Deux-Sévres.
MM.	Royer (Jean)	Indre-et-Loire.
	Rufenacht (Antoine)	Seine-Maritime.
	Saint-Ellier (Francis)	Calvados.
	Sainte-Marie (Michel)	Gironde.
	Salles (Rudy)	Alpes-Maritimes.
	Sanmarco (Philippe)	Bouches-du-Rhône.
	Santa Cruz (Jean-Pierre)	Jura.
	Santini (André)	Hauts-de-Seine.
	Santrot (Jacques)	Vienne.
	Sarkozy (Nicolas)	Hauts-de-Seine.
	Saumade (Gérard)	Hérault.
Mme	Sauvaigo (Suzanne)	Alpes-Maritimes.
MM.	Savy (Robert)	Haute-Vienne.
	Schreiner (Bernard)	Bas-Rhin.
	Schreiner (Bernard)	Yvelines.
	Schwartzenberg (Roger-Gérard)	Val-de-Marne.
	Schwint (Robert)	Doubs.
	Séguin (Philippe)	Vosges.
	Seitlinger (Jean)	Moselle.
	Sergheraert (Maurice)	Nord.
	Sève (Patrick)	Val-de-Marne.
	Sicre (Henri)	Pyrénées-Orientales.
	Spiller (Christian)	Vosges.
	Stasi (Bernard)	Marne.
Mmes	Stirbois (Marie-France)	Eure-et-Loir.
	Sublet (Marie-Joséphe)	Rhône.
MM.	Suchod (Michel)	Dordogne.
	Tapie (Bernard)	Bouches-du-Rhône.
	Tardito (Jean)	Bouches-du-Rhône.
	Tavernier (Yves)	Essonne.
	Tenaillon (Paul-Louis)	Yvelines.
	Terrot (Michel)	Rhône.
	Testu (Jean-Michel)	Indre-et-Loire.
	Thauvin (Michel)	Hauts-de-Seine.
	Thiémé (Fabien)	Nord.
	Thien Ah Koon (André)	La Réunion.
	Thomas (Jean-Claude)	Marne.
	Tiberi (Jean)	Paris.
	Toubon (Jacques)	Paris.
	Tranchant (Georges)	Hauts-de-Seine.
	Trémel (Pierre-Yvon)	Côtes-d'Armor.
	Ueberschlag (Jean)	Haut-Rhin.
	Vacant (Edmond)	Puy-de-Dôme.
	Vachet (Léon)	Bouches-du-Rhône.
	Vaillant (Daniel)	Paris.
	Valleix (Jean)	Gironde.
	Vasseur (Philippe)	Pas-de-Calais.
	Vauzelle (Michel)	Bouches-du-Rhône.
	Vernaudon (Emile)	Polynésie française.
	Vial-Massat (Théo)	Loire.
	Victoria (Pierre)	Morbihan.
	Vidal (Joseph)	Aude.
	Vidal (Yves)	Bouches-du-Rhône.
	Vidalies (Alain)	Landes.
	Vignoble (Gérard)	Nord.
	de Villiers (Philippe)	Vendée.
	Virapoullé (Jean-Paul)	La Réunion.
	Vittrant (Jean)	Seine-Maritime.
	Vivien (Robert-André)	Val-de-Marne.
	Voisin (Michel)	Ain.
	Vuillaume (Roland)	Doubs.
	Wacheux (Marcel)	Pas-de-Calais.
	Warhouver (Aloyse)	Moselle.
	Weber (Jean-Jacques)	Haut-Rhin.
	Wiltzer (Pierre-André)	Essonne.
	Wolff (Claude)	Puy-de-Dôme.
	Worms (Jean-Pierre)	Saône-et-Loire.
	Zeller (Adrien)	Bas-Rhin.
	Zuccarelli (Emile)	Haute-Corse.

II. - COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU 1er JANVIER 1992 AU 1er AVRIL 1993

1. Modifications

A. - ÉLECTIONS

1. Contestation d'une élection et décision du Conseil constitutionnel

Loire-Atlantique (8e circonscription) : rejet de la contestation de l'élection de M. Claude EVIN par M. Etienne GARNIER [*J.O.* du 7 février 1992] (p. 1986).

2. Élection partielle

2 février 1992 : élection de M. Marc-Philippe DAUBRESSE (Nord, 4e circonscription) [*J.O.* du 5 février 1992] (p. 1890).

B. - DÉPUTÉS NOMMÉS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

André BILLARDON : décret du 2 octobre 1992 [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13736).

M. Charles JOSSELIN : décret du 4 avril 1992 [*J.O.* du 5 avril 1992] (p. 5103).

Mme Marie-Noëlle LIENEMANN : décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

M. François LONCLE : décret du 3 juin 1992 [*J.O.* du 4 juin 1992] (p. 7423).

M. Martin MALVY : décret du 4 avril 1992 [*J.O.* du 5 avril 1992] (p. 5103).

Mme Ségolène ROYAL : décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

M. Bernard TAPIE : décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

M. Michel VAUZELLE : décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

M. Emile ZUCCARELLI : décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

C. - DÉPUTÉ DÉCÉDÉ

M. Régis PERBET, décédé le 21 juin 1992 [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8197).

D. - DÉPUTÉS DÉMISSIONNAIRES

M. Jean-Philippe LACHENAUD [*J.O.* du 4 avril 1992] (p. 5084).

M. François LEOTARD [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8770).

M. Jean-Marie LE GUEN [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17280).

M. Jean-Michel BOUCHERON (Charente) [*J.O.* du 10 février 1993] (p. 2262).

Mme Denise CACHEUX [*J.O.* du 9 mars 1993] (p. 3689).

M. Jean-Michel BELORGEY [*J.O.* du 24 mars 1993] (p. 4611).

M. Michel CHARZAT [*J.O.* du 25 mars 1993] (p. 4713).

E. - DÉPUTÉS ÉLUS SÉNATEURS

M. Marcel CHARMANT [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13770).

M. Daniel GOULET [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13770).

M. Roland HUGUET [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13770).

M. Pierre MAUROY [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13770).

M. Charles METZINGER [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13770).

F. - SUPPLÉANTS DEVENUS DÉPUTÉS

M. Henri-Jean ARNAUD, devenu député le 22 juin 1992 en remplacement de M. Régis Perbet décédé [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8197).

M. François BERNARDINI, devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de M. Michel Vauzelle nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

M Alain BUREAU, devenu député le 4 juillet 1992, en remplacement de M. François Loncle nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9006).

M. Jean-Claude CHERMANN, devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de M. Bernard Tapie nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

M. Roger FRANZONI, devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de M. Emile Zuccarelli nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

M. Jean GAUBERT, devenu député le 5 mai 1992, en remplacement de M. Charles Josselin nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

M. Bernard LOISEAU, devenu député le 3 novembre 1992, en remplacement de M. André Billardon, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 novembre 1992] (p. 15279).

Mme Marie-Claude MALAVAL, devenue député le 5 mai 1992, en remplacement de M. Martin Malvy nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

M. Jean-Pierre MARCHE, devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de Mme Ségolène Royal nommée membre du Gouvernement [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

M. Jean-Claude RAMOS, devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de Mme Marie-Noëlle Lienemann nommée membre du Gouvernement [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

G. - MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

M. Henri-Jean ARNAUD, devenu député le 22 juin 1992, en remplacement de M. Régis Perbet, décédé le 21 juin 1992.

M. Jean-Michel BELORGEY, démissionnaire le 24 mars 1993.

M. François BERNARDINI, devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de M. Michel Vauzelle nommé membre du Gouvernement.

M. André BILLARDON, nommé membre du Gouvernement le 2 octobre 1992. Cessation de son mandat le 2 novembre 1992.

M. Jean-Michel BOUCHERON (Charente), démissionnaire le 10 février 1993.

M. Alain BUREAU, devenu député le 4 juillet 1992, en remplacement de M. François Loncle nommé membre du Gouvernement.

Mme Denise CACHEUX, démissionnaire le 9 mars 1993.

M. Marcel CHARMANT, élu sénateur le 27 septembre 1992, cesse d'appartenir à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1992.

M. Michel CHARZAT, démissionnaire le 25 mars 1993.

M. Jean-Claude CHERMANN, devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de M. Bernard Tapie nommé membre du Gouvernement.

M. Marc-Philippe DAUBRESSE, élu député le 2 février 1992, dans la circonscription de M. Jacques Houssin, décédé.

M. Roger FRANZONI, devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de M. Emile Zuccarelli, nommé membre du Gouvernement.

M. Jean GAUBERT, devenu député le 5 mai 1992, en remplacement de M. Charles Josselin, nommé membre du Gouvernement.

M. Daniel GOULET, élu sénateur le 27 septembre 1992, cesse d'appartenir à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1992.

M. Roland HUGUET, élu sénateur le 27 septembre 1992, cesse d'appartenir à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1992.

M. Charles JOSSELIN, nommé membre du Gouvernement le 4 avril 1992. Cessation de son mandat le 4 mai 1992.

M. Jean-Philippe LACHENAUD, démissionnaire le 3 avril 1992.

M. Jean-Marie LE GUEN, démissionnaire le 17 décembre 1992.

M. François LEOTARD, démissionnaire le 1er juillet 1992.

Mme Marie-Noëlle LIENEMANN, nommée membre du Gouvernement le 2 avril 1992. Cessation de son mandat le 2 mai 1992.

M. Bernard LOISEAU, devenu député le 3 novembre 1992, en remplacement de M. André Billardon, nommé membre du Gouvernement.

M. François LONCLE, nommé membre du Gouvernement le 3 juin 1992. Cessation de son mandat le 3 juillet 1992.

Mme Marie-Claude MALAVAL, devenue député le 5 mai 1992, en remplacement de M. Martin Malvy, nommé membre du Gouvernement.

M. Martin MALVY, nommé membre du Gouvernement le 4 avril 1992. Cessation de son mandat le 4 mai 1992.

M. Jean-Pierre MARCHE, devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de Mme Ségolène Royal, nommée membre du Gouvernement.

M. Pierre MAUROY, élu sénateur le 27 septembre 1992, cesse d'appartenir à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1992.

M. Charles METZINGER, élu sénateur le 27 septembre 1992, cesse d'appartenir à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1992.

M. Régis PERBET, décédé le 21 juin 1992.

M. Jean-Claude RAMOS, devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de Mme Marie-Noëlle Lienemann, nommée membre du Gouvernement.

Mme Ségolène ROYAL, nommée membre du Gouvernement le 2 avril 1992. Cessation de son mandat le 2 mai 1992.

M. Bernard TAPIE, nommé membre du Gouvernement le 2 avril 1992. Cessation de son mandat le 2 mai 1992.

M. Michel VAUZELLE, nommé membre du Gouvernement le 2 avril 1992. Cessation de son mandat le 2 mai 1992.

M. Emile ZUCCARELLI, nommé membre du Gouvernement le 2 avril 1992. Cessation de son mandat le 2 mai 1992.

H. - MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR CIRCONSCRIPTION

Allier (4e circonscription) : M. Jean-Michel BELORGEY jusqu'au 24 mars 1993.

Ardèche (2e circonscription) : M. Régis PERBET jusqu'au 21 juin 1992 ; M. Henri-Jean ARNAUD à partir du 22 juin 1992.

Bouches-du-Rhône (6e circonscription) : M. Bernard TAPIE jusqu'au 2 mai 1992 ; M. Jean-Claude CHERMANN à partir du 3 mai 1992.

Bouches-du-Rhône (16e circonscription) : M. Michel VAUZELLE jusqu'au 2 mai 1992 ; M. François BERNARDINI à partir du 3 mai 1992.

Charente (4e circonscription) : M. Jean-Michel BOUCHERON jusqu'au 10 février 1993.

Corse (Haute-) (1re circonscription) : M. Emile ZUCCARELLI jusqu'au 2 mai 1992 ; M. Roger FRANZONI à partir du 3 mai 1992.

Côtes-d'Armor (2e circonscription) : M. Charles JOSSELIN jusqu'au 4 mai 1992 ; M. Jean GAUBERT à partir du 5 mai 1992.

Eure (4e circonscription) : M. François LONCLE jusqu'au 3 juillet 1992 ; M. Alain BUREAU à partir du 4 juillet 1992.

Lot (2e circonscription) : M. Martin MALVY jusqu'au 4 mai 1992 ; Mme Marie-Claude MALAVAL à partir du 5 mai 1992.

Moselle (6e circonscription) : M. Charles METZINGER jusqu'au 2 octobre 1992.

Nièvre (1re circonscription) : M. Marcel CHARMANT jusqu'au 2 octobre 1992.

Nord (1re circonscription) : M. Pierre MAUROY jusqu'au 2 octobre 1992.

Nord (4e circonscription) : M. Marc-Philippe DAUBRESSE à partir du 2 février 1992.

Nord (5e circonscription) : Mme Denise CACHEUX jusqu'au 9 mars 1993.

Orne (1re circonscription) : M. Daniel GOULET jusqu'au 2 octobre 1992.

Paris (9e circonscription) : M. Jean-Marie LE GUEN jusqu'au 17 décembre 1992.

Paris (21e circonscription) : M. Michel CHARZAT jusqu'au 25 mars 1993.

Pas-de-Calais (8e circonscription) : M. Roland HUGUET jusqu'au 2 octobre 1992.

Saône-et-Loire (3e circonscription) : M. André BILLARDON jusqu'au 2 novembre 1992 ; M. Bernard LOISEAU à partir du 3 novembre 1992.

Sèvres (Deux-) (2e circonscription) : Mme Ségolène ROYAL jusqu'au 2 mai 1992 ; M. Jean-Pierre MARCHE à partir du 3 mai 1992.

Var (5e circonscription) : M. François LÉOTARD jusqu'au 1er juillet 1992.

Essonne (7e circonscription) : Mme Marie-Noëlle LIENEMANN jusqu'au 2 mai 1992 ; M. Jean-Claude RAMOS à partir du 3 mai 1992.

Val-d'Oise (1re circonscription) : M. Jean-Philippe LACHENAUD jusqu'au 3 avril 1992.

2. Mission temporaire

M. Michel COFFINEAU chargé d'une mission temporaire auprès du Premier ministre [*J.O.* du 26 mai 1992] (p. 7113).

III. - GROUPES POLITIQUES

I. - Groupe socialiste

a) Modification du 1er janvier au 2 avril 1992 :

Cesse d'appartenir à ce groupe [J.O. du 26 janvier 1992] (p. 1338) : M. Jean-Marie Cambacérès.

b) Membres de ce groupe (254) [J.O. du 2 avril 1992] (p. 4814). - Président : M. Jean Auroux. - MM. Maurice Adevah-Pœuf, Jean-Marie-Alaize, Jean Albouy, Mme Jacqueline Alquier, MM. Jean Anciant, Bernard Angels, Robert Anselin, Jean Auroux, Jean-Yves Autexier, Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bachy, Jean-Pierre Baeumler, Jean-Pierre Balduyck, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Régis Barailla, Claude Barande, Bernard Bardin, Alain Barrau, Claude Bartolone, Philippe Bassinet, Christian Bataille, Jean-Claude Bateux, Umberto Battist, Jean Beaufils, Guy Bêche, Jacques Becq, Roland Beix, André Bellon, Jean-Michel Belorgey, Serge Beltrame, Georges Benedetti, Jean-Pierre Bequet, Michel Bérégovoy, Pierre Bernard, Michel Berson, André Billardon, Bernard Bioulac, Jean-Claude Blin, Jean-Marie Bockel, David Bohbot, Jean-Claude Bois, Gilbert Bonnemaison, Augustin Bonrepaux, André Borel, Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Jean-Claude Boulard, Jean-Pierre Bouquet, Claude Bourdin, René Bourget, Pierre Bourguignon, Jean-Pierre Braine, Pierre Brana, Jean-Paul Bret, Maurice Briand, Alain Brune, Mme Denise Cacheux, MM. Jean-Paul Calloud, Jean-Christophe Cambadelis, Jacques Cambolive, André Capet, Roland Carraz, Michel Cartelet, Bernard Carton, Bernard Cauvin, René Cazenave, Guy Chanfrault, Jean-Paul Chanteguet, Marcel Charmant, Michel Charzat, Guy-Michel Chauveau, Daniel Chevallier, Jean-Pierre Chevènement, Didier Chouat, André Clert, Michel Coffineau, François Colcombet, Georges Colin, Henri D'Attilio, Mme Martine David, MM. Marcel Dehoux, Jean-François Delahais, André Delattre, André Delehedde, Jacques Delhy, Albert Denvers, Bernard Derosier, Freddy Deschaux-Beaume, Jean-Claude Dessein, Michel Destot, Paul Dhaille, Michel Dinet, Marc Dolez, Yves Dollo, René Dosière, Raymond Douyère, Julien Dray, René Drouin, Claude Ducert, Pierre Ducout, Jean-Louis Dumont, Dominique Dupilet, Yves Durand, Jean-Paul Durieux, Paul Duvaleix, Mme Janine Ecochard, MM. Henri Emmanuelli, Pierre Estève, Claude Evin, Laurent Fabius, Albert Facon, Jacques Fleury, Jacques Floch, Pierre Forgues, Raymond Forni, Alain Fort, Jean-Pierre Fourré, Michel Françaix, Georges Frêche, Michel Fromet, Claude Galametz, Bertrand Gallet, Dominique Gambier, Pierre Garmendia, Marcel Garrouste, Jean-Yves Gateaud, Jean Gatel, Claude Germon, Jean Giovannelli, Joseph Gourmelon, Hubert Gouze, Gérard Gouzes, Léo Grézard, Jean Guigné, Edmond Hervé, Jacques Heuclin, Pierre Hiard, François Hollande, Roland Huguet, Jacques Huyghues des Etages, Gérard Istace, Mme Marie Jacq, MM. Frédéric Jalton, Jean-Pierre Joseph, Noël Josèphe, Charles Josselin, Alain Journet, Jean-Pierre Kucheida, André Labarrère, Jean Laborde, Jean Lacombe, Pierre Lagorce, Jean-François Lamarque, Jérôme Lambert, Michel Lambert, Jean-Pierre Lapaire, Claude Laréal, Dominique Larifla, Jean Laurain, Jacques Lavédrine, Gilbert Le Bris, Mme Marie-France Lecuir, MM. Jean-Yves Le Déaut, Jean-Marie Leduc, Robert Le Foll, Bernard Lefranc, Jean Le Garrec, Jean-Marie Le Guen, André Lejeune, Georges Lemoine, Guy Lengagne, Roger Léron, Alain Le Vern, Mme Marie-Noëlle Lienemann, MM. Robert Loïdi, François Loncle, Jeanny Lorgeoux, Jean-Pierre Luppi, Bernard Madrelle, Jacques Mahéas, Guy Malandain, Martin Malvy, Thierry Mandon, Roger Mas, René Massat, Marius Masse, François Massot, Didier Mathus, Pierre Mauroy, Pierre Métais, Charles Metzinger, Henri Michel, Jean-Pierre Michel, Didier Migaud, Mme Hélène Mignon, MM. Claude Miqueu, Gilbert Mitterrand, Marcel Mocœur, Guy Monjalon, Gabriel Montcharmont, Mme Christiane Mora, MM. Bernard Nayral, Alain Néri, Jean-Paul Nunzi, Jean Oehler, Pierre Ortet, François Patriat, Jean-Pierre Pénicaut, Jean-Claude Peyronnet, Michel Pezet, Christian Pierret, Yves Pillet, Charles Pistre, Jean-Paul Planchou, Bernard Poignant, Maurice Pourchon, Jean Proveux, Jean-Jack Queyranne, Guy Ravier, Alfred Recours, Daniel Reiner, Alain Richard, Gaston Rimareix, Roger Rinchet, Mme Dominique Robert, MM. Alain Rodet, Jacques Roger-Machart, Mme Yvette Roudy, M. René Rouquet, Mme Ségolène Royal, MM. Michel Sainte-Marie, Philippe Sanmarco, Jean-Pierre Santa-Cruz, Jacques Santrot, Gérard Saumade, Robert Savy, Bernard Schreiner (Yvelines), Robert Schwint, Patrick Sève, Henri Sicre, Mme Marie-Josèphe Sublet, MM. Michel Suchod, Yves Tavernier, Jean-Michel Testu, Michel Thauvin, Pierre-Yvon Trémel, Edmond Vacant, Daniel Vaillant, Michel Vauzelle, Pierre Victoria, Joseph Vidal, Alain Vidalies, Jean Vittrant, Jean-Pierre Worms.

S'inscrivent à ce groupe [J.O. du 6 mai 1992] (p. 6214) : MM. François Bernardini, Jean-Pierre Marché, Jean-Claude Ramos, Jean Gaubert, Mme Marie-Claude Malaval ; [J.O. du 5 juillet 1992] (p. 9006) : M. Alain Bureau ; [J.O. du 4 novembre 1992] (p. 15279) : M. Bernard Loiseau ;

Cessent d'appartenir à ce groupe [J.O. du 24 avril 1992] (p. 5775) : M. Léo Grézard ; [J.O. du 5 mai 1992] (p. 6163) : Mmes Marie-Noëlle Lienemann, Ségolène Royal, M. Michel Vauzelle ; [J.O. du 6 mai 1992] (p. 6214) : MM. Martin Malvy, Charles Josselin ; [J.O. du 26 juin 1992] (p. 8436) : M. Claude Miqueu ; [J.O. du 5 juillet 1992] (p. 9006) : M. François Loncle ; [J.O. du 3 octobre 1992] (p. 13770) : MM. Marcel Charmant, Roland Huguet, Pierre Mauroy, Charles Metzinger ; [J.O. du 4 novembre 1992] (p. 15279) : M. André Billardon ; [J.O. du 17 décembre 1992] (p. 17280) : M. Jean-Marie Le Guen ; [J.O. du 9 mars 1993] (p. 3689) : Mme Denise Cacheux ; [J.O. du 24 mars 1993] (p. 4611) : M. Jean-Michel Belorgey ; [J.O. du 25 mars 1993] (p. 4713) : M. Michel Charzat.

c) Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement :

Apparentés à ce groupe (17) [J.O. du 2 avril 1992] (p. 4815) : M. Alain Bonnet, Mme Huguette Bouchardeau, MM. Alain Calmat, Elie Castor, Aimé Césaire, Bernard Charles, Michel Crépeau, Pierre-Jean Daviaud, Jean-Pierre Defontaine, Claude Gaits, Kamilo Gata, Claude Lise, Guy Lordinot, Maurice Louis-Joseph-Dogué, Jean Rigal, Roger-Gérard Schwartzenberg, Emile Zuccarelli.

S'apparentent à ce groupe [J.O. du 24 avril 1992] (p. 5775) : M. Léo Grézard ; [J.O. du 6 mai 1992] (p. 6214) : M. Roger Franzoni ; [J.O. du 2 juillet 1992] (p. 8770) : M. Emile Vernaudon.

Cesse d'être apparenté à ce groupe [J.O. du 5 mai 1992] (p. 6163) : M. Emile Zuccarelli.

II - Groupe du Rassemblement pour la République

a) Modification du 1er janvier au 2 avril 1992 :

Cesse d'appartenir à ce groupe [J.O. du 20 février 1992] (p. 2671) : M. Régis Perbet.

b) Membres de ce groupe (123) [J.O. du 2 avril 1992] (p. 4815). - Président : M. Bernard Pons. - Mme Michèle Alliot-Marie, MM. René André, Philippe Auberger, Emmanuel Aubert, Gautier Audinot, Pierre Bachelet, Mme Roselyne Bachelot, MM. Patrick Balkany, Edouard Balladur, Claude Barate, Michel Barnier, Jacques Baumel, Pierre de Bénouville, Christian Bergelin, André Berthol, Jean Besson, Franck Borotra, Bruno Bourg-Broc, Jacques Boyon, Louis de Broissia, Christian Cabal, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Charles Cavaillé, Richard Cazenave, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Yves Chamard, Jean-Paul Charié, Serge Charles, Jean Charroppin, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Michel Cointat, Alain Cousin, Jean-Michel Couve, René Couveinhes, Henri Cuq, Olivier Dassault, Bernard Debré, Jean-Louis Debré, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Jean-Marie Demange, Xavier Deniau, Alain Devaquet, Patrick Devedjian, Claude Dhinnin, Eric Doligé, Guy Drut, Xavier Dugoin, André Durr, Christian Estrosi, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, Robert Galley, René Galy-Dejean, Henri de Gastines, Jean de Gaulle, Michel Giraud, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Lucien Guichon, Pierre-Rémy Houssin, Mme Elisabeth Hubert, MM. Michel Inchauspé, Alain Jonemann, Didier Julia, Alain Juppé, Gabriel Kaspereit, Claude Labbé, Jacques Lafleur, Philippe Legras, Gérard Léonard, Arnaud Lepercq, Jacques Limouzy, Jean de Lipkowski, Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Jacques Masdeu-

Arus, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Pierre Mazeaud, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Jean-Claude Mignon, Charles Miossec, Maurice Nenou-Pwataho, Roland Nungesser, Patrick Ollier, Charles Paccou, Mme Françoise de Panafieu, M. Robert Pandraud, Mme Christiane Papon, MM. Pierre Pasquini, Dominique Perben, Michel Péricard, Alain Peyrefitte, Étienne Pinte, Bernard Pons, Robert Poujade, Eric Raoult, Pierre Raynal, Jean-Luc Reitzer, Lucien Richard, Jean-Paul de Rocca Serra, Antoine Rufenacht, Nicolas Sarkozy, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Philippe Séguin, Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Ueberschlag, Léon Vachet, Jean Valleix, Robert-André Vivien, Roland Vuillaume.

S'inscrit à ce groupe [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650) : M. Henri-Jean Arnaud.

Cesse d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13770) : M. Daniel Goulet.

c) Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement :

1° Modification du 1er janvier au 2 avril 1992.

S'apparente à ce groupe [*J.O.* du 20 février 1992] (p. 2671) : M. Régis Perbet.

2° Apparentés à ce groupe (3) [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815) : MM. Edouard Frédéric-Dupont, Jean Kiffer, Régis Perbet.

3° Député apparenté décédé : M. Régis Perbet, le 21 juin 1992 [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8197).

III. - Groupe de l'Union pour la démocratie française

a) Membres de ce groupe (80) [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815). - Président M. Charles Millon. - Mme Nicole Ameline, MM. François d'Aubert, Henri Bayard, René Beaumont, Jean Bégault, Jacques Blanc, Roland Blum, Jean Brocard, Jean-Marie Caro, Robert Cazalet, Hervé de Charette, Pascal Clément, Daniel Colin, Louis Colombani, Georges Colombier, Francis Delattre, Jean-François Deniau, Léonce Deprez, Jean Desanlis, Willy Diméglio, Jacques Dominati, Maurice Dousset, Charles Ehrmann, Hubert Falco, Jacques Farran, Charles Fèvre, Claude Gaillard, Gilbert Gantier, René Garrec, Claude Gatignol, François-Michel Gonnot, Alain Griotteray, Jean-Yves Haby, Denis Jacquat, Aimé Kerguéris, Emile Koehl, Jean-Philippe Lachenaud, Marc Laffineur, Alain Lamassoure, François Léotard, Pierre Lequiller, Maurice Ligot, Gérard Longuet, Alain Madelin, Raymond Marcellin, Gilbert Mathieu, Jean-François Mattéi, Joseph-Henri Maujoüan du Gasset, Alain Mayoud, Pierre Merli, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Michel Meylan, Pierre Micaux, Charles Millon, Mme Louise Moreau, MM. Alain Moyne-Bressand, Jean-Marc Nesme, Arthur Paecht, Michel Pelchat, Francisque Perrut, Jean-Pierre Philibert, Mme Yann Piat, MM. Ladislas Poniatowski, Jean-Luc Préel, Jean Proriol, Marc Reymann, Jean Rigaud, Gilles de Robien, André Rossi, José Rossi, André Rossinot, Francis Saint-Ellier, Rudy Salles, André Santini, Jean Seitlinger, Paul-Louis Tenaillon, Philippe Vasseur, Pierre-André Wiltzer, Claude Wolff.

S'inscrit à ce groupe [*J.O.* du 15 avril 1992] (p. 5485) : M. François d'Harcourt.

Cessent d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 4 avril 1992] (p. 5084) : M. Jean-Philippe Lachenaud ; [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8770) : M. François Léotard.

b) Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement :

Apparentés à ce groupe (10) [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815) : MM. Jean Bousquet, Jean-Guy Branger, Albert Brochard, Paul Chollet, Yves Coussain, Georges Durand, François d'Harcourt, Xavier Hunault, Roger Lestas, Philippe de Villiers.

Cesse d'être apparenté [*J.O.* du 15 avril 1992] (p. 5485) : M. François d'Harcourt.

IV. - Groupe de l'Union du centre

a) Modification du 1er janvier au 2 avril 1992 :

S'inscrit à ce groupe [*J.O.* du 11 février 1992] (p. 2221) : M. Marc-Philippe Daubresse.

b) Membres de ce groupe (36) [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815). - Président : M. Jacques Barrot. - MM. Edmond Alphandéry, Jacques Barrot, Dominique Baudis, François Bayrou, Bernard Bosson, Mme Christine Boutin, MM. Loïc Bouvard, Georges Chavanes, René Couanau, Jean-Yves Cozan, Marc-Philippe Daubresse, Adrien Durand, Jean-Pierre Foucher, Yves Fréville, Jean-Paul Fuchs, Francis Geng, Germain Gengenwin, Edmond Gerrer, Gérard Grignon, Hubert Grimault, Ambroise Guellec, Jean-Jacques Hyest, Mme Bernadette Isaac-Sibille, MM. Michel Jacquemin, Henry Jean-Baptiste, Jean-Jacques Jegou, Christian Kert, Pierre Méhaignerie, Mme Monique Papon, MM. François Rochebloine, Bernard Stasi, Gérard Vignoble, Jean-Paul Virapoullé, Michel Voisin, Jean-Jacques Weber, Adrien Zeller.

c) Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement :

Apparentés à ce groupe (4) [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815) : MM. Raymond Barre, Claude Birraux, Jean Briane, Edouard Landrain.

V. - Groupe communiste

a) Membres de ce groupe (25) [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815). - Président : M. André Lajoinie. - MM. François Asensi, Marcelin Berthelot, Alain Bocquet, Jean-Pierre Brard, Jacques Brunhes, René Carpentier, André Duroméa, Jean-Claude Gayssot, Pierre Goldberg, Roger Gouhier, Georges Hage, Guy Hermier, Mme Muguette Jacquaint, MM. André Lajoinie, Jean-Claude Lefort, Daniel Le Meur, Paul Lombard, Georges Marchais, Gilbert Millet, Robert Montdargent, Louis Pierna, Jacques Rimbault, Jean Tardito, Fabien Thiémé, Théo Vial-Massat.

b) Apparenté aux termes de l'article 19 du règlement :

Apparenté à ce groupe (1) [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815) : M. Ernest Moutoussamy.

VI - Liste des députés n'appartenant à aucun groupe

a) Modifications du 1er janvier au 2 avril 1992 :

Deviennent députés non inscrits [*J.O.* du 26 janvier 1992] (p. 1338) : M. Jean-Marie Cambacérès ; [*J.O.* du 5 février 1992] (p. 1890) : M. Marc-Philippe Daubresse.

Cesse d'être non inscrit [*J.O.* du 11 février 1992] (p. 2221) : M. Marc-Philippe Daubresse.

b) Députés non inscrits (24) [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815) : MM. Léon Bertrand, Jean-Michel Boucheron (Charente), Jean-Marie Cambacérès, Jean Charbonnel, Jean-Marie Daillet, Mme Martine Daugreilh, MM. Jean-Michel Dubernard, Serge Franchis, Elie Hoarau, Auguste Legros, Alexandre Léontieff, Michel Noir, Jean-Pierre de Peretti della Rocca, Alexis Pota, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, Mme Marie-France Stirbois, MM. Bernard Tapie, André Thien Ah Koon, Emile Vernaudon, Yves Vidal, Marcel Wacheux, Aloyse Warhouver.

Deviennent députés non inscrits [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163) : MM. François Bernardini, Jean-Claude Chermann, Roger Franzoni, Jean-Pierre Marché, Jean-Claude Ramos ; [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8197) : M. Henri-Jean Arnaud ; [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8436) : M. Claude Miqueu.

Cessent d'être députés non inscrits [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163) : M. Bernard Tapie ; [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214) : MM. François Bernardini, Roger Franzoni, Jean-Pierre Marché, Jean-Claude Ramos ; [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8850) : M. Henri-Jean Arnaud ; [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8770) : M. Emile Vernaudon ; [*J.O.* du 10 février 1993] (p. 2262) : M. Jean-Michel Boucheron (Charente).

IV. - BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Modifications du 1er janvier au 2 avril 1992 :

Président : démission de M. Laurent Fabius le 22 janvier 1992. Election de M. Henri Emmanuelli le même jour [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1141).

1. Secrétaires d'âge [2 avril 1992] (p. 345) :

MM. Thierry Mandon, Gautier Audinot, Jérôme Lambert, Mme Elisabeth Hubert, MM. Christian Estrosi, Eric Raoult.

2. Bureau de l'Assemblée nationale, nominations du 2 avril 1992 :

Nomination des six vice-présidents [2 avril 1992] (p. 345) : MM. Claude Bartolone, Pierre Mazeaud, Pascal Clément, Loïc Bouvard, Raymond Forni, Georges Hage.

Nomination des trois questeurs [2 avril 1992] (p. 345) : MM. Philippe Bassinet, Jacques Godfrain, Gilbert Bonnemaison.

Nomination des douze secrétaires [2 avril 1992] (p. 345) : MM. Jean-Marie Caro, Jacques Fleury, Claude Gaits, Jean de Gaulle, Francis Geng, Marc Laffineur, Mme Marie-France Lecuir, MM. Georges Lemoine, Arnaud Lepercq, Pierre Mauger, Henri Michel, José Rossi.

A la suite de ces nominations, le Bureau se trouve ainsi composé (p. 345) :

Président : M. Henri Emmanuelli.

Vice-présidents : MM. Claude Bartolone, Pierre Mazeaud, Pascal Clément, Loïc Bouvard, Raymond Forni, Georges Hage.

Questeurs : MM. Philippe Bassinet, Jacques Godfrain, Gilbert Bonnemaison.

Secrétaires : MM. Jean-Marie Caro, Jacques Fleury, Claude Gaits, Jean de Gaulle, Francis Geng, Marc Laffineur, Mme Marie-France Lecuir, MM. Georges Lemoine, Arnaud Lepercq, Pierre Mauger, Henri Michel, José Rossi.

3. Bureau de l'Assemblée nationale : nomination du 21 octobre 1992.

Nomination d'un secrétaire [22 octobre 1992] (p. 14749) : Mme Christiane Papon, en remplacement de M. Pierre Mauger, démissionnaire.

A la suite de cette nomination, le Bureau se trouve ainsi composé (p. 14749) :

Président : M. Henri Emmanuelli.

Vice-présidents : MM. Claude Bartolone, Pierre Mazeaud, Pascal Clément, Loïc Bouvard, Raymond Forni, Georges Hage.

Questeurs : MM. Philippe Bassinet, Jacques Godfrain, Gilbert Bonnemaison.

Secrétaires : MM. Jean-Marie Caro, Jacques Fleury, Claude Gaits, Jean de Gaulle, Francis Geng, Marc Laffineur, Mme Marie-France Lecuir, MM. Georges Lemoine, Arnaud Lepercq, Henri Michel, Mme Christiane Papon, M. José Rossi.

V. - COMMISSIONS PERMANENTES

I. - Commission des affaires culturelles, familiales et sociales

a) Modifications du 1er janvier au 2 avril 1992 :

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 838) : M. Pierre Lequiller ; [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1142) : M. Gérard Grignon.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 838) : Mme Nicole Ameline ; [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1142) : M. Christian Kert.

b) Membres [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031, 5032) : MM. Jean Albouy, Robert Anselin, Gautier Audinot, Mme Roselyne Bachelot, MM. Bernard Bardin, Jacques Barrot, Claude Bartolone, Jean-Claude Bateux, Umberto Battist, Henri Bayard, Roland Beix, Jean-Michel Belorgey, Jean-Pierre Bequet, Bernard Bioulac, David Bohbot, Mme Huguette Bouchardeau, MM. Jean-Michel Boucheron (Charente), Jean-Claude Boulard, Claude Bourdin, Bruno Bourg-Broc, René Bourget, Mme Christine Boutin, MM. Jean-Pierre Braine, Jean-Paul Bret, Louis de Broissia, Christian Cabal, Alain Calmat, Jean-Christophe Cambadelis, René Carpentier, Roland Carraz, Jean-Charles Cavaillé, René Cazenave, Aimé Césaire, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Yves Chamard, Guy Chanfrault, Bernard Charles, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Paul Chollet, Didier Chouat, André Clert, Michel Coffineau, Georges Colombier, Olivier Dassault, Henri D'Attilio, Bernard Debré, Marcel Dehoux, Bernard Derosier, Alain Devaquet, Willy Dimeglio, Jacques Dominati, Maurice Dousset, Julien Dray, Guy Drut, Jean-Michel Dubernard, Jean-Paul Durieux, André Durr, Mme Janine Ecochard, MM. Christian Estrosi, Claude Evin, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, Jean-Pierre Foucher, Michel Françaix, Michel Fromet, Jean-Paul Fuchs, Marcel Garrouste, Jean-Claude Gayssot, Jean Giovannelli, Gérard Grignon, Jean-Yves Haby, Georges Hage, Guy Hermier, Elie Hoarau, Mmes Elisabeth Hubert, Bernadette Isaac-Sibille, Marie Jacq, Muguette Jacquaint, MM. Denis Jacquat, Jean-Philippe Lachenaud, Marc Laffineur, Jacques Lafleur, Jean-François Lamarque, Edouard Landrain, Dominique Larifla, Jean Laurain, Mme Marie-France Lecuir, MM. Robert Le Foll, Jean-Marie Le Guen, Pierre Lequiller, Robert Loïdi, Maurice Louis-Joseph-Dogué, Jean-Pierre Luppi, Thierry Mandon, Georges Marchais, Jean-François Mattei, Alain Mayoud, Charles Metzinger, Michel Meylan, Mme Hélène Mignon, MM. Charles Miossec, Gilbert Mitterrand, Mme Christiane Mora, MM. Maurice Nenou-Pwataho, Alain Néri, Pierre Ortet, Mmes Françoise de Panafieu, Christiane Papon, Monique Papon, MM. Michel Pelchat, Michel Péricard, Francisque Perrut, Mme Yann Piat, MM. Yves Pillet, Bernard Pons, Alexis Pota, Jean-Luc Preel, Jean Proveux, Jean-Jack Queyranne, Guy Ravier, Alfred Recours, Gilles de Robien, François Rochebloine, Mme Yvette Roudy, MM. Rudy Salles, Philippe Sanmarco, André Santini, Jacques Santrot, Nicolas Sarkozy, Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Bernard Schreiner (Yvelines), Robert Schwint, Mmes Marie-France Stirbois, Marie-Josèphe Sublet, MM. Bernard Tapie, Michel Terrot, Jean-Michel Testu, André Thien Ah Koon, Jean Ueberschlag, Jean Valleix, Philippe de Villiers, Jean Vittrant, Adrien Zeller.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152) : Mme Marie-Noëlle Lienemann, M. Michel Vauzelle ; [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267) : MM. Jean Albouy, Claude Bartolone, David Bohbot, Didier Chouat, André Clert ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : Mme Marie Jacq, MM. François Bernardini, David Bohbot, Alain Calmat ; [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337) : M. Jean Albouy ; [*J.O.* du 2 juin 1992] (p. 7356) : M. Guy Monjalon ; [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7980) : M. Dominique Larifla ; [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388) : M. Bernard Pons ; [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265) : MM. David Bohbot, Robert Le Foll ; [*J.O.* du 5 novembre 1992] (p. 15322) : M. Bernard Loiseau ; [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865) : MM. Guy Bêche, Serge Beltrame, Pierre Bernard, Yves Dollo, Bertrand Gallet, Pierre Garmendia, Joseph Gourmelon, Pierre Hiard, Guy Lengagne ; [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921) : Mmes Huguette Bouchardeau, Marie-France Lecuir, MM. René Cazenave, Aimé Césaire, Julien Dray, Jean-Paul Durieux, Dominique Larifla, Robert Le Foll, Jean-Marie Le Guen ; [*J.O.* du 29 décembre 1992] (p. 17887) : M. Bernard Stasi ; [*J.O.* du 28 janvier 1993] (p. 1466) : M. Jean-Paul Fuchs.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152) : MM. Jean Albouy, Claude Bartolone, David Bohbot, Didier Chouat, André Clert ; [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267) : Mme Marie-Noëlle Lienemann, M. Michel Vauzelle ; [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163) : Mme Marie-Jacq, MM. Jean Albouy, David Bohbot, Alain Calmat ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : M. Claude Evin ; [*J.O.* du 2 juin 1992] (p. 7356) : M. Dominique Larifla ; [*J.O.* du 17 juin 1992] (p. 7932) : M. Bernard Pons ; [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7980) : M. Guy Monjalon ; [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103) : MM. David Bohbot, Willy Diméglio, Robert Le Foll ; [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865) : Mmes Huguette Bouchardeau, Marie-France Lecuir, MM. René Cazenave, Aimé Césaire, Julien Dray, Jean-Paul Durieux, Dominique Larifla, Robert Le Foll, Jean-Marie Le Guen ; [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921) : MM. Guy Bêche, Serge Beltrame, Pierre Bernard, Yves Dollo, Bertrand Gallet, Pierre Garmendia, Joseph Gourmelon, Pierre Hiard, Guy Lengagne ; [*J.O.* du 29 décembre 1992] (p. 17887) : M. Jean-Paul Fuchs ; [*J.O.* du 28 janvier 1993] (p. 1466) : M. Bernard Stasi.

c) Bureau [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213). - Président : M. Jean-Michel Belorgey ; vice-présidents : MM. Alain Calmat, Jean-Paul Fuchs, Mme Yvette Roudy, M. André Santini ; secrétaires : MM. Jean-Pierre Foucher, Denis Jacquat, Mme Hélène Mignon, M. Jean-Jack Queyranne.

II. - Commission des affaires étrangères

a) Membres [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032) : M. Maurice Adevah-Pœuf, Mme Michèle Alliot-Marie, MM. René André, Claude Barate, Alain Barrau, Raymond Barre, Dominique Baudis, André Bellon, Serge Beltrame, Georges Benedetti, Michel Bérégovoy, Pierre Bernard, André Billardon, Jacques Blanc, Alain Bocquet, Bernard Bosson, Pierre Brana, Jean-Marie Caro, Jean Charbonnel, Jean-Pierre Chevènement, Michel Crépeau, Jean-Marie Daillet, André Delehedde, Jacques Delhy, Jean-François Deniau, Xavier Deniau, Paul Dhaille, Charles Ehrmann, Pierre Garmendia, Kamilo Gata, Jean-Yves Gateaud, Pierre Goldberg, Georges Gorse, Daniel Goulet, François d'Harcourt, Pierre Hiard, Henry Jean-Baptiste, Noël Josèphe, Didier Julia, Alain Juppé, Gabriel Kaspereit, Emile Koehl, André Labarrère, Jean Laborde, Jean Lacombe, Pierre Lagorce, Jean-Yves Le Déaut, Guy Lengagne, François Léotard, Mme Marie-Noëlle Lienemann, MM. Maurice Ligot, Jean de Lipkowski, François Loncle, Jeanny Lorgeoux, Claude-Gérard Marcus, Gilbert Mathieu, Pierre Mauroy, Charles Millon, Robert Montdargent, Mme Louise Moreau, MM. Roland Nungesser, Alain Peyrefitte, Etienne Pinte, Charles Pistre, Bernard Poignant, Pierre Raynal, René Rouquet, Roger-Gérard Schwartzenberg, Philippe Séguin, Jean Seitlinger, Bernard Stasi, Michel Vauzelle, Théo Vial-Massat.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152) : MM. Claude Bartolone, Didier Chouat, André Clert, Robert Galley, Jean-Louis Goasduff, Jacques Masdeu-Arus, Georges Mesmin ; [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213) : Mme Michèle Alliot-Marie, MM. Alain Juppé, Roland Nungesser ; [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267) : M. Kamilo Gata, Gilbert Mathieu ; [*J.O.* du 25 avril 1992] (p. 5842) : M. Christian Kert ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : MM. Henri Emmanuelli, Claude Evin, Jean-Yves le Déaut ; [*J.O.* du 12 mai 1992] (p. 6474) : Roger Franzoni ; [*J.O.* du 19 mai 1992] (p. 6756) : M. Alain Journet ; [*J.O.* du 17 juin 1992] (p. 7932) : M. Bernard Bosson ; [*J.O.* du 7 juillet 1992] (p. 9075) : M. Alain Bureau ; [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103) : M. Willy Diméglio ; [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921) : MM. Serge Beltrame, Pierre Bernard, Pierre Garmendia, Pierre Hiard, Guy Lengagne ; [*J.O.* du 29 décembre 1992] (p. 17887) : M. Jean-Paul Fuchs ; [*J.O.* du 28 janvier 1993] (p. 1466) : M. Bernard Stasi.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152) : Mme Michèle Alliot-Marie, MM. Kamilo Gata, Alain Juppé, Mme Marie-Noëlle Lienemann, MM. Gilbert Mathieu, Roland Nungesser, Michel Vauzelle ; [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213) : MM. Robert Galley, Jean-Louis Goasduff, Jacques Masdeu-Arus, Georges Mesmin ; [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267) : MM. Claude Bartolone, Didier Chouat, André Clert ; [*J.O.* du 16 avril 1992] (p. 5547) : M. Jean-Yves Le Déaut ; [*J.O.* du 25 avril 1992] (p. 5842) : M. Bernard Bosson ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : M. Georges Benedetti ; [*J.O.* du 19 mai 1992] (p. 6756) : M. Roger Franzoni ; [*J.O.* du 17 juin 1992] (p. 7932) : M. Christian Kert ; [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865) : MM. Serge Beltrame, Pierre Bernard, Pierre Garmendia, Pierre Hiard, Guy Lengagne ; [*J.O.* du 29 décembre 1992] (p. 17887) : M. Bernard Stasi ; [*J.O.* du 28 janvier 1993] (p. 1466) : M. Jean-Paul Fuchs.

b) Bureau [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213). - Président : M. André Bellon ; vice-présidents : Jean-François Deniau, Charles Pistre, Roger-Gérard Schwartzenberg ; secrétaires : MM. Michel Bérégovoy, Paul Dhaille, Charles Ehrmann.

III. - Commission de la défense nationale et des forces armées

a) Membres [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032) : MM. Jean Auroux, Jean-Yves Autexier, Pierre Bachelet, Claude Barande, Jacques Baumel, Pierre de Bénouville, André Berthol, Léon Bertrand, Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Loïc Bouvard, Jacques Boyon, Jean-Guy Branger, Jean Briane, Jean Brocard, Albert Brochard, Michel Cartelet, Bernard Cauvin, Hervé de Charette, Guy-Michel Chauveau, Daniel Colin, Jean-Yves Cozan, Jean-François Delahais, Freddy Deschaux-Beaume, Jean-Claude Dessein, Yves Dollo, Paul Duvaleix, Laurent Fabius, François Fillon, Georges Frêche, Edouard Frédéric-Dupont, Claude Gaits, Claude Galametz, Bertrand Gallet, René Galy-Dejean, Henri de Gastines, Jean Gatel, Jacques Godfrain, Joseph Gourmelon, Hubert Gouze, Jean Guigné, Jacques Heuclin, Jacques Huyghues des Etages, Gérard Istace, Jean Kiffer, Jacques Lavédrine, Jean-Claude Lefort, Bernard Lefranc, Georges Lemoine, Arnaud Lepercq, Marius Masse, Pierre Mauger, Joseph-Henri Maujoüan du Gasset, Pierre Merli, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Arthur Paecht, Jean-Pierre de Peretti della Rocca, Louis Pierna, Robert Poujade, Daniel Reiner, Lucien Richard, Jean Rigal, Jacques Rimbault, Michel Sainte-Marie, Jean-Pierre Santa Cruz, Christian Spiller, Michel Thauvin, Edmond Vacant, Emile Vernaudon, Michel Voisin, Jean-Jacques Weber, Pierre-André Wiltzer.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152) : M. Gilbert Mathieu ; [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267) : MM. Claude Gaits, Jean Guigné, Georges Mesmin ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : M. Jacques Huyghues des Etages ; [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337) : MM. Freddy Deschaux-Beaume, Jean Guigné, Jacques Heuclin, Michel Thauvin ; [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265) : M. Jean-Yves Autexier ; [*J.O.* du 23 octobre 1992] (p. 14785) : M. Guy Lordinot ; [*J.O.* du 24 octobre 1992] (p. 14853) : M. Michel Thauvin ; [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921) : MM. Yves Dollo, Bertrand Gallet, Joseph Gourmelon.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152) : MM. Claude Gaits, Jean Guigné, Georges Mesmin ; [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267) : M. Gilbert Mathieu ; [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163) : MM. Freddy Deschaux-Beaume, Jean Guigné, Jacques Huyghues des Etages ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : MM. Jacques Heuclin, Michel Thauvin ; [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14012) : M. Jean-Yves Autexier ; [*J.O.* du 23 octobre 1992] (p. 14785) : M. Michel Thauvin ; [*J.O.* du 24 octobre 1992] (p. 14853) : M. Guy Lordinot ; [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865) : MM. Yves Dollo, Bertrand Gallet, Joseph Gourmelon.

b) Bureau [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213). - Président : M. Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine) ; vice-présidents : MM. Jean Gatel, Georges Lemoine, Arthur Paecht ; secrétaires : MM. Jean Briane, Freddy Deschaux-Beaume, Joseph-Henri Maujoüan du Gasset.

IV. - Commission des finances, de l'économie générale et du Plan

a) Modifications du 1er janvier au 2 avril 1992 :

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 28 janvier 1992] (p. 1397) : M. Jean-Marie Cambacérès.

b) Membres [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032) : MM. Edmond Alphandéry, Jean Anciant, Philippe Auberger, François d'Aubert, Jean-Marc Ayrault, Patrick Balkany, Edouard Balladur, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Michel Barnier, François Bayrou, Guy Bêche, Michel Berson, Alain Bonnet, Augustin Bonrepaux, Jean-Pierre Bouquet, Jean Bousquet, Jean-Pierre Brard, René Couanau, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Albert Denvers, Patrick Devedjian, Raymond Douyère, Xavier Dugoin, Jean-Louis Dumont, Henri Emmanuelli, Pierre Forgues, Raymond Forni, Serge Franchis, Yves Fréville, Dominique Gambier, Gilbert Gantier, René Garrec, Jean de Gaulle, Claude Germon, Alain Griotteray, Edmond Hervé, François Hollande, Michel Inchauspé, Michel Jacquemin, Charles Josselin, Jean Le Garrec, Claude Lise, Gérard Longuet, Alain Madelin, Martin Malvy, Jean-François Mancel, Raymond Marcellin, Didier Migaud, Michel Noir, Christian Pierret, Jean-Paul Planchou, Ladislas Poniatowski, Maurice Pourchon, Jean Proriol, Eric Raoult, Alain Richard, Mme Dominique Robert, MM. Jean-Paul de Rocca Serra, Alain Rodet, Jacques Roger-Machart, André Rossi, Jean Royer, Antoine Rufenacht, Jean Tardito, Yves Tavernier, Fabien Thiémé, Georges Tranchant, Philippe Vasseur, Pierre Victoria, Robert-André Vivien, Emile Zuccarelli.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152) : MM. Jean Albouy, David Bohbot, Pierre-Jean Daviaud, Claude Gaits, Jean Guigné, Gaston Rimareix, Jean-Marie Demange ; [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213) : M. Jean-Paul de Rocca Serra ; [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267) : MM. Claude Lise, Christian Pierret, Pierre Victoria ; [*J.O.* du 16 avril 1992] (p. 5547) : M. Jean-Yves Le Déaut ; [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214) : M. Albert Denvers ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : MM. Jean Gaubert, Alain Journet, Jean-Claude Ramos ; [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6338) : Mme Dominique Robert, MM. Guy Bêche, Jean-Paul Planchou ; [*J.O.* du 19 mai 1992] (p. 6756) : M. Pierre Bourguignon ; [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7742) : M. Eric Raoult ; [*J.O.* du 11 septembre 1992] (p. 12563) : M. Jean-Jacques Jegou ; [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265) : Mme Dominique Robert, MM. Claude Germon, Yves Tavernier ; [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921) : M. Guy Bêche.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152) : MM. Charles Josselin, Claude Lise, Martin Malvy, Christian Pierret, Jean-Paul de Rocca Serra, Pierre Victoria, Emile Zuccarelli ; [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213) : M. Jean-Marie Demange ; [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267) : MM. Jean Albouy, David Bohbot, Pierre-Jean Daviaud, Claude Gaits, Jean Guigné ; [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163) : MM. Guy Bêche, Albert Denvers, Jean-Paul Planchou ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : Mme Dominique Robert, MM. Henri Emmanuelli, Jean-Yves Le Déaut ; [*J.O.* du 19 mai 1992] (p. 6756) : M. Alain Journet ; [*J.O.* du 3 juin 1992] (p. 7408) : M. Eric Raoult ; [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8878) : M. Jean-Claude Ramos ; [*J.O.* du 11 septembre 1992] (p. 12563) : M. François Bayrou ; [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103) : Mme Dominique Robert, MM. Claude Germon, Yves Tavernier ; [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865) : M. Guy Bêche.

c) Bureau [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213). - Président : M. Jean Le Garrec ; rapporteur général : M. Alain Richard ; vice-présidents : M. Jean Anciant, François d'Aubert, Yves Tavernier ; secrétaires : MM. François Hollande, Michel Jacquemin, Jean Proriol.

V. - Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

a) Modifications du 1er janvier au 2 avril 1992 :

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 838) : Mme Nicole Ameline ; [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1142) : M. Christian Kert.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 838) : M. Pierre Lequiller ; [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1142) : M. Gérard Grignon.

b) Membres [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032) : Mme Nicole Ameline, MM. François Asensi, Emmanuel Aubert, Jean-Claude Blin, Gilbert Bonnemaison, Pierre Bourguignon, Maurice Briand, Jacques Brunhes, Mme Denise Cacheux, M. Jean-Paul Calloud, Mme Nicole Catala, MM. Serge Charles, Marcel Charmant, Pascal Clément, François Colcombet, Henri Cuq, Pierre-Jean Daviaud, Mme Martine David, MM. Jean-Louis Debré, André Delattre, Francis Delattre, Marc Dolez, René Dosière, Georges Durand, Yves Durand, Jacques Floch, Alain Fort, Edmond Gerrer, Gérard Gouzes, Léo Grézard, Olivier Guichard, Pierre-Rémy Houssin, Jean-Jacques Hyest, Frédéric Jalton, Jean-Jacques Jegou, Christian Kert, Alain Lamassoure, Jérôme Lambert, Jean-Pierre Lapaire, Gérard Léonard, Alexandre Léontieff, Jacques Limouzy, Guy Lordinot, Jacques Mahéas, François Massot, Didier Mathus, Pierre Mazeaud, Jean-Pierre Michel, Gilbert Millet, Guy Monjalon, Ernest Moutoussamy, Robert Pandraud, Pierre Pasquini, Dominique Perben, Jean-Claude Peyronnet, Michel Pezet, Jean-Pierre Philibert, Marc Reymann, José Rossi, André Rossinot, Gérard Saumade, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Robert Savy, Maurice Sergheraert, Michel Suchod, Paul-Louis Tenaillon, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Alain Vidalies, Jean-Paul Virapoullé, Aloyse Warhouver, Claude Wolff, Jean-Pierre Worms.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267) : M. Pierre-Jean Daviaud ; [*J.O.* du 25 avril 1992] (p. 5842) : M. Bernard Bosson ; [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163) : Mme Marie Jacq, MM. Jean Albouy, Guy Bêche, David Bohbot, Alain Calmat, Albert Denvers, Freddy Deschaux-Beaume, Jean Guigné, Jacques Huyghues des Etages, Jean-Paul Planchou ; [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214) : MM. Jean-Claude Blin, Léo Grézard, Jérôme Lambert, Jacques Mahéas, Jean-Pierre Pénicaut ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : Mmes Marie-Claude Malaval, Dominique Robert, MM. Jacques Floch, Jacques Heuclin, Michel Thauvin ; [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6338) : MM. Maurice Briand, André Delattre, Alain Fort, Frédéric Jalton, Jean-Pierre Lapaire, Guy Lordinot, Didier Mathus, Gérard Saumade, Jean-Pierre Worms ; [*J.O.* du 12 mai 1992] (p. 6474) : M. Pierre Bourguignon ; [*J.O.* du 19 mai 1992] (p. 6756) : M. Roger Franzoni ; [*J.O.* du 2 juin 1992] (p. 7356) : M. Dominique Larifla ; [*J.O.* du 3 juin 1992] (p. 7408) : M. Eric Raoult ; [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7742) : M. Jean Tiberi ; [*J.O.* du 17 juin 1992] (p. 7932) : MM. Bernard Pons, Christian Kert ; [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7980) : M. Guy Monjalon ; [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388) : M. Dominique Perben ; [*J.O.* du 11 septembre 1992] (p. 12563) : M. François Bayrou ; [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14013) : MM. Jean-Yves Autexier, Jean-Paul Bachy et Jacques Fleury ; [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103) : Mme Dominique Robert, MM. David Bohbot, Claude Germon, Robert Le Foll, Yves Tavernier ; [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265) : Mme Martine David, MM. Maurice Briand, Marc Dolez, Frédéric Jalton, Jean-Pierre Michel, Jean-Claude Peyronnet, Gérard Saumade, Robert Savy ; [*J.O.* du 23 octobre 1992] (p. 14785) : M. Michel Thauvin ; [*J.O.* du 24 octobre 1992] (p. 14853) : M. Guy Lordinot.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152) : M. Pierre-Jean Daviaud ; [*J.O.* du 25 avril 1992] (p. 5842) : M. Christian Kert ; [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163) : MM. Jean-Claude Blin, Maurice Briand, Jacques Floch, Alain Fort, Léo Grézard, Frédéric Jalton, Jérôme Lambert, Guy Lordinot, Jacques Mahéas, Jean-Pierre Worms ; [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214) : MM. Pierre Bourguignon, André Delattre, Albert Denvers, Jean-Pierre Lapaire, Gérard Saumade ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : Mme Marie Jacq, MM. David Bohbot, Alain Calmat, Jacques Huyghues des Etages, Didier Mathus ; [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337) : Mmes Marie-Claude Malaval, Dominique Robert, MM. Jean Albouy, Guy Bêche, Freddy Deschaux-Beaume, Jean Guigné, Jacques Heuclin, Jean-Pierre Pénicaut, Jean-Paul Planchou, Michel Thauvin ; [*J.O.* du 19 mai 1992] (p. 6756) : M. Pierre Bourguignon ; [*J.O.* du 2 juin 1992] (p. 7356) : M. Guy Monjalon ; [*J.O.* du 3 juin 1992] (p. 7408) : M. Jean Tibéri ; [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7742) : M. Eric Raoult ; [*J.O.* du 17 juin 1992] (p. 7932) : MM. Bernard Bosson, Dominique Perben ; [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7980) : M. Dominique Larifla ; [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388) : M. Bernard Pons ; [*J.O.* du 11 septembre 1992] (p. 12563) : M. Jean-Jacques Jegou ; [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14012) : Mme Martine David, MM. Maurice Briand, Frédéric Jalton ; [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103) : MM. Marc Dolez, Jean-Pierre Michel, Jean-Claude Peyronnet, Gérard Saumade, Robert Savy ; [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265) : Mme Dominique Robert, MM. Jean-Yves Autexier, Jean-Paul Bachy, David Bohbot, Jacques Fleury, Claude Germon, Robert Le Foll, Yves Tavernier ; [*J.O.* du 23 octobre 1992] (p. 14785) : M. Guy Lordinot ; [*J.O.* du 24 octobre 1992] (p. 14853) : M. Michel Thauvin.

c) Bureau [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213). - Président : M. Gérard Gouzes ; vice-présidents : MM. Pascal Clément, Jean-Jacques Hyest, Michel Suchod ; secrétaires : MM. Jacques Floch, Paul-Louis Tenaillon, Jean-Pierre Worms.

VI. - Commission de la production et des échanges

a) Modification du 1er janvier au 2 avril 1992 :

Devient membre de cette commission [*J.O.* du 22 février 1992] (p. 2795) : M. Marc-Philippe Daubresse.

b) Membres [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032) : M. Jean-Marie Alaize, Mme Jacqueline Alquier, MM. Bernard Angels, Jean-Paul Bachy, Jean-Pierre Baeumler, Jean-Pierre Balduyck, Régis Barailla, Philippe Bassinet, Christian Bataille, Jean Beaufils, René Beaumont, Jacques Becq, Jean Bégault, Christian Bergelin, Marcelin Berthelot, Jean Besson, Claude Birraux, Roland Blum, Jean-Marie Bockel, Jean-Claude Bois, André Borel, Franck Borotra, Alain Brune, Jean-Marie Cambacérès, Jacques Cambolive, André Capet, Bernard Carton, Elie Castor, Robert Cazalet, Richard Cazenave, Jean-Paul Chanteguet, Jean-Paul Charié, Jean Charroppin, Michel Charzat, Georges Chavanes, Daniel Chevallier, Michel Cointat, Georges Colin, Louis Colombani, Alain Cousin, Yves Coussain, Jean-Michel Couve, René Couveinhes, Marc-Philippe Daubresse, Mme Martine Daugreilh, MM. Jean-Pierre Defontaine, Jean-Marie Demange, Léonce Deprez, Jean Desanlis, Michel Destot, Claude Dhinnin, Michel Dinet, Eric Doligé, René Drouin, Claude Ducert, Pierre Ducout, Dominique Dupilet, Adrien Durand, André Duroméa, Pierre Estève, Albert Facon, Hubert Falco, Jacques Farran, Charles Fèvre, Jacques Fleury, Jean-Pierre Fourré, Claude Gaillard, Robert Galley, Claude Gatignol, Francis Geng, Germain Gengenwin, Michel Giraud, Jean-Louis Goasduff, François-Michel Gonnot, Roger Gouhier, Hubert Grimault, François Grussenmeyer, Ambroise Guellec, Lucien Guichon, Roland Huguet, Xavier Hunault, Alain Jonemann, Jean-Pierre Joseph, Alain Journet, Aimé Kerguéris, Jean-Pierre Kucheida, Claude Labbé, André Lajoinie, Michel Lambert, Claude Laréal, Gilbert Le Bris, Jean-Marie Leduc, Philippe Legras, Auguste Legros, André Lejeune, Daniel Le Meur, Roger Léron, Roger Lestas, Alain Le Vern, Paul Lombard, Bernard Madrelle, Guy Malandain, Roger Mas, Jacques Masdeu-Arus, René Massat, Jean-Louis Masson, Pierre Méhaignerie, Pierre Métais, Pierre Micaux, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Henri Michel, Jean-Claude Mignon, Claude Miqueu, Marcel Mocœur, Gabriel Montcharmont, Alain Moyne-Bressand, Bernard Nayral, Jean-Marc Nesme, Jean-Paul Nunzi, Jean Oehler, Patrick Ollier, Charles Paccou, François Patriat, Jean-Pierre Pénicaut, Régis Perbet, Jean-Luc Reitzer, Jean Rigaud, Gaston Rimareix, Roger Rinchet, Mme Ségolène Royal, MM. Francis Saint-Ellier, Patrick Sève, Henri Sicre, Jean-Claude Thomas, Pierre-Yvon Trémel, Léon Vachet, Daniel Vaillant, Joseph Vidal, Yves Vidal, Gérard Vignoble, Roland Vuillaume, Marcel Wacheux.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213) : MM. Jean-Marie Demange, Robert Galley, Jean-Louis Goasduff, Jacques Masdeu-Arus ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : Georges Benedetti ; [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6338) : Mme Marie-Claude Malaval, M. Jean-Pierre Pénicaut ; [*J.O.* du 12 mai 1992] (p. 6474) : M. Jean-Pierre Marché ; [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8878) : M. Jean-Claude Ramos ; [*J.O.* du 26 septembre 1992] (p. 13405) : M. Henry-Jean Arnaud ; [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265) : MM. Jean-Paul Bachy, Jacques Fleury ; [*J.O.* du 23 octobre 1992] (p. 14785) : M. Claude Miqueu.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152) : MM. Jean-Marie Demange, Robert Galley, Jean-Louis Goasduff, Jacques Masdeu-Arus, Gaston Rimareix ; [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214) : M. Jean-Pierre Pénicaut ; [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271) : M. Alain Journet ; [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8546) : M. Claude Miqueu ; [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14012) : MM. Jean-Paul Bachy, Jacques Fleury.

c) Bureau [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213). - Président : M. Jean-Marie Bockel ; vice-présidents : MM. Claude Birraux, Alain Brune, Jean-Pierre Defontaine, Pierre Micaux ; secrétaires : MM. Léonce Deprez, Ambroise Guellec, Guy Malandain, René Massat.

VII. - Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes

a) Membres [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212) : MM. Jean Anciant, Guy Bêche, Roland Beix, Alain Bonnet, Pierre Bourguignon, Jean-Guy Branger, Xavier Deniau, René Dosière, Yves Fréville, Henri de Gastines, Alain Griotteray, Pierre Micaux, Michel Péricard, Louis Pierna, Jean-Michel Testu.

b) Bureau [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213). - Président : M. Pierre Bourguignon ; vice-présidents : MM. Guy Bêche, Jean-Guy Branger ; secrétaires : MM. René Dosière, Pierre Micaux.

VI. - COMMISSIONS MIXTES PARITAIRES

Constituées pour l'examen :

- du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 782).

- du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007) [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

- du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338) [*J.O.* du 18 janvier 1992] (p. 898).

- du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1143).

- du projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532) [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6273).

- du projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

- du projet de loi portant réforme des dispositions du livre III du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

- du projet de loi modifiant le code forestier (n° 2313) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

- du projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

- du projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614) [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8199).

- du projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8391).

- du projet de loi relatif à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (n° 2739) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8392).

- du projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects (n° 2682) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8441).

- du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (livre IV) (n° 2083) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

- du projet de loi relatif aux relations entre les professions de santé et l'assurance maladie (n° 2729) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

- du projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622) [*J.O.* du 27 juin 1992] (p. 8495).

- du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

- du projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (n° 2794) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

- du projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698) [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

- du projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8774).

- du projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

- du projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle (n° 2733) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

- du projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612) [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8879).

- du projet de loi relatif à l'octroi de mer (n° 2663) [*J.O.* du 4 juillet 1992] (p. 8941).

- du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748) [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9007).

- du projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2738) [*J.O.* du 2 octobre 1992] (p. 13688).

- du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

- du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions du droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

- du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [*J.O.* du 3 décembre 1992] (p. 16502).

- du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918) [*J.O.* du 8 décembre 1992] (p. 16776).

- du projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395) [*J.O.* du 11 décembre 1992] (p. 16928).

- du projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585) [*J.O.* du 15 décembre 1992] (p. 17165).

- de la proposition de loi relative à la déclaration de patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certains mandats électoraux ou fonctions électives [*J.O. Débats* du 15 décembre 1992] (p. 7265).

- du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (n° 2919) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

- du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

- du projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

- du projet de loi relatif à la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

- du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 2977) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17355).

- du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

- du projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

- du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

- du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

- du projet de loi relatif aux produits soumis à certaines restrictions de circulation et à la complémentarité entre les services de police, de gendarmerie et de douane (n° 3076) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17552).

- du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17553).

- du projet de loi modifiant le titre VI du Livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

- du projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

- du projet de loi modifiant le code civil relatif à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531) [*J.O.* du 24 décembre 1992] (p. 17709).

VII. - COMMISSIONS « AD HOC »

Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 2538)

(M. Jacques Farran)

Membres [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682) : MM. Guy Bêche, David Bohbot, Hervé de Charette, Pascal Clément, François Colcombet, Henri Cuq, Jean-Louis Debré, Yves Durand, Raymond Forni, Jean-Jacques Hyest, Jean-Pierre Lapaire, Jacques Limouzy, François Massot, Gilbert Millet, Jacques Toubon.

Bureau [*J.O.* du 15 janvier 1992] (p. 738) : Président : M. Jacques Limouzy ; vice-présidents : MM. Raymond Forni, Jean-Jacques Hyest ; secrétaires : MM. Jean-Pierre Lapaire, Jacques Toubon ; [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 838) : rapporteur : M. François Massot.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 780) : MM. René Couveinhes, Roland Nungesser ; [*J.O.* du 21 janvier 1992] (p. 1011) : M. Jean-Louis Debré.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 780) : MM. Henri Cuq, Jean-Louis Debré ; [*J.O.* du 21 janvier 1992] (p. 1011) : M. Roland Nungesser.

Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 3028)

(M. Jean-Michel Boucheron) (Charente)

Membres [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921) : MM. François Colcombet, Henri Cuq, Jean-Louis Debré, Francis Delattre, Jean-Marie Demange, René Dosière, Yves Durand, Alain Fort, Jean-Jacques Hyest, Jean-Pierre Lapaire, Jacques Mahéas, François Massot, Jean-Claude Mignon, Jean-Marc Nesme, Louis Pierna.

Bureau [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165) : Président : M. René Dosière ; vice-présidents : MM. Jean-Jacques Hyest, Jacques Mahéas ; secrétaires : MM. Jean-Louis Debré, Louis Pierna ; rapporteur : M. François Massot.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 24 novembre 1992] (p. 16090) : MM. Alain Calmat, Jean-Pierre Worms ; [*J.O.* du 1er décembre 1992] (p. 16401) : MM. Alain Fort, Robert Savy, Alain Vidalies ;

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 novembre 1992] (p. 16090) : MM. François Colcombet, Alain Fort ; [*J.O.* du 1er décembre 1992] (p. 16401) : MM. Alain Calmat, Yves Durand, Jean-Pierre Worms.

Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 3155)

(M. Jean-Michel Boucheron) (Charente)

Membres [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17351) : M. Umberto Battist, Mme Nicole Catala, MM. Michel Coffineau, Henri Cuq, Francis Delattre, Jean-Marie Demange, René Dosière, Jean-Yves Haby, Jean-Jacques Hyest, Jacques Mahéas, François Massot, Jean-Claude Mignon, Louis Pierna, Alfred Recours, Daniel Vaillant.

Bureau [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17435) : président : M. René Dosière ; vice-présidents : MM. Jean-Jacques Hyest, Jacques Mahéas ; secrétaires : Mme Nicole Catala, M. Louis Pierna ; rapporteur : M. François Massot.

VIII. - COMMISSIONS D'ENQUÊTE

Commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française

Modification de sa composition :

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682) : MM. Philippe Bassinet, Jean-Marie Bockel, Paul Dhaille, Marc Dolez, Maurice Pourchon ; [*J.O.* du 10 juin 1992] (p. 7633) : M. Jean Albouy.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682) : MM. David Bohbot, Raymond Douyère, Léo Grézard, Jacques Lavédrine, Thierry Mandon ; [*J.O.* du 10 juin 1992] (p. 7633) : M. François Loncle.

Commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel

Membres [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680) : MM. François d'Aubert, Jacques Barrot, Jacques Baumel, Jean-Pierre Becquet, Alain Bonnet, Louis de Broissia, Mme Denise Cacheux, MM. Olivier Dassault, Jean-Pierre Fourré, Michel Françaix, Claude Gaits, Dominique Gambier, Georges Hage, François Hollande, Christian Kert, Jean-Marie Le Guen, Claude Lise, Gabriel Montcharmont, Michel Pelchat, Dominique Perben, Michel Péricard, Jean-Paul Planchou, Jean-Jack Queyranne, Eric Raoult, Philippe Sanmarco, André Santini, Bernard Schreiner (Yvelines), Paul-Louis Tenaillon, Philippe Vasseur, Robert-André Vivien.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 17 juin 1992] (p. 7932) : Mme Marie Jacq, M. Marcel Garrouste ; [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8771) : MM. Dominique Gambier, Claude Lise.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 17 juin 1992] (p. 7932) : MM. Dominique Gambier, Claude Lise ; [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8771) : Mme Marie Jacq, M. Marcel Garrouste.

Bureau [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7980). - Président : M. Michel Péricard ; vice-présidents : MM. Michel Françaix, André Santini ; secrétaires : MM. Claude Gaits, Georges Hage ; rapporteur : M. Bernard Schreiner (Yvelines).

Commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement

Membres [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650) : MM. Jean Auroux, Jean-Marc Ayrault, Bernard Bardin, Jacques Barrot, Claude Bourdin, Christian Cabal, Alain Calmat, Hervé de Charette, Jean-Paul Charié, Pascal Clément, François Colcombet, Bernard Debré, Jean-Marie Demange, Xavier Deniau, Eric Doligé, Claude Evin, Michel Fromet, Pierre Goldberg, Mme Elisabeth Hubert, MM. Jacques Huyghues des Etages, Xavier Hunault, Marc Laffineur, Edouard Landrain, Jean-Pierre Lapaire, André Lejeune, Didier Mathus, Marcel Mocœur, Maurice Pourchon, Jean Proriol, Jean-Michel Testu.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 8 juillet 1992] (p. 9156) : MM. Jean Albouy, David Bohbot, Jean-Claude Peyronnet, Jean-Claude Ramos ; [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9224) : Mme Roselyne Bachelot ; [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103) : MM. Bernard Bardin, Michel Fromet, André Lejeune.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 8 juillet 1992] (p. 9156) : MM. Bernard Bardin, Michel Fromet, André Lejeune. Marcel Mocœur ; [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9224) : M. Jean-Paul Charié ; [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103) : MM. Jean Albouy, David Bohbot, Jean-Claude Ramos ; [*J.O.* du 4 novembre 1992] (p. 15279) : M. Henri Cuq.

Bureau [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9224). - Président : M. Jean-Michel Testu ; vice-présidents : MM. Jean-Pierre Lapaire, Marc Laffineur ; secrétaires : MM. François Colcombet, Pierre Goldberg ; rapporteur : M. Edouard Landrain.

Commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France

Membres [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077) : MM. Jean Albouy, François d'Aubert, Jean-Pierre Balduyck, Georges Benedetti, David Bohbot, Mme Denise Cacheux, MM. François Colcombet, Henri Cuq, Jean-Louis Debré, Christian Estrosi, Roger Franzoni, Bertrand Gallet, Alain Griotteray, Guy Hermier, Jean-Jacques Hyest, Christian Kert, Jean Laborde, Jean Lacombe, Patrick Ollier, Michel Pezet, Mme Yann Piat, MM. Jean-Claude Ramos, Eric Raoult, Marc Reymann, André Rossi, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Bernard Schreiner (Yvelines), Michel Thauvin, Jacques Toubon, Alain Vidalies.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 4 novembre 1992] (p. 15279) : Mme Nicole Catala ; [*J.O.* du 10 novembre 1992] (p. 15511) : MM. Henri Cuq, François Bernardini, François Patriat ; [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865) : M. Bernard Carton.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 4 novembre 1992] (p. 15279) : M. Henri Cuq ; [*J.O.* du 10 novembre 1992] (p. 15511) : Mme Nicole Catala, MM. Michel Pezet, Bernard Schreiner (Yvelines) ; [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865) : M. François Patriat.

Bureau [*J.O.* du 5 novembre 1992] (p. 15322). - Président : M. François d'Aubert ; vice-présidents : MM. Guy Hermier, Eric Raoult ; secrétaires : Mme Denise Cacheux, M. Jean-Jacques Hyest ; rapporteur : M. Bertrand Gallet.

Commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger

Membres [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165) : MM. Guy Bêche, Bernard Bioulac, David Bohbot, Alain Bonnet, Mme Denise Cacheux, MM. Alain Calmat, André Clert, Mme Martine David, M. Bernard Derosier, Mme Jeannine Ecochard, MM. Jacques Fleury, Michel Françaix, Jean-Yves Le Déaut, Gilbert Millet, Alfred Recours, Jean Vittrant.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 26 novembre 1992] (p. 16209) : MM. Jean Albouy, Marcel Garrouste ; [*J.O.* du 1er décembre 1992] (p. 16401) : Mme Christiane Mora.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 26 novembre 1992] (p. 16209) : Mmes Martine David, Jeanine Ecochard ; [*J.O.* du 1er décembre 1992] (p. 16401) : M. Jean Albouy.

Bureau [*J.O.* du 27 novembre 1992] (p. 16256). - Président : M. Bernard Derosier ; vice-président : M. Michel Françaix ; secrétaire : M. Gilbert Millet ; rapporteur : M. Jean-Yves Le Déaut.

IX. - COMMISSION SPÉCIALE

Commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la bioéthique (nos 2599, 2600, 2601)

Membres [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317) : Mmes Jacqueline Alquier, Nicole Ameline, MM. René André, Philippe Auberger, Gérard Bapt, Philippe Bassinet, Jean-Michel Belorgey, Georges Benedetti, Bernard Bioulac, Jean-Marie Bockel, David Bohbot, Bruno Bourg-Broc, Mmes Christine Boutin, Denise Cacheux, M. Alain Calmat, Mme Nicole Catala, MM. Hervé de Charette, Bernard Charles, Pascal Clément, André Clert, Daniel Colin, Bernard Debré, Alain Devaquet, Michel Dinet, René Dosière, Adrien Durand, Mme Janine Ecochard, MM. Jacques Fleury, Jean-Pierre Foucher, Robert Galley, Dominique Gambier, Gérard Gouzes, Léo Grézard, Georges Hage, Mme Elisabeth Hubert, MM. Jean-Jacques Hyest, Denis Jacquat, Jean-Yves Le Déaut, Gérard Léonard, Jean-François Mattei, Pierre Mazeaud, Georges Mesmin, Jean-Pierre Michel, Mme Hélène Mignon, M. Gilbert Millet, Mmes Françoise de Panafieu, Christiane Papon, MM. Michel Pezet, Bernard Poignant, Jean-Luc Préel, André Rossinot, Mme Yvette Roudy, MM. Philippe Sanmarco, Michel Suchod, Jean Tardito, Jacques Toubon, Alain Vidalies.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 23 avril 1992] (p. 5744) : M. Jean-Michel Dubernard ; [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5776) : Mme Dominique Robert ; [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933) : MM. Jacques Becq, Pierre-Jean Daviaud, Marcel Garrouste, Jean Laurain, Jean-Marie Leduc, Jean Vittrant ; [*J.O.* du 30 avril 1992] (p. 6033) : Mme Hélène Mignon, MM. Philippe Bassinet, Jean-Marie Bockel, Michel Dinet, Dominique Gambier, Alain Vidalies ; [*J.O.* du 21 mai 1992] (p. 6881) : M. Jean-Claude Chermann.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5776) : M. Michel Suchod ; [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933) : Mme Hélène Mignon, MM. Philippe Bassinet, Jean-Marie Bockel, Michel Dinet, Dominique Gambier, Alain Vidalies ; [*J.O.* du 30 avril 1992] (p. 6033) : MM. Jacques Becq, Pierre-Jean Daviaud, Marcel Garrouste, Jean Laurain, Jean-Marie Leduc, Jean Vittrant.

Bureau [*J.O.* du 29 avril 1992] (p. 5997) : Présidente : Mme Yvette Roudy ; vice-présidents : MM. Jean-Pierre Michel, Alain Calmat ; secrétaires : Mme Denise Cacheux, M. Bernard Charles ; rapporteur : M. Bernard Bioulac.

X. - MISSION D'INFORMATION

Mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural

Modification de sa composition :

Devient membre de cette mission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213) : M. Régis Barailla.

Cesse d'appartenir à cette mission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213) : M. Martin Malvy.

XI. - DÉLÉGATIONS PARLEMENTAIRES

Modifications de leur composition

1. Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes

Deviennent membres de cette délégation [*J.O.* du 15 avril 1992] (p. 5485) : M. Alain Barrau, Mme Dominique Robert ; [*J.O.* du 18 avril 1992] (p. 5629) : MM. Jean Albouy, Pierre-Jean Daviaud, Didier Migaud ; [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5776) : MM. Jean-François Delahais, Maurice Adevah-Pœuf, Marcel Dehoux ; [*J.O.* du 10 juillet 1992] (p. 9307) : M. Dominique Gambier.

Cessent d'appartenir à cette délégation [*J.O.* du 15 avril 1992] (p. 5485) : M. Charles Josselin, Mme Marie-Noëlle Lienemann ; [*J.O.* du 18 avril 1992] (p. 5629) : MM. Maurice Adevah-Pœuf, Marcel Dehoux, Jean-François Delahais ; [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5776) : MM. Jean Albouy, Pierre-Jean Daviaud, Didier Migaud ; [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9006) : M. François Loncle.

Modification apportée au Bureau [*J.O.* du 22 avril 1992] (p. 5699) : Président : M. Michel Pezet.

2. Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques

Devient membre de cette délégation [*J.O.* du 2 mai 1992] (p. 6095) : M. Claude Evin.

Cesse d'appartenir à cette délégation [*J.O.* du 2 mai 1992] (p. 6095) : Mme Ségolène Royal.

XII. - OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Modifications de sa composition

Deviennent membres suppléants de cet organisme [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933) : MM. Bernard Charles, Bernard Schreiner (Yvelines).

Cessent d'être membres suppléants de cet organisme [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933) : Mme Marie-Noëlle Lienemann, M. Emile Zuccarelli.

XIII. - REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU SEIN D'ASSEMBLÉES INTERNATIONALES

1. Représentants de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale

Représentant suppléant [*J.O.* du 25 avril 1992] (p. 5842) : M. Claude Gaits, en remplacement de M. Jean-Pierre Balligand.

2. Représentants de l'Assemblée nationale à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.)

Membres désignés par l'Assemblée nationale : MM. Jean-Paul Bachy, Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Jean Brocard, Paul Dhaille, François Fillon, Raymond Forni, Jean-Claude Lefort, Bernard Stasi.

Membres du Bureau : [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7981) : premier vice-président : M. Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine) ; vice-présidents : MM. Jean Brocard, Jean-Claude Lefort.

XIV. - REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU SEIN D'ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES

Caisse française de développement

Membres titulaires [*J.O.* du 16 janvier 1993] (p. 904) : MM. Jean-Paul Fuchs, Pierre Victoria.

Membres suppléants [*J.O.* du 16 janvier 1993] (p. 904) : MM. Jean Gaubert, Etienne Pinte.

Comité de l'éthique du loto sportif

Membre titulaire [*J.O.* du 22 mai 1992] (p. 6961) : M. Didier Migaud.

Comité des finances locales

Membres titulaires [*J.O.* du 2 mai 1992] (p. 6095) : MM. Augustin Bonrepaux, Paul-Louis Tenaillon.

Membres suppléants [*J.O.* du 2 mai 1992] (p. 6095) : MM. Jean-Pierre Brard, Jacques Floch.

Comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer

Membre suppléant [*J.O.* du 22 mai 1992] (p. 6961) : M. Robert Le Foll.

Comité national de l'organisation sanitaire et sociale

Membre titulaire [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9224) : M. Alain Calmat.

Membre suppléant [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9224) : M. Jean-Yves Chamard.

Comité national des retraités et personnes âgées

Membre suppléant [*J.O.* du 22 avril 1992] (p. 5698) : M. Marcel Garrouste.

Commission centrale de classement des débits de tabac

Membres titulaires [*J.O.* du 4 décembre 1992] (p. 16620) : MM. Pierre Forgues, Philippe Vasseur.

Commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord

Membres titulaires [*J.O.* du 29 janvier 1992] (p. 1437) : MM. Christian Cabal, Jean Laurain, Daniel Le Meur, Michel Meylan, Jean Proveux.

Membres suppléants [*J.O.* du 29 janvier 1992] (p. 1437) : MM. Jean-Louis Dumont, Didier Migaud, Jean-Luc Reitzer, François Rochebloine, Robert Schwint.

Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence

Membres titulaires [*J.O.* du 17 avril 1992] (p. 5574) : M. Jean-Pierre Luppi, Mme Suzanne Sauvaigo.

Membres suppléants [*J.O.* du 17 avril 1992] (p. 5574) : M. Henri Bayard, Mme Denise Cacheux.

Commission financière spéciale chargée de vérifier les comptes et de contrôler la politique financière menée depuis 1982 par la Fondation nationale de la transfusion sanguine ainsi que par les organismes qui lui sont rattachés

Membres [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7741) : MM. David Bohbot, Alain Calmat, Guy Bêche.

Commission nationale consultative des droits de l'homme

Membre [*J.O.* du 17 février 1993] (p. 2608) : M. Michel Coffineau.

Commission nationale consultative des gens du voyage

Membres [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5775) : Mme Martine David, M. Guy Malandain.

Commission nationale d'urbanisme commercial

Membres titulaires [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388) : MM. Jean Oehler, Jean Beaufils, Gilbert Le Bris, Alain Cousin, Robert Cazalet.

Membres suppléants [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388) : MM. Philippe Bassinet, Alain Brune, Jean-Pierre Baeumler, Jean-Louis Masson, Roland Blum.

Conseil d'administration de Radio Télévision France Outre-mer

Membre [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17490) : M. Claude Lise.

Conseil d'administration de Radio France Internationale

Membre [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17490) : M. Michel Françaix.

Conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel

Membre [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17490) : M. Georges Hage.

Conseil d'administration de Radio France

Membre [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17490) : M. Jean-Pierre Bequet.

Conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou

Membres [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7493) : MM. Charles Metzinger, Dominique Gambier.

Conseil national des fondations

Membre [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7493) : M. Jean-Michel Testu.

Conseil national du tourisme

Membre titulaire [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7741) : M. Didier Migaud.

Membre suppléant [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7741) : M. Alain Barrau.

Conseil supérieur de l'aviation marchande

Membre titulaire [*J.O.* du 24 janvier 1992] (p. 1201) : M. Jean-Pierre Defontaine.

Membre suppléant [*J.O.* du 24 janvier 1992] (p. 1201) : M. Jean-Claude Mignon.

Conseil supérieur de l'électricité et du gaz

Membres [*J.O.* du 4 juin 1992] (p. 7449) et [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14012) : MM. Gaston Rimareix et René Massat.

Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires

Membre [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14012) : M. Michel Destot.

Société nationale de programmes France 2

Membre [*J.O.* du 13 novembre 1992] (p. 15601) : M. Jean-Jack Queyranne.

Société France 3

Membre [*J.O.* du 13 novembre 1992] (p. 15601) : M. Bernard Schreiner (Yvelines).

XV. - HAUTE COUR DE JUSTICE

Membres élus par l'Assemblée nationale

Juges titulaires [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921) : MM. Jean-Christophe Cambadélis, Pascal Clément, Alain Griotteray, Georges Hage, Jean-Jacques Hyest, Jacques Limouzy, Pierre Mazeaud, Jean-Pierre Michel, Patrick Ollier, Alain Richard, Robert Savy, Jean-Michel Testu.

Juges suppléants [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921) : MM. Jean-Pierre Bouquet, Xavier Deniau, Marc Dolez, Mme Marie Jacq, MM. Henry Jean-Baptiste, Georges Mesmin.

Prestation de serment des juges titulaires et des juges suppléants le 2 décembre 1992 [2 décembre 1992] (p. 6426).

Vice-président [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17355) : M. Pierre Mazeaud.

XVI. - COMMISSIONS ÉLUES SPÉCIALEMENT POUR L'EXAMEN DES PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION PORTANT MISE EN ACCUSATION DEVANT LA HAUTE COUR DE JUSTICE

- Examen de la proposition de résolution (n° 3128), adoptée par le Sénat, renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice :

Membres [*J.O.* du 12 décembre 1992] (p. 17056) : Mme Roselyne Bachelot, MM. Guy Bêche, David Bohbot, Jean Brocard, Henri Cuq, René Dosière, François Hollande, Denis Jacquat, François Massot, Didier Migaud, Louis Pierna, Bernard Poignant, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Jacques Toubon, Michel Voisin.

Bureau [*J.O.* du 16 décembre 1992] (p. 17227) : président : M. François Massot ; vice-présidents : MM. Louis Pierna, Denis Jacquat ; secrétaires : M. David Bohbot, Mme Roselyne Bachelot ; rapporteur : M. Didier Migaud.

- Examen de la proposition de résolution (n° 3194) portant saisine de la commission d'instruction prévue par l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice pour M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé :

Membres [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17435) : Mme Roselyne Bachelot, MM. Guy Bêche, David Bohbot, René Dosière, Jean-Yves Haby, François Hollande, Denis Jacquat, Gabriel Kaspereit, François Massot, Didier Migaud, Louis Pierna, Bernard Poignant, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Jacques Toubon, Michel Voisin.

Bureau [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17490) : président : M. François Massot ; vice-présidents : MM. Louis Pierna, René Dosière ; secrétaires : MM. David Bohbot, Bernard Poignant ; rapporteur : M. Didier Migaud.

XVII. - SESSIONS

Deuxième session extraordinaire de 1991-1992 : ouverture le 8 janvier 1992 (décret du 31 décembre 1991) [*J.O.* du 1er janvier 1992] (p. 9) ; clôture le 24 janvier 1992 (décret du 24 janvier 1992) [*J.O.* du 25 janvier 1992] (p. 1224).

Troisième session extraordinaire de 1991-1992 : ouverture le 7 février 1992 (décret du 5 février 1992) [*J.O.* du 6 février 1992] (p. 1911) ; clôture le 11 février 1992 (décret du 11 février 1992) [*J.O.* du 12 février 1992] (p. 2240).

Seconde session ordinaire de 1991-1992 : ouverture le 2 avril 1992 [2 avril 1992] (p. 345) ; clôture le 30 juin 1992 [30 juin 1992] (p. 3073).

Quatrième session extraordinaire de 1991-1992 : ouverture le 1er juillet 1992 (décret du 30 juin 1992) [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8616) ; clôture le 8 juillet 1992 (décret du 8 juillet 1992) [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9185).

Première session ordinaire de 1992-1993 : ouverture le 2 octobre 1992 [2 octobre 1992] (p. 3344) ; clôture le 20 décembre 1992 [22 décembre 1992] (p. 17512).

Première session extraordinaire de 1992-1993 : ouverture le 21 décembre 1992 (décret du 20 décembre 1992) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17512) ; clôture le 23 décembre 1992 (décret du 23 décembre 1992) [*J.O.* du 24 décembre 1992] (p. 17657).

XVIII. - CONGRÈS DU PARLEMENT

Ouverture le 23 juin 1992 (décret du 19 juin 1992) [*J.O.* du 20 juin 1992] (p. 8056) ; clôture le 23 juin 1992 [*J.O.* du Congrès du Parlement du 23 juin 1992] (p. 13).

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DÉBATS

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
8 janvier 1992	Première	Fabius (Laurent) (P.)	Ouverture de la deuxième session extraordinaire de 1991-1992.	
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Statut de la magistrature (deuxième lecture).	Magistrature **11.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Statut de la magistrature (deuxième lecture) *(suite).*	Magistrature **11.**
21 janvier 1992	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Catastrophe aérienne.	Assemblée nationale.
		Hage (Georges) (V.-P.).	Démission du président de l'Assemblée nationale.	Assemblée nationale.
			Statut de la magistrature (C.M.P.).	Magistrature **11.**
			Entrée et séjour des étrangers (C.M.P.).	Etrangers **27.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (nouvelle lecture).	Collectivités locales **6.**
22 janvier 1992	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Election du président de l'Assemblée nationale.	Assemblée nationale.
		Emmanuelli (Henri) (P.).	Allocution de M. le président.	Allocutions **3.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (nouvelle lecture) *(suite).*	Collectivités locales **6.**
23 janvier 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Mandats locaux (nouvelle lecture).	Collectivités locales. **13.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Mandats locaux (nouvelle lecture) *(suite).*	Collectivités locales **13.**
			Administration territoriale de la République (lecture définitive).	Collectivités locales **6.**
24 janvier 1992	Unique	Hage (Georges) (V.-P.)	Mandats locaux (lecture définitive).	Collectivités locales **13.**
			Clôture de la session extraordinaire.	
7 février 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.).	Ouverture de la troisième session extraordinaire de 1991-1992.	
			Déclaration de politique générale du Gouvernement.	Politique générale **2.**
11 février 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.). Forni (Raymond) (V.P.).	Discussion et vote d'une motion de censure (49-2).	Motions de censure **15.**
		Emmanuelli (Henri) (P.).	Clôture de la session extraordinaire.	
2 avril 1992	Unique	Emmanueli (Henri) (P.).	Ouverture de la session.	
7 avril 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.).	Rappels au règlement.	Rappels au règlement.
8 avril 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.). Forni (Raymond) (V.-P.).	Déclaration du Gouvernement.	Politique générale **3.**
9 avril 1992	Unique	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Organisation et vente de voyages ou de séjours (première lecture).	Tourisme et loisirs **8.**
10 avril 1992	Unique	Hage (Georges) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
14 avril 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.). Forni (Raymond) (V.-P.).	Caisses de crédit municipal (première lecture).	Banques et établissements financiers **12.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Caisses de crédit municipal (première lecture) *(suite).*	Banques et établissements financiers **12.**
15 avril 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Code forestier (première lecture).	Bois et forêts **15.**
16 avril 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions à M. le ministre de l'agriculture et de la forêt.	Agriculture, questions à un ministre.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Code de la propriété intellectuelle (première lecture).	Propriété intellectuelle **4.**
21 avril 1992	Première	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Modernisation des entreprises coopératives (première lecture).	Coopératives **1.**
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Modernisation des entreprises coopératives (première lecture) *(suite).*	Coopératives **1.**
22 avril 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Délais de paiement entre les entreprises (première lecture).	Prix et concurrence **5.**
23 avril 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions à M. le secrétaire d'Etat aux collectivités locales.	Collectivités locales, questions à un ministre.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Presse et audiovisuel, déclaration du Gouvernement.	Audiovisuel.
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Presse et audiovisuel *(suite).*	Audiovisuel.
24 avril 1992	Unique	Clément (Pascal) (V.-P.).	Question orales sans débat.	Questions orales sans débat.
28 avril 1992	Première	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Etat civil et filiation (première lecture).	Droit civil **1.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Etat civil et filiation (première lecture) *(suite).*	Droit civil **1.**
29 avril 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Assurance et crédit (première lecture).	Banques et établissements financiers **13.**
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Assurance et crédit (première lecture) *(suite).*	Banques et établissements financiers **13.**
30 avril 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions à Mme le ministre de l'environnement.	Environnement, questions à un ministre.
5 mai 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.) Bartolone (Claude) (V.-P.).	Révision de la Constitution (première lecture).	Constitution **7.**
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **7.**
			Accident au stade de Bastia.	
			Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **7.**
6 mai 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **7.**
	Deuxième	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **7.**
	Troisième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **7.**
7 mai 1992	Unique	Clément (Pascal) (V.-P.).	Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **7.**
12 mai 1992	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **7.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **7.**
	Troisième	Emmanuelli (Henri) (P.) Forni (Raymond) (V.-P.) Bartolone (Claude) (V.-P.) Emmanuelli (Henri) (P.).	Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **7.**
13 mai 1992	Unique	Forni (Raymond) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement
			Régime du travail dans les ports maritimes (première lecture).	Mer et littoral **11.**
14 mai 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions à M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre.	Anciens combattants et victimes de guerre, questions à un ministre.
		Bartolone (Claude) (V.-P.).	Régime du travail dans les ports maritimes (première lecture) *(suite).*	Mer et littoral **11.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.). Bartolone (Claude) (V.P.).	Régime du travail dans les ports maritimes (première lecture) *(suite).*	Mer et littoral **11.**
15 mai 1992	Première	Clément (Pascal) (V.-P.)	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Accord entre la France et la République fédérative tchèque et slovaque relatif aux centres culturels.	Traités et conventions **124.**
			Accord entre la France et la Roumanie relatif aux centres culturels.	Traités et conventions. **125.**
			Convention de sécurité sociale France-Philippines.	Traités et conventions **128.**
			Avenant à la convention générale sur la sécurité sociale entre la France et la Turquie.	Traités et conventions **127.**
			Protocole France-Egypte relatif au système de protection sociale des étudiants.	Traités et conventions **126.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
			Traité d'entente et d'amitié France-Hongrie.	Traités et conventions **129.**
			Traité d'entente amicale et de coopération France-Roumanie.	Traités et conventions **130.**
			Traités d'entente et d'amitié France-République fédérative tchèque et slovaque.	Traités et conventions **131.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Etat civil et filiation (première lecture) *(suite).*	Droit civil **1.**
			Régime du travail dans les ports maritimes (première lecture) *(suite).*	Mer et littoral **11.**
18 mai 1992	Unique	Hage (Georges) (V.-P.).	Dépôt légal (première lecture).	Propriété intellectuelle **5.**
19 mai 1992	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Activités physiques et sportives (première lecture).	Sports **7.**
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Activités physiques et sportives (première lecture) *(suite).*	Sports **7.**
	Troisième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Activités physiques et sportives (première lecture) *(suite).*	Sports **7.**
20 mai 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Assistants maternels et assistantes maternelles (première lecture).	Professions sociales **2.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Assistants maternels et assistantes maternelles (première lecture) *(suite).*	Professions sociales **2.**
21 mai 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions à Mme le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.	Travail, questions à un ministre.
			Code pénal (livre III) (deuxième lecture).	Droit pénal **18.**
			Code pénal (livre IV) (deuxième lecture).	Droit pénal **17.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Code pénal (livre IV) (deuxième lecture) *(suite).*	Droit pénal **17.**
22 mai 1992	Unique	Clément (Pascal) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
25 mai 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Organismes génétiquement modifiés (première lecture).	Recherche **2.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Délais de paiement entre les entreprises (deuxième lecture).	Prix et concurrence **5.**
26 mai 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Suppression du taux majoré de la T.V.A. (première lecture).	T.V.A. **2.**
			Abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne (première lecture).	Impôts et taxes **19.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.). Forni (Raymond) (V.-P.).	Abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne (première lecture) *(suite).*	Impôts et taxes **19.**
27 mai 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.). Hage (Georges) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
1er juin 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Discussion d'une motion de censure (49-2).	Motions de censure **16.**
	Deuxième	Emmanuelli (Henri) (P.).	Vote sur la motion de censure.	Motions de censure **16.**
2 juin 1992	Première	Clément (Pascal) (V.-P.). Hage (Georges) (V.-P.).	Elimination des déchets (première lecture).	Environnement **45.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Elimination des déchets (première lecture) *(suite).*	Environnement **45.**
	Troisième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Elimination des déchets (première lecture) *(suite).*	Environnement **45.**
3 juin 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Caisses de crédit municipal (C.M.P.).	Banques et établissements financiers **12.**
	Deuxième	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Plan d'épargne en actions (première lecture).	Epargne **5.**
	Troisième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Plan d'épargne en actions (première lecture) *(suite).*	Epargne **5.**
4 juin 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions à M. le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives.	Fonctionnaires et agents publics, questions à un ministre.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Médecins et assurance maladie (première lecture).	Sécurité sociale **24.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.). Bartolone (Claude) (V.-P.).	Médecins et assurance maladie (première lecture) *(suite).*	Sécurité sociale **24.**
5 juin 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales dans débat.	Questions orales sans débat.
			Modernisation des entreprises coopératives (deuxième lecture).	Coopératives **1.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Modernisation des entreprises coopératives (deuxième lecture) *(suite)*.	Coopératives **1**.
9 juin 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Code forestier (deuxième lecture).	Bois et forêts **15**.
			Produits antiparasitaires à usage agricole (première lecture).	Agriculture **24**.
			Pharmacie vétérinaire (première lecture).	Pharmacie **6**.
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Revenu minimum d'insertion et chômage d'exclusion (première lecture).	Politique économique et sociale **19**.
	Troisième	Bartolone (Claude) (V.-P.). Mazeaud (Pierre) (V.-P.). Bartolone (Claude) (V.-P.).	Revenu minimum d'insertion et chômage d'exclusion (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **19**.
10 juin 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Revenu minimum d'insertion et chômage d'exclusion (première lecture) *(Suite)*.	Politique économique et sociale **19**.
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Revenu minimum d'insertion et chômage d'exclusion (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **19**.
11 juin 1992	Unique	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Questions à M. le ministre des affaires sociales et de l'intégration.	Sécurité sociale, questions à un ministre.
			Responsabilité des établissements de santé à l'égard des objets déposés (première lecture).	Hôpitaux et cliniques **5**.
			Sécurité des produits (première lecture).	Responsabilité civile **1**.
12 juin 1992	Première	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Extension aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte de dispositions électorales (première lecture).	Elections et référendums **87**.
			Election des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger (première lecture).	Français de l'étranger **4**.
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Assurance et crédit (deuxième lecture).	Banques et établissements financiers **13**.
15 juin 1992	Première	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Octroi de mer (première lecture).	D.O.M.-T.O.M. **33**.
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Octroi de mer (première lecture) *(suite)*.	D.O.M.-T.O.M. **33**.
16 juin 1992	Première	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Services déconcentrés du ministère de l'équipement (première lecture).	Départements **7**.
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Services déconcentrés du ministère de l'équipement (première lecture) *(suite)*.	Départements **7**.
	Troisième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Apprentissage et formation professionnelle (première lecture).	Formation professionnelle et promotion sociale **7**.
17 juin 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.). Forni (Raymond) (V.-P.).	Apprentissage et formation professionnelle (première lecture) *(suite)*.	Formation professionnelle et promotion sociale **7**.
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Apprentissage et formation professionnelle (première lecture) *(suite)*.	Formation professionnelle et promotion sociale **7**.
18 juin 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.). Clément (Pascal) (V.-P.).	Révision de la Constitution (deuxième lecture).	Constitution **7**.
	Deuxième	Emmanuelli (Henri) (P.). Bouvard (Loïc) (V.-P.). Forni (Raymond) (V.-P.). Emmanuelli (Henri) (P.).	Révision de la Constitution (deuxième lecture) *(suite)*.	Constitution **7**.
19 juin 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.	Traités et conventions **133**.
			Traité d'amitié et de solidarité avec la Pologne.	Traités et conventions **132**.
			Accord avec l'Organisation de coopération et de développement économiques relatif à son personnel employé en France.	Traités et conventions **138**.
			Accord relatif à un programme international de l'énergie.	Traités et conventions **137**.
			Statuts du groupe d'étude international de l'étain.	Traités et conventions **135**.
			Statuts du groupe d'étude international du cuivre.	Traités et conventions **134**.
			Statuts du groupe d'étude international du nickel.	Traités et conventions **136**.
			Convention relative à la fabrication des produits pharmaceutiques.	Traités et conventions **141**.

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
			Convention avec le Mexique en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale.	Traités et conventions **140.**
			Code forestier (C.M.P.).	Bois et forêts **15.**
			Assistants maternels et assistantes maternelles (deuxième lecture).	Professions sociales **2.**
			Action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (première lecture).	Culture **4.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Organisation et vente de voyages ou de séjours (deuxième lecture).	Tourisme et loisirs **8.**
			Organisation départementale du tourisme (première lecture).	Tourisme et loisirs **10.**
22 juin 1992	Unique	Hage (Georges) (V.-P.).	Procédures civiles d'exécution (première lecture).	Procédure civile **4.**
			Abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail (première lecture).	Travail **34.**
24 juin 1992	Première	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Zone d'attente des ports et des aéroports (première lecture).	Etrangers **32.**
	Deuxième	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Réforme de la politique agricole commune : déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.	Agriculture **25**
	Troisième	Clément (Pascal) (V.-P.). Forni (Raymond) (V.-P.).	Réforme de la politique agricole commune : déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (*suite*).	Agriculture **25.**
25 juin 1992	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Question à M. le ministre de l'industrie et du commerce extérieur.	Industrie, questions à un ministre.
			Diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (première lecture).	Enseignement **11.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.) Bartolone (Claude) (V.-P.)	Diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (première lecture) *(suite).*	Enseignement **11.**
26 juin 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.)	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Assistants maternels et assistantes maternelles (C.M.P.).	Professions sociales **2.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.)	Modernisation des entreprises coopératives (C.M.P.)	Coopératives **1.**
		Bartolone (Claude) (V.-P.)	Aménagement de la Loire (première lecture).	Cours d'eau, étangs et lacs **4.**
			Organismes génétiquement modifiés (deuxième lecture).	Recherche **2.**
			Distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (première lecture).	Audiovisuel **17.**
			Action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (nouvelle lecture).	Culture **4.**
29 juin 1992	Première	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Règlement définitif du budget de 1990.	Lois de règlement **5.**
			Conseil économique et social (première lecture).	Conseil économique et social **7.**
			Procédures civiles d'exécution (deuxième lecture).	Procédure civile **4.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Carrières (première lecture).	Mines et carrières **3.**
			Contrôle du Parlement sur le prélèvement opéré au profit des Communautés européennes (première lecture).	Lois de finances **8** et **9.**
30 juin 1992	Première	Mazeaud (Pierre) (V.P.). Clément (Pascal) (V.-P.).	Pharmacie et médicament (première lecture).	Pharmacie **7.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.P.).	Activités physiques et sportives (C.M.P.).	Sports **7.**
			Elimination des déchets (C.M.P.).	Environnement **45.**
			Pharmacie vétérinaire (deuxième lecture).	Pharmacie **6.**
			Pharmacie et médicament *(suite).*	Pharmacie **7.**
	Troisième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail (deuxième lecture).	Travail **34.**
			Distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (C.M.P.).	Audiovisuel **17.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
			Action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (lecture définitive).	Culture **4.**
			Organismes génétiquement modifiés (C.M.P.).	Recherche **2.**
			Clôture de la seconde session ordinaire 1991-1992.	
2 juillet 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Ouverture de la quatrième session extraordinaire de 1991-1992.	
			Code pénal (livre Ier) (C.M.P.).	Droit pénal **14.**
			Code pénal (livre III) (C.M.P.).	Droit pénal **18.**
			Code pénal (livre IV) (C.M.P.).	Droit pénal **17.**
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Code pénal (livre II) (C.M.P.).	Droit pénal **16.**
			Entrée en vigueur du nouveau code pénal (première lecture).	Droit pénal **21.**
3 juillet 1992	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne (C.M.P.)	Impôts et taxes **19.**
			Suppression du taux majoré de la T.V.A. ; diverses dispositions d'ordre fiscal (nouvelle lecture).	T.V.A. **2.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Plan d'épargne en actions (nouvelle lecture).	Epargne **5.**
			Assurance et crédit (C.M.P.).	Banques et établissements financiers **13.**
7 juillet 1992	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (nouvelle lecture).	Enseignement **11.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Apprentissage et formation professionnelle (C.M.P.).	Formation professionnelle et promotion sociale **7.**
8 juillet 1992	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Octroi de mer (C.M.P.).	D.O.M.-T.O.M. **33.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (lecture définitive).	Enseignement **11.**
			Revenu minimum d'insertion (lecture définitive).	Politique économique et sociale **19.**
			Plan d'épargne en actions (lecture définitive).	Epargne **5.**
			Allocutions de fin de session.	
			Clôture de la quatrième session extraordinaire de 1991-1992.	
2 octobre 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.).	Ouverture de la première session ordinaire de 1992-1993.	
		Hage (Georges) (V.-P.).	Délais de paiement entre les entreprises (troisième lecture).	Prix et concurrence **5.**
6 octobre 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Réforme de la procédure pénale (première lecture).	Procédure pénale **14.**
	Deuxième	Emmanuelli (Henri) (P.).	Réforme de la procédure pénale (première lecture) *(suite).*	Procédure pénale **14.**
7 octobre 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Réforme de la procédure pénale (première lecture) *(suite).*	Procédure pénale **14.**
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Réforme de la procédure pénale (première lecture) *(suite).*	Procédure pénale **14.**
8 octobre 1992	Première	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Réforme de la procédure pénale (première lecture) *(suite).*	Procédure pénale **14.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.)	Réforme de la procédure pénale (première lecture) *(suite).*	Procédure pénale **14.**
9 octobre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Réforme de la procédure pénale (première lecture) *(suite).*	Procédure pénale **14.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Réforme de la procédure pénale (première lecture) *(suite).*	Procédure pénale **14.**
13 octobre 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Prévention de la corruption (première lecture).	Vie publique **1.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Prévention de la corruption (première lecture) *(suite).*	Vie publique **1.**
14 octobre 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Prévention de la corruption (première lecture) *(suite).*	Vie publique **1.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Prévention de la corruption (première lecture) *(suite)*.	Vie publique **1.**
15 octobre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Prévention de la corruption (première lecture) *(suite)*.	Vie publique **1.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Prévention de la corruption (première lecture) *(suite)*.	Vie publique **1.**
16 octobre 1992	Première	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Prévention de la corruption (première lecture) *(suite)*.	Vie publique **1.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Prévention de la corruption (première lecture) *(suite)*.	Vie publique **1.**
	Troisième	Clément (Pascal) (V.-P.). Bartolone (Claude) (V.-P.).	Prévention de la corruption (première lecture) *(suite)*.	Vie publique **1.**
19 octobre 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Abus d'autorité en matière sexuelle (C.M.P.).	Travail **34.**
			Défaut de sécurité des produits (deuxième lecture).	Responsabilité civile **1.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Patrimoine des parlementaires (première lecture).	Parlement **34.**
			Patrimoine des membres du Gouvernement (première lecture).	Partis et mouvements politiques **5.**
20 octobre 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Eloge funèbre de Régis Perbet.	Assemblée nationale.
		Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture).	Lois de finances **11.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture) *(suite)*.	Lois de finances **11.**
21 octobre 1992	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture) *(suite)*.	Lois de finances **11.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.)	Questions au Gouvernement.	
		Mazeaud (Pierre) (V.-P.)	Loi de finances pour 1993 (première lecture) *(suite)*.	Lois de finances **11.**
	Troisième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Première partie *(suite : article 1er à article 3)*.	Lois de finances **11.**
22 octobre 1992	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Première partie *(suite : article 3 à après l'article 9)*.	Lois de finances **11.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture) *(suite)*. - Première partie *(suite : article 36 et après l'article 9 [suite])*.	Lois de finances **11.**
	Troisième	Clément (Pascal) (V.-P.) Bartolone (Claude) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture) *(suite)*. - Première partie *(suite : après l'article 9 [suite] à article 14)*.	Lois de finances **11.**
23 octobre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Première partie *(suite : après l'article 14 à après l'article 17)*.	Lois de finances **11.**
			Commission d'enquête sur la Mafia. - Adoption.	Ordre public **9.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Première partie *(suite : article 18 à article 23)*.	Lois de finances **11.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Première partie *(suite : après l'article 23 à article 37 ; articles réservés)*.	Lois de finances **11.**
26 octobre 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.), Mazeaud (Pierre) (V.-P.), Emmanuelli (Henri) (P.).	Discussion d'une motion de censure (art. 49, alinéa 2, de la Constitution)	Motions de censure **17.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.), Emmanuelli (Henri) (P.).	Vote sur la motion de censure (rejet).	Motions de censure **17.**
27 octobre 1992	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Affaires sociales et santé.	Lois de finances **11.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Affaires sociales et santé *(suite)*.	Lois de finances **11.**
	Troisième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Affaires sociales et santé *(suite)*.	Lois de finances **11.**
28 octobre 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Postes et télécommunications.	Lois de finances **11.**
	Deuxième	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Clément (Pascal) (V.-P.), Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Légion d'honneur et ordre de la Libération. - Justice.	Lois de finances **11.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Troisième	Clément (Pascal) (V.-P.), Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Justice *(suite).*	Lois de finances 11.
29 octobre 1992	Première	Clément (Pascal) (V.-P.), Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Tourisme. - Intérieur.	Lois de finances 11.
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Intérieur *(suite).*	Lois de finances 11.
	Troisième	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Intérieur *(suite).*	Lois de finances 11.
2 novembre 1992	Première	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Recherche et espace.	Lois de finances 11.
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993. - Recherche et espace. - Départements et territoires d'outre-mer.	Lois de finances 11
	Troisième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993. - Départements et territoires d'outre-mer *(suite).*	Lois de finances 11.
3 novembre 1992	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Affaires européennes.	Lois de finances 11.
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Affaires étrangères.	Lois de finances 11.
	Troisième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Affaires étrangères *(suite).*	Lois de finances 11.
4 novembre 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Coopération et développement.	Lois de finances 11.
	Deuxième	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Transports terrestres, routes et sécurité routière.	Lois de finances 11.
	Troisième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Transports terrestres, routes et sécurité routière *(suite).*	Lois de finances 11.
5 novembre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Agriculture et développement rural ; B.A.P.S.A.	Lois de finances 11.
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Agriculture et développement rural ; B.A.P.S.A. *(suite).*	Lois de finances 11.
	Troisième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Agriculture et développement rural ; B.A.P.S.A. *(suite).*	Lois de finances 11.
6 novembre 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Transport aérien, météorologie, aviation civile.	Lois de finances 11.
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Travail, emploi et formation professionnelle.	Lois de finances 11.
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Travail, emploi et formation professionnelle *(suite).*	Lois de finances 11.
7 novembre 1992	Première	Mazeaud (Pierre) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Services du Premier ministre.	Lois de finances 11.
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Education nationale et culture : II. - Culture.	Loi de finances 11.
9 novembre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.P.).	Lois de finances pour 1989 (première lecture) : défense.	Loi de finances 11.
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture) : défense *(suite).*	Loi de finances 11.
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture) : défense *(suite).* - Education nationale et culture : I. - Education nationale : enseignement scolaire.	Loi de finances 11.
10 novembre 1992	Première	Mazeaud (Pierre) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Education nationale et culture : I. - Education nationale : enseignement scolaire *(suite).*	Loi de finances 11.
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Education nationale et culture : I. - Education nationale : enseignement scolaire *(suite).* - Enseignement supérieur.	Loi de finances 11.
	Troisième	Forni (Raymond) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture) : éducation nationale et culture : I. - Education nationale : enseignement supérieur *(suite).*	Loi de finances 11.

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
12 novembre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture) : environnement.	Loi de finances **11.**
	Deuxième	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture) : environnement *(suite)*.	Loi de finances **11.**
	Troisième	Clément (Pascal) (V.P.). Hage (Georges) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture) : jeunesse et sports.	Loi de finances **11.**
13 novembre 1992	Première	Hage (Georges (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Services du Premier ministre : V. - Aménagement du territoire.	Loi de finances **11.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Equipement, logement et transports : urbanisme, logement et services communs.	Loi de finances **11.**
14 novembre 1992	Première	Forni (Raymond) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Equipement, logement et transports : mer.	Loi de finances **11.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.P.). Hage (Georges) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Anciens combattants et victimes de guerre.	Loi de finances **11.**
	Troisième	Bartolone (Claude) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Communication. - Services du Premier ministre. - 1. - Services généraux (lignes 46 et 47 de l'état E).	Loi de finances **11.**
16 novembre 1992	Première	Bartolone (Claude) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Industrie et commerce extérieur.	Loi de finances **11.**
	Deuxième	Bartolone (Claude (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Industrie et commerce extérieur *(suite)*.	Loi de finances **11.**
	Troisième	Emmanuelli (Henri) (P.) Clément (Pascal) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Industrie et commerce extérieur *(suite)*. - Commerce et artisanat.	Loi de finances **11.**
17 novembre 1992	Première	Clément (Pascal) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture). - Economie, finances et budget : charges communes, services financiers ; comptes spéciaux du Trésor et taxes parafiscales ; Imprimerie nationale ; monnaies et médailles.	Loi de finances **11.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture. - Charges communes *(suite)* : articles et amendements portant articles additionnels non rattachés.	Loi de finances **11.**
	Troisième	Bartolone (Claude) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (première lecture. - Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés *(suite)*. Articles de récapitulation. Application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution. Seconde délibération. - Engagement de la responsabilité du Gouvernement.	Loi de finances **11.**
18 novembre 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.).	Election de douze membres titulaires et de six membres suppléants de la Haute Cour de justice.	Voir pages préliminaires.
			Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Hage (Georges) (V.P.).	Services déconcentrés du ministère de l'équipement (C.M.P.).	Département **7.**
			Modification du réglement de l'Assemblée nationale pour l'application de l'article 88-4 de la Constitution (quatre propositions de résolution) (première lecture).	Parlement 41, 42, 44, 45.
19 novembre 1992	Première	Mazeaud (Pierre (V.P.).	Corps humain. - Don et procréation. - Traitement de données et santé (première lecture) : discussion générale commune.	Vie, médecine et biologie **31, 32** et **33.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.P.).	Corps humain. - Don et procréation. - Traitement de données et santé (première lecture) : discussion générale commune *(suite)*.	Vie, médecine et biologie **31, 32** et **33.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Corps humain. - Don et procréation. - Traitement de données et santé (première lecture). Discussion générale commune *(suite).*	Vie, médecine et biologie **31, 32** et **33.**
			Corps humain (première lecture).	Vie, médecine et biologie **31.**
23 novembre 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Corps humain (première lecture) *(suite).*	Vie, médecine et biologie **31.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Corps humain (première lecture) *(suite).*	Vie, médecine et biologie **31.**
			Traitement de données et santé (première lecture).	Vie, médecine et biologie **33.**
			Discussion d'une motion de censure (art. 49, alinéa 3, de la Constitution).	Motions de censure **18.**
	Troisième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Vote sur la motion de censure.	Motions de censure **18.**
			Traitement de données et santé (première lecture) *(suite).*	Vie, mèdecine et biologie **33.**
24 novembre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Don et procréation (première lecture).	Vie, médecine et biologie **32.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Don et procréation (première lecture) *(suite).*	Vie, médecine et biologie **32.**
	Troisième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.), Forni (Raymond) (V.-P.).	Don et procréation (première lecture) *(suite).*	Vie, mèdecine et biologie **32.**
25 novembre 1992	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Don et procréation (première lecture) *(suite).*	Vie, mèdecine et biologie **32.**
	Deuxième	Emmanuelli (Henri) (P.), Forni (Raymond) (V.-P.).	Déclaration du Gouvernement sur les négociations du G.A.T.T. Engagement de la responsabilité du Gouvernement.	Agriculture **31.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Vote sur la déclaration du Gouvernement (art. 49, alinéa 1er, de la Constitution).	Agriculture **31.**
			Corps humain : explication de vote et vote par scrutin public (première lecture).	Vie, médecine et biologie **31.**
			Traitement de données et santé : explications de vote et vote par scrutin public (première lecture).	Vie, médecine et biologie **33.**
			Don et procréation : explications de vote et vote par scrutin public (première lecture).	Vie, médecine et biologie **32.**
26 novembre 1992	Première	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Pharmacie et médicament (deuxième lecture).	Pharmacie **7**
		Bartolone (Claude) (V.-P.).	Don du sang et transfusion sanguine (première lecture).	Santé publique **23.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Don du sang et transfusion sanguine (première lecture) *(suite).*	Santé publique **23.**
27 novembre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Code rural (partie législative) (première lecture).	Agriculture **29.**
			Passation de certains contrats (première lecture).	Marchés publics **3.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Don du sang et transfusion sanguine (première lecture) *(suite).*	Santé publique **23.**
30 novembre 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Entrée en vigueur du code pénal (C.M.P.).	Droit pénal **21.**
			Réforme de la procédure pénale (nouvelle lecture).	Procédure pénale **14.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Réforme de la procédure pénale (nouvelle lecture) *(suite).*	Procédure pénale **14.**
1er décembre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Transporteurs routiers (première lecture).	Transports **27.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.), Mazeaud (Pierre) (V.-P.), Bartolone (Claude) (V.-P.).	Professions de santé et assurance maladie (nouvelle lecture).	Sécurité sociale **24.**
	Troisième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Professions de santé et assurance maladie (nouvelle lecture) *(suite).*	Sécurité sociale **24.**
2 décembre 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Prestation de serment des juges de la Haute Cour.	Voir pages préliminaires.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Législation funéraire (première lecture).	Mort **6.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Législation funéraire (première lecture) *(suite).*	Mort **6.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
3 décembre 1992	Unique	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente).	Parlement **47.**
			Carrières (deuxième lecture).	Mines et carrières. **3.**
			Paysages (première lecture).	Environnement **52.**
4 décembre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Diverses mesures d'ordre social (première lecture).	D.M.O.S. **1.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Diverses mesures d'ordre social (première lecture) *(suite).*	D.M.O.S. **1.**
	Troisième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Diverses mesures d'ordre social (première lecture) *(suite).*	D.M.O.S. **1.**
7 décembre 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances rectificative pour 1992 (première lecture).	Lois de finances rectificatives **5.**
	Deuxième	Clément (Pascal).	Loi de finances rectificative pour 1992 (première lecture *(suite).*	Lois de finances rectificatives **5.**
8 décembre 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Travail à temps partiel (première lecture).	Politique économique et sociale **20.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Travail à temps partiel (première lecture) *(suite).*	Politique économique et sociale **20.**
9 décembre 1992	Première	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Carte du combattant (première lecture).	Anciens combattants et victimes de guerre **53.**
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Carte du combattant (première lecture) *(suite).*	Anciens combattants et victimes de guerre **53.**
			Ratification des ordonnances relatives aux T.O.M. (première lecture).	D.O.M.-T.O.M. **37.**
			Ratification des ordonnances relatives à Mayotte (première lecture).	D.O.M.-T.O.M. **36.**
			Dispositions diverses relatives à l'outre-mer (première lecture).	D.O.M.-T.O.M. **35.**
10 décembre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Fonds de solidarité vieillesse (première lecture).	Assurance vieillesse : généralités **5.**
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Fonds de solidarité vieillesse (première lecture) *(suite).*	Assurance vieillesse : généralités **5.**
	Troisième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Fonds de solidarité vieillesse (première lecture) *(suite).*	Assurance vieillesse : généralités **5.**
11 décembre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Protocole au traité sur l'Antarctique.	Traités et conventions **149.**
			Accord sur la pollution de l'Atlantique du Nord-Est.	Traités et conventions **142.**
			Convention avec le Royaume-Uni sur la liaison Trans-Manche.	Traités et conventions **143.**
			Accord avec la Suisse concernant la pêche.	Traités et conventions **151.**
			Convention d'entraide judiciaire avec les Emirats arabes unis.	Traités et conventions **145.**
			Convention d'entraide judiciaire avec l'Uruguay.	Traités et conventions **150.**
			Accord avec les Emirats arabes unis sur les investissements.	Traités et conventions **146.**
			Accord avec l'Argentine sur les investissements.	Traités et conventions **147.**
			Traité avec la Russie.	Traités et conventions **148.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Réserve du service militaire (première lecture).	Service national **11.**
			Loi de finances pour 1993 (nouvelle lecture).	Loi de finances **11.**
	Troisième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Loi de finances pour 1993 (nouvelle lecture) *(suite).*	Loi de finances **11.**
			Fonds de solidarité vieillesse (première lecture) : prise d'acte de l'adoption.	Assurance vieillesse : généralités **5.**
14 décembre 1992	Première	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Circulation des produits (première lecture).	Commerce extérieur **4.**
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.-P.).	Lutte contre le bruit (première lecture).	Environnement **54.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Tourisme (répartition des compétences) (deuxième lecture).	Tourisme et loisirs **10.**
			Expositions d'œuvres d'art (première lecture).	Arts et spectacles **4.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
15 décembre 1992	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Sociétés civiles de placement immobilier (première lecture).	Marchés financiers 7.
			Prévention de la corruption (nouvelle lecture).	Vie publique 1.
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Régime pétrolier (première lecture).	Pétrole et dérivés 2.
	Troisième	Bartolone (Claude) (V.-P.).	Prévention de la corruption (nouvelle lecture) *(suite)*.	Vie publique 1.
16 décembre 1992	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Prévention de la corruption (nouvelle lecture) *(suite)*.	Vie publique 1.
	Deuxième	Emmanuelli (Henri) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Proposition de résolution renvoyant Mme Dufoix et M. Hervé devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice.	Parlement 48.
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Proposition de résolution renvoyant Mme Dufoix et M. Hervé devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice *(suite)*.	Parlement 48.
17 décembre 1992	Première	Bartolone (Claude) (V.P.).	Délais de paiement entre les entreprises (lecture définitive).	Prix et concurrence 5.
			Etat civil et filiation (nouvelle lecture).	Droit civil 1.
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.P.).	Loi de finances pour 1993 (lecture définitive).	Lois de finances 11.
			Prévention de la corruption (nouvelle lecture) *(suite)*.	Vie publique 1.
18 décembre 1992	Première	Clément (Pascal) (V.P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
		Bartolone (Claude) (V.P.).	Prévention de la corruption (nouvelle lecture) *(suite)* (seconde délibération).	Vie publique 1.
	Deuxième	Hage (Georges) (V.P.).	Réforme de la procédure pénale (nouvelle lecture).	Procédure pénale 14.
			Travail à temps partiel (nouvelle lecture).	Politique économique et sociale 20.
	Troisième	Hage (Georges) (V.P.).	Travail à temps partiel (nouvelle lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale 20.
19 décembre 1992	Première	Bartolone (Claude) (V.P.), Emmanuelli (Henri) (P.).	Proposition de résolution portant saisine de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice.	Parlement 51.
		Bartolone (Claude) (V.P.).	Dispositions diverses relatives à l'outre-mer (C.M.P.).	D.O.M.-T.O.M. 35.
			Régime pétrolier (C.M.P.).	Pétrole et dérivés 2.
			Carrières (troisième lecture).	Mines et carrières 3.
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.P.).	Prévention de la corruption (lecture définitive).	Vie publique 1.
			Transport routier de marchandises (C.M.P.).	Transports 27.
			Travail à temps partiel (nouvelle lecture).	Politique économique et sociale 20.
			Paysages (C.M.P.).	Environnement 52.
			Bruit (C.M.P.).	Environnement 54.
			Réforme de la procédure pénale (lecture définitive).	Procédure pénale 14.
20 décembre 1992	Unique	Bouvard (Loïc) (V.P.).	Demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente).	Parlement 50.
			Paysages (deuxième lecture).	Environnement 52.
			Travail à temps partiel (lecture définitive).	Politique économique et sociale 20.
			Clôture de la première session ordinaire de 1992-1993.	
21 décembre 1992	Première	Mazeaud (Pierre) (V.P.).	Ouverture de la première session extraordinaire de 1992-1993.	
			Transfusion sanguine (C.M.P.).	Santé publique 23.
		Hage (Georges) (V.P.).	Diverses mesures d'ordre social (nouvelle lecture).	D.M.O.S. 1.
	Deuxième	Mazeaud (Pierre) (V.P.).	Diverses mesures d'ordre social (nouvelle lecture) *(suite)*.	D.M.O.S. 1.
	Troisième	Forni (Raymond) (V.P.).	Diverses mesures d'ordre social (nouvelle lecture) *(suite)*.	D.M.O.S. 1.
			Expositions d'œuvres d'art (nouvelle lecture).	Arts et spectacles 4.

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
22 décembre 1992	Première	Forni (Raymond) (V.P.).	Professions de santé et assurance maladie (lecture définitive).	Sécurité sociale **24.**
			Réserve du service militaire (C.M.P.).	Service national **11.**
			Législation funéraire (C.M.P.).	Mort **6.**
			Circulation des produits (C.M.P.).	Commerce extérieur **4.**
			Paysages (lecture définitive).	Environnement **52**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.P.).	Loi de finances rectificative pour 1992 (nouvelle lecture).	Lois de finances rectificatives **5.**
23 décembre 1992	Première	Bouvard (Loïc) (V.P.).	Expositions d'œuvres d'art (deuxième lecture).	Arts et spectacles **4.**
			Etat civil et filiation (C.M.P.).	Droit civil **1.**
			Diverses mesures d'ordre social (lecture définitive).	D.M.O.S. **1.**
	Deuxième	Bartolone (Claude) (V.P.).	Diverses mesures d'ordre social (lecture définitive) *(suite).*	D.M.O.S. **1.**
			Loi de finances rectificative pour 1992 (lecture définitive).	Lois de finances rectificatives **5.**
			Expositions d'œuvres d'art (lecture définitive).	Arts et spectacles **4.**
			Patrimoine des parlementaires (deuxième lecture).	Parlement **34.**
			Clôture de la première session extraordinaire de 1992-1993.	
			CONGRÈS DU PARLEMENT	
23 juin 1992	Unique	Emmanuelli (Henri) (P.).	Vote sur le projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « Des Communautés européennes et de l'Union européenne ».	Constitution **7.**

XX. - LISTE DES RUBRIQUES UTILISÉES DANS LA TABLE DES MATIÈRES

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE NATIONALE
ADMINISTRATION
AFFAIRES ETRANGERES
AGRICULTURE
AGROALIMENTAIRE
ALLOCUTIONS
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
ARMES
ARTS ET SPECTACLES
ASSAINISSEMENT
ASSEMBLEE NATIONALE
ASSOCIATIONS
ASSURANCE MALADIE-MATERNITE
ASSURANCE VIEILLESSE : GENERALITES
ASSURANCES
AUDIOVISUEL
AUTOMOBILES ET CYCLES
BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
BAUX
BOIS ET FORETS
BOISSONS ET ALCOOLS
CADASTRE
CEREMONIES PUBLIQUES ET FETES LEGALES
CHOMAGE : INDEMNISATION
COLLECTIVITES LOCALES
COMMERCE ET ARTISANAT
COMMERCE EXTERIEUR
COMMUNAUTES EUROPEENNES
COMMUNES
CONSEIL CONSTITUTIONNEL
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
CONSTITUTION
CONTRATS
COOPERATION ET DEVELOPPEMENT
COOPERATIVES
COPROPRIETE
COUR DES COMPTES
COURS D'EAU, ETANGS ET LACS
CREANCES ET PRIVILEGES
CULTURE
CULTURES REGIONALES
DECLARATIONS DU GOUVERNEMENT
DECORATIONS
DEFENSE
DELINQUANCE ET CRIMINALITE
DEPARTEMENTS
DIFFICULTES DES ENTREPRISES
DIVORCE
D.M.O.S.
D.O.M. -T.O.M.
DOUANES
DROGUE
DROIT CIVIL
DROIT LOCAL
DROIT PENAL
DROITS DE L'HOMME ET LIBERTES PUBLIQUES
EAU
ELECTIONS ET REFERENDUMS
EMPLOI
ENERGIE
ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT AGRICOLE
ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE
ENSEIGNEMENT PRIVE
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
ENTREPRISES
ENVIRONNEMENT
EPARGNE
ESPACE
ETAT
ETABLISSEMENTS DE SOINS ET DE CURE
ETRANGERS
EUROPE
FAMILLE
FEMMES
FINANCES PUBLIQUES
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS
FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE
FRANÇAIS DE L'ETRANGER
FRANÇAIS : LANGUE
FRANÇAIS, NATIONALITE FRANÇAISE
FRONTALIERS
GOUVERNEMENT
HANDICAPES
HEURE LEGALE
HOPITAUX ET CLINIQUES
IMPOT SUR LE REVENU
IMPOT SUR LES SOCIETES
IMPOTS ET TAXES
IMPOTS LOCAUX
INDUSTRIE
JEUNES
JUSTICE

LANGUE FRANÇAISE
LOGEMENT ET HABITAT
LOIS DE FINANCES
LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES
LOIS DE REGLEMENT
MAGISTRATURE
MARCHES FINANCIERS
MARCHES PUBLICS
MARIAGE ET REGIMES MATRIMONIAUX
MER ET LITTORAL
MINES ET CARRIERES
MORT
MOTIONS DE CENSURE
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
ORDRE PUBLIC
PARLEMENT
PARTIS ET MOUVEMENTS POLITIQUES
PATRIMOINE
PENSIONS DE REVERSION
PERSONNES AGEES
PETITIONS
PETROLE ET DERIVES
PHARMACIE
POLICE
POLICE DE LA ROUTE ET CIRCULATION ROUTIERE
POLITIQUE ECONOMIQUE
POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE
POLITIQUE GENERALE
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
PRESTATIONS FAMILIALES
PRIX ET CONCURRENCE
PROCEDURE CIVILE
PROCEDURE PENALE
PROFESSIONS LIBERALES ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS
PROFESSIONS SOCIALES
PROPRIETE
PROPRIETE INTELLECTUELLE
PUBLICITE
QUESTIONS AU GOUVERNEMENT
QUESTIONS A UN MINISTRE
QUESTIONS ORALES SANS DEBAT
RAPATRIES
RAPPELS AU REGLEMENT
RECHERCHE
REGIONS
RESPONSABILITE CIVILE
RETRAITES : FONCTIONNAIRES CIVILS ET MILITAIRES
RETRAITES : GENERALITES
RETRAITES : REGIMES AUTONOMES ET SPECIAUX
RISQUES NATURELS
RISQUES PROFESSIONNELS
SANTE PUBLIQUE
SECTEUR PUBLIC
SECURITE CIVILE
SECURITE SOCIALE
SERVICE NATIONAL
SOCIETES
SONDAGES ET ENQUETES
SPORTS
SUCCESSIONS ET LIBERALITES
SYSTEME PENITENTIAIRE
TABAC
TOURISME ET LOISIRS
TRAITES ET CONVENTIONS
TRANSPORTS
TRAVAIL
T.V.A.
URBANISME
VIE, MEDECINE ET BIOLOGIE
VIE PUBLIQUE
VOIRIE

XXI. - LISTE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR ORDRE DES DÉPÔTS ET CONCORDANCE AVEC LES RUBRIQUES DE LA TABLE

2533 Mer et littoral **10**
2534 Magistrature **11**
2535 Traités et conventions **126**
2536 Traités et conventions **127**
2537 Traités et conventions **128**
2538 Parlement **35**
2539 Audiovisuel **14**
2540 Parlement **35**
2541 Collectivités locales **6**
2542 Magistrature **11**
2543 Magistrature **11**
2544 Etrangers **27**
2545 Collectivités locales **6**
2546 Collectivités locales **6**
2547 Etrangers **27**
2548 Santé publique **18**
2549 Anciens combattants et victimes de guerre **48**
2550 Epargne **3**
2551 Epargne **4**
2552 Bois et forêts **16**
2553 Collectivités locales **13**
2554 Collectivités locales **13**
2555 Postes et télécommunications **14**
2556 Allocutions **3**
2557 Collectivités locales **13**
2558 Collectivités locales **6**
2559 Collectivités locales **6**
2560 Banques et établissements financiers **13**
2561 Collectivités locales **13**
2562 Collectivités locales **13**
2563 Politique générale **13**
2564 Affaires étrangères **17**
2565 Vie, médecine et biologie **28**
2566 D.O.M. -T.O.M. **29**
2567 D.O.M. -T.O.M. **30**
2568 D.O.M. -T.O.M. **31**
2569 Logement et habitat **23**
2570 Urbanisme **13**
2571 Urbanisme **14**
2572 Urbanisme **15**
2573 Logement et habitat **24**
2574 Urbanisme **16**
2575 Impôts et taxes **16**
2576 Chômage : indemnisation **1**
2577 Vie, médecine et biologie **29**
2578 Elections et référendums **78**
2579 Enseignement technique et professionnel **1**
2580 Associations **8**
2581 Environnement **42**
2582 Handicapés **23**
2583 Contrats **1**
2584 Sociétés **3**
2585 Procédure pénale **14**
2586 Agriculture **22**
2587 Europe **21**
2588 Vie, médecine et biologie **30**
2589 Elections et référendums **79**
2590 Travail **32**
2591 Elections et référendums **80**
2592 Copropriété **2**
2593 Elections et référendums **81**
2594 Elections et référendums **82**
2595 Traités et conventions **129**
2596 Traités et conventions **130**
2597 Traités et conventions **131**
2598 Départements **7**
2599 Vie, médecine et biologie **31**
2600 Vie, médecine et biologie **32**
2601 Vie, médecine et biologie **33**
2602 Droit civil **1**
2603 D.O.M. -T.O.M. **32**
2604 Politique générale **3**
2605 Banques et établissements financiers **12**
2606 Propriété intellectuelle **4**
2607 Prix et concurrence **5**
2608 Aménagement du territoire **7**
2609 Propriété intellectuelle **5**
2610 Prix et concurrence **6**
2611 Droit pénal **21**
2612 Enseignement **11**
2613 Mer et littoral **11**
2614 Sports **7**
2615 Publicité **1**
2616 Anciens combattants et victimes de guerre **49**
2617 Hôpitaux et cliniques **5**
2618 Prix et concurrence **5**
2619 Parlement **36**
2620 Coopératives **1**
2621 Europe **22**
2622 Recherche **2**
2623 Constitution **7**
2624 Environnement **43**
2625 Affaires étrangères **17**
2626 Droit pénal **18**
2627 Banques et établissements financiers **13**
2628 Audiovisuel **15**
2629 Audiovisuel **14**
2630 Conseil économique et social **8**
2631 Droit pénal **17**
2632 Europe **23**
2633 Europe **24**
2634 Professions sociales **2**
2635 Mer et littoral **11**
2636 Propriété intellectuelle **5**
2637 Impôts et taxes **17**
2638 Décorations **6**
2639 Impôts et taxes **18**
2640 Professions libérales et travailleurs indépendants **5**
2641 Mort **5**
2642 Elections et référendums **83**
2643 Elections et référendums **84**
2644 Patrimoine **4**
2645 Handicapés **24**
2646 Commerce et artisanat **18**
2647 Assurance maladie maternité **4**
2648 Santé publique **19**
2649 Vie, médecine et biologie **34**
2650 Parlement **37**
2651 Travail **33**
2652 Elections et référendums **85**
2653 Elections et référendums **86**
2654 Postes et télécommunications **15**
2655 Logement et habitat **25**
2656 Communes **28**

2657 Commerce et artisanat **19**
2658 Environnement **44**
2659 Audiovisuel **16**
2660 Divorce **5**
2661 Décorations **7**
2662 Anciens combattants et victimes de guerre **50**
2663 D.O.M. -T.O.M. **33**
2664 Elections et référendums **87**
2665 Traités et conventions **132**
2666 Traités et conventions **133**
2667 Traités et conventions **134**
2668 Traités et conventions **135**
2669 Traités et conventions **136**
2670 Traités et conventions **137**
2671 Traités et conventions **138**
2672 Traités et conventions **126**
2673 Traités et conventions **127**
2674 Traités et conventions **128**
2675 Bois et forêts **15**
2676 Constitution **7**
2677 Environnement **45**
2678 Lois de finances **8**
2679 Agriculture **23**
2680 Banques et établissements financiers **12**
2681 Agriculture **24**
2682 Impôts et taxes **19**
2683 Coopératives **1**
2684 Constitution **7**
2685 Prix et concurrence **5**
2686 Traités et conventions **124**
2687 Traités et conventions **125**
2688 Traités et conventions **129**
2689 Traités et conventions **130**
2690 Traités et conventions **131**
2691 Banques et établissements financiers **12**
2692 Bois et forêts **15**
2693 Agriculture **24**
2694 Energie **9**
2695 Cours d'eau, étangs et lacs **4**
2696 Hôpitaux et cliniques **5**
2697 Droit pénal **17**
2698 T.V.A. **2**
2699 Epargne **5**
2700 Sports **7**
2701 Français de l'étranger **3**
2702 Français de l'étranger **4**
2703 Tourisme et loisirs **8**
2704 Professions sociales **2**
2705 Départements **7**
2706 Droit pénal **18**
2707 Pharmacie **6**
2708 Propriété intellectuelle **4**
2709 Recherche **2**
2710 Prix et concurrence **5**
2711 Europe **25**
2712 T.V.A. **2**
2713 Vie, médecine et biologie **35**
2714 Pharmacie **7**
2715 Commerce et artisanat **20**
2716 Commerce et artisanat **21**
2717 Santé publique **20**
2718 Emploi **9**
2719 Elections et référendums **88**
2720 Energie **14**
2721 Français, nationalité française **6**
2722 Cérémonies publiques et fêtes légales **3**
2723 Postes et télécommunications **16**
2724 Politique économique et sociale **18**
2725 Logement et habitat **26**
2726 Enseignement privé **14**
2727 Cours d'eau, étangs et lacs **5**
2728 Famille **6**
2729 Sécurité sociale **24**
2730 Propriété intellectuelle **4**
2731 Coopératives **1**
2732 Impôts et taxes **19**
2733 Politique économique et sociale **19**
2734 Banques et établissements financiers **13**
2735 Traités et conventions **137**
2736 Traités et conventions **133**
2737 Environnement **46**
2738 Travail **34**
2739 Culture **4**
2740 Ordre public **9**
2741 Pharmacie **6**
2742 Environnement **47**
2743 Europe **26**
2744 Affaires étrangères **18**
2745 Environnement **45**
2746 Sécurité sociale **24**
2747 Politique économique et sociale **19**
2748 Formation professionnelle et promotion sociale **7**
2749 Lois de finances **9**
2750 Traités et conventions **139**
2751 Epargne **5**
2752 Ordre public **10**
2753 Elections et référendums **87**
2754 Français de l'étranger **4**
2755 Energie **15**
2756 Procédure civile **4**
2757 Conseil économique et social **9**
2758 Travail **35**
2759 Politique économique et sociale **19**
2760 Traités et conventions **138**
2761 Traités et conventions **134, 135, 136**
2762 D.O.M. -T.O.M. **33, 20**
2763 Transports **23**
2764 Banques et établissements financiers **13**
2765 Energie **16**
2766 Prix et concurrence **5**
2767 Sécurité sociale **25**
2768 Etrangers **28**
2769 Etrangers **29**
2770 Etrangers **30**
2771 Etrangers **31**
2772 Baux **2**
2773 Mariage et régimes matrimoniaux **4**
2774 Commerce et artisanat **22**
2775 Bois et forêts **17**
2776 Procédure pénale **15**
2777 Logement et habitat **27**
2778 Prix et concurrence **5**
2779 Tourisme et loisirs **8**
2780 Tourisme et loisirs **10**
2781 Energie **17**
2782 Formation professionnelle et promotion sociale **7**
2783 Traités et conventions **132**
2784 Impôts et taxes **20**
2785 Administration **3**
2786 Lois de règlement **5**
2787 Procédure civile **4**
2788 Conseil économique et social **7**
2789 Droit pénal **21**
2790 Sports **7**
2791 Automobiles et cycles **2**
2792 Traités et conventions **140**
2793 Traités et conventions **141**
2794 Audiovisuel **17**
2795 Traités et conventions **140**
2796 Traités et conventions **141**
2797 Constitution **7**
2798 Elections et référendums **89**
2799 Culture **4**
2800 Traités et conventions **133**
2801 Etrangers **32**
2802 Bois et forêts **15**

2803 Constitution **7**
2804 Europe **27**
2805 Prix et concurrence **5**
2806 Professions sociales **2**
2807 Tourisme et loisirs **11**
2808 Professions sociales **2**
2809 Travail **34**
2810 Enseignement **11**
2811 Etrangers **32**
2812 Transports **24**
2813 T.V.A. **2**
2814 Impôts et taxes **19**
2815 Marchés financiers **7**
2816 Recherche **2**
2817 Recherche **2**
2818 Professions sociales **2**
2819 Audiovisuel **17**
2820 Agriculture **25**
2821 Europe **28**
2822 Coopératives **1**
2823 Droit pénal **18**
2824 Droit pénal **16**
2825 Droit pénal **17**
2826 Sécurité sociale **24**
2827 Droit pénal **16**
2828 Droit pénal **18**
2829 Mines et carrières **3**
2830 Lois de finances **8, 9**
2831 Pharmacie **7**
2832 Jeunes **2**
2833 Banques et établissements financiers **13**
2834 Parlement **38**
2835 Sécurité sociale **24**
2836 Culture **4**
2837 Culture **4**
2838 Epargne **5**
2839 Procédure civile **4**
2840 Responsabilité civile **1**
2841 Culture **4**
2842 Sécurité sociale **24**
2843 Pharmacie **6**
2844 Environnement **45**
2845 Procédure civile **4**
2846 Pharmacie **6**
2847 Travail **34**
2848 Sports **7**
2849 Environnement **45**
2850 Travail **34**
2851 Droit pénal **17**
2852 Bâtiment et travaux publics **4**
2853 Retraites : régimes autonomes et spéciaux **4**
2854 Transports **25**
2855 Elections et référendums **90**
2856 Fonctionnaires et agents publics **15**
2857 Procédure civile **5**
2858 Propriété intellectuelle **6**
2859 Enseignement privé **15**
2860 Epargne **6**
2861 Successions et libéralités **7**
2862 Logement et habitat **28**
2863 Commerce et artisanat **23**
2864 Collectivités locales **17**
2865 Anciens combattants et victimes de guerre **51**
2866 Culture **4**
2867 Culture **4**
2868 Recherche **2**
2869 Audiovisuel **17**
2870 Environnement **48**
2871 Vie, médecine et biologie **31, 32, 33**
2872 Politique économique et sociale **19**
2873 Fonctionnaires et agents publics **16**
2874 Droit pénal **18**
2875 Impôts et taxes **19**
2876 T.V.A. **2**
2877 Défense **21**
2878 D.O.M. -T.O.M. **33**
2879 Droit pénal **16**
2880 Enseignement **11**
2881 Politique économique et sociale **19**
2882 T.V.A. **2**
2883 Epargne **5**
2884 Banques et établissements financiers **13**
2885 Europe **29**
2886 Politique économique et sociale **19**
2887 Epargne **5**
2888 Enseignement **11**
2889 Formation professionnelle et promotion sociale **7**
2890 Enseignement **11**
2891 Formation professionnelle et promotion sociale **7**
2892 D.O.M. -T.O.M. **33**
2893 Anciens combattants et victimes de guerre **52**
2894 Energie **18**
2895 Prestations familiales **3**
2896 Enseignement **11**
2897 Transports **28**
2898 Politique économique et sociale **19**
2899 Enseignement **11**
2900 Politique économique et sociale **19**
2901 Audiovisuel **18**
2902 Europe **30**
2903 Epargne **5**
2904 Epargne **5**
2905 Impôts et taxes **21**
2906 Impôts et taxes **22**
2907 Europe **31**
2908 Europe **32**
2909 Santé publique **21**
2910 Parlement **39**
2911 Président de la République **1**
2912 Elections et référendums **91**
2913 Elections et référendums **92**
2914 Parlement **40**
2915 Lois de finances **10**
2916 Langue française **1**
2917 Anciens combattants et victimes de guerre **53**
2918 Vie publique **1**
2919 Transports **27**
2920 Elections et référendums **93**
2921 Elections et référendums **94**
2922 Elections et référendums **95**
2923 Elections et référendums **96**
2924 Elections et référendums **97**
2925 Impôt sur les sociétés **2**
2926 Impôt sur le revenu **10**
2927 Handicapés **25**
2928 Anciens combattants et victimes de guerre **54**
2929 Sports **8**
2930 Système pénitentiaire **1**
2931 Lois de finances **11**
2932 Procédure pénale **14**
2933 Parlement **41**
2934 Justice **22**
2935 Défense **21**
2936 D.O.M. -T.O.M. **34**
2937 Affaires étrangères **19**
2938 Traités et conventions **142**
2939 Traités et conventions **143**
2940 Traités et conventions **144**
2941 Vie publique **1**
2942 Parlement **34**
2943 Partis et mouvements politiques **5**
2944 Europe **33**
2945 Lois de finances **11**
2946 Lois de finances **11**
2947 Lois de finances **11**
2948 Lois de finances **11**

2949 Lois de finances **11**
2950 Lois de finances **11**
2951 Ordre public **9, 10**
2952 Responsabilité civile **1**
2953 Propriété intellectuelle **7**
2954 Justice **23**
2955 Jeunes **3**
2956 Baux **3**
2957 Agriculture **26**
2958 Elections et référendums **98**
2959 Handicapés **26**
2960 Difficultés des entreprises **3**
2961 Elections et référendums **99**
2962 Enseignement maternel et primaire **1**
2963 Femmes **7**
2964 Droits de l'homme et libertés publiques **13**
2965 Agriculture **27**
2966 Cérémonies publiques et fêtes légales **4**
2967 Emploi **10**
2968 Environnement **49**
2969 Assurance vieillesse : généralités **4**
2970 Agriculture **28**
2971 Vie, médecine et biologie **36**
2972 Coopération et développement **12**
2973 Santé publique **22**
2974 Agriculture **29**
2975 Travail **34**
2976 Départements **7**
2977 D.O.M. -T.O.M. **35**
2978 D.M.O.S. **1**
2979 Postes et télécommunications **17**
2980 Droit pénal **21**
2981 Parlement **42**
2982 Parlement **43**
2983 Magistrature **17**
2984 Arts et spectacles **4**
2985 Mort **6**
2986 D.O.M. -T.O.M. **36**
2987 D.O.M. -T.O.M. **37**
2988 Parlement **44**
2989 Langue française **1**
2990 Santé publique **21**
2991 Prix et concurrence **5**
2992 Marchés publics **3**
2993 Lois de finances **8**
2994 Tourisme et loisirs **10**
2995 Justice **24**
2996 Justice **25**
2997 Environnement **50**
2998 Départements **7**
2999 Coopération et développement **13**
3000 Parlement **45**
3001 Agriculture **23**
3002 Transports **26**
3003 Santé publique **23**
3004 Sports **9**
3005 Entreprises **9**
3006 Pharmacie **7**
3007 Justice **26**
3008 Agriculture **30**
3009 Politique économique et sociale **20**
3010 Parlement **41, 42, 44, 45**
3011 Publicité **2**
3012 Communes **29**
3013 Handicapés **27**
3014 Propriété **3**
3015 Elections et référendums **100**
3016 Elections et référendums **101**
3017 Procédure pénale **16**
3018 Communes **30**
3019 Cérémonies publiques et fêtes légales **5**
3020 Elections et référendums **102**
3021 Droit local **13**
3022 Elections et référendums **103**
3023 Mort **7**
3024 Mines et carrières **3**
3025 Pétrole et dérivés **2**
3026 Parlement **46**
3027 Environnement **51**
3028 Parlement **47**
3029 Energie **19**
3030 Santé publique **24**
3031 Impôts et taxes **23**
3032 Traités et conventions **145**
3033 Traités et conventions **146**
3034 Traités et conventions **147**
3035 Traités et conventions **148**
3036 Traités et conventions **149**
3037 Traités et conventions **150**
3038 Transports **28**
3039 Traités et conventions **151**
3040 Logement et habitat **29**
3041 Agriculture **29**
3042 Prix et concurrence **5**
3043 Marchés publics **3**
3044 Santé publique **24**
3045 Santé publique **22**
3046 Pharmacie **7**
3047 Traités et conventions **152**
3048 Traités et conventions **153**
3049 Environnement **52**
3050 Santé publique **25**
3051 Santé publique **23**
3052 Mort **6**
3053 Enseignement **12**
3054 Traités et conventions **149**
3055 Procédure pénale **14**
3056 Lois de finances rectificatives **5**
3057 Conseil économique et social **10**
3058 Europe **34**
3059 Energie **20**
3060 Europe **35**
3061 Europe **36**
3062 Pétrole et dérivés **2**
3063 Transports **27**
3064 Tourisme et loisirs **10**
3065 Droit pénal **22**
3066 Droit civil **2**
3067 Enseignement **13**
3068 Elections et référendums **104**
3069 Anciens combattants et victimes de guerre **55**
3070 Sécurité sociale **26**
3071 Droits de l'homme et libertés publiques **14**
3072 Emploi **11**
3073 Agriculture **31**
3074 Agriculture **32**
3075 Assurance vieillesse : généralités **5**
3076 Commerce extérieur **4**
3077 Urbanisme **17**
3078 Droit pénal **21**
3079 Procédure pénale **14**
3080 Marchés financiers **7**
3081 Système pénitentiaire **1**
3082 Mines et carrières **3**
3083 D.M.O.S. **1**
3084 Traités et conventions **142**
3085 Traités et conventions **148**
3086 Lois de finances **11**
3087 Europe **37**
3088 Europe **38**
3089 Agriculture **33**
3090 Environnement **53**
3091 Environnement **52**
3092 Parlement **47**
3093 Service national **11**
3094 Lois de finances rectificatives **5**

3095 Lois de finances rectificatives **5**
3096 Traités et conventions **151**
3097 Traités et conventions **145**
3098 Traités et conventions **147**
3099 Lois de finances **8**
3100 Propriété intellectuelle **7**
3101 D.O.M. -T.O.M. **35**
3102 D.O.M. -T.O.M. **36**
3103 D.O.M. -T.O.M. **37**
3104 Traités et conventions **150**
3105 Anciens combattants et victimes de guerre **53**
3106 Politique économique et sociale **20**
3107 Arts et spectacles **4**
3108 Vie publique **1**
3109 Audiovisuel **14**
3110 Commerce extérieur **4**
3111 Transports **29**
3112 Traités et conventions **143**
3113 Traités et conventions **144**
3114 Traités et conventions **146**
3115 Assurance vieillesse : généralités **5**
3116 Lois de finances **11**
3117 Service national **11**
3118 Lois de finances **11**
3119 Droit civil **1**
3120 Entreprises **10**
3121 Responsabilité civile **1**
3122 Mer et littoral **12**
3123 Vie publique **1**
3124 Responsabilité civile **4**
3125 Environnement **54**
3126 Vie publique **1**
3127 Droit civil **1**
3128 Parlement **48**
3129 Parlement **49**
3130 Transports **27**
3131 Partis et mouvements politiques **5**
3132 Parlement **34**
3133 Environnement **54, 44**
3134 Cours d'eau, étangs et lacs **4**
3135 Procédure pénale **14**
3136 Procédure pénale **14**
3137 Europe **39**
3138 Coopération et développement **13**
3139 Environnement **55**
3140 Coopération et développement **14**
3141 Sécurité sociale **27**
3142 Responsabilité civile **1**
3143 Parlement **48**
3144 Enseignement **14**
3145 Mines et carrières **3**
3146 Environnement **52**
3147 Mines et carrières **3**
3148 Europe **40**
3149 Europe **41**
3150 Traités et conventions **154**
3151 Traités et conventions **155**
3152 Traités et conventions **156**
3153 Environnement **54**
3154 Environnement **52**
3155 Parlement **50**
3156 D.O.M. -T.O.M. **35**
3157 Procédure pénale **14**
3158 Parlement **34**
3159 Lois de finances **11**
3160 Lois de finances **11**
3161 Agriculture **34**
3162 Sondages et enquêtes **1**
3163 Anciens combattants et victimes de guerre **56**
3164 Anciens combattants et victimes de guerre **57**
3165 Energie **21**
3166 Marchés financiers **8**
3167 Elections et référendums **105**
3168 Successions et libéralités **8**
3169 Handicapés **28**
3170 Impôts locaux **8**
3171 Fonctionnaires et agents publics **17**
3172 Justice **27**
3173 Difficultés des entreprises **4**
3174 Communes **31**
3175 Pensions de reversion **1**
3176 Affaires étrangères **20**
3177 Logement et habitat **30**
3178 Langue française **2**
3179 Logement et habitat **31**
3180 Fonctionnaires et agents publics **18**
3181 Finances publiques **1**
3182 Régions **7**
3183 Communes **32**
3184 Elections et référendums **106**
3185 Ordre public **11**
3186 Elections et référendums **107**
3187 D.O.M. -T.O.M. **35**
3188 Politique économique et sociale **20**
3189 Politique économique et sociale **20**
3190 Santé publique **23**
3191 Pétrole et dérivés **2**
3192 Transports **27**
3193 Cours d'eau, étangs et lacs **6**
3194 Parlement **51**
3195 D.M.O.S. **1**
3196 Lois de finances rectificatives **5**
3197 Parlement **51**
3198 Santé publique **23**
3199 Politique économique et sociale **20**
3200 Politique économique et sociale **20**
3201 Politique économique et sociale **20**
3202 D.M.O.S. **1**
3203 Impôts et taxes **24**
3204 Vie publique **1**
3205 D.M.O.S. **1**
3206 Vie publique **1**
3207 Procédure pénale **14**
3208 Procédure pénale **14**
3209 Commerce extérieur **4**
3210 Parlement **50**
3211 Arts et spectacles **4**
3212 Environnement **52**
3213 Arts et spectacles **4**
3214 Politique économique et sociale **20**
3215 Politique économique et sociale **20**
3216 Service national **11**
3217 Sécurité sociale **24**
3218 Lois de finances rectificatives **5**
3219 Mort **6**
3220 Environnement **52**
3221 Lois de finances rectificatives **5**
3222 Service national **11**
3223 Commerce extérieur **4**
3224 Sécurité sociale **24**
3225 Mort **6**
3226 Enseignement **15**
3227 Travail **36**
3228 Environnement **52**
3229 Arts et spectacles **4**
3230 Droit civil **1**
3231 Arts et spectacles **4**
3232 Droit civil **1**
3233 Mer et littoral **13**
3234 D.M.O.S. **1**
3235 Arts et spectacles **4**
3236 D.M.O.S. **1**
3237 Lois de finances rectificatives **5**
3238 Lois de finances rectificatives **5**
3239 Arts et spectacles **4**
3240 Arts et spectacles **4**

3241 Loi de règlement **6**
3242 Postes et télécommunications **18**
3243 Anciens combattants et victimes de guerre **58**
3244 Elections et référendums **108**
3245 Postes et télécommunications **19**
3246 Environnement **56**
3247 Audiovisuel **19**
3248 Impôts et taxes **25**
3249 Banques et établissements financiers **14**
3250 Environnement **57**
3251 Ordre public **10**
3252 Santé publique **24**
3253 Environnement **58**
3254 Europe **42**
3255 Europe **43**
3256 Retraites, fonctionnaires civils et militaires **3**
3257 Elections et référendums **109**
3258 Retraites, généralités **6**
3259 Heure légale **4**
3260 Collectivités locales **18**
3261 Transports **30**
3262 Impôt sur le revenu **11**
3263 Logement et habitat **32**
3264 Elections et référendums **110**
3265 Mutualité sociale agricole **3**
3266 Police de la route et circulation routière **11**
3267 Impôts et taxes **26**
3268 Santé publique **26**
3269 Enseignement privé **16**

XXII. - COMPOSITION DU GOUVERNEMENT DE Mme EDITH CRESSON

A la date du 1er janvier 1992

1. Par ordre alphabétique

Mmes Edith CRESSON, Premier ministre.
Martine AUBRY, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
Edwige AVICE, ministre de la coopération et du développement.
MM. Jean-Michel BAYLET, ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du tourisme.
Pierre BÉRÉGOVOY, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget.
Jean-Louis BIANCO, ministre des affaires sociales et de l'intégration.
Emile BIASINI, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé des grands travaux.
Mme Frédérique BREDIN, ministre de la jeunesse et des sports.
MM. Laurent CATHALA, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la famille, des personnes âgées et des rapatriés.
Michel CHARASSE, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget.
Hubert CURIEN, ministre de la recherche et de la technologie.
Marcel DEBARGE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du logement.
Michel DELEBARRE, ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire.
François DOUBIN, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de l'artisanat, du commerce et de la consommation.
Roland DUMAS, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.
Bruno DURIEUX, ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la santé.
Michel GILLIBERT, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des handicapés et accidentés de la vie.
Mme Elisabeth GUIGOU, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes.
MM. Jacques GUYARD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement technique.
Jean-Noël JEANNENEY, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur, chargé du commerce extérieur.
Lionel JOSPIN, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale.
Pierre JOXE, ministre de la défense.
Georges KIEJMAN, ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé de la communication.
Bernard KOUCHNER, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de l'action humanitaire.
André LAIGNEL, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, chargé de la ville et de l'aménagement du territoire.
Brice LALONDE, ministre de l'environnement.
Jack LANG, ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement.
Jean-Yves LE DRIAN, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé de la mer.
Louis LE PENSEC, ministre des départements et territoires d'outre-mer.
Philippe MARCHAND, ministre de l'intérieur.
Jacques MELLICK, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé de la défense.
Louis MERMAZ, ministre de l'agriculture et de la forêt.
Louis MEXANDEAU, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre.
Henri NALLET, garde des sceaux, ministre de la justice.
Mme Véronique NEIERTZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, chargé des droits des femmes et de la vie quotidienne.
MM. Jean POPEREN, ministre des relations avec le Parlement.
Paul QUILÈS, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace.
Jean-Marie RAUSCH, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé des postes et télécommunications.
Michel SAPIN, ministre délégué auprès du garde des sceaux, ministre de la justice.
Georges SARRE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé des transports routiers et fluviaux.
Jean-Pierre SOISSON, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la modernisation de l'administration.
Dominique STRAUSS-KAHN, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de l'industrie et du commerce extérieur.
Jean-Pierre SUEUR, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.
Mme Catherine TASCA, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie.
MM. Alain VIVIEN, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires étrangères.
Kofi YAMGNANE, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des affaires sociales et de l'intégration.

2. Par ministère

Premier ministre	Edith CRESSON.
Ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale	Lionel JOSPIN.
Ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget	Pierre BÉRÉGOVOY.
Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	Roland DUMAS.
Ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la modernisation de l'administration	Jean-Pierre SOISSON.
Ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire	Michel DELEBARRE.
Garde des sceaux, ministre de la justice	Henri NALLET.

Ministre de la défense	Pierre JOXE.
Ministre de l'intérieur	Philippe MARCHAND.
Ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement	Jack LANG.
Ministre de l'agriculture et de la forêt	Louis MERMAZ.
Ministre des affaires sociales et de l'intégration	Jean-Louis BIANCO.
Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	Martine AUBRY.
Ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace	Paul QUILÈS.
Ministre de la coopération et du développement	Edwige AVICE.
Ministre des départements et territoires d'outre-mer	Louis LE PENSEC.
Ministre de la recherche et de la technologie	Hubert CURIEN.
Ministre des relations avec le Parlement	Jean POPEREN.
Ministre de la jeunesse et des sports	Frédérique BREDIN.
Ministre de l'environnement	Brice LALONDE.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget	Michel CHARASSE.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de l'industrie et du commerce extérieur	Dominique STRAUSS-KAHN.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de l'artisanat, du commerce et de la consommation	François DOUBIN.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé des postes et télécommunications	Jean-Marie RAUSCH.
Ministre délégué auprès du garde des sceaux, ministre de la justice	Michel SAPIN.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes	Elisabeth GUIGOU.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie	Catherine TASCA.
Ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la santé	Bruno DURIEUX.
Ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé de la communication	Georges KIEJMAN.
Ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du tourisme	Jean-Michel BAYLET.
Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre	Louis MEXANDEAU.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement technique	Jacques GUYARD.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de l'action humanitaire	Bernard KOUCHNER.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires étrangères	Alain VIVIEN.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, chargé de la ville et de l'aménagement du territoire	André LAIGNEL.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé de la défense	Jacques MELLICK.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales	Jean-Pierre SUEUR.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé des grands travaux	Emile BIASINI.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des affaires sociales et de l'intégration	Kofi YAMGNANE.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la famille, des personnes âgées et des rapatriés	Laurent CATHALA.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des handicapés et accidentés de la vie	Michel GILLIBERT.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, chargé des droits des femmes et de la vie quotidienne	Véronique NEIERTZ.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du logement	Marcel DEBARGE.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé des transports routiers et fluviaux	Georges SARRE.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé de la mer	Jean-Yves LE DRIAN.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur, chargé du commerce extérieur	Jean-Noël JEANNENEY.

3. Modification du Gouvernement

Décret du 28 mars 1992 [*J.O.* du 29 mars 1992] (p. 4358) : M. Jean-Pierre SOISSON : fin de ses fonctions de ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la modernisation de l'administration.

4. Démission du Gouvernement

Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

XXIII. - COMPOSITION DU GOUVERNEMENT DE M. PIERRE BÉRÉGOVOY

Décrets des 2 et 4 avril 1992 [*J.O.* des 3 et 5 avril 1992] (p. 4845, 5103)

1. Par ordre alphabétique

M. Pierre BÉRÉGOVOY, Premier ministre.
Mme Martine AUBRY, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
MM. Jean-Michel BAYLET, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé du tourisme.
Jean-Louis BIANCO, ministre de l'équipement, du logement et des transports.
Emile BIASINI, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des grands travaux.
Mme Frédérique BREDIN, ministre de la jeunesse et des sports.
MM. Laurent CATHALA, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la famille, des personnes âgées et des rapatriés.
Michel CHARASSE, ministre du budget.
Hubert CURIEN, ministre de la recherche et de l'espace.
Marcel DEBARGE, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération et du développement.
Michel DELEBARRE, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives.
Roland DUMAS, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.
Michel GILLIBERT, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des handicapés.
Jean GLAVANY, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, chargé de l'enseignement technique.
Mme Elisabeth GUIGOU, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes.
MM. Jean-Noël JEANNENEY, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, chargé de la communication.
Charles JOSSELIN, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement et des transports, chargé de la mer.
Pierre JOXE, ministre de la défense.
Georges KIEJMAN, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires étrangères.
Bernard KOUCHNER, ministre de la santé et de l'action humanitaire.
André LAIGNEL, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'aménagement du territoire.
Jack LANG, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture.
Louis LE PENSEC, ministre des départements et territoires d'outre-mer.
Mme Marie-Noëlle LIENEMANN, ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement et des transports, chargé du logement et du cadre de vie.
MM. Martin MALVY, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement.
Jacques MELLICK, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.
Louis MERMAZ, ministre de l'agriculture et de la forêt.
Louis MEXANDEAU, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre.
Mme Véronique NEIERTZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé des droits des femmes et de la consommation.
MM. Paul QUILES, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique.
Jean-Marie RAUSCH, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du commerce et de l'artisanat.
Mme Ségolène ROYAL, ministre de l'environnement.
MM. Michel SAPIN, ministre de l'économie et des finances.
Georges SARRE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement et des transports, chargé des transports routiers et fluviaux.
Dominique STRAUSS-KAHN, ministre de l'industrie et du commerce extérieur.
Jean-Pierre SUEUR, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, chargé des collectivités locales.
Bernard TAPIE, ministre de la ville.
Mme Catherine TASCA, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie et des relations culturelles extérieures.
MM. René TEULADE, ministre des affaires sociales et de l'intégration.
Michel VAUZELLE, garde des sceaux, ministre de la justice.
Kofi YAMGNANE, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de l'intégration.
Emile ZUCCARELLI, ministre des postes et télécommunications.

2. Par ministère

Premier ministre	Pierre BÉRÉGOVOY.
Ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture	Jack LANG.
Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	Roland DUMAS.
Ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives	Michel DELEBARRE.
Garde des sceaux, ministre de la justice	Michel VAUZELLE.
Ministre de l'intérieur et de la sécurité publique	Paul QUILÈS.
Ministre de la défense	Pierre JOXE.
Ministre de l'économie et des finances	Michel SAPIN.
Ministre du budget	Michel CHARASSE.
Ministre de l'environnement	Ségolène ROYAL.
Ministre de l'équipement, du logement et des transports	Jean-Louis BIANCO.
Ministre de l'industrie et du commerce extérieur	Dominique STRAUSS-KAHN.
Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	Martine AUBRY.
Ministre de l'agriculture et de la forêt	Louis MERMAZ.
Ministre des affaires sociales et de l'intégration	René TEULADE.
Ministre de la santé et de l'action humanitaire	Bernard KOUCHNER.
Ministre de la ville	Bernard TAPIE.
Ministre des départements et territoires d'outre-mer	Louis LE PENSEC.
Ministre de la recherche et de l'espace	Hubert CURIEN.
Ministre des postes et télécommunications	Emile ZUCCARELLI.
Ministre de la jeunesse et des sports	Frédérique BREDIN.

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes	Elisabeth GUIGOU.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires étrangères	Georges KIEJMAN.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération et du développement	Marcel DEBARGE.
Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du commerce et de l'artisanat	Jean-Marie RAUSCH.
Ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement et des transports, chargé du logement et du cadre de vie	Marie-Noëlle LIENEMANN.
Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé du tourisme	Jean-Michel BAYLET.
Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre	Louis MEXANDEAU.
Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement	Martin MALVY.
Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'aménagement du territoire	André LAIGNEL.
Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des grands travaux	Emile BIASINI.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, chargé de l'enseignement technique	Jean GLAVANY.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, chargé de la communication	Jean-Noël JEANNENEY.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie et des relations culturelles extérieures	Catherine TASCA.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, chargé des collectivités locales	Jean-Pierre SUEUR.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense	Jacques MELLICK.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé des droits des femmes et de la consommation	Véronique NEIERTZ.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement et des transports, chargé des transports routiers et fluviaux	Georges SARRE.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement et des transports, chargé de la mer	Charles JOSSELIN.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la famille, des personnes âgées et des rapatriés	Laurent CATHALA.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de l'intégration	Kofi YAMGNANE.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des handicapés	Michel GILLIBERT.

3. Modifications du Gouvernement

Décret du 23 mai 1992 [*J.O.* du 24 mai 1992] (p. 7046) :

M. Bernard TAPIE : fin de ses fonctions de ministre de la ville.

Décret du 3 juin 1992 [*J.O.* du 4 juin 1992] (p. 7423) :

M. Bruno DURIEUX : ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé du commerce extérieur.

M. François LONCLE : secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la ville.

Décret du 2 octobre 1992 [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13736) :

M. Michel CHARASSE : fin de ses fonctions de ministre du budget.

M. Martin MALVY : fin de ses fonctions de secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement ; devient ministre du budget.

M. Louis MERMAZ : fin de ses fonctions de ministre de l'agriculture et de la forêt ; devient ministre des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement.

M. Jean-Marie RAUSCH : fin de ses fonctions de ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du commerce et de l'artisanat.

M. Jean-Pierre SOISSON : ministre de l'agriculture et du développement rural.

M. Gilbert BAUMET : ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du commerce et de l'artisanat.

M. André BILLARDON : ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé de l'énergie.

M. André LAIGNEL : secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'aménagement du territoire, devient secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé de l'aménagement du territoire.

Décret du 26 décembre 1992 [*J.O.* du 27 décembre 1992] (p. 17797) :

M. François LONCLE : fin de ses fonctions de secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la ville ; devient secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Plan.

M. Bernard TAPIE : ministre de la ville.

Décret du 9 mars 1993 [*J.O.* du 10 mars 1993] (p. 3703) :

M. Pierre JOXE : fin de ses fonctions de ministre de la défense.

M. Pierre BÉRÉGOVOY : Premier ministre, ministre de la défense.

4. Démission du Gouvernement

Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

XXIV. - TABLEAU DE CONCORDANCE

de la date des Séances avec la date de la publication, la pagination, les numéros des Débats et les numéros des Microfiches

(Compte rendu)

ANNÉE 1992

DATE des séances	DATE de la publication	PAGINATION	N° des Débats	NUMÉROS des microfiches
8 janvier	9 janvier	1 à 46	1	01
21 janvier	22 janvier	47 à 154	2	02-03
22 janvier	23 janvier	155 à 200	3	03
23 janvier	24 janvier	201 à 278	4	04
24 janvier	25 janvier	279 à 288	5	04
7 février	8 février	289 à 320	6	05
11 février	12 février	321 à 342	7	05
2 avril	3 avril	343 à 352	8	06
7 avril	8 avril	353 à 364	9	06
8 avril	9 avril	365 à 400	10	08
9 avril	10 avril	401 à 436	11	06
10 avril	11 avril	437 à 448	12	07
14 avril	15 avril	449 à 476	13	07
15 avril	16 avril	575 à 606	14	07
16 avril	17 avril	507 à 554	15	08
21 avril	22 avril	555 à 600	16	08
22 avril	23 avril	601 à 642	17	09
23 avril	24 avril	643 à 702	18	10
24 avril	25 avril	703 à 714	19	10
28 avril	29 avril	715 à 758	20	11
29 avril	30 avril	759 à 820	21	12
30 avril	2 mai	821 à 832	22	13
5 mai	6 mai	833 à 886	23	13
6 mai	7 mai	887 à 982	24	14
7 mai	8 mai	983 à 1004	25	15
12 mai	13 mai	1005 à 1158	26	15-16
13 mai	14 mai	1159 à 1190	27	17
14 mai	15 mai	1191 à 1250	28	17
15 mai	16 mai	1251 à 1324	29	18
18 mai	19 mai	1325 à 1348	30	19
19 mai	20 mai	1349 à 1436	31	19-20
20 mai	21 mai	1437 à 1494	32	20
21 mai	22 mai	1495 à 1570	33	21
22 mai	23 mai	1571 à 1586	34	21
25 mai	26 mai	1587 à 1636	35	22
26 mai	27 mai	1637 à 1718	36	23
27 mai	28 mai	1719 à 1738	37	24
1er juin	2 juin	1739 à 1768	38	25
2 juin	3 juin	1769 à 1862	39	25-26
3 juin	4 juin	1863 à 1920	40	26
4 juin	5 juin	1921 à 1988	41	27
5 juin	6 juin	1989 à 2054	42	28
9 juin	10 juin	2055 à 2148	43	29
10 juin	11 juin	2149 à 2234	44	30
11 juin	12 juin	2235 à 2270	45	31
12 juin	13 juin	2271 à 2312	46	31
15 juin	16 juin	2313 à 2384	47	32
16 juin	17 juin	2385 à 2462	48	33
17 juin	18 juin	2463 à 2536	49	34
18 juin	19 juin	2537 à 2592	50	35
19 juin	22 juin	2593 à 2664	51	35-36
22 juin	23 juin	2665 à 2692	52	36
Congrès du Parlement	24 juin	1 à 16		37
24 juin	25 juin	2693 à 2798	53	38-39
25 juin	26 juin	2799 à 2870	54	39
26 juin	27 juin	2871 à 2924	55	40
29 juin	30 juin	2925 à 2988	56	41
30 juin	1er juillet	2989 à 3076	57	42
2 juillet	3 juillet	3077 à 3204	58	43-44
3 juillet	4 juillet	3205 à 3280	59	44-45
7 juillet	8 juillet	3281 à 3308	60	45
8 juillet	9 juillet	3309 à 3340	61	45
2 octobre	3 octobre	3341 à 3358	62	46
6 octobre	7 octobre	3359 à 3410	63	46
7 octobre	8 octobre	3411 à 3464	64	47
8 octobre	9 octobre	3465 à 3532	65	48
9 octobre	10 octobre	3533 à 3598	66	49
13 octobre	14 octobre	3599 à 3660	67	50
14 octobre	15 octobre	3661 à 3726	68	51
15 octobre	16 octobre	3727 à 3784	69	52
16 octobre	17 octobre	3785 à 3936	70	53-54
19 octobre	20 octobre	3937 à 3968	71	54
20 octobre	21 octobre	3969 à 4018	72	55
21 octobre	22 octobre	4019 à 4098	73	56
22 octobre	23 octobre	4099 à 4194	74	57
23 octobre	24 octobre	4195 à 4328	75	58-59
26 octobre	27 octobre	4329 à 4358	76	59
27 octobre	28 octobre	4359 à 4440	77	60
28 octobre	29 octobre	4441 à 4514	78	61
29 octobre	30 octobre	4515 à 4596	79	62
2 novembre	3 novembre	4597 à 4670	80	63
3 novembre	4 novembre	4671 à 4738	81	64
4 novembre	5 novembre	4739 à 4816	82	65
5 novembre	6 novembre	4817 à 4898	83	66
6 novembre	7 novembre	4899 à 4974	84	67
7 novembre	8 novembre	4975 à 5032	85	68
9 novembre	10 novembre	5033 à 5110	86	69
10 novembre	11 novembre	5111 à 5172	87	70
12 novembre	13 novembre	5193 à 5264	88	71
13 novembre	14 novembre	5265 à 5332	89	72
14 novembre	15 novembre	5333 à 5424	90	73
16 novembre	17 novembre	5425 à 5500	91	74
17 novembre	18 novembre	5501 à 5672	92	75-76
18 novembre	19 novembre	5673 à 5714	93	77
19 novembre	20 novembre	5715 à 5754	94	77
20 novembre	21 novembre	5777 à 5848	95	78
23 novembre	24 novembre	5849 à 5916	96	79
24 novembre	25 novembre	5917 à 5998	97	80
25 novembre	26 novembre	5999 à 6072	98	81
26 novembre	27 novembre	6073 à 6130	99	82
27 novembre	28 novembre	6131 à 6230	100	82-83
30 novembre	1er décembre	6231 à 6332	101	84-85
1er décembre	2 décembre	6333 à 6410	102	85
2 décembre	3 décembre	6411 à 6484	103	86
3 décembre	4 décembre	6485 à 6524	104	87
4 décembre	5 décembre	6525 à 6636	105	87-88
7 décembre	8 décembre	6637 à 6720	106	89
08 décembre	9 décembre	6721 à 6782	107	90
09 décembre	10 décembre	6783 à 6868	108	91
10 décembre	11 décembre	6869 à 6938	109	92
11 décembre	12 décembre	6939 à 7108	110	93-94
14 décembre	15 décembre	7109 à 7184	111	95
15 décembre.	16 décembre	7185 à 7282	112	96
16 décembre.	17 décembre	7283 à 7340	113	97
17 décembre.	18 décembre	7341 à 7480	114	97 à 99
18 décembre.	19 décembre	7481 à 7576	115	99
19 décembre.	20 décembre	7577 à 7650	116	100
20 décembre.	21 décembre	7651 à 7670	117	100
21 décembre.	22 décembre	7671 à 7774	118	101-102
22 décembre.	23 décembre	7775 à 7864	119	102
23 décembre.	24 décembre	7865 à 7916	120	103

TABLE NOMINATIVE

A

ADEVAH-PŒUF (Maurice)

Député du Puy-de-Dôme

(5ème circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 18 avril 1992] (p. 5629).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5776).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1992] :

Assurance maladie maternité : aide médicale : réforme (p. 3324).

Communes : centres communaux d'action sociale (C.C.A.S.) : rôle (p. 3324).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procéduras publiques (n° 2918).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Après l'article 58 :

- *son* amendement n° 109 : non soutenu (p. 7468).

- Projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L. 362-1 du code des communes : organisation du service public des pompes funèbres) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 121 de M. Claude Barate (précise que, quelle que soit la forme juridique d'organisation retenue, les entreprises sont soumises aux mêmes règles sociales et fiscales) à l'amendement n° 6 de la commission (dispose que le service extérieur des pompes funèbres est une mission de service public ; précise le contenu des prestations qu'elle comporte et les différentes formes juridiques que son organisation peut revêtir) (p. 6453) ;
- *son* amendement n° 109 : devenu sans objet (p. 6453).

Article 3 *(art. L. 362-2 du code des communes : taxes) :*

- *son* amendement n° 110 (dispose que les taxes d'inhumation ou de convoi sont acquittées par l'entreprise ou l'organisme prestataire) (p. 6455) : rejeté (p. 6456).

Article 5 *(art. L. 362-2-2 du code des communes : moralité et nationalité des dirigeants) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (réduit le nombre d'infractions ayant fait l'objet de condamnations et susceptibles d'interdire l'exercice de la profession ; précise, pour leur incrimination, la formulation retenue par le nouveau code pénal) (p. 6461).

Article 6 *(art. L. 362-2-3 du code des communes : suspension et retrait de l'habilitation) :*

- *son* amendement n° 90 (dispose qu'en cas de récidive le retrait de l'habilitation est automatique) : adopté (p. 6462).

Article 13 *(art. L. 362-10 du code des communes : démarchage) :*

- *son* amendement n° 91 (interdit également les offres de services présentées dans le but de faire obtenir une commande à un prestataire ou le réglement d'un convoi) : adopté (p. 6466).

Article 17 *(art. L. 362-19 du code des communes : chambres funéraires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 37 de la commission (interdit la confusion entre les locaux de la chambre funéraire et ceux destinés aux autres prestations funéraires ; sanctionne de 500 000 F d'amende la violation de la réglementation relative aux chambres funéraires) (p. 6471).

Article 18 *(art. L. 362-19-1 du code des communes : chambres mortuaires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 38 de la commission (dispose que les établissements publics ou privés hébergeant des personnes âgées doivent également, dans des conditions fixées par décret, disposer d'une chambre mortuaire) (p. 6471) : rejeté (p. 6472).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Après l'article 24 :

- *son* amendement n° 41 (dispense les départements qui assurent depuis plus de deux ans la gestion des matériels d'incendie et de secours et leur organisation opérationnelle de l'obligation d'acquérir les bâtiments affectés au service de lutte contre les incendies) (p. 6608) : rejeté (p. 6609) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 199 du Gouvernement (autorise la retransmission télévisée des compétitions de sport mécanique qui se déroulent dans les pays où la publicité pour le tabac est autorisée et interdit toute poursuite ou sanction à ce titre jusqu'à l'intervention d'une réglementation européenne) (p. 6614).

Santé publique : tagabisme et alcoolisme : lutte contre (p. 6614).

Télévision : compétitions automobiles et motocyclistes : retransmission (p. 6614).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1992] :

Article 2 *(statut des personnes pratiquant la vente par démarchage) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 31 de la commission (rétablit le paragraphe I *bis* supprimé par le Sénat qui exclut l'affiliation obligatoire aux assurances sociales des artistes du spectacle lorsque l'organisateur des spectacles traite avec le responsable d'une formation juridiquement constituée qui assure la protection sociale de ses salariés) (p. 7704).

Article 7 *(affiliation automatique et gratuite des bénéficiaires de l'assurance veuvage à l'assurance personnelle) :*

- *ses observations* (p. 7705).

Sécurité sociale : assurance veuvage : excédents (p. 7705).

Article 12 *bis* *(possibilité de cumul emploi-retraite pour les personnes exerçant des activités d'hébergement en milieu rural) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 87 du Gouvernement (de suppression) (p. 7707).

Article 13 *bis* A *(modalités du rattachement au régime général des auteurs d'œuvres photographiques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (précise que le rattachement des photographes journalistes professionnels au régime général intervient pour les revenus qu'ils tirent de l'exploitation de leurs œuvres photographiques en dehors de la presse ; renvoie à un accord collectif de branche la fixation des conditions de ce rattachement pour les revenus complémentaires tirés d'une exploitation de ces œuvres dans la presse) (p. 7711, 7712).

Article 15 *(sanction des perturbations au fonctionnement d'un établissement de santé) :*

- *favorable* à l'amendement n° 40 deuxième rectification de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7717).

Article 15 *bis* supprimé par le Sénat *(dépénalisation de l'auto-avortement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de Mme Muguette Jacquaint (rétablit l'article supprimé par le Sénat et supprime l'incrimination par le nouveau code pénal de la fourniture des moyens matériels de l'interruption de grossesse pratiquée par la femme sur elle-même) (p. 7720) ;

- *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) (p. 7719).

Après l'article 19 *quater* :

- *défavorable* à l'amendement n° 24 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que l'interdiction du territoire français n'est pas applicable à l'égard du condamné étranger atteint d'une pathologie grave nécessitant des soins complexes) (p. 7724) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 47 rectifié de la commission (prévoit que l'interdiction du territoire français n'est pas applicable à l'égard du condamné étranger atteint d'une pathologie particulièrement grave nécessitant des soins complexes) (p. 7724) ;

- *favorable* à l'amendement n° 93 de M. Jacques Toubon (impose un dépistage du sida lors des examens prénataux) (p. 7726, 7727).

Article 25 *(retransmission des compétitions de sports mécaniques) :*

- *son* amendement n° 105 (autorise la presse écrite à rendre compte des compétitions de sport mécanique qui se déroulent dans des pays où la publicité pour le tabac est autorisée) : adopté (p. 7749).

Après l'article 35 :

- *son* amendement n° 91 (dispense les départements de plus de 500 000 habitants dotés d'un centre opérationnel départemental d'incendie et de secours permanent et d'un centre de transmission de l'alerte qui acquièrent les matériels d'incendie selon la procédure des marchés publics de l'obligation d'acquérir les bâtiments affectés au service de lutte contre les incendies) (p. 7756) : adopté (p. 7757).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125).

Commission mixte paritaire [19 décembre 1992] :

Article 13 A *(rapport d'évaluation sur les nuisances sonores dues aux transports terres) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime la disposition qui stipule que le rapport du Gouvernement doit présenter les modes de financement susceptibles de permettre la suppression des points noirs dans un délai de dix ans) (p. 7631).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [21 décembre 1992] :

Administration : ministère des affaires sociales et de la santé : Agence du médicament : création, statut, compétences et fonctionnement (p. 7678).

Lois : projet de loi n° 2219 relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (p. 7678).

Professions médicales : risque thérapeutique (p. 7678).

Vote des groupes :

Vote pour du groupe socialiste (p. 7678).

ALAIZE (Jean-Marie)

Député de l'Ardèche

(3ème circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

à un ministre :

- Agriculture [16 avril 1992] :

Départements : Ardèche (p. 515).

Risques naturels : indemnisations au titre du fonds national de garantie des calamités agricoles (p. 515).

Viticulture (p. 515).

ALBOUY (Jean)

Député de l'Essonne

(1ère circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 18 avril 1992] (p. 5629).

Cesse d'appartenir à cette délégation [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5776).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 10 juin 1992] (p. 7633).

Membre suppléant de de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (n° 2739) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8392).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux relations entre les professions de santé et l'assurance maladie (n° 2729) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (n° 2794) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748) [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9007).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 8 juillet 192] (p. 9156).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2738) [*J.O.* du 2 octobre 1992] (p. 13688).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 26 novembre 1992] (p. 16209).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 1er décembre 1992] (p. 16401).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux produits soumis à certaines restrictions de circulation et à la complémentarité entre les services de police, de gendarmerie et de douane (n° 3076) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17552).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'état pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation en Bosnie-Herzégovine :** référendum sur l'indépendance ; attitude de la Serbie ; résolutions de l'O.N.U. ; déploiement des casques bleus ; mandat donné à M. Cyrus Vance ; rôles de la C.E.E. et de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) [15 avril 1992] (p. 486, 487).

- **Secteur des services des télécommunications :** tarifs ; propositions de la Commission des Communautés européennes : déréglementation et ouverture à la libre concurrence ; maintien du service public français ; France-Télécom : défense d'une réglementation spécifique [12 novembre 1992] (p. 5211).

orales sans débat :

- **n° 552,** posée le 21 avril 1992 : **postes et télécommunications (services financiers)** (p. 596). Appelée le 24 avril 1992 : comptes chèques postaux : rémunération : perspectives ; loi du 2 juillet 1990 : statut d'autonomie ; stratégie commerciale : mise en œuvre (p. 711, 712).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Code civil : réforme : intérêt et apport du projet de loi (p. 743).

Famille : évolution des structures familiales et adaptation du droit (p. 743, 744).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Apprentissage :
- apprentis : statut dans l'entreprise et rémunération (p. 2452) ;
- centres de formation d'apprentis : conseils de perfectionnement (p. 2452) ;
- extension au secteur public : expérimentation (p. 2452) ;
- financement et participation de l'Etat (p. 2452) ;
- maîtres d'apprentissage : statut et formation (p. 2452).

Chômage : jeunes (p. 2451).

Emploi : main-d'œuvre qualifiée : besoins (p. 2451).

Enseignement :
- centre de formation des ingénieurs par l'apprentissage (p. 2451) ;
- conservatoire national des arts et métiers (p. 2451).

Entreprises :
- comités d'entreprises : consultation sur l'apprentissage (p. 2452) ;

- politique contractuelle : avenant du 8 janvier 1992 à l'accord national interprofessionnel relatif à la formation et au perfectionnement professionnel (p. 2452).

Entreprises publiques : Thomson (p. 2451).

Impôts et taxes : taxe d'apprentissage (p. 2452).

Lois : projet de loi n° 2748 : concertation : table ronde des 3 et 4 février 1992 (p. 2451).

Plan :
- contrats de plan (p. 2452) ;
- nécessité et développement (p. 2451).

Régions :
- compétences et charges en matière de formation professionnelle (p. 2452) ;
- contrats d'objectifs (p. 2452).

Explications de vote [17 juin 1992] :

Apprentissage : nécessité et développement (p. 2531).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2531).

Commission mixte paritaire [7 juillet 1992] :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés :

Apprentissage :
- agrément des entreprises (p. 3301) ;
- apprentis : statut et rémunération (p. 3301) ;
- centres de formation d'apprentis (p. 3301) ;
- extension au secteur public : expérimentation (p. 3301).

Enseignement : orientation scolaire et professionnelle (p. 3301).

Entreprises : politique contractuelle : négociations par branche professionnelle sur l'apprentissage (p. 3301).

Impôts et taxes : taxe d'apprentissage (p. 3301).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 3301).

- Projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (n° 2794).

Première lecture :

Discussion des articles [26 juin 1992] :

Article 2 *(possibilité pour les organismes d'H.L.M. d'exploiter un réseau câblé : article 34 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions dans lesquelles les infrastructures de réseaux existants peuvent être utilisées pour l'installation de réseaux câblés) (p. 2917).

Article 3 *(institution d'une servitude administrative de câblage : article 34-3 nouveau de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Roland Vuillaume (étend la servitude au lit des rivières et cours d'eaux privés) (p. 2919).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Postes et Télécommunications - *Questions* [28 octobre 1992] :

Poste (La) : équilibre financier : présence en zone rurale (p. 4456).

Travail, emploi et formation professionnelle - *Questions* [6 novembre 1992] :

Chômage : U.N.E.D.I.C. : financement (p. 4963).

Inspection du travail : effectifs (p. 4966).

Culture. - *Questions* [7 novembre 1992] :

Collectivités locales : action culturelle : contrats avec l'Etat (p. 5028).

Impôts et taxes : associations culturelles (p. 5027).

Jeunes : insertion : action culturelle (p. 5027).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Agence française du sang : statut, compétences, pouvoirs et moyens (p. 6121).

Lois : loi n° 52-854 du 21 juillet 1952 sur l'utilisation thérapeutique du sang humain, de son plasma et de leurs dérivés (p. 6121).

Transfusion sanguine : dons du sang : volontariat, gratuité et anonymat (p. 6121).

Transfusion sanguine : organisation :
- établissements de transfusion sanguine agréés : activités : collecte et distribution de produits labiles, activités spécifiques et recherche (p. 6121) ;
- établissements de transfusion sanguine agréés : statut : harmonisation (p. 6121) ;
- établissements de transfusion sanguine : personnel : statut et formation (p. 6121) ;
- schémas et comités d'organisation de la transfusion sanguine : création et régime (p. 6121).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Après l'article 24 :

- *soutient* l'amendement n° 42 de M. Gérard Gouzes (autorise les créanciers à désigner la personne de leur choix en vue de défendre leurs intérêts dans une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire) : rejeté (p. 6620) ;

- *soutient* l'amendement n° 43 de M. Gérard Gouzes (prévoit que dans le cas où le concessionnaire d'une entreprise en redressement judiciaire aliène des biens grevés d'un nantissement ou d'une hypothèque, les créanciers bénéficiaires de ces sûretés recouvrent leurs droits) : rejeté (p. 6620).

- Projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 décembre 1992] :

Chômage : niveau, causes et conséquences (p. 6738).

Travail :
- durée et partage (p. 6738) ;
- travail clandestin : lutte contre (p. 6738).

Travail à temps partiel : incitation :
- circulaire de la Délégation à l'emploi du 26 août 1992 (p. 6738) ;
- cotisations sociales : abattement pour embauche ou transformation d'emploi (p. 6738).

- Projet de loi relatif aux conditions d'attribution de la carte du combattant (n° 2917).

Première lecture :

Explications de vote [9 décembre 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : unités de soutien (p. 6828).

Carte du combattant : attribution :
- soldats de l'armée des Alpes (p. 6828) ;
- volontaires de la Résistance (p. 6828).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite : retraite mutualiste : délai de souscription (p. 6828).

Vote pour du groupe socialiste (p. 6829).

- Projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984).

Lecture définitive [23 décembre 1992] :

Rapporteur suppléant.

Assemblée nationale : texte adopté en nouvelle lecture (p. 7908).

Finances publiques : garantie de l'Etat : expositions temporaires d'œuvres d'art : extension aux collectivités locales (p. 7908).

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 7908).

Sénat : texte adopté (p. 7907).

ALLIOT-MARIE (Michèle)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(6e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « de l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Assemblée nationale :
- commissions : condition d'examen du projet de loi (p. 949) ;
- motion de renvoi en commission et rapport supplémentaire de la commission des lois (p. 949).

Communautés européennes : institutions :
- « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 950) ;
- Institutions communautaires : pouvoirs et compétences respectifs (p. 950) ;
- Parlement européen : mode d'élection, procédure de la « codécision » et contrôle de l'exécutif communautaire (p. 951).

Communautés européennes : principes fondamentaux : Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 951).

Coopération et développement : zone franc : avenir (p. 950).

Europe de l'Est : rapports avec les Communautés européennes (p. 950).

Révision constitutionnelle : article 89 : Congrès ou référendum : rôle du Parlement et volonté populaire (p. 950).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 5 rectifié de M. Serge Charles (art. 53 de la Constitution : prévoit que le Parlement est consulté sur toute négociation internationale tendant à organiser un transfert de compétence) (p. 1034).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [22 octobre 1992] :

Article 36 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Affaires étrangères : francophonie (p. 4143, 4144).

Contribution française : montant, solde et « juste retour » (p. 4142).

Débat et vote : intérêt et limites (p. 4144).

France : défense de ses intérêts (p. 4143, 4144).

Maastricht : référendum français (p. 4142).

Politique agricole commune (p. 4143).

Deuxième partie :

Affaires étrangères - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1992] :

Afrique : présence française (p. 4706).

Cambodge : Casques bleus : déploiement (p. 4705).

Communautés européennes : Schengen : mise en place (p. 4706).

Coopération et développement :
- aide publique au développement (p. 4706) ;
- Mission interministérielle de coordination pour l'Europe centrale et orientale (M.I.C.E.C.O.) (p. 4705) ;
- Nord-Sud : cassure (p. 4705).

Défense : sécurité européenne (p. 4706).

Ministère des affaires étrangères :
- carte diplomatique : révision (p. 4706) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4706) ;
- investissements immobiliers (p. 4706).

Union Soviétique :
- démembrement, conséquences (p. 4705) ;
- représentation diplomatique dans les quinze Etats issus du démembrement (p. 4706).

Equipement, logement et transports - *Questions* [14 novembre 1992] :

Affaires étrangères : pêche : rencontres internationales : représentation des services ministériels (p. 5350).

Communautés européennes : pêche maritime :
- anchois : quotas (p. 5350) ;
- programme d'orientation pluriannuel : (P.O.P.) (p. 5350).

Ports maritimes : modernisation : équipement : mareyage (p. 5350).

ALPHANDERY (Edmond)

Député du Maine-et-Loire

(3e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi Constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « de l'Union européenne » (n° 2623) [29 avril 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [*J.O.* du 3 décembre 1992] (p. 16502).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Proposition de loi organique modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un **contrôle du Parlement** sur le **prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des communautés européennes (n° 2678)** [5 mai 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Programme autoroutier :** autoroute Angers-Tours : retard de construction ; société Cofiroute : désaccord sur les péages ; schéma directeur routier national : confirmation avec le décret d'avril 1992 [10 juin 1992] (p. 2160, 2161).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : souhaite que s'organise à l'Assemblée nationale un débat sur l'avenir de la sécurité sociale et plus particulièrement sur son financement [8 janvier 1992] (p. 10).

- Projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560).

Première lecture :

Discussion des articles [29 avril 1992] :

Article 1er *(nouvelle modification de la définition des sociétés centrales) :*

- *soutient* l'amendement n° 45 de M. Gilbert Gantier (prévoit une possibilité de privatisation totale des sociétés centrales d'assurance publiques) : rejeté (p. 795).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « de l'Union européenne » (n° 2623).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 mai 1992] :

Communautés européennes : institutions : « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 852).

Communautés européennes : politique monétaire :
- Banque centrale européenne : indépendance (p. 851, 852) ;
- « convergence » économique des Etats membres : deuxième étape du « Plan Delors » (p. 851) ;
- monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 850, 851, 852) ;
- système monétaire européen (S.M.E.) (p. 852).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le Traité de Maastricht (p. 853).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 852, 853).

Politique économique : politique économique et monétaire : autonomie passée et future de la France (p. 852).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* aux amendements identiques nos 9 de la commission des affaires étrangères et 30 de M. Jacques Toubon (art. 2 de la Constitution : précisent que le français est la langue de la République) (p. 1019).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV « de l'Union européenne ») :*

Article 88-1 de la Constitution (transfert de compétences pour l'application du Traité de Maastricht).

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission des finances (dispose que les transferts de compétences sont consentis « dans les cas prévus » par le traité) (p. 1087) : rejeté au scrutin public (p. 1088) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 72 de M. Jacques Toubon (précise que les transferts de compétences sont consentis « dans les seuls cas » prévus par le traité) à l'amendement n° 6 de la commission des finances (p. 1088).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Conseil constitutionnel : article 54 de la Constitution : saisine par soixante députés ou soixante sénateurs (p. 2544, 2545).

Communautés européennes : monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) : transfert de compétences (p. 2545).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement : nouvel article 88-3 de la Constitution (p. 2545).

Sénat : modifications apportées au texte en première lecture (p. 2544).

- Proposition de loi organique modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur le prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes (n° 2678).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 juin 1992] :

Constitution : loi constitutionnelle n° 92-554 du 25 juin 1992 (p. 2975).

Parlement français :
- Assemblée nationale : propositions de loi organique de MM. Alphandéry et Le Garrec : contenu, inscription à l'ordre du jour et modification par la commission des lois (p. 2974, 2975) ;
- budget communautaire : information, débat, vote et contrôle du Parlement français (p. 2975) ;
- participation de la France au budget des Communautés : vote : compétence liée (p. 2975).

Prélèvement sur recettes au profit des Communautés européennes : principe, montant et plafonnement (p. 2975).

Discussion des articles [29 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. Jean-Claude Lefort (propose qu'une loi de finances rectificative discutée par le Parlement à la session de printemps fixe le plafond du prélèvement sur recettes qui pourra être opéré l'année suivante au profit du budget des Communautés européennes) (p. 2981).

Budget communautaire : propositions de loi organique : contrôle instauré : intérêt par rapport à l'article 88-4 de la Constitution (p. 2981).

Article 1er *(inscription du principe du prélèvement sur les recettes de l'Etat dans l'ordonnance du 2 janvier 1959) :*

- *favorable* à l'amendement n° 7 du Gouvernement (dispose que le Parlement « évalue » le montant de la contribution française au budget des Communautés et en autorise le versement) (p. 2982) ;
- *son* amendement n° 1 rectifié (précise que le Parlement « établit l'évaluation » du prélèvement sur recettes) : retiré (p. 2982).

Titre : Proposition de loi organique modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur le prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes.

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 du Gouvernement (de coordination) (p. 2984).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Après l'article 60 :

- *son* amendement n° 191 rectifié soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (établit des sanctions pénales à l'encontre des personnes ayant tenté d'obtenir un marché dans un pays étranger par la corruption et des fonctionnaires ayant facilité l'action du corrupteur) : rejeté (p. 3920).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [17 et 18 décembre 1992] :

Après l'article 60 :

- *son* amendement n° 158 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (ajoute un titre V intitulé « relations avec l'étranger » qui prévoit des sanctions pénales pour toute tentative en vue d'obtenir par la corruption des avantages à l'étranger) : vote réservé (p. 7472) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Rappel au règlement : s'élève contre le report au samedi 7 novembre de la discussion des crédits du ministère de la culture [23 octobre 1992] (p. 4201).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 octobre 1992] :

Aménagement du territoire (p. 4064, 4065).

Bâtiment et travaux publics (p. 4063).

Chômage (p. 4063).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 4078).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 4063, 4064).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4063, 4064) ;
- dépenses : engagements non financés et sous-évaluation (p. 4064) ;
- dette publique (p. 4063) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 4062).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 4064).

Logement (p. 4063, 4064).

Partis et mouvements politiques :
- alternance : politique économique et fiscale proposée par l'opposition (p. 4065) ;
- opposition : propositions (p. 4064, 4065).

Politique économique :
- croissance (p. 4064, 4078) ;
- déflation et récession (p. 4063) ;
- « désinflation compétitive » (p. 4063, 4064) ;
- environnement international (p. 4063, 4064) ;
- inflation (p. 4063) ;
- pouvoir d'achat (p. 4063, 4064) ;
- « relance » (p. 4063) ;
- taux d'intérêt (p. 4078).

Prévisions et projections économiques (p. 4064).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4063).

Secteur public : gestion (p. 4063, 4064).

Sécurité sociale :
- déficit (p. 4063) ;
- prestations familiales : fiscalisation des cotisations (p. 4064).

Première partie :

Discussion des articles [21, 22 et 23 octobre 1992] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu) :*

Rappel au règlement : s'élève contre la réserve des votes demandée par le ministre du budget (p. 4084).

Rappel au règlement : suggère au Gouvernement de ne recourir à la réserve des votes qu'en cas de difficulté manifeste (p. 4084).

Rappel au règlement : s'élève contre la réserve des votes demandée par le ministre du budget ; constate l'absence de journalistes dans les tribunes de la presse (p. 4085).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 77 soutenu par M. Michel Jacquemin (institue la déductibilité fiscale des cotisations de retraite complémentaire aux régimes par capitalisation prévoyant une sortie en rente) : vote réservé (p. 4087) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Epargne : fiscalité (p. 4087).

Retraites (p. 4087).

- *favorable* à l'amendement n° 4 de M. Adrien Zeller (porte à cinquante kilomètres la distance, entre le domicile et le lieu de travail, autorisant la déductibilité des frais de déplacement de l'assiette de l'impôt sur le revenu) (p. 4089) ;

Aménagement du territoire (p. 4089).

Article 3 *(institution d'une réduction d'impôt pour la scolarisation d'enfants à charge dès le second degré) :*

Rappel au règlement : s'élève contre la réserve des votes demandée par le ministre du budget (p. 4096).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 86 soutenu par M. Michel Jacquemin (institue la déduction des déficits fonciers du revenu global à hauteur de 50 000 F) (p. 4107) : rejeté (p. 4110).

Article 36 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Banques et établissements financiers : Banque de France : indépendance (p. 4146).

Constitution : article 88-4 et loi organique (p. 4145) ;

Maastricht : référendum français (p. 4145).

Parlements : français et des Etats membres (p. 4145).

Système monétaire européen et union économique et monétaire (p. 4145, 4146).

Explications de vote :

Débat : intérêt et limites (p. 4150).

Politique agricole commune (p. 4150).

Le groupe U.D.C. ne prend pas part au vote (p. 4150).

Après l'article 9 (suite) :

- *soutient* l'amendement n° 338 rectifié de M. Ambroise Guellec (étend aux chefs d'exploitations agricoles individuelles le bénéfice de la réduction d'impôt au titre de la formation professionnelle) : vote réservé (p. 4154) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 336 de M. Ambroise Guellec (rétablit la possibilité d'assujettissement à la T.V.A. pour certaines locations saisonnières) : vote réservé (p. 4154) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 317 de M. Ambroise Guellec (soumet tous les produits de l'horticulture et de la sylviculture au taux réduit de la T.V.A.) (p. 4163) : vote réservé (p. 4165) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Communautés européennes (p. 4163).

- *soutient* l'amendement n° 334 de M. Ambroise Guellec (autorise les exploitants agricoles à clôturer leur exercice T.V.A. à la même date que leur exercice comptable) : vote réservé (p. 4167) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *favorable* à l'amendement n° 10 de M. Gilbert Gantier (exonère de droits de mutation à titre gratuit les terres agricoles pour un montant inférieur à 600 000 F dans la succession si l'héritier s'engage à les maintenir en exploitation pour cinq ans) (p. 4168) ;

Agriculture : exploitations : transmission (p. 4168).

- *soutient* l'amendement n° 316 de M. Germain Gengenwin (maintient le lien entre le taux de la taxe d'habitation et celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 4170) : vote réservé (p. 4171) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 335 de M. Ambroise Guellec (assujettit les activités extra-agricoles des entreprises agricoles soumises au régime simplifié de l'agriculture à ce même régime si les recettes agricoles par nature demeurent prépondérantes) : vote réservé (p. 4171) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean Tardito (institue un impôt au taux de 10 p. 100 sur l'achat de sociétés étrangères par des sociétés françaises) (p. 4174, 4176) ;

Entreprises : investissements à l'étranger et investissements étrangers en France (p. 4175, 4176).

- *son* amendement n° 211 (porte de 25 à 35 p. 100 le crédit d'impôt pour augmentation de capital des sociétés non cotées prévu à l'article 220 *sexies* du code général des impôts) (p. 4176) : vote réservé (p. 4177) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Entreprises : P.M.E. -P.M.I. (p. 4176).

- *son* amendement n° 210 (porte de 25 à 30 p. 100 le crédit d'impôt pour augmentation de capital des sociétés non cotées prévu à l'article 220 *sexies* du code général des impôts) : vote réservé (p. 4177) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 113 (porte de 500 000 F à 800 000 F le plafonnement du crédit d'impôt pour augmentation de capital des sociétés non cotées prévu à l'article 220 *sexies* du code général des impôts) : vote réservé (p. 4177) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 114 (porte de 500 000 F à 600 000 F le plafonnement du crédit d'impôt pour augmentation de capital des sociétés non cotées prévu à l'article 220 *sexies* du code général des impôts) : vote réservé (p. 4177) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 11 *(suppression de la déductibilité des dividendes) :*

- *son* amendement n° 88 (applique l'article aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 1993) (p. 4178) : vote réservé (p. 4179) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 14 *(majoration du crédit d'impôt formation pour l'emploi d'apprentis) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 433 de M. Jacques Barrot (porte la base du crédit d'impôt de 15 000 F à 26 000 F par apprenti) à l'amendement n° 62 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article)(p. 4191) : vote réservé (p. 4192) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 434 de M. Jacques Barrot (applique l'article aux engagements d'apprentis effectués à partir du 1er juin 1992) à l'amendement n° 62 de la commission (p. 4191) : retiré (p. 4192).

Après l'article 14 :

- *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Jean-Pierre Brard (porte de 2 à 2,2 p. 100 de la masse salariale le taux de la participation des entreprises de travail temporaire au développement de la formation professionnelle continue) (p. 4199).

Article 16 *(exonération de la taxe sur les conventions d'assurance applicable à certains contrats) :*

- *soutient* l'amendement n° 212 de M. Michel Voisin (réduit de 18 à 12 p. 100 le taux de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance relatives à des véhicules d'un poids inférieur à 3,5 tonnes) (p. 4207) : vote réservé (p. 4208) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Article 17 *(reconduction et adaptation du crédit d'impôt recherche) :*

- *son* amendement n° 89 rectifié (maintient la restitution immédiate du crédit d'impôt ou de son excédent par rapport à la cotisation d'impôt) (p. 4209) : vote réservé (p. 4210) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

Entreprises :

- charges (p. 4210) ;

- financement : taux d'intérêt (p. 4209, 4210).

- *son* amendement n° 90 rectifié (impute l'excédent de crédit d'impôt sur l'impôt de l'année suivante) (p. 4210) : retiré (p. 4211) ;

- *son* amendement n° 91 rectifié (impute l'excédent de crédit d'impôt sur l'impôt des deux années suivantes) : vote réservé (p. 4211) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Après l'article 17 :

- *défavorable* à l'amendement n° 425 de M. Raymond Douyère (institue une cotisation nationale de la taxe professionnelle, assise sur la valeur ajoutée, au taux de 0,45 p. 100 pour les entreprises dont la taxe professionnelle représente moins de 2 p. 100 de la valeur ajoutée et supprime le décalage d'un mois de la T.V.A. pour les nouvelles créances des entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 millions de F dans les secteurs industriels ou 100 millions de F dans les autres) (p. 4217, 4218, 4219) ;

Banques et établissements financiers : « crédit crunch » (p. 4219).

Entreprises : trésorerie : taux d'intérêt (p. 4217).

Taxe professionnelle :

- banques et établissements financiers (p. 4217) ;

- réforme (p. 4217).

T.V.A. : décalage d'un mois : compensation pour les entreprises ou financement de sa suppression : proposition de M. Maurice Lauré, emprunt, privatisations (p. 4217, 4218, 4219).

Après l'article 21 :

- *son* amendement n° 85 (supprime immédiatement la règle du décalage d'un mois de la T.V.A. pour les nouvelles entreprises, fixe un échéancier la supprimant en dix ans pour les autres entreprises et finance ces mesures par des privatisations) : retiré (p. 4240).

Après l'article 22 :

- *ses observations* sur les amendements nos 354, 353, 350, 355 et 356 de M. Jean-Pierre Brard (prolongent les exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties afférentes aux constructions financées au moyen des prêts aidés de l'Etat pour des durées maximales de respectivement dix, neuf, huit, sept et six ans en cas de réalisation de travaux d'amélioration, majorent le taux de l'impôt sur les sociétés et instituent une cotisation minimale de taxe professionnelle) (p. 4249, 4250, 4251) ;

Logement : aides (p. 4250).

Logement social (p. 4250, 4251).

- *ses observations* sur les amendements identiques nos 11 de M. Philippe Vasseur, 251 de M. Patrick Ollier et 254 de M. Philippe Auberger (pérennisent le lien entre le taux de la taxe d'habitation et celui de la taxe sur les propriétés non bâties) (p. 4256) ;

Logement : rentabilité (p. 4256).

Taxe foncière sur les propriétés bâties (p. 4256).

Article 23 *(modification des conditions de paiement de la taxe professionnelle et de la période de référence pour le calcul du plafonnement de cette taxe par rapport à la valeur ajoutée) :*

- *son* amendement n° 92 soutenu par M. Yves Fréville (de suppression) (p. 4258) : vote réservé (p. 4262) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

Assemblée nationale : députés : élus du patronat (p. 4260).

Entreprises : charges (p. 4260, 4262).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 4260, 4262).

Article 25 *(reconduction du prélèvement exceptionnel sur les entreprises pétrolières) :*

- *défavorable* (p. 4274).

Après l'article 31 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 186 de M. Pierre Micaux (porte de 10,5 à 12,5 centimes par mètre cube le tarif de la redevance sur la consommation d'eau à usage domestique et majore les autres redevances dans les mêmes proportions) (p. 4279).

Article 4 précédemment réservé *(amélioration des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour investissement locatif) :*

- *son* amendement n° 79 (réduit de neuf ans à six ans la durée de l'engagement de location) : vote réservé (p. 4286) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 326 de M. Edouard Landrain (de précision) : vote réservé (p. 4288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Après l'article 4 (amendements précédemment réservés) :

- *son* amendement n° 80 (porte à 15 p. 100 la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) : vote réservé (p. 4289) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Fabien Thiémé (plafonne à 3 p. 100 par rapport au revenu le montant de la taxe d'habitation des contribuables acquittant moins de 15 944 F au titre de l'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) ; rectifié par le Gouvernement (plafonnement à 3,4 p. 100 et suppression du financement de l'amendement) (p. 4292).

Article 8 précédemment réservé *(suppression de la part départementale et de la part régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 436 rectifié de M. Alain Richard (fait varier la compensation des pertes fiscales de chaque collectivité en fonction inverse de leur potentiel fiscal) (p. 4295).

Après l'article 30 (suite) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 449 du Gouvernement (majore l'imposition forfaitaire annuelle sur les sociétés et institue une progressivité en fonction du chiffre d'affaires à partir de dix millions de francs) (p. 4300) ;

Gouvernement : dépôt par le Gouvernement d'amendements pour financer les demandes du groupe communiste (p. 4300).

Explications de vote [23 octobre 1992] :

Assemblée nationale : rapporteur général (p. 4321).

Entreprises : charges (p. 4321).

Finances publiques : déficit (p. 4321).

Motion de censure : article 49, alinéa 2, de la Constitution (p. 4321).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions et négociation avec le Gouvernement (p. 4321).

Politique économique : environnement international (p. 4321).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 4321).

Deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Fruits et légumes : champignons de couche (p. 4861, 4862).

Charges communes - Services financiers - Comptes spéciaux du Trésor - Taxes parafiscales - Imprimerie nationale (budget annexe) - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Vote des crédits* [17 novembre 1992] :

Article 48 *(création du compte d'affectation des produits de cessions de titres du secteur public) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de M. Robert-André Vivien (de suppression) (p. 5533, 5334) ;

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation de leur produit (p. 5533, 5534).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 11 *(suppression de la déductibilité des dividendes) :*

- *son* amendement n° 74 soutenu par M. Gilbert Gantier (reporte du 1er janvier 1992 au 1er janvier 1993 la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article) : vote réservé (p. 6996) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 23 *(modification des conditions de paiement de la taxe professionnelle et de la période de référence pour le calcul du plafonnement de cette taxe par rapport à la valeur ajoutée) :*

- *son* amendement n° 78 (de suppression) : vote réservé (p. 7009) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Après l'article 65 :

- *son* amendement n° 81 soutenu par M. Gilbert Gantier (intègre aux bénéfices agricoles les revenus d'activités annexes exercées par les agriculteurs soumis à un régime réel d'imposition à condition que les recettes tirées de ces activités n'excèdent pas 20 p. 100 du chiffre d'affaires de l'exploitant) : retiré (p. 7081).

Après l'article 71 *nonies* :

- *son* amendement n° 127 (assouplit les conditions d'éligibilité des communes de moins de 2 000 habitants à la seconde part de la seconde fraction du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) : non soutenu (p. 7091).

Article 79 *(déplafonnement du versement de transport) :*

- *son* amendement n° 85 soutenu par M. Gilbert Gantier (de suppression) : vote réservé (p. 7097) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104) ;

- *son* amendement n° 86 (fixe les taux plafonds du versement de transport de sorte que le déplafonnement des salaires pris en compte n'accroisse pas la charge des entreprises et compense la perte de recettes pour les communes par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) : non soutenu (p. 7097).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Article 15 *(adaptation des modalités de la déclaration unique statistique et fiscale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (prévient la sanction d'une même infraction à la fois par l'administration fiscale et par celle des douanes) (p. 6667).

Article 22 *(aménagement de la réglementation de la garantie sur les métaux précieux) :*

- *ses observations* (p. 6672, 6673) ;

Communautés européennes : projet de directive sur la garantie des métaux précieux et marché unique (p. 6672, 6673).

Article 27 *(modification de la liste des produits passibles de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers) :*

- *ses observations* (p. 6676, 6677) ;

Assemblée nationale : information par le Gouvernement sur les directives émanant des communautés européennes (p. 6676, 6677).

Après l'article 28 :

- *favorable* à l'amendement n° 64 de M. Gilbert Gantier (accorde un remboursement mensuel intégral de la T.V.A. aux exportateurs ayant obtenu deux remboursements trimestriels au cours de l'année précédente et institue un crédit d'impôt égal à 0,75 p. 100 par mois de retard sur les sommes non remboursées dans le délai d'un mois) (p. 6678, 6679) ;

Entreprises : charges (p. 6679).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 6679).

Article 30 *(création de deux zones d'investissement privilégié dans certains cantons des départements du Nord et du Pas-de-Calais) :*

- *favorable* (p. 6690, 6691) ;

Aménagement du territoire :

- zones d'entreprises créées en 1986 (p. 6690) ;
- zones rurales (p. 6690).

Communautés européennes : prime d'aménagement du territoire : remise en cause (p. 6690, 6691).

- *son* amendement n° 93 (crée une zone d'investissement privilégié en Maine-et-Loire) (p. 6692) : rejeté (p. 6693).

Après l'article 30 :

- *son* amendement n° 94 (crée, au sein de certaines zones rurales, des « zones européennes d'entreprises » dans lesquelles les entreprises nouvelles qui s'y implantent bénéficient des dispositions fiscales prévues à l'article 30) (p. 6695) : rejeté (p. 6696).

Article 31 *(défiscalisation des investissements outre-mer) :*

- *soutient* l'amendement n° 76 de M. Jean-Paul Virapoullé (substitue une réduction d'impôt sur les sociétés à l'abattement sur les bénéfices) (p. 6696) : retiré (p. 6697).

Après l'article 31 :

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Jean-Paul Virapoullé (abaisse à 300 000 F et à six emplois les seuils d'investissement et de création d'emplois à partir desquels les communes des départements d'outre-mer et de Corse peuvent accorder l'exonération temporaire de taxe professionnelle prévue à l'article 1465 du code général des impôts) (p. 6697) : retiré (p. 6698).

Article 32 *(régime fiscal des transferts d'actifs réalisés par une entreprise) :*

- *soutient* l'amendement n° 107 de M. Yves Fréville (reporte la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article du 1er janvier 1992 au 1er janvier 1993) (p. 6700) : rejeté (p. 6701).

Nouvelle lecture :

Avant la discussion des articles [22 décembre 1992] :

Rappel au règlement : regrette l'introduction en nouvelle lecture d'amendements de fond par le Gouvernement (p. 7809).

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Article 4 et état A *(équilibre général) :*

- *ses observations* (p. 7816) ;

Finances publiques :

- déficit (p. 7816) ;
- recettes non fiscales : prélèvements sur divers organismes (p. 7816).

- *ses observations* sur l'amendement n° 38 rectifié du Gouvernement (majore le déficit de 4,6 milliards de F compte tenu de 1,3 milliards de ressources non fiscales supplémentaires et de 5,9 milliards de dépenses nouvelles) (p. 7818, 7820, 7822) ;

Assemblée nationale : trésorerie : reversement au profit de l'Etat (p. 7818).

Finances publiques :

- déficit (p. 7818, 7820, 7822) ;
- recettes : surévaluation (p. 7822).

Sécurité sociale : retraites : régime général : déséquilibre structurel et subvention de cinq milliards de F (p. 7818, 7820, 7822).

Après l'article 14 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 28 de M. Serge Charles (assujettit l'utilisation des installations sportives au taux réduit de la T.V.A.) (p. 7824).

Article 19 *(harmonisation des droits d'accises en matière d'alcool et de boissons alcooliques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 37 de M. René Couveinhes (supprime le droit de circulation spécifique sur les vins mousseux) (p. 7826).

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 35 (porte de 10 à 20 p. 100 des recettes globales, dans la limite de 200 000 F, la part du chiffre d'affaires correspondant à des activités accessoires que les agriculteurs assujettis à un régime réel d'imposition peuvent soumettre au régime des bénéfices agricoles) (p. 7826) : retiré (p. 7827) ;

- *favorable* à l'amendement n° 41 du Gouvernement (porte de 10 à 30 p. 100 des recettes globales, dans la limite de 200 000 F, la part du chiffre d'affaires correspondant à des activités accessoires que les agriculteurs assujettis à un régime réel d'imposition peuvent soumettre au régime des bénéfices agricoles et élève de 100 000 à 150 000 F le plafond des recettes correspondant à ces activités que les exploitants agricoles imposés au forfait peuvent déclarer après un abattement de 50 p. 100) (p. 7827).

Avant l'article 20 :

- *favorable* à l'amendement n° 62 du Gouvernement (majore le relèvement du droit de consommation sur les cigarettes) (p. 7828).

Article 30 *(création de deux zones d'investissement privilégié dans certains cantons des départements du Nord et du Pas-de-Calais) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (supprime la zone d'investissement privilégié instituée dans l'Aube par le Sénat) (p. 7837) ;

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 7837).

Après l'article 30 :

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Umberto Battist (dispose que les investissements de création ou d'extension effectués en 1993 ou en 1994 dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) ne donneront pas lieu, pendant une durée de trois ans, à majoration communale des bases de la taxe professionnelle des entreprises qui y procèdent et compense la perte de recettes par une majoration de leur dotation globale de fonctionnement) (p. 7839).

Après l'article 30 *bis* :

- *son* amendement n° 36 rectifié (accroît le versement au titre de la seconde part de la seconde fraction du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle pour les communes de moins de 2 000 habitants subissant une forte réduction de leurs bases de taxe professionnelle) : retiré (p. 7840).

Après l'article 40 :

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (assujettit à la taxe professionnelle la production de graines, semences et plantes effectuée pour le compte de personnes autres que les exploitants agricoles) (p. 7844, 7845).

Après l'article 44 :

- *défavorable* à l'amendement n° 47 du Gouvernement (porte de 15 000 F à 30 000 F le plafond de prise en compte des intérêts d'emprunts contractés par les couples mariés pour l'acquisition ou les grosses réparations de logements anciens et lui applique une majoration pour enfants à charge) (p. 7849) ;

Logement :

- logement locatif : rendement (p. 7849) ;
- revenus fonciers : abattement forfaitaire (p. 7849).

- *ses observations* sur l'amendement n° 48 du Gouvernement (étend aux immeubles de bureaux la possibilité pour les S.I.C.O.M.I. de réaliser des opérations de crédit-bail bénéficiant du régime fiscal des sociétés) (p. 7850) ;

Aménagement du territoire : immeubles de bureaux : suppression de l'agrément ministériel (p. 7850).

Article 44 *bis* nouveau *(aménagement du régime d'imposition des gains retirés de la cession de parts d'O.P.C.V.M. et abaissement à 25 p. 100 du taux du prélèvement sur les produits d'intermédiation bancaire) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de la commission (de suppression) (p. 7852).

Article 46 *bis* nouveau *(institution d'un droit de communication aux collectivités locales des rôles généraux des impôts locaux) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 24 de la commission (prévoit la transmission du détail des bases d'imposition à la taxe professionnelle) (p. 7854) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 51 de M. Alain Richard (dispose que les informations transmises aux collectivités locales sont soumises au secret professionnel et aux dispositions de la loi « informatique et libertés » et que leur utilisation respecte une convention définie par un décret en Conseil d'Etat) (p. 7854).

Après l'article 58 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 66 du Gouvernement (diminue les taux des taxes applicables aux aéronefs relevant des deux groupes acoustiques les plus bruyants et supprime l'indexation du montant de la taxe) (p. 7856).

ALQUIER (Jacqueline)

Député du Tarn

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code forestier et portant diverses dispositions en matière de chasse (n° 2313) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7984).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 2675), adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture, modifiant le **code forestier** et portant **diverses dispositions en matière de chasse (n° 2692)** [12 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le **code forestier** et portant **diverses dispositions en matière de chasse (n° 2802)** [17 juin 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le code forestier (n° 2313).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 avril 1992] :

Propriété : servitude de passage (p. 491).

Travaux et entretien :

- agriculture : élevage bovin et caprin : pâturage (p. 491) ;
- débroussaillement (p. 491) ;
- déclaration d'utilité publique (p. 491).

Sécurité civile : incendies : prévention (p. 491).

Discussion des articles [15 avril 1992] :

Article 1er *(définition du débroussaillement) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (fait référence non aux régles de gestion forestière mais à l'objectif de lutte contre la propagation des incendies) : adopté (p. 499).

Article 5 *(extension des obligations de débroussaillement) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (supprime la fin de l'alinéa b qui fait référence aux plans de zones sensibles et ajoute un alinéa prévoyant que les plans de zones sensibles peuvent imposer le débroussaillement de terrains compris dans les zones qu'ils déterminent) : adopté aprés modifications (p. 500) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (supprime le dernier alinéa de l'article qui donne au maire la faculté d'imposer le débroussaillement des terrains situés à la périphérie des bois, forêts et terrains à boiser) : adopté (p. 500).

Article 7 *(accès aux propriétés privées) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise que l'information individuelle ne concerne que les propriétaires ou occupants de fonds bâtis) : adopté (p. 501) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (harmonise les délais des deux procédures d'information, individuelle et collective, à un mois) : adopté (p. 501).

Article 8 *(déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement et d'équipement) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (clarifie la rédaction de l'article L 321-6 et permet de déclarer d'utilité publique les travaux d'aménagement qui contribuent au cloisonnement des massifs par une utilisation agricole des sols) : adopté (p. 501) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (complète le troisième alinéa de l'article afin que l'acte déclaratif précise les terrains qui, à l'intérieur du périmètre de protection, peuvent faire l'objet d'aménagements pour maintenir ou développer une utilisation agricole des sols afin de constituer les coupures nécessaires au cloisonnement des massifs) : adopté aprés rectification (p. 501).

Article 12 *(rapport d'évaluation) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (supprime l'obligation pour le Gouvernement de déposer un rapport annuel prévue au premier alinéa de l'article) : adopté (p. 503).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Chasse et pêche :

- chasse : plan de chasse (p. 2058) ;
- dégâts forestiers causés par le gibier (p. 2059).

Sénat : texte (p. 2058).

Travaux et entretien : débroussaillement (p. 2058).

Discussion des articles [9 juin 1992] :

Article 1er *(définition du débroussaillement) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 2063) : adopté après modifications (p. 2065).

Après l'article 12 :

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (abroge le décret relatif au Bureau national interprofessionnel de l'armagnac) : adopté (p. 2067) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (abroge le décret relatif au Bureau national interprofessionnel des calvados et eaux-de-vie de cidre et de poiré) : adopté (p. 2067).

Article 13 *(dispositions relatives à la chasse)* (p. 2068) :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte du paragraphe I adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 2068) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (supprime le paragraphe I *bis* qui prévoit un prélèvement sur le produit de la taxe destiné au financement de l'indemnisation des dégâts causés aux peuplements forestiers) : adopté (p. 2068) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (supprime le paragraphe III relatif au dépôt d'un rapport par le Gouvernement sur le bureau des assemblées, relatif à l'application de la réglementation applicable à l'indemnisation des dégâts de gibier) : adopté (p. 2069).

Commission mixte paritaire [19 juin 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Bassinet (Philippe)* (p. 2609).

AMELINE (Nicole)

Député du Calvados

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 838).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 838) ; [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil relatif à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531) (*J.O.* du 24 décembre 1992) (p. 17709).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Réforme de la P.A.C. et négociations du G.A.T.T. :** agriculture française : baisse de la production et diminution du revenu des agriculteurs ; aide de l'Etat aux agriculteurs : extension jusqu'en 1997 : perspectives ; Commission européenne : mandat pour négocier avec les Etats-Unis ; accord global et équilibré : souhait de la France ; débat au Parlement [18 novembre 1992] (p. 5677, 5678).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Adoption (p. 742).

Code civil : réforme : intérêt et apport du projet de loi (p. 741).

Enfants : droits de l'enfant : historique et conception actuelle (p. 741, 742).

Etat civil :
- « déclaration d'enfant sans vie » et viabilité des nouveaux-nés (p. 741) ;
- nom : transmission, changement et francisation (p. 741) ;
- prénom : liberté de choix et changement (p. 741).

Famille : évolution des structures familiales et adaptation du droit (p. 741).

Filiation :
- « accouchement sous X » (p. 742) ;
- actions de recherche en paternité : moyens de la preuve (p. 741, 742) ;
- filiation biologique : droit à la connaissance : limites (p. 742) ;
- reconnaissance et établissement (p. 742).

Justice : juge aux affaires familiales : intérêt, compétences et moyens (p. 742).

Discussion des articles [28 avril 1992] ; [15 mai 1992] :

Article 2 *(art. 60 à 61-6 du code civil : changements de prénoms et de nom) :*

Article 61-2 du code civil :

- *son* amendement n° 59 (porte à six mois le délai d'opposition au décret de changement de nom) : rejeté (p. 754).

Article 61-4 du code civil :

- *son* amendement n° 60 (dispose que le changement de nom s'étend de plein droit aux enfants du bénéficiaire lors qu'ils ont moins de quinze ans) : rejeté (p. 754).

Article 5 *(art. 1er, 2, 8, 11, 12 et 12-1 de la loi n° 72-964 du 25 octobre 1972 : francisation des noms et prénoms) :*

- *son* amendement n° 61 (porte à six mois le délai d'opposition au décret de francisation d'un nom) : adopté (p. 756) ;
- *son* amendement n° 62 (de coordination) : adopté (p. 756).

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 63 rectifié (art. 334-8 du code civil : propose que la filiation naturelle soit établie du seul fait de l'accouchement lorsque l'identité de la mère est connue) (p. 1287) : rejeté (p. 1288).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 64 (de coordination) : retiré (p. 1288).

Après l'article 15 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 81 rectifié de Mme Nicole Catala (art. 340-1 du code civil : limite la recevabilité des actions en recherche de paternité naturelle lorsque le père prétendu est décédé) (p. 1289).

Après l'article 18 :

- *soutient* l'amendement n° 85 rectifié de M. Pascal Clément (insère dans le code civil un article 341-1 qui consacre la légalité de l'accouchement sous X) : adopté (p. 1290).

Article 21 *(art. 350 du code civil : délégation des droits d'autorité parentale en cas de déclaration d'abandon) :*

- *son* amendement n° 86 (précise que, dans le cas d'une demande en déclaration d'abandon, les manifestations d'intérêt des parents qui ne traduisent pas une réelle volonté de s'occuper de l'enfant n'interrompent pas le délai d'un an prévu pour déclarer l'abandon définitif) : adopté (p. 1291).

Seconde délibération :

Article 2 *(changements de prénoms et de nom) :*

- *son* amendement n° 1 (porte à six mois le délai d'opposition au décret de changement de nom) : adopté (p. 1304).

Explications de vote :

Filiation : « accouchement sous X » (p. 1305).

Projet de loi : philosophie et opportunité (p. 1305).

Vote pour des groupes U.D.F. et U.D.C (p. 1305).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1992] :

Adoption : réforme du droit applicable (p. 7357).

Enfants : droits de l'enfant (p. 7356).

Filiation :
- « accouchement sous X « (p. 7356, 7357) ;
- filiation biologique : droit à la connaissance : limites (p. 7356, 7357) ;
- reconnaissance et établissement : liberté de la preuve et recevabilité des demandes (p. 7356).

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Article 18 *(art. 341 du code civil : preuve de la maternité naturelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (autorise les actions en recherche de maternité naturelle dans le cas d'un accouchement sous X) (p. 7363).

Après l'article 23 :

- *son* amendement n° 38 (précise que les conditions « d'adoptabilité » sont vérifiées par le juge dans un délai de six mois à compter de la saisine du tribunal) (p. 7363) : adopté (p. 7364).

Explications de vote :

Assemblée nationale : commission des lois : travail sur le projet (p. 7372).

Vote pour du groupe U.D.F. et abstention du groupe R.P.R. (p. 7372).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [23 décembre 1992] :

Adoption : réforme du droit applicable (p. 7869).

Filiation : « accouchement sous X » (p. 7869).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4862).

Elevage : prime à l'herbe (p. 4862).

Equipement, logement et transports - Mer - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1992] :

Environnement : littoral : protection et aménagement : schémas de mise en valeur de la mer (p. 5342).

Marine marchande :
- compagnie générale maritime (C.G.M.) (p. 5342) ;
- situation et plan marine marchande (p. 5342).

Mer et littoral : secrétariat d'Etat à la mer : crédits : montant, évolution, répartition ; annulation (p. 5342).

Pêches maritimes :
- plan « pêche » et crise de la pêche (p. 5342) ;
- ressource (p. 5342).

Ports maritimes :
- activités portuaires (p. 5342) ;
- dockers (p. 5342) ;
- entretien : dragages (p. 5342).

Sécurité maritime : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5342).

ANCIANT (Jean)

Député de l'Oise

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (équipement, logement et transports : urbanisme, logement et services communs : logement et cadre de vie) [14 mai 1992].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 18 : **équipement, logement et transports : urbanisme, logement et services communs : logement et cadre de vie (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Emploi dans l'industrie automobile :** Oise : situation de l'emploi ; attitude de certaines grandes entreprises ; usine Chausson ; gestion prévisionnelle des effectifs ; aides de l'Etat pour l'exportation ou pour faciliter l'embauche [28 octobre 1992] (p. 4469, 4470).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [13 novembre 1992] :

Aides :
- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (p. 5296) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5297, 5298) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5296, 5298).

Bâtiment et travaux publics : construction immobilière : crise (p. 5297).

D.O.M.-T.O.M. : aide au logement (p. 5297).

Enseignement supérieur : architecture (p. 5296).

Fonctionnaires et agents publics : carrières ; titularisation (p. 5296).

Institut géographique national (I.G.N.) (p. 5296).

Impôts et taxes : taxe additionnelle au droit de bail (T.A.D.B.) (p. 5297).

Logement social :
- attribution (p. 5296) ;
- construction (p. 5296) ;
- fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété (F.G.A.S.) (p. 5297, 5298) ;
- financement : collecte du livret A et du livret bleu (p. 5298) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5298).

Loyers (p. 5296).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5295, 5296).

Organismes et structures :
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5297).

Rapports Geindre, Lebegue, Bloch-Lainé et Medina (p. 5301).

Régions :
- Ile-de-France (p. 5297, 5298) ;
- urbanisme : agences d'urbanisme (p. 5298).

Vote des crédits :

Article 86 *(généralisation de l'allocation de logement social) :*

- *favorable* à l'amendement n° 173 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 5329).

Après l'article 86 :

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jean-Pierre Brard (introduit un plafond de quotient familial à six personnes par foyer pour l'obtention et le montant de l'aide personnalisée au logement) (p. 5330).

Article 87 *(institution du fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété - F.G.A.S.) :*

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 5331) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 novembre 1992] (p. 5623).

Après l'article 87 :

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Elie Hoarau (prévoit l'établissement par le Gouvernement d'un rapport sur l'utilisation de la ligne budgétaire unique à La Réunion en 1992) (p. 5331).

ANDRÉ (René)

Député de la Manche

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération pour la protection des côtes et des eaux de l'Atlantique du Nord-Est contre la pollution (n° 2938) [9 novembre 1992] (p. 5108).

Rapporteur du projet de loi autorisant la ratification du traité entre la France et la Russie (n° 3035) [13 novembre 1992] (p. 5290).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 2938) autorisant l'**approbation d'un accord de coopération pour la protection des côtes et des eaux de l'Atlantique du Nord-Est contre la pollution (n° 3084)** [26 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi adopté par le Sénat (n° 3035) autorisant la **ratification du Traité entre la France et la Russie (n° 3085)** [26 novembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1992] :

Sociétés coopératives :

- modernisation : nécessité : intérêt et apport du projet de loi (p. 2011) ;
- sociétés coopératives ouvrières de production : incorporation des réserves au capital (p. 2011).

Discussion des articles [5 juin 1992] :

Article 25 *(art. 26 ter de la loi du 19 juillet 1978 : réévaluation des parts sociales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 rectifié de la commission (dispose que les statuts de sociétés coopératives ouvrières de production peuvent prévoir, dans les limites fixées par le droit commun des coopératives, l'incorporation au capital des réserves libres constituées à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi) (p. 2015) ;
- *son* amendement n° 8 (dispose que les réserves des sociétés coopératives ouvrières de production ne peuvent être ni partagées, ni intégrées au capital) (p. 2014) : retiré (p. 2016).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Aménagement du territoire :

- aménagement rural et zones rurales (p. 2765, 2766) ;
- urbanisme : urbanisation et concentration (p. 2765).

Crise agricole (p. 2765).

Départements : Manche (p. 2766).

Europe : Europe centrale et orientale (p. 2765).

Exploitants agricoles :

- aides directes (p. 2766) ;
- endettement et aménagement de la dette (p. 2766) ;
- jeunes agriculteurs : installation (p. 2766) ;
- revenu (p. 2766).

Exploitations agricoles : charges : allègement (p. 2766).

Lait et produits laitiers : Union laitière normande (p. 2766).

Parlement : débat sur l'agriculture (p. 2765).

- Projet de loi de finances n° 2931 pour 1993.

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Animaux : fièvre aphteuse ; vaccination ; contrôle aux frontières (p. 4885).

Communautés européennes : aides (p. 4885).

Exploitants agricoles :

- agriculteurs en difficulté ; aides ; versement des primes (p. 4884) ;
- jeunes agriculteurs : installation (p. 4884).

- Projet de loi autorisant l'approbation du protocole entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif aux contrôles frontaliers et à la police, à la coopération judiciaire en matière pénale, à la sécurité civile et à l'assistance mutuelle concernant la liaison fixe trans-Manche (n° 2939).

Première lecture :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 décembre 1992] :

Communautés européennes : libre circulation des personnes (p. 6952).

Conventions internationales : traité de Cantorbery du 12 février 1986 (p. 6952).

Justice : coopération franco-anglaise (p. 6952).

Police : contrôles frontaliers (p. 6952).

Régions : inquiétudes (p. 6952).

Transports : tunnel sous la Manche et liaison ferroviaire (p. 6952).

Travail : sécurité du travail (p. 6952).

- Projet de loi autorisant la ratification du Traité entre la France et la Russie (n° 3035).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 décembre 1992] :

Administration : mission interministérielle pour les pays d'Europe centrale et orientale (M.I.C.E.C.O.) : vocation (p. 6956).

Audiovisuel : coopération : perspectives (p. 6956).

Coopération et développement : aide à la nouvelle démocratie (p. 6955, 6956).

Créances et privilèges : emprunts russes (p. 6955).

Défense : désarmement nucléaire (p. 6955).

Energie : Russie : parc nucléaire : vétusté (p. 6956).

Enseignement : enseignement du français en Russie (p. 6956).

Entreprises : entreprises françaises : présence en Russie (p. 6956).

Espace : coopération : perspectives (p. 6956).

Etrangers : circulation : visas (p. 6955).

Europe : monde germanique : rééquilibrage (p. 6955).

Russie : ancrage à l'Ouest (p. 6955).

ANGELS (Bernard)

Député du Val-d'Oise

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Inondations : pluies diluviennes du dimanche 31 mai 1992 ; situation dans le Val-d'Oise ; reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : procédure : diligence ; efficacité des secours ; loi du 13 juillet 1982 : indemnisation des sinistrés : rôle des assurances et garantie de l'Etat [3 juin 1992] (p. 1876).

ANSELIN (Robert)

Député du Nord

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

ARNAUD (Henri-Jean)

Député de l'Ardèche

(2e circonscription)

Non inscrit

Devenu député le 22 juin 1992 en remplacement de M. Régis Perbet, décédé [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8197).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8197).

NOMINATIONS

S'inscrit au groupe du groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 26 septembre 1992] (p. 13405).

ARPAILLANGE (Pierre)

Premier président de la Cour des comptes

- Dépôt du rapport de la Cour des comptes au titre de l'année 1992 [24 juin 1992] :

Principaux thèmes développés :

Cour des comptes : rapport au titre de l'année 1992 (p. 2726).

ASENSI (François)

Député de la Seine-Saint-Denis

(11e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Revendications des personnels communaux : fonctionnaires des collectivités locales : différences de traitement avec les fonctionnaires de l'Etat ; caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux : ponctions de l'Etat ; accords Durafour sur les bonifications indiciaires ; compensation nécessaire entre les régimes de retraite [4 novembre 1992] (p. 4776, 4777).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).

Première lecture :

Discussion des articles [28 avril 1992] ; [15 mai 1992] :

Article 1er *(art. 57 à 57-3 du code civil : libre choix des prénoms de l'enfant par les parents. Contrôle a posteriori du juge) :*

- *son* amendement n° 47 soutenu par M. René Carpentier (supprime toute possibilité de contrôle juridictionnel a posteriori sur le choix du prénom) : rejeté (p. 750).

Article 2 *(art. 60 à 61-6 du code civil : changements de prénoms et de nom) :*

Article 60 du code civil :

- *son* amendement n° 48 soutenu par M. René Carpentier (dispose que les prénoms figurant sur l'acte de naissance peuvent être modifiés pour convenance personnelle par ordonnance du procureur de la République) : rejeté (p. 751).

Article 3 *(art. 62 à 62-2 du code civil : acte de reconnaissance d'un enfant naturel) :*

- *son* amendement n° 49 : devenu sans objet (p. 755).

Après l'article 6 :

- *son* amendement n° 50 soutenu par M. René Carpentier (propose que toute naissance soit mentionnée en marge de l'acte de naissance des parents) (p. 1284) : rejeté (p. 1285).

Avant l'article 7 :

- *son* amendement n° 51 soutenu par M. René Carpentier (remplace dans la loi n° 72-3 du 3 janvier 1972 sur la filiation les termes « filiation légitime », « filiation naturelle », « enfant légitime », « enfant naturel », « légitimation », par les termes « filiation pendant le mariage », « filiation hors mariage », « enfant de parents mariés », « enfants de parents non mariés » et « reconnaissance légale ») : adopté (p. 1286).

Après l'article 23 :

- *son* amendement n° 52 soutenu par M. René Carpentier (dispose que l'autorité parentale est exercée par les deux parents, alors même qu'ils sont divorcés ou non mariés) : rejeté (p. 1293) ;

- *son* amendement n° 53 soutenu par M. René Carpentier (dispose qu'en cas de divorce ou de séparation de corps l'autorité parentale continue en principe à être exercée en commun par les deux parents) (p. 1293) : rejeté (p. 1294) ;

- *son* amendement n° 54 soutenu par M. René Carpentier (précise les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur un enfant naturel) : devenu sans objet (p. 1294).

Article 24 *(art. 247 du code civil : le juge aux affaires familiales, juge de tous les divorces) :*

- *son* amendement n° 55 soutenu par M. René Carpentier (dispose que le droit reconnu au juge aux affaires familiales de renvoyer une affaire de divorce devant une instance collégiale est également ouvert aux parties) (p. 1296) : rejeté (p. 1297).

Après l'article 27 :

- *son* amendement n° 56 soutenu par M. René Carpentier (supprime du code civil les dispositions traitant du délai de viduité) : rejeté (p. 1302).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Discussion des articles [7, 8 et 9 octobre 1992] :

Article 3 *(art. 63 du code de procédure pénale : garde à vue en cas d'infraction flagrante) :*

- *son* amendement n° 121 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (précise que, pour être mise en œuvre, une garde à vue doit être estimée indispensable par l'officier de police judiciaire) : rejeté (p. 3451) ;

- *son* amendement n° 122 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (interdit la garde à vue des mineurs de moins de treize ans) (p. 3451) : retiré (p. 3452).

- *son* amendement n° 123 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (dispose que le prolongement d'une garde à vue n'est accordé qu'à titre exceptionnel) : rejeté (p. 3454) ;

- *son* amendement n° 124 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime la possibilité de prolonger la garde à vue sans présenter la personne au procureur) : rejeté (p. 3454).

Article 7 *(art. 77 du code de procédure pénale : garde à vue en cas d'enquête préliminaire) :*

- *son* amendement n° 130 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (dispose que, pour le prolongement de la garde à vue, la personne est présentée au procureur de la République en présence d'un avocat ; supprime la possibilité de prolonger la garde à vue sans que la personne soit présentée au procureur) : rejeté (p. 3456).

Article 8 *(art. 78 du code de procédure pénale : comparution des témoins en cas d'enquête préliminaire) :*

- *son* amendement n° 131 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (précise que les personnes convoquées sont tenues de comparaître sauf raison valable et notamment de santé, sur certificat médical) : rejeté (p. 3458).

Article 10 *(art. 154 du code de procédure pénale : garde à vue en cas de commission rogatoire) :*

- *son* amendement n° 132 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (dispose que pour le prolongement de la garde à vue, la personne est présentée au juge d'instruction assistée d'un avocat) : rejeté (p. 3460) ;

- *son* amendement n° 133 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (supprime la possibilité de prolonger la garde à vue en cas de commission rogatoire sans que la personne soit présentée au juge d'instruction) : rejeté (p. 3460).

Article 11 *(art. 83 du code de procédure pénale : désignation du juge d'instruction) :*

- *son* amendement n° 134 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (dispose que les magistrats instructeurs sont uniquement désignés en fonction d'un tableau de roulement établi à cet effet par le président du tribunal) : rejeté (p. 3461).

- *son* amendement n° 135 : devenu sans objet (p. 3468).

Article 12 *(art. 83-1 nouveau du code de procédure pénale : hypothèse où le tribunal ne compte qu'un seul juge d'instruction) :*

- *son* amendement n° 136 : devenu sans objet (p. 3470).

Article 4 précédemment réservé *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue) :*

Article 63-1 du code de procédure pénale (information du gardé à vue sur ses droits) :

- *son* amendement n° 125 soutenu par M. Jacques Brunhes (dispose que les informations données à une personne gardée à vue lui sont communiquées dans sa propre langue) : rejeté (p. 3503).

Article 63-2 du code de procédure pénale (droit de faire prévenir un membre de la famille) :

- *son* amendement n° 127 soutenu par M. Jacques Brunhes (dispose que dès son placement en garde à vue, la personne est assistée d'un avocat de son choix ou à défaut commis d'office) (p. 3505) : rejeté (p. 3509) ;

- *son* amendement n° 126 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la possibilité donnée à l'officier de police judiciaire de refuser le contact avec la famille « en raison des nécessités de l'enquête ») (p. 3509) : rejeté (p. 3510).

Article 63-3 du code de procédure pénale (droit à un examen médical) :

- *son* amendement n° 128 (dispose que la personne gardée à vue choisit elle-même le médecin) : devenu sans objet (p. 3511) ;

- *son* amendement n° 129 soutenu par M. Gilbert Millet (dispose qu'à tout moment de la garde à vue, un examen médical est de droit à la demande de la personne) : rejeté (p. 3511).

Article 38 *(art. 145 du code de procédure pénale : décision de placement en détention provisoire) :*

- *son* amendement n° 137 soutenu par M. Jacques Brunhes (dispose que l'ordonnance de placement en incarcération provisoire pour une durée de quatre jours maximum est également susceptible d'appel) : rejeté (p. 3528).

Article 40 *(art. 145-2 du code de procédure pénale : durée de la détention provisoire) :*

- *son* amendement n° 138 soutenu par M. Jacques Brunhes (ramène la durée de la détention provisoire à six mois en matière criminelle) : rejeté (p. 3529) ;

- *son* amendement n° 139 soutenu par M. Jacques Brunhes (dispose que la prolongation de la détention provisoire en matière criminelle ne peut excéder six mois) : rejeté (p. 3529).

Article 41 *(art. 145-3 nouveau du code de procédure pénale : permis de visite) :*

- *son* amendement n° 140 soutenu par M. Jacques Brunhes (de suppression) : rejeté (p. 3529) ;

- *son* amendement n° 141 soutenu par M. Jacques Brunhes (propose que toute visite soit de droit lorsque la personne a moins de 25 ans ou qu'il s'agit d'une première inculpation) : rejeté (p. 3530).

Article 43 *(art. 170 à 174 du code de procédure pénale : régime des nullités) :*

Article 171 du code de procédure pénale (nullités textuelles d'ordre public) :

- *son* amendement n° 142 (de suppression) (p. 3551) : non soutenu (p. 3552).

Article 172 du code de procédure pénale (nullités substantielles d'ordre privé) :

- *son* amendement n° 143 (de suppression) : non soutenu (p. 3553).

Article 45 *(art. 178 du code de procédure pénale : renvoi devant le tribunal de police) :*

- *son* amendement n° 144 (de suppression) : non soutenu (p. 3553).

Article 46 *(art. 179 du code de procédure pénale : renvoi devant le tribunal correctionnel) :*

- *son* amendement n° 145 (supprime la disposition relative à l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel qui, devenue définitive, couvre les vices de la procédure antérieure) : non soutenu (p. 3554).

Article 97 *(art. 530-1 du code de procédure pénale : réclamation auprès du ministère public) :*

- *son* amendement n° 146 soutenu par M. Jacques Brunhes (dispose que les actes relatifs au recouvrement des amendes doivent porter mention des possibilités de contestation) (p. 3584) : rejeté (p. 3585).

Après l'article 155 :

- *son* amendement n° 147 soutenu par M. Jacques Brunhes (supprime la dernière phrase de l'article 698-2 du code de procédure pénale qui, en matière de justice militaire, interdit à la partie lésée d'être à l'origine des poursuites) : retiré (p. 3590).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1992] :

Communauté européenne :
- intégration économique des D.O.M.-T.O.M. : prise en compte de leur spécificité : accord d'association du 25 juillet 1991 (p. 4639) ;
- marché unique : préférence communautaire et protection des productions locales d'outre-mer (p. 4639).

D.O.M.-T.O.M. :
- crise et malaise (p. 4639) ;
- Nouvelle-Calédonie (p. 4639) ;
- Saint-Pierre et Miquelon : pêche industrielle : situation et conflit franco-canadien (p. 4639).

Fonctionnaires et agents publics : fonctionnaires ressortissants d'outre-mer : congés bonifiés (p. 4640).

Ministère des départements et territoires d'outre-mer :
- budget : objectifs et priorités (p. 4640) ;
- crédits : montant, évolution et répartition (p. 4639).

Politique économique et sociale : égalité sociale : assimilation ou prise en compte des spécificités (p. 4639).

Régions : Ile-de-France : accueil et insertion des ressortissants d'outre-mer (p. 4639, 4640).

ATTILIO (Henri d')

Député des Bouches-du-Rhône

(12e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Industrie aéronautique :** crise mondiale de l'aéronautique ; répercussions en France ; société Eurocoptère : licenciements ; négociations avec la Turquie pour l'exportation de 75 hélicoptères ; coopération européenne pour une structure industrielle puissante [9 décembre 1992] (p. 6795, 6796).

AUBERGER (Philippe)

Député de l'Yonne

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532) [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6273).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (justice) [14 mai 1992].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mise en œuvre par la République française de la directive du Conseil des communautés européennes C.E.E. n° 91-680 complétant le système commun de la taxe sur la valeur ajoutée et modifiant, en vue de la suppression des contrôles aux frontières, la directive C.E.E. n° 77-388 et de la directive C.E.E. n° 92-12 relative au régime général, à la détention, à la circulation et au contrôle des produits soumis à accise (n° 2682) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8441).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8774).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [*J.O.* du 3 décembre 1992] (p. 16502).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** annexe n° 28 : **justice (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Chômage de longue durée :** France : taux de chômage et niveau de licenciements élevés ; plan pour l'emploi annoncé par le Premier ministre ; usage des statistiques ; chômage : réduction constatée au cours des deux derniers mois ; actions en faveur des jeunes et des chômeurs de longue durée ; radiation des listes de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) de 15 000 personnes par mois [7 octobre 1992] (p. 3414, 3415, 3416).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 avril 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour (p. 455).

Caisses de crédit municipal : personnels : directeurs : application du statut de la fonction publique territoriale (p. 456).

Caisses de crédit municipal : réseau :
- décentralisation (p. 455) ;
- filiales (p. 456).

Communes :
- conseil municipal : information par le maire (p. 456) ;
- garantie financière (p. 456).

Epargne : niveau (p. 459).

Lois : loi n° 84-46 du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit : application de la loi aux caisses de crédit municipal (p. 455).

Discussion des articles [14 avril 1992] :

Article 1er *(statut et compétences des caisses de crédit municipal) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de M. Jean Tiberi (prévoit que la référence au seul intérêt local des crédits consentis aux personnes morales rend compte de la spécialité de l'activité des caisses de crédit municipal) : rejeté (p. 465).

Après l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 15 de M. Jean Tiberi (prévoit que les caisses de crédit municipal conservent leur agrément antérieur jusqu'à l'obtention d'une nouvelle autorisation) : rejeté (p. 467).

Article 2 *(contrôle des caisses et responsabilités des communes) :*

- *ses observations* (p. 468).

Responsabilité solidaire des communes (p. 468).

- *soutient* l'amendement n° 16 de M. Jean Tiberi (précise que le directeur administre la caisse sous le contrôle du conseil d'administration) : adopté (p. 468) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de la commission (maintient expressément la garantie de la commune-siège pour les emprunts obligataires émis antérieurement à l'application du nouveau régime) (p. 469) ;

- *favorable* à l'amendement n° 8 de M. André Rossinot (prévoit une possibilité de regroupement de deux ou plusieurs caisses dans un organisme commun) (p. 470).

Article 4 *(dispositions transitoires relatives aux directeurs des caisses) :*

- *défavorable* (p. 472).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « de l'Union européanne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Communautés européennes : politique monétaire :
- Banque centrale européenne : indépendance (p. 970) ;
- « convergence » économique des Etats membres : deuxième étape du « Plan Delors » (p. 970) ;
- monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 969, 970, 971).

Coopération et développement : zone franc : avenir (p. 971).

- Projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698).

Première lecture :

Explications de vote [26 mai 1992] :

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 1645).

Lois de finances rectificatives : dépôt d'un projet (p. 1645).

T.V.A. : taux majoré : mouvement de réduction depuis 1988 (p. 1644, 1645).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1644, 1645).

- Projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects (n° 2682).

Première lecture :

Discussion des articles [26 mai 1992] :

Article 108 *(institution d'un droit d'enquête en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

- *soutient* l'amendement n° 91 de M. Arthur Dehaine (dispose que les enquêteurs délivrent un avis de passage à chaque intervention ou convocation) : rejeté (p. 1701) ;

- *soutient* l'amendement n° 77 de M. Patrick Devedjian (dispose que le procès-verbal d'enquête a valeur de renseignement) : rejeté (p. 1702) ;

- *sautient* l'amendement n° 92 de M. Arthur Dehaine (dispose que le procès-verbal mentionne la période ayant fait l'objet des investigations) : rejeté (p. 1702) ;

- *sautient* l'amendement n° 93 de M. Arthur Dehaine (limite la durée totale de l'enquête à trois mois) : rejeté (p. 1702) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. René Carpentier (confère l'exercice du droit d'enquête aux personnels de catégorie C de la direction générale des douanes agissant sur ordre écrit d'un agent ayant au moins le grade de contrôleur) (p. 1703) ;

- *soutient* l'amendement n° 73 de M. Patrick Devedjian (transfère au juge de l'ordre judiciaire le contentieux relatif à l'exercice du droit d'enquête) : rejeté (p. 1704).

Après l'article 113 :

- *défavorable* à l'amendement n° 94 du Gouvernement (autorise l'administration des douanes à contrôler sur tout le territoire les personnes soupçonnées de transporter des stupéfiants dissimulés dans leur organisme) (p. 1706).

- Projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juin 1992] :

Banques et établissements financiers : petits porteurs (p. 1891).

Entreprises :
- fonds propres (p. 1892) ;
- petites et moyennes entreprises : financement (p. 1891).

Epargne : niveau (p. 1891).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 1891).

Impôts et taxes : fiscalité de l'épargne (p. 1891).

Marchés financiers : capitalisation boursière (p. 1891).

Plan d'épargne en actions :
- avantage fiscal ou non à l'entrée (p. 1891, 1892) ;
- clientèle potentielle (p. 1892) ;
- collecte : niveau escompté (p. 1892) ;
- dispositif (p. 1891).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 1891).

Secteur public : privatisations (p. 1891).

« S.I.C.A.V. monétaires » (p. 1891).

Discussion des articles [3 juin 1992] :

Article 1er *(conditions d'ouverture) :*

- *favorable* à l'amendement n° 22 de M. Gilbert Gantier (institue une réduction d'impôt égale à 25 p. 100 des sommes versées, retenues dans la limite de 20 000 F) (p. 1903) ;

Epargne : rémunération : actions et obligations (p. 1903).

Article 2 *(emploi des versements effectués) :*

- *son* amendement n° 29 (dispose que, pour être éligibles, les S.I.C.A.V. doivent être investies à 75 p. 100 en actions ou titres assimilés) (p. 1904) : rejeté (p. 1905) ;

- *son* amendement n° 30 (rend éligibles les titres de sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun) (p. 1905) : rejeté (p. 1906) ;

Entreprises : entreprises nouvelles (p. 1905).

Sociétés : S.I.C.O.M.I. (p. 1905).

Article 4 *(effets de la sortie) :*

- *son* amendement n° 31 (dispose que les retraits ou rachats effectués à l'expiration de la troisième année entraînent l'imposition aux plus-values) (p. 1908) : retiré (p. 1909) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (dispose que les retraits ou rachats effectués avant l'expiration de la quatrième année entraînent l'imposition aux plus-values au taux de 25 p. 100) (p. 1910).

Article 6 *(dérogation temporaire au principe du versement en numéraire) :*

- *son* amendement n° 32 : devenu sans objet (p. 1911).

Après l'article 9 :

- *son* sous-amendement n° 46 rectifié (limite le dispositif de l'amendement aux organismes dont les produits de taux viennent à échéance dans les deux prochaines années) à l'amendement n° 40 du Gouvernement (réduit de moitié le plafond de cessions dont le franchissement déclenche l'imposition au titre des plus-values pour les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de capitalisation dont les produits de taux constituent plus de 50 p. 100 de l'actif) (p. 1914) : rejeté (p. 1916) ;

Epargne :

- comptes à terme et bons : fiscalité (p. 1915) ;
- délocalisation (p. 1915).

Finances publiques : déficit budgétaire : financement (p. 1915).

Rappel au règlement : s'élève contre le report au samedi 7 novembre de la discussion des crédits du ministère de la culture [23 octobre] (p. 4202).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 et 21 octobre 1992] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 3991).

Principaux thèmes développés :

Bâtiment et travaux publics (p. 4069).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 4068).

Communautés européennes :
- Maastricht : référendum (p. 4068) ;
- système monétaire européen et monnaie unique (p. 4067, 4068).

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 4069).

Enseignement : dépenses et efficacité du système (p. 4069).

Entreprises : investissements (p. 4068).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4068) ;
- dépenses : engagements non financés et sous-évaluation (p. 4068) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 4069) ;
- prélèvements obligatoires (p. 3991) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 4069) ;
- recettes : surestimation (p. 4068).

Fonction publique (p. 3991, 4069).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 4069).

Logement (p. 4069).

Ministre de l'économie et des finances : commentaire sur son intervention (p. 4074).

Partis et mouvements politiques : majorité : absence depuis 1988 (p. 4068).

Politique économique :
- croissance (p. 4068) ;
- déflation et récession (p. 4067, 4068) ;
- environnement international (p. 4067, 4068) ;
- franc (p. 4067, 4068, 4069) ;
- inflation (p. 4068) ;
- système monétaire international (p. 4067, 4069) ;
- taux d'intérêt (p. 4067).

Prévisions et projections économiques (p. 4069).

Sécurité sociale : déficit (p. 4069, 4070).

Première partie :

Discussion des articles [21, 22 et 23 octobre 1992] :

Rappel au règlement : s'élève contre le commentaire de son intervention fait par le ministre de l'économie et réitère ses observations sur la crise monétaire (p. 4081).

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu) :*

Rappel au règlement : s'élève contre la réserve des votes demandée par le ministre du budget (p. 4085).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 341 de M. Didier Julia (institue la déductibilité fiscale des versements effectués par les élus locaux au titre de la protection sociale ou de la retraite) (p. 4086, 4087) : retiré (p. 4087) ;

- *son* amendement n° 214 (accorde une demi-part supplémentaire aux couples ayant élevé au moins quatre enfants lorsque ces derniers sont devenus majeurs) (p. 4091) : vote réservé (p. 4092) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 3 *(institution d'une réduction d'impôt pour la scolarisation d'enfants à charge dès le second degré) :*

- *favorable* aux amendements identiques n°s 51 de la commission et 78 de M. Germain Gengenwin (étendent le bénéfice de la réduction d'impôt aux familles ayant des enfants en apprentissage) (p. 4095) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 151 de M. Fabien Thiémé (indexe les réductions d'impôt et l'allocation pour dépenses de scolarité à un taux double de celui de l'inflation et augmente à due concurrence le montant de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4104) ;

Impôt de solidarité sur la fortune : réforme (p. 4104).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 215 rectifié (institue la déduction des déficits fonciers du revenu global à hauteur de 50 000 F) (p. 4107) : rejeté (p. 4110) ;

Logement locatif :
- parc : diminution (p. 4107) ;
- qualité (p. 4108) ;
- rendement et fiscalité (p. 4107, 4108).

Partis et mouvements politiques : logement : fiscalité (p. 4108).

Article 5 *(suspension de la perception de la taxe de 0,6 p. 100 sur les revenus soumis à prélèvement libératoire) :*

- *favorable* (p. 4110) ;

Impôts locaux : taxe départementale sur le revenu (p. 4111).

Après l'article 5 :

- *son* amendement n° 217 (ramène à 25 p. 100 le taux du prélèvement sur des revenus mobiliers) : rejeté (p. 4111) ;

Politique économique : taux d'intérêt (p. 4111).

Article 6 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *ses observations* (p. 4119) ;

Impôt de solidarité sur la fortune :
- réforme (p. 4119) ;
- rejet de l'article (p. 4119).

Après l'article 6 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 177 de M. Gilbert Gantier (exclut la résidence principale de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4116) ;

Impôt de solidarité sur la fortune : réforme (p. 4116).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 218 (porte à respectivement 350 000 F et 325 000 F les abattements du conjoint survivant et des enfants) : vote réservé (p. 4120) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 36 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Explications de vote :

Débat : intérêt et limites (p. 4148).

Dépenses communautaires et « paquet Delors II » (p. 4149).

Politique agricole commune (p. 4148, 4149).

Le groupe R.P.R. ne prend pas part au vote (p. 4149).

Après l'article 9 (suite) :

- *son* amendement n° 256 (autorise l'imputation des déficits agricoles sur les revenus provenant d'une autre activité) (p. 4151) : retiré (p. 4153) ;

- *son* amendement n° 255 (autorise l'imputation des déficits agricoles sur les revenus provenant d'une autre activité lorsque ces derniers excèdent 100 000 F à condition que le contribuable exerce l'activité agricole à titre principal et participe aux travaux sur les lieux de façon effective et permanente) (p. 4152) : vote réservé (p. 4153) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 273 (étend aux chefs d'exploitations agricoles individuelles le bénéfice de la réduction d'impôt au titre de la formation professionnelle) (p. 4153) : vote réservé (p. 4154) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 270 (rétablit la possibilité d'assujettissement à la T.V.A. pour certaines locations saisonnières) : vote réservé (p. 4154) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 271 (soumet tous les produits de l'horticulture et de la sylviculture au taux réduit de la T.V.A.) (p. 4162) : vote réservé (p. 4165) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Communautés européennes (p. 4163, 4164).

- *ses observations* sur l'amendement n° 54 de la commission (soumet les capteurs photovoltaïques et les capteurs solaires thermiques au taux réduit de la T.V.A.) (p. 4166) ;

- *son* amendement n° 337 (autorise les exploitants agricoles à clôturer leur exercice T.V.A. à la même date que leur exercice comptable) (p. 4166) : vote réservé (p. 4167) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 419 de M. Jean de Gaulle et *son* amendement identique n° 219 (étendent le bénéfice du taux de 4,8 p. 100 de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement à toutes les mutations à titre onéreux d'immeubles ruraux) : vote réservé (p. 4167) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 257 (accorde, sous certaines conditions, aux mutations à titre onéreux d'immeubles ruraux le bénéfice du différé et de l'étalement du paiement des droits prévus pour les mutations à titre gratuit) (p. 4167) : vote réservé (p. 4168) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 272 (assujettit les activités extra agricoles des entreprises agricoles soumises au régime simplifié de l'agriculture à ce même régime si les recettes agricoles par nature demeurent prépondérantes) : vote réservé (p. 4171) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 259 (offre une option de report en arrière des déficits aux entreprises agricoles soumises à un régime réel d'imposition) (p. 4171) ; vote réservé (p. 4172) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 12 *(adaptation du régime fiscal des parts ou actions d'O.P.C.V.M. détenues par les entreprises) :*

- *son* amendement n° 221 rectifié (supprime les conditions exigées pour le maintien du régime actuel de taxation des parts des fonds communs de placements à risque) (p. 4184) : vote réservé (p. 4185) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 220 rectifié (unifie les modes de détermination des valeurs liquidatives des titres détenus) : vote réservé (p. 4185) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 222 (supprime l'impôt de bourse sur les opérations afférentes à des blocs de contrôle) : vote réservé (p. 4188) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Marchés financiers : place de Paris et sociétés de bourse (p. 4188).

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 345 (supprime l'agrément des organismes auxquels les entreprises allouent des fonds - déductibles de leurs bénéfices - pour la création d'entreprises) (p. 4189) : vote réservé (p. 4190) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 14 *(majoration du crédit d'impôt formation pour l'emploi d'apprentis) :*

- *soutient* l'amendement n° 405 de M. Jean Ueberschlag (porte la base du crédit d'impôt de 15 000 F à 22 500 F par apprenti) : vote réservé (p. 4192) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 14 :

- *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Jean-Pierre Brard (porte de 2 à 2,2 p. 100 de la masse salariale le taux de la participation des entreprises de travail temporaire au développement de la formation professionnelle continue) (p. 4199).

Formation professionnelle : mauvaise utilisation des fonds : exemple de l'installation du Club Méditerranée dans l'Yonne (p. 4200).

- *soutient* l'amendement n° 428 de M. Jean Ueberschlag (institue un crédit d'impôt au titre des dépenses exposées en sus de leurs obligations légales pour la formation d'apprentis par les entreprises artisanales, industrielles et commerciales) : vote réservé (p. 4201) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 15 *(mesures d'allégements et de simplification en faveur des petits redevables de la taxe sur les salaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 136 de M. Fabien Thiémé (exonère de la taxe sur les salaires les organismes et associations de tourisme social et familial à but non lucratif et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 4206) ;

Associations : recours au statut à des fins fiscales (p. 4206).

Article 17 *(reconduction et adaptation du crédit d'impôt recherche)* :

- *son* amendement n° 223 rectifié (impute l'excédent de crédit d'impôt sur l'impôt de l'année suivante) (p. 4210) : retiré (p. 4211) :

- *son* amendement n° 224 rectifié (impute l'excédent de crédit d'impôt sur l'impôt des deux années suivantes) : vote réservé (p. 4211) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 425 de M. Raymond Douyère (institue une cotisation nationale de la taxe professionnelle, assise sur la valeur ajoutée, au taux de 0,45 p. 100 pour les entreprises dont la taxe professionnelle représente moins de 2 p. 100 de la valeur ajoutée et supprime le décalage d'un mois de la T.V.A. pour les nouvelles créances des entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 millions de F dans les secteurs industriels ou 100 millions de F dans les autres) (p. 4216, 4217, 4219) ;

  Taxe professionnelle :

  - assurances (p. 4219) ;
  - banques et établissements financiers (p. 4219) ;
  - commerce et artisanat (p. 4219) ;
  - réforme (p. 4216).

  T.V.A. : décalage d'un mois : compensation pour les entreprises ou financement de sa suppression : proposition de M. Maurice Lauré, emprunt, privatisations (p. 4217, 4219).

Article 18 *(reconduction de diverses mesures d'amortissement exceptionnel)* :

- *son* amendement n° 274 rectifié (étend l'amortissement à 100 p. 100 sur l'année de leur réalisation aux améliorations et aux constructions de bâtiments permettant aux élevages bovin et porcin de respecter les obligations relatives à la lutte contre la pollution) (p. 4228) : vote réservé (p. 4230) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 19 *(exonération de la taxe intérieure de consommation pour le gaz naturel utilisé dans les unités de cogénération)* :

- *soutient* l'amendement n° 330 de M. François Bayrou et *son* amendement n° 275 (étend l'exonération aux hydrocarbures liquides) : vote réservé (p. 4231) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 19 :

- *soutient* l'amendement n° 115 rectifié de M. Patrick Ollier (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les prestations liées au traitement des ordures ménagères) : vote réservé (p. 4235) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Michel Barnier (étend la dation en paiement des droits de succession aux immeubles dont la situation et l'intérêt écologique ou paysager justifient la conservation à l'état naturel) : vote réservé (p. 4236) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 20 :

- *soutient* l'amendement n° 95 de M. Patrick Ollier (exclut les sociétés civiles à objet agricole du champ d'application de l'impôt sur les sociétés) : vote réservé (p. 4238) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 21 :

- *soutient* l'amendement n° 101 de M. Patrick Ollier (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les produits issus du débroussaillement des forêts) (p. 4240) : vote réservé (p. 4241) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 344 de M. Jean-Michel Couve (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les aliments pour animaux familiers) : vote réservé (p. 4243) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* les amendements n°s 103 et 104 de M. Patrick Ollier (exonèrent de droit de bail certaines locations saisonnières en meublé) : vote réservé (p. 4243) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 102 de M. Patrick Ollier (assujettit au taux réduit de la T.V.A. tous les produits de l'horticulture et de la sylviculture et supprime l'avoir fiscal) : vote réservé (p. 4244) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 22 :

- *ses observations* sur les amendements n°s 352 et 351 de M. Jean-Pierre Brard (portent respectivement de quinze à vingt ans et de quinze à dix-huit ans l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties afférente aux constructions financées au moyen des prêts aidés de l'Etat, majorent le taux de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune et instituent une cotisation minimum de taxe professionnelle) (p. 4247) ;

  Taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente au logement social : exonération de la part départementale : modalités d'application (p. 4247).

- *défavorable* à l'amendement n° 358 de M. Jean-Pierre Brard (porte de 50 à 80 p. 100 le taux du dégrèvement de la taxe d'habitation prévu par les articles 1414 B et 1414 C du code général des impôts pour les contribuables acquittant moins de 15 944 F d'impôt sur le revenu) (p. 4255) ;

  Impôts locaux : réforme (p. 4255).

  Taxe départementale sur le revenu (p. 4255).

- *soutient* l'amendement n° 251 de M. Patrick Ollier et *son* amendement identique n° 254 (pérennise le lien entre le taux de la taxe d'habitation et celui de la taxe sur les propriétés non bâties) (p. 4256) : vote réservé (p. 4257) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 23 *(modification des conditions de paiement de la taxe professionnelle et de la période de référence pour le calcul du plafonnement de cette taxe par rapport à la valeur ajoutée)* :

- *son* amendement n° 225 (de suppression) (p. 4258) : vote réservé (p. 4262) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

  Entreprises : charges (p. 4259, 4262).

  Finances publiques : déficit budgétaire (p. 4262).

- *son* amendement n° 276 (maintient le dégrèvement bénéficiant aux entreprises dont la valeur ajoutée a diminué l'année précédente) : vote réservé (p. 4262) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 25 *(reconduction du prélèvement exceptionnel sur les entreprises pétrolières)* :

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 192 de M. Gilbert Gantier, 279 de M. Jean-Louis Masson et 324 de M. Jean Proriol (de suppression) (p. 4275) ;

  Secteur public : entreprises publiques : privatisation de la C.F.P. (p. 4275).

Article 34 *(relèvement de la taxe de sûreté et de sécurité)* :

- *soutient* l'amendement n° 3 de M. Michel Inchauspé (de suppression) : vote réservé (p. 4280) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 35 :

- *soutient* l'amendement n° 100 de M. Patrick Ollier (majore la dotation de compensation au titre de la dotation globale de fonctionnement pour les communes passant avec l'Etat des conventions destinées à la mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement) (p. 4280) : vote réservé (p. 4281) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 4 précédemment réservé *(amélioration des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour investissement locatif)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 53 rectifié de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article, ramenant à 15 p. 100 les taux de la réduction d'impôt et de la déduction forfaitaire, portant à respectivement 400 000 F et 800 000 F les plafonds d'investissement, réduisant de neuf ans à six ans la durée de l'engagement de location et instituant la déductibilité des primes d'assurance-loyer à hauteur de 5 p. 100 des revenus locatifs) (p. 4284, 4285) ;

Logement : rentabilité (p. 4285).

- *ses observations* sur l'amendement n° 439 du Gouvernement (réduit le crédit d'impôt de 20 à 15 p. 100 et porte les plafonds d'investissement à respectivement 400 000 F et 800 000 F) (p. 4285) ;

Logement social : prêts locatifs aidés : proposition du Gouvernement (p. 4285).

- *soutient* l'amendement n° 420 de M. Jean de Gaulle (réduit de neuf ans à six ans la durée de l'engagement de location) : vote réservé (p. 4286) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 264 rectifié (réduit de neuf ans à six ans la durée de l'engagement de location) : vote réservé (p. 4286) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 265 (supprime les dates limites pour la prise d'effet de la location) : vote réservé (p. 4286) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 266 (institue une réduction d'impôt *prorata temporis* pour le vendeur et l'acquéreur de parts de S.C.P.I. détenues pendant une durée inférieure à neuf ans) (p. 4286) : vote réservé (p. 4287) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 421 de M. Jean de Gaulle (porte les plafonds d'investissement locatif à respectivement 450 000 F et 900 000 F) : vote réservé (p. 4287) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 342 (porte à 1 200 000 F le plafond de l'investissement locatif pour les couples mariés) : vote réservé (p. 4287) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 267 (applique les dispositions de l'article aux logements dont la construction a débuté à partir du 15 mars 1991) : vote réservé (p. 4287) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 268 (applique les dispositions de l'article aux logements dont la construction a débuté à partir du 1er janvier 1992) (p. 4287, 4288) : vote réservé (p. 4288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 422 de M. Jean de Gaulle (applique les dispositions de l'article aux logements dont la construction a débuté à partir du 1er janvier 1992) : vote réservé (p. 4288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 343 de M. Jean-Michel Couve (applique les dispositions de l'article - à l'exception de celles relatives au loyer et aux ressources du locataire - aux résidences de tourisme) : vote réservé (p. 4288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 269 (accorde le bénéfice de la réduction d'impôt aux locations conclues avec des membre du foyer fiscal du contribuable, ses ascendants ou descendants) : vote réservé (p. 4288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 423 de M. Jean de Gaulle (accorde le bénéfice de la réduction d'impôt aux locations conclues avec des membre du foyer fiscal du contribuable, ses ascendants ou descendants) : vote réservé (p. 4288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 4 (amendements précédemment réservés) :

- *son* amendement n° 216 (porte à 15 p. 100 la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) : vote réservé (p. 4289) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Fabien Thiémé (plafonne à 3 p. 100 par rapport au revenu le montant de la taxe d'habitation des contribuables acquittant moins de 15 944 F au titre de l'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) ; rectifié par le Gouvernement (plafonnement à 3,4 p. 100 et suppression du financement de l'amendement) (p. 4292).

Après l'article 8 (amendement précédemment réservé) :

- *défavorable* à l'amendement n° 150 de M. Ernest Moutoussamy (exonère de la taxe foncière sur les propriétés non bâties les terrains de moins de cinq hectares réellement exploités et institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 4296).

Article 26 précédemment réservé *(hausse du droit de consommation sur les tabacs)* :

- *soutient* l'amendement n° 75 de M. Jean Charroppin (institue une taxation différenciée du tabac à fumer selon qu'il est destiné ou non à rouler les cigarettes) (p. 4297, 4298) : vote réservé (p. 4298) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 2 (suite) :

- *soutient* l'amendement n° 340 précédemment réservé de M. Claude Barate (étend aux personnes âgées dépendantes vivant seules la déduction du revenu imposable des dépenses de frais de séjour dans un établissement de cure applicable aux couples mariés dont l'un des membres est hébergé dans ce type d'établissement) (p. 4298) : vote réservé (p. 4299) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Explications de vote [23 octobre 1992] :

Assemblée nationale : votes : réserve (p. 4319).

Entreprises : charges (p. 4319).

Finances publiques : recettes : allègements fiscaux (p. 4319).

Impôts sur la fortune et sur le patrimoine : impôt de solidarité sur la fortune (p. 4319).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 4319).

Motion de censure : article 49, alinéa 2, de la Constitution (p. 4319).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 4319).

Deuxième partie :

Justice - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [28 octobre 1992] :

Aide juridique : loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 : application et financement (p. 4478).

Créances et privilèges : loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 sur le surendettement des particuliers et des familles : encombrement des juridictions d'instance (p. 4478).

Jeunes : protection judiciaire de la jeunesse (p. 4479).

Juridictions administratives : charges de travail et moyens humains et financiers : adéquation (p. 4478, 4479).

Justice :

- « crise » et généralités (p. 4478) ;
- greffiers (p. 4478) ;
- moyens immobiliers et matériels (p. 4478).

Magistrature : effectifs, recrutements et vacances de postes (p. 4478).

Ministère de la justice : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4478, 4479).

Procédure pénale : réforme : mise en œuvre : conséquences sur les effectifs (p. 4478).

Système pénitentiaire :
- administration pénitentiaire : personnel : recrutement, formation, traitements et taux d'encadrement (p. 4478, 4479) ;
- détenus : nombre et taux d'occupation des établissements (p. 4479) ;
- établissement pénitentier de Cayenne (p. 4479) ;
- prisons : « crise » et insécurité (p. 4479) ;
- prisons : programme d'équipement des « treize mille places « (p. 4478, 4479) ;
- prisons : rénovation et entretien (p. 4479).

Tribunaux : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement (p. 4478).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Energie : biocarburants :
- développement de la production (p. 4858, 4859) ;
- diester : prix de revient (p. 4850) ;
- régime fiscal (p. 4859).

Régions :
- Bourgogne (p. 4859) ;
- Champagne-Ardennes (p. 4859).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 décembre 1992] :

Entreprises : financement (p. 6979).

Logement et habitat (p. 6978, 6979).

Logement et habitat : rapport du Conseil national des impôts (p. 6979).

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 126 de M. Michel Barnier (permet aux contribuables de considérer comme à leur charge les personnes en provenance de l'ancienne Yougoslavie qu'ils accueillent en qualité de réfugiés) : vote réservé (p. 6982) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 4 *(amélioration des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour investissement locatif) :*

- *son* amendement n° 58 (ramène du 1er janvier 1993 au 15 mars 1992 la date de souscription de parts de S.C.P.I. donnant droit à la réduction d'impôt) : vote réservé (p. 6983) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;

- *son* amendement n° 59 (institue une réduction d'impôt *prorata temporis* pour les parts de S.C.P.I.) : vote réservé (p. 6984) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;

- *son* amendement n° 60 (étend le bénéfice de la réduction d'impôt aux logements ayant fait l'objet d'une déclaration d'ouverture de chantier avant le 15 mars 1992 mais dont les travaux n'ont commencé qu'après cette date) : vote réservé (p. 6984) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 12 *(adaptation du régime fiscal des parts ou actions d'O.P.C.V.M. détenues par les entreprises) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 138 du Gouvernement (précise et assouplit les dispositions de l'article) (p. 7000).

Assemblée nationale : amendements : dépôt tardif par le Gouvernement (p. 7000).

Impôts et taxes : législation : complexité et modifications successives (p. 7000).

Article 19 *(exonération de la taxe intérieure de consommation pour le gaz naturel utilisé dans les unités de cogénération) :*

- *ses observations* (p. 7004).

Energie : hydrocarbures : teneur en soufre (p. 7004).

Article 23 *(modification des conditions de paiement de la taxe professionnelle et de la période de référence pour le calcul du plafonnement de cette taxe par rapport à la valeur ajoutée) :*

- *favorable* aux amendements identiques nos 78 de M. Edmond Alphandéry et 98 de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 7009).

Article 24 *(modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers) :*

- *son* sous-amendement n° 112 (propose une modification relative au pétrole lampant) à l'amendement n° 8 rectifié du Gouvernement (transpose les dispositions des directives du Conseil des communautés européennes nos 92-81 et 92-82 du 19 octobre 1992) : satisfait par la rectification apportée par le Gouvernement ; retiré (p. 7011).

Article 66 *(pérennisation du régime fiscal applicable à certains carburants d'origine agricole) :*

- *favorable* à l'amendement n° 61 de M. Robert Galley (propose une nouvelle rédaction de l'article 32 de la loi de finances pour 1992 substituant à l'exonération de T.I.P.P. dont bénéficient les biocarburants une réduction de taxe applicable aux carburants auxquels ils sont incorporés et supprimant les conditions de production des biocarburants dans une unité pilote et d'utilisation dans un cadre expérimental) (p. 7084) ;

Agriculture : biocarburants : filière « ester d'huiles végétales » (p. 7084).

Après l'article 66 :

- *soutient* l'amendement n° 62 de M. Robert Galley (institue une réduction de la T.I.P.P. pour le fuel domestique intégrant des biocarburants) (p. 7085, 7086) : vote réservé (p. 7086) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104) ;

Agriculture : G.A.T.T. (p. 7085).

Article 68 *(exonération des revenus fonciers provenant de certaines locations de logements antérieurement inoccupés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 144 du Gouvernement (supprime le plafonnement des loyers prévu par l'article) (p. 7104).

Article 71 *decies* *(écrêtement des groupements de communes au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle) :*

- *son* amendement n° 113 (de suppression) (p. 7091) : vote réservé (p. 7092) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104) ;

Constitution : « cavaliers budgétaires » (p. 7091).

Article 71 *undecies* *(versement du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle aux communes de plus de 200 000 habitants) :*

- *son* amendement n° 63 (reporte à 1994 l'application des dispositions de l'article) : vote réservé (p. 7092) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7107).

Article 72 *(aménagement du régime fiscal des dividendes versés par les filiales à leur société mère) :*

- *son* amendement n° 64 (maintient le régime fiscal des sociétés mères pour les titres sans droit de vote si la société participante satisfait au critère de détention minimale de 10 p. 100) : vote réservé (p. 7093) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Article 72 *bis* *(extension du champ d'intervention des centres de gestion agréés et habilités) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 145 de M. Raymond Douyère (porte la limite du chiffre d'affaires à 60 p. 100 des plafonds retenus pour le bénéfice du régime simplifié d'imposition) à l'amendement n° 124 de M. Guy Bêche (autorise l'application des dispositions de l'article aux contribuables dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 p. 100 des plafonds retenus pour le bénéfice du régime simplifié d'imposition) (p. 7094) ;

Constitution : « cavaliers budgétaires » (p. 7094).

Article 79 *(déplafonnement du versement de transport) :*

- *soutient* l'amendement n° 114 de M. Michel Noir (supprime la réduction des taux plafonds du versement de transport prévue pour les communes de plus de 100 000 habitants non situées dans la région parisienne) : vote réservé (p. 7097) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Après l'article 79 :

- *son* amendement n° 65 (prévoit le versement à la recette des impôts dès leur encaissement des droits sur les actes d'huissier affectés au financement de l'aide juridique) (p. 7097) : vote réservé (p. 7098) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Article 87 *(création d'un Fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission (de suppression) (p. 7103) ;

Logement : logement social et accession à la propriété (p. 7103).

Explications de vote :

Assemblée nationale : réserve des votes et application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7105).

Logement et habitat (p. 7106).

Partis et mouvements politiques : opposition (p. 7105).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 7106).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [17 décembre 1992] :

Finances publiques : déficit (p. 7380).

Prévisions et projections économiques (p. 7380).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Article 24 *(intégration dans le corps des ingénieurs des mines) :*

- *son* amendement n° 11 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 6607) : adopté (p. 6608).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1992] :

Communautés européennes : Union économique et monétaire : critères (p. 6649).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 6648).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6649) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 6649) ;
- dette publique (p. 6649) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 6649).

Impôts et taxes : créations ou majorations : refus par le Gouvernement (p. 6648, 6649).

Impôt sur les sociétés (p. 6648).

Politique économique : comparaisons internationales (p. 6649).

Prévisions et projections économiques (p. 6648).

T.V.A. (p. 6648).

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 105 soutenu par M. Patrick Devedjian (proroge jusqu'au 31 décembre 1994 le remboursement forfaitaire de T.V.A. sur les livraisons de certains produits agricoles énumérés à l'article 298 quater du code général des impôts) : retiré (p. 6666).

Article 32 *(régime fiscal des transferts d'actifs réalisés par une entreprise) :*

- *son* amendement n° 56 (impute les retenues à la source et les crédits d'impôt sur l'imposition due en France) : retiré (p. 6700) ;

- *son* amendement n° 57 (supprime les sanctions du non-respect des dispositions de l'article) : retiré (p. 6700) ;

- *son* amendement n° 110 (supprime les sanctions du non-respect des dispositions de l'article pour les entreprises apportant la preuve de leur bonne foi) : retiré (p. 6700).

Après l'article 40 :

- *son* amendement n° 58 (autorise les départements à fixer la durée d'exonération de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties afférente aux logements sociaux) (p. 6703) : retiré (p. 6704).

Article 41 *(remplacement du régime de l'étalement pour les revenus exceptionnels ou différés par un système de quotient) :*

- *son* amendement n° 59 soutenu par M. Gilbert Gantier (de suppression) : rejeté (p. 6705).

Article 42 *(régime fiscal du « pécule » des footballeurs professionnels) :*

- *ses observations* (p. 6706).

Après l'article 42 :

- *favorable* au sous-amendement n° 112 de M. Alain Richard (limite la prorogation aux plans ouverts à partir du 1er janvier 1993) à l'amendement n° 90 du Gouvernement (proroge jusqu'au 31 mars 1993 la possibilité de transférer des titres sur un plan d'épargne en actions et assimile cette opération à une cession) (p. 6706) ;

Epargne : plan d'épargne en actions : bilan et dénaturation du produit (p. 6706).

Article 43 *(adaptation du statut fiscal des sociétés de développement régional et de certaines sociétés à statut particulier) :*

- *favorable* à l'amendement n° 37 de la commission (exclut les sociétés de développement régional du champ d'application de l'article) (p. 6707).

Article 44 *(régime fiscal des titres non cotés) :*

- *son* amendement n° 60 (reporte la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article du 1er septembre 1992 au 1er janvier 1993) (p. 6708) : rejeté (p. 6709) ;

Lois : rétroactivité (p. 6708).

Article 46 *(conditions d'exercice du droit de communication et modification du régime des sanctions) :*

- *son* amendement n° 61 (supprime le nouveau dispositif des amendes administratives sanctionnant le refus de communication) (p. 6710) : rejeté (p. 6711).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Article 37 *(option des sociétés civiles pour l'impôt sur les sociétés) :*

- *son* amendement n° 29 soutenu par M. Robert Galley (étend aux associés des sociétés civiles l'application des articles 62, 162 et 211 du code général des impôts relatifs respectivement à l'imposition des rémunérations, au sursis d'imposition des bénéfices mis en réserve et à la déductibilité des rémunérations et remboursements de frais) : rejeté (p. 7843).

Après l'article 40 :

- *son* amendement n° 30 (reporte au 1er janvier 1994 la suppression du versement du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle aux communes de plus de 200 000 habitants non bénéficiaires des dotations de solidarité urbaine et dont le potentiel fiscal par habitant excède des deux tiers le potentiel fiscal moyen de leur strate démographique) : adopté (p. 7845).

AUBERT (Emmanuel)

Député des Alpes-Maritimes

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à modifier l'article 80 du code de procédure pénale en ce qui concerne le pouvoir d'inculper du juge d'instruction (n° 2776) [23 octobre 1992] (p. 4323).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article 80 du code de procédure pénale en ce qui concerne le **pouvoir d'inculper du juge d'instruction (n° 2776)** [10 juin 1992].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 599,** posée le 16 juin 1992 : **procédure pénale (réglementation)** (p. 2460). Appelée le 26 juin 1992 : réforme du code pénal : achèvement ; garde à vue, détention provisoire : abus ; projet de loi portant réforme de la procédure pénale déposé le 26 février 1992 : inscription à l'ordre du jour : perspectives (p. 2877).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mai 1992] :

Délinquance et criminalité :
- graffitis, « tags » et vandalisme : sanctions (p. 1509) ;
- vols : vols simples et aggravés (p. 1510).

Etrangers : peine d'interdiction du territoire français (p. 1510).

Parlement : Sénat : modifications apportées au texte en première et deuxième lectures (p. 1509, 1510).

Discussion de l'article unique et du Livre III annexé [21 mai 1992] :

Article unique *(réforme du Livre III du code pénal relatif aux crimes et délits contre les biens)* :

Article 301-12-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *ses observations* sur les amendements identiques nos 16 corrigé de la commission et 4 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1514, 1515).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1992] :

Assemblée Nationale : commission des lois : examen du projet de loi (p. 3402).

Code de procédure pénale : réforme :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3402) ;
- projet de loi : insuffisances et effets pervers (p. 3401) ;
- tentatives antérieures (p. 3401).

Garde à vue : durée, conditions, présence de l'avocat (p. 3401).

Inculpation : système actuel et réformes proposées (p. 3401, 3402).

Juge d'instruction : désignation, pouvoirs, responsabilité et indépendance (p. 3401, 3402).

Discussion des articles [7, 8 et 9 octobre 1992] :

Article 8 *(art. 78 du code de procédure pénale : comparution des témoins en cas d'enquête préliminaire)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de la commission (dispose qu'une personne convoquée pour témoigner lors d'une enquête préliminaire peut être obligée non seulement à comparaître par usage de la force publique mais aussi à déposer) (p. 3458).

Article 14 *(art. 80 du code de procédure pénale : saisine du juge d'instruction)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 74 de la commission (précise que le juge d'instruction ne peut informer qu'en vertu d'un réquisitoire *in personam* ou contre X du parquet et uniquement sur les faits qui lui sont déférés, sans pour autant être lié par les qualifications retenues dans le réquisitoire ni par la désignation des personnes qui y sont visées) (p. 3473) ;

Procédure pénale : instruction : systèmes proposés par le Gouvernement et par la commission (p. 3473).

Article 15 *(art. 80-1, 80-2 et 80-3 nouveaux du code de procédure pénale : mise en examen et mise en cause au cours de l'instruction)* :

Article 80-3 nouveau du code de procédure pénale (mise en cause) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 377 de la commission (substitue à la procédure de « mise en cause » une ordonnance de présomption de charges, rendue par le juge d'instruction après un débat contradictoire où il entend le ministère public et l'intéressé assisté de son avocat ; dispose que cette ordonnance est susceptible d'appel par l'intéressé et le ministère public devant la chambre d'accusation et est obligatoire avant tout placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire) (p. 3482, 3483) ;

- *son* sous-amendement n° 378 (supprime la disposition qui rend obligatoire une ordonnance de présomption de charges avant tout placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire) à l'amendement n° 377 de la commission (p. 3479) : adopté (p. 3483) ;

- *son* intervention : version de l'article 80-3 du code de procédure pénale finalement adopté par l'Assemblée nationale, en contradiction avec le vote en commission (p. 3484).

Après l'article 32 :

- *défavorable* à l'amendement n° 353 du Gouvernement (réserve la consultation du dossier déposé au greffe de la chambre d'accusation aux personnes mises en examen ou mises en cause et aux parties civiles dont la constitution a été déclarée recevable) (p. 3502).

Article 4 précédemment réservé *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue)* :

Article 63-1 du code de procédure pénale (information du gardé à vue sur ses droits) :

Rappel au règlement : regrette que son amendement relatif au respect de la dignité et des droits des personnes placées en garde à vue n'ait pas été appelé à l'issue de l'examen de l'article 63-1 du code de procédure pénale (p. 3504).

- *son* amendement n° 395 (déclare que la garde à vue ne doit à aucun moment porter atteinte à la dignité et aux droits des personnes) (p. 3504) : rejeté (p. 3505).

Après l'article 63-3 du code de procédure pénale :

- *favorable* à l'amendement n° 55 deuxième rectification de la commission (permet à toute personne placée en garde à vue de s'entretenir sur place ou par téléphone de façon confidentielle et secrète avec un avocat pour une durée maximale d'une demi-heure, cet entretien étant renouvelable en cas de prolongement de la garde à vue) (p. 352, 3513) ;

- *son* sous-amendement n° 396 (précise que les dispositions de l'article ne sont pas applicables dans les cas où la garde à vue est soumise à des règles particulières de prolongation) à l'amendement n° 55 deuxième rectification de la commission : rejeté (p. 3513).

Après l'article 32 (suite) :

- *favorable* au sous-amendement n° 102 de la commission (dispose que la diffusion de la décision de non-lieu peut également se faire par les médias audiovisuels) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (dispose qu'un juge d'instruction, sur la demande d'une personne bénéficiant d'une décision de non-lieu, peut ordonner la publication de cette décision ; précise qu'en cas de refus du juge, la personne peut en déférer au président de la chambre d'accusation) (p. 3517).

Article 33 *(art. 137-1 nouveau du code de procédure pénale : collège compétent pour ordonner le placement en détention provisoire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 110 de la commission (dispose que la détention provisoire est prescrite ou prolongée par une chambre d'examen des mises en détention provisoire composée d'un président, magistrat du siège, et de deux assesseurs désignés par le président du tribunal de grande instance, soit parmi les autres magistrats du siège, soit sur une liste établie chaque année par l'assemblée générale du tribunal) (p. 3522) ;
- *soutient* l'amendement n° 112 rectifié de la commission (dispose que la chambre d'examen se prononce, après un débat contradictoire, au vu des seuls éléments relatifs à l'appréciation des conditions de mise en détention provisoire) : adopté (p. 3523).

Après l'article 34 :

- *soutient* l'amendement n° 297 de la commission (dispose que les personnes arrêtées en vertu d'un mandat d'amener ne peuvent être soumises au port de menottes que si elles sont considérées comme dangereuses ou à surveiller particulièrement) : adopté (p. 3525).

Article 37 *(art. 144 du code de procédure pénale : conditions du placement en détention provisoire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 116 de la commission (supprime la disposition qui limite la détention provisoire d'ordre public à la matière criminelle) (p. 3527).

Après l'article 53 :

- *favorable* au sous-amendement n° 304 de la commission (dispose que les assesseurs du président peuvent également poser des questions) à l'amendement n° 38 du Gouvernement (dispose qu'à l'issue de l'audition du témoin, le président peut lui poser toute question qu'il juge utile) (p. 3570).

Article 60 *(art. 677 du code de procédure pénale : délit d'outrage envers un magistrat commis par un avocat au cours d'une audience) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 397 du Gouvernement (supprime la disposition qui limite la portée de l'article aux avocats ; dispose que les magistrats qui ont participé à l'audience au cours de laquelle l'outrage a été commis ne peuvent composer la juridiction saisie des poursuites) (p. 3572).

Après l'article 60 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 154 de la commission (institue une procédure d'appel des arrêts de cour d'assises devant une cour des appels criminels siégeant dans le ressort de chaque cour d'appel et composée de trois magistrats professionnels et d'un jury de neuf citoyens ; dispose que le jury de la cour d'assises est ramené à sept jurés) (p. 3577).

Seconde délibération :

Article 4 *(droits de la personne gardée à vue) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose qu'à l'issue de vingt heures de garde à vue, et si une prolongation est envisagée, la personne peut s'entretenir de façon confidentielle, pour trente minutes maximum, avec un avocat qu'elle choisit ou qui est désigné par le bâtonnier ; précise que le bâtonnier est prévenu sans délai de la demande et que l'avocat peut, à l'issue de l'entretien, présenter des observations qui sont jointes à la procédure) (p. 3594) ;

Assemblée nationale : deuxième délibération : déviation de la procédure (p. 3594).

Explications de vote [9 octobre 1992] :

Assemblée nationale : débat en séance publique : improvisation et précipitation (p. 3596).

Code de procédure pénale : réforme : projet de loi : incohérences et insuffisances (p. 3596).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 3597).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1992] :

Article 1er CB *(attribution de la qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire à certains agents des douanes)* :

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 6267).

Article 4 *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 rectifié de la commission (rétablit les dispositions adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture, en ce qui concerne l'entretien avec un avocat à partir de la vingtième heure de garde à vue) (p. 6274) ;
- *son* sous-amendement n° 119 (dispose que l'entretien avec un avocat peut avoir lieu dès le début de la garde à vue) à l'amendement n° 10 rectifié de la commission (p. 6270) : adopté (p. 6277).

Article 15 *(art. 80-1, 80-2 et 80-3 nouveaux du code de procédure pénale : mise en examen et mise en cause au cours de l'instruction) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 29 rectifié de la commission (dispose que le juge d'instruction notifie à la personne mise en examen les charges retenues contre elle au cours d'un débat contradictoire faisant l'objet d'un procès-verbal ; précise que le dossier est ensuite communiqué au procureur de la République à l'expiration d'un délai de 20 jours, accompagné d'une ordonnance de présomption de charges qui prononce le renvoi de l'affaire) (p. 6282).

Article 33 *(art. 137-1 nouveau du code de procédure pénale : instance collégiale compétente pour ordonner le placement en détention provisoire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 131 du Gouvernement (dispose que la détention provisoire est prescrite ou prolongée par un collège composé de trois magistrats du siège dont le président du tribunal et le juge d'instruction chargé de l'affaire ; précise que, saisi par le juge d'instruction, le collège peut prescrire la mise en détention ou le placement sous contrôle judiciaire) (p. 6302) ;
- *favorable* à l'amendement n° 57 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, sous réserve d'une modification de coordination) (p. 6302).

Article 38 supprimé par le Sénat *(art. 145 du code de procédure pénale : décision de placement en détention provisoire) :*

- *son* sous-amendement n° 172 (dispose que le collège se prononce au vu des seuls éléments relatifs à l'appréciation des conditions de mise en détention provisoire) à l'amendement n° 132 du Gouvernement (précise, en matière de placement en détention provisoire, les modalités d'information et de défense de la personne mise en cause, les conditions d'incarcération provisoire de cette personne et les règles et procédures suivies par le collège des mises en détention) (p. 6304) : devenu sans objet (p. 6305) ;
- *son* sous-amendement n° 161 (dispose que la chambre des mises en détention se prononce au vu des seuls éléments relatifs à l'appréciation des conditions de mise en détention provisoire) à l'amendement n° 61 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6304) : adopté (p. 6305).

Article 104 *(de coordination) :*

ses observations (p. 6322, 6323).

Contrôle judiciaire (p. 6322, 6323).

Inculpation et mise en examen : différences (p. 6322).

Article 167 *(entrée en vigueur de la loi) :*

ses observations (p. 6326, 6327).

Code de procédure pénale : réforme : insuffisances (p. 6326, 6327).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1992] :

Article 4 *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission (rétablit les dispositions adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne l'entretien avec un avocat à partir de la vingtième heure de garde à vue) (p. 7523) ; rectifié (dispose que l'entretien avec l'avocat peut avoir lieu dès le début de la garde à vue) (p. 7524, 7525, 7526) ;

Garde à vue : présence de l'avocat dès le début de la garde à vue : régime transitoire (p. 7524, 7525).

Après l'article 168 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 103 rectifié de la commission (précise qu'à compter du 1er mars 1993 et jusqu'au 1er janvier 1994, l'entretien de la personne gardée à vue avec un avocat est possible après vingt heures de garde à vue ; porte ce délai à quarante-quatre heures en matière de trafic de stupéfiants et de terrorisme) (p. 7551) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 104 rectifié de la commission (de coordination) (p. 7552).

Explications de vote :

Vote contre des groupes R.P.R., U.D.C. et U.D.F. (p. 7555).

AUBERT (François d')

Député de la Mayenne

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

Président de cette commission [*J.O.* du 5 novembre 1992] (p. 15322).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur les **tentatives de pénétration de la Mafia italienne en France (n° 2740)** [26 mai 1992].

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : déplore l'ajournement du débat sur le paysage audiovisuel français [7 avril 1992] (p. 358).

- Déclaration du Gouvernement sur la presse et l'audiovisuel et débat sur cette déclaration (n° 2628).

Principaux thèmes développés [23 avril 1992] :

Banques et établissements financiers : Crédit Lyonnais (p. 660).

Chaîne culturelle européenne : ARTE :
- coûts de fonctionnement et de diffusion (p. 659) ;
- diffusion hertzienne : concertation avec l'Allemagne (p. 658) ;
- diffusion hertzienne : conséquences sur le secteur public de télévision (p. 659) ;
- diffusion hertzienne : conséquences sur les réseaux câblés (p. 659) ;
- information : pluralisme (p. 660).

Publicité :
- centrales d'achat d'espaces (p. 659) ;
- marché publicitaire : crise (p. 659, 660).

Redevance : taux et exonérations (p. 659).

Réseaux câblés : historique (p. 658).

Télévision :
- cinquième réseau hertzien : préemption par l'Etat (p. 658) ;
- diffusion : coûts (p. 659) ;
- ressources : crise (p. 659) ;

Télévisions privées :
- Canal Plus (p. 660) ;
- réglementation (p. 659).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « de l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Affaires étrangères : Allemagne : place au sein de l'Union européenne (p. 975, 976).

Communautés européennes : politique monétaire :
- « convergence » économique des Etats membres : deuxième étape du « Plan Delors » (p. 976) ;
- monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 975, 976) ;
- système monétaire européen (S.M.E.) (p. 975).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 975) ;
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 975).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le Traité de Maastricht (p. 975).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 974, 975).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV « de l'Union européenne ») :*

Article 88-1 de la Constitution (transfert de compétences pour l'application du Traité de Maastricht).

- *son* amendement n° 19 soutenu par M. Charles Millon (dispose que les transferts de compétences consentis par la France pour l'établissement de l'Union économique monétaire ne peuvent porter atteinte aux attributions constitutionnelles du Parlement en matière fiscale et budgétaire) (p. 1094) : rejeté (p. 1095).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 et 15 octobre 1992] :

Rappel au règlement : souhaite que le ministre de la défense, le ministre délégué au commerce extérieur, le ministre de la coopération et le ministre de la jeunesse et des sports viennent s'exprimer (p. 3682).

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 235 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (prévoit de porter à la connaissance des commissions de la défense du Parlement les autorisations d'exporter des matériels d'armement pour un montant supérieur à 10 millions de francs) (p. 3802) : rejeté (p. 3803) ;
- *son* amendement n° 236 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (crée une commission financière spéciale chargée de contrôler les garanties liées aux risques politiques qui sont accordées par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur - C.O.F.A.C.E.) : rejeté (p. 3803) ;

- *son* amendement n° 237 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (prévoit le dépôt annuel sur le bureau des assemblées de la liste des contrats assurés par la C.O.F.A.C.E. auxquels est accordée la garantie des risques politiques) : rejeté (p. 3803).

Article 27 *(appel public de candidatures) :*

- *son* amendement n° 241 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (permet à la collectivité publique de ne pas admettre à présenter une offre les candidats dont la présence est susceptible de constituer un trouble pour l'ordre public) (p. 3875) : retiré (p. 3876).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [17 et 18 décembre 1992] :

Après l'article 58 *bis* :

- *son* amendement n° 200 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (prévoit une approbation législative du schéma directeur de la région d'Ile-de-France) (p. 7468) : vote réservé (p. 7469) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

- Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les tentatives de pénétration de la Mafia italienne en France (n° 2740) et proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête pour faire la clarté sur l'implantation de la Mafia en France et la recherche de moyens nouveaux pour la combattre ainsi que sur les facilités que peut apporter à cette pénétration l'abolition des frontières dans le cadre du processus de Maastricht (n° 2752).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [23 octobre 1992] :

Assemblée nationale :
- commission d'enquête : demandes : recevabilité (p. 4222) ;
- propositions de résolution de M. André Lajoinie et de M. François d'Aubert : objectifs, contenus et intérêt (p. 4222).

Communautés européennes : budget européen : subventions : détournement (p. 4221).

Drogue : trafic : rôle de la Mafia (p. 4221).

Droit pénal : association mafieuse : incrimination (p. 4222).

Entreprises : entreprises italiennes liées à la Mafia : activités en France et en Europe (p. 4221).

Europe centrale : Mafia (p. 4221).

Impôts et taxes : « paradis fiscaux » (p. 4221).

Justice : Mafia : absence de poursuites judiciaires en France (p. 4222).

Logement et habitat : groupes immobiliers : infiltrations par la Mafia (p. 4221).

Mafia :
- activités en Europe et ramifications en France (p. 4220, 4222) ;
- puissance financière (blanchiment d'argent sale) (p. 4220, 4221) ;
- répression : moyens juridiques et policiers en France et en Europe : coordination (p. 4222).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - Communication

- Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions [14 novembre 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail et information :
- commissions d'enquête : commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives de la presse et de l'audiovisuel (p. 5409) ;
- ordre du jour : report de la discussion des crédits de la communication (p. 5409).

Communautés européennes : droit communautaire : directive du 3 octobre 1989 relative à la télédiffusion transfrontière (p. 5410).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 5409).

Lois :
- loi n° 89-532 du 2 août 1989 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (p. 5410) ;
- projet de loi n° 2918 relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (p. 5410).

Presse, édition et imprimerie :
- aides à la presse : évolution et adaptation (p. 5409) ;
- crise (p. 5409).

Publicité :
- agences de publicité (p. 5410) ;
- centrales d'achat d'espaces (p. 5410) ;
- grande distribution : publicité télévisuelle : interdiction (p. 5410).

Radiodiffusion :
- Radio France outre-mer (R.F.O.) (p. 5409) ;
- radios associatives et radios locales (p. 5409).

Redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5410).

Réseaux câblés et satellite de diffusion directe : situation et difficultés (p. 5409, 5410).

Télévision :
- chaîne culturelle européenne : ARTE : ressources, diffusion, programmes et extension (p. 5409, 5410) ;
- cinquième réseau hertzien : préemption par l' Etat et création d'une chaîne éducative (p. 5409) ;
- diffusion : créations, programmes et quotas de production (p. 5409, 5410) ;
- France 2, France 3 et France Télévision : ressources, rapprochement et fusion, privatisation, missions et programmes (p. 5409, 5410) ;
- information et journalistes : place et déontologie (p. 5410) ;
- la Cinq : disparition (p. 5409) ;
- télévision haute définition et norme D2 MAC (p. 5409) ;
- télévisions privées : obligations et quotas de diffusion (p. 5410).

AUBRY (Martine)

Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommée ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

DEPOTS

Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'**apprentissage** et à la **formation professionnelle** et modifiant le code du travail **(n° 2748)** [27 mai 1992].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Vidalies (Alain) : lutte pour l'emploi :*** chômage : aggravation ; chômeurs de longue durée ; formation professionnelle et insertion ; traitement social [15 avril 1992] (p. 479).

- ***Gayssot (Jean-Claude) : situation de l'emploi : organisation d'un débat à l'Assemblée nationale :*** lutte contre le chômage ; chômeurs de longue durée : formation ; croissance : relance : perspectives ; assises régionales et états généraux pour l'emploi [15 avril 1992] (p. 488, 489).

- ***Berson (Michel) : lutte contre le chômage :*** chômage et exclusion : problème commun à tous les pays développés ; Gouvernement : mobilisation contre le chômage :

programme en faveur des 900 000 chômeurs de longue durée ; tâches d'insertion et tâches d'intérêt général [29 avril 1992] (p. 763, 764).

- ***Bachy (Jean-Paul) : ouverture des magasins le dimanche :*** repos dominical : loi sociale : principe intangible ; équilibre familial : respect ; équilibre entre les petites et les grandes surfaces ; dérogations individuelles : accord préfectoral ; évolution du droit : concertations syndicales et rôle du Parlement ; directive européenne : respect du principe du repos dominical [20 mai 1992] (p. 1439, 1440).

- ***Jacquaint (Muguette) :* travail de nuit des femmes :** convention n° 89 de l'Organisation internationale du Travail (O.I.T.) : dénonciation par la France ; directive de 1976 : égalité des salaires ; Cour de justice européenne : rejet de la réglementation française ; projet de loi équilibré [20 mai 1992] (p. 1444, 1445).

- ***Diméglio (Willy) : chômage de longue durée :*** traitement social, traitement économique, traitement « statistique » ; plan pour l'emploi : formation et entretiens spécialisés ; soutien psychologique [20 mai 1992] (p. 1446).

- ***Zeller (Adrien) : licenciements chez Adidas :*** Adidas : licenciements ; groupe Tapie : avenir des salariés ; plan de reclassement des salariés [27 mai 1992] (p. 1731, 1732).

- ***Colombier (Georges) : enseignement technique et formation professionnelle :*** projet de formation en alternance ; développement parallèle de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ; contribution des entreprises ; ouverture au secteur public ; loi de finances pour 1993 : crédits d'impôts et définition de l'apprentissage comme un investissement immatériel [27 mai 1992] (p. 1733).

- ***Pierna (Louis) : lutte contre le chômage :*** chômage : progression ; durée hebdomadaire du travail ; garanties contre le licenciement ; attitude de certaines entreprises ; reprise économique : retard des embauches par rapport à la croissance ; chômage partiel : aides de l'État : augmentation ; « exo-jeunes » : report du terme au 30 septembre 1992 [3 juin 1992] (p. 1880, 1881).

- ***Thiémé (Fabien) : emploi et formation professionnelle des jeunes :*** chômage des jeunes : progression ; salaire d'embauche pour les jeunes ; apprentissage et qualification professionnelle ; contrats de formation en alternance ; projet de loi sur l'apprentissage ; « exo-jeunes » : exonération des charges sociales pour les entreprises [3 juin 1992] (p. 1883, 1884).

- ***Recours (Alfred) : protection des salariés âgés :*** travailleurs âgés de plus de 55 ans : licenciements ; plans sociaux : amélioration ; pénalités : doublement ; U.N.E.D.I.C. : déficit et restructuration [10 juin 1992] (p. 2156, 2157).

- ***Proriol (Jean) : financement de l'UNEDIC :*** taux de chômage : 10 p. cent de la population active ; comptes de la Sécurité sociale : déséquilibre ; déficit budgétaire ; déficit de l'UNEDIC : 12 milliards de F pour 1992 ; négociations paritaires ; négociations entre les partenaires sociaux gestionnaires de l'UNEDIC ; salariés de plus de cinquante-cinq ans : augmentation de la pénalité patronale en cas de licenciement [17 juin 1992] (p. 2469, 2470).

- ***Lefort (Jean-Claude) : droit communautaire relatif au travail des enfants et au travail de nuit des femmes :*** directive communautaire sur la durée du travail et le travail des jeunes ; aspect « ultra-libéral » du traité de Maastricht ; protection des jeunes de moins de quinze ans et des autres salariés ; âge minimal au travail : seize ans : proposition française [17 juin 1992] (p. 2474, 2475, 2476).

- ***Auberger (Philippe) :* chômage de longue durée :** France : taux de chômage et niveau de licenciements élevés ; plan pour l'emploi annoncé par le Premier ministre ; usage des statistiques ; chômage : réduction constatée au cours des deux derniers mois ; actions en faveur des jeunes et des chômeurs de longue durée ; radiation des listes de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) de 15 000 personnes par mois [7 octobre 1992] (p. 3414, 3415, 3416).

- ***Jacquaint (Muguette) : directive européenne sur la durée du congé de maternité :*** congé de maternité : seize semaines rémunérées à 84 p. cent en France ; directive européenne : quatorze semaines et 75 p. cent du salaire brut ; application de la directive en France ; directives communautaires : fixation des règles minimales [14 octobre 1992] (p. 3675, 3676).

- ***Pierna (Louis) : problèmes de l'emploi :*** chômage de longue durée ; licenciements ; contrats emploi solidarité (C.E.S.) ; délocalisations ; action du Gouvernement en faveur de la formation [21 octobre 1992] (p. 4057, 4058).

- ***Dinet (Michel) : chômage de longue durée :*** France : 900 000 chômeurs de longue durée ; lutte contre l'exclusion ; contrats emploi-solidarité ; fonds de compensation pour favoriser l'emploi dans les petites communes [4 novembre 1992] (p. 4766, 4767).

- ***Masdeu-Arus (Jacques) : chômage et logement :*** chômage : progression ; crise de la construction de logements ; abus liés aux contrats emploi-solidarité ; aides de l'Etat pour le logement social ; situation des chômeurs de longue durée [12 novembre 1992] (p. 5196, 5197).

- ***Philibert (Jean-Pierre) : situation de l'emploi :*** chômage : statistiques : seuil des trois millions de chômeurs ; attitude des entreprises ; lutte contre le chômage de longue durée ; plan annoncé par le Premier ministre au printemps 1992 [2 décembre 1992] (p. 6414, 6415).

- ***Loiseau (Bernard) : droits des salariés :*** période de difficultés économiques ; licenciements : politique de certains chefs d'entreprises ; consultation des personnels ; préretraites progressives ; exemple de l'Allemagne ; plans sociaux d'accompagnement [9 décembre 1992] (p. 6788, 6789).

- ***Bocquet (Alain) : lutte contre le chômage :*** cap des trois millions de chômeurs en France ; projet de loi portant diverses mesures d'ordre social ; reclassement obligatoire des nouveaux licenciés ; commissions départementales pour l'utilisation des fonds publics ; travail à temps partiel [9 décembre 1992] (p. 6791).

à un ministre :

- **Travail** [21 mai 1992] :

Contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) :
- conditions d'ouverture et quota dérogatoire (p. 1499).
- extensions aux veuves de plus de 50 ans (p. 1499).

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) :
- contribution des employeurs (p. 1499).
- fonds de compensation (p. 1499).
- jeunes (p. 1500).

Emploi :
- Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : accueil des chômeurs de longue durée : moyens supplémentaires (p. 1502).
- Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : contrat de progrès avec l'Etat (1990-1993) : bilan (p. 1505).
- Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : réforme (p. 1505).
- chômage des cadres âgés : dégradation (p. 1504).
- chômage partiel : aides ménagères (p. 1499).
- chômeurs de longue durée : situation (p. 1503).
- emplois familiaux : aide fiscale et simplification des formalités : bilan (p. 1501).

Handicapés : insertion professionnelle : rôle du fonds national d'insertion professionnelle des personnes handicapées (A.G.E.F.I.P.H.) (p. 1500).

Inspection du travail : fonctionnement et moyens (p. 1502).

Jeunes :
- allocation d'insertion : suppression (p. 1504).
- apprentissage : dépôt d'un projet de loi (p. 1499)
- contrats exo-jeunes : bilan (p. 1501).
- insertion professionnelle : apprentissage et formation en alternance : développement (p. 1499).

- insertion professionnelle : « programme PAQUE » (p. 1504).
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : extension aux jeunes de moins de 25 ans (p. 1500).

Licenciements :
- groupe Adidas (p. 1498).
- groupe Peugeot (p. 1503).

Syndicats : financement dans l'entreprise : chèque syndical (p. 1501).

Travail clandestin : loi n° 91-1383 du 31 décembre 1991 : (p. 1505).

orales sans débat de :

- ***Lise (Claude) (n° 566) : D.O.M.-T.O.M. (Martinique : emploi) :*** taux de chômage : 32 p. 100 de la population active ; Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : rôle et fonctionnement [15 mai 1992] (p. 1254, 1255).

- ***Lipkowski (Jean de) (n° 558) : emploi (politique et réglementation) :*** contrats emploi-solidarité (C.E.S.) ; contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) ; conditions d'attribution ; associations d'entraide à but non lucratif : rôle [15 mai 1992] (p. 1255, 1256).

- ***Louis-Joseph-Dogué (Maurice) (n° 567) : enseignement : personnel (personnel de direction) :*** carrière ; obligation de mobilité ; dispenses [15 mai 1992] (p. 1256).

- ***Hyest (Jean-Jacques) (n° 562) : radio (politique et réglementation : Ile-de-France) :*** bande FM : autorisations de radiodiffusion : conditions d'attribution ; programmes ; musique française ou francophone : promotion [15 mai 1992] (p. 1256, 1257).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Chômage :
- A.S.S.E.D.I.C : intermittents du spectacle (p. 2103) ;
- chômeurs de longue durée : entretien individuel (p. 2102) ;
- contrôle des déclarations (p. 2103) ;
- U.N.E.D.I.C : affiliation des groupements d'intérêt public (p. 2103) ;
- U.N.E.D.I.C : coût du licenciement des salariés âgés (p. 2103) ;
- U.N.E.D.I.C : déficit (p. 2103).

Départements : coresponsabilité et partenariat avec l'Etat : réaffirmation (p. 2102).

Emploi :
- contrats de retour à l'emploi : réforme et aide de l'Etat aux employeurs (p. 2102) ;
- contrats emploi-solidarité : réforme et aide de l'Etat aux employeurs (p. 2102) ;
- licenciements : « contribution Delalande » (p. 2103, 2104) ;
- licenciements : travailleurs âgés (p. 2103).

Informatique : commission nationale de l'informatique et des libertés : avis (p. 2103).

Jeunes : « exo-jeunes » : renouvellement (p. 2103).

Revenu minimum d'insertion : insertion :
- cellules d'appui du R.M.I. : moyens (p. 2102) ;
- commission nationale d'évaluation du R.M.I. (p. 2102) ;
- commissions locales et programmes locaux d'insertion (p. 2102) ;
- contrats de qualification : extension aux entreprises d'intérim social (p. 2103) ;
- programme local d'insertion : prise en compte des plans locaux pour l'insertion économique (p. 2102).

Discussion des articles [10 juin 1992] :

Article 18 *(art. L. 322-4-8 et L. 322-4-8-1 du code du travail : renouvellement des contrats emploi-solidarité et embauche de personnes qui ne peuvent trouver un emploi ou bénéficier d'un stage à l'issue d'un contrat emploi-solidarité) :*
- *ses observations* (p. 2214).

Emploi :
- contrats de retour à l'emploi : réforme et aide de l'Etat aux employeurs (p. 2214) ;
- contrats emploi-solidarité : réforme et aide de l'Etat (p. 2214).

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le contrat de travail conclu en vertu des conventions pour favoriser l'embauche de personnes ne pouvant trouver un emploi ou bénéficier d'une formation à l'issue d'un contrat emploi-solidarité est obligatoirement à durée indéterminée) (p. 2214).

Après l'article 18 :

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que les usagers des organismes paritaires exerçant une mission de service public peuvent être accompagnés par une personne de leur choix afin de faciliter leurs démarches auprès de ces organismes) (p. 2215).

Article 19 *(lettre rectificative) (art. L. 322-4-2 et L. 322-4-6 du code du travail : extension des contrats de retour à l'emploi [C.R.E.] aux chômeurs de plus de 50 ans) :*
- *ses observations* (p. 2216).

Emploi : contrats de retour à l'emploi : réforme et aide de l'Etat aux employeurs (p. 2217).

Retraites complémentaires (p. 2217).

Revenu minimum d'insertion : cellules d'appui du R.M.I. : moyens (p. 2217).

Après l'article 19 :

- *favorable* à l'amendement n° 108 de M. Jean-Paul Virapoullé (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des modalités particulières d'application de la présente loi dans les départements d'outre-mer, après consultation des collectivités locales compétentes) (p. 2217) : adopté après rectification (p. 2218).

Après l'article 20 :

- *soutient* l'amendement n° 110 du Gouvernement (reporte au 30 septembre 1992 la date finale d'application de l'exonération des charges sociales patronales pour l'embauche des jeunes non qualifiés prévue à l'article 52 de la loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991) (p. 2218) : adopté (p. 2219).

Article 21 *(lettre rectificative) (art. L. 351-12 du code du travail : affiliation à l'assurance chômage des groupements d'intérêt public et des intermittents du spectacle occupés à titre occasionnel par des employeurs publics) :*
- *ses observations* (p. 2220).

Chômage : U.N.E.D.I.C. : artistes du spectacle (p. 2220).

Article 22 *(lettre rectificative) (art. L. 351-21 du code du travail : contrôle de l'indemnisation du chômage) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Denis Jacquat (confie à la Commission nationale de l'informatique et des libertés, saisie par les A.S.S.E.D.I.C., la mission de vérifier la situation des chômeurs indemnisés au regard des informations détenues par les organismes de sécurité sociale) (p. 2220).

Après l'article 22 :

- *soutient* l'amendement n° 137 du Gouvernement (porte à six mois de salaire la contribution versée par l'employeur qui licencie un salarié âgé de plus de cinquante-cinq ans à compter du 10 juin 1992) (p. 2221) : adopté après modifications (p. 2222) ;

- *soutient* l'amendement n° 138 du Gouvernement (autorise, à compter du 1er août 1992, la fixation par décret de l'âge du salarié licencié à partir duquel l'employeur est tenu de verser la contribution pour licenciement d'un salarié âgé ainsi que le montant de cette contribution dans la limite de douze mois de salaires ; prévoit une exonération de son versement en cas de licenciement d'un salarié âgé de plus de cinquante ans lors de son embauche) : adopté (p. 2222).

Article 24 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *favorable* à l'amendement n° 175 de Mme Marie-Josèphe Sublet (prévoit que les dispositions relatives à l'exonération de charges sociales patronales pour l'embauche de jeunes non qualifiés et à la contribution patronale pour licenciement d'un salarié âgé entrent en vigueur dès la promulgation de la loi) (p. 2223).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [3 juillet 1992] :

Article 20 ter *(art. L. 321-1 et L. 321-1-2 nouveau du code du travail : élargissement de la notion de licenciement pour motif économique) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 70 de M. Thierry Mandon (supprime la référence au projet de réduction d'effectifs) à l'amendement n° 39 de la commission (fait application des procédures de licenciement pour motif économique au licenciement, dans le cadre d'un projet de réduction d'effectifs, d'un ou de plusieurs salariés ayant refusé une modification substantielle de leur contrat de travail) (p. 3274) ;
- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (limite le champ d'application des procédures de licenciement pour motif économique dans le cadre d'un projet de réduction d'effectifs au licenciement de plusieurs salariés ayant refusé une modification substantielle de leur contrat de travail) à l'amendement n° 39 de la commission (fait application de ces procédures au licenciement d'un ou de plusieurs salariés) (p. 3274, 3275) ;
- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement à l'amendement n° 39 de la commission (prévoit l'application des procédures de licenciement collectif pour motif économique dans le cas visé par l'amendement) (p. 3274, 3275).

Article 22 ter supprimé par le Sénat *(art. L. 321-12 du code du travail : augmentation temporaire de la « contribution Delalande ») :*

- *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (rétablit l'article en limitant au 31 juillet 1992 sa période d'effet) (p. 3276).

Article 22 *quater* *(fixation par décret du montant de la « contribution Delalande ») :*

- *favorable* à l'amendement n° 42 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et ajoute une condition supplémentaire pour bénéficier de l'exonération de la contribution consistant en l'inscription du salarié âgé comme demandeur d'emploi depuis plus de trois mois lors de son embauche et si l'embauche est postérieure au 9 juin 1992) (p. 3276).

Article 23 supprimé par le Sénat *(art. 9 de la loi n° 89-905 du 19 décembre 1989 : aides financières aux jeunes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission (rétablit l'article par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 3276).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 et 17 juin 1992] :

Apprentissage :
- agrément des employeurs (p. 2442, 2489) ;
- apprentis : statut dans l'entreprise et rémunération (p. 2442, 2488) ;
- apprentissage artisanal (p. 2488, 2489) ;
- centres de formation d'apprentis : conseils de perfectionnement (p. 2442, 2489) ;
- centres de formation d'apprentis : conventions avec les groupements professionnels d'employeurs (p. 2452) ;
- centres de formation d'apprentis : moyens (p. 2487) ;
- extension au secteur public : expérimentation (p. 2442, 2489) ;
- financement et participation de l'Etat (p. 2442, 2487, 2489) ;
- maîtres d'apprentissage : statut et formation (p. 2442, 2488, 2489) ;
- plan de développement de l'apprentissage et de l'alternance sous statut scolaire (p. 2441).

Emploi :
- jeunes : contrats de qualification (p. 2488) ;
- main-d'œuvre qualifiée : besoins (p. 2441).

Enseignement :
- orientation scolaire et professionnelle (p. 2441, 2486, 2488) ;

Enseignement : formation en alternance : alternance sous statut scolaire :
- enjeux (p. 2441, 2486) ;
- enseignement professionnel (C.A.P. et B.E.P.) : introduction de l'alternance (p. 2441, 2488).

Entreprises :
- comités d'entreprises : consultation sur l'apprentissage (p. 2442) ;
- formation des jeunes (p. 2441, 2486) ;
- politique contractuelle : avenant du 8 janvier 1992 à l'accord national interprofessionnel relatif à la formation et au perfectionnement professionnel (p. 2441, 2446) ;
- politique contractuelle : négociations par branche professionnelle sur l'apprentissage (p. 2442).

Impôts et taxes :
- assiette : dépenses de formation professionnelle (p. 2441, 2487) ;
- crédits d'impôt : apprentissage et formation en alternance : création (p. 2441, 2487) ;
- taxe d'apprentissage (p. 2441, 2242, 2487).

Lois :
- loi n° 87-572 du 23 juillet 1987 modifiant le titre Ier du livre Ier du code du travail et relative à l'apprentissage (p. 2486, 2487) ;
- projet de loi n° 2748 : concertation : table ronde des 3 et 4 février 1992 (p. 2441).

Plan :
- contrats de plan (p. 2442, 2487, 2488) ;
- nécessité et développement (p. 2486).

Régions :
- compétences et charges en matière de formation professionnelle (p. 2442, 2486) ;
- contrats d'objectifs (p. 2442, 2487).

Sécurité sociale : cotisations : exonérations (p. 2441, 2487).

Travail :
- congés formation : contrats à durée déterminée (p. 2443) ;
- groupements d'intérêt public en matière de formation professionnelle : extension (p. 2443) ;
- inspection du travail (p. 2442).

Discussion des articles [17 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. René Carpentier (définit l'apprentissage comme une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle complète, sanctionnée par un diplôme technologique de niveau V ayant valeur nationale et délivré par l'éducation nationale) (p. 2490) ;
- *défavorable* aux amendements identiques nos 34 de M. Jean-Louis Masson, 74 de M. Jean-Pierre Philibert, 108 corrigé de M. Jean-Paul Fuchs, 109 corrigé de M. Patrick Ollier, 117 de M. Jean Ueberschlag et 144 de M. Christian Estrosi (précisent que l'apprentissage concourt aux objectifs éducatifs de la Nation fixés par la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 et prévoient que ces objectifs peuvent être atteints par la préparation des titres homologués et par les diplômes de l'éducation nationale) (p. 2491) ;

- *favorable* à l'amendement n° 91 de M. Germain Gengenwin (précise que l'apprentissage concourt aux objectifs éducatifs de la Nation fixés par l'article 3 de la loi d'orientation sur l'enseignement du 10 juillet 1989) (p. 2491) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 148 du Gouvernement (supprime la référence à l'article 3 de la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989) à l'amendement n° 91 de M. Germain Gengenwin (p. 2490) : adopté (p. 2491) ;

- *favorable* à l'amendement n° 38 de M. Fabien Thiémé (désigne l'apprenti comme cosignataire du contrat d'apprentissage) (p. 2491) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 135 de M. Alain Néri (désigne le représentant légal de l'apprenti mineur comme cosignataire du contrat d'apprentissage) à l'amendement n° 38 de M. Fabien Thiémé (p. 2491) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Germain Gengenwin (intègre dans le schéma prévisionnel régional de l'apprentissage l'ensemble des formations professionnelles qualifiantes destinées aux jeunes de moins de 25 ans) (p. 2491).

Article 1er *(durée du contrat d'apprentissage : article L. 115-2 du code du travail) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2492) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Fabien Thiémé (prévoit que la durée du contrat d'apprentissage est toujours égale à celle du cycle de formation qui fait l'objet du contrat) (p. 2493) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Jacques Blanc (soumet l'adaptation de la durée du contrat d'apprentissage à l'autorisation du conseil régional ou de l'Etat dans le cas des centres de formation d'apprentis nationaux) (p. 2493) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Germain Gengenwin (soumet l'adaptation de la durée du contrat d'apprentissage à l'autorisation du conseil régional et à l'avis du service de l'inspection de l'apprentissage) (p. 2493).

Après l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 42 corrigé de M. Fabien Thiémé (définit la mission des centres de formation d'apprentis et prévoit que le temps passé par l'apprenti au centre de formation représente au minimum 50 p. 100 du temps consacré à l'ensemble des activités exercées au titre du contrat d'apprentissage) (p. 2494).

Article 2 *(possibilités de sous-traitance des enseignements normalement dispensés par le C.F.A. : article L. 116-1-1 du code du travail) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2495) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Fabien Thiémé (supprime la possibilité d'autoriser des entreprises à dispenser une partie des enseignements technologiques et théoriques normalement délivrés en centre de formation) (p. 2496) ;

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) (p. 2496).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 76 corrigé de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que les établissements d'enseignement qui assurent des enseignements normalement dispensés par les centres de formation d'apprentis dispensent ces enseignements dans le respect des règles régissant les établissements d'enseignement, les statuts et les affectations de leurs personnels) (p. 2496) ;

- *défavorable* aux amendements identiques nos 66 de M. Michel Giraud et 127 de M. Jacques Blanc (prévoient que les conseils régionaux élaborent un schéma général des formations et limitent la création des centres de formation d'apprentis nationaux au cas où le recrutement se fait majoritairement en dehors de la région et où il s'agit de mettre en place de nouvelles formations n'existant pas dans cette dernière) (p. 2497).

Article 3 *(conventions de création des C.F.A. : article L. 116-2 du code du travail) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (introduit les organismes à gestion paritaire parmi les cosignataires éventuels des conventions de création des centres de formation d'apprentis) (p. 2498) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 93 de M. Alain Néri (rédactionnel) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 2498) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission (prévoit que les organisations professionnelles ou interprofessionnelles représentatives d'employeurs sont habilitées à créer des centres de formation d'apprentis) (p. 2498) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit la possibilité de conventions en vue d'organiser la formation des apprentis, conclues entre l'Etat et des organismes créés conjointement par des organisations professionnelles représentatives et des établissements d'enseignement) (p. 2498) ;

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (rédactionnel) (p. 2498) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. René Carpentier (prévoit une représentation, avec voix délibérative, des organisations syndicales représentatives des salariés des entreprises signataires et des apprentis au sein du conseil de perfectionnement des centres de formation d'apprentis) (p. 2499).

Article 4 *(durée de la formation : article L. 116-3 du code du travail) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Fabien Thiémé (de suppression) (p. 2505) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. René Carpentier (prévoit que la durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis ne peut être inférieure à 500 heures en moyenne annuelle sur les années d'application du contrat) (p. 2505) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Jean Ueberschlag (prévoit que la durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis tient compte des orientations prévues par les conventions ou les accords régionaux de branches) (p. 2506) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que la durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis tient compte des orientations prévues par les conventions conclues entre les branches, les compagnies consulaires et les régions) (p. 2506) ;

- *favorable* à l'amendement n° 11 corrigé de la commission (inclut l'apprentissage dans la négociation de branche prévue tous les cinq ans sur les objectifs et les moyens de la formation professionnelle) (p. 2507).

Après l'article 4 :

- *favorable* à l'amendement n° 47 de M. René Carpentier (institue un statut national des personnels enseignants des centres de formation d'apprentis reprenant les conditions de recrutement et de formation des enseignants du secteur éducatif) (p. 2507) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Fabien Thiémé (impose de préciser dans le contrat d'apprentissage que le travail du dimanche et le travail de nuit sont interdits) (p. 2508) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Michel Giraud (crée une instance régionale tripartite Etat-conseil régional-entreprises compétente en matière d'orientation professionnelle des élèves) (p. 2508) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 128 de M. Jacques Blanc (crée une instance régionale tripartite Etat-conseil régional-branches professionnelles compétente en matière d'orientation professionnelle des élèves) (p. 2508) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Michel Giraud (prévoit la possibilité d'orienter vers une classe préparatoire à l'apprentissage, dès la fin de la cinquième, les élèves en état de refus scolaire) (p. 2509) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Jacques Blanc (prévoit la possibilité d'orienter vers une classe préparatoire à l'apprentissage, dès la fin de la cinquième, les élèves en situation d'échec scolaire) (p. 2509).

Article 5 *(procédure d'agrément : article L. 117-5 du code du travail) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Fabien Thiémé (prévoit une délivrance de l'agrément après vérification des mesures prises par l'entreprise pour organiser l'apprentissage) (p. 2510) ;
- *favorable* aux amendements identiques n°s 12 de la commission et 27 de M. Jean Ueberschlag (ajoutent les compétences pédagogiques des responsables de la formation des apprentis à la liste des éléments pris en compte pour la délivrance des agréments) (p. 2510) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Jacques Blanc (impose de porter à la connaissance des intéressés les critères propres à chaque formation retenus pour prendre la décision d'agrément) (p. 2510) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Jean-Paul Fuchs (impose de joindre à la demande d'agrément l'avis de l'organisation professionnelle représentative) (p. 2511) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 13 rectifié de la commission (impose de joindre à la demande d'agrément l'avis de l'organisation professionnelle représentative) (p. 2511) ;
- *soutient* l'amendement n° 150 du Gouvernement (impose de joindre à la demande d'agrément des entreprises relevant de leurs compétences respectives l'avis des chambres de métiers, de commerce, d'industrie ou d'agriculture) (p. 2510) : adopté (p. 2511) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. René Carpentier (impose de joindre à la demande d'agrément l'accord du ou des maîtres d'apprentissage après avis du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) (p. 2511) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Germain Gengenwin (impose de joindre à la demande d'agrément la liste des personnes susceptibles de participer à la formation des apprentis dans l'entreprise) (p. 2511) ;
- *défavorable* aux amendements identiques n°s 80 de M. Jean-Pierre Philibert, 96 de M. Germain Gengenwin, 120 de M. Jean Ueberschlag et 145 de M. Christian Estrosi (renvoient à un décret la fixation des conditions dans lesquelles les chambres des métiers attestent des compétences professionnelles du maître d'apprentissage dans les entreprises artisanales) (p. 2512) ;
- *favorable* à l'amendement n° 100 de M. Germain Gengenwin (prévoit l'information des conseils régionaux sur les décisions d'agrément prises par les préfets) (p. 2512) ;
- *favorable* à l'amendement n° 154 de M. Alain Néri (prévoit une procédure simplifiée de renouvellement de l'agrément) (p. 2512) ;
- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) (p. 2513) ;
- *défavorable* aux amendements identiques n°s 36 de M. Jean-Louis Masson, 82 de M. Jean-Pierre Philibert, 98 de M. Germain Gengenwin, 111 de M. Jean-Paul Fuchs et 119 de M. Jean Ueberschlag (prévoient que la décision de retrait d'agrément doit intervenir dans le délai de deux mois après la mise en demeure de l'employeur méconnaissant les obligations mises à sa charge) (p. 2513) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Germain Gengenwin (prévoit l'information des conseils régionaux sur les décisions de refus ou de retrait d'agrément) (p. 2513) ;
- *favorable* à l'amendement n° 137 de M. Alain Néri (rédactionnel) (p. 2513).

Article 6 *(suspension de l'exécution de la prestation de travail : article L. 117-5-1 nouveau du code du travail) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 rectifié de M. Germain Gengenwin (réserve la suspension de l'exécution de la prestation de travail aux cas où les conditions de cette exécution mettent en danger l'apprenti mineur et supprime la rémunération de ce dernier en cas de suspension de l'exécution de la prestation de travail) (p. 2514) ;
- *favorable* à l'amendement n° 138 de M. Alain Néri (rédactionnel) (p. 2514) ;
- *défavorable* aux amendements identiques n°s 15 de la commission et 31 de M. Jean Ueberschlag (limitent à un mois le délai dans lequel le comité départemental de la formation professionnelle doit statuer sur le retrait de l'agrément) (p. 2514).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Fabien Thiémé (institue un minimum de rémunération de l'apprenti et limite à cinq le nombre d'heures supplémentaires qu'il peut effectuer dans l'entreprise) (p. 2515).

Article 7 *(dispositions diverses relatives au contrat d'apprentissage) :*

Article L. 117-4 du code du travail (conditions requises de l'employeur).

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (définit la fonction de maître d'apprentissage) (p. 2515) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 101 de M. Alain Néri (prévoit que le maître d'apprentissage doit offrir des garanties de moralité) à l'amendement n° 16 de la commission (p. 2515) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 125 de M. Alain Néri (précise que le maître d'apprentissage a pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti, dans l'entreprise, des compétences correspondant à la qualification recherchée et au titre ou diplôme préparés) à l'amendement n° 16 de la commission (p. 2515).

Article L. 117-10 du code du travail (rémunération de l'apprenti).

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 52 de M. René Carpentier, 83 de M. Jean-Pierre Philibert, 102 corrigé de M. Germain Gengenwin et 146 de M. Christian Estrosi (de suppression) (p. 2515).

Article L. 117-14 du code du travail (enregistrement du contrat d'apprentissage).

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) (p. 2516) ;
- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (de conséquence) (p. 2516).

Après l'article 7 :

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Fabien Thiémé (prévoit de définir la progression annuelle des travaux effectués par l'apprenti en accord avec les délégués syndicaux des entreprises inscrivant des apprentis dans le centre de formation) (p. 2516) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. René Carpentier (prévoit d'associer les représentants des enseignants du centre de formation, les délégués syndicaux, les délégués du personnel, les délégués des apprentis et un représentant du comité d'entreprise aux activités visant à coordonner la formation dispensée par le centre et celle reçue en entreprise) (p. 2516) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Fabien Thiémé (définit la mission du maître d'apprentissage et prévoit son agrément préalable après avis du comité d'entreprise) (p. 2517) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Fabien Thiémé (prévoit la prise en compte des apprentis pour le calcul de l'effectif du personnel de l'entreprise) (p. 2517) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 103 de M. Germain Gengenwin (impose de mentionner le nom de la personne directement responsable de la formation de l'apprenti dans le contrat d'apprentissage) (p. 2517) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Fabien Thiémé (supprime les dérogations à la durée hebdomadaire et à la durée journalière du travail des apprentis mineurs) (p. 2518) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Fabien Thiémé (supprime les dérogations à l'interdiction du travail de nuit des apprentis mineurs) (p. 2518) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Fabien Thiémé (crée un conseil des délégués des apprentis dans chaque centre de formation d'apprentis) (p. 2519).

Article 8 *(imputation des dépenses de formation des personnes responsables de la formation des apprentis : article L. 118-1-1 nouveau du code du travail) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Fabien Thiémé (de suppression) (p. 2519) ;

Départements : départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle : droit local (p. 2519).

- *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (de conséquence) (p. 2519) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Denis Jacquat (exclut les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle du champ d'application de l'article) (p. 2520) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 131 de M. Jacques Blanc (impute exclusivement les dépenses de formation pédagogique des maîtres d'apprentissage sur l'obligation de participation des employeurs à la formation professionnelle continue définie à l'article L. 951-1 du code du travail) (p. 2520) ;

- *favorable* à l'amendement n° 4 de M. Germain Gengenwin (prévoit l'imputation des dépenses de formation pédagogique des maîtres d'apprentissage sur la part non obligatoirement affectée à l'apprentissage de la taxe d'apprentissage) (p. 2520) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Germain Gengenwin (institue une exonération d'impôt sur le revenu pour la part des dépenses de formation pédagogique des maîtres d'apprentissage ne pouvant être imputée sur la taxe d'apprentissage ou la participation des employeurs à la formation professionnelle continue) (p. 2520).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean-Paul Fuchs (prévoit qu'à compter du 1er janvier 1998 la formation des maîtres d'apprentissage sera sanctionnée par un diplôme dont les modalités seraient fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 2521) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Michel Giraud (affecte 0,1 p. 100 des salaires bruts, dû au titre de la cotisation complémentaire destinée aux formations professionnelles en alternance, en complément de la part de la taxe d'apprentissage obligatoirement dévolue à l'apprentissage) (p. 2521) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 132 de M. Jacques Blanc (prévoit que 0,1 p. 100 des salaires bruts, dû au titre de la cotisation complémentaire destinée aux formations professionnelles en alternance, peut être affecté, selon le libre choix des entreprises, au financement de l'apprentissage) (p. 2521) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Fabien Thiémé (crée, dans chaque région, un centre régional pour les formations initiales dont les ressources proviennent de la taxe d'apprentissage ; crée un centre national pour les formations initiales assurant la péréquation des ressources de la taxe d'apprentissage ; supprime les exonérations de taxe d'apprentissage et gage la mesure par une augmentation de l'impôt sur les bénéfices mis en distribution) (p. 2522) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Fabien Thiémé (supprime les exonérations de cotisations sociales dues pour les apprentis prévues à l'article L. 118-6 du code du travail) (p. 2522).

Article 9 *(inspection de l'apprentissage : article L. 119-1 du code du travail) :*

- *favorable* à l'amendement n° 139 de M. Alain Néri (rédactionnel) (p. 2522) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. René Carpentier (supprime l'inspection de l'apprentissage par des enseignants-chercheurs dans le cas de formations relevant de l'enseignement supérieur) (p. 2523) ;

- *défavorable* aux amendements identiques nos 86 de M. Jean-Pierre Philibert, 114 de M. Germain Gengenwin, 115 de M. Jean-Paul Fuchs, 116 de M. Patrick Ollier, 122 de M. Jean Ueberschlag et 147 de M. Christian Estrosi (confient aux chambres des métiers l'inspection de l'apprentissage dans l'artisanat) (p. 2523) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Jacques Blanc (prévoit que l'inspection de l'apprentissage peut être exercée, en tant que de besoin, conjointement avec des fonctionnaires des corps d'inspection, par des fonctionnaires territoriaux commissionnés en raison de leurs compétences techniques) (p. 2523) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Denis Jacquat (maintient l'application des règles en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) (p. 2524) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. Germain Gengenwin (prévoit que l'inspection de l'apprentissage est assurée par les inspecteurs des chambres des métiers, de commerce et d'industrie dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) (p. 2524).

Après l'article 9 :

- *favorable* à l'amendement n° 140 de M. Alain Néri (de conséquence) (p. 2524).

Article 10 *(élargissement du champ de la consultation et de l'information du comité d'entreprise : article L. 432-3 du code du travail) :*

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) (p. 2524) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Fabien Thiémé (prévoit une délibération du comité d'entreprise ou d'établissement ou, à défaut, des délégués du personnel sur les questions relatives à l'apprentissage) (p. 2524) ;

- *favorable* aux amendements identiques nos 21 de la commission et 32 de M. Jean Ueberschlag (de précision) (p. 2525) ;

- *défavorable* aux amendements identiques nos 22 de la commission et 33 de M. Jean Ueberschlag (précisent que les titres d'ingénieurs, dont les apprentis préparent l'acquisition, entrent dans le champ de la consultation du comité d'entreprise) (p. 2525) ;

- *favorable* à l'amendement n° 5 de M. Germain Gengenwin (prévoit la consultation du comité d'entreprise sur les conditions de mise en œuvre des conventions d'aide au choix professionnel) (p. 2525) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 153 du Gouvernement (précise que cette consultation porte sur les conditions de mise en œuvre de ces conventions selon les modalités prévues pour les séquences éducatives) à l'amendement n° 5 de M. Germain Gengenwin : adopté (p. 2525) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. Alain Néri (de conséquence) (p. 2525) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Denis Jacquat (supprime l'information du comité d'entreprise sur la manière dont ont été obtenus, par les apprentis, les diplômes ou titres homologués) (p. 2525) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Fabien Thiémé (prévoit l'information du comité d'entreprise sur l'agrément des maîtres d'apprentissage et celui de l'entreprise, sur l'intégration dans l'entreprise des jeunes formés par l'apprentissage sur un emploi correspondant à la qualification acquise et sur le bilan global réalisé à l'issue des contrats d'apprentissage) (p. 2526).

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Germain Gengenwin (prévoit la possibilité d'associer les chambres des métiers, de commerce et d'industrie et d'agriculture aux contrats d'objectifs) (p. 2526) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 134 de M. Jacques Blanc (prévoit que des contrats entre l'Etat et la région pourront prévoir le transfert aux conseils régionaux de crédits dévolus par l'Etat à la formation des jeunes en difficulté afin de les affecter à l'apprentissage) (p. 2526) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Michel Giraud (prévoit que les contrats de plan entre l'Etat et la région pourront prévoir le transfert aux conseils régionaux de crédits dévolus par l'Etat à la formation des jeunes en difficulté afin de les affecter à l'apprentissage) (p. 2526).

Article 11 *(introduction à titre expérimental de l'apprentissage dans le secteur public) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Fabien Thiémé (de suppression) (p. 2527).

Article 13 *(dispositions spécifiques au contrat d'apprentissage dans le secteur public) :*

- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (de conséquence) (p. 2528) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission (prévoit que les conditions d'accueil et de formation des apprentis font l'objet d'un avis du comité technique paritaire ou de l'instance compétente au sein de laquelle siègent les représentants du personnel) (p. 2528) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Fabien Thiémé (institue un minimum de rémunération de l'apprenti) (p. 2528) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de la commission (prévoit que le salaire de l'apprenti dans le secteur public est calculé dans des conditions similaires à celles applicables dans le secteur privé) (p. 2529).

Après l'article 14 :

- *défavorable* à l'amendement n° 107 rectifié de M. Germain Gengenwin (précise que les dispositions de la présente loi ne font pas obstacle aux dispositions spécifiques applicables dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) (p. 2529).

Article 16 *(application du congé individuel de formation aux titulaires d'un contrat à durée déterminée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 155 de M. Alain Néri (rédactionnel) (p. 2530) ;
- *favorable* à l'amendement n° 142 de M. Alain Néri (rédactionnel) (p. 2530) ;
- *favorable* à l'amendement n° 89 de M. Jean-Pierre Philibert (tire les conséquences des nouvelles règles d'ouverture du droit au congé de formation des salariés sous contrat à durée déterminée pour le calcul de la rémunération de son bénéficiaire) (p. 2530).

Article 17 *(taux de participation à la formation professionnelle des entreprises de travail temporaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 143 de M. Alain Néri (rédactionnel) (p. 2530).

Son intervention lors des explications de vote :

Lois : projet de loi n° 2748 : abstention de plusieurs groupes (p. 2532).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [7 juillet 1992] :

Apprentissage :
- agrément des entreprises (p. 3302) ;
- apprentis : statut et rémunération (p. 3302) ;
- extension au secteur public : expérimentation (p. 3302) ;
- maîtres d'apprentissage : statut et formation (p. 3302).

Enseignement : orientation scolaire et professionnelle (p. 3302).

Entreprises :
- comités d'entreprise : consultation sur l'apprentissage (p. 3302) ;
- politique contractuelle : négociations par branche professionnelle sur l'apprentissage (p. 3302).

Impôts et taxes : taxe d'apprentissage (p. 3302).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 3302).

Régions :
- compétences en matière d'apprentissage (p. 3302) ;
- contrats d'objectifs (p. 3302).

Son intervention à l'issue des explications de vote :

Apprentissage : centre de formation d'apprentis : relations avec les établissements d'enseignement (p. 3306).

Impôts et taxes :
- crédits d'impôt : apprentissage (p. 3306) ;
- taxe d'apprentissage : réforme (p. 3306).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1992] :

Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (A.N.A.C.T.) (p. 4948).

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : missions et moyens (p. 4944, 4947).

Apprentissage :
- crédit d'impôt : création (p. 4947) ;
- réforme (p. 4947, 4948).

Chômage :
- cadres (p. 4948) ;
- taux de chômage : situation et évolution (p. 4943).

Chômeurs de longue durée :
- insertion (p. 4944, 4945) ;
- nombre et évolution (p. 4943).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : affectation des produits de cessions de titres du secteur public : création (p. 4944).

Contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 4944).

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 4945).

Emploi :
- emplois familiaux (p. 4946) ;
- mobilité géographique : aides (p. 4948) ;
- politique de l'emploi : objectifs et moyens (p. 4943) ;
- situation : causes et évolution (p. 4943).

Enseignement : formation en alternance sous statut scolaire (p. 4947).

Entreprises :
- allégements fiscaux et de cotisations sociales (p. 4946, 4948) ;
- restructurations : plans sociaux et conventions de conversion (p. 4947).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- allocation formation-reclassement (p. 4948) ;
- association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : crédits : (p. 4948) ;
- contrôle et inspection (p. 4948) ;
- crédit formation individualisée (p. 4947).

Handicapés :
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) et ateliers protégés (p. 4948) ;
- travailleurs handicapés : garantie de ressources (p. 4948).

Inspection du travail : missions et moyens (p. 4948).

Jeunes :
- « carrefours jeunes » et programme PAQUE (p. 4945, 4946) ;
- insertion professionnelle et sociale : « Exo jeunes », missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 4944, 4945, 4946).

Lois : loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (p. 4947).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4943) ;
- crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 4944).

Politique économique et sociale :
- actions d'insertion économique (p. 4945) ;
- lutte contre l'exclusion (p. 4944).

Syndicats : subventions (p. 4948).

Travail :
- durée du travail : réduction (p. 4946) ;
- travail à temps partiel (p. 4946).

Réponses aux questions :

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : relations avec les P.M.E. et les P.M.I. (Mme Marie Jacq) (p. 4965).

Apprentissage : secteur artisanal : développement (M. Jean Ueberschlag) (p. 4956).

Chômage :
- aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (A.C.C.E.) (Mme Marie Jacq) (p. 4966) ;
- A.S.S.E.D.I.C. : allocations : retards de versements (M. Jean-Claude Lefort) (p. 4949) ;
- indemnisation : travailleurs frontaliers (M. Jean Ueberschlag) (p. 4961) ;
- U.N.E.D.I.C. : financement (MM. Jean-Claude Lefort et Jean Albouy) (p. 4949, 4963).

Chômeurs de longue durée : insertion (MM René Couanau et Michel Berson) (p. 4954, 4969).

Communautés européennes : droit communautaire : harmonisation de la législation du travail (Mme Muguette Jacquaint et M. Jean-Pierre Luppi) (p. 4959, 4963).

Contrats d'adaptation (Mme Nicole Catala) (p. 4957).

Contrats de qualification (Mme Nicole Catala) (p. 4957).

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (MM René Couanau, Denis Jacquat, Germain Gengenwin, Marc Dolez et Alfred Recours) (p. 4954, 4955, 4960, 4965, 4967).

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) : mise en œuvre dans les D.O.M. (M. Guy Lordinot) (p. 4964).

Enseignement : formation en alternance (M. Eric Doligé) (p. 4963).

Entreprises :
- aides à l'embauche : contrôle (M. Jean-Claude Lefort) (p. 4960) ;
- restructurations et plans sociaux (MM. Michel Coffineau, Eric Doligé et Thierry Mandon).

Femmes :
- chômage (M. Denis Jacquat) (p. 4956) ;
- veuves : réinsertion professionnelle (M. Denis Jacquat) (p. 4956).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : missions, patrimoine et ressources (MM. Germain Gengenwin et Jean-Claude Ramos) (p. 4953, 4969, 4971) ;
- contrôle et inspection (M. Guy Lordinot) (p. 4970) ;
- petites entreprises : aide forfaitaire mensuelle (M. Michel Berson) (p. 4964).

Inspection du travail : effectifs (M. Jean Albouy) (p. 4966).

Jeunes : insertion :
- contrats de progrès Etat-collectivités locales (M. Eric Doligé) (p. 4970) ;
- programme PAQUE (MM. René Couanau et Jean-Pierre Luppi) (p. 4954, 4968).

Lois :
- loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels : bilan d'application (Mme Marie-Josèphe Sublet) (p. 4959) ;
- loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes : décrets d'application : parution (M. Alfred Recours) (p. 4967).

Politique économique et sociale : dispositifs d'insertion : bilan (M. René Couanau) (p. 4954).

Retraites : âge de la retraite : anciens combattants d'Afrique du Nord (M. Germain Gengenwin) (p. 4961).

Syndicats : situation (M. Eric Doligé) (p. 4962).

Travail :
- conseils de prud'hommes : nouveaux conseillers : formation (M. Fabien Thiémé) (p. 4949) ;
- durée du travail : réduction (M. Michel Coffineau et Mme Nicole Catala) (p. 4958, 4961) ;
- négociation collective : bilan depuis 1982 (M. Thierry Mandon) (p. 4967, 4968) ;
- organisation du travail : adaptation (M. Michel Coffineau) (p. 4965, 4966) ;
- travail clandestin : prévention : déclaration préalable à l'embauche (Mme Marie-Josèphe Sublet) (p. 4958).

Vote des crédits :

Etat B, titre III et IV ; état C, titres V et VI :

Demande la réserve du vote des crédits de la ligne « travail, emploi et formation professionnelle » : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4971).

Demande la réserve du vote des crédits de la ligne « affaires sociales et travail services communs » : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4971).

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Michel Coffineau (réduit les crédits d'exonération de cotisations sociales en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle afin d'abonder ceux relatifs à la prise en charge des conseillers du salarié) (p. 4971) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 60 de M. Michel Berson (réduit les crédits d'exonération de cotisations sociales en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle afin d'abonder les subventions aux organisations syndicales pour leur participation à des manifestations internationales) (p. 4972) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 61 de M. Michel Berson (réduit les crédits d'exonération de cotisations sociales en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle afin d'abonder les subventions aux organisations syndicales pour la formation de leurs cadres (p. 4972).

- Observations sur le rappel au règlement de : *Delalande (Jean-Pierre)* [8 décembre 1992] (p. 6273).

- Projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 décembre 1992] :

Associations :
- embauche d'un premier salarié : allégement de cotisations sociales (p. 6727) ;
- entrepreneurs de spectacles : licence (p. 6729).

Assurance-chômage :
- accord entre les partenaires sociaux du 18 juillet 1992 (p. 6725, 6726, 6748) ;
- ASSEDIC : recours à l'hypothèque judiciaire (p. 6726) ;
- contribution Delalande (p. 6748, 6749) ;
- déficit (p. 6748, 6749) ;
- intermittents du spectacle : situation, rapport Marimbert et accord du 25 septembre 1992 (p. 6725, 6726, 6729) ;
- travailleurs frontaliers : Français travaillant en Suisse (p. 6749).

Contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 6725, 6749).

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 6750).

Europe : Conseil de l'Europe : convention du 28 janvier 1981 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (p. 6728).

Jeunes : insertion professionnelle : « Exo-jeunes » (p. 6727, 6748).

Justice : Cour de cassation : arrêt du 9 mars 1989 Basirico : conséquences (p. 6727).

Négociation collective : conventions et accords : révision et droit d'opposition des signataires (p. 6728).

Préretraite : préretraite progressive :
- activités de tutorat (p. 6726, 6748) ;
- réforme (p. 6726, 6748).

Sécurité sociale : cotisations patronales : exonérations : bilan (p. 6748, 6749).

Travail :
- durée et partage (p. 6725, 6748) ;

- licenciements : salariés âgés (p. 6726, 6749) ;
- recrutement : réglementation des examens d'embauche, rapport Lyon-Caen et charte de déontologie (p. 6725, 6728) ;
- travail clandestin : lutte contre (p. 6725, 6727, 6749).

Travail à temps partiel : incitation :
- cotisations sociales : abattement pour embauche ou transformation d'emploi (p. 6726, 6748) ;
- généralités (p. 6725, 6726) ;
- heures complémentaires : régime (p. 6726, 6748) ;
- volontariat : garantie (p. 6726, 6748).

Discussion des articles [8 décembre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Jean-Claude Lefort (ramène à trente-cinq heures sans perte de rémunération la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 6750) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Jean-Claude Lefort (supprime l'instauration du travail à temps partiel à l'initiative du chef d'entreprise) (p. 6751) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Jean-Claude Lefort (de conséquence) (p. 6751) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean-Claude Lefort (dispose que les horaires à temps partiel ne peuvent être inférieurs à la moitié de la durée légale ou conventionnelle du travail) (p. 6751) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Jean-Claude Lefort (soumet l'instauration du travail à temps partiel à l'accord du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) (p. 6751) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Jean-Claude Lefort (précise que les droits conventionnellement reconnus aux salariés employés à temps partiel sont plus favorables que ceux reconnus par la loi) (p. 6751).

Article 1er *(art. L. 212-4-3 du code du travail : régimes légal et conventionnel des heures complémentaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Jean-Claude Lefort (dispose que le contrat de travail d'un salarié à temps partiel qui ne mentionne pas de durée du travail est réputé conclu pour une durée à temps plein) (p. 6752) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Jean-Claude Lefort (dispose que le contrat de travail d'un salarié à temps partiel qui ne mentionne pas la durée et la répartition du temps de travail est réputé conclu pour une durée à temps plein) (p. 6752) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Jean-Claude Lefort (dispose que la durée quotidienne du travail effectif d'un salarié à temps partiel ne peut être interrompue pour une durée supérieure à une heure) (p. 6752) ;
- *défavorable* aux amendements identiques nos 77 de M. Jean-Pierre Philibert et 81 de M. Jacques Barrot (précisent que le plafond des heures complémentaires effectuées par un salarié à temps partiel s'apprécie en moyenne sur l'année) (p. 6753) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Jean-Claude Lefort (supprime la possibilité de déroger par un quelconque accord collectif au plafond légal d'heures complémentaires effectuées par un salarié à temps partiel) (p. 6753) ;
- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (supprime la possibilité de déroger par accord d'entreprise au plafond légal d'heures complémentaires effectuées par un salarié à temps partiel) (p. 6754) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Jean-Claude Lefort (supprime la possibilité de décider par accord collectif d'une répartition des heures complémentaires sur l'année et d'un délai de notification au salarié des changements dans la répartition de la durée du travail inférieur à sept jours) (p. 6754) ;
- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (supprime la possibilité de prévoir par accord collectif une répartition sur l'année d'une partie des heures complémentaires) (p. 6754) ;
- *ses observations* sur les amendements identiques nos 78 de M. Jean-Pierre Philibert et 82 de M. Jacques Barrot (suppriment cette même possibilité par coordination avec les amendements nos 77 et 81 précédemment rejetés) (p. 6754) ;
- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (de coordination) (p. 6755) ;
- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (fixe à trois jours ouvrés le délai minimum arrêté par accord collectif qui doit s'écouler entre la notification au salarié à temps partiel d'une modification dans la répartition de la durée du travail et son entrée en vigueur) (p. 6755) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jacques Barrot (substitue une définition en termes généraux à l'énumération du contenu des accords collectifs relatifs au travail à temps partiel qui permet leur extension) (p. 6755) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Jean-Claude Lefort (impose de modifier la durée du travail mentionnée au contrat de travail en cas de recours prolongé aux heures complémentaires) (p. 6755) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Jean-Claude Lefort (modifie le plafond des heures complémentaires prises en compte pour le calcul du salaire du travailleur à temps partiel en congé de formation) (p. 6755).

Après l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Jean-Claude Lefort (prévoit de prendre en compte les salariés à temps partiel pour calculer l'effectif de l'entreprise au regard des règles de représentation du personnel et d'exercice des droits syndicaux) (p. 6756).

Article 2 *(dispositions transitoires applicables aux contrats de travail à temps partiel conclus avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6756).

Après l'article 2 :

- *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Michel Coffineau (ajoute les horaires de travail pratiqués et le nombre de contrats pour lesquels l'abattement de cotisations sociales est accordé aux informations contenues dans le bilan du travail à temps partiel communiqué par l'employeur au comité d'entreprise) (p. 6756) ;
- *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Michel Coffineau (ajoute le nombre de salariés sous contrat de travail à temps partiel et les motifs de leur recrutement aux informations contenues dans la situation de l'emploi présentée par l'employeur au comité d'entreprise) (p. 6757).

Article 3 *(chapitre II* bis *du titre II du livre III du code du travail : abattement de cotisations sociales applicable aux contrats à durée indéterminée à temps partiel) :*

- *ses observations* (p. 6757) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6758) ;
- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) (p. 6758) ;
- *favorable* à l'amendement n° 58 de M. Michel Coffineau (exclut du bénéfice de l'abattement les contrats qui prévoient plus d'une interruption d'activité au cours de la même journée) (p. 6758, 6759) ;
- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (de conséquence) (p. 6759) ;
- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (de conséquence) (p. 6759) ;
- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (impose au salarié dont l'emploi à temps plein est transformé en emploi à temps partiel d'attester sur l'avenant à son contrat de travail du caractère volontaire que revêt pour lui cette transformation) (p. 6759) ;
- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (exclut du bénéfice de l'abattement l'embauche d'un salarié qui a déjà été occupé par le même employeur dans les trois mois qui la précèdent) (p. 6759) ;

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (impose à l'autorité administrative de vérifier le respect par le contrat de travail des conditions légales pour ouvrir droit à l'abattement) (p. 6760) ;

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (supprime l'insertion dans le code du travail de la disposition relative au dépôt d'un rapport d'évaluation de la loi) (p. 6761).

Article 4 *(entrée en vigueur des dispositions relatives à l'abattement de cotisations sociales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6761) ;

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (soumet les transformation d'emplois à temps plein en emplois à temps partiel intervenues avant l'entrée en vigueur de la loi à l'obligation de maintenir le volume des heures de travail) (p. 6762).

Après l'article 4 :

- *favorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean-Claude Lefort (impose à l'employeur de fournir au juge les éléments justificatifs des horaires pratiqués par le salarié en cas de litige sur l'existence ou le nombre d'heures de travail effectuées, prévoit que le doute subsistant profite au salarié) (p. 6762) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 91 du Gouvernement (précise que l'employeur apporte la justification des horaires « effectivement réalisés par le salarié ») à l'amendement n° 52 de M. Jean-Claude Lefort : adopté (p. 6762) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 92 du Gouvernement (supprime la disposition prévoyant que le doute subsistant profite au salarié) à l'amendement n° 52 de M. Jean-Claude Lefort : adopté (p. 6762) ;

- *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (de conséquence) (p. 6762).

Article 5 *(art. L. 322-4 du code du travail : fusion des préretraites à mi-temps et des préretraites progressives) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean-Claude Lefort (supprime la création du dispositif de convention de préretraite progressive) (p. 6763).

Après l'article 5 :

- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport d'évaluation du dispositif de convention de préretraite progressive dans les trois années de sa mise en œuvre) (p. 6763).

Article 5 *bis* *(art. L. 412-8 du code de la sécurité sociale : protection en cas d'accident du travail pendant l'exercice d'activités de tutorat) :*

- *favorable* aux amendements identiques n°s 24 de la commission et 71 de M. Germain Gengenwin (de suppression) (p. 6764).

Article 6 *(art. L. 351-2 du code du travail : fusion des allocations d'assurance chômage) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6764).

Article 7 *(art. L. 351-3 du code du travail : conditions d'attribution de l'allocation d'assurance chômage) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6765).

Article 8 *(art. L. 351-3-1 du code du travail : calcul des contributions sur une base forfaitaire) :*

- *favorable* aux amendements identiques n° 28 de M. Michel Coffineau et n° 54 de M. Jean-Claude Lefort (suppriment le paragraphe II qui supprime, à compter du 1er janvier 1993, la mention des contributions forfaitaires à la charge de l'employeur comme sources de financement de l'allocation d'assurance chômage) (p. 6765).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-Claude Lefort (prévoit que le juge ordonne d'office le paiement de la contribution Delalande lorsqu'il considère qu'aucune faute grave ou lourde n'a été commise par le salarié licencié âgé de plus de cinquante cinq ans) (p. 6766) ;

- *soutient* l'amendement n° 80 du Gouvernement (prévoit qu'une copie du jugement décidant que le licenciement ne résulte pas d'une faute grave ou lourde est adressée par le tribunal aux organismes chargés de la gestion de l'assurance chômage) : adopté (p. 6766).

Article 10 *bis* *(art. L. 321-13 du code du travail : exonération de la contribution Delalande) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6767) ;

- *défavorable* aux amendements identiques n° 72 de M. Germain Gengenwin et 89 de M. Jacques Barrot (dispensent de verser la contribution Delalande en cas de rupture du contrat de travail pour inaptitude physique au travail) (p. 6767).

Article 11 *(art. L. 320 du code du travail : extension de la déclaration préalable d'embauche) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Alain Vidalies (généralise, à compter du 1er janvier 1993, à tous les départements, la déclaration préalable d'embauche des salariés) (p. 6768).

Avant l'article 12 :

- *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (rédactionnel) (p. 6768).

Article 13 *(art. 52 de la loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991 : prorogation du dispositif d'exonération de charges sociales pour l'embauche d'un jeune sans qualification « Exo-jeunes ») :*

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6769).

Après l'article 13 :

- *favorable* à l'amendement n° 90 de M. Michel Coffineau (rédactionnel) (p. 6769) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (renforce la protection de la vie privée des candidats à un emploi ou des salariés à l'égard des informations qui leur sont demandées à des fins professionnelles) : adopté (p. 6769) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (prévoit l'information du candidat à un emploi et du salarié sur les méthodes d'aide au recrutement et d'évaluation professionnelle ; interdit la collecte d'informations sur un candidat ou un salarié à l'insu de ce dernier) (p. 6769) : adopté (p. 6771) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 73 de M. Germain Gengenwin (supprime l'obligation d'informer le salarié des méthodes et techniques d'évaluation professionnelle mises en œuvre à son égard) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (p. 6770, 6771) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 76 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit qu'aucune information personnelle recherchée à l'insu du salarié ou du candidat à un emploi ne peut lui être opposée) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (p. 6770) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 74 de M. Germain Gengenwin (prévoit qu'une information personnelle recherchée à l'insu du salarié ou du candidat à un emploi ne peut lui être opposée) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (p. 6770) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 du Gouvernement (précise qu'aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de sa situation de famille, de son appartenance à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses ou, en raison, sauf en cas d'inaptitude, de son état de santé ou de son handicap) : adopté (p. 6771) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit l'information du comité d'entreprise sur les méthodes et techniques d'aide au recrutement et sur les traitements automatisés de gestion du personnel ; prévoit l'information et la consultation préalables du comité d'entreprise sur la mise en œuvre des moyens ou techniques permettant un contrôle de l'activité des salariés) : adopté (p. 6771) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 75 de M. Jean-Pierre Philibert (supprime la consultation du comité d'entreprise sur la mise en œuvre des moyens ou techniques permettant un contrôle de l'activité des salariés) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (p. 6771) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 du Gouvernement (prévoit une procédure d'enquête et de suppression, à l'initiative du délégué du personnel, des atteintes aux droits des personnes ou aux libertés individuelles dans l'entreprise) (p. 6771) : adopté (p. 6772) ;

- *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (rédactionnel) (p. 6772) ;

- *favorable* à l'amendement n° 62 de M. Jacques Barrot (permet d'affecter aux centres de formation d'apprentis conventionnés par l'Etat ou les régions le produit de la cotisation de 0,1 p. 100 additionnelle à la taxe d'apprentissage) (p. 6772) ;

- *favorable* à l'amendement n° 63 de M. Jacques Barrot (autorise le financement des centres de formation d'apprentis à recrutement national ou à vocation interrégionale sur la part du produit de la taxe régionale réservée au développement de l'apprentissage dans la région) (p. 6772) ;

- *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (oblige l'employeur à décider, dans le délai d'un mois suivant l'examen médical de reprise du travail, soit le reclassement soit le licenciement du salarié devenu inapte à l'exercice de son emploi) (p. 6773) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Jean-Claude Lefort (fixe les conditions dans lesquelles les accords ou conventions collectifs de travail et leurs avenants peuvent être valablement conclus) (p. 6774) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 du Gouvernement (fixe le régime des avenants de révision des conventions ou accords collectifs de travail) (p. 6774) : adopté (p. 6775) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 du Gouvernement (autorise les organisations syndicales représentatives de salariés à s'opposer dans les huit jours de la publication de la présente loi à tous les avenants qu'elles n'ont pas signés, conclus avant cette publication et portant révision de conventions et d'accords collectifs) : adopté (p. 6775) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Alain Vidalies (autorise le contrôleur du travail à prescrire l'arrêt des travaux d'un chantier du bâtiment qui présente un danger grave et imminent d'ensevelissement ou de chutes de grande hauteur) (p. 6775) ;

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (ramène à six mois le délai avant l'expiration duquel un contrat de retour à l'emploi ne peut être conclu par un établissement ayant procédé à un licenciement économique ; soumet cette conclusion à l'autorisation de la direction départementale du travail) (p. 6775) : adopté (p. 6776) ;

- *soutient* l'amendement n° 31 rectifié du Gouvernement (autorise la création par une convention ou un accord professionnel d'une contribution unique des employeurs occupant des intermittents du spectacle affectée au développement de la formation professionnelle) (p. 6776) : adopté (p. 6777) ;

- *soutient* l'amendement n° 29 du Gouvernement (supprime l'incompatibilité entre l'exercice de la profession d'agent artistique et celle d'entrepreneur de spectacles ; interdit à l'agent artistique qui produit un spectacle vivant de percevoir une commission sur les artistes qui composent la distribution de ce spectacle) : adopté (p. 6777) ;

- *soutient* l'amendement n° 32 du Gouvernement (de conséquence) : réservé jusqu'à la discussion de l'amendement n° 33 : adopté (p. 6777) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 du Gouvernement (permet aux responsables d'associations de la loi de 1901 d'obtenir une licence d'agent artistique lorsqu'elles produisent habituellement des spectacles) : adopté (p. 6777) ;

- *soutient* l'amendement n° 30 du Gouvernement (reporte au 30 avril 1993 la date limite de versement de la contribution minimale due, au titre de l'année 1992, par les employeurs occupant moins de dix salariés pour le financement de la formation professionnelle) : adopté (p. 6777) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean-Claude Lefort (prévoit que les usagers des organismes paritaires exerçant une mission de service public peuvent être accompagnés par une personne de leur choix afin de faciliter leurs démarches auprès de ces organismes) (p. 6778) ;

- *favorable* à l'amendement n° 83 de M. Michel Coffineau (subordonne l'attribution des aides de l'Etat aux entreprises, à des fins autres que la recherche-développement, à l'examen de la situation et de l'évolution prévisionnelle de l'emploi dans cette entreprise) : adopté (p. 6778).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1992] :

Assemblée nationale : texte adopté en première lecture (p. 7555).

Assurance chômage :
- contribution Delalande : exonération (p. 7556) ;
- contribution patronale forfaitaire (p. 7556) ;
- intermittents du spectacle (p. 7555).

Négociation collective : conventions et accords : révision (p. 7555).

Sénat : texte adopté (p. 7555).

Travail :
- recrutement : examens d'embauche : réglementation (p. 7556) ;
- travail clandestin : déclaration préalable à l'embauche : généralisation (p. 7556).

Travail à temps partiel : incitation :
- cotisations sociales : abattement (p. 7556) ;
- heures complémentaires : régime (p. 7556) ;
- organisation du travail : coupures journalières (p. 7556).

Discussion des articles [18 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L. 212-4-3 du code du travail : régimes légal et conventionnel des heures complémentaires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (supprime l'alinéa introduit par le Sénat permettant de prévoir par accord collectif une répartition sur l'année d'une partie des heures complémentaires) (p. 7563).

Article 3 *(chapitre II bis du titre II du livre III du code du travail : abattement de cotisations sociales applicable aux contrats à durée indéterminée à temps partiel) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (précise que la durée du travail prévue par les contrats ouvrant droit à l'abattement peut être calculée sur le mois) (p. 7564) ;

- *favorable* aux amendements identiques nos 4 de la commission et 34 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 7564) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 29 du Gouvernement (prévoit la possibilité de déroger par une convention collective ou un accord de branche étendu à la disposition qui exclut du bénéfice de l'abattement les contrats qui prévoient plus d'une interruption d'activité au cours de la même journée) à l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui prévoit cette exclusion) : adopté (p. 7565) ;

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 7566) ;

- *favorable* aux amendements identiques nos 7 de la commission et 32 de Mme Muguette Jacquaint (rétablissent le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture imposant au salarié dont l'emploi à temps plein est transformé en emploi à temps partiel d'attester sur l'avenant à son contrat de travail du caractère volontaire que revêt pour lui cette transformation) (p. 7566) ;

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui exclut du bénéfice de l'abattement l'embauche d'un salarié qui a déjà été occupé par le même employeur dans les trois mois qui précèdent) (p. 7566) ;

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) (p. 7566) ;

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui impose à l'autorité administrative de vérifier le respect par le contrat de travail des conditions légales pour ouvrir droit à l'abattement) (p. 7566) ;

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui fixe un délai de quinze jours à l'employeur pour mettre en conformité avec les conditions légales le contrat de travail à temps partiel ouvrant droit au bénéfice de l'abattement) (p. 7566) ;

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (de conséquence qui rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7566) ;

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui porte à deux mois le délai au terme duquel l'autorisation administrative implicite accordant l'abattement est acquise à l'employeur qui a procédé à un licenciement économique au cours des six mois précédant l'embauche) (p. 7567).

Article 4 *(entrée en vigueur des dispositions relatives à l'abattement de cotisations sociales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui soumet les transformations d'emplois à temps plein en emplois à temps partiel intervenues avant l'entrée en vigueur de la loi à l'obligation de maintenir le volume des heures de travail) (p. 7567).

Article 4 *bis* *(art. L. 212-1-1 du code du travail : information du tribunal en cas de litige sur les horaires de travail) :*

- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise que « le juge forme sa conviction après avoir ordonné, en cas de besoin, toutes les mesures d'instruction qu'il estime utiles ») (p. 7567).

Après l'article 4 *bis* :

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (étend aux salariés agricoles les dispositions qui imposent à l'employeur de fournir au juge les éléments justificatifs des horaires effectivement réalisés par le salarié en cas de litige sur l'existence ou le nombre d'heures de travail effectuées) (p. 7567).

Article 8 *(art. L. 351-3-1 du code du travail : calcul des contributions sur une base forfaitaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (supprime le paragraphe II rétabli par le Sénat qui supprime, à compter du 1er janvier 1993, la mention des contributions forfaitaires à la charge de l'employeur comme source de financement de l'allocation chômage) (p. 7568).

Article 10 *ter* *(art. L. 321-13 du code du travail : exonération de la contribution Delalande) :*

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (de suppression) (p. 7568).

Article 11 *(art. L. 320 du code du travail : extension de la déclaration préalable d'embauche) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 35 de M. Michel Coffineau (fixe au 1er septembre 1993 la date à laquelle la déclaration préalable à l'embauche d'un salarié est applicable dans tous les départements ; renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des sanctions pour non-respect de cette déclaration) (p. 7568).

Avant l'article 14 :

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (rétablit le titre V supprimé par le Sénat et intitulé « Dispositions relatives au recrutement et aux libertés individuelles ») (p. 7569).

Article 14 supprimé par le Sénat *(art. L. 120-2, L. 121-6, L. 900-4-1 et L. 900-6 du code du travail : protection des libertés individuelles et de la vie privée des salariés et des candidats à un emploi) :*

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) (p. 7569).

Article 15 supprimé par le Sénat *(art. L. 121-7 et L. 121-8 du code du travail : transparence et loyauté dans la collecte d'informations et les méthodes d'évaluation concernant les salariés et les candidats à un emploi) :*

- *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat compte tenu de la précision que l'information du candidat ou du salarié sur les méthodes ou techniques d'aide au recrutement ou d'évaluation professionnelle précède leur mise en œuvre) (p. 7569, 7570) ;

- *défavorable* au sous-amendement oral de M. Jean-Pierre Delalande (précise que l'information préalable du candidat à l'emploi ou du salarié est faite par écrit) à l'amendement n° 22 de la commission (p. 7570).

Article 16 supprimé par le Sénat *(art. L. 122-45 du code du travail : extension aux candidats à un emploi du principe de non-discrimination) :*

- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) (p. 7570).

Article 17 supprimé par le Sénat *(art. L. 432-2-1 du code du travail : information du comité d'entreprise sur les techniques d'aide au recrutement, de gestion du personnel et de contrôle de l'activité des salariés) :*

- *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat compte tenu de la précision que l'information du comité d'entreprise sur les méthodes d'aide au recrutement ou les traitements automatisés de gestion du personnel précède leur utilisation ou introduction dans l'entreprise) (p. 7571).

Article 18 supprimé par le Sénat *(art. L. 422-1-1 du code du travail : procédure d'enquête et d'intervention judiciaire en cas d'atteintes aux libertés individuelles dans l'entreprise) :*

- *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) (p. 7571).

Article 20 *(art. L. 118-3 du code du travail : financement des centres de formation d'apprentis à recrutement national ou interrégional) :*

- *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui exclut tout pouvoir de décision du conseil régional) (p. 7572).

Article 24 supprimé par le Sénat *(art. L. 231-12 du code du travail : pouvoirs du contrôleur du travail en cas de danger grave et imminent sur un chantier) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de Mme Muguette Jacquaint (rétablit l'article supprimé par le Sénat) (p. 7572) ;

- *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat compte tenu de la précision que le contrôleur du travail intervient par délégation de l'inspecteur du travail et sous son autorité) (p. 7572) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 38 de M. Michel Coffineau (précise que le contrôleur du travail bénéficie uniquement d'une délégation de signature de la part de l'inspecteur du travail) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 7572) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 39 de M. Michel Coffineau (supprime la précision d'une intervention du contrôleur du travail « sous l'autorité » de l'inspecteur du travail) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 7572).

Article 31 supprimé par le Sénat *(conditions d'attribution des aides de l'Etat aux entreprises) :*

- *favorable* à l'amendement n° 28 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) (p. 7574).

Après l'article 31 :

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Michel Coffineau (autorise l'association de gestion des fonds en alternance - A.G.E.F.A.L. - à financer des études et des actions de promotion des mesures d'insertion des jeunes par l'alternance) (p. 7574).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 décembre 1992] :

Assurance chômage : intermittents du spectacle (p. 7619).

Justice : Cour de cassation : arrêt du 9 mars 1989 Basirico : conséquences (p. 7619).

Sécurité sociale : cotisations : exonérations (p. 7619).

Travail :
- licenciement : inaptitude à l'emploi (p. 7619) ;
- recrutement : examen d'embauche : réglementation (p. 7619).

Travail à temps partiel : horaires complémentaires : annualisation (p. 7619).

Discussion des articles [19 décembre 1992] :

Article 20 *(art. L. 118-3 du code du travail : financement des centres de formation d'apprentis à recrutement national ou interrégional)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Germain Gengenwin (attribue au conseil régional le pouvoir de décider l'affectation d'une fraction de la taxe d'apprentissage réservée à la région au financement de centres de formation d'apprentis nationaux) (p. 7622).

Article 32 *(financement d'actions de promotion par l'association de gestion des fonds en alternance)* :

- *favorable* à l'amendement n° 2 de M. Germain Gengenwin (de suppression) (p. 7623).

Son intervention (p. 7623).

Lois : projet de loi n° 2978 portant diverses mesures d'ordre social (p. 7623).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1992] :

Assemblée nationale : texte adopté en nouvelle lecture : reprise (p. 7664).

Assurance chômage : intermittents du spectacle (p. 7662).

Justice : Cour de cassation : arrêt du 9 mars 1989 Basirico : conséquences (p. 7664).

Sécurité sociale : cotisations : exonérations (p. 7664).

Travail :
- licenciements : inaptitude à l'emploi (p. 7664) ;
- recrutement : examens d'embauche : réglementation (p. 7664) ;
- travail clandestin : lutte contre (p. 7664).

Travail à temps partiel (p. 7664).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1992] :

Article 21 A supprimé par le Sénat *(aménagements apportés à la procédure de licenciement économique)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 103 rectifié de M. Alfred Recours (subordonne la validité d'une procédure de licencement collectif pour motif économique dans les entreprises de plus de cinquante salariés à l'inclusion dans le plan social de mesures destinées à faciliter le reclassement des salariés concernés ; donne compétence à l'autorité administrative pour vérifier le contenu de ces mesures de reclassement) (p. 7744) ;

- *soutient* l'amendement n° 106 du Gouvernement (subordonne la validité d'une procédure de licenciement collectif pour motif économique dans les entreprises de plus de cinquante salariés à l'inclusion dans le plan social de mesures en vue de faciliter le reclassement des salariés concernés ; énumère ces mesures de reclassement ; donne compétence à l'autorité administrative pour constater l'absence de plan social) (p. 7743) : vote réservé (p. 7745) ; adopté après modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7769) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 83 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (soumet l'autorisation, par l'autorité administrative, des plans de licencements économiques à l'existence d'un plan de reclassement des salariés concernés préalablement présenté aux représentants du personnel) (p. 7744) ;

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 55 de la commission et 92 de Mme Muguette Jacquaint (subordonnent la validité d'une procédure de licenciement économique à la présentation, par l'employeur, d'un plan de reclassement des salariés et à la consultation des représentants du personnel) (p. 7744).

Emploi :
- contribution Delalande (p. 7744) ;
- préretraites (p. 7744).

Sécurité sociale : branche famille : financement (p. 7747).

Travail :
- inspection du travail : pouvoirs (p. 7745, 7747) ;
- salariés âgés (p. 7744).

Travail : licenciements économiques :
- autorisation administrative, plan social et plan de reclassement (p. 7744, 7745, 7747)
- multiplication (p. 7744, 7746).

Article 21 B supprimé par le Sénat *(commission départementale de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentissage)* :

- *favorable* à l'amendement n° 56 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7748) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 98 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la commission départementale de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentisssage, se réunit au moins deux fois par an) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 7748) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 97 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat de la fixation des conditions d'application de l'article) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 7748) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. René Carpentier (rétablit l'article dans le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale compte tenu de deux modifications, l'une prévoyant la réunion de la commission précitée au moins deux fois par an, l'autre supprimant le renvoi à un décret en Conseil d'Etat de la fixation des conditions d'application de l'article) (p. 7748).

AUDINOT (Gautier)

Député de la Somme

(5e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire d'âge

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Article 13 *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur)* :

- *ses observations* (p. 3811).

Presse, édition et imprimerie : entreprises : communication (p. 3811).

Publicité :
- annonceurs : droits et responsabilités (p. 3811) ;
- intermédiaires : commissions et ristournes, tarifs dégressifs (p. 3811) ;
- transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 3811).

- *soutient* l'amendement n° 327 de M. Louis de Broissia (définit l'insertion publicitaire comme un message payant publié dans un journal ou diffusé par les moyens audiovisuels) : rejeté (p. 3817) ;

- *soutient* l'amendement n° 393 de de M. Michel Péricard (substitue aux mots « achat d'espace » les mots « prestations de services ») : rejeté (p. 3820) ;

- *soutient* les amendements n°s 325 de de M. Louis de Broissia et 459 de M. Christian Kert (substituent aux mots « achat d'espace » les mots « commande d'insertion ») : rejetés (p. 3820) ;

- *soutient* l'amendement n° 331 de M. Louis de Broissia (précise que, dans le cas où la commande d'insertion publicitaire est effectuée par un mandataire de l'annonceur, le support peut consentir une remise sur le prix de vente qui ne peut dépasser 15 p. 100 et doit figurer sur la facture) (p. 3824) : devenu sans objet (p. 3828).

Article 14 *(rémunération exclusive de l'exercice du mandat du mandataire par son mandant) :*

- *favorable* aux amendements identiques n°s 201 de M. Jean-Paul Charié, 318 de M. Jean-Jacques Hyest et 400 de M. Michel Péricard (de suppression) (p. 3829) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 169 de Mme Nicole Catala (exclut du champ de l'article les agences de communication de recrutement) (p. 3830).

Article 18 *(sanctions et pouvoirs d'enquêtes) :*

- *soutient* l'amendement n° 339 rectifié de M. Louis de Broissia (substitue au mot « espace » le mot « insertion ») : rejeté (p. 3835).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [15 et 16 décembre 1992] :

Article 13 supprimé par le Sénat *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur) :*

- *ses observations* (p. 7259).

Publicité :

- annonceurs : droits et responsabilités ; cumuls des mandats (p. 7259) ;
- « hors-médias » (p. 7259) ;
- presse, édition et imprimerie : difficultés (p. 7259) ;
- transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 7259).

Après l'article 14 :

- *favorable* aux amendements identiques n°s 128 de M. Louis de Broissia et 194 de M. Christian Kert (disposent que ni l'exercice de mandats multiples ni le regroupement d'annonceurs ne peuvent donner lieu à ristourne ou rémunération supplémentaires) (p. 7263).

Publicité : annonceurs : droits et responsabilités : cumul des mandats (p. 7263).

Article 18 *ter* *(entrée en vigueur des articles 11 et 12) :*

- *favorable* aux amendements identiques n°s 130 de M. Louis de Broissia et 196 de M. Christian Kert (prévoient l'entrée en vigueur des dispositions des deux premiers chapitres du titre III le 1er janvier 1994) (p. 7289).

Publicité : transparence du marché et de l'espace publicitaire (p. 7288).

- *favorable* au sous-amendement n° 147 de M. Jean-Jacques Hyest (substitue à la date du 31 mars 1993 celle du 1er janvier 1994) ; rectifié (retient la date du 31 décembre 1993) à l'amendement n° 43 de la commission (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions des deux premiers chapitres du titre III le 31 mars 1993 à l'exception des dispositions du III de l'article 11, des trois derniers alinéas de l'article 12 et du deuxième alinéa, *d* - 2° - de l'article 18 qui ne prendront effet que le 1er septembre 1993) (p. 7290).

Article 18 *quater* *(observatoire du marché publicitaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 44 de la commission (de suppression) (p. 7291).

AUROUX (Jean)

Député de la Loire

(5e circonscription)

Socialiste

Président du groupe socialiste

S'inscrit au groupe socialiste ; président de ce groupe [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **rendre obligatoire l'incorporation de biocarburants dans les essences vendues sur le territoire français (n° 2970)** [14 octobre 1992].

Proposition de résolution tendant à **modifier le Règlement de l'Assemblée nationale en vue de l'application de l'article 88-4 de la Constitution (n° 2981)** [27 octobre 1992].

Proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée d'**examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du SIDA au cours des dix dernières années en France et à l'étranger (n° 3030)** [10 novembre 1992].

Proposition de loi tendant au **dégagement des cadres pour les fonctionnaires civils de la défense (n° 3180)** [17 décembre 1992].

Proposition de résolution portant **saisine de la commission d'instruction prévue par l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice pour M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale (n° 3194)** [18 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Dépendance des personnes âgées :** bilan social de la gauche ; personnes âgées dépendantes : création d'une allocation « autonomie-indépendance » ; lutte contre l'exclusion ; impôt de solidarité sur la fortune ; partage du travail : traduction dans les faits : perspectives ; protection sociale française [9 décembre 1992] (p. 6786, 6787, 6788).

INTERVENTIONS

- Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Charles Millon, Jacques Barrot et 83 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 7 février 1992.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [11 février 1992] :

Affaires étrangères : Moyen-Orient : dialogue entre les peuples (p. 331).

Audiovisuel :

- médias : « hypertrophie » de l'information (p. 331) ;
- « pouvoir médiatique » : débat : perspectives (p. 332).

Parlement : bilan législatif (p. 331).

Politique économique : France : quatrième puissance économique mondiale (p. 332, 333).

Politique économique et sociale : protection sociale (p. 332).

Retraites : généralités :

- retraite à 60 ans (p. 332) ;
- retraites par répartition (p. 332).

Travail :
- dimanche : travail dominical (p. 332) ;
- femmes : travail de nuit (p. 332).

Le groupe socialiste ne vote pas la censure (p. 333).

Rappel au règlement : fait part de son émotion devant le non-lieu rendu par la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris en faveur de Paul Touvier ; demande une suspension de séance pour se recueillir au Mémorial de la déportation [14 avril 1992] (p. 451).

Rappel au règlement : souhaite l'organisation d'un débat sur l'ensemble des moyens de communication, y compris la presse écrite [14 avril 1992] (p. 452).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « de l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [7 mai 1992] :

Rappel au règlement : s'interroge sur l'opportunité d'une motion de renvoi en commission alors qu'un accord général est intervenu pour que la commission des lois prolonge ses travaux sur le projet de loi constitutionnelle (p. 985).

Rappel au règlement : demande que l'accord intervenu entre les groupes soit respecté et propose de retirer sa demande de scrutin public (p. 999).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* (p. 1000).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motion de renvoi en commission et rapport supplémentaire de la commission des lois (p. 1000).

Président de la République : interventions publiques relatives aux débats constitutionnels : entretiens accordés à Paris-Match et FR3 (p. 1000).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

Rappel au règlement : rappelle que l'objet du débat relatif au projet de loi constitutionnelle est la construction européenne ; demande un scrutin public sur les amendements en cours de discussion (p. 1017).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV « de l'Union européenne ») :*

Article 88-2 de la Constitution (droit de vote et éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant en France).

- *ses observations* sur l'amendement n° 85 de M. Hervé de Charette (propose de fixer par une loi organique les conditions dans lesquelles les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France pourront être électeurs et éligibles aux élections municipales) (p. 1109) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement oral du Gouvernement (précise que la loi organique doit être conforme aux dispositions prévues par le Traité sur l'Union européenne) à l'amendement n° 78 de M. Alain Lamassoure (prévoit qu'une loi organique détermine les conditions d'application de l'article 88-2 de la Constitution) (p. 1114).

Explications de vote :

Assemblée nationale : débat en séance publique : enjeu et qualité (p. 1127).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectifs et contenu : lien avec le Traité de Maastricht (p. 1127).

Parlement : rôle (p. 1127).

Traités et conventions : Traité de Maastricht : contenu et engagements de la France : acceptation ou refus (p. 1127).

Vote pour du groupe socialiste (p. 1127).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Affaires étrangères : paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 2566).

Assemblée nationale : débats en séance publique : qualité et intérêt (p. 2566).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 2566) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 2566, 2567).

Parlement français : adoption du projet en première lecture (p. 2566).

Partis et mouvements politiques : Rassemblement pour la République (R.P.R.) : position sur le projet (p. 2566).

Président de la République (p. 2566).

Sénat :
- droit de vote des ressortissants communautaires : recours à une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées : équilibre des pouvoirs (p. 2566) ;
- modifications apportées au texte en première lecture (p. 2566) ;
- texte adopté en première lecture : acceptation par le Gouvernement (p. 2558, 2566).

Explications de vote [18 juin 1992] :

Communautés européennes : Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 2585).

Constitution : révision : rôle du parti socialiste et du Gouvernement (p. 2585).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2585).

- Conclusions du rapport de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement (n° 2498).

Discussion de l'article unique [26 juin 1992] :

Article unique *(création d'une commission d'enquête de vingt-cinq membres sur l'amenagement de la Loire, le maintien de son débit et la protection de son environnement)* : adopté après modifications :

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Jean-Pierre Fourré (porte à trente le nombre des membres de la commission d'enquête) : adopté (p. 2900).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1992] :

Elections et référendums : campagnes électorales (p. 3632).

Entreprises : relations avec les pouvoirs publics et les partis politiques (p. 3633).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3633).

Discussion des articles [14 et 15 octobre 1992] :

Article 7 *(décret d'application) :*

Observations sur la demande de réserve du titre II jusqu'après la discussion du titre III (p. 3711).

Rappel au règlement : souhaite que l'agitation cesse (p. 3733).

Après l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 493 du Gouvernement (fixe au dixième du plafond des dépenses de campagne le remboursement des frais de campagne autres que ceux de la campagne officielle que l'Etat alloue aux candidats ayant obtenu au moins 5 p. 100 des suffrages) (p. 3760).

- **Motion de censure déposée par MM. Jacques Barrot, Charles Millon, Bernard Pons et 68 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 23 octobre 1992.**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [26 octobre 1992] :

Entreprises : comportement de certaines d'entre elles à la veille des élections (p. 4343).

Etat : rôle (p. 4344).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 4343).

Marchés financiers (p. 4343).

Motion de censure : « caractère politicien » (p. 4342).

Partis et mouvements politiques :
- libéralisme : politiques menées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne (p. 4343) ;
- majorité : améliorations apportées au budget (p. 4343) ;
- opposition : divisions (p. 4343, 4344) ;
- opposition : politique économique, fiscale et sociale (p. 4343, 4344).

Personnes âgées : dépendance (p. 4344).

Politique économique : franc (p. 4342).

Prévisions et projections économiques (p. 4342).

Sécurité sociale : médecine (p. 4344).

Le groupe socialiste ne vote pas la censure (p. 4344).

- **Propositions de résolution tendant à modifier le Règlement de l'Assemblée nationale : pour l'application de l'article 88-4 de la Constitution (nos 2933, 2981, 2988) ; pour l'examen des projets d'actes communautaires (n° 3000).**

Discussion de l'article unique [18 novembre 1992] :

Article unique *(application de l'article 88 alinéa 4 de la Constitution : résolutions portant sur les propositions d'actes communautaires) :*

- *son* amendement n° 1 (dispose que, lorsqu'elle est demandée par un président de groupe, l'inscription à l'ordre du jour complémentaire est de droit) (p. 5708) : adopté (p. 5710).

- **Rappel au règlement :** demande que le débat sur le G.A.T.T. se termine dans la dignité, précise que le groupe socialiste votera la confiance au Gouvernement et considère que l'opposition, en manifestant son intention de voter contre, « trahit » la cause des agriculteurs et du monde rural [25 novembre 1992] (p. 6051).

Agriculture : avenir (p. 6050, 6051).

Gouvernement : soutien ; appel au consensus national (p. 6051).

- **Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).**

Première lecture :

Explications de vote [25 novembre 1992] :

Affaires étrangères : Nord-Sud : inégalités (p. 6054).

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour (p. 6054).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- corps humain : statut : garantie légale, inviolabilité et indisponibilité (p. 6054) ;
- intégrité de l'espèce humaine et intégrité du patrimoine génétique humain (p. 6054).

Ethique : bioéthique : législateur : rôle (p. 6054).

Génétique : pratiques géniques : eugénisme : interdiction (p. 6054).

Prélèvements sur le corps humain : dons d'organes : gratuité, anonymat, consentement et but thérapeutique (p. 6054).

Recherche : recherche médicale : progrès et limites (p. 6054).

- **Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).**

Première lecture :

Explications de vote [25 novembre 1992] : voir projet de loi relatif au corps humain (n° 2599).

- **Projet de loi relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (n° 2601).**

Première lecture :

Explications de vote [25 novembre 1992] : voir projet de loi relatif au corps humain (n° 2599).

- **Proposition de résolution renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice (n° 3128).**

Première lecture [16 décembre 1992] :

Son intervention (p. 7316, 7317).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique :

Assemblée nationale :
- commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du SIDA au cours des dix dernières années en France et à l'étranger (p. 7316) ;
- commission élue spécialement : mission et travaux : proposition d'amendement (p. 7316).

Groupe socialiste : refus de participer au vote (p. 7317).

Haute Cour de justice : M. Edmond Hervé et Mme Georgina Dufoix : mise en accusation : culpabilité ou innocence (p. 7316, 7317).

Article unique *(renvoi de Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et de M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice) :*

Rappel au règlement : rappelle la gravité du vote que va émettre l'Assemblée nationale ; s'inquiète de l'utilisation politique de son résultat et d'une éventuelle erreur judiciaire ; réaffirme que le groupe socialiste ne participera pas au vote de la résolution de renvoi (p. 7330, 7331).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1992] :

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 99 (fait bénéficier les organismes à but non lucratif agréés d'aides à domicile d'une exonération de 30 p. 100 des cotisations patronales d'assurances sociales, d'accidents du travail et d'allocations familiales pour les rémunérations qu'elles versent aux aides à domicile ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques prévues par L. 245-7 du code de la sécurité sociale) (p. 7709) : vote réservé (p. 7710) ; adopté après modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7769).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 67 soutenu par M. Raymond Douyère (impose suivant les règles applicables aux traitements et salaires l'indemnité de fonction et de résidence perçues par

les parlementaires à partir du 1er janvier 1993) (p. 7831) ; rectifié par le président de séance (rectification rédactionnelle) : adopté (p. 7832) ;

- *son* amendement n° 68 rectifié soutenu par M. René Dosière (soumet les indemnités de fonctions perçues par les élus locaux à compter du 1er janvier 1993 à une retenue à la source selon le barème de l'impôt sur le revenu après déduction forfaitaire des frais liés à l'exercice du mandat) (p. 7832) : adopté (p. 7834) ; modifié en seconde délibération (suppression de la centralisation du paiement des indemnités en cas de cumul de mandats) (p. 7858, 7859).

AUTEXIER (Jean-Yves)

Député de Paris

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14012).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14013).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Membre de la commission de la défense et des forces armées [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17553).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **créer un contrat d'union civile (n° 3066)** [25 novembre 1992].

AVICE (Edwige)

Ministre de la coopération et du développement

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

AYRAULT (Jean-Marc)

Député de la Loire-Atlantique

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (économie et finances ; budget : économie, finances et budget) [14 mai 1992].

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** annexe n° 10 : **économie et finances ; budget : économie, finances et budget (n° 2945)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Charges communes - Services financiers - Comptes spéciaux du Trésor - Taxes parafiscales - Imprimerie nationale (budget annexe) - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour l'économie, les finances et le budget [17 novembre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale (p. 5503).

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (C.O.F.A.C.E.) et assurance-crédit (p. 5503).

Coopération et développement (p. 5503).

Douanes (p. 5504).

Drogue (p. 5504).

Emploi : politique : financement (p. 5503).

Enseignement : allocation pour dépenses de scolarité (p. 5503).

Finances publiques : dette publique (p. 5503).

Ministère de l'économie et des finances :
- direction générale des impôts (p. 5504) ;
- modernisation (p. 5504) ;
- personnels : effectifs, conditions de travail, formation professionnelle, action sociale (p. 5504).

Rapatriés : indemnisation (p. 5504).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5503).

Secteur public : privatisations (p. 5503).

Sida (p. 5503).

B

BACHELET (Pierre)

Député des Alpes-Maritimes

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à l'attribution de la **Légion d'honneur** aux **anciens combattants de la guerre 1914-1918 (n° 2638)** [29 avril 1992].

BACHELOT (Roselyne)

Député de Maine-et-Loire

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8391).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle (n° 2733) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9224).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2738) [*J.O.* du 2 octobre 1992] (p. 13688).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3128), adoptée par le Sénat, renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 12 décembre 1992] (p. 17056).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 16 décembre 1992] (p. 17227).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3194) portant saisine de la commission d'instruction prévue par l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice pour M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17435).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Usage du tabac dans les lieux publics :** lutte contre le tabagisme : réglementation ; difficultés d'application ; absence de politique de prévention ; risques du tabagisme passif ; création d'espaces fumeurs [4 novembre 1992] (p. 4769, 4770).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mai 1992] :

Assistantes maternelles agréées : statut :
- agrément : régime (p. 1457) ;
- commission consultative paritaire départementale : création (p. 1458) ;
- formation : obligation (p. 1458) ;
- relations avec les employeurs : contrat d'accueil (p. 1457) ;
- rémunération : calcul, mensualisation et minimum (p. 1458).

Départements : compétences et charges d'aide sociale (p. 1458).

Famille : politique familiale (p. 1457).

Sénat : texte adopté (p. 1458).

Explications de vote :

Assistantes maternelles agréées : statut (p. 1490).

Départements : compétences et charges d'aide sociale (p. 1490).

Famille : politique familiale (p. 1490).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1490).

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Action sociale et solidarité nationale :
- aide sociale : fourniture minimum d'eau et d'énergie (p. 2107) ;
- minimums sociaux : harmonisation (p. 2107).

Aménagement du territoire : rôle dans la lutte contre l'exclusion (p. 2108).

Assurance maladie maternité :
- aide médicale : réforme (p. 2107) ;
- assurance personnelle (p. 2108).

Départements :
- conseil départemental et programme départemental d'insertion (p. 2108) ;
- coresponsabilité et partenariat avec l'Etat : réaffirmation (p. 2108).

Emploi : contrats emploi-solidarité : réforme et aide de l'Etat aux employeurs (p. 2107).

Exclusion : causes et conséquences (p. 2107).

Famille : allocation de parent isolé (p. 2107).

Jeunes : fonds départementaux d'aide aux jeunes : généralisation et financement (p. 2108).

Logement et habitat : aides (p. 2107).

Lois : projet de loi n° 2733 : concertation (p. 2108).

Professions sociales :
- travailleurs sociaux (p. 2107) ;
- tutorat : création (p. 2107).

Revenu minimum d'insertion : insertion :
- cellules d'appui du R.M.I. : moyens (p. 2108) ;
- commission nationale d'évaluation du R.M.I. (p. 2107) ;
- contrats de qualification : extension aux entreprises d'intérim social (p. 2107).

Discussion des articles [9 et 10 juin 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

- *ses observations* (p. 2136) ;

Départements : coresponsabilité et partenariat avec l'Etat (p. 2136).

Famille (p. 2137).

R.M.I. : allocataires : droit au respect de la vie privée (p. 2136).

Article 34 de la loi du 1er décembre 1988 (rôle du représentant de l'Etat dans le département et du président du conseil général) :

- *son* amendement n° 57 (précise que les associations figurent parmi les personnes morales qui concourent à l'insertion) (p. 2139) : retiré (p. 2140).

Article 35 de la loi du 1er décembre 1988 (composition des conseils départementaux d'insertion-C.D.I.) :

- *son* amendement n° 58 (prévoit que le conseil départemental d'insertion est présidé par le président du conseil général, le préfet étant vice-président) (p. 2141) : rejeté (p. 2142).

Article 38 de la loi du 1er décembre 1988 (financement des actions inscrites au programme départemental d'insertion) :

- *son* amendement n° 149 (porte de 2,5 p. 100 à 5 p. 100 la part des dépenses résultant de la prise en charge du ticket modérateur des bénéficiaires du R.M.I. pouvant être imputée sur les crédits obligatoires d'insertion) (p. 2169) : vote réservé (p. 2170) ; devenu sans objet (p. 2225) ;

- *son* amendement n° 59 (prévoit que les dépenses relatives à la prise en charge du ticket modérateur pour les jeunes de moins de 25 ans peuvent être imputées en totalité sur les crédits obligatoires d'insertion) (p. 2169) : retiré (p. 2170).

Article 40 de la loi du 1er décembre 1988 (règlement de certaines situations de blocage) :

- *son* amendement n° 60 (de suppression) : retiré (p. 2171).

Article 42-1 de la loi du 1er décembre 1988 (missions, nombre et ressort des commissions locales d'insertion - C.L.I.) :

- *son* amendement n° 61 (attribue au président du conseil général, après consultation du représentant de l'Etat, la fixation du nombre et du ressort des commissions locales d'insertion) : rejeté (p. 2174).

Article 42-2 de la loi du 1er décembre 1988 (composition et organisation des C.L.I.) :

- *son* amendement n° 62 (prévoit que le président du conseil général arrête la liste des membres de la commission locale d'insertion) : rejeté (p. 2176) ;

- *son* amendement n° 63 (précise que les dossiers individuels soumis à l'examen de la commission locale d'insertion le sont de manière anonyme) (p. 2176) : adopté (p. 2177) ;

- *favorable* à l'amendement n° 174 de M. Jean-Michel Belorgey (supprime la participation du maire de la commune où réside le bénéficiaire du contrat d'insertion à la réunion du bureau de la commission locale d'insertion approuvant ce contrat) (p. 2178).

Article 42-5 de la loi du 1er décembre 1988 (formes de l'insertion) :

- *son* amendement n° 64 (prévoit que les actions d'insertion peuvent viser la participation à la vie familiale) : devenu sans objet (p. 2188).

Après l'article 42-5 de la loi du 1er décembre 1988 (institution d'un « accompagnateur » des bénéficiaires des contrats d'insertion) :

- *son* amendement n° 65 (institue un tuteur pour chaque bénéficiaire d'un contrat d'insertion) (p. 2188) : devenu sans objet (p. 2189).

Article 2 *(lutte contre l'exclusion sociale : titre III*bis *de la loi du 1er décembre 1988) :*

- *ses observations* (p. 2191).

Article 43-4 de la loi du 1er décembre 1988 (financement du fonds départemental) :

- *soutient* l'amendement n° 130 de M. Jacques Masdeu-Arus (prévoit une information des maires des communes participant aux fonds locaux d'aide aux jeunes sur l'état d'avancement de l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes) : rejeté (p. 2194).

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 128 précédemment réservé de M. Jacques Masdeu-Arus (définit le non-respect de son contrat d'insertion par l'allocataire du R.M.I.) : rejeté (p. 2200).

Article 6 *(modernisation de l'aide médicale : titre III*bis *du code de la famille et de l'aide sociale) :*

- *ses observations* (p. 2202) ;

Assurance maladie :
- accès aux soins (p. 2202) ;
- dépenses d'assurance et de solidarité (p. 2202).

Départements : « carte santé » (p. 2202).

Lecture définitive :

Explications de vote [8 juillet 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : aide sociale : fourniture minimum d'eau et d'énergie (p. 3333).

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 3333).

Assurance maladie maternité : aide médicale : réforme (p. 3333).

Départements :
- budgets : dépenses obligatoires (p. 3333) ;
- coresponsabilité et partenariat avec l'Etat (p. 3333).

Emploi : contrats emploi-solidarité (p. 3332).

Jeunes : fonds départementaux d'aide aux jeunes : généralisation et financement (p. 3333) ;

Lois :
- loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion (p. 3332) ;
- projet de loi n° 2733 (p. 3333).

Professions sociales :
- accompagnement et tutorat : création (p. 3332, 3333) ;
- déontologie : anonymat des dossiers (p. 3332).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 3333).

- Projet de loi modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament (n° 2714).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 juin 1992] :

Communautés européennes : transposition des directives en droit interne :
- directive n° 89-341/CEE du Conseil du 3 mai 1989 : autorisation de mise sur le marché : principe, champ d'application et dérogations (p. 2998) ;
- directive n° 89-341/CEE du Conseil du 3 mai 1989 : exportations : autorisation, certification et interdictions (p. 2998, 2999) ;
- Parlement français : rôle (p. 2998).

Fonctionnaires et agents publics : inspection de la pharmacie :
- contrôle : champ (p. 2999) ;
- inspecteurs de la pharmacie : statut (p. 2999).

Hôpitaux et cliniques : pharmacie hospitalière :
- Comité du médicament et déontologie (p. 2999) ;
- médicaments réservés et préparations hospitalières (p. 2999) ;
- régime, missions et spécificités (p. 2998, 2999).

Industrie pharmaceutique : « bonnes pratiques de fabrication » : législation (p. 2999).

Lois : projet de loi n° 2219 relatif à l'agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (p. 2998).

Médicaments :
- distribution par les organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 2999) ;
- produits dérivés du sang : régime (p. 2998).

Parlement français : rôle (p. 2998).

Sénat : texte adopté (p. 2998).

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 4 *(art. L. 568 du code de la santé publique - définition de l'officine) :*

- *son* amendement n° 81 (précise que l'activité des officines comprend la dispensation au détail des médicaments, produits et objets mentionnés par d'autres dispositions que l'article L. 512 du code de la santé publique) : rejeté (p. 3027).

Article 6 *(règles applicables aux pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et des établissements médico-sociaux) :*

- *ses observations* (p. 3029).

Article L. 595-1 du code de la santé publique (établissements autorisés à créer une pharmacie à usage intérieur et définition de la pharmacie à usage intérieur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que la pharmacie à usage intérieur est chargée d'acheter les médicaments, produits, objets de pansements et matériels stériles) (p. 3031) ;
- *favorable* à l'amendement n° 22 deuxième correction de la commission (précise que la pharmacie à usage intérieur est chargée d'assurer l'approvisionnement en médicaments, produits, objets de pansements et matériels stériles) (p. 3031).

Article L. 595-7-1 nouveau du code de la santé publique (conditions de cession de médicaments au public par une pharmacie à usage intérieur) :

- *son* amendement n° 45 (de suppression) (p. 3035) : rejeté (p. 3036) ;
- *son* amendement n° 46 (prévoit que le prix de cession au public des médicaments par une pharmacie à usage intérieur tient compte des prix d'acquisition par l'établissement de santé en cause et de leur évolution après consultation de l'entreprise exploitante) : rejeté (p. 3037) ;
- *son* amendement n° 47 (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la détermination des principes généraux de la fixation des prix de cession au public de médicaments par une pharmacie à usage intérieur) (p. 3037) : retiré (p. 3038).

Article 12 *bis* nouveau *(art. L. 596-2 nouveau du code de la santé publique - collectes de médicaments inutilisés réalisées par des organismes à but non lucratif) :*

- *ses observations* (p. 3040).

Article 19 *(art. L. 603 du code de la santé publique - certification des médicaments destinés à l'exportation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 73 rectifié du Gouvernement (impose à l'établissement exportant un médicament de demander au ministre de la santé de certifier que son ouverture a été autorisée ; impose, en outre, à l'établissement fabriquant un médicament en vue de l'exportation de demander au ministre de la santé de certifier qu'il s'est doté des bonnes pratiques de fabrication ; permet au ministre de la santé d'interdire, pour des raisons de santé publique, l'exportation de médicaments ; interdit l'exportation de médicaments dont l'autorisation de mise sur le marché a été suspendue ou retirée) (p. 3045).

Article 21 *(art. L. 601, L. 602-1, L. 602-2, L. 602-3, L. 602-5 et L. 662-1 du code de la santé publique) :*

- *son* amendement n° 82 (prévoit que le décret en Conseil d'Etat fixant les restrictions qui peuvent être apportées dans l'intérêt de la santé publique à la délivrance de certains médicaments fixent dans les mêmes conditions les restrictions à la prescription de certains médicaments) : adopté (p. 3046).

Explications de vote :

Communautés européennes : transposition des directives en droit interne (p. 3050).

Industrie pharmaceutique : établissements pharmaceutiques et pratiques de fabrication (p. 3050).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 3050).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Communautés européennes : transposition des directives en droit interne : médicament (p. 6092).

Fonctionnaires et agents publics : inspecteurs de la pharmacie : statut (p. 6092).

Hôpitaux et cliniques :
- comités du médicament (p. 6092) ;
- pharmacie hospitalière : régime (p. 6092) ;
- pharmaciens gérants d'établissement : statut (p. 6092).

Médicaments : exportations : régime (p. 6092).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [27 octobre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale :
- exclusion (p. 4372) ;
- inégalités sociales : accentuation (p. 4372) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : évolution, montant et imputation (p. 4372).

Départements : clarification, répartition des compétences et péréquation des ressources (p. 4373).

Etrangers : immigration : accueil et intégration (p. 4372).

Finances publiques : dette publique (p. 4373).

Handicapés :
- accessibilité : plan d'action (p. 4373) ;
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 4373) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.), ateliers protégés et maisons d'accueil spécialisé (p. 4373) ;
- commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (C.O.T.O.R.E.P.) (p. 4373).

Impôts et taxes : cotisation sociale généralisée (C.S.G.) (p. 4372) ;

Lois : loi n° 92-722 du 29 juillet 1992 portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relative à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle (p. 4372).

Ministère des affaires sociales et de l'intégration : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4372).

Personnes âgées :
- allocation dépendance : projet (p. 4373) ;
- dépendance : analyse du problème et mesures prises (p. 4373) ;
- dépendance : maintien à domicile : coordination des intervenants (p. 4373).

Santé publique :
- prévention : milieu scolaire (p. 4373) ;
- prévention : nécessité et moyens (p. 4373).

Sécurité sociale :
- branche vieillesse : analyse du problème et mesures prises (p. 4372) ;
- effort social de la nation (p. 4372) ;
- fonds national de solidarité : projet (p. 4372).

BACHY (Jean-Paul)

Député des Ardennes

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Cesse d'appartenir à la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14012).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14013).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [20 novembre 1992] (p. 5848).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (n° 3130) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur le **financement de la Communauté européenne** pour la **période 1993-1997** (« Paquet Delors II ») **(n° 2632)** [28 avril 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 3025) portant **réforme du régime pétrolier (n° 3062)** [25 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant **réforme du régime pétrolier (n° 3191)** [18 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Ouverture des magasins le dimanche :** repos dominical : loi sociale : principe intangible ; équilibre familial : respect ; équilibre entre les petites et les grandes surfaces ; dérogations individuelles : accord préfectoral ; évolution du droit : concertations syndicales et rôle du Parlement ; directive européenne : respect du principe du repos dominical [20 mai 1992] (p. 1439, 1440).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Aménagement du territoire : champ d'application : équilibre entre zones rurales et zones urbaines (p. 1788).

Collectivités locales :
- compétences et rôle (p. 1788) ;
- solidarité intercommunale (p. 1788).

Déchets :
- déchets industriels (p. 1787) ;
- déchets ménagers (p. 1787, 1788) ;
- gestion et traitement : tri, réduction, valorisation et élimination (p. 1788) ;
- transports transfrontaliers de déchets (p. 1788).

Industrie : filière industrielle de retraitement (p. 1788).

Installations classées : décharges de classe I (p. 1787).

Opinion publique : transparence et information (p. 1788).

Politique économique et environnement (p. 1788).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 1er *(modification de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 85 de M. François-Michel Gonnot (prévoit que le plan est élaboré et révisé à l'initiative du département et que l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, les représentants des organisations professionnelles et des associations intéressées sont associés à cette élaboration) (p. 1834) ;

Départements : conseils généraux : rôle et compétences (p. 1833).

Après l'article 2 :

- *favorable* à l'amendement n° 95 de M. Michel Barnier (institue à compter du 1er janvier 1993 une cotisation de péréquation de la taxe professionnelle à la charge des communes où sont situés des établissements produisant des déchets au-delà des seuils fixés par décret et propre à chaque catégorie de déchets, et affecte le produit de cette cotisation aux communes où sont entreposés ou traités ces déchets) (p. 1840).

Article 7 *(introduction de dispositions financières dans la loi du 15 juillet 1975) :*

Article 22-4 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 142 (étend le bénéfice des dispositions prévues dans le texte aux communes ayant déjà une installation de traitement des déchets) : adopté après modifications (p. 1852).

Seconde délibération [2 juin 1992] :

Article 2 *bis* *(cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (substitue à la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle la notion de péréquation, sans en définir les modalités techniques) (p. 1858) ;

Péréquation : assiette et taux : détermination ultérieure (p. 1858) ;

- *son* sous-amendement n° 2 (prévoit que le produit de la cotisation sera également affecté aux communes limitrophes subissant des contraintes du fait de l'installation) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : adopté (p. 1858).

Explications de vote :

Collectivités locales :
- compétences et rôle (p. 1858) ;
- décentralisation (p. 1858).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1992] :

Budget communautaire : « paquet Delors II » (p. 4684).

Enseignement supérieur : droit européen : enseignement (p. 4684).

Europe : Maastricht : union politique, économique et monétaire : mise en œuvre (p. 4683).

Institutions communautaires : Comité des régions : création (p. 4684).

Ministère : crédits : contribution française : montant, évolution, répartition (p. 4683, 4684).

Parlement européen :

- Conférence interparlementaire : perspective (p. 4684) ;
- « irresponsabilité » fiscale (p. 4684).

- Projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 décembre 1992] :

Carburants :

- compagnies pétrolières (p. 7209) ;
- hydrocarbures (p. 7209) ;
- stocks ; société anonyme de gestion des stocks stratégiques (S.A.G.E.S.S.) (p. 7208, 7209).

Mer et littoral :

- pavillon européen (p. 7209) ;
- pavillons : immatriculation aux Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) et Kerguelen (p. 7209).

Discussion des articles [15 décembre 1992] :

Article 1er *(libéralisation du régime pétrolier) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de M. Guy Lordinot (prévoit, dans les D.O.M., des restrictions à la libéralisation) (p. 7218).

Article 2 *(principe des stocks stratégiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7218) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Jean Tardito (porte, à compter du 1er janvier 1996, les stocks stratégiques au niveau de cent vingt jours de consommation de l'année précédente) (p. 7219) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (prévoit la constitution d'un stock minimum de produits pétroliers dont la liste est annexée à l'article 2, le surplus du stock obligatoire pouvant être constitué par des produits équivalents) : adopté (p. 7219) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Jean-Paul Virapoullé (ajoute le gaz de pétrole liquéfié à la liste des produits stockés dans les départements d'outre-mer) (p. 7219) ;
- *favorable* à l'amendement n° 51 du Gouvernement (limite les dispositions de l'amendement n° 21 à la Réunion et à la Guyane) (p. 7219).

Article 3 *(gestion des stocks stratégiques) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Francks Borotra (maintient à la société anonyme de gestion des stocks stratégiques - S.A.G.E.S.S. - le monopole de la constitution et de la conservation des stocks) (p. 7220) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (donne au comité professionnel chargé de la constitution et de la conservation des stocks la possibilité d'emprunter) : rejeté (p. 7221) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise que le comité peut recourir aux services de la société anonyme de gestion des stocks stratégiques - S.A.G.E.S.S.) : adopté (p. 7221) ;
- *ses observations* sur les amendements identiques nos 52 et 25 (suppriment la disposition relative aux modalités de perception des rémunérations dues au comité professionnel) (p. 7221) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Franck Borotra (propose que l'organisme qui détient les stocks en devienne progressivement propriétaire) (p. 7221).

Article 4 *(constitution des stocks stratégiques) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 53 du Gouvernement (prévoit le versement direct de la rémunération due par tout opérateur bénéficiant du statut d'entrepositaire au comité professionnel auprès duquel doit être versée une caution) (p. 7222) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 54 du Gouvernement (prévoit que l'Etat perçoit la rémunération pour le compte du comité professionnel comme en matière de taxes intérieures de consommation) (p. 7222) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 55 du Gouvernement (prévoit que, comme en métropole, les opérateurs des D.O.M. versent directement la rémunération au comité professionnel) (p. 7222) ;
- *favorable* à l'amendement n° 43 du Gouvernement (prévoit, dans les D.O.M., une période transitoire ne pouvant dépasser le 31 décembre 1993) (p. 7223).

Article 6 *(obligation de pavillon) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Franck Borotra (de suppression) (p. 7224) ;

  Mer et littoral : pavillons :
  - européen (p. 7224) ;
  - français (p. 7224) ;
  - immatriculation aux Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) (p. 7224).
- *ses observations* sur l'amendement n° 46 de M. André Duroméa (propose que la capacité de transport maritime que doit détenir tout propriétaire d'une unité de distillation atmosphérique soit non seulement sous pavillon français mais également immatriculée dans un port de France métropolitaine) (p. 7224, 7225) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (porte de 7 à 8 p. 100 la capacité de transport exigée) : adopté (p. 7225).

Article 7 *(information de l'autorité administrative) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7225) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Franck Borotra (de coordination) (p. 7226).

Article 8 *(notification à l'autorité administrative des opérations relatives aux installations de raffinage) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 deuxième rectification de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7226) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (porte de quinze jours à un mois le délai de notification) : adopté (p. 7226) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (prévoit que l'autorité administrative peut s'opposer à toute opération susceptible de perturber gravement le marché) : adopté (p. 7226).

Article 11 *(pouvoirs du Gouvernement en cas de crise) :*

- *favorable* à l'amendement n° 44 du Gouvernement (prévoit que les décisions du Gouvernement sont prises par décret simple en cas de crise) (p. 7227).

Article 12 *(sanctions en cas de manquement aux obligations relatives aux stocks stratégiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (confie aux seuls agents des douanes les missions d'investigation et soustrait cette compétence des pouvoirs des officiers et agents de police judiciaire) (p. 7227) : adopté (p. 7228) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 48 de M. Franck Borotra (propose que les agents des douanes agissent conformément aux dispositions du code de procédure pénale) (p. 7227) à l'amendement n° 11 de la commission (p. 7228) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (précise que les agents chargés des investigations sont assermentés) : adopté (p. 7228) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (ajoute, conformément au texte initial, à la constatation par les agents des douanes du niveau des stocks celle relative à leur conservation) : adopté (p. 7228) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 rectifié de la commission (de coordination) : adopté (p. 7228).

Article 13 *(sanctions en cas de manquement à l'obligation de pavillon national) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7228) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 rectifié de la commission (de coordination) : adopté (p. 7229).

Article 14 *(sanctions en cas de manquement aux obligations d'information) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (supprime tout délai pour l'établissement du procès-verbal constatant l'inobservation des dispositions de l'article 7 relatives à l'information de l'autorité administrative) : adopté (p. 7229) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7229) ;
- *favorable* à l'amendement n° 36 de M. Franck Borotra (laisse latitude au ministre chargé des hydrocarbures de décider ou non une astreinte journalière en cas de manquement aux obligations d'information) (p. 7229) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Jean Tardito (propose que l'astreinte puisse être remplacée par une obligation de réduction de 5 centimes au titre du prix des carburants vendus aux distributeurs) (p. 7229).

Article 16 *(sanctions en cas de manquement aux obligations de notification des opérations relatives aux installations de raffinage) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7230).

Après l'article 18 :

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Jean Tardito (prévoit, à compter du 1er janvier 2005, l'interdiction de l'accès aux ports français des navires transportant des produits dangereux et non équipés de double coque et de double fond) (p. 7229) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Jean Tardito (instaure, auprès du ministre chargé de la mer, une commission chargée d'étudier les conséquences de l'équipement des navires de double coque et de double fond) (p. 7231) ;
- *favorable* à l'amendement n° 41 de Mme Muguette Jacquaint (stipule que le Gouvernement prendra des initiatives internationales de prévention de pollution maritime et visant à la signature d'une convention portant sur l'amélioration de la construction des navires) (p. 7231).

Article 18 *bis* nouveau *(mesures transitoires relatives au calcul de la rémunération versée au comité professionnel chargé de la constitution et de la conservation des stocks stratégiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7231) ;
- *favorable* à l'amendement n° 45 du Gouvernement (de précision) (p. 7231).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [19 décembre 1992] :

Carburants :
- marché : rôle de l'Etat (p. 7591) ;
- raffinage : formalités administratives (p. 7591) ;
- stocks stratégiques : contrôle (p. 7591).

Texte de la commission mixte paritaire :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (rend facultative la présence du propriétaire des stocks ou de son représentant lors des contrôles) (p. 7592).

BAEUMLER (Jean-Pierre)

Député du Haut-Rhin

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (équipement, logement et transports : transports terrestres et S.N.C.F., routes et sécurité routière) [10 juin 1992] (p. 4593).

Membre suppléant de la commission nationale d'urbanisme commercial [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Rapporteur du projet de loi relatif à l'exploitation commerciale des voies navigables (n° 3038) [25 novembre 1992].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (n° 3130) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** tome VI : **équipement, logement et transports : transports terrestres et S.N.C.F., routes et sécurité routière (n° 2950)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Politique routière et autoroutière :** Cour des comptes : rapport ; réseau autoroutier : financement et péage ; collectivités locales : charges financières ; parts respectives des intervenants financiers ; complémentarité entre les différents moyens de transport : renforcement [20 mai 1992] (p. 1440, 1441).
- **Régime de sécurité sociale minier :** travailleurs de la mine : politique à l'égard des retraités ; pensions : revalorisation et mensualisation ; pensions de reversion : taux ; gestion du régime [21 octobre 1992] (p. 4056, 4057).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : rôle et moyens (p. 1805).

Déchets :
- déchets industriels (p. 1804) ;
- déchets ultimes (p. 1804) ;
- gestion et traitement : tri, réduction, valorisation et élimination (p. 1804) ;
- transports transfrontaliers de déchets (p. 1804).

Départements : Haut-Rhin (p. 1804, 1805).

Opinion publique :
- commissions locales d'information ;
- transparence et information (p. 1804, 1805).

Recherche : technologies de la propreté : financement (p. 1805).

Stockage souterrain de déchets ultimes :
- conditions techniques et financières ; garanties (p. 1804) ;
- réversibilité (p. 1804).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 5 *(modification de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement) :*

- *son* sous-amendement n° 141 (précise que la convention détermine les conditions techniques et financières de l'exploitation) à l'amendement n° 44 de la commission (dispose que, pour les stockages souterrains de déchets ultimes, une convention entre l'A.D.E.M.E. et l'exploitant détermine les conditions générales d'exploitation) : adopté (p. 1843).

Article 7 *(introduction de dispositions financières dans la loi du 15 juillet 1975) :*

Article 22-5 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 143 (prévoit que la constitution du groupement d'intérêt public est obligatoire dans le cas du stockage en couches géologiques profondes) : adopté (p. 1853).

Groupement d'intérêt public : définition (p. 1853).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis pour la commission de la production et des échanges [4 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : infrastructures : mission Carrère (p. 4782, 4783).

Collectivités locales : financement des transports publics (p. 4783).

Communes : Thann : traversée de la ville par la R.N. 66 (p. 4784).

Europe : politique des transports ferroviaires (p. 4783).

Régions :
- Alsace : desserte par le futur T.G.V.-Est (p. 4784) ;
- Ile-de-France : équipement, aménagement du territoire : prévisions (p. 4783).

Transports : ministère : budget des transports terrestres (p. 4783, 4784).

Transports en commun :
- promotion ; majoration de dotation ; développement (p. 4783) ;
- S.N.C.F. : banlieue parisienne (p. 4783).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. : équilibre des comptes (p. 4783).

Transports ferroviaires : T.G.V. : T.G.V.-Est : réalisation (p. 4783).

Transports fluviaux : voies navigables : projets Rhin-Rhône et Rhin-Danube (p. 4783).

Transports routiers : accroissement du trafic ; nuisances (p. 4782).

Voirie : routes nationales : R.N. 66 ; réaménagement (p. 4784).

Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [16 novembre 1992] :

Mines et carrières : mines de potasse d'Alsace : situation (p. 5467, 5468).

Régions : Alsace (p. 5467, 5468).

BALDUYCK (Jean-Pierre)

Député du Nord

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mise en œuvre, par la République française, de la directive du Conseil des communautés européennes C.E.E. n° 91-680, complétant le système commun de la taxe sur la valeur ajoutée et modifiant, en vue de la suppression des contrôles aux frontières, la directive C.E.E. n° 77-388 et de la directive C.E.E. n° 92-12 relative au régime général, à la détention, à la circulation et au contrôle des produits soumis à accise (n° 2682) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8441).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698) [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects (n° 2682).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1992] :

Communautés européennes : coopération administrative dans le domaine des impôts indirects (p. 1652).

Douanes :
- commissionnaires et transitaires (p. 1652) ;
- contrôles (p. 1651, 1652) ;
- personnels (p. 1652).

Entreprises : obligations déclaratives (p. 1652).

Impôts et taxes :
- droit d'enquête exercé par l'administration fiscale et les douanes (p. 1652) ;
- fraude fiscale (p. 1651, 1652).

Ministère de l'économie et des finances : réorganisation (p. 1651).

T.V.A. : taxation dans le pays d'arrivée (p. 1651).

BALKANY (Patrick)

Député des Hauts-de-Seine

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **renforcer les pouvoirs des communes** en matière de **délivrance de certificats d'hébergement (n° 2768)** [10 juin 1992].

Proposition de loi tendant à **organiser la définition de quotas d'immigration en France (n° 2769)** [10 juin 1992].

Proposition de loi visant à **modifier les conditions d'octroi** du bénéfice du **regroupement familial en France (n° 2770)** [10 juin 1992].

Proposition de loi tendant à **réformer la procédure du droit d'asile (n° 2771)** [10 juin 1992].

Proposition de loi tendant à **modérer les augmentations de loyers** lors des **renouvellements de baux commerciaux (n° 2772)** [10 juin 1992].

Proposition de loi tendant à **octroyer aux officiers d'état civil** les **moyens de prévenir les fraudes au mariage (n° 2773)** [10 juin 1992].

Proposition de loi relative aux **droits des élus d'assister aux adjudications (n° 2857)** [30 juin 1992].

Proposition de loi relative au **calcul du quotient familial applicable à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (n° 3262)** [24 mars 1993].

Proposition de loi relative à **l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation (n° 3266)** [24 mars 1993].

Proposition de loi relative à **l'indemnisation des victimes de transfusions de produits sanguins (n° 3268)** [24 mars 1993].

BALLADUR (Edouard)

Député de Paris

(12e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2563).

Principaux thèmes développés [7 février 1992] :

Administration : solidité : nécessité (p. 307).

Affaires étrangères : Moyen-Orient : déclin du rôle de la France (p. 307).

Elections et référendums : élections cantonales et régionales : mars 1992 (p. 307).

Finances publiques : déficit budgétaire : aggravation (p. 308).

Fonctionnaires et agents publics :
- hauts fonctionnaires : responsabilité et démission (p. 306) ;
- malaise (p. 307).

Formation professionnelle et promotion sociale : inadaptation (p. 308).

France : crise « politique et morale » (p. 306, 308).

Gouvernement :
- changement : perspectives (p. 307) ;
- ministres : « irresponsabilité politique » (p. 306).

Impôts et taxes : prélèvements obligatoires : augmentation (p. 308).

Parlement :
- commission d'enquête sur « l'affaire Habache » (p. 308) ;
- dissolution : perspectives (p. 307) ;
- engagement de la responsabilité du Gouvernement (p. 307, 308) ;
- motion de censure : abstention des communistes (p. 307) ;
- session extraordinaire consacrée à « l'affaire Habache » (p. 306).

BALLIGAND (Jean-Pierre)

Député de l'Aisne

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 782).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'être représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [*J.O.* du 25 avril 1992] (p. 5842).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (services du Premier ministre : Services généraux - Plan - Budget annexe des Journaux officiels) [14 mai 1992].

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (services du Premier ministre : aménagement du territoire) [14 mai 1992].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** annexe n° 31 : **services du Premier ministre : Services généraux - Plan - Budget annexe des Journaux officiels (n° 2945)** [14 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) : annexe n° 34 : services du Premier ministre : aménagement du territoire** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Application de la politique de délocalisations : délocalisations : poursuite ; personnels : pénalisation ; reconversion de sites industriels ; implantation d'emplois dans les villes moyennes ; plan social d'accompagnement des restructurations militaires [10 juin 1992] (p. 2155, 2156).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 janvier 1992] :

Avant l'article 66 :

- *soutient* l'amendement n° 327 de la commission (étend les compétences des groupements d'intérêt public et autorise la participation de collectivités locales appartenant à des Etats membres de la C.E.E.) (p. 196) : adopté (p. 197).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux Officiels. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour les services généraux, le Plan et le budget annexe des Journaux officiels [7 novembre 1992] :

Administration : délocalisations :
- conséquences économiques et accompagnement social (p. 4977, 4978) ;
- principe et financement (p. 4977).

Etrangers : immigrés en situation régulière : logement : « Maliens de Vincennes » (p. 4978).

Journaux officiels :
- crédits : montant, évolution, perspective (p. 4977) ;
- photocomposition : modernisation (p. 4977).

Plan :
- Commissariat général du Plan : crédits : montant et redéploiement (p. 4978) ;
- contrats de plan Etat-régions (p. 4978, 4979) ;
- XIe Plan : préparation et contenu (p. 4979) ;
- planification nationale : dimension européenne (p. 4979).

Services généraux du Premier ministre : Documentation française (p. 4977).

Ville :
- politique de la ville : objectifs et principes (p. 4978) ;
- quartiers difficiles : services publics : maintien (p. 4978).

Questions :

Fonctionnaires et agents publics :
- catégorie D : suppression (p. 5000) ;
- hauts fonctionnaires : rémunérations et statut : dévalorisation : départs vers le secteur privé (p. 5000).

Aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [13 novembre 1992] :

Administration : déconcentration (p. 5270, 5271).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et désertification (p. 5271, 5272) ;
- caractère interministériel de l'aménagement du territoire ; rattachement du ministère (p. 5270) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5269) ;
- crise de l'aménagement du territoire (p. 5270, 5271).

Collectivités locales :
- compétences (p. 5270) ;
- coopération intercommunale et péréquation (p. 5270).

Communautés européennes : référendum sur le traité de Maastricht : hostilité du monde rural (p. 5270).

Etat : rôle (p. 5270).

Organismes et structures :
- conseil national de l'aménagement du territoire (C.N.A.T.) (p. 5270) ;
- délégation à l'aménagement du territoire (D.A.T.A.R.) (p. 5271) ;
- fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 5269) ;
- fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 5269) ;
- fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (F.R.I.L.E.) (p. 5269).

Plan : contrats de plan Etat-régions (p. 5270).

Primes :
- aide à l'industrie en zone rurale (A.I.Z.R.) : « P.A.T. petits projets » (p. 5270) ;
- prime à l'aménagement du territoire (P.A.T.) (p. 5270).

Régions : Ile-de-France (p. 5271).

Secteur public : entreprises publiques : délocalisation (p. 5270, 5271).

Questions :

Administration : déconcentration (p. 5288).

Communes :
- La Fère (p. 5288) ;
- Soissons (p. 5288).

Défense : ministère : suppression d'emplois militaires dans l'Aisne (p. 5288).

Départements : Aisne (p. 5288).

- **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre, sur les négociations du G.A.T.T. (n° 3073).**

Principaux thèmes développés [25 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales : désertification (p. 6040, 6041).

Céréales : débouchés (p. 6040).

Communautés européennes :
- Grande-Bretagne : divergences avec la France sur la conception de l'Europe (p. 6040) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 6041).

Coopération et développement : conférence de Rome ; plan mondial contre la malnutrition (p. 6040).

Crise agricole (p. 6040, 6041).

Elevage : ovin : production à grande échelle (p. 6041).

Energie : biocarburants : promotion (p. 6040).

Etats-Unis : négociations du G.A.T.T. : positions (p. 6040).

Exploitants agricoles : revenu : aides (p. 6040).

G.A.T.T. :
- négociations : généralités (p. 6040, 6041) ;
- négociations : volet agricole (p. 6040, 6041).

Gouvernement : appel à l'« union nationale » (p. 6041).

Industrie : industrie agro-alimentaire (p. 6040).

Jachères (p. 6040, 6041).

Oléagineux : défense des produits français (p. 6040).

BAPT (Gérard)

Député de la Haute-Garonne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Rapporteur pour avis du projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614) [7 mai 1992] (p. 1001).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (jeunesse et sports) [14 mai 1992].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698) [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** annexe n° 27 : **jeunesse et sports (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation au Moyen-Orient :** Liban : accords de Taëf : respect ; élections législatives ; contrôle international : perspectives ; élections en Israël ; heurts entre les populations israéliennes et palestiniennes ; fermeture de Gaza ; rôle de la France ; Nations-Unies : respect des résolutions 242, 338 et 425 [10 juin 1992] (p. 2162).

- **Journée mondiale d'action contre le sida :** prévention du sida : information des jeunes ; génération sida ; nombre de morts aux Etats-Unis ; budget du ministère de la jeu-

nesse et des sports : montant consacré à l'information sur le sida ; associations d'éducation populaire et mouvements sportifs : rôle [2 décembre 1992] (p. 6420, 6421).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 mai 1992] :

Impôts et taxes : rémunérations des sportifs (p. 1353, 1354).

Impôts locaux :
- taxe professionnelle : exonération des sportifs (p. 1354) ;
- taxe sur les spectacles (p. 1354).

Lois : loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives :
- comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) (p. 1354) ;
- concertation et coresponsabilité de l'Etat et du mouvement sportif (p. 1353).

Sécurité civile : catastrophes : Bastia : stade de Furiani (p. 1353).

Sécurité sociale :
- cotisations sociales : rémunérations des sportifs (p. 1353) ;
- protection sociale des sportifs de haut niveau (p. 1354).

Sportifs : athlètes de haut niveau : statut, droits et devoirs (p. 1354).

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 109 (confie dans chaque entreprise l'organisation et le développement des activités physiques et sportives à l'association sportive de l'entreprise et à elle seule) (p. 1410) : adopté (p. 1411).

Article 27 *(régime fiscal des dépenses exposées par les sportifs de haut niveau pour l'acquisition d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 105 de la commission des finances (étend à l'ensemble des sportifs salariés le bénéfice de la déductibilité des frais exposés pour l'acquisition d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle) (p. 1424) : adopté après rectification (p. 1425) ;

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission des finances (étend le bénéfice de la déductibilité des frais exposés pour l'acquisition d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle aux sportifs salariés percevant au moins la moitié de leurs revenus d'une activité sportive et gage cette extension par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) : retiré (p. 1425) ;

- *son* amendement n° 106 (étend à l'ensemble des sportifs déclarant leurs revenus au titre des bénéfices non commerciaux la déductibilité des frais exposés pour l'acquisition d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle et gage cette extension par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) : adopté (p. 1425).

Article 28 *(conditions d'assujettissement aux cotisations sociales des sommes attribuées par l'Etat, les collectivités territoriales, les fédérations sportives et les entreprises, aux sportifs de haut niveau) :*

- *son* amendement n° 32 (rédactionnel) : adopté (p. 1425) ;

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission des finances (exonère de cotisations sociales les aides personnalisées versées aux sportifs de haut niveau par l'Etat, les collectivités territoriales et les fédérations sportives et gage cette exonération par une augmentation de la cotisation perçue sur les boissons alcoolisées au profit de la caisse nationale d'assurance maladie) : rejeté (p. 1425).

Article 29 *(étalement des salaires imposables perçus par les sportifs à l'occasion de leur activité sportive) :*

- *son* amendement n° 33 (rédactionnel) (p. 1425) : adopté (p. 1426).

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2877).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Communes :
- Lapeyrousse-Fossat (p. 1803) ;
- Montchanin (p. 1803) ;
- rôle et moyens (p. 1803).

Déchets :
- gestion et traitement : tri, réduction, valorisation et élimination (p. 1802) ;
- transports transfrontaliers de déchets (p. 1803).

Energie : incinération des déchets (p. 1803).

Enseignement : sensibilisation à l'environnement (p. 1803).

Industrie : production propre (p. 1803).

Installations classées : décharges brutes : suppression de 6 700 décharges en dix ans (p. 1803).

Opinion publique : transparence et information (p. 1803)

Régions : Midi-Pyrénées (p. 1802).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 1er *(modification de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets) :*

- *son* sous-amendement n° 184 (prévoit qu'une commune limitrophe d'une commune sur laquelle est implantée une unité de stockage ou de traitement des déchets peut créer une commission locale d'information) à l'amendement n° 19 de la commission (définit les modalités du droit à l'information en précisant qu'il s'agit d'un devoir d'information de l'exploitant, en donnant la possibilité de créer des commissions locales d'information et de concertation dotées d'un pouvoir de contrôle et en obligeant les communes ou groupements de communes ainsi que les représentants de l'Etat dans les départements et les régions d'établir des bilans de la gestion des déchets librement consultables) : adopté (p. 1822) ;

- *son* sous-amendement n° 186 (prévoit que la représentation des associations de protection de l'environnement au sein des commissions locales est de 30 p. 100 minimum) à l'amendement n° 19 de la commission : adopté (p. 1822) ;

- *son* sous-amendement n° 185 (précise que l'exploitant est tenu de transmettre à la commission les documents qu'il doit établir pour mesurer les effets de son activité sur la santé publique et sur l'environnement) à l'amendement n° 19 de la commission : adopté (p. 1823).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Céréales et oléagineux :
- blé dur (p. 2769) ;
- indemnité compensatoire (p. 2769).

Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (« projet MacSharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2769).

Départements : Haute-Garonne (p. 2769).

Elevage :
- bovin (p. 2769) ;
- prime à la vache allaitante (p. 2769).

Environnement : protection de l'environnement (p. 2769).

Exploitants agricoles : endettement et aménagement de la dette (p. 2769).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : allègement (p. 2769).

Risques naturels : calamités agricoles : indemnisation (p. 2769).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 octobre 1992] :

Aménagement du territoire (p. 4030).

Assemblée nationale : députés : difficultés rencontrées par Mmes Cacheux et Daugreilh auprès de leur parti (p. 4029).

Bâtiment et travaux publics (p. 4030).

Catastrophes naturelles : indemnisation et délai de paiement ou remise gracieuse d'impôts (p. 4030).

Equipement et grands travaux (p. 4030).

Jeunesse et sports : fonds national pour le développement du sport (p. 4030).

Logement (p. 4030).

Deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Rapatriés : Français mulsumans : interventions spécifiques (p. 4415).

Affaires étrangères. - *Questions* [3 novembre 1992] :

Liban : nouveau gouvernement issu des élections (p. 4723).

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [12 novembre 1992] :

Associations :

- fonds de garantie des prêts : création (p. 5236) ;
- vie associative : crédits, postes F.O.N.J.E.P. (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) (p. 5236).

Comptes spéciaux du trésor : comptes d'affectation spéciale :

- fonds national pour le développement de la vie associative (F.N.D.V.A.) (p. 5236) ;
- fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5236).

Enfants : sports et rythmes scolaires : contrat d'aménagement du temps de l'enfant (C.A.T.E.) (p. 5235).

Impôts et taxes :

- prélèvements sur le loto, le P.M.U. et les loteries (p. 5236) ;
- taxe sur les salaires : associations (p. 5236).

Jeunes :

- ateliers et équipements de proximité, ticket sport (p. 5235, 5236) ;
- échanges internationaux (p. 5235) ;
- information jeunesse (p. 5235).

Ministère de la jeunesse et des sports :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5235, 5236) ;
- emplois : suppression (p. 5236, 5237) ;
- inspecteurs : statut (p. 5236).

Sports :

- contrats de haut niveau (p. 5237) ;
- conventions d'objectifs (p. 5236) ;
- emploi sportif (p. 5236) ;
- fédérations : cadres techniques : suppression d'emplois et compensations (p. 5237) ;
- football : coupe du monde 1998 : grand stade (p. 5236) ;
- jeux de la francophonie et jeux méditerranéens (p. 5236) ;
- pratiques sportives : développement et généralisation (p. 5236) ;
- sport de haut niveau : aides aux grandes manifestations (p. 5236).

Vote des crédits :

Après l'article 70 :

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. André Santini (soumet au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée les prestations liées à l'utilisation des installations sportives et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 5263).

Charges communes - Services financiers - Comptes spéciaux du Trésor - Taxes parafiscales - Imprimerie nationale (budget annexe) - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [17 novembre 1992] :

Comptes spéciaux du Trésor : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5513).

Rapatriés :

- entreprises : remise des prêts, consolidation des dettes et circulaires de MM. Juppé et Cathala relatives aux enfants de rapatriés ayant succédé à leurs parents (p. 5513) ;
- harkis, enfants de harkis et camp de Jouques (p. 5513) ;
- indemnisation (p. 5513).

Questions :

Rapatriés : entreprises : remise des prêts et consolidation des dettes et circulaires de M. Juppé en date du 30 décembre 1987 et de M. Cathala en date du 5 novembre 1992 relatives aux enfants de rapatriés ayant succédé à leurs parents (p. 5514).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 67 soutenu par M. Didier Migaud (maintient le taux de remboursement forfaitaire de la T.V.A. à 3,65 p. 100 pour les ventes de lait) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : vote réservé (p. 7014) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

- Projet de loi relatif aux conditions d'attribution de la carte du combattant (n° 2917).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1992] :

Carte du combattant : attribution :

- maquisards des Glières, du Vercors et du Mont Mouchet (p. 6814) ;
- membres des brigades internationales (p. 6816) ;
- volontaires de la Résistance (p. 6814).

BARAILLA (Régis)

Député de l'Aude

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 2 *(achat de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 du Gouvernement (prévoit que le délai de paiement d'achats de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques ne peut être supérieur à trente jours après la fin du mois de livraison ; fixe ce délai à vingt jours maximum après le jour de livraison pour les achats de bétail sur pied destinés à la consommation humaine, et à soixante-quinze jours après le jour de livraison pour les achats de vins, cidres et poirés) (p. 1632) ;

Boissons alcooliques : vins : mission Baumet (p. 1632).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Communautés européennes :
- fonds européen d'orientation et de garantie agricoles : budget (p. 2789) ;
- préférence communautaire (p. 2788).

Régions : Languedoc-Roussillon (p. 2788, 2789).

Viticulture (p. 2788, 2789).

BARANDE (Claude)

Député de la Gironde

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

BARATE (Claude)

Député des Pyrénées-Orientales

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre VI du Livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17634).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à créer des **chambres consulaires des professions libérales (n° 2640)** [29 avril 1992].

Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code des communes relatives au **service des pompes funèbres (n° 2641)** [29 avril 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [23 janvier 1992] :

Article 6 *(garanties accordées aux membres des conseils généraux) :*

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (étend à l'ensemble des membres du bureau du conseil général les dispositions prévues pour les vice-présidents ayant délégation de l'exécutif départemental) : rejeté (p. 222).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [23 octobre 1992] :

Après l'article 2 (suite) :

- *son* amendement n° 340 précédemment réservé soutenu par M. Philippe Auberger (étend aux personnes âgées dépendantes vivant seules la déduction du revenu imposable des dépenses de frais de séjour dans un établissement de cure applicable aux couples mariés dont l'un des membres est hébergé dans ce type d'établissement) (p. 4298) : vote réservé (p. 4299) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Deuxième partie :

Intérieur - *Questions* [29 octobre 1992] :

Police :
- commune de Perpignan : projet local de sécurité : agents administratifs insuffisants (p. 4580) ;
- projets locaux de sécurité : degré d'obligation juridique (p. 4586).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Aides : aide personnalisée au logement (A.P.L.) (p. 5324).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 5324).

Logement social : habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5324).

Charges communes - Services financiers - Comptes spéciaux du Trésor - Taxes parafiscales - Imprimerie nationale (budget annexe) - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [17 novembre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale (p. 5512).

Affaires étrangères : Afrique du Nord (p. 5512).

Rapatriés :
- cimetières et nécropoles (p. 5512) ;
- entreprises : remise des prêts, consolidation des dettes et circulaires de MM. Juppé et Cathala relatives aux enfants de rapatriés ayant succédé à leurs parents (p. 5512) ;
- harkis, enfants de harkis et camp de Jouques (p. 5512) ;
- indemnisation (p. 5512) ;
- mémorial de la France d'outre-mer (p. 5512) ;
- partis et mouvements politiques : opposition : engagements et proposition de loi déposée par M. Jacques Chirac le 20 novembre 1991 (p. 5512) ;
- titres indemnitaires (p. 5512).

- Projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1992] :

Communes : monopole communal : régie directe et concession unique : évolution ou suppression (p. 6448).

Lois :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 6448) ;
- projet de loi : entrée en vigueur : régime transitoire (p. 6448).

Pompes funèbres :
- réforme : propositions antérieures (p. 6448) ;
- régime juridique : dérive, carences et défauts d'application : conclusions de la mission interministérielle (p. 6448) ;

- secteur concurrentiel : développement : moralisation, définition des charges et habilitation (p. 6448).

Discussion des articles [2 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L. 362-1 du code des communes : organisation du service public des pompes funèbres)* :

- *son* sous-amendement n° 121 (précise que, quelle que soit la forme juridique d'organisation retenue, les entreprises sont soumises aux mêmes règles sociales et fiscales) à l'amendement n° 6 de la commission (dispose que le service extérieur des pompes funèbres est une mission de service public ; précise le contenu des prestations qu'elle comporte et les différentes formes juridiques que son organisation peut revêtir) (p. 6452) ; rectifié puis adopté (p. 6453).

Explications de vote :

Assemblée nationale : travaux en première lecture : qualité (p. 6479).

Projet de loi : entrée en vigueur : période transitoire (p. 6479).

Abstention du groupe du R.P.R. (p. 6479).

BARDIN (Bernard)

Député de la Nièvre

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (affaires étrangères et coopération : affaires étrangères : relations culturelles internationales) [11 juin 1992].

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 8 juillet 1992] (p. 9156).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome I : **affaires étrangères et coopération : affaires étrangères : relations culturelles internationales (n° 2946)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).

Première lecture :

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 65 du Gouvernement (définit le régime d'homologation des enceintes destinées à recevoir des manifestations sportives accueillant des spectateurs et les pouvoirs de réglementation et d'organisation des manifestations sportives reconnus aux fédérations délégataires : articles 42-1 à 42-8 nouveaux de la loi du 16 juillet 1984) (p. 1416).

Sécurité civile : installations et manifestations sportives : places assises et numérotées (p. 1416).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales pour les relations culturelles internationales [3 novembre 1992] :

Audiovisuel (p. 4701).

Enseignement :
- Agence pour l'enseignement français à l'étranger (p. 4700) ;
- bourses (p. 4700, 4701) ;
- établissements scolaires (p. 4701).

Français : langue :
- action culturelle extérieure et francophonie (p. 4701) ;
- Alliances françaises (p. 4701).

Ministère des affaires étrangères : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4700).

BARNIER (Michel)

Député de la Savoie

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (environnement) [14 mai 1992].

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 146 du Règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur la **proposition de la Commission au Conseil des ministres des Communautés européennes** visant à **créer dans tous les Etats membres une taxe sur l'énergie** à des fins de **protection de l'environnement,** dite **« écotaxe » (n° 2755)** [3 juin 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 146 du Règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur l'**emploi des crédits du ministère de l'Environnement (n° 2870)** [30 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 17 : **environnement (n° 2945)** [14 octobre 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 146 du Règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur l'**état de l'environnement en Europe orientale (n° 2997)** [3 novembre 1992].

Proposition de résolution déposée en application de l'article 151-1 du Règlement, relative à la proposition de directive de la Commission des Communautés européennes **créant une taxe sur les émissions de CO_2 et sur l'énergie (COM (92) 226 final/2 du 30 juin 1992) (n° 3203)** [19 décembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 1er *(modification de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets) :*

- *son* amendement n° 144 (précise que le plan est approuvé par l'autorité administrative après avis conforme du ou des conseils généraux intéressés ; rectifié : suppression du mot « conforme ») (p. 1835) : adopté après rectification (p. 1836) ;

Collectivités locales : décentralisation (p. 1835).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 95 (institue à compter du 1er janvier 1993 une cotisation de péréquation de la taxe professionnelle à la charge des communes où sont situés des établissements produisant des déchets au-delà des seuils fixés par décret et propre à chaque catégorie de déchets, et affecte le produit de cette cotisation aux communes où sont entreposés ou traités ces déchets) : rectifié (p. 1839) : adopté après rectification (p. 1840).

Seconde délibération [2 juin 1992] :

Article 2 *bis* *(cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (substitue à la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle la notion de péréquation, sans en définir les modalités techniques) (p. 1858).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [23 octobre 1992] :

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Philippe Auberger (étend la dation en paiement des droits de succession aux immeubles dont la situation et l'intérêt écologique ou paysager justifient la conservation à l'état naturel) : vote réservé (p. 4236) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Deuxième partie :

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [12 novembre 1992] :

Collectivités locales : rôle (p. 5175).

Cours d'eau, étangs et lacs :
- berges : entretien (p. 5176) ;
- Loire : barrages (p. 5176) ;
- milieux aquatiques : protection (p. 5176).

Déchets :
- assainissement : anciennes décharges industrielles « hors norme » (p. 5177) ;
- assainissement : tri sélectif, recyclage (p. 5177).

Eau :
- agences (p. 5176) ;
- politique de l'eau (p. 5176).

Ecologie : politique écologique (p. 5175).

Emploi : éco-industries : utilisation de la politique de l'environnement comme moyen de lutte contre le chômage (p. 5175).

Energie : énergie nucléaire : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : assainissement des centres (p. 5177).

Europe : dimension européenne de l'environnement (p. 5175).

Impôts et taxes :
- automobiles et cycles : pots catalytiques (p. 5177) ;
- fiscalité de l'environnement (p. 5177).

Ministère de l'environnement :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5175, 5176) ;
- directions régionales de l'environnement (D.I.R.E.N.) : effectifs (p. 5176) ;
- services : regroupement (p. 5176).

Organismes et structures :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 5176) ;
- Conservatoire du littoral (p. 5177).

Parcs naturels régionaux (p. 5175).

Vote des crédits :

Etat B, titre IV :

- *favorable* à l'amendement n° 158 du Gouvernement (diminue les crédits du Fonds interministériel pour la qualité de la vie - F.I.Q.V. - afin d'abonder ceux destinés aux parcs naturels régionaux et aux associations) (p. 5225) ;

Parcs naturels régionaux (p. 5225).

Après l'article 85 :

- *soutient* l'amendement n° 33 rectifié de la commission (crée un fonds de financement de l'assainissement des installations nucléaires géré par le Commissariat à l'énergie atomique - C.E.A. - financé par une taxe assise sur l'énergie produite par les centrales nucléaires) (p. 5227, 5229) : rejeté (p. 5230) ;

Energie :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5227, 5229) ;
- E.D.F.: centrales (p. 5227, 5229) ;
- énergie nucléaire : organisation d'un débat au Parlement (p. 5227).

Organismes et structures :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 5227) ;
- Conservatoire du littoral (p. 5227).

- *son* sous-amendement n° 156 (limite le bénéfice du financement aux seules installations du C.E.A.) à l'amendement n° 33 rectifié de la commission (p. 5227) : rejeté (p. 5229) ;

- *son* sous-amendement n° 157 (limite la durée du fonds à sept ans) à l'amendement n° 33 rectifié de la commission (p. 5227) : rejeté (p. 5229).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 126 soutenu par M. Philippe Auberger (permet aux contribuables de considérer comme à leur charge les personnes en provenance de l'ancienne Yougoslavie qu'ils accueillent en qualité de réfugiés) (p. 6981) : vote réservé (p. 6982) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

BARRAU (Alain)

Député de l'Hérault

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1992] (p. 5485).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7741).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Après l'article 24 :

- *son* amendement n° 117 soutenu par M. Jean-Marie Le Guen (autorise l'office des migrations internationales - O.M.I. - à recruter des agents non titulaires par des contrats à durée indéterminée) : adopté (p. 6618).

BARRE (Raymond)

Député du Rhône

(4e circonscription)

Apparenté U.D.C.

S'apparente au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « de l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Affaires étrangères : Allemagne : place au sein de l'Union européenne (p. 937).

Assemblée nationale : amendements : propositions de l'opposition : accueil par le Gouvernement (p. 936).

Communautés européennes : institutions :
- Conseil des Communautés : vote à la majorité qualifiée et droit de veto : « compromis de Luxembourg » (p. 936) ;
- Institutions communautaires : pouvoirs et compétences respectifs (p. 936).

Communautés européennes : politique monétaire : monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 936).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 936) ;
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 935) ;
- « subsidiarité » : principe : définitition et limites (p. 936) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 937).

Indépendance et souveraineté : souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 936).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le Traité de Maastricht (p. 935).

Parlement français : construction européenne, budgét et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 937).

Référendum : article 11 de la Constitution : utilisation pour la ratification du Traité de Maastricht (p. 935).

Traités et conventions : Traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 935, 937).

BARROT (Jacques)

Député de la Haute-Loire

(1re circonscription)

U.D.C.

Président du groupe U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre ; président de ce groupe [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612) [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8879).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête sur la situation du paysage audiovisuel français (n° 2539)** [10 janvier 1992].

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** en application de l'article 140 du Règlement de l'Assemblée nationale, sur la **présence en France de M. Georges Habache, responsable d'un mouvement palestinien (n° 2564)** [7 février 1992].

Proposition de résolution tendant à la **constitution d'une commission d'enquête sur les dysfonctionnements de l'appareil d'Etat mis en évidence par la contamination des personnes hémophiles ou pas par le virus H.I.V. à la suite de l'administration de produits sanguins (n° 2973)** [15 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Réforme de la politique agricole commune :** compromis de Bruxelles : mesures d'accompagnement ; zones de montagne ; prime à la vache allaitante ; débat au Parlement le 24 juin ; concertation avec les organisations syndicales agricoles ; agriculture européenne : défense de ses intérêts face aux Etats-Unis [17 juin 1992] (p. 2467, 2468).

- **Affaire du sang contaminé :** transfusion sanguine et contamination des hémophiles ; fonctionnement et responsabilité de l'Etat ; statut juridique des hommes politiques ; Haute cour de justice ; réforme de la Constitution : perspectives [28 octobre 1992] (p. 4464, 4465).

à un ministre :

- **Affaires sociales et intégration** [11 juin 1992] :

Départements : aide sociale : financement de l'allocation de dépendance (p. 2245).

Financement et comptes de la sécurité sociale :
- commission des comptes de la sécurité sociale : réunion (p. 2245) ;
- financement : emprunts (p. 2245).

INTERVENTIONS

- ***Rappel au règlement :*** demande que, lors de la session extraordinaire, soit organisé un débat sur la situation actuelle de l'audiovisuel [21 janvier 1992] (p. 50).

- Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2563).

Principaux thèmes développés [7 février 1992] :

Affaires étrangères :
- contexte géopolitique : changements (p. 313) ;
- Moyen-Orient : déclin du rôle de la France (p. 313) ;
- Sommet de Madrid : absence de la France (p. 313).

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : responsabilité et démission (p. 313).

France :
- crise « politique et morale » (p. 313) ;
- « Etat de droit » (p. 314).

Gouvernement :
- communistes : pression sur le Gouvernement (p. 314) ;
- « dérive présidentialiste » (p. 313) ;
- ministres : « irresponsabilité politique » (p. 313).

Justice : indépendance : respect (p. 314).

Parlement :
- commission d'enquête sur « l'affaire Habache » (p. 313) ;
- dissolution : perspectives (p. 314) ;

- engagement de la responsabilité du Gouvernement (p. 314) ;
- revalorisation (p. 314).

Président de la République : concentration de l'autorité de l'Etat entre les mains du Président (p. 313).

Santé publique : hôpital de la Croix-Rouge : admission de Georges Habache (p. 313).

- Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2604).

Principaux thèmes développés [8 avril 1992] :

Communautés européennes : Union européenne (p. 378).

Constitution : révision préalable à la ratification du traité de Maastricht (p. 378).

Elections et référendums :
- élections législatives anticipées : perspectives (p. 377) ;
- élections législatives de 1993 : scrutin majoritaire : maintien (p. 378).

Emploi : chômage de longue durée : traitement économique (p. 379).

Finances publiques : « laxisme » budgétaire : perspectives (p. 378).

Fonctionnaires et agents publics : service public : modernisation (p. 379).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- formation en alternance (p. 379) ;
- formation et reclassement : aides aux entreprises (p. 378).

France : redressement économique et moral : perspectives (p. 379).

Gouvernement :
- ministère de l'éducation nationale et de la culture : opportunité du regroupement (p. 379) ;
- nouveau Gouvernement : « dernier carré des hommes du Président » (p. 377) ;
- nouveau Gouvernement : investiture : perspectives (p. 379).

Justice : indépendance et modernisation (p. 379).

Mer et littoral : modernisation portuaire : poursuite (p. 377).

Parlement : revalorisation (p. 378).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : « guerre » des courants (p. 378).

Politique économique et sociale : charges sociales des entreprises : réduction : nécessité (p. 379).

Président de la République : « maître du calendrier politique » (p. 379).

Régions : région parisienne : décongestion : nécessité (p. 379).

Retraites : généralités : système par répartition : réforme (p. 379).

Travail : partage du travail : perspectives (p. 379).

- Déclaration du Gouvernement sur la presse et l'audiovisuel et débat sur cette déclaration (n° 2628).

Principaux thèmes développés [23 avril 1992] :

Chaîne culturelle européenne : ARTE : diffusion hertzienne : conséquences sur le secteur public de télévision (p. 669).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : pouvoirs (p. 668).

Redevance : taux et exonérations (p. 668, 669).

Réseaux câblés : historique (p. 668).

Télévision :
- cinquième réseau hertzien : financement des émetteurs par les collectivités locales (p. 668) ;
- cinquième réseau hertzien : préemption par l'Etat (p. 667) ;
- directive européenne : « Télévision sans frontière » (p. 668) ;
- télévision haute définition : enjeux (p. 668, 669).

Télévision publique : F.R.3 : situation (p. 669).

Télévisions privées :
- La Cinq : disparition (p. 667) ;
- réglementation (p. 667, 668).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « de l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [7 mai 1992] :

Rappel au règlement : se félicite de l'examen supplémentaire du projet de loi constitutionnelle par la commission des lois et propose que la motion de renvoi en commission soit adoptée par un vote à main levée (p. 985).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* (p. 999).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :
- amendements : propositions de l'opposition : accueil par le Gouvernement (p. 999) ;
- motion de renvoi en commission et rapport supplémentaire de la commission des lois (p. 999).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV « de l'Union européenne ») :*

Article 88-2 de la Constitution (droit de vote et éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant en France) :

- *favorable* à l'amendement n° 78 de M. Alain Lamassoure (prévoit qu'une loi organique détermine les conditions d'application de l'article 88-2 de la Constitution) (p. 1112).

Explications de vote :

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectifs et contenu : lien avec le Traité de Maastricht (p. 1125).

Traités et conventions : Traité de Maastricht : contenu et engagements de la France : acceptation ou refus (p. 1125).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 1125).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Sénat :
- droit de vote des ressortissants communautaires : recours à une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées : équilibre des pouvoirs (p. 2557, 2558) ;
- texte adopté en première lecture : acceptation par le Gouvernement (p. 2557, 2558).

Explications de vote [18 juin 1992] :

Communautés européennes : Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 2585).

Gouvernement : acceptation du texte adopté par le Sénat (p. 2585).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 2585).

- Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [19 mai 1992] :

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Landrain (Edouard)* : retirée (p. 1387).

- Projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mai 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour : débat sur la politique familiale (p. 1460).

Assistantes maternelles agréées : statut :
- agrément : régime (p. 1460) ;
- formation : obligation (p. 1460).

Départements : compétences et charges d'aide sociale (p. 1460).

Enfants : modes de garde (p. 1460).

Famille : politique familiale (p. 1460).

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1992] :

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :
- comptes : résultats et transparence (p. 1948) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : dispositif (p. 1948) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : régime des sanctions (p. 1948) ;
- méthodes d'évaluation (p. 1949).

Hôpitaux et cliniques : hôpitaux spécialisés (p. 1948).

Professions médicales :
- médecins : formation, reconversion et retraite (p. 1948) ;
- unions de médecins exerçant à titre libéral : création, compétences et élection (p. 1948).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1992] :

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :
- assurés : comportements (p. 6362) ;
- comptes : résultats et transparence (p. 6362) ;
- maîtrise administrative et maîtrise médicalisée (p. 6362) ;
- maîtrise négociée : dépenses prises en compte (p. 6362) ;
- méthodes d'évaluation et codage des actes et des pathologies (p. 6362).

Professions médicales : médecins : secret médical (p. 6362).

Discussion des articles [1er décembre 1992] :

Article 2 *(contenu de la convention nationale des médecins) :*

- *son* sous-amendement n° 81 à l'amendement n° 2 du Gouvernement (élargit le champ d'application de la convention nationale des médecins à la coordination des interventions des médecins généralistes et spécialistes et de celles des médecins libéraux et hospitaliers, au financement des expérimentations et des actions innovantes, à la réalisation des progammes d'évaluation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques, aux mécanismes de maîtrise des dépenses médicales, aux conditions d'utilisation des données issues du codage des actes ; prévoit les modalités de financement de la formation médicale continue) : devenu sans objet (p. 6377).

Article 4 *(dispositif de régulation concertée) :*

Article L. 162-6-1 du code de la sécurité sociale (fixation des taux d'évolution des dépenses et des tarifs des honoraires médicaux par une annexe annuelle à la convention) :

- *son* sous-amendement n° 82 soutenu par M. Adrien Zeller (prévoit que l'annexe fixe les objectifs prévisionnels d'évolution des dépenses d'assurance maladie) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit que l'annexe annuelle à la convention nationale des médecins fixe les objectifs prévisionnels de dépenses médicales et les références médicales nationales qui concourent à leur réalisation) (p. 6381) : rejeté (p. 6382).

Article 7 *(élection des membres des unions) :*

- *son* sous-amendement n° 84 soutenu par M. Adrien Zeller (retient les résultats de l'enquête de représentativité en vue de déterminer les organisations négociatrices des conventions médicales comme critères des organisations syndicales nationales de médecins pouvant présenter des candidatures) à l'amendement n° 13 rectifié du Gouvernement (définit les organisations syndicales de médecins qui peuvent présenter des candidatures) (p. 6386) : rejeté (p. 6387).

Après l'article 15 :

- *son* sous-amendement n° 85 soutenu par M. Adrien Zeller (limite aux mesures d'organisation et de coordination internes la participation des caisses à la maîtrise de l'évolution des dépenses) à l'amendement n° 21 rectifié du Gouvernement (définit les conditions dans lesquelles les caisses nationales des régimes d'assurance maladie participent à la maîtrise de l'évolution des dépenses ; institue un codage des actes, des pathologies et des prestations et fixe ses modalités de mise en œuvre) : rejeté (p. 6394) ;

- *son* sous-amendement n° 86 (supprime la date limite du 10 décembre 1992) à l'amendement n° 22 du Gouvernement (valide jusqu'à l'approbation d'une nouvelle convention nationale des médecins et au plus tard jusqu'au 10 décembre 1992 tous les actes pris en application de la convention du 9 mars 1990) : retiré (p. 6397).

- Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).

Première lecture :

Discussion des articles [25 juin 1992] :

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 19 (fait bénéficier du fonds de compensation pour la T.V.A. les organismes à but non lucratif gestionnaires d'un collège ou d'un lycée privé sous contrat d'association avec l'Etat et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) : rejeté (p. 2858) ;

- *son* amendement n° 68 (accorde un complément de dotation globale de fonctionnement aux collectivités territoriales qui concourent au financement des dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privé sous contrat du premier ou du second degré et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 2858) : rejeté (p. 2859).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [7 juillet 1992] :

Article 14 *bis* nouveau *(subventions d'investissement à l'enseignement privé) :*

- *défavorable* aux amendements identiques nos 15 de la commission et 4 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3293).

Explications de vote :

Assemblée nationale : votes bloqués (p. 3295) ;

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 3295).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 3295).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [7 octobre 1992] :

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Hyest (Jean-Jacques)* (p. 3428) : rejetée (p. 3429).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 octobre 1992] :

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Hyest (Jean-Jacques)* (p. 3683) : rejetée au scrutin public (p. 3685).

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Article 14 *(rémunération exclusive de l'exercice du mandat du mandataire par son mandant) :*

- *son* amendement n° 192 (dispose que le prestataire qui procède à l'achat d'espace publicitaire peut recevoir, outre le paiement versé par son mandant, la commission réservée aux agences) : non soutenu (p. 3830).

Article 15 *(interdiction de rémunération des fonctions de conseil de l'agence de publicité par le vendeur d'espace publicitaire) :*

- *son* amendement n° 193 (précise que le prestataire qui fournit des services de conseil en plan média ne peut recevoir de rémunérations de la part du vendeur d'espace à l'exception de la commission réservée aux agences) : devenu sans objet (p. 3831).

- Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [15 octobre 1992] (p. 3730).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [22 et 23 octobre 1992] :

Article 14 *(majoration du crédit d'impôt formation pour l'emploi d'apprentis) :*

- *son* sous-amendement n° 433 soutenu par M. Edmond Alphandéry (porte la base du crédit d'impôt de 15 000 F à 26 000 F par apprenti) à l'amendement n° 62 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article) (p. 4191) : vote réservé (p. 4192) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *son* sous-amendement n° 434 soutenu par M. Edmond Alphandéry (applique l'article aux engagements d'apprentis effectués à partir du 1er juin 1992) à l'amendement n° 62 de la commission (p. 4191) : retiré (p. 4192) ;
- *soutient* l'amendement n° 83 de M. Germain Gengenwin (ne prend pas en compte le crédit d'impôt-apprentissage dans les plafonds du crédit d'impôt-formation) : vote réservé (p. 4192) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 253 rectifié soutenu par M. Gilbert Gantier (autorise les entreprises à affecter la cotisation complémentaire de 0,1 p. 100 à la taxe d'apprentissage au financement de l'apprentissage et du fonctionnement des centres de formation d'apprentis) (p. 4198) : retiré (p. 4199).

- Motion de censure déposée par MM. Jacques Barrot, Charles Millon, Bernard Pons et 68 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, le 23 octobre 1992.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [26 octobre 1992] :

Chômage (p. 4340).

Collectivités locales : ressources : péréquation (p. 4341).

Commerce extérieur et balance des paiement (p. 4341).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 4340).

Délinquance et criminalité : corruption (p. 4342).

Education, formation professionnelle et apprentissage (p. 4340).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales (p. 4340) ;
- investissement (p. 4340).

Epargne (p. 4341).

Etat : réforme (p. 4341).

Finances publiques : dette publique (p. 4341).

Justice (p. 4342).

Logement (p. 4340).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : négociation avec le Gouvernement (p. 4340).

Personnes âgées : dépendance (p. 4341).

Politique économique :
- franc (p. 4341) ;
- inflation (p. 4340, 4341).

Politique générale : réforme (p. 4340).

Sécurité sociale : déficit (p. 4340).

Vote la censure (p. 4342).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Explications de vote [25 novembre 1992] :

Assemblée nationale : vote personnel (p. 6053).

Droits de l'homme et libertés publiques : corps humain : statut : garantie légale, inviolabilité et indisponibilité (p. 6054).

Ethique : bioéthique : législation : nécessité, contenu et révision périodique (p. 6053).

Filiation : identité sociale et identité biologique (p. 6054).

Génétique : pratiques géniques : eugénisme : interdiction (p. 6054).

Procréation médicalement assistée :
- diagnostic prénatal (p. 6054) ;
- fœtus et embryon : statut et embryons surnuméraires (p. 6054).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Explications de vote [25 novembre 1992] : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599).

- Projet de loi relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (n° 2601).

Première lecture :

Explications de vote [25 novembre 1992] : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 48 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (permet aux victimes d'un accident du travail, quelle qu'en soit la cause, d'obtenir communication des renseignements dont dispose la caisse régionale d'assurance-maladie) : adopté (p. 6561).

Article 15 *(sanction des entraves à l'interruption volontaire de grossesse) :*

- *son* amendement n° 180 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (de suppression) (p. 6582) : retiré (p. 6584).

Après l'article 23 :

- *son* amendement n° 51 soutenu par M. Adrien Zeller (fait bénéficier les associations de soins à domicile de l'exonération des cotisations patronales de sécurité sociale prévue pour les personnes âgées qui recourent à l'assistance d'une tierce personne salariée ; gage cette mesure par la création d'une taxe sur les alcools) (p. 6606) : rejeté au scrutin public (p. 6607).

- Projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009).

Première lecture :

Discussion des articles [8 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L. 212-4-3 du code du travail : régimes légal et conventionnel des heures complémentaires) :*

- *son* amendement n° 81 soutenu par M. Jean-Pierre Philibert (précise que le plafond des heures complémentaires effectuées par un salarié à temps partiel s'apprécie en moyenne sur l'année) (p. 6752) : rejeté (p. 6753) ;
- *son* amendement n° 87 soutenu par M. Germain Gengenwin (substitue une définition en termes généraux à l'énumération du contenu des accords collectifs relatifs au travail à temps partiel qui permet leur extension) : rejeté (p. 6755).

Article 3 *(chapitre II* bis *du titre II du livre III du code du travail : abattement de cotisations sociales applicable aux contrats à durée indéterminée à temps partiel) :*

- *son* amendement n° 88 : devenu sans objet (p. 6759).

Article 10 *bis* *(art. L. 321-13 du code du travail : exonération de la contribution Delalande) :*

- *son* amendement n° 89 soutenu par M. Germain Gengenwin (dispense de verser la contribution Delalande en cas de rupture du contrat de travail pour inaptitude physique au travail) : rejeté (p. 6767).

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 62 soutenu par M. Germain Gengenwin (permet d'affecter aux centres de formation d'apprentis conventionnés par l'Etat ou les régions le produit de la cotisation de 0,1 p. 100 additionnelle à la taxe d'apprentissage) : adopté (p. 6772).
- *son* amendement n° 63 soutenu par M. Germain Gengenwin (autorise le financement des centres de formation d'apprentis à recrutement national ou à vocation interrégionale sur la part du produit de la taxe régionale réservée au développement de l'apprentissage dans la région) : adopté (p. 6772).

Rappel au règlement : article 162 du règlement : s'indigne que M. Jean-Michel Boucheron (Charente), inculpé, continue de percevoir son indemnité parlementaire et insiste pour que l'Assemblée adopte une résolution modifiant le règlement sur ce point [9 décembre 1992] (p. 6801).

- Projet de loi portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (n° 3075).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1992] :

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : rapport d'information sur les personnes âgées dépendantes (rapport Boulard) (p. 6901).

Départements : aide sociale : inégalités et dotation de péréquation (p. 6901).

Fonds de solidarité vieillesse : création, missions et ressources (p. 6901).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 6901).

Retraites : généralités : régimes par répartition (p. 6901).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : montant et financement (p. 6901) ;
- Caisse nationale d'assurance vieillesse (C.N.A.V.) : comptes (p. 6901) ;
- « charges indues » et solidarité (p. 6901) ;
- commission des comptes : réunion (p. 6901).

Discussion des articles [10 décembre 1992] :

Après l'article 7 :

- *son* sous-amendement n° 66 (précise les modalités de réduction de l'allocation autonomie et dépendance dans le cas d'un placement dans un établissement non habilité au titre de l'aide sociale) : retiré par M. Adrien Zeller à l'amendement n° 4 du Gouvernement (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles l'allocation autonomie et dépendance est réduite ou suspendue en cas de placement de son bénéficiaire) (p. 6930).

- Proposition de résolution renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice (n° 3128).

Première lecture [16 décembre 1992] :

Article unique *(renvoi de Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et de M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice) :*

Rappel au règlement : souhaite que la procédure de saisine de la Haute Cour, qu'il considère comme ambigüe, soit rapidement modifiée et souligne que, contrairement à l'intitulé de l'article 68 de la Constitution, l'adoption de la résolution de renvoi devant la commission d'instruction de la Haute Cour ne signifie pas « mise en accusation » des deux ministres concernés (p. 7328).

- Proposition de résolution renvoyant M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice (n° 3194).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 décembre 1992] :

Haute Cour de justice :
- Mme Georgina Dufoix, MM. Edmond Hervé et Laurent Fabius : renvoi devant la Haute Cour et respect de la présomption d'innocence (p. 7587) ;
- réforme (p. 7586) ;
- saisine : débat et vote : gravité et nécessité (p. 7586, 7687).

Justice : ministres et hommes politiques : soumission au droit commun (p. 7587).

Vie, médecine et biologie : dons du sang : contamination par le virus H.I.V. : « drame », décisions ministérielles et responsabilités (p. 7587).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 7586).

BARTOLONE (Claude)

Député de la Seine-Saint-Denis

(6e circonscription)

Socialiste

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Convention médicale : médecins : honoraires : revalorisation ; plafond d'augmentation maximale des dépenses de santé ; équilibre des comptes de la sécurité sociale ; pérennité du système français de protection sociale ; Parlement : consultation fin mai 1992 [13 mai 1992] (p. 1169, 1170).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

Répond au rappel au règlement de : *Masson (Jean-Louis)* [28 avril 1992] (p. 717).

Répond au rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* [6 mai 1992] (p. 947).

- Projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 mai 1992] :

- *son intervention :* Assemblée nationale : organisation des débats (p. 1218).

Discussion des articles [14 mai 1992] :

Article 1er *(modification du livre V de la première partie - législative - du code des ports maritimes) :*

- *son intervention :* problème de sonorisation (p. 1240).

Répond aux rappels au règlement de : *Gantier (Gilbert)* [26 mai 1992] (p. 1662) ; *Masson (Jean-Louis)* (p. 1662).

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Première lecture :

Discussion des articles [4 juin 1992] :

Répond au rappel au règlement de : *Gantier (Gilbert)* (p. 1981).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1992] :

Après l'article 15 :

- *ses observations* sur les sous-amendements identiques nos 31 de Mme Elisabeth Hubert, 56 de M. Denis Jacquat et 86 de M. Jacques Barrot (suppriment la date limite du 10 décembre 1992) à l'amendement n° 22 du Gouvernement (valide jusqu'à l'approbation d'une nouvelle convention nationale des médecins, et au plus tard jusqu'au 10 décembre 1992, tous les actes pris en application de la convention du 9 mars 1990) (p. 6397) ;

Assemblée nationale : incidents : approbation recherchée dans les tribunes du public (p. 6397).

- Prononce la clôture de la deuxième session ordinaire de 1991-1992 [30 juin 1992] (p. 3073).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Répond au rappel au règlement de : *Toubon (Jacques)* (p. 3866).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 décembre 1992] :

Répond au rappel au règlement de : *Wiltzer (Pierre-André)* (p. 7240).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Charges communes - Services financiers - Comptes spéciaux du Trésor - Taxes parafiscales - Imprimerie nationale (budget annexe) - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Questions* [17 novembre 1992] :

Répond au rappel au règlement de : *Gantier (Gilbert)* (p. 5520).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 72 bis *(extension du champ d'intervention des centres de gestion agréés et habilités) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 145 de M. Raymond Douyère (porte la limite du chiffre d'affaires à 60 p. 100 des plafonds retenus pour le bénéfice du régime simplifié d'imposition) à l'amendement n° 124 de M. Guy Bêche (autorise l'application des dispositions de l'article aux contribuables dont le chiffre d'affaires n'excéde pas 50 p. 100 des plafonds retenus pour le bénéfice du régime simplifié d'imposition) (p. 7094).

Constitution : « cavaliers budgétaires » (p. 7094).

Répond au rappel au règlement de : *Zeller (Adrien)* [4 décembre 1992] (p. 6575).

Répond au rappel au règlement de : *Préel (Jean-Luc)* [19 décembre 1992] (p. 7604).

Répond au rappel au règlement de : *Chamard (Jean-Yves)* [19 décembre 1992] (p. 7604).

Répond au rappel au règlement de : *Chamard (Jean-Yves)* [19 décembre 1992] (p. 7605).

Répond au rappel au règlement de : *Jacquaint (Muguette)* [19 décembre 1992] (p. 7605).

Répond au rappel au règlement de : *Zeller (Adrien)* [19 décembre 1992] (p. 7633).

Prononce la clôture de la première session extraordinaire de 1992-1993 [23 décembre 1992] (p. 7913).

En qualité de député :

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [4 juin 1992] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 1946) et *son intervention* dans la discussion générale (p. 1969).

Principaux thèmes développés :

Convention médicale : avenant n° 3 du 10 avril 1992 à la convention nationale du 9 mars 1990 (p. 1946).

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :
- maîtrise administrative et maîtrise médicalisée (p. 1946) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : dispositif (p. 1946) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : régime des sanctions (p. 1947) ;
- progression : causes et conséquences macro-économiques (p. 1969).

Professions médicales :
- médecine générale (p. 1946, 1969) ;
- médecins : formation, reconversion et retraite (p. 1946) ;
- médecins : secteurs I et II et secteur promotionnel (p. 1947, 1969) ;
- unions de médecins exerçant à titre libéral : création, compétences et élection (p. 1947, 1969).

Santé publique :
- éducation sanitaire et prévention (p. 1969) ;
- système de santé français : principes (p. 1946, 1969) ;
- système de santé français : résultats : dégradation (p. 1946, 1969).

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : aide sociale : fourniture minimum d'eau et d'énergie (p. 2126).

Assurance maladie maternité : aide médicale : réforme (p. 2126).

Départements :
- conseil départemental et programme départemental d'insertion (p. 2126) ;
- Seine-Saint-Denis (p. 2126).

Emploi : contrats emploi-solidarité : réforme et aide de l'Etat aux employeurs (p. 2126).

Exclusion : causes et conséquences (p. 2125).

Lois :
- loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 relative à la prévention et au réglement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles (p. 2125) ;
- loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement (p. 2125).

Revenu minimum d'insertion : allocation différentielle :
- bénéficiaires et montant (p. 2125) ;
- historique (p. 2125).

Revenu minimum d'insertion : insertion :
- actions d'insertion professionnelle (p. 2125) ;
- actions d'insertion sociale (p. 2125) ;
- commissions locales et programmes locaux d'insertion (p. 2126) ;
- contrats d'insertion (p. 2125).

Discussion des articles [10 juin 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 41 de la loi du 1er décembre 1988 (engagement du « 20 p. 100 départemental » et procédure applicable en cas de non-engagement) :

- *son* amendement n° 162 (institue un mécanisme d'affectation et d'inscription d'office par le représentant de l'Etat dans le département des crédits correspondant aux dépenses obligatoires d'insertion non engagés) (p. 2171) ; retiré (p. 2173).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Lecture définitive :

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale [23 décembre 1992] :

- *son* amendement n° 22 soutenu par M. Alfred Recours (permet l'intégration dans le corps des sous-préfets des fonctionnaires qui y sont détachés depuis au moins deux ans ; assimile leurs services dans leurs corps ou cadres d'emplois d'origine à des services effectifs de sous-préfets ; prévoit l'intégration de ces mêmes fonctionnaires dans le corps des administrateurs civils lorsqu'ils cessent leurs fonctions de sous-préfets (p. 7893) : vote réservé (p. 7894) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7894).

BASSINET (Philippe)

Député des Hauts-de-Seine

(11e circonscription)

Socialiste

Questeur de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Est nommé questeur de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 30 avril 1992] (p. 6033).

Membre suppléant de la commission nationale d'urbanisme commercial [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622) [*J.O.* du 27 juin 1992] (p. 8495).

Rapporteur d'information sur les conséquences sur l'environnement de la mise en eau du barrage de Petit-Saut en Guyane [20 novembre 1992] (p. 5847).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux produits soumis à certaines restrictions de circulation et à la complémentarité entre les services de police, de gendarmerie et de douane (n° 3076) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17552).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Réglement au nom de la commission de la production et des échanges sur les **conséquences pour l'environnement de la mise en eau du barrage de Petit-Saut en Guyane (n° 3193)** [18 décembre 1992].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 577,** posée le 19 mai 1992 : **matériels électriques et électroniques (entreprises : Hauts-de-Seine)** (p. 1431). Appelée le 22 mai 1992 : Malakoff - Montrouge : Thomson-C.S.F : transfert : conséquences ; site d'Elancourt : garantie de sûreté industrielle ; politique de la ville : respect (p. 1576, 1577).

- **n° 578,** posée le 19 mai 1992 : **recherche (établissements)** (p. 1430, 1431) ; remplaçant *Mandon (Thierry).* Appelée le 22 mai 1992 : Institut national de l'environnement et des risques industriels (I.N.E.R.I.S.) : accueil des salariés de l'ancien Institut national de recherche chimique appliquée (I.R.C.H.A.) ; implantation à Vert-le-Petit : respect de la sécurité (p. 1581, 1582).

- **n° 590,** posée le 2 juin 1992 : **urbanisme (P.O.S)** (p. 1862). Appelée le 5 juin 1992 : plan d'occupation des sols (P.O.S.) ; annulation d'un P.O.S. révisé : conséquences ; jurisprudence du Conseil d'Etat : revirement avec l'arrêt du 25 novembre 1991 (p. 1995, 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Après l'article 35 :

- *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que les marchés conclus par les assemblées parlementaires sont soumis à des obligations de publicité et de mise en concurrence arrêtés par leurs bureaux respectifs) (p. 3892).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et espace. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : déconcentration hors de l'Ile-de-France (p. 4605).

Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) (p. 4604).

Chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) :
- effectifs ; emplois (p. 4604) ;
- formation (p. 4604).

Communautés européennes : programmes communautaires de recherche : Eurêka, Hermès, Colombus (p. 4605).

Energie : commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : financement : avenir (p. 4605).

Enseignement technique : ingénieurs et techniciens supérieurs : embauche : convention CORTECHS ; pôles FIRTECH (p. 4604).

Entreprises :
- mobilité des chercheurs : accueil (p. 4604) ;
- P.M.E./P.M.I. : incitations en faveur de la recherche (p. 4604).

Environnement : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 4604).

Europe : Europe centrale et orientale : coopération en matière de recherche (p. 4605).

Fonctionnaires et agents publics : délocalisation (p. 4604).

Politique de la recherche : groupements d'intérêts publics (G.I.P.) (p. 4605).

Recherche : ministère de la recherche et de l'espace :
- budget civil de recherche et de développement (B.C.R.D.) (p. 4603) ;
- crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 4603) ;
- personnels ; carrières (p. 4604).

Régions : Ile de France (p. 4605).

Questions :

Ministère de la recherche et de l'espace : crédits des organismes de recherche ; maintien des dotations ; application ; rôle des contrôleurs financiers (p. 4624).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : fonds de solidarité et retraite anticipée (p. 5383).

Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [16 novembre 1992] :

Communes : Montrouge (p. 5469).

Entreprises : Thomson-C.S.F. : déménagement de Malakoff-Montrouge à Elancourt (p. 5468).

Industrie : Centres techniques industriels (C.T.I.) : avenir ; financement ; régime fiscal (p. 5463).

Commerce et artisanat. - *Questions* [16 novembre 1992] :

Entreprises commerciales et artisanales : modernisation (p. 5493).

Organismes et structures : Fonds de développement pour l'artisanat : gestion, alimentation (p. 5492).

- Projet de loi sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049).

Nouvelle lecture :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1992] :

Mer et littoral : zones de littoral (p. 7657).

Paysages : directives de protection et de mise en valeur (p. 7657).

Sites : commissions départementales et commission supérieure des sites (p. 7657).

Zones de montages et défavorisées (p. 7657).

Discussion des articles [20 décembre 1992] :

Article 1er *(directives de protection et de mise en valeur des paysages) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit l'article) : adopté (p. 7658).

Article 1er bis *(parcs naturels régionaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (supprime la nécessité d'un décret en Conseil d'Etat pour approuver la charte d'un parc naturel régional) : adopté (p. 7658) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (prévoit que l'organisme de gestion du parc naturel régional a compétence pour réviser la charte) : adopté (p. 7658) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7658).

Article 3 *(dispositions relatives aux permis de construire) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (revient au texte de la commission mixte paritaire) : adopté (p. 7659).

Article 7 *(composition des commissions d'aménagement foncier) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (modifie la composition de la commission intercommunale lorsque le périmètre d'aménagement foncier s'étend sur plusieurs départements) (p. 7659) : adopté (p. 7660).

Article 11 ter *(protection des boisements, haies et plantations d'alignement) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (revient au texte de la commission mixte paritaire) (p. 7660) : adopté (p. 7661).

Article 14 *(recours contre certaines décisions des architectes des bâtiments de France) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de suppression) : adopté (p. 7661).

Article 15 *(recours contre certaines décisions des architectes des bâtiments de France) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de suppression) (p. 7661) : adopté (p. 7662).

Article 16 nouveau *(composition des commissions départementales et supérieure des sites) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (revient au texte de la commission mixte paritaire) : adopté (p. 7662) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (revient au texte de la commission mixte paritaire) (p. 7662) : adopté (p. 7663).

Article 17 nouveau *(inventaire du patrimoine faunistique et floristique) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (précise que les inventaires du patrimoine faunistique et floristique sont étudiés sous la responsabilité scientifique du Museum national d'histoire naturelle) : adopté (p. 7663).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [22 décembre 1992] :

Paysage : directives de protection et de mise en valeur (p. 7798).

BATAILLE (Christian)

Député du Nord

(22e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (industrie et commerce extérieur : industrie) [10 juin 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome IX : **industrie et commerce extérieur : industrie (n° 2950)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Déchets :
- déchets ménagers (p. 1806) ;
- gestion et traitement : tri, réduction, valorisation et élimination (p. 1806).

Entreprises : responsabilisation et partenariat : Triselec (p. 1806).

Politique économique et environnement (p. 1806).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 1806).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 6 *(stockages souterrains de déchets) :*

Avant l'article 11-1 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 216 soutenu par M. Jean-Yves Le Déaut (de précision) : adopté (p. 1846).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et commerce extérieur. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges pour l'industrie [16 novembre 1992] :

Communes : Albi : école des mines (p. 5429).

Energie :
- crédits de l'énergie : montant, évolution, répartition (p. 5429) ;
- énergie nucléaire : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et sa filiale C.O.G.E.M.A. (p. 5429) ;
- énergie nucléaire : politique (p. 5429, 5430).

Enseignement supérieur : écoles d'ingénieurs (p. 5429).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) (p. 5429).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur : crédits de l'industrie : montant, évolution, répartition (p. 5429).

Politique industrielle (p. 5429).

Recherche : recherche industrielle et développement technologique (p. 5429).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 5429).

BATEUX (Jean-Claude)

Député de la Seine-Maritime

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

QUESTIONS

à un ministre :

- Agriculture [16 avril 1992] :

Lait et produits laitiers : Union laitière normande : Générale ultra-frais : situation (p. 515).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - 1. - Enseignement scolaire. *Questions* [10 novembre 1992] :

Enseignants : professeurs de l'enseignement général et des collèges (P.E.G.C.) : statut : revalorisation et perspectives de carrière (p. 5136).

BATTIST (Umberto)

Député du Nord

(23e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Jean-Michel Boucheron) (Charente) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17351).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones d'intervention privilégiée (Z.I.P.) (p. 5287, 5288).

Communautés européennes : transitaires en douane ; « programme INTERREG » (p. 5289).

Douanes : avenir (p. 5289).

Régions : Nord - Pas-de-Calais : Valenciennois et Sambre-Avesnois (p. 5287, 5288).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Ville : politique de la ville (p. 5328).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Après l'article 30 :

- *son* amendement n° 27 (dispose que les investissements de création ou d'extension effectués en 1993 ou en 1994 dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) ne donneront pas lieu, pendant une durée de trois ans, à majoration communale des bases de la taxe professionnelle des entreprises qui y procèdent et compense la perte de recettes par une majoration de leur dotation globale de fonctionnement) (p. 7838) : adopté après modifications au scrutin public (p. 7839) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 72 du Gouvernement (substitue une compensation versée par l'Etat à la majoration de la dotation globale de fonctionnement et en réserve le bénéfice aux communes ou groupements de communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à celui de leur strate démographique) à son amendement n° 27 (p. 7839).

BAUDIS (Dominique)

Député de la Haute-Garonne

(1re circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Mesures concernant la ville :** situation dans les quartiers défavorisés ; chômage, insécurité ; déqualification professionnelle ; immigration clandestine ; action des maires ; rôle des pouvoirs publics ; « maison du citoyen » ; formation ; association des élus et des acteurs économiques [20 mai 1992] (p. 1447, 1448).

- **Mariages blancs :** détournement de l'institution du mariage ; solution de facilité pour certains étrangers en situation irrégulière ; laxisme des autorités ; moyens donnés aux parquets ; instructions données aux préfets ; convention européenne des droits de l'homme ; rôle des préfets dans les six mois qui suivent le mariage [9 décembre 1992] (p. 6794, 6795).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : demande au ministre chargé des relations avec le Parlement que le Gouvernement inscrive à l'ordre du jour de la session extraordinaire un débat sur l'avenir de La Cinq et de l'audiovisuel en France [8 janvier 1992] (p. 6).

- Projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532).

Première lecture :

Discussion des articles [14 avril 1992] :

Article 2 *(contrôle des caisses et responsabilités des communes) :*

- *son* sous-amendement n° 17 soutenu par M. André Rossinot (rédactionnel) à l'amendement n° 4 de la commission (maintient expressément la garantie de la commune-siège pour les emprunts obligataires émis antérieurement à l'application du nouveau régime) : rejeté (p. 469).

BAUMEL (Jacques)

Député des Hauts-de-Seine

(7e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17553).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Suspension de la campagne d'essais nucléaires :** conséquences de la suspension de la campagne d'essais nucléaires sur l'économie et la sécurité de la France ; situation mondiale : évolution ; armements nucléaires : non-prolifération ; traité de non-prolifération : adhésion de la France [15 avril 1992] (p. 480, 481, 482).

orales sans débat :

- **n° 660,** posée le 8 décembre 1992 : **voirie (autoroute : Ile-de-France)** (p. 6781). Appelée le 11 décembre 1992 : A 86 : couverture intégrale ; respect des sites ; protection acoustique (p. 6944, 6945).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : affirme sa solidarité avec les journalistes licenciés de La Cinq et demande au Gouvernement d'organiser un débat sur l'audiovisuel avant la fin de la session extraordinaire [8 janvier 1992] (p. 7).

- Déclaration du Gouvernement sur la presse et l'audiovisuel et débat sur cette déclaration (n° 2628).

Principaux thèmes développés [23 avril 1992] :

Chaîne culturelle européenne : ARTE : diffusion hertzienne : conséquences sur le secteur public de télévision (p. 685).

Télévision :
- cinquième réseau hertzien : financement des émetteurs par les collectivités locales (p. 685) ;
- directive européenne : « Télévision sans frontière » (p. 685).

Télévision publique :
- F.R.3 : situation (p. 685, 686) ;
- F.R.3 : vocation régionale : renforcement (p. 685, 686) ;
- ressources et spécificité (p. 686).

Télévisions privées :
- programmes : contenu et qualité (p. 686) ;
- réglementation (p. 686).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Défense - *Questions* [9 novembre 1992] :

Armements stratégiques : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : budget (p. 5078).

BAUMET (Gilbert)

Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du commerce et de l'artisanat

NOMINATIONS

Est nommé ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du commerce et de l'artisanat. Décret du 2 octobre 1992 [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13736).

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

DEPOTS

Projet de loi portant **réforme de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 modifiée relative à la sous-traitance (n° 3120)** [9 décembre 1992].

REPONSES AUX QUESTIONS :

orales sans débat de :

- ***Baumel (Jacques) (n° 660) :*** **voirie (autoroute : Ile-de-France) :** A 86 : couverture intégrale ; respect des sites ; protection acoustique [11 décembre 1992] (p. 6944, 6945).

- ***Durr (André) (n° 661) :*** **frontaliers (emploi) :** travailleurs frontaliers alsaciens employés en Allemagne : licenciement ; couverture sociale [11 décembre 1992] (p. 6945, 6946).

- ***Brunhes (Jacques) (n° 663) :*** **automobiles et cycles (entreprises) :** entreprises Chausson et Renault véhicules industriels : annonce de licenciements ; plan social [11 décembre 1992] (p. 6943, 6944).

- ***Koehl (Emile) (n° 664) :*** **frontaliers (politique et réglementation) :** travailleurs frontaliers alsaciens employés en Allemagne et en Suisse : licenciements ; couverture sociale [11 décembre 1992] (p. 6946, 6947).'

- ***Hunault (Xavier) (n° 665) :*** **collectivités locales (finances locales) :** données et statistiques ; réforme de la comptabilité des communes ; finances locales : transparence : amélioration [11 décembre 1992] (p. 6942, 6943).

- ***Lordinot (Guy) (n° 666) :*** **D.O.M.-T.O.M. (Martinique : jeux et paris) :** pari mutuel : affectation d'une partie des sommes mises en jeu en faveur du développement des hippodromes locaux : perspectives [11 décembre 1992] (p. 6947, 6948).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Commerce et artisanat. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales : (p. 5486, 5487).

Chambres consulaires et chambres des métiers (p. 5488).

Commerçants et artisans : conjoints : statut (p. 5489).

Communes : Vaison-la-Romaine et environs : aides aux commerçants et artisans sinistrés (p. 5488).

Entreprises commerciales et artisanales :
- assistance technique (p. 5488) ;
- commerce extérieur : débouchés (p. 5489) ;
- emploi (p. 5488) ;
- entreprises de sous-traitance (p. 5488) ;
- impôts et taxes : charges et fiscalité (p. 5489).

P.M.E. - P.M.I. (p. 5489).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage ; formation initiale ; formation continue (p. 5487, 5488, 5489).

Grandes surfaces :
- implantation : rôle (p. 5487) ;
- impôts et taxes (p. 5489).

Ministère du commerce et de l'artisanat : crédits, montant, évolution, répartition (p. 5489).

Organismes et structures :
- Fonds d'intervention pour permettre la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités artisanales et commerciales (F.I.S.A.C.) (p. 5486, 5489) ;
- Fonds locaux d'adaptation du commerce rural (p. 5487) ;
- Fonds national interconsulaire de compensation (F.N.I.C.) (p. 5488).

Plan : contrats de Plan (p. 5486).

Urbanisme : urbanisme commercial : réforme (p. 5487).

Ville : politique de la ville : rôle du commerce (p. 5486, 5487).

Réponses aux questions :

Aménagement du territoire : zones rurales (MM. Francisque Perrut et Jean Proriol) (p. 5490, 5494).

Banques et établissements financiers : prêts bonifiés (M. Claude Wolff) (p. 5491).

Collectivités locales : collectivités territoriales : sociétés de caution mutuelle de l'artisanat : aides (M. Pierre Forgues) (p. 5492).

Commerçants et artisans :
- commerces non sédentaires : conditions d'exercice (M. Alain Brune) (p. 5493) ;
- retraites : régime (M. Claude Wolff) (p. 5491).

Entreprises commerciales et artisanales :
- impôts et taxes : T.V.A. : déductions : décalage mensuel (M. Willy Diméglio) (p. 5494) ;
- modernisation (M. Philippe Bassinet) (p. 5493) ;
- transmission (M. Jean Proriol) (p. 5494).

Ministère du commerce et de l'artisanat : crédits, montants, évolution, répartition (M. Claude Wolff) (p. 5491).

Organismes et structures :
- Fonds de développement pour l'artisanat : gestion, alimentation (M. Philippe Bassinet) (p. 5493) ;
- Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des entreprises artisanales et commerciales (F.I.S.A.C) (M. Alain Brune) (p. 5493) ;
- Fonds national interconsulaire de compensation (F.N.I.C.) (M. Jean Proriol) (p. 5494).

Urbanisme commercial : grandes surfaces : implantation ; concurrence ; monopole grandissant (M. François d'Harcourt) (p. 5491, 5492).

Vote des crédits :

Article 83 *(actualisation du montant maximum de la taxe pour frais de chambres de métiers) :*

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 57 de M. Léonce Deprez, 160 de M. Georges Colombier, 161 de M. Michel Jacquemin et 215 de M. Alain Brune (portent de 514 F à 525 F le montant du maximum de droit fixe de la taxe pour frais de chambres de métiers) (p. 5496) ;

Chambres de métiers (p. 5496).

Après l'article 83 :

- *défavorable* aux amendements n°s 124 de M. Denis Jacquat et 230 de M. Germain Gengenwin (exonèrent de l'impôt sur le revenu la fraction de la taxe d'apprentissage versée par les employeurs et destinée à compenser forfaitairement les salaires versés par les maîtres d'apprentissage définis à l'article L. 118-6 du code du travail) (p. 5496) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 212 de M. Michel Jacquemin (prévoit la publication, avant le 15 janvier 1994, par le Gouvernement, d'un rapport sur l'utilisation des crédits inscrits à l'article 20-01 du chapitre 44-05 relatif au soutien aux programmes d'animation économique) (p. 5496).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [16 et 17 décembre 1992] :

Article 18 *bis* supprimé par le Sénat *(régie publicitaire, statut du mandataire et protection des directeurs de publication) :*

- *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; précise que la responsabilité du directeur de publication n'est pas limitée par l'expression « achat d'espace publicitaire ») (p. 7287).

Après l'article 18 *bis* :

- *favorable* à l'amendement n° 42 de la commission (précise que les dispositions du présent chapitre s'appliquent si le message est réalisé au bénéfice d'une entreprise française et concerne le territoire français) (p. 7287).

Article 18 *ter* *(entrée en vigueur des articles 11 et 12) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 130 de M. Louis de Broissia et 196 de M. Christian Kert (prévoient l'entrée en vigueur des dispositions des deux premiers chapitres du titre III le 1er janvier 1994) (p. 7289).

Publicité : transparence du marché et de l'espace publicitaire (p. 7288).

Demande la réserve des votes (p. 7288, 7289, 7290).

- *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions des deux premiers chapitres du titre III le 31 mars 1993 à l'exception des dispositions du III de l'article 11, des trois derniers alinéas de l'article 12 et du deuxième alinéa, *d* - 2° - de l'article 18 qui ne prendront effet que le 1er septembre 1993 (p. 7289) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 184 de M. Ladislas Poniatowski (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions du présent chapitre le 1er janvier 1994) (p. 7289).

Article 18 *quater* *(observatoire du marché publicitaire) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de la commission (de suppression) (p. 7290) ;

- *soutient* l'amendement n° 94 rectifié du Gouvernement (prévoit, dans un délai de trois ans après l'entrée en vigueur des dispositions du présent chapitre, la publication d'un rapport par le Gouvernement sur les conditions d'application de la loi) : adopté (p. 7292).

Article 19 *(obligation de dépôt des contrats conclus à l'occasion des opérations d'équipement commercial auprès du préfet et de la chambre régionale des comptes) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Jacques Boyon (exclut du champ de l'article les sociétés d'économie mixte locales) (p. 7432).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *favorable* à l'amendement n° 45 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7433) ;

- *favorable* à l'amendement n° 46 de la commission (exclut la prise en compte par la commission du commerce non sédentaire) (p. 7433) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 205 de M. Jean-Paul Charié (supprime la référence en matière de concurrence à « chaque forme de commerce et d'artisanat ») à l'amendement n° 47 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7434) ;

- *favorable* à l'amendement n° 48 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7434).

Article 21 *(art. 30 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 142 de M. Jean-Jacques Hyest (accroît la composition de la commission du président du conseil général, d'une personnalité désignée par le préfet et, au cas où le président du conseil général est conseiller général du canton d'implantation, d'un autre conseiller général d'arrondissement) à l'amendement n° 49 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7435) ;

- *favorable* à l'amendement n° 50 de la commission (substitue, dans le département de Paris, deux conseillers d'arrondissements et le maire d'arrondissement du lieu d'implantation aux deux conseillers de Paris ou d'arrondissement et au conseiller d'arrondissement du lieu d'implantation) (p. 7436) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. André Thien Ah Koon (interdit aux membres de la commission de délibérer d'une affaire à laquelle ils ont un intérêt) (p. 7436) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Pierre Micaux (donne accès aux séances de la commission au directeur des services du conseil général ou son représentant) (p. 7437).

Article 22 *(art. 31 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : délibérations des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *favorable* à l'amendement n° 51 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7437).

Article 23 *(art. 32 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1993 modifiée : décisions des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *favorable* à l'amendement n° 52 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7437).

Article 24 *(art. 33 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition de la commission natinale d'équipement commercial ; recours contre les décisions de la commission) :*

- *favorable* à l'amendement n° 53 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7438) ;

- *favorable* à l'amendement n° 206 de M. Jean-Paul Charié (dispose que les personnalités désignées pour leur compétence en matière de distribution le sont en matière de commerce et d'artisanat en général) (p. 7438) ;

- *favorable* à l'amendement n° 54 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale donnant voix prépondérante au président de la commission) (p. 7438) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. André Thien Ah Koon (de coordination) (p. 7439).

Article 26 *(dispositions transitoires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 55 de la commission (rédactionnel) (p. 7439).

BAYARD (Henri)

Député de la Loire

(7e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre suppléant de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence [*J.O.* du 17 avril 1992] (p. 5574).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (prestations sociales agricoles) [11 juin 1992] (p. 3717).

DEPOTS

Proposition de loi organique relative à la **représentation des professions libérales au Conseil économique et social (n° 2757)** [3 juin 1992].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome XVIII : **prestations sociales agricoles (n° 2948)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 611,** posée le 24 juin 1992 : **enseignement privé (enseignement agricole)** (p. 2797). Appelée le 26 juin 1992 : Instituts ruraux d'éducation : classes de seconde : ouverture : refus de l'administration ; classe de seconde : classe commune à l'éducation nationale et à l'enseignement agricole (p. 2885, 2886).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances n° 2931 pour 1993.

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Famille : enfants : modes de garde (p. 4428).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis pour le B.A.P.S.A. [5 novembre 1992] :

B.A.P.S.A. :

- cotisations sociales : hausse (p. 4825, 4826) ;
- dépenses et recettes, répartition (p. 4825, 4826) ;
- mutualité sociale agricole (p. 4826) ;
- prestations familiales (p. 4825) ;
- retraite et préretraite (p. 4826).

Crise agricole (p. 4825).

Questions :

B.A.P.S.A. : retraite et préretraite (p. 4869).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis (p. 4869).

Enseignement agricole : maisons familiales rurales (p. 4863).

Formation professionnelle et promotion sociale : crédit d'impôt-formation pour l'emploi d'apprentis (p. 4863).

Impôts et taxes : entreprises pratiquant l'accueil et l'apprentissage agricole ; avantages fiscaux (p. 4863).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : fonds sociaux (p. 5382).

BAYLET (Jean-Michel)

Ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du tourisme

puis ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé du tourisme

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé du tourisme. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

INTERVENTIONS

- **Observations sur les rappels au règlement** de : *Pandraud (Robert)* [9 avril 1992] (p. 406).

- **Projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 1959).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1992] :

Aménagement du territoire (p. 415).

Associations : tourisme social et associatif : publicité (p. 415).

Audiovisuel : la Cinq : disparition (p. 415).

Collectivités locales : comités départementaux du tourisme : proposition de loi de M. Georges Mouly adoptée par le Sénat (p. 416).

Communautés européennes : harmonisation : directive communautaire n° 90/314/C.E.E. du 13 juin 1990 (p. 408, 415, 416).

Consommation :
- contrats : caractéristiques (p. 408) ;
- protection du consommateur : renforcement (p. 407, 408).

D.O.M. -T.O.M. : Guadeloupe (p. 417).

Lois : loi-cadre et politique partenariale (p. 416).

Palais de congrès : organisation de congrés et de séminaires (p. 408, 416).

Tourisme :
- agences de voyages : statut et conditions d'exercice : innovations (p. 408, 415) ;
- économie touristique : généralités (p. 407, 415) ;
- emploi : emplois saisonniers (p. 415) ;
- produits touristiques français : développement de la « destination France » (p. 408) ;
- professionnels du tourisme : régime d'habilitation (p. 408, 415).

Transports : délivrance de titres de transports : transports terrestres : S.N.C.F. : exclusion (p. 415, 416).

Discussion des articles [9 avril 1992] :

Article 3 *(exclusion du champ d'application de la loi) :*

- *favorable* à l'amendement n° 50 de M. André Duroméa (autorise les transporteurs aériens à délivrer des titres de transport consécutifs incluant un parcours de transport aérien et à titre accessoire d'autres parcours de transports terrestres) (p. 419) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Gilbert Gantier (autorise les transporteurs aériens à délivrer des titres de transport incluant des parcours aériens et terrestres consécutifs) (p. 419) ;

Agences de voyages : emploi (p. 419, 420).

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission (autorise les transporteurs aériens à délivrer des billets de navettes de desserte locale) (p. 419).

Article 4 *(conditions d'exercice de la profession d'agents de voyages) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. André Duroméa (précise que, pour tout ressortissant de la C.E.E., les conditions d'exercer en France la profession d'agent de voyage doivent être similaires) (p. 421) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. André Duroméa (pose le principe de réciprocité pour tout ressortissant de la C.E.E.) (p. 421).

Article 6 *(conventions de correspondant) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. André Duroméa (précise que l'exercice de la fonction de correspondant ne constitue pas, à lui seul, une condition suffisante pour justifier ultérieurement de l'aptitude professionnelle) (p. 421).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Léonce Deprez (créé un titre Ier *bis* : « les agents immobiliers et administrateurs de biens » qui permet aux agents immobiliers d'exercer des activités d'agents de voyages) (p. 422).

Article 8 *(bénéficiaires des opérations) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Léonce Deprez (supprime les dispositions selon lesquelles les associations ne pourront diffuser qu'une information générale à l'adresse d'autres personnes que leurs adhérents ou ressortissants) (p. 423).

Après l'article 11 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 41 de M. Francis Geng (prévoit que, dans chaque département, le conseil général établit un schéma d'aménagement touristique départemental) (p. 425) ;

Collectivités locales : comités départementaux du tourisme : proposition de loi de M. Georges Mouly, adoptée par le Sénat (p. 425).

- *ses observations* sur l'amendement n° 42 de M. Francis Geng (prévoit la création, à l'initiative du conseil général, d'un comité départemental du tourisme) (p. 425) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 43 de M. Francis Geng (prévoit que le conseil général détermine la nature juridique et la composition du comité départemental du tourisme) (p. 425) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de M. Francis Geng (dispose que le comité départemental assure notamment la promotion des produits touristiques) (p. 425) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 45 de M. Francis Geng (précise que le comité départemental du tourisme assure ses actions de promotion en liaison avec le comité régional du tourisme) (p. 425).

Article 12 *(assouplissement du régime applicable aux personnes offrant des produits touristiques à titre accessoire ou complémentaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Jean-Michel Couve (supprime les dispositions selon lesquelles la S.N.C.F. peut garantir elle-même les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle sans justifier d'une assurance) (p. 426) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 du Gouvernement (prévoit que les transporteurs routiers de voyageurs doivent disposer d'un matériel classé ou en cours de classement) : adopté (p. 426).

Article 13 *(conditions d'exercice de la profession de guide-interprète) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. André Duroméa (de suppression) (p. 427).

Article 23 *(responsabilité vis à vis de l'acheteur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Pierre Mazeaud (supprime le deuxième alinéa de l'article relatif à l'exonération de responsabilité du vendeur) (p. 429).

Article 24 *(exclusion du champ d'application de la responsabilité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. André Duroméa (précise que la notion de « ligne régulière » est applicable à l'ensemble des titres de transports) (p. 429).

Article 25 *(activités annexes) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean-Michel Couve (prévoit la possibilité, pour les personnes physiques ou morales titulaires d'une licence, de procéder à la réservation de périodes en jouissance à temps partagé) (p. 430) ;

- *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Alain Bonnet (prévoit la possibilité, pour les personnes physiques ou morales titulaires d'une licence, de procéder à la réservation de périodes en résidences à temps partagé) : adopté (p. 430).

Article 29 *(sanctions pénales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de la commission (étend aux personnes morales les sanctions pénales prévues en cas d'exercice illicite de la profession d'agent de voyages) (p. 431).

Après l'article 29 :

- *soutient* l'amendement n° 38 du Gouvernement (insère un titre IX intitulé « Dispositions diverses ») : adopté (p. 431) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 du Gouvernement (permet la création de groupements d'intérêt public dans le secteur du tourisme) (p. 431) : adopté (p. 432).

Tourisme : groupements d'intérêt public (G.I.P.) (p. 431, 432).

Article 30 *(modalités d'application) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 rectifié du Gouvernement (permet la mise en application du texte au moyen de plusieurs décrets d'application et non d'un seul) : adopté aprés modifications (p. 432).

Article 31 *(entrée en vigueur) :*

- *soutient* l'amendement n° 48 du Gouvernement (assouplit les conditions de mise en œuvre des dispositions de la loi) : adopté (p. 432).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1992] :

Assemblée nationale : organisation des débats (p. 2637).

Communautés européennes : harmonisation : directive communautaire n° 90/314/C.E.E. du 13 juin 1990 (p. 2638, 2640).

Palais de congrès (p. 2638).

Tourisme :
- régle de l'exclusivité (p. 2637) ;
- résidences à temps partagé (p. 2638) ;
- tourisme local (p. 2638).

Transports :
- transports aériens (p. 2640) ;
- transports ferroviaires : S.N.C.F. (p. 2640).

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Article 3 *(exclusion du champ d'application de la loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission (autorise les transporteurs ferroviaires à délivrer des titres consécutifs incluant un parcours de transport ferroviaire et, à titre accessoire ou complémentaire, d'autres parcours de transports terrestres ou aériens) (p. 2641) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Francis Geng (autorise les transporteurs ferroviaires à délivrer des titres consécutifs incluant un parcours de transport ferroviaire et, à titre accessoire ou complémentaire, d'autres parcours de transports terrestres ou aériens) (p. 2641) ;

Transports :
- concurrence en matière touristique : transports aériens ;
- transports ferroviaires : S.N.C.F. (p. 2642).

Avant l'article 12 :

- *soutient* l'amendement n° 12 du Gouvernement (simplifie l'intitulé du titre IV) : retiré (p. 2643).

Article 12 *(assouplissement du régime applicable aux personnes offrant des produits touristiques à titre non prépondérant ou complémentaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Léonce Deprez (autorise les gestionnaires d'équipements professionnels, tels que les palais des congrès et les parcs professionnels, à assurer des prestations de tourisme) (p. 2643).

Après l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Patrick Ollier (insère un titre V *bis* : « des personnes qualifiées pour l'accompagnement en montagne, l'enseignement et l'encadrement des activités d'alpinisme, de ski et de découverte des territoires étrangers à risques » et définit les régles relatives à ces personnes) (p. 2644) ;

Sports : loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation des activités physiques et sportives (p. 2644).

Article 25 *(activités annexes) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 du Gouvernement (supprime la possibilité, pour les personnes physiques ou morales titulaires d'une licence, de procéder à la réservation de périodes en résidences en jouissance à temps partagé) : adopté (p. 2645) ;

Communautés européennes : projet de directive (p. 2645) ;

Consommation : protection du consommateur (p. 2645).

- Proposition de loi relative à l'organisation départementale du tourisme (n° 2129).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1992] :

Collectivités locales : décentralisation et répartition des compétences (p. 2648, 2649, 2652).

Communes : organismes municipaux du tourisme (p. 2648, 2649).

Départements : comités départementaux du tourisme (p. 2648).

D.O.M.-T.O.M. : plan de développement touristique (p. 2652).

Etat : rôle (p. 2652).

Plan : contrats de plan Etat-région (p. 2648).

Tourisme :
- Conseil national du tourisme : recommandations (p. 2648) ;
- économie touristique (p. 2648) ;
- offices de tourisme et syndicats d'initiative (p. 2652) ;
- organisation territoriale du tourisme : loi-cadre : nécessité (p. 2648, 2652).

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 42 de M. Jacques Blanc (dispose que l'Etat et les collectivités locales sont compétents dans le domaine du tourisme et exercent ces compétences en coopération et de façon coordonnée) (p. 2652) ;

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose que l'Etat, les régions, les départements et les communes sont compétents dans le domaine du tourisme et exercent ces compétences de façon coordonnée) : adopté après modifications (p. 2653) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (définit les compétences de l'Etat dans le domaine du tourisme et reconnaît le caractère partenarial de la politique nationale du tourisme) (p. 2653) : adopté après modifications (p. 2654) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 36 de M. Jean-Michel Couve (précise que les compétences de l'Etat dans le domaine du tourisme s'exercent en liaison et en coopération avec les observatoires régionaux du tourisme) à l'amendement n° 2 du Gouvernement (p. 2653) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 2 du Gouvernement (p. 2654) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 9 corrigé de la commission (précise que les concours de l'Etat aux collectivités territoriales passent notamment par le mécanisme des contrats de plan) à l'amendement n° 2 du Gouvernement (p. 2654) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (dispose que les collectivités territoriales sont associées à la mise en œuvre de la politique nationale du tourisme et conduisent, dans le cadre de leurs compétences propres et de façon coordonnée, des politiques dans le domaine du tourisme) : adopté (p. 2654) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 du Gouvernement (précise le champ du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs prévu par la loi n° 87-10 du 3 janvier 1987 et prévoit la possibilité pour les collectivités territoriales de conclure des conventions définissant les actions contribuant à l'exécution des objectifs fixés par le plan régional) (p. 2654) : adopté aprés modifications (p. 2655).

Article 1er *(établissement d'un schéma d'aménagement touristique départemental) :*

- *favorable* à l'amendement n° 32 rectifié de la commission (précise que le schéma définit notamment les actions à mener dans les zones rurales) (p. 2655).

Article 4 *(missions du Comité départemental du tourisme) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Jean-Michel Couve (prévoit que le Comité départemental du tourisme assure la coordination des activités touristiques du département, différencie les actions d'élaboration et de promotion des produits touristiques et les actions de commercialisation) (p. 2657) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (précise que le partenariat concerne également l'échelon intercommunal) (p. 2658).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer des offices de tourisme et détermine les caractéristiques de ces organismes) (p. 2659) : adopté aprés modifications (p. 2661) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 51 de M. Augustin Bonrepaux (étend cette possibilité aux conseils de communauté de communes ou de district compétents en matière économique) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (p. 2660) ;

Communes : coopération intercommunale (p. 2660).

- *favorable* au sous-amendement n° 38 de M. Jean-Michel Couve (dispose que l'office de tourisme peut être également consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (p. 2661) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de la commission (prévoit la possibilité de créer des pays d'accueil touristique chargés de la mise en œuvre d'une politique en espace rural) (p. 2661) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Guy Lordinot (confie, dans les départements d'outre-mer, les compétences en matière de tourisme aux agences régionales de tourisme) (p. 2662) ;

Conseil constitutionnel : décision (p. 2662).

- *soutient* l'amendement n° 6 du Gouvernement (prévoit que des décrets en Conseil d'Etat précisent les modalités d'application de la loi) : adopté après modifications (p. 2662).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 7 du Gouvernement (donne à la proposition de loi l'intitulé suivant : « proposition de loi relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat dans le domaine du tourisme ») : retiré (p. 2662).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Aménagement du territoire : tourisme rural (p. 7175, 7176).

Collectivités locales : décentralisation et répartition des compétences (p. 7174, 7175, 7176).

Communes : coopération intercommunale (p. 7175).

Départements : comités départementaux du tourisme (p. 7175).

Emplois générés par le tourisme : promotion (p. 7175).

Etat : rôle (p. 7174, 7175, 7176, 7177).

« Maison de la France » (p. 7176).

Offices du tourisme (p. 7175).

Organisation territoriale du tourisme : loi-cadre : nécessité (p. 7176).

Discussion des articles [14 décembre 1992] :

Article 6 *(offices de tourisme) :*

- *ses observations* (p. 7178) ;

Tourisme : offices de tourisme : rôle : modalités d'intervention (p. 7178).

Article 7 *(dispositions spécifiques aux départements d'outre-mer) :*

- *ses observations* (p. 7178) ;

D.O.M.-T.O.M. : comités du tourisme (p. 7178).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. - *Principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1992] :

Aménagement du territoire :
- communes touristiques (p. 4528) ;
- politique touristique globale (p. 4525) ;
- tourisme « vert » : plan global de développement (p. 4527).

Collectivités locales : rôle et compétences (p. 4528).

Commerce extérieur :
- excédent de la balance des paiements touristique (p. 4525) ;
- venue en France de touristes étrangers : apports (p. 4525).

Départements : Var : Conseil général : organisation d'un plan départemental de subvention pour la rénovation de la petite hôtellerie (p. 4528).

Emploi : emplois touristiques (p. 4528).

Entreprises : entreprises touristiques et agences de voyages (p. 4525).

Equipements touristiques :
- hébergement des handicapés (p. 4527) ;
- hébergement des jeunes (p. 4527) ;
- hôtellerie : investissements et bilans (p. 4529) ;
- hôtellerie indépendante : plan de rénovation (p. 4529).

Formation professionnelle et promotion sociale : améliorations (p. 4528).

Ministère du tourisme : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4525).

Organismes et structures :
- Centre d'études français d'ingénierie touristique (p. 4527) ;
- Fonds d'intervention touristique (p. 4527) ;
- Plan : contrats de plan Etat-régions (p. 4527).

Promotion touristique :
- promotion et accueil (p. 4526) ;
- Groupement d'intérêt économique (G.I.E.) « Maison de la France » (p. 4526).

Saison 1992 : bilan (p. 4525).

Tourisme social et associatif :
- chéques-vacances (p. 4527, 4528) ;
- politique sociale : aides (p. 4528).

Vacances :
- des plus défavorisés (p. 4527) ;
- étalement (p. 4529).

Réponses aux questions :

Aménagement du territoire :
- tourisme « vert » (M. Marcel Garrouste) (p. 4530).
- zones de montagne : promotion, pluriactivité (M. Patrick Ollier) (p. 4531).

Départements :
- Corse : politique touristique (M. José Rossi) (p. 4532) ;
- Martinique : mise en valeur du potentiel touristique (M. Alain Bonnet) (p. 4533).

Enseignement : vacances scolaires : incidences pour les professionnels du tourisme (M. Alain Le Vern) (p. 4532).

Equipements touristiques : hôtellerie indépendante : plan de rénovation (M. Marcel Garrouste) (p. 4530).

Politique touristique : modernisation et partenariat (M. Jean Beaufils) (p. 4529).

Tourisme social et associatif : chèques-vacances européens (M. Jean Beaufils) (p. 4529).

Vote des crédits :

Demande la réserve du vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4533).

BAYROU (François)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(2e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 11 septembre 1992] (p. 12563).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 11 septembre 1992] (p. 12563).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **autoriser les collectivités locales à concourir aux dépenses d'investissements des établissements privés sous contrat (n° 3269)** [24 mars 1993].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [23 octobre 1992] :

Article 19 *(exonération de la taxe intérieure de consommation pour le gaz naturel utilisé dans les unités de cogénération) :*

- *son* amendement n° 330 soutenu par M. Philippe Auberger (étend l'exonération aux hydrocarbures liquides) ; vote réservé (p. 4231) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

BEAUFILS (Jean)

Député de la Seine-Maritime

(11e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur du projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613) [21 avril 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code forestier et portant diverses dispositions en matière de chasse (n° 2313) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Membre titulaire de la commission nationale d'urbanisme commercial [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 2613) modifiant le régime du **travail dans les ports maritimes (n° 2635)** [29 avril 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2703) fixant les **conditions d'exercice des activités** relatives à l'**organisation** et à la **vente de voyages ou de séjours (n° 2779)** [10 juin 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 1959)

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1992] :

Associations : tourisme social et associatif : publicité (p. 407).

Collectivités locales : organismes locaux de tourisme (p. 407).

Communautés européennes :
- concurrence européenne (p. 406) ;
- harmonisation : directive communautaire n° 90/314/C.E.E. du 13 juin 1990 (p. 407).

Consommation : protection du consommateur : renforcement (p. 407).

Lois : loi n° 75-627 du 11 juillet 1975 : insuffisances (p. 406).

Tourisme :
- Club Méditerranée (p. 407) ;
- économie touristique : généralités (p. 406) ;
- produits touristiques français : développement de la « destination France » (p. 407) ;
- professionnels du tourisme : régime d'habilitation (p. 407).

Transports : délivrance de titres de transports : transports aériens (p. 407).

Discussion des articles [9 avril 1992] :

Article 1er *(champ d'application de la loi) :*

- *défavorable*, à titre personnel, à l'amendement n° 31 de M. Jean-Michel Couve (précise que l'organisation de congrès entre dans le champ d'application de la loi) (p. 417).

Article 2 *(définition du forfait touristique) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (clarifie la rédaction de l'article) : adopté (p. 417).

Article 3 *(exclusion du champ d'application de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (exclut du champ d'application de la loi les établissements publics à caractère scientifique et technique - E.P.S.T.) : adopté après modifications (p. 418) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (alinéa *c*, rédactionnel) : adopté (p. 418) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Gilbert Gantier (autorise les transporteurs aériens à délivrer des titres de transport incluant des parcours aériens et terrestres consécutifs) (p. 419) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (autorise les transporteurs aériens à délivrer des billets de navettes de desserte locale) : devenu sans objet (p. 419).

Article 4 *(conditions d'exercice de la profession d'agents de voyages) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. André Duroméa (précise que, pour tout ressortissant de la C.E.E., les conditions d'exercer en France la profession d'agent de voyage doivent être similaires) (p. 421) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. André Duroméa (pose le principe de réciprocité pour tout ressortissant de la C.E.E.).

Article 6 *(conventions de correspondant) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 421) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (remplace la notion de « correspondant de voyage » par celle de « mandataire d'agent de voyage ») : adopté (p. 421) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. André Duroméa (précise que l'exercice de la fonction de correspondant ne constitue pas, à lui seul, une condition suffisante pour justifier ultérieurement de l'aptitude professionnelle) (p. 421).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Léonce Deprez (créé un titre Ier *bis* : « les agents immobiliers et administrateurs de biens » qui permet aux agents immobiliers d'exercer des activités d'agents de voyages) (p. 422).

Article 8 *(bénéficiaires des opérations) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Léonce Deprez (supprime les dispositions selon lesquelles les associations ne pourront diffuser qu'une information générale à l'adresse d'autres personnes que leurs adhérents ou ressortissants) (p. 422).

Article 10 *(limites du champ de l'agrément) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (limite les possibilités de dispense d'agrément aux associations et organismes à but non lucratif mentionnés dans la décision accordant l'agrément à la fédération ou à l'union qui se porte garante pour eux) : adopté (p. 423).

Article 11 *(réglementation applicable aux organismes locaux de tourisme) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (précise que les organismes doivent agir dans l'intérêt général et qu'ils se caractérisent par l'existence de soutiens apportés par des personnes publiques) : adopté (p. 424).

Après l'article 11 :

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Francis Geng (prévoit que, dans chaque département, le conseil général établit un schéma d'aménagement touristique départemental) (p. 425) ;

  Collectivités locales : comités départementaux du tourisme : proposition de loi de M. Georges Mouly, adoptée par le Sénat (p. 425).
- *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Francis Geng (prévoit la création, à l'initiative du conseil général, d'un comité départemental du tourisme) (p. 425) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Francis Geng (prévoit que le conseil général détermine la nature juridique et la composition du comité départemental du tourisme) (p. 425) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Francis Geng (dispose que le comité départemental assure notamment la promotion des produits touristiques) (p. 425) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Francis Geng (précise que le comité départemental du tourisme assure ses actions de promotion en liaison avec le comité régional du tourisme) (p. 425).

Avant l'article 12 :

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (modifie l'intitulé du titre afin qu'il prenne également en compte les opérations réalisées à titre complémentaire) : adopté (p. 425).

Article 12 *(assouplissement du régime applicable aux personnes offrant des produits touristiques à titre accessoire ou complémentaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de précision) : adopté (p. 425) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Jean-Michel Couve (supprime les dispositions selon lesquelles la S.N.C.F. peut garantir elle-même les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle sans justifier d'une assurance) (p. 426).

Article 13 *(conditions d'exercice de la profession de guide-interprète) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. André Duroméa (de suppression) (p. 427) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de précision) : adopté (p. 427) ;

  Guides-interprètes : suppression du monopole (p. 427).

Article 14 *(champ d'application du titre VI) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de précision) : adopté (p. 427) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 427).

Article 15 *(obligations incombant au vendeur préalablement à la conclusion du contrat) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (oblige le vendeur à une information écrite) : adopté (p. 427).

Article 16 *(modifications des informations données par le vendeur) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (prévoit que les modifications apportées par le vendeur à l'information doivent être clairement signalées à tout acheteur éventuel) : adopté (p. 428).

Article 19 *(révision des prix prévus au contrat) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (étend la possibilité de révision des prix au cas de variations des taxes d'embarquement) : adopté (p. 428).

Article 20 *(modification du contrat par le vendeur) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (prévoit que le vendeur avertit l'acheteur le plus rapidement possible, et non dans les trois jours, de son impossibilité de respecter l'un des éléments essentiels du contrat) : adopté (p. 428) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de coordination) : adopté (p. 428).

Article 22 *(modification du contrat après le départ) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (de précision) : adopté (p. 429).

Article 23 *(responsabilité vis à vis de l'acheteur) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 429).

Article 24 *(exclusion du champ d'application de la responsabilité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. André Duroméa (précise que la notion de « ligne régulière » est applicable à l'ensemble des titres de transports) (p. 429).

Article 25 *(activités annexes) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de précision) : adopté (p. 430) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 35 de M. Jean-Michel Couve (prévoit la possibilité pour les personnes physiques ou morales titulaires d'une licence de procéder à la réservation de périodes en jouissance à temps partagé) (p. 430) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Alain Bonnet (prévoit la possibilité pour les personnes physiques ou morales titulaires d'une licence, de procéder à la réservation de périodes en résidences à temps partagé) (p. 430).

Article 27 *(dispositions visant à faciliter le contrôle des personnes disposant d'une licence, d'un agrément, d'une autorisation ou d'une habilitation) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (de coordination) : adopté (p. 430).

Article 28 *(suspension ou retrait des licences, agréments, autorisations et habilitations) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (de coordination) : adopté (p. 430).

Article 29 *(sanctions pénales) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (étend aux personnes morales les sanctions pénales prévues en cas d'exercice illicite de la profession d'agent de voyages) : adopté (p. 431) ;
- *soutient* les amendements n°s 26 et 27 de la commission (de coordination) : adoptés (p. 431) ;
- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 431).

Article 30 *(modalités d'application) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 65 de la commission (de coordination) à l'amendement n° 40 rectifié du Gouvernement (permet la mise en application du texte au moyen de plusieurs décrets d'application et non d'un seul) : adopté (p. 432).

Article 31 *(entrée en vigueur) :*

- *favorable* à l'amendement n° 48 du Gouvernement (assouplit les conditions de mise en œuvre des dispositions de la loi) (p. 432).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1992] :

Assemblée nationale : organisation des débats (p. 2636).

Consommation :
- contrats : caractéristiques et garanties (p. 2637) ;
- protection du consommateur : renforcement (p. 2637).

Lois : loi n° 75-627 du 11 juillet 1975 : insuffisances (p. 2636).

Sénat : texte (p. 2637).

Tourisme :
- agences de voyages : statut et conditions d'exercice : innovations (p. 2636, 2637) ;
- règle de l'exclusivité (p. 2637).

Transports :
- transports aériens (p. 2637) ;
- transports « consécutifs » (p. 2637) ;
- transports ferroviaires : S.N.C.F. (p. 2637).

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Article 3 *(exclusion du champ d'application de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (autorise les transporteurs ferroviaires à délivrer des titres consécutifs incluant un parcours de transport ferroviaire et, à titre accessoire ou complémentaire, d'autres parcours de transports terrestres ou aériens) (p. 2640, 2642) : rejeté (p. 2642).

Avant l'article 12 :

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (simplifie l'intitulé du titre IV) : adopté (p. 2643).

Article 12 *(assouplissement du régime applicable aux personnes offrant des produits touristiques à titre non prépondérant ou complémentaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Léonce Deprez (autorise les gestionnaires d'équipements professionnels, tels que les palais des congrés et les parcs professionnels, à assurer des prestations de tourisme) (p. 2643) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2643) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (étend la portée des garanties financières souscrites, au titre de leur activité principale, par les gestionnaires d'hébergement, gestionnaires d'activités de loisirs et agents immobiliers, administrateurs de biens, à leurs activités touristiques annexes) : adopté (p. 2644).

Après l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Patrick Ollier (insère un titre V *bis* : « des personnes qualifiées pour l'accompagnement en montagne, l'enseignement et l'encadrement des activités d'alpinisme, de ski et de découverte des territoires étrangers à risques » et définit les régles relatives à ces personnes) (p. 2644).

Article 20 *(modification du contrat par le vendeur) :*

- *soutient* les amendements n°s 4 et 5 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 2645).

Article 23 *(responsabilité vis à vis de l'acheteur) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2645).

Article 25 *(activités annexes) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de précision) : adopté (p. 2645) ;
- *favorable* à l'amendement n° 13 du Gouvernement (supprime la possibilité, pour les personnes physiques ou morales titulaires d'une licence, de procéder à la réservation de périodes en résidences en jouissance à temps partagé) (p. 2645).

- Projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 et 14 mai 1992] :

Assemblée nationale : organisation des débats (p. 1218).

Commerce extérieur :
- concurrence européenne (p. 1175) ;
- part de marché de l'activité portuaire française (p. 1175).

Dockers :
- Bureau central de la main d'œuvre (B.C.M.O.) (p. 1176, 1177) ;
- Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers (C.A.I.N.A.G.O.D.) : financement et dépéréquation entre les ports (p. 1176, 1177) ;
- coût de passage : part du coût de manutention (p. 1177) ;
- effectifs et emploi (p. 1176, 1177) ;
- intermittence (p. 1176) ;
- mensualisation (p. 1176) ;
- Plan social (p. 1177) ;
- statut : loi du 6 septembre 1947 : réforme (p. 1175, 1176).

Emploi : impact de l'activité portuaire sur l'emploi et le développement local (p. 1175).

Ports maritimes :
- investissements (p. 1175) ;
- modernisation de la filière portuaire (p. 1175, 1177).

Travail : régime de travail dans les ports maritimes :
- contrats de travail à durée indéterminée (p. 1176) ;
- convention collective : négociation (p. 1176, 1177).

Discussion des articles [14 et 15 mai 1992] :

Article 1er *(modification du livre V de la première partie - législative - du code des ports maritimes)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. André Duroméa (élargit le champ d'application de l'article L. 511-1 aux ports maritimes de pêche et, pour le futur, aux ports en expansion) (p. 1227) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (établit la procédure d'avis des organisations professionnelles les plus représentatives avant la prise de l'arrêté fixant la liste des ports comportant des dockers professionnels intermittents et précise que l'avis devra être rendu dans un délai d'un mois) : adopté (p. 1227) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. André Duroméa (supprime l'obligation pour les entreprises de manutention de recruter des dockers par contrat à durée indéterminée et prévoit que ceux-ci restent immatriculés) (p. 1228) ;

Dockers : mensualisation (p. 1228).

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (réaffirme la classification des ouvriers dockers en deux catégories, les dockers professionnels et les dockers occasionnels) (p. 1228) : adopté (p. 1229) ;

Travail : convention collective : projet de l'U.N.I.M. (p. 1229).

- *favorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean Lacombe (précise que les catégories prioritaires lors du recrutement des dockers mensualisés sont d'abord les dockers intermittents) (p. 1229) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (précise que lorsque le licenciement intervient pour des raisons autres qu'économiques, le retrait de la carte professionnelle n'est pas automatique et qu'il ne peut intervenir qu'après une décision du Bureau central de la main-d'œuvre - B.C.M.O.) (p. 1230) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1231) ; réserve levée (p. 1313) : adopté (p. 1314) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 46 rectifié de M. Roland Blum (précise que, lorsque le licenciement intervient pour des raisons autres qu'économiques et dans le délai de deux ans suivant l'embauche, le directeur du port décide si l'intéressé conserve sa carte après avis du B.C.M.O.) (p. 1231) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 rectifié corrigé de M. Roland Blum (dispose qu'à défaut de conclusion d'une convention collective nationale avant le 31 décembre 1993 les dispositions des articles L. 133-1 et L. 133-12 du code du travail, qui prévoient des solutions lorsqu'une convention collective nationale n'a pu être conclue, seront applicables) (p. 1232) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 corrigé de la commission (prévoit que, faute de convention nationale au 31 décembre 1993, une loi fixera les conditions d'emploi et de travail des ouvriers dockers professionnels) (p. 1232) : devenu sans objet (p. 1233) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Guy Hermier (détermine le champ d'intervention des dockers) (p. 1235) ;
- *favorable* à l'amendement n° 66 du Gouvernement (rend uniforme la composition des bureaux centraux de la main-d'œuvre) (p. 1236) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (prévoit que, à titre consultatif, les dockers professionnels mensualisés seront représentés dans les bureaux centraux de la main-d'œuvre) : adopté (p. 1236) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Paul Lombard (définit les règles de fonctionnement de la C.A.I.N.AG.O.D.) (p. 1237) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (impose à la C.A.I.N.AG.O.D. de tenir à jour une liste par B.C.M.O. des dockers occasionnels dans des conditions fixées par décret) (p. 1237) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1238) ; réserve levée (p. 1313) : rejeté (p. 1314) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de conséquence) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1238) ; réserve levée (p. 1313) : rejeté (p. 1314) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de précision) : adopté (p. 1238) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de précision) : adopté (p. 1238) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1238) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1238) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 34 corrigé de M. Jean Tardito (prévoit la désignation directe des représentants par les organisations professionnelles et syndicales) (p. 1239) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (prévoit que la représentativité des organisations professionnelles et syndicales sera appréciée au niveau national de la branche de la manutention portuaire) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1239) ; réserve levée (p. 1313) : adopté (p. 1315) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1239) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) (p. 1239) : adopté (p. 1240) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1240) ;
- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (de coordination) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1241) ; réserve levée (p. 1313) : adopté (p. 1315) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. André Duroméa (dispose que le taux d'inemploi ne doit pas dépasser 25 p. 100 et qu'un décret déterminera le calcul de l'inemploi) (p. 1307) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (porte de 25 à 30 p. 100 le taux maximum d'inemploi) : adopté (p. 1308) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (fixe un effectif maximum pour les dockers professionnels intermittents dans le B.C.M.O.) (p. 1308) : adopté (p. 1309) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 24 rectifié de M. Ambroise Guellec (supprime, dans les ports autonomes, la limite inférieure du taux des dockers professionnels intermittents) (p. 1308) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Ambroise Guellec (précise le montant de l'indemnité compensatrice en cas de retrait de carte et prévoit que celle-ci n'est pas exclusive de toute autre disposition de droit commun applicable aux licenciements) (p. 1309) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 précédemment réservé de la commission (oblige les employeurs à mettre en œuvre un plan social en cas de retrait collectif d'au moins dix cartes) : rejeté (p. 1310).
- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Ambroise Guellec (dispose que les recours à l'encontre des sanctions prononcées par décision motivée du président du B.C.M.O. peuvent être formés auprès de l'inspecteur du travail) (p. 1311) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 42 corrigé de M. Guy Hermier (prévoit que le B.C.M.O., par son règlement intérieur, précise les modalités de toute sanction) (p. 1311) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 43 corrigé de M. Guy Hermier (prévoit que le recours hiérarchique contre une sanction prononcée par un président de B.C.M.O. est formé devant la C.A.I.N.AG.O.D.) (p. 1312) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 48 de la commission (supprime la procédure d'information de la C.A.I.N.AG.O.D.) à l'amendement n° 44 de M. Guy Hermier (dispose que le rapport sur l'application de la réforme porte également sur les répercussions des gains de productivité sur l'ensemble de la filière portuaire ; prévoit que ce rapport est communiqué au conseil d'administration de la C.A.I.N.AG.O.D.) : adopté (p. 1312) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (prévoit que le rapport sur l'application de la réforme est communiqué au conseil d'administration de la C.A.I.N.AG.O.D. et qu'il est complété par des rapports locaux présentés annuellement par les présidents de B.C.M.O, aux conseils d'administration des ports autonomes ou aux conseils portuaires) : adopté après modifications (p. 1313).

Article 3 *(dispositions transitoires)* :

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) (p. 1316) : adopté (p. 1317) ;
- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (prévoit que, jusqu'au 31 décembre 1994, un tiers des charges de chaque B.C.M.O. donnera lieu à péréquation nationale) : adopté après modifications (p. 1317) ;
- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1317).

- Proposition de loi relative à l'organisation départementale du tourisme (n° 2129).

Première lecture :

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Article 3 *(nature juridique et composition du Comité départemental du tourisme)* :

- *soutient* l'amendement n° 47 de M. Alain Le Vern (harmonise la composition du Comité départemental du tourisme avec celle du Comité régional du tourisme) : adopté (p. 2656).

Article 4 *(missions du Comité départemental du tourisme)* :

- *soutient* l'amendement n° 49 de M. Augustin Bonrepaux (précise que le Comité départemental du tourisme contribue également à organiser l'élaboration, la promotion et la commercialisation des produits touristiques) : rejeté (p. 2657) ;
- *soutient* l'amendement n° 48 de M. Alain Le Vern (prévoit que le Comité départemental du tourisme participe aux actions de promotion sur les marchés lointains en liaison avec le Comité régional du tourisme) : adopté (p. 2658).

Après l'article 4 :

- *soutient* le sous-amendement n° 51 de M. Augustin Bonrepaux (étend cette possibilité aux conseils de communauté de communes ou de district compétents en matière économique) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer des offices de tourisme et détermine les caractéristiques de ces organismes) : rejeté (p. 2660) ;

Communes : coopération intercommunale *(Jean)* (p. 2660).

- *soutient* le sous-amendement n° 50 de M. Augustin Bonrepaux (précise que l'office de tourisme agit notamment dans le domaine de l'observation économique) à l'amendement n° 5 du Gouvernement : rejeté (p. 2660).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. - *Questions* [29 octobre 1992] :

Politique touristique : modernisation et partenariat (p. 4529).

Tourisme social et associatif :
- chèques-vacances (p. 4529) ;
- chèques-vacances européens (p. 4529).

Equipement, logement et transports. - Mer - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1992] :

Communautés européennes :
- Europe bleue (p. 5344) ;
- pêches maritimes : programme d'orientation pluriannuel (P.O.P.) (p. 5344).

Etat : désengagement (p. 5344).

Impôts et taxes : armateurs : allégements fiscaux et décharges (p. 5344).

Marine marchande :
- Compagnie générale maritime (C.G.M.) (p. 5344, 5345) ;
- situation et plan marine marchande (p. 5344).

Mer et littoral : secrétariat d'Etat à la mer : crédits : montant, évolution, répartition ; annulation (p. 5344,5345).

Pavillon :
- européen (p. 5344) ;
- français (p. 5344) ;
- immatriculation aux Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) (p. 5344).

Pêches maritimes :
- plan « pêche » et crise de la pêche (p. 5344, 5347, 5348) ;
- ressource (p. 5344).

Pétrole et dérivés : navires pétroliers (p. 5344).

Ports maritimes :
- activités portuaires (p. 5344, 5345) ;
- dockers (p. 5345).

Sécurité sociale : Etablissement national des invalides de la marine (E.N.I.M.) (p. 5345).

BEAUMONT (René)

Député de la Saône-et-Loire

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi présentée par M. François d'Harcourt et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'un Fonds destiné à l'aide au financement de l'accession au logement locatif (n° 2777) [20 novembre 1992] (p. 5848).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le chapitre III du titre II du livre V du code de la santé publique relatif à la pharmacie vétérinaire (n° 2707).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Communautés européennes :
- adaptation de cinq directives communautaires (p. 2077) ;
- anabolisants (p. 2076).

Douanes : contrôles sanitaires aux frontières (p. 2076, 2077).

Médicaments : médicaments vétérinaires : distribution et rapport Parodi (p. 2077).

Vétérinaires :
- effectifs (p. 2076) ;
- exercice de la pharmacie vétérinaire (p. 2076).

Discussion des articles [9 juin 1992] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 4 (précise, par l'introduction du terme « acheter » que l'article L. 610 du code de la santé publique, concerne, outre les médicaments préparés extemporanément, tous les médicaments, et supprime la distinction en matière de distribution de médicaments vétérinaires entre les praticiens et les vétérinaires de groupement) (p. 2078) : adopté après modifications (p. 2079).

Article 4 *bis* nouveau *(agrément des groupements ; programme sanitaire d'élevage)* :

- *son* amendement n° 5 (précise que les vétérinaires de groupement qui peuvent distribuer les médicaments doivent remplir les conditions exigées à l'article 309 du code rural) : rejeté après rectification (p. 2080) ;
- *son* amendement n° 6 (de coordination) : retiré (p. 2081) ;
- *son* amendement n° 7 corrigé (prévoit que les agréments de groupement sont attribués pour cinq ans) : rejeté (p. 2081) ;
- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (supprime le paragraphe V ouvrant la possibilité de mettre en œuvre un programme sanitaire d'élevage à titre individuel) (p. 2081).

Après l'article 4 *bis* :

- *son* amendement n° 8 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (assure l'indépendance des docteurs vétérinaires qui contrôlent l'acquisition, la détention et la délivrance des médicaments par les groupements agréés) : rejeté (p. 2082).

Article 12 *(préparation et délivrance des autovaccins) :*

- *son* amendement n° 17 (précise que seule la préparation des autovaccins à usage vétérinaire doit être effectuée en vertu d'une autorisation des ministres chargés de l'agriculture et de la santé) : adopté (p. 2084) ;
- *son* amendement n° 18 (prévoit que la délivrance des autovaccins à usage vétérinaire doit être effectuée par les vétérinaires praticiens en application de l'article 309 du code rural) : adopté (p. 2084).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 2 *bis* *(distribution au détail du médicament vétérinaire) :*

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Jean Desanlis (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : rejeté (p. 3024).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. *Questions* [4 novembre 1992] :

Transports fluviaux : « Voies navigables de France » ; financement et statuts (p. 4812).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1992] :

Aides :
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5302, 5303) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5302, 5303) ;
- un pour cent logement (p. 5303).

Bâtiment et travaux publics : construction immobilière : crise (p. 5303).

Collectivités locales : compétences (p. 5303).

Etat : désengagement (p. 5303).

Impôts et taxes :
- droits de mutation (p. 5303) ;
- fiscalité immobilière (p. 5303).

Logement social :
- financement : collecte du livret A et du livret bleu (p. 5303) ;
- logement des plus démunis : « sans domicile fixe » : secours (p. 5303).

Rapports Geindre, Lebegue, Bloch-Lainé et Medina (p. 5303).

Questions :

Enseignement supérieur : architecture : enseignants et personnels administratifs : titularisation (p. 5319).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 71 *bis* *(coefficients de revalorisation des valeurs locatives foncières pour 1993) :*

- *son* amendement n° 90 soutenu par M. Gilbert Gantier (réduit la revalorisation des valeurs locatives foncières afférentes à certains immeubles industriels et aux logements H.L.M.) (p. 7088) : vote réservé (p. 7089) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Après l'article 71 *undecies* :

- *son* amendement n° 91 soutenu par M. Gilbert Gantier (limite la hausse de la valeur locative des habitations à loyer modéré) : vote réservé (p. 7093) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Article 29 supprimé par le Sénat *(exceptions au régime des délégations) :*

- *son* sous-amendement n° 201 (exclut de l'application du chapitre IV les délégations portant sur les entreprises de transports) à l'amendement n° 59 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : non soutenu (p. 7446) ;
- *son* sous-amendement n° 203 (exclut de l'application du chapitre IV les délégations concernant les transports scolaires) à l'amendement n° 59 de la commission : non soutenu (p. 7446).

Après l'article 29 :

- son amendement n° 186 (interdit la tacite reconduction des délégations concernant les transports non urbains de personnes) : non soutenu (p. 7447).

BÊCHE (Guy)

Député du Doubs

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 2538) [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Cesse d'appartenir à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6338).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (intérieur : sécurité) [14 mai 1992].

Membre de la commission financière spéciale chargée de vérifier les comptes et de contrôler la politique financière menée depuis 1982 par la Fondation nationale de la transfusion sanguine ainsi que par les organismes qui lui sont rattachés [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7741).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mise en œuvre par la République française de la directive du Conseil des communautés européennes C.E.E. n° 91-680 complétant le système commun de la taxe sur la valeur ajoutée et modifiant, en vue de la suppression des contrôles aux frontières, la directive C.E.E. n° 77-388 et de la directive C.E.E. n° 92-12 relative au régime général, à la détention, à la circulation et au contrôle des produits soumis à accise (n° 2682) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8441).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8774).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Rapporteur d'information sur l'adaptation des centres de gestion agréés et habilités aux besoins des petites et moyennes entreprises [7 juillet 1992] (p. 3307).

Cesse d'appartenir à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [*J.O.* du 3 décembre 1992] (p. 16502).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3128), adoptée par le Sénat, renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 12 décembre 1992] (p. 17056).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3194) portant saisine de la commission d'instruction prévue par l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice pour M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17435).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée d'étudier la **situation actuelle** et les **pespectives de l'industrie automobile française (n° 2791)** [13 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** annexe n° 26 : **intérieur : sécurité (n° 2945)** [14 octobre 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du réglement sur les **centres de gestion (n° 3005)** [5 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation de l'industrie automobile :** accord CEE-Japon ; rapport parlementaire sur la situation et les perspectives de l'industrie automobile française ; qualité des réseaux de production et de distribution ; conseil des ministres des Communautés européennes du 17 juin : orientations de la politique industrielle et réorganisation des fonds structurels européens [24 juin 1992] (p. 2712, 2713).

à un ministre :

- **Affaires sociales et intégration** [11 juin 1992] :

Communautés européennes :

- politique sociale européenne : charte des droits sociaux fondamentaux (p. 2239) ;
- politique sociale européenne : traité de Maastricht (p. 2239).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects (n° 2682).**

Première lecture :

Discussion des articles [26 mai 1992] :

Article 112 *(pouvoirs de contrôle de l'administration des douanes dans la mise en œuvre de l'assistance mutuelle en matière de réglementation douanière ou agricole) :*

- *son* amendement n° 76 (prévoit que les dispositions relatives à l'assistance mutuelle entre les autorités administratives des Etats membres de la Communauté économique européenne peuvent être utilisées au cours de la procédure du droit d'enquête) : retiré (p. 1706).

Après l'article 117 :

- *son* amendement n° 75 (prévoit que le Gouvernement déposera, en annexe au projet de loi de finances pour 1995, un rapport établissant le bilan de l'abolition des frontières fiscales) ; rectifié par le Gouvernement (dépôt du rapport en annexe au projet de loi de finances pour 1996) : adopté (p. 1709).

- **Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).**

Première lecture :

Discussion des articles [14 octobre 1992] :

Article 1er *(création d'un service interministériel de lutte contre la corruption)* :

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 3699).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [23 octobre 1992] :

Après l'article 17 :

- *soutient* les amendements n°s 367 de M. Dominique Larifla et 226 rectifié de M. Claude Lise (étendent le bénéfice de la réduction d'impôt pour investissement outre-mer aux souscriptions au capital de sociétés de capital-risque des départements d'outre-mer) (p. 4212) : vote réservé (p. 4213) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur suppléant pour les collectivités locales et rapporteur pour la sécurité [29 octobre 1992] :

Administration :

- préfectures : personnel : carrières : revalorisation (p. 4538) ;
- services déconcentrés : effectifs : évolution (p. 4538).

Collectivités locales et finances locales :

- budgets locaux : structure et consolidation (p. 4536, 4537) ;
- concours financiers de l'Etat : montant, évolution et répartition (p. 4536, 4537) ;
- dotation globale d'équipement (D.G.E.) (p. 4537) ;
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 4537) ;
- dotation spéciale « instituteurs » (p. 4537) ;
- élu local : loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux : statut et dotation spécifique (p. 4537) ;

- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 4537) ;
- transferts de charges et compensation financière (p. 4537, 4538) ;
- zones rurales ou défavorisées : péréquation (p. 4536).

Coopération intercommunale : solidarité financière : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de développement rural (D.D.R.), solidarité entre départements et entre régions (p. 4537).

France : malaise social : remèdes (p. 4543).

Impôts locaux :
- péréquation et compensation (p. 4537) ;
- taxe professionnelle : fond de péréquation : dotation de l'Etat (p. 4537) ;
- transferts fiscaux (p. 4538).

Ministère de l'intérieur : budget : priorités et montant global (p. 4543, 4544).

Police :
- coopération policière européenne (p. 4544) ;
- crédit : montant, évolution, répartition (p. 4543) ;
- effectifs : accroissement et répartition (p. 4544) ;
- indemnités, primes et traitement (p. 4544) ;
- informatique et transmission : projet « ACROPOL » (p. 4544) ;
- logement des policiers (p. 4544) ;
- modernisation des équipements et départementalisation (p. 4544) ;
- Plan d'action pour la sécurité publique présenté le 13 mai 1992 : objectifs, priorités et contenu (p. 4543).

Sécurité civile :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4544) ;
- départementalisation des services d'incendie et de secours (p. 4544, 4545) ;
- personnels : statut et rémunération (p. 4544) ;
- sapeurs-pompiers professionnels : formation et carrière (p. 4545) ;
- sapeurs-pompiers volontaires : statut : loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 : (p. 4545).

Questions :

Collectivités locales : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : dotation de compensation : majoration pour les communes rurales (p. 4576).

Impôts locaux : taxe professionnelle des groupements de communes : écrêtement des établissements exceptionnels aux profit des fonds départementaux de taxe professionnelle (p. 4588).

Vote des crédits :

Après l'article 87 :

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Jacques Blanc (dispose que les travaux de la commission consultative d'évaluation des charges résultant des transferts de compétences font chaque année l'objet d'un rapport au Parlement annexé au projet de loi de finances ; définit le contenu de ce rapport qui précise notamment le montant des travaux de remise en état des lycées) (p. 4592).

Aménagement du territoire. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Communautés européennes : classement des zones candidates à des aides (p. 5287).

Primes : primes à l'aménagement du territoire (P.A.T.) (p. 5287).

Régions : Franche-Comté (p. 5287).

Charges communes - Services financiers - Comptes spéciaux du Trésor - Taxes parafiscales - Imprimerie nationale (budget annexe) - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Vote des crédits* [17 novembre 1992] :

Article 59 et état E *(autorisation de perception des taxes parafiscales) :*

- *soutient* l'amendement n° 223 de M. Maurice Pourchon (supprime la taxe parafiscale affectée au Comité national interprofessionnel de l'horticulture) : retiré (p. 5548).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 4 *(amélioration des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour investissement locatif) :*

- *favorable* à l'amendement n° 32 de la commission (porte de six à neuf ans la durée de l'engagement de location) (p. 6983).

Après l'article 71 *undecies* :

- *soutient* l'amendement n° 68 de M. Augustin Bonrepaux (autorise les communes ou groupements de communes à fiscalité propre à exonérer de la taxe foncière sur les propriétés bâties les installations hydrauliques à vocation agricole appartenant à des communes rurales ou à des départements) (p. 7092) : vote réservé (p. 7093) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Après l'article 72 :

- *son* amendement n° 56 (élargit le champ d'activité des centres de gestion agréés agricoles) (p. 7093) : vote réservé (p. 7094) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7107).

Article 72 *bis* *(extension du champ d'intervention des centres de gestion agréés et habilités) :*

- *son* amendement n° 124 (autorise l'application des dispositions de l'article aux contribuables dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 p. 100 des plafonds retenus pour le bénéfice du régime simplifié d'imposition) : vote réservé (p. 7094) ; adopté avec modifications : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7107).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Article 30 *(création de deux zones d'investissement privilégié dans certains cantons des départements du Nord et du Pas-de-Calais) :*

- *favorable* (p. 6691) ;

Communautés européennes : prime d'aménagement du territoire : remise en cause (p. 6691).

Entreprises : aides à l'emploi et à l'investissement : bilan (p. 6691).

- Projet de loi portant création d'un Fonds de solidarité vieillesse (n° 3075).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 décembre 1992] :

Explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Lajoinie (André)* (p. 6888).

Principaux thèmes développés :

Famille : réductions d'impôts et aides (p. 6889).

Fonds de solidarité vieillesse : création, missions et ressources (p. 6889).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 6889).

Personnes âgées : dépendance : généralités (p. 6889).

Sécurité sociale : allocations familiales : montant et financement (p. 6888).

BECQ (Jacques)

Député de la Somme

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 30 avril 1992] (p. 6033).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [*J.O.* du 17 décembre] (p. 17284).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 551,** posée le 21 avril 1992 : **voirie (autoroutes)** (p. 596). Appelée le 24 avril 1992 : A 16 et A 1 *bis* : construction : perspectives ; habitants d'Amiens : inquiétude ; Picardie : désenclavement (p. 706, 707).

BÉGAULT (Jean)

Député de Maine-et-Loire

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).**

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Horticulture : relèvement du taux de T.V.A. et conséquences (p. 2757).

- **Proposition de loi tendant à assujettir les carrières aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 et à créer la commission départementale d'agrément des carrières (n° 1390).**

Première lecture :

Discussion des articles [29 juin 1992] :

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 18 (dispose que l'autorisation peut être subordonnée à la constitution de réserves destinées à la remise en état du site après exploitation ; précise qu'un décret en Conseil d'Etat définit les substances pour lesquelles ces réserves sont obligatoires et en fixe les modalités) (p. 2962) : devenu sans objet (p. 2963) ;

- *son* amendement n° 19 (dispose que lorsque l'exploitation d'une carrière est envisagée sur des terrains boisés, la demande d'autorisation d'exploitation vaut également demande d'autorisation de défricher ; précise que le préfet prend une seule décision pour ces deux demandes) : rejeté (p. 2963).

Article 5 *(délai de recours) :*

- *son* amendement n° 20 (de suppression) (p. 2963) : rejeté (p. 2964).

Article 11 *(permis d'exploitation des carrières) :*

- *son* amendement n° 21 : devenu sans objet (p. 2966).

Article 16 *(art. 130 du code minier : coordination) :*

- *son* amendement n° 22 (soumet l'exploitation des haldes et terrils au « régime légal des carrières ») (p. 2967) : rejeté (p. 2968) ;

- *son* amendement n° 23 (étend le régime des installations classées aux affouillement du sol lorsque les matériaux extraits sont commercialisés ou utilisés à des fins autres que la réalisation de l'ouvrage sur l'emprise duquel ils ont été extraits) : adopté (p. 2968).

- Projet de loi de finances n° 2931 pour 1993.

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Impôts et taxes : fiscalité agricole (p. 4847).

T.V.A. : hausse des taux (p. 4847).

Vote des crédits :

Budget annexe des prestations sociales agricoles :

Après l'article 66 :

- *son* amendement n° 54 soutenu par M. Michel Cointat (prévoit la présentation par le Gouvernement, en annexe à la loi de finances pour 1993, d'un rapport exposant l'aide de l'Etat au secteur horticole) : retiré (p. 4895).

BEIX (Roland)

Député de la Charente-Maritime

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances n° 2931 pour 1993.

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Exploitants agricoles : agriculteurs en difficulté ; aides ; versement des primes (p. 4878).

Exploitations agricoles : prêts bonifiés (p. 4878).

BELLON (André)

Député des Alpes-de-Haute-Provence

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des affaires étrangères à la suite d'une **mission effectuée au Kosovo par une délégation de la commission (n° 2937)** [8 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 et 6 mai 1992] :

Affaires étrangères : paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 858).

Assemblée nationale : commissions : condition d'examen du projet de loi (p. 858, 949, 950).

Communautés européennes : institutions :
- « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 858) ;
- Institutions communautaires : pouvoirs et compétences respectifs (p. 858).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 858) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 857, 858, 859).

Europe de l'Est : rapports avec les Communautés européennes (p. 858).

Indépendance et souveraineté : indépendance et identité nationales : « dissolution » dans l'Europe (p. 858).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le Traité de Maastricht (p. 857).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 857, 858).

Traités et conventions :
- O.T.A.N. (p. 858) ;
- Traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 858).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* aux amendements identiques nos 9 de la commission des affaires étrangères et 30 de M. Jacques Toubon (art. 2 de la Constitution : précisent que le français est la langue de la République) (p. 1019).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV « De l'Union européenne ») :*

Avant l'article 88-1 de la Constitution :

- *ses observations* sur les amendements identiques nos 12 de la commission des affaires étrangères et 56 de M. Jacques Toubon (prévoient que la France peut, pour la mise en œuvre du Traité sur l'Union européenne et quand des « intérêts très importants » sont en cause, s'opposer à l'adoption d'une décision à la majorité qualifiée) (p. 1086).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Rappel au règlement : précise que le projet de loi constitutionnelle concerne avant tout le droit interne et rappelle que la commission des affaires étrangères a procédé à l'audition de plusieurs constitutionnalistes (p. 2542).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative tchèque et slovaque sur la création et les modalités de fonctionnement des centres culturels, signé à Prague le 13 septembre 1990 (n° 2472).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [15 mai 1992] :

Culture :
- centres culturels : Institut français de Prague et Institut français de Bratislava (p. 1267) ;
- conseiller linguistique à Vilnius (Lituanie) : création de poste : modèle pour les démocraties récentes d'Europe (p. 1267).

Europe : construction équilibrée : nécessité (p. 1267).

Français : langue : conseillers linguistiques : multiplication des postes (p. 1267).

Parlement : commission des affaires étrangères : relations interparlementaires : mise en place (p. 1267).

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant n° 2 à la convention générale du 20 janvier 1972 sur la sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Turquie, signé à Ankara le 17 avril 1990 (n° 2536).

Première lecture :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [15 mai 1992] :

Droits de l'homme et libertés publiques : Turquie : respect de la démocratie et des libertés publiques (p. 1270).

Parlement : groupe communiste : opposition à la demande d'adoption simplifiée (p. 1269).

Président de la République : voyage officiel en Turquie (p. 1270).

Explications de vote [15 mai 1992] :

Droits de l'homme et libertés publiques : démocratie : non-respect par la Turquie (p. 1270).

Parlement : débat sur le problème des minorités turques : perspectives (p. 1270).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [22 octobre 1992] :

Article 36 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Débat et vote : intérêt et limites (p. 4133).

Parlements : français et des Etats membres (p. 4133).

Deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1992] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 4703).

Coopération et développement : Nord-Sud : cassure (p. 4703).

Ministère des affaires étrangères : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4703).

Union soviétique : démembrement, conséquences (p. 4703).

Yougoslavie : guerre civile (p. 4703).

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1992] :

Europe : Europe de l'Est :
- incertitudes (p. 4744) ;
- risque de transfert de l'aide publique à son profit (p. 4744).

Nord-Sud : dialogue (p. 4744).

Parlement : association à la gestion des crédits de l'aide (p. 4745).

Pays hors champ : compétence du ministère de la coopération ou grand ministère du développement (p. 4745).

- Projet de loi autorisant la ratification du Traité entre la France et la Russie (n° 3035).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 décembre 1992] :

Affaires étrangères : contexte géopolitique : évolution (p. 6957).

Europe : construction européenne (p. 6957).

Yougoslavie : guerre civile (p. 6957).

BELORGEY (Jean-Michel)

Député de l'Allier

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

Se démet de son mandat de député le 24 mars 1993 [*J.O.* du 24 mars 1993] (p. 4611).

Cesse d'appartenir au groupe socialiste [*J.O.* du 24 mars 1993] (p. 4611).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614) [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8199).

Président de cette commission [*J.O.* du 30 juin 1992] (p. 8598).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8391).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8391).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (n° 2739) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8392).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux relations entre les professions de santé et l'assurance maladie (n° 2729) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (n° 2794) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Vice-président de cette commision [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle (n° 2733) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Président de cette commission [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8880).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748) [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9007).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 7 juillet 1992] (p. 9077).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

Président de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978) [20 décembre 1992] (p. 17492).

Vice-président de cette commission [20 décembre 1992] (p. 17492).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

Président de cette commission (n° 3009) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'état pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 543,** posée le 7 avril 1992 : **recherche (C.N.R.S.)** ; suppléé par : *Françaix (Michel)* (p. 363). Appelée le 10 avril 1992 : comité national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) : réforme ; nombre de sections : réduction ; conséquences ; études orientales : renouvellement (p. 440, 441).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Première lecture :

Discussion des articles [9 et 10 juin 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 34 de la loi du 1er décembre 1988 (rôle du représentant de l'Etat dans le département et du président du conseil général) :

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Denis Jacquat (prévoit que l'action d'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du R.M.I. est conduite par chaque personne publique ou privée sur une base contractuelle) (p. 2139).

Article 36 de la loi du 1er décembre 1988 (élaboration et adoption par le C.D.I. du programme départemental d'insertion) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (précise certains des domaines sur lesquels devra porter l'évaluation des besoins à satisfaire dans le programme départemental d'insertion) (p. 2143) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 143 corrigé de M. Jean-Yves Chamard (précise que la répartition des crédits départementaux par le C.D.I. porte sur les crédits affectés au plan départemental d'insertion) (p. 2144).

Article 38 de la loi du 1er décembre 1988 (financement des actions inscrites au programme départemental d'insertion) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 149 de Mme Roselyne Bachelot (porte de 2,5 p. 100 à 5 p. 100 la part des dépenses résultant de la prise en charge du ticket modérateur des bénéficiaires du R.M.I. pouvant être imputée sur les crédits obligatoires d'insertion) (p. 2169).

Article 42-2 de la loi du 1er décembre 1988 (composition et organisation des C.L.I.) :

- *favorable* à l'amendement n° 102 de Mme Marie-Josèphe Sublet (prévoit la possibilité de désigner des représentants du système éducatif et des associations concourant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion au sein des commissions locales d'insertion) (p. 2175) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 164 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit la possibilité de désigner des représentants d'associations intervenant dans le domaine social au sein des commissions locales d'insertion) (p. 2176) ;
- *favorable* à l'amendement n° 63 de Mme Roselyne Bachelot (précise que les dossiers individuels soumis à l'examen de la commission locale d'insertion le sont de manière anonyme) (p. 2176, 2177) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 103 de Mme Marie-Josèphe Sublet (substitue la participation du président du centre communal d'action sociale de la commune où réside le bénéficiaire du contrat d'insertion à celle du maire lors de la réunion du bureau de la commission locale d'insertion approuvant ce contrat) (p. 2177, 2178) ;
- *son* amendement n° 174 (supprime la participation du maire de la commune où réside le bénéficiaire du contrat d'insertion à la réunion du bureau de la commission locale d'insertion approuvant ce contrat) (p. 2178) : adopté (p. 2179).

Article 4 *(procédure d'attribution de l'allocation de R.M.I.) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 169 du Gouvernement (supprime l'organisme payeur comme destinataire des éléments d'information sur les ressources, la situation de famille et l'insertion de l'allocataire du R.M.I.) (p. 2197).

Article 6 *(modernisation de l'aide médicale : titre III* bis *du code de la famille et de l'aide sociale) :*

- *ses observations* (p. 2203).

Assurance maladie : aide médicale (p. 2203).

Départements : charges et transferts de charges (p. 2203).

Article 187-1 du code de la famille et de l'aide sociale (conditions d'admission à l'aide médicale) :

- *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit une condition de régularité du séjour en France pour bénéficier de l'aide médicale) (p. 2204) ;
- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (prévoit de tenir compte des charges du demandeur de l'aide médicale pour l'appréciation de ses ressources et autorise les départements à établir des barèmes pour l'admission de plein droit à l'aide médicale) : adopté (p. 2206).

- Projet de loi relatif à l'emploi et au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1992] :

Article 24 supprimé par le Sénat *(art. L. 231-12 du code du travail : pouvoirs du contrôleur du travail en cas de danger grave et imminent sur un chantier)* :

- *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat compte tenu de la précision que le contrôleur du travail intervient par délégation de l'inspecteur du travail et sous son autorité) (p. 7572, 7573).

BELTRAME (Serge)

Député des Vosges

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

BENEDETTI (Georges)

Député du Gard

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Elections en Israël, Moyen-Orient :** élections législatives : victoire du parti travailliste ; négociations avec les Palestiniens ; gel des implantations dans les territoires occupés ; autonomie palestinienne ; conférence de Madrid et perspectives de paix au Moyen-Orient [24 juin 1992] (p. 2714).

orales sans débat :

- **n° 553,** posée le 21 avril 1992 : **recherche (établissements : Gard)** (p. 596). Appelée le 24 avril 1992 : site de Marcoule : emploi et activité ; Atalante : mise en activité ; Phénix : redémarrage ; stockage profond : étude et mise en place de laboratoires souterrains (p. 710, 711).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et espace. - *Questions* [2 novembre 1992] :

Energie : énergie nucléaire :
- centre de Marcoule ; activités (p. 4624, 4625) ;
- réacteurs à neutrons rapides : Phénix, Superphénix (p. 4623, 4624).

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Département : Gard : désenclavement du Gard rhodanien (p. 4811).

Transports ferroviaires : T.G.V. : T.G.V.-Méditerranée : choix d'une gare entre Nîmes et Avignon (p. 4811).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Bois et forêts : forêt méditerranéenne ; prévention des incendies (p. 4878).

Communautés européennes : aides (p. 4878).

Elevage :
- élevage ovin (p. 4878) ;
- prime à l'herbe (p. 4878).

Environnement. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Départements : Gard (p. 5220).

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : usine Atalante à Marcoule (p. 5220).

Heure légale : heure d'été : suppression (p. 5220).

Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [16 novembre 1992] :

Département : Gard (p. 5474).

Energie : E.D.F. :
- énergie nucléaire : centrale de Marcoule : situation : conséquences pour l'emploi dans le Gard rhodanien (p. 5474) ;
- énergie nucléaire : réacteur à neutrons rapides, Superphénix : avenir.

BENOUVILLE (Pierre de)

Député de Paris

(8e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

BEQUET (Jean-Pierre)

Député du Val-d'Oise

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (éducation nationale et culture : éducation nationale : enseignement scolaire) [11 juin 1992] (p. 3717).

Rapporteur du projet de loi rejeté par le Sénat relatif à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984) [3 décembre 1992].

Membre du conseil d'administration de Radio France [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17490).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'état pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome IX : **éducation nationale et culture : éducation nationale : enseignement scolaire (n° 2946)** [14 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi rejeté par le Sénat (n° 2984) relatif à l'**institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 3107)** [3 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, rejeté par le Sénat en deuxième lecture (n° 3211), relatif à l'**institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 3213)** [20 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'**institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 3229)** [22 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale en deuxième lecture (n° 3231), relatif à l'**institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 3235)** [23 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales en vue de la lecture définitive du projet de loi relatif à l'**institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 3240)** [23 décembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Première lecture :

Discussion des articles [22 avril 1992] :

Après l'article 2 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 25 corrigé de M. Thierry Mandon (prévoit que le Gouvernement présentera au Parlement, avant le 31 décembre 1992, un rapport relatif aux délais de paiement des sommes que les autorités publiques se sont engagées à verser selon une procédure légale et aux conséquences pour les associations) (p. 636) : adopté (p. 637).

- Déclaration du Gouvernement sur la presse et l'audiovisuel et débat sur cette déclaration (n° 2628).

Principaux thèmes développés [23 avril 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour (p. 686).

Chaîne culturelle européenne : ARTE : diffusion hertzienne : conséquences sur le secteur public de télévision (p. 687).

Presse, édition et imprimerie : concentration : pluralisme (p. 687).

Radiodiffusion :
- pluralisme (p. 687) ;
- Radio France : ressources publicitaires (p. 686) ;
- Radio France : situation (p. 687) ;
- radios locales privées : fonds de soutien à l'expression radiophonique (p. 687).

Télévision : cinquième réseau hertzien : appel d'offres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 687).

Télévisions privées : T.F.1 : privatisation (p. 687).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles [9 novembre 1992] :

Baccalauréat :
- baccalauréats professionnels (p. 5101) ;
- objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 5101).

Bourses et allocations d'études :
- bourses (p. 5101) ;
- fournitures scolaires (p. 5101).

Collectivités locales : compétences en matière d'éducation : élargissement (p. 5100).

Démocratisation : généralités (p. 5100).

Enseignants :
- auxiliariat : résorption (p. 5101, 5122) ;
- congés de mobilité (p. 5101, 5122) ;
- professeurs de l'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) (p. 5101, 5102, 5123) ;
- recrutement : créations d'emplois et plan pluriannuel

- recrutement : créations d'emplois et plan pluriannuel (p. 5100, 5101) ;
- revalorisation (p. 5101).

Enseignement maternel et primaire : accueil des enfants (p. 5100).

Enseignement technique et professionnel : lycées professionnels : professeurs : suppression d'emplois (p. 5101).

Enseignements artistiques (p. 5101).

Entreprises : relations école-entreprise (p. 5100).

Etablissements scolaires : autonomie et déconcentration (p. 5100).

Famille : allocation complémentaire et réduction d'impôt pour dépenses de scolarité (p. 5101).

Lycées et collèges : rénovation pédagogique (p. 5101, 5123).

Ministère de l'éducation nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5100).

Personnel non enseignant :
- agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5101) ;
- conseillers d'éducation (p. 5101).

Politique de l'éducation : historique et principes généraux (p. 5100, 5102).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5100, 5101).

Son intervention (p. 5123).

Education nationale et culture. - Enseignement supérieur. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Enseignants : formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : bilan et situation des maîtres auxiliaires (p. 5164).

- Projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Assurances : expositions temporaires d'œuvres d'art : nécessité et coût (p. 7179).

Culture : musées et expositions temporaires d'œuvres d'art (p. 7179).

Finances publiques : garantie de l'Etat : expositions temporaires d'œuvres d'art :
- bénéficiaires : établissements publics nationaux (p. 7179) ;
- commission technique d'agrément (p. 7179) ;
- extension aux collectivités locales (p. 7179) ;
- seuil (p. 7179).

Sénat : rejet du projet de loi (p. 7179).

Discussion des articles [14 décembre 1992] :

Article 1er *(création et modalités d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7181) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (prévoit la possiblité de retenir un seuil de garantie supérieur à 300 millions de francs) (p. 7181) : adopté (p. 7182).

Article 2 *(création d'une commission chargée de formuler des propositions pour l'octroi de l'agrément des expositions garanties) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (précise que la commission formule un avis sur les conditions propres à garantir la sécurité du transport et de l'exposition des œuvres ainsi que sur l'adéquation des valeurs d'assurance retenues par le propriétaire et le bénéficiaire de la garantie ; rédactionnel pour le surplus) : adopté (p. 7182).

Article 3 *(fixation des conditions d'application de la loi par décret en Conseil d'Etat) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7182).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport d'évaluation après trois années d'application de la loi) : adopté (p. 7182).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1992] :

Assemblée nationale : texte adopté en première lecture (p. 7769).

Finances publiques : garantie de l'Etat : expositions temporaires d'œuvres d'art : extension aux collectivités locales (p. 7769).

Sénat : rejet du projet de loi (p. 7769).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 décembre 1992] :

Assemblée nationale : texte adopté en deuxième lecture (p. 7867).

Finances publiques : garantie de l'Etat : expositions temporaires d'œuvres d'art :
- expositions organisées conjointement par une collectivité locale et un établissement public national (p. 7867) ;
- extension aux collectivités locales (p. 7867).

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 7867).

Sénat : rejet du projet de loi (p. 7867).

Lecture définitive [23 décembre 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Albouy (Jean)* (p. 7907).

BEREGOVOY (Michel)

Député de la Seine-Maritime

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Répression en Thaïlande :** répression des manifestations de Bangkok ; scrutin du 22 mars 1992 : respect des résultats ; France : préoccupation ; coup d'Etat militaire de février 1991 ; audiovisuel : censure ; ressortissants français en Thaïlande : vigilance du Gouvernement français ; Communauté européenne : déclaration de condamnation [20 mai 1992] (p. 1439).

- **Situation en Angola :** guerre civile : élections locales de septembre dernier ; soldats cubains : retrait sous contrôle des Nations Unies ; résolution du Conseil de sécurité du 30 octobre 1992 ; Gouvernement d'union nationale : perspectives ; France : rapatriement de ses ressortissants [26 novembre 1992] (p. 6087).

orales sans débat :

- **n° 578,** posée le 19 mai 1992 : **étrangers (réfugiés)** (p. 1431). Appelée le 22 mai 1992 : kurdes d'origine turque : droit d'asile : application ; renvoi des déboutés du droit d'asile en Turquie (p. 1574, 1575).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Affaires étrangères : paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 965).

Communautés européennes : principes fondamentaux : « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 965).

Coopération et développement : aide au développement (p. 965).

Europe sociale (p. 965).

Traités et conventions : Traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 965).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1992] :

Afghanistan : guerre civile (p. 4704).

Afrique : présence française (p. 4705).

Audiovisuel (p. 4704).

Cambodge : Casques bleus : déploiement (p. 4705).

Coopération et développement :
- aide humanitaire (p. 4704) ;
- aide publique au développement (p. 4704).

Défense :
- armes chimiques : interdiction (p. 4704) ;
- arsenaux : réduction (p. 4704) ;
- essais nucléaires français : suspension : *Bérégovoy (Michel)* (p. 4704) ;
- sécurité européenne (p. 4704) ;
- zones dénucléarisées (p. 4704).

Ministère des affaires étrangères : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4703).

Moyen-Orient : négociations de paix entre Israël et ses voisins (p. 4705).

Organisations internationales : Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : interventions : multiplication (p. 4704).

Union soviétique : démembrement, conséquences (p. 4704).

Yougoslavie : guerre civile (p. 4704).

Equipement, logement et transports - Mer. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Ports maritimes :
- dockers (p. 5352) ;
- modernisation : équipement : mareyage (p. 5352).

BEREGOVOY (Pierre)

Ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget puis Premier ministre

Premier ministre, ministre de la défense

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé Premier ministre. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé Premier ministre, ministre de la défense. Décret du 9 mars 1993 [*J.O.* du 10 mars 1993] (p. 3703).

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

DEPOTS

Projet de loi portant **adaptation au marché unique européen** de la **législation** applicable en matière d'**assurance et de crédit (n° 2560)** [23 janvier 1992].

Déclaration du Gouvernement n° 2604 [8 avril 1992].

Lettre en date du 15 avril 1992 relative à la **consultation des assemblées territoriales de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française sur le projet de loi autorisant l'approbation de la convention de coopération judiciaire entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine (n° 2335).**

Lettres en date du 17 avril 1992 relatives à la **consultation des assemblées territoriales de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, de la Polynésie française et de Wallis et Futuna** sur les **projets de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395), modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531), instituant la fiducie (n° 2583), instituant la société par actions simplifiée (n° 2584) et relatif au corps humain et modifiant le code civil (n° 2599).**

Projet de loi relatif à l'**entrée en vigueur du nouveau code pénal** et la **modification de certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611)** [15 avril 1992].

Projet de loi relatif à la **validation d'acquis professionnels** pour la **délivrance de diplômes** et **portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612)** [15 avril 1992].

Projet de loi modifiant le **régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613)** [15 avril 1992].

Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'**organisation et à la promotion des activités physiques et sportives** et **portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614)** [16 avril 1992].

Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « De l'Union européenne » (n° 2623) [22 avril 1992].

Projet de loi relatif à l'**octroi de mer (n° 2663)** [29 avril 1992].

Projet de loi relatif à l'**élimination des déchets** ainsi qu'aux **installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677)** [5 mai 1992].

Projet de loi relatif à l'**abolition des frontières fiscales** à l'intérieur de la **Communauté économique européenne** en matière de **taxe sur la valeur ajoutée** et **de droits indirects (n° 2682)** [6 mai 1992].

Projet de loi relatif à l'**anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698)** [13 mai 1992].

Projet de loi relatif au **plan d'épargne en actions (n° 2699)** [13 mai 1992].

Lettre, en date du 27 mai 1992, relative **à la consultation des assemblées territoriales de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, de la Polynésie française et de Wallis et Futuna sur le projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).**

Projet de loi relatif aux **relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729)** [20 mai 1992].

Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au **revenu minimum d'insertion** et relatif à la **lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733)** [21 mai 1992].

Lettre rectificative au projet de loi (n° 2733) portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au **revenu minimum d'insertion** et relatif à la **lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2747)** [27 mai 1992].

Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'**apprentissage** et à la **formation professionnelle** et modifiant le code du travail **(n° 2748)** [27 mai 1992].

Projet de loi de programmation relatif à l'**équipement militaire** et aux **effectifs de la défense pour les années 1992-1994 (n° 2877)** [1er juillet 1992].

Projet de loi relatif aux **conditions d'attribution de la carte du combattant (n° 2917)** [26 août 1992].

Projet de loi relatif à la **prévention de la corruption** et à la **transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918)** [10 septembre 1992].

Projet de loi relatif aux **relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordres et sous-traitants (n° 2919)** [16 septembre 1992].

Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [1er octobre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation d'un accord de coopération pour la protection des côtes et des eaux de l'Atlantique du Nord-Est contre la pollution** (ensemble deux annexes) **(n° 2938)** [9 octobre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation du protocole entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif aux contrôles frontaliers et à la police, à la coopération judiciaire en matière pénale, à la sécurité civile et à l'assistance mutuelle concernant la liaison fixe transmanche (n° 2939)** [9 octobre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation d'amendements à la convention du 2 février 1971 relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux, adoptés par la conférence extraordinaire réunie à Régina, Canada, le 28 mai 1987 (n° 2940)** [9 octobre 1992].

Projet de loi portant **mise en œuvre de la directive n° 91/250/C.E.E. du conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle (n° 2953)** [14 octobre 1992].

Projet de loi portant **dispositions diverses relatives aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 2977)** [21 octobre 1992].

Projet de loi portant **diverses mesures d'ordre social (n° 2978)** [21 octobre 1992].

Projet de loi modifiant le **titre VI du livre III du code des communes** et relatif à la **législation dans le domaine funéraire (n° 2985)** [28 octobre 1992].

Projet de loi portant **ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 91-1380 du 28 décembre 1991 d'habilitation** relative à l'**adaptation de la législation applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte (n° 2986)** [28 octobre 1992].

Projet de loi portant **ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 92-11 du 4 janvier 1992 d'habilitation** relative à l'**adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2987)** [28 octobre 1992].

Projet de loi relatif au **don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003)** [4 novembre 1992].

Projet de loi relatif à l'**exploitation commerciale des voies navigables (n° 3038)** [13 novembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant l'exercice de la pêche et la protection des milieux aquatiques dans la partie du Doubs formant frontière entre les deux Etats (ensemble une annexe, un règlement d'application et une déclaration) (n° 3039)** [13 novembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation de l'accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 3047)** [18 novembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation de l'accord d'adhésion de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 3048)** [18 novembre 1992].

Projet de loi sur la **protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049)** [18 novembre 1992].

Projet de loi de **finances rectificative pour 1992 (n° 3056)** [20 novembre 1992].

Déclaration du Gouvernement sur les négociations du G.A.T.T. (n° 3073) [25 novembre 1992].

Projet de loi portant **création d'un Fonds de solidarité vieillesse (n° 3075)** [25 novembre 1992].

Projet de loi relatif aux **produits soumis à certaines restrictions de circulation (n° 3076)** [25 novembre 1992].

Projet de loi portant **réforme du code de l'urbanisme (n° 3077)** [25 novembre 1992].

Projet de loi modifiant **certaines dispositions du code du service national** relatives à la **réserve du service militaire (n° 3093)** [2 décembre 1992].

Projet de loi portant **réforme de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 modifiée relative à la sous-traitance (n° 3120)** [9 décembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Mongolie, relative à l'entraide judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile (n° 3150)** [16 décembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation** d'un **protocole additionnel à la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures signée à Bonn le 3 décembre 1976** (ensemble quatre annexes) **(n° 3151)** [16 décembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco (n° 3152)** [16 décembre 1992].

Projet de loi portant **règlement définitif du budget de 1991 (n° 3241)** [23 décembre 1992].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Fabius (Laurent)* : affaire Touvier** : crimes contre l'humanité : imprescriptibilité ; non-lieu prononcé au bénéfice de Paul Touvier ; indépendance de la justice ; pourvoi en cassation ; demande d'une minute de silence en hommage aux déportés [15 avril 1992] (p. 478, 479).

- ***Lajoinie (André)* : ratification du traité de Maastricht** : accords de Maastricht : ratification ; transferts de souveraineté ou transferts de compétences ; projet de loi constitutionnelle : soumission au Parlement puis au Congrès ; Conseil d'Etat : amendement du projet ; traité non renégociable ; Europe : dynamisme et puissance [22 avril 1992] (p. 607, 608).

- ***Gantier (Gilbert)* : gestion financière de l'Etat** : franc : solidité ; déficit budgétaire : aggravation ; Opéra Bastille et Grande Bibliothèque : opérations de prestige ; victoire de tous les Français sur l'inflation ; conjoncture économique mondiale : ralentissement [6 mai 1992] (p. 915, 916).

- ***Charette (Hervé de)* : institutions régionales** : moralisation de la vie politique ; conseils régionaux de Bourgogne, du Nord - Pas-de-Calais et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; contrôle des commissions : apport des voix du Front national ; démission des élus concernés : perspectives [20 mai 1992] (p. 1445, 1446).

- ***Geng (Francis)* : réforme de la politique agricole commune** : compromis de Bruxelles ; information et concertation ; G.A.T.T. : reprise des négociations ; charges fiscales et sociales ; excédents agricoles ; débouchés ; débat au Parlement et motion de censure [27 mai 1992] (p. 1723, 1724).

- ***Vivien (Robert-André)* : attitude du Gouvernement à l'égard de l'opposition** : relations entre le Parlement et le Gouvernement ; comportement de certains ministres à l'égard des parlementaires ; tenue des députés lors des séances de questions au Gouvernement [27 mai 1992] (p. 1729, 1730).

- ***Fabius (Laurent)* : Maastricht** : Danemark : rejet du traité de Maastricht ; France : ratification du traité par référendum ; déclaration franco-allemande : poursuite du calendrier de ratification ; révision constitutionnelle préalable en France : Congrès ; candidats à l'adhésion : acceptation du traité de Rome, de l'Acte unique et du traité de Maastricht [3 juin 1992] (p. 1872 à 1876).

- ***Barrot (Jacques)* : réforme de la politique agricole commune** : compromis de Bruxelles : mesures d'accompagnement ; zones de montagne ; prime à la vache allaitante ; débat au Parlement le 24 juin ; concertation avec les organisations syndicales agricoles ; agriculture européenne : défense de ses intérêts face aux Etats-Unis [17 juin 1992] (p. 2467, 2468).

- ***Pandraud (Robert)* : fonctionnement de la justice** : non-paiement de contraventions dues par l'association SOS-Racisme ; égalité des citoyens devant la loi et la justice ; impossibilité de discuter au Parlement des conditions d'exercice du droit de grâce du Président de la République [24 juin 1992] (p. 2715, 2716, 2717).

- ***Juppé (Alain)* : budget** : situation de l'économie française ; chômage : aggravation ; taux d'intérêt à court terme ; déficit du budget de l'Etat pour 1992 et 1993 ; conjoncture mondiale ; secousses monétaires ; conséquences négatives de l'ultralibéralisme [14 octobre 1992] (p. 3669, 3670, 3671).

- ***Vial-Massat (Théo)* : aide au développement** : Somalie : collecte de riz dans les écoles françaises ; lutte contre la faim dans le monde ; proposition de loi : inscription à l'ordre du jour : perspectives [21 octobre 1992] (p. 4051, 4052).

- ***Chamard (Jean-Yves)* : projet de loi sur la dépendance des personnes âgées** : politique de la vieillesse ; risque de dépendance ; projet de loi : dépôt : perspectives [21 octobre 1992] (p. 4052, 4053).

- ***Lajoinie (André)* : licenciements économiques** : autorisation administrative de licenciement : suppression ; situation de l'emploi ; licenciements dits économiques ; rôle du secteur public ; modifications des structures du travail ; faiblesse du taux de croissance mondiale ; « écoindustrie » ; attitude des entreprises face au partage du travail [28 octobre 1992] (p. 4463, 4364).

- ***Hubert (Elisabeth)* : crise dans le secteur de l'immobilier** : situation du secteur du bâtiment ; accession à la propriété ; rôle de l'Etat ; conséquences de la spéculation immobilière ; engagement financier des banques [28 octobre 1992] (p. 4467, 4468).

- ***Vasseur (Philippe)* : crise économique et emploi** : radiation des chômeurs de longue durée des fichiers de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) ; conjoncture internationale et destruction des emplois industriels ; politique des taux d'intérêt et investissements ; contrats emploi-solidarité [4 novembre 1992] (p. 4771, 4772).

- ***Hyest (Jean-Jacques)* : fonctionnement des institutions** : attitude du Gouvernement à l'égard du Parlement ; question de la responsabilité pénale des membres du Gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions ; juridictions compétentes ; réforme de la Constitution ; transfusion sanguine ; réforme de la Haute Cour de justice et dessaisissement du Parlement ; procédure de réunion du Congrès [4 novembre 1992] (p. 4773, 4774, 4775).

- ***Robien (Gilles de)* : chômage de longue durée** : chômage : progression ; chômeurs de longue durée ; plan annoncé par le Premier ministre ; radiation de onze mille chômeurs des listes de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) ; situation des pays partenaires de la France ; maîtrise de l'inflation et solidité du franc [12 novembre 1992] (p. 5203, 5204, 5205).

- ***Ameline (Nicole)* : réforme de la P.A.C. et négociations du G.A.T.T.** : agriculture française : baisse de la production et diminution du revenu des agriculteurs ; aide de l'Etat aux agriculteurs : extension jusqu'en 1997 : perspectives ; Commission européenne : mandat pour négocier avec les Etats-Unis ; accord global et équilibré : souhait de la France ; débat au Parlement [18 novembre 1992] (p. 5677, 5678).

- ***Ollier (Patrick)* : négociations du G.A.T.T.** : pressions des Etats-Unis pour conclure sur le volet agricole ; mandat confié aux commissaires européens ; réforme du Système monétaire international ; relance de l'économie mondiale ; droit de veto de la France ; débat au Parlement [18 novembre 1992] (p. 5680, 5681, 5682).

- ***Laffineur (Marc)* : accords du G.A.T.T.** : situation agricole en France ; réforme de la politique agricole commune (P.A.C.) ; accords de Washington : renégociation : perspectives ; débat à l'Assemblée nationale ; vote de confiance ; Parlement européen : vote éventuel d'une motion de censure contre la Commission européenne ; France : droit de veto : utilisation [2 décembre 1992] (p. 6415, 6416).

- ***Bergelin (Christian)* : accords du G.A.T.T.** : manifestation de Strasbourg ; mort annoncée de l'agriculture ; propos du Président de la République ; aspect global de la négociation ; attitude des partenaires européens de la France ; montants comparés des aides à l'agriculture en Europe et aux Etats-Unis [2 décembre 1992] (p. 6417, 6418).

- ***Auroux (Jean)* : dépendance des personnes âgées** : bilan social de la gauche ; personnes âgées dépendantes : création d'une allocation « autonomie-indépendance » ; lutte contre l'exclusion ; impôt de solidarité sur la fortune ; partage du travail : traduction dans les faits : perspectives ; protection sociale française [9 décembre 1992] (p. 6786, 6787, 6788).

- ***Peyrefitte (Alain)* : récentes déclarations du Premier ministre** : propos tenus par le Premier ministre ; bilan de l'exercice du pouvoir par la gauche ; chômage ; mise en cause du R.P.R. ; dignité de la fonction de Premier ministre ; acquis sociaux ; seconde guerre mondiale : attitude des gaullistes ; guerre d'Algérie ; indépendance de la justice [16 décembre 1992] (p. 7297, 7298, 7299, 7300, 7301).

- ***Millon (Charles)* : Bosnie-Herzégovine :** massacres commis par les Serbes ; risque de conflagration internationale ; attitude de la Communauté européenne ; possibilité d'une intervention militaire ; saisine des organisations européennes et internationales [16 décembre 1992] (p. 7307, 7308).

- ***Blanc (Jacques)* : devenir de l'agriculture en Europe :** négociations du G.A.T.T. ; position de la France sur le volet agricole ; compatibilité avec la politique agricole commune (P.A.C.) ; utilisation du droit de veto de la France ; attribution d'une dotation financière supplémentaire à la France ; partenaires européens ayant rejoint la position française [16 décembre 1992] (p. 7308, 7309).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2604).

Principaux thèmes développés [8 avril 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 370, 396).

Affaires étrangères :
- armements nucléaires : non-dissémination (p. 374, 396) ;
- contexte géopolitique : changements (p. 367, 394, 396).

Agriculture : G.A.T.T. : négociations : position française : fermeté (p. 374).

Conseil constitutionnel : décision relative au traité de Maastricht (p. 395).

Constitution :
- institutions : réforme : calendrier (p. 368) ;
- révision préalable à la ratification du traité de Maastricht (p. 368, 395).

Coopération et développement : tiers monde : lutte contre le sous-développement (p. 373).

Défense :
- armements nucléaires : réduction (p. 374, 397) ;
- armements nucléaires : suffisance des armements français (p. 396) ;
- essais nucléaires français : suspension (p. 374, 397).

Délinquance et criminalité : sécurité urbaine : amélioration : nécessité (p. 370).

D.O.M.-T.O.M. : aide de la métropole : renforcement (p. 374).

Elections et référendums : élections :
- cantonales : échec du parti socialiste (p. 367) ;
- législatives anticipées : perspectives (p. 394) ;
- législatives de 1993 : scrutin majoritaire : maintien (p. 375) ;
- législatives : mode de scrutin : commission de réflexion (p. 375) ;
- législatives : terme normal : mars 1993 (p. 367, 394) ;
- régionales : échec du parti socialiste (p. 367).

Emploi : chômage de longue durée :
- aggravation (p. 368) ;
- traitement économique (p. 368) ;
- traitement social (p. 369).

Enseignement : modernisation (p. 373).

Environnement : équilibre écologique : respect (p. 373, 374).

Etrangers :
- flux migratoires : maîtrise (p. 373) ;
- immigrés en situation régulière : intégration (p. 373) ;
- regroupement familial : limitation à une seule épouse (p. 373).

Femmes : égalité (p. 373).

Finances publiques : déficit budgétaire : maîtrise (p. 369).

Fonctionnaires et agents publics : service public : modernisation (p. 373).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- formation en alternance (p. 372) ;
- formation et reclassement : aides aux entreprises (p. 369, 370).

France :
- Français : inquiétude (p. 367) ;
- redressement économique et moral : perspectives (p. 372).

Gouvernement :
- « contrat de Gouvernement » avec Les Verts : perspectives (p. 395) ;
- nouveau Gouvernement : « resserrement » (p. 367).

Justice : « affaires » : aboutissement des procédures (p. 371, 398).

Mer et littoral : modernisation portuaire : poursuite (p. 374).

Parlement :
- majorité de rechange : perspectives (p. 376, 394) ;
- recomposition politique : perspectives (p. 395).

Partis et mouvements politiques :
- corruption : « affaires » : personnalités susceptibles d'être poursuivies (p. 370, 371, 372, 373, 397) ;
- financement : nouvelles règles : respect (p. 372) ;
- incompatibilités : projet de loi (p. 371) ;
- partis « protestataires » : renforcement (p. 367) ;
- partis traditionnels : affaiblissement (p. 367) ;
- patrimoine et revenu des élus : projet de loi (p. 371).

Politique économique :
- économies nationales : interdépendance (p. 367) ;
- franc stable : nécessité (p. 369) ;
- France : quatrième puissance économique mondiale (p. 374, 396) ;
- industriels : hésitations (p. 367) ;
- politiques ultra-libérales : rejet (p. 374, 394) ;
- rigueur économique : nécessité (p. 368).

Retraites : généralités : système par répartition : maintien (p. 373, 396).

Sécurité sociale : comptes : équilibre (p. 373).

Syndicats : syndicalisme fort : nécessité (p. 370).

Travail : partage du travail : perspectives (p. 369).

T.V.A. : taux majoré : suppression (p. 369).

Observations sur le rappel au règlement de : *Millon (Charles)* (p. 376).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 mai 1992] :

Affaires étrangères : paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 837, 838).

Communautés européennes : institutions communautaires : pouvoirs et compétences respectifs (p. 838).

Communautés européennes : politique monétaire :
- Banque centrale européenne : indépendance (p. 839) ;
- monnaie unique et Union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 838, 839).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 840) ;
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 836, 837, 838) ;
- « subsidiarité » : principe : définitition et limites (p. 840) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 837, 838, 840).

Europe :
- Europe fédérale (p. 838) ;
- Europe sociale (p. 838).

Indépendance et souveraineté :
- indépendance et identité nationales : « dissolution » dans l'Europe (p. 840) ;

- souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 840).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le Traité de Maastricht (p. 836).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 839, 840).

Politique économique depuis 1981 (p. 839).

République : notion (p. 836).

Révision constitutionnelle : article 89 : Congrès ou référendum : rôle du Parlement et volonté populaire (p. 837).

Traités et conventions :
- Traité de Maastricht : caractère irréversible et renégociation (p. 839, 840) ;
- Traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 836).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son intervention :*

Assemblée nationale :
- amendement : propositions de l'opposition : accueil par le Gouvernement (p. 1060) ;
- débat en séance publique : qualité (p. 1060).

Communautés européennes : Conseil des communautés : « compromis de Luxembourg » (p. 1060).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Assemblée nationale : amendements : propositions de l'opposition en première lecture : accueil par le Gouvernement (p. 2556).

Communautés européennes : principes fondamentaux : Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 2557).

Révision constitutionnelle : article 89 : Congrès ou référendum : rôle du Parlement et volonté populaire (p. 2556).

Sénat :
- droit de vote des ressortissants communautaires : recours à une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées : équilibre des pouvoirs (p. 2556, 2557) ;
- modifications apportées au texte en première lecture (p. 2556) ;
- texte adopté en première lecture : acceptation par le Gouvernement (p. 2557).

Associe le Gouvernement à l'hommage rendu aux victimes de la catastrophe de Bastia et observe une minute de silence [6 mai 1992] (p. 913).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Jacques Barrot et 62 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 27 mai 1992.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [1er juin 1992] :

Affaires étrangères : Etats-Unis : arme alimentaire (p. 1758).

Agriculture :
- céréales (p. 1756) ;
- élevage (p. 1756, 1757) ;
- exploitants agricoles : revenu (p. 1756, 1757) ;
- primes : régime d'aides directes à la personne (p. 1757) ;
- prix agricoles (p. 1756) ;
- syndicats : organisations syndicales agricoles : consultation : absence (p. 1756).

Aménagement du territoire : aménagement rural et jachère (p. 1757).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis : absence de garanties (p. 1757, 1758).

Communautés européennes :
- entrée « indirecte » des pays de l'Est dans la C.E.E. (p. 1758) ;
- France : gouvernement français : manque de fermeté (p. 1758) ;
- politique agricole commune : réforme : accord du 21 mai 1992 (p. 1756, 1757, 1758, 1759).

Coopération et développement : lutte contre la faim dans le monde (p. 1758).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : baisse (p. 1758).

Parlement : consultation : absence (p. 1756).

Partis et mouvements politiques : opposition : désaccords et contradictions (p. 1755, 1759).

Politique économique (p. 1759).

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Première lecture [5 juin 1992] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 2047, 2048).

Convention médicale : avenant n° 3 du 10 avril 1992 à la convention nationale du 9 mars 1990 (p. 2048).

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :
- comptes (p. 2048) ;
- maîtrise administrative et maîtrise médicalisée (p. 2048).

Santé publique : système de santé français (p. 2048).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (« projet MacSharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2739).

Parlement : débat sur l'agriculture (p. 2739, 2740).

Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de Régis Perbet [20 octobre 1992] (p. 3972).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1992] :

Commerce et artisanat : urbanisme commercial (p. 3603).

Délinquance et criminalité :
- corruption : généralités (p. 3603) ;
- corruption : délinquance financière (p. 3603) ;
- corruption : rapport Bouchery (p. 3602).

Elections et référendums : campagnes électorales (p. 3603).

Entreprises : relations avec les pouvoirs publics et les partis politiques (p. 3603).

Marchés publics : règles : transparence (p. 3603).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3603).

Prix et concurrence (p. 3603).

Publicité : transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 3603).

- Motion de censure déposée par MM. Jacques Barrot, Charles Millon, Bernard Pons et 88 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 23 octobre 1992.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [26 octobre 1992] :

Aménagement du territoire (p. 4350).

Chômage (p. 4345).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 4346, 4347).

Délinquance et criminalité : insécurité (p. 4350).

Education, formation professionnelle et apprentissage (p. 4348, 4349).

Emploi : politique (p. 4345).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 4346).

Environnement (p. 4345).

Epargne (p. 4346).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4346) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 4346) ;
- recettes : allégements fiscaux (p. 4346).

Justice (p. 4350).

Motion de censure : « caractère politicien » (p. 4345).

Partis et mouvements politiques :
- libéralisme : politiques menées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne (p. 4348, 4350) ;
- majorité : bilan (p. 4348, 4349) ;
- opposition : divisions (p. 4346, 4347) ;
- opposition : politique économique, fiscale et sociale (p. 4348, 4349, 4350) ;
- parti communiste : négociation avec le Gouvernement (p. 4345).

Politique économique :
- généralités (p. 4345) ;
- comparaisons internationales sur la période 1974-1992 (p. 4346, 4347) ;
- « désinflation compétitive » (p. 4345) ;
- franc (p. 4345, 4346) ;
- inflation (p. 4345) ;
- taux d'intérêt (p. 4346).

Prévisions et projections économiques (p. 4346).

Secteur public : privatisations (p. 4347).

Sécurité sociale : médecine (p. 4349).

Travail : partage (p. 4345).

Ville (p. 4350).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Jacques Barrot et 85 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 17 novembre 1992.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [23 novembre 1992] :

Agriculture :
- aides et budget de l'agriculture (p. 5897) ;
- G.A.T.T. (p. 5895, 5897, 5898).

Chômage (p. 5895, 5896, 5897).

Commerce extérieur (p. 5896).

Communautés européennes :
- politique agricole commune (p. 5897, 5898) ;
- solidarité entre les nations de la Communauté (p. 5898).

Education, formation professionnelle et apprentissage (p. 5897).

Emploi : créations, suppressions et politique (p. 5896, 5897).

Etat : rôle (p. 5896).

Finances publiques :
- comparaisons internationales (p. 5895, 5896) ;
- déficit budgétaire (p. 5895, 5896) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 5895) ;
- dépenses prioritaires (p. 5896) ;
- dette publique (p. 5896) ;
- recettes : allégements fiscaux (p. 5896).

Logement et habitat (p. 5896).

Motion de censure (p. 5895).

Partis et mouvements politiques :
- opposition : propositions en matière budgétaire et économique (p. 5896) ;
- parti communiste : améliorations apportées au projet de budget (p. 5895).

Politique économique :
- croissance (p. 5896) ;
- « désinflation compétitive » (p. 5896) ;
- taux d'intérêt (p. 5896).

Prévisions et projections économiques (p. 5896).

Travail : partage (p. 5897).

- Déclaration du Gouvernement sur les négociations du G.A.T.T. (n° 3073).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales : désertification (p. 6038, 6045).

Céréales : débouchés (p. 6022).

Communautés européennes :
- droit de veto : utilisation par la France (p. 6021, 6022, 6038, 6039) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 6022, 6023, 6038, 6045, 6046).

Coopération et développement : conférence de Rome ; plan mondial contre la malnutrition (p. 6038).

Crise agricole (p. 6023, 6038, 6045).

Elevage : bétail : alimentation (p. 6022) ;

Etats-Unis :
- commerce extérieur : « dumping » (p. 6022) ;
- défense : « guerre des étoiles » : position de la France (p. 6037) ;
- négociations du G.A.T.T. : positions (p. 6022, 6023, 6038).

Exploitants agricoles : revenu : aides (p. 6023, 6038).

G.A.T.T. :
- négociations : généralités (p. 6021, 6022, 6023, 6037, 6038, 6039) ;
- négociations : volet agricole (p. 6022, 6037, 6038).

Gouvernement : appel à l'« union nationale » (p. 6021, 6037, 6039, 6044, 6045, 6046).

Jachères (p. 6022, 6023).

Moyens de paiement : changes : fluctuations monétaires (p. 6045).

Oléagineux : défense des produits français (p. 6022).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [25 novembre 1992] (p. 6024).

Observations sur le rappel au règlement de : *Lajoinie (André)* [25 novembre 1992] (p. 6039).

Médias : désinformation (p. 6039).

- Projet de loi portant création d'un Fonds de solidarité vieillesse (n° 3075).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 décembre 1992] :

Son intervention lors des explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Lajoinie (André)* (p. 6889).

Principaux thèmes développés :

Fonds de solidarité vieillesse : création, missions et ressources (p. 6889).

Personnes âgées :
- allocation autonomie et dépendance : création, montant et conditions d'attribution (p. 6889) ;
- dépendance : généralités (p. 6889).

Retraites : généralités :
- régimes par capitalisation (p. 6889) ;
- régimes par répartition (p. 6889).

Sécurité sociale :
- cotisations : assiette : revenus financiers (p. 6889) ;
- historique (p. 6889).

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 6931).

BERGELIN (Christian)

Député de la Haute-Saône

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Accords du G.A.T.T.** : manifestation de Strasbourg ; mort annoncée de l'agriculture ; propos du Président de la République ; aspect global de la négociation ; attitude des partenaires européens de la France ; montants comparés des aides à l'agriculture en Europe et aux Etats-Unis [2 décembre 1992] (p. 6417, 6418).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Examen du fascicule* [27 octobre 1992] :

Questions :

Jeunes :

- aide personnalisée au logement (A.P.L.) : critères d'attribution (p. 4419) ;
- fonds d'aide aux jeunes en difficulté (p. 4419).

BERNARD (Pierre)

Député du Tarn

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

BERNARDINI (François)

Député des Bouches-du-Rhône

(16e circonscription)

Non inscrit

puis socialiste

Devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de M. Michel Vauzelle, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 10 novembre 1992] (p. 15511).

BERSON (Michel)

Député de l'Essonne

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle) [14 mai 1992].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748) [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9007).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 37 : **travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Lutte contre le chômage** : chômage et exclusion : problème commun à tous les pays développés ; Gouvernement : mobilisation contre le chômage : programme en faveur des 900 000 chômeurs de longue durée ; tâches d'insertion et tâches d'intérêt général [29 avril 1992] (p. 763, 764).

orales sans débat :

- **n° 597,** posée le 9 juin 1992 : **justice (fonctionnement)** (p. 2147) ; remplacé par : *Planchou (Jean-Paul).* Appelée le 12 juin 1992 : établissement thermal de Barbotan-les-Thermes : incendie ; enquête : résultats : autorisation administrative pour l'ouverture de l'établissement ; assistance juridique aux familles (p. 2276, 2277).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Première lecture :

Discussion des articles [22 avril 1992] :

Après l'article 2 *bis* :

- *favorable* à l'amendement n° 25 corrigé de M. Thierry Mandon (prévoit que le Gouvernement présentera au Parlement, avant le 31 décembre 1992, un rapport relatif aux délais de paiement des sommes que les autorités publiques se sont engagées à verser selon une procédure légale et aux conséquences pour les associations) (p. 636) ;

Associations : subventions : dispositifs administratifs (p. 636).

Etat : gestion des deniers publics (p. 636, 637).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 juin 1992] :

Apprentissage :

- apprentis : statut dans l'entreprise et rémunération (p. 2482) ;

- centres de formation d'apprentis : conseils de perfectionnement (p. 2482) ;
- centres de formation d'apprentis : relations avec les établissements d'enseignement (p. 2482) ;
- extension au secteur public : expérimentation (p. 2483).

Chômage : jeunes (p. 2483).

Emploi :
- jeunes : contrats de qualification (p. 2482) ;
- jeunes : contrats de qualification : unification avec le contrat d'apprentissage (p. 2482).

Enseignement : formation en alternance : alternance sous statut scolaire : enjeux (p. 2481).

Entreprises :
- formation des jeunes (p. 2481) ;
- politique contractuelle : avenant du 8 janvier 1992 à l'accord national interprofessionnel relatif à la formation et au perfectionnement professionnel (p. 2483).

Impôts et taxes :
- crédits d'impôt : apprentissage et formation en alternance : création (p. 2482) ;
- taxe d'apprentissage (p. 2482).

Plan : nécessité et développement (p. 2481).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé - *Questions* [27 octobre 1992] :

Famille : enfants : modes de garde (p. 4427)

Jeunes : fonds d'aide aux jeunes en difficulté (p. 4428).

Professions sociales : assistantes maternelles (p. 4427).

Après l'article 80 :

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Adrien Zeller (crée une annexe au rapport sur l'équilibre économique et financier accompagnant le projet de loi de finances relative à l'évolution des principaux indicateurs sociaux) (p. 4437).

Travail, emploi et formation professionnelle - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur de la commission des finances pour la formation professionnelle [6 novembre 1992] :

Apprentissage : réforme (p. 4927).

Chômage : cadres (p. 4927).

Chômeurs de longue durée : insertion (p. 4927).

Contrats de qualification (p. 4927).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : crédits : (p. 4927) ;
- congé individuel : aides (p. 4927) ;
- contrats pluriannuels d'engagement de développement de la formation : (p. 4927) ;
- crédit formation individualisée (p. 4927) ;
- crédits (p. 4926) ;
- contrôle et inspection (p. 4928) ;
- inégalités (p. 4926, 4927) ;
- programme national de formation professionnelle (p. 4927).

Jeunes :
- « carrefours jeunes » et programme PAQUE (p. 4927) ;
- contrats de progrès Etat-collectivités locales (p. 4928) ;
- insertion professionnelle et sociale : « Exo jeunes », missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 4928).

Lois : loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (p. 4927).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4928).

Syndicats : subventions (p. 4927).

Questions :

Chômeurs de longue durée : insertion (p. 4969).

Formation professionnelle et promotion sociale : petites entreprises : aide forfaitaire mensuelle (p. 4964).

Vote des crédits :

Etat B, titres III et IV ; état C, titres V et VI :

- *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Michel Coffineau (réduit les crédits d'exonération de cotisations sociales en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle afin d'abonder ceux relatifs à la prise en charge des conseillers du salarié) (p. 4971) ;
- *son* amendement n° 60 (réduit les crédits d'exonération de cotisations sociales en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle afin d'abonder les subventions aux organisations syndicales pour leur participation à des manifestations internationales) : retiré (p. 4972) ;
- *son* amendement n° 61 (réduit les crédits d'exonération de cotisations sociales en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle afin d'abonder les subventions aux organisations syndicales pour la formation de leurs cadres) : retiré (p. 4972).

BERTHELOT (Marcelin)

Député de la Seine-Saint-Denis

(2e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code forestier et portant diverses dispositions en matière de chasse (n° 2313) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Droits de l'homme au Maroc :** emprisonnements arbitraires ; bienveillance des autorités françaises à l'égard du régime marocain ; interventions françaises au Maroc : opportunité ; associations de défense des droits de l'homme : désignation d'avocats et d'observateurs lors des procès : perspectives [24 juin 1992] (p. 2717).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code forestier (n° 2313).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Chasse et pêche :
- chasse : plan de chasse (p. 2059, 2060) ;
- dégâts forestiers causés par le gibier (p. 2059).

Sécurité civile : incendies : prévention (p. 2059).

Discussion des articles [9 juin 1992] :

Article 13 *(dispositions relatives à la chasse)* (p. 2068) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte du paragraphe I adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 2068).

Explications de vote :

Vote pour du groupe communiste (p. 2069).

- Projet de loi de finances n° 2931 pour 1993.

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Chasse : cotisations ; fédérations départementales ; groupement d'intérêt cynégétique (p. 4853).

BERTHOL (André)

Député de la Moselle

(7e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'**évolution des importations de charbon en France (n° 3029)** [10 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Eco-taxe :** sommet de Rio sur l'environnement ; projet communautaire d'une taxe sur les sources d'énergie ; conséquences pour l'industrie ; pollution de l'air par les voitures ; réchauffement de la planète ; responsabilité des pays riches et plus particulièrement des Etats-Unis ; aide accrue au développement : proposition française ; fonds mondial pour l'environnement : proposition franco-allemande [3 juin 1992] (p. 1881, 1882).

orales sans débat :

- **n° 559,** posée le 12 mai 1992 : **mutualité sociale agricole (cotisations)** (p. 1129). Appelée le 15 mai 1992 : cotisations sociales agricoles : réformes introduites par la loi du 23 janvier 1990 (p. 1259, 1260).

- **n° 620,** posée le 6 octobre 1992 : **charbon (houillères : Lorraine)** (p. 3406). Appelée le 9 octobre 1992 : Coke lorrain : écoulement à destination de la sidérurgie ; concurrence extérieure et désorganisation du marché communautaire ; aide de l'Etat : maintien (p. 3537, 3538, 3539).

- **n° 636,** posée le 17 novembre 1992 : **enseignement secondaire (constructions scolaires : Moselle)** (p. 5671). Appelée le 20 novembre 1992 : canton de Faulquemont : construction d'un lycée : perspectives (p. 5760, 5761).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [9 novembre 1992] :

Armée de terre :
- actions humanitaires (p. 5092) ;
- plan armées 2000 (p. 5091) ;
- site de Morhange (p. 5091).

BERTRAND (Léon)

Député de la Guyane

(2e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'octroi de mer (n° 2663).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 juin 1992] :

Sa question préalable (p. 2322) : rejetée (p. 2324).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes :
- Cour de justice des Communautés européennes : octroi de mer : condamnation éventuelle de la France (p. 2322) ;
- intégration économique des D.O.M.-T.O.M. : prise en compte de leur spécificité (p. 2335) ;
- octroi de mer : compatibilité avec le droit communautaire : décision n° 89/688 du 22 décembre 1989 (p. 2323).

Communes : budgets communaux : recettes : part de l'octroi de mer (p. 2334).

Guyane (p. 2334, 2335).

Impôts locaux : octroi de mer :
- dotation aux communes : montant, affectation, répartition et indexation sur la D.G.F. (p. 2334) ;
- Fonds régional pour les entreprises et l'emploi (F.R.E.E.) : compétences et moyens : désengagement de l'Etat (p. 2334) ;
- projet de loi : modernisation de l'octroi de mer : intérêt et nécessité (p. 2322, 2323).

Industries et productions des D.O.M. : concurrence : protection (p. 2322).

Politique économique et sociale :
- développement économique : généralités et rôle de l'octroi de mer (p. 2322, 2334, 2335) ;
- égalité économique et sociale (p. 2322, 2334, 2335).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

D.O.M.-T.O.M. : Guyane : hôpitaux de Cayenne et de Saint Laurent-du-Maroni (p. 4407).

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : liaisons interrégionales et internationales (p. 4791).

Communes : Nice : projet de métro niçois (p. 4790).

Départements : Alpes maritimes : asphyxie des transports routiers (p. 4791).

Questions :

D.O.M.-T.O.M. : Guyane : amélioration du réseau routier (p. 4808).

Plan : contrats de Plan : concertation (p. 4808).

Aménagement du territoire. - *Questions* [13 novembre 1992] :

D.O.M.-T.O.M. : Guyane : schéma d'aménagement du territoire ; contrat de Plan (p. 5286).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [13 novembre 1992] :

D.O.M.-T.O.M. : Guyane (p. 5325).

Logement social : financement (p. 5325).

BESSON (Jean)

Député du Rhône

(10e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Postes et télécommunications. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1992] :

Administration : service public (p. 4447, 4448).

D.O.M.-T.O.M. : subventions (p. 4448).

Ministère des postes et télécommunications :
- crédits : montants, évolution, répartition (p. 4448) ;
- services extérieurs : service national des radiocommunications (p. 4448).

Poste (La) :
- comptes chèques postaux et Caisse nationale d'épargne : rémunérations : (p. 4448) ;
- plan : contrat de plan Etat / La Poste (p. 4448) ;
- presse, édition et imprimerie : aides à la presse (p. 4448) ;
- situation financière (p. 4448) ;
- zones rurales et de montagne : adaptation ; suppression de bureaux de poste (p. 4448).

Télécommunications : utilisation des fréquences ; spectre (p. 4448).

BIANCO (Jean-Louis)

Ministre des affaires sociales et de l'intégration

puis ministre de l'équipement, du logement et des transports

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé ministre de l'équipement, du logement et des transports. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

DEPOTS

Projet de loi relatif au **don** et à l'**utilisation des éléments et produits du corps humain** et à la **procréation médicalement assistée,** et modifiant le code de la santé publique **(n° 2600)** [25 mars 1992].

Projet de loi modifiant le **régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613)** [15 avril 1992].

Projet de loi relatif aux **relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordres et sous-traitants (n° 2919)** [16 septembre 1992].

Projet de loi relatif à l'**exploitation commerciale des voies navigables (n° 3038)** [13 novembre 1992].

Projet de loi portant **réforme du code de l'urbanisme (n° 3077)** [25 novembre 1992].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Robien (Gilles de)* : schéma autoroutier :** retard autoroutier ; environnement : respect ; procédure d'enquête d'utilité publique : réforme [15 avril 1992] (p. 483, 484, 485).

- ***Clément (Pascal)* : droit de grève dans les services publics :** réglementation : application ; continuité du service public [15 avril 1992] (p. 489).

- ***Cuq (Henri)* : trains de grande banlieue : dégradation du service public :** fonctionnement : retards ; confort et sécurité des passagers ; investissements de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. ; mise à disposition de fonctionnaires [22 avril 1992] (p. 612, 613).

- ***Daubresse (Marc-Philippe)* : autoroute A 1 *bis* :** liaison entre l'Ile-de-France et l'Europe du Nord-Ouest ; enquête d'utilité publique ; concertation avec les maires concernés ; schéma autoroutier ; surcoûts : financement par l'Etat : perspectives [13 mai 1992] (p. 1171, 1172).

- ***Masson (Jean-Louis)* : T.G.V. Est :** S.N.C.F. : attitude attentiste ; S.N.C.F. : pouvoir de décision ; T.G.V. franco-allemand : rentabilité incertaine ; T.G.V. Rhin-Rhône : priorité de réalisation [13 mai 1992] (p. 1172, 1173).

- ***Baeumler (Jean-Pierre)* : politique routière et autoroutière :** Cour des comptes : rapport ; réseau autoroutier : financement et péage ; collectivités locales : charges financières ; parts respectives des intervenants financiers ; complémentarité entre les différents moyens de transport : renforcement [20 mai 1992] (p. 1440, 1441).

- ***Briane (Jean)* : fonctionnement des transports aériens :** intensification du trafic aérien ; encombrement de l'espace aérien ; situation de la France ; libéralisation du marché du transport aérien : maîtrise : réglementation ; contrôleurs aériens : augmentation des effectifs ; organisation et harmonisation des dispositifs européens [3 juin 1992] (p. 1879, 1880).

- ***Lefort (Jean-Claude)* : licenciements à Air France et sécurité des transports aériens :** catastrophe d'Amsterdam : sécurité des transports aériens ; déréglementation ; ouverture du ciel français à toutes les compagnies étrangères ; situation d'Air France ; crise du transport aérien ; licenciements dans toutes les grandes compagnies ; réglementation française relative à la sécurité [7 octobre 1992] (p. 3416, 3417).

- ***Zeller (Adrien)* : T.G.V.-Est :** financement : collectivités locales : participation ; rapport de M. Essig ; rentabilité du T.G.V.-Est ; participation allemande [7 octobre 1992] (p. 3425, 3426).

- ***Colombier (Georges)* : crise du secteur du bâtiment :** Isère : baisse de l'activité de 30 p. 100 ; taux d'intérêt prohibitifs ; plans pour le logement ; place du secteur du bâtiment dans l'économie française ; différence de situation selon les secteurs des bâtiments et travaux publics (B.T.P.) [28 octobre 1992] (p. 4466, 4467).

- ***Fleury (Jacques)* : mouvement syndical européen :** émergence d'un syndicalisme européen ; défense du service public ferroviaire ; directive européenne du 20 juin 1991 ; principe de subsidiarité : mise en jeu : perspectives ; notion du service public européen du chemin de fer [28 octobre 1992] (p. 4475).

- ***Haby (Jean-Yves)* : crise du logement :** sans-logis et mal-logés ; lettre de l'abbé Pierre ; situation du marché de l'immobilier ; logements sociaux ; rôle des municipalités ; plan de soutien au bâtiment ; aides de l'Etat : prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) et prêts locatifs aidés (P.L.A.) [12 novembre 1992] (p. 5205, 5206).

- ***Mesmin (Georges)* : grèves dans les transports urbains :** droit de grève dans le secteur public ; exaspération des usagers ; service minimum ; modernisation de la R.A.T.P. ; sécurité des usagers ; personnels de la R.A.T.P. : carrières : réforme ; report du projet concernant les conducteurs [18 novembre 1992] (p. 5676, 5677).

- ***Foucher (Jean-Pierre)* : fonctionnement des services publics :** grèves dans le métro parisien ; démission du président de la R.A.T.P. ; services publics : droit de grève ; service minimum ; négociation : nécessité ; modernisation du service public ; retenues sur salaire en cas de grève dans les services publics : loi de juillet 1982 : application [26 novembre 1992] (p. 6076).

- ***Bonnet (Alain)* : permis à points :** barème : aménagement ; poids lourds : grille de vitesse : révision ; pouvoir des préfets et des juges en matière de suspension du permis de conduire : réexamen [26 novembre 1992] (p. 6080, 6081).

- ***Gayssot (Jean-Claude)* : situation du secteur aéronautique et de la Compagnie Air France :** situation des services publics en France ; grève à Air France ; déréglementation : opposition de la France ; Etats-Unis :

concurrence exacerbée ; accord de 1946 entre la France et les Etats-Unis : dénonciation par le gouvernement français [26 novembre 1992] (p. 6081, 6082).

- ***Jacquemin (Michel)* : crise du bâtiment** : situation du logement social ; aides de l'Etat ; construction : rythme ; blocage de l'investissement privé ; six millions de mal-logés en France ; bâtiment : crise et suppression d'emplois [26 novembre 1992] (p. 6085, 6086).

- ***Bonrepaux (Augustin)* : politique en faveur des travaux publics** : situation de crise ; baisse des commandes ; délais de paiements imposés par les administrations ; crédits votés pour le budget 1993 ; consommation des crédits « PALULOS, P.L.A., P.A.P. » ; rôle des collectivités locales : développement des infrastructures [2 décembre 1992] (p. 6425, 6426).

- ***Inchauspé (Michel)* : tunnel du Somport** : décision du tribunal administratif de Pau d'annulation de la déclaration d'utilité publique ; continuation des travaux ; traité franco-espagnol ; protection de l'environnement ; décision du Gouvernement de ne pas faire appel du jugement ; étude d'impact [9 décembre 1992] (p. 6789, 6790).

- ***Pelchat (Michel)* : schéma d'aménagement de la région Ile-de-France** : décret en Conseil d'Etat ; consultation des élus locaux et des citoyens ; adaptation du schéma d'aménagement datant de 1976 ; priorité du Gouvernement donnée aux transports et au logement social [9 décembre 1992] (p. 6791, 6792).

- ***Brunhes (Jacques)* : logement social** : manque de logements en France ; spéculation foncière : évolution des taux d'intérêt ; secteur du bâtiment : relance : perspectives ; amélioration de l'habitat ancien ; logement intermédiaire ; dispositions fiscales prévues dans la loi de finances pour 1993 [9 décembre 1992] (p. 6797, 6798).

- ***Caro (Jean-Marie)* : T.G.V.-Est-européan** : Strasbourg : capitale parlementaire européenne ; politique d'aménagement du territoire du grand Est ; financement du T.G.V.-Est ; schémas directeurs français et allemand ; montage financier : aide de la Communauté européenne [9 décembre 1992] (p. 6798, 6799).

- ***Lajoinie (André)* : déréglementation des services publics** : recherche de rentabilité des transports publics ; avenir du service public ; S.N.C.F. ; marine marchande ; qualité et sécurité des transports ; déréglementation ; modernisation des services publics [16 décembre 1992] (p. 7302, 7303).

orales sans débat de :

- ***Ollier (Patrick) (n° 548)* : enseignement maternel et primaire (fonctionnement)** : Hautes-Alpes : fermeture de treize écoles ; postes d'enseignants : regroupement ; France rurale : redynamisation [24 avril 1992] (p. 705, 706).

- ***Becq (Jacques) (n° 551)* : voirie (autoroutes)** : A 16 et A 1 *bis* : construction : perspectives ; habitants d'Amiens : inquiétude ; Picardie : désenclavement [24 avril 1992] (p. 706, 707).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Lajoinie (André)* (p. 2392).

Principaux thèmes développés :

Administration :
- déconcentration (p. 2390, 2392) ;
- service public de l'équipement (p. 2389, 2390, 2392) ;
- services déconcentrés (p. 2403).

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 2402).

Collectivités locales : décentralisation : « sortie » de l'article 30 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 (p. 2389, 2390, 2391).

Communautés européennes : accords de Maastricht (p. 2392, 2403).

Communes :
- recours aux services de l'Etat (p. 2390) ;
- « tutelle » du département sur les communes (p. 2403).

Conseil général : convention de mise à disposition conclue entre le président et le préfet ; contentieux (p. 2390).

Départements : Marne (p. 2403).

Directions départementales de l'équipement (D.D.E.) :
- compétences : transfert : loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 (p. 2389) ;
- personnel : statut et rémunération (p. 2389, 2390, 2403) ;
- principe d'unité du parc et des subdivisions territoriales (p. 2390, 2403) ;
- voirie : routes : compétence départementale (p. 2390, 2403).

Etat :
- loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 : application (p. 2389) ;
- relations financières entre l'Etat et le département (p. 2389, 2390, 2391, 2403).

Premier ministre : circulaire (p. 2392).

Discussion des articles [16 juin 1992] :

Article 1er *(mise à disposition du département) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 41 de M. Paul-Louis Tenaillon et 50 de M. Pierre-Rémy Houssin (prévoient que les services ou parties de services déconcentrés du ministère de l'équipement affectés à l'exercice des compétences des départements en matière routière sont mis à leur disposition) (p. 2411) ;

- *favorable* aux amendements identiques n°s 55 de M. Jean-Jacques Weber et 64 de M. Christian Estrosi (prévoient que les services ou parties de services déconcentrés du ministère de l'équipement employés à l'exercice des compétences des départements en matière routière sont mis à leur disposition) (p. 2411) ;

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (dispose que les services ou parties de services demeurent des services de l'Etat et que les garanties statutaires et les conditions de rémunération et d'emploi de leurs personnels sont celles des personnels de l'Etat) (p. 2411).

Article 2 *(activités du parc de l'équipement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. René Carpentier (précise que le parc de l'équipement est un élément du service public de la D.D.E. dont les activités sont retracées dans un compte particulier) (p. 2412) ;

- *favorable* à l'amendement n° 71 de M. René Dosière (précise que le parc de l'équipement est un élément du service public de la D.D.E.) (p. 2412).

Article 3 *(convention relative au parc de l'équipement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (précise que la convention doit fixer le montant et non le volume des prestations à fournir par le parc) (p. 2413) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 51 de M. Pierre-Rémy Houssin (précise que la convention doit aussi fixer le tarif des prestations à fournir par le parc) (p. 2413) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (limite la variation des prestations demandées par le département à plus ou moins 10 p. 100 du volume de la dernière année d'application prévue contractuellement) (p. 2413) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 52 de M. Pierre-Rémy Houssin (précise que cette limitation est applicable sauf convention contraire) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 2413) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Christian Estrosi (limite, sauf convention contraire, la variation des prestations demandées par le département à plus ou moins 10 p. 100 du volume de la dernière année d'application prévue contractuellement) (p. 2413) ;

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (prévoit que le projet de convention et le projet d'avenant sont soumis pour avis au comité technique paritaire de la D.D.E.) (p. 2414).

Après l'article 3 :

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (précise les conditions dans lesquelles le département peut cesser de recourir au parc de l'équipement) (p. 2414).

Article 5 *(convention relative à la mise à disposition des services de l'équipement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (institue une procédure de conciliation au cas où un désaccord entre le préfet et le président du conseil général empêche de signer la convention dans le délai fixé) (p. 2416).

Article 6 *(adaptation de l'organisation des services) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2417) ;

Collectivités locales : décentralisation (p. 2417) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Paul-Louis Tenaillon (précise qu'à la demande du président du conseil général une étude peut être conduite visant à la constitution d'unités spécifiques placées sous son autorité fonctionnelle) (p. 2419) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean-Jacques Weber (paragraphe I : précise que le projet d'adaptation doit porter sur l'organisation des services ou parties de services intervenant pour le compte du département et viser à la constitution d'unités spécifiques placées sous l'autorité fonctionnelle du président du conseil général) (p. 2420) ;

Conseil général : président : compétences (p. 2420) ;

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (paragraphe I : confie l'initiative de l'organisation des services au conseil général et précise que la demande porte sur les principes de l'organisation elle-même et non sur une simple étude) (p. 2420) ;
- *favorable* à l'amendement n° 21 rectifié de la commission (précise que l'adaptation de l'organisation des services a pour objet de déterminer les services ou parties de services qui interviendront exclusivement pour le compte du département sous l'autorité fonctionnelle du président du conseil général et prévoit que la nouvelle organisation ne doit pas compromettre les missions que la D.D.E. assure pour le compte de l'Etat et des communes, ni en augmenter le coût pour les collectivités) (p. 2421) ;
- *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (précise que, dans un délai de six mois, le représentant de l'Etat élabore, en concertation avec le président du conseil général, le projet de réorganisation sur lequel il recueille l'avis du comité technique paritaire de la D.D.E.) (p. 2421) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de la commission (prévoit la consultation des communes et non des collectivités territoriales) (p. 2421) ;

Collectivités locales : cas de la Corse et des D.O.M.-T.O.M. (p. 2421) ;

- *favorable* à l'amendement n° 24 rectifié de la commission (précise les conditions dans lesquelles le conseil général se prononce au terme de la procédure et prévoit qu'à défaut de délibération dans un délai de quatre mois le projet d'organisation est réputé rejeté) (p. 2421).

Après l'article 6 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 54 de M. Pierre-Rémy Houssin (institue une commission nationale de conciliation) (p. 2424, 2425) ;

Instance nationale de conciliation : création (p. 2425).

Article 8 *(dépenses de personnel) :*

- *soutient* l'amendement n° 39 du Gouvernement (prévoit la prise en compte des emplois supprimés ou des postes vacants dans la compensation financière des transferts de charge entre l'Etat et le département) : adopté (p. 2426).

Article 9 *(droit d'option des agents non titulaires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de M. Paul-Louis Tenaillon (reporte du 1er janvier 1993 au 1er janvier 1994 la date avant laquelle doit être formulée la demande des agents non titulaires) (p. 2427) ;

Fonctionnaires et agents publics : titularisation des agents de catégorie B : décret (p. 2427) ;

- *son intervention après les explications de vote* (p. 2428).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Article 40 *(art. L. 311-4-1 du code de l'urbanisme : participation des constructeurs pour la réalisation d'équipements publics au titre des zones d'aménagement concerté et des programmes d'aménagement d'ensemble) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission de la production (de suppression) (p. 3898) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 253 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3898) ;
- *soutient* les amendements nos 477 et 478 du Gouvernement (précisent que les équipements publics, dont le coût peut être mis à la charge des constructeurs, sont ceux réalisés dans l'intérêt principal des usagers des constructions) : adoptés (p. 3898) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 133 corrigé de M. André Santini (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions d'application de l'article) (p. 3898).

Article 41 *(participations ponctuelles des constructeurs pour la réalisation d'équipements publics) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 254 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3899) ;
- *soutient* l'amendement n° 479 du Gouvernement (maintient la possibilité de demander aux constructeurs une participation pour réaliser des équipements de service public industriels ou commerciaux dès lors qu'ils sont réalisés dans l'intérêt principal des usagers des constructions) : adopté (p. 3900) ;
- *soutient* les amendements nos 480 et 481 du Gouvernement (de coordination) : adoptés (p. 3900).

Article 42 *(publicité des participations pour la réalisation d'équipements publics et actions en répétition) :*

Article L. 332-28 du code de l'urbanisme (fait générateur de participations pour la réalisation d'équipements publics) :

- *ses observations* sur les amendements nos 104 corrigé de la commission et n° 323 de M. Jean-Jacques Hyest (précisent que, pour les services publics, industriels et commerciaux en régie, le fait générateur est constitué par le cahier des charges ou le règlement du service) (p. 3901).

Article L. 332-30 du code de l'urbanisme (action en répétition contre les participations pour la réalisation d'équipements publics indues) :

- *soutient* l'amendement n° 483 du Gouvernement (retire le droit à répétition aux ayants droit des acquéreurs) : adopté (p. 3901) ;
- *soutient* l'amendement n° 482 du Gouvernement (porte de cinq à dix ans le délai de prescription de l'action en répétition) : retiré (p. 3901).

Article 46 *(art. L. 313-7-1 du code de la construction : organismes collecteurs du « 1 p. 100 logement ») :*

- *soutient* l'amendement n° 487 du Gouvernement (étend la compétence de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction [A.N.P.E.E.C.] à l'ensemble des organismes habilités à collecter la participation des employeurs) (p. 3904) : adopté (p. 3905).

Après l'article 46 :

- *soutient* l'amendement n° 488 du Gouvernement (de conséquence) : adopté (p. 3906) ;
- *soutient* l'amendement n° 489 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 3906) ;
- *soutient* l'amendement n° 490 du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 3906).

Article 48 *(art. L. 313-16 du code de la construction : extension du champ des interdictions) :*

- *favorable* à l'amendement n° 112 de la commission (rédactionnel) (p. 3906).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1992] :

Aménagement du territoire :
- infrastructures : mission Carrère (p. 4792) ;
- liaisons interrégionales et internationales (p. 4791).

Collectivités locales : financement des transports publics (p. 4792).

Europe : politique des transports ferroviaires (p. 4793).

Police de la route et circulation routière :
- permis de conduire ; permis à points (p. 4793) ;
- sécurité routière ; généralités (p. 4793)

Régions :
- Ile-de-France : équipement, aménagement du territoire : prévisions (p. 4792) ;
- Ile-de-France : transports collectifs ; financement (p. 4792).

Transports : ministère : budget des transports terrestres (p. 4792, 4793).

Transports en commun :
- promotion ; majoration de dotation ; développement (p. 4791, 4792) ;
- réseaux de surface : Plan « Autrement bus » et programmes de tramway (p. 4792).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. :
- cheminots ; conditions de travail ; grèves (p. 4793) ;
- équilibre des comptes (p. 4793) ;
- gares et lignes : fermetures (p. 4792) ;
- service public et infrastructures (p. 4792, 4793).

Transports ferroviaires : T.G.V. :
- politique de développement ; participation de l'Etat ; lignes internationales (p. 4791) ;
- T.G.V.-Est : réalisation (p. 4791).

Transports routiers : routiers professionnels ; conditions de travail (p. 4793).

Voirie :
- autoroutes : investissement ; péages (p. 4791, 4792, 4793) ;
- routes nationales : infrastructures ; amélioration et financement ; participation financière de l'Etat (p. 4793) ;
- routes nationales : R.N. 66 ; réaménagement (p. 4793).

Réponses aux questions :

Aménagement du territoire : fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) (M. Maurice Ligot) (p. 4807).

Communes :
- Cholet : désenclavement (M. Maurice Ligot) (p. 4807) ;
- Gennevilliers : desserte (M. Jacques Brunhes) (p. 4803) ;
- Haguenau : contournement routier (M. Bernard Schreiner) (Bas-Rhin) (p. 4813).

Départements :
- Ain : desserte (M. Jacques Boyon) (p. 4809) ;
- Charente-Maritime (M. Jean-Guy Branger) (p. 4814) ;
- Gard : désenclavement du Gard rhodanien (M. Georges Benedetti) (p. 4811) ;
- Hautes-Alpes (M. Daniel Chevallier) (p. 4810) ;
- Manche (M. Jean-Marie Daillet) (p. 4808) ;
- Sarthe (M. Gérard Chasseguet) (p. 4814) ;
- Vosges (M. Jean-Luc Reitzer) (p. 4799) ;
- Yvelines (M. Franck Borotra) (p. 4801, 4802).

D.O.M.-T.O.M. : Guyane : amélioration du réseau routier (M. Léon Bertrand) (p. 4808).

Plan : contrats de plan : concertation (MM. Claude Gaits, Léon Bertrand, Jean-Marie Daillet, Alain Cousin, Jacques Fleury) (p. 4805, 4808, 4810, 4811).

Régions :
- Alsace (M. Jean-Luc Reitzer) (p. 4799) ;
- Aquitaine (M. Jean Valleix) (p. 4801) ;
- Basse-Normandie (MM. Alain Cousin, Ladislas Poniatowski) (p. 4810, 4814) ;
- Corse (M. Jean-Paul de Rocca Serra) (p. 4810) ;
- Haute-Normandie (M. Ladislas Poniatowski) (p. 4814) ;
- Ile-de-France (MM. Jean-Pierre Brard, Jean-Pierre Fourré, Henri Cuq, Yves Tavernier) (p. 4802, 4804, 4815) ;
- Midi-Pyrénées (MM. Michel Inchauspé, Claude Gaits, Jacques Godfrain) (p. 4800, 4805, 4813) ;
- Pays de Loire (M. Maurice Ligot) (p. 4807).

Transports en commun :
- projet « METEOR » (M. Jacques Brunhes) (p. 4803) ;
- projet « ORBITALE » (M. Jean-Pierre Brard) (p. 4802) ;
- R.A.T.P. : prolongement des lignes 1, 9 et 11 du métro (M. Jean-Pierre Brard) (p. 4802).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. :
- liaison rapide des villes nouvelles d'Ile-de-France (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 4804) ;
- lignes Paris-Dreux et Paris - Mantes ; difficultés de fonctionnement (M. Henri Cuq) (p. 4815).

Transports ferroviaires : T.G.V. :
- interconnexions ; mise en place d'une politique globale en concertation avec les élus d'Ile-de-France (M. Yves Tavernier) (p. 4815) ;
- T.G.V.-Est : financement (MM. André Rossinot, Emile Koehl) (p. 4807, 4812) ;
- T.G.V.-Méditerranée : choix d'une gare entre Nîmes et Avignon (M. Georges Benedetti) (p. 4811) ;
- T.G.V.-Rhin-Rhône : projet ; rentabilité (M. Robert Poujade) (p. 4813) ;
- T.G.V.-Sud-Est : liaison Mâcon-Bourg-Genève (M. Jacques Boyon) (p. 4809) ;
- titres de transports ; prise en charge de la carte orange des travailleurs domiciliés près de la limite de l'Ile-de-France (M. André Rossi) (p. 4806).

Transports fluviaux : liaison Seine-Nord-Seine-Est (M. Jean-Pierre Brard) (p. 4802).

Voirie :
- A 28 : tracé dans le Nord du département de la Sarthe ; choix géographique des échangeurs (M. Gérard Chasseguet) (p. 4814) ;
- A 51 : réalisation (M. Daniel Chevallier) (p. 4810) ;
- A 75 : liaison autoroutière exempte de péage Clermont-Ferrand-Béziers (M. Jacques Godfrain) (p. 4813) ;
- A 86 : Ouest de Paris (M. Franck Borotra) (p. 4801, 4802) ;
- aménagement des routes : axe Nord-Sud-Atlantique : avancement du projet (M. Ladislas Poniatowski) (p. 4814) ;
- aménagement des routes : deux fois deux voies : financement (M. Jacques Fleury) (p. 4811) ;
- liaison Caen-Avranches-Rennes (M. Alain Cousin) (p. 4810) ;
- liaison Centre-Europe-Atlantique (M. Jean Valleix) (p. 4801) ;
- liaison La Rochelle - Sainte-Hermine (M. Jean-Guy Branger) (p. 4814) ;
- liaison Pau-Saragosse : projet d'aménagement ; protection de la nature et de l'ours pyrénéen (M. Michel Inchauspé) (p. 4800) ;
- R.N. 21 (M. Claude Gaits) (p. 4805) ;
- R.N. 66 : liaison Vosges-Alsace-Allemagne (M. Jean-Luc Reitzer) (p. 4799) ;
- R.N. 175 : liaison Carentan-Le Poteau (M. Jean-Marie Daillet) (p. 4808) ;
- routes nationales ; réseau Corse (M. Jean-Paul de Rocca Serra) (p. 4810).

Equipement, logement et transports. - Transports aériens et météorologie - Budget annexe de l'aviation civile. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1992] :

Aéroports : financement (p. 4911).

Aviation civile, navigation aérienne : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4911, 4912, 4913).

Commerce extérieur :
- aéronautique : concurrence américaine (p. 4910) ;
- G.A.T.T. : négociations (p. 4912).

Communautés européennes :
- stratégie industrielle et concurrence (p. 4912) ;
- trafic aérien : aéroports, harmonisation des équipements de gestion (p. 4912).

Compagnies aériennes :
- Air France (p. 4912, 4913) ;
- difficultés et restructuration (p. 4911, 4912) ;
- T.A.T. (p. 4911).

Défense : transport aérien militaire : coordination avec les transports civils (p. 4912, 4913).

Fonctionnaires et agents publics : délocalisation : transfert à Toulouse du Centre d'exploitation de la météorologie et du Centre de recherche en météorologie dynamique (p. 4913).

Impôts et taxes :
- redevance de route (p. 4911) ;
- taxe de sûreté et de sécurité aérienne (p. 4910).

Industrie aéronautique :
- généralités (p. 4911, 4912, 4913) ;
- Airbus Industrie : A333 et A340 (p. 4913) ;
- recherche et développement (p. 4911, 4913) ;
- S.N.E.C.M.A. (p. 4913).

Météorologie : météorologie nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4913).

Transports aériens :
- contrôleurs aériens (p. 4912) ;
- encombrement aérien : retards (p. 4912) ;
- matériel : vieillissement, harmonisation (p. 4912) ;
- sécurité et confort (p. 4911, 4912).

Réponses aux questions :

Aérodromes : Lognes-Emerainville (M. Jean-Claude Ramos) (p. 4916).

Aéroports :
- Ile-de-France : implantation d'un nouvel aéroport (MM. Francis Delattre et Michel Coffineau) (p. 4916, 4917) ;
- Le Bourget (M. Jean-Claude Lefort) (p. 4917) ;
- Orly (M. Jean-Claude Lefort) (p. 4917) ;
- Roissy - Charles-de-Gaulle (M. Francis Delattre) (p. 4915).

Compagnies aériennes :
- Air France : difficultés, stratégie (MM. Pascal Clément, Guy Lordinot, Michel Coffineau et Jacques Godfrain) (p. 4915, 4916, 4917, 4918, 4919) ;
- déficits (M. Jacques Godfrain) (p. 4918, 4919).

Départements :
- Seine-et-Marne (M. Jean-Claude Ramos) (p. 4915, 4916) ;
- Val-d'Oise (M. Francis Delattre) (p. 4915) ;
- Val-de-Marne (M. Jean-Claude Lefort) (p. 4917).

D.O.M.-T.O.M. :
- exportation de produits tropicaux : tarifs (M. Guy Lordinot) (p. 4916) ;
- Martinique (M. Guy Lordinot) (p. 4916).

Environnement : nuisances occasionnées aux riverains des aéroports : taxe d'aide aux riverains (MM. Francis Delattre, Jean-Claude Ramos, Michel Coffineau, Jean-Claude Lefort et Jacques Godfrain) (p. 4915, 4916, 4917).

Météorologie : météorologie nationale : statuts : objectifs, concertation avec le personnel (M. Louis Pierna) (p. 4918).

Régions : Ile-de-France : aéroports : bruit (MM. Francis Delattre et Michel Coffineau) (p. 4915, 4917).

Transports aériens :
- contrôleurs aériens : formation, rémunérations, conditions de travail (M. Pascal Clément) (p. 4914) ;
- sécurité (M. Francis Delattre) (p. 4915).

Vote des crédits :

Demande la réserve du vote du budget annexe de l'aviation civile : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4919).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1992] :

Aides :
- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (p. 5310, 5311) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5311) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5309, 5310, 5311).

Collectivités locales : compétences (p. 5312).

Communes : Paris (p. 5309, 5310).

D.O.M.-T.O.M. :
- aide au logement (p. 5312) ;
- la Réunion (p. 5312).

Enseignement supérieur : architecture (p. 5309).

Etat : désengagement (p. 5309, 5312).

Fonctionnaires et agents publics :
- aides au logement (p. 5309) ;
- carrières ; titularisation (p. 5309) ;
- sécurité (p. 5309).

Impôts et taxes :
- droits de mutation (p. 5312) ;
- fiscalité immobilière (p. 5309).

Logement intermédiaire et prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) (p. 5311).

Logement social :
- attribution (p. 5311) ;
- construction (p. 5310) ;
- fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété (F.G.A.S.) (p. 5311) ;
- logement des plus démunis : « sans domicile fixe » : secours (p. 5309, 5311) ;
- réhabilitation (p. 5309, 5311).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5309).

Organismes et structures : fonds de solidarité logement (F.S.L.) (p. 5311).

Régions :
- Ile-de-France (p. 5309, 5310, 5311, 5312) ;
- terrains à bâtir (p. 5310).

Réponses aux questions :

Aides :
- aide personnalisée au logement (A.P.L.) (M. Claude Barate) (p. 5324) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (M. Pierre Micaux) (p. 5320) ;
- prêt locatif social (P.L.S.) (M. Claude Birraux) (p. 5319).

Bâtiment et travaux publics : crise (M. Pierre Micaux) (p. 5320).

Communes : Paris (M. Jean Tiberi) (p. 5328).

Départements : Seine-et-Marne (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 5321).

Enseignement supérieur : architecture : enseignants et personnels administratifs : titularisation (M. René Beaumont) (p. 5319).

Entreprises : Eurodisney : logement des salariés (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 5321).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (M. Claude Barate) (p. 5324).

Logement social :
- fonds de solidarité logement (F.S.L.) (M. Jean Tibéri) (p. 5328) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (M. Claude Barate) (p. 5324) ;
- réhabilitation (M. Jean Oehler) (p. 5327).

Urbanisme : agences d'urbanisme : crédits (MM. Pierre Micaux, Albert Denvers) (p. 5320).

Ville :

- développement social des quartiers (D.S.Q.) (M. Jean-Pierre Kucheida) (p. 5328) ;
- politique de la ville (M. Umberto Battist) (p. 5328, 5329).

Vote des crédits :

Article 86 *(généralisation de l'allocation de logement social) :*

- *soutient* l'amendement n° 173 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 5329).

Après l'article 86 :

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jean-Pierre Brard (introduit un plafond de quotient familial à six personnes par foyer pour l'obtention et le montant de l'aide personnalisée au logement) (p. 5330).

Article 87 *(institution du fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété - F.G.A.S.) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Guy Malandain (de suppression) (p. 5331).

Logement et habitat : logement social : aides : prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) ; fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété (F.G.A.S.) (p. 5331).

- Projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordres et sous-traitants (n° 2919).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1992] :

Délinquance et criminalité : infractions : peines (p. 6338).

Entreprises :

- sous-traitance : relations avec le donneur d'ordre (p. 6337, 6338, 6343).

Justice : tribunaux : difficultés d'« ester » en justice (p. 6343).

Police de la route et circulation routière : code de la route : transporteurs routiers : respect (p. 6337, 6338).

Prix et concurrence :

- contrôle (p. 6337, 6338) ;
- tarifs (p. 6337, 6338, 6343).

Transports routiers :

- chargement partiel (p. 6343) ;
- conditions de travail : contrôle (p. 6337, 6338).

Discussion des articles [1er décembre 1992] :

Article 1er *(champ d'application de la loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Charles Fèvre (précise que n'entrent dans le champ d'application de la loi que les contrats relatifs à plusieurs opérations de transport) (p. 6344) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Charles Fèvre (prévoit que la loi ne s'applique qu'aux contrats portant sur des chargements complets) (p. 6344) ;
- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (prévoit que la loi ne s'applique qu'aux contrats nécessitant l'utilisation intégrale d'au moins un véhicule) : adopté (p. 6344).

Article 2 *(obligation d'indiquer le prix de la prestation de transport ou de location) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Charles Fèvre (rédactionnel) (p. 6345) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) (p. 6344) : adopté (p. 6345) ;
- *favorable* à l'amendement n° 13 de M. Charles Fèvre (de précision) (p. 6345).

Article 3 *(sanction pénale du refus de communication du prix) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 6345).

Article 4 *(sanction pénale du « prix manifestement trop bas ») :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel et de précision) (p. 6345) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 23 de M. Charles Fèvre (réduit de un million de F à 300 000 F le montant de l'amende en cas de prix insuffisant pour couvrir les charges des transporteurs) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 6346) ;

Délinquance et criminalité : peines : apprèciation des juges (p. 6347) ;

Transports routiers : prix et concurrence : tarifs (p. 6346).

- *défavorable* au sous-amendement n° 24 de M. Charles Fèvre (précise que le donneur d'ordre ne peut être puni que si c'est bien « en connaissance de cause » qu'il a rémunéré le transporteur à un prix tel que celui-ci ne pouvait couvrir ses charges) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 6346) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 25 de M. Charles Fèvre (réduit de deux millions de F à 60 000 F le montant de l'amende en cas de récidive) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 6346) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Charles Fèvre (propose d'introduire dans la loi des critères permettant de prouver l'insuffisance du prix) (p. 6347) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Charles Fèvre (retire aux organisations professionnelles la possibilité de se porter partie civile) (p. 6348) ;
- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (retire au sous-traitant la possibilité de se porter partie civile) (p. 6348) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Charles Fèvre (prévoit la réparation des conséquences des procèdures abusives) (p. 6348).

Article 5 *(constatation des infractions) :*

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (donne aux agents de contrôle des transports terrestres l'accès aux locaux de l'entreprise entre huit et vingt heures ; punit d'une amende de 300 à 15 000 F le refus de communiquer aux agents le document justifiant le prix conclu) (p. 6349).

Article 7 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Charles Fèvre (renvoie à un décret la date d'entrée en vigueur de la loi) (p. 6350) ;
- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) (p. 6350) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 9 de la commission (propose le titre suivant : « projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises ») (p. 6351) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de M. Charles Fèvre (propose le titre suivant : « projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises et commissionnaires de transport donneurs d'ordre et sous-traitants ») (p. 6351).

Son intervention lors des explications de vote :

Entreprises : sous-traitance (p. 6351) ;

Transports routiers :

- délinquance et criminalité : peines (p. 6351) ;
- transports internationaux (p. 6351).

BIASINI (Emile)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé des grands travaux

puis secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des grands travaux

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des grands travaux. Décret du 4 avril 1992 [*J.O.* du 5 avril 1992] (p. 5103).

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1992] :

Bibliothèques :
- Bibliothèque nationale (p. 5024) ;
- Grande bibliothèque de France (p. 5024).

BILLARDON (André)

Député de Saône-et-Loire

(3e circonscription)

Socialiste

Vice-président de l'Assemblée nationale (jusqu'au 2 avril)
puis ministre délégué à l'énergie

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

Cessation de son mandat de député le 2 novembre 1992 [*J.O.* du 4 novembre 1992] (p. 15279).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Est nommé ministre délégué à l'énergie. Décret du 2 octobre 1992 [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13736).

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Tavernier (Yves)* : biocarburants :** agrocarburants : production française : progression ; exonération de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (T.I.P.P.) ; proposition de loi tendant à rendre obligatoire l'addition de 5 p. 100 d'agrocarburant dans les carburants ; développement de l'agro-industrie [7 octobre 1992] (p. 3418, 3419).

- ***Kert (Christian)* : bassins miniers de Lorraine et de Provence :** bassins de Lorraine et de Gardanne près d'Aix-en-Provence ; emploi et activité ; rapport de M. Saglio ; rôle financier d'E.D.F. ; avenir des houillères : restructuration et modernisation [28 octobre 1992] (p. 4472, 4473).

- ***Lombard (Paul)* : prévention des risques industriels :** accident de la raffinerie de La Mède ; « circulaire Seveso » ; investissements destinés à la sécurité ; installations classées ; conformité des installations de La Mède ; enquête administrative [12 novembre 1992] (p. 5198, 5199).

- ***Dhaille (Paul)* : risques technologiques :** accident de la raffinerie de La Mède ; entreprises classées « Seveso » ; plan d'opération interne (P.O.I.) aux entreprises à risques ; plans particuliers d'intervention (P.P.I.) ; incitations fiscales en vue de l'amélioration de la sécurité : perspectives [12 novembre 1992] (p. 5203).

- ***Carpentier (René)* : situation du secteur de l'automobile :** situation dans le Valenciennois ; situation internationale du secteur de l'automobile ; accord C.E.E.-Japon ; création d'un site P.S.A. à Valenciennes-Hordain avec 3 500 emplois [2 décembre 1992] (p. 6421).

orales sans débat de :

- ***Berthol (André)* (n° 620) : charbon (houillères : Lorraine) :** Coke lorrain : écoulement à destination de la sidérurgie ; concurrence extérieure et désorganisation du marché communautaire ; aide de l'Etat : maintien [9 octobre 1992] (p. 3537, 3538, 3539).

- ***Grignon (Gérard)* (n° 626) : D.O.M.-T.O.M. (Saint-Pierre-et-Miquelon : produits d'eau douce et de la mer) :** pêche maritime : accord franco-canadien de 1972 : respect ; Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (O.P.A.N.O.) : décision pour 1993 relative à la pêche à la morue [9 octobre 1992] (p. 3543, 3544).

- ***Dosière (René)* (n° 623) : S.N.C.F. (lignes) :** liaison ferroviaire : Paris-Laon-Hirson : fonctionnement et avenir ; désenclavement de l'Est du département de l'Aisne [9 octobre 1992] (p. 3545, 3546).

- ***Lordinot (Guy)* (n° 622) : sports (jeux Olympiques) :** jeux Olympiques : rôle des athlètes antillais et guyanais ; drapeau sportif spécifique : création et perspectives [9 octobre 1992] (p. 3546, 3547).

- ***Larifla (Dominique)* (n° 625) : D.O.M.-T.O.M. (Guadeloupe : enseignement) :** enseignants guadeloupéens : droit de travailler au pays ; fonction publique : règle de la mobilité [9 octobre 1992] (p. 3547).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 janvier 1992] :

Répond aux rappels au règlement de : *Ollier (Patrick)* (p. 128) et *Hyest (Jean-Jacques)* (p. 141).

- ***Proclame*** l'élection du successeur de Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale [22 janvier 1992] (p. 157).

En qualité de membre du Gouvernement :

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et commerce extérieur. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1992] :

Energie :
- crédits de l'énergie : montant, évolution, répartition (p. 5456, 5458, 5459) ;
- E.D.F. : statut et monopole (p. 5456, 5457) ;
- énergie nucléaire : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et sa filiale Cogéma (p. 5458, 5459) ;
- énergie nucléaire : politique (p. 5456, 5457, 5458, 5459) ;
- organismes et structures : Agence pour le développement et la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.), Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.), Institut de protection et de sûreté nucléaire (I.P.S.N.) (p. 5458, 5459).

Environnement : respect ; reconversion ; emplois nouveaux (p. 5457).

Mines et carrières : houillères : Charbonnages de France (p. 5458).

Recherche : recherche industrielle et développement technologique (p. 5459).

Régions : Nord-Pas-de-Calais (p. 5458).

Risques technologiques :
- centrales nucléaires : gestion de déchets (p. 5456) ;
- centrales nucléaires de l'Europe de l'Est (p. 5456).

Réponses aux questions :

Communes : Vitry-sur-Seine (M. Jean-Claude Lefort) (p. 5467).

Département : Gard (MM. Gilbert Millet et Georges Benedetti) (p. 5473, 5474, 5475).

Energie : E.D.F. :
- énergie nucléaire : centrale de Marcoule : situation : conséquences pour l'emploi dans le Gard rhodanien (M. Georges Benedetti) (p. 5474, 5475) ;
- énergie nucléaire : réacteur à neutrons rapides, Superphénix : avenir (M. Georges Benedetti) (p. 5476) ;
- politique tarifaire ; instauration d'une nouvelle centrale à Vitry-sur-Seine (M. Jean-Claude Lefort) (p. 5467).

Entreprises : Rhône-Poulenc : site de Salindres : suppression d'emplois (M. Gilbert Millet) (p. 5473, 5474).

Risques technologiques : déchets nucléaires : gestion et stockage : recherche et choix des sites ; crédits (M. René Dosière) (p. 5475, 5476).

Vote des crédits :

Demande la réserve du vote des crédits de l'industrie : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5476).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 66 *(pérennisation du régime fiscal applicable à certains carburants d'origine agricole) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Robert Galley (propose une nouvelle rédaction de l'article 32 de la loi de finances pour 1992 substituant à l'exonération de T.I.P.P. dont bénéficient les biocarburants une réduction de taxe applicable aux carburants auxquels ils sont incorporés et supprimant les conditions de production des biocarburants dans une unité pilote et d'utilisation dans un cadre expérimental) (p. 7083, 7084) ;

Agriculture : biocarburants : filière « ester d'huiles végétales » (p. 7083, 7084).

- Projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 décembre 1992] :

Carburants :
- compagnies pétrolières (p. 7215) ;
- hydrocarbures (p. 7215) ;
- raffinage (p. 7214, 7215).

Commerce extérieur : Moyen Orient : dépendance pétrolière de la France (p. 7216).

D.O.M.-T.O.M. : Antilles : Société anonyme de raffinerie des Antilles (S.A.R.A.) (p. 7216).

Energie : économies d'énergie (p. 7214).

Discussion des articles [15 décembre 1992] :

Article 1er *(libéralisation du régime pétrolier) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de M. Guy Lordinot (prévoit, dans les D.O.M., des restrictions à la libéralisation) (p. 7218).

Article 2 *(principe des stocks stratégiques) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) (p. 7218) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Jean Tardito (porte, à compter du 1er janvier 1996, les stocks stratégiques au niveau de cent vingt jours de consommation de l'année précédente) (p. 7219) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (prévoit la constitution d'un stock minimum de produits pétroliers dont la liste est annexée à l'article 2, le surplus du stock obligatoire pouvant être constitué par des produits équivalents) (p. 7219) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Jean-Paul Virapoullé (ajoute le gaz de pétrole liquéfié à la liste des produits stockés dans les départements d'outre-mer) (p. 7219) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 51 du Gouvernement (limite les dispositions de l'amendement n° 21 à la Réunion et à la Guyane) : adopté (p. 7219).

Article 3 *(gestion des stocks stratégiques) :*

- *ses observations* (p. 7220).

Carburants : stocks : Société anonyme de gestion des stocks stratégiques (S.A.G.E.S.S.) (p. 7220) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Franck Borotra (maintient à la Société anonyme de gestion des stocks stratégiques - S.A.G.E.S.S. - le monopole de la constitution et de la conservation des stocks) (p. 7220) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (donne au comité professionnel chargé de la constitution et de la conservation des stocks la possibilité d'emprunter) (p. 7221) ;
- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (précise que le comité peut recourir aux services de la Société anonyme de gestion des stocks stratégiques - S.A.G.E.S.S.) (p. 7221) ;
- *soutient* l'amendement n° 52 du Gouvernement (supprime la disposition relative aux modalités de perception des rémunérations dues au comité professionnel) : adopté (p. 7221) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Franck Borotra (propose que l'organisme qui détient les stocks en devienne progressivement propriétaire) (p. 7221).

Article 4 *(constitution des stocks stratégiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 53 du Gouvernement (prévoit le versement direct de la rémunération due par tout opérateur bénéficiant du statut d'entrepositaire au comité professionnel auprés duquel doit être versée une caution) : adopté (p. 7222) ;
- *soutient* l'amendement n° 54 du Gouvernement (prévoit que l'Etat perçoit la rémunération pour le compte du comité professionnel comme en matière de taxes intérieures de consommation) : adopté (p. 7222) ;
- *soutient* l'amendement n° 55 du Gouvernement (prévoit que, comme en métropole, les opérateurs des D.O.M. versent directement la rémunération au comité professionnel) : adopté (p. 7222) ;
- *soutient* l'amendement n° 43 du Gouvernement (prévoit, dans les D.O.M., une période transitoire ne pouvant dépasser le 31 décembre 1993) : adopté (p. 7223).

Article 7 *(information de l'autorité administrative) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. André Duroméa (remplace les termes « autorité administrative » par ceux d'« administration des douanes ») (p. 7226) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Franck Borotra (de coordination) (p. 7226).

Article 8 *(notification à l'autorité administrative des opérations relatives aux installations de raffinage) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 deuxième rectification de la commission (rédactionnel) (p. 7226) ;
- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (porte de quinze jours à un mois le délai de notification) (p. 7226) ;
- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (prévoit que l'autorité administrative peut s'opposer à toute opération susceptible de perturber gravement le marché) (p. 7226).

Article 11 *(pouvoirs du Gouvernement en cas de crise) :*

- *soutient* l'amendement n° 44 du Gouvernement (prévoit que les décisions du Gouvernement sont prises par décret simple en cas de crise) : adopté (p. 7227).

Article 12 *(sanctions en cas de manquement aux obligations relatives aux stocks stratégiques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (confie aux seuls agents des douanes les missions d'investigation et soustrait cette compétence des pouvoirs des officiers et agents de police judiciaire) (p. 7228) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 48 de M. Franck Borotra (propose que les agents des douanes agissent conformément aux dispositions du code de procédure pénale) (p. 7227) à l'amendement n° 11 de la commission (p. 7228) ;

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (précise que les agents chargés des investigations sont assermentés) (p. 7228) ;
- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (ajoute, conformément au texte initial, à la constatation par les agents des douanes du niveau des stocks celle relative à leur conservation) (p. 7228) ;
- *favorable* à l'amendement n° 14 rectifié de la commission (de coordination) (p. 7228).

Article 14 *(sanctions en cas de manquement aux obligations d'information) :*

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (supprime tout délai pour l'établissement du procès-verbal constatant l'inobservation des dispositions de l'article 7 relatives à l'information de l'autorité administrative) (p. 7229) ;
- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (de coordination) (p. 7229) ;
- *favorable* à l'amendement n° 36 de M. Franck Borotra (laisse latitude au ministre chargé des hydrocarbures de décider ou non une astreinte journalière en cas de manquement aux obligations d'information) (p. 7229) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Jean Tardito (propose que l'astreinte puisse être remplacée par une obligation de réduction de 5 centimes au titre du prix des carburants vendus aux distributeurs) (p. 7229).

Article 18 *(sanctions en cas de manquement aux obligations de notification des opérations relatives aux installations de raffinage) :*

- *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (de coordination) (p. 7230).

Article 18 *bis* nouveau *(mesures transitoires relatives au calcul de la rémunération versée au comité professionnel chargé de la constitution et de la conservation des stocks stratégiques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) (p. 7231) ;
- *soutient* l'amendement n° 45 du Gouvernement (de précision) : adopté (p. 7231).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [19 décembre 1992] :

Carburants :
- marché : rôle de l'Etat (p. 7592) ;
- stocks stratégiques : contrôle (p. 7592).

Texte de la commission mixte paritaire :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (rend facultative la présence du propriétaire des stocks ou de son représentant lors des contrôles) (p. 7592) : adopté (p. 7594).

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 2977).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la dicussion du texte de la commission mixte paritaire [19 décembre 1992] :

Parlement : commission mixte paritaire : accord : contenu (p. 7589).

Projet de loi : développement économique et modernisation juridique des D.O.M.-T.O.M. : renforcement (p. 7589).

BIOULAC (Bernard)

Député de la Dordogne

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Rapporteur du projet de loi relatif au corps humain et modifiant le code civil (n° 2599) [28 avril 1992] (p. 757).

Rapporteur du projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600) [28 avril 1992] (p. 757).

Rapporteur du projet de loi relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (n° 2601) [28 avril 1992] (p. 757).

Rapporteur de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 29 avril 1992] (p. 5997).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (recherche et espace : recherche) [11 juin 1992] (p. 3717).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement, au nom des commissions des affaires culturelles, familiales et sociales et des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la **bioéthique (n° 2565)** [18 février 1992].

Rapport fait au nom de la commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi :

1° (n° 2599) relatif au **corps humain** et modifiant le code civil ;

2° (n° 2600) relatif au **don** et à l'**utilisation des éléments et produits du corps humain** et à la **procréation médicalement assistée**, et modifiant le code de la santé publique ;

3° (n° 2601) relatif au **traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé** et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés **(n° 2871)** [30 juin 1992].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome XV : **recherche et espace : recherche (n° 2946)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Greffes de la cornée : affaire d'Amiens ; prélèvements de cornée ; loi sur la bioéthique ; prélèvements : autorisation préalable [27 mai 1992] (p. 1732, 1733).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1992] :

Assemblée nationale :
- commission spéciale sur les projets de loi sur la bioéthique : travaux (p. 5718, 5722, 5723) ;
- conditions de travail : ordre du jour (p. 5717) ;
- rapports d'information : rapport sur la bioéthique (p. 5717, 5718, 5720).

Contrats :
- interdiction et nullité des conventions à titre onéreux sur le corps humain (p. 5718) ;

- interdiction et nullité des conventions de procréation pour le compte d'autrui (p. 5718, 5719).

Délinquance et criminalité : infractions et sanctions :
- conventions portant sur le corps humain (p. 5719, 5721) ;
- intermédiaires entre un couple stérile et une mère porteuse (p. 5718) ;
- interruption volontaire de grossesse après diagnostic prénatal (p. 5722) ;
- médecins : actes médicaux permettant d'exécuter une convention de procréation pour le compte d'autrui (p. 5719).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- corps humain : atteintes à l'intégrité : nécessité thérapeutique, intérêt légitime et consentement éclairé (p. 5718, 5719) ;
- corps humain, produits et éléments du corps humain : statut : garantie légale (p. 5718, 5719) ;
- corps humain, produits et éléments du corps humain : statut : inviolabilité et indisponibilité (p. 5718, 5719) ;
- intégrité de l'espèce humaine et intégrité du patrimoine génétique humain (p. 5718, 5719) ;
- primauté de la personne et recherche scientifique : conciliation (p. 5718).

Ethique :
- bioéthique : législation : nécessité, contenu et révision périodique (p. 5723).
- comité consultatif national d'éthique (p. 5718) ;
- commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction et du diagnostic prénatal (p. 5721, 5722) ;
- définition et contenu (p. 5717, 5723) ;
- mission pour le droit de la bioéthique et des sciences de la vie (rapport Lenoir) (p. 5717).

Europe : Conseil de l'Europe :
- convention-cadre pour la protection de l'être humain : élaboration (p. 5718) ;
- convention du 28 janvier 1981 pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (p. 5722).

Filiation :
- action en recherche de paternité : procréation médicalement assistée : régime (p. 5719) ;
- identité sociale et identité biologique : procréation médicalement assistée avec tiers donneur (p. 5718, 5719).

Génétique :
- pratiques géniques : eugénisme : dangers et interdiction (p. 5719) ;
- tests d'identification génétique : autorisation judiciaire et consentement préalable (p. 5719) ;
- tests génétiques : réglementation (p. 5718, 5719) ;
- thérapies géniques (p. 5719).

Informatique :
- certificats de décès : exploitation (p. 5722) ;
- comité consultatif national sur le traitement de l'information en matière de recherche en santé : création (p. 5722) ;
- Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) (p. 5722) ;
- fichiers épidémiologiques : régime, information individuelle et secret professionnel (p. 5722) ;
- Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.) : accès aux informations de santé (p. 5722) ;
- transmission d'informations épidémiologiques : régime, codage et droit d'opposition (p. 5722) ;
- transmission d'informations épidémiologiques à l'étranger : régime (p. 5722).

Justice :
- Conseil d'Etat : avant-projet de loi sur les sciences de la vie et les droits de l'homme (p. 5717) ;
- Conseil d'Etat : section du rapport et des études : rapport sur les sciences de la vie, l'éthique et le droit (p. 5717) ;
- experts judiciaires : liste des experts agréés pour pratiquer des tests d'identification génétique (p. 5719).

Lois :
- lois n° 49-890 du 7 juillet 1949 permettant la pratique de la greffe de la cornée grâce à l'aide de donneurs d'yeux volontaires (loi Lafay) (p. 5720) ;
- loi n° 76-1181 du 22 décembre 1976 relative aux prélèvements d'organes (loi Caillavet) (p. 5720, 5721) ;
- loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et libertés) (p. 5722) ;
- loi n° 91-1406 du 31 décembre 1991 portant diverses dispositions d'ordre social : article 13 (p. 5721) ;
- projet de loi n° 2599 relatif au corps humain et modifiant le code civil (p. 5718, 5719) ;
- projet de loi n° 2600 relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (p. 5718, 5719) ;
- projet de loi n° 2601 relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou de l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés (p. 5718, 5722) ;
- projet de loi n° 3003 relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine (p. 5717, 5719) ;
- projets de loi sur la bioéthique : loi-cadre (p. 5718).

Parlement : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : rapport sur les sciences de la vie et les droits de l'homme (rapport Sérusclat) (p. 5717).

Prélèvements sur le corps humain :
- dons d'organes : anonymat (p. 5718, 5719) ;
- dons d'organes : gratuité (p. 5719) ;
- expérimentations sur le corps humain : buts thérapeutique et scientifique et gratuité (p. 5718) ;
- kératoplastie : affaire d'Amiens (p. 5717, 5720) ;
- prélèvements d'organes : don affectif (p. 5720) ;
- prélèvements d'organes : réforme (p. 5720) ;
- prélèvements sur donneur vivant : consentement (p. 5720) ;
- prélèvements sur mineurs : interdiction et dérogations (p. 5720) ;
- produits du corps et produits non soumis au statut du corps humain : définition (p. 5719) ;
- résidus opératoires : régime (p. 5719, 5720) ;
- tissus du corps humain : don gratuit et valorisation (p. 5720) ;
- tissus du corps humain : utilisation dans un but lucratif : interdiction (p. 5720).

Procréation médicalement assistée (P.M.A.) :
- caractère médical et thérapeutique (p. 5720) ;
- couples : âge, consentement, projet parental, information préalable et délai de réflexion (p. 5719, 5721) ;
- diagnostic prénatal et médecine prédictive : régime (p. 5721) ;
- donneurs : réglementation (p. 5721) ;
- dons : anonymat et gratuité (p. 5718, 5720, 5721) ;
- dons de gamètes et d'ovocytes : régime : spécificités (p. 5721) ;
- foetus et embryon : embryons surnuméraires : conservation, dons, transferts et recherche scientifique (p. 5721) ;
- P.M.A. post mortem : interdiction (p. 5720, 5721).

Professions médicales :
- établissements autorisés à effectuer des prélèvements d'organes ou de produits du corps humain : autorisation, évaluation et sanctions (p. 5720) ;
- établissements autorisés à exercer des activités de procréation médicale assistée (P.M.A.) : autorisation, évaluation et sanctions (p. 5721) ;
- publicité : éléments et produits du corps humain : interdiction (p. 5719) ;
- secret médical : obligations, évaluation des dépenses de santé et transmissions de données épidémiologiques (p. 5722).

Recherche :
- recherche médicale : progrès et limites (p. 5717) ;
- recherche médicale : recherche épidémiologique (p. 5722).

Santé publique : gestion administrative :

- dons d'organes : campagne d'information et de promotion (p. 5719, 5720) ;
- liste nationale des personnes en attente d'une greffe : légalisation (p. 5720) ;
- prélèvements d'organes post mortem : registre national de consentement ou de refus : création (p. 5720).

Transfusion sanguine : dons du sang : gratuité (p. 5718, 5719).

Discussion des articles [20 et 23 novembre 1992] :

Avent l'articie 1er :

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (fait de la primauté de la personne le fondement de la société ; prévoit que la loi concilie ce principe avec les exigences du progrès de la connaissance scientifique et de la sauvegarde de la santé publique et qu'elle garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie) (p. 5833) : adopté (p. 5835) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 26 de Mme Christine Boutin (supprime la notion de conciliation entre le principe de primauté de la personne et les exigences du progrès de la connaissance scientifique et de la sauvegarde de la santé publique) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 5833) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 40 de M. Georges Hage (supprime la référence au « commencement de la vie » comme point de départ de la garantie qu'apporte la loi au respect de tout être humain) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 5833) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 60 de M. Jean-François Mattei (précise que le respect garanti par la loi à tout être humain l'est dès le commencement de sa vie) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 5833).

Article 2 *(Chapitre II du titre Ier du livre Ier du code civil : articles 17 à 24 du code civil)* :

- *ses observations ;*

Lois : loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales (loi Huriet) : mise en œuvre et réforme (p. 5836).

Avant l'article 17 du code civil :

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de Mme Christine Boutin (intitule le chapitre II : « De la dignité de l'être humain et du genre humain «) (p. 5837).

Article 17 du code civil (respect du corps humain) :

- *soutient* l'amendement n° 2 rectifié de la commission (dispose que tout être humain a droit au respect de son corps ; que la loi garantit la dignité du corps humain, fixe les conditions de son inviolabilité et de son indisponibilité et protége l'intégrité de l'espèce humaine) (p. 5837) : adopté après une deuxième rectification (précise que la loi assure l'inviolabilité et l'indisponibilité du corps humain) (p. 5838) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 63 de Mme Christine Boutin (précise que le corps humain est inviolable et indisponible) à l'amendement n° 2 rectifié de la commission (p. 5838) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 41 de M. Georges Hage (prévoit que la loi garantit la non-commercialisation du corps humain et de ses dérivés) à l'amendement n° 2 rectifié de la commission (p. 5838) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 30 de Mme Christine Boutin (précise que la loi garantit le respect dû à l'être humain dès la fécondation sous réserve des dispositions de la loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse) (p. 5838).

Après l'article 17 du code civil :

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de Mme Christine Boutin (dispose que l'être humain est une personne dès la première étape de la conception) (p. 5838).

Article 18 du code civil (intervention du juge) :

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rédactionnel) (p. 5838) : adopté (p. 5839) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise que les pouvoirs du juge visent les agissements illicites portant sur des parties du corps humain) : adopté (p. 5839).

Article 19 du code civil (consentement et intérêt légitime) :

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean-François Mattei (de suppression) (p. 5839) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 rectifié de la commission (prévoit que la nécessité thérapeutique ou la loi autorisent seules une atteinte à l'intégrité du corps humain ; que le consentement éclairé de l'intéressé est recueilli au préalable sauf dispense de la loi ou si l'état de ce dernier ne lui permet pas de l'exprimer ; que l'intervention ne peut avoir pour effet de porter atteinte à la santé d'autrui et à celle des générations futures) (p. 5839) : adopté (p. 5840) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 65 de M. Georges Hage (précise que le consentement de l'intéressé doit être recueilli en tout état de cause compte tenu des conditions sociales dans lesquelles il se trouve afin de respecter sa libre détermination) à l'amendement n° 5 rectifié de la commission (p. 5840).

Article 20 du code civil (protection du patrimoine génétique humain) :

- *favorable* à l'amendement n° 6 rectifié de la commission soutenu par Mme Yvette Roudy (prévoit que nul ne peut porter atteinte à l'intégrité de l'espèce humaine ; interdit toute pratique eugénique fondée sur la sélection des gènes, du sexe, des caractères physiques ou sociaux de même que toute modification du génome ou des cellules d'une personne dans le but d'en altérer la descendance) (p. 5841, 5842) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 64 de Mme Christine Boutin (prévoit que la thérapie génique est limitée aux cellules somatiques et interdit toute tentative de modification du génome des cellules germinales) à l'amendement n° 6 rectifié de la commission (p. 5841).

Article 21 du code civil (non-commercialisation du corps humain) :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (précise que les organes, tissus, cellules et produits du corps ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial) : adopté (p. 5843) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 corrigé de la commission (précise qu'une convention à titre onéreux s'entend d'un échange d'obligations de toute nature au sens de l'article 1106 du code civil) : adopté (p. 5843) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (punit les auteurs d'une convention portant sur le corps humain d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 12 000 F à 200 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement) (p. 5843) : retiré (p. 5844) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (prévoit que les organes, tissus, cellules, génomes et produits du corps humain ne peuvent pas en tant que tels faire l'objet d'un brevet) (p. 5845) : adopté (p. 5846) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 42 de M. Georges Hage (supprime les mots « en tant que tels » pour éviter la limitation du caractère non brevetable du corps humain) à l'amendement n° 10 de la commission (p. 5845) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (supprime la mention d'une loi particulière aux conditions d'application de l'article pour le sang) (p. 5846) : adopté (p. 5847).

Après l'article 21 du code civil :

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de Mme Christine Boutin (interdit les prélèvements d'organes en vue d'un don sur les mineurs ou les majeurs protégés vivants) (p. 5851).

Article 22 du code civil (gratuité) :

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5852) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5852).

Article 23 du code civil (nullité des conventions de procréation ou de gestation pour le compte d'autrui) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 71 de M. Jacques Toubon (limite la nullité aux conventions souscrites par les intermédiaires) ;

Contrats : interdiction et nullité des conventions de procréation pour le compte d'autrui : généralité de l'interdiction et de la nullité : conventions de procréation et de gestation (p. 5852) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean-François Mattei (supprime la référence aux conventions de procréation) (p. 5853).

Article 24 du code civil (anonymat) :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5853) ;

- *favorable* à l'amendement n° 68 du Gouvernement (précise que ni le donneur ni le receveur ne peuvent connaître l'identité de l'autre) (p. 5853) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de Mme Christine Boutin (autorise la levée de l'anonymat du don si l'enfant né d'une procréation médicalement assistée avec tiers donneur qui a atteint sa majorité veut connaître l'identité de son père biologique) (p. 5853, 5856).

Après l'article 24 du code civil :

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (donne le caractère d'ordre public aux dispositions du chapitre II du livre Ier du code civil) : adopté (p. 5857).

Son intervention avant le vote de l'article 2 : *favorable* (p. 5859).

Droits de l'homme et libertés publiques : corps humain, produits et éléments du corps humain : statut (p. 5859).

Ethique : bioéthique : législation : nécessité et contenu (p. 5859).

Procréation médicalement assistée (P.M.A.) : embryon : statut (p. 5859).

Article 3 *(sanction de l'entremise favorisant la maternité de substitution : article 353-2 du code pénal)* :

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (étend les sanctions aux médecins ou à toute autre personne ayant accompli les soins médicaux qui permettent la maternité de substitution) : retiré (p. 5860).

Après l'article 3 :

- *favorable* à l'amendement n° 69 du Gouvernement (insère dans le nouveau code pénal la sanction de l'entremise favorisant la maternité de substitution) (p. 5861).

Article 4 *(tests génétiques et identification des personnes par leurs empreintes génétiques : articles 25 à 29 du code civil) :*

Article 25 du code civil (finalités des tests génétiques) :

- *favorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-François Mattei (de suppression) (p. 5862) ;

- *favorable* à l'amendement n° 73 du Gouvernement (prévoit que l'étude des caractéristiques d'une personne par son examen génétique ne peut être entreprise qu'à des fins médicales, de recherche ou dans les cas prévus par la loi et avec son consentement préalable sauf nécessité médicale) (p. 5868).

Avant l'article 25 du code civil (suite) :

- *favorable* à l'amendement n° 75 du Gouvernement (intitule le chapitre III du titre Ier du livre Ier du code civil : « De l'identification des personnes et de leurs caractéristiques par examen génétique ») (p. 5868).

Avant l'article 4 (précédemment réservé) :

- *favorable* à l'amendement n° 74 du Gouvernement (intitule le titre II du projet de loi : « De l'identification des personnes et de leurs caractéristiques par examen génétique) (p. 5869).

Article 4 *(suite) :*

Article 26 du code civil (identification d'une personne par ses empreintes génétiques) :

- *favorable* à l'amendement n° 70 du Gouvernement (de coordination) (p. 5869) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 66 de M. Georges Hage (limite le consentement préalable aux recherches à des fins scientifiques ou médicales) à l'amendement retiré n° 18 de la commission (prévoit ce consentement préalable) (p. 5870).

Article 27 du code civil (identification d'une personne lors d'une procédure judiciaire civile) :

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) : adopté après modifications (p. 5870).

Article 28 du code civil (identification d'une personne à des fins médicales ou scientifiques) :

- *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean-François Mattei (prévoit que le consentement du mineur ou du majeur protégé est donné expressément par écrit par le titulaire de l'autorité parentale ou par le représentant légal) (p. 5871).

Article 29 du code civil (personnes habilitées à procéder à l'identification) :

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) (p. 5871).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Georges Hage (interdit l'identification par empreintes génétiques pour l'accès à un emploi ou la participation à une compétition sportive) (p. 5872).

Après l'article 7 :

- *favorable* à l'amendement n° 72 du Gouvernement (insère dans le nouveau code pénal la sanction du détournement d'informations recueillies sur une personne au moyen d'un examen ou d'une empreinte génétique et celle de l'identification d'une personne par ces mêmes moyens, en dehors des cas prévus par la loi ou en l'absence d'agrément ; fixe à 2 000 000 de F d'amende le quantum de la peine) (p. 5873) ;

- *favorable* au sous-amendement oral de M. Jacques Toubon (fixe à six mois de prison ou 2 000 000 de F d'amende le quantum de la peine) à l'amendement n° 72 du Gouvernement (p. 5873) ;

- *son* sous-amendement oral (de coordination) à l'amendement n° 72 du Gouvernement : retiré (p. 5874).

Article 8 *(filiation et procréation médicalement assistée)* :

- *ses observations* (p. 5875).

Avant l'article 311-19 du code civil :

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de Mme Christine Boutin (n'autorise les procréations médicalement assistées qu'entre conjoints vivants et au profit d'un homme et d'une femme dont l'union présente un caractère notoire de stabilité) (p. 5875, 5876) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de Mme Christine Boutin (n'autorise les procréations médicalement assistées qu'entre conjoints vivants et au profit d'un homme et d'une femme) (p. 5877).

Article 311-19 du code civil (absence de lien de filiation entre l'auteur du don et l'enfant issu de la procréation médicalement assistée) :

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de Mme Christine Boutin (supprime l'interdiction de toute action en responsabilité ou à fins de subsides à l'encontre du donneur) (p. 5878).

Article 311-20 du code civil (caractère incontestable de la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée) :

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de Mme Christine Boutin (permet de contester, dans les conditions du droit commun, la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée et engage envers la mère et l'enfant la responsabilité de celui qui, après avoir consenti à la P.M.A., désavoue l'enfant qui en est issu) (p. 5878) ;

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (précise que le père légitime ne peut exercer d'action en désaveu d'un enfant conçu par insémination avec donneur) : retiré (p. 5879).

Article 311-21 du code civil (responsabilité en l'absence de reconnaissance d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée) :

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de Mme Christine Boutin (de suppression) (p. 5879).

Article 9 *(application de la loi dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (supprime la référence au code civil dans le titre du projet de loi) : adopté (p. 5880).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599) [19 novembre 1992].

Discussion des articles [24 et 25 novembre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 113 (donne un fondement législatif à l'existence, à la composition et aux modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité consultatif national d'éthique prévues par le décret du 23 février 1983 ; fixe son régime budgétaire et financier) : réservé jusqu'après l'article 15 (p. 5920) ; devenu sans objet (p. 6015).

Article 3 *(principes généraux relatifs au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain) :*

Article L. 666-1 du code de la santé publique (application des principes généraux du code civil relatifs au respect du corps humain) :

- *favorable* à l'amendement n° 121 du Gouvernement (exclut le sang du champ d'application de l'article) (p. 5920).

Article L. 666-2 du code de la santé publique (principe du consentement) :

- *son* amendement n° 188 (exclut le sang du champ d'application de l'article) : adopté (p. 5921) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 62 de Mme Christine Boutin (impose un consentement explicite du donneur) (p. 5921) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Denis Jacquat (prévoit la mention du consentement ou du refus sur la carte d'assuré social) (p. 5922).

Article L. 666-3 du code de la santé publique (interdiction de la publicité) :

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (exclut le sang du champ d'application de l'article) : adopté (p. 5922) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5923) ;
- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission soutenu par M. Jean-François Mattei (précise que l'information du public sur les dons de parties et produits du corps humain est réalisée « sous l'autorité du ministère de la santé selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat » (p. 5923) : adopté après rectification (information réalisée « sous l'autorité du ministère de la santé ») (p. 5924).

Article L. 666-4 du code de la santé publique (principe de la gratuité du don) :

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (exclut le sang du champ d'application de l'article) : adopté (p. (p. 5924) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (précise que l'indemnisation des frais exposés est possible) (p. 5924) : adopté après modifications (p. 5924) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 122 du Gouvernement (précise qu'un décret fixe les modalités de remboursement des frais exposés) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 5924).

Article L 666-5 du code de la santé publique (principe de l'anonymat du don) :

- *favorable* à l'amendement n° 123 du Gouvernement (précise que ni le donneur et ni le receveur ne peuvent connaître l'identité de l'autre) (p. 5925) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (exclut le sang du champ d'application de l'article) : adopté (p. 5925) ;
- *favorable* à l'amendement n° 124 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 5925) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 63 de Mme Christine Boutin (autorise la levée de l'anonymat du don si l'enfant né d'une procréation médicalement assistée avec tiers donneur qui a atteint sa majorité veut connaître l'identité de son père biologique) (p. 5926, 5828).

Article L. 666-6 du code de la santé publique (garanties sanitaires) :

- *favorable* au sous-amendement n° 126 du Gouvernement (supprime la référence aux maladies infectueuses ou génétiques) à l'amendement n° 9 de la commission soutenu par M. Jean-François Mattei (soumet l'utilisation thérapeutique des parties ou produits du corps humain au dépistage préalable des maladies transmissibles du donneur qu'elles soient infectieuses ou génétiques) (p. 5929) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 127 du Gouvernement (renvoie à un décret la fixation des conditions du dépistage des maladies transmissibles d'un donneur de parties ou produits du corps humain) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 5929).

Article L. 666-7 du code de la santé publique (exclusion de certains produits de l'application des principes et règles applicables au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain) :

- *défavorable* à l'amendement n° 128 du Gouvernement (permet d'étendre les dispositions qui régissent l'utilisation des produits du corps humain à ceux d'entre eux qui en étaient exclus par l'usage) (p. 5930) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (précise que l'exclusion peut ne viser que certains principes seulement) : adopté (p. 5931).

Article 4 *(prélèvement et transplantation d'organes) :*

Article L. 667-3 du code de la santé publique (conditions du prélèvement d'organe sur une personne vivante) :

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Georges Hage (supprime la limitation du prélèvement aux ascendants, descendants et frères et sœurs du receveur) (p. 5932, 5833) ;
- *favorable* à l'amendement n° 176 du Gouvernement (autorise le procureur de la République à recueillir par tout moyen le consentement du donneur en cas d'urgence) (p. 5934) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 64 de Mme Christine Boutin (précise que le don ne doit porter atteinte ni aux facultés physiques ni à l'intégrité psychologique du donneur) (p. 5934).

Article L. 667-5 du code de la santé publique (conditions du prélèvement de moelle osseuse sur un mineur) :

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (corrige une erreur matérielle) : adopté (p. 5934) ;
- *favorable* à l'amendement n° 131 du Gouvernement (autorise en cas d'urgence le procureur de la République à recueillir par tout moyen les consentements requis) (p. 5934) ;
- *reprend et rectifie* le sous-amendement n° 130 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 12 de la commission (prévoit que le comité d'experts s'assure que le mineur a été informé du prélèvement envisagé) (p. 5934) : adopté (p. 5935).

Article L. 667-6 du code de la santé publique (composition et modalités de délibération du comité habilité à autoriser les prélèvements de moelle osseuse sur des mineurs) :

- *défavorable* à l'amendement n° 132 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 5935).

Article L. 667-7 du code de la santé publique (conditions des prélèvements post-mortem*) :*

- *favorable* à l'amendement n° 105 M. Jean-François Mattei (limite le consentement présumé au prélèvement d'organe à des fins thérapeutiques) (p. 5937, 5938, 5839) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 65 de Mme Christine Boutin (précise que la mort doit être constatée par deux encéphalogrammes plats ; exige l'autorisation écrite de la famille si le défunt n'avait pas consenti au prélèvement) (p. 5945) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 98 de M. Jean-Michel Dubernard (précise que les conditions dans lesquelles la mort est établie sont définies « par voie réglementaire ») (p. 5945) ;

- *favorable* à l'amendement n° 179 rectifié du Gouvernement (précise les conditions dans lesquelles toute personne peut faire connaître son refus ou son acceptation d'un prélèvement d'organe après sa mort ; crée à cet effet un registre national facultatif) (p. 5946, 5848) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 209 de M. Jacques Toubon (précise que l'expression sur le registre national est périodiquement renouvelée et révoquable à tout moment) à l'amendement n° 179 rectifié du Gouvernement (p. 5948) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 205 rectifié de M. Denis Jacquat (prévoit la mention du consentement ou du refus sur la carte d'assuré social ou une carte spécifique) à l'amendement n° 179 rectifié du Gouvernement (p. 5949).

Article L. 667-8 du code de la santé publique (prélèvements post mortem *sur des mineurs ou majeurs protégés) :*

- *favorable* à l'amendement n° 133 du Gouvernement (limite l'obligation de recueillir le consentement des titulaires de l'autorité parentale au cas de prélèvement en vue d'un don) (p. 5950).

Après l'article L. 667-8 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 207 du Gouvernement (soumet le prélèvement à des fins scientifiques autres que l'autopsie à un régime de consentement explicite) (p. 5950).

Article L. 667-10 du code de la santé publique (restauration du corps) :

- *favorable* à l'amendement n° 134 du Gouvernement (précise que cette restauration doit être décente) (p. 5950).

Avant l'article L. 667-11 du code de la santé publique :

- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Georges Hage (précise que le « ministère de la santé » garantit le respect des règles éthiques du prélèvement d'organes et son caractère non commercial) (p. 5951).

Article L. 667-13 du code de la santé publique (conditions techniques sanitaires et médicales de l'autorisation d'effectuer des prélèvements d'organes) :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (précise que les établissements de santé autorisés à pratiquer le prélèvement d'organes sont les établissements publics ou privés participant au service public hospitalier) : adopté (p. 5951).

Avant l'article L. 667-14 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 135 rectifié du Gouvernement (soumet à autorisation les établissements de santé qui transforment ou conservent des organes) (p. 5951).

Article L. 667-14 du code de la santé publique (liste nationale des personnes en attente d'une transplantation d'organe) :

- *favorable* à l'amendement n° 136 du Gouvernement (de précision) (p. 5952) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5952) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Jean-Michel Dubernard (précise que les modalités d'établissement et de gestion de la liste ainsi que les critères de répartition et d'attribution des organes sont déterminés « par voie réglementaire ») (p. 5952).

Article 5 *(dispositions relatives aux tissus et produits) :*

Avant l'article L. 668-1 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 191 du Gouvernement (fait référence aux cellules dans l'intitulé du chapitre III du titre Ier du livre VI du code de la santé publique) (p. 5954).

Article L. 668-1 du code de la santé publique (champ d'application des dispositions légales concernant les tissus et les produits) :

- *favorable* à l'amendement n° 137 du Gouvernement (exclut du champ d'application de la loi les cellules détachées du corps humain pour un acte diagnostique ou thérapeutique sans faire l'objet d'un don ; soumet les résidus opératoires susceptibles d'être utilisés à des fins thérapeutiques ou scientifiques aux règles de conservation et d'utilisation applicables aux prélèvements en vue de don ; rédactionnel pour le surplus) (p. 5954).

Avant l'article L. 668-4 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 192 du Gouvernement (fait référence aux cellules dans l'intitulé de la section 2 du chapitre III du titre Ier du livre VI du code de la santé publique) (p. 5954) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5955).

Article L. 668-4 du code de la santé publique (conditions du prélèvement de tissus ou produits du corps humain sur donneur vivant) :

- *favorable* à l'amendement n° 193 du Gouvernement (étend le champ d'application de l'article au prélèvement de cellules) (p. 5955).

Article L. 668-5 du code de la santé publique (interdiction des prélèvements de tissus et de produits sur les mineurs et les majeurs protégés vivants) :

- *favorable* à l'amendement n° 195 du Gouvernement (étend l'interdiction au prélèvement de cellules) (p. 5955).

Article L. 668-6 du code de la santé publique (conditions des prélèvements post mortem *de tissus et produits) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean-François Mattei (autorise ces prélèvements à des fins uniquement thérapeutiques) (p. 5955) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (corrige une erreur matérielle) : adopté (p. 5955).

Avant l'article L. 668-7 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 138 du Gouvernement (fait référence aux prélèvements de tissus et de cellules du corps humain en vue de dons dans l'intitulé de la section 3 du chapitre III du titre Ier du livre VI du code de la santé publique) (p. 5955, 5956) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 82 de M. Georges Hage (prévoit que le « ministère de la santé » garantit le respect des règles éthiques du prélèvement de tissus et son caractère non commercial) (p. 5956).

Article L. 668-7 du code de la santé publique (autorisation des établissements effectuant des prélèvements de tissus du corps humain) :

- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Georges Hage (prévoit que l'autorisation peut être retirée à tout moment ; précise que l'établissement est responsable dans les conditions du droit commun envers la victime d'un dommage) (p. 5956).

Article L. 668-10 du code de la santé publique (autorisation des activités de transformation ou de conservation de tissus) :

- *favorable* à l'amendement n° 139 rectifié du Gouvernement (exclut d'autoriser les organismes privés autres que ceux à but non lucratif sauf, à titre exceptionnel, si la transformation de prélèvements ou la culture de cellules ne peuvent être faites dans des conditions équivalentes dans le secteur public ou privé à but non lucratif ; rédactionnel pour le surplus) (p. 5956).

Article L. 668-11 du code de la santé publique (réglementation de la distribution et de la cession de tissus et cellules) :

- *favorable* à l'amendement n° 140 du Gouvernement (crée une liste nationale des personnes en attente d'une greffe ; renvoie au décret les modalités d'établissement de cette liste ainsi que la détermination des tissus et cellules en cause, de leurs principes de répartition et d'attribution) (p. 5959) ;

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (précise que la transformation, la distribution et la cession des tissus et cellules sont, en tant que de besoin, assujetties à des règles, notamment financières et économiques, propres à assurer le respect des principes qui régissent le don et l'utilisation des éléments du corps humain) (p. 5958) : adopté (p. 5959) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 87 rectifié de M. Georges Hage (interdit la commercialisation dans un but lucratif de tissus et cellules du corps humain) (p. 5959) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 66 rectifié de Mme Christine Boutin (impose la tenue d'une comptabilité matière dans les établissements autorisés à valoriser des prélèvements de tissus humains ; affecte les bénéfices retirés de cette valorisation à la recherche scientifique ou à une institution humanitaire) (p. 5960).

Après l'article L. 668-11 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 140 rectifié du Gouvernement *(précédemment réservé)* (crée une liste nationale des personnes en attente d'une greffe : renvoie au décret les modalités d'établissement de cette liste ainsi que la détermination des tissus et cellules en cause, de leurs principes de répartition et d'attribution) (p. 5960) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 211 de M. Jacques Toubon (renvoie au décret la fixation des « critères » de répartition et d'attribution des tissus et cellules) à l'amendement n° 140 rectifié du Gouvernement (p. 5960).

Article L. 668-12 du code de la santé publique (régime d'autorisation des établissements effectuant des greffes de tissus et de cellules) :

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (rectifie une erreur matérielle) : adopté (p. 5960) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 88 rectifié de M. Georges Hage (interdit d'effectuer des greffes de tissus et de cellules en dehors des établissements de santé publics ou privés participant au service public hospitalier dans le cadre de la responsabilité publique nationale excluant tout profit) (p. 5961).

Article L. 668-13 du code de la santé publique (conditions de délivrance des autorisations) :

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rectifie une erreur matérielle) : adopté (p. 5961) ;

- *favorable* à l'amendement n° 141 du Gouvernement (précise que la délivrance des autorisations relatives au prélèvement et à l'utilisation des tissus et cellules du corps humain est subordonnée, en tant que de besoin, à des conditions financières) (p. 5961).

Après l'article 5 :

- *favorable* à l'amendement n° 181 du Gouvernement (donne un fondement législatif à la création du comité de transparence des transplantations et des greffes dont la composition est fixée par arrêté du ministre de la santé ; prévoit qu'il participe à l'évaluation et au suivi des activités de prélèvements, transplantations ou greffes à l'exception de celles relatives au sang et aux gamètes ; prévoit qu'il possède une compétence consultative et de proposition et présente un rapport annuel) (p. 5962, 5965).

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 5965).

Ethique :

- comité consultatif national d'éthique : compétences (p. 5962, 5965) ;
- comité de transparence des greffes et des transplantations : compétences et composition (p. 5962) ;
- comités d'experts : multiplication (p. 5962, 5965).

Prélèvements sur le corps humain : greffes et transplantations : information et transparence (p. 5965).

Article 6 *(coordination) :*

- *favorable* à l'amendement n° 182 du Gouvernement (de coordination) (p. 5966).

Article 8 *(chapitre Ier du titre II du livre VI du code de la santé publique : dispositions communes) :*

Article L. 671-1 du code de la santé publique (définition de la procréation médicalement assistée) :

- *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (définit la procréation médicalement assistée comme les techniques médicales et biologiques permettant la procréation en dehors des processus naturels) (p. 5967).

Article L. 671-2 du code de la santé publique (finalité de la procréation médicalement assistée) :

- *soutient* l'amendement n° 27 rectifié de la commission (précise que la procréation médicalement assistée est destinée à répondre au projet parental d'un couple ; rédactionnel pour le surplus) (p. 5973) : adopté après modifications (p. 5973) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 185 de Mme Dominique Robert (retient la notion de projet de procréation) à l'amendement n° 27 rectifié de la commission (p. 5973) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 144 du Gouvernement (impose un caractère pathologique à la stérilité justifiant la P.M.A.) à l'amendement n° 27 rectifié de la commission (p. 5973) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 117 de Mme Christine Boutin (interdit la P.M.A. en vue de prévenir le risque de transmission à l'enfant d'une maladie grave et incurable) à l'amendement n° 27 rectifié de la commission (p. 5974) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 145 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 27 rectifié de la commission (p. 5974) ;

- *favorable* à l'amendement n° 146 du Gouvernement (impose un caractère « particulièrement » grave à la maladie incurable dont la P.M.A. a pour objet d'éviter la transmission à l'enfant) (p. 5975) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Georges Mesmin (supprime l'interdiction des P.M.A. *post mortem)* (p. 5976) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (précise que les deux membres du couple doivent être en âge de procréer et consentants au moment de l'insémination ou de l'implantation des embryons) (p. 5976) : adopté après modifications (p. 5977) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 118 de Mme Christine Boutin (précise que le couple est formé d'un homme et d'une femme) à l'amendement n° 28 de la commission (p. 5977) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 148 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 28 de la commission (p. 5977) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Georges Mesmin (autorise la P.M.A. *post mortem* à laquelle le défunt avait consenti) (p. 5978) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 184 de M. Georges Hage (autorise cette P.M.A. après qu'un délai de six mois s'est écoulé depuis le décès) à l'amendement n° 109 de M. Georges Mesmin (p. 5978).

Après l'article L. 671-2 du code de la santé publique (embryons surnuméraires) :

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (autorise, à la demande du couple, la conservation pendant cinq ans des embryons non implantés ; prévoit la consultation annuelle du couple sur la poursuite de cette conservation ; permet à tout moment, à la demande du couple, l'arrêt de la conservation ou le transfert des embryons à un autre couple ; soumet au juge des affaires familiales les désaccords sur ce choix ; autorise à titre exceptionnel des projets de recherche médicale sur des embryons après avis de la Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction ; prévoit le transfert à d'autres couples, dans le délai de cinq ans, des embryons surnuméraires conservés à la date de promulgation de la loi (p. 5978) : retiré (p. 5980) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 214 de Mme Christine Boutin (interdit l'utilisation des embryons à des fins de recherche médicale ou scientifique) à l'amendement n° 180 rectifié du Gouvernement (interdit la création d'embryons en dehors d'un projet parental ; autorise, à la demande du couple, la conservation pendant cinq ans des embryons non implantés ; prévoit la consultation annuelle du couple sur la poursuite de cette conservation ; prévoit l'arrêt de la conservation à tout moment sur demande de l'un ou des deux membres du couple ; permet au couple de consentir au transfert des embryons en vue de réaliser un autre projet parental ou un projet de recherche scientifique après que la conservation aura pris fin ; impose aux établissements autorisés une obligation annuelle d'information sur le devenir des embryons conservés ; fixe à la date de promulgation de la loi le point de départ du délai de conservation des embryons surnuméraires existants) (p. 5981) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 212 de M. Jacques Toubon (confère un caractère exceptionnel au projet de recherche scientifique) à l'amendement n° 180 rectifié du Gouvernement (p. 5981) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 213 de M. Jacques Toubon (prévoit de proposer, dans un délai de cinq ans, le transfert à un autre couple des embryons existants à la date de promulgation de la loi dont il a été vérifié qu'ils ne font plus l'objet d'un projet parental ; soumet ce transfert à l'avis de la Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction) à l'amendement n° 180 rectifié du Gouvernement (p. 5981) ;

- *favorable* à l'amendement n° 30 de la commission soutenu par M. Gilbert Millet (interdit l'utilisation commerciale et industrielle des embryons) (p. 5982).

Après l'article L. 671-3 du code de la santé publique :

- *favorable* au sous-amendement n° 151 du Gouvernement (impose de proposer un entretien médical au couple qui modifie son projet parental ou y renonce) à l'amendement n° 31 corrigé de la commission soutenu par Mme Yvette Roudy (prévoit un entretien particulier entre le couple qui sollicite une P.M.A. et un médecin en vue de vérifier la motivation du couple, de l'informer des possibilités en matière d'adoption et des conditions de réalisation des techniques de P.M.A., de lui remettre un dossier-guide ; impose au couple de confirmer par écrit sa demande après un mois de réflexion) (p. 5982).

Article 5 *(dispositions relatives aux tissus et produits) (précédemment réservé) :*

Article L. 668-1 du code de la santé publique (champ d'application des dispositions légales concernant les tissus et les produits) :

- *favorable* à l'amendement n° 137 rectifié du Gouvernement (exclut du champ d'application de la loi les cellules détachées du corps humain pour un acte diagnostique ou thérapeutique sans faire l'objet d'un don ; rédactionnel pour le surplus) (p. 5983) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rectifie une erreur matérielle) : adopté après rectification (p. 5984).

Article 9 *(procréation médicalement assistée avec tiers donneur) :*

Article L. 672-1 du code de la santé publique (définition du don de gamètes) :

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de Mme Christine Boutin (interdit le don d'ovules) (p. 5984).

Article L. 672-3 du code de la santé publique (consentement du donneur et du couple receveur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 115 de Mme Yvette Roudy (supprime le consentement de l'autre membre du couple dont le donneur fait partie) (p. 5985) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5985).

Article L. 672-6 du code de la santé publique (don d'embryon) :

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de Mme Christine Boutin (de suppression) (p. 5985) ;

- *favorable* à l'amendement n° 152 du Gouvernement (précise que le don d'embryon est soumis aux principes applicables au don d'éléments et de produits du corps humain ; réserve ce don au bénéfice des couples dont chacun des membres présente une stérilité pathologique ou risque de transmettre une maladie particulièrement grave et incurable) (p. 5985) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Jean-François Mattei (rédactionnel) (p. 5986).

Après l'article L. 672-6 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 153 rectifié du Gouvernement (soumet les projets de recherche sur l'embryon à l'avis préalable de la Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction ; renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions d'autorisation de ces projets ; prévoit la publication annuelle d'une liste des établissement autorisés et des recherches) (p. 5986).

Article 10 *(autorisation des activités de procréation médicalement assistée) :*

Article L. 673-1 du code de la santé publique (régime d'autorisation des activités de procréation médicalement assistée) :

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5987) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de Mme Christine Boutin (impose aux laboratoires d'analyses de biologie médicale qui exercent des activités de P.M.A. d'obtenir, en outre, la dérogation pour cumul d'activités prévues à l'article L. 761 du code de la santé publique) (p. 5989) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 73 de Mme Christine Boutin (de conséquence) (p. 5989) ;

- *favorable* à l'amendement n° 157 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 5989).

Article L. 673-2 du code de la santé publique (rapport annuel d'activité) :

- *favorable* à l'amendement n° 160 rectifié du Gouvernement (impose aux établissements qui pratiquent des activités de diagnostic prénatal le dépôt annuel d'un rapport d'activité) (p. 5990).

Article L. 673-3 du code de la santé publique (institution d'un Conseil national de médecine et de biologie de la procréation et du développement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 75 de Mme Christine Boutin (modifie l'intitulé de la commission en « Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction et du diagnostic prénatal » ; lui donne compétence pour évaluer le fonctionnement des établissements et laboratoires autorisés à exercer une activité de P.M.A.) (p. 5990) ;

- *favorable* à l'amendement n° 163 du Gouvernement (impose à la Commission le dépôt d'un rapport annuel sur l'évolution de la médecine et de la biologie de la reproduction et du diagnostic prénatal) (p. 5991) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (précise que les praticiens membres de la Commission sont désignés par leurs organisations représentatives ; précise les domaines d'action des personnalités qualifiées ; prévoit la nomination d'un représentant des associations familiales) (p. 5990) : adopté (p. 5991) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 186 de Mme Dominique Robert (prévoit la nomination de représentants du Parlement au sein de la Commission) à l'amendement n° 37 de la commission (p. 5991) ;

- *soutient* l'amendement n° 38 rectifié de la commission (précise que la Commission désigne son président) (p. 5991) : adopté (p. 5992) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5992).

Article L. 673-4 du code de la santé publique (mission d'évaluation du Conseil) :

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5992).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (limite l'objet du diagnostic prénatal à des buts diagnostique ou thérapeutique ; soumet l'activité de diagnostic prénatal à l'autorisation du ministre de la santé dans les conditions prévues pour les activités de P.M.A. ; crée des centres de diagnostic prénatal pluridisciplinaires ; impose de faire confirmer tout diagnostic prénatal par deux médecins agréés ; prévoit l'établissement d'un registre des causes de l'interruption thérapeutique de grossesse) (p. 5992) : adopté après modifications (p. 5995) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 198 rectifié du Gouvernement (limite au conseil génétique et aux analyses de génétique moléculaire et chromosomique l'obligation d'effectuer le diagnostic prénatal dans un établissement spécialement autorisé à exercer des activités de P.M.A.) à l'amendement n° 40 de la commission (p. 5993) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 199 du Gouvernement (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la définition des conditions de création, d'agrément et celle des missions des centres de diagnostic prénatal pluridisciplinaires) à l'amendement n° 40 de la commission (p. 5993) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 200 du Gouvernement (impose d'obtenir confirmation d'un diagnostic prénatal par deux médecins agréés uniquement lorsqu'il conduit à envisager une interruption de grossesse pour motif thérapeutique) à l'amendement n° 40 de la commission (p. 5993) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 201 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 40 de la commission (p. 5993) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 202 du Gouvernement (confie aux centres de diagnostic prénatal pluridisciplinaires l'établissement des registres consignant les causes des interruptions thérapeutiques de grossesse) à l'amendement n° 40 de la commission (p. 5993) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 92 corrigé de M. Georges Hage (précise que le « ministère de la santé » assure la garantie que ces activités sont effectuées conformément aux règles éthiques de la présente loi) à l'amendement n° 40 de la commission (p. 5995).

Article 1er *(précédemment réservé) (modification de l'intitulé du livre VI du code de la santé publique) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel et de coordination) : adopté (p. 6002) ;

- *favorable* à l'amendement n° 120 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 6002) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (insère la référence au diagnostic prénatal dans l'intitulé du livre VI du code de la santé publique) : adopté (p. 6002).

Après l'article 10 (suite) :

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. André Zeller (prévoit que l'interruption volontaire de grossesse pratiquée sur diagnostic prénatal a lieu dans un centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal après que l'un des spécialistes de pathologie fœtale de ce centre a joint son avis conforme à celui du médecin expert auprès des tribunaux ; impose un examen *post mortem* si l'anomalie qui a justifié l'avortement n'est pas patente ; consigne le résultat de cet examen dans un registre, couvert par le secret médical, tenu par le médecin inspecteur régional de la santé) (p. 6003).

Article 11 *(création d'un titre relatif aux sanctions pénales et administratives) :*

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (corrige une erreur matérielle) : adopté (p. 6004).

Article 12 *(sanctions administratives et pénales relatives à l'utilisation des organes, tissus et produits du corps humain) :*

Article L. 681-1 du code de la santé publique (retrait de l'autorisation administrative) :

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (prévoit le retrait obligatoire de l'autorisation d'exercer aux établissements qui ont méconnu les règles relatives aux prélèvements et transplantations d'organes, prélèvements, conservation et utilisation de tissus, greffes de tissus ou de cellules du corps humain) : adopté (p. 6004).

Article L. 681-2 du code de la santé publique (sanction du trafic d'organes) :

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (étend l'application des peines prévues aux cas d'obtention contre paiement d'organes en provenance d'un pays étranger) (p. 6004) : adopté (p. 6005).

Article L. 681-3 du code de la santé publique (sanction des atteintes au principe de consentement du donneur d'organe vivant) :

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Georges Hage (punit d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 50 000 F à un million de F toute personne qui a importé ou tenté d'importer un organe prélevé dans un pays étranger) (p. 6005) ;

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (porte à sept ans la peine maximale d'emprisonnement en cas de prélèvement ou de tentative de prélèvement d'organe sans consentement du donneur vivant) : adopté (p. 6005).

Article L. 681-5 du code de la santé publique (sanction des atteintes au principe du consentement du donneur vivant de tissus, de produits ou de sang) :

- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6005).

Article L. 681-6 du code de la santé publique (sanction du défaut ou du non-respect de l'autorisation administrative) :

- *favorable* à l'amendement n° 101 de M. Jean-Michel Dubernard (précise que le délit d'utilisation illégale d'organes ou de produits du corps humain est constitué par le fait de les utiliser dans un établissement non autorisé) (p. 6005) ;

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6006).

Article L. 681-7 du code de la santé publique (sanction du défaut de test de dépistage des maladies transmissibles) :

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (étend la sanction au défaut de dépistage à l'occasion de tout prélèvement ou de toute collecte de parties ou de produits du corps humain) : adopté après modifications (p. 6006) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 204 du Gouvernement (reporte à la distribution ou à la cession des parties, produits du corps humain ou du sang, le fait constitutif du délit) à l'amendement n° 47 de la commission (p. 6006).

Article 13 *(sanctions administratives et pénales relatives à la procréation médicalement assistée)* (p. 6006) :

Article L. 682-1 du code de la santé publique (retrait de l'autorisation administrative) :

- *favorable* à l'amendement n° 197 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 6007) ;

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6007) ;

- *favorable* à l'amendement n° 168 du Gouvernement (de coordination) (p. 6007).

Article L. 682-2 du code de la santé publique (sanction du défaut de consentement du donneur de gamètes) :

- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (sanctionne le défaut de consentement écrit) : adopté (p. 6008) ;

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (sanctionne pénalement l'obtention d'embryons humains sans le consentement écrit des deux membres des couples donneur et receveur) : adopté (p. 6008).

Article L. 682-3 du code de la santé publique (sanction du trafic de gamètes ou d'embryons) :

- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (fixe à 50 000 F le montant minimal de l'amende pour obtention contre paiement de gamètes ou embryons humains) : adopté (p. 6008).

Après l'article L. 682-7 du code de la santé publique :

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (punit de deux mois à deux ans de prison et d'une amende de 5 000 F à 50 000 F l'interruption de grossesse illégale après diagnostic prénatal) : adopté (p. 6008).

Article L. 682-8 du code de la santé publique (sanction du défaut ou du non-respect de l'autorisation administrative) :

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (punit de deux mois à deux ans de prison et d'une amende de 5 000 F à 50 000 F l'activité de diagnostic prénatal sans autorisation ou en violation des prescriptions applicables) : adopté (p. 6008) ;

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6008).

Article 14 *(dispositions transitoires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 170 du Gouvernement (oblige les établissements qui pratiquent le diagnostic prénatal à demander une nouvelle autorisation dans le délai de six mois à compter de la publication du décret d'application de la loi relatif à cette activité) (p. 6009).

Avant l'article 1er *(précédemment réservé)* **et après l'article 15 :**

- *son* amendement n° 113 précédemment réservé (donne un fondement législatif à l'existence, à la composition et aux modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité consultatif national d'éthique prévues par le décret du 23 février 1983 ; fixe son régime budgétaire et financier) (p. 6009) : devenu sans objet (p. 6015) ;
- *son* amendement n° 215 (donne fondement législatif à l'existence, à la composition et aux modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité consultatif national d'éthique telles qu'elles ressortent du décret du 23 février 1983 ; prévoit qu'il publie un rapport annuel d'activité et des recommandations, donne son avis sur les projets de loi et participe à l'information du public et des professionnels dans les domaines de sa compétence ; prévoit qu'il participe au développement de l'enseignement de l'éthique biomédicale ; fixe son régime budgétaire et financier ; renvoie à un décret en Conseil d'Etat sa composition et ses modalités d'organisation et de fonctionnement) (p. 6012) : adopté (p. 6015) ;
- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (prévoit que la loi sera réexaminée par le Parlement après évaluation de son application dans le délai de cinq ans après son entrée en vigueur et au plus tard le 31 décembre 1997) (p. 6015) : adopté (p. 6016).

Titre :

- *son* amendement n° 116 rectifié (ajoute la référence au diagnostic prénatal et au Comité consultatif national d'éthique ; supprime la mention du code de la santé publique) (p. 6016) : adopté (p. 6017).

- Projet de loi relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 8 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (n° 2601).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1992] : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599).

Discussion des articles [23 novembre 1992] :

Article 1er *(insertion dans la loi du 6 janvier 1978 de dispositions particulières aux fichiers ayant pour fin la recherche en santé publique) :*

- *ses observations ;*

Informatique : fichiers épidémiologiques : régime, information individuelle et secret professionnel (p. 5883).

Lois :

- loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et Libertés) (p. 5882) ;
- projet de loi n° 2601 relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou de l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 75-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (p. 5882, 5883) ;
- projet de loi sur la bioéthique : loi-cadre (p. 5883).

Recherche : recherche médicale : épidémiologie :

- projet de loi : nécessité (p. 5883) ;
- situation française (p. 5883).

Avant l'article 40-1 de la loi du 6 janvier 1978 :

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5903).

Article 40-1 de la loi du 6 janvier 1978 (champ d'application et dispositions générales applicables) :

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (étend le champ d'application de la loi aux recherches en vue de la promotion de la santé) (p. 5903) : adopté (p. 5904) ;
- *favorable* à l'amendement n° 38 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 5904) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5904) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (exclut du champ d'application de la loi les recherches qui utilisent des données d'un même service ou d'un même département médical ainsi que la gestion des dossiers des praticiens dans leurs relations avec les patients) : adopté (p. 5904).

Après l'article 40-1 de la loi du 6 janvier 1978 :

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Jean-François Mattei (définit la notion de « registre nominatif ») (p. 5904).

Article 40-2 de la loi du 6 janvier 1978 (Comité consultatif national sur le traitement de l'information en matière de recherche en santé) :

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Jean-François Mattei (modifie la dénomination du comité) (p. 5905) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (élargit la composition du Comité aux personnes compétentes en matière de recherche épidémiologique) : adopté (p. 5905) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 21 de Mme Christine Boutin (prévoit une saisine facultative du Comité par la C.N.I.L. ou l'organisme utilisateur ; limite les critères d'appréciation du Comité à l'intérêt scientifique de la recherche) (p. 5905) ;
- *favorable* à l'amendement n° 41 du du Gouvernement (rédactionnel) (p. 5906) ;
- *favorable* à l'amendement n° 42 du Gouvernement (impose à la C.N.I.L. d'avoir connaissance de l'avis du Comité avant de prendre sa décision) (p. 5906) ;
- *favorable* à l'amendement n° 40 du Gouvernement (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat fixera la procédure d'autorisation des traitements automatisés visés par la loi) (p. 5906).

Article 40-3 de la loi du 6 janvier 1978 (conciliation du secret professionnel et de la transmission des données) :

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Georges Hage (institue un régime de transmission codée des données nominatives (p. 5907) ;
- *favorable* à l'amendement n° 45 du Gouvernement (de précision) (p. 5907) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (précise que toute personne ayant accès aux données nominatives est astreinte au secret professionnel) (p. 5907) : adopté (p. 5908).

Article 40-4 de la loi du 6 janvier 1978 (anonymat des résultats de la recherche) :

- *favorable* à l'amendement n° 6 rectifié de la commission soutenu par M. Jean-François Mattei (prévoit que les informations ne peuvent être conservées sous forme de données nominatives au-delà de la durée nécessaire à la recherche sauf autorisation de la C.N.I.L) (p. 5908).

Article 40-5 de la loi du 6 janvier 1978 (droit d'opposition) :

- *favorable* à l'amendement n° 39 du Gouvernement (de suppression) (p. 5908).

Article 40-6 de la loi du 6 janvier 1978 (information individuelle et exceptions) :

- *favorable* à l'amendement n° 7 de M. Jean-François Mattei (oblige d'informer le patient sur la nature des données transmises) (p. 5908) ;
- *favorable* aux amendements identiques n° 8 de M. Jean-François Mattei et n° 35 de la commission (rédactionnels) (p. 5908) ;
- *favorable* à l'amendement n° 36 de M. Jean-François Mattei (rédactionnel) (p. 5908).

Article 40-7 de la loi du 6 janvier 1978 (exercice des droits pour les mineurs et les majeurs sous tutelle) :

- *favorable* à l'amendement n° 46 du Gouvernement (de coordination) (p. 5909) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (précise que les mineurs émancipés sont destinataires de l'information et exercent les droits d'accès et d'opposition) : adopté (p. 5909).

Article 40-10 de la loi du 6 janvier 1978 (cas de retrait de l'autorisation) :

- *soutient* l'amendement n° 10 rectifié de la commission (prévoit le retrait automatique de l'autorisation en cas de violation des conditions légales de mise en œuvre) : adopté (p. 5909) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5909) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5909).

Après l'article 40-11 de la loi du 6 janvier 1978 :

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (soumet la transmission à l'étranger de données épidémiologiques nominatives à la condition que l'Etat destinataire assure une protection équivalente à la loi française) : adopté (p. 5909) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 rectifié de la commission (punit de 200 000 F d'amende, de trois ans d'emprisonnement et d'une interdiction professionnelle pour dix ans au plus le défaut d'autorisation pour le traitement d'informations nominatives à caractère médical) : retiré (p. 5910).

Après l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 14 rectifié de la commission (fixe à six mois à compter de la publication du décret d'application de la loi le délai dans lequel les traitements automatisés déjà mis en œuvre doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation ; fixe respectivement à six mois non renouvelables et deux mois les délais pendant lesquels la C.N.I.L. et le Comité consultatif doivent rendre leur avis) (p. 5910) : adopté après modifications (p. 5911) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 48 rectifié du Gouvernement (limite l'application de ce régime transitoire aux traitements qui n'ont pas reçu d'avis de la C.N.I.L. ; porte à un an le délai pendant lequel la demande d'autorisation doit être présentée) à l'amendement n° 14 rectifié de la commission (p. 5911) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de coordination des dispositions pénales de la loi du 6 janvier 1978 avec les dispositions résultant du projet de loi) : adopté (p. 5911).

Article 2 *(sanctions pénales de droit commun) :*

- *favorable* à l'amendement n° 47 du Gouvernement (de coordination) (p. 5911).

Article 4 *(traitements effectués par l'I.N.S.E.E. et les services statistiques ministériels) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de Mme Christine Boutin (de suppression) (p. 5912).

Lois : projet de loi n° 2601 relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant le loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : autonomie par rapport à la loi Informatique et Libertés (p. 5912).

BIRRAUX (Claude)

Député de la Haute-Savoie

(4e circonscription)

Apparenté U.D.C.

S'apparente au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à la création de commissions départementales d'information et de surveillance des sites nucléaires civils (n° 2720) [20 novembre 1992] (p. 5848).

Rapporteur de la proposition de loi présentée par MM. Claude Birraux, Jacques Barrot et plusieurs de leurs collègues, visant à modifier les conditions de délivrance de permis de construire pour les installations nucléaires de base (n° 2852) [20 novembre 1992] (p. 5848).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (n° 3130) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux produits soumis à certaines restrictions de circulation et à la complémentarité entre les services de police, de gendarmerie et de douane (n° 3076) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17552).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à la création de **commissions départementales d'information et de surveillance des sites nucléaires civils (n° 2720)** [20 mai 1992].

Rapport fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur le **contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires (n° 2765)** [10 juin 1992].

Proposition de loi visant à **modifier les conditions de délivrance de permis de construire** pour les **installations nucléaires de base (n° 2852)** [30 juin 1992].

Proposition de loi relative à la **sûreté nucléaire (n° 3165)** [17 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sûreté nucléaire en Europe :** Europe de l'Est : sûreté des installations nucléaires ; approvisionnement en énergie ; mise à niveau technique ; aides de la Communauté européenne ; ordre du jour du G7 de Munich en juillet 1992 ; sécurité des centrales de l'Est ; entreprises françaises : présence effective sur le terrain [6 mai 1992] (p. 922, 923).
- **Services des urgences des hôpitaux :** article publié par la revue « Cinquante millions de consommateurs » ; qualité de l'enquête ; schémas régionaux ; coût des équipements ; rôle des S.A.M.U. et du système d'ambulances [18 novembre 1992] (p. 5683, 5684).

à un ministre :

- **Industrie** [25 juin 1992].

Entreprises : Terraillon : suppression d'emplois à Annemasse (p. 2804).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [14 octobre 1992] :

Article 1er *(création d'un service interministériel de lutte contre la corruption) :*

- *soutient* l'amendement n° 289 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3694) : rejeté au scrutin public (p. 3696).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et espace. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1992] :

Communautés européennes : programmes communautaires de recherche : Eurêka, Hermès, Colombus (p. 4608).

Energie : commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : financement : avenir (p. 4607, 4608).

Energie nucléaire :
- déchets : Superphénix (p. 4608, 4609) ;
- technicité : enrichissement : modernisation (p. 4608) ;
- technicité : réacteurs : nouveaux types (p. 4608).

Espace :
- Agence spatiale européenne : programmes et projets (p. 4608) ;
- Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) : financement (p. 4608).

Physique : prix Nobel (p. 4607).

Environnement. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Affaires étrangères : Organisation des Nations-Unies : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro : résultats (p. 5219).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Aides : prêt locatif social (P.L.S.) (p. 5319).

BLANC (Jacques)

Député de la Lozère

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur d'information sur la préparation des jeux méditerranéens de 1993 [18 juin 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Devenir de l'agriculture en Europe :** négociations du G.A.T.T. ; position de la France sur le volet agricole ; compatibilité avec la politique agricole commune (P.A.C.) ; utilisation du droit de veto de la France ; attribution d'une dotation financière supplémentaire à la France ; partenaires européens ayant rejoint la position française [16 décembre 1992] (p. 7308, 7309).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « de l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Affaires étrangères :
- espace méditerranéen (p. 907) ;
- paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 907).

Assemblée nationale : amendements : propositions de l'opposition : accueil par le Gouvernement (p. 907).

Communautés européennes : institutions :
- « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 906) ;
- Institutions communautaires : pouvoirs et compétences respectifs (p. 906).

Communautés européennes : principes fondamentaux : Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 906).

Europe des régions : comité des régions de l'Europe (p. 906).

Indépendance et souveraineté : souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 906).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : bilan et résultats électoraux (p. 906).

- Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2814).

Première lecture :

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Article 18 *(conditions d'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation des activités physiques ou sportives : article 43 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *ses observations* (p. 1418).

Décentralisation : transferts de charges (p. 1418).

Article 28 *(conditions d'assujettissement aux cotisations sociales des sommes attribuées par l'Etat, les collectivités territoriales, les fédérations sportives et les entreprises aux sportifs de haut niveau) :*

- *ses observations* (p. 1425).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1992] :

Article 1er *(durée du contrat d'apprentissage : article L. 115-2 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 126 soutenu par M. Francisque Perrut (soumet l'adaptation de la durée du contrat d'apprentissage à l'autorisation du conseil régional ou de l'Etat dans le cas des centres de formation d'apprentis nationaux) (p. 2493) : rejeté (p. 2494).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 127 soutenu par M. Francisque Perrut (prévoit que les conseils régionaux élaborent un schéma général des formations et limitent la création des centres de formation d'apprentis nationaux au cas où le recrutement se fait majoritairement en dehors de la région et où il s'agit de mettre en place de nouvelles formations n'existant pas dans cette dernière) (p. 2496) : rejeté (p. 2497).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 128 soutenu par M. Francisque Perrut (crée une instance régionale tripartite Etat - conseil régional - branches professionnelles, compétente en matière d'orientation professionnelle des élèves) (p. 2508) : rejeté (p. 2509) ;

- *son* amendement n° 130 soutenu par M. Francisque Perrut (prévoit la possibilité d'orienter vers une classe préparatoire à l'apprentissage, dès la fin de la cinquième, les élèves en situation d'échec scolaire) : rejeté (p. 2509).

Article 5 *(procédure d'agrément : article L. 117-5 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 129 soutenu par M. Francisque Perrut (impose de porter à la connaissance des intéressés les critères propres à chaque formation retenus pour prendre la décision d'agrément) : rejeté (p. 2510).

Article 8 *(imputation des dépenses de formation des personnes responsables de la formation des apprentis : article L. 118-1-1 nouveau du code du travail) :*

- *son* amendement n° 131 soutenu par M. Francisque Perrut (impute exclusivement les dépenses de formation pédagogique des maîtres d'apprentissage sur l'obligation de participation des employeurs à la formation professionnelle continue définie à l'article L. 951-1 du code du travail) : rejeté (p. 2520).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 132 soutenu par M. Francisque Perrut (prévoit que 0,1 p. 100 des salaires bruts, dû au titre de la cotisation complémentaire destinée aux formations professionnelles en alternance, peut être affecté, selon le libre choix des entreprises, au financement de l'apprentissage) : rejeté (p. 2521).

Article 9 *(inspection de l'apprentissage : article L. 119-1 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 133 soutenu par M. Francisque Perrut (prévoit que l'inspection de l'apprentissage peut être exercée, en tant que de besoin, conjointement avec des fonctionnaires des corps d'inspection, par des fonctionnaires territoriaux commissionnés en raison de leurs compétences techniques) : rejeté (p. 2523).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 134 soutenu par M. Francisque Perrut (prévoit que des contrats entre l'Etat et la région pourront prévoir le transfert aux conseils régionaux de crédits dévolus par l'Etat à la formation des jeunes en difficulté afin de les affecter à l'apprentissage) (p. 2526) : rejeté (p. 2527).

- Projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 1959).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Article 3 *(exclusion du champ d'application de la loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission (autorise les transporteurs ferroviaires à délivrer des titres consécutifs incluant un parcours de transport ferroviaire et, à titre accessoire ou complémentaire, d'autres parcours de transports terrestres ou aériens) (p. 2641) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Francis Geng (autorise les transporteurs ferroviaires à délivrer des titres consécutifs incluant un parcours de transport ferroviaire et, à titre accessoire ou complémentaire, d'autres parcours de transports terrestres ou aériens) (p. 2641).

- Proposition de loi relative à l'organisation départementale du tourisme (n° 2129).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1992] :

Aménagement du territoire : tourisme rural (p. 2650).

Collectivités locales : décentralisation et répartition des compétences (p. 2649, 2650).

Communautés européennes : programmes européens (p. 2650).

Départements : comités départementaux du tourisme (p. 2649, 2650).

Plan : contrats de plan Etat-région (p. 2650).

Régions :
- comités régionaux du tourisme (p. 2649, 2650) ;
- Languedoc-Roussillon (p. 2649, 2650).

Sénat : rôle (p. 2650).

Tourisme :
- économie touristique (p. 2650) ;
- promotion touristique et Maison de la France (p. 2649, 2650).

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 42 (dispose que l'Etat et les collectivités locales sont compétents dans le domaine du tourisme et exercent ces compétences en coopération et de façon coordonnée) : retiré (p. 2652) ;
- *son* amendement n° 43 (définit les compétences de l'Etat dans le domaine du tourisme et précise qu'elles s'exercent avec le concours des observatoires régionaux du tourisme) : retiré (p. 2653) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 11 de la commission (précise que les conventions entre les collectivités territoriales pourront aussi déterminer les modalités de mise en œuvre du schéma régional de développement touristique) à l'amendement n° 4 du Gouvernement (précise le champ du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs prévu par la loi n° 87-10 du 3 janvier 1987 et prévoit la possibilité pour les collectivités territoriales de conclure des conventions définissant les actions contribuant à l'exécution des objectifs fixés par le plan régional) (p. 2654).

Article 3 *(nature juridique et composition du Comité départemental du tourisme) :*

- *son* amendement n° 45 (ajoute un représentant du Comité régional du tourisme au Comité départemental du tourisme) : adopté (p. 2656).

Article 4 *(missions du Comité départemental du tourisme) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 33 de M. Jean-Michel Couve (prévoit que le Comité départemental du tourisme assure la coordination des activités touristiques du département, différencie les actions d'élaboration et de promotion des produits touristiques et les actions de commercialisation) (p. 2657) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de M. Augustin Bonrepaux (précise que le Comité départemental du tourisme contribue également à organiser l'élaboration, la promotion et la commercialisation des produits touristiques) (p. 2657) ;
- *son* amendement n° 54 (rédactionnel) : retiré (p. 2658) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) (p. 2658) ;
- *son* amendement n° 46 (précise que les actions des Comité départemental du tourisme doivent être menées non pas en liaison mais en coordination avec les régions) : retiré (p. 2658).

Après l'article 4 :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 51 de M. Augustin Bonrepaux (étend cette possibilité aux conseils de communauté de communes ou de district compétents en matière économique) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer des offices de tourisme et détermine les caractéristiques de ces organismes) (p. 2660) ;

  Communes : coopération intercommunale (p. 2660) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de la commission (prévoit la possibilité de créer des pays d'accueil touristique chargés de la mise en œuvre d'une politique en espace rural) (p. 2661) ;
- *son* amendement n° 44 (dispose que les collectivités territoriales doivent mettre en place en partenariat, dans le respect des compétences respectives, la synergie nécessaire aux actions de promotion sur les marchés extérieurs) : retiré (p. 2662).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1992] :

Article 6 *(offices de tourisme) :*

- *ses observations* (p. 7178).

  Tourisme : offices de tourisme : rôle : modalités d'intervention (p. 7178).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et zones rurales (p. 2783) ;
- zones rurales fragiles et de montagne (p. 2783).

Communautés européennes : préférence communautaire (p. 2782).

Crise agricole (p. 2782).

Départements : Lozère (p. 2783).

Elevage :
- extensification (p. 2783) ;
- prime à la vache allaitante (p. 2783).

Environnement : programme agri-environnemental (p. 2783).

Exploitants agricoles : revenu (p. 2783).

Fruits et légumes (p. 2782).

Régions : Languedoc-Roussillon (p. 2782).

Viticulture (p. 2782).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. - *Questions* [3 novembre 1992] :

Institutions communautaires : Comité des régions : création (p. 4691).

Environnement. - *Vote des crédits* [12 novembre 1992] :

Etat B, titre IV :

- *ses observations* sur l'amendement n° 158 du Gouvernement (diminue les crédits du Fonds interministériel pour la qualité de la vie - F.I.Q.V. - afin d'abonder ceux destinés aux parcs naturels régionaux et aux associations) (p. 5225) ;

Fonds interministériel pour la qualité de la vie (F.I.Q.V.) (p. 5225).

Parcs naturels régionaux (p. 5225).

Régions : Midi-Pyrénées : Cévennes (p. 5225).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Sports : jeux méditerranéens : financement (p. 5257).

Vote des crédits :

Après l'article 70 :

- *soutient* l'amendement n° 37 de M. André Santini (soumet au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée les prestations liées à l'utilisation des installations sportives et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 5263) ; vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5263) ; non soumis au vote [17 novembre 1992] (p. 5262).

- **Rappel au règlement :** proteste « violemment » contre le refus du Gouvernement de s'engager sur l'utilisation immédiate du droit de veto contre les accords du G.A.T.T. [25 novembre 1992] (p. 6050).

Communautés européennes : G.A.T.T. : accords avec les Etats-Unis : veto français (p. 6050).

- Projet de loi modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament (n° 2714).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Administration : ministère des affaires sociales : Laboratoire national de la santé : implantation à La Plaine-Saint-Denis et à Montpellier (p. 6092).

Hôpitaux et cliniques : pharmacie hospitalière : régime (p. 6092).

Lois : projet de loi n° 2219 relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (p. 6092).

BLIN (Jean-Claude)

Député de l'Indre

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338) [*J.O.* du 18 janvier 1992] (p. 898).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (« projet MacSharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2773).

Exploitants agricoles : retraites (p. 2773).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : allégement (p. 2773).

Plan d'adaptation de l'agriculture (p. 2773).

BLUM (Roland)

Député des Bouches-du-Rhône

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission nationale d'urbanisme commercial [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388).

Rapporteur de la proposition de loi présentée par M. François d'Harcourt et plusieurs de ses collègues, tendant à instituer un urbanisme commercial équilibré (n° 2657) [20 novembre 1992] (p. 5848).

DEPOTS

Proposition de loi visant la **simplification du deuxième tour des élections législatives et cantonales (n° 2958)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Drogue et violence dans les banlieues :** infractions liées à la toxicomanie : progression ; moyens budgétaires ; police : opérations de grande envergure [21 octobre 1992] (p. 4046, 4047).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 mai 1992] :

Commerce extérieur :
- concurrence européenne (p. 1201, 1202) ;
- part de marché de l'activité portuaire française (p. 1201).

Dockers :
- Bureau central de la main d'œuvre (B.C.M.O.) (p. 1201, 1202) ;
- Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers (C.A.I.N.A.G.O.D.) : financement et dépéréquation entre les ports (p. 1202) ;
- effectifs et emploi (p. 1202) ;
- entreprises (p. 1202) ;
- intermittence (p. 1202) ;
- mensualisation (p. 1202) ;
- Plan social (p. 1202) ;
- statut : loi du 6 septembre 1947 : réforme (p. 1201, 1202).

Domaine public maritime : gestion (p. 1202).

Emploi : impact de l'activité portuaire sur l'emploi et le développement local (p. 1201).

Ports maritimes : modernisation de la filière portuaire (p. 1201, 1202).

Discussion des articles [14 mai 1992] :

Article 1er *(modification du livre V de la première partie - législative - du code des ports maritimes) :*

- *son* amendement n° 46 rectifié (précise que, lorsque le licenciement intervient pour des raisons autres qu'économiques et dans le délai de deux ans suivant l'embauche, le directeur du port décide si l'intéressé conserve sa carte après avis du B.C.M.O.) (p. 1230) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1231) ; devenu sans objet (p. 1314) ;
- *son* amendement n° 47 rectifié corrigé (prévoit que à défaut de conclusion d'une convention collective nationale avant le 31 décembre 1993, les dispositions des articles L. 133-1 et L. 133-12 du code du travail, qui prévoient des solutions lorsqu'une convention collective nationale n'a pu être conclue, seront applicables) (p. 1231) : devenu sans objet (p. 1233).

BOCKEL (Jean-Marie)

Député du Haut-Rhin

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 30 avril 1992] (p. 6033).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622) [*J.O.* du 27 juin 1992] (p. 8495).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Rapporteur du projet de loi sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [25 novembre 1992].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 3049) sur la **protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3091)** [1er décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la **protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3154)** [16 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges, en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par le Sénat après déclaration d'urgence (n° 3146), sur la **protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3212)** [20 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges en vue de la lecture définitive du projet de loi sur la **protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3228)** [22 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Négociations du G.A.T.T. :** volet agricole ; position française ; manifestation agricole à Strasbourg ; négociations dans quatorze secteurs ; lenteur des négociations ; services et propriété intellectuelle : prise en compte pour un accord global [2 décembre 1992] (p. 6419).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1992] :

Bruit : prévention et répression : discussion d'un projet de loi (p. 5185).

Collectivités locales : rôle (p. 5185).

Déchets :
- assainissement : tri sélectif, recyclage (p. 5185) ;
- stockage (p. 5185).

Départements : Haut-Rhin (p. 5185).

Eau : politique de l'eau (p. 5185).

Organismes et structures : Institut français pour l'environnement (I.F.E.N.) (p. 5185).

Parcs naturels régionaux (p. 5186).

Sites : paysages : politique (p. 5185).

- Projet de loi sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1992] :

Collectivités locales : actions des collectivités locales (p. 6500).

Paysages :
- agriculteurs : rôle (p. 6500) ;
- aménagement du territoire : prise en compte des paysages (p. 6500) ;
- concept (p. 6499, 6500).

Protection des sites (p. 6500).

Discussion des articles [3 décembre 1992] :

Article 1er *(directives de protection et de mise en valeur des paysages)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Gilles de Robien (confie aux conseils régionaux le pouvoir de prendre les directives de protection et de mise en valeur des paysages) (p. 6510) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. François-Michel Gonnot (prévoit l'application de l'article à l'ensemble des territoires remarquables pour leur intérêt paysager y compris aux territoires soumis à des prescriptions spécifiques en application des lois d'aménagement et d'urbanisme) (p. 6510) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Jean-Paul Fuchs (supprime la mention de l'autorité apte à prendre des directives) (p. 6510) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jean-Paul Fuchs (prévoit que toute directive doit être approuvée par l'ensemble des collectivités territoriales intéressées et fixe sa durée d'application) (p. 6511) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6511).

Article 3 *(dispositions relatives aux permis de construire)* (p. 6512) : adopté après modifications (p. 6513) :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de forme) : adopté (p. 6512) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de forme) : adopté (p. 6512) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6512) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de forme) : adopté (p. 6512).

Article 4 *(dispositions relatives aux plans d'aménagement de zone)* :

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (prévoit le cas de zones d'aménagement concerté dans le plan d'aménagement en cours d'élaboration) : adopté (p. 6513).

Article 5 *(zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. François-Michel Gonnot (prévoit la possibilité d'instituer également des zones de protection du patrimoine écologique) (p. 6513).

Après l'article 5 :

- *favorable* à l'amendement n° 42 du Gouvernement (prévoit que, dans les zones à risques, l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'aménagement de terrains de camping fixe les principes d'information, d'alerte et d'évacuation et peut faire ordonner la fermeture desdits terrains) (p. 6513) ;
- *favorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Paul Fuchs (donne la possibilité à une commune d'avoir un ou plusieurs gardes-champêtres et à plusieurs communes d'avoir un ou plusieurs gardes-champêtres en commun) (p. 6514).

Article 6 *(respect et mise en valeur des paysages par l'aménagement foncier rural)* :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6514).

Après l'article 6 :

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (prévoit que pour les aménagements fonciers figurant dans le code rural le département fait procéder à une étude d'aménagement comportant une analyse des éléments paysagers) : adopté (p. 6514).

Article 7 *(composition des commissions d'aménagement foncier)* :

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6514) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (aligne la composition de la commission intercommunale sur celle de la commission communale d'aménagement foncier ; prévoit le cas où le périmètre d'aménagement foncier s'étend sur plusieurs départements) : adopté (p. 6515) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6615) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6615).

Article 8 *(obligation de réaliser une étude comportant un volet environnemental et paysager)* :

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6615).

Après l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 43 du Gouvernement (prévoit qu'en cas de mise en œuvre de la procédure d'aménagement foncier, l'arrêté préfectoral peut interdire l'arrachage des haies et que, avant même l'arrêté, leur destruction peut être soumise à autorisation) (p. 6515) ;

Environnement : remembrement : protection des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement (p. 6515).

Article 10 *(travaux connexes au remembrement relevant de la compétence de la commission communale d'aménagement foncier)* :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6616) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (donne compétence à la commission communale pour identifier les emprises foncières des travaux présentant un intérêt pour les équilibres naturels et les paysages) : adopté (p. 6516).

Article 11 *(intervention des communes dans la réalisation de travaux connexes au remembrement)* :

- *favorable* à l'amendement n° 30 de M. Guy Lengagne (prévoit que les biens acquis par le Fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme - F.N.A.F.U. - peuvent être cédés gratuitement au Conservatoire du littoral) (p. 6516) ;
- *favorable* à l'amendement n° 52 de M. Guy Lengagne (dispose que les exploitants agricoles peuvent continuer à exploiter certains terrains acquis par le Conservatoire du littoral) (p. 6517).

Article 12 *(prise en charge des frais d'enquête publique)* :

- *défavorable* aux amendements n° 29 de M. François-Michel Gonnot et 40 de M. Philippe Legras (de suppression) (p. 6518) ;

Enquêtes publiques : réglementation : réforme (p. 6517, 6518).

Article 13 *(modalités d'application de l'article 4)* :

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6519) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 41 de M. Philippe Legras (autorise les professionnels qui conçoivent des projets de paysages à porter le titre d'architectes paysagistes) (p. 6520) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 51 de M. Georges Colin (précise que les architectes-paysagistes conçoivent et mettent en œuvre parcs, jardins, espaces publics, et élaborent les plans et les programmes d'aménagement et de gestion du paysage ; définit la procédure d'attribution du titre d'architecte-paysagiste) (p. 6520).

Architectes-paysagistes : profession : statuts, formation, exercice de la profession (p. 6520).

Commission mixte paritaire [19 décembre 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Léron (Roger)* (p. 7623).

Nouvelle lecture [20 décembre 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Bassinet (Philippe)* (p. 7657).

Lecture définitive [22 décembre 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Bassinet (Philippe)* (p. 7798).

- **Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [17 et 18 décembre 1992] :

Article 36 supprimé par le Sénat *(art. 1er, 2 et 7 de la loi du 3 janvier 1991 : compétence de la mission interministérielle d'enquête) :*

- *son* sous-amendement n° 124 soutenu par M. Jean-Pierre Fourré (exclut l'application des sanctions pour atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés aux exploitants publics et aux établissements publics à caractère industriel et commercial - E.P.I.C. - de l'Etat non dotés d'un agent comptable public) à l'amendement n° 66 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7450) : vote réservé (p. 7451) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

BOCQUET (Alain)

Député du Nord

(20e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Délinquance et trafic de drogue :** statistiques de la criminalité pour 1991 ; département du Nord : trafic en provenance d'Amsterdam ; ouverture des frontières : risques ; Grande-Bretagne et Danemark : décision de la Commission de Bruxelles ; Pays-Bas : vente libre de la drogue ; Schengen : possibilité de rétablir temporairement les contrôles aux frontières [13 mai 1992] (p. 1170, 1171).

- **Accession à la propriété :** situation financière des accédants à la propriété ; exemple de la société CARPI ; mesures annoncées par le Gouvernement ; action des tribunaux ; baisse des taux d'intérêt pratiqués par la Société H.L.M. -CARPI [18 novembre 1992] (p. 5689).

- **Lutte contre le chômage :** cap des trois millions de chômeurs en France ; projet de loi portant diverses mesures d'ordre social ; reclassement obligatoire des nouveaux licenciés ; commissions départementales pour l'utilisation des fonds publics ; travail à temps partiel [9 décembre 1992] (p. 6791).

orales sans débat :

- **n° 606,** posée le 22 juin 1992 : **logement (accession à la propriété)** (p. 2690). Appelée le 26 juin 1992 : logement social ; société d'H.L.M. Carpi : contentieux avec les accédants à la propriété ; rapport Vorms : publication (p. 2875, 2876).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et commerce extérieur. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1992] :

Commerce extérieur : Allemagne : échanges commerciaux (p. 5441).

Emploi : développement du chômage et du chômage partiel (p. 5441).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) (p. 5442, 5443).

Mines et carrières : houillères : Charbonnages de France (p. 5441, 5442).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur : crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 5441).

Politique industrielle (p. 5441, 5442).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 5441, 5442).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 5442).

BOHBOT (David)

Député du Val-de-Marne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 2538) [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament (n° 2714) [22 mai 1992] (p. 1584).

Membre de la commission financière spéciale chargée de vérifier les comptes et de contrôler la politique financière menée depuis 1982 par la Fondation nationale de la transfusion sanguine ainsi que par les organismes qui lui sont rattachés [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7741).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614) [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8199).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8391).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux relations entre les professions de santé et l'assurance maladie (n° 2729) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 8 juillet 192] (p. 9156).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2788) [*J.O.* du 2 octobre 1992] (p. 13688).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 16 octobre 1992] (p. 145).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Denis Jacquat, tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée d'instruire l'ensemble des responsabilités dans le cadre de la commercialisation par le Centre national de la transfusion sanguine de produits sanguins contaminés par le virus du sida (n° 2909) [16 octobre 1992] (p. 3926).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jacques Barrot, tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur les dysfonctionnements de l'appareil d'Etat mis en évidence par la contamination des personnes, hémophiles ou pas, par le virus HIV, à la suite de l'administration de produits sanguins (n° 2973) [9 novembre 1992] (p. 5108).

Rapporteur de la proposition de résolution présentée par M. Jean Auroux et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger (n° 3030) [18 novembre 1992].

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3128), adoptée par le Sénat, renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 12 décembre 1992] (p. 17056).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 16 décembre 1992] (p. 17227).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3194) portant saisine de la commission d'instruction prévue par l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice pour M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17435).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17490).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978) [20 décembre 1992] (p. 17492).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'état pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2714) modifiant le **Livre V du code de la santé publique** et relatif à la **pharmacie** et au **médicament (n° 2831)** [25 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 2909) tendant à la constitution d'une **commission d'enquête chargée d'instruire l'ensemble des responsabilités dans le cadre de la commercialisation par le Centre national de la transfusion sanguine de produits sanguins contaminés par le virus du sida (n° 2990)** [28 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 3030) de M. Jean Auroux tendant à la **constitution d'une commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger (n° 3044)** [18 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 2973) de M. Jacques Barrot tendant à la **constitution d'une commission d'enquête sur les dysfonctionnements de l'appareil d'Etat mis en évidence par la contamination des personnes hémophiles ou pas par le virus HIV, à la suite de l'administration de produits sanguins (n° 3045)** [18 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi modifié par le Sénat en deuxième lecture (n° 3006) modifiant le **Livre V du code de la santé publique** et relatif à la **pharmacie et au médicament (n° 3046)** [18 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sécurité des manifestations sportives :** accidents mortels en marge des Vingt-quatre heures moto du Mans ; abus d'alcool lors des manifestations sportives ; interdiction de la vente d'alcool aux abords des manifestations sportives ; politique de prévention et d'animation dans les enceintes du circuit [29 avril 1992] (p. 764).

- **Convention médicale :** conventions passées entre l'Etat, les caisses nationales d'assurance-maladie et les médecins ; maîtrise des dépenses de santé ; contestation par la confédération syndicale des médecins français ; projet de loi [27 mai 1992] (p. 1726, 1727).

- **Commandos anti-I.V.G. :** droit d'avorter en France : respect ; sécurité des hôpitaux : renforcement ; poursuites pénales et création d'un délit spécifique [10 juin 1992] (p. 2163).

- **Maîtrise des dépenses de santé :** équilibre financier : accord passé entre les caisses et la Confédération syndicale des médecins de France (C.S.M.F.) ; kinésithérapeutes : honoraires : revalorisation : perspectives [21 octobre 1992] (p. 4048, 4049).

à un ministre :

- **Environnement** [30 avril 1992] :

Transports : transports aériens : aéroport d'Orly : indemnisation des riverains (p. 829).

- **Travail** [21 mai 1992] :

Emploi : Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : accueil des chômeurs de longue durée : moyens supplémentaires (p. 1501).

- **Affaires sociales et intégration** [11 juin 1992] :

Professions paramédicales : masseurs-kinésithérapeutes : négociations conventionnelles (p. 2239).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Etat civil : « déclaration d'enfant sans vie » et viabilité des nouveaux-nés (p. 746).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 mai 1992] :

Audiovisuel : relations entre la télévision et le sport (p. 1381).

Collectivités locales : rôle (p. 1381).

Fédérations sportives :
- commission du sport de haut niveau : relations avec les collectivités locales (p. 1381) ;
- homologation des installations sportives (p. 1381).

Sportifs : diplôme d'Etat et diplômes généraux (p. 1381).

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Après l'article 17 :

- *son* amendement n° 62 (dispense les clubs accueillant exceptionnellement une équipe de catégorie supérieure d'adapter leurs équipements aux normes techniques applicables aux compétitions de cette catégorie hormis en matière de sécurité) : adopté (p. 1418).

Article 27 *(régime fiscal des dépenses exposées par les sportifs de haut niveau pour l'acquisition d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle) :*

- *son* sous-amendement oral (rédactionnel) à l'amendement n° 105 de la commission des finances (étend à l'ensemble des sportifs salariés le bénéfice de la déductibilié des frais exposés pour l'acquisition d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle) (p. 1424) : adopté (p. 1425).

- **Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [4 juin 1992] :

Son intervention dans la discussion générale (p. 1969) *et ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de M. Bernard Pons* (p. 1974).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : conditions de travail : commissions : examen du projet de loi n° 2729 (p. 1974).

Convention médicale : avenant n° 3 du 10 avril 1992 à la convention nationale du 9 mars 1990 (p. 1967).

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :
- maîtrise administrative et maîtrise médicalisée (p. 1967) ;
- maîtrise négociée : protocole d'orientation du 25 octobre 1991 (p. 1967) ;
- soins ambulatoires : évolution (p. 1967).

Hôpitaux et cliniques : cliniques privées : enveloppe limitative de dépenses (p. 1967).

Professions paramédicales : régulation concertée :
- ambulanciers : accord du 18 décembre 1991 (p. 1967) ;
- biologistes : accord du 15 février 1991 (p. 1967) ;
- infirmiers libéraux : accord du 23 décembre 1991 (p. 1967).

Santé publique : système de santé français : résultats : dégradation (p. 1967).

Lecture définitive :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés [22 décembre 1992] :

Dépenses de santé :
- maîtrise médicalisée (p. 7779) ;
- maîtrise négociée : dispositif et régime des sanctions (p. 7779) ;
- méthodes d'évaluation et codage des actes et des pathologies (p. 7779).

Professions paramédicales : infirmiers (p. 7780).

Discussion des articles :

- *favorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (insère dans le code de la sécurité sociale diverses dispositions relatives aux relations des infirmiers avec l'assurance maladie, à l'exercice de la profession d'infirmier, à l'allocation de repos maternel des infirmières) (p. 7784) ;

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (corrige une erreur matérielle dans le premier alinéa de l'article 2 du projet de loi) (p. 7784) : adopté (p. 7785) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (corrige une erreur matérielle dans le septième alinéa de l'article 2) : adopté (p. 7785) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (limite aux mesures d'organisation et de coordination internes la participation des caisses à la maîtrise de l'évolution des dépenses de maladie prévue à l'article L. 161-28 du code de la sécurité sociale tel qu'il résulte de l'article 16 du projet de loi) : adopté (p. 7785) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise à l'article 16, que la communication aux organismes d'assurance maladie des numéros de code des actes effectués et des pathologies diagnostiquées intervient « dans l'intérêt de la santé publique ») : adopté (p. 7785) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (reporte au 30 juin 1993 la date limite, fixée à l'article 17, pour la validation des actes pris en application de la convention médicale du 9 mars 1990) : adopté (p. 7785).

- Projet de loi modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament (n° 2714).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 juin 1992] :

Associations : association pour une information médicale éthique et de développement (P.I.M.E.D.) (p. 2992).

Communautés européennes : transposition des directives en droit interne :
- directive n° 89/341/CEE du Conseil du 3 mai 1989 : autorisation de mise sur le marché : principe, champ d'application et dérogations (p. 2991, 2992) ;
- directive n° 89/341/CEE du Conseil du 3 mai 1989 : exportations : autorisation, certification et interdictions (p. 2992).

Hôpitaux et cliniques : pharmacie hospitalière :
- médicaments réservés et préparations hospitalières (p. 2992) ;
- régime, missions et spécificités (p. 2991, 2992).

Industrie pharmaceutique :
- « bonnes pratiques de fabrication » : législation (p. 2992) ;
- établissements pharmaceutiques : régime (p. 2992).

Médicaments : distribution par les organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 2992).

Pharmacies :
- pharmacies d'officine : D.O.M. : validation législative (p. 2993) ;
- pharmacies d'officine : régime et obligations (p. 2992) ;
- produits officinaux divisés (p. 2992).

Sénat : texte adopté (p. 2991, 2992, 2993).

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 1er *(art. L. 511-1 du code de la santé publique - définitions) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Gilbert Millet (définit une préparation hospitalière comme un médicament préparé dans une pharmacie définie au chapitre 1er *bis* du titre II du livre V du code de la santé publique, en vue du traitement d'un ou des malades de l'établissement, en raison de l'absence de spécialité pharmaceutique disponible ou adaptée) (p. 3025) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (définit une préparation hospitalière comme un médicament préparé sur prescription médicale et selon les indications de la pharmacopée en raison de l'absence de spécialité pharmaceutique disponible ou adaptée) : adopté (p. 3025) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3025) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (de précision) (p. 3025) : adopté (p. 3026) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 50 rectifié de M. Jean-Pierre Foucher (définit la notion de gaz médicaux) (p. 3026).

Article 2 *(art. L. 512 du code de la santé publique - coordination) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Jean-Pierre Foucher (soumet au monopole des pharmaciens l'achat, le contrôle, la détention et la délivrance des dispositifs et matériels médicaux stériles) (p. 3026) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3026).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean-Pierre Foucher (précise le régime applicable au cumul de fonctions des professeurs et maîtres de conférences des universités appartenant au corps des pharmaciens inspecteurs de la santé) (p. 3027).

Article 4 *(art. L. 568 du code de la santé publique - définition de l'officine) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que l'activité des officines comprend la dispensation des articles dont la vente est réservée aux pharmaciens par d'autres dispositions que l'article L. 512 du code de la santé publique et l'exécution, le cas échéant, des produits officinaux divisés) (p. 3027) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de Mme Roselyne Bachelot (précise que l'activité des officines comprend la dispensation au détail des médicaments, produits et objets mentionnés par d'autres dispositions que l'article L. 512 du code de la santé publique) (p. 3027) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que l'activité des officines comprend l'exécution, le cas échéant, des produits officinaux divisés) (p. 3027).

Article 4 *bis* nouveau *(art. L. 569 du code de la santé publique - obligation de délivrance de certains produits par l'officine) :*

- *son* amendement n° 67 (rédactionnel) : adopté (p. 3028).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Gilbert Millet (remplace l'obligation d'être titulaire d'un brevet professionnel par celle de posséder un brevet de technicien supérieur pour être préparateur en pharmacie) (p. 3028).

Article 6 *(règles applicables aux pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et des établissements médico-sociaux) :*

Article L. 595-1 du code de la santé publique (établissements autorisés à créer une pharmacie à usage intérieur et définition de la pharmacie à usage intérieur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Gilbert Millet (précise que les pharmacies à usage intérieur sont, par dérogation aux dispositions de l'article L. 575 du code de la santé publique, la propriété des établissements dont elles font partie) (p. 3030).

Article L. 595-2 du code de la santé publique (conditions de gérance des pharmacies à usage intérieur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que la pharmacie à usage intérieur est chargée d'acheter les médicaments, produits, objets de pansements et matériels stériles) (p. 3030) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 deuxième correction de la commission (précise que la pharmacie à usage intérieur est chargée d'assurer l'approvisionnement en médicaments, produits, objets de pansements et matériels stériles) (p. 3030) : adopté (p. 3031) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que la pharmacie à usage intérieur assure la gestion, l'approvisionnement, la préparation, le contrôle, la détention et la dispensation des dispositifs médicaux stériles) (p. 3031) ;

- *soutient* les amendements identiques n°s 23 deuxième correction de la commission et 56 de M. Jean-Pierre Foucher (prévoient que la gestion, l'approvisionnement, la préparation, le contrôle, la détention et la dispensation des matériels stériles relèvent obligatoirement de la compétence de la pharmacie à usage intérieur à laquelle la gestion de ces matériels a été confiée par l'établissement) : adoptés (p. 3031) ;

- *soutient* l'amendement n° 24 deuxième correction de la commission (précise que les matériels stériles sont des matériels médicaux et ne subordonne plus le caractère obligatoire de leurs gestion, approvisionnement, préparation, contrôle, détention et dispensation par la pharmacie à usage intérieur à la condition que l'établissement ait confié leur gestion à cette dernière) : adopté (p. 3031) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que les pharmacies à usage intérieur peuvent mener des actions d'information, de promotion ou d'évaluation du bon usage des médicaments, dispositifs, produits ou objets visés à l'article) (p. 3031) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (prévoit que les pharmacies à usage intérieur mènent ou participent à toute action susceptible de concourir à la qualité et à la sécurité des soins dans les domaines relevant de la compétence pharmaceutique) : adopté (p. 3032).

Article L. 595-3 du code de la santé publique (régime d'autorisation) :

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que le régime d'autorisation s'applique sans préjudice des dispositions de l'article L. 714-20 du code de la santé publique) (p. 3032) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Gilbert Millet (impose de motiver tout refus de créer, transférer ou supprimer une pharmacie à usage intérieur) (p. 3032).

Article L. 595-4 du code de la santé publique (retrait ou suspension de l'autorisation) :

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (fixe à trois mois la période maximale de suspension de l'autorisation administrative de création ou de transfert d'une pharmacie à usage intérieur en cas de danger immédiat pour la santé publique) : adopté (p. 3032).

Article L. 595-5 du code de la santé publique (détention et délivrance de médicaments en l'absence de pharmacie à usage intérieur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Marc Laffineur (de précision) (p. 3032) ;

- *son* amendement n° 68 (rédactionnel) : adopté (p. 3033) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 6 corrigé de M. Gilbert Millet (prévoit que les médicaments, produits ou objets visés à l'article L. 512 du code de la santé publique, destinés à des soins urgents, peuvent être détenus et délivrés par un pharmacien attaché à l'établissement et sous sa responsabilité) (p. 3033) ;

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (prévoit la possibilité de confier à un médecin la détention et la délivrance de médicaments destinés à des soins urgents dans un établissement dépourvu de pharmacie à usage intérieur) : adopté (p. 3033) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Marc Laffineur (précise que le pharmacien ayant passé convention avec l'établissement dépourvu de pharmacie à usage intérieur est un pharmacien d'officine proche de cet établissement) (p. 3033) ;

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (prévoit que le texte de la convention entre la pharmacie et l'établissement dépourvu de pharmacie à usage intérieur est communiqué pour avis à l'autorité administrative et au Conseil de l'ordre des pharmaciens avant la conclusion de celle-ci) : adopté (p. 3033) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Marc Laffineur (précise que le renouvellement de la convention entre le pharmacien et l'établissement dépourvu de pharmacie à usage intérieur donne lieu aux mêmes formalités que sa conclusion ; prévoit que la convention de renouvellement détermine les conditions dans lesquelles est assuré l'approvisionnement de l'établissement) (p. 3034).

Article L. 595-6 du code de la santé publique (essais et expérimentation de médicaments dans les établissements) :

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3034) ;

- *soutient* l'amendement n° 32 rectifié de la commission (prévoit l'information préalable obligatoire du pharmacien assurant la gérance de la pharmacie à usage intérieur sur les essais et les expérimentations effectués sur les matériels stériles) : adopté (p. 3034) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (prévoit la même information pour les essais et les expérimentations effectués sur les préparations hospitalières) : adopté (p. 3034) ;

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (autorise les pharmaciens des établissements de santé à réaliser, selon la pharmacopée, les préparations rendues nécessaires par les expérimentations ou essais visés dans cet article) : adopté (p. 3034).

Article L. 595-7 du code de la santé publique (cession exceptionnelle de médicaments, par une pharmacie à usage intérieur, à une autre pharmacie à usage intérieur ou au public) :

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (autorise, pour un besoin impératif et immédiat, l'approvisionnement d'autres pharmacies à usage intérieur sans autorisation préalable sous réserve d'en informer le plus rapidement possible l'autorité administrative) : adopté (p. 3035) ;

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3035) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (désigne le représentant de l'Etat dans le département comme l'autorité compétente pour autoriser la vente en gros de médicaments aux organismes à vocation humanitaire) : rejeté (p. 3035) ;

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (précise que la vente en gros de médicaments, non disponibles par ailleurs, aux organismes à vocation humanitaire est consentie aux meilleures conditions financières) : adopté (p. 3035).

Article L. 595-7-1 nouveau du code de la santé publique (conditions de cession de médicaments au public par une pharmacie à usage intérieur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 45 de Mme Roselyne Bachelot (de suppression) (p. 3036) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Marc Laffineur (précise que la vente au public, au détail, de médicaments par les établissements de santé disposant d'une pharmacie à usage intérieur peut être autorisée lorsque des nécessités tirées de la protection de la santé publique le justifient et qu'une autre forme de mise à disposition du public n'est pas possible) (p. 3036) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (rédactionnel) : rejeté (p. 3039) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Foucher (autorise la vente au public, au détail, par certains établissements de santé de matériels médicaux stériles) (p. 3037) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean-Pierre Foucher (prévoit que le prix de cession des médicaments au public par une pharmacie à usage intérieur tient compte des prix d'acquisition pour l'établissement de santé en cause et de leur évolution après consultation de l'entreprise exploitante) (p. 3037) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de Mme Roselyne Bachelot (prévoit que le prix de cession au public des médicaments par une pharmacie à usage intérieur tient compte des prix d'acquisition par l'établissement de santé en cause et de leur évolution après consultation de l'entreprise exploitante) (p. 3037) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Roselyne Bachelot (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la détermination des principes généraux de la fixation des prix de cession au public de médicaments par une pharmacie à usage intérieur) (p. 3038).

Avant l'article L. 595-10 du code de la santé publique :

- *son* amendement n° 88 (rédactionnel) : adopté (p. 3038).

Article L. 595-10 du code de la santé publique (application réglementaire) :

- *son* amendement n° 70 (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des critères selon lesquels est arrêté le prix de cession au public de médicaments par une pharmacie à usage intérieur) : adopté (p. 3038) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Jean-Pierre Foucher (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions de création d'une pharmacie à usage intérieur) (p. 3038) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Jean-Pierre Foucher (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles les pharmacies à usage intérieur sont inspectées).

Article 7 *(art. L. 590 du code de la santé publique - coordination) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Jean-Pierre Foucher (ajoute les dispositifs médicaux à la liste des produits ou médicaments dont la vente est interdite aux personnes morales autres que celles qui sont la propriété de personnes titulaires du diplôme de pharmacien) (p. 3039) ;

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (précise que la vente de certains produits ou médicaments est interdite aux personnes morales autres que celles qui sont la propriété de personnes titulaires de l'un des diplômes donnant accès à l'exercice de la profession de pharmacien) : adopté (p. 3039).

Article 11 *(art. L. 596 du code de la santé publique - définition des établissements pharmaceutiques) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Gilbert Millet (précise que l'établissement de santé publique ou participant à l'exécution du service hospitalier qui comporte un établissement pharmaceutique est propriétaire de ce dernier) (p. 3040).

Article 12 *(art. L. 596-1 du code de la santé publique - distribution et exportation de médicaments par des organismes humanitaires) :*

- *son* amendement n° 71 (rédactionnel) : adopté (p. 3040).

Article 12 *bis* nouveau *(art. L. 596-2 nouveau du code de la santé publique - collectes de médicaments inutilisés réalisées par des organismes à but non lucratif) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que ces collectes sont effectuées en vue de l'exportation à des fins humanitaires et sous la responsabilité d'un pharmacien) (p. 3041) ;

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (précise que ces collectes sont effectuées sous la responsabilité d'un pharmacien) : adopté après modifications (p. 3042) ;

- *son* sous-amendement n° 72 (rédactionnel) à l'amendement n° 41 : adopté (p. 3042).

Article 13 *(art. L. 598 du code de la santé publique - régime de l'autorisation d'ouverture d'un établissement pharmaceutique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 10 corrigé de M. Gilbert Millet (impose de motiver tout refus d'autoriser l'ouverture d'un établissement pharmaceutique) (p. 3042).

Article 18 *(art. L. 601-2 du code de la santé publique - dérogations au régime d'autorisation de mise sur le marché) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Gilbert Millet (limite l'utilisation de certains médicaments destinés à traiter des pathologies graves dépourvus de l'autorisation de mise sur le marché, au cas où leur demande d'autorisation de mise sur le marché est en cours d'établissement) (p. 3043) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Gilbert Millet (limite l'utilisation de certains médicaments importés en vue de leur prescription à des malades nommément désignés et dépourvus de l'autorisation de mise sur le marché au cas où leur demande d'autorisation de mise sur le marché est en cours d'établissement) (p. 3043) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 13 deuxième rectification de M. Gilbert Millet (prévoit que l'utilisation de médicaments dépourvus d'autorisation de mise sur le marché est autorisée après avis d'un comité national d'experts désignés par l'académie de médecine) (p. 3043) ;

- *favorable* à l'amendement n° 66 de M. Gilbert Millet (supprime l'obligation d'obtenir l'accord préalable du titulaire des droits d'exploitation du médicament avant son utilisation sans autorisation de mise sur le marché) (p. 3043) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Gilbert Millet (supprime la fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions d'octroi, de suspension ou de retrait de l'autorisation d'utiliser un médicament dépourvu d'autorisation de mise sur le marché) (p. 3043).

Article 19 *(art. L. 603 du code de la santé publique - certification des médicaments destinés à l'exportation) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 87 de M. Jean-Pierre Foucher (interdit l'exportation de médicaments dont l'autorisation de mise sur le marché a été suspendue ou retirée pour des raisons de santé publique) à l'amendement n° 73 rectifié du Gouvernement (impose à l'établissement exportant un médicament de demander au ministre de la santé de certifier que son ouverture a été autorisée ; impose, en outre, à l'établissement fabriquant, un médicament en vue de l'exportation de demander au ministre de la santé de certifier qu'il s'est doté des bonnes pratiques de fabrication ; permet au ministre de la santé d'interdire, pour des raisons de santé publique, l'exportation de médicaments ; interdit l'exportation de médicaments dont l'autorisation de mise sur le marché a été suspendue ou retirée) (p. 3045) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Marc Laffineur (prévoit que le ministre de la santé peut s'opposer, pour des raisons de santé publique, à l'exportation d'un médicament dont l'autorisation de mise sur le marché a été refusée) (p. 3046).

Article 21 *(art. L. 601, L. 602-1, L. 602-2, L. 602-3, L. 602-5 et L. 662-1 du code de la santé publique) :*

- *favorable* à l'amendement n° 82 de Mme Roselyne Bachelot (prévoit que le décret en Conseil d'Etat fixant les restrictions qui peuvent être apportées dans l'intérêt de la santé publique à la délivrance de certains médicaments fixent dans les mêmes conditions les restrictions à la prescription de certains médicaments) (p. 3046).

Article 23 *(fabrication industrielle de médicaments par les établissements publics de santé) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Gilbert Millet (étend à tous les établissements publics de santé la possibilité de fabriquer industriellement des médicaments) (p. 3047).

Article 24 nouveau *(prix des produits pharmaceutiques dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre et Miquelon) :*

- *favorable* à l'amendement n° 74 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 3047).

Après l'article 25 nouveau :

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (propose de valider les décisions, contestées en raison de l'incompétence du ministre chargé de la santé, prises dans les D.O.M. depuis 1949 portant sur les créations d'officines par voie dérogatoire) (p. 3047) : adopté après modifications (p. 3047) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 75 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 44 de la commission (p. 3047)

Seconde délibération [30 juin 1992] :

Article 6 *(règles applicables aux pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et des établissements médico-sociaux) :*

Article L. 595-2 du code de la santé publique - conditions de gérance des pharmacies à usage intérieur :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (prévoit que la pharmacie à usage intérieur mène ou participe à toute action d'information, de promotion et d'évaluation du bon usage des matériels médicaux stériles ; contribue à l'évaluation des médicaments, matériels, produits ou objets pharmaceutiques ; concourt à la pharmacovigilance et à la matériovigilance) (p. 3049).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Communautés européennes : transposition des directives en droit interne : médicament (p. 6090).

Hôpitaux et cliniques : pharmacie hospitalière : régime (p. 6090).

Médicaments :
- autorisation de mise sur le marché (A.M.M.) : dérogations (p. 6092) ;
- exportations : régime (p. 6090) ;
- matériels médicaux stériles : régime (p. 6091).

Sénat : texte adopté (p. 6090).

Discussion des articles [26 novembre 1992] :

Article 18 *(art. L. 601-2 du code de la santé publique - dérogations au régime d'autorisation de mise sur le marché) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Gilbert Millet (supprime l'obligation d'obtenir l'accord préalable du titulaire des droits d'exploitation du médicament pour son utilisation sans autorisation de mise sur le marché) (p. 6095).

- Projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2738).

Commission mixte paritaire :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés [19 octobre 1992] :

Comités d'hygiène et de sécurité : rôle (p. 3940).

Délinquance et criminalité : délits : dénonciation calomnieuse (p. 3940).

Entreprises : loi relative à l'abus d'autorité en matière sexuelle :
- affichage et règlement intérieur (p. 3940) ;
- rôle de l'employeur : prévention (p. 3941) ;
- sanctions à l'encontre des victimes : nullité de plein droit (p. 3940).

Femmes : statut et égalité professionnelle (p. 3940).

Lois : projets de loi : réforme du code pénal (p. 3940).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 3940).

Procédures civile et pénale : huis clos et publicité des débats (p. 3940).

Salariés : entretiens et questionnaires d'embauche : réglementation (p. 3940).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Santé publique :
- agence française du sang : statut (p. 4422) ;
- sida : lutte contre (p. 4421).

Culture. - *Questions* [7 novembre 1992] :

Bibliothèques : communes rurales : aides de l'Etat (p. 5028).

Musées : Musée du Louvre (p. 5027).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Jeunes : équipements de proximité, ticket sport (p. 5258, 5261).

- Proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger (n° 3030).

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [20 novembre 1992] :

Administration : corps d'inspection et de contrôle : inspection générale des affaires sociales et inspection générale des finances : contrôle du système de transfusion sanguine (p. 5763).

Assemblée nationale : commissions d'enquête : demandes : propositions de résolution nos 2092, 2909 et 2973 : rejet (p. 5763).

Justice :
- administration pénitentiaire : collecte de sang dans les prisons (p. 5764) ;
- transfusion sanguine : poursuites judiciaires (p. 5763).

Lois : projet de loi n° 3003 relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (p. 5763).

Sida : lutte contre : état des connaissances scientifiques : évolution depuis dix ans (p. 5763, 5764).

Transfusion sanguine :
- Fondation nationale de la transfusion sanguine : dissolution (p. 5763) ;
- hémophiles et transfusés atteints du sida : compassion et indemnisation (p. 5763) ;
- institut Mérieux : exportations de produits antihémophiliques non chauffés (p. 5764) ;
- système français : réforme (p. 5763).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Agence française du sang : statut, compétences, pouvoirs et moyens (p. 6109).

Communautés européennes : droit communautaire : directive du 14 juin 1989 sur les médicaments dérivés du sang ou du plasma humain (p. 6109).

Médicaments : autorisation de mise sur le marché (A.M.M.) (p. 6110).

Recherche : recherche médicale : sang (p. 6110).

Transfusion sanguine :
- dons du sang : volontariat, gratuité et anonymat (p. 6109) ;
- hémophiles et transfusés atteints du sida : compassion, recherche des responsabilités et information du public (p. 6109) ;
- hémovigilance : contenu et organisation (p. 6110) ;
- importations de produits sanguins : réglementation (p. 6100) ;
- produits stables : soumission au régime du médicament (p. 6110) ;
- transfusés depuis 1980 : recensement pour examen médical (p. 6110).

Transfusion sanguine : organisation :
- établissements de transfusion sanguine agréés : activités : collecte et distribution de produits labiles, activités spécifiques et recherche (p. 6110) ;
- établissements de transfusion sanguine agréés : statut : harmonisation (p. 6109, 6110) ;
- laboratoire français du fractionnement (p. 6100) ;
- organisation actuelle : bilan et dysfonctionnements (p. 6109) ;
- sanctions administratives : retrait d'agrément (p. 6109).

Vie, médecine et biologie : génétique : biotechnologies et génie génétique : substituts du sang (p. 6100).

Discussion des articles [27 novembre 1992] :

Article 3 *(dispositions relatives aux établissements de transfusion sanguine) :*

Article L. 668-9 du code de la santé publique (personnels des établissements) :

- *son* amendement n° 135 (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions de rémunération des personnels des établissements de transfusion sanguine) : adopté (p. 6216).

Explications de vote :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 6228).

Vote pour du groupe socialiste (p. 6228).

Rappel au règlement : appelle l'attention sur « l'absence totale depuis le début de l'examen de ce projet » des parlementaires du groupe R.P.R. (p. 6228).

Commission mixte paritaire :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [21 décembre 1992] :

Administration : ministère des affaires sociales et de la santé :
- Agence du médicament : création, statut, compétences et fonctionnement (p. 7673).

Agence française du sang : statut, compétences, pouvoirs et moyens (p. 7674).

Communautés européennes : droit communautaire : directive du 14 juin 1989 sur les médicaments dérivés du sang ou du plasma humain (p. 7674).

Lois : projet de loi n° 2219 relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (p. 7673).

Médicaments : autorisation de mise sur le marché (A.M.M.) (p. 7673).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 7673).

Transfusion sanguine :
- dons du sang : volontariat, gratuité et anonymat (p. 7673) ;
- hémovigilance : contenu et organisation (p. 7674) ;
- sécurité (p. 7673).

Transfusion sanguine : organisation :
- établissements de transfusion sanguine agréés : statut : harmonisation (p. 7674) ;
- Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies (p. 7674) ;
- organisation actuelle : bilan et dysfonctionnements (p. 7673) ;
- réforme (p. 7673) ;
- sanctions administratives : retrait d'agrément (p. 7674).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Article 2 *(statut des personnes pratiquant la vente par démarchage) :*

- *soutient* l'amendement n° 109 de M. Robert Schwint (exclut l'affiliation obligatoire aux assurances sociales des artistes du spectacle lorsque l'organisateur des spectacles traite avec le responsable d'une formation juridiquement constituée qui assure la protection sociale de ses salariés) (p. 6558) : adopté (p. 6559).

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 111 (permet d'autoriser la création d'une pharmacie à usage intérieur dans les services départementaux d'incendie et de secours) (p. 6578) : adopté (p. 6579) ;

- *défavorable* au sous-amendement oral de M. Jacques Toubon (précise que les médicaments sont dispensés sous le contrôle d'un pharmacien) à son amendement n° 111 (p. 6579).

Article 14 *(lutte contre les intoxications) :*

- *son* amendement n° 165 (étend l'accès des centres anti-poisons à la composition des préparations autres que chimiques) (p. 6581) : adopté (p. 6582) ;

- *son* amendement n° 166 (précise que les missions des centres anti-poisons consistent à prévenir les effets de préparations ou produits sur la santé ou à répondre à toute demande d'ordre médical pour traiter les affections induites par ces produits, en particulier en cas d'urgence) (p. 6581) : adopté (p. 6582) ;

- *son* amendement n° 167 (de conséquence) (p. 6581) : adopté (p. 6582) ;

- *son* amendement n° 168 (précise que les centres anti-poisons doivent assurer la confidentialité des informations qui leur sont transmises) (p. 6581) : adopté (p. 6582) ;

- *son* amendement n° 169 (supprime la peine d'emprisonnement et ramène à 500 F minimum et 15 000 F maximum le montant de l'amende en cas de refus de transmettre la composition d'un produit à un centre anti-poison) (p. 6581) : adopté (p. 6582).

Après l'article 19 :

- *soutient* l'amendement n° 114 de M. Gilbert Le Bris (autorise les élèves officiers de la marine marchande à pratiquer les soins infirmiers pendant la durée de leur stage de formation sanitaire effectué dans un établissement ou service agréé) (p. 6597) : adopté (p. 6598) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 184 de M. Jean-Pierre Foucher (définit la notion de gaz médicaux) (p. 6599).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1992] :

Après l'article 19 *quater* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 93 de M. Jacques Toubon (impose un dépistage du sida lors des examens prénataux) (p. 7727).

Lecture définitive :

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale [23 décembre 1992] :

- *ses observations* sur l'amendement n° 9 du Gouvernement (supprime le paragraphe I *bis* de l'article 2 qui exclut l'affiliation obligatoire aux assurances sociales des artistes du spectacle lorsque l'organisateur des spectacles traite avec le responsable d'une formation juridiquement constituée qui assure la protection sociale de ses salariés) (p. 7888) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 19 du Gouvernement (étend aux examens prénuptiaux l'obligation de proposer un dépistage du sida prévue à l'article 19 *sexies* pour les examens prénataux) (p. 7893).

- Projet de loi portant création d'un Fonds de solidarité vieillesse (n° 3075).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1992] :

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : rapport d'information sur les personnes âgées dépendantes (rapport Boulard) (p. 6896).

Départements : aide sociale : inégalités et dotation de péréquation (p. 6896).

Fonds de solidarité vieillesse : création, missions et ressources (p. 6896).

Logement : allocations de logement : généralisation (p. 6896).

Lois :
- loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (p. 6896) ;
- loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion (p. 6896).

Personnes âgées :
- aide ménagère (p. 6897) ;
- allocation autonomie et dépendance : contrôle et récupération sur succession (p. 6896) ;
- allocation autonomie et dépendance : création, montant et conditions d'attribution (p. 6896) ;
- allocation autonomie et dépendance : financement (p. 6896) ;
- allocation de logement : accueil en services de long séjour (p. 6896) ;
- dépendance : généralités (p. 6896) ;
- hospices : plan de médicalisation des lits et humanisation (p. 6896, 6897) ;
- maintien à domicile : développement et coordination des intervenants (p. 6896, 6897) ;
- placement : garantie des droits : « contrat de séjour », réglement intérieur et conseils d'établissements (p. 6897) ;

Plan : Xe Plan : commission sociale (p. 6896).

Retraites : généralités : âge de la retraite (p. 6896).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Bâtiment et travaux publics : construction : insonorisation : caractéristiques (p. 7139).

Bruit :
- contrôle et surveillance : compétences (p. 7139) ;
- prévention (p. 7139) ;
- riverains : respect et indemnisation (p. 7139).

Communes : Orly et communes avoisinantes : nuisances dues au trafic aérien (p. 7139).

Transports : transports aériens : bruit causé par les aéronefs : redevance d'atténuation des nuisances phoniques (p. 7139).

BOIS (Jean-Claude)

Député du Pas-de-Calais

(13e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622) [*J.O.* du 27 juin 1992] (p. 8495).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (n° 3130) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones d'investissement privilégié dans le Nord - Pas-de-Calais (p. 6653, 6654).

BONNEMAISON (Gilbert)

Député de la Seine-Saint-Denis

(1re circonscription)

Socialiste

Questeur de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Est nommé questeur de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **réserver dans certaines communes l'attribution de logements sociaux aux mal logés de la ville (n° 3179)** [17 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Politique de l'intégration :** Etats-Unis : émeutes de Los Angeles ; situation dans les banlieues ; police : dialogue avec les citoyens ; lutte contre l'exclusion urbaine ; fonction publique locale : rôle d'intégration ; Gouvernement : priorité du développement social urbain [6 mai 1992] (p. 917, 918).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326).**

Commission mixte paritaire :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés [26 juin 1992] :

Parlement : commission mixte paritaire : texte (p. 2898).

Sociétés coopératives : unions d'économie sociale : statuts et composition (p. 2898).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693).**

Commission mixte paritaire :

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [2 juillet 1992] :

- *défavorable* à l'amendement n° 7 du Gouvernement (art. 131-7 du code pénal : précise que le président du tribunal informe le prévenu, avant le prononcé du jugement, de son droit de refuser l'accomplissement d'un travail d'intérêt général) (p. 3096, 3097, 3098).

Droits de l'homme et libertés publiques : travail forcé : interdiction (p. 3096).

BONNET (Alain)

Député de la Dordogne

(3e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532) [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6273).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (postes et télécommunications) [14 mai 1992].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7682).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8774).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [*J.O.* du 3 décembre 1992] (p. 16502).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier commission [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

Président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 29 : **postes et télécommunications (n° 2945)** [14 octobre 1992].

Proposition de loi tendant à **revaloriser les retraites des professions artisanales (n° 3258)** [24 mars 1993].

Proposition de loi relative à la **fixation de l'heure légale (n° 3259)** [24 mars 1993].

Proposition de loi tendant à créer un **minimum contributif pour les retraites agricoles (n° 3285)** [24 mars 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Statut des sapeurs-pompiers :** statut des sapeurs-pompiers volontaires : décrets d'application ; primes et protection sociale ; Conseil d'Etat : examen du décret d'application relatif aux indemnités journalières [13 mai 1992] (p. 1173).

- **Permis à points :** barème : aménagement ; poids lourds : grille de vitesse : révision ; pouvoir des préfets et des juges en matière de suspension du permis de conduire : réexamen [26 novembre 1992] (p. 6080, 6081).

à un ministre :

- **Agriculture** [16 avril 1992] :

Elevage : élevage bovin : prime à la vache allaitante : revalorisation (p. 514).

- **Collectivités locales** [23 avril 1992] :

Coopération intercommunale : loi n° 92-125 du 6 février 1992 d'orientation relative à l'administration territoriale de la République : schémas départementaux et commissions de coopération intercommunale et rôle des préfets (p. 645).

- **Environnement** [30 avril 1992] :

Déchets radioactifs (p. 829).

- **Anciens combattants et victimes de guerre** [14 mai 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord (A.F.N.) : chômeurs en fin de droits : retraite anticipée (p. 1195).

- **Fonctionnaires et agents publics** [4 juin 1992] :

Retraite : pensions : contribution sociale généralisée : assujettissement (p. 1929).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 1959).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1992] :

Aménagement du territoire (p. 409).

Collectivités locales : organismes locaux de tourisme (p. 408).

Communautés européennes : harmonisation : directive communautaire n° 90/314/C.E.E. du 13 juin 1990 (p. 408).

Tourisme :
- économie touristique : généralités (p. 409) ;
- produits touristiques français : développement de la « destination France » (p. 409).

Transports : délivrance de titres de transports : transports aériens (p. 409).

Discussion des articles [9 avril 1992] :

Article 3 *(exclusion du champ d'application de la loi) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 49 de M. Roger Gouhier (de précision) à l'amendement n° 3 de la commission (exclut du champ d'application de la loi les établissements publics à caractère scientifique et technique - E.P.S.T.) (p. 418).

Transports : transports terrestres : S.N.C.F. (p. 418).

- *son* amendement n° 60 (autorise les transporteurs aériens à délivrer des titres de transports consécutifs incluant un parcours de transport aérien et à titre accessoire d'autres parcours de transports terrestres) (p. 419) : adopté (p. 420).

Article 25 *(activités annexes) :*

- *son* amendement n° 59 (prévoit la possibilité, pour les personnes physiques ou morales titulaires d'une licence, de procéder à la réservation de périodes en résidences à temps partagé) : adopté (p. 430).

- **Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 avril 1992] :

Agriculture : filières bétail et viande (p. 624).

Agroalimentaire : produits périssables (p. 624).

Communautés européennes : situation dans les autres pays de la Communauté (p. 624).

Délais de paiement :
- agios et pénalités (p. 624) ;
- crédits interentreprises : définition, utilité et dangers (p. 624) ;
- fixation et concertation (p. 624) ;
- observatoire des délais de paiement : bilan (p. 624) ;
- ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence : modification (p. 624) ;
- réduction (p. 624) ;
- transparence des tarifs et des conditions de paiement (p. 624).

Difficultés des entreprises : défaillances et dépôts de bilans : « effet domino » (p. 624).

Marchés publics : paiements publics (p. 624).

Discussion des articles [22 avril 1992] :

Article 2 *(achats de produits alimentaires périssables) :*

- *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean Briane (renforce la sanction prévue en cas d'inobservation de la législation et réduit à quinze jours le délai de paiement pour les produits alimentaires périssables et les achats d'animaux destinés à la consommation humaine) (p. 633).

Agriculture : filières bovine et ovine (p. 633).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 2 *(achat de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques) :*

- *ses observations* (p. 1629) ;

Agriculture : filières bétail et viande (p. 1629).

- Déclaration du Gouvernement sur la presse et l'audiovisuel et débat sur cette déclaration (n° 2628).

Principaux thèmes développés [23 avril 1992] :

Journalisme : déontologie (p. 693).

Télévision :

- droit de réponse (p. 693) ;
- télévision éducative (p. 693).

- Projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 avril 1992] :

Caisse nationale de prévoyance (C.N.P.) :

- capital social : composition (p. 787) ;
- statut : appartenance au secteur public et transformation en société anonyme (p. 787).

Lois : loi n° 84-46 du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit : charte des services bancaires de base : droit au compte (p. 787).

Poste (La) (p. 787).

Secteur public :

- économie mixte (p. 787) ;
- transferts de propriété au secteur privé (p. 787).

Discussion des articles [29 avril 1992] :

Article 16 *(contrats à capital variable exprimés en unités de compte constituées d'actifs ou de valeurs mobilières) :*

- *son* amendement n° 57 (introduit une condition de liquidité des actifs ou valeurs mobilières constitutifs des unités de compte des contrats à capital variable) (p. 803) : retiré (p. 804).

Article 22 *(ajustement de certaines dispositions relatives à l'assurance-vie devant désormais s'appliquer à la capitalisation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 rectifié de la commission des lois (étend aux contrats de capitalisation les règles de rachat applicables aux contrats d'assurance-vie) (p. 805) ;
- *son* amendement n° 58 (fixe les règles de rachat applicables aux contrats de capitalisation) : adopté (p. 805).

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1992] :

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :

- maîtrise administrative et maîtrise médicalisée (p. 1968) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : dispositif (p. 1968).

Pharmacie : médicaments : coûts (p. 1968).

Professions médicales : médecins : secteurs I et II et secteur promotionnel (p. 1969).

Santé publique : système de santé : expériences étrangères (p. 1968).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 juin 1992] :

Apprentissage :

- apprentis : statut dans l'entreprise et rémunération (p. 2483) ;
- apprentissage artisanal (p. 2483) ;
- extension au secteur public : expérimentation (p. 2483) ;
- plan de développement de l'apprentissage et de l'alternance sous statut scolaire (p. 2483).

Enseignement :

- baccalauréat (p. 2484) ;
- lycées professionnels et techniques (p. 2483).

Enseignement : formation en alternance : alternance sous statut scolaire : enseignement professionnel (C.A.P. et B.E.P.) : introduction de l'alternance (p. 2484).

Entreprises : politique contractuelle : avenant du 8 janvier 1992 à l'accord national interprofessionnel relatif à la formation et au perfectionnement professionnel (p. 2483).

Impôts et taxes : crédits d'impôt : apprentissage et formation en alternance : création (p. 2483).

Lois : loi n° 87-572 du 23 juillet 1987 modifiant le titre Ier du livre Ier du code du travail et relative à l'apprentissage (p. 2483).

Plan : contrats de plan (p. 2483).

Régions :

- Aquitaine (p. 2483) ;
- compétences et charges en matière de formation professionnelle (p. 2483).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales fragiles et de montagne (p. 2787).

Départements : Dordogne (p. 2788).

Exploitants agricoles :

- conjoint et veuf d'exploitant : statut (p. 2787) ;
- cotisations sociales : réforme (p. 2787) ;
- préretraites (p. 2787) ;
- retraites (p. 2787) ;
- revenu (p. 2787).

Lois de finances : budget de l'agriculture (p. 2787).

- Projet de loi modifiant le chapitre III du titre II du livre V du code de la santé publique relatif à la pharmacie vétérinaire (n° 2707).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 juin 1992] :

Sénat : texte (p. 3023).

Vétérinaires : exercice de la pharmacie vétérinaire (p. 3023).

- ***Rappel au règlement :*** s'étonne que la discussion du rapport de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif aux délais de paiement ne soit pas prévue lors de la session extraordinaire et demande qu'elle soit inscrite dans un ordre du jour complémentaire [2 juillet 1992] (p. 3082).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [15 octobre 1992] :

Article 9 *(art. 11-4 de la loi du 11 mars 1988 : interdiction des dons des personnes morales aux partis politiques) :*

- *favorable* (p. 3761).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 octobre 1992] :

Agriculture : retraites (p. 4023).

Deuxième partie :

Postes et Télécommunications. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [28 octobre 1992] :

Administration : service public (p. 4443).

Audiovisuel : nouvelles technologies (p. 4444).

France Télécom :

- agents publics : reclassification (p. 4443) ;
- participation des travailleurs : intéressement (p. 4443) ;
- résultats et désendettement (p. 4443).

Ministère des postes et télécommunications :

- crédits : montants, évolution, répartition (p. 4443) ;
- personnels : effectifs (p. 4443) ;
- personnels : retraités, situation (p. 4443).

Poste (La) :

- agents publics : reclassification (p. 4443) ;
- comptes chèques postaux et Caisse nationale d'épargne : rémunérations (p. 4444) ;
- participation des travailleurs : projet d'intéressement (p. 4443) ;
- presse, édition et imprimerie : aides à la presse (p. 4443) ;
- service postal : qualité et modernisation (p. 4443) ;
- services financiers : élargissement des produits (p. 4444) ;
- zones rurales et de montagne : adaptation ; suppression de bureaux de poste (p. 4443).

Secteur public : application de la réforme transformant les postes et télécommunications en deux exploitants publics (loi du 2 juillet 1990) (p. 4443).

Tourisme. - *Questions* [29 octobre 1992] :

Départements : Martinique : mise en valeur du potentiel touristique (p. 4533).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

B.A.P.S.A. :

- pensions de reversion : veuves d'exploitants agricoles (p. 4888) ;
- retraite et préretraite (p. 4888).

Vote des crédits :

Budget annexe des prestations sociales agricoles :

Après l'article 66 :

Horticulture : T.V.A. ; changement de taux (p. 4895).

- *son* amendement n° 55 (prévoit la publication par le Gouvernement, avant le 1er juillet 1993, d'un rapport exposant l'aide de l'Etat au secteur horticole) : retiré (p. 4895).

Horticulture : T.V.A. ; hausse du taux (p. 4895).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Agence française du sang : statut, compétences, pouvoirs et moyens (p. 6123).

Assurances : responsabilité des établissements de transfusion sanguine (p. 6123).

Transfusion sanguine :

- donneurs : hommage (p. 6123) ;
- dons du sang : volontariat, gratuité et anonymat (p. 6123) ;
- produits stables : soumission au régime du médicament (p. 6123).

Transfusion sanguine : organisation : établissements de transfusion sanguine agréés : activités : collecte et distribution de produits labiles, activités spécifiques et recherche (p. 6123).

- Projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordres et sous-traitants (n° 2919).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1992] :

Entreprises : sous-traitance : relations avec le donneur d'ordre (p. 6342).

Police de la route et circulation routière :

- code de la route : transporteurs routiers : respect (p. 6337, 6338) (p. 6342) ;
- permis de conduire : permis à points : professionnels de la route (p. 6342).

Prix et concurrence : tarifs (p. 6342).

Transports routiers :

- conditions de travail : contrôle (p. 6342) ;
- trafic : accroissement (p. 6342).

Travail : grèves de juillet 1992 : causes ; effets (p. 6342).

- Projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 décembre 1992] :

Carburants :

- compagnies pétrolières (p. 7209) ;
- hydrocarbures (p. 7209) ;
- stocks ; société anonyme de gestion des stocks stratégiques (S.A.G.E.S.S.) (p. 7210).

Mer et littoral : pavillons : immatriculation aux Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) et Kerguelen (p. 7210).

Observations sur le rappel au règlement de : *Touban (Jacques)* [18 décembre 1992] (p. 7503).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [23 décembre 1992] :

Agriculture : retraités :

- fonds national de solidarité : récupérations (p. 7896) ;
- retraites agricoles (p. 7896).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1992] :

Article 53 *terdecies* supprimé par le Sénat *(art. 426-1 du code de procédure pénale : procédure contradictoire devant le tribunal correctionnel) :*

- *favorable* à l'amendement n° 126 du Gouvernement (supprime la disposition qui précise que le représentant du ministère public et les avocats des parties posent leurs questions et présentent leurs observations à la même barre du tribunal) (p. 7542).

BONREPAUX (Augustin)

Député de l'Ariège

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 782).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire du comité des finances locales [*J.O.* du 2 mai 1992] (p. 6095).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532) [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6273).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (intérieur : collectivités locales) [11 mai 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mise en œuvre par la République française de la directive du Conseil des communautés européennes, C.E.E. n° 91-680, complétant le système commun de la taxe sur la valeur ajoutée et modifiant, en vue de la suppression des contrôles aux frontières, la directive C.E.E. n° 77-388 et de la directive C.E.E. n° 92-12 relative au régime général, à la détention, à la circulation et au contrôle des produits soumis à accise (n° 2682) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8441).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698) [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [*J.O.* du 3 décembre 1992] (p. 16502).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Réglement au nom de la **mission d'information** sur la **situation du monde rural** et les **perspectives d'avenir de l'espace rural** déposé le 22 avril 1992 (n° 2608) [15 avril 1992].

Proposition de loi tendant à **renforcer la péréquation nationale des ressources des collectivités locales (n° 2864)** [30 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 25 : **intérieur : collectivités locales (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Politique en faveur des travaux publics** : situation de crise ; baisse des commandes ; délais de paiements imposés par les administrations ; crédits votés pour le budget 1993 ; consommation des crédits « PALULOS, P.L.A., P.A.P. » ; rôle des collectivités locales : développement des infrastructures [2 décembre 1992] (p. 6425, 6426).

à un ministre :

- **Collectivités locales** [23 avril 1992] :

Impôts locaux : taxe professionnelle : péréquation nationale et départementale (p. 645).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 janvier 1992] :

Aménagement du territoire : aménagement et développement rural (p. 92).

Communes : dotation de développement rural (D.D.R.) : création, communes bénéficiaires et mode de financement (p. 92).

Coopération intercommunale : généralités et libre adhésion (p. 91).

Impôts locaux : taxe professionnelle : spécialisation et péréquation (p. 92).

Parlement :

- commission mixte paritaire : échec (p. 91) ;
- Sénat : examen et modification du texte en première et deuxième lectures (p. 92).

Discussion des articles [22 janvier 1992] :

Article 63 *bis* C *(rapport du Gouvernement sur la réforme du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) :*

- *son* amendement n° 304 (propose que le rapport traite également des fonds départementaux) : adopté (p. 186).

Article 63 *ter* *(dotation globale d'équipement des groupements) :*

- *soutient* l'amendement n° 220 rectifié de la commission (autorise l'ensemble des communes et des groupements de communes éligibles à la deuxième part de la dotation globale d'équipement à exercer leur droit d'option pour cette deuxième part durant les trois mois qui suivent l'entrée en vigueur de la présente loi) : adopté (p. 187).

Article 64 *bis* B nouveau *(prélèvement au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle) :*

- *son* sous-amendement n° 331 (propose que les prélèvements soient réservés au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) à l'amendement n° 224 de la commission (d'harmonisation) : retiré (p. 189).

Après l'article 64 *ter* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 du Gouvernement (précise les dates d'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement, à la dotation globale d'équipement et au fonds de compensation pour la T.V.A.) (p. 191).

Article 64 *sexies* *(modalités de répartition de la dotation de développement rural) :*

- *ses observations* sur les sous-amendements identiques n°s 308 de M. Patrick Ollier et 316 de M. Jean Briane (disposent que la deuxième part de la dotation de développement rural représente 30 p. 100 du montant total de la dotation en 1993 et 20 p. 100 en 1994) à l'amendement n° 8 du Gouvernement (précise le montant global ainsi que le mode d'attribution de la deuxième part de la dotation de développement rural et rétablit les modalités de partage des crédits entre les deux parts de la dotation) (p. 195, 196) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 326 de la commission (dispose que la deuxième part de la dotation de développement rural représente 40 p. 100 du montant total de la dotation en 1993 et 30 p. 100 en 1994) à l'amendement n° 8 du Gouvernement (p. 196).

- **Proposition de loi relative à l'organisation départementale du tourisme (n° 2129).**

Première lecture :

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Article 4 *(missions du Comité départemental du tourisme) :*

- *son* amendement n° 49 soutenu par M. Jean Beaufils (précise que le Comité départemental du tourisme contribue également à organiser l'élaboration, la promotion et la commercialisation des produits touristiques) : rejeté (p. 2657).

Après l'article 4 :

- *son* sous-amendement n° 51 soutenu par M. Jean Beaufils (étend cette possibilité aux conseils de communauté de communes ou de district compétents en matière économique) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer des offices de tourisme et détermine les caractéristiques de ces organismes) (p. 2659) : rejeté (p. 2660) ;
- *son* sous-amendement n° 50 soutenu par M. Jean Beaufils (précise que l'office de tourisme agit notamment dans le domaine de l'observation économique) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (p. 2659) : rejeté (p. 2660).

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).**

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales fragiles et de montagne (p. 2771, 2772).

Céréales et oléagineux : indemnité compensatoire (p. 2771).

Communautés européennes :
- Gouvernement : position française (p. 2771) ;
- politique agricole commune : réforme (« projet Mac-Sharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2771).

Exploitants agricoles :
- endettement et aménagement de la dette (p. 2771) ;
- jeunes agriculteurs : installation (p. 2771, 2772) ;
- préretraites (p. 2772).

Exploitations agricoles : succession et transmission des exploitations (p. 2772).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : allègement (p. 2771).

Plan d'adaptation de l'agriculture (p. 2772).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 octobre 1992] :

Agriculture :
- aides et budget de l'agriculture (p. 4021) ;
- retraites (p. 4021).

Aménagement du territoire (p. 4021, 4022).

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4022) ;
- transferts de charges (p. 4021).

Finances publiques :
- généralités (p. 4021) ;
- dépenses prioritaires (p. 4021).

Impôts locaux : taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 4021).

Impôt sur le revenu : réduction pour frais de scolarité (p. 4022).

Première partie :

Discussion des articles [23 octobre 1992] :

Après l'article 4 (amendements précédemment réservés) :

- *son* amendement n° 347 (fait bénéficier les locations conclues jusqu'au 1er juillet 1995 de l'exonération de deux ans des revenus fonciers prévue par l'article 15 *ter* du code général des impôts pour la mise en location de logements vacants depuis plus de deux ans dans les communes de moins de 5 000 habitants) : retiré (p. 4288).

Deuxième partie :

Intérieur - Rapporteur pour les collectivités locales suppléé par : *Bêche (Guy)* [29 octobre 1992] (p. 4536).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Après l'article 71 *undecies* :

- *son* amendement n° 68 soutenu par M. Guy Bêche (autorise les communes ou groupements de communes à fiscalité propre à exonérer de la taxe foncière sur les propriétés bâties les installations hydrauliques à vocation agricole appartenant à des communes rurales ou à des départements) (p. 7092) : vote réservé (p. 7093) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3058).**

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Article 30 *(création de deux zones d'investissement privilégié dans certains cantons des départements du Nord et du Pas-de-Calais) :*

- *son* amendement n° 101 (crée des zones d'investissement privilégié dans des cantons et départements défavorisés - notamment l'Ariège - qui ont subi des suppressions d'emplois) (p. 6693) : rejeté (p. 6695).

BOREL (André)

Député de Vaucluse

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Projets locaux de sécurité :** projets locaux de sécurité : moyens financiers ; effectifs de police ; multiplication des acteurs concernés par les questions de sécurité ; police de proximité : moyens techniques [2 décembre 1992] (p. 6419, 6420).

BOROTRA (Franck)

Député des Yvelines

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (n° 3130) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Industrie** [25 juin 1992].

Communautés européennes :
- Allemagne (p. 2802) ;
- recommandations et décisions en politique industrielle (p. 2801).

Entreprises : P.M.E. - P.M.I. : investissements : baisse (p. 2802).

Moyens de paiement : taux d'intérêt (p. 2802) ;

Politique industrielle (p. 2801) ;

Secteur public : privatisations (p. 2801) ;

INTERVENTIONS

- **Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Charles Millon, Jacques Barrot et 83 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 7 février 1992.**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [11 février 1992] :

Affaires étrangères :
- contexte géopolitique : changements (p. 325) ;
- droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (p. 325).

Communautés européennes : Europe des Etats (p. 325).

Emploi :

- chômage : aggravation (p. 324) ;
- chômage des jeunes (p. 324).

Etat : autorité de l'Etat : affaiblissement (p. 324).

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires responsables : démission (p. 324).

France :

- crise politique : « décalage » entre l'opinion publique et la classe politique (p. 323) ;
- Français : inquiétude (p. 325).

Gouvernement :

- ministres : « irresponsabilité politique » (p. 324) ;
- moralité politique (p. 324).

Parlement :

- Gouvernement : majorité relative à l'Assemblée (p. 323) ;
- non-représentativité de l'Assemblée nationale (p. 323).

Politique économique et sociale : inégalités sociales : aggravation (p. 325).

Le groupe R.P.R. vote la censure (p. 325).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. -Transports terrestres, routes et sécurité routière. *Questions* [4 novembre 1992] :

Département : Yvelines (p. 4801).

Voirie : A 86 : Ouest de Paris (p. 4801).

Industrie et commerce extérieur. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1992] :

Communautés européennes :

- affaire « de Havilland » (p. 5438, 5439) ;
- « Eurocratie » : Commission de Bruxelles : influence grandissante (p. 5438, 5439) ;
- politique industrielle (p. 5439).

Défense : matériels militaires ; recul des exportations ; armement : aéronautique (p. 5439).

Energie :

- E.D.F. : statut et monopole (p. 5438) ;
- énergie nucléaire : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et sa filiale C.O.G.E.M.A. (p. 5439) ;
- organismes et structures : Agence pour le développement et la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.), Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.), Institut de protection et de sûreté nucléaire (I.P.S.N.) (p. 5439).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) (p. 5439, 5440).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 5438, 5439)

- Projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025).

Première lecture :

Son interruption (p. 7215).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 décembre 1992] :

Carburants :

- raffinage (p. 7211) ;
- stocks ; société anonyme de gestion des stocks stratégiques (S.A.G.E.S.S.) (p. 7210, 7211, 7215).

Mer et littoral : pavillons : immatriculation aux Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) et Kerguelen (p. 7211).

Discussion des articles [15 décembre 1992] :

Article 3 *(gestion des stocks stratégiques) :*

- *ses observations* (p. 7219, 7220) ;

Carburants : stocks : société anonyme de gestion des stocks stratégiques (S.A.G.E.S.S.) (p. 7219, 7220).

- *son* amendement n° 22 (maintient à la société anonyme de gestion des stocks stratégiques - S.A.G.E.S.S. - le monopole de la constitution et de la conservation des stocks) : retiré (p. 7220) ;
- *son* amendement n° 23 (prévoit que la société anonyme de gestion des stocks stratégiques - S.A.G.E.S.S. - assure la constitution et la conservation des stocks) (p. 7220) : retiré (p. 7223) ;
- *son* amendement n° 24 (supprime la disposition relative à la rémunération que reçoit le comité professionnel pour les services qu'il rend) : retiré (p. 7221) ;
- *son* amendement n° 25 (supprime la disposition relative aux modalités de perception des rémunérations dues au comité professionnel) : adopté (p. 7221) ;
- *son* amendement n° 26 (propose que l'organisme qui détient les stocks en devienne progressivement propriétaire) : rejeté (p. 7221).

Article 4 *(constitution des stocks stratégiques) :*

- *ses* amendements n°s 27, 28 et 29 (de conséquence) : retirés (p. 7222).

Article 5 *(régime fiscal de la société anonyme de gestion des stocks de sécurité - S.A.G.E.S.S.) :*

- *son* amendement n° 30 (de conséquence) : retiré (p. 7223).

Article 6 *(obligation de pavillon) :*

- *défavorable* (p. 7223).

Mer et littoral : marine marchande : protection (p. 7223).

- *son* amendement n° 6 (de suppression) : rejeté (p. 7224).

Article 7 *(information de l'autorité administrative) :*

- *son* amendement n° 32 (de coordination) : rejeté (p. 7226).

Article 12 *(sanctions en cas de manquement aux obligations relatives aux stocks stratégiques) :*

- *ses observations* (p. 7227) ;
- *son* sous-amendement n° 48 (propose que les agents des douanes agissent conformément aux dispositions du code de procédure pénale) (p. 7227) à l'amendement n° 11 de la commission (confie aux seuls agents des douanes les missions d'investigation et soustrait cette compétence des pouvoirs des officiers et agents de police judiciaire) : rejeté (p. 7228) ;
- *son* amendement n° 33 (supprime dans le paragraphe II de l'article la référence à l'article 3 du projet) : retiré (p. 7228) ;
- *ses* amendements n°s 34 et 35 (de conséquence) : retirés (p. 7228).

Article 14 *(sanctions en cas de manquement aux obligations d'information) :*

- *son* amendement n° 36 (laisse latitude au ministre chargé des hydrocarbures de décider ou non une astreinte journalière en cas de manquement aux obligations d'information) : adopté (p. 7229.

Explications de vote :

Abstention du groupe du R.P.R. (p. 7231).

BOSSON (Bernard)

Député de la Haute-Savoie

(2e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 25 avril 1992] (p. 5842).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 25 avril 1992] (p. 5842).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 17 juin 1992] (p. 7932).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 17 juin 1992] (p. 7932).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « de l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Assemblée nationale : amendements : propositions de l'opposition : accueil par le Gouvernement (p. 902).

Communautés européennes : libre circulation des personnes : accords de Schengen : application et conséquences (p. 901).

Communautés européennes : politique monétaire : monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 900, 901).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 901) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 901, 902) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 901, 902).

Europe :
- Europe de l'Est : rapports avec les Communautés européennes (p. 901) ;
- Europe sociale (p. 901).

France : place en Europe et dans le monde (p. 901).

Gouvernement : adoption du projet de loi constitutionnelle et ratification du Traité de Maastricht : « calcul politique » (p. 902).

Indépendance et souveraineté : indépendance et identité nationales : « dissolution » dans l'Europe (p. 902).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le Traité de Maastricht (p. 900).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Affaires étrangères : Danemark : Traité de Maastricht : rejet par référendum : conséquences et réunion d'Oslo (p. 2569, 2570).

Communautés européennes : institutions :
- Conseil des Communautés : vote à la majorité qualifiée et droit de veto (p. 2571) ;
- « déficit démocratique » et « dérive technocratique » (p. 2571).

Communautés européennes : monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) : transfert de compétences (p. 2570).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 2570) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 2570) ;
- « subsidiarité » : principe : définition et limites (p. 2571) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 2570, 2571).

Europe : Confédération européenne et autres alternatives à l'Union (p. 2570).

Sénat :
- droit de vote des ressortissants communautaires : recours à une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées : équilibre des pouvoirs (p. 2570) ;
- modifications apportées au texte en première lecture (p. 2570).

Traités et conventions : Traité de Maastricht : caractère inapplicable, renégociation et « Europe à deux vitesses » (p. 2570).

BOUCHARDEAU (Huguette)

Député du Doubs

(4e circonscription)

Apparentée socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

INTERVENTIONS

- Son intervention lors de l'élection du successeur de Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale [22 janvier 1992] (p. 158).

BOUCHERON (Jean-Michel)

Député de la Charente

(4e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

Demande de levée de son immunité parlementaire (n° 3028) [10 novembre 1992].

Voir *pages préliminaires VII. - Commissions* ad hoc.

Voir *rappel au règlement de M. Jacques Barrot du 9 décembre 1992.*

Se démet de son mandat de député le 10 février 1993 [*J.O.* du 10 février 1993] (p. 2262).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

BOUCHERON (Jean-Michel)

Député d'Ille-et-Vilaine

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Premier vice-président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7981).

Rapporteur du projet de loi de programmation relatif à l'équipement militaire et aux effectifs de la défense pour les années 1992-1994 (n° 2877) [7 juillet 1992] (p. 3307).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17553).

DEPOTS

Rapport sur le **projet de loi de programmation (n° 2877) relatif à l'équipement militaire et aux effectifs de la défense pour les années 1992-1994 (n° 2935)** [7 octobre 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **compte rendu de l'activité de l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) (n° 3149)** [16 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Droit d'ingérence humanitaire :** débarquement des troupes américaines en Somalie ; médiatisation ; attitude des soldats américains vis-à-vis des populations africaines ; expérience africaine de l'armée française et capacité d'intervention sur des théâtres extérieurs ; bataillons motorisés stationnés à Djibouti : intervention en Somalie dès Noël [9 décembre 1992] (p. 6785, 6786).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1992] :

Affaires étrangères :
- armes nucléaires : prolifération (p. 5046) ;
- contexte géopolitique : évolution (p. 5046, 5047).

Armée de terre :
- effectifs : déflation (p. 5046) ;
- forces françaises en Allemagne (p. 5046).

Armements classiques :
- avion Rafale (p. 5047) ;
- char Leclerc (p. 5047).

Armements nucléaires stratégiques :
- missiles M4, M5, M45 (p. 5047) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5047).

Communauté des Etats indépendants (C.E.I.) : poussées nationalistes (p. 5047).

Etats-Unis : industries d'armement (p. 5047, 5048).

Europe :
- corps d'armée franco-allemand (p. 5046) ;
- défense européenne (p. 5048) ;
- Europe de l'Est : situation nucléaire civile (p. 5047).

Industries d'armement :
- coopération européenne : perspectives (p. 5048) ;
- diversification (p. 5047) ;
- exportations : réductions (p. 5047) ;
- Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : difficultés et restructurations (p. 5047).

Ministère de la défense : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5046).

Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) : commandement intégré : réintégration de la France : perspectives (p. 5047).

BOULARD (Jean-Claude)

Député de la Sarthe

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Rapporteur du projet de loi portant création du Fonds de solidarité vieillesse (n° 3075) [8 décembre 1992].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 3075) portant **création d'un Fonds de solidarité vieillesse (n° 3115)** [8 décembre 1992].

QUESTIONS

à un ministre :

- Affaires sociales et intégration [11 juin 1992] *!*

Impôt sur le revenu : assiette : contribution sociale généralisée (p. 2238).

Lois : projet de loi sur les personnes âgées dépendantes (p. 2238).

Personnes âgées : personnes âgées dépendantes : fonds de soutien et d'accompagnement : création (p. 2238).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « de l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV « de l'Union européenne ») :*

Article 88-1 de la Constitution (transfert de compétences pour l'application du traité de Maastricht) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 74 de M. Jacques Toubon (substitue aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'Union économique et monétaire et à la détermination des règles en matière de visas la « mise en commun des compétences ») (p. 1093).

Article 88-2 de la Constitution (droit de vote et éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant en France) :

- *défavorable* aux amendements identiques nos 2 corrigé de M. Pierre-André Wiltzer, 52 de M. Pierre Mazeaud, 53 de M. Pierre Pasquini et 84 de M. Jean-Louis Masson (de suppression) (p. 1101).

Communautés européennes : citoyenneté européenne : participation des ressortissants des Etats membres aux élections municipales : principe et dérogations (p. 1101).

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Chômage : allocations de chômage : allocations de fin de droits : réinsertion de leurs bénéficiaires (p. 2132).

Emploi : contrats emploi-solidarité : réforme et aide de l'Etat aux employeurs (p. 2132).

Exclusion : causes et conséquences (p. 2132).

Jeunes :
- fonds départementaux d'aide aux jeunes : généralisation et financement (p. 2132) ;
- R.M.I. : attribution aux jeunes (p. 2131).

Revenu minimum d'insertion : insertion : harmonisation des secteurs d'intervention (p. 2132).

Discussion des articles :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 35 de la loi du 1er décembre 1988 (composition des conseils départementaux d'insertion - C.D.I.) :

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de Mme Roselyne Bachelot (prévoit que le conseil départemental d'insertion est présidé par le président du conseil général, le préfet étant vice-président) (p. 2141).

Article 36 de la loi du 1er décembre 1988 (élaboration et adoption par le C.D.I. du programme départemental d'insertion) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (précise certains des domaines sur lesquels devra porter l'évaluation des besoins à satisfaire dans le programme départemental d'insertion) (p. 2143).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [27 octobre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : évolution, montant et imputation (p. 4384).

Impôts et taxes : cotisation sociale généralisée (C.S.G.) (p. 4384).

Ministère des affaires sociales et de l'intégration : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4382).

Personnes âgées : dépendance : prise en charge (p. 4384).

Professions médicales : conventions médicales (p. 4383).

Retraites :
- financement (p. 4383) ;
- pensions : revalorisation (p. 4383) ;
- répartition et capitalisation (p. 4382) ;

Santé publique : prévention : nécessité et moyens (p. 4383).

Sécurité sociale :
- branche famille : excédents et financement (p. 4382) ;
- branche vieillesse : cotisations (p. 4383) ;
- comptes sociaux : déficits (p. 4382) ;
- dépenses d'assurance-maladie et dépenses de santé : évolution, maîtrise médicalisée et régulation (p. 4383) ;
- effort social de la nation (p. 4382).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1992] :

Lois : loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (p. 6550).

Personnes âgées :
- décloisonnement sanitaire-social et forfait soins (p. 6550) ;
- dépendance (p. 6550) ;
- maintien à domicile : allocation compensatrice et allocation autonomie-dépendance (p. 6550).

Retraites : généralités : pensions de retraite : revalorisation (p. 6551).

Après l'article 24 :

- *son* amendement n° 171 rectifié soutenu par M. Alfred Recours (crée un centre national de gestion qui assure, à la place du centre national de la fonction publique territoriale, la prise en charge des fonctionnaires des catégories A et B momentanément privés d'emploi, le reclassement des fonctionnaires des mêmes catégories devenus inaptes à l'exercice de leurs fonctions et la publicité des créations et vacances d'emplois des catégories A et B ; confie à ce centre l'attribution aux communes de la dotation spéciale instituteurs) : rejeté (p. 6622).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [23 décembre 1992] :

Retraites : généralités : pensions : revalorisation (p. 7873).

- Projet de loi portant création d'un Fonds de solidarité vieillesse (n° 3075).

Rapporteur.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 décembre 1992] :

Explications de vote sur la question préalable opposée par *Millon (Charles)* (p. 6893).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : rapport d'information sur les personnes âgées dépendantes (rapport Boulard) (p. 6871, 6914).

Départements : aide sociale : compétences et financement (p. 6872).

Droit civil : obligation alimentaire (p. 6871).

Fonds de solidarité vieillesse : création, missions et ressources (p. 6871).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 6871).

Lois : loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (p. 6872).

Personnes âgées :
- allocation autonomie et dépendance : contrôle et récupération sur succession (p. 6872) ;
- allocation autonomie et dépendance : création, montant et conditions d'attribution (p. 6871, 6872) ;
- allocation autonomie et dépendance : financement (p. 6872) ;
- allocation compensatrice (p. 6872) ;
- allocation de logement : accueil en services de long séjour (p. 6873) ;
- commission départementale d'évaluation de la dépendance : création et composition (p. 6872) ;
- décloisonnement sanitaire social et modulation des forfaits soins (p. 6873) ;
- dépendance : généralités (p. 6871) ;
- hospices : plan de médicalisation des lits et humanisation (p. 6873) ;
- maintien à domicile : développement et coordination des intervenants (p. 6873).

Retraites : généralités :
- droits acquis : intangibilité (p. 6871) ;
- prestations non contributives (p. 6871) ;
- régimes par répartition (p. 6871).

Sécurité sociale : « charges indues » et solidarité (p. 6871).

Discussion des articles [10 décembre 1992] :

Article 1er *(institution du Fonds de solidarité vieillesse) :*

Article L. 135-2 du code de la sécurité sociale (dépenses à la charge du Fonds) :

- *son* amendement n° 22 rectifié (de cohérence) : vote réservé (p. 6920) ; considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107).

Article L. 135-6 du code de la sécurité sociale (frais d'assiette et de recouvrement des prélèvements affectés au financement du Fonds) :

- *son* amendement n° 23 (plafonne le montant de ces frais à 0,5 p. 100 du produit auquel ils s'appliquent) (p. 6921) : vote réservé (p. 6922) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [10 décembre 1992] (p. 6931).

Article 2 *(modification du code de la sécurité sociale) :*

- *son* amendement n° 24 (mentionne la contribution du Fonds de solidarité vieillesse dans l'article L. 241-3 du code de la sécurité sociale qui définit les ressources de l'assurance vieillesse du régime général) : vote réservé (p. 6922) ; considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107) ;

- *son* amendement n° 25 (rédactionnel) : vote réservé (p. 6922) ; considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107) ;

- *son* amendement n° 26 (prévoit que des représentants des régimes de sécurité sociale autres que ceux d'assurance vieillesse participent au comité d'administration du Fonds spécial d'invalidité à la charge duquel sont mises les dépenses entraînées par l'attribution de l'allocation supplémentaire d'invalidité) (p. 6922) : vote réservé (p. 6923) ; considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107) ;

- *son* amendement n° 27 (pérennise le prélèvement social exceptionnel de 1 p. 100 créé par la loi n° 87-516 du 10 juillet 1987 sur les revenus des capitaux mobiliers et immobiliers et les produits de placement soumis à prélèvement libératoire ; affecte ce prélèvement au Fonds de solidarité vieillesse) : vote réservé (p. 6923) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [10 décembre 1992] (p. 6931).

Avant l'article 7 :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (introduit dans le projet de loi un titre III « relatif à l'autonomie et à la prise en charge des personnes âgées dépendantes » et un chapitre Ier intitulé « L'allocation autonomie et dépendance ») (p. 6924, 6925).

Article 7 *(création d'une allocation autonomie et dépendance) :*

- *ses observations* (p. 6926, 6927, 6928) ;

Départements : aide sociale :

- compétences et financement (p. 6926, 6927) ;
- inégalités et dotation de péréquation (p. 6926, 6927).

Personnes âgées :

- allocation autonomie et dépendance : création, montant et conditions d'attribution (p. 6928) ;
- allocation compensatrice (p. 6926).

- *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (institue l'allocation autonomie et dépendance servie sous condition de ressources aux personnes âgées dépendantes) (p. 6928).

Après l'article 7 :

- *favorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (fixe les conditions d'attribution de l'allocation autonomie et dépendance) (p. 6928, 6929) ;

- *son* sous-amendement n° 65 (permet de cumuler l'allocation autonomie et dépendance avec un avantage de même nature servi par un régime de prévoyance sociale) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (p. 6928, 6929) : vote réservé (p. 6929) : considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107) ;

- *son* sous-amendement n° 28 (corrige une erreur matérielle) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (p. 6928, 6929) : vote réservé (p. 6929) : considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107) ;

- *son* sous-amendement n° 29 rectifié (autorise le cumul de l'allocation autonomie et dépendance avec la prestation en nature d'aide ménagère ou celle de garde temporaire à domicile) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (p. 6928) : vote réservé (p. 6930) : considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107) ;

- *favorable* à l'amendement n° 4 du Gouvernement (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles l'allocation autonomie et dépendance est réduite ou suspendue en cas de placement de son bénéficiaire) (p. 6930) ;

- *son* sous-amendement n° 30 rectifié (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles l'allocation est réduite lorsqu'un membre de la famille du bénéficiaire exerce la fonction de tierce personne auprès de lui) (p. 6930) à l'amendement n° 4 du Gouvernement : vote réservé (p. 6931) : considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107).

BOUQUET (Jean-Pierre)

Député de la Marne

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (services du Premier ministre : fonction publique et réformes administratives) [14 mai 1992].

Juge suppléant de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Prête serment le 2 décembre 1992 [*J.O.* du 2 décembre 1992] (p. 6426).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [*J.O.* du 3 décembre 1992] (p. 16502).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 35 : **services du Premier ministre : fonction publique et réformes administratives (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Fonction publique :** politique de renouveau du service public ; modernisation de la fonction publique ; dialogue social ; discours inaugural du Premier ministre ; déconcentration et décentralisation ; formation continue des fonctionnaires : accord : renouvellement ; carrières : revalorisation [24 juin 1992] (p. 2713, 2714).

- **Evolution des impôts :** politique fiscale du Gouvernement ; progression des prélèvements obligatoires dans les années soixante-dix ; tendance à la stabilisation ; taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) ; suppression du taux majoré ; réductions d'impôts sur le revenu au titre de l'emploi à domicile [12 novembre 1992] (p. 5200, 5201, 5202).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Céréales et oléagineux :

- blé dur (p. 2782) ;
- prix : baisse (p. 2782).

Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (« projet MacSharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2782).

Elevage :

- bovin (p. 2782) ;
- extensification (p. 2782).

Energie : production et utilisation de biocarburants (p. 2782).

Jachère industrielle et gel des terres (p. 2782).

Régions : Champagne-Ardenne (p. 2782).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 octobre 1992] :

Agriculture :

- aides et budget de l'agriculture (p. 4026) ;
- biocarburants (p. 4026, 4027) ;
- industrie agro-alimentaire (p. 4026).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 4026).

Recherche (p. 4026).

Deuxième partie :

Services du premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux Officiels. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour la fonction publique et les réformes administratives [7 novembre 1992] :

Administration :

- déconcentration et modernisation : « renouveau du service public » (p. 4985) ;
- délocalisations : conséquences économiques et accompagnement social : (p. 4986) ;
- délocalisations : principe et financement (p. 4986) ;
- politiques publiques : évaluation (p. 4985).

Fonctionnaires et agents publics :

- carrières et statuts : rénovation (plan Durafour) (p. 4985, 4986) ;
- effectifs : gestion prévisionnelle et politique de l'encadrement (p. 4985) ;
- hauts fonctionnaires : carrières et rémunérations : revalorisation (p. 4986) ;
- ministère de la fonction publique : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4987) ;
- rémunérations : masse salariale : évolution, négociations (p. 4986, 4987).

Questions :

Plan : contrats de plan Etat-régions : association des collectivités infrarégionales (p. 5000, 5001).

BOURDIN (Claude)

Député du Loiret

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612) [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8879).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748) [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9007).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Horticulture :** Taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) : taux ; rôle économique de l'horticulture : plan de restructuration de la profession ; harmonisation des taux de T.V.A. européens [18 novembre 1992] (p. 5685, 5686).

à un ministre :

- **Agriculture** [16 avril 1992] :

T.V.A. : taux de T.V.A. sur l'horticulture (p. 515).

- **Environnement** [30 avril 1992] :

Energie : biocarburants : fiscalité (p. 828).

Parcs naturels régionaux (p. 828).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 mai 1992] :

Intermédiaires sportifs : réglementation de leur activité (p. 1375).

Jeux olympiques d'Albertville (p. 1375).

Sécurité sociale : protection sociale des sportifs de haut niveau (p. 1375).

Sportifs : athlètes de haut niveau : statut, droits et devoirs (p. 1375).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 juin 1992] :

Apprentissage : apprentis : statut dans l'entreprise et rémunération (p. 2484).

Chômage : jeunes (p. 2485).

Emploi :

- jeunes : contrats de qualification (p. 2484) ;
- jeunes : contrats de qualification : unification avec le contrat d'apprentissage (p. 2484).

Enseignement :

- baccalauréat (p. 2484) ;
- lycées professionnels et techniques (p. 2484) ;
- service public d'éducation et de formation (p. 2484).

Enseignement : formation en alternance : alternance sous statut scolaire : enseignement professionnel (C.A.P. et B.E.P.) : introduction de l'alternance (p. 2485).

Impôts et taxes :

- crédits d'impôt : apprentissage et formation en alternance : création (p. 2485) ;
- taxe d'apprentissage (p. 2485).

Plan : nécessité et développement (p. 2484).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Comptes spéciaux du trésor : comptes d'affectation spéciale : fonds national pour le développement de la vie associative (F.N.D.V.A.) (p. 5259).

Jeunes : centres de vacances et de loisirs : aides (p. 5256).

- **Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [17 et 18 décembre 1992] :

Après l'article 60 :

- *son* amendement n° 197 soutenu par M. Gérard Gouzes (instaure un centre national de gestion géré par les représentants élus des collectivités locales distinct du centre national de la fonction publique territoriale) (p. 7470) : vote réservé (p. 7471) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

BOURG-BROC (Bruno)

Député de la Marne

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre suppléant de de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (n° 2739) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8392).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612) [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8879).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748) [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9007).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **prévoir des statuts particuliers pour les psychologues exerçant dans la fonction publique (n° 3171)** [17 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Réforme de l'enseignement :** chômage des jeunes ; gel de la réforme Jospin ; décentralisation du système éducatif ; enseignement privé ; loi sur les enseignements artistiques ; enseignement supérieur : revalorisation des I.U.T. et des I.U.P. ; dotation budgétaire [29 avril 1992] (p. 765, 766).

à un ministre :

- **Collectivités locales** [23 avril 1992] :

Fonction publique territoriale : régime indemnitaire : décret du 6 septembre 1991 (p. 647).

- **Fonctionnaires et agents publics** [4 juin 1992] :

Formation continue : accord cadre du 21 juin 1989 : application (p. 1926).

orales sans débat :

- **n° 539,** posée le 7 avril 1992 : **enseignement privé (enseignement agricole)** (p. 363). Appelée le 10 avril 1992 : moyens financiers ; aides de l'Etat : subvention 1992 : relèvement ; enseignants : statut : décret non publié (p. 442, 443).

- **n° 608,** posée le 22 juin 1992 : **patrimoine (politique du patrimoine)** (p. 2690). Appelée le 26 juin 1992 : loi de programme du 5 janvier 1988 : arrivée à échéance ; nouveau projet de loi de programme : perspectives (p. 2880, 2881).

- **n° 609,** posée le 22 juin 1992 : **français : langue (défense et usage)** (p. 2691). Appelée le 26 juin 1992 : coopération culturelle avec l'Europe centrale et de l'Est ; rôle de la presse audiovisuelle : TV 5 : chaîne francophone multilatérale ; réforme de l'orthographe : prise en compte des modifications par le dictionnaire de l'Académie (p. 2881, 2882, 2883, 2884).

- **n° 619,** posée le 6 octobre 1992 : **agriculture (politique agricole)** (p. 3406). Appelée le 9 octobre 1992 : Devenir agricole : incertitude ; gel des terres ; carburants verts : développement ; négociations du G.A.T.T. ; exportations agricoles de la Communauté (p. 3539, 3540).

- **n° 668,** posée le 15 décembre 1992 : **retraites : généralités (calcul des pensions)** (p. 7266). Appelée le 18 décembre 1992 : nombre maximum d'années de cotisation ; prise en compte des périodes de service national pour les jeunes gens ne justifiant pas d'une activité salariée au moment de l'incorporation (p. 7488, 7489).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au dépôt légal (n° 2609).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 mai 1992] :

Audiovisuel : dépôt légal :
- Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) (p. 1332) ;
- sélectivité des dépôts (p. 1332).

Code de la propriété intellectuelle (p. 1332).

Culture :
- Bibliothèque nationale (p. 1332) ;
- Très Grande Bibliothèque (p. 1332).

Droits d'auteur (p. 1332).

Lois : décrets d'application : contenu et délais de parution (p. 1331, 1332).

Patrimoine : dépôt légal :
- conseil scientifique du dépôt légal : création (p. 1332) ;
- financement : moyens supplémentaires (p. 1331, 1332) ;
- historique (p. 1331).

Discussion des articles [18 mai 1992] :

Article 2 *(finalités du dépôt légal) :*

- *son* amendement n° 14 (de coordination) (p. 1339) : rejeté (p. 1340) ;

- *son* amendement n° 15 (soumet la consultation des documents issus du dépôt légal, au cas où cette consultation rendrait nécessaire une reproduction, à autorisation préalable des titulaires des droits de la propriété intellectuelle) (p. 1340) : rejeté (p. 1341).

Article 7 *(conseil scientifique du dépôt légal) :*

- *son* amendement n° 12 (complète la composition du conseil scientifique par une représentation des auteurs, des artistes-interprètes et des personnes assujetties à l'obligation de dépôt légal) : rejeté (p. 1343) ;

- *favorable* à l'amendement n° 7 rectifié de M. Bernard Schreiner (Yvelines) (associe le conseil scientifique du dépôt légal à la définition des modalités d'exercice de la consultation des documents soumis à l'obligation de dépôt) (p. 1344).

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 13 (prévoit l'intégration de la présente loi dans le code de la propriété intellectuelle) : rejeté (p. 1345).

Explications de vote :

Patrimoine : dépôt légal : financement : moyens supplémentaires (p. 1346).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1346).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Apprentissage :
- centres de formation d'apprentis : moyens (p. 2455) ;
- maîtres d'apprentissage : statut et formation (p. 2455).

Enseignement :
- baccalauréat (p. 2454) ;
- décentralisation (p. 2455) ;
- lycées professionnels et techniques (p. 2454) ;
- orientation scolaire et professionnelle (p. 2454, 2455).

Enseignement : formation en alternance : alternance sous statut scolaire : enjeux (p. 2455).

Impôts et taxes : crédits d'impôt : apprentissage et formation en alternance : création (p. 2455).

Lois : loi n° 87-572 du 23 juillet 1987 modifiant le titre Ier du livre Ier du code du travail et relative à l'apprentissage (p. 2455).

Régions : compétences et charges en matière de formation professionnelle (p. 2455).

- Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).

Première lecture :

Avant la discussion des articles :

Principaux thèmes développés lors de la discussion générale et des explications de vote sur la motion de renvoi en commission de M. Charles Millon [25 juin 1992] :

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 2818, 2835).

Enseignement privé :
- forfait d'externat : arriéré, calcul, montant et actualisation (p. 2818) ;
- mission : reconnaissance (p. 2817) ;
- protocole d'accord du13 juin 1992 (p. 2817).

Enseignement supérieur :
- cycles universitaires (p. 2816) ;
- instituts polytechniques régionaux (p. 2816) ;
- recherche universitaire (p. 2817).

Lois : loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation (p. 2817).

Discussion des articles [25 juin 1992] :

Article 1er *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* (p. 2836).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 56 (prévoit l'édiction de statuts particuliers dérogatoires applicables aux psychologues qui exercent en qualité de fonctionnaires) (p. 2842) : adopté (p. 2843).

Article 5 *(possibilité de déléguer tout ou partie des pouvoirs de recrutement et de gestion des personnels aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* (p. 2848) ;

- *son* amendement n° 57 (de suppression) : vote réservé (p. 2847) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2860).

Article 15 *(fixation du montant pris en charge par l'Etat au titre de « l'arriéré du forfait d'externat ») :*

- *ses observations* (p. 2855) ;

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 2855) ;

Enseignement privé : protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2855).

Après l'article 15 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 deuxième rectification du Gouvernement (prévoit que les documentalistes de l'enseignement privé du second degré bénéficient d'un contrat dans les mêmes conditions que les maîtres exerçant dans ces classes ; accorde aux directeurs de l'enseignement privé du premier degré les mêmes conditions de décharge de service que les directeurs des écoles publiques) (p. 2856) ;

- *soutient* l'amendement n° 68 de M. Jacques Barrot (accorde un complément de dotation globale de fonctionnement aux collectivités territoriales qui concourent au financement des dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privé sous contrat du premier ou du second degré et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 2858) : rejeté (p. 2859).

Seconde délibération [25 juin 1992] :

Article 2 *bis* *(statuts particuliers des psychologues qui exercent en qualité de fonctionnaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) (p. 2858).

Explications de vote :

Enseignement privé : protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2859) ;

Enseignement supérieur :
- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 2859) ;
- enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 2859).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 2859).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1992] :

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 3287).

Enseignement privé :
- documentalistes : prise en charge par l'Etat (p. 3287) ;
- forfait d'externat : arriéré (p. 3287) ;
- protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 3287).

Enseignement supérieur :
- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 3287) ;
- enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 3287).

Enseignement technologique : validation des acquis professionnels (p. 3287).

Fonctionnaires et agents publics : psychologues : statut (p. 3287).

Lois : loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (p. 3287).

Sénat : texte adopté (p. 3286).

Discussion des articles [7 juillet 1992] :

Article 5 supprimé par le Sénat *(possibilité de déléguer tout ou partie des pouvoirs de recrutement et de gestion des personnels aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de la commission (rétablit l'article) (p. 3291).

Article 14 *bis* nouveau *(subventions d'investissement à l'enseignement privé)* :

- *défavorable* aux amendements identiques nos 15 de la commission et 4 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3293).

Rappel au règlement : demande le report de l'application du permis de conduire à points [7 juillet 1992] (p. 3284).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé [27 octobre 1992] :

Rappel au règlement : proteste contre le report de la discussion des crédits du ministère de l'éducation nationale et de la culture (p. 4381).

Services du premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux Officiels. - *Questions* [7 novembre 1992] :

Fonctionnaires et agents publics :
- Ecole nationale d'administration (E.N.A.) : délocalisation à Strasbourg : (p. 5001, 5002) ;
- fonction publique : modernisation (p. 5001) ;
- hauts fonctionnaires : rémunérations et statut : dévalorisation : départs vers le secteur privé (p. 5001).

Education nationale et culture. - Culture. - *Questions* [7 novembre 1992] :

Enseignement : enseignements artistiques :
- enseignants et maîtres-formateurs (p. 5024) ;
- lycées professionnels : enseignement musical (p. 5025).

Patrimoine :
- loi programme : reconduction (p. 5025) ;
- monuments historiques : collectivités locales : rôle et financement : (p. 5025).

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [10 novembre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : assistants du service social (p. 5117).

Apprentissage et formation en alternance : crise et revalorisation (p. 5116, 5117).

Audiovisuel : télévision : chaîne éducative (p. 5118).

Baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 5116).

Enseignants :
- congés de mobilité (p. 5117) ;
- formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 5118).

Enseignement : langues étrangères (p. 5118).

Enseignement privé :
- dépenses d'investissement : financement par les collectivités locales (p. 5118) ;
- protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 5118).

Enseignement technique et professionnel : lycées professionnels : professeurs : suppression d'emplois (p. 5117).

Enseignements artistiques (p. 5118).

Lycées et collèges :
- élèves : encadrement (p. 5117) ;
- rénovation pédagogique (p. 5117).

Ministère de l'éducation nationale : inspection générale de l'éducation nationale (p. 5117, 5118).

Personnel non enseignant :
- agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5117) ;
- conseillers d'éducation (p. 5117).

Professions médicales : médecine scolaire (p. 5117).

Syndicats enseignants (p. 5117).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5117).

BOURGET (René)

Député de l'Isère

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Anciens combattants d'Afrique du Nord :** fonds de solidarité pour les chômeurs en fin de droits âgés de cinquante-sept ans ; âge de la retraite ; carte du combattant ; campagne double ; reconnaissance de l'état de guerre ; extension de la loi de 1973 : perspectives ; forfait mutualiste [13 mai 1992] (p. 1168).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 janvier 1992] :

Article 64 *bis* B nouveau *(prélèvement au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 224 de la commission (d'harmonisation) (p. 189).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé - *Questions* [27 octobre 1992] :

Famille : contrats enfance (p. 4436).

BOURGUIGNON (Pierre)

Député de la Seine-Maritime

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212).

Président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 12 mai 1992] (p. 6474).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 19 mai 1992] (p. 6756).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 19 mai 1992] (p. 6756).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (recherche et espace) [20 mai 1992] (p. 3716).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** annexe n° 30 : **recherche et espace (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Industrie papetière :** groupe papetier américain Kimberly Clark Corporation : implantations en Europe : réorganisation ; usines « mono-produit » ; licenciements ; plan social : cellule de reclassement et pré-retraites pour l'unité de production de Sotteville-lès-Rouen [26 novembre 1992] (p. 6081).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et espace. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [2 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : déconcentration hors de l'Ile-de-France (p. 4601).

Chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) : effectifs ; emplois (p. 4599).

Communautés européennes : programmes communautaires de recherche : Eurêka, Hermès, Colombus (p. 4600, 4601).

Energie : commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : financement : avenir (p. 4600).

Enseignement technique : ingénieurs et techniciens supérieurs : embauche : convention CORTECHS ; pôles FIRTECH (p. 4600).

Entreprises : P.M.E./P.M.I. : incitations en faveur de la recherche (p. 4601).

Environnement : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 4600).

Espace :
- Agence spatiale européenne : programmes et projets (p. 4600, 4601) ;
- Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) : financement (p. 4600).

Fonctionnaires et agents publics : délocalisation (p. 4601).

Informatique ; Institut national de la recherche en informatique et en automatisme (I.N.R.I.A.) (p. 4600).

Physique : prix Nobel (p. 4599).

Recherche : ministère de la recherche et de l'espace :
- budget civil de recherche et de développement (B.C.R.D.) (p. 4599, 4600) ;
- crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 4599) ;
- personnels ; carrières (p. 4599).

Recherche civile (p. 4599).

Recherche industrielle (p. 4599).

Régions : Ile-de-France (p. 4601).

Vie, médecine et biologie :
- Génome : prix Nobel (p. 4599) ;
- I.N.S.E.R.M. (p. 4600).

Vote des crédits :

Etat B, titre III :

- *favorable* à l'amendement n° 39 du Gouvernement (majore en faveur du C.N.R.S. et de l'I.N.S.E.R.M. les crédits inscrits à l'état B, titre III) (p. 4625).

BOUSQUET (Jean)

Député du Gard

(1re circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

BOUTIN (Christine)

Député des Yvelines

(10e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2738) [*J.O.* du 2 octobre 1992] (p. 13688).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'**affiliation à l'assurance maladie des étudiants handicapés (n° 2582)** [19 février 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634).

Première lecture :

Discussion des articles [20 mai 1992] :

Article 9 *(art. L. 773-3-1 du code du travail : rémunération des assistantes maternelles à titre permanent) :*

- *son* amendement n° 61 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (maintient des majorations de dimanches et jours fériés pour le calcul de la rémunération garantie) (p. 1483) : rejeté (p. 1484) ;
- *son* amendement n° 62 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (supprime à compter du 1er juillet 1994 toute variation du montant minimal de la rémunération en fonction du rang de l'enfant accueilli) : rejeté (p. 1484).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2061).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [2 juillet 1992] :

Femme : interruption volontaire de grossesse : « auto-avortement » (p. 3131).

Parlement : commission mixte paritaire : accord : texte (p. 3131).

- Projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et la modification de certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611).

Première lecture :

Discussion des articles [2 juillet 1992] :

Après l'article 40 :

- *défavorable* à l'amendement n° 171 de M. Gilbert Millet (renvoie l'application du permis à points à une loi ultérieure) (p. 3156).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [19 novembre 1992] :

Son exception d'irrecevabilité (p. 5737) : retirée (p. 5751).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :
- organisations non gouvernementales (O.N.G.) : association médicale mondiale : déclarations d'Helsinki, de Tokyo et de Manille (p. 5739) ;
- organisations non gouvernementales (O.N.G.) : code de Nuremberg (p. 5739).

Assemblée nationale :
- commission spéciale sur les projets de loi sur la bioéthique : travaux (p. 5741, 5750) ;
- conditions de travail : ordre du jour (p. 5750) ;
- exceptions d'irrecevabilité (p. 5751).

Constitution : déclaration des droits de 1789 et préambule de 1946 (p. 5738, 5741).

Contrats :
- interdiction et nullité des conventions à titre onéreux sur le corps humain (p. 5748) ;
- interdiction et nullité des conventions de procréation pour le compte d'autrui (p. 5738, 5747).

Délinquance et criminalité : infractions et sanctions : atteintes à l'intégrité du corps humain (p. 5750).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- corps humain, produits et éléments du corps humain : statut : garantie légale (p. 5749) ;
- corps humain, produits et éléments du corps humain : statut : inviolabilité et indisponibilité (p. 5747, 5750) ;
- être humain : commencement de la vie et mort : définitions (p. 5738) ;
- être humain : droit au respect (p. 5742) ;
- intégrité de l'espèce humaine et intégrité du patrimoine génétique humain (p. 5747, 5748) ;
- vie privée : droit au respect (p. 5749).

Enfants : convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 (p. 5746).

Ethique :
- bioéthique : législateur : rôle (p. 5737, 5738, 5750) ;
- bioéthique : législation : nécessité, contenu et révision périodique (p. 5738, 5739, 5750, 5751) ;
- comité consultatif national d'éthique (p. 5741, 5744, 5749, 5750) ;
- commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction et du diagnostic prénatal (p. 5744, 5749, 5750) ;
- rôle et prise en compte par le législateur (p. 5749).

Europe : législations nationales sur la bioéthique : diversité :
- Allemagne (p. 5742, 5744, 5746) ;
- Suède (p. 5746).

Femmes : interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) (p. 5740, 5741).

Filiation :
- accouchement sous X (p. 5745) ;
- identité sociale et identité biologique : procréation médicalement assistée avec tiers donneur (p. 5745, 5746).

Génétique :
- pratiques géniques : eugénisme : dangers et interdiction (p. 5739, 5740, 5742, 5743) ;
- thérapies géniques (p. 5747).

Justice : Conseil d'Etat : avant-projet de loi sur les sciences de la vie et les droits de l'homme (p. 5739, 5741).

Lois :
- loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse (loi Veil) (p. 5740, 5741) ;
- loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales (loi Huriet) (p. 5747) ;
- projet de loi n° 2599 relatif au corps humain et modifiant le code civil (p. 5739, 5746) ;
- projet de loi n° 2600 relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (p. 5739).

Prélèvements sur le corps humain :
- dons d'organes : gratuité (p. 5747, 5748) ;
- résidus opératoires : régime (p. 5748) ;
- tissus du corps humain : don gratuit et valorisation (p. 5748, 5749).

Procréation médicalement assistée (P.M.A.) :
- caractère médical et thérapeutique (p. 5740, 5743, 5745) ;
- couples : âge, consentement, projet parental, information préalable et délai de réflexion (p. 5740, 5742, 5745) ;
- diagnostic préimplantatoire : interdiction (p. 5743) ;
- dons : anonymat et gratuité (p. 5740, 5745) ;
- fœtus et embryon : embryon : expérimentation scientifique : rapport Warnock (p. 5743) ;
- fœtus et embryon : embryons surnuméraires : conservation, dons, transferts et recherche scientifique (p. 5742, 5743, 5744, 5745, 5750) ;
- fœtus et embryon : statut (p. 5738, 5739, 5740, 5741, 5742, 5748) ;
- mise en œuvre : évolution (p. 5745).

Professions médicales :
- banques d'embryons, de sperme et de tissus : régime (p. 5742) ;
- établissements autorisés à effectuer des prélèvements d'organes ou de produits du corps humain : autorisation, évaluation et sanctions (p. 5748).

Propriété intellectuelle :
- brevets d'invention : gênes : patrimoine commun de l'humanité (p. 5748) ;
- droits d'auteur : droit moral : inaliénabilité (p. 5747, 5749).

Recherche : recherche médicale : progrès et limites (p. 5738, 5739, 5742).

Sécurité sociale : dépenses de santé : procréation médicalement assistée (P.M.A.) : prévention des maladies coûteuses (p. 5739, 5740).

Discussion des articles [20 et 23 novembre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* sous-amendement n° 26 (supprime la notion de conciliation entre le principe de primauté de la personne et les exigences du progrès de la connaissance scientifique et de la sauvegarde de la santé publique) à l'amendement n° 1 de la commission (fait de la primauté de la personne le fondement de la société ; prévoit que la loi concilie ce principe avec les exigences du progrès de la connaissance scientifique et de la sauvegarde de la santé publique et qu'elle garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie) (p. 5833) : rejeté (p. 5834).

Article 2 *(Chapitre II du titre Ier du livre Ier du code civil : articles 17 à 24 du code civil) :*

- *ses observations* (p. 5835) ;

Assemblée nationale : incidents : applaudissements dans les tribunes du public.

Avant l'article 17 du code civil :

- *son* amendement n° 27 (intitule le chapitre II : « De la dignité de l'être humain et du genre humain ») : rejeté (p. 5837).

Article 17 du code civil (respect du corps humain) :

- *son* sous-amendement n° 63 (précise que le corps humain est inviolable et indisponible) à l'amendement n° 2 rectifié de la commission (dispose que tout être humain a droit au respect de son corps ; que la loi garantit la dignité du corps humain, fixe les conditions de son inviolabilité et de son indisponibilité et protège l'intégrité de l'espèce humaine) (p. 5837) : rejeté (p. 5838) ;

- *son* amendement n° 28 : devenu sans objet (p. 5838) ;

- *son* amendement n° 30 (précise que la loi garantit le respect dû à l'être humain dès la fécondation sous réserve des dispositions de la loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse) : rejeté (p. 5838).

Après l'article 17 du code civil :

- *son* amendement n° 31 (dispose que l'être humain est une personne dès la première étape de la conception) : rejeté (p. 5838).

Article 20 du code civil (protection du patrimoine génétique humain) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 rectifié de la commission (prévoit que nul ne peut porter atteinte à l'intégrité de l'espèce humaine ; interdit toute pratique eugénique fondée sur la sélection des gènes, du sexe, des caractères physiques ou sociaux, de même que toute modification du génome ou des cellules d'une personne dans le but d'en altérer la descendance) (p. 5842) ;

- *son* sous-amendement n° 64 (prévoit que la thérapie génique est limitée aux cellules somatiques et interdit toute tentative de modification du génome des cellules germinales) à l'amendement n° 6 rectifié de la commission (p. 5841) : rejeté (p. 5843) ;

- *son* amendement n° 32 : devenu sans objet (p. 5843).

Article 21 du code civil (non-commercialisation du corps humain) :

- *défavorable* au sous-amendement n° 42 de M. Georges Hage (supprime les mots « en tant que tels » pour éviter la limitation du caractère non brevetable du corps humain) à l'amendement n° 10 de la commission (prévoit que les organes, tissus, cellules, génomes et produits du corps humain ne peuvent pas en tant que tels faire l'objet d'un brevet) (p. 5845).

Après l'article 21 du code civil :

- *son* amendement n° 33 (interdit les prélèvements d'organes en vue d'un don sur les mineurs ou les majeurs protégés vivants) : rejeté (p. 5851).

Article 23 du code civil (nullité des conventions de procréation ou de gestation pour le compte d'autrui) :

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Jacques Toubon (limite la nullité aux conventions souscrites par les intermédiaires) (p. 5852).

Contrats : interdiction et nullité des conventions de procréation pour le compte d'autrui : généralité de l'interdiction et de la nullité : conventions de procréation et de gestation (p. 5852).

Article 24 du code civil (anonymat) :

- *son* amendement n° 34 (autorise la levée de l'anonymat du don si l'enfant né d'une procréation médicalement assistée avec tiers donneur qui a atteint sa majorité veut connaître l'identité de son père biologique) (p. 5853, 5856) : rejeté (p. 5857).

Après l'article 24 du code civil :

- *son intervention* avant le vote de l'article 2 : *défavorable* (p. 5857).

Procréation médicalement assistée (P.M.A.) : embryon : statut (p. 5857).

Après l'article 3 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 69 du Gouvernement (insère dans le nouveau code pénal la sanction de l'entremise favorisant la maternité de substitution) (p. 5861).

Après l'article 4 :

- *favorable* à l'amendement n° 46 de M. Georges Hage (interdit l'identification par empreintes génétiques pour l'accès à un emploi ou la participation à une compétition sportive) (p. 5872).

Article 8 *(filiation et procréation médicalement assistée) :*

Avant l'article 311-19 du code civil :

- *son* amendement n° 35 (n'autorise les procréations médicalement assistées qu'entre conjoints vivants et au profit d'un homme et d'une femme dont l'union présente un caractère notoire de stabilité) (p. 5875) : rejeté (p. 5877) ;

- *son* amendement n° 36 (n'autorise les procréations médicalement assistées qu'entre conjoints vivants et au profit d'un homme et d'une femme) : rejeté (p. 5877).

Article 311-19 du code civil (absence de lien de filiation entre l'auteur du don et l'enfant issu de la procréation médicalement assistée) :

- *son* amendement n° 37 (supprime l'interdiction de toute action en responsabilité ou à fins de subsides à l'encontre du donneur) (p. 5877) : rejeté (p. 5878).

Article 311-20 du code civil (caractère incontestable de la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée) :

- *son* amendement n° 38 (permet de contester, dans les conditions du droit commun, la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée et engage envers la mère et l'enfant la responsabilité de celui qui, après avoir consenti à la P.M.A., désavoue l'enfant qui en est issu) (p. 5878) : rejeté (p. 5879).

Article 311-21 du code civil (responsabilité en l'absence de reconnaissance d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée) :

- *son* amendement n° 39 (de suppression) : rejeté (p. 5879).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599) [19 novembre 1992].

Discussion des articles [24 novembre 1992] :

Article 3 *(principes généraux relatifs au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain) :*

Article L. 666-1 du code de la santé publique (application des principes généraux du code civil relatifs au respect du corps humain) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 121 du Gouvernement (exclut le sang du champ d'application de l'article) (p. 5921).

Article L. 666-2 du code de la santé publique (principe du consentement) :

- *son* amendement n° 62 (impose un consentement explicite du donneur) (p. 5921) : rejeté (p. 5922).

Article L. 666-5 du code de la santé publique (principe de l'anonymat du don) :

- *son* amendement n° 63 (autorise la levée de l'anonymat du don si l'enfant né d'une procréation médicalement assistée avec tiers donneur qui a atteint sa majorité veut connaître l'identité de son père biologique) (p. 5926, 5927) : rejeté (p. 5928).

Article 4 *(prélèvement et transplantation d'organes) :*

Article L. 667-7 du code de la santé publique (conditions des prélèvements post mortem*) :*

- *favorable* à l'amendement n° 97 de M. Jean-Michel Dubernard (rédactionnel) (p. 5936) ;

- *soutient* l'amendement n° 105 de M. Jean-François Mattei (limite le consentement présumé au prélèvement d'organe à des fins thérapeutiques) (p. 5937, 5939) : retiré (p. 5940) ;

- *son* amendement n° 65 soutenu par M. Denis Jacquat (précise que la mort doit être constatée par deux encéphalogrammes plats ; exige l'autorisation écrite de la famille si le défunt n'avait pas consenti au prélèvement) : rejeté (p. 5945) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 179 rectifié du Gouvernement (précise les conditions dans lesquelles toute personne peut faire connaître son refus ou son acceptation d'un prélèvement d'organe après sa mort ; crée à cet effet un registre national facultatif) (p. 5948) ;

- *ses* sous-amendements n°s 171, 172 rectifié, 173 rectifié, 174 et 177 à l'amendement n° 13 de la commission : devenus sans objet (p. 5949).

Après l'article L. 667-8 du code de la santé publique :

- *ses observations* sur l'amendement n° 207 du Gouvernement (soumet le prélèvement à des fins scientifiques autres que l'autopsie à un régime de consentement explicite) (p. 5950).

Article 5 *(dispositions relatives aux tissus et produits) :*

Article L. 668-10 du code de la santé publique (autorisation des activités de transformation ou de conservation de tissus) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 139 rectifié du Gouvernement (exclut d'autoriser les organismes privés autres que ceux à but non lucratif sauf, à titre exceptionnel, si la transformation de prélèvements ou la culture de cellules ne peuvent être faites dans des conditions équivalentes dans le secteur public ou privé à but non lucratif ; rédactionnel pour le surplus) (p. 5957) ;

- *son* amendement n° 66 : devenu sans objet (p. 5958).

Article L. 668-11 du code de la santé publique (réglementation de la distribution et de la cession de tissus et cellules) :

- *son* amendement n° 66 rectifié (impose la tenue d'une comptabilité matière dans les établissements autorisés à valoriser des prélèvements de tissus humains ; affecte les bénéfices retirés de cette valorisation à la recherche scientifique ou à une institution humanitaire) : rejeté (p. 5960).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 181 du Gouvernement (donne un fondement législatif à la création du comité de transparence des transplantations et des greffes dont la composition est fixée par arrêté du ministre de la santé ; prévoit qu'il participe à l'évaluation et au suivi des activités de prélèvements, transplantations ou greffes à l'exception de celles relatives au sang et aux gamètes ; prévoit qu'il possède une compétence consultative et de proposition et présente un rapport annuel) : adopté après rectification rédactionnelle (p. 5963).

  Ethique :

  - comité de transparence des greffes et des transplantations : compétences et composition (p. 5963) ;

  - comités d'experts : multiplication (p. 5963).

Article 8 *(chapitre Ier du titre II du livre VI du code de la santé publique : dispositions communes) :*

- *défavorable* (p. 5966).

  Assemblée nationale : commission spéciale sur les projets de loi sur la bioéthique : travaux (p. 5967).

  Enfants : convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 (p. 5967).

  Ethique : comité consultatif national d'éthique (p. 5966).

  Lois : loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales (loi Huriet) (p. 5966).

  Procréation médicalement assistée (P.M.A.) :

  - dons : gratuité (p. 5966) ;

  - fœtus et embryon : embryons surnuméraires : conservation, dons, transferts et recherche scientifique (p. 5966, 5967) ;

  - fœtus et embryon : statut (p. 5966, 5967).

Article L. 671-2 du code de la santé publique (finalité de la procréation médicalement assistée) :

- *son* sous-amendement n° 117 (interdit la P.M.A. en vue de prévenir le risque de transmission à l'enfant d'une maladie grave et incurable) à l'amendement n° 27 rectifié de la commission (précise que la procréation médicalement assistée est destinée à répondre au projet parental d'un couple ; rédactionnel pour le surplus) (p. 5973) : rejeté (p. 5976) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 145 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 27 rectifié de la commission (p. 5974) ;

- *son* amendement n° 67 : devenu sans objet (p. 5975) ;

- *son* sous-amendement n° 118 (précise que le couple est formé d'un homme et d'une femme) à l'amendement n° 28 de la commission (précise que les deux membres du couple doivent être en âge de procréer et consentants au moment de l'insémination ou de l'implantation des embryons) : adopté (p. 5977) ;

- *son* amendement n° 68 : devenu sans objet (p. 5977).

Après l'article L. 671-2 du code de la santé publique (embryons surnuméraires) :

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de la commission (autorise, à la demande du couple, la conservation pendant cinq ans des embryons non implantés ; prévoit la consultation annuelle du couple sur la poursuite de cette conservation ; permet à tout moment, à la demande du couple, l'arrêt de la conservation ou le transfert des embryons à un autre couple ; soumet au juge des affaires familiales les désaccords sur ce choix ; autorise à titre exceptionnel des projets de recherche médicale sur des embryons après avis de la Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction ; prévoit le transfert à d'autres couples, dans le délai de cinq ans, des embryons surnuméraires conservés à la date de promulgation de la loi) (p. 5980) ;

- *son* sous-amendement n° 119 à l'amendement n° 29 de la commission : devenu sans objet (p. 5980) ;

- *son* sous-amendement n° 214 (interdit l'utilisation des embryons à des fins de recherche médicale ou scientifique) à l'amendement n° 180 rectifié du Gouvernement (interdit la création d'embryons en dehors d'un projet parental ; autorise, à la demande du couple, la conservation pendant cinq ans des embryons non implantés ; prévoit la consultation annuelle du couple sur la poursuite de cette conservation ; prévoit l'arrêt de la conservation à tout moment sur demande de l'un ou des deux membres du couple ; permet au couple de consentir au transfert des embryons en vue de réaliser un autre projet parental ou un projet de recherche scientifique après que la conservation aura pris fin ; impose aux établissements autorisés une obligation annuelle d'information sur le devenir des embryons conservés ; fixe à la date de promulgation de la loi le point de départ du délai de conservation des embryons surnuméraires existants) (p. 5980) : rejeté (p. 5981) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 212 de M. Jacques Toubon (confère un caractère exceptionnel au projet de recherche scientifique) à l'amendement n° 180 rectifié du Gouvernement (p. 5982).

Article 9 *(procréation médicalement assistée avec tiers donneur) :*

- *défavorable* (p. 5984).

Article L. 672-1 du code de la santé publique (définition du don de gamètes) :

- *son* amendement n° 69 (interdit le don d'ovules) (p. 5984) : rejeté (p. 5985).

Article L. 672-6 du code de la santé publique (don d'embryon) :

- *son* amendement n° 70 (de suppression) : rejeté (p. 5985).

Article 10 *(autorisation des activités de procréation médicalement assistée)* :

Article L. 673-1 du code de la santé publique (régime d'autorisation des activités de procréation médicalement assistée) :

- *son* amendement n° 71 : devenu sans objet (p. 5987) ;

- *son* amendement n° 72 (impose aux laboratoires d'analyse de biologie médicale qui exercent des activités de P.M.A. d'obtenir en outre la dérogation pour cumul d'activités prévues à l'article L. 761 du code de la santé publique) : rejeté (p. 5989) ;

- *son* amendement n° 73 (de conséquence) : rejeté (p. 5989) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 157 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 5989).

Article L. 673-2 du code de la santé publique (rapport annuel d'activité) :

- *son* amendement n° 74 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 5990).

Article L. 673-3 du code de la santé publique (institution d'un Conseil national de médecine et de biologie de la procréation et du développement) :

- *son* amendement n° 75 (modifie l'intitulé de la commission en « Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction et du diagnostic prénatal » ; lui donne compétence pour évaluer le fonctionnement des établissements et laboratoires autorisés à exercer une activité de P.M.A.) : rejeté (p. 5990).

Après l'article 10 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 40 de la commission (limite l'objet du diagnostic prénatal à des buts diagnostique ou thérapeutique ; soumet l'activité de diagnostic prénatal à l'autorisation du ministre de la santé dans les conditions prévues pour les activités de P.M.A. ; crée des centres de diagnostic prénatal pluridisciplinaires ; impose de confirmer tout diagnostic prénatal par deux médecins agréés ; prévoit l'établissement d'un registre des causes de l'interruption thérapeutique de grossesse) (p. 5993) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 200 du Gouvernement (impose d'obtenir confirmation d'un diagnostic prénatal par deux médecins agréés uniquement lorsqu'il conduit à envisager une interruption de grossesse pour motif thérapeutique) à l'amendement n° 40 de la commission (p. 5993) ;
- *soutient* l'amendement n° 96 de M. André Zeller (prévoit que l'interruption volontaire de grossesse pratiquée sur diagnostic prénatal a lieu dans un centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal après que l'un des spécialistes de pathologie fœtale de ce centre ait joint son avis conforme à celui du médecin expert auprés des tribunaux ; impose un examen *post mortem* si l'anomalie qui a justifié l'avortement n'est pas patente ; consigne le résultat de cet examen dans un registre, couvert par le secret médical, tenu par le médecin inspecteur régional de la santé) (p. 6002) : rejeté (p. 6003).

Article 12 *(sanctions administratives et pénales relatives à l'utilisation des organes, tissus et produits du corps humain) :*

Article L. 681-7 du code de la santé publique (sanction du défaut de test de dépistage des maladies transmissibles) :

- *favorable* à l'amendement n° 47 de la commission (étend la sanction au défaut de dépistage à l'occasion de tout prélèvement ou de toute collecte de parties ou de produits du corps humain) (p. 6006).

Avant l'article 1er (précédemment réservé) **et après l'article 15 :**

- *défavorable* à l'amendement n° 215 de M. Bernard Bioulac (donne fondement législatif à l'existence, à la composition et aux modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité consultatif national d'éthique telles qu'elles ressortent du décret du 23 février 1983 ; prévoit qu'il publie un rapport annuel d'activité et des recommandations, donne son avis sur les projets de loi et participe à l'information du public et des professionnels dans les domaines de sa compétence ; prévoit qu'il participe au développement de l'enseignement de l'éthique biomédicale ; fixe son régime budgétaire et financier ; renvoie à un décret en Conseil d'Etat sa composition et ses modalités d'organisation et de fonctionnement) (p. 6014) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 58 de la commission (prévoit que la loi sera réexaminée par le Parlement après évaluation de son application dans le délai de cinq ans après son entrée en vigueur et au plus tard le 31 décembre 1997) (p. 6016).

- **Projet de loi relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (n° 2601).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599) [19 novembre 1992].

Discussion des articles [23 novembre 1992] :

Article 1er *(insertion dans la loi du 6 janvier 1978 de dispositions particulières aux fichiers ayant pour fin la recherche en santé publique) :*

Article 40-2 de la loi du 6 janvier 1978 (Comité consultatif national sur le traitement de l'information en matière de recherche en santé) :

- *son* amendement n° 21 (prévoit une saisine facultative du Comité par la C.N.I.L. ou l'organisme utilisateur ; limite les critères d'appréciation du Comité à l'intérêt scientifique de la recherche) (p. 5905) : rejeté (p. 5906) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 42 du Gouvernement (impose à la C.N.I.L. d'avoir connaissance de l'avis du Comité avant de prendre sa décision) (p. 5906).

Article 40-5 de la loi du 6 janvier 1978 (droit d'opposition) :

- *ses* amendements nos 22 et 23 : devenus sans objet (p. 5908).

Article 4 *(traitements effectués par l'I.N.S.E.E. et les services statistiques ministériels) :*

- *son* amendement n° 24 (de suppression) (p. 5911, 5912) : rejeté (p. 5912).

Lois : projet de loi n° 2601 relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : complexité (p. 5912).

BOUVARD (Loïc)

Député du Morbihan

(4e circonscription)

U.D.C.

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 572,** posée le 19 mai 1992 : **cadastre (fonctionnement)** (p. 1430). Appelée le 22 mai 1992 : rectification des documents cadastraux : nécessité de modernisation et d'informatisation ; litiges : procédure de rectification des erreurs ou voie contentieuse (p. 1580, 1581).

- **n° 598,** posée le 9 juin 1992 : **agroalimentaire (entreprises : Morbihan)** (p. 2148). Appelée le 12 juin 1992 : entreprise Galina/Père Dodu : réorganisation ; site de Malansac : suppressions d'emplois ; aides aux investisseurs potentiels (p. 2282, 2283).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).**

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [8 janvier 1992] :

Répond au rappel au règlement de : *Pezet (Michel)* (p. 14).

Répond au rappel au règlement de : *Duroméa (André) : suspend la séance pour permettre aux députés de se rendre au Mémorial de la déportation [14 avril 1992] (p. 452).*

Répond aux rappels au règlement de : *Auroux (Jean)* et *Devedjian (Patrick)* [14 avril 1992] (p. 452).

Suspend la séance de questions orales sans débat du 26 juin 1992 afin de protester contre l'absence des ministres concernés par les questions appelées à l'ordre du jour [26 juin 1992] (p. 2877).

Son allocution de fin de session [8 juillet 1992] (p. 3337).

Répond aux rappels au règlement de : *Wiltzer (Pierre-André) et Mazeaud (Pierre)* [15 octobre 1992] (p. 3729, 3730).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [15 octobre 1992] :

Article 8 *(art. L. 52-8 et L. 52-12 du code électoral : interdiction des dons des personnes morales aux candidats) :*

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 3756).

Après l'article 10 :

Répond aux rappels au règlement de : *Briand (Maurice)* et *Mazeaud (Pierre)* (p. 3771).

Répond au rappel au règlement de : *Alphandéry (Edmond)* [23 octobre] (p. 4202).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1992] :

Répond au rappel au règlement de : *Colin (Daniel)* (p. 5059).

Répond au rappel au règlement de : *Paecht (Arthur)* (p. 5055).

Répond au rappel au règlement de : *Fillon (François)* (p. 5086).

Répond au rappel au règlement de : *Micaux (Pierre)* [12 novembre 1992] (p. 5217).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1992] :

Répond au rappel au règlement de : *Toubon (Jacques)* (p. 5929).

Répond au rappel au règlement de : *Millon (Charles)* [25 novembre 1992] (p. 6049).

Répond au rappel au règlement de : *Blanc (Jacques)* [25 novembre 1992] (p. 6050)

Répond au rappel au règlement de : *Gantier (Gilbert)* [9 décembre 1992] (p. 6800).

Répond au rappel au règlement de : *Barrot (Gilbert)* [9 décembre 1992] (p. 6801).

Prononce la clôture de la première session ordinaire de 1992-1993 [20 décembre 1992] (p. 7668).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Nouvelle lecture :

Répond au rappel au règlement de : *Alphandéry (Edmond)* [22 décembre 1992] (p. 7809).

En qualité de député :

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Affaires étrangères :

- Allemagne : rôle en Europe (p. 2576) ;
- paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 2576).

Communautés européennes : principes fondamentaux :

- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales (p. 2576) ;
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 2576) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 2576) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et France : place en Europe (p. 2576).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1992] :

Commission européenne : commissaires : responsabilité devant le Parlement européen et devant le Conseil européen (p. 4680).

Danemark : nouveau référendum : perspectives (p. 4680).

Défense : défense européenne : nécessité (p. 4680).

Droit communautaire : subsidiarité : principe : mise en œuvre (p. 4680).

Europe : Maastricht : union politique, économique et monétaire : mise en œuvre (p. 4681).

Institutions communautaires :

- déficit démocratique (p. 4680) ;
- élargissement : perspectives (p. 4680).

Ministère : crédits : contribution française : montant, évolution, répartition (p. 4680).

Parlement européen :

- mode d'élection : réforme (p. 4680) ;
- rôle : renforcement (p. 4680).

Parlement français : commission chargée de suivre les affaires européennes (p. 4680).

Parlements nationaux : suivi des affaires communautaires (p. 4680).

Politique économique : monnaie unique (p. 4680).

Transports : infrastructures : amélioration (p. 4680).

Union soviétique : désagrégation (p. 4680).

Yougoslavie : guerre civile (p. 4681).

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1992] :

Coopération et développement : aide humanitaire (p. 4710).

Liban (p. 4710, 4711).

Ministère des affaires étrangères : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4710).

Moyen-Orient : négociations de paix entre Israël et ses voisins (p. 4711).

Organisations internationales : Organisation des Nations-Unies (O.N.U.) : interventions : multiplication (p. 4710).

Pays baltes : retrait des forces russes (p. 4710).

Union soviétique : démembrement, conséquences (p. 4711).

Yougoslavie : guerre civile (p. 4710, 4711).

BOYON (Jacques)

Député de l'Ain

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918) [*J.O.* du 8 décembre 1992] (p. 16776).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Article 11 *(art. 33 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : conditions de vente et de rémunération des prestataires de services) :*

- *son* amendement n° 398 (excepte les professions de « pur conseil » de la catégorie des « prestataires de services ») (p. 3796) : retiré (p. 3797).

Article 19 *(obligation de dépôt des contrats conclus à l'occasion des opérations d'équipement commercial auprès du préfet et de la chambre régionale des comptes) :*

- *son* amendement n° 415 (exclut du champ de l'article les sociétés d'économie mixte locales) (p. 3850) : adopté (p. 3851).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *son* amendement n° 416 (impose d'indiquer à la commission la qualité du demandeur autre que le futur exploitant pour les projets de grande superficie) (p. 3856) : rejeté (p. 3857).

Article 35 *(contrats passés par les S.E.M., les sociétés anonymes d'H.L.M. et les S.E.M. de construction de logements sociaux) :*

- *défavorable* (p. 3889) ;

Marchés publics : sociétés d'économie mixte :

- contrôle et procédures ; lourdeur (p. 3889) ;
- suspicion (p. 3889) ;

- *son* amendement n° 441 (supprime le paragraphe I de l'article qui soumet certains contrats passés par les sociétés d'économie mixte au régime des marchés publics) : rejeté (p. 3890) ;

- *son* amendement n° 442 (supprime le paragraphe III de l'article qui soumet les contrats conclus par les sociétés d'économie mixte de construction et d'aménagement de logements sociaux au régime des marchés publics) (p. 3890) : rejeté (p. 3891).

Article 38 *(publicité des cessions foncières ou immobilières des collectivités locales et des sociétés d'économie mixte locales) :*

- *son* amendement n° 444 (autorise les collectivités locales à déroger à l'obligation de publicité par délibération préalable motivée) : vote réservé (p. 3896) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3922).

Article 53 *(art. 6 de la loi n° 83-517 du 7 juillet 1983 : contrôle des sociétés d'économie mixte locales) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 188 de M. Claude Wolff soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (de suppression) (p. 3911) ;

- *son* amendement n° 447 (supprime la disposition selon laquelle toute prise de participation d'une société mixte locale dans le capital d'une société commerciale est subordonnée à l'accord des assemblées délibérantes des collectivités territoriales) : retirés (p. 3911, 3912) ;

- *son* amendement n° 448 (limite cet accord à la collectivité territoriale qui est l'actionnaire le plus important) (p. 3911) : retiré (p. 3912).

Après l'article 56 :

- *favorable* à l'amendement n° 502 du Gouvernement (précise que toute personne susceptible d'être convoquée par la Cour des comptes, conformément à la loi n° 67-783 du 22 juin 1967, peut, pour sa part, demander à être entendue par elle) (p. 3915).

Titre :

- *soutient* les amendements identiques nos 177 de M. Pierre Mazeaud et 449 de M. Jean-Louis Debré (suppriment du titre du projet de loi les termes « prévention de la corruption et... ») : rejetés (p. 3922).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [15, 17 et 18 décembre 1992] :

Article 8 supprimé par le Sénat *(plafonnement des dons aux candidats) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 229 de M. Jean-Yves Chamard (excepte du champ de l'application de l'article les dons reçus avant la promulgation de la présente loi) à l'amendement n° 24 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7249).

Article 19 *(obligation de dépôt des contrats conclus à l'occasion des opérations d'équipement commercial auprès du préfet et de la chambre régionale des comptes) :*

- *son* amendement n° 133 (exclut du champ de l'article les sociétés d'économie mixte locales) : adopté (p. 7432).

Article 27 supprimé par le Sénat *(appel public de candidatures) :*

- *son* sous-amendement n° 187 (supprime la possibilité d'appel d'offre à l'égard de pays qui ne pratiquent pas le principe de réciprocité) à l'amendement n° 56 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat en substituant à l'obligation d'appel public de candidatures celle d'une « procédure de publicité permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes ») (p. 7439) : rejeté (p. 7440).

Article 28 *(durée et renouvellement des contrats de délégation) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 233 de M. Pierre-André Wiltzer (prévoit la possibilité de prolonger la délégation de la moitié, au lieu d'un tiers, de sa durée initiale) à l'amendement n° 95, deuxième et troisième rectifications du Gouvernement (rétablit la possibilité de proroger des délégations pour des motifs d'intérêt général ; précise que les prorogations pour réalisation de travaux imprévus décidés après la date de publication de la loi ne peuvent augmenter la durée de la convention de plus d'un tiers de sa durée initiale) (p. 7443) ;

- *son* sous-amendement n° 240 (supprime la limite de renouvellement au tiers de la durée initiale) à l'amendement n° 95, deuxième et troisième rectifications du Gouvernement (p. 7444) : vote réservé (p. 7445) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 188 de M. Jacques Toubon (supprime la limite de renouvellement au tiers de la durée initiale ainsi que l'obligation d'unicité de ce renouvellement) à l'amendement n° 95, deuxième et troisième rectifications du Gouvernement (p. 7444) ;

- *son* amendement n° 138 (prévoit la possibilité de proroger la délégation pour réaliser des investissements ou des dépenses de fonctionnement non prévus au contrat initial mais résultant de prescriptions nationales ou communautaires en matière de sécurité publique, de santé publique, d'environnement ou d'urbanisme) (p. 7444) : devenu sans objet (p. 7445).

Article 29 supprimé par le Sénat *(exceptions au régime des délégations) :*

- *son* amendement n° 134 (exclut du champ d'application du chapitre IV, à l'exception de ses articles 28 et 30, les délégations de service public confiées à une société d'économie mixte locale dont la collectivité délégante est actionnaire) (p. 7446) : devenu sans objet (p. 7447).

Article 35 *(contrats passés par les S.E.M., les sociétés anonymes d'H.L.M. et les S.E.M. de construction de logements sociaux) :*

- *son* amendement n° 222 (de suppression) : vote réservé (p. 7449) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;
- *son* amendement n° 135 (exclut du champ d'application de l'article les contrats conclus en leur nom par les sociétés d'économie mixte) : vote réservé (p. 7449) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;
- *son* amendement n° 136 (supprime la référence au code des marchés publics) : vote réservé (p. 7450) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 45 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (prévoit la fixation par décret d'un statut type des sociétés visées à l'article L. 312-1-2 du code de la construction et leur concède un délai de douze mois pour leur mise en conformité) (p. 7458).

Article 53 *(art. 6 de la loi n° 83-517 du 7 juillet 1983 : contrôle des sociétés d'économie mixte locales) :*

- *son* amendement n° 137 (supprime l'obligation faite aux sociétés d'économie mixte locales qui exercent des prérogatives de puissance publique de déposer un rapport sur les conditions de cet exercice ; prévoit l'information préalable des collectivités locales actionnaires de la société en cas de prise de participation) : vote réservé (p. 7465) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

- Projet de loi de finances n° 2931 pour 1993.

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurite routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Départements : Ain : desserte (p. 4809).

Transports ferroviaires : T.G.V. : T.G.V.-Sud-Est : liaison Mâcon - Bourg - Genève (p. 4809).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : réforme (p. 4893).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : installation (p. 4893).

Défense. - *Questions* [9 novembre 1992] :

Armée de terre : disponibilité opérationnelle différée (p. 5082).

Recherche : programmes (p. 5083).

Service national : durée ramenée à dix mois : enseignements (p. 5082).

BRAINE (Jean-Pierre)

Député de l'Oise

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

BRANA (Pierre)

Député de la Gironde

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur du projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente amicale et de coopération entre la République française et la Roumanie (n° 2596) [9 avril 1992] (p. 435).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation de coopération et de développement économique relatif à la protection sociale des membres du personnel employés par ladite organisation sur le territoire français, signé à Paris le 24 septembre 1991 (n° 2671) [7 mai 1992] (p. 1001).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des Etats unis du Mexique en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (n° 2792) [22 juin 1992] (p. 2689).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (affaires étrangères et coopération : coopération et développement) [25 juin 1992].

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble une déclaration) (n° 3034) [13 novembre 1992] (p. 5290).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2671) autorisant l'approbation de l'**accord** entre le **Gouvernement de la République française** et l'**Organisation de coopération et de développement économiques** relatif à la **protection sociale des membres du personnel employés par ladite organisation sur le territoire français**, signé à Paris le 24 septembre 1991 **(n° 2760)** [4 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2792) autorisant l'approbation de la **convention** entre le **Gouvernement de la République française** et le **Gouvernement des Etats unis du Mexique** en vue d'**éviter les doubles impositions** et de **prévenir l'évasion fiscale** en matière d'**impôts sur le revenu (n° 2795)** [16 juin 1992].

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** tome VI : **affaires étrangères et coopération : coopération et développement (n° 2947)** [14 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 3034) adopté par le Sénat autorisant l'**approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements** (ensemble une déclaration) **(n° 3098)** [3 décembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères [4 novembre 1992] :

Afrique :

- démocratisation : perspectives (p. 4743) ;
- libertés publiques : respect (p. 4743).

Coopération financière : Fonds de compensation des créances pour le développement : création (p. 4743).

Ministère de la coopération et du développement : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4743).

Sommet de La Baule (p. 4743).

BRANGER (Jean-Guy)

Député de la Charente-Maritime

(2e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (défense : recherche et industrie d'armement) [17 juin 1992] (p. 3718).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées, sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome VI : **défense : recherche et industrie d'armement (n° 2948)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Céréales et oléagineux : prix : baisse (p. 2769, 2770).

Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (« projet MacSharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2770).

Entreprises : entreprises liées à l'activité agricole (p. 2770).

Exploitations agricoles : charges : allégement (p. 2770).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Département : Charente-Maritime (p. 4814).

Voirie : liaison La Rochelle - Sainte-Hermine (p. 4814).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour la recherche et l'industrie d'armement [9 novembre 1992] :

Armements classiques : char Leclerc (p. 5045).

Armements nucléaires stratégiques :

- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5045) ;
- crédits : montant, évolution (p. 5044) ;
- essais nucléaires : suspension (p. 5044).

Industries d'armement :

- exportations : réduction (p. 5044) ;
- Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : difficultés et restructurations (p. 5044).

Ministère de la défense : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5044).

BRARD (Jean-Pierre)

Député de la Seine-Saint-Denis

(7e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant du comité des finances locales [*J.O.* du 2 mai 1992] (p. 6095).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mise en œuvre par la République française de la directive du Conseil des Communautés européennes C.E.E. n° 91-680 complétant le système commun de la taxe sur la valeur ajoutée et modifiant, en vue de la suppression des contrôles aux frontières, la directive C.E.E. n° 77-388 et de la directive C.E.E. n° 92-12 relative au régime général, à la détention, à la circulation et au contrôle des produits soumis à accise (n° 2682) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8441).

Rapporteur d'information sur l'inventaire des réflexions relatives à l'introduction des coûts environnementaux en comptabilité nationale en France et à l'étranger [7 juillet 1992] (p. 3307).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [*J.O.* du 17 décembre] (p. 17284).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **taxation des biens immobiliers détenus en France par des sociétés étrangères (n° 2575)** [19 février 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur l'**inventaire des réflexions relatives à l'introduction des coûts environnementaux en comptabilité nationale en France et à l'étranger (n° 3139)** [15 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Anciens combattants d'Afrique du Nord : événements d'Algérie : état de guerre ; anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite à taux plein à 55 ans pour les chômeurs en fin de droits ; fonds de solidarité ; carte du combattant : étude en cours [13 mai 1992] (p. 1161, 1162).

- Aides publiques aux transferts d'emplois : groupe industriel Philip Morris - General Foods : transfert de son entreprise à Châtellerault ; aides publiques de l'Etat et de la région Centre accordées à une multinationale ; Comité interministériel des aides à la localisation des activités (C.I.A.L.A.) : aides au personnel délocalisé [12 novembre 1992] (p. 5208, 5209).

à un ministre :

- Environnement [30 avril 1992] :

Energie : Europe de l'Est : centrales nucléaires de Koslodouy et de Tchernobyl (p. 826).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12 mai 1992] :

Rappel au règlement : s'étonne que le Premier ministre se soit prononcé sur le compromis de Luxembourg à l'émission l'« Heure de vérité », alors qu'il doit prochainement intervenir sur ce sujet à l'Assemblée nationale (p. 1011).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Pascal Clément (art. 3 de la Constitution : précise que la souveraineté de la nation est inaliénable) (p. 1030, 1031) ;
- *favorable* à l'amendement n° 15 de M. Xavier Deniau (intitule le titre XII de la Constitution « De la francophonie » et affirme que la France participe à la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération) (p. 1059, 1060).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

- *défavorable* (p. 1067) ;

Communautés européennes :

- Banque centrale européenne (p. 1068) ;
- droit communautaire : primauté sur le droit interne et principe de subsidiarité (p. 1067, 1068).

Constitution : souveraineté : transferts et abandons (p. 1067).

Europe « des peuples » : alternatives à l'Union (p. 1068) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Jean-Jacques Hyest (propose que le titre XIV de la Constitution s'intitule : « De la Communauté européenne et de l'Union européenne ») (p. 1074).

Avant l'article 88-1 de la Constitution :

- *favorable* au sous-amendement n° 99 de Mme Nicole Catala (précise que les compétences de l'Union européenne sont strictement limitées aux actions nécessaires à l'application des traités sur les Communautés européennes) à l'amendement n° 33, deuxième rectification, de M. Alain Lamassoure (dispose que la République participe à la Communauté et à l'Union européennes dont les Etats membres choisissent librement d'exercer en commun certaines de leurs compétences propres) (p. 1081).

Article 88-1 de la Constitution (transfert de compétences pour l'application du traité de Maastricht) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de M. Pierre Mazeaud (dispose que la France ne consent, sous réserve de réciprocité, que les délégations de compétences strictement nécessaires à l'application du traité) (p. 1086, 1087) ;

Europe des nations : alternative à l'Union européenne (p. 1087) ;

- *favorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Pierre Fourré (supprime la possibilité de consentir aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'Union économique et monétaire) (p. 1090, 1091) ;
- *reprend* l'amendement n° 8 de M. Jean-Pierre Fourré : rejeté au scrutin public (p. 1092).

Après l'article 88-1 de la Constitution :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Pierre Mazeaud (précise que les délégations de compétences prévues par l'article 88-1 n'interviennent que si elles sont strictement nécessaires à la réalisation des objectifs fixés par ce même article) (p. 1097) ;

Communautés européennes : libre circulation des personnes : accords de « Schengen » (p. 1097).

Article 88-2 de la Constitution (droit de vote et éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant en France) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 85 de M. Hervé de Charette (propose de fixer par une loi organique les conditions dans lesquelles les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France pourront être électeurs et éligibles aux élections municipales) (p. 1108).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Affaires étrangères : Danemark : traité de Maastricht : rejet par référendum : conséquences et réunion d'Oslo (p. 2572).

Communautés européennes : institutions : « déficit démocratique » et « dérive technocratique » (p. 2573).

Communautés européennes : monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) : transfert de compétences (p. 2573).

Communautés européennes : principes fondamentaux : Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 2571).

D.O.M.-T.O.M. : D.O.M. : intégration dans l'Union européenne (p. 2573).

Europe :

- confédération européenne et autres alternatives à l'Union (p. 2571, 2572) ;
- Europe libérale : intégration dans le « capitalisme mondial » (p. 2571, 2572) ;
- Europe sociale (p. 2572).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le traité de Maastricht (p. 2572).

Président de la République (p. 2571).

Référendum : article 11 de la Constitution : ratification du traité de Maastricht (p. 2573).

Sénat : texte adopté en première lecture : acceptation par le Gouvernement (p. 2571).

Traités et conventions :

- traité de Maastricht : acceptation ou refus (p. 2571) ;
- traité de Maastricht : caractère inapplicable, renégociation et « Europe à deux vitesses » (p. 2571, 2572).

Discussion des articles [18 juin 1992] :

Article 1er A *(reconnaissance constitutionnelle du français comme langue de la République) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 43 de M. Jean Briane (précise que le français est la langue de la République dans le respect des langues et cultures régionales) (p. 2579).

Article 2 *(art. 88-1 à 88-3 de la Constitution : titre XIV de la Constitution : « Des Communautés européennes et de l'Union européenne ») :*

- *défavorable* (p. 2580) ;

Constitution :

- référendum : ratification du Traité de Maastricht (p. 2580) ;
- souveraineté : transferts et abandons (p. 2580) ;

- *favorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Pierre Michel (art. 88-1 de la Constitution : dispose que la décision relative au remplacement des monnaies nationales par une monnaie unique est préalablement soumise à l'approbation du Parlement) (p. 2583) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 9 de M. Elie Hoarau (après l'article 88-3 de la Constitution : dispose que la politique communautaire s'adapte à la situation particulière des départements d'outre-mer dans le but d'assurer leur développement tout en respectant leurs spécificités) (p. 2584).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Discussion des articles [7 octobre 1992] :

Article 3 *(art. 63 du code de procédure pénale : garde à vue en cas d'infraction flagrante) :*

- *soutient* l'amendement n° 121 de M. François Asensi (précise que, pour être mise en œuvre, une garde à vue doit être estimée indispensable par l'officier de police judiciaire) : rejeté (p. 3451) ;
- *soutient* l'amendement n° 122 de M. François Asensi (interdit la garde à vue des mineurs de moins de treize ans) (p. 3451) : retiré (p. 3452) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 50 de la commission (dispose qu'une personne peut être gardée à vue en tout lieu où l'officier de police judiciaire l'estime nécessaire) (p. 3452) ;
- *soutient* l'amendement n° 123 de M. François Asensi (dispose que le prolongement d'une garde à vue n'est accordé qu'à titre exceptionnel) : rejeté (p. 3454) ;
- *soutient* l'amendement n° 124 de M. François Asensi (supprime la possibilité de prolonger la garde à vue sans présenter la personne au procureur) : rejeté (p. 3454).

Article 7 *(art. 77 du code de procédure pénale : garde à vue en cas d'enquête préliminaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 130 de M. François Asensi (dispose que, pour le prolongement de la garde à vue, la personne est présentée au procureur de la République en présence d'un avocat ; supprime la possibilité de prolonger la garde à vue sans que la personne soit présentée au procureur) : rejeté (p. 3456).

Article 8 *(art. 78 du code de procédure pénale : comparution des témoins en cas d'enquête préliminaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 131 de M. François Asensi (précise que les personnes convoquées sont tenues de comparaître sauf raison valable et notamment de santé, sur certificat médical) : rejeté (p. 3458).

Article 10 *(art. 154 du code de procédure pénale : garde à vue en cas de commission rogatoire) :*

- *soutient* l'amendement n° 132 de M. François Asensi (dispose que, pour le prolongement de la garde à vue, la personne est présentée au juge d'instruction assistée d'un avocat) : rejeté (p. 3460) ;
- *soutient* l'amendement n° 133 de M. François Asensi (supprime la possibilité de prolonger la garde à vue en cas de commission rogatoire sans que la personne soit présentée au juge d'instruction) : rejeté (p. 3460).

Article 11 *(art. 83 du code de procédure pénale : désignation du juge d'instruction) :*

- *soutient* l'amendement n° 134 de M. François Asensi (dispose que les magistrats instructeurs sont uniquement désignés en fonction d'un tableau de roulement établi à cet effet par le président du tribunal) : rejeté (p. 3461).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 et 21 octobre 1992] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 3991).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : députés : difficultés rencontrées par Mmes Cacheux et Daugreilh auprès de leur parti (p. 4030).

Chômage (p. 3992).

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4007) ;
- transferts de charges (p. 4007).

Impôts locaux :
- réforme (p. 4007) ;
- valeurs locatives : révision (p. 4007).

Logement (p. 4007).

Partis et mouvements politiques :
- « majorité de gauche » (p. 3992) ;
- parti communiste : attitude dans le débat budgétaire et sur la motion de censure (p. 4008).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 3992).

Tourisme et loisirs : Eurodisney (p. 4007).

Première partie :

Discussion des articles [21, 22 et 23 octobre 1992] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu) :*

Rappel au règlement : s'interroge sur la portée de la réserve des votes demandée par le ministre du budget et sur la volonté de dialogue du Gouvernement au cours de la discussion budgétaire (p. 4084).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 362 (tient compte de la réduction d'impôt accordée au titre des dons dans la détermination de la cotisation d'impôt sur le revenu susceptible d'ouvrir droit à des dégrèvements de la taxe d'habitation, relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés et institue une cotisation minimum de taxe professionnelle) : vote réservé (p. 4092) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

  Impôts locaux : taxe d'habitation : diminution du nombre de contribuables exonérés ou bénéficiant d'un dégrèvement (p. 4092).

  Syndicats : cotisations (p. 4092) ;
- *ses* amendements n°s 361, 359 et 360 (tiennent compte de réductions d'impôt dans la détermination de la cotisation d'impôt sur le revenu susceptible d'ouvrir droit à des dégrèvements de la taxe d'habitation, relèvent à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés et instituent une cotisation minimum de taxe professionnelle) (p. 4092) : vote réservé (p. 4093) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 3 *(institution d'une réduction d'impôt pour la scolarisation d'enfants à charge dès le second degré) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 118 de M. Fabien Thiémé (exclut du bénéfice de la réduction d'impôt les contribuables acquittant un impôt supérieur à 60 000 F ou assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4103) ;
- *soutient* l'amendement n° 151 de M. Fabien Thiémé (indexe les réductions d'impôt et l'allocation pour dépenses de scolarité à un taux double de celui de l'inflation et augmente à due concurrence le montant de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4104, 4105) : vote réservé (p. 4105) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4107) ;

  Impôt de solidarité sur la fortune (p. 4104, 4105).

Après l'article 3 :

- *ses observations* sur les amendements n°s 86 de M. Edmond Alphandéry, 215 rectifié de M. Philippe Auberger et 260 rectifié de M. Léonce Deprez (instituent la déduction des déficits fonciers du revenu global à hauteur de 50 000 F) (p. 4109, 4110) ;

  Logement locatif :
  - parc : diminution (p. 4109, 4110) ;
  - spéculation (p. 4110).

  Villes : banlieues (p. 4109, 4110).

Article 8 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *ses observations* (p. 4118, 4119) ;

  Impôt de solidarité sur la fortune : rejet de l'article (p. 4118, 4119) ;

- *soutient* l'amendement n° 25 de M. Jean Tardito (propose un nouveau barème) (p. 4113, 4114) : vote réservé (p. 4114) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4118) ;

Impôt de solidarité sur la fortune :

- « impôt symbolique sur la fortune » (p. 4113) ;
- réforme (p. 4113, 4114).

Partis et mouvements politiques :

- parti communiste (p. 4114) ;
- parti socialiste (p. 4113).

Après l'article 6 :

- *son* amendement n° 26 soutenu par M. Fabien Thiémé (prévoit la revalorisation du barème de manière que le produit de l'impôt de solidarité sur la fortune soit égal aux dépenses engagées au titre du R.M.I. l'année précédente) (p. 4114) : vote réservé (p. 4115) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4118) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de M. Fabien Thiémé (inclut les biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune lorsque leur valeur totale excède 6 000 000 F : vote réservé (p. 4115) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4118) ;

Impôt de solidarité sur la fortune : réforme (p. 4115) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 177 de M. Gilbert Gantier (exclut la résidence principale de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4116) ;

- *soutient* l'amendement n° 29 de M. Jean Tardito (inclut dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune les objets d'art et de collection dont le prix d'achat unitaire excède 1 200 000 F) : vote réservé (p. 4117) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4118) ;

Président de la République : assujettissement des œuvres d'art à l'impôt de solidarité sur la fortune (p. 4117) ;

- *son* amendement n° 30 soutenu par M. Fabien Thiémé (inclut dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune les objets d'art et de collection dont la valeur globale excède 1 200 000 F ou qui ont été créés depuis plus de quinze ans) : vote réservé (p. 4117) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4118) ;

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 153 (étend la participation à l'effort de construction aux entreprises de moins de dix salariés) (p. 4119) : vote réservé (p. 4120) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Avant l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 112 de M. François Grussenmeyer (institue une réduction de 75 p. 100 du droit de consommation, dans la limite de dix litres d'alcool pur par an, au profit des récoltants familiaux de fruits, bouilleurs de cru ne bénéficiant pas du « privilège des bouilleurs de cru ») (p. 4122) ;

Environnement (p. 4122).

Santé publique : alcoolisme (p. 4122).

Après l'article 9 (suite) :

- *favorable* aux amendements n°s 271 de M. Philippe Auberger et 317 de M. Ambroise Guellec (soumettent tous les produits de l'horticulture et de la sylviculture au taux réduit de la T.V.A.) (p. 4164, 4165) ;

Commerce et artisanat : filière horticole et fleuristes (p. 4164) ;

- *favorable* à l'amendement n° 54 de la commission (soumet les capteurs photovoltaïques et les capteurs solaires thermiques au taux réduit de la T.V.A.) (p. 4166).

Article 10 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés et mesures d'accompagnement) :*

- *soutient* l'amendement n° 46 de M. Jean Tardito (de suppression) (p. 4173) : vote réservé (p. 4174) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Commerce extérieur (p. 4174).

Entreprises : investissement (p. 4173).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : motion de censure (p. 4174).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 47 de M. Jean Tardito (institue un impôt au taux de 10 p. 100 sur l'achat de sociétés étrangères par des sociétés françaises) (p. 4175) : vote réservé (p. 4176) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Communautés européennes : Maastricht et union monétaire (p. 4175).

Emploi : créations (p. 4175).

Entreprises : investissements à l'étranger et investissements étrangers en France (p. 4175) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 211 de M. Edmond Alphandéry (porte de 25 à 35 p. 100 le crédit d'impôt pour augmentation de capital des sociétés non cotées prévu à l'article 220 *sexies* du code général des impôts) (p. 4177) ;

Entreprises : P.M.E. -P.M.I. (p. 4177) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 210 de M. Edmond Alphandéry (porte de 25 à 30 p. 100 le crédit d'impôt pour augmentation de capital des sociétés non cotées prévu à l'article 220 *sexies* du code général des impôts) (p. 4177) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Edmond Alphandéry (porte de 500 000 F à 800 000 F le plafonnement du crédit d'impôt pour augmentation de capital des sociétés non cotées prévu à l'article 220 *sexies* du code général des impôts) (p. 4177) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. Edmond Alphandéry (porte de 500 000 F à 600 000 F le plafonnement du crédit d'impôt pour augmentation de capital des sociétés non cotées prévu à l'article 220 *sexies* du code général des impôts) (p. 4177).

Après l'article 11 :

- *soutient* l'amendement n° 132 de M. Fabien Thiémé (institue la déductibilité du revenu imposable pour les intérêts des dépôts du livret A des caisses d'épargne et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4179) : vote réservé (p. 4180) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Epargne : rémunération et fiscalité (p. 4179).

Logement : financement : livret A des caisses d'épargne (p. 4179).

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 49 soutenu par M. Fabien Thiémé (intègre les plus-values sur valeurs mobilières dans le revenu imposable ou dans le bénéfice lorsque le montant des cessions excède 200 000 F par an) : vote réservé (p. 4186) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 133 soutenu par M. Fabien Thiémé (porte de 2 à 2,2 p. 100 de la masse salariale le taux de la participation des entreprises de travail temporaire au développement de la formation professionnelle continue) : vote réservé (p. 4199) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 134 soutenu par M. Jean Tardito (porte de 1,5 à 1,7 p. 100 de la masse salariale le taux de la participation des entreprises au développement de la formation professionnelle continue) (p. 4199) : vote réservé (p. 4200) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 425 de M. Raymond Douyère (institue une cotisation nationale de la taxe professionnelle, assise sur la valeur ajoutée, au taux de 0,45 p. 100 pour les entreprises dont la taxe professionnelle représente moins de 2 p. 100 de la valeur ajoutée et supprime le décalage d'un mois de la T.V.A. pour les nouvelles créances des entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 millions de F dans les secteurs industriels ou 100 millions de F dans les autres) (p. 4218) ;

  Taxe professionnelle :

  - assurances (p. 4218) ;
  - commerce et artisanat (p. 4218) ;
  - péréquation des ressources (p. 4218).

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 139 soutenu par M. Jean Tardito (attribue une réduction de 10 000 F aux particuliers et aux collectivités locales faisant l'acquisition d'un véhicule électrique en 1993 et majore à due concurrence la redevance des installations classées) (p. 4231) : vote réservé (p. 4232) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 137 soutenu par M. Jean Tardito (étend l'amortissement à 100 p. 100 sur l'année d'acquisition aux véhicules électriques et majore à due concurrence la taxe sur les véhicules des sociétés) (p. 4232) : vote réservé (p. 4233) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 138 (étend l'amortissement à 100 p. 100 sur l'année d'acquisition aux matériels destinés au retraitement des déchets figurant sur une liste établie par arrêté ministériel et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) : vote réservé (p. 4233) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Avant l'article 20 :

- *son* amendement n° 32 (assujettit à l'imposition sur les plus-values les cessions de résidences principales d'un montant supérieur à 3,5 millions de F et réduit de 3 à 1 p. 100 l'abattement par année de détention appliqué aux plus-values sur des biens immobiliers dont le prix de cession excède six millions de francs) : retiré (p. 4237).

Après l'article 21 :

- *son* amendement n° 44 rectifié (exonère de la T.V.A. les produits dérivés du sang et du plasma) (p. 4241) : vote réservé (p. 4242) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 41 (réduit à 1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable à certains produits alimentaires, relève le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués, supprime l'avoir fiscal et crée une surtaxe sur les revenus des placements financiers et immobiliers) : vote réservé (p. 4424) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 22 *(pérennisation de la majoration de 0,4 p. 100 des frais d'assiette et de recouvrement en matière d'impôts directs locaux) :*

- *son* amendement n° 142 (de suppression) (p. 4244) : vote réservé (p. 4245) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

  Impôts locaux : valeurs locatives : révision (p. 4244, 4245).

Après l'article 22 :

- *son* amendement n° 357 (porte de quinze à vingt-cinq ans l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties des immeubles possédés par les H.L.M., majore le taux de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune et institue une cotisation minimum de taxe professionnelle) : vote réservé (p. 4246) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

  Logement : logement social : entretien (p. 4246) ;

- *ses* amendements n°s 352 soutenu par M. Jean Tardito et 351 (portent respectivement de quinze à vingt ans et de quinze à dix-huit ans l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties afférente aux constructions financées au moyen des prêts aidés de l'Etat, majorent le taux de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune et instituent une cotisation minimum de taxe professionnelle) (p. 4246) : vote réservé (p. 4246, 4247) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

- *ses* amendements n°s 415 soutenu par M. Jean Tardito et 416 (portent respectivement de dix à quinze ans et de dix à treize ans l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties afférente aux constructions en accession à la propriété financées postérieurement à 1983 au moyen des prêts aidés de l'Etat, majorent le taux de l'impôt sur les sociétés et instituent une cotisation minimum de taxe professionnelle) (p. 4247, 4248) : vote réservé (p. 4248) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 353 et *ses* amendements n°s 354, 350, 355 et 356 soutenus par M. Jean Tardito (prolongent les exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties afférentes aux constructions financées au moyen des prêts aidés de l'Etat pour des durées maximales de respectivement dix, neuf, huit, sept et six ans en cas de réalisation de travaux d'amélioration, majorent le taux de l'impôt sur les sociétés et instituent une cotisation minimum de taxe professionnelle) (p. 4248 à 4252) : vote réservé (p. 4248, 4251, 4252) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

  Logement : aides (p. 4249).

  Logement social (p. 4249, 4251) ;

- *son* amendement n° 358 soutenu par M. Jean Tardito (porte de 50 à 80 p. 100 le taux du dégrèvement de la taxe d'habitation prévu par les articles 1414 B et 1414 C du code général des impôts pour les contribuables acquittant moins de 15 944 F d'impôt sur le revenu) (p. 4254) : vote réservé (p. 4256) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 23 *(modification des conditions de paiement de la taxe professionnelle et de la période de référence pour le calcul du plafonnement de cette taxe par rapport à la valeur ajoutée) :*

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 92 de M. Edmond Alphandéry, 191 de M. Gilbert Gantier et 225 de M. Philippe Auberger (de suppression) (p. 4261) ;

  Assemblée nationale : députés : élus du patronat (p. 4261).

  Partis et mouvements politiques : parti communiste (p. 4261) ;

- *ses observations* sur les amendements n°s 69 de la commission et 276 de M. Philippe Auberger (maintiennent le dégrèvement bénéficiant aux entreprises dont la valeur ajoutée a diminué l'année précédente) (p. 4262).

Après l'article 23 :

- *son* amendement n° 143 soutenu par M. Jean Tardito (module la réduction de 16 p. 100 des bases de la taxe professionnelle en fonction du taux de la taxe pratiqué par la commune, fixe la réduction maximale à 16 p. 100 et crée un fonds de solidarité alimenté par les communes dont le taux de réduction des bases se trouve ramené à moins de 16 p. 100, leur cotisation étant calculée par application à leur produit de taxe professionnelle sans compensations d'un taux égal au quart de la différence entre 16 p. 100 et le taux de la réduction des bases en vigueur dans la commune) : vote réservé (p. 4270) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 34 (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 4270) : vote réservé (p. 4271) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

  Entreprises : charges (p. 4270, 4271) ;

- *son* amendement n° 35 (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,7 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 4270) : vote réservé (p. 4271) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 24 *(modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers) :*

- *son* amendement n° 144 soutenu par M. Fabien Thiémé (n'applique pas la majoration au supercarburant sans plomb) : vote réservé (p. 4272) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 373 (porte de 3 000 F à 6 000 F le montant de l'abattement sur les successions pour frais d'obséques) (p. 4276) : vote réservé (p. 4277) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 30 :

- *son* amendement n° 147 (institue des taux régionaux pour la participation des employeurs à l'effort de construction, variant de 0,45 p. 100 à 0,95 p. 100 en fonction du pourcentage de demandeurs de logements sociaux par rapport à la population des régions) (p. 4277) : vote réservé (p. 4278) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

  Logement : 1 p. 100 (p. 4277) ;

- *soutient* l'amendement n° 148 de M. Fabien Thiémé (institue une taxe égale à 4 p. 100 des plus-values réalisées par les mouvements de capitaux à court terme n'ayant pas de contrepartie physique) : vote réservé (p. 4278) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

  Communautés européennes (p. 4278).

Article 4 précédemment réservé *(amélioration des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour investissement locatif) :*

- *ses observations* (p. 4282) ;

  Logement social (p. 4282) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 439 du Gouvernement (réduit le crédit d'impôt de 20 à 15 p. 100 et porte les plafonds d'investissement à respectivement 400 000 F et 800 000 F) (p. 4286) ;

  Logement social : prêts locatifs aidés : proposition du Gouvernement (p. 4286).

Après l'article 4 (amendements précédemment réservés) :

- *soutient* l'amendement n° 135 de M. Fabien Thiémé (soumet l'exonération de la plus-value réalisée sur la résidence principale à la condition que le vendeur ait été antérieurement domicilié en France pendant au moins un an) : vote réservé (p. 4290) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 20 (exonère de la taxe d'habitation les contribuables exonérés de l'impôt sur le revenu l'année précédente et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) : vote réservé (p. 4291) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Fabien Thiémé (plafonne à 3 p. 100 par rapport au revenu le montant de la taxe d'habitation des contribuables acquittant moins de 15 944 F au titre de l'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) ; rectifié par le Gouvernement (plafonnement à 3,4 p. 100 et suppression du financement de l'amendement) (p. 4292) ;

- *son* amendement n° 23 : retiré (p. 4292) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de M. Fabien Thiémé (détermine la valeur locative pour l'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties des logements du secteur social selon les modalités de la loi du 1er septembre 1948) : vote réservé (p. 4292) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 8 précédemment réservé *(suppression de la part départementale et de la part régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) :*

- *son* amendement n° 403 (institue pour les collectivités territoriales concernées une compensation intégrale par l'Etat des pertes et recettes) (p. 4294) : vote réservé (p. 4295) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 8 (amendement précédemment réservé) :

- *soutient* l'amendement n° 150 de M. Ernest Moutoussamy (exonère de la taxe foncière sur les propriétés non bâties les terrains de moins de cinq hectares réellement exploités et institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 4295, 4296) : vote réservé (p. 4296) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 26 précédemment réservé *(hausse du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *son* amendement n° 417 (porte de 1,5 à 3 centimes par cigarette vendue dans les départements de la France continentale, la part du produit du droit de consommation sur les tabacs affectée à la Caisse nationale d'assurance maladie et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) : vote réservé (p. 4298) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 2 (suite) :

- *son* amendement n° 15 précédemment réservé (accorde une demi-part supplémentaire de quotient familial aux contribuables mariés dont le conjoint est hébergé dans un établissement de long séjour ou dans une section de cure médicale et institue une surtaxe de 5 p. 100 sur la part des revenus des placements financiers et immobiliers excédant 150 000 F) : retiré (p. 4299).

Article 37 et état A *(équilibre général du budget) :*

- *ses observations* (p. 4318) ;

  Partis et mouvements politiques : parti communiste : réponses du Gouvernement (p. 4318).

Deuxième partie :

Intérieur - *Questions* [29 octobre 1992] :

Collectivités locales : fonction publique territoriale (p. 4569).

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Région : Ile-de-France (p. 4802).

Transports en commun :
- projet « ORBITALE » (p. 4802) ;
- R.A.T.P. : prolongement des lignes 1, 9 et 11 du métro (p. 4802).

Transports fluviaux : liaison Seine-Nord - Seine-Est (p. 4802).

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1992] :

Air : pollution : effet de serre (p. 5181).

Cours d'eau, étangs et lacs : milieux aquatiques : protection (p. 5181).

Energie : énergie nucléaire :
- centrales nucléaires : sécurité (p. 5181) ;
- E.D.F. : politique (p. 5181) ;
- Parlement : organisation d'un débat (p. 5181).

Ministère de l'environnement :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5181) ;
- services : emplois supplémentaires (p. 5181).

Organismes et structures : Fonds interministériel pour la qualité de la vie (F.I.Q.V.) (p. 5181).

Risques naturels : prévention (p. 5181).

Sécurité civile : risques technologiques : centrales nucléaires de l'Europe de l'Est (p. 5181).

Vote des crédits :

Etat B, titre IV :

- *favorable* à l'amendement n° 158 du Gouvernement (diminue les crédits du Fonds interministériel pour la qualité de la vie - F.I.Q.V. - afin d'abonder ceux destinés aux parcs naturels régionaux et aux associations) (p. 5226).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1992] :

Son interruption (p. 5311).

Communes : Paris (p. 5311)

Régions : Ile-de-France (p. 5311).

Questions :

Administration : préfets : contingent en matière d'attribution des logements (p. 5322).

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5322).

Vote des crédits :

Après l'article 86 :

- *son* amendement n° 30 (introduit un plafond de quotient familial à six personnes par foyer pour l'obtention et le montant de l'aide personnalisée au logement) (p. 5329) : retiré (p. 5330).

Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [16 novembre 1992] :

Collectivités locales : coopération décentralisée : villes jumelées : activités des P.M.E.-P.M.I. (p. 5465, 5466).

Communes : Montreuil (p. 5465, 5466).

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Vote des crédits* [17 novembre 1992] :

Article 82 *(institution d'une allocation pour dépenses de scolarité) :*

- *son* amendement n° 216 soutenu par M. Jean Tardito transformé en sous-amendement à l'amendement n° 239 du Gouvernement (précise que le montant de l'allocation est intégralement pris en charge par l'Etat) (p. 5531) : retiré (p. 5532).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 21 soutenu par M. Jean Tardito (institue un dégrèvement de 50 p. 100 de la taxe foncière sur les propriétés bâties au profit des contribuables exonérés de l'impôt sur le revenu et propriétaires d'un logement dont la valeur locative est inférieure au double de la valeur locative nationale moyenne et majore à due concurrence le tarif de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6993) : vote réservé (p. 6994) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Après l'article 22 :

- *son* amendement n° 23 soutenu par M. Jean Tardito (institue un dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour certaines catégories de contribuables et majore à due concurrence le tarif de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) : vote réservé (p. 7007) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;

- *son* amendement n° 57 soutenu par M. Jean Tardito (institue un dégrèvement pour dix ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour certaines catégories de contribuables et majore à due concurrence le tarif de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 7007) : vote réservé (p. 7008) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Après l'article 23 :

- *son* amendement n° 24 soutenu par M. Jean Tardito (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 7009) : vote réservé (p. 7010) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Après l'article 30 *quinquies* :

- *son* amendement n° 27 (institue des taux régionaux pour la participation des employeurs à l'effort de construction, variant de 0,45 p. 100 à 0,65 p. 100 en fonction du pourcentage de demandeurs de logements sociaux par rapport à la population des régions) (p. 7021) : vote réservé (p. 7022) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;

Logement social (p. 7021, 7022).

Article 70 *bis* *(valeur locative des immobilisations lors des opérations de crédit-bail ou de location) :*

- *son* amendement n° 28 (applique les dispositions de l'article aux contrats conclus depuis le 1er janvier 1982) (p. 7087) : vote réservé (p. 7088) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Article 76 *bis* *(prorogation du délai de l'examen contradictoire de l'ensemble de la situation fiscale personnelle en cas de découverte en cours de contrôle d'une activité occulte) :*

- *favorable* (p. 7096) ;

Conseil constitutionnel : suppression (p. 7096).

Après l'article 86 :

- *son* amendement n° 30 (modifie le calcul du prélèvement au titre de la dotation de solidarité Ile-de-France en réduisant de trois fois à deux fois et demi le potentiel fiscal moyen pour l'application du taux de 10 p. 100 et exonère de tout prélèvement les communes dont le rapport entre le nombre de logements sociaux et la population excède 11 p. 100) : vote réservé (p. 7101) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Article 87 *(création d'un fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission (de suppression) (p. 7103, 7104) ;

Gouvernement : mépris à l'égard de l'Assemblée (p. 7103, 7104).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [17 décembre 1992] :

Chômage (p. 7381).

Communautés européenne (p. 7381).

Défense : dépenses (p. 7382).

Emploi :
- commissions départementales de contrôle de l'utilisation des fonds publics (p. 7381) ;
- licenciements : Air France et sidérurgie (p. 7381).

Marchés financiers (p. 7381, 7382).

Partis et mouvements politiques : parti communiste :
- amendements : acceptation par le Gouvernement (p. 7380) ;
- propositions en matière économique et fiscale (p. 7381).

Politique économique :
- consommation : recul (p. 7381) ;
- négociations commerciales internationales : G.A.T.T. (p. 7381).

Président de la République (p. 7381).

- **Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Jacques Barrot et 85 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 17 novembre 1992.**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [23 novembre 1992] :

Agriculture : G.A.T.T. (p. 5890).

Assemblée nationale : recours aux articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution : conséquence sur les débats (p. 5889).

Chômage (p. 5890).

Communautés européennes :
- croissance : initiative coordonnée (p. 5890) ;
- Maastricht : traité (p. 5890) ;
- politique agricole commune (p. 5890).

Education, formation professionnelle et apprentissage (p. 5889).

Emploi : créations, suppressions et politique (p. 5891).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 5890).

Finances publiques : prélèvements obligatoires (p. 5890).

Logement et habitat (p. 5889).

Marchés financiers (p. 5889, 5890, 5891).

Motion de censure (p. 5889, 5890).

Partis et mouvements politiques :
- majorité de gauche (p. 5891) ;
- opposition : propositions en matière budgétaire et économique (p. 5890, 5891) ;
- parti communiste : améliorations apportées au projet de budget (p. 5889) ;
- parti communiste : attitude dans la procédure budgétaire (p. 5889, 5891) ;
- parti communiste : propositions en matière économique et fiscale (p. 5891).

Politique économique : généralités (p. 5890).

Politique économique et sociale : généralités (p. 5890).

Secteur public : privatisations (p. 5891).

Travail : partage (p. 5891).

Le groupe communiste ne vote pas la censure (p. 5891).

BREDIN (Frédérique)

Ministre de la jeunesse et des sports

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommée ministre de la jeunesse et des sports. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

DEPOTS

Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'**organisation et à la promotion des activités physiques et sportives** et **portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614)** [16 avril 1992].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Bohbot (David)* : sécurité des manifestations sportives :** accidents mortels en marge des Vingt-quatre heures moto du Mans ; abus d'alcool lors des manifestations sportives ; interdiction de la vente d'alcool aux abords des manifestations sportives ; politique de prévention et d'animation dans les enceintes du circuit [29 avril 1992] (p. 764).

- ***Pasquini (Pierre)* : drame du stade de Bastia :** Bastia : accident mortel du stade de Furiani ; tribunes supplémentaires ; propos tenus par M. le ministre de la ville ; solidarité nationale : organisation ; fonds spécial d'aide aux victimes : hommage au public [6 mai 1992] (p. 920, 921, 922).

- ***Migaud (Didier)* : accès des mineurs aux supermarchés :** tension dans les quartiers ; pratiques discriminatoires ; ouverture de lieux de rencontre ; équipements sportifs dans les quartiers ; ministre de la justice : étude de la situation au regard du code pénal [13 mai 1992] (p. 1173, 1174).

- ***Mignon (Jean-Claude)* : implantation du grand stade à Sénart :** déroulement de la Coupe du monde de football de 1998 en France ; stade : implantation à Melun-Sénart ; candidature de Nanterre ; aménagement du territoire : équilibre ; financements privés [28 octobre 1992] (p. 4468, 4469).

- ***Migaud (Didier)* : aides au sport :** développement du sport ; moyens financiers ; progression du budget de la jeunesse et des sports ; sport de haut niveau ; sports populaires et insertion par le sport [18 novembre 1992] (p. 5686, 5687).

- ***Drut (Guy)* : politique du sport :** taxe imposée aux petits clubs nautiques ; grand stade de Sénart : financement ; formule 1 : loi Evin ; aides de l'Etat aux petits clubs sportifs ; problèmes posés par la publicité pour le tabac ; financement des sports mécaniques par une taxe sur les tabacs [16 décembre 1992] (p. 7301, 7302).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 mai 1992] :

Audiovisuel :
- Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : rôle (p. 1357, 1384) ;
- diffusion des événements sportifs : code de bonne conduite du 22 janvier 1992 (p. 1357, 1384) ;
- information : droit de citation (p. 1357) ;
- relations entre la télévision et le sport (p. 1355, 1357).

Collectivités locales : rôle (p. 1355, 1358, 1383, 1384, 1385).

Délinquance et criminalité :
- amnistie (p. 1382) ;
- délits commis dans les stades : commission tripartite (Gouvernement, Parlement, mouvement sportif) d'étude des modifications législatives (p. 1357, 1384) ;
- gestion des groupements sportifs : malversations (p. 1382) ;
- prévention : interdiction des boissons alcoolisées dans les enceintes sportives (p. 1357).

Education physique et sportive (p. 1383, 1384).

Fédérations sportives :
- commission du sport de haut niveau : relations avec les collectivités locales (p. 1358, 1385, 1386) ;
- Conseil d'Etat : section du rapport et des études : rapport sur l'exercice et le contrôle des pouvoirs disciplinaires des fédérations sportives (p. 1386) ;
- contrôle de légalité : contrôle a posteriori (p. 1358, 1386) ;
- diplômes fédéraux : reconnaissance (p. 1357,1385) ;
- fédérations internationales (p. 1386) ;
- homologation des installations sportives (p. 1386) ;
- organisation des compétitions sportives : monopole (p. 1385) ;
- pouvoir disciplinaire (p. 1358).

Groupements sportifs et clubs professionnels :
- associations (p. 1356) ;
- financement (p. 1355, 1356, 1382, 1383) ;
- propriété intellectuelle : cession des marques et signes distinctifs (p. 1356) ;
- sociétés d'économie mixte (p. 1355) ;
- sociétés à objet sportif (p. 1355).

Impôts et taxes : rémunérations des sportifs (p. 1357, 1383).

Impôts locaux : taxe professionnelle : exonération des sportifs (p. 1357).

Intermédiaires sportifs : réglementation de leur activité (p. 1356, 1385).

Lois : loi n° 75-988 du 29 octobre 1975 relative au développement de l'éducation physique et du sport (p. 1355).

Lois : loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives :
- comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) (p. 1383) ;
- concertation et coresponsabilité de l'Etat et du mouvement sportif (p. 1354, 1355, 1358) ;
- conseil national des activités physiques et sportives (C.N.A.P.S.) (p. 1382, 1383).

Lois de finances : comptes d'affectation spéciale : fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 1384).

Médecine sportive : dopage (p. 1384).

Pratique sportive : démocratisation et développement (p. 1355).

Projet de loi : concertation avec le mouvement sportif (p. 1354, 1382, 1383).

Sécurité civile :
- aménagement d'installations sportives provisoires (p. 1356, 1385) ;
- audit des équipements sportifs (p. 1357) ;
- catastrophes : Bastia : stade de Furiani (p. 1354, 1355, 1356, 1383, 1386) ;
- commission nationale et commissions départementales de sécurité (p. 1356) ;
- installations et manifestations sportives (p. 1356, 1382, 1385).

Sportifs :
- arbitres : statut (p. 1386) ;
- athlètes de haut niveau : statut, droits et devoirs (p. 1357, 1383) ;
- diplôme d'Etat et diplômes généraux (p. 1385).

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Article 1er *(dispositions de coordination : article 1er de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 1395).

Article 2 *(statut des clubs sportifs professionnels : article 11 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) (p. 1395) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Guy Drut (exclut de l'obligation d'adapter ses statuts l'association dont les comptes certifiés ne présentent pas de déficit durant deux années consécutives) (p. 1395) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (attribue une compétence liée à l'autorité administrative pour approuver la convention entre une association et une société sportives et institue un régime d'approbation tacite de cette convention) (p. 1395).

Article 4 *(protection des marques des groupements sportifs : article 11-2 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (applique aux associations à statut renforcé les dispositions relatives à la protection des marques et dénominations des clubs professionnels) (p. 1396).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Georges Hage (institue un plafonnement et une publicité du montant des transferts de sportifs entre groupements sportifs) (p. 1396).

Article 5 *(capital social des sociétés à objet sportif : article 13 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *favorable* à l'amendement n° 86 de M. Pierre Mazeaud (remplace la dénomination « société à objet sportif » par celle de « société à but sportif ») (p. 1397) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 115 du Gouvernement (exclut le changement de contrôle de la société des motifs pour lesquels l'autorité administrative peut refuser l'autorisation de cession d'actions des sociétés sportives) à l'amendement n° 4 de la commission (précise ces motifs) : adopté (p. 1397) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Edouard Landrain (réserve aux seules associations sportives le bénéfice de subventions des collectivités territoriales) (p. 1398).

Article 6 *(interdiction d'être actionnaire de plusieurs sociétés sportives : article 15-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 116 du Gouvernement (sanctionne pénalement l'achat des actions de plusieurs sociétés sportives relevant de la même discipline) à l'amendement n° 5 rectifié de la commission (étend l'incrimination au fait d'être actionnaire, prêteur ou de se porter caution de plusieurs sociétés sportives relevant de la même discipline) : adopté (p. 1399).

Article 7 *(contrôle des intermédiaires : article 15-2 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *favorable* à l'amendement n° 76 de M. Guy Drut (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la détermination des professions incompatibles avec l'activité d'intermédiaire sportif) (p. 1400) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Francis Saint-Ellier (institue une incompatibilité entre l'activité d'intermédiaire sportif et l'exercice de responsabilités de direction ou d'une fonction salariée au sein d'un groupement sportif) (p. 1400) ;
- *favorable* à l'amendement n° 77 de M. Guy Drut (limite la rémunération des intermédiaires sportifs à 10 p. 100 du montant du contrat conclu) (p. 1401) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 117 du Gouvernement (soustrait à la réglementation française les intermédiaires non établis en France) à l'amendement n° 90 de M. Francis Saint-Ellier (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation d'un plafond de rémunération des intermédiaires sportifs et soumet ceux d'entre eux non établis en France aux régles régissant cette activité) : devenu sans objet (p. 1401) ;
- *favorable* à l'amendement n° 91 de M. Francis Saint-Ellier (prévoit l'interdiction d'exercer l'activité d'intermédiaire sportif en cas d'atteinte aux intérêts matériels ou moraux d'un groupement sportif) (p. 1401) ;
- *favorable* à l'amendement n° 92 de M. Francis Saint-Ellier (prévoit une représentation des collectivités territoriales dans la commission consultative compétente en matière d'interdiction d'exercer l'activité d'intermédiaire sportif) (p. 1402) ;
- *favorable* à l'amendement n° 93 de M. Francis Saint-Ellier (prévoit la nullité des conventions rémunérant les intermédiaires sportifs en méconnaissant la réglementation applicable à leur activité) (p. 1402) ;
- *favorable* à l'amendement n° 94 de M. Francis Saint-Ellier (relève le montant de l'amende pénale pour exercice irrégulier de l'activité d'intermédiaire sportif) (p. 1402) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Christian Estrosi (exclut les membres assermentés des professions juridiques légalement reconnues exerçant l'activité d'intermédiaire sportif du dispositif de contrôle de ces intermédiaires) (p. 1402).

Article 8 *(conventions d'objectifs conclues entre l'Etat et les fédérations ; règlement-type disciplinaire : article 16 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (étend le contenu des conventions d'objectifs à l'insertion professionnelle des athlètes) (p. 1402) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Georges Hage (impose la conclusion de conventions d'objectifs relatives au développement des pratiques sportives avec les fédérations non délégataires) (p. 1403) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Georges Hage (institue une procédure d'appel en référé devant le tribunal de grande instance contre les décisions disciplinaires des fédérations sportives) (p. 1403) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Georges Hage (supprime l'obligation faite aux fédérations sportives participant à l'exécution d'une mission de service public d'adopter un règlement disciplinaire conforme à un règlement type) (p. 1403).

Article 9 *(protection des titres délivrés par les fédérations sportives délégataires : article 17 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (double l'amende pénale sanctionnant, en cas de récidive, l'organisation de compétitions sportives donnant lieu à la délivrance du titre de champion sans délégation ministérielle) (p. 1403) ;

- *favorable* à l'amendement n° 52 de M. Georges Hage (reconnaît aux fédérations sportives participant à l'exécution d'une mission de service public la faculté de délivrer des titres de fédération) (p. 1404) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 118 du Gouvernement (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de la liste des titres de fédération) à l'amendement n° 52 de M. Georges Hage (p. 1403) : adopté (p. 1404) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Edouard Landrain (prévoit une interdiction d'organiser des compétitions sportives en cas d'infractions répétées aux règles de protection des titres délivrés par les fédérations sportives délégataires) (p. 1404) ;

- *défavorable* au sous-amendement oral de M. Denis Jacquat (prévoit qu'un décret fixe les conditions dans lesquelles est prononcée l'interdiction) à l'amendement n° 37 de M. Edouard Landrain (p. 1404).

Article 10 *(contrôle de la légalité des actes pris en vertu de la délégation : article 17-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (fixe un délai d'un mois pour l'intervention des décisions juridictionnelles de sursis à exécution des actes des fédérations délégataires) (p. 1405) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Germain Gengenwin (reconnaît aux associations la possibilité de demander au ministre d'exercer son contrôle de légalité à l'encontre des décisions réglementaires des fédérations délégataires) (p. 1405).

Article 11 *(protection du titre « fédération française » ou « fédération nationale » : article 17-2 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (transfère à l'article 33 du projet de loi la disposition fixant le délai reconnu aux fédérations non délégataires pour se mettre en conformité avec l'interdiction d'utiliser les appellations « fédération française » ou « fédération nationale ») (p. 1406) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Edouard Landrain (prévoit une interdiction d'organiser des compétitions sportives en cas d'infractions répétées aux règles de protection de l'appellation des fédérations délégataires) (p. 1406).

Après l'article 11 :

- *favorable* à l'amendement n° 87 de M. Thierry Mandon (institue un agrément préalable de la fédération délégataire pour organiser une manifestation sportive dans sa discipline soit qu'y participent ses licenciés soit qu'elle donne lieu à la remise d'un prix d'une valeur supérieure à un montant fixé par arrêté ; sanctionne pénalement cette obligation) (p. 1406).

Article 12 *(droit d'exploitation des manifestations sportives et droit à l'information sportive : articles 18-1 et 18-2 nouveaux de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de la commission (interdit la conclusion de contrats d'exclusivité pour la retransmission de manifestations sportives auxquelles participent des équipes nationales) (p. 1407) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Georges Hage (confie au Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) l'élaboration de contrats-types de retransmission des manifestations sportives) (p. 1408) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (permet la diffusion intégrale d'une manifestation sportive par un autre service de communication audiovisuelle que le détenteur du droit de retransmettre, dès lors que celui-ci n'assure pas la retransmission en direct de la manifestation) (p. 1408) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Edouard Landrain (impose au détenteur du droit de retransmettre une manifestation sportive une retransmission en direct pour la moitié au moins de cette dernière) (p. 1408) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Etienne Pinte (interdit la retransmission cryptée des matchs des équipes nationales) (p. 1409) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 119 du Gouvernement (garantit le droit à l'information par la presse écrite et audiovisuelle sur les manifestations sportives et reconnaît à ses personnels et journalistes un droit d'accès aux enceintes sportives) à l'amendement n° 88 de M. Thierry Mandon (garantit le droit à l'information par la presse écrite sur les manifestations sportives et le libre accès des représentants de la presse écrite aux sources d'information sur ces manifestations) : adopté (p. 1409).

Après l'article 12 :

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (institue une procédure de conciliation préalable à tout recours contentieux en cas de conflit mettant en cause une fédération délégataire) (p. 1410).

Article 13 *(rôle des collectivités territoriales : article 19-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Francis Saint-Ellier (limite au financement des équipements sportifs les garanties d'emprunt accordées aux groupements sportifs par les collectivités territoriales) (p. 1410) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 120 du Gouvernement (précise que ces garanties sont accordées dans le respect des lois en vigueur) à l'amendement n° 69 de M. Francis Saint-Ellier : adopté (p. 1410).

Article 14 *(Commission nationale du sport de haut niveau : article 26 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de la commission (prévoit une représentation des sportifs de haut niveau au sein de la Commission nationale du sport de haut niveau (p. 1411) ;

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (donne compétence à la commission nationale du sport de haut niveau pour élaborer une charte du sport de haut niveau et pour apprécier le respect des normes des équipements sportifs) (p. 1411) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 121 du Gouvernement (précise que la charte du sport de haut niveau élaborée par la commission est fondée sur les règles déontologiques des sportifs de haut niveau) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 1411) : adopté (p. 1412) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (supprime le caractère annuel de la liste des sportifs de haut niveau) (p. 1412) ;

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 1412) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Edouard Landrain (prévoit la consultation de la Commission nationale du sport de haut niveau avant toute radiation de la liste des sportifs de haut niveau) (p. 1413) ;

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) (p. 1413).

Article 15 *(assurances sportives : articles 37 et 38 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Georges Hage (prévoit une dissociation du prix de la licence et du prix de souscription à un contrat d'assurance collectif) (p. 1413) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (prévoit une possibilité de refuser une licence-assurance lorsque le licencié prouve qu'il est déjà couvert par une garantie de même nature) (p. 1413).

Après l'article 17 :

- *soutient* l'amendement n° 65 du Gouvernement (définit le régime d'homologation des enceintes destinées à recevoir des manifestations sportives accueillant des spectateurs et les pouvoirs de réglementation et d'organisation des manifestations sportives reconnus aux fédérations délégataires : articles 42-1 à 42-8 nouveaux de la loi du 16 juillet 1984) (p. 1414) : adopté après modifications (p. 1418) ;

Délinquance et criminalité :

- délits commis dans les stades (p. 1415, 1417) ;
- sanctions pénales (p. 1415).

Fédérations sportives : homologation des installations sportives (p. 1415, 1416, 1417).

Sécurité civile :

- catastrophes : Bastia : stade de Furiani (p. 1414) ;
- commissions départementales de sécurité (p. 1415, 1416)
- commission nationale de sécurité des enceintes sportives : création (p. 1415, 1416) ;
- états généraux départementaux (p. 1417) ;
- installations et manifestations sportives : places assises et numérotées (p. 1415, 1417) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 107 de M. Christian Estrosi (rédactionnel) à l'amendement n° 65 du Gouvernement (p. 1417) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 110 de M. Thierry Mandon (sanctionne pénalement le non-respect des dispositions de l'homologation relatives à la capacité d'accueil de l'enceinte, au nombre et à la nature des places proposées au public ou à la vente de billets pour un nombre de places supérieur à celui retenu dans l'homologation) à l'amendement n° 65 du Gouvernement (p. 1417) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 111 rectifié de M. Thierry Mandon (ajoute à la loi du 16 juillet 1984 un article 42-6-1 qui institue un délit de provocation des spectateurs à la haine ou à la violence à l'égard de l'arbitre ou d'un groupe de personnes) à l'amendement n° 65 du Gouvernement (p. 1417) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. David Bohbot (dispense les clubs accueillant exceptionnellement une équipe de catégorie supérieure d'adapter leurs équipements aux normes techniques applicables aux compétitions de cette catégorie hormis en matière de sécurité) (p. 1418).

Article 18 *(conditions d'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation des activités physiques ou sportives : article 43 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Denis Jacquat (n'autorise qu'à titre temporaire l'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation sportifs en l'absence d'un diplôme d'Etat) (p. 1419) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Guy Drut (n'autorise qu'à titre temporaire l'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation sportifs en l'absence d'un diplôme d'Etat) (p. 1419) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 55 corrigé et rectifié de M. Georges Hage (précise la nature et le régime du diplôme ouvrant droit à l'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation sportifs) (p. 1420) ;

- *favorable* à l'amendement n° 66 de M. Thierry Mandon (n'autorise l'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation sportifs par une personne non titulaire d'un diplôme d'Etat que dans les disciplines où un tel diplôme n'existe pas) (p. 1420) ;

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (ajoute la condamnation pour trafic de drogue aux causes d'interdiction de l'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation sportifs) (p. 1420).

Article 19 *(autorisations spécifiques dérogatoires à l'exigence d'un diplôme pour l'exercice d'une activité rémunérée : article 43-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Denis Jacquat (de suppression) (p. 1421) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Georges Hage (étend aux personnes de nationalité étrangère le bénéfice d'autorisations spécifiques dérogatoires à l'exigence d'un diplôme pour l'exercice d'une activité rémunérée) (p. 1421).

Article 20 *(conditions d'exploitation des établissements d'activités physiques et sportives : article 47 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (interdit l'exploitation contre rémunération d'un établissement d'activités physiques et sportives aux personnes condamnées pour crime, attentat aux mœurs ou trafic de drogue) (p. 1421).

Article 21 *(contenu du décret en Conseil d'Etat relatif aux conditions d'application des articles 43 et 47 modifiés de la loi du 16 juillet 1984 : article 47-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de la commission (rédactionnel) (p. 1422) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Edouard Landrain (limite le contenu du décret à la définition des diplômes permettant l'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation des activités physiques ou sportives) (p. 1422) ;

- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (rédactionnel) (p. 1422) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Georges Hage (prévoit la création d'un comité de sécurité au sein de chaque association sportive) (p. 1422).

Article 23 *(interdictions professionnelles prononcées par le ministre chargé des sports : article 48-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (de conséquence) (p. 1423).

Article 25 *(recherche et constatation des infractions : article 49-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 1423) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Edouard Landrain (impose aux fonctionnaires assermentés du ministère chargé des sports, habilités à rechercher et constater les infractions, une formation comparable à celle reçue par les officiers ou agents de police judiciaire) (p. 1424).

Article 27 *(régime fiscal des dépenses exposées par les sportifs de haut niveau pour l'acquisition d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 105 de la commission des finances (étend à l'ensemble des sportifs salariés le bénéfice de la déductibilité des frais exposés pour l'acquisition d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle) (p. 1424).

Article 28 *(conditions d'assujettissement aux cotisations sociales des sommes attribuées par l'Etat, les collectivités territoriales, les fédérations sportives et les entreprises aux sportifs de haut niveau) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Gérard Bapt (rédactionnel) (p. 1425) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de la commission des finances (exonère de cotisations sociales les aides personnalisées versées aux sportifs de haut niveau par l'Etat, les collectivités territoriales et les fédérations sportives et gage cette exonération par une augmentation de la cotisation perçue sur les boissons alcoolisées au profit de la caisse nationale d'assurance maladie) (p. 1425).

Article 29 *(étalement des salaires imposables perçus par les sportifs à l'occasion de leur activité sportive) :*

- *favorable* à l'amendement n° 33 de M. Gérard Bapt (rédactionnel) (p. 1426).

Après l'article 31 :

- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Georges Hage (augmente de 1 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises produisant des objets sportifs) (p. 1426).

Article 33 *(entrée en vigueur de la présente loi) :*

- *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (de coordination) (p. 1426) ;
- *favorable* à l'amendement n° 26 corrigé de la commission (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions réglementant la profession d'éducateur sportif prévues à l'article 18, dix-huit mois après la publication de la présente loi) (p. 1426) ;
- *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (transpose à l'article 33 les dispositions supprimées à l'article 11 du projet de loi relatives au délai de mise en conformité avec l'interdiction faite aux fédérations non délégataires d'utiliser les appellations « fédération française » ou « fédération nationale » (p. 1427) ;
- *favorable* à l'amendement n° 28 de la commission (précise que les dispositions de la loi du 16 juillet 1984 restent applicables jusqu'à l'entrée en vigueur de la présente loi) (p. 1427).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [30 juin 1992] :

Audiovisuel :
- diffusion des événements sportifs : code de bonne conduite du 22 janvier 1992 (p. 3011) ;
- information (p. 3011).

Collectivités locales : rôle et garanties financières (p. 3011).

Fédérations sportives :
- contrôle de légalité : contrôle a posteriori (p. 3011) ;
- diplômes fédéraux : reconnaissance (p. 3011) ;
- organisation des compétitions sportives (p. 3011) ;
- pouvoir disciplinaire : exercice et conciliation (p. 3011).

Groupements sportifs et clubs professionnels (p. 3011).

Intermédiaires sportifs : réglementation de leur activité (p. 3011).

Lois : loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives : concertation et coresponsabilité de l'Etat, des collectivités locales et du mouvement sportif (p. 3011).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 3011).

Sécurité civile :
- commission nationale et commissions départementales de sécurité (p. 3011) ;
- installations et manifestations sportives (p. 3011).

Sportifs :
- activités d'enseignement, d'encadrement et d'animation : rémunération (p. 3011) ;
- sportifs de haut niveau : statut fiscal et social (p. 3011).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1992] :

Associations :
- conventions triennales avec l'Etat (p. 5249) ;
- clubs : petits clubs : soutien (p. 5250) ;
- fonds de garantie des prêts : création (p. 5249) ;
- vie associative : crédits, postes F.O.N.J.E.P. (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) (p. 5248).

Collectivités locales : dépenses sportives (p. 5250).

Comptes spéciaux du trésor : comptes d'affectation spéciale :
- fonds national pour le développement de la vie associative (F.N.D.V.A.) (p. 5249) ;
- fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5252).

Culture : culture et sport (p. 5249).

Enfants :
- conseils municipaux d'enfants (p. 5247, 5248) ;
- sports et rythmes scolaires : contrat d'aménagement du temps de l'enfant (C.A.T.E.) (p. 5247).

Impôts et taxes : taxe sur les salaires : associations (p. 5249).

Jeunes :
- ateliers et équipements de proximité, ticket sport (p. 5250) ;
- centres de vacances et de loisirs (p. 5247) ;
- encadrement : assistants animateurs techniciens : statut (p. 5248) ;
- fonds de garantie pour le logement des jeunes : création (p. 5248) ;
- information jeunesse (p. 5248, 5249) ;
- insertion sociale (p. 5247, 5248, 5250).

Lois : loi n° 92-652 du 13 juillet 1992 modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (p. 5246).

Ministère de la jeunesse et des sports :
- agents : hommage (p. 5252) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5247, 5253).

Sports :
- commission tripartite Etat-Parlement-mouvement sportif (p. 5246) ;
- conventions d'objectifs (p. 5251) ;
- emploi sportif (p. 5249) ;
- équipements sportifs : aides aux collectivités locales (p. 5251) ;
- fédérations : cadres techniques : suppression d'emplois et compensations (p. 5251) ;
- football : coupe du monde 1998 : grand stade (p. 5251) ;
- jeux de la francophonie et jeux méditerranéens (p. 5251) ;
- sport de haut niveau : aides aux grandes manifestations (p. 5251).

Transports : S.N.C.F. : tarifs et conditions de voyage des groupes (p. 5247).

Réponses aux questions :

Associations :
- bénévolat : congé associatif et congé de représentation (M. Jean-Paul Fuchs) (p. 5254) ;
- clubs : petits clubs : aides (MM. Didier Migaud et Francisque Perrut) (p. 5255, 5260) ;
- conseil national de la vie associative (C.N.V.A.) (M. Jean-Paul Fuchs) (p. 5254) ;
- partenariat avec l'Etat : formes (M. Jean Laurain) (p. 5256) ;
- presse associative : aides (M. Jean-Paul Fuchs) (p. 5254).

Communes : Montry : centre d'éducation populaire et de sport (C.R.E.P.S.) : transfert et domaine libéré (M. Jean-Claude Mignon) (p. 5254).

Comptes spéciaux du trésor : comptes d'affectation spéciale :
- fonds national pour le développement de la vie associative (F.N.D.V.A.) (Claude Bourdin) (p. 5260) ;
- fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : ressources, aides aux clubs sportifs et au sport de haut niveau (MM. Jean-Claude Mignon et Francisque Perrut) (p. 5253, 5254, 5260).

Départements : Pas-de-Calais : création d'un centre d'éducation populaire et de sport (C.R.E.P.S.) (M. Jean-Pierre Kucheida) (p. 5262).

Enfants : sport et rythmes scolaires : contrat d'aménagement du temps de l'enfant (C.A.T.E.) (M. Didier Migaud) (p. 5259).

Impôts et taxes :
- taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) : matériel audiovisuel (M. Jean Laurain) (p. 5259) ;
- taxe sur les salaires : associations (MM. Jean-Paul Fuchs et Jean Laurain) (p. 5254, 5259).

Jeunes :
- centres de vacances et de loisirs : aides (M. Claude Bourdin) (p. 5256) ;
- équipements de proximité, ticket sport (M. David Bohbot) (p. 5259, 5261).

Ministère de la jeunesse et des sports : services extérieurs : direction régionale des Alpes-Maritimes et du Var (M. Charles Ehrmann) (p. 5257).

Sécurité sociale : cotisations : animateurs des centres de vacances (M. Jean Laurain) (p. 5259).

Sports :
- équipements sportifs : communes rurales : aide de l'Etat (M. Hubert Falco) (p. 5256) ;
- jeux méditerranéens : financement (M. Jacques Blanc) (p. 5258) ;
- pratique scolaire (M. Francisque Perrut) (p. 5261).

Vote des crédits :

Demande la réserve du vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5262).

Après l'article 70 :

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. André Santini (soumet au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée les prestations liées à l'utilisation des installations sportives et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 5263).

BRET (Jean-Paul)

Député du Rhône

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Rapporteur du projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612) [23 avril 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614) [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8199).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612) [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8879).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 4 juillet 1992] (p. 8941).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748) [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9007).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 2612) relatif à la **validation d'acquis professionnels** pour la **délivrance de diplômes** et portant diverses dispositions relatives à l'**éducation nationale (n° 2810)** [18 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la **validation d'acquis professionnels** pour la **délivrance de diplômes** et portant diverses dispositions relatives à l'**éducation nationale (n° 2888)** [3 juillet 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales en nouvelle lecture, sur le projet de loi modifié par le Sénat (n° 2880) relatif à la **validation d'acquis professionnels** pour la **délivrance de diplômes** et portant diverses dispositions relatives à l'**éducation nationale (n° 2890)** [6 juillet 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales en vue de la lecture définitive du projet de loi relatif à la **validation d'acquis professionnels** pour la **délivrance de diplômes** et portant diverses dispositions relatives à l'**éducation nationale (n° 2899)** [8 juillet 1992].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2834).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mai 1992] :

Assistantes maternelles agréées : statut : reconnaissance professionnelle (p. 1464).

Enfants :
- caisse d'allocations familiales : « contrats enfance » (p. 1464) ;
- modes de garde (p. 1464) ;
- protection maternelle et infantile (P.M.I.) (p. 1464).

- **Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2812).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1992] :

Elèves :
- condition et inégalités (p. 2809) ;
- rythmes scolaires : aménagement (p. 2809).

Enseignement privé :
- directeurs : décharges de service (p. 2810) ;
- documentalistes : prise en charge par l'Etat (p. 2810) ;
- forfait d'externat : arriéré, calcul, montant et actualisation (p. 2810) ;
- protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2810).

Enseignement secondaire : démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 2809).

Enseignement supérieur :
- commissions de spécialistes (p. 2809) ;
- commissions paritaires d'établissement : création (p. 2809) ;
- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 2809) ;
- enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 2809) ;
- gestion : autonomie et moyens (p. 2809, 2810) ;
- universités nouvelles : organisation provisoire : organes et durée (p. 2809).

Etablissements scolaires : gestion (p. 2809).

Lois :
- loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (p. 2809) ;
- loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation (p. 2809) ;
- projet de loi n° 2612 : concertation (p. 2810).

Lois de finances rectificatives : crédits budgétaires : ouverture (p. 2810).

Discussion des articles [25 juin 1992] :

Article 1er *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Yves Fréville (de suppression) (p. 2837) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Nicole Catala (prévoit que l'activité professionnelle dont la validation des acquis est demandée implique des connaissances d'un niveau au moins égal à celui du baccalauréat) (p. 2839) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. René Carpentier (précise que l'activité professionnelle dont la validation des acquis est demandée doit être en rapport avec l'objet de la demande) (p. 2839) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Yves Fréville (prévoit que la validation des acquis professionnels est effectuée par le jury compétent pour délivrer le diplôme en cause, ce jury pouvant se voir adjoindre, avec voix consultative, des personnes compétentes dans les activités concernées) (p. 2839) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. René Carpentier (prévoit que la validation des acquis professionnels est effectuée par le jury compétent pour délivrer le diplôme en cause) (p. 2839) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (impose aux personnalités extérieures membres d'un jury de validation des acquis professionnels de disposer d'une expérience des problèmes de formation) : adopté (p. 2840) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. René Carpentier (prévoit que le jury de validation des acquis professionnels vérifie les savoirs fondamentaux du postulant) (p. 2840) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de Mme Nicole Catala (exclut la validation d'acquis professionnels pour les épreuves conduisant à des formations pour lesquelles le nombre de places est réglementairement limité) (p. 2841) ;

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (autorise la validation des acquis professionnels pour l'obtention de diplômes relevant d'autres ministères que celui de l'éducation nationale) (p. 2841).

Article 2 *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement technologique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 31 corrigé de M. René Carpentier (limite l'acquisition de titres ou diplômes de l'enseignement technologique par la voie de l'apprentissage aux formations allant jusqu'au niveau V) (p. 2841) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. René Carpentier (précise que l'activité professionnelle dont la validation des acquis est demandée doit être en rapport avec l'objet de la demande) (p. 2842) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de Mme Nicole Catala (prévoit que la validation des acquis professionnels dispense d'une partie des épreuves requises pour obtenir un diplôme de l'enseignement technologique correspondant à l'activité exercée) (p. 2842) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. René Carpentier (prévoit la validation des acquis professionnels par le jury normalement habilité à délivrer le diplôme en cause ; autorise le jury constitué dans les conditions prévues par la loi du 16 juillet 1971 à s'adjoindre des personnalités qualifiées) (p. 2842) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (impose aux personnalités extérieures membres d'un jury de validation des acquis professionnels de disposer d'une expérience des problèmes de formation) : adopté (p. 2842) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. René Carpentier (prévoit que le jury de validation des acquis professionnels procède aux vérifications de connaissances qu'il estime nécessaires) (p. 2842).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Bruno Bourg-Broc (prévoit l'édiction de statuts particuliers dérogatoires applicables aux psychologues qui exercent en qualité de fonctionnaires) (p. 2843).

Article 3 *(création de commissions paritaires d'établissement compétentes à l'égard des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 2844) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de Mme Nicole Catala (limite la création des commissions paritaires d'établissement aux cas des établissements dont les corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation atteignent un effectif fixé par décret) (p. 2844) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de Mme Nicole Catala (supprime l'alinéa donnant compétence à la commission paritaire d'établissement pour préparer les travaux des commissions administratives paritaires des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation ainsi que les travaux des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur portant sur les problèmes généraux d'organisation et de fonctionnement des services) (p. 2844) ;

- *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (prévoit la possibilité d'étendre les compétences des commissions paritaires d'établissement aux corps administratifs, techniques, ouvriers et de recherche autres que les corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation) (p. 2845).

Article 4 *(possibilités de dérogations à la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur en vue de faciliter la mise en place de nouveaux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 2845) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (limite à trois années la durée pendant laquelle il peut être dérogé aux régles d'organisation et de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur prévues aux articles 25 à 28, 30, 31, 34 à 36 et 38 à 40 de la loi du 26 janvier 1984) : adopté (p. 2846) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Georges Hage (supprime l'extension des dérogations aux établissements créés dans les dix-huit mois précédant la promulgation de la loi) (p. 2846).

Article 5 *(possibilité de déléguer tout ou partie des pouvoirs de recrutement et de gestion des personnels aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n° 35 de M. Georges Hage et n° 57 de M. Bruno Bourg-Broc (de suppression) (p. 2847) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de Mme Nicole Catala (limite la délégation au recrutement et à la gestion des personnels non enseignants) (p. 2848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Yves Fréville (exclut de la délégation le recrutement et la gestion des professeurs) (p. 2848) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de M. Yves Fréville (précise que les compétences déléguées ne portent pas sur les pouvoirs du ministre en matière de reconnaissance par une instance nationale de la qualification des enseignants-chercheurs) (p. 2848).

Article 6 *(possibilité pour des personnalités extérieures de participer aux organes de recrutement des enseignants-chercheurs, des écoles normales supérieures, des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 54 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 2848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Georges Hage (limite cette possibilité aux cas de l'Ecole nationale des chartes et du Conservatoire national des arts et métiers) (p. 2849).

Article 7 *(interdiction d'être membre d'un conseil d'un établissement public d'enseignement supérieur aux personnes ayant fait l'objet de condamnations d'une certaine gravité) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (supprime la privation des droits civils, civiques et de famille comme motif d'interdiction et confie au recteur d'académie le contrôle de ces conditions) (p. 2849).

Article 9 *(force probante de l'enregistrement télématique des vœux d'affectation et de mutation des enseignants-chercheurs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 55 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 2850) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. René Carpentier (prévoit que l'authenticité et la confidentialité des choix sont assurées par l'attribution d'un code d'accès et de validation) (p. 2851).

Article 10 *(possibilité de prolonger la fonction des personnels enseignants de l'enseignement supérieur atteints par la limite d'âge en cours d'année universitaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 41 rectifié de M. Georges Hage (subordonne cette prolongation à une demande expresse des intéressés) (p. 2851) ;
- *favorable* à l'amendement n° 16 de M. Yves Fréville (reporte au 30 septembre le terme de la prolongation) (p. 2851).

Après l'article 11 :

- *favorable* à l'amendement n° 8 rectifié du Gouvernement (valide des décisions administratives relatives à certains personnels du Muséum national d'histoire naturelle) (p. 2852) ;
- *favorable* à l'amendement n° 67 du Gouvernement (prévoit le reclassement des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré recrutés dans le corps des maitres de conférences avant la 1er octobre 1989) (p. 2852).

Après l'article 13 :

- *favorable* à l'amendement n° 18 de M. Yves Fréville (fixe les règles de dévolution des biens affectés à un établissement public local d'enseignement lorsqu'il est dissous ou qu'une formation d'enseignement dotée de matériels spécifiques est fermée) (p. 2854).

Article 14 *(possibilité d'allonger la durée de l'année scolaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Georges Hage (prévoit que la durée de l'année scolaire des élèves et des personnels enseignants et assimilés peut être portée jusqu'à trente-huit semaines en cas d'aménagement du temps scolaire) (p. 2855).

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 66 soutenu par M. Bernard Derosier (valide les nominations dans le corps des professeurs agrégés des personnes inscrites sur la liste en date du 16 mars 1992 des candidats admis au concours interne de l'agrégation - section science naturelle - ouvert au titre de la session 1991) : adopté (p. 2856) ;
- *favorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (valide les décisions relatives aux professeurs de lycée professionnel prises, au plus tard le 31 décembre 1992, en application du décret du 31 décembre 1985) (p. 2856) ;
- *favorable* à l'amendement n° 4 deuxième rectification du Gouvernement (prévoit que les documentalistes de l'enseignement privé du second degré bénéficient d'un contrat dans les mêmes conditions que les maîtres exerçant dans ces classes ; accorde aux directeurs de l'enseignement privé du premier degré les mêmes conditions de décharge de service que les directeurs des écoles publiques) (p. 2857) ;
- *favorable* à l'amendement n° 7 du Gouvernement (permet la participation aux jurys du baccalauréat de maîtres contractuels des établissements d'enseignement privés sous contrat d'association) (p. 2858) ;
- *favorable* à l'amendement n° 46 du Gouvernement (permet la titularisation des chercheurs et des ingénieurs, techniciens et personnels administratifs concourant directement à des missions de recherche qui exercent leurs fonctions dans des établissements relevant du ministre chargé de l'agriculture) (p. 2858).

Seconde délibération [25 juin 1992] :

Article 2 *bis* *(statuts particuliers des psychologues qui exercent en qualité de fonctionnaires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) (p. 2859).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1992] :

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 3285).

Enseignement privé : protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 3285).

Enseignement supérieur :
- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 3285) ;
- enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 3285) ;
- universités nouvelles : organisation provisoire : durée (p. 3285).

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 3288).

Sénat : texte adopté (p. 3285).

Discussion des articles [7 juillet 1992] :

Article 1er *(validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes de l'enseignement supérieur) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale compte tenu de la suppression des précisions relatives à l'expérience de formation des membres du jury et aux vérifications des savoirs fondamentaux auxquelles procèdent ces derniers) : vote réservé (p. 3289) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3289).

Article 2 *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement technologique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de Mme Muguette Jacquaint (limite l'acquisition de titres ou diplômes de l'enseignement technologique par la voie de l'apprentissage aux formations allant jusqu'au niveau V) (p. 3290) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (supprime la disposition précisant que le jury procède aux vérifications de connaissances qu'il estime nécessaires) : adopté (p. 3290).

Article 4 *(possibilités de dérogations à la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur en vue de faciliter la mise en place de nouveaux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 3290) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale limitant à trois années la durée pendant laquelle il peut être dérogé à certaines règles d'organisation et de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur) : adopté (p. 3290).

Article 5 supprimé par le Sénat *(possibilité de déléguer tout ou partie des pouvoirs de recrutement et de gestion des personnels aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit l'article) (p. 3290) : vote réservé (p. 3291) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3296).

Article 6 *bis* nouveau *(accès à l'éméritat) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (de suppression) (p. 3291).

Article 10 *(possibilité de prolonger la fonction des personnels enseignants de l'enseignement supérieur atteints par la limite d'âge en cours d'année universitaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture fixant au 31 août le terme de la prolongation) : adopté (p. 3291) ;
- *favorable* à l'amendement n° 18 du Gouvernement (fixe au 30 septembre 1992 le terme de la prolongation pour l'année universitaire 1991-1992) (p. 3291).

Article 12 *(propriété des biens meubles mis à la disposition des E.P.L.E. après promulgation de la présente loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (supprime la disposition maintenant le droit aux subventions du fonds de compensation de la T.V.A. pour les biens visés au présent article et son gage financier) (p. 3292).

Article 13 *(propriété des biens meubles mis à la disposition des E.P.L.E. avant promulgation de la présente loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 du Gouvernement (supprime la disposition maintenant le droit aux subventions du fonds de compensation pour la T.V.A. pour les biens visés au présent article et son gage financier) (p. 3292).

Article 13 *bis* A nouveau *(possibilité pour les E.P.L.E. de dispenser des enseignements adaptés) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 du Gouvernement (de suppression) (p. 3292).

Article 13 *ter* nouveau *(éligibilité au F.C.T.V.A. de certaines dépenses concernant les collèges et lycées) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (de suppression) (p. 3292).

Article 14 *bis* nouveau *(subventions d'investissement à l'enseignement privé) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de suppression) (p. 3293) : vote réservé (p. 3294) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3296).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1992] :

Assemblée nationale : dernier texte voté (p. 3320).

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 3320).

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 3320).

Sénat : texte adopté (p. 3320).

Discussion des articles [8 juillet 1992] :

Article 12 *(propriété des biens meubles mis à la disposition des E.P.L.E. après promulgation de la présente loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit la disposition maintenant le droit aux subventions du fonds de compensation de la T.V.A. pour les biens visés au présent article et gage la mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 3322) : vote réservé (p. 3322) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3323).

Article 13 *(propriété des biens meubles mis à la disposition des E.P.L.E. avant la promulgation de la présente loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit la disposition maintenant le droit aux subventions du fonds de compensation de la T.V.A. pour les biens visés au présent article et gage la mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 3322) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3323).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1992] :

Culture : démocratisation (p. 5017).

Déséquilibre Paris/province (p. 5016).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5016, 5017).

Ministère de la culture : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5016).

Patrimoine : politique (p. 5016).

Politique culturelle : aide à la création (p. 5016, 5017).

BRIAND (Maurice)

Député des Côtes-d'Armor

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6338).

Rapporteur, en remplacement de M. Marcel Charmant, du projet de loi, modifié par le Sénat, modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 2840) [2 octobre 1992] (p. 3357).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14012).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395) [*J.O.* du 11 décembre 1992] (p. 16928).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585) [*J.O.* du 15 décembre 1992] (p. 17165).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certains mandats électoraux ou fonctions électives (n° 2368) [*J.O.* débats du 15 décembre 1992] (p. 7265).

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395) commission [*J.O.* du 16 décembre 1992] (p. 17230).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 2977) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17355).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil relatif à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531) (*J.O.* du 24 décembre 1992) (p. 17709).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi modifié par le Sénat (n° 2840)** modifiant le **code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 2952)** [14 octobre 1992].

Rapport déposé au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le **code civil** et relatif à la **responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 3142)** [15 décembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [15 octobre 1992] :

Après l'article 10 :

Rappel au règlement : regrette le report de la discussion sur le projet de loi relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits, dont il est le rapporteur (p. 3771).

- **Projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395).**

Rapporteur.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 octobre 1992] :

Agriculture : responsabilité du fait de produits défectueux (p. 3944).

Assemblée nationale : rapporteur : changement (p. 3944).

Communautés européennes : directive du 25 juillet 1985 : contenu et transposition en droit français (p. 3944).

Consommation : consommateurs : protection : conséquences positives ou négatives du projet de loi (p. 3944).

Responsabilité du fait de défaut de sécurité des produits :
- réparations (p. 3944) ;
- responsabilité : victime : droit d'option entre les différents régimes de réparation (p. 3944) ;
- responsabilité de plein droit des producteurs : simplification du régime existant (p. 3944).

Sénat : modifications apportées au projet de loi (p. 3944).

Travail : accidents du travail : application du projet de loi (p. 3944).

Discussion des articles [19 octobre 1992] :

Article 1er *(art. 1386-1 à 1386-19 du code civil : création dans le livre III d'un titre IV* bis *: « De la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits ») :*

Article 1386-2 du code civil (dommages réparables) :

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3948).

Article 1386-3 du code civil (définition du produit) :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3948).

Article 1386-4 du code civil (définition du défaut de sécurité) :

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3948).

Article 1386-5 du code civil (définition de la mise en circulation) :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3948) ;

- *son* amendement n° 24 (de coordination) : retiré (p. 3949).

Article 1386-6-1 du code civil (responsabilité du vendeur) :

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3949).

Après l'article 1386-8 du code civil :

- *défavorable* à l'amendement n° 19 de Gilbert Millet (propose que les associations de consommateurs, dans les limites fixées par décret en Conseil d'Etat, puissent porter assistance aux victimes pour la constitution des preuves ; dispose que les huissiers de justice constatent le préjudice et l'état du produit défectueux) (p. 3949).

Article 1386-9 du code civil (exonération pour conformité aux règles impératives émanant des pouvoirs publics) :

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3949).

Article 1386-10 du code civil (causes d'irresponsabilité) :

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de Gilbert Millet (de suppression) (p. 3950) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de Gilbert Millet (propose que le producteur demeure responsable lorsqu'il a été averti par les organisations syndicales ou les organismes représentatifs des salariés du défaut d'un produit) (p. 3950) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 rectifié de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3950) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (dispose que le producteur demeure responsable lorsque le produit n'a pas été fabriqué pour une distribution à but économique) (p. 3950) : adopté (p. 3951) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 22 corrigé de Gilbert Millet (dispose que l'exonération de responsabilité pour risque de développement ne peut être appliquée aux produits pharmaceutiques) (p. 3951) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (exonère le producteur de sa responsabilité lorsque le défaut est dû à la conformité du produit avec les règles législatives ou règlementaires d'ordre public) : adopté (p. 3951) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 26 de Pascal Clément (précise que le produit doit être conforme aux règles impératives édictées par les pouvoirs publics) à l'amendement n° 9 de la commission (exonère le producteur de sa responsabilité lorsque le défaut est dû à la conformité du produit avec les règles législatives ou réglementaires d'ordre public) (p. 3951).

Article 1386-11 du code civil (incidence de l'utilisation du produit dans des conditions anormales) :

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3952) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3952).

Article 1386-14 du code civil (interdiction des clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité) :

- *soutient* l'amendement n° 12 corrigé de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3952).

Article 1386-15 du code civil (extinction de la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits) :

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3952) ;

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3952).

Article 1386-17 du code civil (non-cumul avec les règles du code civil ayant pour effet de garantir la victime contre un défaut de sécurité) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de Gilbert Millet (de suppression) (p. 3952, 3953) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (dispose que le nouveau régime de responsabilité de plein droit des producteurs ne porte pas atteinte aux droits dont la victime peut se prévaloir au titre d'une responsabilité contractuelle ou extracontractuelle ou d'un régime spécial de responsabilité) (p. 3952) : adopté (p. 3953).

Article 2 *(entrée en application du régime de responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3953).

Article 7 supprimé par le Sénat *(art. 1731-1 du code civil : application de la garantie au louage de meubles) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3953).

Article 8 supprimé par le Sénat *(art. 1891 du code civil : application de la garantie au prêt d'usage) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 3953).

Article 9 *(application dans les territoires d'outre-mer) :*

- *son* amendement n° 25 (de coordination) : adopté (p. 3953).

BRIANE (Jean)

Député de l'Aveyron

(1re circonscription)

Apparenté U.D.C.

S'apparente au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (défense : air) [7 juin 1992] (p. 3718).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées, sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** tome X : **défense : air (n° 2948)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Fonctionnement des transports aériens :** intensification du trafic aérien ; encombrement de l'espace aérien ; situation de la France ; libéralisation du marché du transport aérien : maîtrise : réglementation ; contrôleurs aériens : augmentation des effectifs ; organisation et harmonisation des dispositifs européens [3 juin 1992] (p. 1879, 1880).

- **Charte européenne des langues régionales :** cultures régionales : refus de signature de la France ; conformité de la Charte européenne à la Constitution française ; enseignement des langues régionales en France ; dispositions de la Charte applicables en France : examen interministériel [12 novembre 1992] (p. 5199, 5200).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 et 22 janvier 1992] :

Article 26 *ter* supprimé par le Sénat *(composition des bureaux d'adjudication et des commissions d'appels d'offre) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 301 du Gouvernement (ramène à quatre le nombre des membres du bureau du conseil d'adjudication dans les communes de moins de 3 500 habitants et prévoit des règles de suppléance) à l'amendement n° 65 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) (p. 108).

Article 57 *bis* A *(prélèvement au profit du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 338 de M. René Dosière (de suppression) (p. 176).

Article 63 *ter* *(dotation globale d'équipement des groupements) :*

- *son* amendement n° 315 (autorise l'ensemble des communes et des groupements de communes éligibles à la deuxième part de la dotation globale d'équipement à exercer leur droit d'option pour cette deuxième part durant les trois mois qui suivent l'entrée en vigueur de la présente loi) : devenu sans objet (p. 187).

Article 64 *ter* A nouveau *(coefficient de pondération des communes de moins de 10 000 habitants) :*

- *ses observations* (p. 189) ;

Communes : dotation de développement rural : date d'application (p. 189).

Après l'article 64 *ter* :

- *défavorable* à l'amendement n° 7 du Gouvernement (précise les dates d'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement, à la dotation globale d'équipement et au fonds de compensation pour la T.V.A.) (p. 190, 191).

Article 64 *sexies* *(modalités de répartition de la dotation de développement rural) :*

- *son* sous-amendement n° 318 (ajoute la longueur de la voirie aux critères de répartition de la première part de la dotation de développement rural et précise leur importance respective) à l'amendement n° 227 corrigé de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale, ajoute le nombre de communes regroupées aux critères de répartition de la première part entre départements et réserve le dispositif de majoration de la dotation aux zones de montagne) (p. 193) : rejeté (p. 194) ;

- *son* sous-amendement n° 316 (dispose que la deuxième part de la dotation de développement rural représente 30 p. 100 du montant total de la dotation en 1993 et 20 p. 100 en 1994) à l'amendement n° 8 du Gouvernement (précise le montant global ainsi que le mode d'attribution de la deuxième part de la dotation de développement rural et rétablit les modalités de partage des crédits entre les deux parts de la dotation) (p. 194) : rejeté (p. 196) ;

- *son* sous-amendement n° 317 (dispose qu'à partir de 1994, la dotation de développement rural des communes appartenant à un groupement est majorée de 30 p. 100) à l'amendement n° 8 du Gouvernement : rejeté (p. 196).

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Première lecture :

Discussion des articles [22 avril 1992] :

Article 2 *(achats de produits alimentaires périssables) :*

- *son* amendement n° 35 soutenu par M. Jean-Marc Nesme (renforce la sanction prévue en cas d'inobservation de la législation et réduit à quinze jours le délai de paiement pour les produits alimentaires périssables et les achats d'animaux destinés à la consommation humaine) : adopté (p. 633) ;

- *ses* amendements nos 31, 32, 33 et 34 : devenus sans objet (p. 633).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 2 *(achat de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques) :*

- *son* amendement n° 9 : devenu sans objet (p. 1632).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1992] :

Délais de paiement : réduction (p. 7347).

Article 1er *(contenu de la facture) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (précise que la date prévue pour le règlement figure sur la facture ainsi que les conditions d'escompte en cas de paiement anticipé) (p. 7349).

Article 1er *sexies* A *(retard de paiement) :*

- *défavorable* (p. 7350).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur les amendements identiques nos 9 de la commission des affaires étrangères et 30 de M. Jacques Toubon (art. 2 de la Constitution : précisent que le français est la langue de la République) (p. 1021).

Cultures régionales : langues régionales : statut (p. 1021).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [18 juin 1992] :

Article 1er A *(reconnaissance constitutionnelle du français comme langue de la République) :*

- *son* amendement n° 43 (précise que le français est la langue de la République dans le respect des langues et cultures régionales) (p. 2578) : rejeté (p. 2579).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et zones rurales (p. 2768) ;
- zones rurales fragiles et de montagne (p. 2768).

Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (« projet MacSharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2768).

Départements : Aveyron (p. 2768).

Elevage :
- bovin (p. 2768) ;
- prime à la vache allaitante (p. 2768).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 2768).

- Projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1992] :

Agriculture : producteurs de semences : exonération de la taxe professionnelle (p. 2902, 2903).

- Projet de loi de finances n° 2931 pour 1993.

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Elevage :
- élevage bovin (p. 4852) ;
- élevage ovin (p. 4852) ;
- prime à l'herbe (p. 4852) ;
- recherche génétique ; productivité (p. 4851).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour la section air [9 novembre 1992] :

Armée de l'air :
- crédits : montants et évolution (p. 5042) ;
- format : réduction (p. 5042) ;
- transport tactique (p. 5042).

Armements classiques :
- avion F1 CT (p. 5041) ;
- avion Rafale (p. 5041) ;
- avion Mirage 2000 et 2000 DA (p. 5041) ;
- missile MICA : maintien du programme (p. 5042).

BROCARD (Jean)

Député de la Haute-Savoie

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Vice-président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7981).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3128), adoptée par le Sénat, renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 12 décembre 1992] (p. 17056).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **prendre en compte pour l'octroi de la retraite anticipée la durée du séjour effectuée au titre du service militaire en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 (n° 2662)** [29 avril 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Retraites :** « livre blanc » ; financement : rapports Cottave et Bruhnes ; retraite à soixante ans : principe incontournable ; pensions : montant et retards de paiement ; cotisation sociale généralisée (C.S.G.) ; sécurité sociale : équilibre des comptes ; système par répartition : expression de la solidarité entre actifs et inactifs et entre les générations [29 avril 1992] (p. 769, 770).

orales sans débat :

- **n° 654,** posée le 1er décembre 1992 : **handicapés (politique et réglementation)** (p. 6403). Appelée le 4 décembre 1992 : allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) : évolution ; allocation compensatrice : revalorisation ; centres d'aide par le travail (C.A.T.) : nombre de places ; maisons d'accueil spécialisées (M.A.S.) (p. 6534, 6535, 6536).

à un ministre :

- **Anciens combattants et victimes de guerre** [14 mai 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord (A.F.N.) : retraite : prise en compte du temps passé en Algérie au-delà de la période légale (p. 1193).

Déportation : camp japonais de Moah Binh en Indochine : reconnaissance du titre de déporté (p. 1194).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales fragiles et de montagne (p. 2767, 2768).

Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (« projet MacSharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2767).

Départements : Haute-Savoie (p. 2767).

Elevage : prime à la vache allaitante (p. 2768).

Jachère industrielle et gel des terres (p. 2768).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 2767).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [7 juillet 1992] :

Enseignement : formation en alternance : alternance sous statut scolaire (p. 3306).

Enseignement agricole (p. 3306).

Abstention du groupe U.D.F. (p. 3306).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [22 octobre 1992] :

Avant l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 112 de M. François Grussenmeyer (institue une réduction de 75 p. 100 du droit de consommation, dans la limite de dix litres d'alcool pur par an, au profit des récoltants familiaux de fruits, bouilleurs de cru ne bénéficiant pas du « privilège des bouilleurs de cru ») (p. 4122, 4123) ;

Environnement (p. 4123).

Deuxième partie :

Défense - *Questions* [9 novembre 1992] :

Retraites : fonctionnaires civils et militaires :

- retraites proportionnelles d'avant le 1er décembre 1964 : majorations pour enfants (p. 5073) ;
- sous-officiers retraités au chômage : indemnités : réduction (p. 5071).

Equipement, logement et transports. - Mer. - *Vote des crédits* [14 novembre 1992] :

Après l'article 40 :

- *soutient* l'amendement n° 126 de M. Arthur Paecht (prévoit la publication, avant le 31 décembre 1993, d'un rapport du Gouvernement au Parlement sur les concours financiers nécessaires à la modernisation de la Société nationale de secours en mer) (p. 5353) : adopté (p. 5354).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord :

- campagne double (p. 5367) ;
- retraite anticipée (p. 5366).

Commission tripartite (p. 5367).

Déportation : camp japonais de Moah Binh en Indochine (p. 5366).

Lois : proposition de loi n° 2662 tendant à prendre en compte pour l'octroi d'une retraite anticipée la durée du séjour effectué au titre du service militaire en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 (p. 5366).

Mémoire et souvenir : nécropole de Fréjus (p. 5366).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite : rapport constant (p. 5367).

Vote des crédits :

Après l'article 40 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 171 de M. Michel Meylan (prévoit le dépôt d'un rapport sur les possibilités et le coût de l'octroi d'une retraite anticipée avant soixante ans à certains anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 5388).

Après l'article 80 :

- *favorable* à l'amendement n° 177 du Gouvernement (relève le seuil à partir duquel s'applique le plafonnement de la valeur des suffixes pour le calcul des pensions pour invalidités multiples ; autorise la révision des pensions déjà liquidées pour bénéficier de ce relèvement ; fixe au 1er janvier 1993 la date d'effet de ce relèvement) (p. 5390).

- Projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [22 décembre 1992] :

Réserves :

- « emploi » : occupation d'une fonction militaire (p. 7787) ;
- format (p. 7787) ;
- statut : charte du réserviste (p. 7787).

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Lecture définitive [22 décembre 1992] :

- *défavorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (insère dans le code de la sécurité sociale diverses dispositions relatives aux relations des infirmiers avec l'assurance maladie, à l'exercice de la profession d'infirmier, à l'allocation de repos maternel des infirmières) (p. 7784).

BROCHARD (Albert)

Député des Deux-Sèvres

(4e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

BROISSIA (Louis de)

Député de la Côte-d'Or

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8391).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (n° 2794) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle modifiant l'article 26 de la Constitution, tendant à **supprimer l'inviolabilité dont bénéficient les membres du Parlement (n° 2819)** [16 avril 1992].

Proposition de loi tendant à **exonérer de la vignette automobile** les **familles ayant au moins quatre enfants (n° 2637)** [29 avril 1992].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 600,** posée le 16 juin 1992 : **patrimoine (politique du patrimoine) : loi de programme du 5 janvier 1988 :** arrivée à échéance ; **nouveau projet :** perspectives (p. 2460) ; non appelée.

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : s'interroge sur la nomination de membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel par un président de l'Assemblée nationale, premier secrétaire du parti socialiste et regrette qu'un débat sur l'audiovisuel ne soit pas prévu au cours de la session extraordinaire [8 janvier 1992] (p. 5, 6).

- Déclaration du Gouvernement sur la presse et l'audiovisuel et débat sur cette déclaration (n° 2628).

Principaux thèmes développés [23 avril 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour (p. 669).

Chaîne culturelle européenne : ARTE : diffusion hertzienne : conséquences sur le secteur public de télévision (p. 670).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : rapports d'activité (p. 670).

Journalisme : déontologie (p. 671).

Presse, édition et imprimerie :
- aides à la presse : niveau et modulation (p. 670) ;
- concentration : dimension européenne des groupes français (p. 671) ;
- concentration : pluralisme (p. 670) ;
- correspondants locaux de presse : statut (p. 671) ;
- coûts de fabrication (p. 670) ;
- publicité des collectivités locales : réglementation (p. 671).

Publicité : centrales d'achat d'espaces (p. 670).

Télévision :
- cinquième réseau hertzien : financement des émetteurs par les collectivités locales (p. 670) ;
- cinquième réseau hertzien : préemption par l'Etat (p. 670).
- ressources : crise (p. 670).

Télévisions privées :
- Canal Plus (p. 670) ;
- La Cinq : disparition (p. 669).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2916).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 et 14 octobre 1992] :

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3647).

Publicité : transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 3647).

Rappel au règlement : s'élève contre les interruptions du rapporteur de la commission des lois [13 octobre 1992] (p. 3652).

Rappel au règlement : regrette que les travaux en commission relatifs à la publicité aient été « bâclés » [14 octobre 1992] (p. 3685).

Discussion des articles [15 et 16 octobre 1992] :

Article 11 *(art. 33 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : conditions de vente et de rémunération des prestataires de services) :*

- *ses observations* (p. 3775).

Article 13 *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur) :*

- *son* amendement n° 327 soutenu par M. Gautier Audinot (définit l'insertion publicitaire comme un message payant publié dans un journal ou diffusé par les moyens audiovisuels) : rejeté (p. 3817) ;
- *son* amendement n° 326 soutenu par M. Jean-Paul Charié (prévoit que toute commande d'insertion publicitaire réalisée par un intermédiaire pour le compte d'un annonceur ne peut l'être que dans le cadre d'un contrat écrit de mandat) (p. 3817) : rejeté (p. 3818) ;
- *son* sous-amendement n° 328 soutenu par M. Jean-Paul Charié (substitue aux termes « tout achat d'espace » les termes « toute commande d'insertion ») à l'amendement n° 3 de la commission des affaires culturelles (prévoit que tout achat d'espace publicitaire réalisé par un intermédiaire, pour le compte d'un annonceur, ne peut l'être que dans le cadre d'un contrat écrit de mandat) : rejeté (p. 3818) ;
- *son* amendement n° 325 soutenu par M. Gautier Audinot (substitue aux mots « achat d'espace » les mots « commande d'insertion ») : rejeté (p. 3820) ;
- *son* sous-amendement n° 329 (remplace le terme « vendeur d'espace » par celui de « support ») à l'amendement n° 4 de la commission des affaires culturelles (de conséquence) : devenu sans objet (p. 3822) ;
- *son* amendement n° 330 soutenu par M. Jean-Paul Charié (interdit toute ristourne ou abattement supplémentaire dans les cas de multiples mandats ou de regroupement d'annonceurs) : retiré (p. 3823) ;
- *son* amendement n° 331 soutenu par M. Gautier Audinot (précise que dans le cas où la commande d'insertion publicitaire est effectuée par un mandataire de l'annonceur, le support peut consentir une remise sur le prix de vente qui ne peut dépasser 15 p. 100 et doit figurer sur la facture) (p. 3824) : devenu sans objet (p. 3828).

Article 14 *(rémunération exclusive de l'exercice du mandat du mandataire par son mandant) :*

- *son* amendement n° 332 (précise que l'intermédiaire qui agit en qualité de mandataire ne peut recevoir d'autre paiement que celui qui lui est versé par son mandant) : devenu sans objet (p. 3829) ;
- *son* amendement n° 333 (substitue aux mots « l'achat d'espace » les mots « la commande d'insertion ») (p. 3829) : devenu sans objet (p. 3830) ;
- *son* amendement n° 334 soutenu par M. Jean-Paul Charié (substitue aux mots « vendeur d'espace publicitaire » le mot « support ») : rejeté (p. 3830).

Article 15 *(interdiction de rémunération des fonctions de conseil de l'agence de publicité par le vendeur d'espace publicitaire) :*

- *son* amendement n° 336 (substitue aux mots « vendeur d'espace » le mot « support ») : devenu sans objet (p. 3831).

Article 16 *(information de l'annonceur par le vendeur d'espace publicitaire et le mandataire) :*

- *son* amendement n° 337 (substitue aux termes « organismes vendeurs d'espace publicitaire en qualité de support ou de régie » les termes « support ou organismes de régie » et aux termes « achat d'espace publicitaire » les termes « commande d'insertion publicitaire ») : non soutenu (p. 3832) ;
- *son* amendement n° 338 (substitue aux mots « achat d'espace » les mots « commande d'insertion ») : devenu sans objet (p. 3832).

Article 18 *(sanctions et pouvoirs d'enquêtes) :*

- *son* amendement n° 339 rectifié soutenu par M. Gautier Audinot (substitue au mot « espace » le mot « insertion ») : rejeté (p. 3835).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [15, 16 et 18 décembre 1992] :

Article 13 supprimé par le Sénat *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur) :*

- *son* sous-amendement n° 127 (applique aux « hors-médias » imprimés les mêmes conditions de transparence qu'aux médias) à l'amendement n° 35 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : devenu sans objet (p. 7261) ;

Publicité : « hors-médias » (p. 7261).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 128 (dispose que ni l'exercice de mandats multiples ni le regroupement d'annonceurs ne peuvent donner lieu à ristourne ou rémunération supplémentaires) (p. 7262) : rejeté (p. 7263) ;

Publicité : annonceurs : droits et responsabilités : cumul des mandats (p. 7262).

Après l'article 17 :

- *son* amendement n° 129 (exclut les rubriques « petites annonces » de la presse écrite du champ d'application des articles 13 à 18 de la présente loi) (p. 7285) : rejeté (p. 7286) ;

Presse, édition et imprimerie : presse : petites annonces (p. 7286).

Article 18 supprimé par le Sénat *(sanctions et pouvoirs d'enquêtes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 40 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale à l'exception de la peine d'exclusion définitive des marchés publics) (p. 7287).

Article 18 ter *(entrée en vigueur des articles 11 et 12) :*

- *son* amendement n° 130 (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions des deux premiers chapitres du titre III le 1er janvier 1994) : vote réservé (p. 7288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

Publicité : transparence du marché et de l'espace publicitaire (p. 7288) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 147 de M. Jean-Jacques Hyest (substitue à la date du 31 mars 1993 celle du 1er janvier 1994) ; rectifié (retient la date du 31 décembre 1993) à l'amendement n° 43 de la commission (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions des deux premiers chapitres du titre III le 31 mars 1993, à l'exception des dispositions du III de l'article 11, des trois derniers alinéas de l'article 12 et du deuxième alinéa, *d* - 2° -, de l'article 18 qui ne prendront effet que le 1er septembre 1993) (p. 7289).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé - *Questions* [27 octobre 1992] :

Famille : politique familiale (p. 4429).

Professions médicales : infirmières : convention avec les caisses de sécurité sociale (p. 4425).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Article 9 *(statut des correspondants locaux de presse) :*

- *son* amendement n° 2 (maintient la collecte d'informations relatives « à une activité sociale particulière » comme l'une des formes du travail du correspondant de presse) : retiré (p. 6569).

BRUNE (Alain)

Député du Jura

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la distribution et à l'application par des prestataires de services des produits antiparasitaires à usage agricole et des produits assimilés (n° 2681) [14 mai 1992] (p. 1245).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code forestier et portant diverses dispositions en matière de chasse (n° 2313) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Président de cette commission [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7984).

Membre suppléant de la commission nationale d'urbanisme commercial [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Rapporteur pour avis du titre III du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918) [2 octobre 1992] (p. 3357).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918) [*J.O.* du 8 décembre 1992] (p. 16776).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [*J.O.* du 17 décembre] (p. 17284).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 17 décembre] (p. 17284).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 2681), adopté par le Sénat, relatif à la **distribution** et à l'**application par des prestataires de services** des **produits antiparasitaires à usage agricole** et des **produits assimilés (n° 2693)** [12 mai 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code forestier (n° 2313).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [9 juin 1992] :

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 15 rectifié (soumet à l'autorisation préalable prévue à l'article 188-2 du code rural, jusqu'au 30 juin 1993, « les créations ou extensions de capacité des ateliers hors-sol, au-delà d'un seuil de capacité de production et selon des modalités fixées par décret, susceptibles de remettre en cause l'équilibre des structures sociales qui caractérisent cette activité ») : adopté (p. 2067) ;

Communautés européennes : directive en préparation (p. 2066).

Période transitoire (p. 2066).

- Projet de loi relatif à la distribution et à l'application par des prestataires de services des produits antiparasitaires à usage agricole et des produits assimilés (n° 2681).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Environnement : protection (p. 2070).

Produits antiparasitaires à usage agricole :
- distributeurs et prestataires de services : agrément (p. 2070) ;
- sanctions administratives (p. 2070).

Santé publique : protection (p. 2070).

Sénat : texte (p. 2070).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales fragiles et de montagne (p. 2779).

Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (« projet MacSharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2779).

Départements : Jura (p. 2779).

Elevage :
- extensification (p. 2779) ;
- prime à la vache allaitante (p. 2779).

Environnement : programme agri-environnemental (p. 2779).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1992] :

Administration : services publics et concessions de services publics (p. 3620).

Banques et établissements financiers : intermédiaires (p. 3619).

Commerce et artisanat : urbanisme commercial (p. 3619).

Délinquance et criminalité : corruption : rapport Bouchery (p. 3620).

Logement et habitat :
- H.L.M. (p. 3619) ;
- logement : 1 p. 100 logement : contrôle (p. 3619) ;
- permis de construire (p. 3619).

Marchés publics : règles : transparence (p. 3620).

Politique économique et sociale (p. 3619).

Publicité : transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 3620).

Discussion des articles [15 et 16 octobre 1992] :

Article 11 *(art. 33 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : conditions de vente et de rémunération des prestataires de services) :*

- *son* amendement n° 344 (rédactionnel) : adopté (p. 3800).

Article 19 *(obligation de dépôt des contrats conclus à l'occasion des opérations d'équipement commercial auprès du préfet et de la chambre régionale des comptes) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 203 de M. Jean-Paul Charié (de suppression) (p. 3849).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 204 de M. Jean-Paul Charié (supprime la commission départementale de l'équipement commercial) (p. 3851) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 205 de M. Jean-Paul Charié (complète la dénomination de la commission départementale de l'équipement commercial par les mots « artisanal et de prestations de services ») (p. 3854) ;

- *favorable* à l'amendement n° 207 de M. Jean-Paul Charié (prévoit de prendre également en compte l'état de l'artisanat du secteur) (p. 3855) ;

- *son* amendement n° 345 (impose à la commission de prendre en compte les travaux de l'observatoire départemental d'équipement commercial) (p. 3855) : adopté (p. 3856) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 206 de M. Jean-Paul Charié (généralise l'obligation d'indiquer à la commission l'enseigne du futur exploitant) (p. 3856) ;

- *son* amendement n° 346 (précise que le certificat d'urbanisme accompagnant le projet doit déclarer que le terrain peut être utilisé pour l'opération envisagée) : adopté (p. 3857).

Article 21 *(art. 30 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *son* amendement n° 347 précédemment réservé (rédactionnel) (p. 3860) : adopté (p. 3861) ;

- *son* amendement n° 348 (précise que l'obligation pour les membres de la commission d'informer le préfet des intérêts qu'ils détiennent dans une activité économique s'étend aux intérêts de toute nature) : retiré (p. 3861) ;

- *son* sous-amendement n° 349 (précise que l'exclusion des délibérations est décidée par un vote secret) à l'amendement n° 73 de la commission (interdit aux membres de la commission de délibérer d'une affaire à laquelle ils ont un intérêt) (p. 3862) : retiré (p. 3863) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 209 de M. Jean-Paul Charié (supprime la disposition réservant aux services déconcentrés de l'Etat l'instruction des demandes d'autorisation) (p. 3863).

Article 24 *(art. 33 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition de la commission nationale d'équipement commercial ; recours contre les décisions de la commission) :*

- *son* amendement n° 350 (précise que le représentant du corps des inspecteurs généraux de l'équipement est désigné par le vice-président du conseil général des ponts et chaussées) : vote réservé (p. 3866) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;

- *son* amendement n° 351 (rédactionnel) : retiré (p. 3867) ;

- *son* amendement n° 352 (précise qu'il s'agit des intérêts de toute nature) : retiré (p. 3867) ;

- *son* amendement n° 353 (supprime le caractère de plein contentieux des recours contre les décisions de la commission nationale d'équipement commercial devant le Conseil d'Etat) ; vote réservé (p. 3868) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 421 de M. Jean-Louis Debré (précise les conditions de vote au sein de la commission) (p. 3868).

Article 26 *(dispositions transitoires) :*

- *son* amendement n° 354 (prévoit que le délai de trois mois dont la commission dispose pour statuer court à compter de la publication de son arrêté de constitution) : adopté (p. 3870) ;

- *son* amendement n° 355 (prévoit que la commission nationale d'équipement commercial statue sur un recours formé contre une décision prise par une commission départementale d'urbanisme commercial selon les lois et réglements en vigueur au moment où celle-ci a pris sa décision) : adopté (p. 3870).

Article 38 *(publicité des cessions foncières ou immobilières des collectivités locales et des sociétés d'économie mixte locales) :*

- *son* amendement n° 357 (exclut du champ d'application de l'article les ventes destinées à la réalisation de certains logements locatifs sociaux) : rectifié par le Gouvernement (cette réalisation étant le fait d'organismes d'H.L.M. ou de sociétés d'économie mixte) ; vote réservé (p. 3896) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922).

Article 40 *(art. L. 311-4-1 du code de l'urbanisme : participation des constructeurs pour la réalisation d'équipements publics au titre des zones d'aménagement concerté et des programmes d'aménagement d'ensemble) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission de la production (de suppression) (p. 3897) : rejeté (p. 3898).

Article 41 *(participations ponctuelles des constructeurs pour la réalisation d'équipements publics) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission de la production (de suppression) (p. 3899) : rejeté (p. 3900).

Article 42 *(publicité des participations pour la réalisation d'équipements publics et actions en répétition) :*

Article L. 332-29 du code de l'urbanisme (publicité en mairie des participations pour la réalisation d'équipements publics) :

- *son* amendement n° 358 (précise que le registre mis à la disposition du public indique le montant et les caractéristiques des participations) : adopté (p. 3901).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [15 décembre 1992] :

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 183 (insère dans le présent titre les dispositions relatives aux délais de paiement inter-entreprises pour les produits périssables, bétail sur pied et boissons alcooliques) : retiré (p. 7258).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Commerce et artisanat. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1992] :

Banques et établissements financiers : prêts bonifiés (p. 5482).

Commerçants et artisans :
- conjoints : statut (p. 5483) ;
- retraite (p. 5483).

Entreprises commerciales et artisanales :
- emploi (p. 5482) ;
- impôts et taxes : charges et fiscalité (p. 5482, 5483).

Grandes surfaces : impôts et taxes (p. 5483).

Ministère du commerce et de l'artisanat : crédits, montant, évolution, répartition (p. 5482).

Organismes et structures :
- Fonds d'intervention pour permettre la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités artisanales et commerciales (F.I.S.A.C.) (p. 5482) ;
- Fonds locaux d'adaptation du commerce rural (p. 5482).

P.M.E. -P.M.I. (p. 5483).

Questions :

Commerçants et artisans : commerces non sédentaires : conditions d'exercice (p. 5493).

Organismes et structures : Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des entreprises artisanales et commerciales (F.I.S.A.C) (p. 5493).

Vote des crédits :

Article 83 *(actualisation du montant maximum de la taxe pour frais de chambres de métiers) :*

- *son* amendement n° 215 (porte de 514 F à 525 F le montant du maximum de droit fixe de la taxe pour frais de chambres de métiers) (p. 5495) : adopté (p. 5496).

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Lecture définitive :

Explications de vote [17 décembre 1992] :

Vote pour du groupe socialiste (p. 7351).

BRUNHES (Jacques)

Député des Hauts-de-Seine

(1re circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1143).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi de M. André Lajoinie et plusieurs de ses collègues tendant à assurer l'accès égal des candidats au suffrage universel et la liberté de choix des électeurs (n° 2594) [9 avril 1992] (p. 435).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Rapporteur de la proposition de loi de M. André Duroméa et plusieurs de ses collègues, relative à la reconnaissance des crimes contre l'humanité commis par le régime de Vichy (n° 2964) [9 novembre 1992] (p. 5109).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918) [*J.O.* du 8 décembre 1992] (p. 16776).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585) [*J.O.* du 15 décembre 1992] (p. 17165).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certains mandats électoraux ou fonctions électives (n° 2368) [*J.O.* débats du 15 décembre 1992] (p. 7265).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Politique de la ville :** loi d'orientation pour la ville : rôle des maires dans les attributions de logements : décrets d'application en juin ; jeunes : chômage et délinquance ; sécurité à l'école ; appelés du contingent : service national dans les quartiers en difficulté ; ville : politique globale d'intégration et de solidarité [17 juin 1992] (p. 2466, 2467).

- **Logement social :** manque de logements en France ; spéculation foncière : évolution des taux d'intérêt ; secteur du bâtiment : relance : perspectives ; amélioration de l'habitat ancien ; logement intermédiaire ; dispositions fiscales prévues dans la loi de finances pour 1993 [9 décembre 1992] (p. 6797, 6798).

orales sans débat :

- **n° 663,** posée le 8 décembre 1992 : **automobiles et cycles (entreprises)** (p. 6781). Appelée le 11 décembre 1992 : entreprises Chausson et Renault véhicules industriels : annonce de licenciements ; plan social (p. 6943, 6944).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 janvier 1992] :

Elus locaux :
- activité professionnelle : garanties, absences, crédit d'heures et interruption (p. 212) ;
- formation : droit (p. 212) ;
- indemnités de fonction : montant, cumul et fiscalisation (p. 212, 213) ;
- projet de loi : financement : participation de l'Etat (p. 213) ;
- retraites : couverture et cotisations (p. 213) ;
- statut de l'élu : commission et rapports Debarge (p. 212).

Discussion des articles [23 janvier 1992] :

Article 1er *(garanties accordées aux membres des conseils municipaux dans l'exercice de leur mandat et dans leur activité professionnelle) :*

- *son* amendement n° 83 (introduit les réunions statutaires des associations d'élus dans le champ d'application des autorisations d'absence obligatoirement accordées par l'employeur) : rejeté (p. 215) ;

- *son* amendement n° 84 (introduit les réunions de concertation avec les habitants dans le champ d'application des autorisations d'absence obligatoirement accordées par l'employeur) (p. 215) : rejeté (p. 216) ;

- *son* amendement n° 85 (dispose que les heures passées par les élus aux réunions précitées sont payées comme temps de travail sans possibilité de remplacement) : rejeté (p. 216) ;

- *son* amendement n° 86 (dispose que la compensation financière des absences autorisées est assurée par une caisse nationale de compensation gérée par la Caisse des dépôts et consignations) (p. 216) : rejeté (p. 217) ;

- *son* amendement n° 87 (interdit les poursuites contre les élus pour les responsabilités qu'ils assument dans la défense des intérêts de la population) (p. 217) : rejeté (p. 218) ;

- *son* amendement n° 88 (étend aux élus locaux les dispositions de protection dans l'emploi des délégués du personnel) : rejeté (p. 219).

Article 6 *(garanties accordées aux membres des conseils généraux) :*

- *ses* amendements n°s 89 et 90 (de conséquence) : rejetés (p. 220) ;

- *son* amendement n° 91 (de conséquence) : rejeté (p. 221).

Article 10 *(droit des élus municipaux à la formation) :*

- *son* amendement n° 92 (dispose que la formation est assurée par des organisations de formation soumises à agrément ou par des associations d'élus non soumises à agrément) : rejeté (p. 223) ;

- *son* amendement n° 93 (porte la durée du congé de formation à deux jours par an et par élu) : rejeté (p. 223) ;

- *son* amendement n° 94 (de conséquence) : rejeté (p. 223).

Article 13 *(droit des élus départementaux à la formation) :*

- *son* amendement n° 95 (de conséquence) (p. 224) : rejeté (p. 225) ;

- *son* amendement n° 96 (de conséquence) : rejeté (p. 225).

Article 17 *(indemnités des maires) :*

- *ses observations* (p. 226, 227) ;

- *son* amendement n° 98 (institue une taxe sur les indemnités des élus locaux dont le taux est aligné sur celui de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu à laquelle est soumis l'élu) : vote réservé jusqu'à la discussion de l'article 37 (p. 235) ; rejeté (p. 251).

Seconde délibération sur les articles 1, 6, 17, 19, 24, 28 et 35 :

Après l'article 27 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 5 rectifié du Gouvernement (établit le régime juridique de l'imposition des indemnités de fonction perçues par les élus locaux) (p. 255).

Vote des groupes :

Abstention du groupe communiste (p. 258).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1561).

Lecture définitive :

Vote des groupes [23 janvier 1992] :

Vote contre du groupe communiste (p. 274).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 et 7 mai 1992] :

Communautés européennes : institutions :
- Conseil des Communautés : vote à la majorité qualifiée et droit de veto : « compromis de Luxembourg » (p. 938) ;
- « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 938).

Communautés européennes : politique monétaire : Banque centrale européenne : indépendance (p. 938).

Europe :
- confédération européenne et autres alternatives à l'Union (p. 938, 939) ;
- Europe libérale : intégration dans le « capitalisme mondial » (p. 937, 938).

Indépendance et souveraineté : souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 937, 938).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le Traité de Maastricht (p. 938).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 938).

Révision constitutionnelle : article 89 : Congrès ou référendum : rôle du Parlement et volonté populaire (p. 939).

Traités et conventions :
- Traité de Maastricht : caractère irréversible et renégociation (p. 937) ;
- Traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 937).

Rappel au règlement : approuve le dépôt d'une motion de renvoi en commission et maintient sa demande de scrutin public (p. 999).

- Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).

Commission mixte paritaire :

Vote des groupes [30 juin 1992] :

Abstention du groupe communiste (p. 3016).

- Projet de loi modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament (n° 2714).

Première lecture :

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 1er *(art. L. 511-1 du code de la santé publique : définitions) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Gilbert Millet (définit une préparation hospitalière comme un médicament préparé dans une pharmacie définie au chapitre Ier *bis* du titre II du livre V du code de la santé publique, en vue du traitement d'un ou des malades de l'établissement, en raison de l'absence de spécialité pharmaceutique disponible ou adaptée) : rejeté (p. 3025).

Après l'article 5 :

- *soutient* l'amendement n° 8 de M. Gilbert Millet (remplace l'obligation d'être titulaire d'un brevet professionnel par celle de posséder un brevet de technicien supérieur pour être préparateur en pharmacie) : rejeté (p. 3028).

Article 6 *(règles applicables aux pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et des établissements médico-sociaux) :*

Article L. 595-1 du code de la santé publique (établissements autorisés à créer une pharmacie à usage intérieur et définition de la pharmacie à usage intérieur) :

- *soutient* l'amendement n° 3 de M. Gilbert Millet (précise que les pharmacies à usage intérieur sont, par dérogation aux dispositions de l'article L. 575 du code de la santé publique, la propriété des établissements dont elles font partie) : rejeté (p. 3030).

Article L. 595-3 du code de la santé publique (régime d'autorisation) :

- *soutient* l'amendement n° 5 de M. Gilbert Millet (impose de motiver tout refus de créer, transférer ou supprimer une pharmacie à usage intérieur) : rejeté (p. 3032).

Article L. 595-5 du code de la santé publique (détention et délivrance de médicaments en l'absence de pharmacie à usage intérieur) :

- *soutient* l'amendement n° 6 corrigé de M. Gilbert Millet (prévoit que les médicaments, produits ou objets visés à l'article L. 512 du code de la santé publique, destinés à des soins urgents, peuvent être détenus et délivrés par un pharmacien attaché à l'établissement et sous sa responsabilité) : rejeté (p. 3033).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1992] :

Code de procédure pénale : réforme : projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3390, 3391).

Garde à vue : durée, conditions, présence de l'avocat (p. 3391, 3392).

Instruction :

- caractère contradictoire et droits des parties (p. 3392) ;
- instruction collégiale (p. 3392).

Justice :

- budget pour 1993 et conséquences des réformes proposées par le projet (p. 3391, 3392) ;
- lenteurs, dysfonctionnements et critiques (p. 3391).

Magistrature :

- Conseil supérieur de la magistrature : réforme (p. 3391) ;
- magistrats : indépendance (p. 3391).

Ministère public (parquet) : statut et pouvoirs : indépendance ou subordination hiérarchique au garde des sceaux (p. 3391).

Présomption d'innocence et droits des inculpés (p. 3392).

« Privilèges de juridiction » : suppression (p. 3392).

Rapport Delmas - Marty (p. 3391).

Système pénitentiaire : crise actuelle et réforme (p. 3391).

Discussion des articles [8 et 9 octobre 1992] :

Article 15 *(art. 80-1, 80-2 et 80-3 nouveaux du code de procédure pénale : mise en examen et mise en cause au cours de l'instruction) :*

Article 80-3 nouveau du code de procédure pénale (mise en cause) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 377 de la commission (substitue à la procédure de « mise en cause » une ordonnance de présomption de charges, rendue par le juge d'instruction après un débat contradictoire où il entend le ministère public et l'intéressé assisté de son avocat ; dispose que cette ordonnance est susceptible d'appel par l'intéressé et le ministère public devant la chambre d'accusation et est obligatoire avant tout placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire) (p. 3482) ;
- *son* intervention : version de l'article 80-3 du code de procédure pénale finalement adopté par l'Assemblée nationale, en contradiction avec le vote en commission (p. 3484, 3485).

Article 18 *(art. 81 du code de procédure pénale : demande d'examen médical) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 370 de M. Michel Pezet (de conséquence) (p. 3493).

Après l'article 24 :

- *son* sous-amendement n° 380 soutenu par M. Gilbert Millet (propose que la première comparution ait obligatoirement lieu dans les quinze jours qui suivent l'ouverture de l'information) à l'amendement n° 374 du Gouvernement (dispose que lorsqu'une personne mise en examen en fait la demande écrite, sa première comparution a lieu dans un délai de quinze jours) (p. 3497) : rejeté (p. 3498).

Article 4 précédemment réservé *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue) :*

Article 63-1 du code de procédure pénale (information du gardé à vue sur ses droits) :

- *soutient* l'amendement n° 125 de M. François Asensi (dispose que les informations données à une personne gardée à vue lui sont communiquées dans sa propre langue) : rejeté (p. 3503) ;
- *favorable* à l'amendement n° 395 de M. Emmanuel Aubert (déclare que la garde à vue ne doit à aucun moment porter atteinte à la dignité et aux droits des personnes) (p. 3505).

Article 63-2 du code de procédure pénale (droit de faire prévenir un membre de la famille) :

- *soutient* l'amendement n° 127 de M. François Asensi (dispose que dès son placement en garde à vue, la personne est assistée d'un avocat de son choix ou à défaut commis d'office) (p. 3505, 3508) : rejeté (p. 3509) ;

Garde à vue : assistance d'un avocat : amendement n° 349 du Gouvernement (p. 3508).

Après l'article 63-3 du code de procédure pénale :

- *son* sous-amendement n° 382 (supprime la double condition du délai de vingt heures et du prolongement envisagé de la garde à vue) à l'amendement n° 349 du Gouvernement (dispose qu'à l'issue de vingt heures de garde à vue et si une prolongation est envisagée, la personne peut s'entretenir de façon confidentielle, pour trente minutes au maximum, avec un avocat désigné par le bâtonnier ; précise que le bâtonnier est prévenu sans délai de la demande et que l'avocat peut, à l'issue de l'entretien, présenter des observations qui sont jointes à la procédure) (p. 3511) : devenu sans objet (p. 3513).

Article 38 *(art. 145 du code de procédure pénale : décision de placement en détention provisoire) :*

- *soutient* l'amendement n° 137 de M. François Asensi (dispose que l'ordonnance de placement en incarcération provisoire pour une durée de quatre jours maximum est également susceptible d'appel) : rejeté (p. 3528).

Article 40 *(art. 145-2 du code de procédure pénale : durée de la détention provisoire) :*

- *soutient* l'amendement n° 138 de M. François Asensi (ramène la durée de la détention provisoire à six mois en matière criminelle) : rejeté (p. 3529) ;
- *soutient* l'amendement n° 139 de M. François Asensi (dispose que la prolongation de la détention provisoire en matière criminelle ne peut excéder six mois) : rejeté (p. 3529).

Article 41 *(art. 145-3 nouveau du code de procédure pénale : permis de visite) :*

- *soutient* l'amendement n° 140 de M. François Asensi (de suppression) : rejeté (p. 3529) ;
- *soutient* l'amendement n° 141 de M. François Asensi (propose que toute visite soit de droit lorsque la personne a moins de 25 ans ou qu'il s'agit d'une première inculpation) : rejeté (p. 3530).

Article 97 *(art. 530-1 du code de procédure pénale : réclamation auprès du ministère public) :*

- *soutient* l'amendement n° 146 de M. François Asensi (dispose que les actes relatifs au recouvrement des amendes doivent porter mention des possibilités de contestation) (p. 3584) : rejeté (p. 3585).

Après l'article 155 :

- *soutient* l'amendement n° 147 de M. François Asensi (supprime la dernière phrase de l'article 698-2 du code de procédure pénale qui, en matière de justice militaire, interdit à la partie lésée d'être à l'origine des poursuites) : retiré (p. 3590).

Seconde délibération :

Article 4 *(droit de la personne gardée à vue) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose qu'à l'issue de vingt heures de garde à vue et si une prolongation est envisagée, la personne peut s'entretenir de façon confidentielle, pour trente minutes maximum, avec un avocat qu'elle choisit ou qui est désigné par le bâtonnier ; précise que le bâtonnier est prévenu sans délai de la demande et que l'avocat peut, à l'issue de l'entretien, présenter des observations qui sont jointes à la procédure) (p. 3593, 3594).

Explications de vote [9 octobre 1992] :

Assemblée nationale : débat en séance publique : improvisation et précipitation (p. 3595).

Code de procédure pénale : réforme : projet de loi : contenu, innovations et opportunité (p. 3595, 3596).

Justice : budget pour 1993 et conséquences de la réforme (p. 3595, 3596).

Abstention du groupe communiste (p. 3596).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1992] :

Code de procédure pénale : réforme :
- insuffisance (p. 6262) ;
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 6263).

Collectivités locales : élus locaux : soumission à la justice de droit commun (p. 6263).

Détention provisoire : décision : collégialité et échevinage (p. 6263).

Garde à vue : durée, conditions, présence de l'avocat (p. 6263).

Inculpation : système actuel et réforme proposée : mise en examen et ordonnance de notification de charges (p. 6263).

Justice : effectifs et moyens : conséquences des réformes proposées par le projet de loi (p. 6263).

Ministère public (parquet) : indépendance et subordination hiérarchique au garde des sceaux (p. 6263).

Discussion des articles [30 novembre 1992] :

Article 4 *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (précise que les informations données à une personne gardée à vue lui sont communiquées dans une langue qu'elle comprend) (p. 6269) ;
- *son* amendement n° 163 (dispose que, dès son placement en garde à vue, la personne est assistée d'un avocat de son choix ou, à défaut, commis d'office) (p. 6269) ; transformé en sous-amendement n° 171 à l'amendement n° 10 rectifié de la commission (p. 6270) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 119 de M. Emmanuel Aubert (dispose que l'entretien avec un avocat peut avoir lieu dès le début de la garde à vue) à l'amendement n° 10 rectifié de la commission (rétablit les dispositions adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture, en ce qui concerne l'entretien avec un avocat à partir de la vingtième heure de garde à vue) (p. 6272, 6273) ;
- *son* sous-amendement n° 171 (dispose que, dès son placement en garde à vue, la personne est assistée d'un avocat de son choix ou, à défaut, commis d'office) à l'amendement n° 10 rectifié de la commission (p. 6270) : retiré (p. 6273).

Article 33 *(art. 137-1 nouveau du code de procédure pénale : instance collégiale compétente pour ordonner le placement en détention provisoire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 131 du Gouvernement (dispose que la détention provisoire est prescrite ou prolongée par un collège composé de trois magistrats du siège dont le président du tribunal et le juge d'instruction chargé de l'affaire ; précise que, saisi par le juge d'instruction, le collège peut prescrire la mise en détention ou le placement sous contrôle judiciaire) (p. 6302) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 57 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, sous réserve d'une modification de coordination) (p. 6302).

Explications de vote :

Détention provisoire : décision collégiale (p. 6328).

Garde à vue : présence de l'avocat et interdiction pour les mineurs de 13 ans (p. 6328).

Vote pour du groupe communiste (p. 6328).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1992] :

Article 4 *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit les dispositions adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne l'entretien avec un avocat à partir de la vingtième heure de garde à vue) (p. 7523) ; rectifié (dispose que l'entretien avec l'avocat peut avoir lieu dès le début de la garde à vue) (p. 7526) ;
- *son* sous-amendement n° 117 (dispose que, dès son placement en garde à vue, la personne est assistée d'un avocat de son choix ou, à défaut, commis d'office) à l'amendement n° 11 de la commission : retiré (p. 7524).

Article 60 *bis* *(art. 4 de l'ordonnance du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs) :*

- *son* amendement n° 118 (dispose qu'un mineur de treize ans ne peut être placé en garde à vue et précise les conditions de garde à vue des mineurs de plus de treize ans) : retiré (p. 7544).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1992] :

Collectivités locales et finances locales :
- concours financiers de l'Etat : montant, évolution et répartition (p. 4551) ;
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 4551) ;
- frais financiers et difficultés financières (p. 4550).

Délinquance et criminalité :
- prévention (p. 4550) ;
- violences urbaines : banlieues et grandes agglomérations (p. 4549).

Drogue (p. 4550).

France : malaise social : remèdes (p. 4550).

Impôts locaux :
- taxe professionnelle (p. 4551) ;
- transferts fiscaux (p. 4551).

Ministère de l'intérieur : budget : priorités et montant global (p. 4550).

Police :
- crises et perspectives de réforme (p. 4550) ;
- effectifs : accroissement et répartition (p. 4550) ;
- « îlotage » et « police de proximité » (p. 4550) ;
- informatique et transmission : projet « ACROPOL » (p. 4550) ;
- modernisation des équipements et départementalisation (p. 4550) ;
- polices municipales (p. 4550) ;
- statuts et carrières : réforme (p. 4550).

Urbanisme et logement : quartiers « difficiles » : lutte contre l'isolement et la délinquance (p. 4549, 4550).

Questions :

Police : « îlotage » et « police de proximité » : action dans les quartiers difficiles : (p. 4570).

Rappel au règlement : souligne les insuffisances du budget de l'intérieur, se félicite de l'augmentation des effectifs affectés aux actions d'îlotage et annonce que le groupe communiste s'abstiendra sur le vote de ce budget (p. 4591).

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurite routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Commune : Gennevilliers : desserte (p. 4802, 4803).

Transports en commun : projet « METEOR » (p. 4802).

- Projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [30 novembre 1992] :

Code pénal : réforme : « logique sécuritaire » (p. 6236, 6237).

Femmes : interruption volontaire de grossesse : « auto-avortement » (p. 6236).

Personnes morales : responsabilité pénale : casier judiciaire et réhabilitation (p. 6236).

Travail : grèves portant atteinte à la liberté du travail : sanctions des grévistes (p. 6236).

BUREAU (Alain)

Député de l'Eure

(4e circonscription)

Socialiste

Devenu député le 4 juillet 1992, en remplacement de M. François Loncle, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9006).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9006).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 7 juillet 1992] (p. 9075).

C

CABAL (Christian)

Député de la Loire

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre titulaire de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 29 janvier 1992] (p. 1437).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 538,** posée le 7 avril 1992 : **risques professionnels (cotisations)** (p. 363). Appelée le 10 avril 1992 : cotisations d'accidents du travail : nouveau calcul ; charges sociales : alourdissement ; entreprises à hauts risques d'accidents et à bas salaires ; efforts de prévention (p. 444, 445).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [4 juin 1992] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de M. Bernard Pons (p. 1974).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : conditions de travail : commissions : examen du projet de loi n° 2729 (p. 1974).

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : maîtrise administrative et maîtrise médicalisée (p. 1974).

Hôpitaux et cliniques :
- cliniques privées : enveloppe limitative de dépenses (p. 1974) ;
- hôpital public (p. 1974).

Professions paramédicales : régulation concertée :
- ambulanciers : accord du 18 décembre 1991 (p. 1974) ;
- biologistes : accord du 15 février 1991 (p. 1974) ;
- infirmiers libéraux : accord du 23 décembre 1991 (p. 1974).

- Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).

Première lecture :

Discussion des articles [25 juin 1992] :

Article 1er *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur):*

- *favorable* à l'amendement n° 48 de Mme Nicole Catala (exclut la validation d'acquis professionnels pour les épreuves conduisant à des formations pour lesquelles le nombre de places est réglementairement limité) (p. 2841).

Article 3 *(création de commissions paritaires d'établissement compétentes à l'égard des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation):*

- *favorable* à l'amendement n° 32 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 2844).

Article 5 *(possibilité de déléguer tout ou partie des pouvoirs de recrutement et de gestion des personnels aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur):*

- *soutient* l'amendement n° 57 de M. Bruno Bourg-Broc (de suppression) : vote réservé (p. 2847) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2860).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- aide sociale, fonds de solidarité (p. 5364) ;
- campagne double (p. 5364) ;
- retraite anticipée (p. 5364).

Commission tripartite (p. 5364).

Lois :
- loi de finances pour 1960 n° 59-1454 du 26 décembre 1959 : article 71 (p. 5364) ;
- projet de loi n° 2917 relatif aux conditions d'attribution de la carte du combattant (p. 5365) ;
- proposition de loi n° 2662 tendant à prendre en compte pour l'octroi d'une retraite anticipée la durée du séjour effectué au titre du service militaire en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 (p. 5364).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- « cristallisation » et plafonnement (p. 5364) ;
- « cristallisation » : ayants droit des pays devenus indépendants (p. 5364) ;
- rapport constant (p. 5364) ;
- régime des suffixes (p. 5364).

Politique économique (p. 5363, 5364).

Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5364) ;
- effectifs, modernisation (p. 5365).

Vote des crédits :

Après l'article 80 :

- *favorable* à l'amendement n° 176 du Gouvernement (ramène à cinquante-six ans l'âge requis pour bénéficier du fonds de solidarité en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord en situation de chômage de longue durée) (p. 5389).

- Projet de loi relatif aux conditions d'attribution de la carte du combattant (n° 2917).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- campagne double (p. 6810) ;
- carte du combattant (p. 6810) ;
- pathologie (p. 6810) ;
- retraite anticipée (p. 6810) ;
- unités de soutien (p. 6810).

Carte du combattant : critères et cumul (p. 6810).

Carte du combattant : législation : évolution et adaptation (p. 6810).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : missions (p. 6810).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite : retraite mutualiste : délai de souscription (p. 6811).

Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre : missions : délivrance des titres (p. 6810).

Théâtres d'opérations extérieures : maintien de la paix et missions humanitaires :

Somalie (p. 6810).

Discussion des articles [9 décembre 1992] :

Article 2 *(art. 2 du décret n° 75-725 du 6 août 1975 : transfert au ministre chargé des anciens combattants et des victimes de guerre des compétences relatives à la délivrance des attestations de services dans la Résistance) :*

- *son* amendement n° 3 (de suppression) (p. 6827) : adopté (p. 6828).

Explications de vote :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : unités de soutien (p. 6829).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite : retraite mutualiste : délai de souscription (p. 6829).

Abstention du groupe du R.P.R. (p. 6830).

CACHEUX (Denise)

Député du Nord

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

Se démet de son mandat de député le 9 mars 1993 [*J.O.* du 9 mars 1993] (p. 3689).

Cesse d'appartenir au groupe socialiste [*J.O.* du 9 mars 1993] (p. 3689).

NOMINATIONS

Rapporteur de la proposition de loi de M. Gérard Chasseguet tendant à modifier l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence (n° 2440) [23 janvier 1992].

Rapporteur du projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales. (n° 2531) [23 janvier 1992].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre suppléant de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence [*J.O.* du 17 avril 1992] (p. 5574).

Secrétaire de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 29 avril 1992] (p. 5997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du livre III du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (intérieur : sécurité : police) [18 juin 1992] (p. 3719).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions du droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Secrétaire de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 5 novembre 1992] (p. 15322).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 2977) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17355).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil relatif à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531) [*J.O.* du 24 décembre 1992] (p. 17709).

Rapporteur de cette commission (*J.O.* du 24 décembre 1992) (p. 17709).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 2531) modifiant le code civil, relatif à l'**état civil et à la filiation** et instituant le **juge aux affaires familiales (n° 2602)** [1er avril 1992].

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome IV : **intérieur : sécurité : police (n° 2949)** [14 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi adopté avec modifications par le Sénat (n° 3119) modifiant le **code civil, relatif à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales (n° 3127)** [10 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le **code civil,** relatif à l'**état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales (n° 3230)** [22 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Politique de sécurité :** statistiques : augmentation de la délinquance ; propositions du Gouvernement ; lutte contre la délinquance : rôle des polices municipales ; protection judiciaire de la jeunesse : adaptation des textes : débat au Parlement ; douaniers : redéploiement des effectifs au service de la police dans le cadre de la lutte contre la drogue : perspectives [13 mai 1992] (p. 1167, 1168).

- **Action humanitaire en Somalie :** guerre civile ; famine ; action de la Croix-Rouge internationale ; action des organisations non gouvernementales (O.N.G.) ; difficultés de l'acheminement des secours ; journée d'action des enfants de France sous l'égide de l'U.N.I.C.E.F. [14 octobre 1992] (p. 3668, 3669).

- **Rôle de la France en Somalie :** troupes françaises engagées en Yougoslavie et en Somalie ; présence des soldats français dans le monde dans le cadre des missions

définies par les Nations Unies ; limites des possibilités d'action des pays démocratiques [16 décembre 1992] (p. 7305, 7306).

orales sans débat :

- **n° 589,** posée le 2 juin 1992 : **boissons et alcools (alcoolisme)** (p. 1862). Appelée le 5 juin 1992 : lutte et prévention de l'alcoolisme ; projet de réduction de 5 p. cent des crédits : conséquences ; plafond de dépenses autorisées par le Parlement : respect par les différents ministères (p. 2001, 2002).

- **n° 588,** posée le 2 juin 1992 : **professions sociales (travailleurs sociaux)** (p. 1862). Appelée le 5 juin 1992 : formation professionnelle : financement par l'Etat ; départements : employeurs des travailleurs sociaux (p. 2002, 2003).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Assemblée nationale : commissions : condition d'examen du projet de loi (p. 968).

Communautés européennes : principes fondamentaux : citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 968).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 968).

Révision constitutionnelle : article 89 : Congrès ou référendum : rôle du Parlement et volonté populaire (p. 968).

Traités et conventions : traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 967).

- Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Assemblée nationale : commission des lois : travail sur le projet (p. 718, 719).

Communautés européennes : état civil, filiation et droits de l'enfant : législation des Etats membres (p. 722, 723).

Enfants :
- autorité parentale (p. 719, 720) ;
- convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 : principes et contenu (p. 718, 719) ;
- droits de l'enfant : historique et conception actuelle (p. 718, 719, 721, 723) ;
- enfants « naturels » et enfants « légitimes » : abandon de la terminologie (p. 718, 721, 722) ;
- obligation alimentaire (p. 719).

Etat civil :
- « déclaration d'enfant sans vie » et viabilité des nouveaux-nés (p. 722) ;
- double nom ou « nom d'usage » : réglementation (p. 721).

Famille : évolution des structures familiales : adaptation du droit (p. 718).

Filiation :
- « accouchement sous X » (p. 718, 720) ;
- actions de recherche en paternité : moyens de la preuve (p. 720, 721) ;
- filiation biologique : droit à la connaissance : limites (p. 718, 720) ;
- filiation sociologique : protection (p. 720, 721) ;
- reconnaissance et établissement (p. 718, 721).

Justice : juge aux affaires familiales : intérêt, compétences et moyens (p. 719, 722).

Procédures civile et pénale :
- enfants mineurs : audition personnelle et défense par un avocat (p. 719) ;
- enfants mineurs : représentant légal et « administration ad hoc » (p. 719).

Vie, médecine et biologie : empreintes génétiques : réglementation : projet de loi relatif au corps humain (p. 720).

Discussion des articles [28 avril 1992] ; [15 mai 1992] :

Article 1er *(art. 57 à 57-3 du code civil : libre choix des prénoms de l'enfant par les parents. Contrôle* a posteriori *du juge) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (supprime à l'article 57 du code civil la disposition qui prévoit que l'officier d'état-civil signale dans le mois au juge du tribunal d'instance, les actes de naissance concernant un enfant naturel) : adopté (p. 750) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. François Asensi (supprime toute possibilité de contrôle juridictionnel a posteriori sur le choix du prénom) (p. 750).

Article 2 *(art. 60 à 61-6 du code civil : changements de prénoms et de nom) :*

Article 60 du code civil :

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. François Asensi (dispose que les prénoms figurant sur l'acte de naissance peuvent être modifiés pour convenance personnelle par ordonnance du procureur de la République) (p. 751).

Article 61 du code civil :

- *favorable* à l'amendement n° 57 de M. Xavier Deniau (propose que le souhait de reprendre le nom d'un ascendant du premier ou deuxième degré et la différenciation des souches soient également des motifs de changement de nom) ; rectifié (supprime le motif de reprise du nom d'un ascendant) (p. 752) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 77 de Mme Nicole Catala (dispose que le changement de nom peut également avoir pour but la reprise ou l'adjonction d'un nom porté par un ascendant ou un collatéral jusqu'au quatrième degré) (p. 753) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Jean-Louis Masson (propose que la reprise d'un nom menacé d'extinction ne puisse être demandée que par un ascendant ou un collatéral au quatrième degré du dernier porteur de ce nom) (p. 753) ;
- *favorable* à l'amendement n° 94 du Gouvernement (précise que, pour pouvoir être repris, un nom menacé d'extinction doit simplement avoir été porté par un ascendant ou un collatéral) (p. 753).

Article 61-1 du code civil :

- *défavorable* à l'amendement n° 78 de Mme Nicole Catala (dispose que le changement de nom est autorisé par décret simple) (p. 753).

Article 61-2 du code civil :

- *défavorable* à l'amendement n° 59 de Mme Nicole Ameline (porte à six mois le délai d'opposition au décret de changement de nom) (p. 754).

Article 61-4 du code civil :

- *favorable* à l'amendement n° 60 de Mme Nicole Ameline (dispose que le changement de nom s'étend de plein droit aux enfants du bénéficiaire lors qu'ils ont moins de quinze ans) (p. 754).

Article 61-6 du code civil :

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 754).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Jean-Louis Masson (précise, à l'article 1er de la loi du 6 fructidor an II, que le nom mentionné dans l'acte de naissance est soit celui du père, soit celui de la mère si l'acte de mariage des parents prévoit que tous les enfants du couple porteront le nom de la mère) (p. 755) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jean-Louis Masson (précise, à l'article 43 de la loi n° 85-1372 du 23 décembre 1985, que le nom d'usage ne peut être utilisé qu'accolé à la suite du nom de famille) (p. 755).

Article 3 *(art. 62 à 62-2 du code civil : acte de reconnaissance d'un enfant naturel) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (supprime l'obligation faite à l'officier d'état civil d'informer le juge d'instance de la reconnaissance d'un enfant naturel) : adopté (p. 755).

Article 5 *(art. 1er, 2, 8, 11, 12 et 12-1 de la loi n° 72-964 du 25 octobre 1972 : francisation des nom et prénoms) :*

- *favorable* à l'amendement n° 61 de Mme Nicole Ameline (porte à six mois le délai d'opposition au décret de francisation d'un nom) (p. 756).

Après l'article 6 :

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (dispose, à l'article 43 de la loi n° 85-1372 du 23 décembre 1985 relative à l'égalité entre époux, que le mineur de plus de treize ans donne son consentement avant de porter le nom d'usage de ses parents) : adopté (p. 1284) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 68, précédemment réservé, de M. Jean-Louis Masson (art. 57-4 du code civil : propose que toute naissance soit mentionnée en marge de l'acte de naissance des parents) (p. 1284) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. François Asensi (propose que toute naissance soit mentionnée en marge de l'acte de naissance des parents) (p. 1284) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (art. 133 du code civil : étend aux familles naturelles pour lesquelles la filiation est établie le principe de l'obligation alimentaire ; supprime en conséquence l'article 203 du code civil) : adopté (p. 1285) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 69 de M. Jean-Louis Masson (maintient l'article 203 du code civil qui limite l'obligation alimentaire aux familles issues du mariage) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 1285) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Jean-Louis Masson (étend le dispositif de l'article 203 du code civil relatif à l'obligation alimentaire, aux parents d'un enfant naturel reconnu) (p. 1285) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (art. L 135 du code civil : précise la nature de l'obligation alimentaire entre alliés) : adopté (p. 1285) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 rectifié de la commission (insère dans le livre Ier du code civil un titre IV *bis* intitulé « De l'obligation alimentaire » et précise les articles contenus dans ce titre) (p. 1285) : adopté (p. 1286) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 corrigé, précédemment réservé, de la commission (insère dans le projet de loi un chapitre Ier *bis* intitulé « De l'obligation alimentaire ») : adopté (p. 1286).

Avant l'article 7 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 51 de M. François Asensi (remplace dans la loi n° 72-3 du 3 janvier 1972 sur la filiation les termes « filiation légitime », « filiation naturelle », « enfant légitime », « enfant naturel », « légitimation », par les termes « filiation pendant le mariage », « filiation hors mariage », « enfant de parents mariés », « enfants de parents non mariés » et « reconnaissance légale ») (p. 1286).

Article 7 *(art. 311-3 du code civil : mention à l'état civil des actes de notoriété constatant la possession d'état) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 80 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 1286).

Article 13 *(Article 334-2 du code civil : déclaration du changement de nom de l'enfant naturel ; consentement de l'enfant de plus de treize ans) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Jacques Fleury (dispose que lorsque la mère d'un enfant naturel est décédée, son changement de nom est déclaré par le père seul) (p. 1287).

Après l'article 13 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 63 rectifié de Mme Nicole Ameline (art. 334-8 du code civil : propose que la filiation naturelle soit établie du seul fait de l'accouchement lorsque l'identité de la mère est connue) (p. 1287).

Après l'article 15 :

- *défavorable* à l'amendement n° 81 rectifié de Mme Nicole Catala (art. 340-1 du code civil : limite la recevabilité des actions en recherche de paternité naturelle lorsque le père prétendu est décédé) (p. 1289) ;

- *favorable* à l'amendement n° 82 corrigé de Mme Nicole Catala (art. 340-1-1 du code civil : dispose que l'action en recherche de paternité n'est pas recevable lorsqu'il y a eu procréation médicalement assistée avec tiers donneur) (p. 1289).

Article 16 *(art. 340-3 du code civil : action en recherche de paternité naturelle exercée contre l'Etat) :*

- *favorable* à l'amendement n° 83 corrigé de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose qu'en cas d'action en recherche de paternité exercée contre l'Etat, les héritiers légaux sont informés de la procédure afin d'y faire valoir leurs droits) (p. 1289).

Après l'article 18 :

- *favorable* à l'amendement n° 85 rectifié de M. Pascal Clément (insère dans le code civil un article 341-1 qui consacre la légalité de l'accouchement sous X) (p. 1290).

Article 19 *(art. 342-4 du code civil : actions à fins de subsides et preuve de la non-paternité) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1290).

Article 21 *(art. 350 du code civil : délégation des droits d'autorité parentale en cas de déclaration d'abandon) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 86 de Mme Nicole Ameline (précise que, dans le cas d'une demande en déclaration d'abandon, les manifestations d'intérêt des parents qui ne traduisent pas une réelle volonté de s'occuper de l'enfant n'interrompent pas le délai d'un an prévu pour déclarer l'abandon définitif) (p. 1291).

Après l'article 23 :

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (art. 202 du code civil : propose qu'en cas d'annulation de mariage la notion d'exercice de l'autorité parentale soit substituée à celle de garde) : adopté (p. 1291) ;

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (art. 256 du code civil : de conséquence) : adopté (p. 1291) ;

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (art. 287 du code civil : affirme le principe du maintien de l'exercice en commun de l'autorité parentale après un divorce et réserve l'exercice séparé aux seuls cas où l'intérêt de l'enfant le commande) (p. 1291) : adopté (p. 1292) ;

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (art. 293 du code civil : de coordination) : adopté (p. 1292) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (art. 372 du code civil : dispose que l'autorité parentale est exercée en commun dans les familles naturelles lorsque la filiation est établie par reconnaissance avant que l'enfant ait atteint l'âge de six mois ou par possession d'état) : adopté (p. 1292) ;

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (art. 372-1 du code civil : de conséquence) (p. 1292) : adopté (p. 1293) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. François Asensi (dispose que l'autorité parentale est exercée par les deux parents, alors même qu'ils sont divorcés ou non mariés) (p. 1293) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1293) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. François Asensi (dispose qu'en cas de divorce ou de séparation de corps, l'autorité parentale continue en principe à être exercée en commun par les deux parents) (p. 1293) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de conséquence) (p. 1293) : adopté (p. 1294) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (art. 373-3 du code civil : de conséquence) : adopté (p. 1294) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (détermine les cas dans lesquels l'autorité parentale à l'égard d'un enfant naturel n'est pas exercée par les deux parents) : adopté (p. 1294) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. François Asensi (précise les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur un enfant naturel) (p. 1293) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (art. 374-1 du code civil : de coordination) : adopté (p. 1294) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (établit un système transitoire pour l'application de la présente loi en matière d'exercice de l'autorité parentale sur les enfants naturels) (p. 1294) : adopté (p. 1295) ;

- *son* amendement n° 92 (substitue le concept de « responsabilité parentale » à celui « d'autorité parentale ») (p. 1295) : retiré (p. 1296) ;

- *soutient* l'amendement n° 23, précédemment réservé, de la commission (insère dans le projet de loi un chapitre II *bis* intitulé : « L'autorité parentale ») : adopté (p. 1296).

Article 24 *(art. 247 du code civil : le juge aux affaires familiales, juge de tous les divorces) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que le juge aux affaires familiales, sur la demande d'une des parties, renvoie d'office une affaire de divorce à une audience collégiale) (p. 1296, 1297) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. François Asensi (dispose que le droit reconnu au juge aux affaires familiales de renvoyer une affaire de divorce devant une instance collégiale est également ouvert aux parties) (p. 1296).

Article 25 *(transferts de compétences au juge aux affaires familiales) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (de forme) : adopté (p. 1297) ;

- *soutient* les amendements n°s 25 et 26 de la commission (de coordination) : adoptés (p. 1297) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (supprime la disposition qui prévoit que le juge qui a statué sur les modalités d'exercice de l'autorité parentale peut décider, qu'en cas de décès du parent détenteur de cette autorité, l'enfant sera confié à un tiers) : adopté (p. 1297) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1297) ;

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1298) ;

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (transfère du président du tribunal de grande instance au juge aux affaires familiales le pouvoir de prendre des mesures urgentes lorsque l'un des époux manque gravement à ses devoirs et met ainsi en péril les intérêts de la famille) : adopté (p. 1298).

Article 26 *(art. L. 312-1 du code de l'organisation judiciaire : institution d'un juge aux affaires familiales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de Mme Nicole Catala (limite la compétence du juge aux affaires familiales aux seuls divorces prononcés par consentement mutuel) (p. 1298) ;

- *favorable* à l'amendement n° 87 du Gouvernement (de précision) (p. 1298) ;

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (précise que le juge aux affaires familiales est compétent pour la fixation de l'obligation alimentaire, de la contribution aux charges du mariage et de l'obligation d'entretien) : adopté (p. 1298) ;

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (permet au juge familial de renvoyer toute affaire devant la formation collégiale et précise que les décisions de renvoi ne sont pas susceptibles de recours) (p. 1298) : adopté (p. 1299) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (dispose que, par dérogation au droit commun, dans les matières familiales, le renvoi à la collégialité ne peut être décidé que par le juge compétent) : adopté après modifications (p. 1299) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 88 du Gouvernement (précise que seules les matières de la compétence du juge aux affaires familiales sont concernées) à l'amendement n° 33 de la commission (p. 1299).

Après l'article 26 :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (propose que les procédures relatives d'une part à la fixation de la contribution aux charges du mariage, de l'obligation alimentaire et de l'obligation d'entretien, et d'autre part au conflit entre parents légitimes sur l'exercice de l'autorité parentale soient dispensées du ministère d'avocat) (p. 1299) ;

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (art. 388-1 du code civil : propose que tout mineur « capable de discernement » dispose du droit d'être entendu par un juge pour toute procédure le concernant, le refus d'accorder l'audition devant être motivé ; précise que l'enfant est assisté par une personne de son choix) (p. 1299) : adopté après modifications (p. 1300) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 89 du Gouvernement (dispose que le mineur est accompagné et non assisté par la personne de son choix) à l'amendement n° 35 de la commission (p. 1300) ;

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (art. 388-2 du code civil : précise que l'audition du mineur ne lui confère pas la qualité de partie à la procédure) : adopté (p. 1300) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (art. 388-3 du code civil : propose que lorsque au cours d'une instance, la défense des droits d'un enfant entre en opposition avec les intérêts de ses représentants légaux, un administrateur ad hoc soit désigné d'office par le juge de l'instance ou le juge des tutelles) : adopté (p. 1300) ;

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (art. 290 du code civil : de coordination) : adopté (p. 1300) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (art. 389-3 du code civil : propose que lorsque les administrateurs légaux, en dehors de toute instance, n'ont pas satisfait à l'obligation de faire nommer un administrateur *ad hoc*, le juge puisse procéder à cette nomination à la demande du ministère public, du mineur lui-même, ou d'office) : adopté (p. 1300) ;

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (art. 317 du code civil : de coordination) : adopté (p. 1300) ;

- *soutient* l'amendement n° 34 corrigé, précédemment réservé, de la commission (insère dans le projet de loi un chapitre III *bis* intitulé : « L'audition de l'enfant en justice et la défense de ses intérêts ») : adopté (p. 1300).

Avant l'article 27 :

- *favorable* à l'amendement n° 90 du Gouvernement (après l'article 12 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante : définit et organise, à l'intention des mineurs délinquants, des activités de réparation d'infractions réalisées au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la communauté ; précise que ces mesures peuvent être ordonnées par le juge à tous les stades de la procédure avec l'accord du jeune et de ses parents et par le jugement, après recueil des observations du mineur et de ses parents) (p. 1301).

Après l'article 27 :

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. François Asensi (supprime du code civil les dispositions traitant du délai de viduité) (p. 1302) ;

- *soutient* l'amendement n° 93 de la commission (art. 477 du code civil : propose que le juge des tutelles procède à l'audition du mineur avant le prononcé de l'émancipation) : adopté (p. 1302).

Article 29 *(application de la loi aux territoires d'outre-mer et à Mayotte) :*

- *son* amendement n° 97 (étend aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte les dispositions relatives à l'audition de l'enfant en justice et à la défense de ses intérêts) (p. 1302) : retiré (p. 1303) ;

- *favorable* à l'amendement n° 67 de M. Alexandre Léontieff (étend au territoire de la Polynésie française les dispositions relatives à l'état civil et à la filiation) (p. 1303).

Article 30 *(entrée en vigueur) :*

- *soutient* les amendements n°s 41 et 42 de la commission (de précision) : adoptés (p. 1303) ;

- *favorable* à l'amendement n° 91 du Gouvernement (précise que les dispositions relatives à la mesure de réparation pénale entreront en vigueur le 1er janvier 1993) (p. 1303).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (substitue aux mots « et à la filiation » les mots « à la famille et aux droits de l'enfant ») (p. 1303) : adopté (p. 1304).

Seconde délibération :

Article 2 *(changements de prénoms et de nom) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de Mme Nicole Ameline (porte à six mois le délai d'opposition au décret de changement de nom) (p. 1304).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1992] :

Code civil : réforme : intérêt et apport du projet de loi : travail en première lecture (p. 7351).

Divorce : juge unique (p. 7352).

Enfants :
- autorité parentale (p. 7352) ;
- obligation alimentaire (p. 7352).

Etat civil :
- nom : transmission, changement et francisation (p. 7352) ;
- prénom : liberté de choix et changement (p. 7351).

Famille : évolution des structures familiales : adaptation du droit (p. 7351).

Filiation :
- « accouchement sous X » (p. 7352) ;
- filiation biologique : droit à la connaissance : limites (p. 7352) ;
- reconnaissance et établissement : liberté de la preuve et recevabilité des demandes (p. 7352).

Justice :
- juge aux affaires familiales : intérêt, compétences et moyens (p. 7352) ;
- ministère d'avocat : dispense (p. 7352).

Procédures civile et pénale : enfant mineur : audition personnelle et défense par un avocat (p. 7353).

Sénat : modifications apportées au projet de loi en première lecture (p. 7352).

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Article 1er *(art. 55, 57 et 57-1 du code civil : déclaration d'accouchement aux agents diplomatiques ou consulaires ; libre choix des prénoms de l'enfant par les parents ; mention de la naissance de l'enfant en marge de l'acte de naissance de ses auteurs) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 deuxième rectification de la commission (dispose que le choix du prénom doit également respecter le droit des tiers à protéger leur patronyme) : adopté (p. 7358) ;

- *favorable* à l'amendement n° 30 du Gouvernement (supprime la disposition qui prévoit que toute naissance est mentionnée en marge de l'acte de naissance des parents) (p. 7358).

Article 2 *(art. 60 à 61-6 du code civil : changement de prénoms et de nom) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne les hypothèses ouvrant droit au changement de nom) : adopté (p. 7359) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7359) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 31 du Gouvernement (dispose qu'en cas de légitimation, seuls les enfants majeurs doivent donner un consentement préalable à la modification de leur patronyme) (p. 7359).

Article 4 *ter* nouveau *(art. 99-1 du code civil : rectification administrative des actes de l'état civil) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de précision) : adopté (p. 7360).

Article 4 *quater* nouveau *(art. 6 de la loi n° 68-671 du 25 juillet 1968 relative à l'état civil des Français ayant vécu en Algérie ou dans les anciens territoires français d'outre-mer ou sous tutelle devenus indépendants : rectification des actes de l'état civil par le chef du service central de l'état civil du ministère des affaires étrangères) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 corrigé de la commission (de coordination) : adopté (p. 7360).

Article 4 *quinquies* nouveau *(art. 331 et 332 du code civil : légitimation par mariage des enfants décédés sans descendants) :*

- *favorable* à l'amendement n° 32 du Gouvernement (de suppression) (p. 7361).

Article 8 supprimé par le Sénat *(art. 311-11 du code civil : fins de non-recevoir de l'action en recherche de paternité naturelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7361).

Article 10 supprimé par le Sénat *(art. 323 du code civil : preuve judiciaire de la filiation légitime) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rétablit l'article et dispose qu'une action judiciaire en recherche de filiation légitime n'est recevable que s'il existe des présomptions ou indices pour en déterminer l'admission) : adopté (p. 7361).

Article 15 supprimé par le Sénat *(art. 340 du code civil : cas d'ouverture de l'action en recherche de paternité naturelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rétablit l'article et dispose qu'une action judiciaire en recherche de paternité naturelle hors mariage n'est recevable que s'il existe des présomptions ou indices pour en déterminer l'admission) : adopté (p. 7362).

Article 15 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 340-1 du code civil : action en recherche de paternité en cas de procréation médicalement assistée) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (affirme le caractère en principe incontestable de la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée et encadre les possibilités d'action en contestation à ce sujet) : rejeté (p. 7362) ;

Vie, médecine et biologie : projet de loi relatif au corps humain : date d'adoption (p. 7362).

Article 17 supprimé par le Sénat *(art. 340-4 du code civil : délais d'exercice de l'action en recherche de paternité naturelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de coordination) (p. 7362) : adopté (p. 7363).

Article 18 *(art. 341 du code civil : preuve de la maternité naturelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (autorise les actions en recherche de maternité naturelle dans le cas d'un accouchement sous X) : adopté (p. 7363) ;

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (dispose qu'une action judiciaire en recherche de maternité naturelle n'est recevable que s'il existe des présomptions ou indices pour en déterminer l'admission) : adopté (p. 7363).

Article 19 supprimé par le Sénat *(art. 342-4 du code civil : action à fins de subsides et preuve de la non-paternité) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7363).

Après l'article 20 :

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Gilbert Millet (reconnaît aux enfants pouvant être adoptés le droit, à leur majorité, d'avoir connaissance de l'identité de leur père et mère par le sang) (p. 7363).

Après l'article 23 :

- *favorable* à l'amendement n° 38 de Mme Nicole Ameline (précise que les conditions « d'adoptabilité » sont vérifiées par le juge dans un délai de six mois à compter de la saisine du tribunal) (p. 7363, 7364).

Article 23 *quater* *(art. 287 du code civil : exercice de l'autorité parentale après le divorce) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7364).

Article 23 *sexies* *(art. 372 du code civil : exercice de l'autorité parentale au sein des familles légitime et naturelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (précise que l'autorité parentale est exercée en commun dans une famille naturelle lorsque l'enfant est reconnu par ses deux parents avant l'âge de six mois et lorsque les parents vivent en commun lors de la seconde reconnaissance) : adopté (p. 7364).

Après l'article 23 *sexies* :

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7364).

Article 23 *septies* *(art. 372-1 du code civil : coordination) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (de correction) (p. 7364) : adopté (p. 7365).

Article 23 *nonies* *(art. 373-2 du code civil : exercice de l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation de corps) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7365).

Article 23 *terdecies* *(dispositions transitoires) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté après modifications (p. 7365) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 45 du Gouvernement (de coordination) à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (p. 7365).

Article 24 *(art. 247 du code civil : le juge aux affaires familiales, juge de tous les divorces) :*

- *favorable* à l'amendement n° 37 du Gouvernement (dispose que le juge aux affaires familiales est le juge de tous les divorces ; précise que le renvoi du jugement à une instance collégiale est de droit à la demande d'une des parties) (p. 7366).

Article 25 *(transferts de compétences au juge aux affaires familiales) :*

- *favorable* aux amendements n°s 33 et 34 du Gouvernement (de conséquence) (p. 7366).

Article 26 *(art. L. 312-1 du code de l'organisation judiciaire : institution d'un juge aux affaires familiales) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (exclut de la compétence du juge aux affaires familiales la liquidation des régimes matrimoniaux à la suite du divorce ou de la séparation de corps) : adopté (p. 7366).

Article 26 *bis* supprimé par le Sénat *(dispense d'avocat pour certaines affaires soumises au juge aux affaires familiales) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 corrigé de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7366) : adopté (p. 7367).

Article 26 *ter* *(art. 388-1 du code civil : audition du mineur) :*

- *favorable* à l'amendement n° 27 rectifié de M. Gérard Gouzes (dispose que, pour toute affaire le concernant, le mineur capable de discernement doit être entendu par le juge, sauf refus motivé de celui-ci, cette audition étant de droit quand l'enfant en fait la demande ; précise que le mineur peut être accompagné d'un avocat ou d'une personne de son choix et que son audition par le juge a lieu hors de la présence de ses parents et des avocats de la cause) (p. 7367) ; modifié par le Gouvernement (supprime l'obligation d'entendre le mineur quand il en fait la demande ; précise que le mineur auditionné n'est pas partie à la procédure) (p. 7368).

Après l'article 26 *ter* :

- *favorable* à l'amendement n° 35 du Gouvernement (dispose que tout mineur entendu par le juge dans une procédure le concernant et accompagné d'un avocat bénéficie de l'aide juridique) (p. 7369, 7370).

Après l'article 26 *quinquies* :

- *favorable* à l'amendement n° 28 rectifié de M. Gérard Gouzes (de conséquence) (p. 7370) ;

- *favorable* à l'amendement n° 29 rectifié de M. Gérard Gouzes (de précision) (p. 7370).

Article 27 *(abrogations) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7370).

Article 29 *(application de la loi aux territoires d'outre-mer et à Mayotte) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (précise que les dispositions du projet de loi relatives à la filiation et à l'état civil sont applicables au territoire de la Polynésie française) : retiré (p. 7371).

Après l'article 30 :

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (dispose que le ministre de la justice publie chaque année un rapport sur l'application de la loi et précise le contenu de ce rapport) : adopté (p. 7371).

Seconde délibération :

Article 15 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 340-1-1 du code civil : action en recherche de paternité en cas de procréation médicalement assistée) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (affirme le caractère en principe incontestable de la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée et encadre les possibilités d'action en contestation à ce sujet) (p. 7371) : rejeté (p. 7372) ;

Vie, médecine et biologie : projet de loi relatif au corps humain : date d'adoption définitive (p. 7371).

Explications de vote :

Son intervention (p. 7372) ;

Adoption : enfants adoptés ou adoptables : connaissance de leurs parents biologiques (p. 7372).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [23 décembre 1992] :

Code civil : réforme : contenu, intérêt et apport du projet de loi (p. 7868).

Enfants : autorité parentale (p. 7868).

Filiation :

- « accouchement sous X » (p. 7868) ;
- filiation biologique : droit à la connaissance : limites (p. 7868).

Justice : juge aux affaires familiales : intérêt, compétences et moyens (p. 7868).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 7868).

Procédures civile et pénale : enfant mineur : audition personnelle et défense par un avocat (p. 7868).

- Projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mai 1992] :

Assistantes maternelles agréées : statut :
- agrément : régime (p. 1465) ;
- formation : obligation (p. 1465) ;
- reconnaissance professionnelle (p. 1465) ;
- rémunération : calcul, mensualisation et minimum (p. 1465) ;
- terminologie : assistante parentale (p. 1466).

Enfants :
- caisse d'allocations familiales : « contrats enfance » (p. 1466) ;
- modes de garde (p. 1466).

Enseignement maternel et primaire : écoles maternelles (p. 1466).

Fonction publique territoriale : agents non titulaires (p. 1465).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1992] :

Code de procédure pénale : réforme : projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3402).

Justice :
- budget pour 1993 et conséquences des réformes proposées par le projet (p. 3402) ;
- lenteurs, dysfonctionnements et critiques (p. 3402).

Présomption d'innocence et droits des inculpés (p. 3402).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3402).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Famille : droits de l'enfant : adoption internationale et prévention des mauvais traitements (p. 4432).

Professions sociales : formation (p. 4427).

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1992] :

Aide juridique : loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 : application et financement : (p. 4493).

Jeunes : protection judiciaire de la jeunesse (p. 4492).

Juridictions administratives : charges de travail et moyens humains et financiers : adéquation (p. 4492, 4493).

Justice :
- « crise » et généralités (p. 4493) ;
- greffiers (p. 4492, 4493) ;
- moyens immobiliers et matériels (p. 4493) ;
- réformes réalisées et réformes souhaitées : programmation pluriannuelle : (p. 4493).

Magistrature : effectifs, recrutements et vacances de postes (p. 4492, 4493).

Ministère de la justice :
- budget : « priorité » gouvernementale (p. 4493) ;
- budget 1992 : exécution : crédits de paiement non consommés (p. 4492, 4493) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4492, 4493) ;
- informatisation (p. 4493).

Procédure pénale : réforme : mise en œuvre : conséquences sur les effectifs (p. 4492).

Système pénitentiaire :
- administration pénitentiaire : personnel : recrutement, formation, traitements et taux d'encadrement (p. 4492, 4493) ;
- détenus : nombre et taux d'occupation des établissements (p. 4493).

Tribunaux : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement (p. 4492).

Questions :

Avocats : commission d'office : encadrement des jeunes avocats et indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle (p. 4509).

Droit civil : projet de loi modifiant le code civil relatif à l'état civil, à la filiation et au juge familial (p. 4511).

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la police [29 octobre 1992] :

Délinquance et criminalité :
- département du Nord : délinquance et réorganisation des services de police : (p. 4547) ;
- évolution de la délinquance (p. 4545) ;
- taux d'élucidation (p. 4545).

Police :
- auxiliaires de police (p. 4546) ;
- coopération policière européenne (p. 4547) ;
- crédit : montant, évolution, répartition (p. 4545) ;
- C.R.S. (p. 4547) ;
- effectifs : accroissement et répartition (p. 4546) ;
- indemnités, primes et traitement (p. 4546) ;
- informatique et transmission : projet « ACROPOL » (p. 4546) ;
- plan d'action pour la sécurité publique présenté le 13 mai 1992 : objectifs, priorités et contenu (p. 4545, 4546) ;
- policiers décédés dans l'exercice de leurs fonctions : hommage (p. 4547) ;
- projets locaux de sécurité : partenariat (p. 4546) ;
- service public de la sécurité intérieure : réforme globale : projet de loi : (p. 4546, 4547).

Questions :

Coopération intercommunale : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) : critère du logement social : définition de la notion (p. 4584).

Police : personnel féminin : droits des femmes policiers (p. 4590).

Coopération et développement. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Afrique : démocratisation : perspectives (p. 4755).

Comores : devenir démocratique (p. 4755).

Djibouti : devenir démocratique (p. 4755).

Togo : devenir démocratique (p. 4755).

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Questions* [17 novembre 1992] :

Imprimerie nationale :
- investissements (p. 5515) ;
- productions (p. 5515) ;
- statut (p. 5514).

- Propositions de résolution tendant à modifier le règlement de l'Assemblée nationale : pour l'application de l'article 88-4 de la Constitution (n°s 2933, 2981, 2988) ; pour l'examen des projets d'actes communautaires (n° 3000).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 novembre 1992] :

Assemblée nationale : contrôle des propositions d'actes communautaires :
- commission des lois : rapport : solution proposée (p. 5698) ;
- délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes : compétences actuelles et renforcement (p. 5698) ;
- président de l'Assemblée nationale : document de travail transmis par M. Emmanuelli (p. 5698) ;
- propositions de résolution de MM. Millon, Auroux, Pezet et de Mme Catala (p. 5698).

Constitution : article 88-4 : portée et conséquences (p. 5698).

Communauté européenne : institutions communautaires : déficit démocratique, inflation normative et dérive technocratique (p. 5698).

Discussion de l'article unique [18 novembre 1992] :

Article unique *(application de l'article 88, alinéa 4, de la Constitution : résolutions portant sur les propositions d'actes communautaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Jean Auroux (dispose que, lorsqu'elle est demandée par un président de groupe, l'inscription à l'ordre du jour complémentaire est de droit) (p. 5708) : adopté (p. 5710).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1992] :

Assemblée nationale :
- commission spéciale sur les projets de loi sur la bioéthique : travaux (p. 5821, 5822) ;
- conditions de travail : ordre du jour (p. 5821, 5822).

Droits de l'homme et libertés publiques : être humain : commencement de la vie et mort : définitions (p. 5821).

Enfants : convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 (p. 5822).

Ethique :
- bioéthique : législateur : rôle (p. 5822) ;
- bioéthique : législation : nécessité, contenu et révision périodique (p. 5821) ;
- Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction et du diagnostic prénatal (p. 5822).

Filiation :
- accouchement sous X (p. 5822) ;
- identité sociale et identité biologique : procréation médicalement assistée avec tiers donneur (p. 5822).

Génétique :
- pratiques géniques : eugénisme : dangers et interdiction (p. 5822) ;
- tests d'identification génétique : autorisation judiciaire et consentement préalable (p. 5822).

Lois : loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse (loi Veil) (p. 5822).

Procréation médicalement assistée (P.M.A.) :
- caractère médical et thérapeutique (p. 5822) ;
- couples : âge, consentement, projet parental, information préalable et délai de réflexion (p. 5822) ;
- diagnostic prénatal et médecine prédictive : régime (p. 5822) ;
- dons : anonymat et gratuité (p. 5822) ;
- dons de gamètes et d'ovocytes : régime : spécificités (p. 5822) ;
- fœtus et embryon : embryons surnuméraires : conservation, dons, transferts et recherche scientifique (p. 5822) ;
- P.M.A. *post mortem* : interdiction (p. 5822).

Professions médicales : établissements autorisés à exercer des activités de procréation médicale assistées (P.M.A.) : autorisation, évaluation et sanctions (p. 5822).

Propriété intellectuelle : brevets d'invention : gênes : patrimoine commun de l'humanité (p. 5822).

Discussion des articles [20 novembre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (fait de la primauté de la personne le fondement de la société ; prévoit que la loi concilie ce principe avec les exigences du progrès de la connaissance scientifique et de la sauvegarde de la santé publique et qu'elle garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie) (p. 5834).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1992] : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599).

CALLOUD (Jean-Paul)

Député de la Savoie

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du livre III du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

CALMAT (Alain)

Député du Cher

(3e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 29 avril 1992] (p. 5997).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (affaires sociales et santé : santé et action humanitaire : santé) [1er juin 1992].

Membre de la commission financière spéciale chargée de vérifier les comptes et de contrôler la politique financière menée depuis 1982 par la Fondation nationale de la transfusion sanguine ainsi que par les organismes qui lui sont rattachés [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7741).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Membre titulaire du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9224).

Rapporteur du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [9 novembre 1992] (p. 5108).

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 24 novembre 1992] (p. 16090).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Cesse d'appartenir à la commission ad hoc chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 1er décembre 1992] (p. 16401).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome VI : **affaires sociales et santé : santé et action humanitaire : santé (n° 2946)** [14 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 3003) relatif au **don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine** et modifiant le **code de la santé publique (n° 3051)** [19 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au **don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain, à l'organisation de la transfusion sanguine et modifiant le code de la santé publique (n° 3198)** [19 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Protection sociale :** évolution et maîtrise des dépenses de santé ; rapport du professeur Béraud ; gaspillage des ressources allouées à la santé ; responsabilité des partenaires [7 octobre 1992] (p. 3419, 3420).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Première lecture :

Discussion des articles [22 avril 1992] :

Article 2 *(achats de produits alimentaires périssables) :*
- *ses observations* (p. 632) ;

Agriculture : distorsions (p. 632).

- Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 mai 1992] :

Collectivités locales : rôle (p. 1379).

Fédérations sportives :
- fédérations internationales (p. 1379, 1380) ;
- homologation des installations sportives (p. 1379).

Lois : loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives : concertation et coresponsabilité de l'Etat et du mouvement sportif (p. 1386).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 octobre 1992] :

D.O.M.-T.O.M. : T.O.M. : services de santé : moyens (p. 4364).

Hôpitaux et cliniques :
- Bourges : hôpital (p. 4365) ;
- investissements (p. 4365) ;
- programmes de médicalisation du système d'information (P.M.S.I.) (p. 4365) ;
- réforme : financement et mise en œuvre (p. 4365) ;
- unités fonctionnelles : mise en place (p. 4365).

Ministère des affaires sociales et de l'intégration :
- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4364) ;
- services extérieurs : moyens (p. 4365).

Professions médicales :
- conventions médicales (p. 4365) ;
- formation (p. 4364).

Santé publique :
- alcoolisme : centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie et comités départementaux de prévention (p. 4364) ;
- maladies sexuellement transmissibles : prise en charge par les centres de planning familial (p. 4364) ;
- prévention : nécessité et moyens (p. 4364) ;
- réseau national, observatoires régionaux et haut comité de la santé publique (p. 4364) ;
- sida : lutte contre (p. 4364, 4365) ;
- toxicomanie : lutte contre (p. 4364) ;
- transfusion sanguine : hémophiles et transfusés atteints du sida : indemnisation (p. 4365) ;
- transfusion sanguine : système français : réforme (p. 4365).

Coopération et développement. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Sida : progression en Afrique (p. 4756).

Défense. - *Questions* [9 novembre 1992] :

Industries d'armement : Aérospatiale : site de Bourges (p. 5081).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 novembre 1992] :

Ses explications de vote contre la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 5788)

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : questions préalables (p. 5789).

Discussion des articles [20 et 23 novembre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* au sous-amendement n° 40 de M. Georges Hage (supprime la référence au « commencement de la vie » comme point de départ de la garantie qu'apporte la loi au respect de tout être humain) à l'amendement n° 1 de la commission (fait de la primauté de la personne le fondement de la société ; prévoit que la loi concilie ce principe avec les exigences du progrès de la connaissance scientifique et de la sauvegarde de la santé publique et qu'elle garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie) (p. 5834).

Article 2 *(chapitre II du titre premier du livre premier du code civil : articles 17 à 24 du code civil) :*

Article 18 du code civil (intervention du juge) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (précise que les pouvoirs du juge visent les agissements illicites portant sur des parties du corps humain) (p. 5839).

Article 20 du code civil (protection du patrimoine génétique humain) :

- *favorable* à l'amendement n° 6 rectifié de la commission (prévoit que nul ne peut porter atteinte à l'intégrité de l'espèce humaine ; interdit toute pratique eugénique fondée sur la sélection des gènes, du sexe, des caractères plysiques ou sociaux de même que toute modification du génome ou des cellules d'une personne dans le but d'en altérer la descendance) (p. 5842).

Article 24 du code civil (anonymat) :

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de Mme Christine Boutin (autorise la levée de l'anonymat du don si l'enfant né d'une procréation médicalement assistée avec tiers donneur qui a atteint sa majorité veut connaître l'identité de son père biologique) (p. 5855).

Après l'article 24 du code civil :

- *ses* observations avant le vote de l'article 2 (p. 5859) ;

Assemblée nationale : conditions de travail : scrutin public (p. 5859).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Georges Hage (interdit l'identification par empreintes génétiques pour l'accès à un emploi ou la participation à une compétition sportive) (p. 5871).

Article 8 *(filiation et procréation médicalement assistée) :*

Avant l'article 311-19 du code civil :

- *ses observations* sur l'amendement n° 36 de Mme Christine Boutin (n'autorise les procréations médicalement assistées qu'entre conjoints vivants et au profit d'un homme et d'une femme) (p. 5877).

Article 311-20 du code civil (caractère incontestable de la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée) :

- *favorable* à l'amendement n° 38 de Mme Christine Boutin (permet de contester, dans les conditions du droit commun, la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée et engage envers la mère et l'enfant la responsabilité de celui qui, après avoir consenti à la P.M.A., désavoue l'enfant qui en est issu) (p. 5879).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1992] : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599).

Discussion des articles [24 novembre 1992] :

Article 4 *(prélèvement et transplantation d'organes) :*

Article L. 667-7 du code de la santé publique (conditions des prélèvements post mortem*) :*

- *favorable* à l'amendement n° 179 rectifié du Gouvernement (précise les conditions dans lesquelles toute personne peut faire connaître son refus ou son acceptation d'un prélèvement d'organe après sa mort ; crée à cet effet un registre national facultatif) (p. 5947).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Administration : ministère des affaires sociales : Comité de sécurité transfusionnelle : création, composition et compétences (p. 6097).

Agence française du sang :

- comité scientifique et comité d'orientation (p. 6097) ;
- statut, compétences, pouvoirs et moyens (p. 6096,6097).

Communautés européennes : droit communautaire : directive du 14 juin 1989 sur les médicaments dérivés du sang ou du plasma humain (p. 6096, 6098).

Lois : loi n° 52-854 du 21 juillet 1952 sur l'utilisation thérapeutique du sang humain, de son plasma et de leurs dérivés (p. 6098).

Professions médicales :

- risque thérapeutique : état des connaissances : évolution (p. 6098) ;
- risque thérapeutique : rapport Ewald (p. 6098).

Recherche : recherche médicale : sang (p. 6098).

Transfusion sanguine :

- dons du sang : volontariat, gratuité et anonymat (p. 6096, 6098) ;
- hémovigilance : contenu et organisation (p. 6097) ;
- historique et progrès (p. 6095) ;
- importations de produits sanguins : réglementation (p. 6096) ;
- produits labiles : « bonnes pratiques », autorisation de distribution et conservation (p. 6096, 6097) ;
- produits labiles et produits stables : définition et distinction (p. 6096, 6098) ;
- produits stables : soumission au régime du médicament (p. 6096, 6097) ;
- sécurité : dépistage sanitaire : obligation (p. 6097) ;
- sécurité : pouvoir d'urgence (p. 6097).

Transfusion sanguine : organisation :

- établissements de transfusion sanguine agréés : activités : collecte et distribution de produits labiles, activités spécifiques et recherche (p. 6096, 6097) ;
- établissements de transfusion sanguine agréés : statut : harmonisation (p. 6096, 6097) ;
- Laboratoire français du fractionnement (p. 6096, 6098) ;
- schémas et comités d'organisation de la transfusion sanguine : création et régime (p. 6097) ;
- tarifs : réglementation (p. 6096).

Vie, médecine et biologie :

- éthique et sécurité : conciliation (p. 6098) ;
- génétique : biotechnologies et génie génétique : substituts du sang (p. 6098).

Discussion des articles [27 novembre 1992] :

Article 1er *(collecte du sang humain et de ses composants et préparation de leurs produits dérivés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Denis Jacquat (intitule le chapitre premier du livre VI du code de la santé publique : « principes éthiques applicables au don du sang » (p. 6189) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 rectifié de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6189) ;

- *son* amendement n° 134 rectifié (dispose que les activités de transfusion sanguine relèvent des principes éthiques du bénévolat, de l'anonymat, du volontariat et de l'absence de profit) (p. 6189) : adopté (p. 6190) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Denis Jacquat (étend le champ d'application de l'article à la collecte de sang à des fins de recherche) (p. 6190) : transféré à l'article L. 666-7 (p. 6190).

Article L. 666-2 du code de la santé publique (conditions du prélèvement) :

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (précise que l'indemnisation des frais exposés par le donneur est possible) : adopté aprés modifications (p. 6190) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 67 du Gouvernement (précise qu'un décret fixe les modalités de remboursement des frais exposés) à l'amendement n° 19 de la commission (p. 6190).

Article L. 666-3 du code de la santé publique (obligation d'effectuer des tests de dépistage) :

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (précise que l'obligation de dépistage s'applique aux produits sanguins mis en distribution, prévoit une obligation d'effectuer des analyses biologiques) : adopté (p. 6190).

Article L. 666-4 du code de la santé publique (règles particulières de consentement exigées pour les prélèvements effectués sur des personnes mineures ou majeures protégées) :

- *défavorable* à l'amendement n° 89 corrigé de M. Denis Jacquat (interdit les prélèvements sanguins sur les mineurs et majeurs protégés hormis le cas d'une utilisation thérapeutique pour autrui lorsque l'urgence et la compatibilité tissulaire l'exigent) (p. 6191) ;

- *favorable* à l'amendement n° 68 du Gouvernement (interdit les prélèvements sanguins à des fins thérapeutiques pour autrui sur les majeurs protégés) (p. 6191) ;

- *favorable* à l'amendement n° 70 du Gouvernement (de conséquence) (p. 6191) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (interdit le prélèvement sanguin sur le mineur ou le majeur protégé qui s'y opposent) (p. 6191) : adopté aprés modifications (p. 6192) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 71 du Gouvernement (de conséquence) à l'amendement n° 21 de la commission (p. 6191) ;

- *favorable* à l'amendement n° 69 du Gouvernement (de conséquence) (p. 6192).

Article L. 666-5 du code de la santé publique (conditions exigées en cas de modification des caractéristiques du sang opérée avant le prélèvement) :

- *favorable* à l'amendement n° 72 du Gouvernement (limite le champ d'application de l'article aux prélèvements en vue de l'utilisation thérapeutique pour autrui) (p. 6192) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (interdit de modifier les caractéristiques du sang dans le cas d'un prélèvement effectué sur un mineur ou un majeur protégé en vue de l'utilisation thérapeutique pour autrui) : adopté (p. 6192).

Article L. 666-6 du code de la santé publique (principe d'anonymat) :

- *favorable* à l'amendement n° 73 du Gouvernement (précise que ni le donneur ni le receveur ne peuvent connaître l'identité de l'autre) (p. 6192).

Article L. 666-7 du code de la santé publique (produits préparés à partir du sang ou de ses composants) :

- *défavorable* à l'amendement n° 151 de M. Jean-Pierre Foucher (définit les produits labiles et les produits stables) (p. 6193) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Gilbert Millet (supprime la référence aux médicaments dans la définition des produits stables) (p. 6194) ;

- *favorable* à l'amendement n° 74 du Gouvernement (soumet les prélèvements sanguins pour une activité de recherche aux régles de consentement, d'anonymat et de gratuité) (p. 6194).

Article L. 666-8 du code de la santé publique (tarifs de cession du sang et de ses produits dérivés labiles) :

- *défavorable* à l'amendement n° 136 de M. Gilbert Millet (prévoit les modalités de fixation du prix des produits dérivés du sang) (p. 6196) ;

- *son* amendement n° 127 (de précision) : adopté (p. 6196).

Article L. 666-9 du code de la santé publique (conservation, délivrance et distribution des produits labiles) :

- *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. Jean-Pierre Foucher (étend à l'ensemble des produits dérivés labiles le régime de dépôt prévu par l'article ; prévoit ce dépôt dans la pharmacie des établissements qui ne disposent pas d'une antenne d'un établissement de transfusion ; étend à tous les produits dérivés du sang les pouvoirs de réglementation du ministre de la santé prévus par l'article) (p. 6196) ;

- *son* amendement n° 128 (de précision) : adopté (p. 6196) ;

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (rédactionnel) : devenu sans objet (p. 6197) ;

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (étend les pouvoirs de réglementation du ministre à l'utilisation du sang et de ses produits dérivés labiles) : adopté aprés modifications (p. 6197) ;

- *son* sous-amendement n° 129 (de précision) à l'amendement n° 24 de la commission : adopté (p. 6197) ;

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (prévoit la délivrance des produits labiles sur ordonnance médicale) : adopté (p. 6197) ;

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (autorise le ministre à suspendre l'utilisation des produits labiles) : adopté (p. 6197).

Article L. 666-10 du code de la santé publique (autorisation des importations de sang et des produits dérivés labiles) :

- *défavorable* à l'amendement n° 3 corrigé de M. Gilbert Millet (n'autorise l'importation de sang et de ses produits dérivés que collectés selon les règles éthiques du « non-profit » et du bénévolat) (p. 6198) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (étend le régime d'autorisation à toutes les importations ou exportations) : adopté aprés modifications (p. 6198) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 75 du Gouvernement (supprime l'extension aux exportations) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 6198) ;

- *son* amendement n° 130 corrigé (de précision) : adopté (p. 6198).

Article L. 666-11 du code de la santé publique (mise en place d'un dispositif d'hémovigilance) :

- *son* amendement n° 131 (de précision) (p. 6198) : adopté (p. 6199) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Gilbert Millet (étend le dispositif d'hémovigilance aux produits dérivés stables) (p. 6199) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (impose aux praticiens de fournir les informations nécessaires à l'exercice de l'hémovigilance) : adopté (p. 6199) ;

- *favorable* à l'amendement n° 76 du Gouvernement (soumet au secret professionnel les personnes qui ont à connaître des informations relatives à l'hémovigilance) (p. 6199) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 153 de M. Jean-Pierre Foucher (définit l'hémovigilance comme l'ensemble des procédures organisées en vue de surveiller, de la collecte au traitement, le sang et ses dérivés, de recueillir et d'évaluer les effets inattendus ou indésirables résultant de l'emploi des produits labiles) (p. 6199).

Après l'article L. 666-11 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 122 de M. Denis Jacquat (interdit la publicité sur la distribution des produits sanguins) : adopté (p. 6199).

Article 2 *(institution du Comité de sécurité transfusionnelle et de l'Agence française du sang) :*

Article L. 667-1 du code de la santé publique (institution du Comité de sécurité transfusionnelle) :

- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Denis Jacquat (précise que le Comité est placé auprès du ministre chargé de la santé) (p. 6201) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Gilbert Millet (précise la composition du Comité) (p. 6201).

Article L. 667-3 du code de la santé publique (saisine du Comité - rapport annuel) :

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (prévoit la publication du rapport annuel sur la sécurité transfusionnelle) : adopté (p. 6202).

Article L. 667-4 du code de la santé publique (statut de l'Agence française du sang) :

- *favorable* à l'amendement n° 30 de la commission soutenu par M. Denis Jacquat (prévoit que l'Agence est placée sous la tutelle du ministre chargé de la santé) (p. 6202).

Article L. 667-5 du code de la santé publique (fonctions de l'Agence) :

- *favorable* à l'amendement n° 77 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 6202) ;

- *favorable* à l'amendement n° 94 de M. Denis Jacquat (étend la compétence consultative de l'Agence aux conditions de gestion des établissements de transfusion sanguine) (p. 6203) ;

- *favorable* à l'amendement n° 95 de M. Denis Jacquat (rédactionnel) (p. 6204) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Denis Jacquat. (rédactionnel) (p. 6204) ;

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6204) ;

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (précise que l'Agence favorise l'activité de recherche des établissements de transfusion sanguine et la diffusion des connaissances dans l'activité transfusionnelle) : adopté (p. 6204) ;

- *favorable* à l'amendement n° 98 de M. Denis Jacquat (précise que l'Agence participe à l'acheminement des secours en cas de catastrophe nationale ou internationale) (p. 6204) ;

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (prévoit la publication du rapport annuel de l'Agence) : adopté (p. 6205).

Article L. 667-6 du code de la santé publique (administration de l'Agence) :

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (prévoit la nomination de médecins parmi les personnalités qualifiées membres du conseil d'administration de l'Agence) : adopté (p. 6205) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Denis Jacquat (supprime la représentation du personnel dans le conseil d'administration de l'Agence) (p. 6205) ;

- *son* amendement n° 132 (ajoute au conseil d'administration de l'Agence un représentant des établissements de transfusion sanguine et un représentant de leurs personnels siégeant avec voix consultative) (p. 6205) : adopté (p. 6206) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 102 de M. Denis Jacquat (rédactionnel) (p. 6206) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 103 de M. Denis Jacquat (rédactionnel) (p. 6206).

Article L. 667-7 du code de la santé publique (décisions relevant de la compétence du président de l'Agence) :

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (soumet à l'avis du conseil d'administration les décisions d'agrément, d'autorisation et de retrait prises par le président de l'Agence ; impose à ce dernier de rendre compte au conseil d'administration de ses décisions de suspension) : adopté aprés modifications (p. 6206) ;

- *son* sous-amendement n° 119 corrigé (impose au président de l'Agence de rendre compte au conseil d'administration de ses décisions autorisant l'importation de produits sanguins) à l'amendement n° 36 de la commission : adopté (p. 6206).

Article L. 667-9 du code de la santé publique (compétences des inspecteurs de l'Agence) :

- *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Denis Jacquat (crée un service d'inspection spécialisé placé auprés du chef de l'inspection des affaires sociales) (p. 6207) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 154 de M. Jean-Pierre Foucher (prévoit que l'Agence dispose du concours de pharmaciens inspecteurs de la santé) (p. 6207) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (prévoit qu'un décret fixe les conditions dans lesquelles les inspecteurs de l'Agence peuvent exercer certaines activités rémunérées en plus de leur activité professionnelle) : adopté (p. 6207) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Denis Jacquat (rédactionnel) (p. 6207).

Article L. 667-11 du code de la santé publique (création du Fonds d'orientation de la transfusion sanguine) :

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (permet d'affecter les crédits du Fonds d'orientation à la réalisation d'objectifs d'intérêt national pour la transfusion sanguine) : adopté (p. 6208) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Gilbert Millet (supprime la contribution au Fonds d'orientation à la charge des établissements de transfusion sanguine) (p. 6208).

Article L. 667-12 du code de la santé publique (ressources de l'Agence) :

- *favorable* à l'amendement n° 166 du Gouvernement (substitue une dotation globale versée par les régimes d'assurance maladie à la quote-part de la contribution mise à la charge des établissements de transfusion sanguine) (p. 6209).

Article L. 667-11 du code de la santé publique précédemment réservé (création du Fonds d'orientation de la transfusion sanguine) :

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission précédemment réservé (supprime le prélèvement perçu par l'Etat pour asseoir et recouvrer la contribution des établissements de transfusion sanguine au Fonds d'orientation) : retiré (p. 6210) ;

- *favorable* à l'amendement n° 125 précédemment réservé du Gouvernement (ramène à 2,5 p. 100 le taux du prélèvement perçu par l'Etat pour asseoir et recouvrer la contribution des établissements de transfusion sanguine au Fonds d'orientation) (p. 6210).

Article 3 *(dispositions relatives aux établissements de transfusion sanguine) :*

Article L. 668-1 du code de la santé publique (activités et statut des établissements) :

- *favorable* à l'amendement n° 126 du Gouvernement (dispose que les établissements de transfusion sanguine participent au service public de la transfusion sanguine) (p. 6211) ;

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6211) ;

- *soutient* l'amendement n° 42 rectifié de la commission (reconnaît aux établissements de transfusion sanguine une fonction de conseil en matière d'actes de transfusion) (p. 6211) : adopté (p. 6212) ;

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (reconnaît aux établissements de transfusion sanguine la possibilité de distribuer des médicaments dérivés du sang) : adopté aprés modifications (p. 6212) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 79 du Gouvernement (limite l'autorisation de distribuer et délivrer des médicaments dérivés du sang au cas des malades traités par l'établissement de transfusion sanguine) à l'amendement n° 43 de la commission (p. 6212) ;

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (précise que les activités accessoires des établissements de transfusion sanguine sont uniquement des activités soumises à un régime d'autorisation) : adopté (p. 6212) ;

- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (précise que les établissements de transfusion sanguine peuvent être autorisés à exercer des activités de soins) : adopté (p. 6212) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 156 de M. Jean-Pierre Foucher (limite l'exercice d'activités accessoires par les établissements de transfusion sanguine à celles nécessaires au contrôle des prélèvements sanguins) (p. 6212) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Gilbert Millet (supprime la faculté reconnue aux établissements de transfusion sanguine de constituer des groupements d'intérêt public) (p. 6213) ;

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 6213).

Article L. 668-2 du code de la santé publique (agrément des établissements) :

- *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Denis Jacquat (rédactionnel) (p. 6214) ;

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (précise que la décision d'agrément doit être compatible avec le schéma d'organisation de la transfusion sanguine et indiquer la zone de collecte de l'établissement) : adopté (p. 6214).

Article L. 668-3 du code de la santé publique (bonnes pratiques et enregistrement des nouveaux produits sanguins labiles) :

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (impose de communiquer à l'Agence française du sang les informations relatives à l'efficacité et à la sécurité d'un nouveau produit sanguin labile) : adopté (p. 6214).

Article L. 668-4 du code de la santé publique (autorisations spécifiques) :

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 6214) ;

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (élargit le champ d'application de l'autorisation spécifique aux activités, productions ou équipements qui nécessitent des dispositions particulières dans l'intérêt de la santé publique) : adopté (p. 6215) ;

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6215).

Article L. 668-5 du code de la santé publique (autorisation de recours au sang ou aux produits dérivés labiles issus de collectes faites en dehors du territoire français) :

- *son* amendement n° 133 (de conséquence) : adopté (p. 6215) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Gilbert Millet (prévoit que l'autorisation d'importation est accordée uniquement pour le sang collecté conformément aux principes éthiques de « non-profit » et de bénévolat ; précise que la France contribue à la reconnaissance de ses principes éthiques par d'autres pays) (p. 6215) ;

- *favorable* à l'amendement n° 80 du Gouvernement (réserve les exportations de sang et de ses dérivés aux établissements de transfusion sanguine après autorisation de l'Agence française du sang) (p. 6215).

Article L. 668-7 du code de la santé publique (communication d'informations) :

- *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Denis Jacquat (soumet au secret médical les personnes appelées à recueillir les informations fournies à l'Agence française du sang par les établissements de transfusion sanguine) (p. 6216).

Article L. 668-8 du code de la santé publique (conditions de nomination des directeurs des établissements) :

- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6216).

Article L. 668-9 du code de la santé publique (personnels des établissements) :

- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. David Bohbot (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions de rémunération des personnels des établissements de transfusion sanguine) (p. 6216).

Article L. 668-11 du code de la santé publique (retrait des agréments et autorisations ; procédure d'urgence) :

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (corrige une erreur matérielle) : adopté (p. 6217) ;

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6217).

Article 4 *(mise en place des schémas d'organisation de la transfusion sanguine) :*

Avant l'article L. 669-1 du code de la santé publique :

- *défavorable* à l'amendement n° 148 de M. Gilbert Millet (intitule le chapitre IV du livre VI du code de la santé publique : « Organisation de la transfusion sanguine ») (p. 6218).

Transfusion sanguine : organisation : structure départementale (p. 6218).

Article L. 669-4 du code de la santé publique (commissions régionales et interrégionales d'organisation de la transfusion sanguine) :

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (supprime la représentation exclusive des donneurs de sang par des membres de leurs associations au sein des commissions d'organisation) : retiré (p. 6219) ;

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (ajoute une représentation des organismes d'assurance maladie au sein des commissions d'organisation) : adopté (p. 6219) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 81 du Gouvernement (supprime la consultation des commissions d'organisation sur les autorisations d'importer du sang ou de ses dérivés labiles) (p. 6219) ;

- *son* amendement n° 120 corrigé (prévoit que le président de l'Agence française du sang informe, dans un délai de quinze jours, les commissions d'organisation des autorisations d'importer qu'il a données) (p. 6219) : adopté (p. 6220).

Article 5 *(dispositions relatives aux médicaments dérivés du sang et au Laboratoire français du fractionnement) :*

Avant l'article L. 670-1 du code de la santé publique :

- *défavorable* à l'amendement n° 138 de M. Gilbert Millet (intitule le chapitre V du livre VI du code de la santé publique : « des produits dérivés du sang et des laboratoires de fractionnement ») (p. 6221) ;

Transfusion sanguine : organisation : Laboratoire français du fractionnement (p. 6221) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. Denis Jacquat (remplace l'expression « médicaments dérivés du sang » par celle de « médicaments provenant de dons de sang humain » dans l'intitulé du chapitre V du livre VI du code de la santé publique) (p. 6221) ;

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6221).

Article L. 670-2 du code de la santé publique (institution du Laboratoire français du fractionnement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 158 de M. Jean-Pierre Foucher (supprime le monopole reconnu au Laboratoire français du fractionnement de préparer des médicaments dérivés du sang collecté en France) (p. 6222) ;

- *son* amendement n° 164 (rédactionnel) : adopté (p. 6222) ;

- *soutient* l'amendement n° 58 deuxième rectification de la commission (ajoute les mots « et des biotechnologies » dans l'intitulé du Laboratoire français du fractionnement) : adopté (p. 6222).

Article L. 670-3 du code de la santé publique (application des dispositions relatives aux établissements pharmaceutiques) :

- *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Denis Jacquat (maintient l'habilitation spéciale de l'Institut Pasteur à préparer et distribuer des virus, sérums, toxines et produits d'origine microbienne servant à la prophylaxie ou à la thérapeutique ainsi que les allergènes) (p. 6222) ;

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (de précision) (p. 6222) : adopté (p. 6223).

Article L. 670-4 du code de la santé publique (conditions d'autorisation de mise sur le marché des médicaments dérivés du sang) :

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (précise que hormis le manque de médicaments, les autorisations de mise sur le marché dérogatoires sont uniquement justifiées par une meilleure efficacité ou sécurité thérapeutiques) : adopté (p. 6223) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 116 de M. Denis Jacquat (limite le renouvellement d'une autorisation de mise sur le marché dérogatoire au cas où les conditions qui ont justifié son attribution persistent) (p. 6223).

Article L. 670-5 du code de la santé publique (conditions d'application du chapitre V) :

- *favorable* à l'amendement n° 165 du Gouvernement (de précision) (p. 6224).

Article 6 *(dispositions pénales) :*

Article L. 671-2 du code de la santé publique (sanctions des atteintes au principe du consentement du donneur de sang) :

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (étend aux tentatives de prélèvement les sanctions prévues pour le prélèvement sur un majeur protégé ou sur un mineur qui n'a pas donné son consentement) : adopté (p. 6224).

Article L. 671-4 du code de la santé publique (sanction du manquement à l'obligation de procéder aux tests de dépistage) :

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (incrimine la distribution ou l'utilisation, pour quelque motif que ce soit, de produits sanguins sans dépistage sanitaire ni analyse biologique) : adopté après modifications (p. 6225) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 83 du Gouvernement (incrimine la distribution ou l'utilisation « sciemment » faites de ces produits sanguins) à l'amendement n° 62 de la commission (p. 6225) ;

- *défavorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (limite l'incrimination aux mêmes produits sanguins distribués ou utilisés pour motif thérapeutique pour autrui) à l'amendement n° 62 de la commission (p. 6225).

Article L. 671-5 du code de la santé publique (sanction du non-respect des dispositions relatives à la modification des caractéristiques du sang) :

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (punit d'une amende de 300 000 francs, et en cas de récidive, d'une amende de 500 000 francs et d'un emprisonnement de six mois quiconque a sciemment contrevenu à l'obligation qu'ont les établissements de transfusion sanguine de s'assurer pour les risques encourus par les donneurs de sang) : adopté (p. 6225).

Article L. 671-8 du code de la santé publique (sanctions pour violation des dispositions relatives aux conditions de distribution des produits labiles) :

- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (corrige une erreur matérielle) : adopté (p. 6225) ;

- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (corrige une erreur matérielle) : adopté (p. 6225).

Article 9 *(régime transitoire applicable aux produits dérivés stables) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Gilbert Millet (impose aux radios et aux télévisions la diffusion régulière d'émissions pour encourager le don du sang) (p. 6226).

Après l'article 9 :

- *défavorable* à l'amendement n° 84 du Gouvernement (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions particulières d'application de la loi par le centre de transfusion sanguine des armées) (p. 6226) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 143 de M. Gilbert Millet (autorise la collecte de sang sur le lieu et pendant la durée du travail sans que l'employeur puisse s'y opposer) (p. 6227) ;

- *son* amendement n° 121 (prévoit que la loi sera réexaminée par le Parlement après l'évaluation de son application dans le délai de cinq ans après son entrée en vigueur et au plus tard le 31 décembre 1997) : adopté (p. 6227).

Titre :

- *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Denis Jacquat (fait référence à l'utilisation du sang humain à des fins de recherche dans le titre du projet de loi) retiré (p. 6227).

Commission mixte paritaire [21 décembre 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Bohbot (David)* (p. 7673).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 113 rectifié (institue un concours national d'internat en odontologie) : adopté (p. 6595).

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 112 (prévoit que les praticiens hospitaliers responsables d'unités fonctionnelles sont nommés pour une durée de cinq ans renouvelable) : retiré (p. 6597) ;

- *son* amendement n° 162 (de conséquence) : non soutenu (p. 6598).

Après l'article 24 :

- *favorable* à l'amendement n° 199 du Gouvernement (autorise la retransmission télévisée des compétitions de sport mécanique qui se déroulent dans les pays où la publicité pour le tabac est autorisée et interdit toute poursuite ou sanction à ce titre jusqu'à l'intervention d'une réglementation européenne) (p. 6614) ;

Santé publique : tagabisme et alcoolisme : lutte contre (p. 6614).

Sécurité civile : sécurité routière : vitesse (p. 6614).

Sports : mécénat et sponsoring : sports cycliste, automobile et motocycliste (p. 6614).

Télévision : compétitions automobiles et motocyclistes : retransmission (p. 6614).

CAMBACERES (Jean-Marie)

Député du Gard

(2e circonscription)

Socialiste

puis non inscrit

Cesse d'appartenir au groupe socialiste [*J.O.* du 26 janvier 1992] (p. 1338).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 26 janvier 1992] (p. 1338) ; [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 28 janvier 1992] (p. 1397).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

CAMBADELIS (Jean-Christophe)

Député de Paris

(20e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (éducation nationale et culture : éducation nationale : enseignement supérieur) [11 juin 1992].

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Prête serment le 2 décembre 1992 [2 décembre 1992] (p. 6426).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à la **création d'un Fonds national pour l'environnement (n° 2988)** [14 octobre 1992].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome X : **éducation nationale et culture : éducation nationale : enseignement supérieur (n° 2946)** [14 octobre 1992].

Proposition de loi tendant à la **création d'un fonds national pour l'environnement (n° 2968)** : retirée le 27 octobre 1992 (p. 4437).

Proposition de loi tendant à la **création de zones à dispositif renforcé de prévention et de sécurité (n° 3185)** [17 décembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - 2. Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [10 novembre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : crédits, plan social, bourses, logement (p. 5146).

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat, inégalités régionales (p. 5146).

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.) et sections de techniciens supérieurs (p. 5146) ;
- instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) (p. 5146).

Enseignants :
- enseignants chercheurs (p. 5146) ;
- formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : allocations de prérecrutement et de première année (p. 5146) ;
- formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : moyens (p. 5146) ;
- recrutement et revalorisation (p. 5146).

Enseignement artistique (p. 5146).

Etudiants : effectifs (p. 5146).

Ministère de l'éducation nationale : enseignement supérieur :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5145, 5146) ;
- politique contractuelle : relevé de conclusions du 29 mars 1989 : mise en œuvre (p. 5146).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) : créations d'emplois (p. 5146).

Recherche : crédits (p. 5146).

Universités :
- bibliothèques : moyens (p. 5146) ;
- plan Universités 2000 (p. 5145, 5146) ;
- subventions globalisées (p. 5146) ;
- universités nouvelles (p. 5146).

CAMBOLIVE (Jacques)

Député de l'Aude

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

CAPET (André)

Député du Pas-de-Calais

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

CARO (Jean-Marie)

Député du Bas-Rhin

(6e circonscription)

U.D.F.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi constitutionnelle ajoutant à la constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623) [28 avril 1992].

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle relative à la **Haute Cour de justice (n° 3007)** [5 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- T.G.V. Est européen : Strasbourg : capitale parlementaire européenne ; politique d'aménagement du territoire du grand Est ; financement du T.G.V.-Est ; schémas directeurs français et allemand ; montage financier : aide de la Communauté européenne [9 décembre 1992] (p. 6798, 6799).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 mai 1992] :

Affaires étrangères : paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 849).

Assemblée nationale : commissions : condition d'examen du projet de loi (p. 849).

Communautés européennes : politique monétaire : monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 850).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 849) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 850) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 850).

Conseil constitutionnel : décision du 9 avril 1992 (p. 850).

Europe de l'Est : rapports avec les communautés européennes (p. 849).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le traité de Maastricht (p. 849, 850).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 850).

Traités et conventions : traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 850).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission des affaires étrangères (art. 2 de la Constitution : précise que le français est la langue de la République) (p. 1018) : adopté (p. 1022).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Avant l'article 88-1 de la Constitution :

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission des affaires étrangères (dispose que la République participe à la Communauté et à l'Union européennes dont les Etats membres choisissent librement d'exercer en commun certaines compétences) (p. 1075) : retiré (p. 1079) ;

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission des affaires étrangères (prévoit que la France peut, pour la mise en œuvre du Traité sur l'Union européenne et quand des « intérêts très importants » sont en cause, s'opposer à l'adoption d'une décision à la majorité qualifiée) (p. 1082, 1086) : retiré (p. 1086).

Communautés européennes : Conseil des Communautés : « compromis de Luxembourg » (p. 1082).

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission des affaires étrangères (propose que les projets de réglements et de directives qui comportent des dispositions de nature législative soient soumis pour avis au Parlement français avant leur transmission au Conseil des Communautés) (p. 1115) : retiré (p. 1121).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Questions* [3 novembre 1992] :

Turquie : membre « associé » à l'Union de l'Europe occidentale (p. 4727).

Vote des crédits :

Après l'article 80 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 38 rectifié de M. Pierre-André Wiltzer (propose la présentation au Parlement, au début de la deuxième partie du projet de loi de finances, d'un document retraçant la mise en œuvre des décisions prises lors des sommets francophones) (p. 4734).

Affaires européennes. - *Questions* [3 novembre 1992] :

Strasbourg : capitale européenne (p. 4689).

Transports : T.G.V. -Est (p. 4689).

Aménagement du territoire. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Régions : Alsace (p. 5281).

Voirie : désenclavement routier de l'Alsace (p. 5281).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 12 *(adaptation du régime fiscal des parts ou actions d'O.P.C.V.M. détenues par les entreprises) :*

- *soutient* l'amendement n° 75 de M. Germain Gengenwin (exclue les titres émis par les sociétés coopératives du champ d'application de l'article) : vote réservé (p. 6998) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;

- *soutient* l'amendement n° 76 de M. Germain Gengenwin (de conséquence) : vote réservé (p. 6998) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 30 *quater* *(adaptation du droit spécifique sur les bières aux directives communautaires) :*

- *ses observations* (p. 7018) ;

- *son* amendement n° 119 (dispose que le droit applicable aux bières n'est perçu que pour la moitié de son montant entre le 1er mai 1993 et le 1er septembre 1993 et majore à due concurrence les prélèvements sur les casinos et les opérations portant sur des œuvres pornographiques ou incitant à la violence) (p. 7019) : vote réservé (p. 7020) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

CARPENTIER (René)

Député du Nord

(19e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Licenciements dans la sidérurgie :** licenciements dans les grands groupes ; groupes nationalisés : statut des ouvriers ; consultation des syndicats ; tassement de l'activité économique mondiale ; restructurations ; avenir de la société Sollac [27 mai 1992] (p. 1730, 1731).

- **Situation du secteur de l'automobile :** situation dans le Valenciennois ; situation internationale du secteur de l'automobile ; accord C.E.E. -Japon ; création d'un site P.S.A. à Valenciennes-Hordain avec 3 500 emplois [2 décembre 1992] (p. 6421).

orales sans débat :

- **n° 652,** posée le 1er décembre 1992 : **S.N.C.F. (ateliers)** (p. 6403). Appelée le 4 décembre 1992 : réseau S.N.C.F. classique : entretien des voies ; ateliers-voies : charge de travail : réduction ; maintien de l'emploi et du potentiel de production (p. 6531, 6532).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 avril 1992] :

Caisses de crédit municipal : activités et vocation : vocation sociale (p. 456).

Caisses de crédit municipal : historique (p. 456).

Collectivités locales : ressources : détérioration (p. 456).

Communes : garantie financière (p. 456).

Lois : loi n° 84-46 du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit : refinancement des caisses de crédit municipal (p. 456).

Union des caisses de crédit municipal : dissolution (p. 456).

Discussion des articles [14 avril 1992] :

Article 2 *(contrôle des caisses et responsabilités des communes) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. André Duroméa (supprime la garantie de la commune-siège) : rejeté (p. 468) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 de M. André Duroméa (institue un plafonnement de la garantie assumée par la commune-siège) : rejeté (p. 469).

Article 3 *(dispositions diverses) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de M. André Duroméa (prévoit le transfert à la Conférence permanente des caisses de crédit municipal du reliquat de liquidation de l'Union centrale des caisses de crédit) : rejeté (p. 472).

Explications de vote :

Vote contre du groupe communiste (p. 473).

- Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Code civil : réforme : intérêt et apport du projet de loi (p. 740).

Enfants :

- autorité parentale (p. 741) ;
- enfants « naturels » et enfants « légitimes » : abandon de la terminologie (p. 740).

Etat civil : prénom : liberté de choix et changement (p. 740).

Filiation : reconnaissance et établissement (p. 740).

Justice : juge aux affaires familiales : intérêt, compétences et moyens (p. 740, 741).

Discussion des articles [28 avril 1992] ; [15 mai 1992] :

Article 1er *(art. 57 à 57-3 du code civil : libre choix des prénoms de l'enfant par les parents ; contrôle* a posteriori *du juge) :*

- *soutient* l'amendement n° 47 de M. François Asensi (supprime toute possibilité de contrôle juridictionnel *a posteriori* sur le choix du prénom) : rejeté (p. 750).

Article 2 *(art. 60 à 61-6 du code civil : changements de prénoms et de nom) :*

Article 60 du code civil :

- *soutient* l'amendement n° 48 de M. François Asensi (dispose que les prénoms figurant sur l'acte de naissance peuvent être modifiés pour convenance personnelle par ordonnance du procureur de la République) : rejeté (p. 751).

Après l'article 6 :

- *soutient* l'amendement n° 50 de M. François Asensi (propose que toute naissance soit mentionnée en marge de l'acte de naissance des parents) (p. 1284) : rejeté (p. 1285).

Avant l'article 7 :

- *soutient* l'amendement n° 51 de M. François Asensi (remplace dans la loi n° 72-3 du 3 janvier 1972 sur la filiation les termes « filiation légitime », « filiation naturelle », « enfant légitime », « enfant naturel », « légitimation », par les termes « filiation pendant le mariage », « filiation hors mariage », « enfant de parents mariés », « enfants de parents non mariés » et « reconnaissance légale ») : adopté (p. 1286).

Après l'article 23 :

- *soutient* l'amendement n° 52 de M. François Asensi (dispose que l'autorité parentale est exercée par les deux parents, alors même qu'ils sont divorcés ou non mariés) : rejeté (p. 1293) ;

- *soutient* l'amendement n° 53 de M. François Asensi (dispose qu'en cas de divorce ou de séparation de corps, l'autorité parentale continue en principe à être exercée en commun par les deux parents) (p. 1293) : rejeté (p. 1294) ;

- *soutient* l'amendement n° 54 de M. François Asensi (précise les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur un enfant naturel) : devenu sans objet (p. 1294).

Article 24 *(art. 247 du code civil : le juge aux affaires familiales, juge de tous les divorces) :*

- *soutient* l'amendement n° 55 de M. François Asensi (dispose que le droit reconnu au juge aux affaires familiales de renvoyer une affaire de divorce devant une instance collégiale est également ouvert aux parties) (p. 1296) : rejeté (p. 1297).

Après l'article 27 :

- *soutient* l'amendement n° 56 de M. François Asensi (supprime du code civil les dispositions traitant du délai de viduité) : rejeté (p. 1302).

Explications de vote :

Projet de loi : philosophie et opportunité (p. 1305).

Vote pour du groupe communiste (p. 1305).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Pierre Mazeaud (art. 54 de la Constitution : précise que soixante députés ou soixante sénateurs peuvent saisir le Conseil constitutionnel d'un engagement international qu'ils estiment contraire à la Constitution) (p. 1036).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV « de l'Union européenne ») :*

- *défavorable* (p. 1066).

Europe « ultralibérale » (p. 1066).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative tchèque et slovaque sur la création et les modalités de fonctionnement des centres culturels, signé à Prague le 13 septembre 1990 (n° 2472).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [15 mai 1992] :

Affaires étrangères :

- coopération culturelle, scientifique et technique : montant : évolution (p. 1267) ;
- Tchécoslovaquie : idéologie nazie : résurgence (p. 1266) ;
- Tchécoslovaquie : situation économique et sociale : chômage, économie de marché, produit intérieur brut tchécoslovaque (p. 1266).

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant n° 2 à la convention générale du 20 janvier 1972 sur la sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et et le Gouvernement de la République de Turquie, signé à Ankara le 17 avril 1990 (n° 2536).

Première lecture :

Explications de vote [15 mai 1992] :

Communautés européennes : Turquie : adhésion à la C.E.E. : opportunité (p. 1270).

Droits de l'homme et libertés publiques :

- démocratie : non-respect par la Turquie (p. 1270) ;
- génocide arménien : absence de reconnaissance par la Turquie (p. 1270).

Président de la République : voyage officiel en Turquie (p. 1270).

- Projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects (n° 2682).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1992] :

Communautés européennes :

- Acte unique, marché unique et construction européenne (p. 1652, 1653) ;
- coopération administrative dans le domaine des impôts

Délinquance et criminalité : Mafia (p. 1653).

Douanes :

- attributions (p. 1653) ;
- commissionnaires et transitaires (p. 1652, 1653) ;
- contrôles (p. 1653).

Drogue (p. 1653).

Impôts et taxes : fraude fiscale (p. 1653).

Ministère de l'économie et des finances : réorganisation (p. 1653).

Discussion des articles [26 mai 1992] :

Article 6 *(localisation des livraisons de biens) :*

- *son* amendement n° 60 (étend les règles de localisation des livraisons de biens prévues par l'article aux livraisons effectuées à bord d'un véhicule) : rejeté (p. 1674).

Article 24 *(modalités d'exercice du droit de déduction) :*

- *son* amendement n° 61 (fait obligation aux contribuables de produire les factures afférentes à leurs acquisitions intracommunautaires) : rejeté (p. 1681) ;

Douanes (p. 1680).

Article 26 *(non-application de la règle du décalage d'un mois aux commissionnaires assimilés à des acheteurs-revendeurs) :*

- *son* amendement n° 62 (dispose que le commissionnaire ne devient jamais propriétaire de la marchandise par engagement cautionné) : rejeté (p. 1681).

Article 31 *(modification du contenu de la déclaration périodique de recettes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de la commission (de précision) (p. 1684).

Article 32 *(modification des règles de facturation) :*

- *son* amendement n° 63 (dispose que l'assujetti doit délivrer la facture dans le délai d'un mois) : rejeté (p. 1685).

Article 33 *(représentation fiscale) :*

- *son* amendement n° 64 (oblige les représentants fiscaux à souscrire un engagement cautionné) : rejeté (p. 1685).

Article 73 *(obligations des entrepositaires agréés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de la commission (supprime la référence aux contrôles prévus par le code général des impôts, le livre des procédures fiscales ou le code des douanes) (p. 1694).

Article 95 *(validation du document d'accompagnement) :*

- *ses observations* (p. 1697).

Article 108 *(institution d'un droit d'enquête en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 50 de la commission (autorise les agents de l'administration à contrôler les moyens de transport à usage professionnel et leur chargement) (p. 1700) ;
- *son* amendement n° 65 (confère l'exercice du droit d'enquête aux personnels de catégorie C de la direction générale des douanes agissant sur ordre écrit d'un agent ayant au moins le grade de contrôleur) (p. 1702) : rejeté (p. 1703).
- *son* amendement n° 66 (confère aux agents des douanes le droit de poursuivre les manquements aux règles de facturation) : rejeté (p. 1703) ;
- *son* sous-amendement n° 95 (étend le contrôle à tous les moyens de transport) à l'amendement n° 55 de la commission (précise les modalités du contrôle des moyens de transport à usage professionnel) (p. 1703) : rejeté (p. 1704) ;
- *son* amendement n° 67 (étend le contrôle à tous les moyens de transport) : devenu sans objet (p. 1704).

Article 111 *(exclusion des entrées et des sorties de marchandises communautaires du champ d'application du code des douanes) :*

- *son* amendement n° 68 (réintroduit les contrôles douaniers aux frontières) : rejeté au scrutin public (p. 1705).

Article 112 *(pouvoirs de contrôle de l'administration des douanes dans la mise en œuvre de l'assistance mutuelle en matière de réglementations douanière ou agricole) :*

- *son* amendement n° 69 (étend à la réglementation fiscale l'habilitation des agents des douanes en matière d'assistance mutuelle entre les autorités administratives des Etats membres de la Communauté économique européenne) : rejeté (p. 1706).

Après l'article 114 :

- *son* amendement n° 70 (maintient l'intervention des transitaires en douane dans le commerce intracommunautaire) (p. 1707) : rejeté au scrutin public (p. 1708).

Après l'article 117 :

- *son* amendement n° 72 (prévoit que le Gouvernement déposera, avant le 1er janvier 1994, un rapport d'information sur les conditions d'application de la présente loi) : rejeté (p. 1709).

Explications de vote [26 mai 1992] :

Communautés européennes : Acte unique et Maastricht (p. 1710).

Douanes (p. 1709).

Lois : rapport sur les conditions d'application de la présente loi (p. 1709).

Vote contre du groupe communiste (p. 1710).

- Projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Administration :
- déconcentration (p. 2396) ;
- service public de l'équipement (p. 2396, 2397, 2398) ;
- services déconcentrés (p. 2397).

Collectivités locales : décentralisation : « sortie » de l'article 30 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 (p. 2396).

Communautés européennes : accords de Maastricht (p. 2397).

Communes : coopération intercommunale : loi portant administration territoriale de la République (p. 2397).

Directions départementales de l'équipement (D.D.E.) :
- personnel : statut et rémunération (p. 2397, 2398) ;
- principe d'unité du parc et des subdivisions territoriales (p. 2396, 2397) ;
- voirie : routes : compétence départementale (p. 2397).

Etat : relations financières entre l'Etat et le département (p. 2396, 2398).

Discussion des articles [16 juin 1992] :

Article 2 *(activités du parc de l'équipement) :*

- *son* amendement n° 57 (précise que le parc de l'équipement est un élément du service public de la D.D.E. dont les activités sont retracées dans un compte particulier) (p. 2411) : retiré (p. 2412).

Article 5 *(convention relative à la mise à disposition des services de l'équipement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de la commission (limite la variation des prestations demandées par le département à plus ou moins 10 p. 100 du volume de la dernière année d'application prévue contractuellement) (p. 2416) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (institue une procédure de conciliation au cas où un désaccord entre le préfet et le président du conseil général empêche de signer la convention dans le délai fixé) (p. 2417).

Article 6 *(adaptation de l'organisation des services) :*

- *son* amendement n° 58 (de suppression) (p. 2417) : rejeté au scrutin public (p. 2418) ;

Administration : service public : dissociation (p. 2417).

Explications de vote :

Administration : service public (p. 2428).

Vote contre du groupe communiste (p. 2428).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 novembre 1992] :

Administration : service public de l'équipement (p. 5692, 5693).

Collectivités locales : décentralisation : « sortie » de l'article 30 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 (p. 5692).

Communautés européennes : traité de Maastricht (p. 5693).

Directions départementales de l'équipement (D.D.E.) :
- compétences et « gains de productivité » (p. 5693) ;
- personnel : statut et rémunération (p. 5693) ;
- principe d'unité du parc et des subdivisions territoriales (p. 5693).

Etat : déconcentration et délocalisations : désengagement de l'Etat (p. 5692).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Allemagne : formation professionnelle (p. 2445).

Apprentissage :
- apprentis : statut dans l'entreprise et rémunération (p. 2444) ;
- financement et participation de l'Etat (p. 2445).

Chômage : cadres (p. 2444).

Communautés européennes :
- directives européennes (p. 2445) ;
- marché européen de l'emploi (p. 2443, 2444) ;
- traité de Maastricht (p. 2443).

Emploi : main-d'œuvre qualifiée : besoins (p. 2444, 2445).

Enseignement :
- bourses et allocations d'études (p. 2445) ;
- service public d'éducation et de formation (p. 2443).

Entreprises : comités d'entreprise : consultation sur l'apprentissage (p. 2444).

Impôts et taxes :
- assiette : dépenses de formation professionnelle (p. 2445) ;
- crédits d'impôt : apprentissage et formation en alternance : création (p. 2445) ;
- taxe d'apprentissage (p. 2445).

Lois : loi n° 87-572 du 23 juillet 1987 modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relative à l'apprentissage (p. 2444).

Régions : contrats d'objectifs (p. 2444).

Sécurité sociale : cotisations : exonérations (p. 2445).

Discussion des articles [17 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 37 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (définit l'apprentissage comme une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle complète, sanctionnée par un diplôme technologique de niveau V ayant valeur nationale et délivré par l'éducation nationale) : rejeté (p. 2490).

Article 1er *(durée du contrat d'apprentissage : article L. 115-2 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 39 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 2492).

Article 2 *(possibilités de sous-traitance des enseignements normalement dispensés par le C.F.A. : article L. 116-1-1 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 41 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 2495).

Article 3 *(conventions de création des C.F.A. : article L. 116-2 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 44 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit une représentation, avec voix délibérative, des organisations syndicales représentatives des salariés des entreprises signataires et des apprentis au sein du conseil de perfectionnement des centres de formation d'apprentis) (p. 2498) : rejeté (p. 2499).

Article 4 *(durée de la formation : article L. 116-3 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 45 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis ne peut être inférieure à 500 heures en moyenne annuelle sur les années d'application du contrat) (p. 2505) : rejeté (p. 2506).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 47 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (institue un statut national des personnels enseignants des centres de formation d'apprentis reprenant les conditions de recrutement et de formation des enseignants du secteur éducatif) : rejeté (p. 2507).

Article 5 *(procédure d'agrément : article L. 117-5 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 50 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (impose de joindre à la demande d'agrément l'accord du ou des maîtres d'apprentissage après avis du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) : rejeté (p. 2511).

Article 7 *(dispositions diverses relatives au contrat d'apprentissage) :*

Article L. 117-10 du code du travail (rémunération de l'apprenti).

- *son* amendement n° 52 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 2515) : rejeté (p. 2516).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 54 soutenu par M. Fabien Thiémé (prévoit d'associer les représentants des enseignants du centre de formation, les délégués syndicaux, les délégués du personnel, les délégués des apprentis et un représentant du comité d'entreprise aux activités visant à coordonner la formation dispensée par le centre et celle reçue en entreprise) : rejeté (p. 2516).

Article 9 *(inspection de l'apprentissage : article L. 119-1 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 60 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime l'inspection de l'apprentissage par des enseignants-chercheurs dans le cas de formations relevant de l'enseignement supérieur) (p. 2522) : rejeté (p. 2523).

- Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).

Première lecture :

Discussion des articles [25 juin 1992] :

Article 1er *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur) :*

- *son* amendement n° 25 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (précise que l'activité professionnelle dont la validation des acquis est demandée doit être en rapport avec l'objet de la demande) : rejeté (p. 2839) ;

- *son* amendement n° 26 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la validation des acquis professionnels est effectuée par le jury compétent pour délivrer le diplôme en cause) (p. 2839) : vote réservé (p. 2840) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2860) ;

- *son* amendement n° 27 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le jury de validation des acquis professionnels vérifie les savoirs fondamentaux du postulant) : adopté (p. 2840).

Article 2 *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement technologique) :*

- *son* amendement n° 31 corrigé soutenu par M. Georges Hage (limite l'acquisition de titres ou diplômes de l'enseignement technologique par la voie de l'apprentissage aux formations allant jusqu'au niveau V) : rejeté (p. 2841) ;

- *son* amendement n° 28 soutenu par M. Georges Hage (précise que l'activité professionnelle dont la validation des acquis est demandée doit être en rapport avec l'objet de la demande) : adopté (p. 2842) ;

- *son* amendement n° 29 soutenu par M. Georges Hage (prévoit la validation des acquis professionnels par le jury normalement habilité à délivrer le diplôme en cause ; autorise le jury constitué dans les conditions prévues par la loi du 16 juillet 1971 à s'adjoindre des personnalités qualifiées) : rejeté (p. 2842) ;

- *son* amendement n° 30 soutenu par M. Georges Hage (prévoit que le jury de validation des acquis professionnels procède aux vérifications de connaissances qu'il estime nécessaires) : rejeté (p. 2842).

Article 6 *(possibilité pour des personnalités extérieures de participer aux organes de recrutement des enseignants-chercheurs, des écoles normales supérieures, des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger) :*

- *son* amendement n° 36 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la liste des personnalités est arrêtée par le conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur proposition du conseil d'administration des établissements en cause ; donne voix consultative à ces personnalités) : retiré (p. 2849).

Article 9 *(force probante de l'enregistrement télématique des vœux d'affectation et de mutation des enseignants-chercheurs) :*

- *son* amendement n° 40 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que l'authenticité et la confidentialité des choix sont assurées par l'attribution d'un code d'accès et de validation) (p. 2850) : rejeté (p. 2851).

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 42 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que les établissements publics locaux d'enseignement peuvent, dans le cadre d'annexes pédagogiques, dispenser des enseignements adaptés à des élèves qui séjournent dans un établissement à caractère médical, sanitaire ou social) : rejeté (p. 2854).

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1992] :

Agroalimentaire : produits périssables (p. 3349).

Délais de paiement : réduction (p. 3349).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Question* [27 octobre 1992] :

Handicapés :
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) : revalorisation (p. 4398) ;
- allocation d'éducation spécialisée : complément (p. 4398) ;
- auxiliaires de vie (p. 4398) ;
- insertion professionnelle : Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (Agefiph) (p. 4398).

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Ministère de l'éducation nationale : politique contractuelle : relevé de conclusions du 29 mars 1989 : mise en œuvre (p. 5137).

Education nationale et culture. - Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [10 novembre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : crédits, plan social, bourses, logement (p. 5147).

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat, inégalités régionales (p. 5147).

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.) et sections de techniciens supérieurs (p. 5147) ;
- instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) (p. 5147, 5148).

Enseignants :
- enseignants-chercheurs (p. 5147, 5148) ;
- formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : allocations de prérecrutement et de première année (p. 5147, 5148) ;
- formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : moyens (p. 5148).

Enseignement privé : subventions (p. 5147).

Etudiants :
- effectifs (p. 5147) ;
- encadrement (p. 5147).

Ministère de l'éducation nationale : enseignement supérieur :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5147) ;
- politique contractuelle : relevé de conclusions du 29 mars 1989 : mise en œuvre (p. 5148).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) : créations d'emplois (p. 5147, 5148).

Recherche :
- crédits (p. 5148)
- Muséum national d'histoire naturelle et zoo de Vincennes (p. 5148).

Universités :
- bibliothèques : moyens (p. 5147) ;
- plan Universités 2000 (p. 5147) ;
- universités nouvelles (p. 5147).

- Projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordres et sous-traitants (n° 2919).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1992] :

Délinquance et criminalité : infractions : peines (p. 6338, 6339).

Entreprises :
- P.M.E. : part du marché et chiffre d'affaires (p. 6338, 6339) ;
- sous-traitance : relations avec le donneur d'ordre (p. 6338, 6339).

Justice : tribunaux : difficultés d' ?ester » en justice (p. 6339).

Prix et concurrence :
- contrôle (p. 6338) ;
- tarifs (p. 6338, 6339).

Transports ferroviaires des marchandises : insuffisance (p. 6339).

Transports fluviaux des marchandises : insuffisance (p. 6339).

Transports routiers :
- conditions de travail : contrôle (p. 6338) ;
- trafic : accroissement (p. 6339).

Travail : organisations professionnelles (p. 6338).

Vote des groupes :

Abstention du groupe communiste (p. 6351).

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1992] :

Article 2 *(contenu de la convention nationale des médecins) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (élargit le champ d'application de la convention nationale des médecins à la coordination des interventions des médecins généralistes et spécialistes et de celles des médecins libéraux et hospitaliers, au financement des expérimentations et des actions innovantes, à la réalisation des progammes d'évaluation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques, aux mécanismes de maîtrise des dépenses médicales, aux conditions d'utilisation des données issues du codage des actes ; prévoit les modalités de financement de la formation médicale continue) (p. 6368).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Avant l'article 21 :

- *son* amendement n° 29 deuxième rectification soutenu par Mme Muguette Jacquaint (institue une commission départementale de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentissage, composée d'élus locaux, de représentants des organisations syndicales représentatives et des employeurs, chargée de donner son avis sur l'utilisation des réductions d'impôts pour dépenses de formation professionnelle et des crédits de l'Etat ayant le même objet) : adopté aprés modifications (p. 6605).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1992] :

Article 21 B supprimé par le Sénat *(commission départementale de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentissage) :*

- *son* amendement n° 25 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (rétablit l'article dans le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale compte tenu de deux modifications, l'une prévoyant la réunion de la commission précitée au moins deux fois par an, l'autre supprimant le renvoi à un décret en Conseil d'Etat de la fixation des conditons d'application de l'article) (p. 7747) : vote réservé (p. 7748) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7766).

CARRAZ (Roland)

Député de la Côte-d'Or

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Article 88-1 de la Constitution (transfert de compétences pour l'application du traité de Maastricht) :

- *favorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Pierre Fourré (supprime la possibilité de consentir aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'Union économique et monétaire) (p. 1091).

CARTELET (Michel)

Député de l'Aube

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

CARTON (Bernard)

Député du Nord

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (équipement, logement et transports : urbanisme, logement et services communs) [10 juin 1992].

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** tome V : **équipement, logement et transports : urbanisme, logement et services communs (n° 2950)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

orales sans débat :

- n° 659, posée le 1er décembre 1992 : **étrangers (immigration)** (p. 6404). Appelée le 4 décembre 1992 : immigration clandestine : lutte et prévention ; Roubaix : ateliers clandestins ; accords de Schengen : application (p. 6527, 6528).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Communes : Roubaix (p. 2130).

Revenu minimum d'insertion : insertion :
- actions d'insertion professionnelle (p. 2130) ;
- actions d'insertion sociale (p. 2130).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges [13 novembre 1992] :

Aides :
- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (p. 5299) ;
- allocation de logement à caractère familiale (A.L.F.) (p. 5299) ;
- allocation de logement sociale (A.L.S.) (p. 5299) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5299, 5300) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5299) ;
- prime à l'amélioration de l'habitat (P.A.H.) (p. 5300).

Banques et établissements financiers :
- Caisse des dépôts (p. 5300) ;
- encours bancaires (p. 5299) ;
- prêts conventionnés (p. 5300).

Bâtiment et travaux publics : construction immobilière : crise (p. 5299).

Commune : Paris (p. 5300)

D.O.M. -T.O.M. : aide au logement (p. 5299).

Logement intermédiaire et prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) (p. 5299).

Logement social :
- attribution (p. 5300) ;
- fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété (F.G.A.S.) (p. 5300) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5299) ;
- logement des plus démunis : « sans domicile fixe » : secours (p. 5300).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5299).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5300).

Régions : Ile-de-France (p. 5300).

CASTOR (Elie)

Député de la Guyane

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1992] :

Agriculture : agro-industrie (p. 4658).

Aménagement du territoire : plans d'urbanisme et d'équipement (p. 4658).

D.O.M.-T.O.M. :
- crise et malaise (p. 4657)
- Guyane (p. 4657, 4658) ;
- Guyane : programme « Phèdre » et activité spatiale du centre de Kourou (p. 4657).

Emploi, formation professionnelle et promotion sociale : formation et insertion : nécessité et mécanisme (p. 4657).

Enseignement : construction d'établissements scolaires et rémunération des enseignants : rôle de l'Etat (p. 4657).

Environnement : éco-développement, industrie « verte » et écotourisme (p. 4657, 4658).

Logement et habitat :
- ligne budgétaire unique (p. 4658) ;
- logement social (p. 4658).

Politique économique et sociale : développement économique : refus de « l'assistance » (p. 4657).

Environnement. - *Questions* [12 novembre 1992] :

D.O.M. -T.O.M. : Guyane (p. 5223).

CATALA (Nicole)

Député de Paris

(11e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007) [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338) [*J.O.* du 18 janvier 1992] (p. 898).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Louis de Broissia tendant à exonérer de la vignette automobile les familles ayant au moins quatre enfants (n° 2637) [22 mai 1992] (p. 1585).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (livre IV) (n° 2083) [*J.O.* du 30 juin 1992] (p. 8597).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612) [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8879).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions du droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 4 novembre 1992] (p. 15279).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 10 novembre 1992] (p. 15511).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395) [*J.O.* du 11 décembre 1992] (p. 16928).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Jean-Michel Boucheron) (Charente) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17351).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17435).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux produits soumis à certaines restrictions de circulation et à la complémentarité entre les services de police, de gendarmerie et de douane (n° 3076) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17552).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil relatif à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531) (*J.O.* du 24 décembre 1992) (p. 17709).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **modernisation de l'enseignement professionnel et le développement des formations en alternance (n° 2579)** [19 février 1992].

Proposition de résolution tendant à **modifier le règlement de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets d'actes communautaires (n° 3000)** [4 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Retraites :** régime général : fonctionnement ; Livre blanc ; mesures annoncées par M. Michel Rocard ; mise en œuvre par le Gouvernement [15 avril 1992] (p. 482).

- **Situation des infirmières hospitalières :** infirmières : revendications ; travail de nuit ; conditions de travail ; effectifs ; budgétisation de cinq mille cinq cents postes ; reprise d'ancienneté ; formation professionnelle [2 décembre 1992] (p. 6416, 6417).

orales sans débat :

- **n° 670,** posée le 15 décembre 1992 : **banques et établissements financiers (politique et réglementation)** : secteur bancaire public : restructuration ; banque Hervet : privatisation ; Crédit commercial de France (C.C.F.) : prise de participation de l'Etat (p. 7266) ; non appelée.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).**

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 janvier 1992] :

Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) : accès sur titres (p. 13)

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : détachement judiciaire et création d'une commission de surveillance (p. 13).

Justice : « crise » et insuffisance du projet de loi (p. 13).

Magistrats :
- carrière : avancement à l'ancienneté, distinction du grade et de l'emploi et suppression des groupes au sein du second grade (p. 13) ;
- indépendance et statut (p. 13) ;
- mobilité territoriale pour l'accès au premier grade (p. 13).

Partis et mouvements politiques : « affaires » : jugements et interventions du garde des sceaux (p. 13).

Sénat : modifications apportées au projet de loi en première lecture (p. 13).

Sport : financement : « Olympique de Marseille » : information judiciaire et instructions du garde des sceaux (p. 13).

Discussion des articles [8 janvier 1992] :

Article 1er *(art. 2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : niveaux hiérarchiques et avancement) :*

- *son* amendement n° 48 (précise que le premier grade comporte deux groupes et que l'accès au second groupe a lieu au choix) (p. 23) : devenu sans objet (p. 24) ;
- *ses* amendements n°s 49 corrigé, 53 et 54 (de coordination) : adoptés (p. 24).

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 50 (fixe les modalités de désignation des membres du collège des magistrats chargés d'élire la commission d'avancement et la commission de discipline du parquet) : rejeté (p. 29).

Article 19 *(art. 15 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : recrutement des auditeurs de justice) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 61 du Gouvernement (supprime le recrutement sur titre des auditeurs de justice) (p. 30).

Article 27 *bis* nouveau *(art. 35-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : interdiction de promotion des membres élus de la commission d'avancement) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (prévoit que les membres élus de la commission d'avancement peuvent toutefois être nommés ou promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre militaire) (p. 33) : adopté (p. 34).

Article 28 *(art. 36 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : conditions de mobilité territoriale) :*

- *son* amendement n° 46 (supprime la disposition qui prévoit que la mobilité territoriale doit s'accomplir dans le ressort de deux cours d'appel différentes) : adopté (p. 34).

Article 29 *(art. 36-1 à 36-4 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : commission consultative du parquet) :*

- *son* sous-amendement n° 51 (supprime les groupes au sein du second grade) à l'amendement n° 32 de la commission (précise que la commission n'est pas consultée pour la nomination aux emplois de procureur général près une cour d'appel et de procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris) : rejeté (p. 36).

Article 31 *(détachement judiciaire) :*

- *son* amendement n° 47 (réserve le détachement judiciaire aux membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratifs d'appel, du corps des chambres régionales des comptes et aux professeurs et maîtres de conférence des universités) : rejeté (p. 39) ;
- *soutient* l'amendement n° 57 de M. Pierre Mazeaud (réserve le détachement judiciaire aux membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratifs d'appel, du corps des chambres régionales des comptes et aux professeurs et maîtres de conférence des universités) : rejeté (p. 39).

Article 37 *(commission de discipline du parquet) :*

- *son* sous-amendement n° 52 (de coordination) à l'amendement n° 42 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 40) : rejeté (p. 41).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [21 janvier 1992] :

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : détachement judiciaire et commission de surveillance (p. 53 et 54).

Justice : « crise » et insuffisance du projet de loi (p. 53, 54).

Magistrats :
- avancement à l'ancienneté, dissociation du grade et de l'emploi et suppression des groupes au sein du second grade (p. 53) ;
- indépendance : garantie (p. 54).

Partis et mouvements politiques : « affaires » : jugements et intervention du garde des sceaux (p. 54).

Rappel au règlement (art. 58 du règlement) : insiste pour que le ministre de l'éducation nationale retire le projet de loi de réforme de l'enseignement supérieur de M. Jospin [7 avril 1992] (p. 357).

- **Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Code civil :
- réforme : intérêt et apport du projet de loi (p. 740) ;
- régime des successions : projet de réforme (p. 738).

Communautés européennes : état civil, filiation et droits de l'enfant : législation des Etats membres (p. 739).

Enfants :
- convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 : principes et contenu (p. 739) ;
- obligation alimentaire (p. 739).

Etat civil :
- nom : transmission, changement et francisation (p. 738) ;
- prénom : liberté de choix et changement (p. 738).

Filiation :
- actions de recherche en paternité : moyens de la preuve (p. 738, 739) ;
- filiation sociologique : protection (p. 738, 739).

Justice : juge aux affaires familiales : intérêt, compétences et moyens (p. 739).

Discussion des articles [28 avril 1992] ; [15 mai 1992] :

Article 2 *(art. 60 à 61-6 du code civil : changements de prénoms et de nom) :*

Article 61 du code civil :

- *son* amendement n° 77 (dispose que le changement de nom peut également avoir pour but la reprise ou l'adjonction d'un nom porté par un ascendant ou un collatéral jusqu'au quatrième degré) (p. 752) : retiré (p. 753).

Article 61-1 du code civil :

- *son* amendement n° 78 (dispose que le changement de nom est autorisé par décret simple) (p. 753) : adopté (p. 754).

Article 61-4 du code civil :

- *son* amendement n° 79 (dispose que le changement de nom s'étend, de plein droit, aux enfants mineurs et, avec leur consentement, aux enfants majeurs) : retiré (p. 754).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (art. 133 du code civil : étend aux familles naturelles pour lesquelles la filiation est établie le principe de l'obligation alimentaire ; supprime en conséquence l'article 203 du code civil) (p. 1285) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 69 de M. Jean-Louis Masson (maintient l'article 203 du code civil qui limite l'obligation alimentaire aux familles issues du mariage) à l'amendement n° 6 de la commission : rejeté (p. 1285) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 rectifié de la commission (insère dans le livre Ier du code civil un titre IV *bis* intitulé « De l'obligation alimentaire » et précise les articles contenus dans ce titre) (p. 1286) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 9 corrigé, précédemment réservé, de la commission (insère dans le projet de loi un chapitre Ier *bis* intitulé « De l'obligation alimentaire ») (p. 1286).

Article 7 *(art. 311-3 du code civil : mention à l'état civil des actes de notoriété constatant la possession d'état) :*

- *son* amendement n° 80 (de suppression) (p. 1286) : rejeté (p. 1287).

Après l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement n° 63 rectifié de Mme Nicole Ameline (art. 334-8 du code civil : propose que la filiation naturelle soit établie du seul fait de l'accouchement lorsque l'identité de la mère est connue) (p. 1288).

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 81 rectifié (art. 340-1 du code civil : limite la recevabilité des actions en recherche de paternité naturelle lorsque le père prétendu est décédé) (p. 1288) : rejeté (p. 1289) ;
- *son* amendement n° 82 corrigé (art. 340-1-1 du code civil : dispose que l'action en recherche de paternité n'est pas recevable lorsqu'il y a eu procréation médicalement assistée avec tiers donneur) : adopté (p. 1289).

Article 16 *(art. 340-3 du code civil : action en recherche de paternité naturelle exercée contre l'Etat) :*

- *soutient* l'amendement n° 83 corrigé de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose qu'en cas d'action en recherche de paternité exercée contre l'Etat, les héritiers légaux sont informés de la procédure afin d'y faire valoir leurs droits) : adopté (p. 1289).

Après l'article 23 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 12 de la commission (art. 256 du code civil : de conséquence) (p. 1291) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 13 de la commission (art. 287 du code civil : affirme le principe du maintien de l'exercice en commun de l'autorité parentale après un divorce et réserve l'exercice séparé aux seuls cas où l'intérêt de l'enfant le commande) (p. 1292) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (art. 372 du code civil : dispose que l'autorité parentale est exercée en commun dans les familles naturelles lorsque la filiation est établie par reconnaissance avant que l'enfant ait atteint l'âge de six mois ou par possession d'état) (p. 1292) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 92 de Mme Denise Cacheux (substitue le concept de « responsabilité parentale » à celui « d'autorité parentale ») (p. 1295) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 23, précédemment réservé, de la commission (insère dans le projet de loi un chapitre II *bis* intitulé « L'autorité parentale ») (p. 1296).

Article 24 *(art. 247 du code civil : le juge aux affaires familiales, juge de tous les divorces) :*

- *soutient* l'amendement n° 95 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que le juge aux affaires familiales, sur la demande d'une des parties, renvoie d'office une affaire de divorce à une audience collégiale) (p. 1296) : rejeté (p. 1297).

Article 26 *(art. L. 312-1 du code de l'organisation judiciaire : institution d'un juge aux affaires familiales) :*

- *son* amendement n° 84 (limite la compétence du juge aux affaires familiales aux seuls divorces prononcés par consentement mutuel) : rejeté (p. 1298).

Avant l'article 27 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 90 du Gouvernement (après l'article 12 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante : définit et organise, à l'intention des mineurs délinquants, des activités de réparation d'infractions réalisées au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la communauté ; précise que ces mesures peuvent être ordonnées par le juge à tous les stades de la procédure avec l'accord du jeune et de ses parents et par le jugement, après recueil des observations du mineur et de ses parents) (p. 1301) ;

Conseil constitutionnel : décision du 23 janvier 1987 : « limites inhérentes au droit d'amendement » (p. 1301).

Explications de vote :

Droit pénal : mesure de réparation pénale (p. 1305).

Enfants :
- autorité parentale (p. 1305) ;
- obligation alimentaire (p. 1304, 1305).

Filiation : actions en recherche de paternité : moyens de la preuve (p. 1304).

Justice : juge unique aux affaires familiales : compétences (p. 1305).

Projet de loi : philosophie et opportunité (p. 1304).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 1305).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1992] :

Code civil : régime des successions, droits du conjoint survivant : projets de réforme (p. 7355, 7356).

Divorce : juge unique (p. 7356).

Enfants :
- autorité parentale (p. 7356) ;
- obligation alimentaire (p. 7356).

Filiation : reconnaissance et établissement : liberté de la preuve et recevabilité des demandes (p. 7356).

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Article 15 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 340-1 du code civil : action en recherche de paternité en cas de procréation médicalement assistée) :*

- *son* sous-amendement n° 39 (précise que la responsabilité de l'homme qui, après avoir consenti à une procréation médicalement assistée, refuse de reconnaître l'enfant qui en est issu, est engagée envers la mère et l'enfant) à l'amendement n° 9 de la commission (affirme le caractère en principe incontestable de la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée et encadre les possibilités d'action en contestation à ce sujet) : non soutenu (p. 7362).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Assemblée nationale : commissions : condition d'examen du projet de loi (p. 955).

Communautés européennes : institutions :
- Conseil des Communautés : vote à la majorité qualifiée et droit de veto : « compromis de Luxembourg » (p. 956) ;
- « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 956, 957).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 957) ;
- droit communautaire : intégration dans le droit français et conciliation avec l'ordre juridique interne (p. 957) ;
- « subsidiarité » : principe : définitition et limites (p. 957).

Europe : confédération européenne et autres alternatives à l'Union (p. 956).

Indépendance et souveraineté :
- indépendance et identité nationales : « dissolution » dans l'Europe (p. 956) ;
- souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 957).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Rappel au règlement : regrette que les groupes n'aient pu présenter, à l'occasion d'une discussion générale sur le rapport supplémentaire relatif au projet de loi constitutionnelle, le contenu de leurs amendements ainsi que le caractère lacunaire du projet de loi sur le plan juridique (p. 1012).

Avant l'article 1er :

- ***défavorable*** aux amendements identiques nos 29 de M. Alain Lamassoure et 61 de M. Pierre Mazeaud (suppriment du préambule de la Constitution le 2e alinéa relatif à la communauté formée par la République française et les peuples d'outre-mer) (p. 1016) ;
- ***son*** amendement no 39 (art. 52 de la Constitution : dispose que le Président de la République tient informé le Parlement de toute négociation sur les traités ou accords dont il devra autoriser l'approbation ou la ratification) (p. 1032) ; vote réservé (p. 1033) : rejeté au scrutin public (p. 1123) ;
- ***favorable*** à l'amendement no 27 de M. Pierre Mazeaud (art. 53 de la Constitution : dispose que toute décision d'un organisme international qui modifie la loi interne au sens de l'article 34 de la Constitution doit être ratifiée par le Parlement avant d'entrer en application) (p. 1035) ;
- ***favorable*** à l'amendement no 67 de M. Pierre Mazeaud (art. 54 de la Constitution : précise que soixante députés ou soixante sénateurs peuvent saisir le Conseil constitutionnel d'un engagement international qu'ils estiment contraire à la Constitution) (p. 1037) ;
- ***son*** amendement no 40 (art. 54 de la Constitution : précise qu'en cas de conflit entre un traité et la Constitution, celle-ci est révisée par la voie de l'article 89, alinéa 2 ; organise au profit de toute juridiction une saisine du Conseil constitutionnel par voie de question préjudicielle afin de s'assurer de la constitutionnalité d'un acte pris en application d'un traité et intégrable dans l'ordre juridique interne) (p. 1037) : rejeté au scrutin public (p. 1040) ;

  Communautés européennes : droit communautaire : primauté sur l'ordre juridique interne (p. 1037) ;
- ***favorable*** au sous-amendement no 96 de M. Jacques Toubon (supprime la disposition qui prévoit que la révision de la Constitution s'effectue par la voie de l'article 89, alinéa 2, de la Constitution, à son amendement no 40 (p. 1040) ;
- ***son*** amendement no 41 (art. 61 de la Constitution : confirme que les lois qui transposent en droit français les actes pris par les institutions communautaires peuvent être déférées au Conseil constitutionnel et prévoit qu'à cette occasion, celui-ci exerce un contrôle de constitutionnalité sur les actes transposés) (p. 1055) : rejeté (p. 1056) ;

  Communautés européennes : droit communautaire : primauté sur les constitutions nationales (p. 1056).

Article 1er *(nouvelle numérotation des titres XIV et XV de la Constitution) :*

- ***ses observations*** (p. 1063) ;

  Communautés européennes :
  - liberté de circulation des personnes : visas : règles de délivrance (p. 1063) ;
  - union économique et monétaire (p. 1063).

  Lois : projet de loi constitutionnelle : contenu (p. 1063).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne »)* :

Avant l'article 88-1 de la Constitution :

- *son* amendement no 42 rectifié (dispose que la France adhère à l'Union européenne qui respecte les principes fondamentaux du droit constitutionnel français et l'identité nationale de la France ; précise que les compétences de cette Union sont strictement limitées aux actions nécessaires à l'application des traités sur les Communautés européennes) (p. 1074) : rejeté (p. 1076) ;
- *ses observations* sur l'amendement no 11 de la commission des affaires étrangères (dispose que la République participe à la Communauté et à l'Union européennes dont les Etats membres choisissent librement d'exercer en commun certaines compétences) (p. 1077) ;

  Assemblée nationale : examen des amendements : procédure (p. 1077) ;
- *son* sous-amendement no 99 (précise que les compétences de l'Union européenne sont strictement limitées aux actions nécessaires à l'application des traités sur les Communautés européennes) à l'amendement no 33, deuxième rectification, de M. Alain Lamassoure (dispose que la République participe à la Communauté et à l'Union européennes dont les Etats membres choisissent librement d'exercer en commun certaines de leurs compétences propres) (p. 1077) : rejeté (p. 1081).

Article 88-1 de la Constitution (transfert de compétences pour l'application du traité de Maastricht) :

- *son* amendement no 43 (dispose que les transferts de compétences ne sont consentis que pour la ratification du traité) (p. 1087) : rejeté (p. 1088) ;
- *son* amendement no 45 soutenu par M. Pierre Mazeaud (subordonne à une autorisation législative la mise en œuvre, au 1er janvier 1996, de la politique communautaire de franchissement des frontières et, en 1997 ou 1999, de la troisième étape de l'union économique et monétaire) : rejeté (p. 1096) ;
- *son* amendement no 44 soutenu par M. Pierre Mazeaud (précise que les traités relatifs à l'Union européenne et les actes qui en découlent ne peuvent affecter les garanties des droits et libertés reconnus aux citoyens, ni la compétence des juridictions nationales en la matière) : rejeté (p. 1096).

Article 88-2 de la Constitution (droit de vote et éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant en France) :

- *son* amendement no 47 soutenu par M. Pierre Mazeaud (précise que les dispositions de l'article 88-2 ont pour but la « ratification » et non l'« application » du traité sur l'Union européenne) (p. 1105) ; rejeté (p. 1106) ;
- *son* amendement no 49 corrigé (dispose que les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France sont électeurs mais non éligibles aux élections municipales ; précise qu'ils ne peuvent exercer de fonctions à caractère juridictionnel) (p. 1106) : non soutenu (p. 1107) ;
- *son* amendement no 48 (précise que les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France sont également électeurs et éligibles aux élections européennes) (p. 1109) : rejeté (p. 1110).

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *ses observations* sur l'amendement no 93 de la commission (dispose que le Gouvernement soumet pour avis à l'Assemblée nationale et au Sénat, dès leur transmission au Conseil des Communautés, les projets d'actes communautaires intervenant dans le domaine de la loi ; précise que chaque Assemblée émet son avis soit au sein d'une délégation constituée à cet effet soit en séance) (p. 1120) ;
- *son* amendement no 50 (dispose que le Parlement est saisi pour avis préalable lorsque le Conseil des ministres des Communautés est appelé à se prononcer à la majorité qualifiée sur des dispositions concernant des « intérêts très importants » de la France) (p. 1115) : rejeté (p. 1121).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant extension aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte de diverses dispositions intervenues en matière électorale (n° 2664).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1992] :

Article 1er *(extension aux territoires d'outre-mer et à Mayotte de la suppression des incapacités temporaires frappant les personnes ayant acquis la nationalité française) :*

- *son* amendement n° 1 (supprime l'article 161 du code de la nationalité qui prévoit que, pour être français, un Mahorais doit avoir au moins l'un de ses parents de nationalité française) : rejeté (p. 2288).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 juin 1992] :

Enseignement :
- baccalauréat (p. 2480) ;
- lycées professionnels et techniques (p. 2480) ;
- orientation scolaire et professionnelle (p. 2480).

Enseignement : formation en alternance : alternance sous statut scolaire : enjeux (p. 2481).

Entreprises : politique contractuelle : avenant du 8 janvier 1992 à l'accord national interprofessionnel relatif à la formation et au perfectionnement professionnel (p. 2480).

Impôts et taxes : crédits d'impôt : apprentissage et formation en alternance : création (p. 2481).

Plan : nécessité et développement (p. 2480).

Régions : contrats d'objectifs (p. 2480).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2620).

Rappel au règlement : s'étonne des propos du ministre de l'agriculture sur la situation de l'agriculture française ; souligne son manque de fermeté à l'égard des propositions de Bruxelles [24 juin 1992] (p. 2739).

- Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1992] :

Assemblée nationale : commission de contrôle sur les premiers cycles universitaires (p. 2821).

Enseignement supérieur :
- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 2822) ;
- enseignants : recrutement (p. 2821) ;
- enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 2822) ;
- missions : spécificité (p. 2821) ;
- recherche universitaire (p. 2821).

Lois : projet de loi n° 2612 : concertation (p. 2822).

Discussion des articles [25 juin 1992] :

Article 1er *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* (p. 2837) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 14 de M. Yves Fréville (de suppression) (p. 2838) ;
- *son* amendement n° 47 (prévoit que l'activité professionnelle dont la validation des acquis est demandée implique des connaissances d'un niveau au moins égal à celui du baccalauréat) (p. 2838) : rejeté (p. 2839) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. Yves Fréville (prévoit que la validation des acquis professionnels est effectuée par le jury compétent pour délivrer le diplôme en cause, ce jury pouvant se voir adjoindre, avec voix consultative, des personnes compétentes dans les activités concernées) (p. 2840) ;
- *son* amendement n° 48 (exclut la validation d'acquis professionnels pour les épreuves conduisant à des formations pour lesquelles le nombre de places est réglementairement limité) (p. 2840) : rejeté (p. 2841).

Article 2 *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement technologique) :*

- *son* amendement n° 49 (rédactionnel) : retiré (p. 2842) ;
- *son* amendement n° 50 (prévoit que la validation des acquis professionnels dispense d'une partie des épreuves requises pour obtenir un diplôme de l'enseignement technologique correspondant à l'activité exercée) : rejeté (p. 2842).

Article 3 *(création de commissions paritaires d'établissement compétentes à l'égard des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation) :*

- *son* amendement n° 51 (limite la création des commissions paritaires d'établissement aux cas des établissements dont les corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation atteignent un effectif fixé par décret) : rejeté (p. 2844) ;
- *son* amendement n° 52 (supprime l'alinéa donnant compétence à la commission paritaire d'établissement pour préparer les travaux des commissions administratives paritaires des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation ainsi que les travaux des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur portant sur les problèmes généraux d'organisation et de fonctionnement des services) : rejeté (p. 2844).

Article 5 *(possibilité de déléguer tout ou partie des pouvoirs de recrutement et de gestion des personnels aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur) :*

- *ses observations* sur les amendements identiques n° 35 de M. Georges Hage et n° 57 de M. Bruno Bourg-Broc (de suppression) (p. 2847) ;
- *son* amendement n° 53 (limite la délégation au recrutement et à la gestion des personnels non enseignants) (p. 2847) : rejeté (p. 2848).

Article 6 *(possibilité pour des personnalités extérieures de participer aux organes de recrutement des enseignants-chercheurs, des écoles normales supérieures, des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger) :*

- *son* amendement n° 54 (de suppression) : rejeté (p. 2848).

Article 9 *(force probante de l'enregistrement télématique des vœux d'affectation et de mutation des enseignants-chercheurs) :*

- *son* amendement n° 55 (de suppression) : rejeté (p. 2850).

Après l'article 11 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 67 du Gouvernement (prévoit le reclassement des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré recrutés dans le corps des maîtres de conférences avant la 1er octobre 1989) (p. 2852).

Nouvelle lecture :

Explications de vote [7 juillet 1992] :

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 3295).

Enseignement supérieur :
- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 3295) ;
- enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 3295).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 3295).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1992] :

Affaires : procédures et jugements : lien avec le projet de loi (p. 3396).

Code de procédure pénale : réforme :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3395) ;
- projet de loi : insuffisances et effets pervers (p. 3396).

Cour d'assises : arrêts : appel (p. 3396).

Détention provisoire : décision : collégialité et échevinage (p. 3396).

Garde à vue : durée, conditions, présence de l'avocat (p. 3396).

Inculpation : système actuel et réformes proposées (p. 3396).

Juge d'instruction : désignation, pouvoirs, responsabilité et indépendance (p. 3396).

Justice :
- budget pour 1993 et conséquences des réformes proposées par le projet (p. 3396) ;
- lenteurs, dysfonctionnements et critiques (p. 3395, 3396).

Ministère public (parquet) : statut et pouvoirs : indépendance ou subordination hiérarchique au garde des sceaux (p. 3396).

Nullités (p. 3396).

Discussion des articles [7 et 8 octobre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 272 (affirme l'obligation faite à toute personne d'apporter son concours aux investigations de la justice pénale et punit de quinze jours à six mois d'emprisonnement et d'une amende de 1 000 à 15 000 F toute déposition mensongère) (p. 3432) : rejeté (p. 3433) ;

- *son* amendement n° 273 rectifié (dispose que les instructions données par le ministère de la justice au procureur général sont écrites, motivées et jointes au dossier) (p. 3438) : adopté après modifications (p. 3440).

Article 11 *(art. 83 du code de procédure pénale : désignation du juge d'instruction) :*

- *son* amendement n° 274 (supprime la possibilité pour le président du tribunal d'établir un tableau de roulement) : adopté (p. 3461) ;

- *son* amendement n° 275 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (supprime les dispositions relatives à l'organisation d'une instruction collégiale) (p. 3461) : rejeté (p. 3462).

Article 12 *(art. 83-1 nouveau du code de procédure pénale : hypothèse où le tribunal ne compte qu'un seul juge d'instruction) :*

- *son* amendement n° 276 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 3468) : rejeté (p. 3469).

Article 13 *(art. 84 du code de procédure pénale : cas de dessaisissement ou d'empêchement du juge d'instruction) :*

- *son* amendement n° 277 : devenu sans objet (p. 3470).

Article 4 précédemment réservé *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue) :*

Article 63-2 du code de procédure pénale (droit de faire prévenir un membre de la famille) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 127 de M. François Asensi (dispose que dès son placement en garde à vue, la personne est assistée d'un avocat de son choix ou à défaut commis d'office) (p. 3509) ;

Garde à vue : assistance d'un avocat : amendement n° 349 du Gouvernement (p. 3509).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [14, 15 et 16 octobre 1992] :

Article 5 *(communication des documents et audition des personnes nécessaires à l'accomplissement de la mission du service) :*

- *son* amendement n° 453 soutenu par M. Pierre Mazeaud (retire au service interministériel de lutte contre la corruption le droit de se faire communiquer tout document) : rejeté (p. 3706) ;

- *son* amendement n° 454 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime la disposition relative au secret professionnel) : rejeté (p. 3707).

Article 12 *(art. 31 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : sanctions de la réglementation de la facturation) :*

- *son* amendement n° 455 soutenu par M. Jean-Paul Charié (abaisse le plafond de l'amende prévue par l'article de 500 000 F à 150 000 F) : retiré (p. 3802).

Article 13 *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur) :*

- *son* amendement n° 168 soutenu par M. Jean-Paul Charié (exclut du champ de l'article les agences de communication de recrutement) : retiré (p. 3820).

Article 14 *(rémunération exclusive de l'exercice du mandat du mandataire par son mandant) :*

- *son* amendement n° 169 soutenu par M. Jean-Paul Charié (exclut du champ de l'article les agences de communication de recrutement) : retiré (p. 3830).

Article 15 *(interdiction de rémunération des fonctions de conseil de l'agence de publicité par le vendeur d'espace publicitaire) :*

- *son* amendement n° 170 (exclut des dispositions de l'article les agences de communication de recrutement) : devenu sans objet (p. 3831).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *son* amendement n° 171 soutenu par M. Jean-Paul Charié (impose à la commission de prendre en compte les travaux de l'observatoire départemental d'équipement commercial) : retiré (p. 3856).

Article 21 *(art. 30 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *son* amendement n° 172 (ajoute deux représentants des activités commerciales) : rejeté (p. 3860).

Article 23 *(art. 32 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : décisions des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *son* amendement n° 173 de Mme Nicole Catala soutenu par M. Jean-Paul Charié (réduit à deux le nombre de membres de la commission nécessaire pour intenter un recours à l'encontre d'une de ses décisions) : rejeté (p. 3865).

Article 24 *(art. 33 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition de la commission nationale d'équipement commercial ; recours contre les décisions de la commission) :*

- *son* amendement n° 174 corrigé soutenu par M. Jean-Louis Debré (prévoit que quatre personnalités, et non trois, sont désignées en raison de leur compétence par le ministre du commerce) : vote réservé (p. 3868) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre] (p. 3922).

Article 27 *(appel public de candidatures) :*

- *défavorable* (p. 3872) ;

Administration : délégations de service public :
- concurrence européenne ; réciprocité (p. 3872) ;
- entreprises publiques ; distribution d'eau (p. 3872).

Marchés publics : concurrence (p. 3872) ;

- *son* amendement n° 217 (de suppression) (p. 3873) : rejeté (p. 3874) ;

Ordre public : Mafia (p. 3875).

Article 28 *(durée et renouvellement des contrats de délégation) :*

- *défavorable* (p. 3878) ;

- *son* amendement n° 218 (de suppression) : rejeté (p. 3878).

Article 29 *(exceptions au régime des délégations) :*

- *défavorable* (p. 3881) ;

Administration : délégations de service public : concessionnaires ; personnes juridiques privées et collectivités (p. 3881) ;

- *son* amendement n° 219 (de suppression) : rejeté (p. 3881) ;

- *soutient* l'amendement n° 432 de M. Jean-Louis Debré (de suppression) : rejeté (p. 3881) ;

- *favorable* à l'amendement n° 285 de M. Jean-Jacques Hyest (exclut de l'application du chapitre IV du projet de loi relatif aux délégations du service public portant sur des concessions d'autoroutes) (p. 3884).

Article 30 *(délibération sur le principe de la délégation) :*

- *son* amendement n° 220 (de suppression) : rejeté (p. 3885).

Article 31 *(ouverture des plis) :*

- *son* amendement n° 221 (de suppression) : rejeté (p. 3886).

Article 32 *(choix du délégataire) :*

- *son* amendement n° 465 (de suppression) : rejeté (p. 3888).

Article 33 *(négociation directe) :*

- *son* amendement n° 222 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) : rejeté (p. 3888).

Article 34 *(art. L. 314-1 du code des communes : transmission au représentant de l'Etat ; application du texte aux groupements de collectivités territoriales) :*

- *son* amendement n° 223 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) : rejeté (p. 3888).

Article 37 *(art. L. 22 du code des tribunaux administratifs : extension du référé précontractuel) :*

- *son* amendement n° 466 soutenu par M. Jacques Toubon (limite la saisine du président du tribunal administratif au titre du référé précontractuel aux contrats d'un montant supérieur ou égal au montant de mise en concurrence communautaire obligatoire) : rejeté (p. 3894).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Questions* [28 octobre 1992] :

Délinquance et criminalité : poursuites et sanctions judiciaires : baisse (p. 4508).

Lois : réforme du code pénal et du code de procédure pénale : entrée en vigueur : (p. 4511).

Tribunaux : tribunaux d'instance : accroissement de la charge de travail et mesures d'accompagnement (p. 4511).

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1992] :

Danemark : clause « d'opting out » (p. 4682).

Droit communautaire : subsidiarité : principe : mise en œuvre (p. 4683).

Energie : E.D.F. : mise en cause par la Commission (p. 4682).

Europe :
- Europe sociale (p. 4683) ;
- Maastricht : union politique, économique et monétaire : mise en œuvre (p. 4682).

Institutions communautaires : Cour de justice de Luxembourg : compétence (p. 4683).

Politique économique :
- économies européennes : convergence (p. 4683) ;
- monnaie unique (p. 4683).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [6 novembre 1992] :

Contrats d'adaptation (p. 4957).

Contrats de qualification (p. 4957).

Travail : durée du travail : réduction (p. 4961).

Education nationale et culture. - 2. Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [10 novembre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale :
- crédits, plan social, bourses, logement (p. 5152) ;
- prêts bancaires spécifiques (p. 5152).

Chômage : jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (p. 5153).

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat, inégalités régionales (p. 5152).

Cycles universitaires :
- instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) (p. 5152) ;
- premier cycle : dysfonctionnement et réforme (p. 5152) ;
- second et troisième cycles : professionnalisation (p. 5152).

Enseignants :
- formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : allocations de prérecrutement et de première année (p. 5152) ;
- maîtres de conférences et contrats pédagogiques (p. 5152) ;
- recrutement et revalorisation (p. 5152) ;
- vacataires (p. 5152).

Etudiants : effectifs (p. 5151).

Ministère de l'éducation nationale : enseignement supérieur : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5151).

Recherche :
- crédits (p. 5152) ;
- muséum national d'histoire naturelle et zoo de Vincennes (p. 5151).

Universités :
- bibliothèques : moyens (p. 5152) ;
- plan Universités 2000 (p. 5151).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1992] :

Contrats : interdiction et nullité des conventions à titre onéreux sur le corps humain (p. 5820).

Droits de l'homme et libertés publiques : corps humain, produits et éléments du corps humain : statut : inviolabilité et indisponibilité (p. 5820).

Ethique : bioéthique : législation : nécessité, contenu et révision périodique (p. 5820).

Filiation : action en recherche de paternité : procréation médicalement assistée : régime (p. 5821).

Justice :
- Conseil d'Etat : section du rapport et des études : rapport sur les sciences de la vie, l'éthique et le droit (p. 5820) ;
- Cour de cassation (p. 5820).

Procréation médicalement assistée (P.M.A.) :
- couples : âge, consentement, projet parental, information préalable et délai de réflexion (p. 5821) ;
- fœtus et embryon : embryons surnuméraires : conservation, dons, transferts et recherche scientifique (p. 5820) ;
- P.M.A. *post mortem :* interdiction (p. 5820).

Propriété intellectuelle :
- brevets d'invention : convention de Munich sur le brevet européen (p. 5821) ;
- brevets d'invention : gênes : patrimoine commun de l'humanité (p. 5821).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1992] : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599).

CATHALA (Laurent)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration chargé de la famille, des personnes âgées et des rapatriés

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration chargé de la famille, des personnes âgées et des rapatriés. Décret du 4 avril 1992 [*J.O.* du 5 avril 1992] (p. 5103).

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Sauvaigo (Suzanne)* : situation des rapatriés** : politique en faveur des harkis ; endettement ; loi d'indemnisation ; cimetières en Algérie ; effort financier de l'Etat ; retraites ; création d'emplois ; aide au logement [20 mai 1992] (p. 1449, 1450).

- ***Jacquat (Denis)* : dépendance des personnes âgées** : politique de la vieillesse ; autonomie par rapport aux revenus ; médicalisation des lits et relèvement des forfaits soins [21 octobre 1992] (p. 4047, 4048).

- ***Weber (Jean-Jacques)* : avantage vieillesse des mères de famille** : mères de famille ayant renoncé à travailler pour élever leurs enfants ; pension attribuée à l'âge de soixante ans : montant ; projet de loi relatif à la création du fonds de solidarité [12 novembre 1992] (p. 5210, 5211).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mai 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour : débat sur la politique familiale (p. 1471).

Assistantes maternelles agréées : statut :
- accès dérogatoire à la profession et régime transitoire d'agrément (art. 17 de la loi n° 91-406 du 31 décembre 1991) (p. 1456) ;
- agrément : régime (p. 1455) ;
- commission consultative paritaire départementale : création (p. 1457, 1472) ;
- formation : obligation (p. 1456, 1471) ;
- retraite (p. 1472).

Départements : compétences et charges d'aide sociale (p. 1457, 1471).

Enfants :
- caisse d'allocations familiales : « contrats enfance » (p. 1471) ;
- modes de garde (p. 1455, 1471).

Famille : politique familiale (p. 1471).

Fonction publique territoriale : agents non titulaires (p. 1457).

Lois : loi n° 77-505 du 17 mai 1977 relative aux assistantes maternelles (p. 1455).

Prestations familiales :
- aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (A.F.E.A.M.A.) (p. 1456, 1471) ;
- conditions d'attribution (p. 1471) ;
- prestation dite « majoration de l'A.F.E.A.M.A. » (p. 1456).

Projet de loi : concertation préalable (p. 1455).

Sénat : texte adopté (p. 1455, 1456).

Discussion des articles [20 mai 1992] :

Article 1er *(principe de l'agrément préalable : article 123-1 du code de la famille et de l'aide sociale) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de Mme Muguette Jacquaint (fixe à deux ans la durée de l'agrément) (p. 1472) ;
- *favorable* à l'amendement n° 54 de M. Robert Le Foll (rédactionnel) (p. 1472) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la faculté d'accorder une dérogation autorisant la garde de plus de trois enfants) (p. 1473) ;
- *favorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit une sensibilisation aux conditions d'accueil avant l'attribution d'un agrément pour accueil permanent) ; rectifié oralement par son auteur (renvoie à un décret la fixation des conditions de cette sensibilisation) (p. 1473) ;
- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (impose de motiver tout refus d'agrément) (p. 1473).

Article 2 *(réforme de l'agrément préalable : articles 123-1-1 à 123-1-7 du code de la famille et de l'aide sociale) :*

- *ses observations* (p. 1474) ;

Enfants : politiques en faveur de la petite enfance : coordination (p. 1474).

Article 123-1-1 du code de la famille et de l'aide sociale (délais de délivrance, suspension, retrait et modification) :

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de Mme Muguette Jacquaint (porte à six mois le délai de notification des décisions d'agrément pour l'accueil à titre non permanent et supprime l'agrément tacite) (p. 1475) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (ramène à trois mois le délai de notification des décisions d'agrément pour l'accueil à titre non permanent) (p. 1475) ;
- *favorable* à l'amendement n° 3 rectifié de la commission (institue une commission consultative paritaire départementale compétente en matière d'agrément) (p. 1475).

Article 123-1-2 du code de la famille et de l'aide sociale (maintien de l'agrément en cas de changement de département) :

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le maintien de l'agrément en cas de déménagement dans un autre département et impose une déclaration préalable au président du conseil général en cas de modification des conditions de l'agrément) (p. 1476).

Article 123-1-4 du code de la famille et de l'aide sociale (information des organismes de sécurité sociale et des parents) :

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (supprime une restriction à l'obligation d'informer devenue sans objet) (p. 1476) ;
- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de coordination) (p. 1476).

Article 123-1-5 du code de la famille et de l'aide sociale (mise en demeure des assistantes maternelles non agréées de présenter une demande d'agrément) :

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (de coordination) (p. 1476).

Article 123-1-6 nouveau du code de la famille et de l'aide sociale (obligation de fournir les noms et adresses des représentants légaux des mineurs accueillis) :

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (de précision) (p. 1476).

Article 123-1-7 nouveau du code de la famille et de l'aide sociale (sanctions pénales) :

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (sanctionne pénalement l'accueil rémunéré de mineurs au domicile de l'assistante maternelle dont l'agrément a été suspendu) (p. 1477).

Article 3 *(art. 123-3 du code de la famille et de l'aide sociale : contrat d'accueil) :*

- *ses observations* (p. 1477) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean-Yves Chamard (généralise la conclusion des contrats d'accueil) (p. 1478) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la distinction entre accueil continu, discontinu et intermittent) (p. 1478) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean-Yves Chamard (renvoie à un décret la définition des conditions respectives de durée de l'accueil continu, discontinu et intermittent) (p. 1479) ;

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (supprime la notion d'accueil discontinu et assimile les journées d'internat scolaire ou dans un établissement d'éducation spéciale à des jours d'accueil au domicile de l'assistante maternelle pour la détermination du caractère continu ou intermittent de l'accueil) (p. 1479) ;

- *favorable* à l'amendement n° 10 rectifié de la commission (prévoit que le contrat d'accueil est porté à la connaissance des autres membres de la famille d'accueil) (p. 1480) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la consultation *a posteriori* de l'assistante maternelle sur toute décision relative au mineur accueilli prise sans consultation préalable en raison de l'urgence) (p. 1480).

Article 5 *(dispositions propres aux assistantes maternelles employées par les collectivités locales) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (de conséquence) (p. 1480).

Article 123-10 du code de la famille et de l'aide sociale (reconnaissance de la qualité d'agents non titulaires de la fonction publique territoriale aux assistantes maternelles employées par les collectivités locales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de Mme Muguette Jacquaint (garantit aux assistantes maternelles employées par les collectivités locales les droits sociaux des agents publics non titulaires et crée une sous-commission du comité technique paritaire départemental pour les questions relatives aux assistantes maternelles) (p. 1481) ;

- *favorable* à l'amendement n° 12 rectifié de la commission (reconnaît la qualité d'agent non titulaire de la fonction publique hospitalière aux assistantes maternelles employées par un établissement public hospitalier) (p. 1481).

Article 7 *(formation des assistantes maternelles à titre permanent) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1482) ;

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (prévoit une obligation de formation d'une durée minimale de soixante heures dans les cinq années suivant l'agrément) (p. 1482) ;

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (de conséquence) (p. 1483).

Article 9 *(art. L. 773-3-1 du code du travail : rémunération des assistantes maternelles à titre permanent) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de Mme Muguette Jacquaint (étend la mensualisation de la rémunération à toutes les assistantes maternelles agréées pour l'accueil à titre permanent) (p. 1483) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de Mme Christine Boutin (maintient des majorations de dimanches et jours fériés pour le calcul de la rémunération garantie) (p. 1484) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de Mme Muguette Jacquaint (proratise la rémunération mensuelle en fonction de la durée de la période d'accueil dans le cas d'accueil intermittent) (p. 1484) ;

- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (donne un caractère facultatif à la variation du montant minimal de la rémunération en fonction du rang de l'enfant accueilli) (p. 1484) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de Mme Christine Boutin (supprime à compter du 1er juillet 1994 toute variation du montant minimal de la rémunération en fonction du rang de l'enfant accueilli) (p. 1484).

Article 10 *(art. L 773-4-1 du code du travail : maintien de la rémunération pendant les périodes de formation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1485).

Article 11 *(coordination) :*

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (de coordination) (p. 1485) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de Mme Muguette Jacquaint (étend le champ d'application de l'indemnité compensatrice pour absence prévue à l'article L. 773-5 du code du travail aux assistantes maternelles accueillant des mineurs à titre permanent de façon intermittente) (p. 1485).

Article 13 *(suppression du maintien de la rémunération pendant les deux premiers jours d'absence ; adaptation de l'indemnité d'attente) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 45 de Mme Muguette Jacquaint (maintient la rémunération pendant les deux premières journées d'absence du mineur confié en garde permanente) (p. 1486) ;

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (précise que l'assistante maternelle doit être informée de l'intention de l'employeur de lui confier un ou plusieurs mineurs avant la mise en œuvre de l'engagement d'accueil) (p. 1486) ;

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (supprime l'exigence d'une correspondance entre la formation de l'assistante maternelle et les besoins spécifiques du mineur présenté) (p. 1486) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de Mme Muguette Jacquaint (limite l'engagement d'accueil immédiat d'un autre enfant au respect des conditions acceptées à l'occasion de l'accueil antérieur) (p. 1486) ;

- *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (prévoit que l'employeur ne peut adresser une lettre de licenciement à l'assistante maternelle qu'après l'avoir convoquée par écrit à un entretien au cours duquel il lui indique le motif pour lequel il ne lui confie plus d'enfant) (p. 1487) ;

- *favorable* à l'amendement n° 48 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que l'employeur ne peut adresser une lettre de licenciement à l'assistante maternelle qu'après l'avoir convoquée par écrit à un entretien au cours duquel il lui indique le motif pour lequel il ne lui confie plus d'enfant) (p. 1487) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Muguette Jacquaint (porte à six mois consécutifs la période à l'issue de laquelle l'employeur qui n'a pas confié d'enfant à une assistante maternelle à titre permanent est tenu de lui adresser une lettre de licenciement) (p. 1487).

Après l'article 14 *(droit d'expression) :*

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (étend aux assistantes maternelles employées par des personnes morales de droit privé le bénéfice du droit d'expression reconnu aux salariés par le code du travail) (p. 1488) ;

- *favorable* à l'amendement n° 49 de Mme Muguette Jacquaint (étend aux assistantes maternelles employées par des personnes morales de droit privé le bénéfice du droit d'expression reconnu aux salariés par le code du travail) (p. 1488).

Article 15 *(art. L. 773-17 du code du travail : formation des assistantes maternelles à titre permanent) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1488) ;

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (prévoit que les 120 heures de formation obligatoire des assistantes maternelles agréées pour l'accueil à titre permanent doivent être suivies dans les deux années suivant le premier contrat de travail après l'agrément) (p. 1488) ;

- *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean-Yves Chamard (rédactionnel) (p. 1488).

Article 16 *(art. L. 123-5 du code de la famille et de l'aide sociale : dispositions applicables aux assistantes maternelles employées par des personnes morales de droit public) :*

- *ses observations* (p. 1488) ;

Assistantes maternelles agréées : indemnité d'entretien : régime fiscal (p. 1488).

Article 17 *(régime transitoire des assistantes maternelles à titre non permanent) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1489) ;

- *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (oblige les assistantes maternelles agréées, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, pour un accueil à titre non permanent à suivre une durée minimale de formation si elles souhaitent obtenir un nouvel agrément) (p. 1489).

Article 18 *(régime transitoire des assistantes maternelles à titre permanent) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1489) ;

- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (dispense les assistantes maternelles agréées, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, pour un accueil à titre permanent de l'obligation de formation préalable au renouvellement de leur agrément si elles justifient de plus de cinq ans d'expérience professionnelle) (p. 1489).

Son intervention lors des explications de vote :

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour : débat sur la politique familiale (p. 1491).

Assistantes maternelles agréées : formation (p. 1491).

Départements : compétences et charges d'aide sociale (p. 1491).

Enfants : modes de garde (p. 1491).

Famille : politique familiale (p. 1491).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1992] :

Assistantes maternelles agréées : statut :
- accueil permanent (p. 2611, 2612) ;
- agrément : régime (p. 2612) ;
- code du travail : droit d'expression des salariés et régime des congés (p. 2612) ;
- commission consultative paritaire départementale : création (p. 2612) ;
- formation : obligation, financement et régime transitoire (p. 2612, 2615) ;
- impôt sur le revenu : base d'imposition (p. 2615) ;
- licenciement : entretien préalable (p. 2612) ;
- reconnaissance professionnelle (p. 2612) ;
- rémunération : calcul, mensualisation et minimum (p. 2612, 2615).

Départements : compétences et charges d'aide sociale (p. 2615).

Enfants :
- caisse d'allocations familiales : « contrats enfance » (p. 2616) ;
- modes de garde (p. 2611) ;
- professions de la petite enfance : coordination (p. 2615) ;
- protection maternelle et infantile (P.M.I.) (p. 2615).

Enseignement : bourses et allocations d'études (p. 2615).

Prestations familiales : aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (A.F.E.A.M.A.) (p. 2612).

Sénat : texte adopté en deuxième lecture (p. 2612).

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Article 1er *(principe de l'agrément préalable : article 123-1 du code de la famille et de l'aide sociale) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de Mme Muguette Jacquaint (institue une formation initiale d'une durée de quarante heures préalablement à la délivrance de l'agrément) (p. 2616) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de Mme Muguette Jacquaint (fixe à six mois le délai de notification des décisions d'agrément ; impose la motivation écrite du refus d'agrément ; prévoit un régime de refus implicite d'agrément ; subordonne l'agrément à un conòtrole médical, une enquête sociale et une formation initiale) (p. 2617).

Article 3 *(contrat d'accueil : article 123-3 du code de la famille et de l'aide sociale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture : supprime la notion d'accueil discontinu et assimile les journées d'internat scolaire ou dans un établissement d'éducation spéciale à des jours d'accueil au domicile de l'assistante maternelle pour la détermination du caractère continu ou intermittent de l'accueil) (p. 2618).

Article 15 *(formation des assistantes maternelles à titre permanent : article L. 773-17 du code du travail) :*

- *favorable* aux amendements identiques nos 3 de Mme Muguette Jacquaint et 10 de la commission (rétablissent le texte adopté en première lecture : ramènent à deux ans la période consécutive à l'agrément pendant laquelle l'assistante maternelle agréée pour l'accueil à titre permanent doit suivre les 120 heures de formation obligatoires) (p. 2618).

Article 17 *(régime transitoire des assistantes maternelles à titre non permanent) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture : oblige les assistantes maternelles agréées avant l'entrée en vigueur de la présente loi pour un accueil à titre non permanent à suivre une durée minimale de formation si elles souhaitent obtenir un nouvel agrément) (p. 2618).

Article 18 *(régime transitoire des assistantes maternelles à titre permanent) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture : dispense les assistantes maternelles agréées avant l'entrée en vigueur de la présente loi pour un accueil à titre permanent de l'obligation de formation préalable au renouvellement de leur agrément si elles justifient de plus de cinq ans d'expérience professionnelle) (p. 2619).

Article 19 *(sortie du dispositif dérogatoire institué par la loi du 31 décembre 1991) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 rectifié de la commission (de coordination) (p. 2619).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [26 juin 1992] :

Assistantes maternelles agréées : statut : formation (p. 2892).

Enfants : modes de garde (p. 2892).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 2892).

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Première lecture :

Discussion des articles [9 et 10 juin 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 36 de la loi du 1er décembre 1988 (élaboration et adoption par le C.D.I. du programme départemental d'insertion) :

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (prévoit que le C.D.I. peut proposer ou faire réaliser des études ou des enquêtes sur les phénomènes de pauvreté et de précarité) (p. 2166) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 131 du Gouvernement (prévoit que ces enquêtes doivent porter sur les phénomènes spécifiques de pauvreté et de précarité dans le département) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 2166) : adopté (p. 2167) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 117 de Mme Muguette Jacquaint (impose au programme départemental d'insertion de prévoir des conventions avec les entreprises pour assurer des contrats de formation professionnelle conduisant à des embauches et permet au conseil général de relever de 10 p. 100 la cotisation de taxe professionnelle des entreprises refusant de participer à ce programme) (p. 2167).

Article 37 de la loi du 1er décembre 1988 (autres compétences et modalités de fonctionnement du C.D.I.) :

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (prévoit que le rapport annuel du C.D.I. est soumis à ses membres au moins quinze jours avant le vote du programme annuel) (p. 2168) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 59 de Mme Roselyne Bachelot (prévoit que les dépenses relatives à la prise en charge du ticket modérateur pour les jeunes de moins de 25 ans peuvent être imputées en totalité sur les crédits obligatoires d'insertion) (p. 2170) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Denis Jacquat (institue un minimum de dépenses obligatoires pour le financement des actions nouvelles d'insertion et des dépenses de structures correspondantes) (p. 2170).

Après l'article 38 de la loi du 1er décembre 1988 :

- *défavorable* à l'amendement n° 116 de M. Denis Jacquat (élargit le champ des dépenses engagées pour les allocataires du R.M.I. qui peuvent s'imputer sur le minimum de dépenses obligatoires d'insertion et assouplit les règles régissant le report de ces crédits) (p. 2170).

Article 39 de la loi du 1er décembre 1988 (conventions de mise en œuvre du programme départemental d'insertion) :

- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Denis Jacquat (définit le contenu des conventions) (p. 2170) ;
- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (prévoit que les conventions de mise en œuvre du programme départemental d'insertion peuvent être conclues avec les associations concourant à l'insertion et à la lutte contre la pauvreté) (p. 2171).

Article 41 de la loi du 1er décembre 1988 (engagement du « 20 p. 100 départemental » et procédure applicable en cas de non-engagement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 162 de M. Claude Bartolone (institue un mécanisme d'affectation et d'inscription d'office par le représentant de l'Etat dans le département des crédits correspondant aux dépenses obligatoires d'insertion non engagés) (p. 2172).

Article 42-1 de la loi du 1er décembre 1988 (missions, nombre et ressort des commissions locales d'insertion - C.L.I.) :

- *favorable* à l'amendement n° 10 rectifié de la commission (précise les compétences des commissions locales d'insertion) (p. 2174) ;
- *favorable* à l'amendement n° 11 rectifié de la commission (précise que le progamme local d'insertion vise à assurer une offre d'insertion adaptée aux bénéficiaires du R.M.I.) (p. 2174) ;
- *favorable* à l'amendement n° 12 rectifié de la commission (inclut l'animation de la politique locale d'insertion parmi les compétences des commissions locales d'insertion) (p. 2174) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 61 de Mme Roselyne Bachelot (attribue au président du conseil général, après consultation du représentant de l'Etat, la fixation du nombre et du ressort des commissions locales d'insertion) (p. 2174).

Article 42-2 de la loi du 1er décembre 1988 (composition et organisation des C.L.I.) :

- *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Denis Jacquat (fixe la répartition des sièges, prévoit l'élection du président et confie au département le secrétariat et l'appui technique de la commission locale d'insertion) (p. 2174) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 163 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit une représentation en nombre égal de l'Etat et du conseil général au sein de la commission locale d'insertion) (p. 2175) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 62 de Mme Roselyne Bachelot (prévoit que le président du conseil général arrête la liste des membres de la commission locale d'insertion) (p. 2176) ;
- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (prévoit que le bureau de la commission locale d'insertion doit comprendre au moins un représentant des associations concourant à l'insertion et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion) (p. 2176) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 63 de Mme Roselyne Bachelot (précise que les dossiers individuels soumis à l'examen de la commission locale d'insertion le sont de manière anonyme) (p. 2177) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 103 de Mme Marie-Josèphe Sublet (substitue la participation du président du centre communal d'action sociale de la commune où réside le bénéficiaire du contrat d'insertion à celle du maire lors de la réunion du bureau de la commission locale d'insertion approuvant ce contrat) (p. 2177, 2178) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 174 de M. Jean-Michel Belorgey (supprime la participation du maire de la commune où réside le bénéficiaire du contrat d'insertion à la réunion du bureau de la commission locale d'insertion approuvant ce contrat) (p. 2179) ;
- *défavorable* aux amendements identiques n° 112 de M. Elie Hoarau et n° 132 de M. Ernest Moutoussamy (prévoient une représentation des syndicats ouvriers et des associations d'allocataires du R.M.I. au sein des commissions locales d'insertion dans les départements d'outre-mer) (p. 2179).

Article 42-3 de la loi du 1er décembre 1988 (contenu, transmission et moyens du programme local d'insertion) :

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission (prévoit que le conseil départemental d'insertion se prononce sur les moyens qu'il est en mesure d'affecter à l'exécution du programme local d'insertion) (p. 2180).

- Projet de loi modifiant le code forestier (n° 2313).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [19 juin 1992] :

Chasse et pêche : chasse : dégâts causés par le gros gibier (p. 2610).

Sécurité civile : incendies : régions : Provence - Alpes - Côte d'Azur (p. 2610).

Travaux et entretien : débroussaillement (p. 2610).

- Projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [26 juin 1992] :

Parlement : commission mixte paritaire : texte (p. 2898).

Sociétés coopératives :
- projet de loi : intérêt et apport (p. 2899) ;
- unions d'économie sociale : statuts et composition (p. 2898).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [27 octobre 1992] :

D.O.M.-T.O.M. : D.O.M. : allocations familiales : alignement sur la métropole (p. 4394).

Famille :
- allocation complémentaire et réduction d'impôt pour dépenses de scolarité (p. 4394) ;
- assistantes maternelles : aides à l'emploi (p. 4394) ;
- contrats enfance (p. 4394) ;
- dépenses fiscales (p. 4394) ;
- droits de l'enfant : reconnaissance (p. 4393).

Lois :
- loi n° 92-642 du 12 juillet 1992 relative aux assitants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (p. 4393) ;
- projet de loi n° 2531 modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (p. 4393).

Personnes âgées :
- aides ménagères (p. 4393) ;
- dépendance : maintien à domicile : coordination des intervenants (p. 4393) ;

- hospices : rénovation (p. 4393) ;
- soins infirmiers et garde à domicile (p. 4393).

Professions sociales : assistantes maternelles : statut (p. 4393).

Rapatriés :
- Afrique du Nord (p. 4393) ;
- fonds de retraite complémentaire (p. 4393) ;
- mémorial de l'outre-mer (p. 4393) ;
- remise de prêts et prêts de consolidation (p. 4393).

Réponses aux questions :

Famille :
- contrats enfance (M. René Bourget) (p. 4436) ;
- droits de l'enfant : adoption internationale et prévention des mauvais traitements (Mme Denise Cacheux) (p. 4432) ;
- enfants : modes de garde (MM. Marc Laffineur, Paul Chollet, Michel Berson et Henri Bayard) (p. 4416, 4424, 4427, 4428) ;
- politique familiale (MM. Jean-Jacques Weber et Louis de Broissia) (p. 4413, 4429).

Handicapés :
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) : revalorisation (M. Jean Proveux) (p. 4434) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) et maisons d'accueil spécialisé : création de places et utilisation des crédits (MM. Marcel Wacheux, Jean-Pierre Foucher) (p. 4408, 4413) ;
- commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) : réforme (M. Denis Jacquat) (p. 4424).

Personnes âgées :
- aides ménagères (M. Jean de Lipkowski) (p. 4430) ;
- année européenne des personnes âgées (M. Marcel Garrouste) (p. 4401) ;
- dépendance : prise en charge (MM. Edouard Frédéric-Dupont et Jean-Pierre Luppi, Mme Muguette Jacquaint et M. Jean de Lipkowski) (p. 4497, 4401, 4411, 4430) ;
- forfaits de soins (M. André Clert) (p. 4402) ;
- hospices : humanisation (MM. Marcel Garrouste et Alain Néri) (p. 4435).

Professions sociales : assistantes maternelles (M. Michel Berson) (p. 4427).

Rapatriés : Français mulsumans : interventions spécifiques (Mme Suzanne Sauvaigo et M. Gérard Bapt) (p. 4397, 4415).

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [17 novembre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale (p. 5529).

Rapatriés :
- cimetières et nécropoles (p. 5528) ;
- entreprises : remise des prêts, consolidation des dettes et circulaires de MM. Juppé et Cathala relatives aux enfants de rapatriés ayant succédé à leurs parents (p. 5529) ;
- harkis, enfants de harkis et camp de Jouques (p. 5529) ;
- indemnisation (p. 5528, 5529) ;
- mémorial de la France d'outre-mer (p. 5528) ;
- retraites (p. 5529).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Article 20 *(réforme des conditions de garantie et d'exercice de la réassurance applicables aux mutuelles) :*

- *soutient* l'amendement n° 92 du Gouvernement (oblige l'employeur à communiquer au juge tous les éléments relatifs au refus d'embaucher une femme enceinte, à la résiliation de son contrat au cours d'une période d'essai ou à sa mutation ; prévoit que le doute profite à la salariée) (p. 6601) : adopté (p. 6602) ;
- *soutient* l'amendement n° 93 du Gouvernement (supprime la condition d'ancienneté mise pour qu'une salariée enceinte puisse demander un changement temporaire d'affectation pour raison de santé, sans perte de rémunération) : adopté (p. 6602) ;
- *soutient* l'amendement n° 94 du Gouvernement (prévoit une autorisation d'absence, sans perte de rémunération, pour les examens médicaux obligatoires pré et postnataux) : adopté (p. 6602) ;
- *soutient* l'amendement n° 95 du Gouvernement (précise que le salarié qui reprend son activité professionnelle après l'avoir interrompue pour élever un enfant a droit à « une action de formation professionnelle » ; fait bénéficier de plein droit d'un bilan de compétence le salarié qui reprend son travail après un congé parental d'éducation ou un exercice à temps partiel de son activité pour élever un enfant) : adopté (p. 6602) ;
- *soutient* l'amendement n° 96 du Gouvernement (permet de fractionner entre le père et la mère la période de suspension du contrat de travail et celle d'indemnisation suivant une adoption) : adopté (p. 6602) ;
- *soutient* l'amendement n° 97 du Gouvernement (assimile les congés de maternité ou d'adoption à des périodes d'activité pour la détermination de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise) : adopté (p. 6602) ;
- *soutient* l'amendement n° 98 du Gouvernement (corrige une erreur matérielle de coordination dans les dispositions du code de la famille relatives à l'obligation d'assurance responsabilité civile des assistantes maternelles agréées ; précise que les dispositions particulières applicables aux assistantes maternelles employées par les établissements publics de santé s'appliquent à celles employées par les « établissements sociaux ou médico-sociaux publics ou à caractère public ») (p. 6602) : adopté (p. 6603) ;
- *soutient* l'amendement n° 91 du Gouvernement précédemment réservé (crée un titre III *bis* du projet de loi sur les mesures relatives à la vie professionnelle et à la famille) : adopté (p. 6603).

Après l'article 24 :

- *défavorable* à l'amendement n° 32 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (institue une journée nationale des droits de l'enfant ; prévoit le dépôt d'un rapport annuel sur la mise en œuvre de la convention internationale des droits de l'enfant) (p. 6619) ;
- *soutient* l'amendement n° 185 du Gouvernement (prévoit le dépôt d'un rapport annuel sur la mise en œuvre de la convention internationale des droits de l'enfant) : adopté (p. 6619) ;
- *soutient* l'amendement n° 99 du Gouvernement (modifie l'échéancier du remboursement des certificats d'indemnisation détenus par les rapatriés ou leurs ayant droits afin d'accélérer le rythme de ce remboursement ; autorise jusqu'au 31 décembre 1993 la renégociation des nantissements déjà réalisés sur ces certificats d'indemnisation afin de tenir compte du nouvel échéancier) (p. 6621) : adopté (p. 6622).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1992] :

Article 20 *(réforme des conditions de garantie et d'exercice de la réassurance applicables aux mutuelles) :*

- *favorable* à l'amendement n° 48 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui limite la possibilité de se réassurer aux seules fédérations mutualistes gérant au moins une caisse autonome) (p. 7728) ;
- *favorable* à l'amendement n° 49 de la commission (supprime l'interdiction, introduite par le Sénat, faite à une même mutuelle de détenir plus des deux cinquièmes des sièges au conseil d'administration de la Caisse mutualiste de garantie) (p. 7728) ;

- *favorable* à l'amendement n° 50 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7728) ;

- *favorable* à l'amendement n° 101 de M. Alfred Recours (autorise les mutuelles à émettre des titres participatifs) (p. 7729).

Article 20 *bis* A *(mise en œuvre de la retraite par rente des élus locaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 51 de la commission (de suppression) (p. 7729).

Article 20 *quater* *(autorisations d'absence pour les examens médicaux obligatoires dans le cadre de la surveillance médicale de la grossesse) :*

- *favorable* à l'amendement n° 52 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7730).

Article 20 *quinquies* *(dispositions concernant les salariés en congé parental à leur retour dans l'entreprise) :*

- *favorable* à l'amendement n° 53 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7730).

Article 20 *decies* *(date d'entré en vigueur des dispositions relatives à l'aide médicale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 54 de la commission (de suppression) (p. 7730).

Article 32 *bis* *(prorogation de la suspension des poursuites applicables aux rapatriés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Daniel Colin (proroge jusqu'au 31 décembre 1994 la suspension des poursuites ; étend son bénéfice aux personnes qui n'ont pas demandé de prêt de consolidation et pour toutes les dettes ou cautions liées à leur entreprise ou leur habitation principale) (p. 7753).

Après l'article 32 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Daniel Colin (précise les effets de la suspension des poursuites dont bénéficient les rapatriés qui se heurtent à de graves difficultés économiques et financières) (p. 7753).

- Projet de loi portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (n° 3075).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1992] :

Assemblée nationale :
- commission des affaires culturelles : rapport d'information sur les personnes âgées dépendantes (rapport Boulard) (p. 6880) ;
- conditions de travail (p. 6917).

Départements : aide sociale :
- compétences et financement (p. 6878, 6879, 6881, 6917) ;
- inégalités et dotation de péréquation (p. 6880).

Droit civil : obligation alimentaire (p. 6878).

Fonds de solidarité vieillesse : création, missions et ressources (p. 6881).

Handicapés :
- allocations : conditions d'attribution (p. 6878) ;
- commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) : fonctionnement (p. 6878).

Impôts et taxes : impôt sur le revenu : réductions d'impôt pour emplois familiaux (p. 6878).

Lois : loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (p. 6878).

Personnes âgées :
- adaptation du logement : programme d'action (p. 6878) ;
- aide ménagère (p. 6878, 6917, 6918) ;
- allocation autonomie et dépendance : contrôle et récupération sur succession (p. 6878, 6879) ;
- allocation autonomie et dépendance : création, montant et conditions d'attribution (p. 6878, 6881) ;
- allocation autonomie et dépendance : financement (p. 6879, 6918) ;
- allocation compensatrice (p. 6878, 6879, 6917) ;
- allocation de logement sociale : généralisation (p. 6878, 6917) ;
- comités départementaux des retraités et des personnes âgées (Coderpa) (p. 6879, 6918) ;
- commission départementale d'évaluation de la dépendance : création et composition (p. 6878, 6879) ;
- décloisonnement sanitaire social et modulation des forfaits soins (p. 6879) ;
- dépendance : généralités (p. 6877) ;
- hospices : plan de médicalisation des lits et humanisation (p. 6878, 6879, 6917) ;
- maintien à domicile : développement et coordination des intervenants (p. 6878, 6879, 6918) ;
- placement : garantie des droits : « contrat de séjour », règlement intérieur et conseils d'établissements (p. 6879).

Politique économique (p. 6880, 6881).

Discussion des articles [10 décembre 1922] :

Avant l'article 7 :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (introduit dans le projet de loi un titre III « relatif à l'autonomie et à la prise en charge des personnes âgées dépendantes » et un chapitre premier intitulé « L'allocation autonomie et dépendance ») (p. 6923) : vote réservé (p. 6925) ; considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107).

Article 7 *(création d'une allocation autonomie et dépendance) :*

- *ses observations* (p. 6926, 6927, 6928) ;

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : rapport d'information sur les personnes âgées dépendantes (rapport Boulard) (p. 6926).

Départements : aide sociale :
- compétences et financement (p. 6926) ;
- inégalités et dotation de péréquation (p. 6926).

Personnes âgées :
- allocation autonomie et dépendance : création, montant et conditions d'attribution (p. 6927, 6928) ;
- allocation autonomie et dépendance : récupération sur succession (p. 6926) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (institue l'allocation autonomie et dépendance servie sous condition de ressources aux personnes âgées dépendantes) : vote réservé (p. 6928) ; considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107).

Après l'article 7 :

- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (fixe les conditions d'attribution de l'allocation autonomie et dépendance) (p. 6928) ; vote réservé (p. 6930) ; considéré comme adopté après modifications : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 65 de M. Jean-Claude Boulard (permet de cumuler l'allocation autonomie et dépendance avec un avantage de même nature servi par un régime de prévoyance sociale) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (p. 6929) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 28 de M. Jean-Claude Boulard (corrige une erreur matérielle) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (p. 6929) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 29 rectifié de M. Jean-Claude Boulard (autorise le cumul de l'allocation autonomie et dépendance avec la prestation en nature d'aide ménagère ou celle de garde temporaire à domicile) à

- *soutient* l'amendement n° 4 du Gouvernement (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles l'allocation autonomie et dépendance est réduite ou suspendue en cas de placement de son bénéficiaire) (p. 6930) : vote réservé (p. 6931) : considéré comme adopté aprés modifications : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [11 décembre 1992] (p. 7107) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 75 de M. Jean-Yves Chamard (précise les modalités de réduction de l'allocation dans le cas d'un placement dans un établissement non habilité au titre de l'aide sociale) à l'amendement n° 4 du Gouvernement (p. 6931) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 30 rectifié de M. Jean-Claude Boulard (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles l'allocation est réduite lorsqu'un membre de la famille du bénéficiaire exerce la fonction de tierce personne auprés de lui) (p. 6931).

- Projet de loi n° 2531 modifiant le code civil relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1992] :

Adoption :

- enfants adoptés ou adoptables : connaissance de leurs parents biologiques (p. 7357) ;
- réforme du droit applicable (p. 7357).

Code civil : régime des successions, droits du conjoint survivant : projets de réforme (p. 7357).

Filiation : filiation biologique : droit à la connaissance : limites (p. 7357).

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Article 1er *(art. 55, 57 et 57-1 du code civil : déclaration d'accouchement aux agents diplomatiques ou consulaires ; libre choix des prénoms de l'enfant par les parents ; mention de la naissance de l'enfant en marge de l'acte de naissance de ses auteurs) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 du Gouvernement (supprime la disposition qui prévoit que toute naissance est mentionnée en marge de l'acte de naissance des parents) : adopté (p. 7358).

Article 2 *(art. 60 à 61-6 du code civil : changement de prénoms et de nom) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 du Gouvernement (dispose qu'en cas de légitimation, seuls les enfants majeurs doivent donner un consentement préalable à la modification de leur patronyme) : rejeté (p. 7359).

Article 4 *quinquies* nouveau *(art. 331 et 332 du code civil : légitimation par mariage des enfants décédés sans descendants) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 du Gouvernement (de suppression) (p. 7360) : adopté (p. 7361).

Article 15 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 340-1 du code civil : action en recherche de paternité en cas de procréation médicalement assistée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission (affirme le caractère en principe incontestable de la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée et encadre les possibilités d'action en contestation à ce sujet) (p. 7362) ;

Vie, médecine et biologie : projet de loi relatif au corps humain : date d'adoption (p. 7362).

Après l'article 20 :

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Gilbert Millet (reconnaît aux enfants pouvant être adoptés le droit, à leur majorité, d'avoir connaissance de l'identité de leur père et mère par le sang) (p. 7363).

Après l'article 23 :

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de Mme Nicole Ameline (précise que les conditions « d'adoptabilité » sont vérifiées par le juge dans un délai de six mois à compter de la saisine du tribunal) (p. 7363).

CAUVIN (Bernard)

Député de la Manche

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxieme partie :

Défense. - *Questions* [9 novembre 1992] :

Industries d'armement : constructions navales de Cherbourg (p. 5074, 5085).

Ministère de la défense : fonds de restructuration de la défense (Fred) : enveloppe budgétaire (p. 5074).

CAVAILLE (Jean-Charles)

Député du Morbihan

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

CAZALET (Robert)

Député de la Gironde

(8e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission nationale d'urbanisme commercial [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388).

CAZENAVE (René)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

CAZENAVE (Richard)

Député de l'Isère

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi, présentée par M. Michel Giraud et plusieurs de ses collègues, sur la transformation d'usage des logements (n° 2571) [14 mai 1992] (p. 1245).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1992] :

Afrique : continent en « voie de disparition » (p. 4745).

Aide au développement : aide publique : évolution (p. 4745).

D.O.M. -T.O.M. : aide du ministère des finances : comptabilisation dans l'aide publique au développement (p. 4745).

Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 4745).

Haïti : arrêt de l'aide publique (p. 4745).

Ministère de la coopération et du développement :

- Agence centrale d'exécution : création : perspectives (p. 4746) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4745).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 4746).

Parlement : association à la gestion des crédits de l'aide (p. 4745).

Régions : association aux actions de coopération (p. 4746).

Zaïre : arrêt de l'aide publique (p. 4745).

Questions [4 novembre 1992] :

Coopérants : situation dans les « pays du champ » (p. 4758).

CESAIRE (Aimé)

Député de la Martinique

(3e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

CHABAN-DELMAS (Jacques)

Député de la Gironde

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

CHAMARD (Jean-Yves)

Député de la Vienne

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (affaires sociales et santé : affaires sociales et intégration : famille) [11 juin 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux relations entre les professions de santé et l'assurance maladie (n° 2729) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle (n° 2733) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Membre suppléant du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9224).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome III : **affaires sociales et santé : affaires sociales et intégration : famille (n° 2946)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Protection sociale** : report de la date de réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale ; comblement du déficit de 35 milliards de francs ; déficit de la branche retraite ; faiblesse de la croissance économique et stagnation du volume des cotisations ; maîtrise des dépenses de santé ; assurance vieillesse : devoir de solidarité [10 juin 1992] (p. 2158, 2159).

- **Projet de loi sur la dépendance des personnes âgées** : politique de la vieillesse ; risque de dépendance ; projet de loi : dépôt : perspectives [21 octobre 1992] (p. 4052, 4053).

à un ministre :

- Affaires sociales et intégration [11 juin 1992] :

Financement et comptes de la sécurité sociale :

- commission des comptes de la sécurité sociale : réunion (p. 2241) ;
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : méthodes d'évaluation (p. 2242) ;
- financement : déficit cumulé (p. 2241).

Personnes âgées : personnes âgées dépendantes : fonds de soutien et d'accompagnement : création (p. 2242).

Plan : Commissariat général du Plan : commission sociale du Xe Plan (p. 2242).

Retraites : généralités : financement : création d'un fonds de solidarité (p. 2241).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634).

Première lecture :

Discussion des articles [20 mai 1992] :

Article 1er *(principe de l'agrément préalable : article 123-1 du code de la famille et de l'aide sociale) :*

- *son* amendement n° 55 (prévoit une sensibilisation aux conditions d'accueil avant l'attribution d'un agrément pour accueil permanent) ; *le rectifie* oralement (renvoie à un décret la fixation des conditions de cette sensibilisation) : adopté (p. 1473).

Article 3 *(art. 123-3 du code de la famille et de l'aide sociale : contrat d'accueil) :*

- *ses observations* (p. 1477, 1478) ;
- *son* amendement n° 56 (généralise la conclusion des contrats d'accueil) : rejeté (p. 1478) ;
- *son* amendement n° 57 (renvoie à un décret la définition des conditions respectives de durée de l'accueil continu, discontinu et intermittent) (p. 1478) : rejeté (p. 1480) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission (supprime la notion d'accueil discontinu et assimile les journées d'internat scolaire ou dans un établissement d'éducation spéciale à des jours d'accueil au domicile de l'assistante maternelle pour la détermination du caractère continu ou intermittent de l'accueil) (p. 1479).

Article 9 *(art. L. 773-3-1 du code du travail : rémunération des assistantes maternelles à titre permanent) :*

- *soutient* l'amendement n° 61 de Mme Christine Boutin (maintient des majorations de dimanches et jours fériés pour le calcul de la rémunération garantie) (p. 1483) : rejeté (p. 1484) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission (donne un caractère facultatif à la variation du montant minimal de la rémunération en fonction du rang de l'enfant accueilli) (p. 1484) ;
- *son* amendement n° 58 (de cohérence) : devenu sans objet (p. 1484) ;
- *soutient* l'amendement n° 62 de Mme Christine Boutin (supprime, à compter du 1er juillet 1994, toute variation du montant minimal de la rémunération en fonction du rang de l'enfant accueilli) : rejeté (p. 1484).

Article 13 *(suppression du maintien de la rémunération pendant les deux premiers jours d'absence ; adaptation de l'indemnité d'attente) :*

- *ses observations* (p. 1486).

Article 14 *(indemnité de licenciement) :*

- *ses observations* (p. 1487) ;

Assemblée nationale : amendements : recevabilité financière (p. 1487).

Article 15 *(art. L. 773-17 du code du travail : formation des assistantes maternelles à titre permanent) :*

- *son* amendement n° 60 (rédactionnel) : adopté (p. 1488).

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [4 juin 1992] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* (p. 1972) : rejetée (p. 1975).

Principaux thèmes développés sur la motion de renvoi en commission et dans la discussion générale :

Assemblée nationale : conditions de travail :

- commissions : examen du projet de loi n° 2729 (p. 1961, 1973) ;
- ordre du jour : débat sur la santé publique et le budget social de la nation (p. 1961, 1973)

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :

- comptes : résultats et transparence (p. 1972) ;
- maîtrise administrative et maîtrise médicalisée (p. 1962) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : dispositif (p. 1962) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : régime des sanctions (p. 1962) ;
- méthodes d'évaluation (p. 1961, 1962) ;
- soins hospitaliers : évolution (p. 1973).

Hôpitaux et cliniques : hôpital public (p. 1973).

Plan : Xe Plan : rapports du Commissariat général du Plan (p. 1972).

Professions médicales : médecins : démographie (p. 1973).

Professions paramédicales : régulation concertée : ambulanciers : démographie (p. 1973).

Retraites : financement (p. 1972).

Santé publique :

- politique de santé (p. 1961) ;
- système de santé : expériences étrangères (p. 1961, 1973).

Discussion des articles [4 et 5 juin 1992] :

Article 1er *(art. L. 162-1-1 du code de la sécurité sociale : taux global d'évolution des dépenses de maladie) :*

- *son* amendement n° 113 (de suppression) (p. 1975) : vote réservé (p. 1976) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Denis Jacquat (prévoit que le taux d'évolution global des dépenses de maladie est fixé en prenant en compte les accords de régulation négociés avec l'ensemble des acteurs du système de santé) (p. 1978).

Article 2 *(contenu de la convention nationale des médecins) :*

- *ses observations* sur les amendements identiques nos 22 de M. Denis Jacquat et 79 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1979) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 51 de M. Gilbert Millet (exclut du champ de la convention nationale des médecins les dispositions relatives à leur reconversion professionnelle) (p. 1981).

Article 4 *(dispositif de régulation concertée) :*

- *son* amendement n° 114 (de suppression) (p. 2028) : vote réservé (p. 2029) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049).

Article L. 162-6-1 du code de la sécurité sociale (fixation des taux d'évolution des dépenses et des tarifs des honoraires médicaux par une annexe annuelle à la convention) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de M. Denis Jacquat (rédactionnel) (p. 2032) ;
- *soutient* l'amendement n° 84 de M. Jean Royer (supprime la notion de dépenses présentées au remboursement pour le calcul des taux nationaux d'évolution prévisionnels des dépenses de médecine ambulatoire) (p. 2032) : vote réservé (p. 2033) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049) ;
- *soutient* l'amendement n° 85 de M. Jean Royer (précise que les honoraires des médecins, les frais accessoires et les prescriptions sont pris en compte à hauteur du montant servant de base au remboursement pour le calcul des taux nationaux d'évolution prévisionnels des dépenses de médecine ambulatoire) (p. 2033) : vote réservé (p. 2034) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 95 de M. Denis Jacquat (prévoit que l'annexe à la convention relative aux taux nationaux d'évolution prévisionnels des dépenses de médecine ambulatoire prend en compte les modifications législatives ou réglementaires intervenues dans la prise en charge des dépenses de santé) (p. 2034).

Article L. 162-6-2 du code de la sécurité sociale (dispositions applicables à défaut d'annexe) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 2035).

Article L. 162-6-3 du code de la sécurité sociale (pénalités financières) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 56 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 2035) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 68 de M. Philippe Sanmarco (précise que l'application des pénalités financières aux médecins dépassant les taux prévisionnels d'évolution des dépenses de médecine ambulatoire est une possibilité et non une obligation) (p. 2037) ;
- *soutient* l'amendement n° 87 (2e correction) de M. Jean Royer (prévoit que l'application des pénalités financières pour dépassement du taux prévisionnel d'évolution des dépenses de médecine ambulatoire est une possibilité et non une obligation dans le cas des médecins pratiquant des tarifs différents de ceux fixés par la convention médicale)(p. 2038) : vote réservé (p. 2038) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049) (p. 2038).

Article 6 *(organisation des unions) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de M. Jean-Louis Masson (supprime toute référence aux collèges d'électeurs) (p. 2040) : vote réservé (p. 2041) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049).

Article 7 *(élection des membres des unions) :*

- *soutient* l'amendement n° 89 de M. Jean Royer (supprime les collèges d'électeurs distincts des généralistes et des spécialistes) (p. 2042, 2043) : vote réservé (p. 2043) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049).

Après l'article 10 :

- *défavorable* aux amendements identiques n° 73 de M. Philippe Sanmarco et n° 96 de M. Jean-Pierre Foucher (insèrent dans le code de la sécurité sociale diverses dispositions relatives aux relations des infirmiers avec l'assurance maladie qui donnent un fondement législatif au dispositif de régulation concertée des dépenses de soins infirmiers prévu par les protocoles d'accord du 23 décembre 1991 et l'avenant n° 1 de la convention nationale des infirmiers) (p. 2045).

Rappel au règlement : condamne le dépôt tardif d'amendements relatifs aux relations des infirmiers avec l'assurance maladie et l'application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2046).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1992] :

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :
- comptes : résultats et transparence (p. 6361) ;
- maîtrise administrative et maîtrise médicalisée (p. 6360) ;
- maîtrise négociée : dépenses prises en compte (p. 6361) ;
- méthodes d'évaluation et codage des actes et des pathologies (p. 6360).

Professions médicales : médecins : secret médical (p. 6361) ;

Professions paramédicales : infirmiers (p. 6361).

Santé publique : politique de santé : nécessité et contenu (p. 6361).

Discussion des articles [1er décembre 1992] :

Article 2 *(contenu de la convention nationale des médecins) :*

- *son* sous-amendement n° 70 (rédactionnel) à l'amendement n° 2 du Gouvernement (élargit le champ d'application de la convention nationale des médecins à la coordination des interventions des médecins généralistes et spécialistes et de celles des médecins libéraux et hospitaliers, au financement des expérimentations et des actions innovantes, à la réalisation des progammes d'évaluation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques, aux mécanismes de maîtrise des dépenses médicales, aux conditions d'utilisation des données issues du codage des actes ; prévoit les modalités de financement de la formation médicale continue) (p. 6369) : devenu sans objet (p. 6376) ;
- *son* sous-amendement n° 71 (précise que le champ de la convention s'étend à l'organisation d'une formation continue conventionnelle et non à l'ensemble de la formation médicale continue) à l'amendement n° 2 du Gouvernement (p. 6369) : adopté (p. 6376) ;
- *son* sous-amendement n° 72 (prévoit que la convention détermine les modalités du financement de programmes d'évaluation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques) à l'amendement n° 2 du Gouvernement (p. 6376) : adopté (p. 6377) ;
- *ses* sous-amendements nos 73 et 74 à l'amendement n° 2 du Gouvernement : devenus sans objet (p. 6377) ;
- *son* sous-amendements n° 75 (remplace la notion de contrats locaux de « maîtrise des dépenses » par celle de contrats locaux « d'objectifs ») à l'amendement n° 2 du Gouvernement (p. 6377) : rejeté (p. 6378).

Article 4 *(dispositif de régulation concertée) :*

Article L. 162-6-1 du code de la sécurité sociale (fixation des taux d'évolution des dépenses et des tarifs des honoraires médicaux par une annexe annuelle à la convention) :

- *son* sous-amendement n° 76 (prévoit que l'annexe fixe les objectifs prévisionnels d'évolution des dépenses médicales) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit que l'annexe annuelle à la convention nationale des médecins fixe les objectifs prévisionnels de dépenses médicales et les références médicales nationales qui concourent à leur réalisation) (p. 6381) : adopté (p. 6382) ;
- *son* sous-amendement n° 77 (précise qu'en matière de prescriptions, la fixation des objectifs prévisionnels de dépenses médicales vise seulement les prescriptions à hauteur du montant servant de base au remboursement) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (p. 6382) : rejeté (p. 6383) ;
- *son* sous-amendement n° 78 (prévoit la fixation de références « de pratique médicale habituelle » en vue de concourir à la réalisation des objectifs prévisionnels de dépenses médicales) à l'amendement n° 5 du Gouvernement : rejeté (p. 6383).

Article 6 *(organisation des unions) :*

- *favorable* (p. 6385).

Article 7 *(élection des membres des unions) :*

- *ses observations* (p. 6385).

Article 7 *bis* *(échelon régional des unions) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 63 de M. Philippe Sanmarco (donne un caractère facultatif à la création de l'échelon départemental) à l'amendement n° 14 du Gouvernement (crée un échelon départemental de l'union régionale des médecins exerçant à titre libéral) (p. 6387).

Article 8 *(missions des unions) :*

- *son* sous-amendement n° 79 (ajoute aux missions des unions régionales celles qui leur sont confiées par les organisations syndicales représentatives de médecins) à l'amendement n° 16 rectifié du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 6388).

Article 10 *bis* *(dispositions relatives aux infirmiers) :*

- *défavorable* (p. 6390).

Après l'article 15 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 rectifié du Gouvernement (définit les conditions dans lesquelles les caisses nationales des régimes d'assurance maladie participent à la maîtrise de l'évolution des dépenses ; institue un codage des actes, des pathologies et des prestations et fixe ses modalités de mise en œuvre) (p. 6392) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 85 de M. Jacques Barrot (limite aux mesures d'organisation et de coordination internes la participation des caisses à la maîtrise de l'évolution des dépenses) à l'amendement n° 21 rectifié du Gouvernement (p. 6394) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 67 de M. Philippe Sanmarco (crée un comité national paritaire de l'information médicale) à l'amendement n° 21 rectifié du Gouvernement (p. 6396) ;

- *ses observations* sur les sous-amendements identiques n° 31 de Mme Elisabeth Hubert, 56 de M. Denis Jacquat et 86 de M. Jacques Barrot (suppriment la date limite du 10 décembre 1992) à l'amendement n° 22 du Gouvernement (valide jusqu'à l'approbation d'une nouvelle convention nationale des médecins et au plus tard jusqu'au 10 décembre 1992 tous les actes pris en application de la convention du 9 mars 1990) (p. 6397) ;

Assemblée nationale : incidents : approbation recherchée dans les tribunes du public (p. 6397).

Article 1er précédemment réservé *(art. L. 162-1-1 du code de la sécurité sociale : taux global d'évolution des dépenses de maladie) :*

- *favorable* à l'amendement n° 91 du Gouvernement (de suppression) (p. 6398).

Vote des groupes :

Abstention du groupe R.P.R. (p. 6398).

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Départements :
- conseil départemental et programme départemental d'insertion (p. 2129) ;
- contractualisation avec les autres collectivités locales (p. 2129) ;
- coresponsabilité et partenariat avec l'Etat : réaffirmation (p. 2129).

Emploi :
- contrats de retour à l'emploi : réforme et aide de l'Etat aux employeurs (p. 2129) ;
- licenciements : « contribution Delalande » (p. 2129) ;
- licenciements : travailleurs âgés (p. 2129).

Exclusion : causes et conséquences (p. 2130).

Discussion des articles [9 et 10 juin 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 34 de la loi du 1er décembre 1988 (rôle du représentant de l'Etat dans le département et du président du conseil général) :

- *favorable* à l'amendement n° 87 de M. Denis Jacquat (prévoit que l'action d'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du R.M.I. est conduite par chaque personne publique ou privée sur une base contractuelle) (p. 2139) ;

- *son* amendement n° 139 rectifié (prévoit que le représentant de l'Etat dans le département et le président du conseil général conduisent ensemble, et non pas conjointement, l'action d'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du R.M.I.) : adopté (p. 2140) ;

- *son* amendement n° 140 (précise que les associations figurent parmi les personnes morales qui concourent à l'insertion) (p. 2139) : retiré (p. 2140).

Article 35 de la loi du 1er décembre 1988 (composition des conseils départementaux d'insertion - C.D.I.) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 58 de Mme Roselyne Bachelot (prévoit que le conseil départemental d'insertion est présidé par le président du conseil général, le préfet étant vice-président) (p. 2141).

Article 36 de la loi du 1er décembre 1988 (élaboration et adoption par le C.D.I. du programme départemental d'insertion) :

- *son* sous-amendement n° 141 corrigé (modifie l'ordre dans lequel sont énumérés les domaines sur lesquels devra porter l'évaluation des besoins à satisfaire dans le programme départemental d'insertion) à l'amendement n° 4 de la commission (précise ces domaines) (p. 2142) ; adopté (p. 2143) ;

- *son* amendement n° 145 (confère au C.D.I. le pouvoir de proposer les modalités de financement de certaines mesures du plan départemental d'insertion par l'Etat et le département) (p. 2143) : rejeté (p. 2144) ;

- *son* amendement n° 143 corrigé (précise que la répartition des crédits départementaux par le C.D.I. porte sur les crédits affectés au plan départemental d'insertion) : rejeté (p. 2144) ;

- *son* amendement n° 144 corrigé (précise que la répartition des crédits de l'Etat par le C.D.I. porte sur les crédits affectés au plan départemental d'insertion) (p. 2144) ; réservé (p. 2145) ; retiré (p. 2168) ;

- *son* sous-amendement n° 142 (supprime la faculté reconnue au C.D.I. « de faire réaliser » des études ou des enquêtes sur les phénomènes de pauvreté et de précarité) à l'amendement n° 7 de la commission (prévoit que le C.D.I. peut proposer ou faire réaliser ces études (p. 2166) : rejeté (p. 2167).

Article 38 de la loi du 1er décembre 1988 (financement des actions inscrites au programme départemental d'insertion) :

- *son* amendement n° 147 (prévoit que l'ensemble des actions d'insertion menées par le département est pris en compte pour le calcul du minimum de dépenses obligatoires d'insertion inscrites à son budget) (p. 2168) : retiré (p. 2169) ;

- *son* amendement n° 148 : retiré (p. 2169).

Article 41 de la loi du 1er décembre 1988 (engagement du « 20 p. 100 départemental » et procédure applicable en cas de non-engagement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 162 de M. Claude Bartolone (institue un mécanisme d'affectation et d'inscription d'office par le représentant de l'Etat dans le département des crédits correspondant aux dépenses obligatoires d'insertion non engagés) (p. 2171).

Article 42-2 de la loi du 1er décembre 1988 (composition et organisation des C.L.I.) :

- *son* amendement n° 163 (prévoit une représentation en nombre égal de l'Etat et du conseil général au sein de la commission locale d'insertion) (p. 2174) : adopté après rectification (p. 2175) ;

- *son* amendement n° 164 (prévoit la possibilité de désigner des représentants d'associations intervenant dans le domaine social au sein des commissions locales d'insertion) : retiré (p. 2175) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 103 de Mme Marie-Josèphe Sublet (substitue la participation du président du centre communal d'action sociale de la commune où réside le bénéficiaire du contrat d'insertion à celle du maire lors de la réunion du bureau de la commission locale d'insertion approuvant ce contrat) (p. 2177) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 174 de M. Jean-Michel Belorgey (supprime la participation du maire de la commune où réside le bénéficiaire du contrat d'insertion à la réunion du bureau de la commission locale d'insertion approuvant ce contrat) (p. 2178).

Article 42-3 de la loi du 1er décembre 1988 (contenu, transmission et moyens du programme local d'insertion) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 155 de M. Thierry Mandon (prévoit que les programmes locaux d'insertion prennent en compte les plans locaux d'insertion économique) (p. 2179) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission (prévoit que le conseil départemental d'insertion se prononce sur les moyens qu'il est en mesure d'affecter à l'exécution du programme local d'insertion) (p. 2180).

Après l'article 42-5 de la loi du 1er décembre 1988 (institution d'un « accompagnateur » des bénéficiaires des contrats d'insertion) :

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (institue un accompagnateur pour chaque bénéficiaire d'un contrat d'insertion) (p. 2189).

Article 2 *(lutte contre l'exclusion sociale : titre III* bis *de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 43 de la loi du 1er décembre 1988 (dispositif de réponse à l'urgence sociale et de lutte contre la pauvreté) :

- *son* amendement n° 165 (de suppression) (p. 2191) : rejeté (p. 2192).

Article 4 *(procédure d'attribution de l'allocation de R.M.I.) :*

- *ses observations* (p. 2197) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 169 du Gouvernement (supprime l'organisme payeur comme destinataire des éléments d'information sur les ressources, la situation de famille et l'insertion de l'allocataire du R.M.I.) (p. 2197).

Article 6 *(modernisation de l'aide médicale : titre III* bis *du code de la famille et de l'aide sociale) :*

- *ses observations* (p. 2202) ;

Assurance maladie :

- aide médicale (p. 2202) ;

- dépenses d'assurance et de solidarité (p. 2203).

Départements : charges et transferts de charges (p. 2203).

Article 187-1 du code de la famille et de l'aide sociale (conditions d'admission à l'aide médicale) :

- *son* amendement n° 146 (prévoit une condition de régularité du séjour en France pour bénéficier de l'aide médicale) (p. 2204) : retiré (p. 2205).

Article 189-2 du code de la famille et de l'aide sociale (informations délivrées par le maire de la commune de résidence) :

- *son* amendement n° 161 (prévoit une obligation d'informer le maire de la commune de résidence du demandeur de l'aide médicale du dépôt de cette demande) (p. 2208) : rejeté (p. 2209).

Article 10 *(art. L. 341-2 du code de la sécurité sociale : conditions d'ouverture du droit à l'assurance invalidité) :*

- *ses observations* (p. 2211).

Article 18 *(art. L. 322-4-8 et L. 322-4-8-1 du code du travail : renouvellement des contrats emploi-solidarité et embauche de personnes qui ne peuvent trouver un emploi ou bénéficier d'un stage à l'issue d'un contrat emploi-solidarité) :*

- *ses observations* (p. 2214) ;

Emploi : contrats emploi-solidarité : réforme et aide de l'Etat (p. 2214).

Article 19 *(lettre rectificative) (art. L. 322-4-2 et L. 322-4-6 du code du travail : extension des contrats de retour à l'emploi - C.R.E. - aux chômeurs de plus de 50 ans) :*

- *ses observations* (p. 2216) ;

Retraites complémentaires (p. 2216).

Après l'article 20 :

- *favorable* à l'amendement n° 110 du Gouvernement (reporte au 30 septembre 1992 la date finale d'application de l'exonération des charges sociales patronales pour l'embauche des jeunes non qualifiés prévue à l'article 52 de la loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991) (p. 2219) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 150 de M. Thierry Mandon (assimile les départs négociés aux licenciements économiques pour l'application des procédures de licenciement et fait application des procédures de licenciement collectif pour motif économique aux licenciements de plusieurs salariés pour refus d'une modification substantielle de leur contrat de travail) (p. 2219).

Après l'article 22 *(rapport de la Commission nationale de l'informatique et des libertés - C.N.I.L. - sur les échanges d'informations relatives à la situation des bénéficiaires de certaines prestations sociales) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 173 de M. Jean-Pierre Delalande (clôt, au 1er août 1992, la période d'effet de l'amendement) à l'amendement n° 137 du Gouvernement (porte à six mois de salaire la contribution versée par l'employeur qui licencie un salarié âgé de plus de cinquante-cinq ans à compter du 10 juin 1992) (p. 2221) : adopté aprés rectification (p. 2222).

Seconde délibération [10 juin 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 36 de la loi du 1er décembre 1988 (élaboration et adoption par le C.D.I. du programme départemental d'insertion) :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (précise que le programme départemental d'insertion recense la répartition des crédits entre les différentes catégories d'actions) (p. 2227).

Explications de vote :

Chômage : chômeurs de longue durée (p. 2227).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 2228).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juillet 1992] :

Assurance maladie maternité : aide médicale : réforme (p. 3251).

Départements : conseil départemental et programme départemental d'insertion (p. 3251).

Lois : projet de loi n° 2729 relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (p. 3252).

Police de la route et circulation routiére : permis de conduire : permis à points (p. 3251).

Retraites : généralités et régime général : financement (p. 3252).

Revenu minimum d'insertion : insertion : insertion professionnelle et insertion sociale (p. 3252).

Sécurité sociale : déficit (p. 3252).

Discussion des articles [3 juillet 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 34 de la loi du 1er décembre 1988 (rôle du représentant de l'Etat dans le département et du président du conseil général) :

- *son* sous-amendement n° 64 (précise que le représentant de l'Etat dans le département et le président du conseil général conduisent contractuellement l'action d'insertion des bénéficiaires du R.M.I.) à l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en premiére lecture) (p. 3257) : adopté (p. 3258) ;

- *son* amendement n° 46 (précise que les associations figurent parmi les personnes morales qui concourent à l'insertion et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion) : devenu sans objet (p. 3258).

Article 35 de la loi du 1er décembre 1988 (composition des conseils départementaux d'insertion - C.I.D.) :

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté en premiére lecture par l'Assemblée nationale ; ajoute les représentants d'associations intervenant en matiére de formation professionnelle parmi les membres du C.I.D. ; précise que ce dernier est réuni au minimum deux fois par an) (p. 3258).

Article 36 de la loi du 1er décembre 1988 (élaboration et adoption par le C.I.D. du programme départemental d'insertion) :

- *son* sous-amendement n° 68 (prévoit que l'élargissement du programme départemental d'insertion est décidé par le représentant de l'Etat et le président du conseil général sur proposition du C.I.D.) à l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture ; impose au préfet et au président du conseil général de transmettre au C.I.D., avant le 31 décembre, leurs prévisions pour l'insertion des bénéficiaires du R.M.I. ; prévoit que le C.I.D. examine la mise en œuvre du programme d'insertion six mois aprés son adoption) (p. 3258) : rejeté (p. 3259) ;

- *son* amendement n° 47 (prévoit que le C.I.D.propose les modalités de financement de certaines mesures du plan départemental d'insertion par l'Etat et le département) : devenu sans objet (p. 3259).

Article 37 de la loi du 1er décembre 1988 (autres compétences et modalités de fonctionnement du C.I.D.) :

- *son* sous-amendement n° 65 (reconnaît au C.I.D. le pouvoir de proposer l'affectation de moyens à l'exécution des programmes locaux d'insertion) à l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture compte tenu d'une modification rédactionnelle) (p. 3259) : retiré (p. 3260).

Article 42-2 de la loi du 1er décembre 1988 (composition et organisation des C.L.I.) :

- *son* sous-amendement n° 48 (supprime la présentation anonyme des dossiers individuels devant la C.L.I.) à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture ; précise que la C.L.I. comprend des représentants d'associations intervenant en matière de formation professionnelle) (p. 3261) : rejeté (p. 3262) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 55 du Gouvernement (prévoit la participation, avec voix consultative, du maire de la commune où réside le bénéficiaire du contrat d'insertion à la réunion de la commision locale d'insertion - ou de son bureau - au cours de laquelle est approuvé le contrat) à l'amendement n° 11 de la commission (p. 3262, 3263).

Article 2 *(lutte contre l'exclusion sociale : titre III* bis *de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 43-4 de la loi du 1er décembre 1988 (financement du fonds départemental) :

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) (p. 3265).

Article 43-6 de la loi du 1er décembre 1988 (aide aux dépenses d'électricité et de gaz) :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de la commission (rétablit l'alinéa prévoyant la signature d'une convention départementale entre le préfet et le représentant d'E.D.F.-G.D.F.) (p. 3265).

Article 4 *(procédure d'attribution de l'allocation de R.M.I.)* (p. 3265) : vote réservé :

- *son* sous-amendement n° 71 (supprime l'obligation de choisir la personne chargée de coordonner la mise en œuvre du contrat d'insertion au sein de l'organisme qui suit cette mise en œuvre) à l'amendement n° 56 du Gouvernement (prévoit que l'organisme qui suit la mise en œuvre du contrat d'insertion désigne en son sein, pour chaque bénéficiaire, une personne chargée de coordonner la mise en œuvre de différents aspects sociaux, économiques, éducatifs et sanitaires de ce contrat) : vote réservé (p. 3268) ; rejeté (p. 3278) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 du Gouvernement (précise les conditions dans lesquelles les organismes payeurs de l'allocation de R.M.I. peuvent obtenir et transmettre les informations nécessaires à l'exercice de leur mission ; précise le régime de transmission entre les organismes instructeurs et payeurs des informations relatives aux attributaires du R.M.I. conservées sur support informatique ; prévoit qu'un décret détermine la nature des informations obligatoirement fournies aux fins d'établissement des statistiques) (p. 3269) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 58 du Gouvernement (supprime le paragraphe XII de l'article relatif au versement de l'allocation de R.M.I. aux personnes visées au 2° de l'article 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France) (p. 3269).

Article 20 ter *(art. L. 321-1 et L. 321-1-2 nouveau du code du travail : élargissement de la notion de licenciement pour motif économique) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement oral du Gouvernement (limite le champ d'application des procédures de licenciement pour motif économique dans le cadre d'un projet de réduction d'effectifs au licenciement de plusieurs salariés ayant refusé une modification substantielle de leur contrat de travail) à l'amendement n° 39 de la commission (fait application de ces procédures au licenciement d'un ou de plusieurs salariés) (p. 3275).

Article 25 supprimé par le Sénat *(art. 17 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 : rapport au Parlement sur les logements vacants dans les agglomérations) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 44 de la commission (rétablit l'article adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; prévoit le dépôt du rapport dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la loi ; limite le champ du rapport aux agglomérations de plus de 200 000 habitants) (p. 3277).

Explications de vote :

Abstention du groupe R.P.R. et du groupe U.D.F. (p. 3279).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1992] :

Assurance maladie-maternité : aide médicale : réforme (p. 3324, 3325).

Communes : centres communaux d'action sociale (C.C.A.S.) : rôle (p. 3325).

Départements : budgets : dépenses obligatoires (p. 3325).

Lois : projet de loi n° 2723 : concertation (p. 3325).

Discussion des articles [8 juillet 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 39 de la loi du 1er décembre 1988 (conventions de mise en œuvre du programme départemental d'insertion) :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 3331).

- Projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 2402).

Collectivités locales : décentralisation : « sortie » de l'article 30 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 (p. 2401, 2402).

Communes : recours aux services de l'Etat (p. 2402).

Conseil général : convention de mise à disposition conclue entre le président et le préfet ; contentieux (p. 2401, 2402).

Directions départementales de l'équipement (D.D.E.) : personnel : statut et rémunération (p. 2401, 2402).

Etat : relations financières entre l'Etat et le département (p. 2401, 2402).

- Projet de loi modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament (n° 2714).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 juin 1992] :

Administration : ministère des affaires sociales :

- direction de la pharmacie (p. 2999) ;
- direction générale de la santé (p. 3000).

Communautés européennes : transposition des directives en droit interne : directive n° 89-341/CEE du Conseil du 3 mai 1989 : autorisation de mise sur le marché : principe, champ d'application et dérogations (p. 3000).

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :

- maîtrise médicalisée (p. 3000) ;
- méthodes d'évaluation (p. 3000).

Hôpitaux et cliniques : hôpitaux psychiatriques (p. 3000).

Lois :

- projet de loi n° 1956 relatif à la pharmacie d'officine (p. 3000) ;
- projet de loi n° 2219 relatif à l'agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (p. 3000, 3001) ;
- projet de loi n° 2729 relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (p. 3001).

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 6 *(règles applicables aux pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et des établissements médico-sociaux) :*

Article L. 595-7-1 nouveau du code de la santé publique (conditions de cession de médicaments au public par une pharmacie à usage intérieur) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 47 de Mme Roselyne Bachelot (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la détermination des principes généraux de la fixation des prix de cession au public de médicaments par une pharmacie à usage intérieur) (p. 3038) ;

Sécurité sociale : financement : trésorerie (p. 3038).

- Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).

Lecture définitive :

Explications de vote [8 juillet 1992] :

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 3322).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 3322).

- Projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699).

Lecture définitive [8 juillet 1992] :

Principaux thèmes développés :

Gouvernement : immobilisme et reculs (p. 3335, 3336).

Sécurité sociale :
- déficit (p. 3335, 3336) ;
- dépenses de santé : accord sur leur maîtrise (p. 3336).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [27 octobre 1992] :

Famille :
- contrats enfance (p 4371) ;
- enfants : modes de garde : diversité et financements (p. 4371) ;
- familles nombreuses (p. 4371) ;
- prestations familiales : niveau et caractère redistributif (p. 4371).

Impôts et taxes :
- cotisation sociale généralisée (C.S.G.) (p. 4372) ;
- droits de consommation sur les tabacs (p. 4372).

Sécurité sociale :
- assurance vieillesse : artisans et commerçants (p. 4372) ;
- branche famille : excédents et financement (p. 4371, 4372) ;
- branche vieillesse : analyse du problème et mesures prises (p. 4372) ;
- Fonds national de solidarité : projet (p. 4372).

Questions :

Sécurité sociale :
- commission des comptes : réunions (p. 4409) ;
- Fonds national de solidarité : projet (p. 4420).

Rappel au règlement : fait part de son émotion après les informations mettant en cause le ministère de la santé pour certaines pratiques passées d'autorisation de mise sur le marché [20 novembre 1992] (p. 5780).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Discussion des articles [20 et 23 novembre 1992] :

Article 2 *(chapitre II du titre Ier du livre Ier du code civil : articles 17 à 24 du code civil) :*

Article 24 du code civil (anonymat) :

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de Mme Christine Boutin (autorise la levée de l'anonymat du don si l'enfant né d'une procréation médicalement assistée avec tiers donneur qui a atteint sa majorité veut connaître l'identité de son père biologique) (p. 5855).

Article 3 *(sanction de l'entremise favorisant la maternité de substitution : article 353-2 du code pénal) :*

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (étend les sanctions aux médecins ou à toute autre personne ayant accompli les soins médicaux qui permettent la maternité de substitution) (p. 5860).

Article 4 *(tests génétiques et identification des personnes par leurs empreintes génétiques : articles 25 à 29 du code civil) :*

Article 25 du code civil (finalités des tests génétiques) :

- *favorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-François Mattei (de suppression) (p. 5865).

Article 26 du code civil (identification d'une personne par ses empreintes génétiques) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 70 du Gouvernement (de coordination) (p. 5870).

Article 8 *(filiation et procréation médicalement assistée) :*

Avant l'article 311-19 du code civil :

- *ses observations* sur l'amendement n° 35 de Mme Christine Boutin (n'autorise les procréations médicalement assistées qu'entre conjoints vivants et au profit d'un homme et d'une femme dont l'union présente un caractère notoire de stabilité) (p. 5876) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 36 de Mme Christine Boutin (n'autorise les procréations médicalement assistées qu'entre conjoints vivants et au profit d'un homme et d'une femme) (p. 5877).

Article 311-20 du code civil (caractère incontestable de la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée) :

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de Mme Christine Boutin (permet de contester, dans les conditions du droit commun, la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée et engage envers la mère et l'enfant la responsabilité de celui qui, après avoir consenti à la P.M.A., désavoue l'enfant qui en est issu) (p. 5879).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1992] :

Article 3 *(principes généraux relatifs au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain) :*

Article L. 666-1 du code de la santé publique (application des principes généraux du code civil relatifs au respect du corps humain) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 121 du Gouvernement (exclut le sang du champ d'application de l'article) (p. 5921).

Article L. 666-2 du code de la santé publique (principe du consentement) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 188 de M. Bernard Bioulac (exclut le sang du champ d'application de l'article) (p. 5921).

Article L. 666-3 du code de la santé publique (interdiction de la publicité) :

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 3 de la commission et 103 de M. Jean-François Mattei (excluent le sang du champ d'application de l'article) (p. 5922).

Article L. 666-4 du code de la santé publique (principe de la gratuité du don) :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 122 du Gouvernement (précise qu'un décret fixe les modalités de remboursement des frais exposés) à l'amendement n° 7 de la commission (précise que l'indemnisation des frais exposés est possible) (p. 5924, 5925).

Article L. 666-5 du code de la santé publique (principe de l'anonymat du don) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 124 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 5925) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de Mme Christine Boutin (autorise la levée de l'anonymat du don si l'enfant né d'une procréation médicalement assistée avec tiers donneur qui a atteint sa majorité veut connaître l'identité de son père biologique) (p. 5928).

Article L. 666-7 du code de la santé publique (exclusion de certains produits de l'application des principes et règles applicables au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain) :

- *défavorable* à l'amendement n° 128 du Gouvernement (permet d'étendre les dispositions qui régissent l'utilisation des produits du corps humain à ceux d'entre eux qui en étaient exclus par l'usage) (p. 5930).

Article 4 *(prélèvement et transplantation d'organes) :*

Article L. 667-7 du code de la santé publique (condition des prélèvements post mortem*) :*

- *soutient* l'amendement n° 97 de M. Jean-Michel Dubernard (rédactionnel) : adopté après rectification (p. 5936).

Article 8 *(chapitre Ier du titre II du livre VI du code de la santé publique : dispositions communes) :*

Article L. 671-2 du code de la santé publique (finalité de la procréation médicalement assistée) :

- *favorable* au sous-amendement n° 118 de Mme Christine Boutin (précise que le couple est formé d'un homme et d'une femme) à l'amendement n° 28 de la commission (précise que les deux membres du couple doivent être en âge de procréer et consentants au moment de l'insémination ou de l'implantation des embryons) (p. 5977).

- Projet de loi relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (n° 2601).

Première lecture :

Discussion des articles [23 novembre 1992] :

Article 1er *(insertion dans la loi du 6 janvier 1978 de dispositions particulières aux fichiers ayant pour fin la recherche en santé publique)* :

- *ses observations ;*

Recherche : recherche médicale : épidémiologie :
- projet de loi : nécessité (p. 5882) ;
- situation française (p. 5882).

- Projet de loi portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (n° 3075).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 décembre 1922] :

Son interruption (p. 6879).

Explications de vote sur la question préalable soutenue par *Jacquat (Denis)* (p. 6892) et *son intervention* dans la discussion générale (p. 6898).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :
- commission des affaires culturelles : rapport d'information sur les personnes âgées dépendantes (rapport Boulard) (p. 6879, 6892, 6898, 6899) ;
- conditions de travail (p. 6893).

Constitution : révision : pouvoirs du Parlement : budget social de la nation (p. 6899).

Départements : aide sociale :
- compétences et financement (p. 6898) ;
- inégalités et dotation de péréquation (p. 6892, 6898).

Droit civil : obligation alimentaire (p. 6899).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 6900).

Fonds de solidarité vieillesse : création, missions et ressources (p. 6900).

Impôts et taxes :
- contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 6900) ;
- droits de consommation sur les tabacs (p. 6899).

Lois :
- loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (p. 6899).
- proposition de loi n° 1873 sur la dépendance (p. 6898) ;

Personnes âgées :
- allocation autonomie et dépendance : financement (p. 6879, 6892, 6899) ;
- allocation compensatrice (p. 6892) ;
- dépendance : généralités (p. 6898) ;
- hospices : plan de médicalisation des lits et humanisation (p. 6898).

Protection sociale : déficits (p. 6899).

Retraites : généralités : régimes par répartition (p. 6900).

Retraites complémentaires (p. 6900).

Sécurité sociale : allocations familiales : montant et financement (p. 6900).

Discussion des articles [10 décembre 1992] :

Article 1er *(institution du Fonds de solidarité vieillesse) :*

- *ses observations* (p. 6919).

Article L. 135-3 du code de la sécurité sociale (recettes du Fonds) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 60 du Gouvernement (affecte au Fonds une partie du produit du droit de consommation sur les tabacs manufacturés) (p. 6921).

Article 4 *(modification des dispositions de la loi du 29 décembre 1990 relatives à la contribution sociale généralisée) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 62 du Gouvernement (prévoit que les conditions de recouvrement de la cotisation sociale généralisée sont celles définies par les dispositions du code de la sécurité sociale et du code rural dans leur rédaction publiée à la date du 1er janvier 1994) (p. 6923).

Avant l'article 7 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (introduit dans le projet de loi un titre III « relatif à l'autonomie et à la prise en charge des personnes âgées dépendantes » et un chapitre premier intitulé « L'allocation autonomie et dépendance ») (p. 6924).

Article 7 *(création d'une allocation autonomie et dépendance) :*

- *ses observations* (p. 6924) ;

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : rapport d'information sur les personnes âgées dépendantes (rapport Boulard) (p. 6925).

Départements : aide sociale :
- compétences et financement (p. 6925, 6927) ;
- inégalités et dotation de péréquation (p. 6925).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 6925).

Lois : loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (p. 6925).

Personnes âgées : aide ménagère (p. 6927).

Après l'article 7 :

- *favorable* au sous-amendement n° 65 de M. Jean-Claude Boulard (permet de cumuler l'allocation autonomie et dépendance avec un avantage de même nature servi par un régime de prévoyance sociale) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (fixe les conditions d'attribution de l'allocation autonomie et dépendance) (p. 6929) ;

- *son* sous-amendement n° 75 (précise les modalités de réduction de l'allocation autonomie et dépendance dans le cas d'un placement dans un établissement non habilité au titre de l'aide sociale) à l'amendement n° 4 du Gouvernement (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles l'allocation autonomie et dépendance est réduite ou suspendue en cas de placement de son bénéficiaire) (p. 6930) : vote réservé (p. 6931) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [10 décembre 1992] (p. 6931).

Rappel au règlement : condamne les conditions dans lesquelles se déroule la discussion du projet de loi créant le Fonds de solidarité vieillesse [10 décembre 1992] (p. 6885).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [15 décembre 1992] :

Article 8 supprimé par le Sénat *(plafonnement des dons aux candidats) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7248, 7249) ;

Elections et référendums : campagnes électorales : financement (p. 7248, 7249) ;

- *son* sous-amendement n° 229 (excepte du champ de l'application de l'article les dons reçus avant la promulgation de la présente loi) à l'amendement n° 24 de la commission(p. 7249) : rejeté au scrutin public (p. 7250).

Après l'article 9 :

- *favorable* à l'amendement n° 199 de M. Jean-Paul Charié (prévoit que la réduction d'impôt accordée au titre de dons faits par les particuliers porte sur la totalité de leur montant) (p. 7253) ;

Impôts et taxes : dons déductibles (p. 7253).

Lecture définitive :

Discussion des articles [19 décembre 1992] :

Article 9 *bis* A *(interdiction des dons de personnes de nationalité étrangère n'appartenant pas à la C.E.E. aux partis politiques) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime cette interdiction) (p. 7615).

Article 23 *(art. 32 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : décisions des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 5 du Gouvernement (précise que l'autorisation ou le refus émanant d'une commission départementale d'équipement commercial vaut pour le projet dans sa totalité) (p. 7616).

Rappel au règlement : proteste contre les modifications de l'ordre du jour [19 décembre 1992] (p. 7604).

Rappel au règlement : constate que le texte du projet de loi relatif à la prévention de la corruption, quoique sur le point d'être discuté, n'a pas été distribué [19 décembre 1992] (p. 7605).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 7691, 7692).

Conseil constitutionnel décision DC n° 86-225 du 23 janvier 1987 (p. 7692).

Droit pénal : auto-avortement : dépénalisation (p. 7692).

Lois : projets de loi portant diverses mesures d'ordre social (p. 7691).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation (p. 7692).

Sécurité sociale :

- branche vieillesse : financement (p. 7692) ;
- commission des comptes (p. 7692) ;
- déficit (p. 7692).

Sports : fédérations : compensation de la perte de ressources publicitaires (p. 7692).

Travail : licenciements économiques : plan de reclassement (p. 7692).

Discussion des articles [21 décembre 1992] :

Article 7 *(affiliation automatique et gratuite des bénéficiaires de l'assurance veuvage à l'assurance personnelle) :*

- *ses observations* (p. 7705, 7706) ;

Sécurité sociale :

- assurance maladie : affiliation (p. 7706) ;
- assurance veuvage : excédents (p. 7705) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7706).

Article 12 *bis* *(possibilité de cumul emploi-retraite pour les personnes exerçant des activités d'hébergement en milieu rural) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 87 du Gouvernement (de suppression) (p. 7707).

Après l'article 13 :

- *favorable* à l'amendement n° 84 de M. Adrien Zeller (étend aux aides à domicile employées par un organisme à but non lucratif agréé et mises à la disposition de personnes âgées, les exonérations de cotisations sociales prévues pour les aides à domicile directement employées par une personne âgée ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques prévue à l'article L. 245-7 du code de la sécurité sociale) (p. 7710).

Après l'article 13 *octies* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 du Gouvernement (porte à 9 p. 100 le taux de la contribution que les entreprises de préparation de médicaments versent sur leurs dépenses de publicité au profit de la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) (p. 7712) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 9 rectifié du Gouvernement (reconduit pour une durée d'un an, et aux mêmes conditions, la contribution exceptionnelle des pharmaciens grossistes répartiteurs au profit des régimes d'assurance maladie et le plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmacies d'officine) (p. 7714).

Article 20 *(réforme des conditions de garantie et d'exercice de la réassurance applicables aux mutuelles) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui limite la possibilité de se réassurer aux seules fédérations mutualistes gérant au moins une caisse autonome) (p. 7728).

Article 20 *bis* A *(mise en œuvre de la retraite par rente des élus locaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de la commission (de suppression) (p. 7729).

Article 21 A supprimé par le Sénat *(aménagements apportés à la procédure de licenciement économique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 106 du Gouvernement (subordonne la validité d'une procédure de licenciement collectif pour motif économique dans les entreprises de plus de cinquante salariés à l'inclusion dans le plan social de mesures en vue de faciliter le reclassement des salariés concernés ; énumère ces mesures de reclassement ; donne compétence à l'autorité administrative pour constater l'absence de plan social) (p. 7746) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 110 de M. Alfred Recours (impose d'intégrer dans le plan social un plan de reclassement de salariés sur lequel les représentants du personnel sont collectivement consultés) à l'amendement n° 106 du Gouvernement (p. 7767) ;

Chômage : augmentation et niveau (p. 7746).

Emploi : contribution Delalande (p. 7746).

Sécurité sociale : branche famille : financement (p. 7746).

Travail : durée (p. 7746).

Travail : licenciements économiques :

- autorisation administrative, plan social et plan de reclassement (p. 7746) ;
- multiplication (p. 7745).

Article 24 *(intégration d'ingénieurs des instruments de mesure dans le corps des ingénieurs des mines) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 58 de la commission (p. 7749).

Article 30 supprimé par le Sénat *(reconnaissance de la qualité d'ayant-droit pour la personne vivant avec un assuré social et n'étant ni son conjoint ni son concubin) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) (p. 7752).

Article 36 *(attribution de la majoration pour enfants aux titulaires de pension de réversion en cas de cumul avec des avantages personnels de vieillesse ou d'invalidité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 16 du Gouvernement (de suppression) (p. 7757).

Après l'article 43 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 du Gouvernement (abroge la loi du 30 mars 1928 relative au statut des sous-officiers de carrière de l'armée ; précise les conditions de liquidation des pensions de retraite des officiers ou assimilés d'un grade au plus égal à celui de lieutenant-colonel ou au grade correspondant) (p. 7761) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 18 du Gouvernement (autorise la création d'un groupement d'intérêt public entre l'Etat et d'autres personnes morales publiques ou privées pour exercer des activités d'assistance technique ou de coopération internationale dans le domaine de la coopération non gouvernementale) (p. 7761).

- Projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordres et sous-traitants (n° 2919).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [19 décembre 1992] :

Police de la route et sécurité routière : permis à points (p. 7618).

Rappel au règlement : s'élève contre les nombreux changements d'ordre du jour [19 décembre 1992] (p. 7632).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [21 décembre 1992] :

Administration : ministère des affaires sociales et de la santé :
- Agence du médicament : création, statut, compétences et fonctionnement (p. 7676) ;
- fonctionnement et moyens (p. 7676).

Lois :
- projet de loi n° 2219 relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (p. 7676) ;
- projet de loi sur l'indemnisation des victimes d'aléas thérapeutiques : préparation (p. 7677).

Médicaments :
- autorisation de mise sur le marché (A.M.M.) (p. 7676) ;
- politique du médicament (p. 7676).

Explications de vote :

Abstention du groupe R.P.R. (p. 7677).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Article 4 et état A *(équilibre général) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 38 rectifié du Gouvernement (majore le déficit de 4,6 milliards de francs compte tenu de 1,3 milliards de ressources non fiscales supplémentaires et de 5,9 milliards de dépenses nouvelles) (p. 7820, 7821, 7822) ;

Chômage et subvention à l'U.N.E.D.I.C. (p. 7821).

Sécurité sociale :
- déficit (p. 7820, 7821) ;
- retraites : régime général : déséquilibre structurel et subvention de cinq milliards de francs (p. 7821) ;
- santé : dépenses et projet de loi sur leur maîtrise (p. 7821).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 53 du Gouvernement (ouvre un crédit de 5 milliards de francs au budget des charges communes pour contribuer à la résorption du déficit de la sécurité sociale) (p. 7823).

Avant l'article 20 :

- *favorable* à l'amendement n° 62 du Gouvernement (majore le relèvement du droit de consommation sur les cigarettes) (p. 7828) ;

Sécurité sociale : affectation du supplément de recettes (p. 7828).

Après l'article 28 :

- *favorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean Auroux (impose suivant les règles applicables aux traitements et salaires l'indemnité de fonction et de résidence perçues par les parlementaires à partir du 1er janvier 1993) (p. 7831) ;

Parlement : parlementaires : conditons de travail (p. 7832).

CHANFRAULT (Guy)

Député de la Haute-Marne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

CHANTEGUET (Jean-Paul)

Député de l'Indre

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

CHARASSE (Michel)

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget

puis ministre du budget

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé ministre du budget. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

Fin de ses fonctions. Décret du 2 octobre 1992 [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13736).

DEPOTS

Projet de loi relatif à l'**octroi de mer (n° 2663)** [29 avril 1992].

Projet de loi relatif à l'**abolition des frontières fiscales** à l'intérieur de la **Communauté économique européenne** en matière de **taxe sur la valeur ajoutée** et **de droits indirects (n° 2682)** [6 mai 1992].

Projet de loi relatif à l'**anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698)** [13 mai 1992].

Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [1er octobre 1992].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Dehaine (Arthur) :* taxe d'habitation :** réforme : part départementale basée sur le revenu ; application en automne 1992 ; initiative parlementaire demandant le report : perspectives [22 avril 1992] (p. 605, 606).

- ***Bocquet (Alain) :* délinquance et trafic de drogue :** statistiques de la criminalité pour 1991 ; département du Nord : trafic en provenance d'Amsterdam ; ouverture des frontières : risques ; Grande-Bretagne et Danemark : décision de la Commission de Bruxelles ; Pays-Bas : vente libre de la drogue ; Schengen : possibilité de rétablir temporairement les contrôles aux frontières [13 mai 1992] (p. 1170, 1171).

- ***Juppé (Alain) :* situation budgétaire :** groupe Total : revente par l'État d'une partie de ses parts ; utilisation des fonds : lutte contre le chômage ; déficit budgétaire : progression : financement ; conjoncture économique : récession ; baisse des rentrées fiscales [20 mai 1992] (p. 1441, 1442, 1443).

- ***Pierret (Christian) :* politique fiscale en faveur du logement :** retards de construction ; besoins de logements neufs et de logements sociaux ; livrets A : baisse des dépôts ; situation du logement financé par le marché ; financement du logement social ; mesures fiscales et budgétaires : plan de soutien de 140 milliards de francs ; allocations sociales de logement, réhabilitation de l'habitat ancien ; prêts locatifs aidés (P.L.A.) ; prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) [17 juin 1992] (p. 2473, 2474).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 mai 1992] :

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 1640).

Entreprises : fiscalité : impôt sur les sociétés et taxe professionnelle (p. 1644).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 1644) ;
- dépenses : maîtrise (p. 1644).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 1644).

Parlement : respect (p. 1640).

Politique économique : croissance (p. 1640).

T.V.A. : allégements : coût pour les finances publiques (p. 1640).

T.V.A. : baisses de taux et reclassements de produits et de services (p. 1640, 1643).

T.V.A. : taux majoré :
- anticipation de sa suppression (p. 1640, 1643) ;
- tabacs, jeux et pornographie : maintien du taux majoré (p. 1640, 1644).

T.V.A. : taux zéro (p. 1643).

Discussion de l'article unique [26 mai 1992] :

Article unique *(anticipation partielle de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (rectifie une erreur matérielle) (p. 1645).

Nouvelle lecture :

Avant la discussion des articles [3 juillet 1992] :

Observations sur le rappel au règlement de : *Fréville (Yves)* (p. 3213).

Discussion des articles [3 juillet 1992] :

Article 2 nouveau *(réduction d'impôt pour l'acquisition ou la construction de logements destinés à la location) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 3222).

Article 4 nouveau *(modalités d'application de la taxe départementale sur le revenu) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. René Dosière (de suppression) (p. 3224) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (reporte à 1993 l'entrée en vigueur de la taxe départementale sur le revenu, supprime le seuil de 500 F déclenchant les mécanismes de réduction temporaire des cotisations et affecte en totalité aux départements défavorisés la taxe sur les revenus soumis à prélèvement libératoire) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 3225) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. René Dosière (supprime le seuil de 500 F déclenchant l'application du mécanisme de réduction temporaire des nouveaux assujettis à la taxe départementale sur le revenu) (p. 3225).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 17 rectifié du Gouvernement (exonère des droits de succession les indemnités versées aux personnes ayant contracté le S.I.D.A. à la suite de transfusions sanguines) (p. 3226, 3227) : adopté (p. 3227).

Observations sur le rappel au règlement de : *Masson (Jean-Louis)* [26 mai 1992] (p. 1662, 1663).

- Projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects (n° 2682).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1992] :

Communautés européennes :
- Acte unique, marché unique et construction européenne (p. 1649, 1650) ;
- Conseil des ministres : directives du 16 décembre 1991 et du 25 février 1992 (p. 1649) ;
- coopération administrative dans le domaine des impôts indirects (p. 1650).

Communes :
- Hendaye (p. 1671) ;
- Modane - Fourneaux (p. 1671).

Douanes :
- attributions (p. 1650, 1669, 1670) ;
- commissionnaires et transitaires (p. 1671, 1672) ;
- contrôles (p. 1650, 1651, 1669, 1670, 1671) ;
- personnels (p. 1650, 1671).

Drogue (p. 1650, 1651).

Entreprises : obligations déclaratives (p. 1649, 1669, 1670, 1671).

Impôts et taxes :
- accises (p. 1650, 1670) ;
- droit d'enquête exercé par l'administration fiscale et les douanes (p. 1650) ;
- fraude fiscale (p. 1649, 1650).

Ministère de l'économie et des finances : réorganisation (p. 1650, 1670).

T.V.A. :
- automobiles (p. 1649) ;
- décalage d'un mois et rémanences (p. 1669) ;

- personnes bénéficiant du régime dérogatoire (p. 1649, 1671) ;
- taxation dans le pays d'arrivée (p. 1649) ;
- ventes à distance (p. 1649, 1671).

Discussion des articles [26 mai 1992] :

Article 1er *(application en droit français de directives du Conseil des Communautés européennes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de suppression) (p. 1672) ;

Communautés européennes : directives : référence transférée dans le titre du projet (p. 1672).

Article 2 *(opérations soumises à la T.V.A.) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (rédactionnel) (p. 1672) ;
- *soutient* l'amendement n° 100 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 1672) : adopté (p. 1673).

Article 3 *(soumission des acquisitions intracommunautaires à la T.V.A.) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 1673).

Article 4 *(définition des assujettis à la T.V.A.) :*

- *ses observations* (p. 1673) ;

Associations (p. 1673) ;

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (de forme) (p. 1674).

Article 6 *(localisation des livraisons de biens) :*

- *ses observations* (p. 1674) ;

Lieu de livraison : interprétation du terme « réputé » figurant au I du texte proposé pour l'article 258 du code général des impôts (p. 1674) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. René Carpentier (étend les règles de localisation des livraisons de biens prévues par l'article aux livraisons effectuées à bord d'un véhicule) (p. 1674) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 de la commission (supprime le dernier alinéa du I du texte proposé pour l'article 258 du code général des impôts relatif à la localisation de livraisons provenant de pays non membres de la Communauté économique européenne) (p. 1674).

Article 8 *(régime des ventes à distance pour les expéditions à destination de la France) :*

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (de précision) (p. 1675).

Article 13 *(définition du preneur de la prestation de services) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (de suppression) (p. 1676).

Avant l'article 15 :

- *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Michel Inchauspé (autorise les banques et établissements financiers à opter pour la T.V.A. sur les intérêts et agios qu'ils facturent) (p. 1677).

Article 16 *(possibilité pour les personnes bénéficiant du régime dérogatoire d'opter pour le paiement de la T.V.A. sur leurs acquisitions intracommunautaires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (de précision) (p. 1677).

Article 17 *(régime des biens usagés) :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) (p. 1677).

Article 18 *(modification du régime d'exonération des exportations) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 rectifié de la commission (précise la notion d'exportation) (p. 1678).

Article 19 *(exonération des livraisons intracommunautaires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (exclut de l'exonération les livraisons effectuées par des vendeurs bénéficiant de la franchise de 70 000 F applicable aux petites entreprises) (p. 1679) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 81 du Gouvernement (exclut de l'exonération les livraisons effectuées par des vendeurs bénéficiaires de la franchise de 245 000 F applicable aux artistes et auteurs) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 1678) : adopté (p. 1679).

Article 24 *(modalités d'exercice du droit à déduction) :*

- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) (p. 1680) ;
- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (de précision) (p. 1680) ;
- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) (p. 1680) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (dispose que seules les données relatives aux achats intracommunautaires doivent figurer sur les déclarations périodiques) (p. 1680) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. René Carpentier (fait obligation aux contribuables de produire les factures afférentes à leurs acquisitions intracommunautaires) (p. 1680).

Article 26 *(non-application de la règle du décalage d'un mois aux commissionnaires assimilés à des acheteurs-revendeurs) :*

- *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) (p. 1681) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. René Carpentier (dispose que le commissionnaire ne devient jamais propriétaire de la marchandise par engagement cautionné) (p. 1681) ;
- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) (p. 1681) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Gilbert Gantier (étend la suppression du décalage d'un mois à l'ensemble des commissionnaires) (p. 1682).

Après l'article 26 :

- *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Gilbert Gantier (autorise les entreprises à déduire 107,5 p. 100 de la T.V.A. ayant grevé leurs acquisitions afin de compenser les conséquences financières du décalage d'un mois de la T.V.A. (p. 1682).

Article 27 *(régime des franchises) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 87 de M. Gilbert Gantier (maintient le bénéfice des importations en franchise de T.V.A. pour les entreprises revendant ces marchandises dans la Communauté européenne par l'intermédiaire d'un commissionnaire) (p. 1683) ;

Article 29 *(détermination du redevable de la taxe) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 1683) ;

T.V.A. : paiement : solidarité du vendeur ou prestataire étranger lorsque la taxe est due en France par l'acquéreur ou le preneur (p. 1683) ;

- *favorable* à l'amendement n° 78 de M. Alain Richard (rédactionnel) (p. 1683) ;
- *soutient* l'amendement n° 101 du Gouvernement (limite la solidarité du vendeur ou prestataire étranger au paiement de la T.V.A. au cas où l'acquéreur ou le preneur est établi hors de France) : adopté (p. 1683).

Article 30 *(obligations déclaratives des opérateurs du commerce intracommunautaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (dispose qu'un décret en Conseil d'Etat fixera les obligations déclaratives des personnes bénéficiant du régime dérogatoire) (p. 1684).

Article 31 *(modification du contenu de la déclaration périodique de recettes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (de précision) (p. 1684).

Article 32 *(modification des règles de facturation)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. René Carpentier (dispose que l'assujetti doit délivrer la facture dans le délai d'un mois) (p. 1685) ;
- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (modifie l'énoncé des mentions devant figurer sur la facture) ; le rectifie (correction d'erreurs matérielles) (p. 1685).

Article 33 *(représentation fiscale)* :

- *favorable* à l'amendement n° 58 de M. Alain Richard (rédactionnel) (p. 1685) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. René Carpentier (oblige les représentants fiscaux à souscrire un engagement cautionné) (p. 1685) ;
- *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Alain Richard (rédactionnel) (p. 1686).

Article 34 *(création d'un état récapitulatif)* :

- *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (énumère les mentions devant figurer sur l'état récapitulatif) (p. 1686).

Article 38 *(remboursement de la taxe acquittée à l'importation en cas d'expédition ultérieure dans un pays membre de la C.E.E.)* :

- *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (supprime la fixation par arrêté des modalités de remboursement) (p. 1687).

Article 44 *(régime des véhicules de transport neufs)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de la commission (supprime la référence aux mesures permettant d'assurer le contrôle et l'identification des moyens de transport neufs devant être prises par décret en Conseil d'Etat) (p. 1688).

Article 51 *(adaptation du régime de la taxe sur le produit des exploitations forestières)* :

- *favorable* à l'amendement n° 79 de M. Alain Richard (de forme) (p. 1689).

Après l'article 55 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 89 de M. Arthur Dehaine (précise l'assiette de la contribution sociale de solidarité due par les commissionnaires) (p. 1690) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 90 de M. Arthur Dehaine (précise l'assiette de la contribution sociale de solidarité due par les entreprises de négoce international) (p. 1690).

Article 58 *(définition du territoire communautaire)* :

- *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (rédactionnel) (p. 1690).

Article 59 *(exigibilité de l'accise)* :

- *favorable* à l'amendement n° 28 de la commission (rédactionnel) (p. 1691) ;
- *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (étend l'exigibilité de l'accise aux professionnels de la vente à distance) (p. 1691).

Article 63 *(régime applicable aux opérateurs enregistrés)* :

- *favorable* à l'amendement n° 31 de la commission (rédactionnel) (p. 1691).

Article 71 *(apurement du régime suspensif)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 32 de la commission (porte de deux à trois mois le délai imparti à l'expéditeur agréé pour informer l'administration du défaut d'apurement) ; rectifié (délai porté à deux mois et demi) (p. 1692) ;
- *favorable* à l'amendement n° 33 de la commission (rédactionnel) (p. 1693).

Article 72 *(remboursement de l'accise)* :

- *favorable* à l'amendement n° 34 de la commission (dispose que l'administration doit procéder au remboursement dans le délai d'un an à partir de la présentation des documents établissant la créance du contribuable) (p. 1693) ;
- *favorable* à l'amendement n° 35 de la commission (rédactionnel) (p. 1693).

Après l'article 72 :

- *favorable* à l'amendement n° 80 de M. Alain Richard (dispose que l'accise n'est pas exigible des entrepositaires agréés pratiquant la vente à distance) (p. 1693).

Article 73 *(obligations des entrepositaires agréés)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 36 de la commission (supprime la référence aux contrôles prévus par le code général des impôts, le livre des procédures fiscales ou le code des douanes) (p. 1694) ;
- *favorable* à l'amendement n° 37 de la commission (rédactionnel) (p. 1694).

Article 76 *(représentant fiscal)* :

- *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission (rédactionnel) (p. 1694).

Article 79 *(modification de l'article 412 du code général des impôts)* :

- *favorable* à l'amendement n° 39 de la commission (précise que l'expédition de vins vinés à destination d'un autre Etat membre de la Communauté économique européenne s'effectue en franchise de droits) (p. 1695).

Article 82 *(modification de l'article 445 du code général des impôts)* :

- *favorable* à l'amendement n° 40 de la commission (rédactionnel) (p. 1695).

Article 83 *(modification de l'article 455 du code général des impôts)* :

- *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (rédactionnel) (p. 1695).

Article 88 *(modification de l'article 514* bis *du code général des impôts)* :

- *favorable* à l'amendement n° 42 corrigé de la commission (rédactionnel) (p. 1695).

Article 92 *(modification de l'article 575 C du code général des impôts)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 43 de la commission (de précision) (p. 1696) ;
- *soutient* l'amendement n° 102 du Gouvernement (prévoit que le droit de consommation sur les tabacs n'est plus exigible à l'issue de la production mais à la mise à la consommation) : adopté (p. 1696).

Article 93 *(droit de consommation sur les tabacs applicable dans les D.O.M. et en Corse)* :

- *favorable* à l'amendement n° 44 de la commission (corrige une erreur matérielle) (p. 1696).

Article 95 *(validation du document d'accompagnement)* :

- *ses observations* (p. 1697).

Article 96 *(application aux expéditions intracommunautaires de certaines dispositions d'apurement prévues en régime interne)* :

- *favorable* à l'amendement n° 45 de la commission (de suppression) (p. 1697).

Article 98 *(déclaration exigée des opérateurs dans le domaine des produits pétroliers)* :

- *favorable* à l'amendement n° 46 de la commission (rédactionnel) (p. 1697).

Article 108 *(institution d'un droit d'enquête en matière de taxe sur la valeur ajoutée)* :

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 71 de M. Yves Fréville et 88 corrigé de M. Gilbert Gantier (limitent le droit d'enquête aux seuls documents comptables ou professionnels directement liés aux transactions commerciales contrôlées) (p. 1699, 1700) ;

Impôts et taxes : contrôle fiscal (p. 1699, 1700) ;

- *favorable* à l'amendement n° 47 de la commission (corrige une erreur matérielle) (p. 1700) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 48 de la commission (limite les possibilités d'exercice du droit d'enquête aux heures ouvrées de l'entreprise) (p. 1700) ;
- *soutient* l'amendement n° 103 du Gouvernement (limite les possibilités d'exercice du droit d'enquête à la période 8 h - 20 h et aux heures d'activité professionnelle de l'assujetti) : adopté (p. 1700) ;
- *favorable* à l'amendement n° 49 de la commission (interdit aux agents de l'administration d'accéder à la partie des locaux professionnels affectés exclusivement au domicile privé) (p. 1700) ;
- *favorable* à l'amendement n° 50 de la commission (autorise les agents de l'administration à contrôler les moyens de transport à usage professionnel et leur chargement) (p. 1700) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 51 de la commission (dispose que les renseignements et justifications recueillis auprès de personnes autres que l'assujetti ou son représentant donnent lieu à l'établissement de procès-verbaux d'audition) (p. 1701) ;
- *soutient* l'amendement n° 104 du Gouvernement (dispose que toute audition donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal) : adopté (p. 1701) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Arthur Dehaine (dispose que les enquêteurs délivrent un avis de passage à chaque intervention ou convocation) (p. 1701) ;
- *favorable* à l'amendement n° 52 de la commission (dispose qu'en l'absence de l'assujetti ou de son représentant l'avis d'enquête est remis à la personne recevant les agents de l'administration) (p. 1701) ;
- *favorable* à l'amendement n° 53 de la commission (précise les conditions de déroulement d'une enquête commencée en l'absence de l'assujetti ou de son représentant) (p. 1701) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Patrick Devedjian (dispose que le procès-verbal d'enquête a valeur de renseignement) (p. 1702) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Arthur Dehaine (dispose que le procès-verbal mentionne la période ayant fait l'objet des investigations) (p. 1702) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 93 de M. Arthur Dehaine (limite la durée totale de l'enquête à trois mois) (p. 1702) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. René Carpentier (confère l'exercice du droit d'enquête aux personnels de catégorie C de la direction générale des douanes agissant sur ordre écrit d'un agent ayant au moins le grade de contrôleur) (p. 1703) ;
- *favorable* à l'amendement n° 54 de la commission (de précision) (p. 1703) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. René Carpentier (confère aux agents des douanes le droit de poursuivre les manquements aux règles de facturation) (p. 1703) ;

Impôts et taxes : contrôle fiscal (p. 1703) ;

- *favorable* à l'amendement n° 55 de la commission (précise les modalités du contrôle des moyens de transport à usage professionnel) (p. 1704) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 95 de M. René Carpentier (étend le contrôle à tous les moyens de transport) à l'amendement n° 55 de la commission (p. 1704) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Patrick Devedjian (transfère au juge de l'ordre judiciaire le contentieux relatif à l'exercice du droit d'enquête) (p. 1704).

Après l'article 109 :

- *soutient* l'amendement n° 82 du Gouvernement (transfère de la direction générale des impôts à celle des douanes les compétences relatives à la recherche, au constat et à la poursuite des infractions en matière de contributions indirectes pouvant donner lieu à des sanctions de caractère répressif) (p. 1704) : adopté (p. 1705) ;
- *soutient* l'amendement n° 98 du Gouvernement (institue la déclaration unique fusionnant les obligations déclaratives de nature fiscale et statistique) : adopté (p. 1705).

Article 111 *(exclusion des entrées et des sorties de marchandises communautaires du champ d'application du code des douanes) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. René Carpentier (réintroduit les contrôles douaniers aux frontières) (p. 1705).

Article 112 *(pouvoirs de contrôle de l'administration des douanes dans la mise en œuvre de l'assistance mutuelle en matière de règlementations douanière ou agricole) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. René Carpentier (étend à la règlementation fiscale l'habilitation des agents des douanes en matière d'assistance mutuelle entre les autorités administratives des Etats membres de la Communauté économique européenne) (p. 1706) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 76 de M. Guy Bêche (prévoit que les dispositions relatives à l'assistance mutuelle entre les autorités administratives des Etats membres de la Communauté économique européenne peuvent être utilisées au cours de la procédure du droit d'enquête) (p. 1706).

Après l'article 113 :

- *soutient* l'amendement n° 94 du Gouvernement (autorise l'administration des douanes à contrôler sur tout le territoire les personnes soupçonnées de transporter des stupéfiants dissimulés dans leur organisme) (p. 1706, 1707) : adopté (p. 1707).

Après l'article 114 :

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. René Carpentier (maintient l'intervention des transitaires en douane dans le commerce intracommunautaire) (p. 1707).

Article 115 *(généralisation de la constatation par procès-verbal des infractions en matière de contributions indirectes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 96 de M. Alain Richard (de précision) (p. 1708).

Après l'article 115 :

- *soutient* l'amendement n° 83 du Gouvernement (rétablit la procédure de redressement contradictoire en matière de taxe spéciale sur le prix des spectacles) : adopté (p. 1708).

Article 117 *(rémunération pour copies privées des œuvres fixées sur phonogrammes ou vidéogrammes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 56 de la commission (rédactionnel) (p. 1709) ;
- *favorable* à l'amendement n° 57 de la commission (rédactionnel) (p. 1709).

Après l'article 117 :

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. René Carpentier (prévoit que le Gouvernement déposera, avant le 1er janvier 1994, un rapport d'information sur les conditions d'application de la présente loi) (p. 1709) ;
- *favorable* à l'amendement n° 75 de M. Guy Bêche (prévoit que le Gouvernement déposera, en annexe au projet de loi de finances pour 1995, un rapport établissant le bilan de l'abolition des frontières fiscales) ; le rectifie (dépôt du rapport en annexe au projet de loi de finances pour 1996) (p. 1709).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 84 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction du titre faisant référence aux deux directives du Conseil des Communautés européennes introduites en droit français par le projet) : adopté (p. 1709).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [3 juillet 1992] :

Entreprises : obligations déclaratives : compétence de la juridiction administrative (p. 3207, 3208).

Gouvernement : rédaction des instructions d'application (p. 3207).

Parlement : travail parlementaire (p. 3207).

- Projet de loi relatif à l'octroi de mer (n° 2663).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 juin 1992] :

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Bertrand (Léon)* (p. 2323).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes :
- Cour de justice des Communautés européennes : octroi de mer : condamnation éventuelle de la France (p. 2323) ;
- octroi de mer : compatibilité avec le droit communautaire : décision n° 89-688 du 22 décembre 1989 (p. 2321).

Impôts locaux : octroi de mer :
- fonds régional pour les entreprises et l'emploi (F.R.E.E.) : compétences et moyens : désengagement de l'Etat (p. 2321) ;
- frais d'assiette et de recouvrement : prélèvement de l'Etat (p. 2321) ;
- historique (p. 2321) ;
- prélèvement : mécanisme, produits assujettis, seuils d'assujetissement et exonérations (p. 2321) ;
- projet de loi : élaboration : concertation (p. 2321) ;
- projet de loi : modernisation de l'octroi de mer : intérêt et nécessité (p. 2324).

Politique économique et sociale : développement économique : généralités et rôle de l'octroi de mer (p. 2321).

Discussion des articles [15 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de M. Jean-Paul Virapoullé (propose d'inscrire en préambule de la loi les dispositions de la décision communautaire n° 89-688 du 22 décembre 1989 relative à l'octroi de mer) (p. 2348).

Article 1er *(opérations taxables) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Ernest Moutoussamy (dispose que l'octroi de mer ne s'applique pas aux produits utilisant les ressources et matériaux locaux) (p. 2349) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Ernest Moutoussamy (exonère de l'octroi de mer les coopératives de production et les groupements de producteurs) (p. 2349) ;
- *favorable* à l'amendement n° 41 corrigé de la commission (rédactionnel) (p. 2350).

Article 2 *(exonérations) :*

- *ses observations* sur les amendements identiques nos 118 de la commission des finances et 17 de M. Claude Lise (précisent que l'exonération d'octroi de mer concerne uniquement les produits fabriqués dans les régions d'outre-mer et destinés à l'exportation ou à l'expédition) (p. 2351) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 154 de M. Claude Lise (supprime l'exonération prévue pour les produits livrés en Guadeloupe, Martinique et à la Réunion et destinés à être exportés ou expédiés vers la Guyane) (p. 2351) ;

  Politique économique et sociale : marché unifié Antilles-Guyane (p. 2351) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 42 de la commission (précise que l'exonération des produits expédiés ou exportés en Guyane est valable jusqu'au 31 décembre 1997) (p. 2351) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de la commission (de coordination) (p. 2351) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 157 de M. Claude Lise (précise les deux types d'exonérations auxquels peuvent procéder les conseils régionaux) (p. 2352) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 116 de la commission des finances (de précision) (p. 2352) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 9 de M. Claude Lise (précise que l'exonération décidée par les conseils régionaux concerne les matières premières « par nature et par destination ») (p. 2352) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 117 de la commission des finances (dispose que les conseils régionaux peuvent également exonérer les livraisons à titre onéreux effectuées par les personnes qui accomplissent des activités de production) (p. 2353) ;
- *soutient* l'amendement n° 188 du Gouvernement (dispose que les conseils régionaux peuvent exonérer l'introduction de marchandises destinées au fonctionnement de l'administration, des collectivités locales et des établissements publics administratifs ; maintient en l'état les plafonds actuels de franchise pour les particuliers) (p. 2353) : adopté (p. 2354).

Article 3 *(personnes assujetties) :*

- *défavorable* aux amendements identiques nos 46 de la commission et 129 de M. Dominique Larifla (proposent que l'octroi de mer ne soit applicable que lorsque le chiffre d'affaires est supérieur à 3,5 millions de francs) (p. 2354) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Elie Hoarau (précise que les producteurs dont le chiffre d'affaires est inférieur à 3,5 millions de francs peuvent demander à être assujettis à l'octroi de mer dans des conditions fixées par décret) (p. 2354) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de la commission (précise que les producteurs dont le chiffre d'affaires est inférieur à 3,5 millions de francs peuvent demander à être assujettis à l'octroi de mer dans des conditions fixées par le conseil régional) (p. 2355) ;
- *soutient* l'amendement n° 191 du Gouvernement (dispose que les producteurs dont le chiffre d'affaires est compris entre 2 et 3,5 millions de francs peuvent demander à être assujettis à l'octroi de mer dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) ; corrigé : adopté (p. 2355) ;
- *favorable* aux amendements identiques nos 11 de M. Jean-Paul Virapoullé et 140 de M. Elie Hoarau (précisent que les seuils d'assujettissement fixés par l'article sont réexaminés chaque année à l'occasion du projet de loi de finances initiale) : *les rectifie* (supprime les mots « chaque année ») (p. 2356).

Article 5 *(fait générateur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Ernest Moutoussamy (dispose que pour les livraisons de produits de négoces entre assujettis, le fait générateur de la taxe intervient au moment de la livraison à l'assujetti) (p. 2357).

Article 6 *(régime des déductions) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 120 de la commission des finances (dispose que les conditions d'imputation de la taxe déductible sont fixées par le décret en Conseil d'Etat prévu à l'article 15 du projet) (p. 2358) ;
- *favorable* aux amendements identiques nos 50 de la commission et 20 de M. Claude Lise (disposent que les conditions d'imputation de la taxe déductible sont fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 2358) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Jean-Paul Virapoullé (précise que le droit à déduction est reportable sur plusieurs années) (p. 2358) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 51 de la commission (ouvre un droit à déduction de la taxe décomptée fictivement pour les opérations exonérées sur décision du conseil régional) (p. 2358) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 52 de la commission (dispose que l'octroi de mer dont l'imputation n'a pu être opérée peut faire l'objet d'un remboursement) (p. 2359) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 160 de M. Claude Lise (dispose que l'octroi de mer effectivement payé et dont l'imputation n'a pu être opérée peut être remboursé sur demande de l'assujetti) (p. 2359) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 142 de M. Elie Hoarau (dispose que l'octroi de mer dont l'imputation n'a pu être opérée peut faire l'objet d'un remboursement sur décision du conseil régional et selon des modalités fixées par le conseil général) (p. 2359) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 90 de M. Ernest Moutoussamy (de précision) (p. 2360) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 161 de M. Claude Lise (de coordination) (p. 2360).

Article 9 *(factures et comptabilité) :*

- *soutient* l'amendement n° 181 du Gouvernement (de précision) : adopté (p. 2360) ;

- *soutient* l'amendement n° 182 du Gouvernement (étend aux agriculteurs soumis à un régime réel d'imposition l'obligation de justification auprès de l'administration fiscale) : adopté (p. 2360).

Article 10 *(taux de l'octroi de mer) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 91 de M. Ernest Moutoussamy (précise que le conseil régional fixe les taux de l'octroi de mer dans le respect des dispositions de la décision communautaire du 22 décembre 1989) (p. 2361) ;

- *favorable* à l'amendement n° 175 de la commission (rédactionnel) (p. 2362) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que le conseil régional peut moduler les taux d'exonération selon les catégories détaillées des produits identiques ou similaires et supprime de ce fait l'obligation de taux identiques pour des produits identiques ou similaires d'une même catégorie) (p. 2362) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Ernest Moutoussamy (engage les conseils régionaux de Guadeloupe, Martinique et Guyane à se consulter afin d'harmoniser les taux d'octroi de mer entre leurs trois régions) (p. 2362) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 93 de M. Ernest Moutoussamy (reprend les dispositions de la décision communautaire n° 89-688 du 22 décembre 1989 relatives aux exonérations d'octroi de mer) (p. 2362) ;

- *favorable* aux amendements identiques n°s 56 de la commission, 112 de M. Jean-Paul Virapoullé et 144 de M. Elie Hoarau (disposent que les taux supérieurs au taux maximal de 30 p. 100 peuvent être maintenus pendant un délai maximal de dix ans) (p. 2363) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Ernest Moutoussamy (ramène de trois à deux mois le délai nécessaire pour qu'une décision d'exonération prenne force exécutoire) (p. 2363, 2364) ;

- *favorable* à l'amendement n° 60 de la commission (dispose qu'une délibération déclarée ou réputée compatible avec le droit communautaire avant l'expiration du délai de trois mois devient immédiatement exécutoire) (p. 2364) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 189 du Gouvernement (précise que le silence gardé par la commission pendant deux mois vaut acceptation) à l'amendement n° 60 de la commission : adopté (p. 2364) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 62 de la commission (transfère après l'article 10 les trois derniers alinéas de cet article) : vote réservé jusqu'après la discussion des amendements portant articles additionnels après l'article 10 (p. 2365).

Après l'article 10 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 26 de M. Jean-Paul Virapoullé (autorise les conseils régionaux à appliquer aux importations constitutives de dumping ou de concurrence déloyale une surtaxe de 30 p. 100 maximum pendant six mois maximum ; précise que, si cette décision est condamnée dans les trois mois par la Commission des Communautés, le produit de la surtaxe est remboursé) (p. 2366) ;

  Commerce international : dumping et concurrence déloyale : mesures de protection (p. 2366) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 177 de la commission (autorise les conseils régionaux à appliquer aux importations résultant de pratiques anticoncurrentielles un taux d'octroi de mer de 30 p. 100 ; précise que cette disposition reste en vigueur jusqu'à ce que le Conseil de la concurrence, saisi sans délai, ait statué) (p. 2367) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 190 du Gouvernement (supprime l'extension à la Guyane) à l'amendement n° 64 de la commission (unifie les territoires de la Guadeloupe et de la Martinique en matière de T.V.A. et de formalités fiscales pour la circulation des produits ; étend l'unification en matière de formalités à la Guyane à compter du 1er janvier 1998 : dispositions supprimées à l'article 10) : adopté (p. 2368).

Article 18 *(abrogations et application de la loi) :*

- *favorable* à l'amendement n° 115 de M. Jean-Paul Virapoullé (maintient en vigueur les taux actuels de frais d'assiette et de recouvrement perçus par l'Etat) (p. 2376, 2377) ;

- *favorable* aux amendements identiques n°s 82 de la commission et 186 de M. Eric Raoult (disposent que la présente loi ne s'applique pas aux îles Saint-Barthélemy et Saint-Martin) (p. 2378) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 185 de M. Dominique Larifla (précise que seul le titre Ier ne s'applique pas aux communes visées) à l'amendement n° 82 de la commission (p. 2378).

Après l'article 18 :

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Jean-Paul Virapoullé (propose que le Gouvernement présente chaque année au Parlement un rapport faisant le bilan de l'application du projet de loi et examinant ses conséquences sur le développement économique, les budgets locaux et l'intégration européenne des D.O.M.) (p. 2378, 2379) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 127 de la commission des finances (propose que le Gouvernement présente chaque année au Parlement, en annexe du projet de loi de finances, un rapport faisant le bilan de l'application du projet de loi) (p. 2378, 2379).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 192 du Gouvernement (propose d'intituler le projet « Projet de loi relatif à l'octroi de mer et portant mise en œuvre de la décision du Conseil des ministres des Communautés européennes n° 89-688 du 22 décembre 1989 ») : adopté (p. 2379).

- Proposition de loi organique modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur le prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes (n° 2678).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 juin 1992] :

Communautés européennes : budget :

- perspectives à moyen terme : « paquet Delors II » (p. 2977) ;
- recettes : provenance et nature juridique : part des contributions nationales (p. 2978).

Parlement français :

- Assemblée nationale : propositions de loi organique de MM. Alphandéry et Le Garrec : contenu, inscription à l'ordre du jour et modification par la commission des lois (p. 2977, 2978) ;
- budget communautaire : information, débat, vote et contrôle du Parlement français (p. 2978) ;
- participation de la France au budget des Communautés : vote : compétence liée (p. 2978).

Ordonnance organique n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances : modification (p. 2977).

Prélèvement sur recettes au profit des Communautés européennes :

- principe, montant et plafonnement (p. 2977, 2978) ;
- rapport annuel au Parlement (p. 2979).

Traités et conventions : traité de Maastricht : généralités et dispositions relatives au budget des Communautés (p. 2978).

Discussion des articles [29 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Jean-Claude Lefort (propose que le Parlement discute durant la session de printemps d'un projet de loi d'orientation budgétaire indiquant les principales options du prochain projet de loi de finances) (p. 2979) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean-Claude Lefort (propose qu'une loi de finances rectificative discutée par le Parlement à la session de printemps fixe le plafond du prélèvement sur recettes qui pourra être opéré l'année suivante au profit du budget des Communautés européennes) (p. 2980, 2981, 2982) ;

Budget communautaire : propositions de loi organique : contrôle instauré : intérêt par rapport à l'article 88-4 de la Constitution (p. 2980, 2981, 2982).

Parlement : budget communautaire et « paquet Delors II » : contrôle : application des articles 53 et 88-4 de la Constitution (p. 2980).

Article 1er *(inscription du principe du prélèvement sur les recettes de l'Etat dans l'ordonnance du 2 janvier 1959) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 du Gouvernement (dispose que le Parlement « évalue » le montant de la contribution française au budget des Communautés et en autorise le versement) ; rectifié (précise qu'il s'agit de la « participation » de la France) (p. 2982) : adopté (p. 2983).

Article 2 *(information du Parlement sur le budget des Communautés européennes) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 rectifié du Gouvernement (dispose que le projet de loi de finances de l'année est accompagné d'un rapport qui justifie le montant de la « contribution » de l'Etat au budget des Communautés et supprime la transmission de l'intégralité des documents budgétaires communautaires aux commissions des finances de chaque assemblée) (p. 2983) : adopté aprés modifications (p. 2984).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Gilbert Gantier (dispose qu'un débat est organisé à l'Assemblée nationale et au Sénat sur le budget des Communautés européennes, à la suite de son adoption définitive) (p. 2984).

Titre :

- *proposition* de loi organique modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur le prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes ;

- *soutient* l'amendement n° 10 du Gouvernement (de coordination) ; rectifié : adopté (p. 2984).

Seconde délibération :

Article 2 *(information du Parlement sur le budget des Communautés européennes) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (substitue les mots « participation de l'Etat » aux mots « contribution de l'Etat ») : adopté (p. 2985).

CHARBONNEL (Jean)

Député de la Corrèze

(2e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangéres [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'**usage de la langue française (n° 3178)** [17 décembre 1992].

CHARETTE (Hervé de)

Député de Maine-et-Loire

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 2538) [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Institutions régionales :** moralisation de la vie politique ; conseils régionaux de Bourgogne, du Nord - Pas-de-Calais et de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur ; contrôle des commissions : apport des voix du Front national ; démission des élus concernés : perspectives [20 mai 1992] (p. 1445, 1446).

- **Transfusion sanguine :** procès des dirigeants du Centre national de transfusion sanguine (C.N.T.S.) ; ministres du gouvernement Fabius : responsabilité pénale ; Haute Cour de justice : saisine du dossier : perspectives ; responsabilité morale du corps médical [24 juin 1992] (p. 2718).

à un ministre :

- **Agriculture** [16 avril 1992] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations : pression exercée par les Etats-Unis (p. 511).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Affaires étrangéres : paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 895).

Communautés européennes : principes fondamentaux :

- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 896) ;

- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 895) ;

- « subsidiarité » : principe : définitition et limites (p. 895) ;

- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 895).

Gouvernement : adoption du projet de loi constitutionnelle et ratification du traité de Maastricht : « calcul politique » (p. 896).

Indépendance et souveraineté :

- indépendance et identité nationales : « dissolution » dans l'Europe (p. 895) ;

- souveraineté nationale et délégations de compétences :

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le traité de Maastricht (p. 895).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : bilan et résultats électoraux (p. 895, 896).

Traités et conventions : traité de Maastricht : caractère irréversible et renégociation (p. 895).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Article 88-2 de la Constitution (droit de vote et éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant en France) :

- *son* amendement n° 85 (propose de fixer par une loi organique les conditions dans lesquelles les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France pourront être électeurs et éligibles aux élections municipales) (p. 1106) : rejeté au scrutin public (p. 1109).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Viticulture : application de la loi Evin ; conséquences : difficultés (p. 4845).

Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1992] :

Bibliothèques : Grande Bibliothèque de France (p. 5017).

Collectivités locales : action culturelle : importance, inégalités et péréquation des aides (p. 5018).

Déséquilibre Paris-province (p. 5018).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5017, 5018).

Grands travaux : crédits (p. 5017).

Ministère de la culture :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5017) ;
- déconcentration (p. 5018).

Opéra : Opéra Bastille (p. 5017).

Patrimoine : politique (p. 5018).

Politique culturelle : contenu, historique et priorités (p. 5017).

Son interruption (p. 5021).

-

CHARIE (Jean-Paul)

Député du Loiret

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de sa proposition de loi relative à la liberté de la concurrence (n° 2437) [14 mai 1992] (p. 1244).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (économie et finances : commerce et artisanat) [10 juin 1992] (p. 3719).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9224).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918) [*J.O.* du 8 décembre 1992] (p. 16776).

Rapporteur, en remplacement de M. Jean-Michel Couve, démissionnaire, de la proposition de loi de M. Claude Barate, tendant à créer des chambres consulaires des professions libérales (n° 2640) [11 décembre 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission de la production et des échanges sur les **crédits interentreprises** et les **délais de paiement (n° 2610)** [15 avril 1992].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** tome III : **économie et finances : commerce et artisanat (n° 2950)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

à un ministre :

- Anciens combattants et victimes de guerre [14 mai 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord (A.F.N.) : chômeurs en fin de droits : retraite anticipée (p. 1196).

Carte du combattant : critères d'attribution : modification (p. 1197).

Retraite mutualiste : délais de souscription (p. 1197).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le code forestier (n° 2313).

Première lecture :

Explications de vote [15 avril 1992] :

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 504).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [9 juin 1992] :

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 6 soutenu par M. Michel Cointat (ajoute la fixation des « conditions de création et d'extension des ateliers de productions agricoles » à l'article 188-1 du code rural relatif au contrôle des structures des exploitations agricoles) : vote réservé (p. 2066) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 2067) ;

- *son* amendement n° 7 soutenu par M. Michel Cointat (soumet à l'autorisation préalable prévue à l'article 188-2 du code rural « les créations ou extensions de capacité des ateliers de productions agricoles au-delà d'un seuil de capacité de production calculé à partir de coefficients d'équivalence et fixé par le schéma directeur départemental des structures ») : retiré (p. 2067) ;

- *son* amendement n° 8 : devenu sans objet (p. 2067).

- Projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 avril 1992] :

Banques et établissements financiers : sociétés de caution mutuelle : fonds propres (p. 568).

Impôt sur les sociétés : régime des coopératives : avantages et aménagement (p. 569).

Parlement : Sénat : texte adopté en première lecture (p. 568).

Sociétés coopératives :
- augmentation de capital : entrée de capitaux extérieurs et respect des principes coopératifs (p. 568) ;
- modernisation : nécessité : concertation et apport du projet de loi (p. 568) ;
- modernisation : nouvelles règles : libre adhésion (p. 568) ;
- rôle, place et avenir économique en France et dans le monde (p. 568).

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 avril 1992] :

Agriculture : filières bétail et viande (p. 623).

Délais de paiement :
- réduction (p. 623) ;
- transparence des tarifs et des conditions de paiement (p. 623).

Difficultés des entreprises : défaillances et dépôts de bilans : « effet domino » (p. 623).

Entreprises : fonds propres : insuffisance (p. 623).

Discussion des articles [22 avril 1992] :

Article 1er B *(concertations pour conclure des contrats de sous-traitance ou de cotraitance) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 626).

Article 1er *bis* *(pénalités pour retard de paiement) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (de suppression) (p. 628).

Article 1er précédemment réservé *(contenu de la facture) :*

- *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (impose la mention du taux annuel des agios dissuasifs et escomptes sur toutes les factures) (p. 628) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 corrigé de la commission (précise que ce sont les infractions répétées qui sont sanctionnables) (p. 629) : rejeté (p. 630) ;

Délais de paiement : respect (p. 630).

Article 1er *quinquies* *(communication des conditions d'application et des modalités de calcul des pénalités) :*

- *favorable* à l'amendement n° 14 rectifié de la commission (donne une nouvelle rédaction de l'article 33 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 prévoyant la transparence des prix, des conditions de vente et des délais de paiement) (p. 631) ;

Commerce et artisanat :
- coopération commerciale (p. 631) ;
- grandes surfaces (p. 631, 632).

Transparence tarifaire (p. 631, 632).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 26 de M. Charles Millon soutenu par M. Jean-Marc Nesme (institue la réserve de propriété pour toutes les transactions commerciales) (p. 635) ;

Délais de paiement : incidence de l'amendement sur les délais de paiement (p. 635).

Article 2 *bis* *(rapport sur les conditions d'application de la loi) :*

- *son* amendement n° 36 (prévoit que le rapport porte également sur les possibilités et les conséquences de la généralisation du principe de la réserve de propriété au bénéfice du vendeur jusqu'au complet paiement du prix et sur l'évolution de l'accès au crédit bancaire global d'exploitation ou à court terme) (p. 635) : retiré (p. 636).

Après l'article 2 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 25 corrigé de M. Thierry Mandon (prévoit que le Gouvernement présentera au Parlement, avant le 31 décembre 1992, un rapport relatif aux délais de paiement des sommes que les autorités publiques se sont engagées à verser selon une procédure légale et aux conséquences pour les associations) (p. 637).

Après l'article 2 *ter* :

- *son* amendement n° 16 rectifié (précise les cas où la vente d'un produit ou d'un service à prix anormalement bas est déloyale) (p. 637) : adopté (p. 638) ;

Prix : réglementation des pratiques (p. 637, 638) ;

- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (prévoit la sanction du non-respect du principe d'égalité de concurrence pour l'entreprise qui accorde et pour celle qui obtient l'inégalité) (p. 638) ;

Transparence tarifaire (p. 638).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mai 1992] :

Agriculture : filières bétail et viande (p. 1625).

Agroalimentaire : produits périssables (p. 1624).

Commerce et artisanat : grandes surfaces (p. 1625).

Délais de paiement :
- crédits interentreprises (p. 1624) ;
- fixation et concertation (p. 1624, 1625) ;
- ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence : modification (p. 1625) ;
- réduction (p. 1623, 1624) ;
- transparence des tarifs et des conditions de paiement (p. 1624, 1625).

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 1er *(contenu de la facture) :*

- *son* amendement n° 11 rectifié (prévoit que le non-respect par l'une des parties d'une ou plusieurs des clauses de la facture sera puni) : rejeté (p. 1627) ;

Délais de paiement : non-respect par un client du règlement à la date prévue (p. 1627).

Article 1er *bis* A *(dépendance économique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 1627, 1628).

Article 1er *sexies* A *(frais pour retard de paiement) :*

- *son* sous-amendement n° 16 (réintroduit la notion de pénalités) à l'amendement n° 4 de la commission (prévoit l'existence de frais de retard, et non de pénalités, exigibles lorsque le délai de paiement inscrit dans les conditions générales de vente est dépassé et abaisse le taux minimum des frais de retard de deux fois le taux de l'intérêt légal à une fois et demie) : rejeté (p. 1628).

Après l'article 1er *sexies* A :

- *son* amendement n° 13 (dispose que la demande d'un acheteur est présumée présenter un caractère anormal lorsque cet acheteur procède à des pratiques déloyales) : adopté (p. 1629).

Article 2 *(achat de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques) :*

- *son* amendement n° 17 (prévoit que le délai de paiement d'achats de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques ne peut être supérieur à trente jours après la fin du mois de livraison) (p. 1630, 1631) : rejeté (p. 1632) ;

Boissons et alcools : viticulture (p. 1631) ;

- *son* sous-amendement n° 14 corrigé (rédactionnel) à l'amendement n° 5 de la commission (porte à trente jours après le jour de livraison le délai de paiement d'achat de produits alimentaires périssables, à trente jours après la fin du mois de livraison celui prévu pour les achats de boissons alcooliques et à vingt jours après le jour de livraison celui prévu pour les achats d'animaux destinés à la consommation humaine) (p. 1630) : devenu sans objet (p. 1632) ;

- *son* sous-amendement n° 15 (ajoute les bières) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 1630) : devenu sans objet (p. 1632) ;

- *son* sous-amendement n° 22 (porte à soixante jours après le jour de livraison le délai de paiement maximum pour les achats de boissons alcooliques dont la vitesse de rotation des stocks est rapide et à quatre-vingt dix jours après le jour de livraison celui prévu pour les achats de boissons alcooliques dont la vitesse de rotation des stocks est lente) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 1630) : devenu sans objet (p. 1632).

Explications de vote :

Abstention du groupe R.P.R. (p. 1635).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1992] :

Agroalimentaire : produits périssables (p. 3349).

Délais de paiement :
- crédits interentreprises (p. 3349) ;
- réduction (p. 3349) ;
- transparence des tarifs et des conditions de paiement (p. 3349).

Discussion des articles [2 octobre 1992] :

Article 1er *sexies* A *(retard de paiement) :*

- *son* amendement n° 15 (prévoit une pénalité pour le non-respect de la transparence tarifaire) : adopté (p. 3351).

Article 1er *sexies* B nouveau *(présomption du caractère anormal d'une demande d'un acheteur) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (vise à ce que le juge établisse de manière circonstanciée en quoi la pratique mise en cause est déloyale) (p. 3351).

Article 2 *(achat de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 corrigé de la commission et aux sous-amendements n°s 11, 12, 13 et 14 de M. Pierre Estève (modifient la durée des délais de paiement ainsi que le montant des amendes en cas d'infraction) (p. 3352).

Explications de vote :

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 3353).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1992] :

Délais de paiement :
- fixation et concertation (p. 7347) ;
- réduction (p. 7347) ;
- transparence des tarifs et des conditions de paiement (p. 7347).

Article 1er *(contenu de la facture) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (précise que la date prévue pour le règlement figure sur la facture ainsi que les conditions d'escompte en cas de paiement anticipé) (p. 7350) ;

Délais de paiement : fixation et concertation (p. 7350).

Explications de vote :

Abstention des groupes R.P.R., U.D.C. et U.D.F. (p. 7351).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Céréales et oléagineux : indemnité compensatoire (p. 2776).

Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (« projet MacSharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2776).

Energie : production et utilisation de biocarburants (p. 2731, 2776).

Exploitants agricoles :
- cotisations sociales : réforme (p. 2776) ;
- revenu (p. 2776).

Jachère industrielle et gel des terres (p. 2777).

Prix et concurrence : délais de paiement (p. 2777).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 16 octobre 1992] :

Article 11 *(art. 33 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : conditions de vente et de rémunération des prestataires de services) :*

- *ses observations* (p. 3775) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 398 de M. Jacques Boyon (excepte les professions de « pur conseil » de la catégorie des « prestataires de services » (p. 3797) ;
- *son* amendement n° 196 (rédactionnel) : adopté (p. 3798) ;
- *son* amendement n° 198 (dispose que les conditions de vente font partie intégrante du barème de prix) : rejeté (p. 3798) ;
- *son* amendement n° 197 (stipule que tout producteur ou prestataire est également tenu de communiquer toute modification de son barème) (p. 3798) : rejeté (p. 3799) ;
- *son* amendement n° 195 (stipule qu'il ne peut y avoir qu'un seul barème de prix par entreprise) (p. 3799) : rejeté (p. 3800) ;
- *son* amendement n° 199 (prévoit, de même, la communication des modifications au barème dans le cas où un distributeur se fait rémunérer par un fournisseur) (p. 3800) : rejeté (p. 3801).

Article 12 *(art. 31 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : sanctions de la réglementation de la facturation) :*

- *soutient* l'amendement n° 390 corrigé de M. Michel Péricard (limite la sanction à l'absence de facture ; exclut toute sanction en cas d'irrespect du libellé devant figurer sur ladite facture) : retiré (p. 3801) ;
- *son* amendement n° 200 (précise que l'amende prévue par l'article peut varier de 5 000 à 500 000 F) (p. 3801) : rejeté (p. 3802) ;
- *soutient* l'amendement n° 455 de Mme Nicole Catala (abaisse le plafond de l'amende prévue par l'article de 500 000 F à 150 000 F) : retiré (p. 3802) ;
- *soutient* l'amendement n° 391 de M. Jean-Louis Debré (limite au cas de pratique frauduleuse la possibilité de porter le montant de l'amende à 50 p. 100 de la somme facturée) : rejeté (p. 3802).

Article 13 *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur) :*

- *défavorable* (p. 3811) ;

Presse, édition et imprimerie : entreprises : communication (p. 3810, 3811).

Publicité :
- concurrence internationale (p. 3810) ;
- publicité comparative (p. 3810) ;
- transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 3811) ;

- *soutient* l'amendement n° 456 de M. Christian Kert (définit l'insertion publicitaire comme un message payant publié dans un journal ou diffusé par les moyens audiovisuels) : rejeté (p. 3817) ;
- *soutient* l'amendement n° 326 de M. Louis de Broissia (prévoit que toute commande d'insertion publicitaire réalisée par un intermédiaire pour le compte d'un annonceur ne peut l'être que dans le cadre d'un contrat écrit de mandat) (p. 3817) : rejeté (p. 3818) ;

Hors-médias, dépliants, prospectus : application des règles de la transparence (p. 3817) ;

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission des affaires culturelles (prévoit que tout achat d'espace publicitaire réalisé par un intermédiaire, pour le compte d'un annonceur, ne peut l'être que dans le cadre d'un contrat écrit de mandat) (p. 3819) ;

Hors-médias : définition et réglementation (p. 3819) ;

- *soutient* les sous-amendements identiques n°s 328 de M. Louis de Broissia et 457 de M. Christian Kert (substituent aux termes « tout achat d'espace » les termes « toute commande d'insertion ») à l'amendement n° 3 de la commission des affaires culturelles : rejetés (p. 3818) ;
- *soutient* l'amendement n° 168 de Mme Nicole Catala (exclut du champ de l'article les agences de communication de recrutement) : retiré (p. 3820) ;
- *soutient* l'amendement n° 394 de M. Michel Péricard (substitue aux termes « contrat écrit de mandat » les termes « contrat écrit ») (p. 3820) : retiré (p. 3821) ;
- *soutient* l'amendement n° 395 de M. Michel Péricard (prévoit que tout achat d'espace publicitaire a lieu dans le cadre soit d'un contrat écrit de mandat, soit dans celui d'une commission) : retiré (p. 3821) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de la commission (prévoit que le contrat mentionne également les autres prestations rendues par l'intermédiaire en dehors du contrat de mandat) (p. 3822) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de la commission (précise que la facture est directement communiquée par le vendeur à l'annonceur même si les achats ne sont pas payés directement de l'un à l'autre) (p. 3822) ;

- *soutient* l'amendement n° 330 de M. Louis de Broissia (interdit toute ristourne ou abattement supplémentaire dans les cas de multiples mandats ou de regroupement d'annonceurs) : retiré (p. 3823) ;

- *son* sous-amendement n° 505 (supprime la possibilité offerte à l'intermédiaire de conserver à son profit l'avantage tarifaire) à l'amendement n° 504 du Gouvernement (stipule que tout rabais ou avantage tarifaire accordé par le vendeur doit figurer sur la facture délivrée à l'annonceur et que cet avantage ne peut être conservé par l'intermédiaire qu'en vertu d'une stipulation expresse) (p. 3824) : retiré (p. 3827).

Après l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 178 de M. Pierre Mazeaud (précise que le prix de l'espace est négocié en fonction des tarifs publiés par le support et assimile toute disparité de tarifs à une rémunération prohibée) : rejeté (p. 3828).

Article 14 *(rémunération exclusive de l'exercice du mandat du mandataire par son mandant) :*

- *son* amendement n° 201 (de suppression) : rejeté (p. 3829) ;

- *soutient* les amendements n°s 318 de M. Jean-Jacques Hyest et 400 de M. Michel Péricard (de suppression) : rejetés (p. 3829) ;

- *soutient* l'amendement n° 334 de M. Louis de Broissia (substitue aux mots « vendeur d'espace publicitaire » le mot « support ») : rejeté (p. 3830) ;

- *soutient* l'amendement n° 169 de Mme Nicole Catala (exclut du champ de l'article les agences de communication de recrutement) : retiré (p. 3830) ;

- *soutient* l'amendement n° 451 de M. Michel Péricard (dispose que ni l'exercice de mandats multiples ni le regroupement d'annonceurs ne peuvent donner lieu à ristourne ou rémunération supplémentaires) : retiré (p. 3830).

Article 15 *(interdiction de rémunération des fonctions de conseil de l'agence de publicité par le vendeur d'espace publicitaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 402 de M. Michel Péricard (de suppression) (p. 3830) : rejeté (p. 3831).

Article 17 *(liens financiers entre les agences de publicité de conseil en plan média ou de préconisation de support et les vendeurs d'espace publicitaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 406 de M. Michel Péricard (de suppression) : retiré (p. 3833).

Article 18 *(sanctions et pouvoirs d'enquêtes) :*

- *soutient* l'amendement n° 407 de M. Michel Péricard (de suppression) : retiré (p. 3835) ;

- *soutient* l'amendement n° 464 de M. Christian Kert (substitue au mot « vendeur » le mot « support ») : devenu sans objet (p. 3836).

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 202 (interdit, par modification de l'article 36 de l'ordonnance 86-1243 du 1er décembre 1986, qu'un partenaire économique obtienne des conditions non justifiées par des contreparties réelles et différentes de celles mentionnées dans le barème de prix et de conditions de vente) (p. 3838) : rejeté (p. 3839) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 156 de M. Pascal Clément (prévoit une évaluation des effets des dispositions du chapitre III à l'issue d'un délai de trois ans après l'entrée en vigueur de la loi) (p. 3840).

Article 19 *(obligation de dépôt des contrats conclus à l'occasion des opérations d'équipement commercial auprès du préfet et de la chambre régionale des comptes) :*

- *défavorable* (p. 3848) ;

Commerce et artisanat : grandes surfaces :

- autorisation préalable d'implantation ou d'agrandissement (p. 3848) ;

- prix et concurrence ; liberté et loyauté (p. 3828).

Commerce et artisanat : urbanisme commercial : généralités (p. 3848) ;

- *son* amendement n° 203 (de suppression) (p. 3849) : rejeté (p. 3850) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de la commission (insère l'article 19 dans la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973) (p. 3850).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *son* amendement n° 204 (supprime la commission départementale de l'équipement commercial) : rejeté (p. 3851) ;

- *son* amendement n° 205 (complète la dénomination de la commission départementale de l'équipement commercial par les mots « artisanal et de prestations de services ») : rejeté (p. 3854) ;

- *son* amendement n° 207 (prévoit de prendre également en compte l'état de l'artisanat du secteur) : adopté (p. 3855) ;

- *soutient* l'amendement n° 171 de Mme Nicole Catala (impose à la commission de prendre en compte les travaux de l'observatoire départemental d'équipement commercial) : retiré (p. 3856) ;

- *son* amendement n° 208 (précise que, dans les agglomérations où sont mis en œuvre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat ou des programmes de référence, la commission prend en compte les actions destinées à assurer le maintien ou l'implantation d'artisans et d'activités artisanales) : adopté (p. 3856) ;

- *son* amendement n° 206 (généralise l'obligation d'indiquer à la commission l'enseigne du futur exploitant) : rejeté (p. 3856) ;

- *soutient* l'amendement n° 180 de M. Claude Wolff (supprime le paragraphe III de l'article instituant une obligation d'adaptation des implantations d'entreprises commerciales et artisanales aux exigences de l'aménagement du territoire) : rejeté (p. 3857).

Article 21 *(art. 30 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *défavorable* (p. 3863) ;

- *son* amendement n° 210 (substitue aux présidents des chambres de commerce et de métiers trois représentants des différentes formes de distribution et un représentant des artisans) (p. 3859) : rejeté (p. 3860) ;

- *son* amendement n° 211 (substitue, pour le département de Paris, trois représentants des différentes formes de distribution et un représentant des artisans aux présidents des chambres de commerce et de métiers) : rejeté (p. 3860) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 348 de M. Alain Brune (précise que l'obligation pour les membres de la commission d'informer le préfet des intérêts qu'ils détiennent dans une activité économique, s'étend aux intérêts de toute nature) (p. 3861) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de la commission (précise que tout membre de la commission doit aviser le préfet des intérêts qu'il vient d'acquérir) (p. 3861) ;

- *son* amendement n° 209 (supprime la disposition réservant aux services déconcentrés de l'Etat l'instruction des demandes d'autorisation) : rejeté (p. 3863).

Article 23 *(art. 32 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : décisions des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *soutient* l'amendement n° 173 de Mme Nicole Catala et son amendement identique n° 212 (réduisent à deux le nombre de membres de la commission nécessaire pour intenter un recours à l'encontre d'une de ses décisions) : rejetés (p. 3865).

Article 24 *(art. 33 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition de la commission nationale d'équipement commercial ; recours contre les décisions de la commission) :*

- *son* amendement n° 214 (supprime l'interdiction faite aux membres de la commission de participer aux débats auxquels ils ont un intérêt) : vote réservé (p. 3868) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre] (p. 3922) ;
- *son* amendement n° 213 (supprime le caractère de plein contentieux des recours contre les décisions de la commission nationale d'équipement commercial devant le Conseil d'Etat) : vote réservé (p. 3868) ; adoptés : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;
- *favorable* à l'amendement n° 421 de M. Jean-Louis Debré (précise les conditions de vote au sein de la commission) (p. 3869).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 décembre 1992] :

Délinquance et criminalité : corruption : généralités (p. 7239).

Elections et référendums : campagnes électorales (p. 7239).

Entreprises : relations avec les pouvoirs publics et les partis politiques (p. 7239).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 7239).

Prix et concurrence (p. 7239).

Publicité : transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 7239).

Discussion des articles [15, 16, 17 et 18 décembre 1992] :

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 199 soutenu par M. Jacques Toubon (prévoit que la réduction d'impôt accordée au titre de dons faits par les particuliers porte sur la totalité de leur montant) (p. 7253) : rejeté au scrutin public (p. 7254).

Article 11 *(art. 33 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : conditions de vente et de rémunération des prestataires de services) :*

- *favorable* à l'amendement n° 111 du Gouvernement (astreint les professions libérales à l'obligation de communiquer leur barème) (p. 7256, 7257) ;

Prix et concurrence : publicité des barèmes (p. 7256, 7257).

Professions libérales et travailleurs indépendants : professions libérales (p. 7256, 7257).

Article 13 supprimé par le Sénat *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur) :*

- *défavorable* (p. 7259) ;

Publicité :

- annonceurs : droits et responsabilités ; cumuls des mandats (p. 7259) ;
- transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 7259) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 110 du Gouvernement (applique aux « hors-médias » imprimés les mêmes conditions de transparence qu'aux médias) à l'amendement n° 35 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7261).

Article 18 ter *(entrée en vigueur des articles 11 et 12) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 147 de M. Jean-Jacques Hyest (substitue à la date du 31 mars 1993 celle du 1er janvier 1994) ; rectifié (retient la date du 31 décembre 1993) à l'amendement n° 43 de la commission (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions des deux premiers chapitres du titre III le 31 mars 1993, à l'exception des dispositions du III de l'article 11, des trois derniers alinéas de l'article 12 et du deuxième alinéa, *d* - 2° -, de l'article 18 qui ne prendront effet que le 1er septembre 1993) (p. 7289).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de la commission (exclut la prise en compte par la commission du commerce non sédentaire) (p. 7433) ;

Commerce et artisanat : marchés (p. 7433) ;

- *son* sous-amendement n° 205 (supprime la référence en matière de concurrence à « chaque forme de commerce et d'artisanat ») à l'amendement n° 47 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7433) : rejeté (p. 7434).

Article 21 *(art. 30 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *son* amendement n° 204 : devenu sans objet (p. 7435).

Article 24 *(art. 33 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition de la commission nationale d'équipement commercial ; recours contre les décisions de la commission) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7438) ;
- *son* amendement n° 206 (dispose que les personnalités désignées pour leur compétence en matière de distribution le sont en matière de commerce et d'artisanat en général) : rejeté (p. 7438) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 54 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale donnant voix prépondérante au président de la commission) (p. 7438).

Article 27 supprimé par le Sénat *(appel public de candidatures) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 191 de M. Jean-Claude Lefort (introduit la notion de « procédure d'information » à la place de celle de « procédure de publicité ») à l'amendement n° 56 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat en substituant à l'obligation d'appel public de candidatures celle d'une « procédure de publicité permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes ») (p. 7440).

Article 29 supprimé par le Sénat *(exceptions au régime des délégations) :*

- *favorable* à l'amendement n° 59 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7447).

Article 33 supprimé par le Sénat *(négociation directe) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7448) ;

Parlement : Assemblée nationale : procédure de vote réservé (p. 7447, 7448).

Article 35 *(contrats passés par les S.E.M., les sociétés anonymes d'H.L.M. et les S.E.M. de construction de logements sociaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 131 de M. Patrick Devedjian (supprime la non-application des dispositions de l'article aux marchés d'étude et de maîtrise d'œuvre passés entre des sociétés d'économie mixte d'intérêt national et des sociétés filiales si les deux cocontractants sont contrôlés par l'Etat) : vote réservé (p. 7450) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 39 :

- *défavorable* à l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (fixe les conditions de la mise en œuvre du permis de démolir et celles de relogement des occupants) (p. 7454) ;

Parlement : Assemblée nationale : usage du droit d'amendement (p. 7454).

Urbanisme : permis de construire : permis de démolir (p. 7454).

Après l'article 46 *quater* :

- *défavorable* à l'amendement n° 225 du Gouvernement (autorise l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction - A.N.P.E.E.C. - à contrôler, à la demande du ministre chargé du logement, les opérations réalisées par des organismes non agréés sur des fonds collectés au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction) (p. 7460) ;

Logement et habitat : « 1 p. 100 logement » : contrôle (p. 7460).

Après l'article 49 :

- *son* sous-amendement n° 226 (limite cette possibilité aux créanciers détenant au moins 15 p. 100 des créances) à l'amendement n° 79 de la commission (donne aux créanciers d'une entreprise en redressement judiciaire la possibilité de désigner une ou plusieurs personnes pour défendre leurs intérêts auprés du tribunal ou de son mandataire) : vote réservé (p. 7461) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 60 :

- *défavorable* à l'amendement n° 197 de M. Claude Bourdin (instaure un centre national de gestion géré par les représentants élus des collectivités locales distinct du centre national de la fonction publique territoriale) (p. 7471) ;

Collectivités locales : centre national de gestion géré par les représentants élus des collectivités locales (p. 7471).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : réforme (p. 4859).

Département : Loiret (p. 4866).

Exploitations agricoles : successions et transmissions (p. 4866).

Fruits et légumes : aides et protection (p. 4866).

Impôts et taxes : fiscalité agricole (p. 4866).

Viticulture : exploitations : transmission (p. 4866).

Commerce et artisanat. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [16 novembre 1992] :

Banques et établissements financiers :
- prêts aidés (p. 5479) ;
- prêts bonifiés (p. 5479).

Chambres consulaires et chambres des métiers (p. 5480).

Entreprises commerciales et artisanales :
- emploi (p. 5479) ;
- impôts et taxes : charges et fiscalité (p. 5479).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage ; formation initiale ; formation continue (p. 5479).

Ministère du commerce et de l'artisanat : crédits, montant, évolution, répartition (p. 5479).

Organismes et structures : Fonds national interconsulaire de compensation (F.N.I.C.) (p. 5479).

Vote des crédits :

- *favorable* aux amendements identiques n°s 57 de M. Léonce Deprez, 160 de M. Georges Colombier, 161 de M. Michel Jacquemin et 215 de M. Alain Brune (portent de 514 F à 525 F le montant du maximum de droit fixe de la taxe pour frais de chambres de métiers) (p. 5495) ;

Chambres de métiers (p. 5495).

Après l'article 83 :

- *favorable* aux amendements identiques n°s 124 de M. Denis Jacquat et 230 de M. Germain Gengenwin (exonèrent de l'impôt sur le revenu la fraction de la taxe d'apprentissage versée par les employeurs et destinée à compenser forfaitairement les salaires versés par les maîtres d'apprentissage définis à l'article L. 118-6 du code du travail) (p. 5496) ;
- *favorable* à l'amendement n° 212 de M. Michel Jacquemin (prévoit la publication, avant le 15 janvier 1994, par le Gouvernement, d'un rapport sur l'utilisation des crédits inscrits à l'article 20-01 du chapitre 44-05 relatif au soutien aux programmes d'animation économique) (p. 5496).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Article 5 *(rétablissement du droit aux prestations de maladie et maternité des non-salariés non agricoles dont l'entreprise fait l'objet d'un plan de continuation lors d'une procédure de redressement judiciaire) :*

- *son* amendement n° 164 corrigé soutenu par M. Jacques Toubon (étend le bénéfice du rétablissement des droits au cas où la commission de recours amiable de la caisse mutuelle régionale accorde à l'assuré un étalement du paiement des cotisations) (p. 6564) : rejeté (p. 6565) ;
- *son* amendement n° 182 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 6565).

CHARLES (Bernard)

Député du Lot

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (n°s 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 29 avril 1992] (p. 5997).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament (n° 2714).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 juin 1992] :

Communautés européennes : agence européenne du médicalement (p. 2995).

Communautés européennes : transposition des directives en droit interne :
- directive n° 89-341/C.E.E. du Conseil du 3 mai 1989 : autorisation de mise sur le marché : principe, champ d'application et dérogations (p. 2996) ;
- directive n° 89-341/C.E.E. du Conseil du 3 mai 1989 : exportations : autorisation, certification et interdictions (p. 2996).

Hôpitaux et cliniques : fonction publique hospitalière : pharmaciens hospitaliers (p. 2996).

Hôpitaux et cliniques : pharmacie hospitalière :
- comité du médicament et déontologie (p. 2996) ;
- médicaments réservés et préparations hospitalières (p. 2996) ;
- régime, missions et spécificités (p. 2996).

Institutions sociales et médico-sociales : établissements médico-sociaux : pharmacie à usage intérieur (p. 2996).

Lois :
- loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales (p. 2996) ;

- projet de loi n° 2219 relatif à l'agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (p. 2995).

Médicaments :
- médicaments réservés (p. 2996) ;
- produits dérivés du sang : régime (p. 2996).

Prisons : pharmacies à usage intérieur (p. 2996).

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 1er *(art. L. 511-1 du code de la santé publique : définitions) :*

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (définit une préparation hospitalière comme un médicament préparé sur prescription médicale et selon les indications de la pharmacopée en raison de l'absence de spécialité pharmaceutique disponible ou adaptée) (p. 3025) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 50 rectifié de M. Jean-Pierre Foucher (définit la notion de gaz médicaux) (p. 3026).

Article 2 *(art. L. 512 du code de la santé publique : coordination) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 51 de M. Jean-Pierre Foucher (soumet au monopole des pharmaciens l'achat, le contrôle, la détention et la délivrance des dispositifs et matériels médicaux stériles) (p. 3026).

Après l'article 5 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de M. Gilbert Millet (remplace l'obligation d'être titulaire d'un brevet professionnel par celle de posséder un brevet de technicien supérieur pour être préparateur en pharmacie) (p. 3028).

Article 6 *(règles applicables aux pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et des établissements médico-sociaux) :*

Article L. 595-2 du code de la santé publique (conditions de gérance des pharmacies à usage intérieur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que la pharmacie à usage intérieur est chargée d'acheter les médicaments, produits, objets de pansements et matériels stériles) (p. 3030) ;
- *favorable* à l'amendement n° 22 deuxième correction de la commission (précise que la pharmacie à usage intérieur est chargée d'assurer l'approvisionnement en médicaments, produits, objets de pansements et matériels stériles) (p. 3030) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que la pharmacie à usage intérieur assure la gestion, l'approvisionnement, la préparation, le contrôle, la détention et la dispensation des dispositifs médicaux stériles) (p. 3031).

Article L. 595-5 du code de la santé publique (détention et délivrance de médicaments en l'absence de pharmacie à usage intérieur) :

- *favorable* à l'amendement n° 76 de M. Marc Laffineur (de précision) (p. 3032) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 6 corrigé de M. Gilbert Millet (prévoit que les médicaments, produits ou objets visés à l'article L. 512 du code de la santé publique, destinés à des soins urgents, peuvent être détenus et délivrés par un pharmacien attaché à l'établissement et sous sa responsabilité) (p. 3033) ;
- *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (prévoit la possibilité de confier à un médecin la détention et la délivrance de médicaments destinés à des soins urgents dans un établissement dépourvu de pharmacie à usage intérieur) (p. 3033).

Article L. 595-6 du code de la santé publique (essais et expérimentation de médicaments dans les établissements) :

- *favorable* à l'amendement n° 32 rectifié de la commission (prévoit l'information préalable obligatoire du pharmacien assurant la gérance de la pharmacie à usage intérieur sur les essais et les expérimentations effectués sur les matériels stériles) (p. 3034).

Article L. 595-7-1 nouveau du code de la santé publique (conditions de cession de médicaments au public par une pharmacie à usage intérieur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 45 de Mme Roselyne Bachelot (de suppression) (p. 3036) ;
- *favorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Foucher (autorise la vente au public, au détail, par certains établissements de santé de matériels médicaux stériles) (p. 3037).

Article L. 595-10 du code de la santé publique (application réglementaire) :

- *favorable* à l'amendement n° 86 de M. Jean-Pierre Foucher (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions de création d'une pharmacie à usage intérieur) (p. 3038).

Article 19 *(art. L. 603 du code de la santé publique : certification des médicaments destinés à l'exportation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 73 rectifié du Gouvernement (impose à l'établissement exportant un médicament de demander au ministre de la santé de certifier que son ouverture a été autorisée ; impose, en outre, à l'établissement fabriquant un médicament en vue de l'exportation de demander au ministre de la santé de certifier qu'il s'est doté des bonnes pratiques de fabrication ; permet au ministre de la santé d'interdire, pour des raisons de santé publique, l'exportation de médicaments ; interdit l'exportation de médicaments dont l'autorisation de mise sur le marché a été suspendue ou retirée) (p. 3045).

Explications de vote :

Hôpitaux et cliniques : pharmacie hospitalière : régime (p. 3050).

Industrie pharmaceutique : établissements pharmaceutiques et pratiques de fabrication (p. 3050).

Médicaments :
- distribution par les organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 3050) ;
- produits dérivés du sang : régime (p. 3050).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3050).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Administration : ministère des affaires sociales : Agence du médicament : nécessité (p. 6093).

Hôpitaux et cliniques :
- comités du médicament (p. 6092) ;
- médicaments réservés (p. 6092) ;
- pharmacie hospitalière : régime (p. 6092) ;
- pharmaciens gérants d'établissement : statut (p. 6092).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1992] :

Article 4 *(prélèvement et transplantation d'organes) :*

Article L. 667-7 du code de la santé publique (conditions des prélèvements post mortem) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 179 rectifié du Gouvernement (précise les conditions dans lesquelles toute personne peut faire connaître son refus ou son acceptation d'un prélèvement d'organe après sa mort ; crée à cet effet un registre national facultatif) (p. 5948).

Avant l'article 1er (précédemment réservé) **et après l'article 15 :**

- *favorable* à l'amendement n° 215 de M. Bernard Bioulac (donne fondement législatif à l'existence, à la composition et aux modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité consultatif national d'éthique telles qu'elles ressortent du décret du 23 février 1983 ; prévoit qu'il publie un rapport annuel d'activité et des recommandations, donne son avis sur les projets de loi et participe à l'information du public et des professionnels dans les domaines de sa compétence ; prévoit qu'il participe au développement de l'enseignement de l'éthique biomédicale ; fixe son régime budgétaire et financier ; renvoie à un décret en Conseil d'Etat sa composition et ses modalités d'organisation et de fonctionnement) (p. 6015).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Administration : ministère des affaires sociales :
- Agence du médicament (p. 6120) ;
- comité de sécurité transfusionnelle : création, composition et compétences (p. 6120) ;
- direction de la pharmacie (p. 6120) ;
- Laboratoire national de la santé (p. 6120).

Agence française du sang : statut, compétences, pouvoirs et moyens (p. 6120).

Hôpitaux et cliniques : pharmacies hospitalières : produits sanguins (p. 6121).

Lois : loi n° 52-854 du 21 juillet 1952 sur l'utilisation thérapeutique du sang humain, de son plasma et de leurs dérivés (p. 6119).

Transfusion sanguine :
- donneurs : hommage (p. 6120) ;
- produits labiles et produits stables : définition et distinction (p. 6119, 6120, 6121) ;
- produits stables : soumission au régime du médicament (p. 6119, 6121).

Transfusion sanguine : organisation :
- établissements de transfusion sanguine agréés : statut : harmonisation (p. 6120) ;
- Laboratoire français du fractionnement (p. 6119) ;
- organisation actuelle : bilan et dysfonctionnements (p. 6119) ;
- schémas et comités d'organisation de la transfusion sanguine : création et régime (p. 6120).

Vie, médecine et biologie :
- éthique biomédicale : principes (p. 6119) ;
- génétique : biotechnologies et génie génétique : substituts du sang (p. 6119, 6120).

CHARLES (Serge)

Député du Nord

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Louis Masson et plusieurs de ses collègues relative à l'immunité parlementaire (n° 2650) [22 juin 1992] (p. 2690).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sécurité publique :** hausse de la criminalité ; situation dans le département du Nord ; gestion des commissariats et postes de police ; évolution de la société ; automobiles : vols ; drogue ; réforme de l'organisation de la police nationale ; départementalisation des services de police ; projets locaux de sécurité : mise en œuvre [14 octobre 1992] (p. 3671, 3672).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 et 22 janvier 1992] :

Article 48 *(principes du renouveau de la coopération intercommunale) :*

- *ses observations* (p. 126) ;

Coopération intercommunale : principe de libre adhésion (p. 126).

Article 54 supprimé par le Sénat *(communautés de villes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 138 corrigé de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) (p. 136) ;
- *son* sous-amendement n° 254 (supprime les dispositions qui permettent la transformation de communautés urbaines et de districts en communautés de villes) à l'amendement n° 138 corrigé de la commission : rejeté (p. 138) ;
- *son* sous-amendement n° 255 (reprend les règles de majorité qualifiée traditionnelles pour autoriser la transformation d'un district ou d'une communauté urbaine en communauté de villes) à l'amendement n° 138 corrigé de la commission : rejeté (p. 138) ;
- *son* sous-amendement n° 256 (porte aux trois quarts la majorité qualifiée nécessaire pour la transformation d'un district ou d'une communauté urbaine en communauté de villes) à l'amendement n° 138 corrigé de la commission : rejeté (p. 138).

Après l'article 56 :

- *favorable* à l'amendement n° 152 de M. Marc Dolez (attribue la dotation « ville-centre » aux communes de plus de 10 000 habitants qui, dans une agglomération de plus de 100 000 habitants, en constituent la ville principale) (p. 141).

Article 56 *undecies* supprimé par le Sénat *(départementalisation des secours) :*

- *favorable* à l'amendement n° 164 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale sous réserve d'exclure du champ de l'article les moyens relevant des communautés urbaines et de préciser le caractère éventuel de la contribution des communes au service départemental d'incendie et de secours) (p. 145) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) (p. 145).

Article 57 *bis* supprimé par le Sénat *(possibilité pour les communautés urbaines et les districts d'opter pour le régime du taux unique de la taxe professionnelle) :*

- *son* sous-amendement n° 257 soutenu par M. Robert Poujade (dispose que l'option pour la taxe professionnelle de zone est décidée par une délibération concordante du conseil de communauté et d'une majorité qualifiée des communes membres) à l'amendement n° 195 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) (p. 177) : rejeté (p. 178).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Affaires étrangères : paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 963).

Assemblée nationale : amendements : propositions de l'opposition : accueil par le Gouvernement (p. 964, 965).

Communautés européennes : institutions : Conseil des Communautés : vote à la majorité qualifiée et droit de veto : « compromis de Luxembourg » (p. 963).

Europe fédérale (p. 964).

Indépendance et souveraineté : souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 964).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le traité de Maastricht (p. 964).

Révision constitutionnelle : article 89 : Congrès ou référendum : rôle du Parlement et volonté populaire (p. 964).

Traités et conventions : traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 963).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 5 rectifié (art. 53 de la Constitution : prévoit que le Parlement est consulté sur toute négociation internationale tendant à organiser un transfert de compétence) (p. 1033) : vote réservé (p. 1034) ; rejeté (p. 1123).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

- *défavorable* (p. 1071) ;

Communautés européennes : droit communautaire : primauté sur le droit interne et principe de subsidiarité (p. 1071).

Article 88-1 de la Constitution (transfert de compétences pour l'application du traité de Maastricht) :

- *son* amendement n° 3 soutenu par M. Jacques Toubon (dispose que, dans leurs domaines respectifs, l'autorisation du Parlement ou l'accord du Gouvernement est nécessaire pour tout transfert de compétences établi en application du principe de subsidiarité) : rejeté (p. 1096).

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *son* amendement n° 4 (dispose que le Parlement français est consulté sur tout projet de règlement communautaire) (p. 1115) : rejeté (p. 1121) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 93 de la commission (dispose que le Gouvernement soumet pour avis à l'Assemblée nationale et au Sénat, dès leur transmission au Conseil des Communautés, les projets d'actes communautaires intervenant dans le domaine de la loi ; précise que chaque Assemblée émet son avis soit au sein d'une délégation constituée à cet effet soit en séance) (p. 1119).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1992] :

Code de procédure pénale : réforme : projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3399).

Détention provisoire : décision : collégialité et échevinage (p. 3399).

Instruction collégiale (p. 3399).

Juge d'instruction : désignation, pouvoirs, responsabilité et

Justice : budget pour 1993 et conséquences des réformes proposées par le projet (p. 3399).

Présomption d'innocence et droits des inculpés (p. 3399).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3398).

« Priviléges de juridiction » : suppression (p. 3399).

Procédure inquisitoriale et procédure accusatoire (p. 3399).

Professions juridiques et judiciaires : avocats : secret professionnel : garantie (p. 3399).

Discussion des articles [7 octobre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 322 (applique la règle du secret professionnel à toutes les consultations écrites et correspondances existant entre un avocat et son client) (p. 3440) : adopté (p. 3441).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Questions* [28 octobre 1992] :

Aide juridique : loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 : application et financement (p. 4507).

Avocats : commission d'office : encadrement des jeunes avocats et indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle (p. 4507).

Justice :

- greffiers : création de postes (p. 4510) ;
- moyens matériels et informatiques (p. 4510).

Intérieur. - *Questions* [29 octobre 1992] :

Police : départementalisation (p. 4568).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Après l'article 24 :

- *son* amendement n° 12 soutenu par M. Jacques Toubon (dispense les personnes qui, à la date d'entrée en vigueur de la loi du 25 janvier 1989 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires-liquidateurs et experts en diagnostic d'entreprise, exerçaient à titre accesssoire les fonctions de syndic et d'administrateur judiciaire de renoncer à leurs autres activités professionnelles pour être maintenues sur la liste des administrateurs judiciaires ou l'une des listes de mandataires-liquidateurs) (p. 6620) : rejeté (p. 6621).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Après l'article 14 *bis* :

- *son* amendement n° 28 soutenu par M. Robert Galley (assujettit l'utilisation des installations sportives au taux réduit de la T.V.A.) (p. 7824) : rejeté (p. 7825).

CHARMANT (Marcel)

Député de la Nièvre

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

Elu sénateur le 27 septembre 1992, cesse d'appartenir à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1992 [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13770).

NOMINATIONS

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007) [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1143).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560) [9 avril 1992] (p. 435).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8774).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 avril 1992] :

Assurances :

- assurance-vie : contrats en unités de compte (p. 778) ;
- catastrophes naturelles : régime d'indemnisation (p. 778).

Communautés européennes : directives : transposition en droit interne : assurances : directive n° 90-619/C.E.E. du Conseil du 8 novembre 1990 : libres prestations de services active et passive (p. 778).

Compagnies d'assurances : compagnies d'assurance françaises : situation et activités à l'extérieur (p. 779).

Discussion des articles [29 avril 1992] :

Article 9 *(transposition des dispositions de la directive n° 90-619 C.E.E. dans le code des assurances) :*

Article L. 353-1 du code des assurances :

- *soutient* l'amendement n° 1, deuxième rectification, de la commission des lois (définit les notions d'Etat et d'Etat membre retenues pour l'application des dispositions relatives à la libre prestation de services en assurance sur la vie et en capitalisation) : retiré (p. 799).

Article L. 353-2 du code des assurances :

- *soutient* l'amendement n° 2 rectifié de la commission des lois (rédactionnel) : adopté (p. 799).

Article L. 353-4 du code des assurances :

- *soutient* l'amendement n° 3 rectifié de la commission des lois (rédactionnel) : adopté (p. 800).

Article L. 353-4 du code des assurances :

- *soutient* l'amendement n° 4 rectifié de la commission des lois (rédactionnel) : adopté après modifications (p. 800).

Article L. 353-10 du code des assurances :

- *soutient* l'amendement n° 5 rectifié de la commission des lois (rédactionnel) : adopté (p. 800).

Article L. 353-11 du code des assurances :

- *soutient* l'amendement n° 6 rectifié de la commission des lois (prévoit une notification aux assurés du transfert du portefeuille d'une compagnie non située en France) (p. 800) : retiré (p. 801).

Article 10 *(agrément de libre prestation de services) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 rectifié de la commission des lois (rédactionnel) : adopté après modifications (p. 801).

Article 11 *(détermination de la loi applicable au contrat) :*

- *soutient* les amendements identiques n° 23 corrigé de la commission des finances et n° 8 rectifié de la commission des lois (rédactionnels) : adoptés (p. 802).

Article 16 *(contrats à capital variable exprimés en unités de compte constituées d'actifs ou de valeurs mobilières) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 rectifié de la commission des lois (impose une consultation de la commission des opérations de bourse avant d'arrêter la liste des valeurs mobilières ou des actifs constitutifs des unités de compte des contrats à capital variable) : retiré (p. 803).

Article 22 *(ajustement de certaines dispositions relatives à l'assurance-vie devant désormais s'appliquer à la capitalisation) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 rectifié de la commission des lois (étend aux contrats de capitalisation les règles de rachat applicables aux contrats d'assurance-vie) : retiré (p. 805).

- Projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1992] :

Communautés européennes : directive du 25 juillet 1985 : contenu et retard de transposition en droit français (p. 2252).

Responsabilité du fait de défaut de sécurité des produits :

- « défaut » ou « danger » des produits : définition des notions et suivi après mise sur le marché (p. 2252, 2253) ;
- exonérations pour risques de développement et pour utilisation anormale (p. 2252) ;
- régime unique de responsabilité sans faute des producteurs : simplification du droit existant (p. 2252) ;
- réparations (p. 2253) ;
- vendeur professionnel : vice à la vente : charge de la preuve (p. 2253).

Discussion des articles [11 juin 1992] :

Article 1er *(art. 1386-1 à 1386-19 du code civil : création dans le livre III d'un titre IV*bis *traitant « de la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits ») :*

Article 1386-1 du code civil (responsabilité du producteur) :

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (précise que le producteur est responsable des défauts de sécurité de ses produits) (p. 2259) : adopté (p. 2260).

Article 1386-4 du code civil (définition du défaut de sécurité) :

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Georges Hage (précise qu'un produit est également considéré comme défectueux lorsqu'il porte atteinte à la sécurité des personnes) (p. 2260).

Article 1386-5 du code civil (définition de la mise en circulation) :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (insère à cet endroit du texte les dispositions de l'article 1386-18 relatives à la responsabilité liée à la garde d'un produit défectueux) : adopté (p. 2260).

Après l'article 1386-6 du code civil :

- *soutient* l'amendement n° 3 rectifié de la commission (insère à cet endroit du texte les dispositions de l'article 1386-19 relatives à la responsabilité des fournisseurs et vendeurs professionnels et précise que celle-ci est engagée dès lors qu'il y a eu détention matérielle du produit) ; *le rectifie* (supprime la condition de la détention matérielle du produit) : adopté (p. 2260).

Article 1386-7 du code civil (dommage causé par un produit incorporé) :

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Georges Hage (dispose que le fabricant du composant peut ester en justice contre celui qui a réalisé l'incorporation lorsque ce dernier est seul responsable du défaut) (p. 2260).

Article 1386-8 du code civil (charge de la preuve) :

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Georges Hage (dispose que le producteur est présumé responsable des dommages causés par la mise en circulation du produit) (p. 2261).

Après l'article 1386-8 du code civil :

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Georges Hage (propose que les associations de consommateurs puissent porter assistance aux victimes pour la constitution des preuves ; dispose que les huissiers de justice constatent le préjudice et l'état du produit défectueux) (p. 2261).

Article 1386-9 du code civil (exonération pour conformité aux règles impératives émanant des pouvoirs publics) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 2261).

Article 1386-10 du code civil (causes d'irresponsabilité) :

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 2262) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Georges Hage (propose que le producteur demeure responsable lorsqu'il a été averti par les organisations syndicales ou les organismes représentatifs des salariés du défaut d'un produit) (p. 2262) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de précision) : adopté (p. 2262) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Georges Hage (dispose que l'exonération de responsabilité pour risque de développement ne peut être appliquée aux produits pharmaceutiques) (p. 2262).

Article 1386-11 du code civil (incidence de l'utilisation du produit dans des conditions anormales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Jean-Pierre Philibert (propose que le producteur soit partiellement voire totalement exonéré de sa responsabilité en cas de faute de la victime ou de prise de risque volontaire de celle-ci) ; rectifié (supprime la disposition relative à la prise de risque volontaire par la victime) (p. 2263) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 25 de la commission (précise que ne constitue pas une faute de la victime l'utilisation du produit dans des conditions anormales « raisonnablement prévisibles » par le producteur) à l'amendement n° 10 de M. Jean-Pierre Philibert (p. 2263) : adopté (p. 2264).

Article 1386-13 du code civil (obligation de suivi des produits) :

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Jean-Pierre Philibert (renverse la charge de la preuve aux dépens de la victime, supprime la notion de « danger » généré par un produit et ramène l'obligation du producteur à la seule limitation des conséquences dommageables du produit défectueux) (p. 2264) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime la notion de « danger » généré par un produit après sa mise en circulation) (p. 2265) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (précise que le danger visé par l'article est provoqué par le défaut du produit) (p. 2264) : adopté (p. 2265).

Article 1386-18 du code civil (perte de la garde) :

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de suppression : de conséquence) : adopté (p. 2265).

Article 7 *(art. 1731-1 du code civil : application de la garantie au louage de meubles) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (limite le champ d'application de la garantie au cas où le loueur a matériellement détenu l'objet loué) : rectifié par le Gouvernement (substitue aux mots « matériellement détenu l'objet » les mots « fournit le meuble ») : adopté (p. 2266).

Article 9 *(application dans les territoires d'outre-mer) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de précision) : adopté (p. 2266).

CHARROPPIN (Jean)

Député du Jura

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [23 octobre 1992] :

Article 26 précédemment réservé *(hausse du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *son* amendement n° 75 soutenu par M. Philippe Auberger (institue une taxation différenciée du tabac à fumer selon qu'il est destiné ou non à rouler les cigarettes) (p. 4297) : vote réservé (p. 4298) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

CHARZAT (Michel)

Député de Paris

(21e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

Se démet de son mandat de député le 25 mars 1993 [*J.O.* du 25 mars 1993] (p. 4713).

Cesse d'appartenir au groupe socialiste [*J.O.* du 25 mars 1993] (p. 4713).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Négociations du G.A.T.T. : isolement de la France dans les négociations commerciales avec les Etats-Unis : compatibilité des accords avec la réforme de la politique agricole commune (P.A.C.) : menaces de mesures de rétorsion ; risque de guerre commerciale [12 novembre 1992] (p. 5209, 5210).

à un ministre :

- Environnement [30 avril 1992] :

Communautés européennes : lutte contre l'effet de serre (p. 827).

Conférence de Rio : négociations (p. 827).

Energie : taxe sur l'énergie : modalités (p. 827).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - 1. Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Famille : bourses, crédits d'impôt et allocations scolaires (p. 5127).

CHASSEGUET (Gérard)

Député de la Sarthe

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article 1617 du code général des impôts afin de **réduire le taux de la taxe sur les betteraves (n° 2639)** [29 avril 1992].

Proposition de loi relative au **droit de vote par procuration (n° 3022)** [5 novembre 1992].

Proposition de loi tendant à **accorder la qualité de ressortissant de l'Office national des anciens combattants aux orphelins de guerre et pupilles de la nation majeurs (n° 3069)** [25 novembre 1992].

Proposition de loi tendant à **modifier l'article L. 18 du code des pensions civiles et militaires de retraite, de façon à supprimer la condition de durée d'éducation pour bénéficier de la majoration de pension accordée aux titulaires ayant élevé au moins trois enfants (n° 3256)** [24 mars 1993].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Département : Sarthe (p. 4813, 4814).

Voirie : A 28 : tracé dans le nord du département de la Sarthe ; choix géographique des échangeurs (p. 4813, 4814).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Céréales : généralités (p. 4850).

Communautés européennes : aides (p. 4850).

Département : Sarthe (p. 4850).

Elevage : prime à la vache allaitante (p. 4858).

CHAUVEAU (Guy-Michel)

Député de la Sarthe

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (affaires étrangères et coopération : coopération et développement) [17 juin 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17553).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées, sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome II : **affaires étrangères et coopération : coopération et développement (n° 2948)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

à un ministre :

- Environnement [30 avril 1992] :

Energie : E.D.F. : lignes électriques à très haute tension : indemnisation (p. 828).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Affaires étrangères :

- espace méditerranéen (p. 955) ;
- paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 955).

Communautés européennes : principes fondamentaux : politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 955).

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Collectivités locales :

- décentralisation (p. 1806) ;
- solidarité intercommunale (p. 1806).

Déchets : gestion et traitement : tri, réduction, valorisation et élimination (p. 1805).

Départements : plans départementaux (p. 1805).

Impôts et taxes : taxe sur la mise en décharge (p. 1806).

Installations classées : décharges brutes : suppression de 6 700 décharges en dix ans (p. 1805).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées [4 novembre 1992] :

Afrique :

- démocratisation : perspectives (p. 4744) ;
- démographie : maîtrise : nécessité (p. 4744).

Aide au développement : aide publique : évolution (p. 4744).

Commerce extérieur : termes de l'échange des matières premières : détérioration (p. 4744).

Coopération militaire :

- assistance technique militaire : évolution (p. 4744) ;
- gendarmerie nationale : formation des forces de sécurité intérieure (p. 4744).

Ministère de la coopération et du développement : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4744).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1992] :

Affaires étrangères :

- armes nucléaires : prolifération (p. 5062) ;
- contexte géopolitique : évolution (p. 5061).

Armée de métier : perspectives (p. 5061).

Armée de terre : effectifs : déflation (p. 5061).

Armements nucléaires stratégiques : essais nucléaires : suspension (p. 5062).

Communauté des Etats indépendants (C.E.I.) : statut nucléaire des Républiques de l'ancienne Union soviétique (p. 5061).

Etats-Unis : essais nucléaires (p. 5062).

Europe :

- corps d'armée franco-allemand (p. 5064) ;
- défense européenne (p. 5061) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : pilier de la défense européenne (p. 5062).

Industries d'armement : Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : difficultés et restructurations (p. 5061).

Ministère de la défense : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5062).

Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) :

- commandement intégré : réintégration de la France : perspectives (p. 5062) ;
- missions (p. 5062).

Service national : devenir (p. 5063).

Yougoslavie : personnels militaires français engagés sous commandement des Nations Unies (p. 5061).

CHAVANES (Georges)

Député de la Charente

(1re circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Chômage de longue durée :** plan pour l'emploi annoncé par le Premier ministre ; pressions exercées sur les administrations pour l'embauche des chômeurs de longue durée ; exemple des hôpitaux ; contrats emploi-solidarité (C.E.S.) dans les hôpitaux ; embauche de 2 000 infirmières dès maintenant et de 2 000 supplémentaires en janvier 1993 [7 octobre 1992] (p. 3417, 3418).

à un ministre :

- **Industrie** [25 juin 1992].

Automobiles et cycles : rapport de la commission d'enquête (p. 2808)

Commerce extérieur : résultats (p. 2808).

Communautés européennes : accords C.E.E./Japon sur l'automobile : prise en compte des « transplants » (p. 2808)

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).**

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Aménagement du territoire : aménagement rural et zones rurales (p. 2758).

Crise agricole (p. 2758).

Départements : Charente (p. 2757).

Elevage :
- ovin (p. 2758) ;
- prime à la vache allaitante (p. 2758).

Energie : production et utilisation de biocarburants(p. 2758).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : allègement (p. 2758).

Jachère industrielle et gel des terres (p. 2758).

Recherche : biotechnologies (p. 2758).

Régions :
- Champagne-Ardenne (p. 2758) ;
- Poitou-Charentes (p. 2758).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1992] :

Administration : déconcentration (p. 5276).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et désertification (p. 5276) ;
- caractère interministériel de l'aménagement du territoire ; rattachement du ministère (p. 5276) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5277) ;
- crise de l'aménagement du territoire (p. 5276).

Collectivités locales :
- compétences (p. 5276) ;
- coopération intercommunale et péréquation (p. 5276).

Communautés européennes : référendum sur le traité de Maastricht : hostilité du monde rural (p. 5276).

Communes :
- Angoulême (p. 5276) ;
- communes rurales : prêts locatifs aidés (P.L.A.) (p. 5277).
- Gonesse (p. 5276).

Emploi : politique de transfert ou de maintien (p. 5276).

Etat : rôle (p. 5276).

Industrie : délocalisation (p. 5276).

Organismes et structures :
- Délégation à l'aménagement du territoire (D.A.T.A.R.) (p. 5276, 5277) ;
- Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 5277) ;
- Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 5276, 5277).

Plan : contrats de plan Etat-régions (p. 5277).

Primes :
- aide à l'industrie en zone rurale (A.I.Z.R.) : « P.A.T. petits projets » (p. 5277) ;
- prime à l'aménagement du territoire (P.A.T.) (p. 5277).

Régions : Ile-de-France (p. 5276).

Secteur public : entreprises publiques : délocalisation (p. 5276).

Transports : infrastructures (p. 5277).

Voirie : autoroutes (p. 5277).

Zones de montagne et défavorisées (p. 5277).

Questions :

Collectivités locales : relations avec l'Etat en dehors des contrats de plan Etat-régions (p. 5285, 5286).

Lois : loi sur la montagne : application (p. 5285).

Plan : contrats de plan Etat-régions (p. 5286).

Zones de montagne : Massif central (p. 5285).

CHERMANN (Jean-Claude)

Député des Bouches-du-Rhône

(6e circonscription)

Non inscrit

Devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de M. Bernard Tapie, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

NOMINATIONS

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi sur la bioéthique (n° 2559, 2600, 2601) [*J.O.* du 21 mai 1992] (p. 6881).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [27 octobre 1992] :

Santé publique :
- recherche médicale (p. 4377) ;
- sida : lutte contre (p. 4378).

- **Proposition de résolution** tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée d'examiner **l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger (n° 3030).**

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [20 novembre 1992] :

Sida : lutte contre :

- action des pouvoirs publics depuis dix ans et dysfonctionnements (p. 5769) ;
- épidémie : évolution (p. 5769) ;

CHEVALLIER (Daniel)

Député des Hautes-Alpes

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622) [29 avril 1992].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (environnement) [10 juin 1992] (p. 3719).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622) [*J.O.* du 27 juin 1992] (p. 8495).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2622), relatif au **contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés** et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux **installations classées** pour la **protection de l'environnement (n° 2709)** [19 mai 1992].

Rapport fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur la **biodiversité** et la **préservation du patrimoine génétique (n° 2713)** [20 mai 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission de la production et des échanges sur la préparation de la **conférence des Nations Unies de Rio sur l'environnement et le développement (n° 2742)** [26 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture (n° 2816), relatif au **contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés** et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux **installations classées** pour la **protection de l'environnement (n° 2817)** [24 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au **contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés** et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux **installations classées** pour la **protection de l'environnement (n° 2868)** [30 juin 1992].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** tome IV : **environnement (n° 2950)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mai 1992] :

Brevets : « brevetabilité » du vivant (p. 1591).

Communautés européennes : directives nos 90-219 et 90-220 du 23 avril 1990 relatives à l'utilisation et à la dissémination d'organismes génétiquement modifiés (p. 1591).

Environnement :

- conférence de Rio (p. 1590) ;
- écosystèmes : protection (p. 1591).

Opinion publique : transparence de l'information (p. 1591).

Parlement :

- consultation en amont (p. 1591, 1592) ;
- Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (p. 1591) ;
- Sénat : texte (p. 1591).

Vie, médecine et biologie : génie génétique :

- biotechnologies : historique (p. 1590) ;
- enjeux économiques et sanitaires (p. 1591) ;
- organes consultatifs (p. 1591).

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 3 *(organes consultatifs) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (précise que la commission de génie génétique propose les mesures de confinement souhaitables pour prévenir les risques liés à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés et peut déléguer des membres pour le contrôle de ces installations et de ces opérations) : adopté après modifications (p. 1600) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (étend la composition de la commission de génie génétique à des représentants du Parlement et d'associations de protection de l'environnement) : retiré (p. 1600) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (autorise les membres de la commission de génie génétique à joindre leur contribution personnelle au rapport annuel) : adopté (p. 1601) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (prévoit que la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire est chargée d'évaluer les risques liés à la mise sur le marché de produits composés en tout ou partie d'organismes génétiquement modifiés ou issus de tels organismes, et non de produits consistant en organismes génétiquement modifiés ou en contenant) : adopté après modifications (p. 1601) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 32 de M. Georges Mesmin (prévoit que la commission définit également les conditions d'emploi et de présentation des organismes génétiquement modifiés) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 1601) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (ajoute des représentants du Parlement et précise la qualité des représentants des milieux associatifs et professionnels appelés à siéger à la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire) : adopté après modifications (p. 1602) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (autorise les membres de la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire à joindre leur contribution personnelle au rapport annuel) : adopté (p. 1602).

Article 5 *(utilisation confinée des organismes génétiquement modifiés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Roger Gouhier (prévoit que les modalités du confinement sont définies après avis favorable de la commission de génie génétique) (p. 1603) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Georges Mesmin (prévoit que l'avis de la commission de génie génétique est obligatoire et non facultatif) (p. 1603).

Article 6 *(agrément des utilisations d'organismes génétiquement modifiés à des fins de recherche) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de précision) : adopté (p. 1604) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 corrigé de la commission (prévoit que toute demande d'agrément est soumise à une enquête auprès du public réalisée sur la base d'un rapport élaboré par l'exploitant, transmis à l'autorité administrative et aux maires des communes concernées ; précise que l'autorité administrative statue sur la demande d'agrément à l'issue d'un délai de deux mois suivant la transmission du rapport) : adopté après modifications (p. 1605) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (prévoit la publicité des jugements de condamnation) : adopté (p. 1605) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (supprime le plafond du versement accompagnant toute demande d'agrément) : retiré (p. 1605) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1606).

Article 7 *(modification de la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (prévoit que le Conseil supérieur des installations classées doit être consulté avant que le ministre arrête les prescriptions générales applicables aux installations classées) : adopté (p. 1606) ;

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (prévoit la consultation du Conseil supérieur des installations classées et la possibilité pour l'exploitant de présenter ses observations en cas de suspension administrative de l'exploitation) : adopté (p. 1606) ;

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (soumet les décisions individuelles prises en application de la loi de 1976 à un contentieux de pleine juridiction) : adopté après correction (p. 1606) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (précise que les sommes consignées peuvent être utilisées pour régler les dépenses entraînées par l'exécution d'office) : satisfait (p. 1607) ;

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (donne à l'Etat un privilège de premier rang pour le recouvrement des sommes consignées et permet au juge administratif d'ordonner, par voie de référé, la mainlevée à une opposition manifestement infondée) : adopté après modifications (p. 1607).

Article 7 *bis* nouveau *(délivrance du permis de construire) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (prévoit que le permis de construire concernant une installation soumise à autorisation ne peut être délivré qu'après obtention de l'autorisation et ne peut être réputé accordé qu'à l'expiration d'un délai d'un mois après la date de délivrance de l'autorisation) : devenu sans objet (p. 1608).

Article 11 *(information du public sur les effets des dissémination volontaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (prévoit que toute dissémination volontaire sera soumise à une enquête publique sur la base d'un rapport élaboré par le demandeur) : retiré (p. 1608).

Article 20 *(communication des informations fournies à l'appui des demandes d'autorisation de dissémination volontaire et de mise sur le marché) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (supprime la référence aux « secrets protégés par la loi ») : retiré (p. 1611) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (de précision) : adopté (p. 1611) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (mentionne la « description synthétique » des organismes génétiquement modifiés dans la liste des informations communicables aux tiers) : adopté (p. 1611) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (met le dispositif de transmission des informations en conformité avec la directive n° 90-220) : adopté (p. 1611) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 58 du Gouvernement (supprime le régime de responsabilité de l'Etat prévue en cas de divulgation d'informations confidentielles consécutive à une transmission d'informations à la commission des Communautés européennes) (p. 1611) ;

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (précise que la responsabilité de l'Etat n'est engagée, en cas de divulgation d'informations confidentielles, que jusqu'à l'adoption d'un règlement communautaire apportant toutes les garanties requises) : adopté (p. 1611) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Roger Gouhier (supprime les dispositions excluant les activités couvertes par le secret de la défense nationale) (p. 1612).

Article 21 *(versement représentatif des frais d'instruction) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (supprime toute référence au montant maximal du versement exigible) : retiré (p. 1612) ;

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1612).

Article 22 *(sanctions administratives applicables en cas de non-respect des conditions de l'autorisation) :*

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (de rectification) : adopté (p. 1613) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (instaure une compétence liée de l'administration au stade de la mise en demeure) : adopté (p. 1613).

Article 25 *(recouvrement des sommes consignées ou avancées par l'Etat) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (donne au juge administratif, statuant en référé, la possibilité de passer outre à une opposition manifestement infondée) : adopté (p. 1613).

Article 26 *(sanctions pénales du défaut d'autorisation) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (précise les peines applicables en cas de récidive du délit de dissémination ou de mise sur le marché sans autorisation) : adopté (p. 1613).

Article 27 *(sanctions pénales en cas de non-respect des mesures prescrites par l'administration) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (étend à la mise sur le marché les sanctions pénales applicables en cas de non-respect de la mise en demeure de l'administration) : adopté (p. 1614).

Après l'article 30 :

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (permet aux associations de protection de l'environnement agréées de se porter partie civile) : adopté (p. 1614) ;

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (évite que certains producteurs de semences n'échappent à la taxe professionnelle et ne bénéficient d'une mesure réservée aux seuls exploitants agricoles) : adopté (p. 1614).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1992] :

Communautés européennes : directives 90/219 et 90/220 du 23 avril 1990 relatives à l'utilisation et à la dissémination d'organismes génétiquement modifiés (p. 2901).

Entreprises : confidentialité et responsabilité de l'Etat (p. 2901).

Environnement : protection (p. 2901).

Installations classées : application aux organismes génétiquement modifiés de la loi du 19 juillet 1976 (p. 2901).

Opinion publique : transparence de l'information (p. 2901).

Parlement : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (p. 2901).

Discussion des articles [26 juin 1992] :

Article 6 *(agrément des utilisations d'organismes génétiquement modifiés à des fins de recherche ou d'enseignement) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (précise que le dossier mis à la disposition du public ne doit contenir aucune information dont la divulgation pourrait porter atteinte aux secrets protégés par la loi ou porter préjudice aux intérêts de l'exploitant) : retiré (p. 2904) ;

- *soutient* les amendements n°s 2 et 3 de la commission (rédactionnels) : retirés (p. 2904).

Article 7 *(modification de la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (précise que l'utilisation dans une installation déclarée ou autorisée d'organismes, de produits, de substances ou de procédés de fabrication justifiant une surveillance particulière peut être soumise à un agrément de l'autorité administrative) (p. 2904) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 9 de la commission (de précision) à l'amendement n° 6 du Gouvernement : adopté (p. 2904) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (réintroduit les dispositions affirmant que le contentieux des installations classées est un contentieux de pleine juridiction et précise les décisions individuelles concernées) (p. 2904) : adopté après modifications (p. 2905) ;

- *son* sous-amendement n° 10 (de coordination) à l'amendement n° 4 de la commission : adopté (p. 2905).

Article 31 *(droit pour les associations de se porter partie civile) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (élargit le droit aux cas de préjudice indirect) : adopté (p. 2906).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [30 juin 1992] :

Communautés européennes : directives n°s 90-219 et 90-220 du 23 avril 1990 relatives à l'utilisation et à la dissémination d'organismes génétiquement modifiés (p. 3069).

Environnement : associations : droit de se porter partie civile (p. 3069).

Installations classées :
- contentieux (p. 3069) ;
- permis de construire (p. 3069).

Parlement : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (p. 3069).

- Conclusions du rapport de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement (n° 2498).

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1992] :

Environnement : protection (p. 2899, 2900).

Loire :
- aménagement, maintien de son débit (p. 2899) ;
- estuaire (p. 2900) ;
- établissement public pour l'aménagement de la Loire (E.P.A.L.A.) : négociations avec l'Etat (p. 2900).

Parlement : commission d'enquête et suivi (p. 2900).

Risques naturels : crues (p. 2899).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Département : Hautes-Alpes (p. 4810).

Voirie : A 51 ; réalisation (p. 4810).

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges [12 novembre 1992] :

Affaires étrangères : Organisation des Nations Unies : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro (p. 5178).

Air : pollution : effet de serre (p. 5177).

Bruit : prévention et répression : discussion d'un projet de loi (p. 5178).

Cours d'eau, étangs et lacs : milieux aquatiques : protection (p. 5177).

Déchets :
- assainissement : tri sélectif, recyclage (p. 5177) ;
- stockage (p. 5177).

Départements : Hautes-Alpes (p. 5178).

Eau : agences (p. 5177).

Emploi : éco-industries : utilisation de la politique de l'environnement comme moyen de lutte contre le chômage (p. 5177).

Europe : dimension européenne de l'environnement (p. 5178).

Impôts et taxes : fiscalité de l'environnement (p. 5178).

Ministère de l'environnement : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5177, 5178).

Organismes et structures :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 5177, 5178) ;
- Conservatoire du littoral (p. 5178) ;
- Institut national de l'environnement et des risques (Ineris) (p. 5178).

Parcs naturels régionaux (p. 5178).

Plan de développement durable (p. 5178).

Transports : transports routiers : nuisances (p. 5178).

Vote des crédits :

Etat B, titre IV :

- *favorable* à l'amendement n° 158 du Gouvernement (diminue les crédits du Fonds interministériel pour la qualité de la vie - F.I.Q.V. - afin d'abonder ceux destinés aux parcs naturels régionaux et aux associations) (p. 5225) ;

Fonds interministériel pour la qualité de la vie (F.I.Q.V.) (p. 5225).

Parcs naturels régionaux (p. 5225).

Après l'article 85 :

- *défavorable* à l'amendement n° 33 rectifié de la commission (crée un fonds de financement de l'assainissement des installations nucléaires géré par le Commissariat à l'énergie atomique - C.E.A. - financé par une taxe assise sur l'énergie produite par les centrales nucléaires) (p. 5228) ;

Energie :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5228) ;
- E.D.F. : centrales (p. 5228).

CHEVÈNEMENT (Jean-Pierre)

Député du territoire de Belfort

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 1er *(nouvelle numérotation des titres XIV et XV de la Constitution) :*

- *ses observations* (p. 1061) ;

Affaires étrangères : Allemagne : place dans l'Union européenne (p. 1061).

Europe :

- Europe confédérale (p. 1061, 1062) ;
- Europe du Sud : place dans l'Union (p. 1061).

Traités et conventions : traité de Maastricht : contenu et engagement de la France (p. 1061).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

- *défavorable* (p. 1064) ;

Communautés européennes :

- Banque centrale européenne (p. 1064) ;
- citoyenneté européenne : droit de vote aux élections locales et aux élections au Parlement européen (p. 1065).
- Union européenne : contenu et perspectives (p. 1065).

CHIRAC (Jacques)

Député de la Corrèze

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

CHOLLET (Paul)

Député de Lot-et-Garonne

(1re circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

DEPOTS

Proposition de loi sur l'**extension des services financiers de la poste** dans les **zones défavorisées (n° 2854)** [29 avril 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Agriculture et coopération :** Forum de la coopération volontaire Nord-Sud ; immigration clandestine en France ; plan Marshall pour le développement ; Afrique subsaharienne ; rééquilibrage du commerce international ; aide publique au développement [4 novembre 1992] (p. 4777, 4778).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Associations : aide de l'Etat (p. 2112).

Famille : allocation de R.M.I. (p. 2112).

Marchés publics : réglementation (p. 2112).

Revenu minimum d'insertion : allocation différentielle : bénéficiaires et montant (p. 2111).

Revenu minimum d'insertion : insertion : commissions locales et programmes locaux d'insertion (p. 2112).

Discussion des articles [10 juin 1992] :

Après l'article 23 :

- *son* amendement n° 158 soutenu par M. Denis Jacquat (autorise les bureaux d'adjudication des marchés publics des collectivités locales à prendre en compte l'emploi d'allocataires du R.M.I. parmi les critères d'attribution des marchés) : retiré (p. 2223) ;
- *son* amendement n° 159 soutenu par M. Denis Jacquat (autorise les commissions d'appel d'offres des marchés publics des collectivités locales à prendre en compte l'emploi d'allocataires du R.M.I. parmi les critères d'attribution des marchés) : retiré (p. 2223).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Famille : enfants : modes de garde (p. 4424).

Intérieur. - *Questions* [29 octobre 1992] :

Délinquance et criminalité : commune d'Agen : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (p. 4578).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Département : Lot-et-Garonne (p. 4855).

Exploitations agricoles : prêts bonifiés (p. 4855).

Fruits et légumes : aides et protection (p. 4855).

Risques naturels : calamités agricoles : indemnisations (p. 4855).

Education nationale et culture. - 2. Enseignement supérieur. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Cycles universitaires : premier cycle : délocalisations : participation financière des collectivités locales (p. 5162).

Environnement. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Déchets : ordures ménagères (p. 5221).

Départements : Lot-et-Garonne (p. 5221).

CHOUAT (Didier)

Député des Côtes-d'Armor

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Services des urgences des hôpitaux :** enquête publiée par la revue *50 millions de consommateurs ;* état des services d'urgence en France ; fiabilité des informations de cette revue ; qualité des services de S.A.M.U. ; répartition des malades entre les hôpitaux ; restructuration hospitalière : concertation [18 novembre 1992] (p. 5679, 5680).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634).**

Première lecture :

Discussion des articles [20 mai 1992] :

Article 2 *(réforme de l'agrément préalable : articles 123-1-1 à 123-1-7 du code de la famille et de l'aide sociale) :*

- *ses observations* (p. 1474) ;

Départements : présidents de conseils généraux : obligation d'informer les maires (p. 1474).

Enfants : politiques en faveur de la petite enfance : coordination (p. 1474).

- **Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).**

Première lecture :

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 1er *(modification de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets) :*

- *soutient* l'amendement n° 214 de M. Jean-François Delahais (de précision) : adopté (p. 1827).

- **Projet de loi de finances n° 2931 pour 1993.**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Enseignement agricole :

- maisons familiales rurales (p. 4888, 4889) ;
- parité avec l'éducation nationale ; durée de la scolarité (p. 4888, 4889).

CLEMENT (Pascal)

Député de la Loire

(6e circonscription)

U.D.F.

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 2538) [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007) [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338) [*J.O.* du 18 janvier 1992] (p. 898).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Joseph-Henri Maujoüan du Gasset et plusieurs de ses collègues, tendant à éviter que le voleur d'un véhicule ne soit indemnisé en cas d'accident (n° 2360) [23 janvier 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1143).

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Philippe Vasseur et plusieurs de ses collègues, tendant à autoriser en accord avec l'Etat et les conseils régionaux la création de fonds régionaux d'infrastructures et à créer à cette fin une taxe régionale assise sur l'énergie (n° 2164) [9 avril 1992] (p. 435).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Georges Colombier tendant à compléter le code électoral en vue de la prise en considération du vote blanc (n° 2439) [9 avril 1992] (p. 435).

Rapporteur de la proposition de loi de Mme Yann Piat tendant à rendre effective l'obligation d'inscription sur les listes électorales (n° 2510) [9 avril 1992] (p. 435).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Gilles de Robien relative à la modernisation des collectivités territoriales (n° 2524) [9 avril 1992] (p. 435).

Rapporteur de la proposition de Mme Yann Piat et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter le code électoral en vue de la prise en considération du vote blanc dans le calcul des suffrages exprimés (n° 2578) [9 avril 1992] (p. 435).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du livre III du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (intérieur : administration générale et collectivités locales) [18 juin 1992] (p. 3719).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'octroi de mer et portant mise en œuvre de la décision du Conseil des ministres des Communautés européennes n° 89-688 du 22 décembre 1989 (n° 2663) [*J.O.* du 4 juillet 1992] (p. 8941).

Rapporteur de la proposition de loi organique de Mme Yann Piat tendant à limiter le renouvellement des mandats des députés et des sénateurs (n° 2589) [7 juillet 1992] (p. 3307).

Rapporteur de la proposition de loi de Mme Yann Piat tendant à limiter le renouvellement des mandats des maires, conseillers régionaux et conseillers généraux (n° 2591) [7 juillet 1992] (p. 3307).

Rapporteur de la proposition de loi organique de M. François d'Harcourt tendant à créer dix siéges au Conseil économique et social et attribués aux retraités (n° 8630) [7 juillet 1992] (p. 3307).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions du droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Prête serment le 2 décembre 1992 [2 décembre 1992] (p. 6426).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395) [*J.O.* du 11 décembre 1992] (p. 16928).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certains mandats électoraux ou fonctions électives (n° 2368) [*J.O.* débats du 15 décembre 1992] (p. 7265).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 2977) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17355).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil relatif à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531) [*J.O.* du 24 décembre 1992] (p. 17709).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **modifier les conditions de remboursement du report en arrière des déficits (n° 2925)** [22 septembre 1992].

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome III : **intérieur : administration générale et collectivités locales (n° 2949)** [14 octobre 1992].

Proposition de loi relative au **régime de sécurité sociale des vendeurs à domicile (n° 3070)** [25 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Droit de grève dans les services publics :** réglementation : application ; continuité du service public [15 avril 1992] (p. 489).

- **Indépendance du parquet :** directeur des affaires criminelles : relations avec M. Bernard Tapie ; indépendance de la justice ; lutte contre la corruption : priorité du Gouvernement ; inculpation de M. Tapie [3 juin 1992] (p. 1871, 1872).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

- ***Donne acte*** de la démission de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale [21 janvier 1992] (p. 49).

- **Communication :** catastrophe aérienne de l'Airbus d'Air Inter près de Strasbourg : observation d'une minute de silence [21 janvier 1992] (p. 49).

Répond aux rappels au règlement de : *Barrot (Jacques)* et *Loncle (François)* [21 janvier 1992] (p. 51, 52).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [7 et 12 mai 1992] :

Répond aux rappels au règlement de : *Auroux (Jean), Millon (Charles), Barrot (Jacques), Gouzes (Gérard)* (p. 986).

Répond au rappel au règlement de : *Hyest (Jean-Jacques) :* interprète l'article 91, alinéa 7 du règlement relatif aux motions de renvoi en commission et précise que l'accord intervenu entre les groupes ne prévoit pas une reprise de l'intégralité de la discussion, mais seulement le réexamen des deux articles du projet et des amendements (p. 996).

Répond au rappel au règlement de : *Millon (Charles) :* propose que la motion de renvoi en commission soit adoptée à main levée (p. 998).

Répond au rappel au règlement de : *Brunhes (Jacques)* (p. 999).

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* et *Pandraud (Robert)* (p. 1011).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Répond au rappel au règlement de : *Toubon (Jacques)* (p. 1012).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 octobre 1992] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre), Aubert (François d')* et *Broissia (Louis de)* (p. 3680, 3682, 3686).

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Répond au rappel au règlement de : *Vivien (Robert-André)* (p. 3814).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Questions* [17 novembre 1992] :

Ses interventions : qualifie de « détournement de procédure » la décision du ministre du budget de répondre à l'ensemble des questions « en une seule fois » (p. 5514) ;

s'interroge sur les conséquences pratiques d'une réponse du Gouvernement aux questions posées par les députés au cours de la procédure des questions (p. 5515).

Répond au rappel au règlement de : *Masson (Jean-Louis)* [2 décembre 1992] (p. 6427).

En qualité de député :

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).**

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 janvier 1992] :

Justice : garde des sceaux : instructions et subordination hiérarchique du parquet (p. 15).

Magistrats :
- carrière : avancement à l'ancienneté, distinction du grade et de l'emploi et suppression des groupes au sein du second grade (p. 15) ;
- indépendance et statut (p. 16) ;
- ministère public : commission consultative du parquet : composition et compétences (p. 15) ;
- traitements : augmentation (p. 16).

Discussion des articles [8 janvier 1992] :

Article 31 *(détachement judiciaire) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 73 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 39).

Article 43 *(mise en application des dispositions sur le passage du premier au second groupe du second grade) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 du Gouvernement (dispose que les mesures relatives à la promotion à l'ancienneté au sein du second grade seront applicables aux magistrats nommés ou promus à compter du 1er juillet 1993) (p. 42).

Explications de vote :

Fonctionnaires et agents publics : détachement judiciaire (p. 43).

Magistrats : carrière : séparation du grade et de l'emploi et suppression des groupes (p. 43).

Projet de loi : esprit, intérêt et innovations (p. 43)

Abstention du groupe U.D.F. (p. 43).

- **Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Soutient la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 729) : retirée (p. 731).

Principaux thèmes développés :

Adoption (p. 730).

Etat civil :
- nom : transmission, changement et francisation (p. 729) ;
- prénom : liberté de choix et changement (p. 729).

Filiation :
- « accouchement sous X » (p. 729, 730, 731) ;
- filiation biologique : droit à la connaissance : limites (p. 729, 730) ;
- filiation sociologique : protection (p. 730).

Justice : juge aux affaires familiales : intérêt, compétences et moyens (p. 729).

Discussion des articles [15 mai 1992] :

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 85 rectifié soutenu par Mme Nicole Ameline (insère dans le code civil un article 341-1 qui consacre la légalité de l'accouchement sous X) : adopté (p. 1290).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Article 1er *(art. 55, 57 et 57-1 du code civil : déclaration d'accouchement aux agents diplomatiques ou consulaires ; libre choix des prénoms de l'enfant par les parents ; mention de la naissance de l'enfant en marge de l'acte de naissance de ses auteurs) :*

- *favorable* à l'amendement n° 30 du Gouvernement (supprime la disposition qui prévoit que toute naissance est mentionnée en marge de l'acte de naissance des parents) (p. 7358).

Article 2 *(art. 60 à 61-6 du code civil : changement de prénoms et de nom) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne les hypothèses ouvrant droit au changement de nom) (p. 7359).

- ***Rappel au règlement :*** regrette la façon dont le texte du projet de loi constitutionnelle a été examiné en commission des lois et souligne que la majorité a, à cette occasion, fait de la « politique politicienne » [5 mai 1992] (p. 836).

- **Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2823).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1992] :

Communautés européennes : institutions : Conseil des Communautés : vote à la majorité qualifiée et droit de veto : « compromis de Luxembourg » (p. 967).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 966) ;
- « subsidiarité » : principe : définitition et limites (p. 966) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 966).

Europe de l'Est : rapports avec les Communautés européennes (p. 967).

Indépendance et souveraineté : souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 966, 967).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 51 (art. 3 de la Constitution : précise que la souveraineté de la nation est inaliénable) (p. 1029) : rejeté (p. 1032) ;

Communautés européennes : « compromis de Luxembourg » (p. 1031) ;

- *son* amendement n° 90 (art. 61 de la Constitution : prévoit que le Conseil constitutionnel peut être saisi par voie de question préjudicielle par toute juridiction, aux fins de vérifier si un acte pris par le Conseil des Communautés respecte le principe de subsidiarité ; dispose qu'au cas où la question préjudicielle lui semble fondée, le Conseil saisit la Cour de justice des Communautés avant de rendre sa décision) (p. 1056) : rejeté au scrutin public (p. 1058).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Avant l'article 88-1 de la Constitution :

- *soutient* le sous-amendement n° 34 de M. Alain Lamassoure (précise que l'exercice en commun de certaines compétences se fait selon le principe de subsidiarité) à l'amendement n° 11 de la commission des affaires étrangères (dispose que la République participe à la Communauté et à l'Union européennes dont les Etats membres choisissent librement d'exercer en commun certaines compétences) (p. 1077) : retiré (p. 1079).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Sénat : droit de vote des ressortissants communautaires : recours à une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées : équilibre des pouvoirs (p. 2544).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mai 1992] :

Communes : élus communaux : ingérence et trafic d'influence (p. 1509).

Délinquance et criminalité :

- graffitis, « tags » et vandalisme : sanctions (p. 1508, 1509) ;
- vols : vols simples et aggravés (p. 1508).

Etrangers : peine d'interdiction du territoire français (p. 1508).

Poste et télécommunications : France Télécom : minitel rose (p. 1508).

Discussion de l'article unique et du livre III annexé [21 mai 1992] :

Article unique *(réforme du livre III du code pénal relatif aux crimes et délits contre les biens) :*

Article 301-4 du code pénal (circonstances aggravantes du vol, instituant une peine de cinq ans d'emprisonnement) :

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 13 de la commission et 3 rectifié de M. Gilbert Millet (rétablissent le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 1512).

Article 301-12-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 16 corrigé de la commission et 4 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1513, 1514, 1515).

Article 302-8-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 18 de la commission et 6 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1516).

Article 303-5 du code pénal (peines complémentaires) :

- *ses observations* sur les amendement n°s 19 de la commission et 7 de M. Gilbert Millet (suppriment la possibilité de prononcer une interdiction de séjour) (p. 1516).

Article 306-5 A du code pénal (menaces de destruction sans condition) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 32 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 1520).

Vote des groupes :

Abstention des groupes R.P.R. et U.D.F. (p. 1523).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mai 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : personnes sans domicile fixe : vagabondage et mendicité (p. 1526).

Communes : élus communaux : ingérence et trafic d'influence (p. 1526).

Discussion des articles [21 mai 1992] :

Article 1er et annexe *(réforme du livre IV du code pénal relatif à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique) :*

Article 411-5 du code pénal (intelligence de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation) :

- *son* amendement n° 106 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (punit l'étranger non ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne coupable d'intelligence avec l'ennemi de la seule peine d'interdiction du territoire français) : rejeté (p. 1537).

- Projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1992] :

Communautés européennes : directive du 25 juillet 1985 : contenu et retard de transposition en droit français (p. 2256, 2257).

Responsabilité du fait de défaut de sécurité des produits :

- « défaut » ou « danger » des produits : définition des notions et suivi après mise sur le marché (p. 2257) ;
- exonérations pour risques de développement et pour utilisation anormale (p. 2256, 2257) ;
- projet de loi : pénalisation des industriels (p. 2256, 2257).

Discussion des articles [11 juin 1992] :

Article 1er *(art. 1386-1 à 1386-19 du code civil : création dans le livre III d'un titre IV* bis *traitant « de la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits ») :*

Article 1386-11 du code civil (incidence de l'utilisation du produit dans des conditions anormales) :

- *soutient* l'amendement n° 10 de M. Jean-Pierre Philibert (propose que le producteur soit partiellement voire totalement exonéré de sa responsabilité en cas de faute de la victime ou de prise de risque volontaire de celle-ci) ; rectifié (supprime la disposition relative à la prise de risque volontaire par la victime) (p. 2262) : adopté après modifications (p. 2264) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 25 de la commission (précise que ne constitue pas une faute de la victime l'utilisation du produit dans des conditions anormales « raisonnablement prévisibles » par le producteur) à l'amendement n° 10 de M. Jean-Pierre Philibert (p. 2264).

Article 1386-13 du code civil (obligation de suivi des produits) :

- *soutient* l'amendement n° 9 de M. Jean-Pierre Philibert (renverse la charge de la preuve aux dépens de la victime, supprime la notion de « danger » généré par un produit et ramène l'obligation du producteur à la seule limitation des conséquences dommageables du produit défectueux) : rejeté (p. 2264) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime la notion de « danger » généré par un produit après sa mise en circulation) (p. 2265).

Explications de vote :

Parlement : Sénat et commission mixte paritaire : amélioration du projet de loi (p. 2266).

Projet de loi : pénalisation des industriels (p. 2266).

Vote contre des groupes U.D.F., U.D.C. et R.P.R. (p. 2266).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693).

Commission mixte paritaire :

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [2 juillet 1992] :

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 du Gouvernement (art. 131-7 du code pénal : précise que le président du tribunal informe le prévenu, avant le prononcé du jugement, de son droit de refuser l'accomplissement d'un travail d'intérêt général) (p. 3097) ;

Droits de l'homme et libertés publiques : travail forcé : interdiction (p. 3097) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 15 du Gouvernement (art. 132-22 du code pénal : dispose que lorsque la juridiction prononce une peine d'amende, elle détermine son montant en tenant compte des ressources et charges de l'auteur de l'infraction) (p. 3099, 3100) ;

Constitution : principe d'égalité (p. 3099).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 octobre 1992] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Pons (Bernard)* (p. 3377).

Soutient la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 3385) : rejetée (p. 3388).

Principaux thèmes développés :

Assemblée Nationale : motions de procédure : opportunité (p. 3385).

Code de procédure pénale : réforme :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3378) ;
- projet de loi : insuffisances et effets pervers (p. 3378, 3385) ;
- tentatives antérieures (p. 3378, 3388).

Détention provisoire : décision : collégialité et échevinage (p. 3378, 3386, 3387).

Garde à vue : durée, conditions, présence de l'avocat (p. 3386).

Inculpation : système actuel et réformes proposées (p. 3387).

Instruction collégiale (p. 3386).

Justice :
- budget pour 1993 et conséquences des réformes proposées par le projet (p. 3388) ;
- ministre de la justice : politique pénale : définition (p. 3387).

Ministère public (parquet) : statut et pouvoirs : indépendance ou subordination hiérarchique au garde des sceaux (p. 3387).

Nullités (p. 3387).

Présomption d'innocence et droits des inculpés (p. 3387).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3387).

« Privilèges de juridiction » : suppression (p. 3388).

Procédure inquisitoriale et procédure accusatoire (p. 3388).

Discussion des articles [7 et 8 octobre 1992] :

Avant le titre Ier :

- *ses observations* sur l'amendement n° 324 de M. Michel Pezet (permet aux associations de lutte contre la délinquance routière régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans d'exercer les droits reconnus à la partie civile) (p. 3432).

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission (dispose que les décisions relatives à l'avancement des officiers de police judiciaire sont prises sur avis conforme du procureur de la République chargé de leur notation) (p. 3433) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 325 de M. Michel Pezet (dispose que le ministère de la justice donne des instructions aux procureurs généraux en ce qui concerne les orientations générales de la politique pénale ; organise son information sur des affaires particulières et limite son intervention en la matière à de simples avis au procureur compétent) (p. 3435) ;

Magistrature : ministère public : subordination hiérarchique au garde des sceaux et instructions nominatives (p. 3434) ;

- *son* amendement n° 362 (dispose que le Parquet ne peut recevoir du ministère de la justice, sauf cas exceptionnel, que des instructions générales consignées par écrit et transmises aux procureurs généraux) (p. 3435) : rejeté (p. 3438) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de la commission (dispose que les instructions données par le ministère de la justice au procureur général, qu'elles tendent ou non à l'ouverture d'une information, sont écrites et motivées) (p. 3439) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 273 rectifié de Mme Nicole Catala (dispose que les instructions données par le ministère de la justice au procureur général sont écrites, motivées et jointes au dossier) (p. 3439) ;

- *défavorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (supprime les mots « motivées et jointes au dossier ») à l'amendement n° 273 rectifié de Mme Nicole Catala (p. 3440).

Article 9 *(art. 151 du code de procédure pénale : procès-verbaux des commissions rogatoires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 350 du Gouvernement (dispose que les commissions rogatoires sont versées au dossier lorsque les procès-verbaux établis pour leur exécution sont remis au juge d'instruction) (p. 3459).

Article 14 *(art. 80 du code de procédure pénale : saisine du juge d'instruction) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 74 de la commission (précise que le juge d'instruction ne peut informer qu'en vertu d'un réquisitoire *in personam* ou contre X du parquet et uniquement sur les faits qui lui sont déférés, sans pour autant être lié par les qualifications retenues dans le réquisitoire ni par la désignation des personnes qui y sont visées) (p. 3475) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 340 de M. Michel Inchauspé (dispose que la durée de l'instruction ne peut dépasser douze mois) à l'amendement n° 74 de la commission (p. 3477) ;

Procédure pénale : instruction : systèmes proposés par le Gouvernement et par la commission (p. 3475).

Article 15 *(art. 80-1, 80-2 et 80-3 nouveaux du code de procédure pénale : mise en examen et mise en cause au cours de l'instruction) :*

Article 80-1 nouveau du code de procédure pénale (mise en examen de la personne visée dans le réquisitoire) :

- *son* amendement n° 176 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) : retiré (p. 3479).

Article 80-3 nouveau du code de procédure pénale (mise en cause) :

- *son intervention :* version de l'article 80-3 du code de procédure pénale finalement adoptée par l'Assemblée nationale, en contradiction avec le vote en commission (p. 3485).

Après l'article 19 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 351 du Gouvernement (dispose que la constitution de partie civile peut avoir lieu à tout moment au cours de l'instruction et précise les modalités de contestation de cette constitution) (p. 3495).

Article 22 *(art. 114 du code de procédure pénale : auditions et confrontations ; communication du dossier) :*

- *soutient* l'amendement n° 85 de la commission et *son* amendement identique n° 177 (portent à quatre jours le délai de transmission du dossier aux avocats préalablement à la première comparution) : adoptés (p. 3496).

Article 24 *(art. 116 du code de procédure pénale : interrogatoire de première comparution) :*

- *soutient* l'amendement n° 318 de M. Patrick Devedjian (dispose qu'avant de procéder à l'interrogatoire, le juge d'instruction expose précisément à la personne poursuivie les faits qui lui sont reprochés ; précise que ces faits sont consignés par écrit dans le procès-verbal) : adopté après modifications (p. 3497).

Article 26 *(art. 118 du code de procédure pénale : abrogation) :*

- *soutient* l'amendement n° 196 de M. Jacques Toubon (de suppression) : rejeté (p. 3498).

Article 4 précédemment réservé *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue) :*

Article 63-1 du code de procédure pénale (information du gardé à vue sur ses droits) :

- *son* amendement n° 174 (supprime la disposition selon laquelle les informations données à la personne gardée à vue lui sont communiquées dans une langue qu'elle comprend) : rejeté (p. 3503) ;

- *son* amendement n° 175 (précise que les informations données à la personne gardée à vue lui sont « si possible » communiquées dans une langue qu'elle comprend) : rejeté (p. 3503) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 125 de M. François Asensi (dispose que les informations données à une personne gardée à vue lui sont communiquées dans sa propre langue) (p. 3503, 3504).

Article 63-2 du code de procédure pénale (droit de faire prévenir un membre de la famille) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 127 de M. François Asensi (dispose que dès son placement en garde à vue, la personne est assistée d'un avocat de son choix ou à défaut commis d'office) (p. 3508) ;

Garde à vue : assistance d'un avocat : amendement n° 349 du Gouvernement (p. 3508).

Après l'article 32 (suite) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 99 rectifié de la commission (punit des peines applicables à la violation du secret professionnel la publication du nom d'une personne mise en examen ou ayant fait l'objet d'une ordonnance de notification de charges, ou d'informations permettant son identification) (p. 3514) ;

Presse, édition, imprimerie : liberté de la presse (p. 3514) ;

- *son* sous-amendement n° 341 (précise que chacun a droit au respect de la présomption d'innocence) à l'amendement n° 11 du Gouvernement (affirme que chacun est tenu de respecter la présomption d'innocence ; permet à toute personne présentée avant toute condamnation comme coupable de faits faisant l'objet d'une enquête ou d'une instruction judiciaire de demander la diffusion d'une rectification ou d'un communiqué faisant cesser l'atteinte à sa présomption d'innocence) (p. 3515) : adopté (p. 3516) ;

- *son* sous-amendement n° 342 (dispose que la personne mise en cause par la presse ne peut avoir recours à l'insertion d'une rectification, mais seulement à la diffusion d'un communiqué et précise que l'obligation d'insérer ce dernier peut être sanctionnée pénalement) à l'amendement n° 11 du Gouvernement (p. 3515) : rejeté (p. 3516) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 102 de la commission (dispose que la diffusion de la décision de non-lieu peut également se faire par les médias audiovisuels) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (dispose qu'un juge d'instruction, sur la demande d'une personne bénéficiant d'une décision de non-lieu, peut ordonner la publication de cette décision ; précise que, en cas de refus du juge, la personne peut en déférer au président de la chambre d'accusation) (p. 3516).

Article 33 *(art. 137-1 nouveau du code de procédure pénale : collège compétent pour ordonner le placement en détention provisoire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 110 de la commission (dispose que la détention provisoire est prescrite ou prolongée par une chambre d'examen des mises en détention provisoire composée d'un président, magistrat du siège, et de deux assesseurs désignés par le président du tribunal de grande instance, soit parmi les autres magistrats du siège, soit sur une liste établie chaque année par l'assemblée générale du tribunal) (p. 3522) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 339 de M. Michel Pezet (supprime la possibilité de nommer les deux assesseurs parmi les autres magistrats du siège) à l'amendement n° 110 de la commission (p. 3522) ;

- *son* amendement n° 178 (dispose que le juge d'instruction chargé de l'information ne fait pas partie du collège) (p. 3521) : devenu sans objet (p. 3522).

Article 43 *(art. 170 à 174 du code de procédure pénale : régime des nullités) :*

Article 171 du code de procédure pénale (nullités textuelles d'ordre public) :

- *son* amendement n° 180 (supprime les articles relatifs à la garde à vue de l'énumération des dispositions dont la violation entraîne une nullité absolue) : non soutenu (p. 3552).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [13 octobre 1992] :

Rappel au règlement : constate que seuls le Gouvernement et les rapporteurs ont pu s'exprimer lors de la séance ; conteste la nature des exposés de rapports qu'il soupçonne d'avoir eu pour objet d'empêcher l'opposition de s'exprimer avant la prochaine séance (p. 3621).

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Millon (Charles)* (p. 3625) : rejetée au scrutin public (p. 3629).

Principaux thèmes développés :

Conseil constitutionnel : saisine ; décisions (p. 3628).

Délinquance et criminalité :

- corruption : généralités (p. 3625, 3626, 3627) ;
- corruption : rapport Bouchery (p. 3627).

Elections et référendums : campagnes électorales (p. 3627).

Entreprises : relations avec les pouvoirs publics et les partis politiques (p. 3627).

Gouvernement : ministère de la justice : instauration d'un service de lutte contre la corruption (p. 3628).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3625).

Publicité : transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 3626).

Discussion des articles [14 octobre 1992] :

Article 1er *(création d'un service interministériel de lutte contre la corruption) :*

- *son* amendement n° 137 soutenu par M. Yves Durand (rédactionnel) (p. 3699) : adopté (p. 3700) ;

- *son* amendement n° 138 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (précise que les membres du service sont assermentés) : rejeté (p. 3701).

Article 2 *(saisine du procureur de la République par le service) :*

- *son* amendement n° 139 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (précise que le service, s'il a décidé de saisir le procureur, doit avertir la personne visée par cette saisine) : rejeté (p. 3702).

Article 4 *(communication aux autorités judiciaires des renseignements recueillis par le service) :*

- *son* amendement n° 140 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (propose que les parties puissent se faire assister d'un conseil) : rejeté (p. 3704).

Article 5 *(communication des documents et audition des personnes nécessaires à l'accomplissement de la mission du service) :*

- *son* amendement n° 141 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (précise que la demande de communication d'un document par le service doit être faite par écrit) : adopté (p. 3706) ;

- *son* amendement n° 142 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (précise que toute personne entendue par le service doit avoir été convoquée par lettre recommandée quarante-huit heures au moins avant l'entretien) (p. 3706) : retiré (p. 3707) ;

- *son* amendement n° 143 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (précise que les personnes à qui la communication d'un document est réclamée ou qui sont entendues ont le droit de se faire assister par un conseil) : rejeté (p. 3707) ;

- *son* amendement n° 144 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (prévoit que les décisions du service peuvent être contestées par voie de recours hiérarchique auprès du ministre de la justice) : retiré (p. 3708).

Article 8 *(art. L. 52-8 et L. 52-12 du code électoral : interdiction des dons des personnes morales aux candidats) :*

- *défavorable* (p. 3737) ;

Conseil constitutionnel : recours (p. 3737).

Elections et référendums : campagnes électorales : financement (p. 3746).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3737, 3746).

Vie publique : transparence, pluralisme (p. 3737).

Article 9 *(art. 11-4 de la loi du 11 mars 1988 : interdiction des dons des personnes morales aux partis politiques) :*

- *son* amendement n° 148 (de suppression) (p. 3761) : retiré (p. 3762) ;

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 225 de M. Jean-Louis Masson et 382 de M. Jean-Louis Debré (de suppression) (p. 3761) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 499 de M. Jean-Jacques Hyest (porte de 25 à 30 p. 100 des ressources des partis le plafond assigné aux dons des personnes morales) à l'amendement n° 492 du Gouvernement (prévoit que les dons consentis par des personnes morales aux partis politiques sont versés aux instances nationales de ces partis, ne dépassent pas 25 p. 100 de leurs ressources, figurent en annexe de leurs comptes annuels et sont rendus publics) (p. 3765).

Après l'article 9 :

- *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission (dispose que la seconde fraction de l'aide destinée au financement des partis laquelle, conformément aux articles 8 et 9 de la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990, est fonction du nombre des parlementaires inscrits au groupe ou au parti, n'est attribuée qu'aux partis qui, ayant présenté des candidats dans au moins soixante-quinze circonscriptions, sont déjà bénéficiaires de la première fraction) (p. 3766).

Article 10 *(application à Mayotte) :*

- *son* amendement n° 149 (de suppression) : retiré (p. 3867) ;

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 226 de M. Jean-Louis Masson et 389 de M. Jean-Louis Debré (de suppression) (p. 3767).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 150 (reporte l'entrée en vigueur des dispositions du présent titre à la première élection qui suivra le prochain renouvellement de l'Assemblée nationale) : rejeté au scrutin public (p. 3770).

Article 12 *(art. 31 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : sanctions de la réglementation de la facturation) :*

- *son* amendement n° 151 (limite au cas de pratique frauduleuse la possibilité de porter le montant de l'amende à 50 p. 100 de la somme facturée) : non soutenu (p. 3802).

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 156 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (prévoit une évaluation des effets des dispositions du chapitre III à l'issue d'un délai de trois ans après l'entrée en vigueur de la loi) (p. 3839) : adopté (p. 3840).

Après l'article 50 :

- *son* amendement n° 165 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (prévoit la communication aux membres des conseils municipaux, généraux et régionaux des concours accordés aux groupes politiques constitués au sein de ces assemblées) : rejeté (p. 3909).

Titre :

- *son* amendement n° 167 (supprime du titre du projet de loi les termes « prévention de la corruption ») : non soutenu (p. 3922).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [15 décembre 1992] :

Article 5 supprimé par le Sénat *(communication des documents et audition des personnes nécessaires à l'accomplissement de la mission du service) :*

- *son* sous-amendement n° 159 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (précise que toute personne entendue par le service doit avoir été convoquée par lettre recommandée quarante-huit heures au moins avant l'entretien) à l'amendement n° 18 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7244).

Article 9 supprimé par le Sénat *(art. 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 : dons des personnes morales aux partis politiques) :*

- *son* sous-amendement n° 182 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (porte de 5 à 10 p. 100 la référence au montant total des crédits inscrits à l'article 9 de la loi de finances) à l'amendement n° 27 de la commission (fixe comme plafond 25 p. 100 du total des ressources de chaque parti ou groupement politique ou 5 p. 100 du total des crédits inscrits à l'article 9 de la loi de finances si celui-ci est supérieur ; impose la publication de la liste des donataires) : rejeté (p. 7251).

Article 10 *bis* supprimé par le Sénat *(entrée en vigueur du titre II) :*

- *son* amendement n° 161 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (rend les dispositions du titre II applicables à compter de la première élection qui suivra le renouvellement intégral de l'Assemblée nationale) : rejeté (p. 7254).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé [27 octobre 1992] :

Rappel au règlement : proteste contre le report de la discussion des crédits du ministère de l'éducation nationale et de la culture (p. 4381).

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1992] :

Créances et privilèges : loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 sur le surendettement des particuliers et des familles : encombrement des juridictions d'instance (p. 4490).

Justice :
- greffiers (p. 4489) ;
- « maison de justice et du droit » : justice de proximité et conciliation (p. 4489) ;
- politique depuis 1981 (p. 4488) ;

Magistrature :
- Conseil supérieur de la magistrature : réforme (p. 4489) ;
- effectifs, recrutements et vacances de postes (p. 4489) ;
- fonction et rémunérations : revalorisation (p. 4489, 4490) ;
- indépendance et statut des magistrats (p. 4489).

Ministère de la justice :
- budget 1992 : exécution : crédits de paiement non consommés (p. 4489) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4489) ;
- garde des sceaux : instructions au parquet (p. 4489).

Système pénitentiaire : administration pénitentiaire : personnel : recrutement, formation, traitements et taux d'encadrement (p. 4488).

Tribunaux : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement (p. 4489).

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des lois pour l'administration générale et les collectivités locales [29 octobre 1992] :

Collectivités locales et finances locales :
- concours financiers de l'Etat : montant, évolution et répartition (p. 4533) ;
- corruption : prévention : projet de loi (p. 4535, 4536) ;
- démocratie locale : loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République (p. 4535) ;
- décentralisation : bilan et perspectives (p. 4533, 4535) ;
- dotation globale d'équipement (D.G.E.) (p. 4534) ;
- dotation spéciale « instituteurs » (p. 4534) ;
- élu local : loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux : statut et dotation spécifique (p. 4534) ;
- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 4534) ;
- inflation législative (p. 4536) ;
- tranferts de charges et compensation financière (p. 4534).

Coopération intercommunale :
- mise en place et incitation : communautés de ville et communautés de communes (p. 4535) ;

- solidarité financière : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de développement rural (D.D.R.), solidarité entre départements et entre régions (p. 4534, 4535).

Impôts locaux :

- péréquation et compensation (p. 4534, 4535) ;
- taxe professionnelle : fond de péréquation : dotation de l'Etat (p. 4534)..

Equipement, logement et transports : Transports aériens et météorologie. - Budget annexe de l'aviation civile. - *Questions* [6 novembre 1992] :

Compagnies aériennes : Air France : difficultés, stratégie (p. 4915).

Transports aériens : contrôleurs aériens : formation, rémunérations, conditions de travail (p. 4914).

- Projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordres et sous-traitants (n° 2919).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1992] :

Article 4 *(sanction pénale du « prix manifestement trop bas ») :*

- *favorable* au sous-amendement n° 23 de M. Charles Fèvre (réduit de un million de francs à 300 000 francs le montant de l'amende en cas de prix insuffisant pour couvrir les charges des transporteurs) à l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel et de précision) (p. 6346) ;

Délinquance et criminalité : peines : appréciation des juges (p. 6346, 6347).

Transports routiers : prix et concurrence : tarifs (p. 6346) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 24 de M. Charles Fèvre (précise que le donneur d'ordre ne peut être puni que si c'est bien « en connaissance de cause » qu'il a rémunéré le transporteur à un prix tel que celui-ci ne pouvait couvrir ses charges) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 6346, 6347).

Article 7 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Charles Fèvre (renvoie à un décret la date d'entrée en vigueur de la loi) (p. 6350).

Explications de vote :

Transports routiers : délinquance et criminalité : peines (p. 6351).

Abstention du groupe de l'U.D.F. (p. 6351).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Article 2 *(statut des personnes pratiquant la vente par démarchage) :*

- *son* amendement n° 128 soutenu par M. Jean-Luc Préel (étend les critères qui déterminent la qualité de vendeur à domicile au regard du droit du travail aux vendeurs à leur domicile) : satisfait (p. 6558) ;

- *son* amendement n° 129 soutenu par M. Jean-Luc Préel (reconnaît la qualité de travailleur indépendant uniquement aux vendeurs-démarcheurs qui exercent leur activité en application d'une convention de mandat, de commissionnaire, de revendeur ou de courtier) : rejeté (p. 6558) ;

- *son* amendement n° 130 soutenu par M. Jean-Luc Préel (ajoute les vendeurs-démarcheurs à la liste des professions rattachées aux assurances sociales du régime général uniquement lorsqu'ils exercent « une activité réelle et effective de vente de produits ou de services ») : rejeté (p. 6559) ;

- *son* amendement n° 131 soutenu par M. Jean-Luc Préel (prévoit que les entreprises de vente à domicile paient leurs cotisations de sécurité sociale chaque trimestre et selon un barème forfaitaire) (p. 6559) : rejeté (p. 6560) ;

- *son* amendement n° 132 soutenu par M. Jean-Luc Préel (de conséquence) : retiré (p. 6560) ;

- *son* amendement n° 133 soutenu par M. Jean-Luc Préel (permet aux entreprises qui confient la vente de leurs produits ou de leurs services à des vendeurs-démarcheurs rattachés au régime général de retenir sur la rémunération de ces derniers les cotisations patronales et salariales de sécurité sociale qu'elles ont versées) : rejeté (p. 6560).

CLERT (André)

Député des Deux-Sèvres

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Personnes âgées : forfaits de soins (p. 4401) ;

Santé publique : alcoolisme : centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie et comités départementaux de prévention (p. 4422).

COFFINEAU (Michel)

Député du Val-d'Oise

(9e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Chargé d'une mission temporaire auprès du Premier ministre [*J.O.* du 26 mai 1992] (p. 7113).

Rapporteur du projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009) [13 novembre 1992] (p. 5290).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Jean-Michel Boucheron) (Charente) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17351).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

Rapporteur de cette commission (n° 3009) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme [*J.O.* du 17 février 1993] (p. 2608).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à créer un **fonds national d'aide aux riverains (n° 2658)** [29 avril 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi adopté par le Sénat (n° 3009) relatif à l'**emploi, au dévaloppement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3106)** [3 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture (n° 3188), relatif à l'**emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3189)** [18 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'**emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3199)** [19 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale en deuxième lecture (n° 3200), relatif à l'**emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3201)** [19 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales en vue de la lecture définitive du projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en nouvelle lecture (n° 3214), relatif à l'**emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3215)** [20 décembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [21 janvier 1992] :

Droit d'asile : conditions d'exercice (p. 69).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- commission nationale consultative des droits de l'homme : avis (p. 69) ;
- Conseil constitutionnel : avis (p. 69).

Refus d'admission à la frontière : zone internationale ou de transit :
- représentation des associations humanitaires (p. 69) ;
- statut (p. 69).

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [21 janvier 1992] :

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. François Colcombet (définit les compétences des associations humanitaires dans la zone de transit) (p. 71) : retiré (p. 72).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports : Transports aériens et météorologie. - Budget annexe de l'aviation civile. - *Questions* [6 novembre 1992] :

Aéroports : Ile-de-France : implantation d'un nouvel aéroport (p. 4916, 4917).

Compagnies aériennes : Air France : difficultés, stratégie (p. 4916).

Environnement : nuisances occasionnées aux riverains des aéroports : taxe d'aide aux riverains (p. 4916, 4917).

Régions : Ile-de-France : aéroports : bruit (p. 4916, 4917).

Travail, emploi et formation professionnelle - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1992] :

Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (A.N.A.C.T.) (p. 4939).

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) :
- missions et moyens (p. 4938) ;
- moyens informatiques (p. 4938).

Apprentissage : réforme (p. 4939).

Chômeurs de longue durée : insertion (p. 4938).

Contrats de qualification (p. 4939).

Emploi : emplois familiaux (p. 4939).

Entreprises :
- allégements fiscaux et de cotisations sociales (p. 4939) ;
- restructurations : plans sociaux et conventions de conversion (p. 4939).

Femmes : mixité des emplois : programmes d'action (p. 4939).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : crédits (p. 4939) ;
- inégalités (p. 4939).

Jeunes :
- « carrefours jeunes » et programme PAQUE (p. 4938) ;
- insertion professionnelle et sociale : « Exo jeunes », missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 4939).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4938).

Syndicats : subventions (p. 4939).

Travail :
- durée du travail : réduction (p. 4939) ;
- travail à temps partiel (p. 4939).

Questions :

Entreprises : restructurations et plans sociaux (p. 4958).

Travail :
- durée du travail : réduction (p. 4958) ;
- organisation du travail : adaptation (p. 4965).

Vote des crédits :

Etat B, titres III et IV ; état C, titres V et VI :

- *son* amendement n° 59 (réduit les crédits d'exonération de cotisations sociales en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle afin d'abonder ceux relatifs à la prise en charge des conseillers du salarié) (p. 4971) : retiré (p. 4972).

- Projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 décembre 1992] :

Associations : embauche d'un premier salarié : allégement de cotisations sociales (p. 6725).

Assurance chômage :
- accord entre les partenaires sociaux du 18 juillet 1992 (p. 6724, 6725) ;
- déficit (p. 6725).

Chômage : niveau, causes et conséquences (p. 6724).

Conjoncture économique : conjoncture internationale (p. 6724).

Jeunes : insertion professionnelle : « Exo-jeunes » (p. 6725).

Justice : Cour de cassation : arrêt du 9 mars 1989 Basirico : conséquences (p. 6724, 6725).

Lois : loi n° 91-1383 du 31 décembre 1991 renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (p. 6725).

Préretraite : préretraite progressive :
- activités de tutorat (p. 6725) ;
- réforme (p. 6724).

Travail :
- durée et partage (p. 6724) ;
- formation (p. 6724) ;
- recrutement : réglementation des examens d'embauche, rapport Lyon-Caen et charte de déontologie (p. 6724, 6725) ;
- travail clandestin : lutte contre (p. 6725).

Travail à temps partiel : incitation :
- cotisations sociales : abattement pour embauche ou transformation d'emploi (p. 6724) ;
- généralités (p. 6724) ;
- heures complémentaires : régime (p. 6724) ;
- volontariat : garantie (p. 6725).

Discussion des articles [8 décembre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de M. Jean-Claude Lefort (ramène à trente-cinq heures sans perte de rémunération la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 6750) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Jean-Claude Lefort (supprime l'instauration du travail à temps partiel à l'initiative du chef d'entreprise) (p. 6751) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Jean-Claude Lefort (de conséquence) (p. 6751) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean-Claude Lefort (dispose que les horaires à temps partiel ne peuvent être inférieurs à la moitié de la durée légale ou conventionnelle du travail) (p. 6751) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Jean-Claude Lefort (soumet l'instauration du travail à temps partiel à l'accord du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) (p. 6751) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Jean-Claude Lefort (précise que les droits conventionnellement reconnus aux salariés employés à temps partiel sont plus favorables que ceux reconnus par la loi) (p. 6751).

Article 1er *(art. L. 212-4-3 du code du travail : régimes légal et conventionnel des heures complémentaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Jean-Claude Lefort (dispose que le contrat de travail d'un salarié à temps partiel qui ne mentionne pas de durée du travail est réputé conclu pour une durée à temps plein) (p. 6752) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Jean-Claude Lefort (dispose que le contrat de travail d'un salarié à temps partiel qui ne mentionne pas la durée et la répartition du temps de travail est réputé conclu pour une durée à temps plein) (p. 6752) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Jean-Claude Lefort (dispose que la durée quotidienne du travail effectif d'un salarié à temps partiel ne peut être interrompue pour une durée supérieure à une heure) (p. 6752) ;
- *défavorable* aux amendements identiques n°s 77 de M. Jean-Pierre Philibert et 81 de M. Jacques Barrot (précisent que le plafond des heures complémentaires effectuées par un salarié à temps partiel s'apprécie en moyenne sur l'année) (p. 6753) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Jean-Claude Lefort (supprime la possibilité de déroger par un quelconque accord collectif au plafond légal d'heures complémentaires effectuées par un salarié à temps partiel) (p. 6753) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (supprime la possibilité de déroger par accord d'entreprise au plafond légal d'heures complémentaires effectuées par un salarié à temps partiel) : adopté (p. 6754) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Jean-Claude Lefort (supprime la possibilité de décider par accord collectif d'une répartition des heures complémentaires sur l'année et d'un délai de notification au salarié des changements dans la répartition de la durée du travail inférieur à sept jours) (p. 6754) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (supprime la possibilité de prévoir par accord collectif une répartition sur l'année d'une partie des heures complémentaires) : adopté (p. 6754) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6755) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (fixe à trois jours ouvrés le délai minimum arrêté par accord collectif qui doit s'écouler entre la notification au salarié à temps partiel d'une modification dans la répartition de la durée du travail et son entrée en vigueur) : adopté (p. 6755) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jacques Barrot (substitue une définition en termes généraux à l'énumération du contenu des accords collectifs relatifs au travail à temps partiel qui permet leur extension) (p. 6755) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 45 de M. Jean-Claude Lefort (modifie le plafond des heures complémentaires prises en compte pour le calcul du salaire du travailleur à temps partiel en congé de formation) (p. 6756).

Après l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 51 de M. Jean-Claude Lefort (prévoit de prendre en compte les salariés à temps partiel pour calculer l'effectif de l'entreprise au regard des règles de représentation du personnel et d'exercice des droits syndicaux) (p. 6756).

Article 2 *(dispositions transitoires applicables aux contrats de travail à temps partiel conclus avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6756).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 59 (ajoute les horaires de travail pratiqués et le nombre de contrats pour lesquels l'abattement de cotisations sociales est accordé aux informations contenues dans le bilan du travail à temps partiel communiqué par l'employeur au comité d'entreprise) (p. 6756) : adopté (p. 6757) ;
- *son* amendement n° 60 (ajoute le nombre de salariés sous contrat de travail à temps partiel et les motifs de leur recrutement aux informations contenues dans la situation de l'emploi présentée par l'employeur au comité d'entreprise) : adopté (p. 6757).

Article 3 *(chapitre II* bis *du titre II du livre III du code du travail : abattement de cotisations sociales applicable aux contrats à durée indéterminée à temps partiel) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6758) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6758) ;
- *son* amendement n° 58 (exclut du bénéfice de l'abattement les contrats qui prévoient plus d'une interruption d'activité au cours de la même journée) (p. 6758) : adopté (p. 6759) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6759) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6759) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (impose au salarié dont l'emploi à temps plein est transformé en emploi à temps partiel d'attester sur l'avenant à son contrat de travail du caractère volontaire que revêt pour lui cette transformation) : adopté (p. 6759) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (exclut du bénéfice de l'abattement l'embauche d'un salarié qui a déjà été occupé par le même employeur dans les trois mois qui la précèdent) : adopté (p. 6759) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (impose à l'autorité administrative de vérifier le respect par le contrat de travail des conditions légales pour ouvrir droit à l'abattement) : adopté (p. 6760) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (porte à deux mois le délai au terme duquel l'autorisation administrative implicite accordant l'abattement est acquise à l'employeur qui a procédé à un licenciement économique au cours des six mois précédant l'embauche) (p. 6760) : adopté (p. 6761) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (supprime l'insertion dans le code du travail de la disposition relative au dépôt d'un rapport d'évaluation de la loi) : adopté (p. 6761).

Article 4 *(entrée en vigueur des dispositions relatives à l'abattement de cotisations sociales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6761) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (soumet les transformations d'emplois à temps plein en emplois à temps partiel intervenues avant l'entrée en vigueur de la loi à l'obligation de maintenir le volume des heures de travail) (p. 6761) : adopté (p. 6762).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6762).

Article 5 *(art. L. 322-4 du code du travail : fusion des préretraites à mi-temps et des préretraites progressives) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean-Claude Lefort (supprime la création du dispositif de convention de préretraite progressive) (p. 6763).

Après l'article 5 :

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport d'évaluation du dispositif de convention de préretraite progressive dans les trois années de sa mise en œuvre) : adopté (p. 6763).

Article 5 *bis* *(art. L. 412-8 du code de la sécurité sociale : protection en cas d'accident du travail pendant l'exercice d'activités de tutorat) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (p. 6763) : adopté (p. 6764).

Article 6 *(art. L. 351-2 du code du travail : fusion des allocations d'assurance chômage) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6764).

Article 7 *(art. L. 351-3 du code du travail : conditions d'attribution de l'allocation d'assurance chômage) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6765).

Article 8 *(art. L. 351-3-1 du code du travail : calcul des contributions sur une base forfaitaire) :*

- *son* amendement n° 28 (supprime le paragraphe II qui supprime, à compter du 1er janvier 1993, la mention des contributions forfaitaires à la charge de l'employeur comme sources de financement de l'allocation d'assurance chômage) (p. 6765) : adopté (p. 6766).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-Claude Lefort (prévoit que le juge ordonne d'office le paiement de la contribution Delalande lorsqu'il considère qu'aucune faute grave ou lourde n'a été commise par le salarié licencié âgé de plus de cinquante-cinq ans) (p. 6766) ;

- *favorable* à l'amendement n° 80 du Gouvernement (prévoit qu'une copie du jugement décidant que le licenciement ne résulte pas d'une faute grave ou lourde est adressée par le tribunal aux organismes chargés de la gestion de l'assurance chômage) (p. 6766).

Avant l'article 12 :

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6768).

Article 13 *(art. 52 de la loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991 : prorogation du dispositif d'exonération de charges sociales pour l'embauche d'un jeune sans qualification « Exo-jeunes ») :*

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 6769).

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 90 (rédactionnel) : adopté (p. 6769) ;

- *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (renforce la protection de la vie privée des candidats à un emploi ou des salariés à l'égard des informations qui leur sont demandées à des fins professionnelles) (p. 6769) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 73 de M. Germain Gengenwin (supprime l'obligation d'informer le salarié des méthodes et techniques d'évaluation professionnelle mises en œuvre à son égard) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (prévoit l'information du candidat à un emploi et du salarié sur les méthodes d'aide au recrutement et d'évaluation professionnelle ; interdit la collecte d'informations sur un candidat ou un salarié à l'insu de ce dernier) (p. 6770) ;

- *favorable* à l'amendement n° 4 du Gouvernement (précise qu'aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de sa situation de famille, de son appartenance à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses ou, en raison, sauf en cas d'inaptitude, de son état de santé ou de son handicap) (p. 6771) ;

- *favorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit l'information du comité d'entreprise sur les méthodes et techniques d'aide au recrutement et sur les traitements automatisés de gestion du personnel ; prévoit l'information et la consultation préalables du comité d'entreprise sur la mise en œuvre des moyens ou techniques permettant un contrôle de l'activité des salariés) (p. 6771) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 75 de M. Jean-Pierre Philibert (supprime la consultation du comité d'entreprise sur la mise en œuvre des moyens ou techniques permettant un contrôle de l'activité des salariés) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (p. 6771) ;

- *favorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (prévoit une procédure d'enquête et de suppression, à l'initiative du délégué du personnel, des atteintes aux droits des personnes ou aux libertés individuelles dans l'entreprise) (p. 6772) ;

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6772) ;

- *favorable* à l'amendement n° 62 de M. Jacques Barrot (permet d'affecter aux centres de formation d'apprentis conventionnés par l'Etat ou les régions le produit de la cotisation de 0,1 p. 100 additionnelle à la taxe d'apprentissage) (p. 6772) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (oblige l'employeur à décider, dans le délai d'un mois suivant l'examen médical de reprise du travail, soit le reclassement soit le licenciement du salarié devenu inapte à l'exercice de son emploi) (p. 6773) : adopté après modifications (p. 6774) ;

- *son* sous-amendement n° 67 (élargit le champ d'application de l'obligation au cas d'inaptitude à tout emploi dans l'entreprise constatée par le médecin du travail) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 6773) : adopté (p. 6774) ;

- *favorable* à l'amendement n° 7 du Gouvernement (fixe le régime des avenants de révision des conventions ou accords collectifs de travail) (p. 6774) ;

- *favorable* à l'amendement n° 8 du Gouvernement (autorise les organisations syndicales représentatives de salariés à s'opposer dans les huit jours de la publication de la présente loi à tous les avenants qu'elles n'ont pas signés, conclus avant cette publication et portant révision de conventions et d'accords collectifs) (p. 6774) ;

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (ramène à six mois le délai avant l'expiration duquel un contrat de retour à l'emploi ne peut être conclu par un établissement ayant procédé à un licenciement économique ; soumet cette conclusion à l'autorisation de la direction départementale du travail) (p. 6776) ;

- *favorable* à l'amendement n° 31 rectifié du Gouvernement (autorise la création par une convention ou un accord professionnel d'une contribution unique des employeurs occupant des intermittents du spectacle affectée au développement de la formation professionnelle) (p. 6776) ;

- *favorable* à l'amendement n° 29 du Gouvernement (supprime l'incompatibilité entre l'exercice de la profession d'agent artistique et celle d'entrepreneur de spectacles ; interdit à l'agent artistique qui produit un spectacle vivant de percevoir une commission sur les artistes qui composent la distribution de ce spectacle) (p. 6777) ;

- *favorable* à l'amendement n° 33 du Gouvernement (permet aux responsables d'associations de la loi de 1901 d'obtenir une licence d'agent artistique lorsqu'elles produisent habituellement des spectacles) (p. 6777) ;

- *favorable* à l'amendement n° 30 du Gouvernement (reporte au 30 avril 1993 la date limite de versement de la contribution minimale due, au titre de l'année 1992, par les employeurs occupant moins de dix salariés pour le financement de la formation professionnelle) (p. 6777) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean-Claude Lefort (prévoit que les usagers des organismes paritaires exerçant une mission de service public peuvent être accompagnés par une personne de leur choix afin de faciliter leurs démarches auprès de ces organismes) (p. 6778) ;

- *son* amendement n° 83 (subordonne l'attribution des aides de l'Etat aux entreprises, à des fins autres que la recherche-développement, à l'examen de la situation et de l'évolution prévisionnelle de l'emploi dans cette entreprise) : adopté (p. 6778).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1992] :

Assemblée nationale : texte adopté en première lecture (p. 7555).

Assurance chômage :

- contribution Delalande : exonération (p. 7555) ;
- contribution patronale forfaitaire (p. 7555).

Sénat : texte adopté (p. 7555).

Travail : recrutement : examens d'embauche : réglementation (p. 7555).

Travail à temps partiel : incitation :

- congé de formation (p. 7555) ;
- cotisations sociales : abattement (p. 7555) ;
- heures complémentaires : régime (p. 7555).

Discussion des articles [18 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L. 212-4-3 du code du travail : régimes légal et conventionnel des heures complémentaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (supprime l'alinéa introduit par le Sénat permettant de prévoir par accord collectif une répartition sur l'année d'une partie des heures complémentaires) : adopté (p. 7563) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture fixant à trois jours ouvrés le délai minimum arrêté par accord collectif qui doit s'écouler entre la notification au salarié à temps partiel d'une modification dans la répartition de la durée du travail et son entrée en vigueur) : adopté (p. 7563).

Article 3 *(chapitre II bis du titre II du livre III du code du travail : abattement de cotisations sociales applicable aux contrats à durée indéterminée à temps partiel) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (précise que la durée du travail prévue par les contrats ouvrant droit à l'abattement peut être calculée sur le mois) : adopté (p. 7564) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7564) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui exclut du bénéfice de l'abattement les contrats qui prévoient plus d'une interruption d'activité au cours de la même journée) (p. 7564) : adopté après modifications (p. 7565) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 29 du Gouvernement (prévoit la possibilité de déroger à cette exclusion par une convention collective ou un accord de branche étendu) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 7565) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 7565) : adopté (p. 7566) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture imposant au salarié dont l'emploi à temps plein est transformé en emploi à temps partiel d'attester sur l'avenant à son contrat de travail du caractère volontaire que revêt pour lui cette transformation) : adopté (p. 7566) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui exclut du bénéfice de l'abattement l'embauche d'un salarié qui a déjà été occupé par le même employeur dans les trois mois qui précèdent) : adopté (p. 7566) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7566) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui impose à l'autorité administrative de vérifier le respect par le contrat de travail des conditions légales pour ouvrir droit à l'abattement) : adopté (p. 7566) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui fixe un délai de quinze jours à l'employeur pour mettre en conformité avec les conditions légales le contrat de travail à temps partiel ouvrant droit au bénéfice de l'abattement) : adopté (p. 7566) ;

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de conséquence qui rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7566) ;

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui porte à deux mois le délai au terme duquel l'autorisation administrative implicite accordant l'abattement est acquise à l'employeur qui a procédé à un licenciement économique au cours des six mois précédant l'embauche) : adopté (p. 7567).

Article 4 *(entrée en vigueur des dispositions relatives à l'abattement de cotisations sociales) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui soumet les transformations d'emplois à temps plein en emplois à temps partiel intervenues avant l'entrée en vigueur de la loi à l'obligation de maintenir le volume des heures de travail) : adopté (p. 7567).

Article 4 *bis* *(art. L. 212-1-1 du code du travail : information du tribunal en cas de litige sur les horaires de travail) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise que « le juge forme sa conviction après avoir ordonné, en cas de besoin, toutes les mesures d'instruction qu'il estime utiles ») : adopté (p. 7567).

Après l'article 4 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (étend aux salariés agricoles les dispositions qui imposent à l'employeur de fournir au juge les éléments justificatifs des horaires effectivement réalisés par le salarié en cas de litige sur l'existence ou le nombre d'heures de travail effectuées) : adopté (p. 7567).

Article 8 *(art. L. 351-3-1 du code du travail : calcul des contributions sur une base forfaitaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (supprime le paragraphe II rétabli par le Sénat qui supprime, à compter du 1er janvier 1993, la mention des contributions forfaitaires à la charge de l'employeur comme source de financement de l'allocation chômage) : adopté (p. 7568).

Article 10 ter *(art. L. 321-13 du code du travail : exonération de la contribution Delalande) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de suppression) : adopté (p. 7568).

Article 11 *(art. L. 320 du code du travail : extension de la déclaration préalable d'embauche) :*

- *son* amendement n° 35 (fixe au 1er septembre 1993 la date à laquelle la déclaration préalable à l'embauche d'un salarié est applicable dans tous les départements ; renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des sanctions pour non-respect de cette déclaration) (p. 7568) : adopté (p. 7569) ;

- *son* amendement n° 36 (fixe au 1er septembre 1993 la date à laquelle la déclaration préalable à l'embauche d'un salarié est applicable dans tous les départements) : devenu sans objet (p. 7569).

Avant l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rétablit le titre V supprimé par le Sénat et intitulé « Dispositions relatives au recrutement et aux libertés individuelles ») : adopté (p. 7569).

Article 14 supprimé par le Sénat *(art. L. 120-2, L. 121-6, L. 900-4-1 et L. 900-6 du code du travail : protection des libertés individuelles et de la vie privée des salariés et des candidats à un emploi) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) : adopté (p. 7569).

Article 15 supprimé par le Sénat *(art. L. 121-7 et L. 121-8 du code du travail : transparence et loyauté dans la collecte d'informations et les méthodes d'évaluation concernant les salariés et les candidats à un emploi) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat compte tenu de la précision que l'information du candidat ou du salarié sur les méthodes ou techniques d'aide au recrutement ou d'évaluation professionnelle précède leur mise en œuvre) (p. 7569) : adopté (p. 7570).

Article 16 supprimé par le Sénat *(art. L. 122-45 du code du travail : extension aux candidats à un emploi du principe de non-discrimination) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) : adopté (p. 7570).

Article 17 supprimé par le Sénat *(art. L. 432-2-1 du code du travail : information du comité d'entreprise sur les techniques d'aide au recrutement, de gestion du personnel et de contrôle de l'activité des salariés) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat compte tenu de la précision que l'information du comité d'entreprise sur les méthodes d'aide au recrutement ou les traitements automatisés de gestion du personnel précède leur utilisation ou introduction dans l'entreprise) : adopté (p. 7571).

Article 18 supprimé par le Sénat *(art. L. 422-1-1 du code du travail : procédure d'enquête et d'intervention judiciaire en cas d'atteintes aux libertés individuelles dans l'entreprise) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) : adopté (p. 7571).

Article 19 A *(art. L. 133-5 du code du travail : mention dans les conventions de branches des mesures relatives à la réinsertion des salariés de retour de l'étranger) :*

- *son* amendement n° 37 (de suppression) : adopté (p. 7571).

Article 20 *(art. L. 118-3 du code du travail : financement des centres de formation d'apprentis à recrutement national ou interrégional) :*

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui exclut tout pouvoir de décision du conseil régional) (p. 7571) : adopté (p. 7572).

Article 24 supprimé par le Sénat *(art. L. 231-12 du code du travail : pouvoirs du contrôleur du travail en cas de danger grave et imminent sur un chantier) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat compte tenu de la précision que le contrôleur du travail intervient par délégation de l'inspecteur du travail et sous son autorité) (p. 7572) : adopté (p. 7573) ;

- *son* sous-amendement n° 38 (précise que le contrôleur du travail bénéficie uniquement d'une délégation de signature de la part de l'inspecteur du travail) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 7572) : retiré (p. 7573) ;

- *son* sous-amendement n° 39 (supprime la précision d'une intervention du contrôleur du travail « sous l'autorité » de l'inspecteur du travail) (p. 7572) à l'amendement n° 27 de la commission : retiré (p. 7573).

Article 31 supprimé par le Sénat *(conditions d'attribution des aides de l'Etat aux entreprises) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) (p. 7573) : adopté (p. 7574).

Après l'article 31 :

- *son* amendement n° 40 (autorise l'Association de gestion des fonds en alternance - A.G.E.F.A.L. - à financer des études et des actions de promotion des mesures d'insertion des jeunes par l'alternance) : adopté (p. 7574).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 décembre 1992] :

Assemblée nationale : texte adopté en deuxième lecture (p. 7619).

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 7619).

Discussion des articles [19 décembre 1992] :

Article 20 *(art. L. 118-3 du code du travail : financement des centres de formation d'apprentis à recrutement national ou interrégional) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Germain Gengenwin (attribue au conseil régional le pouvoir de décider l'affectation d'une fraction de la taxe d'apprentissage réservée à la région au financement de centres de formation d'apprentis nationaux) (p. 7622).

Article 32 *(financement d'actions de promotion par l'association de gestion des fonds en alternance) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Gèrmain Gengenwin (de suppression) (p. 7623).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1992] :

Assemblée nationale : texte adopté en nouvelle lecture : reprise (p. 7664).

Justice : Cour de cassation : arrêt du 9 mars 1989 Basirico : conséquences (p. 7664).

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 7664).

Sénat : texte adopté (p. 7664).

Travail :
- recrutement : examens d'embauche : réglementation (p. 7664) ;
- travail clandestin : lutte contre (p. 7664).

Travail à temps partiel (p. 7664).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Bâtiment et travaux publics : construction : insonorisation : caractéristiques (p. 7145).

Bruit :
- prévention (p. 7144, 7145) ;
- riverains : respect et indemnisation (p. 7144, 7145).

Communes : Roissy et communes avoisinantes : nuisances dues au trafic aérien (p. 7144, 7145).

Transports : transports aériens : bruit causé par les aéronefs : redevance d'atténuation des nuisances phoniques (p. 7144, 7145).

Discussion des articles [14 décembre 1992] :

Article 13 A nouveau *(rapport d'évaluation sur les nuisances sonores dues aux transports terrestres) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 35 du Gouvernement (de précision) (p. 7157).

Article 13 *(création d'une redevance d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage des aérodromes) :*

- *son* sous-amendement n° 39 (précise que le produit de la taxe est destiné à « la mise en œuvre des dispositions nécessaires à l'atténuation des nuisances sonores au voisinage des aérodromes ») à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit, dans la rédaction initiale du projet, le mode de calcul de la redevance d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage des aérodromes) (p. 7159) : adopté (p. 7160) ;

- *son* sous-amendement n° 42 (prévoit de doubler la taxe en cas d'infraction) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 7159) : vote réservé (p. 7161) ; retiré (p. 7166).

Transports : transports aériens : redevance d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage des aérodromes (p. 7160, 7166).

Après l'article 14 :

- *son* sous-amendement n° 43 (donne à la commission le pouvoir de déterminer le montant des aides) à l'amendement n° 8 de la commission (institue pour chaque aérodrome un plan de gêne sonore destiné à définir quels sont les riverains pouvant prétendre à l'aide prévue par la loi et une commission chargée de donner un avis sur les opérations destinées à atténuer les nuisances subies par les riverains) : adopté (p. 7162).

Article 13 précédemment réservé :

- *son* sous-amendement n° 42 précédemment réservé (prévoit de doubler la taxe en cas d'infraction) à l'amendement n° 6 de la commission précédemment réservé (rétablit, dans la rédaction initiale du projet, le mode de calcul de la redevance d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage des aérodromes) (p. 7159) : retiré (p. 7166).

Explications de vote :

Bruit :

- lutte contre les nuisances sur tous les fronts (p. 7166) ;
- proximité des aéroports, routes et voies ferrées (p. 7166).

Vote pour du groupe socialiste (p. 7166).

COINTAT (Michel)

Député d'Ille-et-Vilaine

(6e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code forestier et portant diverses dispositions en matière de chasse (n° 2313) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622) [*J.O.* du 27 juin 1992] (p. 8495).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur le **projet de budget général des Communautés européennes pour 1993 (n° 2944)** [13 octobre 1992].

Proposition de résolution tendant à **modifier le règlement de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets d'actes communautaires (n° 3000)** [4 novembre 1992].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur le **financement des Communautés européennes pour la période 1993-1999 (« paquet Delors II ») et le budget général des Communautés pour 1993 (n° 3148)** [16 décembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Article 88-2 de la Constitution (droit de vote et éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant en France) :

- *favorable* à l'amendement n° 55 rectifié de M. Pierre Mazeaud (dispose que les ressortissants des Communautés européennes élus dans un conseil municipal ne peuvent pas non plus exercer les fonctions de conseiller délégué) (p. 1111).

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *ses observations* sur l'amendement n° 93 de la commission (dispose que le Gouvernement soumet pour avis à l'Assemblée nationale et au Sénat, dés leur transmission au Conseil des Communautés, les projets d'actes communautaires intervenant dans le domaine de la loi ; précise que chaque assemblée émet son avis soit au sein d'une délégation constituée à cet effet soit en séance) (p. 1119).

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 2 *(achat de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 du Gouvernement (prévoit que le délai de paiement d'achats de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques ne peut être supérieur à trente jours après la fin du mois de livraison ; fixe ce délai à vingt jours maximum aprés le jour de livraison pour les achats de bétail sur pied destinés à la consommation humaine, et à soixante-quinze jours aprés le jour de livraison pour les achats de vins, cidres et poirés) (p. 1632) ;

Boissons alcooliques : vins : mission Baumet (p. 1632).

- Projet de loi modifiant le code forestier (n° 2313).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [9 juin 1992] :

Article 1er : *(définition du débroussaillement) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 2065).

Après l'article 12 :

- *soutient* l'amendement n° 6 de M. Jean-Paul Charié (ajoute la fixation des « conditions de création et d'extension des ateliers de productions agricoles » à l'article 188-1 du code rural relatif au contrôle des structures des exploitations agricoles) (p. 2065) ; vote réservé (p. 2066) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 2067) ;

  Communautés européennes : directive en préparation (p. 2065, 2066).

  Période transitoire (p. 2065) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 15 rectifié de M. Alain Brune (soumet à l'autorisation préalable prévue à l'article 188-2 du code rural, jusqu'au 30 juin 1993, « les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol, au-delà d'un seuil de capacité de production et selon des modalités fixées par décret, susceptibles de remettre en cause l'équilibre des structures sociales qui caractérisent cette activité ») (p. 2067) ;

  Communautés européennes : directive en préparation (p. 2066) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de M. Jean-Paul Charié (soumet à l'autorisation préalable prévue à l'article 188-2 du code rural « les créations ou extensions de capacité des ateliers de productions agricoles au-delà d'un seuil de capacité de production calculé à partir de coefficients d'équivalence et fixé par le schéma directeur départemental des structures ») : retiré (p. 2067) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de M. Philippe Vasseur (soumet à l'autorisation préalable prévue à l'article 188-2 du code rural « les créations ou extensions de capacité des ateliers de productions agricoles au-delà d'un seuil de capacité de production calculé à partir de coefficients d'équivalence et fixé par le schéma directeur départemental des structures ») : retiré (p. 2067) ;

- *soutient* l'amendement n° 13 de M. Ambroise Guellec (soumet à l'autorisation préalable prévue à l'article 188-2 du code rural « les créations ou extensions de capacité des ateliers de productions agricoles au-delà d'un seuil de capacité de production calculé à partir de coefficients d'équivalence et fixé par le schéma directeur départemental des structures ») : retiré (p. 2067).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1992] :

Agriculture : ministère de l'agriculture et du développement rural : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4830).

Agroalimentaire : industrie (p. 4829).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et mise en jachère (p. 4829, 4831) ;
- zones défavorisées et de montagne (p. 4831).

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales : hausse (p. 4830) ;
- dépenses et recettes, répartition (p. 4830) ;
- mutualité sociale agricole (p. 4830).

Céréales : difficultés sectorielles (p. 4829, 4830).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis (p. 4829, 4831).

Communautés européennes :
- aides (p. 4831) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4829, 4830, 4831, 4832).

Crise agricole (p. 4829, 4830, 4831).

Elevage : crise de l'élevage et mesures ; prime à la vache allaitante ; prime à l'herbe (p. 4830).

Exploitations agricoles : terres en jachère (p. 4831).

Fruits et légumes (p. 4829).

Impôts et taxes : fiscalité agricole (p. 4829, 4831).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : réforme (p. 4830).

Lait et produits laitiers : quotas (p. 4831).

Vote des crédits :

Etat B, titre IV :

- *son* amendement n° 53 (supprime les crédits du chapitre 44-54 : « valorisation de la production agricole ») (p. 4894) : retiré (p. 4895) ;

  Horticulture : difficultés (p. 4894).

Budget annexe des prestations sociales agricoles :

Après l'article 66 :

- *soutient* l'amendement n° 54 de M. Jean Bégault (prévoit la présentation par le Gouvernement, en annexe à la loi de finances pour 1993, d'un rapport exposant l'aide de l'Etat au secteur horticole) : retiré (p. 4895) ;

  Horticulture : T.V.A. : changement de taux (p. 4895).

COLCOMBET (François)

Député de l'Allier

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 2538) [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007) [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338) [*J.O.* du 18 janvier 1992] (p. 898).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du livre III du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9224).

Rapporteur de sa proposition de loi relative au nom commercial (n° 2863 rectifié) [23 octobre 1992] (p. 4324).

Rapporteur du projet de loi portant mise en œuvre de la directive n° 91-20 C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle (n° 2953) [23 octobre 1992] (p. 4324).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions du droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Rapporteur du projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985) [9 novembre 1992] (p. 5109).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale (n° 3028) [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Cesse d'appartenir à la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale [24 novembre 1992] (p. 16090).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395) [*J.O.* du 11 décembre 1992] (p. 16928).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585) [*J.O.* du 15 décembre 1992] (p. 17165).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certains mandats électoraux ou fonctions électives (n° 2368) [*J.O.* débats du 15 décembre 1992] (p. 7265).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 2977) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17355).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17634).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil relatif à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531) (*J.O.* du 24 décembre 1992) (p. 17709).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **nom commercial (n° 2646)** [29 avril 1992] ; retirée [26 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2631), portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la **répression des crimes et délits contre la nation, l'État et la paix publique (n° 2697)** [13 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la **répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2851)** [30 juin 1992].

Proposition de loi relative au **nom commercial (n° 2863)** [30 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 2985) modifiant le **titre VI du livre III du code des communes** et relatif à la **législation dans le domaine funéraire (n° 3052)** [19 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 2953) portant **mise en œuvre de la directive n° 91-250-C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991** concernant la **protection juridique des programmes d'ordinateur** et modifiant le **code de la propriété intellectuelle (n° 3100)** [3 décembre 1992].

Proposition de loi relative au **recouvrement des créances publiques (n° 3181)** [17 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le **titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 3225)** [22 décembre 1992].

QUESTIONS

à un ministre :

- Travail [21 mai 1992] :

Licenciements : groupe Peugeot (p. 1502).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [21 janvier 1992] :

Refus d'admission à la frontière : zone internationale ou de transit :
- procédure et garanties (p. 67, 68) ;
- représentation des associations humanitaires (p. 67, 68) ;
- statut (p. 67, 68).

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [21 janvier 1992] :

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Michel Coffineau (définit les compétences des associations humanitaires dans la zone de transit) (p. 71) : retiré (p. 72).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309).

Deuxième lecture :

Discussion de l'article unique et du livre III annexé [21 mai 1992] :

Article unique *(réforme du livre III du code pénal relatif aux crimes et délits contre les biens) :*

Article 301-12-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 16 corrigé de la commission et 4 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1514).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083).

Rapporteur.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mai 1992] :

Armes : définition (p. 1523, 1524).

Code pénal :
- histoire, signification et buts (p. 1524) ;
- livre IV : contenu et conditions d'examen du projet de réforme (p. 1523).

Communes : élus communaux : ingérence et trafic d'influence (p. 1524).

Etat : sûreté de l'Etat et « intérêts fondamentaux de la nation » (p. 1523).

Etrangers : peine d'interdiction du territoire français (p. 1524).

Justice : outrage : sanctions (p. 1523).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariage religieux précédant un mariage civil (p. 1523).

Ordre public : « attroupement armé » : participation non armée (p. 1524).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : modifications apportées au projet de loi en première lecture (p. 1523).

Peines : échelle des peines (p. 1524).

Presse, édition et imprimerie : pénalisation de la désinformation (p. 1523).

Terrorisme : livre IV : innovation (p. 1523).

Discussion des articles [21 mai 1992] :

Article 1er et annexe *(réforme du livre IV du code pénal relatif à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique) :*

Avant l'article 410-1-1 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (supprime l'intitulé du chapitre Ier A traitant du délit d'entrave) : adopté (p. 1536).

Article 410-1-1 nouveau du code pénal (délit d'entrave) :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1537).

Article 411-5 du code pénal (intelligence de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation) :

- *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. Pascal Clément (punit l'étranger non ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne coupable d'intelligence avec l'ennemi de la seule peine d'interdiction du territoire français) (p. 1537).

Article 411-6 du code pénal (livraison d'informations) :

- *soutient* l'amendement n° 101 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 1537).

Article 411-7 du code pénal (obtention d'informations en vue de leur livraison) :

- *son* amendement n° 107 (d'harmonisation) : adopté (p. 1538).

Article 411-8 du code pénal (activités ayant pour but l'obtention ou la livraison d'informations) :

- *son* amendement n° 108 (d'harmonisation) : adopté (p. 1538) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (supprime l'incrimination de tentative de désinformation) : adopté (p. 1538).

Article 412-8 du code pénal (provocation à s'armer illégalement) :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1538).

Article 413-7 du code pénal (pénétration dans des locaux intéressant la défense nationale) :

- *soutient* l'amendement n° 102 de la commission (incrimine le fait de pénétrer dans des locaux ou terrains intéressant la défense nationale alors même que la circulation n'y est pas « constamment » interdite) : adopté (p. 1539).

Article 413-10 du code pénal (atteintes au secret de la défense nationale par un dépositaire) :

- *soutient* l'amendement n° 98 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1539) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (incrimine également le fait d'avoir laissé détruire un secret de la défense nationale) : adopté (p. 1539).

Article 414-2 du code pénal (exemption de peine en cas de dénonciation) :

- *soutient* l'amendement n° 103 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1539).

Article 414-6 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le caractère facultatif de la peine d'interdiction du territoire français) : adopté (p. 1540) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture ; supprime l'interdiction du territoire comme peine cumulative de certains délits) : adopté (p. 1540).

Article 414-8 nouveau du code pénal (infractions contre les alliés de la France) :

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1540).

Article 414-9 nouveau du code pénal (infractions contre les alliés de la France) :

- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1541).

Avant l'article 421-1 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Gilbert Millet (supprime l'intitulé « titre II : Du terrorisme ») (p. 1541).

Article 421-1 du code pénal (actes de terrorisme) :

- *soutient* les amendements nos 8 et 9 de la commission (de coordination) : adoptés (p. 1542).

Article 421-5 du code pénal (participation à un groupe terroriste) :

- *soutient* l'amendement n° 104 de la commission (supprime l'incrimination prévue par l'article afin de l'insérer parmi les dispositions relatives à l'association de malfaiteurs) (p. 1542) : adopté (p. 1543).

Article 422-2 du code pénal (exemption de peine en cas de dénonciation du groupe terroriste) :

- *soutient* l'amendement n° 105 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1543) ; texte de l'article 422-2 repris par l'amendement n° 22 après l'article 431-14 : adopté (p. 1547).

Article 422-4 du code pénal (peines complémentaires) :

- *son* amendement n° 109 (de conséquence) : adopté (p. 1543).

Article 422-5 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le caractère facultatif de la peine d'interdiction du territoire français) : adopté (p. 1543).

Article 431-2 du code pénal (participation à un attroupement) :

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (supprime l'incrimination de la participation non armée à un attroupement armé) (p. 1543) : adopté (p. 1544).

Article 431-1 du code pénal précédemment réservé (définition de l'attroupement) :

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (supprime la définition de l'attroupement armé) : adopté (p. 1544).

Article 431-4-1 nouveau du code pénal (peines complémentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1544) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Gilbert Millet (supprime l'interdiction des droits civiques, civils et de famille de la liste des peines complémentaires) (p. 1544) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 97 de M. Gilbert Millet (supprime l'interdiction de séjour de la liste des peines complémentaires) (p. 1545).

Article 431-4-2 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1545) ;

- *soutient* l'amendement n° 14 corrigé de la commission (rétablit le caractère facultatif de la peine d'interdiction du territoire français) : adopté (p. 1545) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1545) ;

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (précise les cas où, en raison de ses liens particuliers avec la France, un étranger ne peut se voir appliquer la peine d'interdiction du territoire) : adopté (p. 1545).

Article 431-6-2 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le caractère facultatif de la peine d'interdiction du territoire français) : adopté (p. 1546) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (précise les cas où, en raison de ses liens particuliers avec la France, un étranger ne peut se voir appliquer la peine d'interdiction du territoire) : adopté (p. 1546).

Article 431-12 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rétablit le caractère facultatif de la peine d'interdiction du territoire français) : adopté (p. 1546).

Après l'article 431-14 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (transfère à cet endroit du texte les dispositions relatives à l'association de malfaiteurs) : adopté (p. 1546) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (transfère à cet endroit du texte les dispositions relatives aux excuses absolutoires de dénonciation dans le cadre de l'association de malfaiteurs) (p. 1546) : adopté (p. 1547) ;

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (transfère à cet endroit du texte les dispositions relatives aux peines complémentaires prévues pour l'association de malfaiteurs) : adopté (p. 1547) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 corrigé précédemment réservé de la commission (insère à cet endroit du texte une section intitulée « de la participation à une association de malfaiteurs ») : adopté (p. 1547).

Article 432-1-1 nouveau du code pénal (circonstances aggravantes des mesures destinées à faire échec à l'exécution de la loi) :

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1547).

Article 432-7 du code pénal (violation de domicile) :

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (supprime l'incrimination lorsque seule l'absence de respect des formalités prévues par la loi est en cause) : adopté (p. 1548).

Article 432-12 du code pénal (prise illégale d'intérêts par une personne en fonctions) :

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne le montant annuel maximum des contrats que les élus municipaux peuvent passer avec leur commune quand celle-ci compte 3 500 habitants au plus) : adopté (p. 1549) ;

- *soutient* l'amendement n° 99 de la commission (précise que le bail d'habitation conclu par un maire ou un adjoint avec sa commune ne peut être destiné qu'à son propre logement) : adopté (p. 1549) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (supprime les dispositions qui autorisent les maires et les adjoints des communes de 3 500 habitants au plus à acquérir un bien appartenant à leur commune pour créer ou développer leur activité artisanale) : adopté (p. 1549).

Article 432-13-1 nouveau du code pénal (non-respect des règles relatives à la passation des marchés publics) :

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rédactionnel et d'harmonisation) (p. 1549) : adopté (p. 1550).

Article 432-14 du code pénal (délit de soustraction et de détournement des biens) :

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (rétablit les peines adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1550) ;

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (punit des mêmes peines la tentative de soustraction ou de détournement de biens) : adopté (p. 1550).

Après l'article 433-2 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (insère dans le projet une section intitulée « des actes d'intimidation commis contre les personnes exerçant une fonction publique ») : adopté (p. 1550).

Article 433-3 du code pénal (actes d'intimidation commis contre une personne exerçant une fonction publique) :

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (punit de dix ans d'emprisonnement et de 1 000 000 de francs d'amende les actes d'intimidation commis contre une personne exerçant une fonction publique) : adopté (p. 1551).

Article 433-3-1 nouveau du code pénal (corruption de membres des professions médicales) :

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1551).

Article 433-3-2 nouveau du code pénal (délit de soustraction et de détournement de biens contenus dans un dépôt public) :

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (supprime la mention des officiers publics ou ministériels de la liste des personnes responsables d'un « dépôt public ») : adopté (p. 1552) ;

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (abaisse les peines à sept ans d'emprisonnement et 700 000 F d'amende) : adopté (p. 1552) ;

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (dispose que la tentative de soustraction ou de détournement de biens contenus dans un dépôt public est punie des mêmes peines que le délit lui-même) : adopté (p. 1552).

Article 433-5 du code pénal (définition du délit de rébellion) :

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1552) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (supprime les définitions de la rébellion en réunion et de la rébellion armée proposées par l'article) : adopté (p. 1553).

Article 433-6 du code pénal (délit de rébellion) :

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (rétablit les peines adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture pour la rébellion armée) : adopté (p. 1553) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (rétablit les peines adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture pour la rébellion en réunion) : adopté (p. 1553).

Article 433-7 du code pénal (provocation à la rébellion) :

- *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1553) ;

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (rétablit les peines adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1553).

Article 433-17 du code pénal (bigamie) :

- *soutient* l'amendement n° 100 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1554) ;

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (rétablit les peines adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1554).

Article 433-19 du code pénal (peines complémentaires applicables aux personnes physiques) :

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1554).

Article 433-20 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (complète la liste des peines applicables aux personnes morales par la confiscation ainsi que l'affichage ou la publication de la condamnation prononcée) : adopté (p. 1555).

Article 434-1-1 nouveau du code pénal (non-dénonciation de faits de trahison, d'espionnage ou de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation) :

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (punit de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 F d'amende la non-dénonciation d'un crime lorsque celui-ci constitue une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou un acte de terrorisme) : adopté (p. 1555).

Article 434-7 du code pénal (menaces exercées sur un magistrat ou toutes personnes qui apportent leur concours à la justice) :

- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1555).

Article 434-7-1 du code pénal (corruption passive ou active à l'occasion d'une procédure judiciaire) :

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1555).

Article 434-22-1 du code pénal (discrédit porté sur une décision juridictionnelle) :

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (de suppression) (p. 1556) : adopté (p. 1557).

Article 434-24-1 nouveau du code pénal (évasion) :

- *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Gilbert Millet (dispose qu'une personne placée en garde à vue ne peut être considérée comme détenue) (p. 1557).

Article 434-26 du code pénal (circonstance aggravante) :

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (étend les circonstances aggravantes aux cas d'évasion d'un établissement sanitaire ou hospitalier dans lequel la personne détenue aurait été transférée) : adopté (p. 1558).

Article 434-37 du code pénal (violation des peines d'interdiction et de confiscation) :

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (ajoute au premier alinéa de l'article la violation des peines d'interdiction de chéquiers et de cartes bancaires, de fermeture d'établissement et d'exclusion des marchés publics) : adopté (p. 1558) ;

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (étend le dispositif de l'article aux peines prononcées en matière contraventionnelle) : adopté (p. 1558) ;

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1558).

Après l'article 434-37 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (punit de deux ans d'emprisonnement et de 200 000 F d'amende la violation par le condamné des obligations résultant de la peine de travail d'intérêt général) : adopté (p. 1559).

Article 434-39-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1559).

Article 434-40 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (de précision) : adopté (p. 1559).

Article 441-1 du code pénal (faux et usage de faux) :

- *soutient* l'amendement n° 55 corrigé de la commission (dispose que les faux peuvent également être réalisés sur des supports d'expression non matériels de la pensée) (p. 1559) : adopté (p. 1560) ;

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (rétablit les peines adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1560).

Article 441-4 du code pénal (faux et usage de faux dans une écriture publique ou authentique) :

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (rétablit les peines adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1560) ;

- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (rétablit les peines adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture pour les cas où le faux a été commis par une personne exerçant des fonctions publiques) : adopté (p. 1560).

Article 441-7 du code pénal (autres faux) :

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (rétablit les peines adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture pour les infractions commises en vue de porter préjudice au Trésor public) : adopté (p. 1560) ;

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (rétablit les peines adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 1560) : adopté (p. 1561).

Article 441-8 du code pénal (faits de corruption en vue de l'établissement d'un faux certificat ou attestation) :

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (porte les peines à cinq ans d'emprisonnement et 500 000 F d'amende pour les faux en matière médicale) : adopté (p. 1561).

Article 441-10 du code pénal (tentative) :

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1561).

Article 441-11 du code pénal (peines complémentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (d'harmonisation) (p. 1561) : adopté (p. 1562).

Article 442-11-1 (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (rétablit le caractère facultatif de la peine d'interdiction du territoire français) : adopté (p. 1562).

Article 443-6-1 nouveau du code pénal (peines complémentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1562).

Article 444-5 du code pénal (imitation de papiers à en-tête ou de papiers officiels) :

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (d'harmonisation) (p. 1562) : adopté (p. 1563).

Article 444-7-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1563).

Après l'article 444-8 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (supprime l'intitulé du titre V nouveau : de conséquence) : adopté (p. 1563).

Article 451-1 nouveau du code pénal (délit de participation à une association de malfaiteurs) :

- *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1563).

Article 451-2 nouveau du code pénal (délit de participation à une association de malfaiteurs) :

- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1563).

Article 451-3 nouveau du code pénal (délit de participation à une association de malfaiteurs) :

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (de conséquence) (p. 1563) : adopté (p. 1564).

Article 2 *(définition de l'arme) :*

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1564) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Gilbert Millet (supprime comme critère de l'arme le fait de faire croire qu'un objet dangereux est destiné à tuer, blesser ou menacer) (p. 1564) ;

- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (propose que l'arme factice soit assimilée à une arme véritable lorsque son aspect ou les circonstances de son utilisation sont de nature à créer une confusion) (p. 1564) : adopté (p. 1565).

Article 3 *(remise spontanée d'armes prohibées) :*

- *soutient* l'amendement n° 74 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1565).

Son intervention lors des explications de vote :

Action sociale et solidarité nationale : personnes sans domicile fixe : vagabondage et mendicité (p. 1565).

Commission mixte paritaire [2 juillet 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Vidalies (Alain)* (p. 3107).

- Proposition de loi tendant à assujettir les carrières aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 et à créer la commission départementale d'agrément des carrières (n° 1390).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 juin 1992] :

Administration : autorisation des carrières :

- décisions : délais de recours (p. 2956, 2957) ;

- représentant de l'Etat : compétences et responsabilité (p. 2956).

Carrières :
- contrôle et sanctions (p. 2957) ;
- rapport Gardent : propositions (p. 2956) ;
- régime légal : élaboration progressive et complexité actuelle (p. 2956) ;
- régime légal : unification et simplification : objet et intérêt de la proposition de loi (p. 2956, 2957).

Départements : commission départementale des carrières : composition et compétences : coordination des intérêts locaux (p. 2956).

Environnement :
- carrières : nuisances et dégradation des sites : remise en l'état (p. 2956) ;
- installations classées : régime légal : application aux carrières (arrêt du Conseil d'Etat du 21 février 1986 Les Amis de la Terre) (p. 2956).

Discussion des articles [29 juin 1992] :

Article 5 *(délai de recours) :*

- *ses observations* sur les amendements n° 3 de M. Pierre-Rémy Houssin et n° 7 de M. Jacques Limouzy (ramènent le délai de recours à deux mois à compter de l'achèvement des formalités de publicité) (p. 2964, 2965) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 41 de M. Jean-Jacques Hyest (ramène le délai de recours à trois mois à compter de l'achèvement des formalités de publicité) (p. 2964, 2965).

- Projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et la modification de certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 juillet 1992] :

Explications de vote sur la question préalable opposée par *Pons (Bernard)* (p. 3149).

Principaux thèmes développés :

Code pénal :
- entrée en vigueur : calendrier et mesures d'accompagnement (p. 3149, 3150) ;
- réforme : historique, philosophie et aboutissement (p. 3149).

Drogue : trafic de stupéfiants : criminalisation, cour d'assises spéciale, centralisation des poursuites (p. 3149).

Jeunes : justice des mineurs : réforme de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (p. 3149).

Personnes morales : responsabilité pénale : casier judiciaire (p. 3150).

Discussion des articles [2 juillet 1992] :

Article 62 *(art. 702-1 nouveau du code de procédure pénale : relèvement des interdictions, déchéances ou incapacités) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 28 de la commission (impose un délai de six mois à toute personne voulant demander le relèvement d'une interdiction, d'une déchéance ou d'une incapacité dont elle a fait l'objet ; fixe le même délai pour reconduire la demande lorsque le relèvement a été refusé une première fois) (p. 3161).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1992] :

Code de procédure pénale : réforme :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3399, 3400) ;
- tentatives antérieures (p. 3400).

Délinquance et criminalité : évolution (p. 3400).

Détention provisoire : décision : collégialité et échevinage (p. 3401).

Garde à vue : durée, conditions, présence de l'avocat (p. 3400).

Présomption d'innocence et droits des inculpés (p. 3400).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3400).

Discussion des articles [7 octobre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de la commission (dispose que les décisions relatives à l'avancement des officiers de police judiciaire sont prises sur avis conforme du procureur de la République chargé de leur notation) (p. 3433, 3434) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 322 de M. Serge Charles (applique la règle du secret professionnel à toutes les consultations écrites et correspondances existant entre un avocat et son client) (p. 3441).

Article 8 *(art. 78 du code de procédure pénale : comparution des témoins en cas d'enquête préliminaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de la commission (dispose qu'une personne convoquée pour témoigner lors d'une enquête préliminaire peut être obligée non seulement à comparaître par usage de la force publique mais aussi à déposer) (p. 3458).

Article 11 *(art. 83 du code de procédure pénale : désignation du juge d'instruction) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 72 de la commission (dispose qu'à la demande du juge d'instruction initialement saisi, le président du tribunal peut, à tout moment de la procédure, lui adjoindre un ou plusieurs magistrats instructeurs) (p. 3462).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1992] :

Article 1er CB *(attribution de la qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire à certains agents des douanes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 6267, 6268).

- Projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1992] :

Chambres funéraires (funérarium) (p. 6429).

Chambres mortuaires (p. 6430).

Cimetières (p. 6429).

Communes : monopole communal : régie directe et concession unique : évolution ou suppression (p. 6428, 6429).

Conseil national des opérations funéraires (p. 6429).

Lois :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 6430) ;
- projet de loi : entrée en vigueur : régime transitoire (p. 6430).

Pompes funèbres :
- pompes funèbres et pratiques funéraires : historique et évolution (p. 6427) ;
- publicité et démarchage (p. 6430) ;
- réforme : propositions antérieures (p. 6428) ;
- réglement national et réglements municipaux : information des familles (p. 6430) ;
- régime juridique : dérive, carences et défauts d'application : conclusions de la mission interministérielle (p. 6428, 6429) ;
- secteur concurrentiel : développement : moralisation, définition des charges et habilitation (p. 6428, 6429) ;
- service public des pompes funèbres : contenu, missions, réglementation (p. 6429) ;

- service public des pompes funèbres : protection juridique et pénale : contentieux d'application de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986 portant diverses dispositions relatives aux collectivités locales (p. 6428) ;
- tarifs (p. 6428).

Discussion des articles [2 décembre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Paul Lombard (précise la nature et les missions du service public des pompes funèbres et réaffirme le caractère exclusif de son action dans ce domaine) (p. 6451).

Article 1er *(art. L. 362-1 du code des communes : organisation du service public des pompes funèbres) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (dispose que le service extérieur des pompes funèbres est une mission de service public ; précise le contenu des prestations qu'elle comporte et les différentes formes juridiques que son organisation peut revêtir) (p. 6452) : adopté après modifications (p. 6453) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 120 de M. Gérard Léonard (précise que l'organisation des obsèques fait partie des missions de service public assurées par le service extérieur des pompes funèbres) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 6452) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 78 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 6452) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 79 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 6452) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 121 de M. Claude Barate (précise que, quelle que soit la forme juridique d'organisation retenue, les entreprises sont soumises aux mêmes règles sociales et fiscales) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 6452, 6453).

Article 2 *(art. L. 362-1-1 du code des communes : règlements national et municipal) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 rectifié de la commission (précise le contenu du règlement national des pompes funèbres et dispose que ce règlement est établi par décret en Conseil d'Etat) : adopté (p. 6454) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 80 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 7 rectifié de la commission (p. 6454) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (précise la nature des obligations que les règlements municipaux peuvent prescrire aux régies et entreprises habilitées) (p. 6454) : adopté après modifications (p. 6455) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 81 du Gouvernement (dispose que les documents relatifs aux prestations types déposés à la mairie sont établis par l'autorité municipale) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 6454, 6455) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de M. Guy Ravier (autorise les communes à créer un observatoire local des activités funéraires) (p. 6455).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Paul Lombard (dispose que le ministre de l'intérieur établit par décret les tarifications des prestations funéraires ainsi que leur plafond d'évolution selon les régions) (p. 6455).

Article 3 *(art. L. 362-2 du code des communes : taxes) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Maurice Adevah-Pœuf (dispose que les taxes d'inhumation ou de convoi sont acquittées par l'entreprise ou l'organisme prestataire) (p. 6456) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6456).

Article 4 *(art. L. 362-2-1 du code des communes : délivrance de l'habilitation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 97 de M. Gérard Léonard (dispose que tous les établissements travaillant directement ou indirectement sous la marque d'une entreprise doivent être spécifiquement habilités) (p. 6456) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Paul Lombard (soustrait les régies municipales à l'obligation d'habilitation) (p. 6457) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (précise que chaque établissement d'une même entreprise est soumis à habilitation) : adopté (p. 6457) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 rectifié de la commission (dispose que sont soumises à habilitation les régies et entreprises qui fournissent de manière directe et non épisodique, sous leur marque ou non, les prestations définies à l'article 1er du projet) : adopté (p. 6457) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (précise que le décret en Conseil d'Etat fixe également la durée de l'habilitation) : adopté (p. 6457) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (dispose que le ministre de l'intérieur peut également accorder les habilitations) : adopté (p. 6458) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Paul Lombard (dispose que les habilitations sont délivrées par le Conseil national des opérations funéraires) (p. 6458) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Paul Lombard (dispose que l'habilitation est accordée après avis des maires du département concerné) (p. 6459) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (propose que l'honorabilité des dirigeants figure parmi les critères d'habilitation) : adopté (p. 6459) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (propose que la régularité de la situation du bénéficiaire au regard des impositions de toute nature et des cotisations sociales figure parmi les critères d'habilitation) : adopté (p. 6459) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Paul Lombard (dispose que l'habilitation est de portée départementale) (p. 6459, 6460) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Paul Lombard (précise qu'un maire peut faire appel de l'habilitation auprès du Conseil national des opérations funéraires) (p. 6460).

Article 5 *(art. L. 362-2-2 du code des communes : moralité et nationalité des dirigeants) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6460) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (réduit le nombre d'infractions ayant fait l'objet de condamnations et susceptibles d'interdire l'exercice de la profession ; précise, pour leur incrimination, la formulation retenue par le nouveau code pénal) (p. 6460) : adopté après modifications (p. 6461) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 82 du Gouvernement (dispose que le vol, l'attentat aux mœurs, le recel, l'homicide et les coups et blessures volontaires interdisent également l'accès à la profession) à l'amendement n° 17 de la commission (p. 6461) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 98 rectifié de M. Gérard Léonard (dispose que le vol ou le recel dans l'exercice de la profession interdit également l'accès à celle-ci) à l'amendement n° 17 de la commission (p. 6461) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (étend les dispositions de l'article aux étrangers ayant été condamnés pour les mêmes faits par une juridiction étrangère ; précise les modalités selon lesquelles est appréciée cette condamnation au regard du droit français) (p. 6461) : adopté après modifications (p. 6462) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 83 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 18 de la commission (p. 6461) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (étend aux étrangers l'interdiction pour faillite) : adopté (p. 6462) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6462).

Article 6 *(art. L. 362-2-3 du code des communes : suspension et retrait de l'habilitation) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (supprime la possibilité de suspendre ou de supprimer l'habilitation pour manquement à la probité) : adopté (p. 6462) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Maurice Adevah-Pœuf (dispose qu'en cas de récidive le retrait de l'habilitation est automatique) (p. 6462) ;
- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6462).

Article 7 *(art. L. 362-2-4 du code des communes : Conseil national des opérations funéraires) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6463) ;
- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6463) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Paul Lombard (dispose que les organisations syndicales sont représentées au Conseil national par des salariés élus « à la proportionnelle de leur influence ») (p. 6463) ;
- *favorable* à l'amendement n° 84 du Gouvernement (dispose que les associations familiales sont également représentées au Conseil national) (p. 6463) ;
- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (prévoit qu'un médecin et des ministres des cultes font partie du Conseil national) : rejeté (p. 6464) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Paul Lombard (dispose que le Conseil national publie un rapport annuel qui retrace l'application de la loi et plus particulièrement les tarifs pratiqués) (p. 6464) ;
- *favorable* à l'amendement n° 85 du Gouvernement (dispose que le Conseil national publie tous les deux ans un rapport sur ses activités et les conditions de fonctionnement du secteur funéraire) (p. 6464) ;
- *soutient* l'amendement n° 26 corrigé de la commission (de coordination) : adopté (p. 6464).

Article 8 *(art. L. 362-3 du code des communes : fourniture de matériel pour des obsèques) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6464).

Article 9 *(art. L. 362-3-1 du code des communes : personnes dépourvues de ressources suffisantes) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6465).

Article 11 *(art. L. 362-8 du code des communes : confusion avec les services communaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (rédactionnel) : adopté aprés modifications (p. 6465) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 86 du Gouvernement (précise que seules les régies communales peuvent utiliser la mention « régisseur officiel de la ville ») à l'amendement n° 29 de la commission (p. 6465).

Article 12 *(art. L. 362-9 du code des communes : mentions sur la publicité) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (propose que les régies et entreprises habilitées précisent seulement sur leurs dépliants ou publicités leur forme sociale, le montant de leur capital et l'habilitation dont elles sont titulaires) : adopté (p. 6465).

Article 13 *(art. L. 362-10 du code des communes : démarchage) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Maurice Adevah-Pœuf (interdit également les offres de services présentées dans le but de faire obtenir une commande à un prestataire ou le règlement d'un convoi) (p. 6466) ;
- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (dispose que le démarchage est interdit pour l'ensemble des prestations définies à l'article 1er du projet) : adopté aprés modifications (p. 6466) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 99 de M. Gérard Léonard (interdit également le démarchage à domicile) à l'amendement n° 31 de la commission (p. 6466).

Article 14 *(art. L. 362-11 du code des communes : majoration des tarifs officiels) :*

- soutient l'amendement n° 32 de la commission (maintient les dispositions du code des communes qui interdisent toute majoration du tarif des concessions dans les cimetières, des taxes ou droits de toute nature) (p. 6466) : adopté (p. 6467).

Article 15 *(art. L. 362-12 du code des communes : sanctions pénales) :*

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article et punit d'une amende de 500 000 F la violation des règles sur la confusion de dénominations avec les services communaux et l'atteinte aux prescriptions en matière de publicité et de démarchage) : adopté après modifications (p. 6467) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 87 du Gouvernement (punit de la même peine la violation de l'interdiction de majorer les tarifs officiels) à l'amendement n° 33 de la commission (p. 6467).

Après l'article 15 :

- *défavorable* à l'amendement n° 113 du Gouvernement (interdit la corruption active ou passive de personnes ayant par profession connaissance de décès, afin qu'elles préviennent les prestataires de la survenance de ces décès ou qu'elles recommandent aux familles les services d'une entreprise déterminée) (p. 6467) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 114 du Gouvernement (interdit aux personnes ayant par profession connaissance de décès, de solliciter des avantages matériels ou financiers pour prévenir les entreprises prestataires de la survenance de ces décès ou pour recommander aux familles les services d'une entreprise déterminée) (p. 6467) ;
- *soutient* l'amendement n° 35 deuxième rectification de la commission (précise les dispositions pénales qui sanctionnent la corruption active ou passive des personnes qui, par profession, ont à connaître de décès) (p. 6467) : adopté (p. 6468) ;
- *favorable* à l'amendement n° 115 du Gouvernement (punit de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 F d'amende la corruption active ou passive de personnes ayant, par profession, connaissance de décés) (p. 6468) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 116 du Gouvernement (punit de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 F d'amende les personnes qui, ayant par profession connaissance de décès, sollicitent des entreprises prestataires des avantages matériels ou financiers en échange d'informations sur la survenance de ces décès ou de conseils prodigués aux familles) (p. 6468) ;
- *favorable* à l'amendement n° 112 du Gouvernement (insère dans le chapitre II du titre VI du code des communes, relatif aux pompes funèbres, une section III intitulée : « Sanctions pénales ») (p. 6468) ;
- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (dispose que les personnes morales peuvent être reconnues pénalement responsables des infractions définies à l'article 15) (p. 6468) : adopté (p. 6469) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Paul Lombard (dispose qu'en cas de manquement au règlement national, une délibération du conseil municipal peut interdire pour cinq ans toute activité de l'entreprise concernée dans la commune) (p. 6469).

Avant l'article 16 :

- *favorable* à l'amendement n° 118 du Gouvernement (dispose qu'un décret organise la délivrance d'un diplôme national de thanatopracteur ; précise que ce diplôme est exigé des thanatopracteurs pour obtenir l'habilitation) (p. 6469) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Gérard Léonard (décide de la création d'un diplôme de thanatopracteur qui confère à ses détenteurs l'exclusivité des activités dans ce domaine) (p. 6469) ;
- *favorable* à l'amendement n° 104 de la commission (réserve la pratique de la thanatopraxie aux personnes dont la capacité professionnelle est attestée dans des conditions définies par décret) (p. 6469) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 93 de M. Francis Delattre (supprime les vacations de police pour les exhumations) (p. 6469) ;

Police (p. 6469).

Article 17 *(art. L. 362-19 du code des communes : chambres funéraires) :*

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6470) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 119 de M. Gérard Léonard (dispose que les communes dans lesquelles sont installées des chambres funéraires peuvent percevoir des droits pour le dépôt et l'incinération des corps) (p. 6470) ;

- *favorable* à l'amendement n° 4 de M. Guy Ravier (précise que, pour être admise dans une chambre funéraire, la personne ne doit pas être décédée des suites non d'une maladie transmissible mais d'une maladie contagieuse) (p. 6470) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Paul Lombard (dispose que les chambres funéraires peuvent recevoir les corps des personnes décédées des suites d'une maladie transmissible lorsqu'ils ont été préalablement mis en bière) (p. 6470) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Jean-François Delahais (dispose que la création d'une chambre funéraire doit obtenir non « l'avis » mais « l'accord » du conseil municipal concerné) (p. 6471) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (interdit la confusion entre les locaux de la chambre funéraire et ceux destinés aux autres prestations funéraires ; sanctionne de 500 000 F d'amende la violation de la réglementation relative aux chambres funéraires) : adopté (p. 6471).

Article 18 *(art. L. 362-19-1 du code des communes : chambres mortuaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (dispose que les établissements publics ou privés hébergeant des personnes âgées doivent également, dans des conditions fixées par décret, disposer d'une chambre mortuaire) (p. 6471) : rejeté (p. 6472).

Article 19 *(art. L. 361-20 du code des communes : crématoriums) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Guy Ravier (de suppression) (p. 6473) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Georges Colombier (de suppression) (p. 6473) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 72 de M. Jean-François Delahais (précise que les groupements de communes sont également compétents pour créer des crématoriums) (p. 6473) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (dispose que la construction d'un crématorium est soumise à enquête publique) : adopté (p. 6473).

Article 20 *(art. L. 361-20-1 du code des communes : crématoriums) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6473) ;

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6473) ;

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (étend aux entreprises gérant un crématorium les règles applicables aux entreprises de pompes funèbres habilitées) (p. 6473) : adopté après modifications (p. 6474) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 88 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 42 de la commission (p. 6474).

Article 21 *(art. L. 361-20-2 du code des communes : prescriptions techniques) :*

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (étend le dispositif de l'article aux chambres mortuaires) : adopté (p. 6474).

Article 22 *(art. L. 363-1 du code des communes : conditions de transport des corps) :*

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (de précision) : adopté (p. 6474).

Après l'article 22 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 108 de M. Paul Lombard (dispose que les entreprises privées sont tenues d'appliquer la convention collective nationale du 1er mars 1974) (p. 6474) ;

- *son* amendement n° 105 (dispose que la loi sera applicable dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) (p. 6474) : adopté (p. 6475) ;

- *son* amendement n° 106 : devenu sans objet (p. 6475).

Article 23 *(période de transition) :*

- *soutient* l'amendement n° 102 de la commission (met fin, six mois après la publication de la loi, aux contrats de concession des pompes funèbres conclus par les communes ; maintient durant une période transitoire de six ans le privilège d'exclusivité dont bénéficient les régies communales) (p. 6475) ; rectifié (porte à trois ans la période transitoire applicable aux concessions) (p. 6477) : adopté (p. 6478) ;

Conseil constitutionnel : principe d'égalité de traitement (p. 6476) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Jean-François Delahais (étend aux associations gestionnaires de crématoriums la possibilité d'assurer la gestion de ces équipements dans le cadre d'une convention de service public) (p. 6478) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jean-François Delahais (supprime la disposition qui porte à huit ans la période totale de transition pour les crématoriums) (p. 6479) ;

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6479) ;

- *soutient* l'amendement n° 103 de la commission (précise que la responsabilité pénale des personnes morales ne pourra être engagée qu'à compter du 1er septembre 1993, date d'entrée en vigueur du nouveau code pénal) : rejeté (p. 6479).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [22 décembre 1992] :

Communes : monopole communal : évolution (p. 7788).

Départements : Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle : activités funéraires : droit local (p. 7788).

Lois : projet de loi : entrée en vigueur : régime transitoire (p. 7788).

Parlement : qualité des travaux et accord en commission mixte paritaire (p. 7788).

Pompes funèbres :

- règlement national et réglements municipaux (p. 7788) ;
- secteur concurrentiel : développement (p. 7788) ;
- service public des pompes funèbres : contenu, missions, réglementation (p. 7788).

COLIN (Daniel)

Député du Var

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **commémoration du souvenir des morts pour la France lors des événements d'Algérie (n° 2966)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Indemnisation des hémophiles contaminés :** hémophiles contaminés par le virus du sida à la suite de transfusions sanguines ; loi d'indemnisation ; montant des sommes attribuées et délais de paiement ; constitution et instruction des dossiers ; paiement en quatre versements : perspectives [10 juin 1992] (p. 2153, 2154).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [22 octobre 1992] :

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 397 soutenu par M. Gilbert Gantier (supprime le précompte lorsque des sociétés distribuent des bénéfices réalisés à l'occasion d'exercices clos depuis plus de cinq ans) (p. 4177) : vote réservé (p. 4178) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Santé publique : transfusion sanguine : hémophiles et tranfusés atteints du sida : indemnisation (p. 4417).

Défense [9 novembre 1992] :

Rappel au règlement : demande que l'ensemble des documents budgétaires relatifs au budget de la défense soient mis en distribution avant l'examen en séance publique (p. 5059).

Questions [9 novembre 1992] :

Armements classiques : porte-avions à propulsion nucléaire : programme : confirmation (p. 5079).

Industries d'armement : personnel : plan d'accompagnement social (p. 5080).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2976).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1992] :

Article 32 *bis* *(prorogation de la suspension des poursuites applicables aux rapatriés) :*

- *son* amendement n° 4 soutenu par M. Gilbert Gantier (proroge jusqu'au 31 décembre 1994 la suspension des poursuites ; étend son bénéfice aux personnes qui n'ont pas demandé de prêt de consolidation et pour toutes les dettes ou cautions liées à leur entreprise ou leur habitation principale) : rejeté (p. 7753).

Après l'article 32 *bis* :

- *son* amendement n° 96 soutenu par M. Gilbert Gantier (précise les effets de la suspension des poursuites dont bénéficient les rapatriés qui se heurtent à de graves difficultés économiques et financières) : rejeté (p. 7753).

COLIN (Georges)

Député de la Marne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code forestier et portant diverses dispositions en matière de chasse (n° 2313) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 605,** posée le 16 juin 1992 : **recherche (agroalimentaire : Marne) :** Reims : institut « Sécurité et qualité alimentaire » : création : perspectives (p. 2461) ; non appelée.

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le code forestier (n° 2313).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 avril 1992] :

Propriété : servitude de passage (p. 494).

Travaux et entretien :

- débroussaillement (p. 494) ;
- déclaration d'utilité publique (p. 494).

Sécurité civile : incendies : prévention (p. 494).

Discussion des articles [15 avril 1992] :

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 11 (oblige tout chasseur à adhérer à la fédération du département où il chasse ; permet aux fédérations départementales de chasseurs de faire participer aux indemnisations des dégâts causés par le gibier l'ensemble des chasseurs du département ; clarifie le rôle de l'Office national de la chasse et celui des fédérations) (p. 503) : adopté (p. 504).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Agriculture : élevage hors sol (p. 2062).

Chasse et pêche :

- chasse : plan de chasse (p. 2061, 2062) ;
- dégâts forestiers causés par le gibier (p. 2061).

Travaux et entretien : débroussaillement (p. 2061).

Discussion des articles [9 juin 1992] :

Article 13 *(dispositions relatives à la chasse) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte du paragraphe I adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 2068).

- Projet de loi sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049).

Première lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1992] :

Article 13 *(modalités d'application de l'article 4) :*

- *son* amendement n° 51 (précise que les architectes-paysagistes conçoivent et mettent en œuvre parcs, jardins, espaces publics et élaborent les plans et les programmes d'aménagement et de gestion du paysage ; définit la procédure d'attribution du titre d'architecte-paysagiste) (p. 6519) : retiré (p. 6520).

COLOMBANI (Louis)

Député du Var

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

COLOMBIER (Georges)

Député de l'Isère

(7e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17634).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **reconnaître officiellement** le caractère de **journée nationale du souvenir et du recueillement** à la date du 19 mars, anniversaire du cessez-le-feu ayant mis fin à la guerre d'Algérie, le 19 mars 1962 **(n° 2722)** [20 mai 1992].

Proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête portant sur la **gestion et les activités de la Caisse française de développement (n° 2999)** [3 novembre 1992].

Proposition de loi tendant à **modifier les conditions d'élection des représentants français au Parlement européen (n° 3016)** [5 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Enseignement technique et formation professionnelle :** projet de formation en alternance ; développement parallèle de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ; contribution des entreprises ; ouverture au secteur public ; loi de finances pour 1993 : crédits d'impôts et définition de l'apprentissage comme un investissement immatériel [27 mai 1992] (p. 1733).

- **Crise du secteur du bâtiment :** Isère : baisse de l'activité de 30 p. 100 ; taux d'intérêt prohibitifs ; plans pour le logement ; place du secteur du bâtiment dans l'économie française ; différence de situation selon les secteurs des bâtiments et travaux publics (B.T.P.) [28 octobre 1992] (p. 4466, 4467).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1992] :

Afrique :
- continent en « voie de disparition » (p. 4749) ;
- faim (p. 4750) ;
- santé publique : maladies tropicales : recrudescence (p. 4749).

Aide au développement : aide publique : évolution (p. 4750).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 4750)

Parlement :
- association à la gestion des crédits de l'aide (p. 4750) ;
- délégation parlementaire pour le développement : création : perspectives (p. 4750).

Régions : association aux actions de coopération (p. 4750).

Somalie : opération « riz pour la Somalie » (p. 4750).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales : réforme (p. 4882) ;
- retraite et préretraite (p. 4856).

Impôts et taxes : fiscalité agricole (p. 4882).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : fonds de solidarité et retraite anticipée (p. 5380).

Commerce et artisanat. - *Vote des crédits* [16 novembre 1992] :

Article 83 *(actualisation du montant maximum de la taxe pour frais de chambres de métiers) :*

- *son* amendement n° 160 de soutenu par M. Claude Wolff (porte de 514 F à 525 F le montant du maximum de droit fixe de la taxe pour frais de chambres de métiers) (p. 5495) : adopté (p. 5496).

- Projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L. 362-1 du code des communes : organisation du service public des pompes funèbres) :*

- *ses observations* (p. 6451) ;

Crématoriums : monopole communal (p. 6451).

Pompes funèbres : monopole communal : suppression (p. 6451).

Projet de loi : application : période transitoire (p. 6451).

Article 17 *(art. L. 362-19 du code des communes : chambres funéraires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 37 de la commission (interdit la confusion entre les locaux de la chambre funéraire et ceux destinés aux autres prestations funéraires ; sanctionne de 500 000 F d'amende la violation de la réglementation relative aux chambres funéraires) (p. 6471).

Article 19 *(art. L. 361-20 du code des communes : crématoriums) :*

- *son* amendement n° 68 (de suppression) : rejeté (p. 6472).

Article 23 *(période de transition) :*

- *son* amendement n° 69 : devenu sans objet (p. 6478).

Explications de vote :

Assemblée nationale : travaux en première lecture : qualité (p. 6479) ;

Projet de loi : entrée en vigueur : période transitoire (p. 6479).

Abstention des groupes U.D.F. et U.D.C. (p. 6479).

- Projet de loi relatif aux conditions d'attribution de la carte du combattant (n° 2917).

Première lecture :

Discussion des articles [9 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L. 253* bis, *L. 253* ter *et L. 253* quater *du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre : modification et extension des conditions d'attribution de la carte du combattant) :*

- *ses observations* (p. 6825) ;

Anciens combattants d'Afrique du Nord : unités de soutien (p. 6825).

Carte du combattant : attribution :
- soldats de l'armée des Alpes (p. 6825) ;
- volontaires de la Résistance (p. 6825).

Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre : missions (p. 6825).

- Projet de loi portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (n° 3075).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1992] :

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : rapport d'information sur les personnes âgées dépendantes (rapport Boulard) (p. 6914).

Départements : aide sociale :
- compétences et financement (p. 6913, 6914) ;
- inégalités et dotation de péréquation (p. 6914).

Lois :
- loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (p. 6913) ;
- loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion (p. 6914).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Lecture définitive :

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale [23 décembre 1992] :

- *ses observations* (p. 7888) ;
- *favorable* à l'amendement n° 23 de M. Gérard Gouzes (permet aux exploitants agricoles d'opter pour une assiette de cotisations sociales constituée par les revenus professionnels de l'année précédant celle au titre de laquelle les cotisations sont dues) (p. 7891).

COUANAU (René)

Député d'Ille-et-Vilaine

(7e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation des handicapés :** emploi ; hébergement ; enfants polyhandicapés ; plan pluriannuel ; allocation d'éducation spéciale (A.E.S.) [14 octobre 1992] (p. 3675).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 mai 1992] :

Commerce extérieur : concurrence européenne (p. 1208).

Dockers :
- coût de passage : part du coût de manutention (p. 1208, 1209) ;
- effectifs et emploi (p. 1209) ;
- entreprises (p. 1209) ;
- mensualisation (p. 1208, 1209) ;
- plan social (p. 1209) ;
- statut : loi du 6 septembre 1947 : réforme (p. 1208).

Domaine public maritime : gestion (p. 1208).

Emploi : impact de l'activité portuaire sur l'emploi et le développement local (p. 1208).

Ports maritimes : modernisation de la filière portuaire (p. 1208).

Transports : transports terrestres : desserte des ports (p. 1208).

Travail : régime de travail dans les ports maritimes :
- contrats de travail à durée indéterminée (p. 1209) ;
- convention collective : négociation (p. 1209).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [6 novembre 1992] :

Chômeurs de longue durée : insertion (p. 4954).

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 4954).

Jeunes : insertion : programme PAQUE (p. 4954).

Politique économique et sociale : dispositifs d'insertion : bilan (p. 4953).

Services du premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur suppléant pour le Conseil économique et social [7 novembre 1992] :

Conseil économique et social :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4982) ;
- Palais d'Iéna : entretien, rénovation, extension (p. 4982, 4983) ;
- rapports : qualité des publications et information des parlementaires (p. 4983).

Politique économique : désinflation compétitive : rapport de conjoncture du Conseil économique et social : critiques (p. 4983).

Education nationale et culture. - 1. Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1992] :

Baccalauréat :
- baccalauréats professionnels (p. 5105) ;
- objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 5104).

Collectivités locales :
- compétences en matière d'éducation : élargissement (p. 5104) ;
- effort financier pour l'éducation (p. 5104).

Echec scolaire (p. 5104, 5105).

Enseignants :
- auxiliariat : résorption (p. 5104) ;
- professeurs de l'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) (p. 5104) ;
- recrutement : créations d'emplois et plan pluriannuel (p. 5104) ;
- revalorisation (p. 5104).

Enseignement maternel et primaire : élèves : encadrement (p. 5103).

Enseignement technique et professionnel : élèves : effectifs et orientation (p. 5104).

Etablissements scolaires : autonomie et déconcentration (p. 5104).

Lycées et collèges :
- élèves : encadrement (p. 5103) ;
- rénovation pédagogique (p. 5104).

Ministère de l'éducation nationale :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5103) ;
- direction de l'évaluation et de la prospective (p. 5104) ;
- inspection générale de l'éducation nationale (p. 5104).

Politique de l'éducation : historique et principes généraux (p. 5103, 5104, 5105).

Questions [10 novembre 1992] :

Enseignants : professeurs de l'enseignement général et des collèges (P.E.G.C.) : statut : revalorisation et perspectives de carrière (p. 5124).

Equipement, logement et transports. - Mer. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Communes : Saint-Malo (p. 5349).

D.O.M. - T.O.M. : Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 5349).

Pêche maritime : pêche au large du Canada : accords : conséquences (p. 5349).

COUSIN (Alain)

Député de la Manche

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission nationale d'urbanisme commercial [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8388).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation économique du Cotentin :** situation économique et sociale du Cotentin ; Arsenal de Cherbourg ; plan de restructuration militaire ; coordination de l'action gouvernementale ; vocation portuaire et maritime de Cherbourg ; potentiel de recherche du Nord-Cotentin ; Comité interministériel d'aménagement du territoire : réunion en juin [10 juin 1992] (p. 2159, 2160).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Questions* [28 octobre 1992] :

Système pénitentiaire : maison d'arrêt de Coutances (p. 4508).

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Plan : contrats de plan : concertation (p. 4809).

Régions : Basse-Normandie (p. 4809).

Voirie : liaison Caen - Avranches - Rennes (p. 4809).

Commerce et artisanat. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1992] :

Aménagement du territoire :
- zones rurales (p. 5484) ;
- zones sensibles : commerce et artisanat : aides (p. 5484).

Chambres consulaires et chambres des métiers (p. 5484).

Entreprises commerciales et artisanales : emploi (p. 5485).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage ; formation initiale ; formation continue (p. 5484).

Grandes surfaces : implantation : rôle (p. 5484, 5485).

Organismes et structures : Fonds d'intervention pour permettre la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités artisanales et commerciales (F.I.S.A.C.) (p. 5484).

P.M.E.-P.M.I. (p. 5484, 5485).

Régions : Basse-Normandie (p. 5484).

Urbanisme : urbanisme commercial : réforme (p. 5485).

Ville : politique de la ville : rôle du commerce (p. 5485).

COUSSAIN (Yves)

Député du Cantal

(1re circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et zones rurales (p. 2773) ;
- zones rurales fragiles et de montagne (p. 2772).

Communautés européennes : Allemagne (p. 2773).

Départements : Cantal (p. 2772).

Elevage :
- bovin (p. 2772) ;
- extensification (p. 2772) ;
- prime à la vache allaitante (p. 2772).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 2772).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4886).

Département : Cantal (p. 4886).

Elevage : prime à la vache allaitante (p. 4886).

Lait et produits laitiers : quotas : réforme (p. 4886).

Aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1992] :

Aménagement du territoire :
- caractère interministériel de l'aménagement du territoire ; rattachement du ministère (p. 5271) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5272) ;
- crise de l'aménagement du territoire (p. 5272).

Communautés européennes : référendum sur le traité de Maastricht : hostilité du monde rural (p. 5271).

Départements : Cantal (p. 5272).

Etat : rôle (p. 5272).

Organismes et structures :
- Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 5272) ;
- Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 5271, 5272).

Primes :
- aide à l'industrie en zone rurale (A.I.Z.R.) : « P.A.T. petits projets » (p. 5272) ;
- prime à l'aménagement du territoire (P.A.T.) (p. 5272).

Régions : Ile-de-France (p. 5272).

Transports : transports ferroviaires : S.N.C.F. : politique (p. 5272).

Voirie : routes nationales et départementales : état (p. 5272).

Zones de montagne et défavorisées (p. 5270).

- Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la France et la Russie (n° 3035).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 décembre 1992] :

Armes : ventes d'armes : contrôle (p. 6959).

Créances et privilèges : emprunts russes (p. 6959).

Nations Unies : Russie : Etat « continuateur » de l'U.R.S.S. au Conseil de sécurité (p. 6959).

- Projet de loi autorisant l'approbation du protocole au traité sur l'Antarctique, relatif à la protection de l'environnement (n° 3036).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 décembre 1992] :

Environnement : droit « d'ingérence écologique » (p. 6951).

Recherche : vocation de l'Antarctique (p. 6951).

Tourisme et loisirs : zones d'intérêt touristique : création : perspectives (p. 6951).

Transports : piste aérienne en terre Adélie (p. 6951).

COUVE (Jean-Michel)

Député du Var

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code forestier et portant diverses dispositions en matière de chasse (n° 2313) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Rapporteur de la proposition de loi présentée par M. Claude Barate, tendant à créer des chambres consulaires des professions libérales (n° 2640) [20 novembre 1992] (p. 5847).

INTERVENTIONS

- Projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 1959).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1992] :

Associations : tourisme social et associatif : publicité (p. 410).

Audiovisuel : La Cinq : disparition (p. 409).

Collectivités locales : organismes locaux de tourisme (p. 409).

Communautés européennes : harmonisation : directive communautaire n° 90-314/C.E.E. du 13 juin 1990 (p. 410).

Consommation : protection du consommateur : renforcement (p. 410).

Lois :

- loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 dite « loi Hoguet » : location de meublés saisonniers (p. 410) ;
- loi n° 75-627 du 11 juillet 1975 : insuffisances (p. 410).

Tourisme :

- agences de voyages : statut et conditions d'exercice : innovations (p. 410) ;
- économie touristique : généralités (p. 409) ;
- professionnels du tourisme : régime d'habilitation (p. 409).

TVA : taux (p. 409, 410).

Discussion des articles [9 avril 1992] :

Article 1er *(champ d'application de la loi) :*

- *son* amendement n° 31 (précise que l'organisation de congrès entre dans le champ d'application de la loi) : adopté (p. 417).

Article 8 *(bénéficiaires des opérations) :*

- *son* amendement n° 32 rectifié (substitue aux mots « ou ressortissants » les mots « ou affiliés ») : rejeté (p. 423).

Article 12 *(assouplissement du régime applicable aux personnes offrant des produits touristiques à titre accessoire ou complémentaire) :*

- *son* amendement n° 33 (supprime la réserve selon laquelle les opérations revêtent un caractère complémentaire par rapport à la prestation principale) : retiré (p. 426) ;
- *son* amendement n° 34 (supprime les dispositions selon lesquelles la S.N.C.F. peut garantir elle-même les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle sans justifier d'une assurance) : rejeté (p. 426).

Article 23 *(responsabilité vis-à-vis de l'acheteur) :*

- *soutient* l'amendement n° 64 de M. Pierre Mazeaud (supprime le deuxième alinéa de l'article relatif à l'exonération de responsabilité du vendeur) : rejeté (p. 429).

Article 25 *(activités annexes) :*

- *son* amendement n° 35 (prévoit la possibilité pour les personnes physiques ou morales titulaires d'une licence, de procéder à la réservation de périodes en jouissance à temps partagé) : rejeté (p. 430).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1992] :

Communautés européennes :

- concurrence européenne (p. 2639) ;
- harmonisation : directive communautaire n° 90-314/C.E.E. du 13 juin 1990 (p. 2639).

Consommation :

- contrats : caractéristiques et garanties ;
- protection du consommateur : renforcement (p. 2639).

Lois :

- loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 dite « loi Hoguet » : location de meublés saisonniers (p. 2639) ;
- loi n° 75-627 du 11 juillet 1975 : insuffisances (p. 2639).

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Après l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 15 de M. Patrick Ollier (insère un titre V *bis* : « Des personnes qualifiées pour l'accompagnement en montagne, l'enseignement et l'encadrement des activités d'alpinisme, de ski et de découverte des territoires étrangers à risques » et définit les règles relatives à ces personnes) : rejeté (p. 2644).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le code forestier (n° 2313).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 avril 1992] :

Communautés européennes : proposition de règlement du 12 novembre 1991 relative à la protection des forêts (p. 495).

Départements : Var (p. 494).

Lois :

- « loi forêt » : nécessité (p. 494) ;
- « loi littoral » n° 86-2 du 3 janvier 1986 (p. 494).

Propriété : propriétaires : obligations financières et nécessité d'allégements fiscaux (p. 494).

Risques naturels : sécheresse (p. 494).

Travaux et entretien :

- agriculture : mise en valeur agricole et pastorale ; cloisonnement (p. 494) ;
- débroussaillement (p. 494).

Sécurité civile : incendies :
- Etat : désengagement financier (p. 494) ;
- régions : Provence - Alpes - Côte d'Azur : incendies de 1989, 1990, 1991 ; conséquences (p. 494, 495) ;
- sapeurs-pompiers : rôle (p. 494).

Discussion des articles [15 avril 1992] :

Après l'article 11 :

- *son* amendement n° 10 (applique aux travaux de débroussaillement une T.V.A. de 5,5 p. 100 et compense les pertes de recettes par une augmentation à due concurrence de la taxe sur les tabacs et alcools) (p. 502) : vote réservé (p. 503) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 504).

Communautés européennes : directive (p. 503).

Vote des groupes :

Groupe R.P.R. : contre (p. 504).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Chasse et pêche : chasse : plan de chasse (p. 2060).

Sécurité civile : incendies :
- Etat : désengagement financier (p. 2060) ;
- prévention (p. 2060, 2061) ;
- régions : Provence - Alpes - Côte d'Azur : incendies de 1989, 1990, 1991 : conséquences (p. 2060).

Travaux et entretien :
- agriculture : mise en valeur agricole et pastorale (p. 2060) ;
- débroussaillement (p. 2060).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [19 juin 1992] :

Chasse et pêche : chasse : dégâts causés par le gros gibier (p. 2610).

Sécurité civile : incendies :
- Etat : désengagement financier (p. 2610) ;
- régions : Provence - Alpes - Côte d'Azur (p. 2610).

Travaux et entretien : débroussaillement (p. 2610).

- Proposition de loi relative à l'organisation départementale du tourisme (n° 2129).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1992] :

Collectivités locales : décentralisation et répartition des compétences (p. 2650).

Communes : coopération intercommunale (p. 2651).

Départements : comités départementaux du tourisme (p. 2650, 2651).

Etat : rôle (p. 2651).

Plan : contrats de plan Etat-région (p. 2651).

Régions : comités régionaux du tourisme (p. 2651).

Tourisme :
- organisation territoriale du tourisme : loi-cadre : nécessité (p. 2650, 2651) ;
- offices de tourisme et syndicats d'initiative (p. 2651).

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* sous-amendement n° 35 (précise que les compétences des diverses collectivités sont exercées en coopération et de façon coordonnée) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose que l'Etat, les régions, les départements et les communes sont compétents dans le domaine du tourisme et exercent ces compétences de façon coordonnée) : adopté (p. 2652) ;

- *son* sous-amendement n° 36 (précise que les compétences de l'Etat dans le domaine du tourisme s'exercent en liaison et en coopération avec les observatoires régionaux du tourisme) à l'amendement n° 2 du Gouvernement (définit les compétences de l'Etat dans le domaine du tourisme et reconnaît le caractère partenarial de la politique nationale du tourisme) (p. 2653) : adopté (p. 2654) ;

- *son* sous-amendement n° 37 (précise que les compétences des collectivités territoriales s'exercent en coopération) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (dispose que les collectivités territoriales sont associées à la mise en œuvre de la politique nationale du tourisme et conduisent, dans le cadre de leurs compétences propres et de façon coordonnée, des politiques dans le domaine du tourisme) : retiré (p. 2654).

Article 4 *(missions du comité départemental du tourisme) :*

- *son* amendement n° 33 (prévoit que le comité départemental du tourisme assure la coordination des activités touristiques du département, différencie les actions d'élaboration et de promotion des produits touristiques et les actions de commercialisation) (p. 2656) : rejeté après rectification (p. 2657) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de M. Augustin Bonrepaux (précise que le comité départemental du tourisme contribue également à organiser l'élaboration, la promotion et la commercialisation des produits touristiques) (p. 2657).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 34 (énumère les ressources des comités départementaux du tourisme) (p. 2658) : adopté (p. 2659) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 51 de M. Augustin Bonrepaux (étend cette possibilité aux conseils de communauté de communes ou de district compétents en matière économique) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer des offices de tourisme et détermine les caractéristiques de ces organismes) (p. 2660) ;

Communes : coopération intercommunale (p. 2660) ;

- *son* sous-amendement n° 38 (dispose que l'office de tourisme peut être également consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (p. 2659) : adopté (p. 2661).

Titre :

- *son* amendement n° 39 (donne à la proposition de loi l'intitulé suivant : « Proposition de loi relative à l'organisation départementale et à une répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités dans le domaine du tourisme ») : devenu sans objet (p. 2662).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Collectivités locales : décentralisation et répartition des compétences (p. 7174).

Communes : coopération intercommunale (p. 7174).

Départements : comités départementaux du tourisme (p. 7174).

Etat : rôle (p. 7174).

Offices du tourisme (p. 7174).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [23 octobre 1992] :

Après l'article 21 :

- *son* amendement n° 344 soutenu par M. Philippe Auberger (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les aliments pour animaux familiers) : vote réservé (p. 4243) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Article 4 précédemment réservé *(amélioration des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour investissement locatif)* :

- *son* amendement n° 343 soutenu par M. Philippe Auberger (applique les dispositions de l'article - à l'exception de celles relatives au loyer et aux ressources du locataire - aux résidences de tourisme) : vote réservé (p. 4288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Deuxième partie :

Tourisme. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1992] :

Aménagement du territoire : tourisme « vert » : plan global de développement (p. 4522).

Commerce extérieur : excédent de la balance des paiements touristique (p. 4521).

Départements : Var : conseil général : organisation d'un plan départemental de subvention pour la rénovation de la petite hôtellerie (p. 4522).

Equipements touristiques : hôtellerie indépendante : plan de rénovation (p. 4522).

Ministère du tourisme : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4521).

Organismes et structures :
- Fonds d'intervention touristique (p. 4522) ;
- Observatoire national du tourisme (p. 4522).

Promotion touristique : groupement d'intérêt économique (G.I.E.) Maison de la France (p. 4521).

Tourisme social et associatif : politique sociale : aides (p. 4522).

Environnement. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Bois et forêts : préservation contre les incendies, débroussaillage (p. 5214, 5215).

Régions : Provence - Alpes - Côtes d'Azur (p. 5214).

COUVEINHES (René)

Député de l'Hérault

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 2538) [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 780).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Gens du voyage :** reporte sa question à la séance des questions au Gouvernement du 17 juin 1992 [10 juin 1992] (p. 2164).

- **Gens du voyage :** refus d'utilisation des terrains aménagés par les communes ; dégâts et déprédations consécutifs à l'occupation illicite de terrains privés et municipaux ; attitude de la gendarmerie et du préfet ; loi Besson du 31 mai 1990 : application ; intervention du juge ; schémas départementaux [17 juin 1992] (p. 2471).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Département : Hérault (p. 4892).

Fruits et légumes : aides et protection (p. 4892).

Viticulture : application de la loi Evin ; conséquences : difficultés (p. 4892).

Equipement, logement et transports. - Mer. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Sécurité maritime : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5351).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : carte du combattant (p. 5379).

Lois : projet de loi n° 2917 relatif aux conditions d'attribution de la carte du combattant (p. 5379).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 7 corrigé soutenu par M. Patrick Devedjian (proroge jusqu'au 31 décembre 1993 le remboursement forfaitaire de T.V.A. sur les livraisons de certains produits agricoles énumérés à l'article 298 *quater* du code général des impôts) : retiré (p. 6666).

Après l'article 23 :

- *son* amendement n° 109 soutenu par M. Patrick Devedjian (porte à respectivement 30 et 45 p. 100 les taux des déductions forfaitaires de 10 et de 15 p. 100 sur les revenus des propriétés rurales) (p. 6673) : rejeté (p. 6674).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Article 19 *(harmonisation des droits d'accises en matière d'alcool et de boissons alcooliques)* :

- *son* amendement n° 37 soutenu par M. Robert Galley (supprime le droit de circulation spécifique sur les vins mousseux) (p. 7825) : rejeté (p. 7826).

COZAN (Jean-Yves)

Député du Finistère

(6e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

CREPEAU (Michel)

Député de la Charente-Maritime

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'adhésion au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (n° 2666) [7 mai 1992] (p. 1001).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2666), autorisant l'adhésion au **traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (n° 2736)** [21 mai 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant l'adhésion au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (n° 2666).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 juin 1992] :

Affaires étrangères :
- armes nucléaires : prolifération (p. 2598) ;
- Inde : accès à la maîtrise nucléaire (1974) (p. 2598) ;
- ex-Union soviétique : dévolution de l'arsenal nucléaire aux différentes républiques (p. 2598).

Energie :
- Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) : contrôle de l'utilisation pacifique des matières fissiles (p. 2598) ;
- centrales nucléaires du type « Tchernobyl » (p. 2598).

Désarmement :
- accords américano-russes du 17 juin 1992 d'élimination des armes nucléaires (p. 2598) ;
- Comité du désarmement de l'O.N.U. : élaboration du traité sur la non-prolifération (p. 2597) ;
- Comité du désarmement de l'O.N.U. : non-participation de la France dans les années soixante (p. 2597).

Président de la République : ratification du traité : engagement (p. 2597).

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires :
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : distinction entre deux types d'Etats (p. 2598) ;
- ouverture à la signature (1er juillet 1968) (p. 2597) ;
- ratification par 147 Etats (p. 2598).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1992] :

Code de procédure pénale : réforme : projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3397).

Magistrature : magistrats : indépendance (p. 3398).

Présomption d'innocence et droits des inculpés (p. 3397).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3398).

Prévenus : dignité : respect (p. 3397).

Système pénitentiaire : crise actuelle et réforme (p. 3398).

CRESSON (Edith)

Premier ministre

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

DEPOTS

Projet de loi portant **diverses dispositions d'ordre maritime (n° 2533)** [3 janvier 1992].

Projet de loi autorisant l'approbation du protocole entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République arabe d'Egypte** relatif au **régime de protection sociale des étudiants,** signé à Paris le 13 avril 1990 **(n° 2535)** [8 janvier 1992].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**avenant n° 2 à la convention générale du 20 janvier 1972 sur la sécurité sociale** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République de Turquie,** signé à Ankara le 17 avril 1990 **(n° 2536)** [8 janvier 1992].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention de sécurité sociale** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République des Philippines,** signée à Manille le 7 février 1990 **(n° 2537)** [8 janvier 1992].

Projet de loi portant **adaptation au marché unique européen** de la **législation** applicable en matière d'**assurance et de crédit (n° 2560)** [23 janvier 1992].

Déclaration de politique générale du Gouvernement **(n° 2563)** [7 février 1992].

Projet de loi instituant la **fiducie (n° 2583)** [20 février 1992].

Projet de loi instituant la **société par actions simplifiée (n° 2584)** [20 février 1992].

Projet de loi portant **réforme de la procédure pénale (n° 2585)** [26 février 1992].

Projet de loi autorisant la ratification du **traité d'entente et d'amitié** entre la **République française** et la **République de Hongrie (n° 2595)** [18 mars 1992].

Projet de loi autorisant la ratification du **traité d'entente amicale et de coopération** entre la **République française** et la **Roumanie (n° 2596)** [18 mars 1992].

Projet de loi autorisant la ratification du **traité d'entente et d'amitié** entre la **République française** et la **République fédérative tchèque et slovaque (n° 2597)** [18 mars 1992].

Projet de loi relatif à la **mise à la disposition des départements** des **services déconcentrés du ministère de l'équipement** et à la **prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598)** [18 mars 1992].

Projet de loi relatif au **corps humain** et modifiant le code civil **(n° 2599)** [25 mars 1992].

Projet de loi relatif au **don** et à l'**utilisation des éléments et produits du corps humain** et à la **procréation médicalement assistée,** et modifiant le code de la santé publique **(n° 2600)** [25 mars 1992].

Projet de loi relatif au **traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé** et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés **(n° 2601)** [25 mars 1992].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2563).

Principaux thèmes développés [7 février 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 296).

Administration :
- organismes publics : délocalisation : *Cresson (Edith) (G)* (p. 296) ;
- solidité : nécessité (p. 317).

Affaires étrangères :
- G.A.T.T. : négociations : défense des intérêts de la France (p. 298) ;
- Israël : attitude sur « l'affaire Habache » (p. 316) ;
- Moscou : conférence sur le Moyen-Orient : 28 janvier 1992 : présence de la France (p. 316) ;
- Moyen-Orient : déclin du rôle de la France (p. 316) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : Conseil de sécurité : conférence sur le désarmement : réunion au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement : New York, 31 janvier 1992 (p. 317) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : Conseil de sécurité : statut de la France (p. 297).

Agriculture : « assises nationales du monde rural » (p. 297).

Audiovisuel :
- médias : liberté de l'information (p. 292) ;
- radios libres (p. 294).

Commerce extérieur :
- balance industrielle : rééquilibrage (p. 295) ;
- France : quatrième exportateur mondial (p. 297).

Communautés européennes :
- charte sociale (p. 298) ;
- Maastricht : signature du traité par la France : 8 février 1992 (p. 297) ;
- marché unique (p. 297) ;
- Parlement européen : pouvoirs : renforcement (p. 298) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 298) ;
- union économique et monétaire : majorité qualifiée (p. 298).

Droits de l'homme et libertés publiques : écoutes téléphoniques : réglementation (p. 294).

Elections et référendums :
- élections cantonales et régionales : mars 1992 (p. 292) ;
- élections européennes : 1994 (p. 292) ;
- élections législatives : 1993 (p. 292) ;
- élections présidentielles : 1995 (p. 292).

Emploi :
- chômage : aggravation (p. 317) ;
- chômeurs de longue durée : formation individualisée (p. 295) ;
- emploi des jeunes : allégement des cotisations sociales (p. 295) ;
- emplois familiaux : perspectives (p. 295).

Environnement : préservation (p. 297).

Etrangers : flux migratoires : maîtrise (p. 294).

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : responsabilité et démission (p. 293, 317).

Formation professionnelle et promotion sociale : efforts du Gouvernement (p. 295).

Français : langue : francophonie : organisation pour quarante-six pays (p. 297).

France :
- « démocratie paisible » (p. 292) ;
- « Etat de droit » (p. 294).

Gouvernement :
- changement : perspectives (p. 292) ;
- ministres : « responsabilité politique » (p. 317).

Industrie : renforcement des secteurs d'avenir (p. 317).

Justice :
- code pénal : rénovation (p. 294) ;
- Cour de sûreté de l'Etat : suppression (p. 294) ;
- double peine : suppression (p. 294) ;
- garde à vue prononcée contre Georges Habache : levée (p. 293) ;
- mandat d'arrêt national ou international à l'encontre de Georges Habache : absence (p. 293) ;
- peine de mort : abolition définitive (p. 294) ;
- tribunaux militaires : abolition (p. 294).

Ordre public : guerre d'Algérie : « manifestation de Charonne » en faveur de la paix : 7 février 1962 (p. 292) ;

Parlement :
- auto-dissolution : perspectives (p. 292) ;
- engagement de la responsabilité du Gouvernement (p. 318) ;
- majorité relative (p. 318) ;
- session de printemps 1992 : ordre du jour chargé (p. 298) ;

Partis et mouvements politiques : financement : loi (p. 294).

Politique économique : France : quatrième puissance économique (p. 297).

Régions :
- équipement (p. 297) ;
- pôles de développement : création (p. 297).

Retraites : généralités :
- retraite à 60 ans : maintien (p. 296) ;
- retraites par répartition : maintien (p. 296).

Santé publique :
- couverture sociale pour tous (p. 296) ;
- hôpital de la Croix-Rouge : admission de Georges Habache (p. 293) ;
- transport sanitaire d'urgence : avion transportant Georges Habache (p. 293).

Secteur public : modernisation (p. 295).

Sécurité sociale : déficit : réduction (p. 296).

Sports : jeux olympiques d'Albertville (p. 293).

Travail : travail clandestin : répression (p. 295).

Urbanisme : urbanisme commercial : régles : réforme (p. 295).

Voirie : crédits routiers et autoroutiers : augmentation (p. 297).

- Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Charles Millon, Jacques Barrot et quatre-vingt-trois membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 7 février 1992.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [11 février 1992] :

Commerce extérieur : redressement (p. 335).

Emploi : chômage des jeunes (p. 335).

Finances publiques : maîtrise (p. 336).

France : Français : mobilisation (p. 337).

Parlement : majorité de rechange : perspectives (p. 334).

Partis et mouvements politiques :
- opposition : responsabilité (p. 336, 337) ;
- vie politique : moralisation (p. 336).

Politique économique : France : quatrième puissance économique mondiale (p. 336).

Politique économique et sociale : protection sociale (p. 336).

Urbanisme : urbanisme commercial : réforme (p. 337).

CUQ (Henri)

Député des Yvelines

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 2538) [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 780).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Patrick Balkany tendant à renforcer les pouvoirs des communes en matière de délivrance de certificats d'hébergement (n° 2768) [7 juillet 1992] (p. 3307).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Patrick Balkany tendant à réformer la procédure du droit d'asile (n° 2771) [7 juillet 1992] (p. 3308).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Patrick Balkany tendant à octroyer aux officiers d'état civil les moyens de prévenir les fraudes au mariage (n° 2773) [7 juillet 1992] (p. 3308).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 4 novembre 1992] (p. 15279).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 10 novembre 1992] (p. 15511).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale (n° 3028) [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3128), adoptée par le Sénat, renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 12 décembre 1992] (p. 17056).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585) [*J.O.* du 15 décembre 1992] (p. 17165).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Jean-Michel Boucheron) (Charente) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17351).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **partage de la pension de reversion entre les conjoints successifs de l'assuré défunt (n° 3175)** [17 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Trains de grande banlieue : dégradation du service public :** fonctionnement : retards ; confort et sécurité des passagers ; investissements de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. ; mise à disposition de fonctionnaires [22 avril 1992] (p. 612, 613).

à un ministre :

- **Fonctionnaires et agents publics** [4 juin 1992] :

Police : « racisme » des fonctionnaires de police : rapport de la fédération internationale des droits de l'homme (p. 1927).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1992] :

Délinquance et criminalité :

- département des Yvelines : violences urbaines et délinquance (p. 4548) ;
- évolution de la délinquance (p. 4548) ;
- violences urbaines : banlieues et grandes agglomérations (p. 4548).

Drogue (p. 4549).

Ordre public : préservation : action du Gouvernement depuis dix ans (p. 4547, 4548, 4549).

Police :

- crédit : montant, évolution, répartition (p. 4547, 4548) ;
- crises et perspectives de réforme (p. 4548, 4549) ;
- modernisation des équipements et départementalisation (p. 4549) ;
- service public de la sécurité intérieure : réforme globale : projet de loi (p. 4549) ;
- statuts et carrières : réforme (p. 4549).

Urbanisme et logement : quartiers « difficiles » : lutte contre l'isolement et la délinquance (p. 4548).

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurite routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Région : Ile-de-France (p. 4814, 4815).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. : lignes Paris-Dreux et Paris-Mantes : difficultés de fonctionnement (p. 4814, 4815).

Défense. - *Questions* [9 novembre 1992] :

Industries d'armement : Aérospatiale : site des Mureaux (p. 5082).

Service national : appelés servant en Yougoslavie au sein des forces de l'O.N.U. : permissions : prise en charge des

CURIEN (Hubert)

Ministre de la recherche et de la technologie

puis ministre de la recherche et de l'espace

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé ministre de la recherche et de l'espace. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

DEPOTS

Projet de loi relatif au **traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé** et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés **(n° 2601)** [25 mars 1992].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Gallet (Bertrand)* : politique de la recherche :** politique spatiale européenne : cinquantième lancement réussi de la fusée Ariane ; position commerciale de la société Arianespace ; programme Olympus : perspectives [22 avril 1992] (p. 610, 611).

- ***Galley (Robert)* : navette spatiale Hermès :** Conférence des ministres européens de l'espace ; réticences de l'Allemagne relativement au projet Hermès ; réalisation du projet dans sa totalité ; dépenses engagées par la France ; Allemagne : construction d'un satellite visitable et coopération avec les Etats-Unis [4 novembre 1992] (p. 4768, 4769).

- ***Gaulle (Jean de)* : navette Hermès :** Conférence des ministres européens de l'espace à Grenade : abandon du projet Hermès ; sommes investies ; utilité d'une navette spatiale ; envoi d'hommes dans l'espace : participation européenne à la station américaine ; programme Ariane 5 : priorité [12 novembre 1992] (p. 5197, 5198).

orales sans débat de :

- ***Belorgey (Jean-Michel) (n° 543)***, suppléé par : *Françaix (Michel)* : **recherche (C.N.R.S.) :** Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) : réforme ; nombre de sections : réduction ; conséquences ; études orientales : renouvellement [10 avril 1992] (p. 440, 441).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mai 1992] :

Administration : soumission de la recherche à une procédure d'agrément (p. 1593).

Communautés européennes : directives nos 90-219 et 90-220 du 23 avril 1990 relatives à l'utilisation et à la dissémination d'organismes génétiquement modifiés (p. 1593).

Entreprises :

- centres de recherche : implantation en France (p. 1593, 1594) ;
- confidentialité et concurrence avec l'étranger (p. 1593).

Environnement : écosystèmes : protection (p. 1594).

Opinion publique : transparence de l'information (p. 1593).

Parlement : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (p. 1593).

Vie, médecine et biologie : génie génétique : enjeux économiques et sanitaires (p. 1593, 1594).

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 3 *(organes consultatifs) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 52 (précise que les délégués peuvent visiter les installations lors de l'instruction des demandes d'agrément) à l'amendement n° 1 de la commission (précise que la commission de génie génétique propose les mesures de confinement souhaitables pour prévenir les risques liés à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés et peut déléguer des membres pour le contrôle de ces installations et de ces opérations) : adopté (p. 1600) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (étend la composition de la commission de génie génétique à des représentants du Parlement et d'associations de protection de l'environnement) (p. 1600) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Roger Gouhier (étend la composition de la commission de génie génétique à des parlementaires, des élus locaux, des personnalités représentant les professions et personnels concernés et des représentants des associations de protection de l'environnement et des consommateurs) (p. 1600) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Germain Gengenwin (étend la composition de la commission de génie génétique à des représentants des associations de protection de l'environnement) (p. 1600) ;

- *soutient* l'amendement n° 59 du Gouvernement (prévoit que les scientifiques compétents en matière de protection de l'environnement et de la santé publique représentent au moins le tiers de la commission) : adopté (p. 1600) ;

  Commission de génie génétique : nombre de membres (p. 1600) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (autorise les membres de la commission de génie génétique à joindre leur contribution personnelle au rapport annuel) (p. 1601) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Roger Gouhier (prévoit que les opinions des membres de la commission sont jointes, à leur demande, au rapport annuel) (p. 1601) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (autorise les membres de la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire à joindre leur contribution personnelle au rapport annuel) (p. 1603).

Article 5 *(utilisation confinée des organismes génétiquement modifiés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Roger Gouhier (prévoit que les modalités du confinement sont définies aprés avis favorable de la commission de génie génétique) (p. 1603) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Georges Mesmin (prévoit que l'avis de la commission de génie génétique est obligatoire et non facultatif) (p. 1603).

Article 6 *(agrément des utilisations d'organismes génétiquement modifiés à des fins de recherche) :*

- *soutient* l'amendement n° 65 corrigé du Gouvernement (fixe provisoirement le plafond du versement accompagnant toute demande d'agrément à 20 000 F ; prévoit qu'un arrêté ministériel en définit les modalités de calcul pour chaque catégorie de dossier ; laisse aux lois de finances le soin de réviser ces dispositions et de déterminer les modalités de répartition de ce versement) : adopté aprés rectification (p. 1605) ;

  Administration : arrêté interministériel (p. 1605).

Article 21 *(versement représentatif des frais d'instruction) :*

- *soutient* l'amendement n° 61 du Gouvernement (fixe provisoirement le plafond du versement accompagnant toute demande d'autorisation de dissémination ou de mise sur le marché à 20 000 F ; prévoit qu'un arrêté ministériel en définit les modalités de calcul pour chaque catégorie de dossier ; laisse aux lois de finances le soin de réviser certaines dispositions et de déterminer les modalités de répartition de ce versement) : adopté (p. 1612).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1992] :

Agriculture : producteurs de semences : exonération de la taxe professionnelle (p. 2903).

Entreprises : confidentialité et responsabilité de l'Etat (p. 2902, 2903)

Environnement :
- associations : consultation (p. 2901, 2902) ;
- protection (p. 2901).

Installations classées : permis de construire (p. 2902).

Opinion publique : transparence de l'information (p. 2901, 2902).

Discussion des articles [26 juin 1992] :

Article 7 *(modification de la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 du Gouvernement (précise que l'utilisation dans une installation déclarée ou autorisée d'organismes, de produits, de substances ou de procédés de fabrication justifiant une surveillance particulière peut être soumise à un agrément de l'autorité administrative) : adopté après modifications (p. 2904).

Article 7 *bis* *(délivrance du permis de construire des installations soumises à autorisation) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 du Gouvernement (dispose que pour des travaux soumis à permis de construire concernant une installation soumise à autorisation, la demande de permis de construire ne peut être déposée qu'après l'accomplissement de l'enquête publique) : adopté (p. 2905).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [30 juin 1992] :

Entreprises : confidentialité (p. 3070).

Opinion publique : transparence de l'information (p. 3070).

Vie, médecine et biologie : non-inscription à l'ordre du jour de trois projets de loi (p. 3070).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et espace. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : déconcentration hors de l'Ile-de-France (p. 4612, 4615).

Chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) :
- effectifs ; emplois (p. 4612, 4613) ;
- formation (p. 4613).

Communautés européennes : programmes communautaires de recherche : Eurêka, Hermès, Colombus (p. 4613, 4614).

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : financement : avenir (p. 4611, 4612).

Energie nucléaire :
- déchets : Superphénix (p. 4612) ;
- technicité : enrichissement : modernisation (p. 4612) ;
- technicité : réacteurs : nouveaux types (p. 4612).

Enseignement technique : ingénieurs et techniciens supérieurs : embauche : convention Cortechs ; pôles Firtech (p. 4612).

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. : incitations en faveur de la recherche (p. 4612).

Espace :
- Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) : financement (p. 4614) ;
- Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) : projet Ariane ; concurrence internationale (p. 4614).

Europe : Europe centrale et orientale :
- coopération en matière de recherche (p. 4613, 4614) ;
- coopération spatiale avec la Russie (p. 4613, 4614).

Fonctionnaires et agents publics : délocalisation (p. 4612, 4615).

Physique : prix Nobel (p. 4611).

Politique de la recherche : groupements d'intérêts publics (G.I.P.) (p. 4613).

Recherche : ministère de la recherche et de l'espace :
- budget civil de recherche et de développement (B.C.R.D.) (p. 4612) ;
- crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 4611) ;
- développement technologique de la recherche (p. 4611) ;
- Fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T) (p. 4612, 4613) ;
- personnels ; carrières (p. 4611, 4612).

Recherche civile (p. 4612).

Vie, médecine et biologie :
- génome : prix Nobel (p. 4613) ;
- I.N.S.E.R.M. (p. 4615).

Réponses aux questions :

Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.) : satellites (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 4622).

Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) : travaux en matière de satellites (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 4622).

Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) :
- activités de valorisation et de diversification (MM. Michel Pechat, Michel Destot) (p. 4620, 4621) ;
- avenir, redéfinition des missions (MM. Michel Pechat, Michel Destot) (p. 4620, 4622) ;
- conseil d'administration : informations du Gouvernement sur les recettes (M. Michel Destot) (p. 4622) ;
- crédits (MM. Michel Destot, Michel Pelchat) (p. 4622, 4623) ;
- interface civil-militaire (M. Michel Destot) (p. 4621).

Communautés européennes : programmes communautaires de recherche :
- Eurêka (M. Michel Destot) (p. 4623) ;
- Hermès (Mme Louise Moreau) (p. 4620).

Départements :
- Alpes-Maritimes ; Aérospatiale : établissement situé à Cannes (Mme Louise Moreau) (p. 4619, 4620) ;
- Isère : Grenoble : activités du C.E.A. (M. Michel Destot) (p. 4622).

Energie : énergie nucléaire :
- centre de Marcoule ; activités (M. Georges Benedetti) (p. 4625) ;
- réacteurs à neutrons rapides : Phénix, Superphénix (M. Georges Benedetti) (p. 4624).

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. : intéressement à la politique de la recherche (M. Michel Destot) (p. 4623).

Espace :
- programme SPOT (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 4621) ;
- satellites : financement (Mme Louise Moreau) (p. 4619) ;
- satellites : objectifs prioritaires (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 4621) ;
- satellites : satellites « bleus » de surveillance des zones de conflit : rapprochement des travaux du C.N.E.S. et du C.N.E.T. (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 4622).

Fonctionnaires et agents publics : titularisation des personnels contractuels du C.N.R.S. devenus titulaires ; montant des cotisations de reconstitution de carrières (M. Michel Pelchat) (p. 4623).

Ministère de la recherche et de l'espace : crédits des organismes de recherche ; maintien des dotations ; application ; rôle des contrôleurs financiers (M. Philippe Bassinet) (p. 4624).

Régions : Rhône-Alpes : politique régionale de la recherche (M. Michel Destot) (p. 4623).

Vote des crédits :

Etat B, titre III :

- *soutient* l'amendement n° 39 du Gouvernement (majore en faveur du C.N.R.S. et de l'I.N.S.E.R.M. les crédits inscrits à l'état B, titre III) : adopté (p. 4625).

Etat C, titre VI :

- *soutient* l'amendement n° 40 du Gouvernement (transfère aux établissements concernés par les relocalisations des crédits initialement inscrits au fonds de la recherche et de la technologie) : adopté (p. 4626).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 et 20 novembre 1992] :

Assemblée nationale : rapports d'information : rapport sur la bioéthique (p. 5726).

Audiovisuel : télévision : information (p. 5829).

Contrats :
- interdiction et nullité des conventions à titre onéreux sur le corps humain (p. 5726) ;
- interdiction et nullité des conventions de procréation pour le compte d'autrui (p. 5726).

Délinquance et criminalité : infractions et sanctions : intermédiaires entre un couple stérile et une mère porteuse (p. 5726).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- corps humain : atteintes à l'intégrité : nécessité thérapeutique, intérêt légitime et consentement éclairé (p. 5726) ;
- corps humain, produits et éléments du corps humain : statut : inviolabilité et indisponibilité (p. 5726) ;
- être humain : commencement de la vie et mort : définitions (p. 5732) ;
- intégrité de l'espèce humaine et intégrité du patrimoine génétique humain (p. 5726).

Ethique :
- bioéthique : législation : nécessité, contenu et révision périodique (p. 5726, 5829) ;
- définition et contenu (p. 5732) ;
- mission pour le droit de la bioéthique et des sciences de la vie (rapport Lenoir) (p. 5726, 5733).

Europe : Conseil de l'Europe : convention du 28 janvier 1981 pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (p. 5733).

Filiation :
- action en recherche de paternité : procréation médicalement assistée : régime (p. 5726) ;
- identité sociale et identité biologique : procréation médicalement assistée avec tiers donneur (p. 5726).

Génétique :
- pratiques géniques : eugénisme : dangers et interdiction (p. 5726) ;
- tests d'identification génétique : autorisation judiciaire et consentement préalable (p. 5726) ;
- tests génétiques : réglementation (p. 5726).

Informatique :
- Comité consultatif national sur le traitement de l'information en matière de recherche en santé : création (p. 5733) ;
- Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) (p. 5733) ;
- fichiers épidémiologiques : régime, information individuelle et secret professionnel (p. 5733, 5829) ;
- transmission d'informations épidémiologiques : régime, codage et droit d'opposition (p. 5733, 5829).

Justice :
- Conseil d'Etat : avant-projet de loi sur les sciences de la vie et les droits de l'homme (p. 5733) ;
- Conseil d'Etat : section du rapport et des études : rapport sur les sciences de la vie, l'éthique et le droit (p. 5726, 5733) ;
- experts judiciaires : liste des experts agréés pour pratiquer des tests d'identification génétique (p. 5726).

Lois :
- loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et Libertés) (p. 5733, 5734, 5829) ;
- projet de loi n° 2599 relatif au corps humain et modifiant le code civil (p. 5726).

Parlement : office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : rapport sur les sciences de la vie et les droits de l'homme (rapport Sérusclat) (p. 5726).

Prélèvements sur le corps humain : dons d'organes : anonymat (p. 5726).

Propriété intellectuelle : brevets d'invention : gênes : patrimoine commun de l'humanité (p. 5829).

Recherche :
- recherche médicale : progrès et limites (p. 5732, 5829) ;
- recherche médicale : recherche épidémiologique (p. 5733).

- Projet de loi relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (n° 2601).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599) [19 et 20 novembre 1992].

Discussion des articles [23 novembre 1992] :

Article 1er *(insertion dans la loi du 6 janvier 1978 de dispositions particulières aux fichiers ayant pour fin la recherche en santé publique) :*

- *ses observations* (p. 5863) ;

Assemblée nationale : propositions d'actes communautaires : résolutions : directive sur le traitement des données informatisées (p. 5883).

Communautés européennes : droit communautaire : directive sur le traitement des données automatisées : projet (p. 5883).

Lois :
- loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et Libertés) (p. 5883) ;
- projet de loi n° 2601 relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou de l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 75-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (p. 5883) ;
- projet de loi sur la bioéthique : loi-cadre (p. 5883).

Recherche : recherche médicale : épidémiologie :
- projet de loi : nécessité (p. 5883) ;
- situation française (p. 5883).

Avant l'article 40-1 de la loi du 6 janvier 1978 :

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (de coordination) (p. 5903).

Article 40-1 de la loi du 6 janvier 1978 (champ d'application et dispositions générales applicables) :

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (étend le champ d'application de la loi aux recherches en vue de la promotion de la santè) (p. 5903) ;
- *soutient* l'amendement n° 38 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 5904) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) (p. 5904) ;
- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (exclut du champ d'application de la loi les recherches qui utilisent des données d'un même service ou d'un même département médical ainsi que la gestion des dossiers des praticiens dans leurs relations avec les patients) (p. 5904).

Après l'article 40-1 de la loi du 6 janvier 1978 :

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Jean-François Mattei (définit la notion de « registre nominatif ») (p. 5904).

Article 40-2 de la loi du 6 janvier 1978 (Comité consultatif national sur le traitement de l'information en matière de recherche en santé) :

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Jean-François Mattei (modifie la dénomination du Comité) (p. 5905) ;
- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (élargit la composition du Comité aux personnes compétentes en matière de recherche épidémiologique) (p. 5905) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 21 de Mme Christine Boutin (prévoit une saisine facultative du Comité par la C.N.I.L. ou l'organisme utilisateur ; limite les critères d'appréciation du Comité à l'intérêt scientifique de la recherche) (p. 5905) ;
- *soutient* l'amendement n° 41 du du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 5906) ;
- *soutient* l'amendement n° 42 du Gouvernement (impose à la C.N.I.L. d'avoir connaissance de l'avis du Comité avant de prendre sa décision) : adopté (p. 5906) ;
- *soutient* l'amendement n° 40 du Gouvernement (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat fixera la procédure d'autorisation des traitements automatisés visés par la loi) : adopté (p. 5906).

Article 40-3 de la loi du 6 janvier 1978 (conciliation du secret professionnel et de la transmission des données) :

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Georges Hage (institue un régime de transmission codée des données nominatives) (p. 5907) ;
- *soutient* l'amendement n° 45 du Gouvernement (de précision) : adopté (p. 5907) ;
- *soutient* l'amendement n° 49 du Gouvernement (impose la transmission codée des données dès lors que ces données permettent l'identification des personnes sauf dérogation justifiée par les particularités de la recherche) : adopté après modifications (p. 5907) ;
- *favorable* au sous-amendement oral de M. Gilbert Millet (confère un caractère exceptionnel à cette dérogation) à l'amendement n° 49 du Gouvernement (p. 5907) ;
- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (précise que toute personne ayant accès aux données nominatives est astreinte au secret professionnel) (p. 5908).

Article 40-4 de la loi du 6 janvier 1978 (anonymat des résultats de la recherche) :

- *favorable* à l'amendement n° 6 rectifié de la commission (prévoit que les informations ne peuvent être conservées sous forme de données nominatives au-delà de la durée nécessaire à la recherche sauf autorisation de la C.N.I.L) (p. 5908).

Article 40-5 de la loi du 6 janvier 1978 (droit d'opposition) :

- *soutient* l'amendement n° 39 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 5908).

Article 40-6 de la loi du 6 janvier 1978 (information individuelle et exceptions) :

- *favorable* à l'amendement n° 7 de M. Jean-François Mattei (oblige d'informer le patient sur la nature des données transmises) (p. 5908) ;

- *favorable* aux amendements identiques n° 8 de M. Jean-François Mattei et n° 35 de la commission (rédactionnels) (p. 5908).

Article 40-7 de la loi du 6 janvier 1978 (exercice des droits pour les mineurs et les majeurs sous tutelle) :

- *soutient* l'amendement n° 46 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 5909) ;

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (précise que les mineurs émancipés sont destinataires de l'information et exercent les droits d'accès et d'opposition) (p. 5909).

Article 40-10 de la loi du 6 janvier 1978 (cas de retrait de l'autorisation) :

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (de coordination) (p. 5909) ;

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (de coordination) (p. 5909).

Après l'article 40-11 de la loi du 6 janvier 1978 :

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (soumet la transmission à l'étranger de données épidémiologiques nominatives à la condition que l'Etat destinataire assure une protection équivalente à la loi française) (p. 5909) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 15 rectifié de la commission (punit de 200 000 F d'amende, de trois ans d'emprisonnement et d'une interdiction professionnelle pour dix ans au plus le défaut d'autorisation pour le traitement d'informations nominatives à caractère médical) (p. 5910).

Après l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 14 rectifié de la commission (fixe à six mois à compter de la publication du décret d'application de la loi le délai dans lequel les traitements automatisés déjà mis en œuvre doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation ; fixe respectivement à six mois non renouvelables et deux mois les délais pendant lesquels la C.N.I.L. et le Comité consultatif doivent rendre leur avis) (p. 5911) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 48 rectifié du Gouvernement (limite l'application de ce régime transitoire aux traitements qui n'ont pas reçu d'avis de la C.N.I.L. ; porte à un an le délai pendant lequel la demande d'autorisation doit être présentée) à l'amendement n° 14 rectifié de la commission (p. 5910) : adopté (p. 5911) ;

- *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (de coordination des dispositions pénales de la loi du 6 janvier 1978 avec les dispositions résultant du projet de loi) (p. 5911).

Article 2 *(sanctions pénales de droit commun) :*

- *soutient* l'amendement n° 47 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 5911).

Article 4 *(traitements effectués par l'I.N.S.E.E. et les services statistiques ministériels) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de Mme Christine Boutin (de suppression) (p. 5912).

D

DAILLET (Jean-Maria)

Député de la Manche

(1re circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur du projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente amicale et de coopération entre la République française et la Roumanie (n° 2596) [22 avril 1992].

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'adhésion à l'accord relatif à un programme international de l'énergie (tel qu'amendé au 19 mai 1980) (n° 2670) [7 mai 1992] (p. 1001).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des Emirats arabes unis relative à l'entraide judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (n° 3032) [13 novembre 1992] (p. 5290).

Rapporteur du projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre la République française et les Emirats arabes unis sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole interprétatif) (n° 3033) [13 novembre 1992] (p. 5290).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 2596) autorisant la **ratification du traité d'entente amicale et de coopération entre la République française et la Roumanie (n° 2689)** [11 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2670), autorisant l'adhésion à l'**accord relatif à un programme international de l'énergie** (tel qu'amendé au 19 mai 1980) **(n° 2735)** [21 mai 1992].

Proposition de loi relative à la **déontologie, la transparence et l'organisation de la profession publicitaire (n° 3011)** [5 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 3032) adopté par le Sénat autorisant l'**approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des Emirats arabes unis** relative à l'**entraide judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (n° 3097)** [3 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 3033) adopté par le Sénat autorisant la **ratification d'un accord entre la République française et les Emirats arabes unis sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements** (ensemble un protocole interprétatif) **(n° 3114)** [8 décembre 1992].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 569,** posée le 19 mai 1992 : **voirie (routes)** (p. 1429, 1430). Appelée le 22 mai 1992 : schéma directeur routier national : inscription prioritaire de la R.N. 174 ; Basse-Normandie : risque de détournement de trafic (p. 1583, 1584).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Affaires étrangères : paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 904, 905).

Communautés européennes : institutions : « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 905).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 904, 905) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et Europe fédérale (p. 905).

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente amicale et de coopération entre la République française et la Roumanie (n° 2596).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [15 mai 1992] :

Affaires étrangères : Roumanie :
- coopération scientifique franco-roumaine (p. 1274) ;
- économie roumaine : timidité de la reprise (p. 1274) ;
- élections roumaines de mai 1990 : irrégularités (p. 1274) ;
- gouvernement roumain : démocratisation : processus inachevé (p. 1274).

Français : langue : culture française : présence en Roumanie (p. 1274).

Politique économique : investisseurs français : présence en Roumanie (p. 1274).

Président de la République : visite en Roumanie : opportunité (p. 1273).

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié et de solidarité entre la République française et la République de Pologne (n° 2665).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 juin 1992] :

Pologne : débarquement de Normandie : présence d'une division polonaise (p. 2605).

- **Projet de loi autorisant l'adhésion à l'accord relatif à un programme international de l'énergie (tel qu'amendé au 19 mai 1980) (n° 2670).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 juin 1992] :

Affaires étrangères :
- contexte international : bouleversements (p. 2606) ;
- ex-Union soviétique : situation énergétique (p. 2606).

Energie :
- Agence internationale de l'énergie : adhésion de la France (p. 2606) ;
- Agence internationale de l'énergie : missions à moyen et long terme (p. 2606) ;
- Agence internationale de l'énergie : structure de défense des pays consommateurs de pétrole lors de sa création en 1974 (p. 2606) ;
- crises pétrolières des années soixante-dix (p. 2606) ;
- pétrole : rationalisation des utilisations (p. 2607) ;
- pétrole : stocks minimaux français (p. 2607).

Guerre du Golfe (p. 2606).

Impôts et taxes : « éco-taxe » : adoption au niveau européen : perspectives (p. 2607).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1992] :

Organisations internationales :
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : Conseil de sécurité : France : membre permanent (p. 4712) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : interventions : multiplication (p. 4712).

Yougoslavie : guerre civile (p. 4711, 4712).

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Département : Manche (p. 4808).

Plan : contrats de plan : concertation (p. 4808).

Voirie : R.N. 175 : liaison Carentan - Le Poteau (p. 4808).

DASSAULT (Olivier)

Député de l'Oise

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (éducation nationale et culture : culture) [11 juin 1992] (p. 3717).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome XII : **éducation nationale et culture : culture (n° 2946)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la presse et l'audiovisuel et débat sur cette déclaration (n° 2628).

Principaux thèmes développés [23 avril 1992] :

Chaîne culturelle européenne : ARTE : programmes (p. 688).

Redevance : taux et exonérations (p. 688).

Télévision : cinquième réseau hertzien : préemption par l'Etat (p. 688).

Télévision publique : Antenne 2 - F.R. 3 : présidence commune (p. 689).

Télévisions privées :
- Canal Plus (p. 689) ;
- La Cinq : disparition (p. 688) ;
- réglementation (p. 688).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1992] :

Délinquance et criminalité : corruption : généralités (p. 3649).

Publicité : transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 3649).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [7 novembre 1992] :

Bibliothèques : Grande bibliothèque de France (p. 5009).

Cinéma : crise et soutien (p. 5010).

Communes : Beauvais : cathédrale (p. 5010).

Culture : démocratisation (p. 5010).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5010).

Grands travaux : crédits (p. 5009).

Impôts et taxes : mécénat (p. 5010).

Ministère de la culture : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5009).

Opéra : Opéra Bastille (p. 5009, 5010).

Patrimoine :
- loi programme : exécution et reconduction (p. 5010) ;
- patrimoine rural (p. 5010) ;
- politique (p. 5010).

Politique culturelle :
- aide à la création (p. 5010) ;
- contenu, historique et priorités (p. 5009, 5010).

Propriété intellectuelle : droits d'auteur (p. 5010).

Théâtre : aide à la création (p. 5010).

Education nationale et culture. - Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail et information : commissions d'enquête : commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives de la presse et de l'audiovisuel (p. 5399, 5400).

Communautés européennes : droit communautaire : directive du 3 octobre 1989 relative à la télédiffusion transfrontière (p. 5400).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 5400).

Finances publiques : comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : affectation des produits de cession de titres du secteur public : création (p. 5401).

Lois : loi n° 92-61 du 18 janvier 1992 modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (p. 5400).

Presse, édition et imprimerie :
- aides à la presse : évolution et adaptation (p. 5402) ;
- crise (p. 5402).

Publicité : coupures publicitaires (p. 5400).

Redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5401).

Réseaux câblés et satellite de diffusion directe : situation et difficultés (p. 5400, 5401).

Télévision :
- chaîne culturelle européenne : ARTE : ressources, diffusion, programmes et extension (p. 5400, 5401) ;
- cinquième réseau hertzien : préemption par l' Etat et création d'une chaîne éducative (p. 5401) ;
- diffusion : créations, programmes et quotas de production (p. 5400) ;
- France 2, France 3 et France Télévision : ressources, rapprochement et fusion, privatisation, missions et programmes (p. 5401) ;
- La Cinq : disparition (p. 5399, 5400) ;
- politique audiovisuelle (p. 5400) ;
- télévision haute définition et norme D2 MAC (p. 5402) ;
- télévisions privées : obligations et quotas de diffusion (p. 5400).

Questions :

Réseaux câblés et satellite de diffusion directe : coût (p. 5418).

Télévision : télévision haute définition : coût (p. 5418).

Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [16 novembre 1992] :

Commerce extérieur : balance commerciale (p. 5463).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur :
- crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 5463) ;
- structures : bilan (p. 5469).

DAUBRESSE (Marc-Philippe)

Député du Nord

(4e circonscription)

Non inscrit

puis U.D.C.

Devenu député le 2 février 1992 en remplacement de M. Jacques Houssin, décédé [*J.O.* du 5 février 1992] (p. 1890).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 5 février 1992] (p. 1890).

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 11 février 1992] (p. 2221) ; [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 22 février 1992] (p. 2795) ; [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi, présentée par M. Gérard Vignoble, relative à la protection des mineurs au sein des réseaux de télécommunications (n° 2433) [14 mai 1992] (p. 1244).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **poser des règles d'adoption des lois portant modification des modes de scrutins (n° 2924)** [22 septembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Autoroute A 1 *bis* :** liaison entre l'Ile-de-France et l'Europe du Nord-Ouest ; enquête d'utilité publique ; concertation avec les maires concernés ; schéma autoroutier ; surcoûts : financement par l'Etat : perspectives [13 mai 1992] (p. 1171, 1172).

- **Personnes âgées :** vieillissement de la population ; création *in extremis* du fonds de solidarité vieillesse ; multiplication par dix du nombre de places en service de soins à domicile ; places en section de cure médicale ; maisons de retraites et hospices : participation financière de l'Etat [16 décembre 1992] (p. 7310, 7311).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Collectivités locales : décentralisation : (p. 1786, 1787).

Déchets :
- déchets ultimes (p. 1786) ;
- gestion et traitement : tri, réduction, valorisation et élimination (p. 1785, 1786).

Départements : rôle (p. 1786).

Impôts et taxes : taxe sur la mise en décharge (p. 1786, 1787).

Installations classées :
- décharges brutes : suppression de 6 700 décharges en dix ans (p. 1786) ;
- permis de construire : dépôt (p. 1786).

Opinion publique :
- commissions locales d'information (p. 1786) ;
- transparence et information (p. 1786).

Recherche : technologies de la propreté : financement (p. 1787).

Régions : rôle (p. 1786).

Stockage souterrain de déchets ultimes : réversibilité (p. 1786).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 1er *(modification de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets) :*

- *son* amendement n° 96 (précise les objectifs de la loi en insistant sur la nécessité de prévenir ou de réduire la production et la nocivité des déchets) (p. 1818) : adopté (p. 1819) ;

- *son* amendement n° 100 (supprime la notion « en cas d'urgence ») : adopté (p. 1821) ;

- *son* sous-amendement n° 101 (prévoit la création de commissions locales d'information, de concertation et de surveillance) à l'amendement n° 19 de la commission (définit les modalités du droit à l'information en précisant qu'il s'agit d'un devoir d'information de l'exploitant, en donnant la possibilité de créer des commissions locales d'information et de concertation dotées d'un pouvoir de contrôle et en obligeant les communes ou groupements de communes ainsi que les représentants de l'Etat dans les départements et les régions d'établir des bilans de la gestion des déchets librement consultables) : retiré (p. 1822) ;

- *son* sous-amendement n° 102 (dispose que chaque année, la commission locale peut soumettre, pour avis, un rapport au conseil municipal de la commune d'implantation) à l'amendement n° 19 de la commission : rejeté (p. 1823) ;

- *son* amendement n° 97 (prévoit que l'étude d'impact est soumise, pour avis, à la commission locale de la commune d'implantation, lorsqu'elle existe, ainsi qu'au conseil municipal) : adopté (p. 1825) ;

- *son* amendement n° 103 (prévoit les modalités pour contraindre les exploitants en situation d'infraction) : retiré (p. 1826) ;

- *son* amendement n° 111 (donne compétence aux conseils régionaux pour établir les plans définissant les conditions d'élimination de certaines catégories de déchets) : rejeté (p. 1829) ;

- *son* sous-amendement n° 104 (prévoit que les conseils régionaux élaborent eux-mêmes les plans et doivent les soumettre pour avis à l'autorité administrative) à l'amendement n° 35 de la commission (introduit l'obligation pour l'administration d'élaborer des plans régionaux ou interrégionaux dans un délai de trois ans ; prévoit que le ministère de l'environnement peut élaborer un plan national pour des déchets très spécifiques) : rejeté (p. 1831) ;

- *son* amendement n° 105 (prévoit que le plan départemental est élaboré et révisé à l'initiative du conseil général, avec la possibilité pour l'autorité administrative de demander, par une résolution motivée, la révision de ce plan) (p. 1832) : rejeté (p. 1834).

Article 5 *(modification de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement) :*

- *son* amendement n° 106 (précise qu'au-delà de la période d'exploitation, l'autorisation peut être prolongée pour une durée de vingt-cinq ans) : rejeté (p. 1842) ;

- *son* sous-amendement n° 107 corrigé (prévoit que la convention est soumise pour avis à la collectivité territoriale ayant élaboré les plans) à l'amendement n° 44 de la commission (dispose que pour les stockages souterrains de déchets ultimes, une convention entre l'A.D.E.M.E. et l'exploitant détermine les conditions générales d'exploitation) : adopté après rectification (p. 1843) ;
- *son* amendement n° 108 (supprime le paragraphe IV réglementant le stockage des déchets dangereux autres que les déchets ultimes) : rejeté (p. 1844) ;
- *son* amendement n° 98 (dispose que le permis de construire relatif à une installation classée pour la protection de l'environnement ne peut être accordé avant clôture de l'enquête publique si cette installation est soumise à autorisation) : retiré (p. 1845).

Article 7 *(introduction de dispositions financières dans la loi du 15 juillet 1975) :*

- *ses observations* (p. 1849) ;

Déchets :
- déchets ménagers (p. 1849) ;
- fonds de modernisation de la gestion des déchets (p. 1849).

Entreprises : « responsabilisation » et partenariat (p. 1849).

Article 22-4 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 109 (ajoute l'aide, jusqu'au 30 juin 2002, aux régions, départements et structures intercommunales ayant développé des techniques et réalisations innovantes de traitement des ordures ménagères et déchets assimilés aux missions du fonds) : devenu sans objet (p. 1853).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 188 (autorise les sociétés de financement des économies d'énergie à financer les ouvrages et équipements destinés au traitement des déchets) : rejeté (p. 1854).

Article 9 *(modification de l'article 24 de la loi du 15 juillet 1975 sur l'élimination des déchets) :*

- *son* amendement n° 189 (ajoute à la liste des délits l'introduction des déchets spéciaux dangereux dans des décharges destinées aux ordures ménagères) : adopté (p. 1855).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 99 (autorise le ministère public à produire devant la juridiction saisie tous procès-verbaux ou rapports d'enquête ; prévoit un rapport annuel récapitulant les infractions constatées et les sanctions prononcées) : rejeté (p. 1856).

Explications de vote :

Collectivités locales : décentralisation (p. 1858).

Impôts locaux : taxe professionnelle : fonds national de péréquation : création (p. 1858).

Opinion publique : transparence et information (p. 1858).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 1858).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Services du premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1992] :

Administration :
- déconcentration et modernisation : « renouveau du service public » (p. 4994) ;
- délocalisations : principe et financement (p. 4994).

Fonctionnaires et agents publics :
- carrières et statuts : rénovation (plan Durafour) (p. 4994) ;
- hauts fonctionnaires : carrières et rémunérations : revalorisation (p. 4994).

Plan :
- aménagement du territoire : priorité du XIe Plan (p. 4995) ;
- XIe Plan : préparation et contenu (p. 4994).

Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4994) ;
- Institut des hautes études de la défense nationale (I.H.E.D.N.) (p. 4994).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 104 soutenu par M. Yves Fréville (applique le taux réduit de la T.V.A. aux opérations portant sur le charbon, sur ses produits dérivés et sur le bois de chauffage) (p. 6656) : rejeté (p. 6657).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Bâtiment et travaux publics : construction : insonorisation : caractéristiques (p. 7144).

Bruit :
- contrôle et surveillance : compétences (p. 7143, 7144) ;
- prévention (p. 7143, 7144) ;
- riverains : respect et indemnisation (p. 7143, 7144).

Communautés européennes : Pays-Bas : normes de bruit : exemple à suivre au niveau européen (p. 7143).

Santé publique : surdité ; stress dû au bruit (p. 7143).

Transports :
- transports aériens : bruit causé par les aéronefs : redevance d'atténuation des nuisances phoniques (p. 7143) ;
- transports terrestres : bilan des nuisances sonores ; « points noirs » (p. 7143, 7144).

Travail : conditions de travail : bruit (p. 7144).

Discussion des articles [14 décembre 1992] :

Article 6 *(prescriptions applicables aux activités bruyantes) :*

- *son* amendement n° 45 (prévoit la date-butoir du 1er juillet 1999 pour la mise en conformité) : retiré (p. 7152).

Article 10 *(prise en compte des objectifs de lutte contre le bruit pour les nouvelles infrastructures de transports terrestres) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (insère, dans le champ d'application de l'article, les infrastructures d'accueil du T.G.V.) : adopté (p. 7155).

Avant l'article 13 A :

- *son* amendement n° 46 (rédige ainsi l'intitulé du titre III : « Réparation des dommages causés par le bruit des grandes infrastructures de transport ») : devenu sans objet (p. 7156).

Article 13 B nouveau *(création d'un fonds spécial de réparation des dommages résultant des nuisances phoniques) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) (p. 7158) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 7158).

Après l'article 13 B :

- *ses* sous-amendements n°s 56 et 57 (étendent cette taxe aux titres de transport délivrés par la S.N.C.F.) à l'amendement n° 55 de M. Marc Laffineur (institue une taxe annuelle d'atténuation des nuisances sonores sur les entreprises concessionnaires d'autoroutes) : rejetés (p. 7158).

Article 13 *(création d'une redevance d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage des aérodromes) :*

- *son* sous-amendement n° 48 (précise que le produit de la taxe est intégralement destiné à couvrir les dépenses d'aide aux riverains) à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit, dans la rédaction initiale du projet, le mode de calcul de la redevance d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage des aérodromes) (p. 7159) : adopté (p. 7161) ;
- *son* sous-amendement n° 49 (prévoit que la taxe cessera d'être perçue dés l'indemnisation du dernier riverain intéressé) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 7159) : rejeté (p. 7161) ;
- *son* sous-amendement n° 50 (met à contribution les exploitants des principaux aéroports français) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 7159) : rejeté (p. 7161).

Transports : transports aériens : redevance d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage des aérodromes (p. 7160)

Article 15 supprimé par le Sénat *(modalités de recouvrement de la taxe) :*

- *son* sous-amendement n° 51 (de précision) à l'amendement n° 9 de la commission (rétablit l'article dans sa rédaction initiale) : rejeté (p. 7163).

Article 15 *bis* nouveau *(modification de l'article L. 141-2 du code de l'aviation civile) :*

- *son* amendement n° 52 (de suppression) (p. 7163) : adopté (p. 7164).

DAUGREILH (Martine)

Député des Alpes-Maritimes

(2e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 octobre 1992] :

Anciens combattants (p. 4034).

Bâtiment et travaux publics (p. 4034),

Collectivités locales : transferts de charges (p. 4034).

Délinquance et criminalité :
- « Mafia » (p. 4034) ;
- sécurité (p. 4034).

Enseignement :
- allocation pour dépenses de scolarité et réduction d'impôt (p. 4033) ;
- dépenses et efficacité du systéme (p. 4034).

Finances publiques :
- généralités (p. 4033) ;
- déficit budgétaire (p. 4033, 4034, 4035) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 4033) ;
- dette publique (p. 4033) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 4033) ;
- trésorerie : prélèvements sur divers organismes et mesures de trésorerie (p. 4033).

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 4033).

Impôt sur le revenu : réduction pour frais de scolarité (p. 4033, 4034).

Logement (p. 4034).

Politique économique : généralités (p. 4035).

Prévisions et projections économiques (p. 4033).

Retraites (p. 4034).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4033).

Tourisme et loisirs : budget du tourisme (p. 4034).

DAVIAUD (Pierre-Jean)

Député de la Charente-Maritime

(4e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Rapporteur du projet de loi modifiant le code civil et relatif aux droits des héritiers (n° 2530) [23 janvier 1992].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 18 avril 1992] (p. 5629).

Cesse d'appartenir à cette délégation [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5776).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 30 avril 1992] (p. 6033).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395) [*J.O.* du 11 décembre 1992] (p. 16928).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585) [*J.O.* du 15 décembre 1992] (p. 17165).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17634).

DAVID (Martine)

Député du Rhône

(13e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission nationale consultative des gens du voyage [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5775).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14012).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 26 novembre 1992] (p. 16209).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Justice de proximité dans les banlieues :** insécurité urbaine ; plan d'action gouvernemental : prévention et répression ; volet judiciaire : justice de proximité ; surpopulation des prisons ; violence dans les établissements scolaires ; trafic de drogue ; situation des victimes ; peines de réparation ; foyers d'hébergement ; projets éducatifs ; réinsertion socio-professionnelle des anciens détenus ; mission nationale d'intervention : création [17 juin 1992] (p. 2472, 2473).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - 1. Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) : bilan d'application (p. 5126).

DEBARGE (MARCEL)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du logement

puis ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération et du développement

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération et du développement. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Chollet (Paul)* : agriculture et coopération :** Forum de la coopération volontaire Nord-Sud ; immigration clandestine en France ; plan Marshall pour le développement ; Afrique sub-saharienne ; rééquilibrage du commerce international ; aide publique au développement [4 novembre 1992] (p. 4777, 4778).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1992] :

Afrique :
- continent en « voie de disparition » (p. 4750) ;
- croissance économique : nécessité (p. 4752) ;
- démocratisation : perspectives (p. 4751) ;
- démographie : maîtrise : nécessité (p. 4751) ;
- faim (p. 4752) ;
- intégration régionale : nécessité (p. 4752) ;
- santé publique : maladies tropicales : recrudescence (p. 4751) ;
- sécurité publique : nécessité (p. 4751).

Aide au développement : aide publique : évolution (p. 4753).

Commerce extérieur : termes de l'échange des matières premières : détérioration (p. 4751).

Communautés européennes : Lomé IV (p. 4752).

Coopérants : statut (p. 4753).

Coopération financière : zone franc (p. 4752).

Coopération militaire :
- assistance technique militaire : évolution (p. 4751) ;
- gendarmerie nationale : formation des forces de sécurité intérieure (p. 4751).

Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 4753).

Ministère de la coopération et du développement :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4753) ;
- sous-direction du développement institutionnel : création (p. 4752).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) ; appui de l'Etat à leur action dans le Sud-Est asiatique (p. 4753).

Pays hors champ : compétence du ministère de la coopération ou grand ministère du développement (p. 4753).

Régions : association aux actions de coopération (p. 4753).

Sommet de La Baule (p. 4751, 4753).

Zaïre : arrêt de l'aide publique (p. 4753).

Réponses aux questions [4 novembre 1992] :

Afrique : démocratisation : perspectives (Mme Denise Cacheux) (p. 4755).

Comores : devenir démocratique (Mme Denise Cacheux) (p. 4755).

Coopérants : situation dans les « pays du champ » (M. Richard Cazenave) (p. 4758), (M. Jean-Yves Le Déaut) (p. 4758).

Coopération financière : Fonds de conversion des créances pour le développement : création (M. Jean Laborde) (p. 4758).

Djibouti : devenir démocratique (M. Xavier Deniau) (p. 4755), (Mme Denise Cacheux) (p. 4755).

Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) : coordination avec les organisations non gouvernementales (O.N.G.) : perspectives (M. Robert Galley) (p. 4754).

Haïti : retour à la démocratie : perspectives (M. Maurice Louis-Joseph-Dogué) (p. 4759).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) : appui de l'Etat à leur action dans le Sud-Est asiatique (M. Robert Galley) (p. 4757).

Sida : progression en Afrique (M. Alain Calmat) (p. 4756).

Sommet de Libreville (M. Jean Laborde) (p. 4758).

Togo : devenir démocratique (Mme Denise Cacheux) (p. 4755).

Vote des crédits (p. 4759).

Après l'article 89 :

- *favorable* à l'amendement n° 35 de la commission (annexe au projet de budget de la coopération et du développement un tableau décomposant par ministère l'aide publique au développement (p. 4760).

DEBRE (Bernard)

Député d'Indre-et-Loire

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sida :** mise sur le marché du test de dépistage du Sida : retard : 1er août 1985 ; fixation au 1er octobre 1985 pour le non remboursement par la sécurité sociale des produits non chauffés ; responsabilité du corps médical et du gouvernement Fabius ; loi d'indemnisation du 31 décembre 1991 ; transfusion sanguine : réforme pour une plus grande sécurité [24 juin 1992] (p. 2714, 2715).

- **Négociations du G.A.T.T. :** volet agricole ; situation des agriculteurs ; inscription à l'ordre du jour du conseil d'Edimbourg ; propos tenus par le Premier ministre et par le Président de la République ; politique agricole commune (P.A.C.) : conformité avec le projet d'accord de Washington [9 décembre 1992] (p. 6796).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (no 2729).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1992] :

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :
- maîtrise négociée : protocole d'orientation du 25 octobre 1991 (p. 1965) ;
- progression : causes et conséquences macro-économiques (p. 1965).

Emploi : chômage : coût financier (p. 1965).

Hôpitaux et cliniques : hôpital public (p. 1965).

Professions médicales :
- médecins : honoraires : niveau, hausse et modalités de fixation (p. 1966) ;
- médecins : secteurs I et II et secteur promotionnel (p. 1966).

Santé publique : système de santé français : principes (p. 1965).

Discussion des articles [5 juin 1992] :

Article 4 *(dispositif de régulation concertée) :*

Article L. 162-6-3 du code de la sécurité sociale (pénalités financières) :

- *ses observations* sur l'amendement no 86 de M. Jean Royer (précise que l'application des pénalités financières au médecin dépassant le taux prévisionnel d'évolution des dépenses de médecine ambulatoire est une possibilité et non une obligation) (p. 2037) ;

Mutuelles : protection sociale (p. 2037).

Après l'article 7 :

- *ses observations* sur la demande de réserve de la discussion des amendements après l'article 7 et des articles 8, 9 et 10 (p. 2043).

DEBRE (Jean-Louis)

Député de l'Eure

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (no 2538) [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 780).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance no 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (no 2007) [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (no 2538) [*J.O.* du 21 janvier 1992] (p. 1011).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Bernard Debré relative au stationnement des gens du voyage (no 2513) [23 janvier 1992].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Michel Giraud et plusieurs de ses collègues améliorant la sécurité financière des bénéficiaires de permis de construire (no 2570) [16 avril 1992] (p. 554).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Michel Giraud et plusieurs de ses collègues tendant à moraliser l'exercice du droit de préemption (no 2572) [16 avril 1992] (p. 554).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Michel Giraud et plusieurs de ses collègues tendant à améliorer la protection des occupants de bonne foi contre les actes de détérioration des logements (no 2573) [16 avril 1992] (p. 554).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Michel Giraud et plusieurs de ses collègues tendant à instaurer la transparence foncière (no 2574) [16 avril 1992] (p. 554).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Arthur Dehaine, portant dispositions relatives à l'obligation de réserve des fonctionnaires (no 2856) [23 octobre 1992] (p. 4323).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (no 2598) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale (no 3028) [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Secrétaire de la commission ad hoc chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale (no 3028) [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certains mandats électoraux ou fonctions électives (no 2368) [*J.O.* débats du 15 décembre 1992] (p. 7265).

DEPOTS

Proposition de loi organique modifiant l'**ordonnance no 58-1271 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au Conseil supérieur de la magistrature (no 2983)** [27 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Collecte de sang dans les prisons :** pourcentage de détenus séropositifs ; collectes effectuées jusqu'en 1985 ; responsabilités administratives ; enquête en cours ; dépistage proposé aux détenus ; santé en milieu carcéral : amélioration [13 mai 1992] (p. 1165, 1166).

- **Indépendance de la justice :** directeur des affaires criminelles : convocation par le ministre de la ville ; Bernard Tapie : démission du Gouvernement ; indépendance de la justice ; inculpation d'un ministre ; ordonnance du 22 décembre 1958 : ministre de la justice : chef du parquet [3 juin 1992] (p. 1877, 1878).

- **Finances publiques :** dette publique : montant et évolution ; ralentissement de l'activité économique ; conséquences sur les recettes fiscales de l'Etat ; situation des pays partenaires de la France [12 novembre 1992] (p. 5206, 5207, 5208).

- **Crise de la banane antillaise :** concurrence déloyale des pays africains ; attitude des partenaires européens de la France ; avenir de l'économie bananière française ; préférence communautaire et organisation commune du marché [18 novembre 1992] (p. 5687).

INTERVENTIONS

- ***Rappel au règlement :*** interroge le Gouvernement sur les instructions données par la chancellerie au parquet de Rennes afin d'assurer l'indépendance du juge Van Ruymbeke [21 janvier 1992] (p. 51).

- **Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Assemblée nationale : amendements : propositions de l'opposition : accueil par le Gouvernement (p. 978).

Communautés européennes : institutions : Conseil des Communautés : vote à la majorité qualifiée et droit de veto : « compromis de Luxembourg » (p. 978).

Communautés européennes : principes fondamentaux : droit communautaire : intégration dans le droit français et conciliation avec l'ordre juridique interne (p. 978).

France : place en Europe et dans le monde (p. 977).

Indépendance et souveraineté :
- indépendance et identité nationales : « dissolution » dans l'Europe (p. 977, 978) ;
- souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 977).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 978).

Révision constitutionnelle : article 89 : Congrès ou référendum : rôle du Parlement et volonté populaire (p. 978).

Traités et conventions : traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 977).

- **Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1992] :

Code de procédure pénale : réforme :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3389) ;
- projet de loi : insuffisances et effets pervers (p. 3389, 3390).

Cour d'assises : arrêts : appel (p. 3390).

Détention provisoire : décision : collégialité et échevinage (p. 3390).

Inculpation : système actuel et réformes proposées (p. 3390).

Instruction :
- caractère contradictoire et droits des parties (p. 3390) ;
- instruction collégiale (p. 3390).

Juge d'instruction : désignation, pouvoirs, responsabilité et indépendance (p. 3390).

Justice : budget pour 1993 et conséquences des réformes proposées par le projet (p. 3389).

Magistrature : magistrats : indépendance (p. 3390).

Ministère public (parquet) : statut et pouvoirs : indépendance ou subordination hiérarchique au garde des sceaux (p. 3390).

Présomption d'innocence et droits des inculpés (p. 3390).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3390).

- **Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [13 octobre 1992] :

Soutient la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 3629) : rejetée au scrutin public (p. 3632).

Principaux thèmes développés :

Administration : services publics et concessions de services publics (p. 3631).

Délinquance et criminalité : corruption : généralités (p. 3629, 3630, 3631).

Elections et référendums : campagnes électorales (p. 3630, 3631).

Entreprises : relations avec les pouvoirs publics et les partis politiques (p. 3631).

Gouvernement : ministère de la justice ; instauration d'un service de lutte contre la corruption (p. 3630).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3630, 3631).

Discussion des articles [14, 15 et 16 octobre 1992] :

Article 1er *(création d'un service interministériel de lutte contre la corruption) :*

- *défavorable* (p. 3687) ;
- *son* amendement n° 359 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 3696) ;
- *son* amendement n° 360 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime le service) : rejeté (p. 3697) ;
- *son* amendement n° 361 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime la disposition relative au concours susceptible d'être apporté par le service aux autorités judiciaires) : rejeté (p. 3700) ;
- *son* amendement n° 364 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime les dispositions qui soumet les membres du service au secret professionnel) : retiré (p. 3701).

Article 5 *(communication des documents et audition des personnes nécessaires à l'accomplissement de la mission du service) :*

- *son* amendement n° 369 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) (p. 3704) : rejeté (p. 3706) ;
- *son* amendement n° 373 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime la disposition interdisant la divulgation des informations recueillies par le service) (p. 3707) : rejeté (p. 3708).

Article 6 *(sanction de l'opposition à l'exercice des fonctions des membres du service) :*

- *son* amendement n° 374 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) : adopté (p. 3709).

Article 7 *(décret d'application) :*

Observations sur le rappel au règlement de : *Wiltzer (Pierre-André)* (p. 3712).

Observations sur la demande de réserve du titre II jusqu'après la discussion du titre III (p. 3712).

Article 9 *(art. 11-4 de la loi du 11 mars 1988 : interdiction des dons des personnes morales aux partis politiques) :*

- *son* amendement n° 382 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) (p. 3761) : retiré (p. 3762).

Article 10 *(application à Mayotte) :*

- *son* amendement n° 389 (de suppression) : retiré (p. 3767).

Article 12 *(art. 31 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : sanctions de la réglementation de la facturation) :*

- *son* amendement n° 391 soutenu par M. Jean-Paul Charié (limite au cas de pratique frauduleuse la possibilité de porter le montant de l'amende à 50 p. 100 de la somme facturée) : rejeté (p. 3802).

Article 13 *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur) :*

- *défavorable* (p. 3811) ;

  Publicité :

  - annonceurs : droits et responsabilités (p. 3812) ;
  - concurrence internationale (p. 3812) ;
  - facturation (p. 3812) ;
  - intermédiaires : centrales d'achat d'espace : agences (p. 3812) ;
  - transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 3811).

- *favorable* à l'amendement n° 317 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3816) ;

  Elections et référendums : campagnes électorales : crédits du S.I.D. (p. 3816).

  Publicité :

  - concurrence internationale (p. 3816) ;
  - intermédiaires : centrales d'achat d'espace : agences (p. 3816).

Article 19 *(obligation de dépôt des contrats conclus à l'occasion des opérations d'équipement commercial auprès du préfet et de la chambre régionale des comptes) :*

- *son* amendement n° 413 (supprime l'obligation de communiquer les marchés, contrats et conventions antérieurs à l'autorisation) : rejeté (p. 3850).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 263 de M. Jean-Jacques Hyest (donne compétence au préfet pour statuer, en lieu et place de la commission, sur les demandes d'autorisation, après avis motivé des élus locaux directement concernés, des présidents des chambres consulaires et des métiers et du représentant des associations départementales de consommateurs) (p. 3853).

  Commerce et artisanat : urbanisme commercial : commissions départementales d'équipement commercial (p. 3853) ;

Article 23 *(art. 32 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : décisions des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *soutient* l'amendement n° 419 de M. Jacques Toubon (supprime le rôle de recours de la commission nationale) (p. 3864) : rejeté au scrutin public (p. 3865).

Article 24 *(art. 33 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition de la commission nationale d'équipement commercial ; recours contre les décisions de la commission) :*

- *son* amendement n° 420 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) : vote réservé (p. 3866) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;

- *soutient* l'amendement n° 174 corrigé de Mme Nicole Catala (prévoit que quatre personnalités, et non trois, sont désignées en raison de leur compétence par le ministre du commerce) : vote réservé (p. 3868) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;

- *son* amendement n° 421 (précise les conditions de vote au sein de la commission) : vote réservé (p. 3868) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922).

Article 25 *(coordination) :*

- *son* amendement n° 422 (supprime le remplacement de l'appellation « commission nationale d'urbanisme commercial » par celle de « commission nationale d'équipement commercial » dans les textes législatifs où elle est mentionnée) : vote réservé (p. 3869) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922).

Article 27 *(appel public de candidatures) :*

- *défavorable* (p. 3871) ;

  Administration : délégations de service public : concurrence européenne : réciprocité (p. 3871).

- *soutient* l'amendement n° 423 de M. Michel Péricard (de suppression) : rejeté (p. 3874) ;

- *son* amendement n° 424 (supprime la soumission des délégations de service public à l'appel public de candidatures) : rejeté (p. 3874) ;

- *son* amendement n° 425 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (prévoit des conditions de publicité préalable pour les délégations de service public) (p. 3874) : rejeté (p. 3875) ;

- *son* amendement n° 426 (prévoit que les délégations de service public des personnes morales de droit public sont soumises à l'appel de candidature dans les conditions prévues à l'article 52 de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République) (p. 3874) : rejeté (p. 3875) ;

- *son* amendement n° 427 soutenu par M. Jacques Toubon (prévoit que la collectivité publique adresse à chaque candidat un projet détaillé définissant les prestations) (p. 3876) : devenu sans objet (p. 3877).

Article 28 *(durée et renouvellement des contrats de délégation) :*

- *son* amendement n° 428 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) : rejeté (p. 3878) ;

- *son* amendement n° 431 soutenu par M. Jacques Toubon (prévoit une possibilité de prorogation si le délégataire doit faire face à des charges plus importantes que prévues en raison d'un changement des circonstances de fait ou de droit) (p. 3879) : rejeté (p. 3880).

Article 29 *(exceptions au régime des délégations) :*

- *son* amendement n° 432 soutenu par Mme Nicole Catala (de suppression) : rejeté (p. 3881).

Article 30 *(délibération sur le principe de la délégation) :*

- *son* amendement n° 433 (de coordination) (p. 3885) : devenu sans objet (p. 3886).

Article 31 *(ouverture des plis) :*

- *son* amendement n° 434 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) : rejeté (p. 3886) ;

- *son* amendement n° 436 soutenu par M. Jacques Toubon (prévoit que l'appel public de candidatures donne lieu au dépôt de plis contenant des candidatures et non des offres) : rejeté (p. 3887) ;

- *son* amendement n° 437 (substitue le mot « offres » à celui de celui de « candidatures ») : devenu sans objet (p. 3887).

Article 32 *(choix du délégataire) :*

- *son* amendement n° 440 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 3887) : rejeté (p. 3888).

Article 37 *(art. L. 22 du code des tribunaux administratifs : extension du référé précontractuel) :*

- *son* amendement n° 443 soutenu par M. Jacques Toubon (limite la saisine du président du tribunal administratif au titre du référé précontractuel aux contrats d'un montant supérieur ou égal au montant de mise en concurrence communautaire obligatoire) : rejeté (p. 3894).

Titre :

- *son* amendement n° 449 soutenu par M. Jacques Boyon (supprime du titre du projet de loi les termes « prévention de la corruption et... ») : rejeté (p. 3922).

- Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les tentatives de pénétration de la mafia italienne en France (n° 2740) et proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête pour faire la clarté sur l'implantation de la Mafia en France et la recherche de moyens nouveaux pour la combattre ainsi que sur les facilités que peut apporter à cette pénétration l'abolition des frontières dans le cadre du processus de Maastricht (n° 2752).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [23 octobre 1992] :

Assemblée nationale :
- commission d'enquête sur la Mafia : durée : fin de législature (p. 4222, 4223) ;
- propositions de résolution de M. André Lajoinie et de M. François d'Aubert : objectifs, contenus et intérêt (p. 4222, 4223).

Entreprises : entreprises italiennes liées à la Mafia : activités en France et en Europe (p. 4222, 4223).

Gouvernement : lutte contre la Mafia : insuffisance (p. 4223).

Justice : Mafia : absence de poursuites judiciaires en France (p. 4222).

Logement et habitat : groupes immobiliers : infiltrations par la Mafia (p. 4223).

Mafia :
- activités en Europe et ramifications en France (p. 4222) ;
- répression : moyens juridiques et policiers en France et en Europe : coordination (p. 4222, 4223).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 octobre 1992] :

Justice (p. 4003, 4004).

Deuxième partie :

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1992] :

Délinquance et criminalité : délinquance urbaine : prévention (p. 4491).

Juridictions administratives : charges de travail et moyens humains et financiers : adéquation (p. 4491).

Justice :
- « crise » et généralités (p. 4490) ;
- moyens immobiliers et matériels (p. 4490) ;
- politique depuis 1981 (p. 4490).

Ministère de la justice :
- budget : « priorité » gouvernementale (p. 4490) ;
- budget 1992 : exécution : crédits de paiement non consommés (p. 4491) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4490, 4491).

Procédure pénale : réforme : mise en œuvre : conséquences sur les effectif (p. 4590).

Système pénitentiaire : administration pénitentiaire : personnel : recrutement, formation, traitements et taux d'encadrement (p. 4491).

Tribunaux : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement (p. 4490).

Questions :

Tribunaux : tribunal de grande instance d'Evreux (p. 4507).

Intérieur. - *Questions* [29 octobre 1992] :

Police : commune d'Evreux : moyens de police : accroissement (p. 4579).

DEFONTAINE (Jean-Pierre)

Député du Pas-de-Calais

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'aviation marchande [*J.O.* du 24 janvier 1992] (p. 1201).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Education :** rapport du Conseil économique et social : harmonisation du système éducatif français avec les systèmes européens ; avenir de la langue française ; préservation de la spécificité des politiques nationales au sein de l'Europe communautaire [24 juin 1992] (p. 2720, 2721).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural : F.I.D.A.R. (p. 4848, 4849) ;
- zones intermédiaires (p. 4848, 4849).

DEHAINE (Arthur)

Député de l'Oise

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532) [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6273).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mise en œuvre par la République française de la directive du Conseil des Communautés européennes C.E.E. n° 91-680 complétant le système commun de la taxe sur la valeur ajoutée et modifiant, en vue de la suppression des contrôles aux frontières, la directive C.E.E. n° 77-388 et de la directive C.E.E. n° 92-12 relative au régime général, à la détention, à la circulation et au contrôle des produits soumis à accise (n° 2682) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8441).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698) [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8774).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [*J.O.* du 3 décembre 1992] (p. 16502).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Proposition de loi portant dispositions relatives à l'**obligation de réserve des fonctionnaires (n° 2856)** [30 juin 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Taxe d'habitation :** réforme : part départementale basée sur le revenu ; application en automne 1992 ; initiative parlementaire demandant le report : perspectives [22 avril 1992] (p. 605, 606).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects (n° 2682).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1992] :

Douanes : commissionnaires et transitaires (p. 1664).

Entreprises : obligations déclaratives (p. 1663).

Impôts et taxes :
- droit d'enquête exercé par l'administration fiscale et les douanes (p. 1663, 1664) ;
- fraude fiscale (p. 1664).

T.V.A. : taux : harmonisation européenne (p. 1663).

Discussion des articles [26 mai 1992] :

Après l'article 55 :

- *son* amendement n° 89 soutenu par M. Michel Inchauspé (précise l'assiette de la contribution sociale de solidarité due par les commissionnaires) (p. 1689) : retiré (p. 1690) ;
- *son* amendement n° 90 soutenu par M. Michel Inchauspé (précise l'assiette de la contribution sociale de solidarité due par les entreprises de négoce international) : retiré (p. 1690).

Article 108 *(institution d'un droit d'enquête en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

- *son* amendement n° 91 soutenu par M. Philippe Auberger (dispose que les enquêteurs délivrent un avis de passage à chaque intervention ou convocation) : rejeté (p. 1701) ;
- *son* amendement n° 92 soutenu par M. Philippe Auberger (dispose que le procès-verbal mentionne la période ayant fait l'objet des investigations) : rejeté (p. 1702) ;
- *son* amendement n° 93 soutenu par M. Philippe Auberger (limite la durée totale de l'enquête à trois mois) : rejeté (p. 1702).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Vote des crédits* [17 novembre 1992] :

Article 48 *(création du compte d'affectation des produits de cessions de titres du secteur public) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de M. Robert-André Vivien (de suppression) (p. 5533) : rejeté (p. 5534).

DEHOUX (Marcel)

Député du Nord

(24e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Cesse d'appartenir à la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 18 avril 1992] (p. 5629).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5776).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, sur la proposition de règlement communautaire relative à la **surveillance et au contrôle des transferts de déchets, adoptée le 20 octobre 1992 par le Conseil des Communautés (n° 3090)** [1er décembre 1992].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).**

Première lecture :

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 65 du Gouvernement (définit le régime d'homologation des enceintes destinées à recevoir des manifestations sportives accueillant des spectateurs et les pouvoirs de réglementation et d'organisation des manifestations sportives reconnus aux fédérations délégataires : articles 42-1 à 42-8 nouveaux de la loi du 16 juillet 1984) (p. 1416).

Délinquance et criminalité : délits commis dans les stades (p. 1416).

Fédérations sportives : homologation des installations sportives (p. 1416).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Communautés européennes : classement des zones candidates à des aides (p. 5287) ;

Régions : Nord - Pas-de-Calais : Thiérache (p. 5287).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones d'investissement privilégié dans le Nord - Pas-de-Calais (p. 6654).

DELAHAIS (Jean-François)

Député de l'Isère

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 782).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur du projet de loi relatif à la conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité (n° 2448) [16 avril 1992] (p. 554).

Cesse d'appartenir à la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 18 avril 1992] (p. 5629).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5776).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les derniers développements de la **politique communautaire** pour la **promotion de la télévision à haute définition** (T.V.H.D.) **(n° 2901)** [8 juillet 1992].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur la **situation économique des Etats membres de la Communauté et les politiques de convergence, dans la perspective de l'Union économique et monétaire (n° 3058)** [24 novembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 janvier 1992] :

Article 57 *(taxe professionnelle de zone et taux unique de taxe professionnelle) :*

Article 1609 nonies D du code général des impôts :

- *son* sous-amendement n° 322 (renvoie à un décret en Conseil d'Etat les conditions d'évaluation des dépenses d'investissement transférées) à l'amendement n° 180 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 174).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [23 janvier 1992] :

Article 19 *(indemnités des adjoints et des conseillers municipaux) :*

- *son* amendement n° 99 (autorisation le versement d'une indemnité aux conseillers municipaux auxquels le maire délègue une partie de ses fonctions dans l'ensemble des communes) (p. 239) : adopté (p. 240).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Article 88-1 de la Constitution (transfert de compétences pour l'application du traité de Maastricht) :

- *soutient* l'amendement n° 8 de M. Jean-Pierre Fourré (supprime la possibilité de consentir aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'Union économique et monétaire) (p. 1089, 1090) : retiré (p. 1092).

Allemagne : droit de veto accordé à l'Allemagne dans le cadre de l'Union économique et monétaire (p. 1089).

Communautés européennes : Banque centrale européenne (p. 1089).

Europe « ultralibérale » (p. 1089, 1090).

France : remise en cause des monopoles et de la politique sociale (p. 1089).

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Déchets : gestion et traitement : tri, réduction, valorisation et élimination (p. 1802).

Energie : incinération des déchets (p. 1802).

Installations classées : contrôle des exploitations (p. 1801).

Opinion publique : transparence et information (p. 1802).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 1er *(modification de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets) :*

- *son* amendement n° 214 soutenu par M. Didier Chouat (de précision) : adopté (p. 1827).

- Projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1992] :

Communes : Grenoble : service public funéraire : organisation (p. 6449).

Lois : projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 6448).

Pompes funèbres :

- régime juridique : dérive, carences et défauts d'application : conclusions de la mission interministérielle (p. 6448, 6449) ;
- secteur concurrentiel : développement : moralisation, définition des charges et habilitation (p. 6449).

Discussion des articles [2 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L. 362-1 du code des communes : organisation du service public des pompes funèbres) :*

- *son* amendement n° 111 : devenu sans objet (p. 6453).

Article 17 *(art. L. 362-19 du code des communes : chambres funéraires) :*

- *son* amendement n° 71 (dispose que la création d'une chambre funéraire doit obtenir non « l'avis » mais « l'accord » du conseil municipal concerné) (p. 6470) : rejeté (p. 6471) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 37 de la commission (interdit la confusion entre les locaux de la chambre funéraire et ceux destinés aux autres prestations funéraires ; sanctionne de 500 000 F d'amende la violation de la réglementation relative aux chambres funéraires) (p. 6471).

Article 19 *(art. L. 361-20 du code des communes : crématoriums) :*

- *son* amendement n° 72 (précise que les groupements de communes sont également compétents pour créer des crématoriums) : adopté après rectification (p. 6473).

Article 23 *(période de transition) :*

- *ses* amendements n°s 73, 74 et 75 : devenus sans objet (p. 6478) ;
- *son* amendement n° 76 (étend aux associations gestionnaires de crématoriums la possibilité d'assurer la gestion de ces équipements dans le cadre d'une convention de service public) (p. 6478) : rejeté (p. 6479) ;

- *son* amendement n° 77 (supprime la disposition qui porte à huit ans la période totale de transition pour les crématoriums) : rejeté (p. 6479).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Après l'article 29 A :

- *soutient* l'amendement n° 33 de M. Guy Malandain (assujettit les « cafés-musiques » au taux réduit de la T.V.A.) : retiré (p. 7835).

Après l'article 40 *bis* :

- *son* amendement n° 34 (retient l'année de l'opération, et non celle la précédant, pour le calcul de la garantie de 80 p. 100 des bases de taxe professionnelle accordée aux collectivités locales en cas de fusion ou d'opérations assimilées et précise que ce seuil de 80 p. 100 est calculé par grandes catégories d'immobilisations) (p. 7846) : adopté (p. 7847).

DELALANDE (Jean-Pierre)

Député du Val-d'Oise

(6e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (affaires sociales et santé : affaires sociales et intégration : personnes âgées et veuves âgées) [14 mai 1992] (p. 3715).

Rapporteur d'information sur l'évolution des besoins de financement des régimes sociaux [7 juillet 1992] (p. 3307).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certains mandats électoraux ou fonctions électives (n° 2368) [*J.O.* débats du 15 décembre 1992] (p. 7265).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 5 : **affaires sociales et santé : affaires sociales et intégration : personnes âgées (n° 2945)** [14 octobre 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur l'**évolution des besoins de financement des régimes sociaux (n° 3141)** [15 décembre 1992].

QUESTIONS

à un ministre :

- Travail [21 mai 1992] :

Emploi :

- Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : accueil des chômeurs de longue durée : moyens supplémentaires (p. 1504) ;
- Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : contrat de progrès avec l'Etat (1990-1993) : bilan (p. 1505) ;
- Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : réforme (p. 1505) ;
- chômage des cadres âgés : dégradation (p. 1504).

Travail clandestin : loi n° 91-1383 du 31 décembre 1991 : bilan (p. 1505).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Première lecture :

Discussion des articles [10 juin 1992] :

Après l'article 22 *(rapport de la Commission nationale de l'informatique et des libertés - C.N.I.L. - sur les échanges d'informations relatives à la situation des bénéficiaires de certaines prestations sociales) :*

- *son* sous-amendement n° 173 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (clôt, au 1er août 1992, la période d'effet de l'amendement) à l'amendement n° 137 du Gouvernement (porte à six mois de salaire la contribution versée par l'employeur qui licencie un salarié âgé de plus de cinquante-cinq ans à compter du 10 juin 1992) (p. 2221) : adopté après rectification (p. 2222).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [15 octobre 1992] :

Article 8 *(art. L. 52-8 et L. 52-12 du code électoral : interdiction des dons des personnes morales aux candidats) :*

- *défavorable* (p. 3737) ;

Elections et référendums : campagnes électorales (p. 3737).

Entreprises : dons aux partis politiques (p. 3737).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3737).

Vie publique : transparence, pluralisme (p. 3737).

- Proposition de loi organique relative à la déclaration du patrimoine des parlementaires (n° 2370).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 octobre 1992] :

Assemblée nationale : délai d'examen des projets de loi en commission (p. 3962) ;

Vie publique : élus et membres du Gouvernement : patrimoine :

- généralités et historique (p. 3961, 3962) ;
- déclaration : contenu, unification et extension de l'obligation (p. 3962) ;
- proposition de loi « Delalande » de 1979 (p. 3961, 3962) ;
- publicité et transparence pour l'opinion (p. 3962).

Discussion de l'article unique [19 octobre 1992] :

Article unique *(art. L.O. 135-1 du code électoral : déclaration du patrimoine des membres du Parlement) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 3 rectifié de M. Pierre-André Wiltzer (précise que la déclaration mentionne également les bénéficiaires de libéralités consenties par le député dans les six mois précédents) à l'amendement n° 1 de M. Jean-Pierre Michel (rend obligatoire la déclaration de patrimoine pour le conjoint du déclarant ; précise les biens qui doivent être déclarés et leur mode d'évaluation ; dispose en outre que le formulaire fourni par la commission pourra s'inspirer des déclarations établies à l'occasion de successions) (p. 3964) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 4 rectifié de M. Pierre-André Wiltzer (dispose que la déclaration mentionne également les avantages en nature) à l'amendement n° 1 de M. Jean-Pierre Michel (p. 3964).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (personnes agées) [27 octobre 1992] :

Impôts et taxes : cotisation sociale généralisée (C.S.G.) (p. 4367).

Ministère des affaires sociales et de l'intégration : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4366, 4367).

Personnes âgées :
- dépendance : analyse du problème et mesures prises (p. 4367, 4368) ;
- dépendance : maintien à domicile : coordination des intervenants (p. 4368) ;
- dépendance : prise en charge (p. 4368) ;
- hospices : rénovation (p. 4366) ;

Retraites : pensions : revalorisation (p. 4367).

Sécurité sociale :
- assurance vieillesse : régime minier (p. 4366) ;
- assurance vieillesse : régimes spéciaux : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.) (p. 4367) ;
- branche vieillesse : analyse du problème et mesures prises (p. 4367) ;
- comptes sociaux : transparence (p. 4367).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1992] :

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) :
- missions et moyens (p. 4936) ;
- moyens informatiques (p. 4938).

Apprentissage : réforme (p. 4937).

Chômage :
- cadres (p. 4937) ;
- indemnisation : U.N.E.D.I.C. (p. 4938) ;
- taux de chômage : situation et évolution (p. 4936).

Chômeurs de longue durée : insertion (p. 4937).

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 4937).

Emploi :
- mobilité géographique : aides (p. 4938) ;
- politique de l'emploi : objectifs et moyens (p. 4937, 4938).

Entreprises : Association pour la gestion de créances salariales (A.G.S.) (p. 4938).

Formation professionnelle et promotion sociale : Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : crédits (p. 4938).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4936) ;
- crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 4936).

Vote des crédits :

Etat B, titres III et IV ; état C, titres V et VI :

- *son* amendement n° 58 (réduit les crédits de l'Agence nationale pour l'emploi afin de faire abonder ceux affectés aux moyens informatiques de cette dernière) (p. 4972) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4973) : non soumis au vote [17 novembre 1992] (p. 5623).

- Projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 décembre 1992] :

Assurance chômage :
- accord entre les partenaires sociaux du 18 juillet 1992 (p. 6729) ;
- intermittents du spectacle : situation, rapport Marimbert et accord du 25 septembre 1992 (p. 6729).

Chômage : niveau, causes et conséquences (p. 6730).

Justice : Cour de cassation : arrêt du 9 mars 1989 Basirico : conséquences (p. 6729).

Préretraite : préretraite progressive : activités de tutorat (p. 6731).

Travail :
- durée et partage (p. 6729, 6730) ;
- recrutement : réglementation des examens d'embauche, rapport Lyon-Caen et charte de déontologie (p. 6729) ;
- travail clandestin : lutte contre (p. 6729, 6730).

Travail à temps partiel : incitation :
- circulaire de la délégation à l'emploi du 26 août 1992 (p. 6729) ;
- généralités (p. 6729, 6730) ;
- volontariat : garantie (p. 6730).

Discussion des articles [8 décembre 1992] :

Article 3 *(chapitre II* bis *du titre II du livre III du code du travail : abattement de cotisations sociales applicable aux contrats à durée indéterminée à temps partiel) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 58 de M. Michel Coffineau (exclut du bénéfice de l'abattement les contrats qui prévoient plus d'une interruption d'activité au cours de la même journée) (p. 6758) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 18 de la commission (impose à l'autorité administrative de vérifier le respect par le contrat de travail des conditions légales pour ouvrir droit à l'abattement) (p. 6760).

Article 8 *(art. L. 351-3-1 du code du travail : calcul des contributions sur une base forfaitaire) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 54 de M. Jean-Claude Lefort (supprime le paragraphe II qui supprime, à compter du 1er janvier 1993, la mention des contributions forfaitaires à la charge de l'employeur comme sources de financement de l'allocation d'assurance chômage) (p. 6765).

Article 11 *(art. L. 320 du code du travail : extension de la déclaration préalable d'embauche) :*

- *favorable* à l'amendement n° 85 de M. Alain Vidalies (généralise, à compter du 1er janvier 1993, à tous les départements, la déclaration préalable d'embauche des salariés) (p. 6768).

Après l'article 13 :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 73 de M. Germain Gengenwin (supprime l'obligation d'informer le salarié des méthodes et techniques d'évaluation professionnelle mises en œuvre à son égard) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (prévoit l'information du candidat à un emploi et du salarié sur les méthodes d'aide au recrutement et d'évaluation professionnelle ; interdit la collecte d'informations sur un candidat ou un salarié à l'insu de ce dernier) (p. 6770, 6771) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de la commission (oblige l'employeur à décider, dans le délai d'un mois suivant l'examen médical de reprise du travail, soit le reclassement soit le licenciement du salarié devenu inapte à l'exercice de son emploi) (p. 6773) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 67 de M. Michel Coffineau (élargit le champ d'application de l'amendement au cas de l'inaptitude à tout emploi dans l'entreprise constatée par le médecin du travail) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 6773) ;

- *favorable* à l'amendement n° 31 rectifié du Gouvernement (autorise la création par une convention ou un accord professionnel d'une contribution unique des employeurs occupant des intermittents du spectacle affectée au développement de la formation professionnelle) (p. 6776).

Vote des groupes :

Abstention du groupe du R.P.R. (p. 6779).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1992] :

Article 3 *(chapitre II* bis *du titre II du livre III du code du travail : abattement de cotisations sociales applicable aux contrats à durée indéterminée à temps partiel) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 29 du Gouvernement (prévoit la possibilité de déroger par une convention collective ou un accord de branche étendu à la disposition qui exclut du bénéfice de l'abattement les contrats qui prévoient plus d'une interruption d'activité au cours de la même journée) à l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui prévoit cette exclusion) (p. 7565).

Article 11 *(art. L. 320 du code du travail : extension de la déclaration préalable d'embauche) :*

- *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Michel Coffineau (fixe au 1er septembre 1993 la date à laquelle la déclaration préalable à l'embauche d'un salarié est applicable dans tous les départements ; renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des sanctions pour non respect de cette déclaration) (p. 7568).

Article 15 supprimé par le Sénat *(art. L. 121-7 et L. 121-8 du code du travail : transparence et loyauté dans la collecte d'informations et les méthodes d'évaluation concernant les salariés et les candidats à un emploi) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat compte tenu de la précision que l'information du candidat ou du salarié sur les méthodes ou techniques d'aide au recrutement ou d'évaluation professionnelle précède leur mise en œuvre) (p. 7570) ;
- *son* sous-amendement oral (précise que l'information préalable du candidat à l'emploi ou du salarié est faite par écrit) à l'amendement n° 22 de la commission : rejeté (p. 7570).

Article 24 supprimé par le Sénat *(art. L. 231-12 du code du travail : pouvoirs du contrôleur du travail en cas de danger grave et imminent sur un chantier) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat compte tenu de la précision que le contrôleur du travail intervient par délégation de l'inspecteur du travail et sous son autorité) (p. 7572).

Après l'article 31 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 40 de M. Michel Coffineau (autorise l'Association de gestion des fonds en alternance – Agefal – à financer des études et des actions de promotion des mesures d'insertion des jeunes par l'alternance) (p. 7574).

Vote des groupes :

Abstention des groupes R.P.R., U.D.C. et U.D.F. (p. 7574).

Lecture définitive [20 décembre 1992] :

Vote des groupes :

Abstention des groupes R.P.R., U.D.C. et U.D.F. (p. 7667).

Rappel au règlement : s'étonne d'une conception singulière des attributions ministérielles qui conduit le ministre des affaires sociales à soutenir des dispositions dont le ministre du travail a seul à connaître [8 décembre 1992] (p. 6273).

Rappel au règlement : déplore les modifications incessantes de l'ordre du jour [10 décembre 1992] (p. 6885).

DELATTRE (André)

Député du Nord

(13e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6338).

DELATTRE (Francis)

Député du Val-d'Oise

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007) [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338) [*J.O.* du 18 janvier 1992] (p. 898).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi de MM. Charles Miossec et Henri de Gastines tendant à préciser les conditions de vente du logement principal d'un débiteur soumis aux dispositions de la loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 relative à la prévention et au règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles (n° 2238) [16 avril 1992] (p. 554).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du livre III du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Georges Colombier tendant à reconnaître officiellement le caractère de journée nationale du souvenir et du recueillement à la date du 19 mars, anniversaire du cessez-le-feu ayant mis fin à la guerre d'Algérie, le 19 mars 1962 (n° 2722) [22 juin 1992] (p. 2690).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre-André Wiltzer et plusieurs de ses collègues relative à l'assouplissement des conditions de versement de la prestation compensatoire définie à l'article 273 du code civil (n° 2660) [7 juillet 1992] (p. 3307).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions du droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale (n° 3028) [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585) [*J.O.* du 15 décembre 1992] (p. 17165).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Jean-Michel Boucheron) (Charente) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17351).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17634).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Réforme de l'enseignement :** premier cycle universitaire : projet de réforme Jospin : suspension ; adéquation des formations au marché du travail ; ministère de l'éducation : déconcentration des moyens : perspectives ; formation en alternance [22 avril 1992] (p. 611, 612).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).**

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [21 janvier 1992] :

Magistrats :
- avancement à l'ancienneté, dissociation du grade et de l'emploi et suppression des groupes au sein du second grade (p. 54) ;
- traitements : augmentation (p. 54).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 54).

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338).**

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [21 janvier 1992] :

Communautés européennes : convention de Schengen : application et évaluation (p. 66).

Droit d'asile :
- conditions d'exercice (p. 66) ;
- Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) : fonctionnement et exécution des décisions (p. 66).

Immigration clandestine (p. 67).

Refus d'admission à la frontière : zone internationale ou de transit : statut (p. 66).

Transports : transporteurs aériens : responsabilités et sanctions (p. 66).

- **Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).**

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *favorable* à l'amendement n° 93 de la commission (dispose que le Gouvernement soumet pour avis à l'Assemblée nationale et au Sénat, dés leur transmission au Conseil des Communautés, les projets d'actes communautaires intervenant dans le domaine de la loi ; précise que chaque Assemblée émet son avis soit au sein d'une délégation constituée à cet effet, soit en séance) (p. 1118) ;

Assemblée nationale : délégation pour les Communautés européennes (p. 1119).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, sur la zone d'attente des ports et des aéroports et portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2801).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 juin 1992] :

Droit d'asile : conditions d'exercice et conséquences du projet de loi (p. 2701).

Loi n° 92-190 du 26 février 1992 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France : « historique », contenu et opportunité (p. 2701).

Refus d'admission à la frontière : zones d'attente : régime légal : nécessité (p. 2701).

Discussion des articles [24 juin 1992] :

Article 1er *(zones d'attente) :*

- *ses observations* (p. 2704, 2705) ;

Communautés européennes : accords de Schengen : conséquences pour l'immigration et le droit d'asile (p. 2704, 2705).

- **Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).**

Première lecture :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Barrot (Jacques)* (p. 3685).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : inspection générale de l'administration (p. 3685).

Parlement : Assemblée nationale : commissions : conditions de travail (p. 3685).

Discussion des articles [14, 15 et 16 octobre 1992] :

Article 1er *(création d'un service interministériel de lutte contre la corruption) :*

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 289 de M. Jean-Jacques Hyest et 359 de M. Jean-Louis Debré (de suppression) (p. 3694) ;

- *favorable* à l'amendement n° 474 de M. Pierre-André Wiltzer (rattache le service au procureur général prés la Cour de cassation) (p. 3698).

Article 4 *(communication aux autorités judiciaires des renseignements recueillis par le service) :*

- *soutient* l'amendement n° 294 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) : rejeté (p. 3704).

Article 5 *(communication des documents et audition des personnes nécessaires à l'accomplissement de la mission du service) :*

- *soutient* l'amendement n° 295 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3704) : rejeté (p. 3706).

Article 7 *(décret d'application) :*

Rappel au règlement : souligne le caractére contradictoire des déclarations des ministres et l'imprécision du texte sur lequel va s'engager la discussion ; réclame la présence du Premier ministre (p. 3731).

Article 8 *(art. L. 52-8 et L. 52-12 du code électoral : interdiction des dons des personnes morales aux candidats) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 491 du Gouvernement (prévoit la publication de la liste exhaustive des personnes morales ayant consenti des dons à un candidat avec indication de chacun de leur montant) (p. 3745).

Elections et référendums : campagnes électorales : financement (p. 3745).

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 238 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (limite à 20 p. 100 du budget des clubs sportifs et des équipes de compétition automobile les subventions provenant de personnes morales de droit public ou de sociétés dont le capital est détenu à plus de 50 p. 100 par l'Etat) (p. 3803) : rejeté (p. 3804).

Article 13 *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 504 du Gouvernement (stipule que tout rabais ou avantage tarifaire accordé par le vendeur doit figurer sur la facture délivrée à l'annonceur et que cet avantage ne peut être conservé par l'intermédiaire qu'en vertu d'une stipulation expresse) (p. 3827).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *son* amendement n° 157 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (prévoit l'élaboration d'un schéma départemental d'équipement commercial) : rejeté (p. 3857).

Après l'article 60 :

- *son* amendement n° 242 rectifié soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (instaure une commission consultative placée auprès du Premier ministre, chargée de statuer sur la compatibilité entre l'activité qu'un fonctionnaire projette d'exercer dans le secteur privé et les obligations qu'il exerce présentement au nom de l'Etat) : rejeté (p. 3921).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [17 et 18 décembre 1992] :

Après l'article 60 :

- *son* amendement n° 174 soutenu par M. Pierre-André Wiltzer (prévoit la constitution d'une commission, placée auprès du Premier ministre, chargée d'apprécier la compatibilité de l'activité projetée du fonctionnaire mis en disponibilité ou ayant cessé ses fonctions avec ses obligations précédentes et confie la responsabilité de sa saisine à l'administration d'origine) : vote réservé (p. 7470) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1992] :

Délinquance et criminalité : évolution de la délinquance (p. 4556).

Drogue (p. 4556).

Ministère de l'intérieur :
- budget : exécution (p. 4555) ;
- budget : priorités et montant global (p. 4555).

Police :
- crédit : montant, évolution, répartition (p. 4555) ;
- indemnités, primes et traitement (p. 4556) ;
- informatique et transmission : projet « ACROPOL » (p. 4556) ;
- modernisation des équipements et départementalisation (p. 4555, 4556);
- plan d'action pour la sécurité publique présenté le 13 mai 1992 : objectifs, priorités et contenu (p. 4554) ;
- projets locaux de sécurité : partenariat (p. 4554, 4555) ;
- région Ile-de-France : primes de « S.G.A.P. » (secrétariat général d'administration de la police) : disparité (p. 4556) ;
- service public de la sécurité intérieure : réforme globale : projet de loi (p. 4556).

Equipement, logement et transports : Transports aériens et météorologie. - Budget annexe de l'aviation civile. - *Questions* [6 novembre 1992] :

Aéroports :
- Ile-de-France : implantation d'un nouvel aéroport (p. 4916) ;
- Roissy - Charles-de-Gaulle (p. 4915).

Départements : Val-d'Oise (p. 4914).

Environnement : nuisances occasionnées aux riverains des aéroports : taxe d'aide aux riverains (p. 4914, 4915).

Régions : Ile-de-France : aéroports : bruit (p. 4915).

Transports aériens : sécurité (p. 4914).

- Projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1992] :

Communes : monopole communal : régie directe et concession unique : évolution ou suppression (p. 6434).

Conseil national des opérations funéraires (p. 6434).

Lois :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 6434) ;
- projet de loi : entrée en vigueur : régime transitoire (p. 6434).

Pompes funèbres :
- régime juridique : dérive, carences et défauts d'application : conclusions de la mission interministérielle (p. 6433) ;
- secteur concurrentiel : développement : moralisation, définition des charges et habilitation (p. 6434) ;
- tarifs (p. 6433).

Discussion des articles [2 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L. 362-1 du code des communes : organisation du service public des pompes funèbres) :*

- *son* amendement n° 92 : devenu sans objet (p. 6453).

Avant l'article 16 :

- *son* amendement n° 93 (supprime les vacations de police pour les exhumations) : non soutenu (p. 6469).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [22 décembre 1992] :

Lois : projet de loi :
- contenu et innovations : intérêt (p. 7793) ;
- entrée en vigueur : période transitoire (p. 7793).

Abstention du groupe U.D.F. (p. 7793).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125).

Première lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1992] :

Après l'article 7 *bis* :

- *son* amendement n° 54 (prévoit, dans les aéroports situés à proximité de zones urbanisées, l'interdiction d'atterrissage et de décollage des aéronefs de vingt-deux heures à six heures) : non soutenu (p. 7154).

DELEBARRE (Michel)

Ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire

puis ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Estève (Pierre)* : services publics en milieu rural :** recul des services publics en zones rurales ; Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T) : moratoire sur la fermeture de services publics ; assises du monde rural ; éducation nationale : intégration dans les dispositifs des schémas départementaux pour la rentrée 1993 [20 mai 1992] (p. 1448, 1449).

- ***Balligand (Jean-Pierre)* : application de la politique de délocalisations :** délocalisations : poursuite ; personnels : pénalisation ; reconversion de sites indutriels ; implantation d'emplois dans les villes moyennes ; plan social d'accompagnement des restructurations militaires [10 juin 1992] (p. 2155, 2156).

- ***Bouquet (Jean-Pierre)* : fonction publique :** politique de renouveau du service public ; modernisation de la fonction publique ; dialogue social ; discours inaugural du Premier ministre ; déconcentration et décentralisation ; formation continue des fonctionnaires : accord ; renouvellement ; carrières : revalorisation [24 juin 1992] (p. 2713, 2714).

- ***Raoult (Eric)* : politique de délocalisation :** délocalisation d'organismes publics ; coût social ; concertation avec les personnels [21 octobre 1992] (p. 4058, 4059).

- ***Millet (Gilbert)* : revendications des salariés du service public de La Poste :** grève au centre de tri de Nîmes ; restructuration et horaires de travail ; concertations avec les organisations syndicales ; nouveau cadre juridique favorable à la croissance des services financiers de la poste [26 novembre 1992] (p. 6087, 6088).

à un ministre :

- **Fonctionnaires et agents publics** [4 juin 1992] :

Administration :
- « délocalisations » : conséquences sociales (p. 1925, 1926) ;
- droit de grève : « amendement Lamassoure » : application dans les administrations déconcentrées (p. 1923) ;
- effectifs : administration centrale et services déconcentrés : répartition (p. 1924) ;
- « renouveau du service public » : déconcentration et association des usagers : bilan et perspectives (p. 1925, 1929) ;
- services publics : départements touchés par la restructuration des activités de défense : réorganisation (p. 1930).

Communautés européennes : principe de subsidiarité : conséquences sur la fonction publique française (p. 1923, 1924).

D.O.M.-T.O.M. : services extérieurs de l'Etat : fonctionnement : amélioration (p. 1929).

Fonction publique :
- action et rôle social : hommage (p. 1928) ;
- contentieux : lenteur, complexité et évolutions souhaitées (p. 1926) ;
- politique contractuelle : bilan et perspectives (p. 1928).

Formation continue : accord cadre du 21 juin 1989 : application (p. 1926, 1927).

Hauts fonctionnaires : revalorisation des postes et des rémunérations : rapport Blin (p. 1924).

Police : « racisme » des fonctionnaires de police : rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme (p. 1927).

Retraite : pensions :
- contribution sociale généralisée : assujettissement (p. 1929) ;
- prime de technicité : intégration (p. 1925).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Services du premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1992] :

Administration :
- déconcentration et modernisation : « renouveau du service public » (p. 4995, 4996) ;
- délocalisations : conséquences économiques et accompagnement social (p. 4997) ;
- délocalisations : principe et financement (p. 4997) ;
- services publics : relations avec l'usager : revalorisation (p. 4996).

Conseil économique et social :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4998) ;
- Palais d'Iéna : entretien, rénovation, extension (p. 4998) ;
- rapports : qualité des publications et information des parlementaires (p. 4998).

Fonctionnaires et agents publics :
- action sociale interministérielle : crédits (p. 4996) ;
- carrières et statuts : rénovation (plan Durafour) (p. 4995, 4996) ;
- effectifs : gestion prévisionnelle et politique de l'encadrement (p. 4996) ;
- fonctionnaires décédés : ayants droit : versement du capital décès (p. 4996) ;
- fonction publique : catégories : rapport Mariotte (p. 4997) ;
- formation (p. 4995, 4996) ;
- hauts fonctionnaires : carrières et rémunérations : revalorisation (p. 4996) ;
- rémunérations : masse salariale : évolution, négociations (p. 4996) ;
- temps partiel (p. 4996).

Journaux officiels : crédits : montant, évolution, perspective (p. 4997).

Plan :
- Commissariat général du Plan : crédits : montant et redéploiement (p. 4997) ;
- XIe Plan : préparation et contenu (p. 4997) ;
- planification nationale : dépérissement (p. 4997) ;

Services généraux du Premier ministre : crédits : montants et affectation (p. 4997, 4998).

Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4998) ;
- défense et sécurité civile (p. 4998) ;
- missions (p. 4998).

Réponses aux questions :

Administration : délocalisations (p. 5002).

Fonctionnaires et agents publics :
- catégorie D : suppression (M. Jean-Pierre Balligand) (p. 5000) ;
- Ecole nationale d'administration (E.N.A.) : délocalisation à Strasbourg (M. Bruno Bourg-Broc) (p. 5002, 5003) ;
- fonction publique : modernisation (M. Bruno Bourg-Broc) (p. 5002) ;
- hauts fonctionnaires : rémunérations et statut : dévalorisation : départs vers le secteur privé (MM. Jean-Pierre Balligand, Bruno Bourg-Broc) (p. 5000, 5002) ;
- indemnités de résidence : Ile-de-France : inégalité entre communes (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 5000).

Plan : contrats de plan Etat-régions : association des collectivités infrarégionales (M. Jean-Pierre Bouquet) (p. 5001).

Vote des crédits :

***Demande la réserve du vote des crédits* :** application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5003).

DELEHEDDE (André)

Député du Pas-de-Calais

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (affaires étrangères et coopération : affaires étrangères) [25 juin 1992].

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation du protocole entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif aux contrôles frontaliers et à la police, à la coopération judiciaire en matière pénale, à la sécurité civile et à l'assistance mutuelle concernant la liaison fixe trans-Manche (n° 2939) [9 novembre 1992] (p. 5108).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome I : **affaires étrangères et coopération : affaires étrangères (n° 2947)** [14 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 2939) autorisant l'**approbation du protocole entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif aux contrôles frontaliers et à la police, à la coopération judiciaire en matière pénale, à la sécurité civile et à l'assistance mutuelle concernant la liaison fixe trans-Manche (n° 3112)** [8 décembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères [3 novembre 1992] :

Coopération et développement : Mission interministérielle de coordination pour l'Europe centrale et orientale (M.I.C.E.C.O.) (p. 4697).

Etrangers : Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) (p. 4697).

Ministère des affaires étrangères :
- carte diplomatique : révision (p. 4697) ;
- centre de conférences internationales du quai Branly (p. 4698) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4697) ;
- informatique : schéma directeur : mise en place (p. 4697) ;
- investissements immobiliers (p. 4698) ;
- personnel : effectifs, rémunérations (p. 4697).

Union soviétique : représentation diplomatique dans les quinze Etats issus du démembrement (p. 4697).

Vote des crédits :

Après l'article 80 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 38 rectifié de M. Pierre-André Wiltzer (propose la présentation au Parlement, au début de la deuxième partie du projet de loi de finances, d'un document retraçant la mise en œuvre des décisions prises lors des sommets francophones) (p. 4734).

DELHY (Jacques)

Député de la Seine-Saint-Denis

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEMANGE (Jean-Marie)

Député de la Moselle

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale (n° 3028) [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [*J.O.* du 17 décembre] (p. 17284).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Jean-Michel Boucheron) (Charente) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17351).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : rôle et moyens (p. 1783).

Collectivités locales :
- compétences et rôle (p. 1783) ;
- principes de proximité et d'autosuffisance (p. 1784) ;

Communautés européennes : directive n° 91-156/C.E.E. du 18 mars 1991 (p. 1783).

Conférence de Rio (p. 1782).

Déchets :
- déchets industriels (p. 1783) ;
- points noirs : inventaire ; résorption (p. 1783) ;
- transports transfrontaliers de déchets (p. 1783).

Départements : Moselle (p. 1784).

Impôts et taxes : taxe sur la mise en décharge (p. 1783).

Parlement : rôle et mission (p. 1783).

Recherche : technologies de la propreté : financement (p. 1783).

Stockage souterrain de déchets ultimes : réversibilité (p. 1783).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 1er *(modification de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets) :*

- *son* amendement n° 149 (précise la définition du déchet en supprimant la notion d'abandon) : rejeté (p. 1818) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 corrigé de M. Jean-Louis Masson (ajoute aux objectifs de la loi la réglementation et la réduction des importations et des échanges transfrontaliers de déchets) : rejeté (p. 1819) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Jean-Louis Masson (interdit le stockage souterrain irréversible de tout déchet qui ne soit pas totalement inerte du point de vue chimique) : rejeté (p. 1819) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de M. Jean-Louis Masson (interdit le stockage de tout déchet étranger qui ne soit pas un déchet ultime) (p. 1819) : rejeté (p. 1820) ;

  Déchets : transferts transfrontaliers : rapport du Gouvernement (p. 1819) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de M. Jean-Louis Masson (interdit la mise en décharge de tout déchet d'origine étrangère) (p. 1819) : rejeté (p. 1820) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de M. Jean-Louis Masson (rend obligatoire l'incinération de tout déchet provenant d'hôpitaux ou de centres de soins médicaux) : rejeté (p. 1820) ;
- *son* amendement n° 150 (prévoit que les installations ne pourront stocker que des déchets pour lesquels les conditions techniques et économiques locales d'élimination ne permettent pas d'autres modes de traitement) : rejeté (p. 1820) ;
- *son* amendement n° 164 (1° substitue dans l'article 4 de la loi du 15 juillet 1975, les mots « les installations classées pour la protection de l'environnement » aux mots « les établissements dangereux, incommodes ou insalubres » ; 2° prévoit que les sanctions administratives peuvent être cumulables) (p. 1823) : 1° adopté (p. 1824) ; 2° rejeté (p. 1824) ;
- *son* amendement n° 153 (dispose que l'autorisation de décharge ou de stockage prévoit les conditions dans lesquelles le site concerné fait l'objet d'un suivi de la part de l'exploitant à l'issue de la période de validité de l'autorisation ; précise que le non-respect de ces prescriptions est soumis à une sanction pénale) : rejeté (p. 1824) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 180 de M. Jean-Louis Masson (supprime le mot « éventuelle ») (p. 1824) à l'amendement n° 81 de M. François-Michel Gonnot (rend facultative la mention des conditions de réversibilité éventuelle) : rejeté (p. 1825) ;
- *son* sous-amendement n° 152 (limite l'éventualité de reprise des déchets au cas où ceux-ci entraînent des nuisances ou des dangers pour l'environnement auxquels il ne peut être mis fin par d'autres techniques) à l'amendement n° 23 de la commission (précise le contenu de l'étude d'impact en ce qui concerne les conditions de remise en état du site et les techniques relatives à une éventuelle reprise des déchets) : rejeté (p. 1825) ;
- *soutient* l'amendement n° 178 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que dans le cas du stockage de déchets dans les couches géologiques profondes, l'étude d'impact précise obligatoirement les conditions de réversibilité) : rejeté (p. 1825) ;
- *son* amendement n° 154 (subordonne même après la fermeture l'autorisation de décharge à la constitution de garanties financières suffisantes) (p. 1825) : rejeté (p. 1826) ;
- *son* amendement n° 155 corrigé (prévoit que le vendeur est tenu d'informer le dernier exploitant de l'installation et de lui offrir en priorité le droit d'acquérir le terrain mis en vente ; précise également qu'à l'expiration de toute location de terrain, le locataire exploitant bénéficie en priorité d'un droit au renouvellement de la location) (p. 1828) : rejeté (p. 1829) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 160 de M. Patrick Ollier (étend le champ d'application des plans régionaux aux déchets hospitaliers) à l'amendement n° 35 de la commission (introduit l'obligation pour l'administration d'élaborer des plans régionaux ou interrégionaux dans un délai de trois ans ; prévoit que le ministère de l'environnement peut élaborer un plan national pour des déchets très spécifiques) : rejeté (p. 1830) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 159 de M. Patrick Ollier (précise que le plan doit obligatoirement comprendre un centre de stockage des déchets industriels spéciaux) (p. 1830) à l'amendement n° 35 de la commission : adopté (p. 1831) ;
- *soutient* l'amendement n° 205 de M. Michel Giraud (prévoit que, pour les huit départements d'Ile-de-France, il est établi un plan régional d'élimination des déchets ménagers) (p. 1831) : rejeté (p. 1832) ;
- *son* amendement n° 156 (prévoit que, pour les huit départements d'Ile-de-France, il est établi un plan interdépartemental d'élimination des déchets ménagers) : rejeté (p. 1832) ;
- *son* amendement n° 157 (prévoit que le projet de plan est élaboré et révisé à l'initiative de l'Etat sur la base des propositions techniques faites par une commission des déchets ménagers dont la moitié au moins des membres représente les communes, en concertation avec les collectivités territoriales, les établissements publics, les représentants des professionnels concernés et les associations) (p. 1832) : rejeté (p. 1834) ;
- *soutient* l'amendement n° 207 de M. Michel Giraud (prévoit que le projet de plan est élaboré et révisé à l'initiative de l'Etat sur la base de propositions techniques faites par une commission des déchets ménagers dont la moitié au moins des membres est composée de représentants des communes, en concertation avec les collectivités territoriales, les établissements publics, les représentants des professionnels concernés et les associations) (p. 1832) : rejeté (p. 1834) ;
- *soutient* l'amendement n° 206 de M. Michel Giraud (dispose que le projet de plan est élaboré et révisé à l'initiative de l'Etat ou des collectivités locales en concertation avec les établissements publics, les représentants des professionnels concernés et les associations) (p. 1832) : rejeté (p. 1834) ;
- *son* amendement n° 158 (réaffirme l'obligation de respecter un taux de réutilisation minimal des matériaux ou éléments récupérés) : rejeté (p. 1836).

Article 2 *(modification du code des communes) :*

- *son* amendement n° 162 (de précision) : rejeté (p. 1837) ;
- *son* amendement n° 161 (dispose que les producteurs de déchets industriels sont exonérés de la redevance pour élimination des déchets quand ils recourent à des entreprises de collecte et de traitement de déchets industriels) : rejeté (p. 1838) ;
- *son* amendement n° 163 (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat définit avant le 1er octobre 1992 les conditions d'application de la redevance pour élimination des déchets) : rejeté (p. 1838).

Article 5 *(modification de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement) :*

- *son* amendement n° 165 (précise qu'au-delà de la période d'exploitation, la prolongation de l'autorisation ne peut concerner que le stockage de déchets ultimes) : rejeté (p. 1842).
- *soutient* l'amendement n° 8 de M. Jean-Louis Masson (dispose que, pour les stockages souterrains de déchets, une convention entre l'A.D.E.M.E. et l'exploitant détermine les conditions générales dans lesquelles l'exploitation est engagée puis poursuivie ; précise que la réversibilité totale du stockage doit être prévue) (p. 1842) : rejeté (p. 1843) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 181 de M. Jean-Louis Masson (précise que la convention doit garantir la réversibilité totale du stockage) à l'amendement 44 de la commission (dispose que pour les stockages souterrains de déchets ultimes, une convention entre l'A.D.E.M.E. et l'exploitant détermine les conditions générales d'exploitation) : rejeté (p. 1843) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de M. Jean-Louis Masson (dispose que le renouvellement pour une durée illimitée doit prévoir les conditions de réversibilité totale du stockage) : rejeté (p. 1844) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de M. Jean-Louis Masson (dispose que tout stockage souterrain de produits ou de déchets qui ne sont pas inertes du point de vue chimique doit être effectué de manière réversible) : rejeté (p. 1844) ;

- *son* amendement n° 166 (rédactionnel) (p. 1844) : adopté (p. 1845) ;

- *son* amendement n° 167 (précise que l'autorisation doit être accordée soit pour une durée limitée, soit pour un volume limité) : rejeté (p. 1845) ;

- *son* amendement n° 168 (rédactionnel) : adopté (p. 1845).

Article 6 *(stockages souterrains de déchets) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de M. Jean-Louis Masson (de suppression) : rejeté (p. 1846).

Article 11-1 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *soutient* l'amendement n° 10 de M. Jean-Louis Masson (supprime l'article 11-1 relatif aux travaux de recherches de formations ou de cavités géologiques susceptibles d'être utilisées pour le stockage souterrain de déchets) : rejeté (p. 1846).

Article 11-4 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *soutient* l'amendement n° 11 de M. Jean-Louis Masson (dispose que les articles 71 à 76 du code minier sont applicables à l'exploitation des stockages souterrains de déchets mais non les travaux de recherche de formations ou de cavités susceptibles d'être utilisées pour le stockage) : rejeté (p. 1847).

Article 7 *(introduction de dispositions financières dans la loi du 15 juillet 1975) :*

Article 22-2 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 173 (porte à 10 000 F par an et par installation le montant minimal de la taxe et prévoit une majoration de celle-ci lorsque l'installation dépasse un volume d'élimination ou de stockage supérieur à 50 000 tonnes) : rejeté (p. 1850) ;

- *soutient* l'amendement n° 12 de M. Jean-Louis Masson (dispose que les taux et montants de la taxe seront majorés de 50 p. 100 à compter du 1er janvier 1996 dans le cas d'ordures ménagères n'ayant été l'objet ni d'un tri sélectif, ni d'une incinération, ni d'une autre forme de traitement préalable) : rejeté (p. 1850).

Après l'article 22-2 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *soutient* l'amendement n° 182 de M. Jean-Louis Masson (dispose que la taxe est également perçue, à raison de 20 F par tonne d'extrait sec, sur tous les rejets de déchets d'origine industrielle dans les cours d'eau) : rejeté (p. 1850).

Article 22-4 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 169 (affecte pour partie le produit de la taxe à un fonds régional de modernisation de la gestion des déchets créé par le conseil régional) : rejeté (p. 1851) ;

- *son* amendement n° 174 (ajoute le financement d'études et de projets visant le développement et la mise en œuvre des méthodes de valorisation et de recyclage des déchets aux missions du fonds de modernisation de la gestion des déchets) : rejeté (p. 1852) ;

- *son* amendement n° 170 : devenu sans objet (p. 1852).

Après l'article 22-4 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 172 (prévoit la création d'un comité régional de gestion de la taxe régionale et en définit les modalités de fonctionnement) : rejeté (p. 1853).

Article 22-5 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *soutient* l'amendement n° 175 de M. Patrick Ollier (précise que les actions d'accompagnement du groupement d'intérêt public comprennent notamment les aménagements paysagers et la formation du public) : adopté (p. 1853).

Article 9 *(modification de l'article 24 de la loi du 15 juillet 1975 sur l'élimination des déchets) :*

- *son* amendement n° 176 (rédactionnel) : rejeté (p. 1855).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 177 (dispose qu'un état des rapports et procès-verbaux ainsi que des mises en demeure et sanctions effectivement prononcées est réalisé annuellement par les services de l'Etat ayant en charge la police des installations classées ; permet la communication de ce rapport aux associations agréées) : rejeté (p. 1856).

Vote des groupes :

Le groupe R.P.R. ne vote pas le projet (p. 1858).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1992] :

Air : pollution : effet de serre (p. 5180).

Déchets : taxe sur les décharges (p. 5180).

Impôts et taxes : automobiles et cycles : pots catalytiques (p. 5180).

Ministère de l'environnement : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5180).

Organismes et structures :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 5180) ;
- Conservatoire du littoral (p. 5180) ;
- Fonds interministériel pour la qualité de la vie (F.I.Q.V.) (p. 5180).

Parcs naturels régionaux (p..5180).

Transports : transports routiers : nuisances (p. 5180).

DENIAU (Jean-François)

Député du Cher

(1ère circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1992] :

Afrique : Somalie (p. 4710).

Allemagne : réunification (p. 4708).

Communautés européennes : Maastricht : absence de référence à l'Europe de l'Est (p. 4709).

Coopération et développement : aide humanitaire (p. 4710).

Europe de l'Est : association à la Communauté européenne (p. 4709).

Liban (p. 4709).

Moyen-Orient : guerre du Golfe (p. 4709).

Organisations internationales :
- accords d'Helsinki : inviolabilité des frontières (p. 4708) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : interventions : multiplication (p. 4710).

Union-Soviétique :
- démembrement, conséquences (p. 4708, 4709) ;
- représentation diplomatique dans les quinze Etats issus du démembrement (p. 4708).

Yougoslavie : guerre civile (p. 4709).

- Déclaration du Gouvernement présentée par M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre, sur les négociations du G.A.T.T. (n° 3073).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales : désertification (p. 6030).

Communautés européennes :
- droit de veto : utilisation par la France (p. 6030) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 6030).

Crise agricole (p. 6030).

Exploitants agricoles : revenu : aides (p. 6029, 6030).

G.A.T.T. :
- négociations : généralités (p. 6030) ;
- négociations : volet agricole (p. 6030).

Gouvernement : appel à l' « union nationale » (p. 6031).

Jachères (p. 6030).

Moyens de paiement : changes : fluctuations monétaires (p. 6030).

Oléagineux : défense des produits français (p. 6030).

Vote des groupes :

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 6031).

DENIAU (Xavier)

Député du Loiret

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative tchéque et slovaque sur la création et les modalités de fonctionnement des centres culturels (n° 2472) [9 avril 1992] (p. 434).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Roumanie sur le statut et les modalités de fonctionnement des centres culturels (n° 2473) [9 avril 1992] (p. 434).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (affaires étrangères et coopération : affaires étrangères : francophonie et relations culturelles extérieures) [25 juin 1992].

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Prête serment le 2 décembre 1992 [2 décembre 1992] (p. 6426).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2472), autorisant l'approbation d'un **accord** entre le **Gouvernement de la République française** et le **Gouvernement de la République fédérative tchèque et slovaque** sur la **création** et les **modalités de fonctionnement des centres culturels (n° 2686)** [11 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2473), autorisant l'approbation d'un **accord** entre le **Gouvernement de la République française** et le **Gouvernement de la Roumenie** sur le **statut** et les **modalités de fonctionnement des centres culturels (n° 2687)** [11 mai 1992].

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** tome II : **affaires étrangères et coopération : affaires étrangères : francophonie et relations culturelles extérieures (n° 2947)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

orales sans débat :

- n° 575, posée le 19 mai 1992 : **ministères et secrétariats d'Etat (affaires étrangères : ambassades et consulats)** (p. 1430). Appelée le 22 mai 1992 : consulats : fermeture : pénurie de la représentation française ; agents consulaires : nomination (p. 1577, 1578).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2631).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Etat civil : nom : transmission, changement et francisation (p. 744, 745).

Discussion des articles [28 avril 1992] :

Article 2 *(art. 60 à 61-6 du code civil : changements de prénoms et de nom) :*

Article 61 du code civil :

- *son* amendement n° 57 (propose que le souhait de reprendre le nom d'un ascendant du premier ou deuxième degré et la différenciation des souches soient également des motifs de changement de nom) ; rectifié (supprime le motif de reprise du nom d'un ascendant) : adopté (p. 752).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [7 mai 1992] :

Rappel au règlement : propose que la commission des lois réexamine les amendements au projet de loi constitutionnelle qu'elle avait déclarés irrecevables (p. 995).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* le sous-amendement n° 82 de M. Jean-Louis Masson (dispose que le français est également la langue des collectivités territoriales qui composent la République) à l'amendement n° 9 de la commission des affaires étrangéres (art. 2 de la Constitution : précise que le français est la langue de la République) (p. 1021) : retiré (p. 1022) ;
- *soutient* l'amendement n° 30 de M. Jacques Toubon (art. 2 de la Constitution : précise que le français est la langue de la République) (p. 1018) : adopté (p. 1022).
- *son* amendement n° 14 (art. 2 de la Constitution : précise que le français est la langue de l'Etat et des collectivités territoriales de la République) (p. 1018) : retiré (p. 1022) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 90 de M. Pascal Clément (art. 61 de la Constitution : prévoit que le Conseil constitutionnel peut être saisi par voie de question préjudicielle par toute juridiction, aux fins de vérifier si un acte pris par le Conseil des Communautés respecte le principe de subsidiarité ; dispose qu'au cas où la question préjudicielle lui semble fondée, le Conseil saisit la Cour de justice des Communautés avant de rendre sa décision) (p. 1057) ;
- *son* amendement n° 15 (intitule le titre XII de la Constitution « De la francophonie » et affirme que la France participe à la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération) (p. 1059) : rejeté (p. 1060).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *ses observations* sur l'amendement n° 93 de la commission (dispose que le Gouvernement soumet pour avis à l'Assemblée nationale et au Sénat, dès leur transmission au Conseil des Communautés, les projets d'actes communautaires intervenant dans le domaine de la loi ; précise que chaque Assemblée émet son avis soit au sein d'une délégation constituée à cet effet soit en séance) (p. 1118).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative tchèque et slovaque sur la création et les modalités de fonctionnement des centres culturels, signé à Prague le 13 septembre 1990 (n° 2472).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [15 mai 1992] :

Affaires étrangères : coopération culturelle, scientifique et technique : montant : évolution (p. 1265).

Culture : centres culturels : Institut français de Prague et Institut français de Bratislava (p. 1265).

Enseignement secondaire : classes bilingues (p. 1265).

Français : langue :
- Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (p. 1265) ;
- lecteurs : mise en place (p. 1265).

Jeunes : échanges (p. 1265).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Roumanie sur le statut et les modalités de fonctionnement des centres culturels, signé à Paris le 26 septembre 1990 (n° 2473).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article

Affaires étrangères : coopération culturelle, scientifique et technique : montant de l'aide : évolution (p. 1268).

Culture : centres culturels français en Roumanie (p. 1267).

Français : langue :
- Roumanie : membre de la communauté francophone (p. 1268) ;
- Roumanie : observateur à l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) (p. 1268).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la francophonie et les relations culturelles extérieures [3 novembre 1992] :

Coopération et développement : Mission interministérielle de coordination pour l'Europe centrale et orientale (M.I.C.E.C.O.) (p. 4699).

Enseignement :
- Agence pour l'enseignement français à l'étranger (p. 4699) ;
- bourses (p. 4700).

Français : langue : action culturelle extérieure et francophonie (p. 4699).

Ministère des affaires étrangères : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4699).

Coopération et développement. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Djibouti : devenir démocratique (p. 4755).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Communautés européennes :
- aides (p. 4891) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4891).

Exploitations agricoles : terres en jachère : taux de rotation (p. 4891).

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Enseignants : affectations : communes rurales (p. 5129).

- Projet de loi relatif aux conditions d'attribution de la carte du combattant (n° 2917).

Première lecture :

Discussion des articles [9 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L. 253* bis, *L. 253* ter *et L. 253* quater *du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre : modification et extension des conditions d'attribution de la carte du combattant) :*

- *ses observations* (p. 6826) ;

Anciens combattants d'Afrique du Nord : unités de soutien (p. 6826).

Carte du combattant : attribution :
- membres des Brigades internationales (p. 6826) ;
- titulaires d'une citation (p. 6826) ;
- volontaires de la Résistance (p. 6826).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 28 du Gouvernement (ouvre le bénéfice d'une rente mutualiste aux titulaires de la carte du combattant visés à l'article L. 253 *ter* du code des pensions militaires d'invalidité dans sa rédaction issue du projet de loi) (p. 6828).

Carte du combattant : attribution : blessés et bénéficiaires d'une citation (p. 6828).

DENVERS (Albert)

Député du Nord

(12e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532) [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6273).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (équipement, logement et transports : mer) [14 mai 1992].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 22 : **équipement, logement et transports : mer (n° 2945)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 mai 1992] :

Commerce extérieur : concurrence européenne (p. 1217).

Dockers : statut : loi du 6 septembre 1947 : réforme (p. 1217).

Ports maritimes : modernisation de la filière portuaire (p. 1217).

Travail : régime de travail dans les ports maritimes : convention collective : négociation (p. 1217).

Discussion des articles [14 et 15 mai 1992] :

Article 1er *(modification du livre V de la première partie - législative - du code des ports maritimes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 52 de M. Philippe Sanmarco (étend aux groupements d'entreprises de manutention l'obligation de recruter des ouvriers dockers professionnels mensualisés) (p. 1229) ;
- *son* amendement n° 62 (prévoit que, jusqu'au 31 décembre 1993, tout licenciement individuel ou collectif fondé sur un motif économique ne pourra intervenir effectivement qu'après avis conforme du ministre chargé des ports) : retiré (p. 1231) ;
- *son* amendement n° 63 (prévoit la création, au-delà du 30 juin 1993, d'un fonds national de solidarité) : retiré (p. 1241).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 64 soutenu par M. Gilbert Le Bris (prévoit la mise en place dans chaque port d'un observatoire chargé du suivi de la loi) : retiré (p. 1317).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Logement social : logement des plus démunis : secours ; utilisation de logements vacants (p. 5320, 5321).

Urbanisme : agences d'urbanisme : crédits (p. 5320).

Equipement, logement et transports. - Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [14 novembre 1992] :

Communautés européennes : pêches maritimes : programme d'orientation pluriannuel (P.O.P.) (p. 5336).

Communes : Marseille (p. 5336).

Culture : patrimoine culturel maritime (p. 5337).

Environnement :
- environnement marin (p. 5337) ;
- littoral : protection et aménagement : schémas de mise en valeur de la mer (p. 5337).

Etat : désengagement (p. 5335).

Marine marchande :
- Compagnie générale maritime (C.G.M.) (p. 5335) ;
- situation et plan marine marchande (p. 5335, 5336).

Mer et littoral : secrétariat d'Etat à la mer :
- administration générale (p. 5336) ;
- crédits : montant, évolution, répartition ; annulation (p. 5335, 5336).

Pavillon :
- européen (p. 5336) ;
- français (p. 5336).

Pêches maritimes :
- plan « pêche » et crise de la pêche (p. 5336) ;
- ressource (p. 5336).

Ports maritimes :
- activités portuaires (p. 5336) ;
- dockers (p. 5336) ;
- modernisation : équipements et voies d'accès (p. 5336).

Recherche : Institut français de la recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) (p. 5336).

Sécurité maritime :
- centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (C.R.O.S.S.) (p. 5336) ;
- Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5336).

Sécurité sociale : Etablissement national des invalides de la marine (E.N.I.M.) (p. 5336).

Vote des crédits :

Après l'article 40 :

- *favorable* à l'amendement n° 126 de M. Arthur Paecht (prévoit la publication avant le 31 décembre 1993, d'un rapport du Gouvernement au Parlement sur les concours financiers nécessaires à la modernisation de la Société nationale de secours en mer) (p. 5953).

DEPREZ (Léonce)

Député du Pas-de-Calais

(4e circonscription)

U.D.F

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'état pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **accroître la durée maximale des baux dérogatoires dans les communes touristiques ou thermales (n° 2956)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Politique d'aménagement du territoire : axe autoroutier Paris - Londres : suspension des travaux : inquiétudes de la région Nord - Pas-de-Calais ; schéma national autoroutier [22 avril 1992] (p. 612).

- Politique d'aménagement du territoire : nouveau schéma directeur de l'Ile-de-France ; logements : projets ; emplois ; création d'une nouvelle université ; plan Universités 2000 ; déséquilibre régional [26 novembre 1992] (p. 6077, 6078, 6079).

INTERVENTIONS

- Projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 1959).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1992] :

Lois : loi-cadre et politique partenariale (p. 412).

Palais de congrès : organisation de congrès et de séminaires (p. 412).

Tourisme :
- économie touristique : généralités (p. 411, 412) ;
- produits touristiques français : développement de la « destination France » (p. 412) ;
- professionnels du tourisme : régime d'habilitation (p. 412) ;
- villes touristiques (p. 412).

Discussion des articles [9 avril 1992] :

Article 3 *(exclusion du champ d'application de la loi) :*

- *son* amendement n° 61 (autorise les transporteurs aériens à délivrer des titres de transports consécutifs incluant un parcours de transport aérien et à titre accessoire d'autres parcours de transports terrestres) (p. 419) : adopté (p. 420) ;
- *son* amendement n° 62 (autorise les transporteurs ferroviaires à délivrer des titres de transports ferroviaires ou des titres consécutifs incluant un parcours de transport ferroviaire et à titre accessoire d'autres parcours de transports terrestres ou aériens) : adopté (p. 420).

Après l'article 6 :

- *son* amendement n° 46 (crée un titre Ier *bis* : « Les agents immobiliers et administrateurs de biens » qui permet aux agents immobiliers d'exercer des activités d'agents de voyage) : rejeté (p. 422).

Article 8 *(bénéficiaires des opérations) :*

- *son* amendement n° 1 (supprime les dispositions selon lesquelles les associations ne pourront diffuser qu'une information générale à l'adresse d'autres personnes que leurs adhérents ou ressortissants) (p. 422) : retiré (p. 423).

Article 12 *(assouplissement du régime applicable aux personnes offrant des produits touristiques à titre accessoire ou complémentaire) :*

- *son* amendement n° 47 (de coordination) (p. 425) : devenu sans objet (p. 426) ;
- *son* amendement n° 63 (supprime la réserve selon laquelle les opérations revêtent un caractère accessoire ou complémentaire par rapport à la prestation principale) : rejeté (p. 426).

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 36 (prévoit que des opérations peuvent être réalisées par des organismes gestionnaires de palais ou de centres de congrès) : retiré (p. 426).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Article 12 *(assouplissement du régime applicable aux personnes offrant des produits touristiques à titre non prépondérant ou complémentaire) :*

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Francis Geng (autorise les gestionnaires d'équipements professionnels, tels que les palais des congrès et les parcs professionnels, à assurer des prestations de tourisme) : rejeté (p. 2643).

- Projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 avril 1992] :

Economie sociale : généralités, historique et institutions propres (p. 564).

Impôt sur les sociétés : régime des coopératives : avantages et aménagement (p. 565).

Parlement : Sénat : texte adopté en première lecture (p. 565).

Sociétés coopératives :
- augmentation de capital : entrée de capitaux extérieurs et respect des principes coopératifs (p. 565) ;
- historique, objet et principes fondamentaux : loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 (p. 564) ;
- modernisation : nécessité : concertation et apport du projet de loi (p. 565) ;
- rôle, place et avenir économique en France et dans le monde (p. 564).

Discussion des articles [21 avril 1992] :

Article 30 *(art. 9 de la loi du 20 juillet 1983 : revalorisation des parts de l'associé sortant) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (abroge les dispositions spécifiques aux coopératives artisanales en ce qui concerne la revalorisation des parts de l'associé sortant) (p. 585).
- *son* amendement n° 54 (inclut le fonds de garantie dans les fonds propres des sociétés de caution mutuelle et donne compétence à celles-ci pour préciser dans leurs statuts les modalités de constitution, de fonctionnement et de restitution du fonds de garantie) (p. 588) : satisfait (p. 589).

Article 55 *(art. 207 du code général des impôts : assujettissement à l'impôt sur les sociétés à raison des associés non coopérateurs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 38 du Gouvernement (propose que l'exonération fiscale soit limitée lorsque les associés non coopérateurs détiennent plus de 20 p. 100 du capital, que leurs parts soient ou ne soient pas rémunérées) (p. 591).

Explications de vote :

Sénat : texte adopté en première lecture (p. 594).

Sociétés coopératives : modernisation du financement et respect des principes fondamentaux : équilibre (p. 594).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 594).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1992] :

Impôt sur les sociétés : régime des coopératives : avantages et aménagements (p. 2012).

Sociétés coopératives :
- augmentation de capital : entrée de capitaux extérieurs et respect des principes coopératifs (p. 2012) ;
- modernisation : nécessité : intérêt et apport du projet de loi (p. 2012) ;
- sociétés coopératives ouvrières de production : incorporation des réserves au capital (p. 2013).

Discussion des articles [5 juin 1992] :

Article 25 *(art. 26* ter *de la loi du 19 juillet 1978 : réévaluation des parts sociales) :*

- *ses observations* (p. 2014) ;

Incorporation des réserves au capital des S.C.O.P. : danger et rejet par le mouvement coopératif (p. 2014).

- Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Adoption (p. 746).

Code civil : réforme : intérêt et apport du projet de loi (p. 745).

Enfants : autorité parentale (p. 746).

Famille : évolution des structures familiales et adaptation du droit (p. 746).

Filiation : reconnaissance et établissement (p. 746).

- Projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 mai 1992] :

Aménagement du territoire (p. 1212, 1213).

Commerce extérieur :
- concurrence européenne (p. 1212) ;
- part de marché de l'activité portuaire française (p. 1212).

Dockers : coût de passage : part du coût de manutention (p. 1212).

Ports maritimes : modernisation de la filière portuaire (p. 1212).

Régions : Nord - Pas-de-Calais : desserte autoroutière (p. 1212, 1213).

Transports :
- S.N.C.F. (p. 1213) ;
- transports ferroviaires (p. 1212, 1213) ;
- transports terrestres : desserte des ports (p. 1212) ;
- transports terrestres : investissements routiers et autoroutiers (p. 1212).

Discussion des articles [14 mai 1992] :

Article 1er *(modification du livre V de la première partie - Législative - du code des ports maritimes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 corrigé de M. Gilbert Le Bris (impose aux partenaires sociaux de négocier une convention collective pour l'ensemble de la profession au plus tard le 31 décembre 1993) (p. 1232).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 juin 1992] :

Allemagne : formation professionnelle (p. 2485).

Apprentissage :
- apprentis : statut dans l'entreprise et rémunération (p. 2485) ;
- financement et participation de l'Etat (p. 2485) ;

Chômage : jeunes (p. 2485).

Emploi : main-d'œuvre qualifiée : besoins (p. 2485).

Impôts et taxes : taxe d'apprentissage (p. 2486).

Plan : nécessité et développement (p. 2485).

Régions : compétences et charges en matière de formation professionnelle (p. 2485).

Discussion des articles [17 juin 1992] :

Article 1er *(durée du contrat d'apprentissage : article L. 115-2 du code du travail) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 126 de M. Jacques Blanc (soumet l'adaptation de la durée du contrat d'apprentissage à l'autorisation du conseil régional ou de l'Etat dans le cas des centres de formation d'apprentis nationaux) (p. 2493) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 92 de M. Germain Gengenwin (soumet l'adaptation de la durée du contrat d'apprentissage à l'autorisation du conseil régional et à l'avis du service de l'inspection de l'apprentissage) (p. 2493).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Article 46 *(art. L. 313-7-1 du code de la construction : organismes collecteurs du « 1 p. 100 logement ») :*

- *son* amendement n° 18 (étend la compétence de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction - A.N.P.E.E.C. - à l'ensemble des organismes habilités à collecter la participation des employeurs) (p. 3904) : non soutenu (p. 3905).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 octobre 1992] :

Bâtiment et travaux publics (p. 4022).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 4022).

Entreprises : investissements (p. 4023).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 4022).

Politique économique :
- déflation et récession (p. 4022, 4023) ;
- franc (p. 4022).

Président de la République : initiative politique (p. 4023).

Prévisions et projections économiques (p. 4022).

Tourisme et loisirs : hôtellerie (p. 4022, 4023).

Première partie :

Discussion des articles [22 et 23 octobre 1992] :

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 260 rectifié soutenu par M. Gilbert Gantier (institue la déduction des déficits fonciers du revenu global à hauteur de 50 000 F) (p. 4107) : rejeté (p. 4110).

Après l'article 4 (amendements précédemment réservés) :

- *son* amendement n° 262 (porte à 10 p. 100 la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) : vote réservé (p. 4289) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 261 soutenu par M. Gilbert Gantier (étend le bénéfice de la réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunt à l'achat de logements anciens) : vote réservé (p. 4290) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 263 soutenu par M. Gilbert Gantier (institue une réduction d'impôt du type « Quilès-Méhaignerie » au titre de l'achat de logements anciens donnés à bail) (p. 4290) : vote réservé (p. 4291) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Deuxième partie :

Tourisme. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1992] :

Aménagement du territoire :
- communes touristiques (p. 4524) ;
- tourisme « vert » : plan global de développement

Collectivités locales : rôle et compétences (p. 4524).

Equipements touristiques : hôtellerie : investissements et bilans (p. 4523).

Ministère du tourisme : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4523).

Promotion touristique : promotion et accueil (p. 4524).

Vacances : étalement (p. 4524).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Vote des crédits* [13 novembre 1992] :

Après l'article 69 :

- *son* amendement n° 8 corrigé (supprime à compter du 1er janvier 1993 le plafonnement de la réduction d'impôt ouverte par le paiement des intérêts des prêts contractés au titre de l'habitation principale) : non soutenu (p. 5329).

Equipement, logement et transports. - Mer. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Communes : Marseille (p. 5350).

Pêche maritime : plan Mellick et crise de la pêche : prêts bonifiés : primes (p. 5949, 5950).

Ports maritimes : dockers (p. 5350).

Education nationale et culture. - Communication. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Presse, édition et imprimerie : aides à la presse : presse hebdomadaire régionale (p. 5420).

Commerce et artisanat. - *Vote des crédits* [16 novembre 1992] :

Article 83 *(actualisation du montant maximum de la taxe pour frais de chambres de métiers) :*

- *son* amendement n° 57 soutenu par M. Claude Wolff (porte de 514 F à 525 F le montant du maximum de droit fixe de la taxe pour frais de chambres de métiers) (p. 5495) : adopté (p. 5496).

- Propositions de résolution tendant à modifier le Règlement de l'Assemblée nationale : pour l'application de l'article 88-4 de la Constitution (nos 2933, 2981, 2988) ; pour l'examen des projets d'actes communautaires (n° 3000).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 novembre 1992] :

Assemblée nationale : contrôle des propositions d'actes communautaires : propositions de résolution relatives aux propositions et actes communautaires : information des députés, examen par les commissions permanentes et mode d'adoption (p. 5704).

Discussion de l'article unique [18 novembre 1992] :

Article unique *(application de l'article 88, alinéa 4, de la Constitution : résolutions portant sur les propositions d'actes communautaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Jean Auroux (dispose que, lorsqu'elle est demandée par un président de groupe, l'inscription à l'ordre du jour complémentaire est de droit) (p. 5709).

Après l'article unique :

- *ses observations* sur l'amendement n° 12 de M. Michel Pezet (dispose que le président de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes participe à la conférence des présidents) (p. 5711).

- Projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 décembre 1992] :

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 6738).

Travail à temps partiel : incitation :
- circulaire de la délégation à l'emploi du 26 août 1992 (p. 6739) ;
- cotisations sociales : abattement pour embauche ou transformation d'emploi (p. 6739).

- Proposition de loi relative à l'organisation départementale du tourisme (n° 2129).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Collectivités locales : décentralisation et répartition des compétences (p. 7172, 7173).

Communes : villes de congrès ; villages de vacances (p. 7172).

Emplois générés par le tourisme : promotion (p. 7173).

Etat : rôle (p. 7172).

« Maison de la France » (p. 7173).

Offices du tourisme (p. 7172).

Organisation territoriale du tourisme : loi-cadre : nécessité (p. 7172, 7173).

- Projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Assurances : expositions temporaires d'œuvres d'art : nécessité et coût (p. 7180).

Culture : musées et expositions temporaires d'œuvres d'art (p. 7180).

Finances publiques : garantie de l'Etat : expositions temporaires d'œuvres d'art :extension aux collectivités locales (p. 7180).

Tourisme : temps libre et activité culturelle (p. 7180).

DEROSIER (Bernard)

Député du Nord

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 782).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle (n° 2733) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612) [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8879).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Louis Masson, tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur la défense de la langue française (n° 2916) [16 octobre 1992] (p. 3926).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Président de cette commission [*J.O.* du 27 novembre 1992] (p. 16256).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978) [20 décembre 1992] (p. 17492).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'état pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **propositions de directives communautaires** concernant le **marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel (n° 2781)** [10 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 2916) tendant à la création d'une **commission d'enquête sur la défense de la langue française (n° 2989)** [28 octobre 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145, alinéa 2, du règlement au nom de la mission d'information chargée de l'**évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale (n° 3053)** [19 novembre 1992].

Rapport d'information supplémentaire déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **propositions de directives communautaires concernant le marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel (n° 3059)** [24 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Anciens combattants et victimes de guerre :** anciens combattants d'Afrique du Nord âgés de cinquante-sept à soixante ans admis à bénéficier du Fonds de solidarité ; versement des sommes aux intéressés dès le 25 août 1992 [7 octobre 1992] (p. 3427).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 janvier 1992] :

Article 26 ter supprimé par le Sénat *(composition des bureaux d'adjudication et des commissions d'appels d'offre) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 301 du Gouvernement (ramène à quatre le nombre des membres du bureau du conseil d'adjudication dans les communes de moins de 3 500 habitants et prévoit des régles de suppléance) à l'amendement n° 65 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) (p. 107, 108).

Après l'article 56 :

- *soutient* l'amendement n° 153 de la commission (autorise toutes les communes associées à désigner leur conseil consultatif au suffrage universel, qu'elles appartiennent ou non à une agglomération de plus de 100 000 habitants) : adopté (p. 142).

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Assurance maladie-maternité : aide médicale : réforme (p. 2122).

Départements :
- conseil départemental et programme départemental d'insertion (p. 2122) ;
- coresponsabilité et partenariat avec l'Etat : réaffirmation (p. 2122) ;
- Nord (p. 2123).

Exclusion : causes et conséquences (p. 2122).

Professions sociales : travailleurs sociaux (p. 2122).

Revenu minimum d'insertion : allocation différentielle : agriculteurs et non salariés (p. 2123).

Revenu minimum d'insertion : insertion : cellules d'appui du R.M.I. : moyens (p. 2122).

Discussion des articles [10 juin 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 36 de la loi du 1er décembre 1988 (élaboration et adoption par le C.D.I. du programme départemental d'insertion) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 117 de Mme Muguette Jacquaint (impose au programme départemental d'insertion de prévoir des conventions avec les entreprises pour assurer des contrats de formation professionnelle conduisant à des embauches et permet au conseil général de relever de 10 p. 100 la cotisation de taxe professionnelle des entreprises refusant de participer à ce programme) (p. 2167).

- **Projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Administration : service public de l'équipement (p. 2400).

Collectivités locales : décentralisation : « sortie » de l'article 30 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 (p. 2400).

Communes : recours aux services de l'Etat (p. 2400).

Directions départementales de l'équipement (D.D.E.) :
- compétences : transfert : loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 (p. 2400) ;
- personnel : statut et rémunération (p. 2400) ;
- voirie : routes : compétence départementale (p. 2400).

Etat : loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 : application (p. 2400).

- **Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour le délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 juin 1992] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Lajoinie (André)* (p. 2813).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 2815, 2816).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : questions préalables (p. 2813).

Elèves : rythmes scolaires : aménagement (p. 2815).

Enseignement privé :
- forfait d'externat : arriéré, calcul, montant et actualisation (p. 2815) ;
- observatoire des aides de l'Etat (p. 2816) ;
- personnels : droits syndicaux (p. 2816) ;
- protocole d'accord du13 juin 1992 (p. 2816).

Enseignement secondaire : démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 2815).

Enseignement supérieur :
- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 2815) ;
- enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 2815).

Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 2815).

Lois :
- loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (loi Debré) (p. 2816) ;
- loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (p. 2815, 2816).

Discussion des articles [25 juin 1992] :

Après l'article 11 :

- *favorable* à l'amendement n° 67 du Gouvernement (prévoit le reclassement des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré recrutés dans le corps des maîtres de conférences avant la 1er octobre 1989) (p. 2852).

Après l'article 13 :

- *favorable* à l'amendement n° 18 de M. Yves Fréville (fixe les règles de dévolution des biens affectés à un établissement public local d'enseignement lorsqu'il est dissous ou qu'une formation d'enseignement dotée de matériels spécifiques est fermée) (p. 2854).

Après l'article 15 :

- *soutient* l'amendement n° 66 de M. Jean-Paul Bret (valide les nominations dans le corps des professeurs agrégés des personnes inscrites sur la liste en date du 16 mars 1992 des candidats admis au concours interne de l'agrégation - section science naturelle - ouvert au titre de la session 1991) : adopté (p. 2856).

Explications de vote :

Enseignement privé : protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2860).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2860).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1992] :

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 3288).

Enseignement privé :
- personnels : droits syndicaux (p. 3288) ;
- protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 3288).

Enseignement supérieur : enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 3287).

Lois : loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (p. 3288).

Lois de finances : prélèvement sur recettes : fonds de compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) (p. 3287).

Sénat : texte adopté (p. 3287).

Discussion des articles [7 juillet 1992] :

Article 14 *bis* nouveau *(subventions d'investissement à l'enseignement privé) :*

- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (de suppression) (p. 3293).

Lecture définitive :

Explications de vote [8 juillet 1992] :

Enseignement privé : protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 3322)

Enseignement supérieur : démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 3322).

Lois : loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (p. 3323).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3323).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [10 novembre 1992] :

Baccalauréat : baccalauréats professionnels (p. 5113).

Collectivités locales : compétences en matière d'éducation : élargissement (p. 5114).

Démocratisation : généralités (p. 5113).

Education physique (p. 5114).

Enseignants :
- congés de mobilité (p. 5114) ;
- formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 5114) ;
- recrutement : créations d'emplois et plan pluriannuel (p. 5113) ;
- revalorisation (p. 5114).

Enseignement technique et professionnel : lycées professionnels : professeurs : suppression d'emplois (p. 5114).

Enseignements artistiques (p. 5113).

Entreprises : relations école-entreprise (p. 5113).

Etablissements scolaires : autonomie et déconcentration (p. 5114).

Jeunes : formation : contenu et rôle (p. 5113).

Lycées et collèges :
- lycées : plan d'urgence (p. 5114) ;
- rénovation pédagogique (p. 5114).

Ministère de l'éducation nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5113).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5113).

Politique de l'éducation : historique et principes généraux (p. 5113).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5113).

Education nationale et culture. - Enseignement supérieur. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Universités : plan Universités 2000 : état d'avancement (p. 5166).

- Proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger (n° 3030).

Avant la discussion de l'article unique [20 novembre 1992] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité de : *Millon (Charles)* (p. 5766).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commissions d'enquête :
- constitutions : commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République (p. 5766) ;
- demandes : propositions de résolution nos 2092, 2909 et 2973 : rejet (p. 5766, 5768) ;
- irrecevabilité : poursuites judiciaires sur des faits ayant motivé la proposition (p. 5766).

Assemblée nationale : règlement : exception d'irrecevabilité : propositions de résolution (p. 5766).

Constitution : séparation des pouvoirs (p. 5766).

Haute Cour de justice :
- compétence, saisine et fonctionnement (p. 5768) ;
- saisine : transfusion sanguine : termes de la résolution (p. 5768).

Justice : transfusion sanguine : poursuites judiciaires (p. 5766, 5768).

Sida : lutte contre : état des connaissances scientifiques : évolution depuis dix ans (p. 5768).

Transfusion sanguine : hémophiles et transfusés atteints du sida : compassion et indemnisation (p. 5768).

DESANLIS (Jean)

Député de Loir-et-Cher

(3e circonscription)

U.D.F

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 653,** posée le 1er décembre 1992 : **mutualité sociale agricole (retraites)** (p. 6403). Appelée le 4 décembre 1992 : loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 : harmonisation et rattrapage des retraites : calendrier ; épouses d'exploitants agricoles : couverture sociale (p. 6533, 6534).

- **n° 658,** posée le 1er décembre 1992 : **voirie (routes : Bretagne)** (p. 6404). Appelée le 4 décembre 1992 : plan routier breton : financement ; aides de l'Etat ; désenclavement de la Bretagne (p. 6532, 6533).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Adoption (p. 746, 747).

Filiation : « accouchement sous X » (p. 747).

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).**

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Céréales et oléagineux :
- blé dur (p. 2779) ;
- indemnité compensatoire (p. 2779) ;
- prix : baisse (p. 2778).

Communautés européennes : Allemagne (p. 2779).

Régions :
- Centre (p. 2779) ;
- Picardie (p. 2778).

- **Projet de loi modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament (n° 2714).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 juin 1992] :

Assurance maladie-maternité : remboursements : médicaments dits « de confort » (p. 2999).

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 6 *(règles applicables aux pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et des établissements médico-sociaux) :*

Article L. 595-5 du code de la santé publique (détention et délivrance de médicaments en l'absence de pharmacie à usage intérieur) :

- *soutient* l'amendement n° 76 de M. Marc Laffineur (de précision) : rejeté (p. 3032) ;

- *soutient* l'amendement n° 77 de M. Marc Laffineur (précise que le pharmacien ayant passé convention avec l'établissement dépourvu de pharmacie à usage intérieur est un pharmacien d'officine proche de cet établissement) : rejeté (p. 3033) ;

- *soutient* l'amendement n° 78 de M. Marc Laffineur (précise que le renouvellement de la convention entre le pharmacien et l'établissement dépourvu de pharmacie à usage intérieur donne lieu aux mêmes formalités que sa conclusion ; prévoit que la convention de renouvellement détermine les conditions dans lesquelles est assuré l'approvisionnement de l'établissement) : adopté (p. 3033).

Article L. 595-7-1 nouveau du code de la santé publique (conditions de cession de médicaments au public par une pharmacie à usage intérieur) :

- *soutient* l'amendement n° 79 de M. Marc Laffineur (précise que la vente au public, au détail, de médicaments par les établissements de santé disposant d'une pharmacie à usage intérieur peut être autorisée lorsque des nécessités tirées de la protection de la santé publique le justifient et qu'une autre forme de mise à disposition du public n'est pas possible) : rejeté (p. 3037).

Article 19 *(art. L. 603 du code de la santé publique : certification des médicaments destinés à l'exportation) :*

- *soutient* l'amendement n° 80 de M. Marc Laffineur (prévoit que le ministre de la santé peut s'opposer, pour des raisons de santé publique, à l'exportation d'un médicament dont l'autorisation de mise sur le marché a été refusée) : rejeté (p. 3046).

- **Projet de loi modifiant le chapitre III du titre II du livre V du code de la santé publique relatif à la pharmacie vétérinaire (n° 2707).**

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 2 *bis* *(distribution au détail du médicament vétérinaire)* (p. 3023) :

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. René Beaumont (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : rejeté (p. 3024).

Santé publique : achat par les praticiens et les vétérinaires de groupement (p. 3024)

- **Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2812).**

Nouvelle lecture :

Explications de vote [7 juillet 1992] :

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 3295).

Abstention du groupe U.D.F. (p. 3295).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : réforme (p. 4870).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4887).

Energie : biocarburants : développement de la production (p. 4887).

Exploitants agricoles : revenu (p. 4870).

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Enseignants : affectations : communes rurales (p. 5135).

DESCHAUX-BEAUME (Freddy)

Député de l'Eure

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (défense : espace et forces nucléaires) [17 juin 1992].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées, sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome V : **défense : espace et forces nucléaires (n° 2948)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour l'espace et les forces nucléaires [9 novembre 1992] :

Affaires étrangères : contexte géopolitique : évolution (p. 5038).

Armements nucléaires d'ultime avertissement : missile Hadès (p. 5038).

Armements nucléaires stratégiques :

- avion de combat tactique - missile air-sol longue portée (A.C.T. -A.S.L.P.) (p. 5039) ;
- crédits : montant, évolution (p. 5039) ;
- essais nucléaires : suspension (p. 5038) ;
- Force océanique stratégique (F.O.S.T.) (p. 5038, 5039) ;
- missiles M4, M5, M45 (p. 5038) ;
- plateau d'Albion : modernisation (p. 5038) ;
- réseaux « Astarté » et « Ramsès » (p. 5039) ;
- réseau « rocade » (p. 5039) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5038).

Espace : programmes « Hélios », « Osiris » et « Zénon » (p. 5039).

DESSEIN (Jean-Claude)

Député de la Somme

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17553).

DESTOT (Michel)

Député de l'Isère

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [14 mai 1992] (p. 1245).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622) [*J.O.* du 27 juin 1992] (p. 8495).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Vice-président et rapporteur de cette commission [*J.O.* du 30 juin 1992] (p. 8598).

Membre du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14012).

Rapporteur de la proposition de loi présentée par M. Jean-Yves Le Déaut et plusieurs de ses collègues, tendant à la création de commissions départementales d'information et de surveillance des sites nucléaires civils (n° 2894) [20 novembre 1992] (p. 5848).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (n° 3130) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux produits soumis à certaines restrictions de circulation et à la complémentarité entre les services de police, de gendarmerie et de douane (n° 3076) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17552).

Président de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 2677) relatif à l'**élimination des déchets** ainsi qu'aux **installations classées** pour la **protection de l'environnement (n° 2745)** [27 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'**élimination des déchets** ainsi qu'aux **installations classées** pour la **protection de l'environnement (n° 2849)** [29 juin 1992].

Rapport fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur les **problèmes posés par le traitement des déchets hospitaliers (n° 3253)** [17 février 1993].

QUESTIONS

à un ministre :

- Industrie [25 juin 1992].

Commerce extérieur : résultats (p. 2806).

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : budget et programme de recherche (p. 2805).

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. : exportations : mesures (p. 2806).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Affaires étrangères : Mexique (p. 1774).

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : rôle et moyens (p. 1772).

Aménagement du territoire : champ d'application : équilibre entre zones rurales et zones urbaines (p. 1773) ;

Collectivités locales : compétences et rôle (p. 1772).

Communautés européennes : plan européen de gestion des déchets (p. 1773).

Communes :
- Montchanin (p. 1772) ;
- rôle et moyens (p. 1772).

Conférence de Rio (p. 1773).

Coopération et développement : pays en voie de développement : patrimoine écologique (p. 1773, 1774).

Déchets :
- déchets industriels (p. 1771, 1772, 1773) ;
- déchets médicaux et hospitaliers (p. 1773) ;
- déchets ménagers (p. 1771, 1772, 1773) ;
- déchets ultimes (p. 1773) ;
- fonds de modernisation de la gestion des déchets : financement (p. 1773) ;
- gestion et traitement : tri, réduction, valorisation et élimination (p. 1772, 1782) ;
- points noirs : inventaire ; résorption (p. 1772) ;
- transports transfrontaliers de déchets (p. 1772).

Enseignement : sensibilisation à l'environnement (p. 1773).

Entreprises : responsabilisation et partenariat :
- Association « Entreprise et environnement » (p. 1774) ;
- G.I.E. « Eco-emballage » (p. 1774).

Impôts et taxes : taxe sur la mise en décharge (p. 1772).

Installations classées :
- décharges brutes : suppression de 6 700 décharges en dix ans (p. 1771, 1772) ;
- décharges de classe I (p. 1771) ;
- site d'exploitation : aménagement paysager (p. 1772, 1773).

Opinion publique :
- commissions locales d'information (p. 1772) ;
- transparence et information (p. 1772, 1773, 1774).

Parlement :
- Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : rapport (p. 1771) ;
- rôle et mission (p. 1771, 1774, 1782).

Politique économique et environnement (p. 1774).

Recherche : technologies de la propreté : financement (p. 1773).

Régions :
- Ile-de-France (p. 1772) ;
- rôle (p. 1772).

Stockage souterrain de déchets ultimes : conditions techniques et financières ; garanties (p. 1772, 1782).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 1er *(modification de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1818) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Jean-Marie Demange (précise la définition du déchet en supprimant la notion d'abandon) (p. 1818) ;

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de précision) : adopté (p. 1819) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 1 corrigé de M. Jean-Louis Masson (ajoute aux objectifs de la loi la réglementation et la réduction des importations et des échanges transfrontaliers de déchets) (p. 1819) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (insère le droit à l'information dans les objectifs de la loi) : adopté après modifications (p. 1820) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 193 du Gouvernement (prévoit que l'information du public porte également sur les conditions de production des déchets) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 1820) ;

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1820) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1820) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. François-Michel Gonnot (dispose que des dérogations exceptionnelles pourront être accordées, pour une durée limitée, par l'autorité administrative compétente dans les zones rurales défavorisées) (p. 1820) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1821) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. François-Michel Gonnot (substitue les termes « le ministre chargé de l'environnement » aux termes « l'autorité administrative compétente ») (p. 1821) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (définit les modalités du droit à l'information en précisant qu'il s'agit d'un devoir d'information de l'exploitant, en donnant la possibilité de créer des commissions locales d'information et de concertation dotées d'un pouvoir de contrôle et en obligeant les communes ou groupements de communes ainsi que les représentants de l'Etat dans les départements et les régions d'établir des bilans de la gestion des déchets librement consultables) (p. 1821) : adopté après modifications (p. 1823) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 195 du Gouvernement (précise que la responsabilité de l'information doit porter sur l'ensemble des acteurs, du producteur à l'éliminateur) à l'amendement n° 19 de la commission (p. 1822) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 197 du Gouvernement (supprime la référence au bilan administratif, économique et écologique présenté par les communes et les représentants de l'Etat) à l'amendement n° 19 de la commission (p. 1823) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1824) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1824) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 153 de M. Jean-Marie Demange (dispose que l'autorisation de décharge ou de stockage prévoit les conditions dans lesquelles le site concerné fait l'objet d'un suivi de la part de l'exploitant à l'issue de la période de validité de l'autorisation ; précise que le non-respect de ces prescriptions est soumis à une sanction pénale) (p. 1824) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1824) ;

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (précise le contenu de l'étude d'impact en ce qui concerne les conditions de remise en état du site et les techniques relatives à une éventuelle reprise des déchets) : adopté (p. 1825) ;

- *favorable* à l'amendement n° 97 de M. Marc-Philippe Daubresse (prévoit que l'étude d'impact est soumise, pour avis, à la commission locale de la commune d'implantation, lorsqu'elle existe, ainsi qu'au conseil municipal) (p. 1825) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 154 de M. Jean-Marie Demange (subordonne même après la fermeture l'autorisation de décharge à la constitution de garanties financières suffisantes) (p. 1825) (p. 1826) ;

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (précise que le paragraphe sur les garanties financières s'applique quel que soit le propriétaire ou l'exploitant) (p. 1825) : adopté (p. 1826) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. François-Michel Gonnot (fixe un plafond au montant de l'amende) (p. 1826) ;

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (porte à deux tiers la part du produit de l'amende revenant à l'Agence de l'environnement) : adopté (p. 1826) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 82 de M. François-Michel Gonnot (distingue, parmi les garanties financières, celles qui concernent les risques directement liés à l'exploitation de la décharge de celles ayant trait à la surveillance du site après sa fermeture) (p. 1827) ;

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1827) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (de précision) : adopté (p. 1827) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1827) ;

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (rédactionnel) (p. 1827) : adopté (p. 1828) ;

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1828) ;

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1828) ;

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (prévoit que les plans sont révisés selon une procédure identique à leur adoption) : adopté (p. 1829) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1829) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 113 de M. François-Michel Gonnot (précise que le plan régional ne peut être publié qu'après un avis motivé rendu par le conseil régional ou les conseils régionaux compétents sur le territoire concerné) (p. 1829) ;

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (prévoit la création d'une commission du plan et en donne la composition) : adopté après modifications (p. 1829) ;

- *soutient* l'amendement n° 179 de la commission (précise que tous les plans doivent prendre en compte les objectifs inscrits à l'article 1er de la loi du 15 juillet 1975) (p. 1829) : adopté (p. 1830) ;

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (introduit l'obligation pour l'administration d'élaborer des plans régionaux ou interrégionaux dans un délai de trois ans ; prévoit que le ministère de l'environnement peut élaborer un plan national pour des déchets très spécifiques) (p. 1830) : adopté après modifications (p. 1831) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 160 de M. Patrick Ollier (étend le champ d'application des plans régionaux aux déchets hospitaliers) à l'amendement n° 35 de la commission (p. 1830) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 159 de M. Patrick Ollier (précise que le plan doit obligatoirement comprendre un centre de stockage des déchets industriels spéciaux) à l'amendement n° 35 de la commission (p. 1831) ;

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1831) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 144 de M. Michel Barnier (précise que le plan est approuvé par l'autorité administrative après avis conforme du ou des conseils généraux intéressés) ; rectifié (suppression du mot « conforme ») (p. 1836) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (de précision) : adopté (p. 1836) ;

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1836).

Article 2 *(modification du code des communes) :*

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1837) ;

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (rédactionnel) (p. 1837) : adopté (p. 1838) ;

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1838) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 140 de M. Marc Laffineur (prévoit que, usant de ses pouvoirs de police, le maire peut prendre un arrêté réglementant les modalités de la collecte sélective et comportant l'obligation de séparation des déchets) (p. 1839).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 95 de M. Michel Barnier (institue à compter du 1er janvier 1993 une cotisation de péréquation de la taxe professionnelle à la charge des communes où sont situés des établissements produisant des déchets au-delà des seuils fixés par décret et propre à chaque catégorie de déchets, et affecte le produit de cette cotisation aux communes où sont entreposés ou traités ces déchets) (p. 1840).

Article 3 *(modification de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions) :*

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (précise que la politique d'élimination des déchets est de la compétence des régions) : adopté (p. 1840).

Article 5 *(modification de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement) :*

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (de précision) : adopté (p. 1842) ;

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (dispose que pour les stockages souterrains de déchets ultimes, une convention entre l'A.D.E.M.E. et l'exploitant détermine les conditions générales d'exploitation) (p. 1843) : adopté après modifications (p. 1844) ;

- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (rédactionnel) (p. 1844) : adopté (p. 1845) ;

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1845) ;

- *soutient* les amendements n° 47 et 48 de la commission (de précision) : adoptés (p. 1845) ;

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (supprime le paragraphe VIII relatif aux pouvoirs de l'administration en cas d'infraction) : adopté (p. 1845) ;

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1845) ;

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (donne aux associations le bénéfice des dispositions du paragraphe IX afin de leur accorder une meilleure indemnisation des personnes morales de droit public et de leur offrir la possibilité de prendre toutes dispositions propres à prévenir ou à diminuer l'impact résultant du mauvais fonctionnement d'une installation) : adopté (p. 1846).

Article 6 *(stockages souterrains de déchets) :*

Article 11-1 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (précise que l'autorisation conjointe des ministres chargés des mines et de l'environnement doit faire l'objet d'une enquête ou d'une information publique permettant à la population, aux élus et aux associations de présenter des observations) (p. 1846) : adopté après modifications (p. 1847).

Article 7 *(introduction de dispositions financières dans la loi du 15 juillet 1975) :*

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (de forme) : adopté (p. 1849).

Article 22-1 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (de précision) : adopté (p. 1849).

Article 22-2 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (dispose que, jusqu'au 30 juin 2002, tout exploitant d'une installation de stockage de déchets ménagers, non exclusivement utilisée pour les déchets que l'entreprise produit, verse à l'A.D.E.M.E. une taxe de 20 F par tonne de déchets réceptionnés) : adopté (p. 1849) ;

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (porte à 5 000 F par installation et par an le montant minimum de la taxe) : adopté (p. 1850) ;

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1850).

Article 22-3 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1850) ;

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (supprime les dispositions, figurant dans le deuxième alinéa, relatives à la communication à l'A.D.E.M.E. par l'autorité judiciaire des rapports et procès-verbaux établis par les agents) : adopté (p. 1851) ;

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (de précision) : adopté (p. 1851) ;

- *soutient* l'amendement n° 61 corrigé de la commission (introduit, après le troisième alinéa, les dispositions relatives à la communication à l'A.D.E.M.E. par l'autorité judiciaire des rapports et procès-verbaux établis par les agents) : adopté (p. 1851) ;

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (formel) : adopté (p. 1851).

Article 22-4 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (précise que le fonds reçoit le produit de la taxe) (p. 1851) : adopté (p. 1852) ;

- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (scinde le troisième alinéa en deux alinéas afin de distinguer l'aide au développement de techniques innovantes de l'aide à la réalisation d'équipements de traitement) : adopté (p. 1852) ;

- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1852) ;

- *soutient* l'amendement n° 183 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1852) ;

- *son* sous-amendement n° 221 (précise qu'il s'agit des communes prêtes à en assurer le développement) à l'amendement n° 142 de M. Jean-Paul Bachy (étend le bénéfice des dispositions prévues dans le texte aux communes ayant déjà une installation de traitement des déchets) : retiré (p. 1852) ;

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (dispose que 10 p. 100 au moins des ressources dont dispose chaque année le fonds sont affectés à l'aide au développement de techniques innovantes de traitement des ordures ménagères et déchets assimilés) (p. 1852) : adopté (p. 1853).

Article 22-5 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (de précision) : adopté (p. 1853) ;

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1853).

Article 8 *(domaine d'intervention de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) :*

- *soutient* l'amendement n° 69 rectifié de la commission (distingue mieux parmi les missions de l'Agence, d'une part, la protection des sols et la remise en état des sites, d'autre part, le réaménagement et la surveillance d'une installation de stockage de déchets ultimes) : adopté (p. 1854).

Article 9 *(modification de l'article 24 de la loi du 15 juillet 1975 sur l'élimination des déchets) :*

- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (limite l'objet du paragraphe 2 au refus de fournir à l'administration les informations visées à l'article 8 ou à la fourniture d'informations inexactes) (p. 1854) : adopté aprés modifications (p. 1855) ;

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1855) ;

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1855) ;

- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1855) ;

- *soutient* l'amendement n° 74 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1855) ;

- *soutient* les amendements n°s 75 et 76 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 1856).

Article 10 *(modification de l'article 20 de la loi du 19 juillet 1976 sur les installations classées) :*

- *soutient* l'amendement n° 77 de la commission (de précision) : adopté (p. 1856).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 78 de la commission (prévoit que le Gouvernement présentera chaque année au Parlement un rapport sur l'application de la loi) (p. 1856) : adopté (p. 1857).

Seconde délibération [2 juin 1992] :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (substitue à la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle la notion de péréquation, sans en définir les modalités techniques) (p. 1858).

Commission mixte paritaire [30 juin 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Néri (Alain)* (p. 3016).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et espace. - *Questions* [2 novembre 1992] :

Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) :
- activités de valorisation et de diversification (p. 4621) ;
- avenir, redéfinition des missions (p. 4621) ;
- conseil d'administration : informations du Gouvernement sur les recettes (p. 4621) ;
- crédits (p. 4621) ;
- interface civil-militaire (p. 4621).

Communautés européennes : programmes communautaires de recherche : Eurêka (p. 4623).

Départements : Isère : Grenoble : activités du C.E.A. (p. 4621).

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. : intéressement à la politique de la recherche (p. 4623).

Régions : Rhône-Alpes : politique régionale de la recherche (p. 4623).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur suppléant pour avis [2 novembre 1992] :

Commerce extérieur : Etats A.C.P. : échanges avec les D.O.M. -T.O.M. (p. 4628).

Communauté européenne :
- intégration économique des D.O.M.-T.O.M. : prise en compte de leur spécificité : accord d'association du 25 juillet 1991 (p. 4628) ;
- marché unique : préférence communautaire et protection des productions locales d'outre-mer (p. 4628, 4629) ;
- programme P.O.S.E.I.D.O.M. : produits agricoles : réglement-cadre du 16 décembre 1991 (p. 4627, 4628).

D.O.M.-T.O.M. : Antilles et Guyane : coopération régionale dans les Caraïbes (p. 4628).

Industrie et commerce extérieur. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1992] :

Commerce extérieur :
- assurance-crédit et Compagnie française pour le commerce extérieur (Coface) (p. 5438) ;
- balance commerciale (p. 5438) ;
- Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) (p. 5438) ;
- exportation : soutien (p. 5438) ;
- réorientation géographique : débouchés en Europe de l'Est et Asie du Sud-Est (p. 5438).

Communautés européennes :
- politique industrielle (p. 5438) ;
- programmes communautaires : Eurêka, Jessi (p. 5436).

Energie :
- crédits de l'énergie : montant, évolution, répartition (p. 5436) ;
- énergie nucléaire : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et sa filiale Cogema (p. 5437) ;
- énergie nucléaire : politique (p. 5437).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) (p. 5436, 5437).

Environnement : respect ; reconversion ; emplois nouveaux (p. 5437).

Industrie : électronique (p. 5436, 5437).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur :
- crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 5436) ;
- crédits de l'industrie : montant, évolution, répartition (p. 5438).

Politique industrielle (p. 5436).

Recherche : recherche industrielle et développement technologique (p. 5436, 5437).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 5436).

DEVAQUET (Alain)

Député de Paris

(7e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (no 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et espace. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1992] :

Communautés européennes : programmes communautaires de recherche : Eurêka, Hermès, Colombus (p. 4606, 4607).

Espace :
- Agence spatiale européenne : programmes et projets (p. 4606, 4607) ;
- Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) : projet Ariane ; concurrence internationale (p. 4606, 4607).

Europe : Europe centrale et orientale : coopération spatiale avec la Russie (p. 4606, 4607).

DEVEDJIAN (Patrick)

Député des Hauts-de-Seine

(13e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (no 2931) (monnaies et médailles) [14 mai 1992] (p. 3716).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (no 2931)** : annexe no 42 : **monnaies et médailles (no 2945)** [14 octobre 1992].

Proposition de loi visant à **réformer le mécanisme de lutte contre la délinquance économique et financière (no 3017)** [5 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Calcul de la dotation globale de fonctionnement et de la dotation de solidarité urbaine : foyers Sonacotra et résidences universitaires : prise en compte pour le calcul de la dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) : perspectives ; dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) ; loi d'orientation pour la ville ; logements sociaux : dénombrement pour réactualiser les dotations [26 novembre 1992] (p. 6082, 6083).

INTERVENTIONS

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance no 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (no 2007).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [8 janvier 1992] :

Article 1er *(art. 2 de l'ordonnance no 58-1270 du 22 décembre 1958 : niveaux hiérarchiques et avancement) :*

- *ses observations* (p. 23).

Article 4 *(art. 12-1 de l'ordonnance no 58-1270 du 22 décembre 1958 : évaluation) :*

- *son* amendement no 64 (propose que les magistrats puissent contester leur notation devant un bureau créé dans chaque cour d'appel) : rejeté (p. 25).

Article 6 *(art. 27 de l'ordonnance no 58-1270 du 22 décembre 1958 : présentation en vue de l'avancement et droit de réclamation des magistrats non présentés) :*

- *son* amendement no 63 (dispose que les magistrats non inscrits peuvent faire directement parvenir leur demande d'inscription au président de la commission d'avancement) : rejeté (p. 25).

Après l'article 13 :

- *son* amendement no 65 (dispose que pour être nommé premier président de cour d'appel, il faut avoir occupé pendant au moins un an les fonctions de président de chambre dans une cour d'appel et de chef de juridiction hors classe) (p. 27) : rejeté (p. 29) ;

- *son* amendement no 68 (précise le niveau hiérarchique des chefs de cour d'appel) (p. 28) : rejeté (p. 29) ;

- *son* amendement no 67 (crée un bureau dans chaque cour d'appel chargé d'arrêter les orientations générales de la cour en matière d'administration judiciaire, d'administration générale et de personnel) (p. 28) : rejeté (p. 29).

Article 23 *(art. 22 à 25-4 de l'ordonnance no 58-1270 du 22 décembre 1958 : intégration directe) :*

- *son* amendement no 69 (de suppression) : retiré (p. 31).

Article 28 *(art. 36 de l'ordonnance no 58-1270 du 22 décembre 1958 : conditions de mobilité territoriale) :*

- *son* amendement no 70 (dispose que le tableau d'avancement et les listes d'aptitude sont établis au mois une fois par an et que l'inscription au tableau est définitive) : rejeté (p. 34).

Article 29 *(art. 36-1 à 36-4 de l'ordonnance no 58-1270 du 22 décembre 1958 : commission consultative du parquet) :*

- *son* amendement no 71 (précise que la commission n'est pas consultée pour la nomination aux emplois de procureurs de la République près un tribunal de grande instance et d'avocat général près la Cour de cassation) : retiré (p. 35).

Article 30 *(conseillers et avocats généraux à la Cour de cassation en service extraordinaire) :*

- *son* amendement no 72 (dispose que la nomination des conseillers et avocats généraux à la Cour de cassation en service extraordinaire est précédée d'un avis conforme de l'assemblée générale de ladite Cour) : rejeté (p. 37).

Article 39 *bis* *(art. 1er de la loi organique no 88-23 du 7 janvier 1988 : maintien en activité) :*

- *son* amendement no 74 (dispose que le maintien en activité n'est pas un droit mais une simple possibilité, décidée en regard des nécessités des services) : retiré (p. 41).

Rappel au règlement : fait part de l'émotion de l'opposition devant le non-lieu rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris en faveur de Paul Touvier ; souligne que la France doit assumer la vérité de son passé [14 avril 1992] (p. 451).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Affaires étrangères :
- Allemagne : place au sein de l'Union européenne (p. 973) ;
- paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 973).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 972) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 973).

France : politique étrangère de la France : indépendance (p. 873).

Indépendance et souveraineté : souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 973).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 973).

Référendum : article 11 de la Constitution : utilisation pour la ratification du traité de Maastricht (p. 973).

Traités et conventions : traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 972, 973).

- Projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects (n° 2682).

Première lecture :

Discussion des articles [26 mai 1992] :

Article 108 *(institution d'un droit d'enquête en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

- *son* amendement n° 73 soutenu par M. Philippe Auberger (transfère au juge de l'ordre judiciaire le contentieux relatif à l'exercice du droit d'enquête) : rejeté (p. 1704).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1992] :

Code de procédure pénale : réforme :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3404) ;
- tentatives antérieures (p. 3402).

Garde à vue : durée, conditions, présence de l'avocat (p. 3403).

Inculpation : système actuel et réformes proposées (p. 3403).

Instruction collégiale (p. 3403).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3403).

Rapport Delmas - Marty (p. 3403).

Discussion des articles [7 et 8 octobre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur le sous-amendement oral du Gouvernement (supprime l'obligation de motiver les instructions) à l'amendement n° 44 de la commission (dispose que les instructions données par le ministère de la justice au procureur général, qu'elles tendent ou non à l'ouverture d'une information, sont écrites et motivées) (p. 3440).

Article 14 *(art. 80 du code de procédure pénale : saisine du juge d'instruction) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 74 de la commission (précise que le juge d'instruction ne peut informer qu'en vertu d'un réquisitoire *in personam* ou contre X du parquet et uniquement sur les faits qui lui sont déférés, sans pour autant être lié par les qualifications retenues dans le réquisitoire ni par la désignation des personnes qui y sont visées) (p. 3474) ;

Procédure pénale : instruction : systèmes proposés par le Gouvernement et par la commission (p. 3474).

Article 24 *(art. 116 du code de procédure pénale : interrogatoire de première comparution) :*

- *son* amendement n° 318 soutenu par M. Pascal Clément (dispose qu'avant de procéder à l'interrogatoire, le juge d'instruction expose précisément à la personne poursuivie les faits qui lui sont reprochés ; précise que ces faits sont consignés par écrit dans le procès-verbal) : adopté après modifications (p. 3497).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1992] :

Avant l'article 1er A :

- *favorable* à l'amendement n° 158 de la commission (autorise les associations régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans à la date des faits à exercer les droits reconnus à la partie civile pour les infractions portant directement atteinte aux intérêts qu'elles défendent ; précise qu'elles ne peuvent agir qu'avec l'accord de la victime lorsque celle-ci a été atteinte physiquement ou psychiquement, est mineure ou majeure protégée) (p. 6266).

Article 1er CB *(attribution de la qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire à certains agents des douanes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 6267)

Article 4 *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 rectifié de la commission (rétablit les dispositions adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture, en ce qui concerne l'entretien avec un avocat à partir de la vingtième heure de garde à vue) (p. 6272) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 119 de M. Emmanuel Aubert (dispose que l'entretien avec un avocat peut avoir lieu dès le début de la garde à vue) à l'amendement n° 10 rectifié de la commission (p. 6272).

Article 11 *(art. 83 du code de procédure pénale : désignation du juge d'instruction) :*

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (rétablit les dispositions adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture relatives au tableau de roulement des juges d'instruction) (p. 6279, 6280).

Article 15 *(art. 80-1, 80-2 et 80-3 nouveaux du code de procédure pénale : mise en examen et mise en cause au cours de l'instruction) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 125 du Gouvernement (dispose que, lorsqu'il estime l'information terminée, le juge d'instruction notifie à la personne mise en examen les charges retenues contre elle au cours d'un débat contradictoire faisant l'objet d'un procès-verbal ; précise que le dossier est ensuite communiqué au procureur de la République à l'expiration d'un délai de 15 jours) (p. 6281) ;

- *son* sous-amendement oral (précise que le procès-verbal peut être accompagné d'une note écrite du défenseur de la personne intéressée) à l'amendement n° 125 du Gouvernement (p. 6281) : rejeté (p. 6282) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 29 rectifié de la commission (dispose que le juge d'instruction notifie à la personne mise en examen les charges retenues contre elle au cours d'un débat contradictoire faisant l'objet d'un procès-verbal ; précise que le dossier est ensuite communiqué au procureur de la République à l'expiration d'un délai de 20 jours, accompagné d'une ordonnance de présomption de charges qui prononce le renvoi de l'affaire) (p. 6282, 6283).

Article 33 *(art. 137-1 nouveau du code de procédure pénale : instance collégiale compétente pour ordonner le placement en détention provisoire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 131 du Gouvernement (dispose que la détention provisoire est prescrite ou prolongée par un collège composé de trois magistrats du siège dont le président du tribunal et le juge d'instruction chargé de l'affaire ; précise que, saisi par le juge d'instruction, le collège peut prescrire la mise en détention ou le placement sous contrôle judiciaire) (p. 6302, 6303) ;
- *favorable* à l'amendement n° 57 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, sous réserve d'une modification de coordination) (p. 6303).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 octobre 1992] :

Chômage (p. 4015).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 4015).

Culture et grands travaux (p. 4015).

Enseignement : dépenses et efficacité du système (p. 4015).

Entreprises : investissements (p. 4015).

Epargne : rémunération et fiscalité (p. 4015).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4014, 4015) ;
- dépenses : engagements non financés et sous-évaluation (p. 4015) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 4015) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 4015).

Prévisions et projections économiques (p. 4015).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 4015).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4015).

Deuxième partie :

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour le budget annexe des Monnaies et médailles [17 novembre 1992] :

Communautés européennes (p. 5509, 5510).

Monnaies et médailles :
- dépenses, recettes, productions, investissements (p. 5509) ;
- personnels : effectifs (p. 5509) ;
- société Distribution monnaie Paris International (p. 5509) ;
- statut (p. 5509).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [7 décembre 1992] :

Son interruption (p. 6655) ;

Culture et grands travaux (p. 6655).

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Après l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 105 de M. Philippe Auberger (proroge jusqu'au 31 décembre 1994 le remboursement forfaitaire de T.V.A. sur les livraisons de certains produits agricoles énumérés à l'article 298 *quater* du code général des impôts) : retiré (p. 6666) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 corrigé de M. René Couveinhes (proroge jusqu'au 31 décembre 1993 le remboursement forfaitaire de T.V.A. sur les livraisons de certains produits agricoles énumérés à l'article 298 *quater* du code général des impôts) : retiré (p. 6666).

Après l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 2 rectifié de M. Jacques Toubon (pérennise l'application du taux réduit de la T.V.A. aux opérations concernant les œuvres d'art originales) (p. 6666, 6667) : rejeté (p. 6667) ;

Marché de l'art : T.V.A. : concurrence de la Grande-Bretagne (p. 6667).

Après l'article 18 :

- *soutient* l'amendement n° 54 de M. Guy Drut (exonère de droits de redevances au titre de l'occupation du domaine public les associations sportives nautiques organisant des manifestations bénéficiant des exonérations de l'impôt sur les sociétés et de la T.V.A.) : rejeté (p. 6669).

Après l'article 23 :

- *soutient* l'amendement n° 109 de M. René Couveinhes (porte à respectivement 30 et 45 p. 100 les taux des déductions forfaitaires de 10 et de 15 p. 100 sur les revenus des propriétés rurales) (p. 6673) : rejeté (p. 6674).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [17 et 18 décembre 1992] :

Article 35 *(contrats passés par les S.E.M., les sociétés anonymes d'H.L.M. et les S.E.M. de construction de logements sociaux) :*

- *son* amendement n° 131 soutenu par M. Jean-Paul Charié (supprime la non application des dispositions de l'article aux marchés d'étude et de maîtrise d'œuvre passés entre des sociétés d'économie mixte d'intérêt national et des sociétés filiales si les deux cocontractants sont contrôlés par l'Etat) : vote réservé (p. 7450) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

DHAILLE (Paul)

Député de la Seine-Maritime

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation des statuts du Groupe d'étude international du cuivre (n° 2667) [7 mai 1992] (p. 1001).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation des statuts du Groupe d'étude international de l'étain (n° 2668) [7 mai 1992] (p. 1001).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation des statuts du Groupe d'étude international du nickel (n° 2669) [7 mai 1992] (p. 1001).

Rapporteur d'information sur le suivi de la mise en œuvre de la convention d'application de l'accord de Schengen [11 juin 1992].

Rapporteur d'information sur l'union économique et monétaire européenne et la zone franc [29 juin 1992] (p. 2986).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République orientale de l'Uruguay (n° 3037) [13 novembre 1992] (p. 5290).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant l'exercice de la pêche et la protection des milieux aquatiques dans la partie du Doubs formant frontière entre les deux Etats (n° 3039) [20 novembre 1992] (p. 5847).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur les projets de loi, adoptés par le Sénat :

1° (n° 2667) autorisant l'approbation des **statuts du Groupe d'étude international du cuivre ;**

2° (n° 2668) autorisant l'approbation des **statuts du Groupe d'étude international de l'étain ;**

3° (n° 2669) autorisant l'approbation des **statuts du Groupe d'étude international du nickel (n° 2761)** [4 juin 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission des affaires étrangères sur l'**union économique et monétaire européenne** et la **zone franc (n° 2907)** [9 juillet 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission des affaires étrangères sur le **suivi** de la **mise en œuvre de la convention d'application de l'accord de Schengen (n° 2908)** [9 juillet 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 3039) autorisant l'**approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse** concernant l'**exercice de la pêche et la protection des milieux aquatiques dans la partie du Doubs formant frontière entre les deux Etats** (ensemble une annexe, un règlement d'application et une délibération) **(n° 3098)** [3 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 3037) adopté par le Sénat autorisant l'**approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République orientale de l'Uruguay (n° 3104)** [3 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Risques technologiques :** accident de la raffinerie de La Mède ; entreprises classées « Seveso » ; plan d'opération interne (P.O.I.) aux entreprises à risques ; plans particuliers d'intervention (P.P.I.) ; incitations fiscales en vue de l'amélioration de la sécurité : perspectives [12 novembre 1992] (p. 5203).

DHINNIN (Claude)

Député du Nord

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi présentée par M. Michel Giraud et plusieurs de ses collègues, permettant aux communes de disposer d'un délai raisonnable pour établir les programmes locaux de l'habitat (n° 2655) [20 novembre 1992] (p. 5847).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 592,** posée le 9 juin 1992 : **délinquance et criminalité** (p. 2147). Appelée le 12 juin 1992 : climat d'insécurité : aggravation ; sécurité des personnes et des biens : plans locaux ; département du Nord : départementalisation des services de police ; brigade d'enquête et de coordination (Brec) : constitution dans le Nord - Pas-de-Calais (p. 2279, 2280, 2281).

- **n° 627,** posée le 13 octobre 1992 : **délinquance et criminalité (lutte et prévention)** (p. 3654). Appelée le 16 octobre 1992 : sécurité des personnes et des biens ; police : augmentation des effectifs ; moyens matériels et départementalisation ; Brigade régionale d'enquêtes et de coordination (Brec) : mise en place dans la région Nord - Pas-de-Calais (p. 3788, 3789, 3790).

- **n° 649,** posée le 1er décembre 1992 : **fonctionnaires et agents publics (rémunérations)** (p. 6402). Appelée le 4 décembre 1992 : pouvoir d'achat : amputation ; accord salarial du 12 novembre 1991 : conditions d'application (p. 6529, 6530).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Questions* [29 octobre 1992] :

Délinquance et criminalité : commune de Lille : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (p. 4568).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

T.V.A. : hausse des taux (p. 4890).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5327).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 5327).

DIMEGLIO (Willy)

Député de l'Hérault

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Chômage de longue durée :** traitement social, traitement économique, traitement « statistique » ; plan pour l'emploi : formation et entretiens spécialisés ; soutien psychologique [20 mai 1992] (p. 1446).

- **Hommage à l'armée d'Afrique :** seconde guerre mondiale ; cinquantenaire de l'armée d'Afrique : commémoration ; soldats français enterrés en terre africaine : rôle décisif et hommage [28 octobre 1992] (p. 4473).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).**

Première lecture :

Discussion des articles [9 juin 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

- *ses observations* (p. 2137) ;

Départements : coresponsabilité et partenariat avec l'Etat (p. 2137).

Logement (p. 2137).

R.M.I. :

- actions d'insertion professionnelle (p. 2137) ;
- actions d'insertion sociale (p. 2137).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Apprentissage :

- centres de formation d'apprentis : relations avec les établissements d'enseignement (p. 2454) ;
- maîtres d'apprentissage : statut et formation (p. 2454).

Chômage : jeunes (p. 2454).

Impôts et taxes :

- crédits d'impôt : apprentissage et formation en alternance : création (p. 2454) ;
- taxe d'apprentissage (p. 2454).

Plan : nécessité et développement (p. 2454).

Régions :

- compétences et charges en matière de formation professionnelle (p. 2454) ;
- contrats d'objectifs (p. 2454).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Commerce et artisanat. - *Questions* [16 novembre 1992] :

Entreprises commerciales et artisanales : impôts et taxes : T.V.A. : déductions : décalage mensuel (p. 5494).

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [17 novembre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale (p. 5511).

Affaires étrangères : Afrique du Nord (p. 5511).

Etrangers : immigration (p. 5511).

Rapatriés :

- armée d'Afrique (p. 5511) ;
- cimetières et nécropoles (p. 5511) ;
- harkis, enfants de harkis et camp de Jouques (p. 5511) ;
- indemnisation (p. 5511, 5512) ;
- retraites (p. 5511) ;
- titres indemnitaires (p. 5511).

DINET (Michel)

Député de Meurthe-et-Moselle

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 30 avril 1992] (p. 6033).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Aménagement rural :** zones rurales ; détaxation des carburants ; biocarburants ; budget de l'agriculture ; comité interministériel de l'aménagement rural ; dotation de développement rural [14 octobre 1992] (p. 3674).

- **Chômage de longue durée :** France : 900 000 chômeurs de longue durée ; lutte contre l'exclusion ; contrats emploi-solidarité ; fonds de compensation pour favoriser l'emploi dans les petites communes [4 novembre 1992] (p. 4766, 4767).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Aménagement du territoire :

- aménagement rural et zones rurales (p. 2743) ;
- zones rurales fragiles et de montagne (p. 2744).

Appellations d'origine contrôlées et qualité des produits (p. 2744).

Céréales et oléagineux : prix : baisse (p. 2744).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis (p. 2743).

Communautés européennes :

- politique agricole commune : réforme (« projet Mac-Sharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2742, 2743) ;
- préférence communautaire (p. 2743).

Coopération et développement : aide alimentaire (p. 2743).

Crise agricole (p. 2742).

Energie : production et utilisation de biocarburants (p. 2744).

Exploitants agricoles :

- aides directes (p. 2743) ;
- cotisations sociales : réforme (p. 2744) ;
- endettement et aménagement de la dette (p. 2744) ;
- fonctions (p. 2745) ;
- jeunes agriculteurs : installation (p. 2744) ;
- revenu (p. 2742, 2743).

Exploitations agricoles : pluriactivité (p. 2744).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : allègement (p. 2744).

Jachère industrielle et gel des terres (p. 2744).

Plan d'adaptation de l'agriculture (p. 2743).

Prix agricoles et coûts de production (p. 2744).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : aménagement rural : politique globale (p. 4892, 4893).

Aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1992] :

Aménagement du territoire :

- aménagement rural et désertification (p. 5272, 5273, 5274) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5272)
- crise de l'aménagement du territoire (p. 5272, 5273, 5274).

Collectivités locales : compétences (p. 5272).

Etat : rôle (p. 5273).

Plan : contrats de plan Etat-régions (p. 5274, 5275).

Primes : aide à l'industrie en zone rurale (A.I.Z.R.) : « P.A.T. petits projets » (p. 5274).

Régions :
- Ile-de-France (p. 5273) ;
- Lorraine (p. 5274).

Transports :
- infrastructures (p. 5274) ;
- transports ferroviaires : S.N.C.F. : politique (p. 5273, 5274) ;
- transports ferroviaires : T.G.V. -Est (p. 5274).

Ville : banlieues (p. 5272).

Voirie :
- autoroutes (p. 5274) ;
- R.N. 4 (p. 5274).

Zones de montagne et défavorisées (p. 5274).

Questions :

Aménagement du territoire : aménagement rural : emploi ; installations d'entreprises (p. 5284).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1992] :

Assemblée nationale :
- commission spéciale sur les projets de loi sur la bioéthique : travaux (p. 5823, 5824) ;
- incidents : applaudissements dans les tribunes du public (p. 5824) ;
- rapports d'information : rapport sur la bioéthique (p. 5824).

Audiovisuel : télévision : information (p. 5824).

Enseignement secondaire : éthique biomédicale (p. 5824).

Enseignement supérieur : philosophie (p. 5824).

Ethique :
- bioéthique : législateur : rôle (p. 5823) ;
- bioéthique : législation : nécessité, contenu et révision périodique (p. 5824) ;
- comité consultatif national d'éthique (p. 5824).

Filiation : identité sociale et identité biologique : procréation médicalement assistée avec tiers donneur (p. 5824).

Parlement :
- Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : rapport sur les sciences de la vie et les droits de l'homme (rapport Sérusclat) (p. 5824) ;
- parlementaires : cumul des mandats : interdiction (p. 5823).

Prélèvements sur le corps humain :
- dons d'organes : anonymat (p. 5824) ;
- dons d'organes : gratuité (p. 5824).

Procréation médicalement assistée (P.M.A.) : dons : anonymat et gratuité (p. 5824).

Transfusion sanguine : hémophiles et transfusés atteints du sida

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599) [20 novembre 1992].

Discussion des articles [24 novembre 1992] :

Article 3 *(principes généraux relatifs au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain) :*

Article L. 666-5 du code de la santé publique (principe de l'anonymat du don) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 63 de Mme Christine Boutin (autorise la levée de l'anonymat du don si l'enfant né d'une procréation médicalement assistée avec tiers donneur qui a atteint sa majorité veut connaître l'identité de son père biologique) (p. 5926, 5927).

Article 4 *(prélèvement et transplantation d'organes) :*

Article L. 667-7 du code de la santé publique (conditions des prélèvements post mortem*) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 105 de M. Jean-François Mattei (limite le consentement présumé au prélèvement d'organe à des fins thérapeutiques) (p. 5939).

DOLEZ (Marc)

Député du Nord

(17e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1143).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (services du Premier ministre : fonction publique et réformes administratives) [18 juin 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions du droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Prête serment le 2 décembre 1992 [2 décembre 1992] (p. 6426).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome VIII : **services du Premier ministre : fonction publique et réformes administratives (n° 2949)** [14 octobre 1992].

Rapport d'information déposé au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, sur l'application de la directive communautaire du 14 juin 1989 concernant les **médicaments dérivés du sang ou du plasma humains (n° 3050)** [19 novembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 janvier 1992] :

Après l'article 56 :

- *son* amendement n° 152 (attribue la dotation « ville-centre » aux communes de plus de 10 000 habitants qui, dans une agglomération de plus de 100 000 habitants, en constituent la ville principale) (p. 141) : adopté (p. 142).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Questions* [28 octobre 1992] :

Délinquance et criminalité : victimes : aide (p. 4510).

Juridictions administratives : cours administratives d'appel : création d'une sixième cour à Douai (p. 4509).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [6 novembre 1992] :

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 4965).

Services du premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la fonction publique et les réformes administratives [7 novembre 1992] :

Administration :

- déconcentration et modernisation : « renouveau du service public » (p. 4988) ;
- délocalisations : conséquences économiques et accompagnement social (p. 4988) ;
- délocalisations : principe et financement (p. 4988).
- services publics : relations avec l'usager : revalorisation (p. 4989).

Fonctionnaires et agents publics :

- action sociale interministérielle : crédits (p. 4987) ;
- carrières et statuts : rénovation (plan Durafour) (p. 4987) ;
- fonctionnaires décédés : ayants droit : versement du capital décès (p. 4987, 4988) ;
- fonction publique : catégories : rapport Mariotte (p. 4988) ;
- hauts fonctionnaires : carrières et rémunérations : revalorisation (p. 4987) ;
- hauts fonctionnaires : départs vers le privé : réglementation (p. 4987) ;
- ministère de la fonction publique : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4987) ;
- rémunérations : masse salariale : évolution, négociations (p. 4987) ;
- temps partiel (p. 4987).

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Questions.* Suppléant *Ducout (Pierre)* [17 novembre 1992] :

Imprimerie nationale : statut (p. 5514).

Monnaies et médailles : Ecu : frappe (p. 5515).

DOLIGE (Eric)

Député du Loiret

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 2 ter A *(rapport sur les délais de paiement des autorités publiques) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 de M. Thierry Mandon (prévoit que le rapport rendra compte des délais de paiement publics et de leurs conséquences pour les associations et institue une commission composée de représentants de plusieurs ministères et de parlementaires, chargée de contribuer à l'élaboration du rapport) (p. 1635).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Céréales et oléagineux : indemnité compensatoire (p. 2781).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis (p. 2780).

Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (« projet MacSharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2780).

Crise agricole (p. 2780).

Energie : production et utilisation de biocarburants (p. 2780).

Exploitants agricoles : revenu (p. 2780).

Exploitations agricoles : charges : allégement (p. 2780).

Jachère industrielle et gel des terres (p. 2781).

Ordre public : manifestations agricoles du 23 juin 1992 (p. 2780).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Article 35 *(contrats passés par les S.E.M., les sociétés anonymes d'H.L.M. et les S.E.M. de construction de logements sociaux) :*

- *son* amendement n° 232 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 3889) : rejeté (p. 3890).

Article 36 *(art. 1er, 2 et 7 de la loi du 3 janvier 1991 : compétence de la mission interministérielle d'enquête) :*

- *son* amendement n° 233 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) : rejeté (p. 3892).

Article 37 *(art. L. 22 du code des tribunaux administratifs : extension du référé précontractuel) :*

- *son* amendement n° 234 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) : rejeté (p. 3893).

Article 46 *(art. L. 313-7-1 du code de la construction : organismes collecteurs du « 1 p. 100 logement ») :*

- *son* amendement n° 190 soutenu par M. Jacques Toubon (étend la compétence de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction - A.N.P.E.E.C. - à l'ensemble des organismes habilités à collecter la participation des employeurs) (p. 3904) : retiré (p. 3905).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Département : Loiret (p. 4875).

Energie : biocarburants :
- développement de la production (p. 4875) ;
- régime fiscal (p. 4875).

Fruits et légumes : betterave (p. 4875).

Impôts et taxes : fiscalité agricole (p. 4879).

Jachère industrielle (p. 4875).

T.V.A. : hausse des taux (p. 4879).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [6 novembre 1992] :

Enseignement : formation en alternance (p. 4962).

Entreprises : restructurations et plans sociaux (p. 4962).

Jeunes : insertion : contrats de progrès Etat-collectivités locales (p. 4970).

Syndicats : situation (p. 4962).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- campagne double (p. 5384) ;
- carte du combattant (p. 5384) ;
- fonds de solidarité et retraite anticipée (p. 5379, 5384).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : fonds sociaux (p. 5379).

DOLLO (Yves)

Député des Côtes-d'Armor

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (équipement, logement et transports : transport aérien et météorologie ; budget annexe de l'aviation civile) [17 juin 1992] (p. 3718).

Cesse d'appartenir à la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [4 décembre 1992].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées, sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome III : **équipement, logement et transports : transport aérien et météorologie : budget annexe de l'aviation civile (n° 2948)** [14 octobre 1992].

Avis sur le projet de loi de **finances rectificative pour 1992 (n° 3056)** [2 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Aides au mouvement associatif :** importance du mouvement associatif ; bénévolat ; besoins financiers ; formation des administrateurs et des gestionnaires ; statut fiscal des associations ; fonds de garantie des créances des associations : mise en place [18 novembre 1992] (p. 5680).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* aux amendements identiques nos 9 de la commission des affaires étrangères et 30 de M. Jacques Toubon (art. 2 de la Constitution : précisent que le français est la langue de la République) (p. 1019, 1020) ;

Cultures régionales : langues régionales : statut (p. 1020).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports : Transports aériens et météorologie. - Budget annexe de l'aviation civile. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées [6 novembre 1992] :

Défense :
- crédits militaires : réduction (p. 4905) ;
- personnels aéronautiques d'origine militaire : deuxième carrière dans l'aviation civile (p. 4906) ;
- transport aérien militaire : coordination avec les transports civils (p. 4905).

Industrie aéronautique : généralités (p. 4905).

Transports aériens :
- contrôleurs aériens (p. 4905) ;
- sécurité et confort (p. 4905, 4906).

Défense. - *Questions* [9 novembre 1992] :

Armée de terre : Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : opérations de maintien de la paix : forces françaises engagées et coût pour la France (p. 5073).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1992] :

Affaires étrangères : interventions militaires (p. 6642, 6643).

Coopération et développement (p. 6643, 6644).

Défense : annulations de crédits (p. 6642, 6643).

DOMINATI (Jacques)

Député de Paris

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 645,** posée le 24 novembre 1992 : **retraites : régimes autonomes et spéciaux (élus locaux : régime de retraite autonome) :** élus locaux : régime de retraite autonome ; régime de retraite par capitalisation : option pour une retraite complémentaire ; loi n° 92-108 du 3 février 1992, titre IV : décrets d'application : publication (p. 5997) ; non appelée.

DOSIERE (René)

Député de l'Aisne

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 782).

Président de cette commission [*J.O.* du 18 janvier 1992] (p. 898).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1143).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Rapporteur du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [9 avril 1992] (p. 435).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Rapporteur de la proposition de loi organique de M. Laurent Fabius, tendant à modifier l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au Conseil économique et social (n° 2649) [5 juin 1992] (p. 2053).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mise en œuvre par la République française de la directive du Conseil des Communautés européennes C.E.E. n° 91-680 complétant le système commun de la taxe sur la valeur ajoutée et modifiant, en vue de la suppression des contrôles aux frontières, la directive C.E.E. n° 77-388 et de la directive C.E.E. n° 92-12 relative au régime général, à la détention, à la circulation et au contrôle des produits soumis à accise (n° 2682) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8441).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'octroi de mer et portant mise en œuvre de la décision du Conseil des ministres des Communautés européennes n° 89-688 du 22 décembre 1989 (n° 2663) [*J.O.* du 4 juillet 1992] (p. 8941).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Augustin Bonrepaux et plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer la péréquation nationale des ressources des collectivités locales (n° 2864 rectifié) [23 octobre 1992] (p. 4324).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à remplacer le régime complémentaire de retraite institué au profit des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques par un nouveau régime complémentaire de retraite et de prévoyance (n° 2873) [23 octobre 1992] (p. 4324).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 4 novembre 1992] (p. 15281).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions du droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale (n° 3028) [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Président de cette commission [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918) [*J.O.* du 8 décembre 1992] (p. 16776).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3128), adoptée par le Sénat, renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 12 décembre 1992] (p. 17056).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certains mandats électoraux ou fonctions électives (n° 2368) [*J.O.* débats du 15 décembre 1992] (p. 7265).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Jean-Michel Boucheron) (Charente) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17351).

Président de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17435).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3194) portant saisine de la commission d'instruction prévue par l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice pour M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17435).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17490).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 2598) relatif à la **mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement** et à la **prise en charge des dépenses de ces services (n° 2705)** [14 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi organique (n° 2469) de M. Laurent Fabius tendant à modifier l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée portant **loi organique** relative au **Conseil économique et social (n° 2788)** [11 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la **mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2998)** [3 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Restructuration des forces armées et aménagement du territoire :** dissolution de nombreux régiments ; commune de La Fère : conséquences sur l'économie locale ; aménagement du territoire ; équilibres régionaux et solidarité nationale ; crédits pour la reconversion : fonds spécial [22 avril 1992] (p. 609).

- **Fiscalité locale :** concours de l'Etat aux collectivités locales ; dotation globale de fonctionnement : nouvelles modalités de calcul ; fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ; dotation de développement rural ; fonds de remboursement aux collectivités de la taxe à la valeur ajoutée (F.C.T.V.A.) ; solidarité entre communes : cas de Paris [14 octobre 1992] (p. 3667, 3668).

- **Réforme du baccalauréat :** session de 1993 ; taux de réussite ; adaptation du calendrier scolaire à la mise en place de la réforme [16 décembre 1992] (p. 7311, 7312).

à un ministre :

- **Collectivités locales** [23 avril 1992] :

Défense : restructuration des forces armées : baisse de population et calcul des dotations de l'Etat (communes de Couvron, La Fère, Laon et Sissonne) (p. 646, 647).

- **Fonctionnaires et agents publics** [4 juin 1992] :

Administration : services publics : départements touchés par la restructuration des activités de défense : réorganisation (p. 1929).

orales sans débat :

- **n° 623,** posée le 6 octobre 1992 : **S.N.C.F. (lignes)** (p. 3407). Appelée le 9 octobre 1992 : liaison ferroviaire : Paris-Laon-Hirson : fonctionnement et avenir ; désenclavement de l'est du département de l'Aisne (p. 3545, 3546).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 janvier 1992] :

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 88).

Discussion des articles [21 et 22 janvier 1992] :

Article 48 *(principes du renouveau de la coopération intercommunale) :*

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 127).

Article 58 *undecies* supprimé par le Sénat *(départementalisation des secours) :*

- *son* intervention : Assemblée nationale : séance publique : report de la fin de l'examen du projet de loi au lendemain (p. 146).

Article 57 *bis* A *(prélèvement au profit du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) :*

- *son* amendement n° 338 (de suppression) (p. 175) : retiré (p. 176).

Article 63 *ter* *(dotation globale d'équipement des groupements) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 220 rectifié de la commission (autorise l'ensemble des communes et des groupements de communes éligibles à la deuxième part de la dotation globale d'équipement à exercer leur droit d'option pour cette deuxième part durant les trois mois qui suivent l'entrée en vigueur de la présente loi) (p. 187).

Après l'article 64 *ter* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 du Gouvernement (précise les dates d'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement, à la dotation globale d'équipement et au fonds de compensation pour la T.V.A.) (p. 191) ;

- *soutient* l'amendement n° 325 rectifié de la commission (précise le mode d'ajustement des versements de dotation globale de fonctionnement pour l'année 1992 au dispositif prévu par l'article 64 *ter*) : retiré (p. 191) ;

- *son* amendement n° 339 (prend en compte l'existence de nouveaux groupements de communes dans la composition du comité des finances locales) (p. 191) : adopté (p. 192).

Article 64 *sexies* *(modalités de répartition de la dotation de développement rural) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 du Gouvernement (précise le montant global ainsi que le mode d'attribution de la deuxième part de la dotation de développement rural et rétablit les modalités de partage des crédits entre les deux parts de la dotation) (p. 195).

Lecture définitive :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés [23 janvier 1992] :

Sénat : rejet du texte adopté en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale (p. 259).

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale :

Article 63 *(dotation globale de fonctionnement des groupements) :*

- *son* amendement n° 1 (assure le bénéfice de l'article aux districts à fiscalité propre pour lesquels 1992 constitue la première année de perception de cette fiscalité propre) : adopté (p. 274).

- **Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [23 janvier 1992] :

Article 17 *(indemnités des maires) :*

- *ses observations* (p. 226).

- **Projet de loi relatif à l'octroi de mer (n° 2663).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 juin 1992] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bertrand (Léon)* (p. 2323).

Principaux thèmes développés :

Communes : budgets communaux : recettes : part de l'octroi de mer (p. 2326).

Impôts locaux : octroi de mer :
- appellation : caractère désuet (p. 2326) ;
- fonds régional pour les entreprises et l'emploi (F.R.E.E.) : compétences et moyens : désengagement de l'Etat (p. 2326) ;
- prélèvement : mécanisme, produits assujettis, seuils d'assujetissement et exonérations (p. 2326) ;
- projet de loi : modernisation de l'octroi de mer : intérêt et nécessité (p. 2325).

Politique économique et sociale :
- développement économique : généralités et rôle de l'octroi de mer (p. 2325, 2326) ;
- marché unifié Antilles-Guyane (p. 2326).

Discussion des articles [15 juin 1992] :

Article 15 *(répartition de la dotation globale de garantie) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 69 rectifié de la commission (dispose que les modalités de répartition de la dotation globale garantie sont fixées par décret pris, dans un délai de trois mois, sur proposition du conseil régional) (p. 2371).

Explications de vote :

Impôts locaux : octroi de mer :
- fonds régional et développement économique (p. 2380) ;
- projet de loi : intérêt et nécessité (p. 2380).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2380).

- Projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Administration :
- déconcentration (p. 2389) ;
- service public de l'équipement (p. 2389).

Collectivités locales : décentralisation : « sortie » de l'article 30 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 (p. 2387, 2389).

Communes : recours aux services de l'Etat (p. 2388).

Conseil général :
- convention de mise à disposition conclue entre le président et le préfet ; contentieux (p. 2387, 2388) ;
- désengagement : possibilité (p. 2389).

Directions départementales de l'équipement (D.D.E.) :
- compétences : transfert : loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 (p. 2387) ;
- personnel : statut et rémunération (p. 2388) ;
- principe d'unité du parc et des subdivisions territoriales (p. 2388) ;
- voirie : routes : compétence départementale (p. 2388).

Etat :
- loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 : application (p. 2388, 2389) ;
- relations financières entre l'Etat et le département (p. 2387, 2388, 2389).

Discussion des articles [16 juin 1992] :

Article 1er *(mise à disposition du département) :*

- *défavorable* aux amendements identiques nos 41 de M. Paul-Louis Tenaillon et 50 de M. Pierre-Rémy Houssin (prévoient que les services ou parties de services déconcentrés du ministère de l'équipement affectés à l'exercice des compétences des départements en matière routière sont mis à leur disposition) (p. 2410) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (dispose que les services ou parties de services demeurent des services de l'Etat et que les garanties statutaires et les conditions de rémunération et d'emploi de leurs personnels sont celles des personnels de l'Etat) : adopté (p. 2411).

Article 2 *(activités du parc de l'équipement) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 de M. René Carpentier (précise que le parc de l'équipement est un élément du service public de la D.D.E. dont les activités sont retracées dans un compte particulier) (p. 2412) ;

- *son* amendement n° 71 (précise que le parc de l'équipement est un élément du service public de la D.D.E.) : adopté (p. 2412).

Article 3 *(convention relative au parc de l'équipement) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2412) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de précision) : adopté (p. 2412) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (précise que la convention doit fixer le montant et non le volume des prestations à fournir par le parc) : adopté (p. 2413) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (limite la variation des prestations demandées par le département à plus ou moins 10 p. 100 du volume de la dernière année d'application prévue contractuellement) (p. 2413) : adopté (p. 2414) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (prévoit que le projet de convention et le projet d'avenant sont soumis pour avis au comité technique paritaire de la D.D.E.) : adopté (p. 2414) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2414) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2414).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (précise les conditions dans lesquelles le département peut cesser de recourir au parc de l'équipement) (p. 2414) : adopté (p. 2415) ;

Délai de retrait (p. 2415).

Article 4 *(absence de convention relative au parc de l'équipement) :*

- *soutient* les amendements nos 13, 14 et 15 de la commission (de précision) : adoptés (p. 2415).

Article 5 *(convention relative à la mise à disposition des services de l'équipement) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2415) ;

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2416) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (limite la variation des prestations demandées par le département à plus ou moins 10 p. 100 du volume de la dernière année d'application prévue contractuellement) : retiré (p. 2416) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (institue une procédure de conciliation au cas où un désaccord entre le préfet et le président du conseil général empêche de signer la convention dans le délai fixé) (p. 2416) : retiré (p. 2417).

Article 6 *(adaptation de l'organisation des services) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2417) ;

Collectivités locales : décentralisation (p. 2417) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 47 de M. Paul-Louis Tenaillon (précise qu'à la demande du président du conseil général une étude peut être conduite visant à la constitution d'unités spécifiques placées sous son autorité fonctionnelle) (p. 2418) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Jean-Jacques Weber (paragraphe I : précise que le projet d'adaptation doit porter sur l'organisation des services ou parties de services intervenant pour le compte du département et viser à la constitution d'unités spécifiques placées sous l'autorité fonctionnelle du président du conseil général) (p. 2419) ;

Conseil général : président : compétences (p. 2419) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (paragraphe I : confie l'initiative de l'organisation des services au conseil général et précise que la demande porte sur les principes de l'organisation elle-même et non sur une simple étude) (p. 2419) : adopté (p. 2420) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 60 de M. Jean-Jacques Weber (prévoit que le représentant de l'Etat établit un projet d'organisation en concertation avec le président du conseil général et conduit la phase de concertation préalable auprès des maires concernés et auprès du comité technique paritaire de la D.D.E., chaque phase se déroulant dans un délai de trois mois) (p. 2420, 2421) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 rectifié de la commission (précise que l'adaptation de l'organisation des services a pour objet de déterminer les services ou parties de services qui interviendront exclusivement pour le compte du département sous l'autorité fonctionnelle du président du conseil général et prévoit que la nouvelle organisation ne doit pas compromettre les missions que la D.D.E. assure pour le compte de l'Etat et des communes, ni en augmenter le coût pour les collectivités) (p. 2420) : adopté (p. 2421) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (précise que, dans un délai de six mois, le représentant de l'Etat élabore, en concertation avec le président du conseil général, le projet de réorganisation sur lequel il recueille l'avis du comité technique paritaire de la D.D.E.) (p. 2420) : adopté (p. 2422) ;

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (prévoit la consultation des communes et non des collectivités territoriales) (p. 2420) : adopté (p. 2422) ;

Collectivités locales : cas de la Corse et des D.O.M.-T.O.M. (p. 2420).

- *soutient* l'amendement n° 24 rectifié dela commission (précise les conditions dans lesquelles le conseil général se prononce au terme de la procédure et prévoit qu'à défaut de délibération dans un délai de quatre mois le projet d'organisation est réputé rejeté) (p. 2420, 2421) : adopté (p. 2422) ;

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (dispose que les services ou parties de services intervenant exclusivement pour le compte du département ne peuvent apporter leur concours aux communes) (p. 2422, 2423) : rejeté (p. 2424) ;

Collectivités locales : décentralisation : risque de tutelle sur les communes (p. 2422, 2423) ;

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (supprime le paragraphe II relatif au dispositif de compensation financière des suppressions d'emplois) : adopté (p. 2424) ; réinsertion de cette mesure à l'article 8 (p. 2424).

Après l'article 6 :

- *favorable* à l'amendement n° 54 de M. Pierre-Rémy Houssin (institue une commission nationale de conciliation) (p. 2424).

Article 7 *(absence de convention relative à la mise à disposition des services de l'équipement) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (de coordination) : retiré (p. 2425) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (de précision) : adopté (p. 2425) ;

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2425).

Article 8 *(dépenses de personnel) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2426) ;

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (tire les conséquences de la possibilité, introduite à l'article 5, de retarder la signature de la convention) : devenu sans objet (p. 2426) ;

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2426) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (insère à l'article 8 le principe de compensation financière initialement inscrit à l'article 10) : adopté (p. 2426) ;

- *favorable* à l'amendement n° 39 du Gouvernement (prévoit la prise en compte des emplois supprimés ou des postes vacants dans la compensation financière des transferts de charge entre l'Etat et le département) (p. 2426).

Article 9 *(droit d'option des agents non titulaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (inscrit à l'article 9 le principe de la compensation financière qui figure à l'article 10 du projet) : adopté (p. 2427).

Article 10 *(compensation financière des transferts de charges) :*

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2427).

Article 11 *(autres dépenses de fonctionnement et dépenses d'équipement)* (p. 2427) :

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (de coordination) : retiré (p. 2428) ;

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2428).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 novembre 1992] :

Administration : service public de l'équipement (p. 5691).

Collectivités locales : décentralisation : « sortie » de l'article 30 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 (p. 5691).

Directions départementales de l'équipement (D.D.E.) :

- convention de mise à disposition entre le Président du conseil général et le préfet : négociation et contentieux : commission nationale de conciliation (p. 5691) ;
- principe d'unité du parc et des subdivisions territoriales (p. 5691) ;
- projet de loi : objectifs, intérêt et décrets d'application (p. 5691).

Etat : relations financières avec les départements : transfert de charges et compensation financière : principe de maintien des prestations réciproques (p. 5691).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 5691).

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1990 (n° 2500).

Première lecture :

Discussion des articles [29 juin 1992] :

Après l'article 12 :

- *favorable* à l'amendement n° 2 de M. Yves Fréville (complète l'annexe « jaune » récapitulant les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales par un document retraçant les fonds de concours et les recettes fiscales versés par les collectivités locales à l'Etat) (p. 2942).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi organique tendant à modifier l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au Conseil économique et social (n° 2469).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 juin 1992] :

Assemblée nationale : commission des lois : modification de la proposition de loi organique (p. 2943).

Composition du bureau et administration du Conseil économique et social : article 71 de la Constitution : intérêt de la proposition de loi organique (p. 2943).

Loi organique : proposition conjointe par les présidents des deux assemblées (p. 2942).

Missions du Conseil économique et social : article 70 de la Constitution (p. 2943).

- Projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698).

Nouvelle lecture :

Avant la discussion des articles [3 juillet 1992] :

Sa question préalable (p. 3214) : retirée (p. 3219).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : autonomie (p. 3216, 3218).

Finances publiques : coût des exonérations, dégrèvements et plafonnements d'impôts locaux (p. 3216).

Impôts locaux : impôt local sur le revenu (p. 3216).

Impôts locaux : réforme fiscale : spécialisation de l'impôt par collectivité (p. 3218).

Impôts locaux : taxe départementale sur le revenu :

- génèse et versions successives (p. 3216, 3217) ;
- suspension de son application : amendement du Sénat (p. 3215) ;
- suspension de son application : conséquences (p. 3217, 3218).

Impôts locaux : taxe d'habitation :
- exonérations, dégrévements et plafonnement (p. 3216) ;
- injustice (p. 3215, 3216) ;
- lien fiscal entre le citoyen et sa collectivité : nécessité (p. 3216) ;
- mode de calcul (p. 3215) ;
- non-imposition sur le revenu : modification du calcul (p. 3216).

Impôts locaux : valeurs locatives (p. 3215).

Parlement :
- amendements : recevabilité : lien avec le texte en discussion (p. 3217, 3218) ;
- rôle (p. 3214, 3215, 3217).

Discussion des articles [3 juillet 1992] :

Article 4 nouveau *(modalités d'application de la taxe départementale sur le revenu) :*

- *son* amendement n° 4 (de suppression) : rejeté (p. 3224) ;
- *son* amendement n° 15 (supprime le seuil de 500 F déclenchant l'application du mécanisme de réduction temporaire des nouveaux assujettis à la taxe départementale sur le revenu) (p. 3225) : rejeté (p. 3226).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [13 et 14 octobre 1992] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Millon (Charles)* (p. 3628).

Conseil constitutionnel : saisine ; décisions (p. 3629).

Délinquance et criminalité : corruption : généralités (p. 3628, 3629, 3631).

Entreprises : relations avec les pouvoirs publics et les partis politiqes (p. 3629).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3628, 3629).

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 3631).

Délinquance et criminalité : corruption : généralités (p. 3632).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3632).

Son intervention (p. 3642).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : élus locaux : honnêteté et dévouement (p. 3643).

Délinquance et criminalité :
- corruption : généralités (p. 3642) ;
- corruption : rapport Bouchery (p. 3642).

Elections et référendums :
- campagne présidentielle : frais de campagne (p. 3642) ;
- campagnes électorales (p. 3642) ;
- comptes de campagnes (p. 3642).

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : « pantouflage » (p. 3642).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3642)

Salaires : disproportion travail-salaire (p. 3642).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Barrot (Jacques)* (p. 3684).

Parlement : Assemblée nationale : commissions : conditions de travail (p. 3684, 3685).

Discussion des articles [15 et 16 octobre 1992] :

Après l'article 8 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 41 de la commission (dispose que le plafond des dépenses pour l'élection des députés est de 250 000 F par candidat majoré de un franc par habitant de la circonscription) (p. 3759).

Article 9 *(art. 11-4 de la loi du 11 mars 1988 : interdiction des dons des personnes morales aux partis politiques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 492 du Gouvernement (prévoit que les dons consentis par des personnes morales aux partis politiques sont versés aux instances nationales de ces partis, ne dépassent pas 25 p. 100 de leurs ressources, figurent en annexe de leurs comptes annuels et sont rendus publics) (p. 3763) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 499 de M. Jean-Jacques Hyest (porte de 25 à 30 p. 100 des ressources des partis le plafond assigné aux dons des personnes morales) à l'amendement n° 492 du Gouvernement (p. 3766).

Après l'article 10 :

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 3771).

Après l'article 12 :

- *défavorable* à l'amendement n° 235 de M. François d'Aubert (prévoit de porter à la connaissance des commissions de la défense du Parlement les autorisations d'exporter des matériels d'armement pour un montant supérieur à 10 millions de francs) (p. 3803) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 236 de M. François d'Aubert (crée une commission financière spéciale chargée de contrôler les garanties liées aux risques politiques qui sont accordées par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) (p. 3803) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 237 de M. François d'Aubert (prévoit le dépôt annuel sur le bureau des assemblées de la liste des contrats assurés par la Coface auxquels est accordée la garantie des risques politiques) (p. 3803).

Article 44 *(art. L. 423-4 du code de la construction : plafonnement du prix de cession des actions des sociétés anonymes d'H.L.M.) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 485 corrigé du Gouvernement (étend les dispositions de l'article aux sociétés anonymes de crédit immobilier) (p. 3902).

Article 59 *(art. 89-1 à 89-3 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 : intervention de l'inspection générale de l'administration) :*

- *favorable* à l'amendement n° 261 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3918).

Explications de vote [16 octobre 1992] :

Collectivités locales : élus locaux : honnêteté et dévouement (p. 3925).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3925).

Publicité : réglementation (p. 3925).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3925).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [15, 17 et 18 décembre 1992] :

Après l'article 8 AA :

- *son* amendement n° 126 (donne la possibilité d'effectuer des placements des fonds déposés sur des comptes de campagne) : retiré (p. 7245).

Article 8 A supprimé par le Sénat *(art. L. 52-5 et L. 52-6 du code électoral) : dévolution de l'actif des associations de financement électorales ou des mandataires financiers des candidats) :*

- *son* amendement n° 125 rectifié (ouvre la possibilité de reverser les fonds de financement d'une élection sur une autre) : devenu sans objet (p. 7245).

Article 56 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 9 de la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 ; art. 6 de la loi du 10 juillet 1982 : caractère contradictoire des audiences de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes) :*

- *son* amendement n° 202 (précise que les délibérations ont lieu après l'audition, à sa demande, de la personne concernée) : vote réservé (p. 7468) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1992] :

Administration : déconcentration (p. 4553).

Collectivités locales et finances locales :
- concours financiers de l'Etat : montant, évolution et répartition (p. 4553) ;
- décentralisation : bilan et perspectives (p. 4553) ;
- démocratie locale : loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République (p. 4553) ;
- départements et régions : rôles et compétences respectifs (p. 4554) ;
- élu local : loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux : statut et dotation spécifique (p. 4553, 4554) ;
- fonction publique territoriale : statuts (p. 4553).

Coopération intercommunale :
- mise en place et incitation : communautés de ville et communautés de communes (p. 4553) ;
- solidarité financière : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de développement rural (D.D.R.), solidarité entre départements et entre régions (p. 4553, 4554).

Impôts locaux :
- accroissement (p. 4553) ;
- taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (T.D.R.) (p. 4554).

Ministère de l'intérieur : budget : priorités et montant global (p. 4552).

Police :
- modernisation des équipements et départementalisation (p. 4552) ;
- plan d'action pour la sécurité publique présenté le 13 mai 1992 : objectifs, priorités et contenu (p. 4552) ;
- projets locaux de sécurité : partenariat (p. 4552).

Sénat : mode d'élection : réforme (p. 4554).

Questions :

Collectivités locales : élus locaux : indemnités : dotation compensatrice : communes bénéficiaires et montant moyen (p. 4583).

Police : enseignement secondaire : sécurité des établissements : protocole d'accord entre l'éducation nationale et la police (p. 4589).

Vote des crédits :

Après l'article 87 :

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Jacques Blanc (dispose que les travaux de la commission consultative d'évaluation des charges résultant des transferts de compétences font chaque année l'objet d'un rapport au Parlement annexé au projet de loi de finances ; définit le contenu de ce rapport qui précise notamment le montant des travaux de remise en état des lycées) (p. 4592).

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Carte scolaire : département de l'Aisne (p. 5142).

Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [16 novembre 1992] :

Risques technologiques : déchets nucléaires : gestion et stockage : recherche et choix des sites ; crédits (p. 5475).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 71 *undecies* *(versement du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle aux communes de plus de 200 000 habitants) :*

- *son* amendement n° 3 soutenu par M. Raymond Douyère (applique les dispositions de l'article aux communes attributaires de la dotation de solidarité urbaine ou de la dotation de solidarité Ile-de-France) : vote réservé (p. 7092) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

- Demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 3155).

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion de la proposition de résolution [20 décembre 1992] :

Député : Jean-Michel Boucheron :
- indemnité parlementaire : suspension du versement (p. 7655) ;
- non-comparution devant la commission *ad hoc* (p. 7655) ;
- poursuites judiciaires et mandat d'arrêt (p. 7655).

Immunité : levée : mission et travaux de la commission *ad hoc* (p. 7655).

Rappel au règlement : fait part de l'intensité avec laquelle il a ressenti l'honneur d'être député et souhaite l'aboutissement des réformes constitutionnelles qui accroîtront les pouvoirs de l'Assemblée [20 décembre 1992] (p. 7667).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Après l'article 28 :

- *soutient* l'amendement n° 68 rectifié de M. Jean Auroux (soumet les indemnités de fonctions perçues par les élus locaux à compter du 1er janvier 1993 à une retenue à la source selon le barème de l'impôt sur le revenu après déduction forfaitaire des frais liés à l'exercice du mandat) (p. 7833) : adopté (p. 7834) ; modifié en seconde délibération (suppression de la centralisation du paiement des indemnités en cas de cumul de mandats) (p. 7858, 7859).

- Proposition de loi organique relative à la déclaration du patrimoine des parlementaires (n° 2370).

Rapporteur suppléant.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 décembre 1992] :

Parlement : patrimoine de ses membres :
- contrôle : portée et autorité compétente : commission pour la transparence financière de la vie politique (p. 7909) ;
- déclaration : contenu, unification et extension de l'obligation (p. 7909) ;
- publicité et transparence pour l'opinion (p. 7909).

Sénat : modifications apportées à la proposition de loi organique en première lecture (p. 7909).

Vie publique :
- responsables publics non élus : transparence du patrimoine (p. 7909) ;
- transparence : législation : œuvre du gouvernement socialiste (p. 7909).

Discussion des articles [23 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L.O. 135-1 du code électoral : déclaration de situation patrimoniale des membres du Parlement) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne la déclaration de patrimoine du conjoint du parlementaire) (p. 7910) : adopté (p. 7911) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne les libéralités consenties par le député dans les six mois précédant la déclaration) : adopté (p. 7911) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne le modèle de déclaration établi par la commission pour la transparence financière de la vie politique) : adopté (p. 7911) ;

- *soutient* les amendements nos 4 et 5 de la commission (de conséquence) : adoptés (p. 7911) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne l'obligation pour le parlementaire de transmettre chaque année sa déclaration de revenus à la commission pour la transparence financière de la vie politique) (p. 7911) : adopté (p. 7912).

Son intervention à l'issue du vote : participation au scrutin de M. Jacques Farran et erreurs de manipulation dans la procédure de vote électronique (p. 7912).

DOUBIN (François)

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de l'artisanat, du commerce et de la consommation

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

DOUSSET (Maurice)

Député d'Eure-et-Loir

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **rendre obligatoire l'incorporation des biocarburants dans les carburants pétroliers (n° 2965)** [14 octobre 1992].

Proposition de loi tendant à préciser la **législation applicable aux comptes de campagne (n° 3264)** [24 mars 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Réforme de la politique agricole commune :** budget communautaire agricole : maîtrise : nécessité ; négociations du G.A.T.T. : conséquences sur l'emploi dans l'agriculture ; agriculture : modernisation et extensification ; plan national d'accompagnement : indemnité spéciale de montagne et dotation du fonds des calamités [14 octobre 1992] (p. 3665, 3666).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).**

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Céréales et oléagineux : blé dur (p. 2763).

Communautés européennes :
- Allemagne (p. 2764) ;
- politique agricole commune : réforme (« projet Mac-Sharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2763).

Départements : Eure-et-Loir (p. 2763).

Energie : production et utilisation de biocarburants (p. 2764).

Entreprises : entreprises liées à l'activité agricole (p. 2763).

Exploitants agricoles : revenu (p. 2763).

Exploitations agricoles : charges : allégement (p. 2764).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : allégement (p. 2764).

Jachère industrielle et gel des terres (p. 2764).

Prix agricoles et coûts de production (p. 2763).

Régions : Centre (p. 2763).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : réforme (p. 4881).

Céréales : zones de blé dur (p. 4881).

Communautés européennes :
- aides (p. 4881) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4881).

Exploitants agricoles : agriculteurs en difficulté ; aides ; versement des primes (p. 4881).

Exploitations agricoles : prêts bonifiés (p. 4881).

DOUYERE (Raymond)

Député de la Sarthe

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur du projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532) [9 avril 1992] (p. 435).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532) [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6273).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 13 mai 1992] (p. 6522).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mise en œuvre par la République française de la directive du Conseil des Communautés européennes C.E.E. n° 91-680 complétant le système commun de la taxe sur la valeur ajoutée et modifiant, en vue de la suppression des contrôles aux frontières, la directive C.E.E. n° 77-388 et de la directive C.E.E. n° 92-12 relative au régime général, à la détention, à la circulation et au contrôle des produits soumis à accise (n° 2682) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8441).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8774).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Rapporteur d'information sur le financement des sociétés de développement régional [7 juillet 1992] (p. 3307).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [*J.O.* du 3 décembre 1992] (p. 16502).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi (n° 2532) relatif aux **caisses de crédit municipal (n° 2605)** [9 avril 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux **caisses de crédit municipal (n° 2691)** [12 mai 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532).

Rapporteur.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 avril 1992] : suppléé par *Planchou (Jean-Paul)* (p. 453).

Discussion des articles [14 avril 1992] :

Article 1er *(statut et compétences des caisses de crédit municipal) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Jean Tiberi (prévoit que la référence au seul intérêt local des crédits consentis aux personnes morales rend compte de la spécialité de l'activité des caisses de crédit municipal) (p. 465) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de M. André Rossinot (permet aux caisses de crédit municipal des prises de participation) (p. 465) ;
- *son* amendement n° 19 corrigé (permet aux caisses de crédit municipal de créer des filiales dont l'objet est compatible avec leur activité) : adopté (p. 465) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. André Rossinot (interdit aux caisses de crédit municipal de céder la dénomination « Crédit municipal » et les marques enregistrées à l'I.N.P.I.) (p. 466) ;
- *favorable* à l'amendement n° 12 de M. Guy Lengagne (interdit aux caisses de crédit municipal de céder la dénomination « Crédit municipal ») (p. 466) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. André Rossinot (interdit aux caisses de crédit municipal de céder à leurs filiales la dénomination « Crédit municipal » et les marques enregistrées à l'I.N.P.I.) (p. 466).

Après l'article 1er :

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 15 de M. Jean Tiberi et 18 de M. André Rossinot (prévoient que les caisses de crédit municipal conservent leur agrément antérieur jusqu'à l'obtention d'une nouvelle autorisation) (p. 467).

Article 2 *(contrôle des caisses et responsabilités des communes) :*

- *ses observations* (p. 468) ;

Responsabilité exclusive de la commune siège (p. 468).

Responsabilité solidaire des communes (p. 468).

- *favorable* à l'amendement n° 16 de M. Jean Tiberi (précise que le directeur administre la caisse sous le contrôle du conseil d'administration) (p. 468) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. André Duroméa (supprime la garantie de la commune siège) (p. 468) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. André Duroméa (institue un plafonnement de la garantie assumée par la commune siège) (p. 469) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (maintient expressément la garantie de la commune siège pour les emprunts obligataires émis antérieurement à l'application du nouveau régime) (p. 469) : adopté (p. 470) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 17 (rédactionnel) de M. Dominique Baudis à l'amendement n° 4 de la commission (p. 469) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. André Rossinot (prévoit une possibilité de regroupement de deux ou plusieurs caisses dans un organisme commun) (p. 470) ;
- *favorable* à l'amendement n° 20 de M. Guy Lengagne (fait obligation au maire d'informer le conseil municipal de la situation de la caisse à l'occasion du vote du budget primitif (p. 470) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 22 du Gouvernement (prévoit une information préalable du conseil municipal en cas de création de filiales ou de cession d'actifs d'un certain montant) à l'amendement n° 20 de M. Guy Lengagne (p. 470).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. André Rossinot (prévoit l'adhésion obligatoire de chaque caisse à la conférence permanente des caisses de crédit municipal) (p. 471).

Article 3 *(dispositions diverses) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. André Duroméa (prévoit le transfert à la conférence permanente des caisses de crédit municipal du reliquat de liquidation de l'Union centrale des caisses de crédit) (p. 472).

Article 4 *(dispositions transitoires relatives aux directeurs des caisses) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (précise les conditions de reclassement des directeurs des caisses remplacés dans leur emploi) (p. 473).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [3 juin 1992] :

Caisses de crédit municipal : activités et vocation (p. 1865).

Communes :
- commune siège : pouvoirs d'orientation et de contrôle (p. 1865) ;
- garantie financière (p. 1865).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 1865).

- Projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 avril 1992] :

Assurances :
- assurance de dommages : risques nucléaires et risques pharmaceutiques : (p. 785) ;
- assurance-vie : contrats en unités de compte (p. 785) ;
- Caisse centrale de réassurance : statut (p. 786) ;
- catastrophes naturelles : sécheresse (p. 786).

Commerce extérieur : Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) : statut (p. 786).

Communautés européennes : directives : transposition en droit interne :
- assurances : directive n° 90-619/C.E.E. du Conseil du 8 novembre 1990 : libres prestations de services active et passive (p. 785) ;
- banques : directive n° 89-646/C.E.E. du Conseil du 15 décembre 1989 : application des conventions collectives aux personnels (p. 786) ;
- banques : directive n° 89-646/C.E.E. du Conseil du 15 décembre 1989 : application des règles nationales d'intérêt général (p. 786) ;
- banques : directive n° 89-646/C.E.E. du Conseil du 15 décembre 1989 : reconnaissance mutuelle d'agrément (p. 786).

Conseil de la concurrence (p. 786).

Finances publiques : dette publique (p. 785).

Institutions financières spécialisées (I.F.S.) : régime (p. 786).

Lois : loi n° 84-46 du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit :
- charte des services bancaires de base : droit au compte (p. 776) ;
- comité des établissements de crédit : secret professionnel (p. 786) ;
- protection des consommateurs : garantie des dépôts (p. 786).

Secteur public :
- économie mixte (p. 784) ;
- privatisation : affectation du produit (p. 785) ;
- transferts de propriété au secteur privé (p. 785).

Discussion des articles [29 avril 1992] :

Après l'article 21 :

- *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (limite la possibilité de rachat dans les cas de contrats d'assurance-retraite) (p. 805) ;

- *son* sous-amendement n° 59 rectifié (renvoie à un décret la fixation des conditions de transparence applicables aux contrats d'assurance-retraite sans possibilité de rachat) à l'amendement n° 26 de la commission : retiré (p. 805).

Article 28 *(dommages matériels susceptibles d'être pris en compte au titre des contrats d'assurance ouvrant droit à la garantie contre les effets des catastrophes naturelles) :*

- *son* amendement n° 63 (distingue les dommages relevant de la garantie spécifique des catastrophes naturelles de ceux relevant des assurances individuelles prévues par la loi) : adopté (p. 806).

Après l'article 26 :

- *son* amendement n° 60 (fixe la procédure d'expertise à suivre pour l'indemnisation au titre de la garantie de catastrophe naturelle) (p. 806) : adopté (p. 807) ;

- *son* amendement n° 61 (inclut le remboursement des expertises géotechniques dans la garantie catastrophe naturelle) : adopté (p. 807).

Après l'article 31 :

- *son* amendement n° 11 (permet aux institutions financières spécialisées d'effectuer d'autres opérations de banque que celles afférentes à leur mission stricte) : adopté (p. 811).

Article 33 *(incorporation des maisons de titres dans la catégorie des sociétés financières) :*

- *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission (permet au comité de la réglementation bancaire d'instituer un système collectif de garantie entre les maisons de titres) (p. 813).

- Projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 mai 1992] :

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 1643).

Finances publiques : justice fiscale (p. 1643).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 1643).

T.V.A. : allégements : coût pour les finances publiques (p. 1643).

- Projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juin 1992] :

Banques et établissements financiers : livret A (p. 1890).

Chômage (p. 1891).

Entreprises :
- attitude des banques (p. 1891) ;
- endettement (p. 1890) ;
- fonds propres (p. 1890, 1891).

Epargne :
- fonds salariaux et fonds de pension (p. 1890) ;
- niveau (p. 1890) ;
- orientation (p. 1890) ;
- rémunération (p. 1890).

Plan d'épargne en actions :
- clientèle potentielle (p. 1890) ;
- dispositif (p. 1890).

« S.I.C.A.V. monétaires » (p. 1890).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 octobre 1992] :

Aménagement du territoire (p. 4006).

Anciens combattants (p. 4006).

Collectivités locales : dépenses et fiscalité (p. 4005).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 4005).

Communautés européennes : système monétaire européen et monnaie unique (p. 4004).

Enseignement : allocation pour dépenses de scolarité et réduction d'impôt (p. 4006).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 4005).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4005) ;
- déficit de 1975 (p. 4005) ;
- dépenses prioritaires (p. 4005, 4006) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4004, 4005) ;
- recettes : diminution induite par le ralentissement de la croissance (p. 4005).

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 4006).

Impôt sur le revenu :
- non-indexation des tranches les plus élevées (p. 4005) ;
- réduction pour frais de scolarité (p. 4005).

Impôt sur les sociétés (p. 4005).

Logement (p. 4006).

Politique économique :
- croissance (p. 4004) ;
- « désinflation compétitive » (p. 4004) ;
- environnement international (p. 4004) ;
- franc (p. 4004) ;
- pouvoir d'achat (p. 4004, 4005).

Prévisions et projections économiques (p. 4004).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 4006).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4006).

T.V.A. : taux (p. 4005).

Première partie :

Discussion des articles [21, 22 et 23 octobre 1992] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Fabien Thiémé (propose un nouveau barème, accorde une demi-part supplémentaire aux couples mariés de salariés, crée une surtaxe sur des revenus du capital et supprime l'avoir fiscal) (p. 4084).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur les amendements n°s 361, 359 et 360 de M. Jean-Pierre Brard (tiennent compte de réductions d'impôt dans la détermination de la cotisation d'impôt sur le revenu susceptible d'ouvrir droit à des dégrèvements de la taxe d'habitation, relèvent à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés et instituent une cotisation minimum de taxe professionnelle) (p. 4093) ;

Syndicats : cotisations (p. 4093).

Article 3 *(institution d'une réduction d'impôt pour la scolarisation d'enfants à charge dès le second degré) :*

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 51 de la commission et 78 de M. Germain Gengenwin (étendent le bénéfice de la réduction d'impôt aux familles ayant des enfants en apprentissage) (p. 4095).

Après l'article 9 (suite) :

- *son* amendement n° 364 (étend aux chefs d'exploitations agricoles individuelles le bénéfice de la réduction d'impôt au titre de la formation professionnelle) (p. 4153) : vote réservé (p. 4154) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Avant l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 198 de M. Gilbert Gantier (autorise les entreprises à déduire de leur bénéfice imposable les versements à des établissements d'enseignement public ou privé sous contrat dans la limite de 5/1000 de leur chiffre d'affaires) (p. 4173).

Après l'article 11 :

- *défavorable* à l'amendement n° 132 de M. Fabien Thiémé (institue la déductibilité du revenu imposable pour les intérêts des dépôts du livret A des caisses d'épargne et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4179) ;

Epargne : rémunération et fiscalité (p. 4180).

Logement : financement : livret A des caisses d'épargne (p. 4179, 4180).

Article 12 *(adaptation du régime fiscal des parts ou actions d'O.P.C.V.M. détenues par les entreprises) :*

- *son* amendement n° 365 (étend aux compagnies de réassurance la mesure d'exemption prévue pour les compagnies d'assurance) : vote réservé (p. 4182) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 229 (ramène de 35 p. 100 à 25 p. 100 le taux du prélèvement libératoire sur les bons de caisse et titres bancaires et abaisse à 100 000 F le plafond de cessions entraînant la taxation des plus-values sur les « S.I.C.A.V. monétaires ») : vote réservé (p. 4187) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Banques et établissements financiers : taux d'intérêt (p. 4187).

Après l'article 14 :

- *défavorable* à l'amendement n° 253 rectifié de M. Jacques Barrot (autorise les entreprises à affecter la cotisation complémentaire de 0,1 p. 100 à la taxe d'apprentissage au financement de l'apprentissage et du fonctionnement des centres de formation d'apprentis) (p. 4198).

Article 15 *(mesures d'allégements et de simplification en faveur des petits redevables de la taxe sur les salaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (maintient l'abattement de taxe sur les salaires de 20 000 F bénéficiant aux associations sportives) (p. 4203, 4205) : vote réservé (p. 4205) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 17 :

- *son* amendement n° 425 (institue une cotisation nationale de la taxe professionnelle, assise sur la valeur ajoutée, au taux de 0,45 p. 100 pour les entreprises dont la taxe professionnelle représente moins de 2 p. 100 de la valeur ajoutée et supprime le décalage d'un mois de la T.V.A. pour les nouvelles créances des entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 millions de francs dans les secteurs industriels ou 100 millions de francs dans les autres) (p. 4215) : vote réservé (p. 4219) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Entreprises : trésorerie : taux d'intérêt (p. 4216)

Taxe professionnelle :

- assurances (p. 4218) ;
- banques et établissements financiers (p. 4218) ;
- commerce et artisanat (p. 4218).

T.V.A. : décalage d'un mois : compensation pour les entreprises ou financement de sa suppression : proposition de M. Maurice Lauré, emprunt, privatisations (p. 4218).

Article 18 *(reconduction de diverses mesures d'amortissement exceptionnel) :*

- *favorable* aux amendements nos 274 rectifié de M. Philippe Auberger, 304 rectifié de M. Philippe Vasseur et 333 de M. Ambroise Guellec (étendent l'amortissement à 100 p. 100 sur l'année de leur réalisation aux améliorations et aux constructions de bâtiments permettant aux élevages bovin et porçin de respecter les obligations relatives à la lutte contre la pollution) (p. 4229, 4230).

Après l'article 18 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 65 de la commission (étend la possibilité d'amortissement dégressif aux matériels et instruments destinés aux opérations de décontamination ou à la destruction des déchets organiques) (p. 4230).

Après l'article 19 :

- *favorable* à l'amendement n° 67 de la commission (étend la dation en paiement des droits de succession aux terrains cédés au Conservatoire du littoral et délimités dans des conditions fixées par décret) (p. 4236).

Après l'article 21 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 188 de M. Gilbert Gantier (réduit de moitié en 1993 et supprime en 1994 le décalage d'un mois de la T.V.A. ayant grevé les services et des biens ne constituant pas des immobilisations et finance cette mesure par des privatisations) (p. 4240) ;

Partis et mouvements politiques : opposition : privatisations (p. 4240).

Après l'article 22 :

- *ses observations* sur les amendements nos 354, 353, 350, 355 et 356 de M. Jean-Pierre Brard (prolongent les exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties afférentes aux constructions financées au moyen des prêts aidés de l'Etat pour des durées maximales de respectivement dix, neuf, huit, sept et six ans en cas de réalisation de travaux d'amélioration, majorent le taux de l'impôt sur les sociétés et instituent une cotisation minimum de taxe professionnelle) (p. 4250).

Article 4 précédemment réservé *(amélioration des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour investissement locatif) :*

- *favorable* à l'amendement n° 53 rectifié de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article, ramenant à 15 p. 100 les taux de la réduction d'impôt et de la déduction forfaitaire, portant à respectivement 400 000 F et 800 000 F les plafonds d'investissement, réduisant de neuf ans à six ans la durée de l'engagement de location et instituant la déductibilité des primes d'assurance-loyer à hauteur de 5 p. 100 des revenus locatifs) (p. 4284) ;

Logement social et livret A des caisses d'épargne (p. 4284).

Après l'article 4 (amendements précédemment réservés) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Fabien Thiémé (plafonne à 3 p. 100 par rapport au revenu le montant de la taxe d'habitation des contribuables acquittant moins de 15 944 F au titre de l'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) ; rectifié par le Gouvernement (plafonnement à 3,4 p. 100 et suppression du financement de l'amendement) (p. 4292).

Article 8 précédemment réservé *(suppression de la part départementale et de la part régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) :*

- *son* amendement n° 349 (institue pour les collectivités territoriales concernées une compensation intégrale par l'Etat des pertes et recettes) (p. 4294) : vote réservé (p. 4295) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 37 et état A *(équilibre général du budget) :*

- *ses observations* (p. 4314, 4315) ;

Agriculture : politique agricole commune et retraites (p. 4315).

Anciens combattants (p. 4315).

Enseignement (p. 4315).

Logement (p. 4315).

Explications de vote [23 octobre 1992] :

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : dialogue avec le Gouvernement (p. 4321).

Vote pour du groupe socialiste (p. 4321).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 décembre 1992] :

Agriculture : retraités agricoles (p. 6977).

Emploi : politique (p. 6976).

Finances publiques : dépenses : niveau et évolution (p. 6976).

Logement et habitat (p. 6977).

Partis et mouvements politiques :
- opposition : dépenses publiques : absence de propositions de réduction et accroissement des dépenses (p. 6976) ;
- opposition : divisions (p. 6976).

Personnes âgées : dépendance (p. 6976).

Politique économique :
- comparaisons internationales (p. 6977) ;
- croissance (p. 6977).

Sénat : question préalable : adoption (p. 6976).

Travail : partage (p. 6976).

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 4 *(amélioration des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour investissement locatif) :*

- *favorable* à l'amendement n° 32 de la commission (porte de six à neuf ans la durée de l'engagement de location) (p. 6983).

Article 12 *(adaptation du régime fiscal des parts ou actions d'O.P.C.V.M. détenues par les entreprises) :*

- *son* amendement n° 121 (exclut les titres émis par les sociétés coopératives du champ d'application de l'article) (p. 6997) : vote réservé (p. 6998) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;
- *son* amendement n° 122 (de conséquence) : vote réservé (p. 6998) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 47 *(comptes d'affectation spéciale - opérations définitives - mesures nouvelles) :*

- *favorable* à l'amendement n° 110 de M. Didier Migaud (réduit les crédits de 35 millions de francs correspondant au prélèvement sur le fonds national de développement du sport au titre du financement de la coupe de monde de football) (p. 7060).

Article 70 *bis* *(valeur locative des immobilisations lors des opérations de crédit-bail ou de location) :*

- *son* amendement n° 70 soutenu par M. Jean Le Garrec (applique les dispositions de l'article aux contrats conclus depuis le 1er janvier 1991 et aux impositions dues au titre de 1992) (p. 7087) ; rectifié (application aux impositions dues à partir de 1993) : vote réservé (p. 7088) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7107).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones d'investissement privilégié dans le Nord - Pas-de-Calais (p. 6647).

Chômage (p. 6647).

Commerce extérieur (p. 6646, 6647).

Communautés européennes : généralités (p. 6647).

Entreprises : investissements (p. 6647).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6646) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 6646) ;
- dépenses prioritaires (p. 6646, 6647).

Impôts et taxes : créations ou majorations : refus par le Gouvernement (p. 6646).

Partis et mouvements politiques :
- majorité : bilan (p. 6647) ;
- opposition : propositions en matière économique et budgétaire (p. 6647).

Politique économique :
- comparaisons internationales (p. 6646) ;
- environnement international (p. 6646) ;
- franc (p. 6646) ;
- inflation (p. 6646) ;
- pouvoir d'achat (p. 6647).

Prévisions et projections économiques (p. 6646).

Projets de loi de finances : cavaliers budgétaires (p. 6647, 6648).

Travail : partage (p. 6647)

T.V.A. (p. 6646).

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 100 rectifié (soustrait à la règle du taux effectif les revenus ayant fait l'objet dans leur pays de perception d'un prélèvement au titre de l'impôt sur le revenu supérieur à ce qu'il aurait été si ces revenus étaient de source française) : retiré (p. 6680).

Après l'article 31 :

- *son* amendement n° 102 (aménage le régime d'imposition aux plus-values des porteurs de parts de fonds communs de placement sur le M.A.T.I.F.) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 6697).

Après l'article 40 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 5 de M. Fabien Thiémé (repousse d'un mois la date limite de paiement de la taxe d'habitation) (p. 6704) ;

Impôts locaux : taxe d'habitation : délais de paiement et erreurs dans l'établissement de l'impôt (p. 6704).

Article 43 *(adaptation du statut fiscal des sociétés de développement régional et de certaines sociétés à statut particulier) :*

- *favorable* à l'amendement n° 37 de la commission (exclut les sociétés de développement régional du champ d'application de l'article) (p. 6707).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Article 4 et état A *(équilibre général) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 38 rectifié du Gouvernement (majore le déficit de 4,6 milliards de francs compte tenu de 1,3 milliards de ressources non fiscales supplémentaires et de 5,9 milliards de dépenses nouvelles) (p. 7818) ;

Assemblée nationale : trésorerie : reversement au profit de l'Etat (p. 7818).

Article 19 *(harmonisation des droits d'accises en matière d'alcool et de boissons alcooliques) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 de M. Jean Lacombe (maintient à 11,09 F par litre le tarif des droits d'accises sur les vins aromatisés) : adopté (p. 7825).

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 32 soutenu par M. Jean Oehler (soustrait à la règle du taux effectif les revenus émanant de pays de la Communauté européenne ayant fait l'objet sur le lieu de perception d'un prélèvement au titre de l'impôt sur le revenu supérieur à ce qu'il aurait été si ces revenus étaient de source française) (p. 7830) : retiré (p. 7832) ;

- *soutient* l'amendement n° 67 de M. Jean Auroux (impose suivant les règles applicables aux traitements et salaires l'indemnité de fonction et de résidence perçues par les parlementaires à partir du 1er janvier 1993) (p. 7831) ; rectifié par le président de séance (rectification rédactionnelle) : adopté (p. 7832) ;

Impôt sur le revenu : déductions supplémentaires pour frais (p. 7831).

Article 40 *ter* nouveau *(relèvement du taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 75 du Gouvernement (de suppression) (p. 7847).

Seconde délibération :

Article 28 *bis* B *(régime fiscal des indemnités de fonction des élus locaux)* :

- *son* amendement n° 2 (supprime la centralisation du paiement des indemnités en cas de cumul de mandats) : vote réservé (p. 7858) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7859).

DRAY (Julien)

Député de l'Essonne

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre suppléant de de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (n° 2739) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8392).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la **violence des jeunes dans les banlieues (n° 2832)** [25 juin 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Communautés européennes : principes fondamentaux : citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 979).

Europe sociale (p. 978).

République : notion (p. 979).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Logement social : logement des plus démunis : secours ; utilisation de logements vacants (p. 5325).

DROUIN (René)

Député de la Moselle

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (départements et territoires d'outre-mer) [10 juin 1992] (p. 3719).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [*J.O.* du 17 décembre] (p. 17284).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome II : **départements et territoires d'outre-mer (n° 2950)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Avenir de la sidérurgie :** concurrence internationale ; Usinor-Sacilor : licenciements dans le bassin lorrain ; plan de restructuration : fermeture du marché américain ; refus par le Gouvernement du plan de restructuration proposé à Usinor ; situation de la sidérurgie allemande ; dépôt au G.A.T.T. d'une plainte contre les Etats-Unis [16 décembre 1992] (p. 7306, 7307).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1992] :

Rapporteur pour avis suppléé par : *Destot (Michel)* (p. 4627).

DRUT (Guy)

Député de la Seine-et-Marne

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614) [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8199).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Politique du sport :** taxe imposée aux petits clubs nautiques ; grand stade de Sénart : financement ; formule 1 : loi Evin ; aides de l'Etat aux petits clubs sportifs ; problèmes posés par la publicité pour le tabac ; financement des sports mécaniques par une taxe sur les tabacs [16 décembre 1992] (p. 7301, 7302).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [19 mai 1992] :

Soutient la question préalable opposée par : *Pons (Bernard) : retirée (p. 1364).*

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : rôle (p. 1374).

Education physique et sportive (p. 1363).

Fédérations sportives : conventions d'objectifs (p. 1362).

Groupements sportifs et clubs professionnels :
- associations (p. 1362) ;
- propriété intellectuelle : cession des marques et signes distinctifs (p. 1362).

Impôts et taxes : rémunérations des sportifs (p. 1362).

Impôts locaux : taxe professionnelle : exonération des sportifs (p. 1362).

Intermédiaires sportifs : réglementation de leur activité (p. 1362).

Lois :
- loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : procédure d'alerte de l'article 29 (p. 1362) ;
- loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives : concertation et coresponsabilité de l'Etat et du mouvement sportif (p. 1362, 1363).

Médecine sportive : dopage (p. 1363).

Presse, édition et imprimerie : journalistes sportifs : liberté d'information (p. 1363).

Projet de loi : concertation avec le mouvement sportif (p. 1362).

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Article 1er *(dispositions de coordination : article premier de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 98 (rédactionnel) : adopté (p. 1395).

Article 2 *(statut des clubs sportifs professionnels : article 11 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 72 (exclut de l'obligation d'adapter ses statuts l'association dont les comptes certifiés ne présentent pas de déficit durant deux années consécutives) : adopté (p. 1395) ;

- *son* amendement n° 73 (supprime le régime d'approbation par l'autorité administrative de la convention conclue entre une association sportive et une société sportive) : retiré (p. 1395).

Article 3 *(conditions d'adaption et contenu du régime applicable aux associations de statut renforcé : article 11-1 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 74 (maintient le régime de la procédure d'alerte à l'initiative du commissaire aux comptes dans le cas des associations à statut renforcé) (p. 1395) : retiré (p. 1396).

Article 4 *(protection des marques des groupements sportifs : article 11-2 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 79 (supprime l'approbation administrative des cessions de dénominations, marques et signes distinctifs des groupements sportifs) : retiré (p. 1396).

Article 5 *(capital social des sociétés à objet sportif : article 13 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 80 (supprime l'obligation de mise en réserve des bénéfices des sociétés à objet sportif et l'interdiction de rémunérer les membres élus des organes de direction de ces sociétés) : retiré (p. 1397) ;

- *son* amendement n° 75 (supprime l'approbation administrative des cessions d'actions d'une société à objet sportif) : retiré (p. 1397).

Article 7 *(contrôle des intermédiaires : article 15-2 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 76 (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la détermination des professions incompatibles avec l'activité d'intermédiaire sportif) : adopté (p. 1400) ;

- *son* amendement n° 77 soutenu par M. Michel Péricard (limite la rémunération des intermédiaires sportifs à 10 p. 100 du montant du contrat conclu) (p. 1400) : adopté (p. 1401).

- *son* amendement n° 78 soutenu par M. Michel Péricard (prévoit l'interdiction d'exercer l'activité d'intermédiaire sportif en cas d'atteinte aux intérêts matériels ou moraux d'un club sportif) : rejeté (p. 1401).

Article 12 *(droit d'exploitation des manifestations sportives et droit à l'information sportive : articles 18-1 et 18-2 nouveaux de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (interdit la conclusion de contrats d'exclusivité pour la retransmission de manifestations sportives auxquelles participent des équipes nationales) (p. 1407) ;

- *son* amendement n° 108 soutenu par M. Michel Péricard (garantit le droit à l'information par la presse écrite sur les manifestations sportives et le libre accès des représentants de la presse écrite aux sources d'information sur ces manifestations) : adopté après modifications (p. 1409).

Article 18 *(conditions d'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation des activités physiques ou sportives : article 43 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 99 (n'autorise qu'à titre temporaire l'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation sportifs en l'absence d'un diplôme d'Etat) : rejeté (p. 1419).

Explications de vote :

Sécurité civile : installations et manifestations sportives (p. 1427).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 1427).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1992] :

Associations :
- clubs : petits clubs : soutien (p. 5239) ;
- vie associative : crédits, postes Fonjep (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) (p. 5239).

Comptes spéciaux du trésor : comptes d'affectation spéciale : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5239).

Finances publiques : déficit (p. 5239).

Jeunes :
- information jeunesse (p. 5240) ;
- insertion sociale (p. 5240).

Ministère de la jeunesse et des sports : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5239).

Sports :
- fédérations : cadres techniques : suppression d'emplois et compensations (p. 5239) ;
- Jeux olympiques d'hiver de 1992 : financement (p. 5239) ;
- Jeux de la francophonie et Jeux méditerranéens (p. 5239).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 54 soutenu par M. Patrick Devedjian (exonère de droits de redevances au titre de l'occupation du domaine public les associations sportives nautiques organisant des manifestations bénéficiant des exonérations de l'impôt sur les sociétés et de la T.V.A.) : rejeté (p. 6669).

DUBERNARD (Jean-Michel)

Député du Rhône

(3e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 23 avril 1992] (p. 5744).

INTERVENTIONS

- Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Charles Millon, Jacques Barrot et quatre-vingt-trois membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 7 février 1992.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [11 février 1992] :

Affaires étrangères :
- conférence de Madrid sur le Moyen-Orient : absence de la France et de l'Europe (p. 333) ;
- contexte géopolitique : changements (p. 333) ;
- influence française : recul (p. 333).

Elections et référendums : élections anticipées (p. 333).

Emploi :
- chômage : aggravation (p. 333) ;
- chômage des jeunes (p. 334).

Enseignement : revalorisation (p. 334).

Etat : centralisation : excès (p. 333).

- Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2604).

Principaux thèmes développés [8 avril 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : exclusion : aggravation (p. 393).

Communautés européennes : Union européenne (p. 393).

Défense : essais nucléaires français : suspension (p. 394).

Délinquance et criminalité : sécurité urbaine : amélioration : nécessité (p. 393).

Emploi : chômage de longue durée : aggravation (p. 393).

Formation professionnelle et promotion sociale : formation en alternance (p. 393).

Partis et mouvements politiques : partis traditionnels : affaiblissement (p. 393).

Travail : partage du travail : perspectives (p. 393).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et espace. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1992] :

Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar) (p. 4609).

Chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) : effectifs ; emplois (p. 4609).

Recherche : ministère de la recherche et de l'espace :
- budget civil de recherche et de développement (B.C.R.D.) (p. 4609) ;
- crédit d'impôt-recherche (p. 4609) ;
- crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 4609) ;
- Fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T) (p. 4609) ;
- personnels : carrières (p. 4609).

Recherche militaire (p. 4609).

Vote des crédits :

Etat C, titre VI :

- *défavorable* à l'amendement n° 40 du Gouvernement (transfère aux établissements concernés par les relocalisations des crédits initialement inscrits au fonds de la recherche et de la technologie) (p. 4626).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour (p. 5814).

Associations : France-Transplant : statut (p. 5816).

Audiovisuel : télévision : information (p. 5814).

Contrats : interdiction et nullité des conventions à titre onéreux sur le corps humain (p. 5815).

Ethique :
- bioéthique : législateur : rôle (p. 5814) ;
- bioéthique : législation : nécessité, contenu et révision périodique (p. 5814) ;
- Comité de transparence des greffes et des transplantations (p. 5816) ;
- définition et contenu (p. 5814) ;
- éthique et déontologie médicales : enseignement et respect (p. 5714).

Lois :
- loi n° 76-1181 du 22 décembre 1976 relative aux prélèvements d'organes (loi Caillavet) (p. 5815) ;
- projets de loi sur la bioéthique : loi cadre (p. 5814).

Prélèvements sur le corps humain :
- dons d'organes et greffes : pratique : évolution (p. 5814) ;
- kératoplastie : affaire d'Amiens (p. 5814) ;
- prélèvements sur donneur décédé (p. 5815) ;
- prélèvements sur donneur vivant : consentement (p. 5815).

Procréation médicalement assistée (P.M.A.) : diagnostic prénatal et médecine prédictive : régime (p. 5814).

Santé publique : gestion administrative :
- dons d'organes : campagne d'information et de promotion (p. 5815) ;
- prélèvements d'organes *post mortem* : registre national de consentement ou de refus : création (p. 5815).

Transfusion sanguine : hémophiles et transfusés atteints du sida (p. 5814).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599) [20 novembre 1992].

Discussion des articles [24 novembre 1992] :

Article 4 *(prélèvement et transplantation d'organes) :*

Article L. 667-7 du code de la santé publique (conditions des prélèvements post mortem*) :*

- *son* amendement n° 97 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (rédactionnel) : adopté après rectification (p. 5936) ;

- *son* amendement n° 98 soutenu par M. Denis Jacquat (précise que les conditions dans lesquelles la mort est établie sont définies « par voie réglementaire ») : rejeté (p. 5945) ;

- *son* amendement n° 99 : devenu sans objet (p. 5949).

Article L. 667-14 du code de la santé publique (liste nationale des personnes en attente d'une transplantation d'organe) :

- *son* amendement n° 100 soutenu par M. Jacques Toubon (précise que les modalités d'établissement et de gestion de la liste ainsi que les critères de répartition et d'attribution des organes sont déterminés « par voie réglementaire » : rejeté (p. 5952).

Article 12 *(sanctions administratives et pénales relatives à l'utilisation des organes, tissus et produits du corps humain) :*

Article L. 681-6 du code de la santé publique (sanction du défaut ou du non-respect de l'autorisation administrative) :

- *son* amendement n° 101 (précise que le délit d'utilisation illégale d'organes ou de produits du corps humain est constitué par le fait de les utiliser dans un établissement non autorisé) (p. 6005) : adopté (p. 6006).

DUCERT (Claude)

Député de la Haute-Garonne

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DUCOUT (Pierre)

Député de la Gironde

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code forestier et portant diverses dispositions en matière de chasse (n° 2313) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Questions.* Suppléé par : *Dolez (Marc)* [17 novembre 1992] (p. 5515).

- Projet de loi sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1992] :

Agriculture : haies et alignements boisés : protection (p. 6506).

Collectivités locales :
- actions des collectivités locales (p. 6506) ;
- élus locaux : rôle : pouvoirs (p. 6506, 6507).

Etat : implication (p. 6506, 6507).

Patrimoine : zones de protection du patrimoine architectural et urbain paysagères (Z.P.P.A.U.P.) (p. 6506).

Paysages :
- agriculteurs : rôle (p. 6506, 6507) ;
- aménagement du territoire : prise en compte des paysages (p. 6506) ;
- concept (p. 6505).

Protection des sites (p. 6506).

Régions : Aquitaine (p. 6506).

Urbanisme :
- commissions d'enquête : commissaires-enquêteurs : statut : rémunérations (p. 6507) ;
- permis de construire : prise en compte du paysage (p. 6506) ;
- plan d'occupation des sols (P.O.S.) (p. 6507).

Discussion des articles [3 décembre 1992] :

Article 12 *(prise en charge des frais d'enquête publique) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 19 de M. Georges Hage (prévoit que l'indemnisation des commissaires-enquêteurs et des membres des commissions d'enquête est assurée par l'Etat) (p. 6518).

Explications de vote :

Collectivités locales : transferts de charges (p. 6520).

Parcs naturels : paysage : atout majeur (p. 6520).

Urbanisme : permis de construire (p. 6520).

Vote pour du groupe socialiste (p. 6520).

DUGOIN (Xavier)

Député de l'Essonne

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'attribution de la **Légion d'honneur** aux **anciens combattants de la Première Guerre mondiale, titulaires de la médaille militaire (n° 2661)** [29 avril 1992].

Proposition de loi tendant à **rendre obligatoire l'addition de carburants d'origine agricole dans les carburants pétroliers (n° 3161)** [17 décembre 1992].

DUMAS (Roland)

Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

DEPOTS

Projet de loi autorisant l'approbation du protocole entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République arabe d'Egypte** relatif au **régime de protection sociale des étudiants,** signé à Paris le 13 avril 1990 **(n° 2535)** [8 janvier 1992].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**avenant n° 2 à la convention générale du 20 janvier 1972 sur la sécurité sociale** entre le Gouvernement de la **République française** et et le Gouvernement de la **République de Turquie,** signé à Ankara le 17 avril 1990 **(n° 2536)** [8 janvier 1992].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention de sécurité sociale** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République des Philippines,** signée à Manille le 7 février 1990 **(n° 2537)** [8 janvier 1992].

Projet de loi autorisant la ratification du **traité d'entente et d'amitié** entre la **République française** et la **République de Hongrie (n° 2595)** [18 mars 1992].

Projet de loi autorisant la ratification du **traité d'entente amicale et de coopération** entre la **République française** et la **Roumanie (n° 2596)** [18 mars 1992].

Projet de loi autorisant la ratification du **traité d'entente et d'amitié** entre la **République française** et la **République fédérative tchèque et slovaque (n° 2597)** [18 mars 1992].

Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'union européenne » (n° 2623) [22 avril 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation d'un accord de coopération pour la protection des côtes et des eaux de l'Atlantique du Nord-Est contre la pollution** (ensemble deux annexes) **(n° 2938)** [9 octobre 1992]

Projet de loi autorisant l'**approbation du protocole entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif aux contrôles frontaliers et à la police, à la coopération judiciaire en matière pénale, à la sécurité civile et à l'assistance mutuelle concernant le liaison fixe trans-Manche (n° 2939)** [9 octobre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation d'amendements à la convention du 2 février 1971 relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux, adoptés par la conférence extraordinaire réunie à Regina, Canada, le 28 mai 1987 (n° 2940)** [9 octobre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant l'exercice de la pêche et la protection des milieux aquatiques dans la partie du Doubs formant frontière entre les deux Etats (ensemble une annexe, un règlement d'application et une déclaration) (n° 3039)** [13 novembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation de l'accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 3047)** [18 novembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation de l'accord d'adhésion de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 3048)** [18 novembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Républlque de Mongolie, relative à l'entraide judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile (n° 3150)** [16 décembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation** d'un **protocole additionnel à la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures signée à Bonn le 3 décembre 1976** (ensemble quatre annexes) **(n° 3151)** [16 décembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco (n° 3152)** [16 décembre 1992].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Baumel (Jacques) :* suspension de la campagne d'essais nucléaires :** conséquences de la suspension de la campagne d'essais nucléaires sur l'économie et la sécurité de la France ; situation mondiale : évolution ; armements nucléaires : non-prolifération ; traité de non-prolifération : adhésion de la France [15 avril 1992] (p. 480, 481, 482).

- ***Albouy (Jean) :* situation en Bosnie-Herzégovine :** référendum sur l'indépendance ; attitude de la Serbie ; résolutions de l'O.N.U. ; déploiement des casques bleus ; mandat donné à M. Cyrus Vance ; rôles de la C.E.E. et de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) [15 avril 1992] (p. 486, 487).

- ***Sauvaigo (Suzanne) :* cimetières français en Algérie :** compatriotes décédés en Algérie ; disparités entre les civils et les militaires ; action du Gouvernement en faveur de l'entretien des tombes [4 novembre 1992] (p. 4776).

- ***Fuchs (Jean-Paul) :* droit d'ingérence humanitaire :** guerres civiles ; Somalie : famine : organisations non gouvernementales (O.N.G.) : rôle ; droit d'ingérence ; Communauté internationale : aide humanitaire ; Bosnie-Herzégovine : purification ethnique ; tribunal pénal international : perspectives ; France : plus grand contingent de soldats au service des Nations Unies [2 décembre 1992] (p. 6414).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 et 12 mai 1992] :

Affaires étrangères : paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 843).

Assemblée nationale :

- débats en séance publique : qualité et intérêt (p. 1009) ;
- motion de renvoi en commission et rapport supplémentaire de la commission des lois (p. 1009, 1010).

Communautés européennes : institutions :

- Conseil des Communautés : vote à la majorité qualifiée et droit de veto : « compromis de Luxembourg » (p. 842, 1010, 1011) ;
- « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 842).

Communautés européennes : libre circulation des personnes : accords de Schengen : application et conséquences (p. 842).

Communautés européennes : politique monétaire :
- Banque centrale européenne : indépendance (p. 842) ;
- monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 842).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 842, 1010) ;
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 841) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 842, 843) ;
- « subsidiarité » : principe : définitition et limites (p. 841) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 843, 844).

Europe sociale (p. 842).

France : politique étrangère de la France : indépendance (p. 843).

Indépendance et souveraineté : souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 842).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 841, 1010).

Traités et conventions :
- traité de Maastricht : caractère irréversible et renégociation (p. 841) ;
- traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 841, 1011).

Observations sur le rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 1011).

Avant l'article 1er :

- *défavorable* aux amendements identiques nos 29 de M. Alain Lamassoure et 61 de M. Pierre Mazeaud (suppriment du préambule de la Constitution le 2e alinéa relatif à la communauté formée par la République française et les peuples d'outre-mer) (p. 1017).

Observations sur le rappel au règlement de : *Toubon (Jacques)* (p. 1017).

- *défavorable* à l'amendement no 39 de Mme Nicole Catala (art. 52 de la Constitution : dispose que le Président de la République tient informé le Parlement de toute négociation sur les traités ou accords dont il devra autoriser l'approbation ou la ratification) (p. 1032) ;
- *défavorable* à l'amendement no 5 rectifié de M. Serge Charles (art. 53 de la Constitution : prévoit que le Parlement est consulté sur toute négociation internationale tendant à organiser un transfert de compétence) (p. 1033, 1034).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

- *favorable* à l'amendement no 36 de M. Jean-Jacques Hyest (propose que le titre XIV de la Constitution s'intitule « De la Communauté européenne et de l'Union européenne ») ; rectifié (substitue les mots « des Communautés européennes » aux mots « de la Communauté européenne ») (p. 1074).

Avant l'article 88-1 de la Constitution :

- *défavorable* aux amendements identiques nos 12 de la commission des affaires étrangères et no 56 rectifié de M. Jacques Toubon (prévoient que la France peut, pour la mise en œuvre du traité sur l'Union européenne et, quand des « intérêts très importants » sont en cause, s'opposer à l'adoption d'une décision à la majorité qualifiée) (p. 1082, 1083, 1085) ;

Communautés européennes : Conseil des Communautés : « compromis de Luxembourg » (p. 1083, 1085).

- Projet de loi de finances pour 1993 (no 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1992] :

Afrique :
- présence française (p. 4720, 4721) ;
- Somalie (p. 4720).

Audiovisuel (p. 4718).

Cambodge : Casques bleus : déploiement (p. 4720, 4721).

Communautés européennes :
- élargissement (p. 4722) ;
- Europe sociale (p. 4722) ;
- Maastricht : réalisation de l'union politique et économique (p. 4722).

Coopération et développement :
- Mission interministérielle de coordination pour l'Europe centrale et orientale (M.I.C.E.C.O.) (p. 4717) ;
- Nord-Sud : cassure (p. 4717).

Défense :
- armes chimiques : interdiction (p. 4721) ;
- arsenaux : réduction (p. 4721) ;
- essais nucléaires français : suspension (p. 4721) ;
- « Eurocorps » franco-allemand (p. 4722) ;
- forces conventionnelles : négociations de Vienne (p. 4721) ;
- sécurité européenne (p. 4722) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : composante de la défense européenne (p. 4722) ;
- zones dénucléarisées (p. 4721).

Droits de l'homme et libertés publiques : défense par la France (p. 4719).

Enseignement : établissements scolaires (p. 4718, 4719).

Environnement : sommet de Rio : suivi (p. 4721).

Etrangers :
- Maghreb : baisse de l'émigration vers l'Europe (p. 4717) ;
- Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) (p. 4717).

Europe de l'Est : association à la Communauté européenne (p. 4722).

Français : langue : action culturelle extérieure et francophonie (p. 4720)

Liban (p. 4718, 4720, 4721).

Ministère des affaires étrangères :
- carte diplomatique : révision (p. 4718) ;
- centre de conférences internationales du quai Branly (p. 4719) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4718, 4719) ;
- école consulaire de Nantes (p. 4719) ;
- informatique : schéma directeur : mise en place (p. 4718, 4719) ;
- personnel : effectifs, rémunérations (p. 4717).

Moyen-Orient : négociations de paix entre Israël et ses voisins (p. 4721).

Organisations internationales :
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : acte final : respect par les nouveaux Etats-membres (p. 4722) ;
- Cour de concertation et d'arbitrage : création : perspectives (p. 4722) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : interventions : multiplication (p. 4719)
- Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) : commandement intégré (p. 4722) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) : finalité (p. 4722) ;
- programme des Nations-unies pour le développement (P.N.U.D.) : articulation avec l'aide bilatérale française (p. 4719).

Union soviétique :
- démembrement, conséquences (p. 4718) ;
- représentation diplomatique dans les quinze Etats issus du démembrement (p. 4718, 4719).

Yougoslavie : guerre civile (p. 4718, 4720).

Réponses aux questions [3 novembre 1992] :

Arménie : respect des populations civiles (M. Eric Raoult) (p. 4725).

Cambodge : accords de Paris : respect par les Khmers rouges (M. Charles Pistre) (p. 4729).

Commerce extérieur : négociations du G.A.T.T. et politique agricole commune (P.A.C.) (M. Alain Peyrefitte) (p. 4730).

Etrangers : immigration clandestine en provenance d'Algérie (M. Charles Ehrmann) (p. 4726).

Liban : nouveau gouvernement issu des élections (M. Gérard Bapt) (p. 4723).

Libye : responsabilité dans l'attentat du DC 10 ; liberté de déplacement du juge Bruguière (M. Alain Peyrefitte) (p. 4724).

Maghreb : dérive fondamentaliste (M. Jean Lacombe) (p. 4724, 4725), (M. Richard Cazenave) (p. 4731).

Russie : emprunts russes : remboursement : perspectives (M. Eric Raoult) (p. 4732).

Saint-Pierre-et-Miquelon : droits de pêche : respects par le Canada (M. Gérard Grignon) (p. 4729).

Turquie :
- membre « associé » à l'Union de l'Europe occidentale (M. Jean-Marie Caro) (p. 4727) ;
- respect des droits des minorités : perspectives (M. Pierre Lagorce) (p. 4724).

Union soviétique : querelles nationalistes : multiplication (M. René Rouquet) (p. 4731).

DUMONT (Jean-Louis)

Député de la Meuse

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre suppléant de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 29 janvier 1992] (p. 1437).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (anciens combattants et victimes de guerre) [14 mai 1992] (p. 3715).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698) [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 8 : **anciens combattants et victimes de guerre (n° 2945)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326).

Première lecture :

Discussion des articles [21 avril 1992] :

Après l'article 46 *bis* :

- *son* amendement n° 31 soutenu par M. Jean Gatel (redéfinit le régime des sociétés coopératives d'H.L.M. et les autorise notamment à réaliser l'accession à la propriété de leurs adhérents sans autorisation administrative préalable) (p. 587) : adopté (p. 588).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [5 juin 1992] :

Article 25 *(art. 26 ter de la loi du 19 juillet 1978 : réévaluation des parts sociales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 rectifié de la commission (dispose que les statuts de sociétés coopératives ouvrières de production peuvent prévoir, dans les limites fixées par le droit commun des coopératives, l'incorporation au capital des réserves libres constituées à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi) (p. 2015).

Article 46 *ter* A nouveau *(frais de liquidation des contrats d'accession à la propriété) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (prévoit que les frais de liquidation des contrats en vue de l'accession à la propriété passés par les organismes H.L.M. et arrivés à échéance le 1er juin 1992 sont exigibles conformément à l'arrêté du 13 novembre 1974 ; retient les taux réduits prévus par l'arrêté pour les contrats arrivant à échéance postérieurement au 1er juin 1992) (p. 2023, 2024).

Logement et habitat : H.L.M. : accession à la propriété et charges financières des organismes gestionnaires (p. 2023, 2024).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Air : effet de serre : moyens de lutte (p. 5212).

Déchets : déchets industriels : élimination : moyens d'action (p. 5212).

Ecologie : zones urbaines (p. 5212).

Energie : chauffage au bois : incitation (p. 5212).

Organismes et structures : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : crédits, activités, emploi (p. 5212).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Aides : prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5321).

Logement social : administration : procédure : lenteur et complexité (p. 5320).

Vote des crédits :

Article 87 *(institution du fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété - F.G.A.S.) :*

- *ses* observations (p. 5330) ;

Logement et habitat : logement social :
- aides (p. 5330) ;
- fonds de garantie pour l'accession à la propriété (F.G.A.S.) (p. 5330) ;
- Etat : rôle (p. 5330) ;
- prêts d'accession à la propriété (p. 5330).

- *soutient* l'amendement n° 170 de M. Guy Malandain (de suppression) : vote réservé (p. 5331) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 novembre 1992] (p. 5623).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [14 novembre 1992] :

Affaires étrangères : O.N.U. : Comité des droits de l'homme (p. 5358).

Alsace-Moselle : patriotes résistants à l'occupation (P.R.O.) (p. 5358).

Anciens combattants d'Afrique du Nord : aide sociale, fonds de solidarité (p. 5358).

Anciens combattants d'Indochine : fonds de solidarité : extension (p. 5358).

Commission tripartite (p. 5359).

Déportation : anciens prisonniers du Viêt-minh (p. 5359).

Institution nationale des Invalides : missions (p. 5359).

Mémoire et souvenir :
- généralités (p. 5357) ;
- délégation à la mémoire (p. 5359).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : missions et moyens, délocalisations, fonds sociaux (p. 5357, 5358, 5359).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- « cristallisation » : ayants droit des pays devenus indépendants (p. 5358) ;
- pensions de réversion : veuves et orphelins (p. 5358) ;
- rapport constant (p. 5359) ;
- régime des suffixes (p. 5358) ;
- retraite mutualiste (p. 5358) ;
- victimes civiles d'actes de terrorisme (p. 5359).

Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5357) ;
- effectifs, modernisation (p. 5357).

Vote des crédits :

Après l'article 40 :

- *défavorable* à l'amendement n° 127 de M. Charles Ehrmann (prévoit le dépôt d'un rapport sur la situation des anciens combattants de l'armée des Alpes au regard de la législation des pensions militaires) (p. 5386) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 162 de M. Jean Seitlinger (prévoit le dépôt d'un rapport sur la situation des patriotes résistants à l'occupation - P.R.O. - au regard de la législation des pensions militaires) (p. 5387) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 171 de M. Michel Meylan (prévoit le dépôt d'un rapport sur les possibilités et le coût de l'octroi d'une retraite anticipée avant soixante ans à certains anciens combattants d'Afrique du Nord) (p. 5388).

Après l'article 80 :

- *favorable* à l'amendement n° 176 du Gouvernement (ramène à cinquante-six ans l'âge requis pour bénéficier du fonds de solidarité en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord en situation de chômage de longue durée) (p. 5389) ;
- *favorable* à l'amendement n° 177 du Gouvernement (relève le seuil à partir duquel s'applique le plafonnement de la valeur des suffixes pour le calcul des pensions pour invalidités multiples ; autorise la révision des pensions déjà liquidées pour bénéficier de ce relèvement ; fixe au 1er janvier 1993 la date d'effet de ce relèvement) (p. 5389).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 66 *(pérennisation du régime fiscal applicable à certains carburants d'origine agricole) :*

- *soutient* l'amendement n° 143 de M. Jean-Marie Leduc (permet l'aide à la création de groupements d'intérêt public en vue de la valorisation non alimentaire des productions agricoles et crée l'Agence nationale pour la valorisation des cultures énergétiques) : vote réservé (p. 7085) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7107).

Article 87 *(création d'un fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission (de suppression) (p. 7102).

Logement : logement social et accession à la propriété (p. 7102).

DUPILET (Dominique)

Député du Pas-de-Calais

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre maritime (n° 2533) [9 avril 1992] (p. 448).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622) [*J.O.* du 27 juin 1992] (p. 8495).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (n° 3130) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

DURAND (Adrien)

Député de la Lozère

(1re circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « Bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Enseignement privé :** parité avec l'enseignement public ; loi Falloux : abrogation : perspectives ; dépenses engagées par l'Etat en faveur de l'enseignement privé [15 avril 1992] (p. 489, 490).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances n° 2931 pour 1993.

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones défavorisées et de montagne (p. 4851).

Département : Lozère (p. 4851).

Lait et produits laitiers : quotas : réforme (p. 4851).

DURAND (Georges)

Député de la Drôme

(4e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Avenir de l'industrie de main-d'œuvre :** industrie de la chaussure : emploi de quarante mille salariés ; exportations pour cinq milliards de francs ; importations en provenance de l'Asie du Sud-Est ; entreprises de main-d'œuvre : lour-

deur des charges fiscales et sociales ; rééquilibrage du commerce extérieur français ; mesures anti-dumping ; adaptation de la production française aux besoins de la clientèle ; G.A.T.T. : introduction du secteur de la chaussure : perspectives [3 juin 1992] (p. 1872, 1873).

DURAND (Yves)

Député du Nord

(11e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 2538) [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1143).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918) [2 octobre 1992] (p. 3357).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale (n° 3028) [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Cesse d'appartenir à la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 1er décembre 1992] (p. 16401).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918) [*J.O.* du 8 décembre 1992] (p. 16776).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 10 décembre 1992] (p. 16861).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement des titulaires de certains mandats électoraux ou fonctions électives (n° 2368) [*J.O.* débats du 15 décembre 1992] (p. 7265).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi (n° 2918)** relatif à la **prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2941)** [10 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif à la **prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 3123)** [9 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en nouvelle lecture, sur le projet de loi modifié par le Sénat (n° 3108) portant **diverses dispositions relatives à certaines activités économiques et à certaines procédures publiques (n° 3126)** [10 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République en vue de la lecture définitive du projet de loi relatif à la **prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 3206)** [19 décembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 janvier 1992] :

Elus locaux :
- indemnités de fonction : montant, cumul et fiscalisation (p. 210) ;
- retraites : couverture et cotisations (p. 210).

Discussion des articles [23 janvier 1992] :

Article 17 *(indemnités des maires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 102 du Gouvernement (établit les critères selon lesquels la fraction des indemnités de fonction représentative de frais d'emploi est fixée par décret en Conseil d'Etat) (p. 235, 237).

Article 18 ter *(montant minimum des indemnités versées aux maires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 104 du Gouvernement (de suppression) (p. 239).

Seconde délibération sur les articles 1, 6, 17, 19, 24, 28 et 35.

Article 17 *(indemnités des maires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (rétablit l'article 17 du projet relatif au plafonnement des indemnités des élus municipaux) (p. 254).

Après l'article 27 :

- *favorable* à l'amendement n° 5 rectifié du Gouvernement (établit le régime juridique de l'imposition des indemnités de fonction perçues par les élus locaux) (p. 256).

Vote des groupes :

Vote pour du groupe socialiste (p. 258).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1992] :

Administration : services publics et concessions de services publics (p. 3610).

Collectivités locales :
- relations avec les sociétés d'économie mixte locales (p. 3611) ;
- transparence des procédures : relations avec les pouvoirs administratifs et judiciaires (p. 3611).

Commerce et artisanat : urbanisme commercial (p. 3610).

Délinquance et criminalité :
- corruption : généralités (p. 3609) ;
- corruption : délinquance financière (p. 3610) ;
- corruption : rapport Bouchery (p. 3609).

Elections et référendums :
- campagnes électorales (p. 3613) ;
- comptes de campagnes (p. 3613).

Entreprises : relations avec les pouvoirs publics et les partis politiques (p. 3609).

Gouvernement : ministère de la justice : instauration d'un service de lutte contre la corruption (p. 3609).

Logement et habitat :
- H.L.M. (p. 3612) ;
- logement : 1 p. 100 logement : contrôle (p. 3612) ;
- permis de construire (p. 3612).

Marchés publics : règles : transparence (p. 3610).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3613).

Publicité : transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 3609).

Discussion des articles [14, 15 et 16 octobre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (substitue le titre : « Service central de prévention de la corruption » au titre initial) : adopté (p. 3686)

Article 1er *(création d'un service interministériel de lutte contre la corruption) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 289 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3694) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 359 de M. Jean-Louis Debré (de suppression) (p. 3694) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 342 de M. Pierre-André Wiltzer (crée une commission nationale de la transparence chargée de prévenir les comportements frauduleux en matière économique et de veiller à la sincérité des procédures publiques) (p. 3697) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 360 de M. Jean-Louis Debré (supprime le service) (p. 3697) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 474 de M. Pierre-André Wiltzer (rattache le service au procureur général près la Cour de cassation) (p. 3698) ;
- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de conséquence) (p. 3697) : adopté (p. 3699).
- *soutient* les amendements nos 23 de la commission et 137 de M. Pascal Clément (rédactionnels) (p. 3699) : adoptés (p. 3700) ;
- *soutient* les amendements nos 24 et 25 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3700) ;
- *soutient* les amendements nos 26 et 27 de la commission (de conséquence) : adoptés (p. 3700) ;
- *soutient* les amendements nos 28 de la commission, 290 de M. Jean-Jacques Hyest et 365 de M. Pierre Mazeaud (tendent à supprimer « l'atteinte à la liberté et à l'égalité des candidats dans les marchés publics » de la liste des faits susceptibles de fonder la compétence du service) : adoptés (p. 3700) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 361 de M. Jean-Louis Debré (supprime la disposition relative au concours susceptible d'être apporté par le service aux autorités judiciaires) (p. 3700) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 362 de M. Michel Péricard (supprime la disposition relative aux avis susceptibles d'être donnés par le service) (p. 3700) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 363 de M. Pierre Mazeaud (supprime la disposition qui fixe la composition du service) (p. 3700) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 138 de M. Pascal Clément (précise que les membres du service sont assermentés) (p. 3701) ;
- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (de précision) : adopté (p. 3701) ;
- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (précise que le service peut recourir, pour des investigations de caractère technique, à toutes personnes qualifiées) : adopté (p. 3701) ;
- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3701).

Article 2 *(saisine du procureur de la République par le service) :*

- *défavorable* aux amendements nos 292 de M. Jean-Jacques Hyest et 366 de M. Michel Péricard (de suppression) (p. 3702) ;
- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3702) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 139 de M. Pascal Clément (précise que le service, s'il a décidé de saisir le procureur, doit avertir la personne visée par cette saisine) (p. 3702).

Article 3 *(dessaisissement du service dès l'ouverture d'une procédure judiciaire) :*

- *défavorable* aux amendements nos 293 de M. Jean-Jacques Hyest et 367 de M. Pierre Mazeaud (de suppression) (p. 3703) ;
- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (de précision) : adopté (p. 3703).

Article 4 *(communication aux autorités judiciaires des renseignements recueillis par le service) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 294 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3704) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 368 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 3704) ;
- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3704) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 140 de M. Pascal Clément (propose que les parties puissent se faire assister d'un conseil) (p. 3704).

Article 5 *(communication des documents et audition des personnes nécessaires à l'accomplissement de la mission du service) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 295 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3705) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 369 de M. Jean-Louis Debré (de suppression) (p. 3705) ;
- *défavorable* aux amendements nos 370 de M. Michel Péricard et 453 de Mme Nicole Catala (retirent au service le droit de se faire communiquer tout document) (p. 3706) ;
- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3706) ;
- *favorable* à l'amendement n° 141 de M. Pascal Clément (précise que la demande de communication d'un document par le service doit être faite par écrit) (p. 3706) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 371 de M. Pierre Mazeaud (retire au service le droit d'entendre toute personne susceptible de lui fournir des informations) (p. 3706) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 142 de M. Pascal Clément (précise que toute personne entendue par le service doit avoir été convoquée par lettre recommandée quarante-huit heures au moins avant l'entretien) (p. 3706).
- *défavorable* aux amendements identiques nos 372 de M. Pierre Mazeaud et 454 de Mme Nicole Catala (suppriment la disposition relative au secret professionnel) (p. 3707) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 143 de M. Pascal Clément (précise que les personnes à qui la communication d'un document est réclamée ou qui sont entendues ont le droit de se faire assister par un conseil) (p. 3707) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 373 de M. Jean-Louis Debré (supprime la disposition interdisant la divulgation des informations recueillies par le service) (p. 3708) ;
- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3708) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 144 de M. Pascal Clément (prévoit que les décisions du service peuvent être constestées par voie de recours hiérarchique auprès du ministre de la justice) (p. 3708).

Article 6 *(sanction de l'opposition à l'exercice des fonctions des membres du service) :*

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (de suppression) : adopté (p. 3709).

Avant l'article 8 :

- *soutient* les amendements identiques nos 39 de la commission et 299 de M. Jean-Jacques Hyest (suppriment la disposition selon laquelle une association de financement électoral, quand elle est dissoute, peut reverser les fonds non dépensés à une association autre qu'un parti politique) (p. 3733) : adoptés (p. 3734) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 146 de M. Pierre-André Wiltzer (propose que la Commission nationale des comptes de campagne établisse un rapport annuel d'activité contenant des éléments sur l'application des lois et règlements relatifs au financement de la vie politique) (p. 3734) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 450 de M. Jean-Claude Lefort (crée une commission de contrôle « pluraliste et représentative » constituée à l'initiative des partis politiques et chargée de recueillir et de publier les informations financières que ces partis sont tenus de fournir) (p. 3735).

Article 8 *(art. L. 52-8 et L. 52-12 du code électoral : interdiction des dons des personnes morales aux candidats) :*

défavorable aux amendements identiques n°s 147 de M. Pierre-André Wiltzer, 224 de M. Jean-Louis Masson, 300 de M. Jean-Jacques Hyest et 376 de M. Pierre Mazeaud (de suppression) (p. 3741) ;

Elections et référendums : campagnes électorales : financement (p. 3742).

Entreprises : dons aux partis politiques (p. 3742).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3746) ;

- *favorable* à l'amendement n° 491 du Gouvernement (prévoit la publication de la liste exhaustive des personnes morales ayant consenti des dons à un candidat avec indication de chacun de leur montant) (p. 3742) ;

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (prévoit la publication du nom de toute personne morale ayant consenti à un candidat des dons excédant 5 p. 100 du plafond des dépenses électorales autorisé) (p. 3742) : devenu sans objet (p. 3747) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 343 de M. Pierre-André Wiltzer (prévoit que le conseil d'administration d'une société commerciale ayant consenti un don à un candidat est tenu informé de ce don) (p. 3742).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (dispose que le plafond des dépenses pour l'élection des députés est de 250 000 F par candidat majoré de un franc par habitant de la circonscription) (p. 3757) : adopté (p. 3759) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 497 de M. Pierre-André Wiltzer (porte ce plafond de 250 000 à 500 000 F) à l'amendement n° 41 de la commission (p. 3758) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 498 de M. Pierre-André Wiltzer (porte la majoration par habitant de un à deux francs) à l'amendement n° 41 de la commission (p. 3758) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 306 de M. Jean-Jacques Hyest (abaisse de 50 000 F à 300 000 F le plafond des dépenses autorisées dans les circonscriptions dont la population est supérieure à 80 000 habitants) (p. 3757) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 126 de M. Jean-Claude Lefort (abaisse le plafond des dépenses autorisées de 500 000 F à 400 000 F dans les circonscriptions dont la population est supérieure à 80 000 habitants et de 400 000 F à 300 000 F dans celles où la population est inférieure à 80 000 habitants) (p. 3757) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 307 de M. Jean-Jacques Hyest (abaisse de 500 000 F à 400 000 F le plafond des dépenses dans les circonscriptions dont la population est supérieure à 80 000 habitants) (p. 3757) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 308 de M. Jean-Jacques Hyest (abaisse de 400 000 F à 250 000 F le plafond des dépenses dans les circonscriptions dont la population est inférieure à 80 000 habitants) (p. 3757) ;

- *favorable* à l'amendement n° 493 du Gouvernement (fixe au dixième du plafond des dépenses de campagne le remboursement des frais de campagne, autre que la campagne officielle, que l'Etat alloue aux candidats ayant obtenu au moins 5 p. 100 des suffrages) (p. 3760).

Article 9 *(art. 11-4 de la loi du 11 mars 1988 : interdiction des dons des personnes morales aux partis politiques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 492 du Gouvernement (prévoit que les dons consentis par des personnes morales aux partis politiques sont versés aux instances nationales de ces partis, ne dépassent pas 25 p. 100 de leurs ressources, figurent en annexe de leurs comptes annuels et sont rendus publics) (p. 3762) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 496 de M. Gérard Gouzes (n'impose la règle des 25 p. 100 qu'aux partis représentés par un groupe à l'Assemblée nationale) à l'amendement n° 492 du Gouvernement (p. 3764) ;

- *son* sous-amendement n° 494 (précise qu'il s'agit des comptes du dernier exercice) à l'amendement n° 492 du Gouvernement (p. 3762) : adopté (p. 3766) ;

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (stipule que lorsque le montant annuel des dons d'une personne morale à un parti politique excède de 10 p. 100 le plafond de 500 000 F fixé par l'article 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988, il est fait état du nom de cette personne dans les comptes de ce parti et dans le document publié par la Commission nationale des comptes de campagne) (p. 3762) : devenu sans objet (p. 3763).

Après l'article 9 :

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (dispose que la seconde fraction de l'aide destinée au financement des partis laquelle, conformément aux articles 8 et 9 de la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990, est fonction du nombre des parlementaires inscrits au groupe ou au parti, n'est attribuée qu'aux partis qui, ayant présenté des candidats dans au moins soixante-quinze circonscriptions, sont déjà bénéficiaires de la première fraction) (p. 3766) : adopté (p. 3767).

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 127 de M. Gilbert Millet (précise que les services de radio et de télévision, quel que soit leur statut juridique, concourent à l'expression pluraliste des partis ; fixe les règles qui déterminent le temps d'antenne auquel a droit chaque parti) (p. 3768) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 216 de M. Jean-Paul Virapoullé (établit les règles déontologiques susceptibles de s'imposer aux collaborateurs des services de radio et de télévision candidats à des élections) (p. 3769) ;

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (reporte l'entrée en vigueur des dispositions du titre II du projet de loi à la première élection qui suivra le prochain renouvellement de l'Assemblée nationale) (p. 3769) : rejeté au scrutin public (p. 3770) ;

- *son* amendement n° 500 (précise que les articles 8 *bis* et 8 *ter* ne sont pas applicables à la campagne en vue des prochaines élections législatives) : adopté (p. 3770).

Article 11 *(art. 33 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : conditions de vente et de rémunération des prestataires de services) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 398 de M. Jacques Boyon (excepte les professions de « pur conseil » de la catégorie des « prestataires de services ») (p. 3797) ;

- *favorable* à l'amendement n° 196 de M. Jean-Paul Charié (rédactionnel) (p. 3798) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 198 de M. Jean-Paul Charié (dispose que les conditions de vente font partie intégrante du barème de prix) (p. 3798) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 197 de M. Jean-Paul Charié (dispose que tout producteur ou prestataire est également tenu de communiquer toute modification de son barème) (p. 3798) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 195 de M. Jean-Paul Charié (dispose qu'il ne peut y avoir qu'un seul barème de prix par entreprise) (p. 3799) ;

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (rédactionnel) : retiré (p. 3800) ;

- *favorable* à l'amendement n° 344 de M. Alain Brune (rédactionnel) (p. 3800) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 199 de M. Jean-Paul Charié (prévoit, de même, la communication des modifications au barème dans le cas où un distributeur se fait rémunérer par un fournisseur) (p. 3800).

Article 12 *(art. 31 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : sanctions de la réglementation de la facturation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 390 corrigé de M. Michel Péricard (limite la sanction à l'absence de facture ; exclut toute sanction en cas d'irrespect du libellé devant figurer sur ladite facture) (p. 3801) ;
- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (précise que l'amende prévue par l'article ne peut excéder 500 000 F) (p. 3801) : rejeté (p. 3802) ;
- *soutient* l'amendement n° 47 corrigé de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3802).

Après l'article 12 :

- *défavorable* à l'amendement n° 235 de M. Françcis d'Aubert (prévoit de porter à la connaissance des commissions de la défense du Parlement les autorisations d'exporter des matériels d'armement pour un montant supérieur à 10 millions de francs) (p. 3802) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 236 de M. François d'Aubert (crée une commission financière spéciale chargée de contrôler les garanties liées aux risques politiques qui sont accordées par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur - Coface) (p. 3802) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 237 de M. François d'Aubert (prévoit le dépôt annuel sur le bureau des assemblées de la liste des contrats assurés par la Coface auxquels est accordée la garantie des risques politiques) (p. 3802) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 238 de M. Francis Delattre (limite à 20 p. 100 du budget des clubs sportifs et des équipes de compétition automobile les subventions provenant de personnes morales de droit public ou de sociétés dont le capital est détenu à plus de 50 p. 100 par l'Etat) (p. 3804).

Article 13 *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 317 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3814) ;
- *défavorable* aux amendements nos 327 de M. Louis de Broissia et 456 de M. Christian Kert (définissent l'insertion publicitaire comme un message payant publié dans un journal ou diffusé par les moyens audiovisuels) (p. 3817) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission des affaires culturelles (prévoit que tout achat d'espace publicitaire réalisé par un intermédiaire, pour le compte d'un annonceur, ne peut l'être que dans le cadre d'un contrat écrit de mandat) (p. 3818, 3819) ;

  Hors-médias : définition et réglementation (p. 3818, 3819).
- *défavorable* à l'amendement n° 393 de de M. Michel Péricard (substitue aux mots « achat d'espace » les mots « prestations de services ») (p. 3820) ;
- *défavorable* aux amendements nos 325 de de M. Louis de Broissia et 459 de M. Christian Kert (substituent aux mots « achat d'espace » les mots « commande d'insertion ») (p. 3820) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 394 de M. Michel Péricard (substitue aux termes « contrat écrit de mandat » les termes « contrat écrit ») (p. 3821) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 239 de M. Ladislas Poniatowski (prévoit que tout achat d'espace publicitaire ne peut l'être que pour le compte soit d'un annonceur, soit d'un mandataire commissionnaire) (p. 3821) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 153 de M. Pierre-André Wiltzer (autorise le mandataire à regrouper deux ou plusieurs mandats) (p. 3821) ;
- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (prévoit que tout achat de produits ou de services par un intermédiaire, autre que l'achat d'espace publicitaire, doit également faire l'objet d'un contrat de mandat) : adopté (p. 3822) ;
- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (prévoit que le contrat mentionne également les autres prestations rendues par l'intermédiaire en dehors du contrat de mandat) : adopté (p. 3822) ;
- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (précise que la facture est directement communiquée par le vendeur à l'annonceur même si les achats ne sont pas payés directement de l'un à l'autre) (p. 3822) : adopté (p. 3823) ;
- *favorable* à l'amendement n° 504 du Gouvernement (stipule que tout rabais ou avantage tarifaire accordé par le vendeur doit figurer sur la facture délivrée à l'annonceur et que cet avantage ne peut être conservé par l'intermédiaire qu'en vertu d'une stipulation expresse) (p. 3828).

Après l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement n° 178 de M. Pierre Mazeaud (précise que le prix de l'espace est négocié en fonction des tarifs publiés par le support et assimile toute disparité de tarifs à une rémunération prohibée) (p. 3828).

Article 14 *(rémunération exclusive de l'exercice du mandat du mandataire par son mandant) :*

- *défavorable* aux amendements identiques nos 201 de M. Jean-Paul Charié, 318 de M. Jean-Jacques Hyest et 400 de M. Michel Péricard (de suppression) (p. 3829) ;
- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (de coordination) (p. 3829) : adopté (p. 3830) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 334 de M. Louis de Broissia (substitue aux mots « vendeur d'espace publicitaire » le mot « support ») (p. 3830) ;
- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3830) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 169 de Mme Nicole Catala (exclut du champ de l'article les agences de communication de recrutement) (p. 3830).

Article 16 *(information de l'annonceur par le vendeur d'espace publicitaire et le mandataire) :*

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (prévoit l'information de l'annonceur par l'organisme vendeur d'espace publicitaire au cours de la campagne publicitaire et non à l'issue de celle-ci) : retiré (p. 3832) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 468 du Gouvernement (prévoit l'information de l'annonceur à l'issue de tout message publicitaire) (p. 3832).

Après l'article 16 :

- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Jean-Claude Lefort (fait obligation aux ministères et établissements publics nationaux de prévoir l'achat d'espaces dans la presse écrite en ayant le souci du pluralisme) (p. 3832).

Article 17 *(liens financiers entre les agences de publicité de conseil en plan média ou de préconisation de support et les vendeurs d'espace publicitaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission des affaires culturelles (interdit à toute personne qui fournit des services de conseil en plan média d'entretenir des liens financiers avec des supports d'espace publicitaire) (p. 3834) ;
- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3834).

Article 18 *(sanctions et pouvoirs d'enquêtes) :*

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3835) ;
- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3835) ;
- *soutient* l'amendement n° 57 deuxième correction de la commission (sanctionne le fait pour un vendeur d'espace publicitaire de ne pas communiquer directement la facture à l'annonceur) : adopté (p. 3835) ;
- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3836) ;
- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3836) ;
- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3836) ;
- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3836) ;

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (prévoit une peine complémentaire d'exclusion des marchés publics pour toute personne morale coupable d'infractions prévues au 2° de l'article) : adopté (p. 3837).

Après l'article 18 :

- *favorable* à l'amendement n° 469 du Gouvernement (précise que la régie publicitaire est considérée comme vendeur d'espace) (p. 3837) ;

- *favorable* à l'amendement n° 470 du Gouvernement (fixe la date d'effet des chapitres Ier et II du titre III du projet de loi au 31 mars 1993) (p. 3837) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 129 de M. Jacques Brunhes (crée une commission nationale chargée d'établir un rapport annuel indiquant au Parlement le montant des ressources publicitaires des journaux) (p. 3838) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 202 de M. Jean-Paul Charié (interdit, par modification de l'article 36 de l'ordonnance 86-1243 du 1er décembre 1986, qu'un partenaire économique obtienne des conditions non justifiées par des contreparties réelles et différentes de celles mentionnées dans le barème de prix et de conditions de vente) (p. 3839) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 156 de M. Pascal Clément (prévoit une évaluation des effets des dispositions du chapitre III à l'issue d'un délai de trois ans après l'entrée en vigueur de la loi) (p. 3839).

Article 19 *(obligation de dépôt des contrats conclus à l'occasion des opérations d'équipement commercial auprès du préfet et de la chambre régionale des comptes) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 203 de M. Jean-Paul Charié (de suppression) (p. 3849) ;

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (insère l'article 19 dans la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973) : adopté (p. 3850) ;

- *soutient* l'amendement n° 64 corrigé de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3850) ;

- *favorable* à l'amendement n° 471 du Gouvernement (renvoie à un décret la fixation des modalités de communication des marchés et contrats) (p. 3850) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 413 de M. Jean-Louis Debré (supprime l'obligation de communiquer les marchés, contrats et conventions antérieurs à l'autorisation) (p. 3850) ;

- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3850) ;

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (punit d'une amende de 100 000 F toute infraction à l'article) : adopté (p. 3850).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 204 de M. Jean-Paul Charié (supprime la commission départementale de l'équipement commercial) (p. 3851) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 263 de M. Jean-Jacques Hyest (donne compétence au préfet pour statuer, en lieu et place de la commission, sur les demandes d'autorisation, après avis motivé des élus locaux directement concernés, des présidents des chambres consulaires et des métiers et du représentant des associations départementales de consommateurs) (p. 3852) ;

Commerce et artisanat : urbanisme commercial :

- commissions départementales d'équipement commercial (p. 3853) ;

- remise en cause ou aménagement de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 dite « loi Royer » (p. 3852) ;

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3854) ;

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3855) ;

- *favorable* à l'amendement n° 207 de M. Jean-Paul Charié (prévoit de prendre également en compte l'état de l'artisanat du secteur) (p. 3855) ;

- *soutient* l'amendement n° 69 corrigé de la commission (impose à la commission de tenir compte de la nécessité d'une concurrence suffisante au sein de chaque forme de commerce) : adopté (p. 3855) ;

- *favorable* à l'amendement n° 345 de M. Alain Brune (impose à la commission de prendre en compte les travaux de l'observatoire départemental d'équipement commercial) (p. 3856) ;

- *favorable* à l'amendement n° 208 de M. Jean-Paul Charié (précise que, dans les agglomérations où sont mis en œuvre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat ou des programmes de référence, la commission prend en compte les actions destinées à assurer le maintien ou l'implantation d'artisans et d'activités artisanales) (p. 3856) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 206 de M. Jean-Paul Charié (généralise l'obligation d'indiquer à la commission l'enseigne du futur exploitant) (p. 3856) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 179 corrigé de M. Claude Wolff (impose d'indiquer à la commission la qualité du demandeur pour les projets de grande surperficie) (p. 3856) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 416 de M. Jacques Boyon (impose d'indiquer à la commission la qualité du demandeur autre que le futur exploitant pour les projets de grande superficie) (p. 3856) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 417 de M. Jacques Toubon (impose d'indiquer à la commission la qualité du demandeur autre que le futur exploitant pour les projets de grande superficie) (p. 3856) ;

- *favorable* à l'amendement n° 346 de M. Alain Brune (précise que le certificat d'urbanisme accompagnant le projet doit déclarer que le terrain peut être utilisé pour l'opération envisagée) (p. 3857) ;

- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (astreint à une nouvelle autorisation le projet qui subit des modifications substantielles relatives à la nature du commerce, aux enseignes ou aux surfaces de vente) : adopté (p. 3857) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 157 de M. Francis Delattre (prévoit l'élaboration d'un schéma départemental d'équipement commercial) (p. 3857).

Après l'article 20 :

- *défavorable* à l'amendement n° 194 de M. Jean-Jacques Hyest (institue une taxe départementale sur les surfaces de vente de superficies supérieures à 3000 m²) (p. 3858).

Article 21 *(art. 30 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3858) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 158 de M. Pierre-André Wiltzer (accorde un siège supplémentaire aux professions commerciales et artisanales) (p. 3859) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 210 de M. Jean-Paul Charié (substitue aux présidents des chambres de commerce et de métiers trois représentants des différentes formes de distribution et un représentant des artisans) (p. 3860) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 175 de M. Pierre-André Wiltzer (substitue aux présidents des chambres de commerce et de métiers trois représentants des activités industrielles, commerciales et artisanales) (p. 3860) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 211 de M. Jean-Paul Charié (substitue, pour le département de Paris, trois représentants des différentes formes de distribution et un représentant des artisans aux présidents des chambres de commerce et de métiers) (p. 3860) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 159 de M. Pierre-André Wiltzer (porte à quatre le nombre des membres conseillers d'arrondissement dans le département de Paris) (p. 3860) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 160 corrigé de M. Pierre-André Wiltzer (substitue, pour le département de Paris, trois représentants des activités industrielles, commerciales et artisanales aux présidents des chambres de commerce et d'industrie) (p. 3860) ;

- *favorable* à l'amendement n° 347 de M. Alain Brune précédemment réservé (rédactionnel) (p. 3861) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 348 de M. Alain Brune (précise que l'obligation pour les membres de la commission d'informer le préfet des intérêts qu'ils détiennent dans une activité économique, s'étend aux intérêts de toute nature) (p. 3861) ;

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (précise que tout membre de la commission doit aviser le préfet des intérêts qu'il vient d'acquérir) : adopté (p. 3861) ;

- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (interdit aux membres de la commission de délibérer d'une affaire à laquelle ils ont un intérêt) (p. 3862) : adopté (p. 3863) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 349 de M. Alain Brune (précise que l'exclusion des délibérations est décidée par un vote secret) à l'amendement n° 73 de la commission (p. 3862) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 508 du Gouvernement (précise qu'il s'agit d'un intérêt personnel et direct) à l'amendement n° 73 de la commission (p. 3862) ;

- *soutient* l'amendement n° 74 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 3863).

Article 23 *(art. 32 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : décisions des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 419 de M. Jacques Toubon (supprime le rôle de recours de la commission nationale) (p. 3864) ;

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 173 de Mme Nicole Catala et 212 de M. Jean-Paul Charié (réduisent à deux le nombre de membres de la commission nécessaire pour intenter un recours à l'encontre d'une de ses décisions) (p. 3865).

Article 24 *(art. 33 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition de la commission nationale d'équipement commercial ; recours contre les décisions de la commission) :*

- *favorable* à l'amendement n° 350 de M. Alain Brune (précise que le représentant du corps des inspecteurs généraux de l'équipement est désigné par le vice-président du conseil général des ponts-et-chaussées) (p. 3866) ;

- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (précise que le représentant du corps de l'inspection générale de l'équipement est désigné par le vice-président du conseil général des ponts et chaussées) (p. 3866) : vote réservé (p. 3868) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 174 corrigé de Mme Nicole Catala (prévoit que quatre personnalités, et non trois, sont désignées en raison de leur compétence par le ministre du commerce) (p. 3867) ;

- *favorable* à l'amendement n° 351 de M. Alain Brune (rédactionnel) (p. 3867) ;

- *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 3867) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;

- *son* amendement n° 509 (précise que cette obligation vise un intérêt personnel et direct) : vote réservé (p. 3867) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 214 de M. Jean-Paul Charié (supprime l'interdiction faite aux membres de la commission de participer aux débats auxquels ils ont un intérêt) (p. 3867) ;

- *soutient* l'amendement n° 78 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 3868) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;

- *soutient* l'amendement n° 79 de la commission (de coordination) : vote réservé (p. 3868) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;

- *soutient* l'amendement n° 80 de la commission (supprime le caractère de plein contentieux des recours contre les décisions de la commission nationale d'équipement commercial devant le Conseil d'Etat) : vote réservé (p. 3868) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922).

Article 25 *(coordination) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 422 de M. Jean-Louis Debré (supprime le remplacement de l'appellation « commission nationale d'urbanisme commercial » par celle de « commission nationale d'équipement commercial » dans les textes législatifs où elle est mentionnée) (p. 3869).

Article 26 *(dispositions transitoires) :*

- *soutient* l'amendement n° 81 de la commission (rédactionnel) (p. 3869) : adopté (p. 3870) ;

- *favorable* à l'amendement n° 472 du Gouvernement (prévoit une mesure transitoire pour maintenir le droit de recours, dans un délai de deux mois, des membres des anciennes commissions départementales) (p. 3870) ;

- *favorable* à l'amendement n° 354 de M. Alain Brune (prévoit que le délai de trois mois qu'a la commission pour statuer court à compter de la publication de son arrêté de constitution) (p. 3870) ;

- *favorable* à l'amendement n° 355 de M. Alain Brune (prévoit que la commission nationale d'équipement commercial statue sur un recours formé contre une décision prise par une commission départementale d'urbanisme commercial selon les lois et règlements en vigueur au moment où celle-ci a pris sa décision) (p. 3870).

Article 27 *(appel public de candidatures) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 217 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 3874) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 423 de M. Michel Péricard (de suppression) (p. 3874) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 424 de M. Jean-Louis Debré (supprime la soumission des délégations de service public à l'appel public de candidatures) (p. 3874) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 275 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit des conditions de publicité préalable pour les délégations de service public) (p. 3875) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 425 de M. Jean-Louis Debré (prévoit des conditions de publicité préalable pour les délégations de service public) (p. 3875) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 426 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que les délégations de service public des personnes morales de droit public sont soumises à l'appel de candidatures dans les conditions prévues à l'article 52 de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République) (p. 3875) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 467 de M. Christian Pierret (précise que les délégations de service public des personnes morales de droit public sont soumises à appel de candidatures dans les conditions prévues à l'article 52 de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République) (p. 3875) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 161 de M. Pierre-André Wiltzer (introduit une réserve de réciprocité pour la participation des entreprises étrangères à un appel public de candidatures ; impose à l'appel public de respecter les conditions de publicité visées à l'article 52 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992) (p. 3875) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 241 de M. François d'Aubert (accorde à la collectivité publique le droit de ne pas admettre à présenter une offre les candidats dont la présence est susceptible de constituer un trouble pour l'ordre public) (p. 3875) ;

- *soutient* l'amendement n° 82 de la commission (prévoit que la collectivité publique adresse à chaque candidat un document définissant les prestations) : adopté (p. 3876) ;

- *soutient* l'amendement n° 83 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3877).

Article 28 *(durée et renouvellement des contrats de délégation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 428 de M. Jean-Louis Debré (de suppression) (p. 3878) ;
- *favorable* à l'amendement n° 279 de M. Jean-Jacques Hyest (précise que la durée de la convention de délégation est déterminée en fonction des prestations demandées au délégataire ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3878) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 162 de M. Pierre-André Wiltzer (prévoit une possibilité, soit de reconduction du contrat, soit d'indemnisation du délégataire, dans certains cas d'investissements réalisés en cours de contrat) (p. 3879) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 430 de M. Michel Péricard (supprime l'interdiction de reconduire les conventions) (p. 3879) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 431 de M. Jean-Louis Debré (prévoit une possibilité de prorogation si le délégataire doit faire face à des charges plus importantes que prévues en raison d'un changement des circonstances de fait ou de droit) (p. 3880) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 280 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime la limitation à un an des prolongations de délégation pour motifs d'intérêt général) (p. 3880) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 281 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit une possibilité de modifier la durée de la délégation dans le cas où l'élargissement des obligations du délégataire met à sa charge la réalisation d'investissements non prévus initialement) (p. 3880).

Article 29 *(exceptions au régime des délégations) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 185 de M. Jean-Pierre Philibert (de suppression) (p. 3881) ;
- *défavorable* aux amendements n°s 219 de Mme Nicole Catala et 282 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3881) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 432 de M. Jean-Louis Debré (de suppression) (p. 3881) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 283 de M. Jean-Jacques Hyest (exclut les services visés dans la directive n° 90-531/C.E.E. relative aux procédures de marché en matière d'eau, d'énergie, de transports et de télécommunications, de l'application du chapitre IV relatif aux délégations de service public) (p. 3882) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 284 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime le deuxième alinéa de l'article qui exclut de l'application du présent chapitre les délégations au profit d'un établissement public ou d'une société dont le capital est détenu majoritairement par la collectivité publique délégante) (p. 3883) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Pierre Micaux (exclut de l'application du chapitre IV les délégations au profit d'autres collectivités publiques, de coopératives d'usagers, de sociétés d'intérêt collectif agricole) (p. 3883) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 340 de M. Edmond Gerrer (exclut de l'application du chapitre IV les délégations au profit d'autres collectivités publiques, de coopératives d'usagers, de sociétés d'intérêt collectif agricole) (p. 3883) ;
- *soutient* l'amendement n° 85 de la commission (exclut de l'application du chapitre IV les délégations au profit d'autres collectivités publiques) (p. 3883) : adopté (p. 3884) ;
- *soutient* l'amendement n° 86 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3884) ;
- *soutient* l'amendement n° 87 de la commission (précise que, si la délégation a lieu au bénéfice d'une société d'économie mixte, les articles 28 et 30 sont applicables) : adopté (p. 3884) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 286 de M. Jean-Jacques Hyest (exclut de l'application du chapitre IV les délégations pour lesquelles, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, un délégataire a expressément pressenti des études ou travaux préliminaires) (p. 3885).

Avant l'article 30 :

- *soutient* l'amendement n° 89 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3885).

Article 30 *(délibération sur le principe de la délégation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 220 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 3885) ;
- *soutient* l'amendement n° 90 de la commission (de coordination) (p. 3885) : adopté (p. 3886).

Article 31 *(ouverture des plis) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 221 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 3886) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 434 de M. Jean-Louis Debré (de suppression) (p. 3886) ;
- *défavorable* aux amendements n°s 245 de M. Jean-Jacques Hyest et 436 de M. Jean-Louis Debré (prévoient que l'appel public de candidatures donne lieu au dépôt de plis contenant des candidatures et non des offres) (p. 3887) ;
- *favorable* à l'amendement n° 164 corrigé de M. Pierre-André Wiltzer (rédactionnel) (p. 3887) ;
- *soutient* l'amendement n° 91 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 3887).

Article 32 *(choix du délégataire) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 247 de M. Jean-Jacques Hyest, 440 de M. Jean-Louis Debré et 465 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 3888).

Article 33 *(négociation directe) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 222 de Mme Nicole Catala, 248 de M. Jean-Jacques Hyest et 438 de M. Pierre Mazeaud (de suppression) (p. 3888).

Article 34 *(art. L. 314-1 du code des communes : transmission au représentant de l'Etat ; application du texte aux groupements de collectivités territoriales) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 223 de Mme Nicole Catala et 439 de M. Michel Péricard (de suppression) (p. 3888).

Après l'article 34 :

- *favorable* à l'amendement n° 473 rectifié du Gouvernement (prévoit que les dispositions du chapitre sur les délégations de service public s'appliquent aux conventions signées à compter du 1er juin 1993) (p. 3888).

Article 35 *(contrats passés par les S.E.M., les sociétés anonymes d'H.L.M. et les S.E.M. de construction de logements sociaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Eric Doligé (de suppression) (p. 3890) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 441 de M. Jacques Boyon (supprime le premier paragraphe de l'article qui soumet certains contrats passés par les sociétés d'économie mixte au régime des marchés publics) (p. 3890) ;
- *soutient* les amendements n°s 92 et 93 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3890) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 442 de M. Jacques Boyon (supprime le paragraphe III de cet article qui soumet les contrats conclus par les sociétés d'économie mixte de construction et d'aménagement de logements sociaux au régime des marchés publics) (p. 3890) ;
- *soutient* l'amendement n° 94 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3891).

Après l'article 35 :

- *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que les marchés conclus par les assemblées parlementaires sont soumis à des obligations de publicité et de mise en concurrence arrêtés par leurs bureaux respectifs) (p. 3891).

Article 36 *(art. 1er, 2 et 7 de la loi du 3 janvier 1991 : compétence de la mission interministérielle d'enquête) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 233 de M. Eric Doligé (de suppression) (p. 3892) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 132 de M. Jean-Claude Lefort (exclut de la compétence de la mission interministérielle d'enquête les établissements publics à caractère industriel et commercial) (p. 3893).

Article 37 *(art. L. 22 du code des tribunaux administratifs : extension du référé précontractuel) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 234 de M. Eric Doligé (de suppression) (p. 3893) ;
- *soutient* l'amendement n° 95 de la commission (rédactionnel) (p. 3893) : adopté (p. 3894) ;
- *défavorable* aux amendements identiques n°s 251 de M. Jean-Jacques Hyest, 443 de M. Jean-Louis Debré et 466 de Mme Nicole Catala (limitent la saisine du président du tribunal administratif au titre du référé précontractuel aux contrats d'un montant supérieur ou égal au montant de mise en concurrence communautaire obligatoire) (p. 3894) ;
- *soutient* l'amendement n° 96 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3894) ;
- *soutient* l'amendement n° 97 de la commission (soumet l'application du référé précontractuel au bénéfice de ressortissants d'un Etat étranger à une condition de réciprocité au bénéfice des ressortissants français dans ces Etats) : adopté (p. 3894).

Article 38 *(publicité des cessions foncières ou immobilières des collectivités locales et des sociétés d'économie mixte locales) :*

- *favorable* à l'amendement n° 476 du Gouvernement (intègre le présent article dans le code des communes) (p. 3895) ;
- *soutient* les amendements identiques n°s 99 corrigé de la commission et 252 de M. Jean-Jacques Hyest (précisent que les concessionnaires de services publics locaux sont seuls visés par les dispositions de l'article) (p. 3895) : vote réservé (p. 3896) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;
- *favorable* à l'amendement n° 357 de M. Alain Brune (exclut du champ d'application de l'article les ventes destinées à la réalisation de certains logements locatifs sociaux) : rectifié par le Gouvernement (cette réalisation étant le fait d'organismes d'H.L.M. ou de sociétés d'économie mixte) (p. 3896) ;
- *soutient* l'amendement n° 100 de la commission (étend l'obligation de publicité à la réception des propositions des candidats) : vote réservé (p. 3896) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 444 de M. Jacques Boyon (autorise les collectivités locales à déroger à l'obligation de publicité par délibération préalable motivée) (p. 3896) ;
- *soutient* l'amendement n° 101 de la commission (exclut du champ d'application de l'article les Z.A.C. et les programmes d'aménagement d'ensemble) (p. 3896) : vote réservé (p. 3897) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [16 octobre 1992] (p. 3922).

Article 40 *(art. L. 311-4-1 du code de l'urbanisme : participation des constructeurs pour la réalisation d'équipements publics au titre des zones d'aménagement concerté et des programmes d'aménagement d'ensemble) :*

- *soutient* l'amendement n° 102 de la commission (de suppression) (p. 3897) : rejeté (p. 3898) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission de la production (de suppression) (p. 3898) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 253 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3898) ;
- *favorable* aux amendements n°s 477 et 478 du Gouvernement (précisent que les équipements publics, dont le coût peut être mis à la charge des constructeurs, sont ceux réalisés dans l'intérêt principal des usagers des constructions) (p. 3898) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 133 corrigé de M. André Santini (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions d'application de l'article) (p. 3898).

Article 41 *(participations ponctuelles des constructeurs pour la réalisation d'équipements publics) :*

- *soutient* l'amendement n° 103 de la commission (de suppression) (p. 3899) : rejeté (p. 3900) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 254 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3899) ;
- *favorable* à l'amendement n° 479 du Gouvernement (maintient la possibilité de demander aux constructeurs une participation pour réaliser des équipements de service public industriels ou commerciaux dès lors qu'ils sont réalisés dans l'intérêt principal des usagers des constructions) (p. 3899) ;
- *favorable* aux amendements n°s 480 et 481 du Gouvernement (de coordination) (p. 3899).

Article 42 *(publicité des participations pour la réalisation d'équipements publics et actions en répétition) :*

Article L. 332-28 du code de l'urbanisme (fait générateur de participations pour la réalisation d'équipements publics) :

- *défavorable* à l'amendement n° 20 corrigé de M. Pierre Micaux (précise les dispositions relatives au calcul des participations des demandeurs d'extension des réseaux des services publics industriels et commerciaux) (p. 3900) ;
- *soutient* l'amendement n° 104 corrigé de la commission (précise que, pour les services publics, industriels et commerciaux en régie, le fait générateur est constitué par le cahier des charges ou le règlement du service) (p. 3900) : adopté (p. 3901).

Article L. 332-29 du code de l'urbanisme (publicité en mairie des participations pour la réalisation d'équipements publics) :

- *favorable* à l'amendement n° 358 de M. Alain Brune (précise que le registre mis à la disposition du public indique le montant et les caractéristiques des participations) (p. 3901).

Article L. 332-30 du code de l'urbanisme (action en répétition contre les participations pour la réalisation d'équipements publics indues) :

- *soutient* l'amendement n° 106 de la commission (vise à n'ouvrir le droit à répétition qu'aux seuls premiers acquéreurs) : retiré (p. 3901) ;
- *soutient* l'amendement n° 107 de la commission (porte de cinq à dix ans le délai de prescription de l'action en répétition) : adopté (p. 3901).

Article 44 *(art. L. 423-4 du code de la construction : plafonnement du prix de cession des actions des sociétés anonymes d'H.L.M.) :*

- *soutient* l'amendement n° 108 rectifié de la commission (de précision) : adopté (p. 3902) ;
- *favorable* à l'amendement n° 485 corrigé du Gouvernement (étend les dispositions de l'article aux sociétés anonymes de crédit immobilier) (p. 3902) ;
- *soutient* l'amendement n° 109 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3903).

Article 45 *(art. L. 423-5 du code de la construction : moralisation des opérations sur le capital des sociétés anonymes d'H.L.M.) :*

- *soutient* l'amendement n° 110 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3904) ;
- *favorable* à l'amendement n° 486 rectifié du Gouvernement (étend les dispositions de l'article à l'ensemble des organismes privés d'H.L.M.) (p. 3904).

Article 46 *(art. L 313-7-1 du code de la construction : organismes collecteurs du « 1 p. 100 logement ») :*

- *favorable* à l'amendement n° 487 du Gouvernement (étend la compétence de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction - A.N.P.E.E.C. - à l'ensemble des organismes habilités à collecter la participation des employeurs) (p. 3904).

Après l'article 46 :

- *favorable* à l'amendement n° 488 du Gouvernement (de conséquence) (p. 3906) ;
- *favorable* à l'amendement n° 489 du Gouvernement (de coordination) (p. 3906) ;
- *favorable* à l'amendement n° 490 du Gouvernement (de cohérence) (p. 3906).

Article 48 *(art. L. 313-16 du code de la construction : extension du champ des interdictions) :*

- *soutient* l'amendement n° 112 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3906).

Après l'article 48 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 341 corrigé de M. Guy Malandain (dispose que, par analogie avec les dispositions relatives aux organismes d'H.L.M., les logements locatifs réalisés à l'aide de la participation des employeurs à l'effort de construction ne peuvent être aliénés que dix ans après leur acquisition ou leur construction) (p. 3907).

Après l'article 50 :

- *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. Pascal Clément (prévoit la communication aux membres des conseils municipaux, généraux et régionaux des concours accordés aux groupes politiques constitués au sein de ces assemblées) (p. 3909).

Article 51 *(art. 3 et 46 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 ; article 7 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 : information des assemblées locales sur les déférés préfectoraux) :*

- *soutient* l'amendement n° 113 de la commission (de suppression) : adopté (p. 3910).

Article 52 *(art. 87 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 : transmission aux assemblées délibérantes des collectivités locales des avis et observations des chambres régionales des comptes) :*

- *soutient* l'amendement n° 114 de la commission (supprime la possibilité accordée au représentant de l'Etat de se substituer aux exécutifs locaux lors de la transmission des avis de la chambre régionale des comptes aux assemblées délibérantes) : adopté (p. 3910) ;

- *soutient* l'amendement n° 115 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3910).

Article 53 *(art. 6 de la loi n° 83-517 du 7 juillet 1983 : contrôle des sociétés d'économie mixte locales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 188 de M. Claude Wolff (de suppression) (p. 3911) ;

- *soutient* l'amendement n° 116 de la commission (de précision) : adopté (p. 3911) ;

- *favorable* à l'amendement n° 501 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 3911).

Article 54 *(non-exécution des jugements par les personnes morales de droit public) :*

- *soutient* l'amendement n° 117 de la commission (transfère à l'article 55 les dispositions de l'article 54) : adopté (p. 3912).

Article 55 *(inclusion des élus locaux investis de fonctions exécutives dans le champ de compétence de la cour de discipline budgétaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 118 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3912) ;

- *soutient* l'amendement n° 119 de la commission (de précision) (p. 3912) : adopté (p. 3913) ;

- *soutient* l'amendement n° 120 de la commission (de forme) : adopté (p. 3913) ;

- *soutient* l'amendement n° 121 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3913).

Après l'article 56 :

- *soutient* l'amendement n° 122 de la commission (prévoit que les jugements, avis, propositions, rapports et observations de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes sont délibérés à la suite d'une audience contradictoire) (p. 3913) : adopté (p. 3915) ;

- *favorable* à l'amendement n° 278 rectifié de M. Jean-Jacques Hyest (astreint les associations bénéficiaires de subventions supérieures à un million de francs, à l'obligation de faire procéder à un bilan annuel et à la nomination d'un commissaire aux comptes qui certifie entre autres le montant des rémunérations des dirigeants et administrateurs) (p. 3915).

Article 58 *(art. 3 et 46 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 ; article 7 de la loi du 5 juillet 1972 : effet suspensif de la demande de sursis à exécution présentée par le préfet) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 189 de M. Claude Wolff (de suppression) (p. 3917) ;

- *favorable* à l'amendement n° 503 du Gouvernement (fixe à trois mois le délai de sursis) (p. 3917).

Article 59 *(art. 89-1 à 89-3 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 : intervention de l'inspection générale de l'administration) :*

- *soutient* l'amendement n° 124 de la commission (de suppression) (p. 3918) : adopté (p. 3920).

Article 60 *(art. 31 de l'ordonnance n° 58-896 du 23 septembre 1958 : pouvoirs des membres de l'inspection générale de l'administration à l'égard des organismes ayant fait appel au concours des collectivités locales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 262 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 3920).

Après l'article 60 :

- *défavorable* à l'amendement n° 191 rectifié de M. Edmond Alphandéry (établit des sanctions pénales à l'encontre des personnes ayant tenté d'obtenir un marché dans un pays étranger par la corruption et des fonctionnaires ayant facilité l'action du corrupteur) (p. 3920) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 495 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit la publication, sous forme d'annexe à la loi de finances, du nombre des contrats d'exportations bénéficiaires d'une aide publique vers chaque pays en voie de développement) à l'amendement n° 191 rectifié de M. Edmond Alphandéry (p. 3920) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 242 rectifié de M. Francis Delattre (instaure une commission consultative placée auprès du Premier ministre chargée de statuer sur la compatibilité entre l'activité qu'un fonctionnaire projette d'exercer dans le secteur privé et les obligations qu'il exerce présentement au nom de l'Etat) (p. 3921) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 243 de M. Pierre-André Wiltzer (donne aux services d'inspection générale le pouvoir d'effectuer, à leur initiative, des missions sur tout comportement ou fait pouvant constituer des manquements des fonctionnaires à leur déontologie) (p. 3921).

Titre :

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 177 de M. Pierre Mazeaud et 449 de M. Jean-Louis Debré (suppriment du titre du projet de loi les termes « prévention de la corruption et... ») (p. 3922).

Seconde délibération [16 octobre 1992] :

Article 29 *(exceptions au régime des délégations) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (réintroduit les sociétés d'autoroutes dans le champ d'application de la loi) (p. 3922).

Article 37 *(art. L. 22 du code des tribunaux administratifs : extension du référé pré-contractuel) :*

- *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (supprime, en cas de litige relatif aux règles de publicité, l'application de l'article L. 22 du code des tribunaux administratifs au bénéfice de requérants étrangers) (p. 3923).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 décembre 1992] :

Administration : services publics et concessions de services publics (p. 7200).

Collectivités locales : transparence des procédures ; relations avec les pouvoirs administratifs et judiciaires (p. 7200).

Commerce et artisanat : urbanisme commercial (p. 7200).

Délinquance et criminalité : corruption : généralités (p. 7200).

Elections et référendums : campagnes électorales (p. 7200).

Gouvernement : ministère de la justice : instauration d'un service de lutte contre la corruption (p. 7200).

Marchés publics : règles : transparence (p. 7200).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 7200).

Prix et concurrence (p. 7200).

Discussion des articles [15, 16, 17 et 18 décembre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit ainsi le titre Ier : « Service central de prévention de la corruption ») : rejeté au scrutin public (p. 7242).

Article 1er supprimé par le Sénat *(création d'un service interministériel de lutte contre la corruption) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7242) : adopté après modifications (p. 7243) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 112 du Gouvernement (rétablit la compétence du service en matière d'infraction d'atteinte à la liberté et à l'égalité des candidats dans les marchés publics) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 7243) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 113 du Gouvernement (de simplification) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 7243).

Article 2 supprimé par le Sénat *(saisine du procureur de la République par le service) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté au scrutin public (p. 7243).

Article 3 supprimé par le Sénat *(dessaisissement du service dès l'ouverture d'une procédure judiciaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7243).

Article 4 supprimé par le Sénat *(communication aux autorités judiciaires des renseignements recueillis par le service) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7243).

Article 5 supprimé par le Sénat *(communication des documents et audition des personnes nécessaires à l'accomplissement de la mission du service) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7243) : vote réservé (p. 7244) ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution : adopté après modifications (p. 7264) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 159 de M. Pascal Clément (précise que toute personne entendue par le service doit avoir été convoquée par lettre recommandée quarante-huit heures au moins avant l'entretien) à l'amendement n° 18 de la commission (p. 7244) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 198 du Gouvernement (de cohérence) à l'amendement n° 18 de la commission (p. 7244) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 114 du Gouvernement (punit d'une amende de 50 000 F le refus de déférer à une audition ou de délivrer les documents demandés) à l'amendement n° 18 de la commission (p. 7244).

Article 7 supprimé par le Sénat *(décret d'application) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7244).

Avant l'article 8 AA :

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rétablit l'intitulé du titre II : « Financement des campagnes électorales et des partis politiques ») : adopté (p. 7244).

Article 8 AA *(rejet du compte de campagne) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (de suppression) (p. 7244) : adopté (p. 7245).

Après l'article 8 AA :

- *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. René Dosière (donne la possibilité d'effectuer des placements des fonds déposés sur des comptes de campagne) : retiré (p. 7245).

Article 8 A supprimé par le Sénat *(art. L. 52-5 et L. 52-6 du code électoral : dévolution de l'actif des associations de financement électorales ou des mandataires financiers des candidats) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7245) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 125 rectifié de M. René Dosière (ouvre la possibilité de reverser les fonds de financement d'une élection sur une autre) (p. 7245).

Après l'article 8 A :

- *défavorable* à l'amendement n° 116 de M. Jean-Claude Lefort (prévoit la publication intégrale des comptes de campagne par la Commission nationale des comptes de campagne) (p. 7246) ;

Article 8 B supprimé par le Sénat *(rapport d'activité de la Commission nationale des comptes de campagne) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7246).

Article 8 supprimé par le Sénat *(plafonnement des dons aux candidats) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Jean-Claude Lefort (reprend l'interdiction des dons des personnes morales aux candidats qui figurait dans le projet de loi) (p. 7246) ;

Elections et référendums : campagnes électorales : financement (p. 7247) ;

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7247) : adopté au scrutin public (p. 7250) ;

Elections et référendums : campagnes électorales : financement (p. 7247, 7248, 7249) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 229 de M. Jean-Yves Chamard (excepte du champ de l'application de l'article les dons reçus avant la promulgation de la présente loi) à l'amendement n° 24 de la commission (p. 7249).

Article 8 *bis* supprimé par le Sénat *(plafonnement des dépenses pour l'élection des députés) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7250).

Après l'article 8 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Louis Pierna (ajoute à la Commission des comptes de campagne des représentants des formations politiques représentatives) (p. 7250).

Article 8 *ter* supprimé par le Sénat *(art. L. 167 du code électoral : plafond de remboursement des frais autres que ceux de la campagne officielle) :*

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7250).

Article 9 supprimé par le Sénat *(art. 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 : dons des personnes morales aux partis politiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (fixe comme plafond 25 p. 100 du total des ressources de chaque parti ou groupement politique ou 5 p. 100 du total des crédits inscrits à l'article 9 de la loi de finances si celui-ci est supérieur ; impose la publication de la liste des donataires) : adopté après modifications (p. 7250) ;

- *défavorable* aux sous-amendements identiques nos 176 de M. Jean-Jacques Hyest et 181 de M. Pierre-André Wiltzer (portent de 25 à 30 p. 100 des ressources des partis le plafond assigné aux dons des personnes morales) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 7251) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 182 de M. Pascal Clément (porte de 5 à 10 p. 100 la référence au montant total des crédits inscrits à l'article 9 de la loi de finances) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 7251) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 180 de M. Gérard Gouzes (réduit de 5 à 2,5 p. 100 la référence au montant total des crédits inscrits à l'article 9 de la loi de finances) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 7251).

Après l'article 9 :

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (admet les dons de ressortissants de la C.E.E. pour les élections auxquelles ils peuvent participer) (p. 7251) : adopté (p. 7252) ;

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (abaisse de soixante-quinze à cinquante le nombre de candidats nécessaire à un parti politique pour bénéficier du financement public) : adopté (p. 7252) ;

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (de conséquence) : rejeté (p. 7252) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Jean-Claude Lefort (astreint les personnes morales en position d'effectuer un don à consulter le comité d'entreprise ou les délégués du personnel) (p. 7252) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 199 de M. Jean-Paul Charié (prévoit que la réduction d'impôt accordée au titre de dons faits par les particuliers porte sur la totalité de leur montant) (p. 7253).

Impôts et taxes : dons déductibles (p. 7253).

Article 9 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 : répartition de l'aide publique aux partis politiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7254).

Article 10 supprimé par le Sénat *(application à Mayotte) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7254).

Article 10 *bis* supprimé par le Sénat *(entrée en vigueur du titre II) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 161 de M. Pascal Clément (rend les dispositions du titre II applicables à compter de la première élection qui suivra le renouvellement intégral de l'Assemblée nationale) (p. 7254) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7254) : adopté (p. 7255) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 228 rectifié de M. Jacques Toubon (reporte aux élections législatives suivantes la publication de la liste exhaustive des dons des personnes morales) à l'amendement n° 33 de la commission (p. 7255).

Article 11 *(art. 33 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : conditions de vente et de rémunération des prestataires de services) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 111 du Gouvernement (astreint les professions libérales à l'obligation de communiquer leur barème) (p. 7256, 7257) ;

Prix et concurrence : publicité des barèmes (p. 7256, 7257).

Professions libérales et travailleurs indépendants : professions libérales (p. 7256, 7257) ;

- *soutient* l'amendement n° 93 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7257) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 139 corrigé de M. Jean-Jacques Hyest (réduit de cinq à deux ans la peine maximale d'exclusion des marchés publics pour les entreprises coupables d'infraction en matière de concurrence) (p. 7257).

Article 12 *(art. 31 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : sanctions de la réglementation de la facturation) :*

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, à l'exception de la peine d'exclusion définitive des marchés publics) : adopté (p. 7257).

Après l'article 12 :

- *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Jean-Jacques Hyest (interdit toute déduction fiscale pour les avantages versés en vue d'obtenir, par la corruption, un marché étranger ; sanctionne pénalement cette interdiction) (p. 7258).

Avant l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 104 de la commission (rétablit l'intitulé du chapitre II : « Prestations de publicité » adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7258).

Article 13 supprimé par le Sénat *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur) :*

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7261) : adopté aprés modifications (p. 7262) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 110 du Gouvernement (applique aux « hors-médias » imprimés les mêmes conditions de transparence qu'aux médias) à l'amendement n° 35 de la commission (p. 7261) ;

- *défavorable* aux sous-amendements identiques n°s 127 de M. Louis de Broissia et 193 de M. Christian Kert (appliquent aux « hors-médias » imprimés les mêmes conditions de transparence qu'aux médias) à l'amendement n° 35 de la commission (p. 7261) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 190 de M. Ladislas Poniatowski (n'étend aux « hors-médias » imprimés les mêmes conditions de transparence qu'aux médias que dans les cas de prestations effectuées par une entreprise ayant un lien direct avec l'intermédiaire) à l'amendement n° 35 de la commission (p. 7261) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 207 deuxième correction de M. Jean-Marie Le Guen (applique à tous les « hors-médias » les mêmes conditions de transparence qu'aux médias) (p. 7261).

Article 14 supprimé par le Sénat *(rémunération exclusive du mandataire par son mandant) :*

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7262).

Après l'article 14 :

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 128 de M. Louis de Broissia et 194 de M. Christian Kert (disposent que ni l'exercice de mandats multiples ni le regroupement d'annonceurs ne peuvent donner lieu à ristourne ou rémunération supplémentaires) (p. 7262) ;

Publicité : annonceurs : droits et responsabilités : cumul des mandats (p. 7262).

Article 15 supprimé par le Sénat *(interdiction de rémunération des fonctions de conseil de l'agence de publicité pour le vendeur d'espace publicitaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 185 de M. Ladislas Poniatowski (précise que le prestataire qui fournit des services de conseil en plan média ne peut recevoir de rémunération de la part du vendeur d'espace à l'exception de la commission d'agence) (p. 7263) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7263) : devenu sans objet (p. 7264).

Article 16 supprimé par le Sénat *(information de l'annonceur par le vendeur d'espace publicitaire et le mandataire) :*

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en précisant que les obligations d'information incombent tant au vendeur à l'égard du mandataire qu'au mandataire à l'égard de l'annonceur) : adopté après rectification (p. 7285).

Article 17 supprimé par le Sénat *(liens financiers entre les agences de publicité de conseil en plan média ou de préconisation de support et les vendeurs d'espace publicitaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7285).

Après l'article 17 :

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 129 de M. Louis de Broissia et 195 de M. Christian Kert (excluent les rubriques « petites annonces » de la presse écrite du champ d'application des articles 13 à 18 de la présente loi) (p. 7286).

Presse, édition et imprimerie : presse : petites annonces (p. 7286)

Article 18 supprimé par le Sénat *(sanctions et pouvoirs d'enquêtes) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale à l'exception de la peine d'exclusion définitive des marchés publics) : adopté (p. 7287).

Article 18 *bis* supprimé par le Sénat *(régie publicitaire, statut du mandataire et protection des directeurs de publication) :*

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; précise que la responsabilité du directeur de publication n'est pas limitée par l'expression « achat d'espace publicitaire ») : adopté (p. 7287).

Après l'article 18 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (précise que les dispositions du présent chapitre s'appliquent si le message est réalisé au bénéfice d'une entreprise française et concerne le territoire français) : adopté (p. 7287).

Article 18 *ter* *(entrée en vigueur des articles 11 et 12) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 130 de M. Louis de Broissia et 196 de M. Christian Kert (prévoient l'entrée en vigueur des dispositions des deux premiers chapitres du titre III le 1er janvier 1994) (p. 7289) ;
- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions des deux premiers chapitres du titre III le 31 mars 1993 à l'exception des dispositions du III de l'article 11, des trois derniers alinéas de l'article 12 et du deuxième alinéa, *d* – 2° de l'article 18 qui ne prendront effet que le 1er septembre 1993) : vote réservé (p. 7288) ; adopté avec modifications : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 147 de M. Jean-Jacques Hyest (substitue à la date du 31 mars 1993 celle du 1er janvier 1994) rectifié (retient la date du 31 décembre 1993) à l'amendement n° 43 de la commission (p. 7289) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 184 de M. Ladislas Poniatowski (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions du présent chapitre le 1er janvier 1994) à l'amendement n° 43 de la commission (p. 7289).

Après l'article 18 *ter* :

- *défavorable* à l'amendement n° 212 de M. Jean-Marie Le Guen (exclut du champ de la loi l'information du marché pour les sociétés cotées en bourse) (p. 7290).

Article 18 *quater* *(observatoire du marché publicitaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (de suppression) (p. 7290) : retiré (p. 7292) ;
- *favorable* à l'amendement n° 94 rectifié du Gouvernement (prévoit, dans un délai de trois ans après l'entrée en vigueur des dispositions du présent chapitre, la publication d'un rapport par le Gouvernement sur les conditions d'application de la loi) (p. 7292).

Article 19 *(obligation de dépôt des contrats conclus à l'occasion des opérations d'équipement commercial auprès du préfet et de la chambre régionale des comptes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 133 de M. Jacques Boyon (exclut du champ de l'article les sociétés d'économie mixte locales) (p. 7432).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7434) ;
- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (exclut la prise en compte par la commission du commerce non sédentaire) : adopté (p. 7433) ;
- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7433) : rejeté (p. 7434) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 205 de M. Jean-Paul Charié (supprime la référence en matière de concurrence à « chaque forme de commerce et d'artisanat ») à l'amendement n° 47 de la commission (p. 7434).

Article 21 *(art. 30 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 142 de M. Jean-Jacques Hyest (accroît la composition de la commission du président du conseil général, d'une personnalité désignée par le préfet et, au cas où le président du conseil général est conseiller général du canton d'implantation, d'un autre conseiller général d'arrondissement) à l'amendement n° 49 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7435) ;
- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (substitue, dans le département de Paris, deux conseillers d'arrondissements et le maire d'arrondissement du lieu d'implantation aux deux conseillers de Paris ou d'arrondissement et au conseiller d'arrondissement du lieu d'implantation) : adopté (p. 7436) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. André Thien Ah Koon (interdit aux membres de la commission de délibérer d'une affaire à laquelle ils ont un intérêt) (p. 7436) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Pierre Micaux (donne accès aux séances de la commission au directeur des services du conseil général ou son représentant) (p. 7437).

Article 22 *(art. 31 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : délibérations des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7437).

Article 23 *(art. 32 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1993 modifiée : décisions des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7437).

Article 24 *(art. 33 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition de la commission nationale d'équipement commercial ; recours contre les décisions de la commission) :*

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7437) : adopté (p. 7438) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 206 de M. Jean-Paul Charié (dispose que les personnalités désignées pour leur compétence en matière de distribution le sont en matière de commerce et d'artisanat en général) : rejeté (p. 7438) ;
- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale donnant voix prépondérante au président de la commission) : adopté (p. 7438) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. André Thien Ah Koon (de coordination) (p. 7438) : rejeté (p. 7439).

Article 26 *(dispositions transitoires) :*

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7439).

Article 27 supprimé par le Sénat *(appel public de candidatures) :*

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat en substituant à l'obligation d'appel public de candidatures celle d'une « procédure de publicité permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes ») (p. 7439) : vote réservé (p. 7441) ; adopté avec modifications : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 237 de M. Jean-Pierre Fourré (limite le champ d'application de l'article aux délégations contractuelles de service public) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 7440) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 187 de M. Jacques Boyon (supprime la possibilité d'appel d'offre à l'égard de pays qui ne pratiquent pas le principe de réciprocité) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 7440) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 191 de M. Jean-Claude Lefort (introduit la notion de « procédure d'information » à la place de celle de « procédure de publicité») à l'amendement n° 56 de la commission (p. 7440) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 172 de M. Pierre-André Wiltzer (introduit une réserve de réciprocité pour la participation des entreprises étrangères à un appel public de candidatures) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 7441).

Article 27 *bis* *(abrogation de l'article 52 de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République) :*

- *ses observations* (p. 7441).

Article 28 *(durée et renouvellement des contrats de délégation) :*

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7441) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 173 de M. Pierre-André Wiltzer (prévoit une prolongation de la durée de la délégation pour motifs d'intérêt général) (p. 7441) ;
- *favorable* à l'amendement n° 95, deuxième et troisième rectifications du Gouvernement (rétablit la possibilité de proroger des délégations pour des motifs d'intérêt général ; précise que les prorogations pour réalisation de travaux imprévus décidés après la date de publication de la loi ne peuvent augmenter la durée de la convention de plus d'un tiers de sa durée initiale) (p. 7442).
- *défavorable* au sous-amendement n° 233 de M. Pierre-André Wiltzer (prévoit la possibilité de prolonger la délégation de la moitié, au lieu d'un tiers, de sa durée initiale) à l'amendement n° 95, deuxième et troisième rectifications du Gouvernement (p. 7443) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 58 de la commission (rétablit la possibilité de proroger les délégations pour des motifs d'intérêt général ; précise que la prorogation pour travaux imprévus ne peut intervenir qu'une seule fois et à condition que la délégation soit parvenue à la moitié de sa durée ; limite la durée de celle-ci au tiers de la durée initiale) (p. 7443, 7444, 7445) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 238 de M. Jean-Pierre Fourré (précise que les associations remplissant une mission d'intérêt général font partie des délégations de service public exclues du dispositif) (p. 7445).

Article 29 supprimé par le Sénat *(exceptions au régime des délégations) :*

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7445) : adopté après modifications (p. 7447) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 144 rectifié de M. Jean-Jacques Hyest (exclut de l'application du chapitre IV les marchés de travaux d'intérêt général auxquels continuent de s'appliquer les dispositions de la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 relative aux marchés publics) à l'amendement n° 59 de la commission (p. 7446) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 143 de M. Jean-Jacques Hyest (exclut de l'application du chapitre IV les délégations relatives aux marchés de travaux d'intérêt général auxquels continuent de s'appliquer les dispositions de la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 relative aux marchés publics) à l'amendement n° 59 de la commission (p. 7446) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 145 de M. Jean-Jacques Hyest (exclut de l'application du chapitre IV les délégations portant sur des concessions d'infrastructures de transport) à l'amendement n° 59 de la commission (p. 7446) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 146 de M. Jean-Jacques Hyest (exclut de l'application du chapitre IV les délégations portant sur des concessions d'autoroutes) à l'amendement n° 59 de la commission (p. 7446) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 134 de M. Jacques Boyon (exclut du champ d'application du chapitre IV, à l'exception de ses articles 28 et 30, les délégations de service public confiées à une société d'économie mixte locale dont la collectivité délégante est actionnaire) (p. 7446).

Article 31 *(ouverture des plis) :*

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7447).

Article 32 supprimé par le Sénat *(choix du délégataire) :*

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7447).

Article 33 supprimé par le Sénat *(négociation directe) :*

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7447) : vote réservé (p. 7448) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 34 *bis* *(date d'application des dispositions nouvelles) :*

- *favorable* à l'amendement n° 96 corrigé du Gouvernement (prévoit que les dispositions des articles 27 et 30 à 34 s'appliquent aux conventions signées à compter du 31 mars 1993, mais ne sont pas applicables si, avant la publication de la présente loi, le délégataire a engagé des études et des travaux préliminaires) (p. 7449).

Article 35 *(contrats passés par les S.E.M., les sociétés anonymes d'H.L.M. et les S.E.M. de construction de logements sociaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 222 de M. Jacques Boyon (de suppression) (p. 7449) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Jacques Boyon (exclut du champ d'application de l'article les contrats conclus en leur nom par les sociétés d'économie mixte) (p. 7449) ;
- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (supprime la mention introduite par le Sénat qui prévoit des dispositions particulières pour certains contrats conclus par les sociétés d'économie mixte) (p. 7449) : vote réservé (p. 7450) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 131 de M. Patrick Devedjian (supprime la non-application des dispositions de l'article aux marchés d'étude et de maîtrise d'œuvre passés entre des sociétés d'économie mixte d'intérêt national et des sociétés filiales si les deux cocontractants sont contrôlés par l'Etat) (p. 7449) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 175 de Michel Pelchat (supprime la non-application des dispositions de l'article aux marchés d'étude et de maîtrise d'œuvre passés entre des sociétés d'économie mixte d'intérêt national et des sociétés filiales si les deux cocontractants sont contrôlés par l'Etat) (p. 7450) ;
- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7450) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 36 supprimé par le Sénat *(art. 1er, 2 et 7 de la loi du 3 janvier 1991 : compétence de la mission interministérielle d'enquête) :*

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7450) : vote réservé (p. 7451) ; adopté après modifications : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

- *favorable* au sous-amendement n° 239 du Gouvernement (sanctionne pénalement les atteintes à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés des collectivités et organismes publics pour les secteurs visés par la loi n° 92-1282 du 11 décembre 1992) à l'amendement n° 66 de la commission (p. 7451).

Article 37 supprimé par le Sénat *(art. L. 22 du code des tribunaux administratifs : extension du référé précontractuel) :*

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7451) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 38 supprimé par le Sénat *(publicité des cessions foncières ou immobilières des collectivités locales et des sociétés d'économie mixte locales) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (rétablit l'article supprimé par le Sénat ; étend son champ d'application à toute cession de terrains constructibles ou de droits de construire) (p. 7452) ;

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7452) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 152 de M. Jean-Jacques Hyest (limite le champ de l'amendement aux concessionnaires de services publics locaux) à l'amendement n° 68 de la commission (p. 7452) ;

- *soutient* l'amendement n° 119 de M. Guy Malandain (supprime l'obligation de mentionner, dans l'avis annonçant la vente, le lieu de réception des propositions, le délai de présentation et leur forme) : vote réservé (p. 7452) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 39 :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (impose, à peine de nullité, d'offrir un local de relogement correspondant aux besoins du locataire avant toute signature d'un contrat résiliant un bail en cours de validité afin de permettre la libération de l'immeuble) (p. 7453) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 120 de M. Guy Malandain (fait référence à la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 en matière de priorité de relogement des personnes évincées) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 7453) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 121 de M. Guy Malandain (prévoit une sanction pénale de quinze jours à deux ans d'emprisonnement et de 1 500 F à 1 500 000 F d'amende pour le propriétaire contrevenant) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 7543) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 210 de M. Jean-Claude Lefort (fait référence à la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 en matière de priorité de relogement des personnes évincées) (p. 7453) ;

- *favorable* à l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (fixe les conditions de la mise en œuvre du permis de démolir et celles de relogement des occupants) (p. 7454) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 122 de M. Guy Malandain (précise que la demande de permis de démolir doit être accompagnée de la liste des occupants deux ans avant le dépôt de cette demande) à l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (p. 7454) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 211 de M. Jean-Claude Lefort (précise les cas d'infractions en matière de relogement des occupants à la suite d'une démolition) (p. 7455) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 192 de M. Jean-Claude Lefort (interdit, sauf en cas de force majeure, au propriétaire qui a acquis un immeuble occupé, d'invoquer la vente du logement pendant les dix ans suivant son achat, pour refuser de renouveler le bail) (p. 7455) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Guy Malandain (impose, en cas de procédure d'expulsion la présence d'un mandataire du représentant de l'Etat dans le département) (p. 7456).

Article 40 supprimé par le Sénat *(art. L. 311-4-1 du code de l'urbanisme : participation des constructeurs pour la réalisation d'équipements publics au titre des zones d'aménagement concerté et des programmes d'aménagement d'ensemble) :*

- *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7456) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 41 supprimé par le Sénat *(participations ponctuelles des constructeurs pour la réalisation d'équipements publics) :*

- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7456) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 42 *(art. L. 332-28 à 332-30 du code de l'urbanisme : publicité des participations pour la réalisation d'équipements publics et actions en répétition) :*

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7457) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (réduit de dix à cinq ans le délai de prescription de l'action en répétition) : vote réservé (p. 7457) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 45 *(art. L. 423-5 du code de la construction : moralisation des opérations sur le capital des sociétés anonymes d'H.L.M.) :*

- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (substitue à l'appellation « sociétés d'H.L.M. » celle « d'organismes privés d'H.L.M. ») : vote réservé (p. 7457) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 45 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (prévoit la fixation par décret d'un statut type des sociétés visées à l'article L. 312-1-2 du code de la construction et leur concède un délai de douze mois pour leur mise en conformité) (p. 7458).

Article 46 *(art. L. 313-7-1 du code de la construction : organismes collecteurs du « 1 p. 100 logement ») :*

- *soutient* les amendements nos 74 et 75 de la commission (rétablissent le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7459) ; adoptés : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 46 *ter* supprimé par le Sénat *(art. L. 313-14 du code de la construction : dissolution administrative d'un comité interprofessionnel du logement - C.I.L.) :*

- *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7458) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 46 *quater* supprimé par le Sénat *(art. L. 313-15 du code de la construction : transfère à une autre association agréée des actifs d'une association liquidée) :*

- *soutient* l'amendement n° 77 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7458) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 49 *(art. L. 313-16 du code de la construction : sanctions pénales) :*

- *favorable* à l'amendement n° 92 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 7460).

Après l'article 49 :

- *défavorable* au sous-amendement n° 226 de M. Jean-Paul Charié (limite cette possibilité aux créanciers détenant au moins 15 p. 100 des créances) à l'amendement n° 79 de la commission (donne aux créanciers d'une entreprise en redressement judiciaire la possibilité de désigner une ou plusieurs personnes pour défendre leurs intérêts auprès du tribunal ou de son mandataire) (p. 7461) ;

- *favorable* à l'amendement n° 80 de M. Gérard Gouzes (renforce les obligations du cessionnaire en donnant aux premiers créanciers inscrits une priorité sur les biens vendus) (p. 7462) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 236 de M. Jean-Jacques Hyest (rédactionnel) à l'amendement n° 80 de M. Gérard Gouzes (p. 7462) ;

- *soutient* l'amendement n° 78 de la commission (de coordination) : vote réservé (p. 7462) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 50 *(art. L. 323-1, L. 323-9 et L. 323-13 du code des communes : exploitation directe par les communes de services d'intérêt public à caractère administratif) :*

- *soutient* l'amendement n° 81 de la commission (supprime la disposition introduite par le Sénat relative aux délibérations fixant les modalités de fonctionnement des groupes d'élus) : retiré (p. 7464) ;

- *favorable* à l'amendement n° 224 rectifié de M. Alain Brune (donne la possibilité aux collectivités locales d'apporter dans les communes de plus de 100 000 habitants certaines aides au fonctionnement des groupes d'élus) (p. 7464).

Après l'article 51 :

- *soutient* l'amendement n° 82 de la commission (prévoit l'apurement administratif des comptes des établissements publics locaux d'enseignement lorsque le montant de leur budget est inférieur à deux millions de francs) : vote réservé (p. 7464) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 52 *(art. 87 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 : transmission aux assemblées délibérantes des collectivités locales des avis et observations des chambres régionales des comptes) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 132 du Gouvernement (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7465).

Article 53 *(art. 6 de la loi n° 83-517 du 7 juillet 1983 : contrôle des sociétés d'économie mixte locales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 137 de M. Jacques Boyon (supprime l'obligation faite aux sociétés d'économie mixte locales qui exercent des prérogatives de puissance publique de déposer un rapport sur les conditions de cet exercice ; prévoit l'information préalable des collectivités locales actionnaires de la société en cas de prise de participation) (p. 7465) ;

- *soutient* l'amendement n° 83 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7466) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 54 *bis* *(art. 1er de la loi n° 80-539 du 16 juillet 1980 : mandatement d'office en matière d'exécution des décisions de justice) :*

- *soutient* l'amendement n° 84 de la commission (supprime l'intervention de la chambre régionale des comptes en cas de règlement par le préfet en matière d'astreinte) : vote réservé (p. 7466) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 56 *(art. 9 de la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 ; article 5 de la loi n° 82-594 du 10 juillet 1982 : délit d'obstacle à l'exercice des pouvoirs des membres de la Cour des comptes ou des chambres régionales des comptes) :*

- *soutient* l'amendement n° 85 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7466) : vote réservé (p. 7467) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 153 de M. Jean-Jacques Hyest (précise qu'est puni le délit commis « intentionnellement » au lieu de « sciemment ») (p. 7467) ;

- *soutient* l'amendement n° 86 de la commission (de cohérence) : vote réservé (p. 7467) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 56 *ter* *(demande d'audition par la Cour des comptes et les chambres régionales des comptes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 227 du Gouvernement (de suppression) (p. 7467).

Article 58 supprimé par le Sénat *(art. 3 et 46 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 ; article 7 de la loi du 5 juillet 1972 : effet suspensif de la demande de sursis à exécution présentée par le préfet) :*

- *soutient* l'amendement n° 88 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7468) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 58 :

- *favorable* à l'amendement n° 100 du Gouvernement (porte du 6 février 1993 au 6 juin 1993 la date limite d'établissement des schémas départementaux dans tous les départements) (p. 7468) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 189 de M. Gérard Gouzes (repousse au 6 août 1993 cette date limite) à l'amendement n° 100 du Gouvernement (p. 7468).

Après l'article 58 *bis* :

- *favorable* à l'amendement n° 101 du Gouvernement (prévoit qu'en cas de contestation par le préfet du motif retenu pour une inscription sur une liste électorale, l'électeur établit devant le juge à quel titre il estime que cette inscription doit être maintenue) (p. 7468) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 200 de M. François d'Aubert (prévoit une approbation législative du schéma directeur de la région d'Île-de-France) (p. 7469).

Après l'article 60 :

- *soutient* l'amendement n° 89 de la commission (prévoit la consultation préalable, par l'administration d'origine du fonctionnaire mis en disponibilité, d'une commission chargée d'apprécier la compatibilité de l'activité projetée avec ses obligations précédentes) : vote réservé (p. 7469) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

- *favorable* à l'amendement n° 223 corrigé du Gouvernement (donne pouvoir à l'administration d'origine du fonctionnaire de consulter une commission chargée d'apprécier la compatibilité de l'activité du fonctionnaire en disponibilité ou ayant cessé ses activités avec ses obligations précédentes) (p. 7469) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 174 de M. Francis Delattre (prévoit la constitution d'une commission, placée auprès du Premier ministre, chargée d'apprécier la compatibilité de l'activité projetée du fonctionnaire mis en disponibilité ou ayant cessé ses fonctions avec ses obligations précédentes et confie la responsabilité de sa saisine à l'administration d'origine) (p. 7470) ;

- *soutient* l'amendement n° 90 de la commission (donne composition de la commission chargée d'apprécier la compatibilité de l'activité projetée des fonctionnaires avec leurs fonctions précédentes) : vote réservé (p. 7470) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 158 de M. Edmond Alphandéry (ajoute un titre V intitulé « relations avec l'étranger » qui prévoit des sanctions pénales pour toute tentative en vue d'obtenir par la corruption des avantages à l'étranger) (p. 7472) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 103 deuxième rectification de M. Jean-Pierre Fourré (ajoute un titre V intitulé « dispositions relatives aux échanges internationaux » qui prévoit des sanctions pénales pour toute tentative en vue d'obtenir par la corruption des avantages à l'étranger) (p. 7472).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 91 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7472) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Seconde délibération [18 décembre 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Lordinot (Guy)* (p. 7498).

Troisième lecture [19 décembre 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Lambert (Jérôme)* (p. 7605).

DURIEUX (Bruno)

Ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la santé

puis ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé du commerce extérieur

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé du commerce extérieur. Décret du 3 juin 1992 [*J.O.* du 4 juin 1992] (p. 7423).

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Houssin (Pierre-Rémy)* : mesures de rétorsion des Etats-Unis concernant le cognac :** G.A.T.T. : manque de fermeté du Gouvernement français en matière agricole ; Cognac : vente pour 1,3 milliard de F aux Etats-Unis et exportation de 95 p. cent de la production annuelle ; Etats-Unis : menace de mesures unilatérales ; France : saisine de la Commission de Bruxelles pour étudier les mesures de riposte [17 juin 1992] (p. 2478, 2479).

- ***Le Déaut (Jean-Yves)* : négociations du G.A.T.T. :** négociations agricoles entre la Communauté européenne et les Etats-Unis ; position de la France : fermeté ; attitude des Etats-Unis [7 octobre 1992] (p. 3426, 3427).

- ***Dousset (Maurice)* : réforme de la politique agricole commune :** budget communautaire agricole : maîtrise : nécessité ; négociations du G.A.T.T. : conséquences sur l'emploi dans l'agriculture ; agriculture : modernisation et extensification ; plan national d'accompagnement : indemnité spéciale de montagne et dotation du fonds des calamités [14 octobre 1992] (p. 3665, 3666).

- ***Guellec (Ambroise)* : agriculture et négociations du G.A.T.T. :** politique agricole commune (P.A.C.) : réforme : nécessité ; négociation commerciale multilatérale centrée sur l'agriculture : refus de la France ; position américaine d'introduction de quotas : caractère dangereux et inacceptable [14 octobre 1992] (p. 3672, 3673).

- ***Bockel (Jean-Marie)* : négociations du G.A.T.T. :** volet agricole ; position française ; manifestation agricole à Strasbourg ; négociations dans quatorze secteurs ; lenteur des négociations ; services et propriété intellectuelle : prise en compte pour un accord global [2 décembre 1992] (p. 6419).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1990 (n° 2500).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 juin 1992] :

Affaires étrangères : Algérie : assassinat du président Boudiaf (p. 2934).

Coopération et développement (p. 2936).

Cour des comptes (p. 2935).

Finances publiques :
- budgets annexes (p. 2935) ;
- crédits : autorisations de visa en dépassement (p. 2935) ;
- crédits : reports (p. 2934) ;
- déficit budgétaire (p. 2935) ;
- dépenses (p. 2936) ;
- dette publique (p. 2935) ;
- recettes : niveau (p. 2935).

Fonctionnaires et agents publics : crédits de pension (p. 2935).

Lois de règlement : intérêt (p. 2934).

Politique économique : croissance (p. 2935).

Prévisions et projections économiques (p. 2935, 2936).

Discussion des articles [29 juin 1992] :

Après l'article 12 :

- *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Yves Fréville (dispose que le rapport sur l'exécution des lois de finances est remis au Parlement sitôt son arrêt par la Cour des comptes et, sauf circonstances exceptionnelles, au plus tard le premier mardi d'octobre de l'année qui suit l'exécution du budget) ; le rectifie (suppression de la date limite) (p. 2941) ;

- *favorable* à l'amendement n° 2 de M. Yves Fréville (complète l'annexe « jaune » récapitulant les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales par un document retraçant les fonds de concours et les recettes fiscales versés par les collectivités locales à l'Etat) ; le rectifie (application de l'amendement à partir de 1994) (p. 2942).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi organique tendant à modifier l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au Conseil économique et social (n° 2469).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 juin 1992] :

Assemblée nationale : commission des lois : modification de la proposition de loi organique (p. 2943).

Composition du Bureau et administration du Conseil économique et social : article 71 de la Constitution : intérêt de la proposition de loi organique (p. 2943).

Loi organique : proposition conjointe par les présidents des deux assemblées (p. 2943).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et commerce extérieur. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1992] :

Commerce extérieur :
- Allemagne : échanges commerciaux (p. 5455) ;

- assurance-crédit et Compagnie française pour le commerce extérieur (Coface) (p. 5454, 5455) ;
- Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) (p. 5454) ;
- exportation : soutien (p. 5454) ;
- réorientation géographique : débouchés en Europe de l'Est et Asie du Sud-Est (p. 5455).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) (p. 5454, 5456).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur : crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 5453, 5454, 5455, 5456).

Service national : appelés : volontaires pour le service national en entreprises (V.S.N.E.) : incitations (p. 5455).

Réponses aux questions :

Commerce extérieur : Italie : échanges commerciaux (M. Francis Saint-Ellier) (p. 5461).

Entreprises : Aluminium Pechiney : pôle pyrénéen : production : avenir (M. Pierre Forgues) (p. 5462).

Régions :
- Midi-Pyrénées (M. Pierre Forgues) (p. 5462) ;
- Provence - Alpes - Côte d'Azur (M. Francis Saint-Ellier) (p. 5461).

- Projet de loi relatif aux procédures de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications (n° 2992).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1992] :

Communautés européennes :
- directives européennes (p. 6171, 6172) ;
- entreprises : concurrence (p. 6171, 6172) ;
- G.A.T.T. : négociations (p. 6172).

Eau : eau potable : transport et distribution : fournitures et travaux (p. 6171).

Energie : production et distribution : fournitures et travaux (p. 6171, 6172).

Postes et télécommunications : télécommunications : fournitures et travaux (p. 6171).

Transports :
- transports aériens (p. 6171) ;
- transports fluviaux (p. 6171) ;
- transports maritimes (p. 6171) ;
- transports terrestres (p. 6171).

Discussion des articles [27 novembre 1992] :

Article 1er *(organismes visés par la loi) :*

- *ses observations* (p. 6176) ;

Energie : charbon et gaz : sociétés détentrices d'un titre minier (p. 6176).

Entreprises : organismes de contrôle financier, de contrôle de gestion ou de contrôle administratif : statut, rapports entre secteur public et secteur privé (p. 6175).

Article 5 *(exclusion de certains contrats) :*

- *ses observations* (p. 6177) ;

Etat : pouvoirs publics : marchés déclarés secrets par l'Etat (p. 6177).

Sous-traitance : entreprises tierces : notion (p. 6177).

Article 11 nouveau *(application des dispositions des articles 85 à 87 du traité de Rome par les autorités françaises compétentes) :*

- *ses observations* (p. 6178) ;

Prix et concurrence : Communautés européennes : pouvoir des autorités françaises au regard des dispositions des articles 85 et 87 du traité de Rome (p. 6178).

Son intervention lors des explications de vote :

Communautés européennes :
- entreprises françaises : rôle (p. 6179) ;
- G.A.T.T. : négociations (p. 6179).

Secteur public : entreprises publiques : remise en cause des nationalisations (p. 6179).

DURIEUX (Jean-Paul)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur la **proposition de directive communautaire** concernant certains aspects de l'**aménagement du temps de travail (n° 2758)** [3 juin 1992].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur le **Livre vert postal** présenté par la Commission des Communautés européennes **(n° 2979)** [21 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion : crédits (p. 4436).

Sécurité sociale : régime minier (p. 4434).

DUROMEA (André)

Député de la Seine-Maritime

(8e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **reconnaissance des crimes contre l'humanité commis par le régime de Vichy (n° 2964)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 1959).

Première lecture :

Discussion des articles [9 avril 1992] :

Article 3 *(exclusion du champ d'application de la loi) :*

- *son* amendement n° 50 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (autorise les transporteurs aériens à délivrer des titres de transports consécutifs incluant un parcours de transport aérien et à titre accessoire d'autres parcours de transports terrestres) : adopté (p. 420) ;

- *son* amendement n° 51 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (autorise les transporteurs ferroviaires à délivrer des titres de transports ferroviaires ou des titres de transport consécutifs incluant un parcours de transport ferroviaire et à titre accessoire d'autres parcours de transports terrestres ou aériens) : rejeté (p. 420).

Article 4 *(conditions d'exercice de la profession d'agents de voyage) :*

- *son* amendement n° 52 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (précise que pour tout ressortissant de la C.E.E., les conditions d'exercer en France la profession d'agent de voyage doivent être similaires) : rejeté (p. 421) ;

- *son* amendement n° 53 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (pose le principe de réciprocité pour tout ressortissant de la C.E.E.) : rejeté (p. 421).

Article 6 *(conventions de correspondant) :*

- *son* amendement n° 54 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (précise que l'exercice de la fonction de correspondant ne constitue pas, à lui seul, une condition suffisante pour justifier ultérieurement de l'aptitude professionnelle) (p. 421) : rejeté après rectification (p. 422).

Article 8 *(bénéficiaires des opérations) :*

- *son* amendement n° 55 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (précise que l'information fournie par les associations peut être assortie d'exemples de voyage ou de séjour) : adopté (p. 423).

Article 11 *(réglementation applicable aux organismes locaux de tourisme) :*

- *son* amendement n° 58 corrigé soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que les organismes locaux de tourisme associent tous les partenaires présents dans leur zone géographique) : rejeté (p. 424).

Article 13 *(conditions d'exercice de la profession de guide-interprète) :*

- *son* amendement n° 56 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 426) : rejeté (p. 427).

Article 24 *(exclusion du champ d'application de la responsabilité) :*

- *son* amendement n° 57 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (précise que la notion de « ligne régulière » est applicable à l'ensemble des titres de transports) : rejeté (p. 429).

Rappel au règlement : fait part de son émotion devant le non-lieu rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris en faveur de Paul Touvier ; demande une suspension de séance pour se recueillir sur la stèle des députés morts pour la France [14 avril 1992] (p. 451).

- Projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532).

Première lecture :

Discussion des articles [14 avril 1992] :

Article 2 *(contrôle des caisses et responsabilités des communes) :*

- *son* amendement n° 1 (supprime la garantie de la commune siège) : rejeté (p. 468) ;

- *son* amendement n° 2 (institue un plafonnement de la garantie assumée par la commune siège) : rejeté (p. 469).

Article 3 *(dispositions diverses) :*

- *son* amendement n° 3 (prévoit le transfert à la Conférence permanente des caisses de crédit municipal du reliquat de liquidation de l'Union centrale des caisses de crédit) : rejeté (p. 472).

- Projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes (n° 2513).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [13 mai 1992] :

- *soutient* la question préalable opposée par : *Lajoinie (André)* (p. 1180) : rejetée au scrutin public (p. 1186).

Principaux thèmes développés :

Commerce extérieur :
- concurrence européenne (p. 1182, 1183) ;
- part de marché de l'activité portuaire française (p. 1181, 1182, 1183).

Communautés européennes :
- droit communautaire : jurisprudence (p. 1180) ;
- « Europe sociale » (p. 1180, 1181) ;
- Grande-Bretagne : situation (p. 1181, 1183) ;

Compagnie générale maritime (C.G.M.) (p. 1182).

Dockers :
- Bureau central de la main d'œuvre (B.C.M.O.) (p. 1184) ;
- Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers (Cainagod) : financement et dépéréquation entre les ports (p. 1184) ;
- coût de passage : part du coût de manutention (p. 1182) ;
- effectifs et emploi (p. 1183) ;
- plan social (p. 1184) ;
- statut : loi du 6 septembre 1947 : réforme (p. 1183, 1184).

Industrie : construction navale :
- La Ciotat (p. 1182) ;
- situation (p. 1182).

Marine marchande : situation (p. 1182).

Ports maritimes :
- Anvers (p. 1182, 1183) ;
- capacités financières et désengagement de l'Etat (p. 1181) ;
- Dunkerque (p. 1184) ;
- investissements (p. 1181) ;
- Le Havre (p. 1181, 1183) ;
- modernisation de la filière portuaire (p. 1181).

Transports :
- S.N.C.F. (p. 1182) ;
- transports terrestres : desserte des ports (p. 1181) ;
- transports terrestres : investissements routiers et autoroutiers (p. 1181, 1182) ;
- voies d'eau (p. 1182).

Travail : régime de travail dans les ports maritimes : convention collective : négociation (p. 1184).

Discussion des articles [14 et 15 mai 1992] :

Article 1er *(modification du livre V de la première partie - Législative - du code des ports maritimes) :*

- *son* amendement n° 27 (élargit le champ d'application de l'article L. 511-1 aux ports maritimes de pêche et, pour le futur, aux ports en expansion) (p. 1126) : rejeté (p. 1227) ;

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (établit la procédure d'avis des organisations professionnelles les plus représentatives avant la prise de l'arrêté fixant la liste des ports comportant des dockers professionnels intermittents et précise que l'avis devra être rendu dans un délai d'un mois) (p. 1227) ;

- *son* amendement n° 28 (supprime l'obligation pour les entreprises de manutention de recruter des dockers par contrat à durée indéterminée et prévoit que ceux-ci restent immatriculés) (p. 1227) : rejeté au scrutin public (p. 1228) ;

Dockers : mensualisation (p. 1227, 1228) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (précise que, lorsque le licenciement intervient pour des raisons autres qu'économiques, le retrait de la carte professionnelle n'est pas automatique et qu'il ne peut intervenir qu'après une décision du bureau central de la main-d'œuvre - B.C.M.O.) (p. 1231) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 46 rectifié de M. Roland Blum (précise que, lorsque le licenciement intervient pour des raisons autres qu'économiques et dans le délai de deux ans suivant l'embauche, le directeur du port décide si l'intéressé conserve sa carte après avis du B.C.M.O.) (p. 1231) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 47 rectifié corrigé de M. Roland Blum (prévoit qu'à défaut de conclusion d'une convention collective nationale avant le 31 décembre 1993 les dispositions des articles L. 133-1 et L. 133-12 du code du travail, qui prévoient des solutions lorsqu'une convention collective nationale n'a pu être conclue, seront applicables) (p. 1232) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (prévoit que, à titre consultatif, les dockers professionnels mensualisés seront représentés dans les bureaux centraux de la main-d'œuvre) (p. 1236) ;
- *soutient* l'amendement n° 32 de M. Paul Lombard (définit les règles de fonctionnement de la Cainagod) : rejeté (p. 1237) ;
- *soutient* l'amendement n° 33 de M. Jean Tardito (de coordination) : rejeté (p. 1238) ;
- *soutient* l'amendement n° 34 corrigé de M. Jean Tardito (prévoit la désignation directe des représentants par les organisations professionnelles et syndicales) (p. 1238) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1239) ; réserve levée (p. 1313) : rejeté (p. 1315) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 1240) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Jean Lacombe (prévoit, sans limitation dans le temps, un mécanisme exceptionnel de solidarité entre les ports pour faire face aux difficultés financières de certains B.C.M.O. et plafonne la charge financière résultant de cette solidarité à 10 p. 100 des charges totales de la caisse) (p. 1241) ;
- *son* amendement n° 37 rectifié (de coordination) : rejeté (p. 1242) ;
- *son* amendement n° 38 soutenu par M. Guy Hermier (dispose que le taux d'inemploi ne doit pas dépasser 25 p. 100 et qu'un décret déterminera le calcul de l'inemploi) : rejeté (p. 1307) ;
- *son* amendement n° 39 soutenu par M. Guy Hermier (de suppression) : rejeté (p. 1310).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1992] :

Aides :
- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (p. 5307) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5306) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5306) ;
- « 1 p. 100 » logement (p. 5306).

Bâtiment et travaux publics : construction immobilière : crise (p. 5306).

D.O.M.-T.O.M. : la Réunion (p. 5306).

Impôts et taxes :
- fiscalité immobilière (p. 5306) ;
- T.V.A. : logements locatifs : taux (p. 5306).

Logement social :
- attribution (p. 5306) ;
- expulsions (p. 5306) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5306) ;
- logement des plus démunis : « sans domicile fixe » : secours (p. 5306).

Loyers (p. 5306).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5306).

Régions : Ile-de-France (p. 5306).

Questions :

Logement social : logement des plus démunis : secours ; utilisation de logements vacants (p. 5323).

Explications de vote : précise que le groupe communiste se serait abstenu si les crédits du logement avaient été disjoints des crédits de la mer et des transports (p. 5329).

Equipement, logement et transports. - Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1992] :

Affaires étrangères : Canada : contentieux relatif à l'accord de pêche de mars 1992 (p. 5340).

Communautés européennes :
- mer du Nord : gestion de la ressource (p. 5340) ;
- pêches maritimes : programme d'orientation pluriannuel (P.O.P.) (p. 5340).

Communes : Le Havre (p. 5340).

D.O.M.-T.O.M. : Saint-Pierre-et-Miquelon : répartition des zones de pêche dans le Nord-Ouest Atlantique (p. 5340).

Etat : désengagement (p. 5339).

Marine marchande :
- Compagnie générale maritime (C.G.M.) (p. 5340) ;
- emplois (p. 5340) ;
- situation et plan marine marchande (p. 5340).

Mer et littoral : secrétariat d'Etat à la mer : crédits : montant, évolution, répartition ; annulation (p. 5339).

Pavillon :
- français (p. 5340) ;
- immatriculation aux Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) (Kerguelen) (p. 5340).

Pêches maritimes :
- plan « pêche » et crise de la pêche (p. 5340) ;
- pêche artisanale : surendettement (p. 5340) ;
- pêche minotière (p. 5340) ;
- ressource (p. 5340).

Ports maritimes :
- activités portuaires (p. 5340, 5341) ;
- dockers (p. 5340) ;
- modernisation : équipements et voies d'accès (p. 5340).

Sécurité maritime :
- signalisation maritime (p. 5340) ;
- Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5340).

Sécurité sociale : Etablissement national des invalides de la marine (E.N.I.M.) (p. 5339).

- Projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025).

Première lecture :

Discussion des articles [15 décembre 1992] :

Article 6 *(obligation de pavillon) :*

- *son* amendement n° 46 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (propose que la capacité de transport maritime que doit détenir tout propriétaire d'une unité de distillation atmosphérique soit non seulement sous pavillon français mais également immatriculé dans un port de France métropolitaine) (p. 7224) : rejeté (p. 7225).

Article 7 *(information de l'autorité administrative) :*

- *son* amendement n° 47 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (remplace les termes « autorité administrative » par ceux d'« administration des douanes ») (p. 7225) : rejeté (p. 7229).

DURR (André)

Député du Bas-Rhin

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 547,** posée le 21 avril 1992 : **établissements sociaux et de soins (centres de conseils et de soins)** (p. 595). Appelée le 24 avril 1992 : établissements privés à but non lucratif : comptabilité : réglementation ; opérations d'investissement : financement grâce aux comptes d'exploitation excédentaires : perspectives (p. 708, 709).

- **n° 591,** posée le 9 juin 1992 : **équipements industriels (entreprises : Bas-Rhin)** (p. 2146, 2147). Appelée le 12 juin 1992 : Illkirch : entreprise Huron-Graffenstaden : emploi et activité ; Japon et Asie du Sud-Est : concurrence ; plan social de reclassement (p. 2276).

- **n° 661,** posée le 8 décembre 1992 : **frontaliers (emploi)** (p. 6781). Appelée le 11 décembre 1992 : travailleurs frontaliers alsaciens employés en Allemagne : licenciement ; couverture sociale (p. 6945, 6946).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Jeunes : logement et habitat : allocations de logement : critères d'attribution (p. 4427).

Intérieur. - *Questions* [29 octobre 1992] :

Police : polices municipales : statut et compétences (p. 4566).

DUVALEIX (Paul)

Député de la Dordogne

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement présentée par M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre, sur les négociations du G.A.T.T. (n° 3073).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales : désertification (p. 6044).

Céréales : débouchés (p. 6044).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 6044).

Crise agricole (p. 6044, 6045).

Elevage : viande : marché (p. 6044, 6045).

Energie : biocarburants : promotion (p. 6044).

Exploitants agricoles :
- préretraite : accès (p. 6044) ;
- revenu : aides (p. 6044, 6045).

G.A.T.T. :
- négociations : généralités (p. 6044, 6045) ;
- négociations : volet agricole (p. 6044).

Jachères (p. 6045).

Tabac : production (p. 6045).

E

ECOCHARD (Janine)

Député des Bouches-du-Rhône

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Rapporteur du projet de loi relatif au dépôt légal (n° 2609) [16 avril 1992] (p. 554).

Rapporteur du projet de loi, modifié par le Sénat, relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2738) [27 mai 1992] (p. 1737).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2738) [2 octobre 1992] (p. 13688).

Rapporteur de cette commission [16 octobre 1992] (p. 14541).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 26 novembre 1992] (p. 16209).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2609), relatif au **dépôt légal (n° 2636)** [29 avril 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2738), relatif à l'**abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2809)** [18 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, modifié par le Sénat en deuxième lecture (n° 2975), relatif à l'**abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2650)** [30 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'**abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2975)** [15 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au dépôt légal (n° 2609).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 mai 1992] :

Culture : cinéma : dépôt des films étrangers importés (p. 1327).

Informatique : dépôt légal :
- dépôt des « programmes sources » (p. 1328) ;
- sélectivité des dépôts (p. 1327).

Ordre public : dépôt légal : contrôle des publications (p. 1327).

Patrimoine : dépôt légal :
- conservation du patrimoine (p. 1327) ;
- consultation des documentations déposées (p. 1327) ;
- historique (p. 1327) ;
- sanctions pénales (p. 1328) ;
- unité organique des services de dépôt légal (p. 1328).

Discussion des articles [18 mai 1992] :

Article 1er *(champ d'application du dépôt légal) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (supprime l'assujettissement au dépôt légal des « programmes sources » informatiques) (p. 1338) : adopté (p. 1339).

Article 2 *(finalités du dépôt légal) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Bruno Bourg-Broc (de coordination) (p. 1340) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (prévoit que ne donne pas lieu à autorisation ou à rémunération des auteurs la communication, à titre individuel et à des fins de recherche, d'un document issu du dépôt légal) : retiré (p. 1340).

  Droits d'auteurs : accès aux sources documentaires :
  - Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (S.A.C.E.M.) (p. 1340) ;
  - Société des auteurs et compositeurs dramatiques (S.A.C.D.) (p. 1340) ;
  - Société civile des auteurs multimédias (S.C.A.M.) (p. 1340) ;
  - Société des gens de lettres de France (S.G.D.L.) (p. 1340) ;
  - Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (A.D.A.G.P.) (p. 1340) ;
  - Société des auteurs des arts visuels (S.P.A.D.E.M.) (p. 1340).

- *favorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (ajoute « l'information des autorités de l'Etat » aux finalités du dépôt légal) (p. 1341).

Article 5 *(personnes soumises à l'obligation de dépôt) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 du Gouvernement (précise qu'est importateur de biens culturels toute personne qui introduit sur le territoire national des documents édités ou produits hors de ce territoire, y compris sur le territoire d'un autre Etat de la Communauté européenne) (p. 1342).

Article 6 *(organismes et services responsables du dépôt légal) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Adrien Zeller (inclut la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg parmi les organismes gestionnaires du dépôt légal pour le compte de l'Etat « en tant que pôle européen de la documentation » (p. 1342).

Article 7 *(conseil scientifique du dépôt légal) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Georges Hage (prévoit une représentation de la Société des auteurs compositeurs dramatiques, de la Société des réalisateurs français et des syndicats de réalisateurs de télévision au sein du conseil scientifique) (p. 1343) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Bruno Bourg-Broc (complète la composition du conseil scientifique par une représentation des auteurs, des artistes-interprètes et des personnes assujetties à l'obligation de dépôt légal) (p. 1343) ;

- *favorable* à l'amendement n° 7 rectifié de M. Bernard Schreiner (Yvelines) (associe le conseil scientifique du dépôt légal à la définition des modalités d'exercice de la consultation des documents soumis à l'obligation de dépôt) (p. 1344).

Article 11 *(application de la législation relative au dépôt légal dans les territoires d'outre-mer et dans la collectivité territoriale de Mayotte) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 du Gouvernement (prévoit l'application de la législation en matière de dépôt légal dans le territoire de la Polynésie française) (p. 1344).

Article 12 *(abrogation de la loi du 21 juin 1943) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Georges Hage (maintient la référence au dépôt légal des phonogrammes et des vidéogrammes dans la loi n° 85-660 du 3 juillet 1985) (p. 1345).

Après l'article 12 :

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Bruno Bourg-Broc (prévoit l'intégration de la présente loi dans le code de la propriété intellectuelle) (p. 1345).

- Projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mai 1992] :

Assistantes maternelles agréées : statut :
- agrément : régime (p. 1461) ;
- formation : obligation (p. 1461) ;
- reconnaissance professionnelle (p. 1461) ;
- relations avec les employeurs : contrat d'accueil (p. 1461) ;
- rémunération : calcul, mensualisation et minimum (p. 1461).

Enfants : modes de garde (p. 1461).

Explications de vote :

Enfants : modes de garde (p. 1491).

Vote pour du groupe socialiste (p. 1491).

- Projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2738).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1992] :

Associations et syndicats : rôle (p. 2670).

Comités d'hygiène et de sécurité : rôle (p. 2670).

Communautés européennes :
- Commission, Conseil et Parlement : recommandations et résolutions (p. 2670) ;
- rapport Rubenstein (p. 2670).

Délinquance et criminalité : harcèlement sexuel et abus d'autorité en matière sexuelle :
- définition (p. 2670) ;
- fonctionnaires et salariés (p. 2670) ;
- responsabilité de l'employeur (p. 2670) ;
- sanctions disciplinaires et sanctions pénales (p. 2670) ;
- témoins (p. 2670).

Droits de l'homme et libertés publiques : droit au travail et vie privée (p. 2670).

Femmes : statut et égalité professionnelle (p. 2670).

Lois : lois et mœurs : harcèlement sexuel (p. 2670).

Sénat : texte adopté (p. 2670).

Discussion des articles [22 juin 1992] :

Article 1er *(définition des actes d'abus d'autorité en matière sexuelle) :*

Article L. 122-46 du code du travail :

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2677) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2677) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (supprime le renvoi superfétatoire à l'article 373 du code pénal relatif à la dénonciation calomnieuse) : adopté (p. 2678) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (prévoit la nullité de plein droit du licenciement ou de la sanction prononcés contre la victime du harcèlement sexuel) : adopté (p. 2678) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'octroi d'une indemnité minimale, égale à douze mois de salaire, à la victime de harcèlement sexuel qui n'exerce pas son droit à réintégration) (p. 2678).

Article L. 122-47 du code du travail :

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 2679) ;

- *favorable* à l'amendement n° 28 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (précise que la sanction disciplinaire vise toute personne ayant commis un abus d'autorité en matière sexuelle) (p. 2681).

Article 2 *(interdiction de prendre en considération, lors de l'embauche et dans les actes de gestion du personnel, les faits liés à un harcèlement sexuel) :*

Article L. 123-1 du code du travail :

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2682) ;

- *favorable* à l'amendement n° 17 de Mme Muguette Jacquaint (ajoute, aux interdictions prononcées par l'article, celle de prendre des mesures disciplinaires à l'encontre du salarié victime ou témoin de harcèlement sexuel) (p. 2682) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la nullité de plein droit de toute décision prenant en considération des faits liés à un harcèlement sexuel) (p. 2682) ;

- *favorable* à l'amendement n° 19 de Mme Muguette Jacquaint (interdit l'extension des entretiens d'embauche et des questionnaires aux éléments touchant à la vie privée et à l'aspect physique des intéressés) (p. 2682) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rend applicable aux employés de maison l'interdiction de prendre en considération des faits liés au harcèlement sexuel) : adopté (p. 2683).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le quantum de la sanction pénale du harcèlement sexuel) (p. 2683).

Article 4 *(exercice par les associations des droits reconnus à la partie civile) :*

- *favorable* à l'amendement n° 29 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 2683) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (prévoit de recueillir l'avis de la personne mineure intéressée en vue de l'exercice de l'action civile par une association) : adopté (p. 2683).

Article 5 supprimé par le Sénat *(compétences du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rétablit l'article permettant au comité d'hygiène et de sécurité de proposer des actions d'information et de prévention en matière de harcèlement sexuel) : adopté (p. 2685).

Article 6 nouveau *(protection du fonctionnaire contre le harcèlement sexuel) :*

- *favorable* à l'amendement n° 30 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 2685) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2685) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2685) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (supprime le renvoi superfétatoire à l'article 373 du code pénal relatif à la dénonciation calomnieuse) : adopté (p. 2685).

Après l'article 6 :

- *favorable* à l'amendement n° 31 du Gouvernement (rend applicables à la fonction publique des sanctions pénales de même quantum que celles prévues par le code du travail) (p. 2686) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 21 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (sanctionne pénalement l'abus d'autorité en matière sexuelle) (p. 2686).

Article 7 nouveau *(exception au principe général de la publicité des débats des juridictions civiles et pénales) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (prévoit, en cas de poursuites pénales, que le huis clos est de droit à la demande de la victime ou ne peut être ordonné, dans les autres cas, que si la victime ne s'y oppose pas) : adopté après modifications (p. 2687) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 32 du Gouvernement (étend cette restriction à la publicité des débats aux juridictions autres que pénales) à l'amendement n° 12 de la commission (p. 2686) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 33 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 12 de la commission (p. 2686) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 34 du Gouvernement (étend cette restriction à la publicité des débats aux juridictions autres que pénales) à l'amendement n° 12 de la commission (p. 2686).

Après l'article 7 :

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'affichage dans l'entreprise de la condamnation pour discrimination ou pour harcèlement sexuel) (p. 2688) ;
- *favorable* à l'amendement n° 35 du Gouvernement (étend le champ d'application du projet de loi aux cas des marins de commerce, gardiens et employés d'immeubles, employés de maison et assistants maternels) (p. 2688) ;
- *favorable* à l'amendement n° 25 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'affichage des dispositions de la loi sur le harcèlement sexuel dans les locaux de travail) (p. 2688) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 24 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la création d'une ligne téléphonique d'accès à l'intention des victimes de harcèlement sexuel) (p. 2688).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 juin 1993] :

Comité d'hygiène et de sécurité : rôle (p. 3056).

Délinquance et criminalité : délits : dénonciation calomnieuse (p. 3056).

Entreprises : affichage : loi relative à l'abus d'autorité en matière sexuelle (p. 3056).

Femmes : statut et égalité professionnelle (p. 3057).

Procédure civile :
- harcèlement sexuel : droits de la victime (p. 3056) ;
- huis clos (p. 3056).

Salariés : entretiens et questionnaires d'embauche (p. 3056).

Sénat : texte adopté (p. 3056).

Discussion des articles [30 juin 1993] :

Article 1er *(définition des actes d'abus d'autorité en matière sexuelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (supprime le renvoi superfétatoire à l'article 373 du code pénal relatif à la dénonciation calomnieuse) (p. 3057) : adopté (p. 3058) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 12 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la nullité de plein droit du licenciement ou de la sanction prononcés contre la victime du harcèlement sexuel et octroie une indemnité minimale, égale à douze mois de salaire, si la victime n'exerce pas son droit à réintégration) (p. 3058) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 19 du Gouvernement (prévoit la nullité de plein droit du licenciement ou de la sanction prononcés contre la victime du harcèlement sexuel) (p. 3058).

Article L. 122-47 du code du travail :

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de Mme Muguette Jacquaint (de suppresssion) (p. 3059).

Article 2 *(interdiction de prendre en considération, lors de l'embauche et dans les actes de gestion du personnel, les faits liés à un harcèlement sexuel) :*

Article L. 13-1 du code du travail :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (limite l'objet des entretiens d'embauche ou préalables à une promotion ou à un changement d'affectation à l'évaluation de la capacité professionnelle ; interdit tout questionnaire concernant la vie privée et l'aspect physique du demandeur d'emploi ou du salarié) (p. 3059) : adopté (p. 3061).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le quantum de la sanction pénale pour harcèlement sexuel) (p. 3061).

Article 4 *(exercice par les associations des droits reconnus à la partie civile) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3061).

Article 5 supprimé par le Sénat *(compétence du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit l'article permettant au comité d'hygiène et de sécurité de proposer des actions d'information et de prévention en matière de harcèlement sexuel) (p. 3061) : adopté (p. 3062).

Article 6 *(protection du fonctionnaire contre le harcèlement sexuel) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (supprime le renvoi superfétatoire à l'article 373 du code pénal relatif à la dénonciation calomnieuse) : adopté (p. 3062).

Article 6 *bis* *(sanctions pénales applicables à la fonction publique) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3062).

Article 7 *(restrictions apportées à la publicité des débats devant les juridictions civiles et pénales) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 rectifié de la commission (de coordination) : adopté (p. 3063) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (limite aux juridictions pénales l'exception au principe de la publicité des débats devant les juridictions) (p. 3063) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (limite la possibilité de demander le huis clos à la victime qui s'est portée partie civile) : adopté (p. 3063).

Article 8 *(extension de la loi aux marins de commerce, gardiens et employés d'immeuble, employés de maison et assistants maternels) :*

- *son* amendement n° 21 (de coordination) : adopté (p. 3063).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'affichage dans l'entreprise de la condamnation pour discrimination ou pour harcèlement sexuel) (p. 3064).

Article 9 supprimé par le Sénat *(affichage de la loi dans l'entreprise et sur les lieux d'embauche) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rétablit l'article prévoyant l'affichage dans les locaux de travail et d'embauche de la loi sur le harcèlement sexuel) (p. 3064) : adopté (p. 3065) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 du Gouvernement (prévoit l'affichage des articles L. 122-46 et L. 122-47 du code du travail dans les lieux de travail et locaux d'embauche) (p. 3065).

Commission mixte paritaire :

Rapporteur suppléé par : *Bohbot (David)* [19 octobre 1992].

EHRMANN (Charles)

Député des Alpes-Maritimes

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

- Rapporteur du projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente et d'amitié entre la République française et la République fédérative tchèque et slovaque (n° 2597) [9 avril 1992] (p. 435).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 2597) autorisant la ratification du **traité d'entente et d'amitié** entre la **République française** et la **République fédérative tchèque et slovaque (n° 2690)** [11 mai 1992].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur l'**accord sur l'Espace économique européen** (E.E.E.) conclu par la Communauté européenne, ses Etats membres et les Etats de l'Association européenne de libre échange (A.E.L.E.) **(n° 2743)** [26 mai 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Redevance audiovisuelle :** La Cinq : disparition de la chaîne ; propos tenus par M. le Président de la République ; chaîne culturelle franco-allemande ARTE : installation sur le réseau de La Cinq : « renationalisation rampante » ; chaînes publiques : financement ; redevance : réévaluation : perspectives [29 avril 1992] (p. 762, 763).

- **Problèmes de sécurité à Nice et dans sa région :** évolution de la délinquance à Nice ; population âgée ; effectifs de police ; statut et missions des polices municipales ; plan d'action pour la sécurité ; police de proximité ; drogue, immigration et travail clandestin [9 décembre 1992] (p. 6793, 6794).

à un ministre :

- **Anciens combattants et victimes de guerre** [14 mai 1992] :

Carte du combattant : attribution aux soldats de l'armée des Alpes (p. 1193).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Questions* [3 novembre 1992] :

Etrangers : immigration clandestine en provenance d'Algérie (p. 4726).

Affaires européennes. - *Questions* [3 novembre 1992] :

Affaires étrangères : Maghreb : immigration sauvage (p. 4689).

Défense. - *Questions* [9 novembre 1992] :

Service national :

- exemptions : multiplication (p. 5072) ;
- formes civiles : réponse aux besoins des jeunes (p. 5072).

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Elèves : élèves précocement doués : enseignement spécifique (p. 5125).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Ministère de la jeunesse et des sports : services extérieurs : direction régionale des Alpes-Maritimes et du Var (p. 5256).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Vote des crédits* [14 novembre 1992] :

Après l'article 40 :

- *son* amendement n° 127 (prévoit le dépôt d'un rapport sur la situation des anciens combattants de l'armée des Alpes au regard de la législation des pensions militaires) (p. 5386) : retiré (p. 5387).

- Projet de loi relatif aux conditions d'attribution de la carte du combattant (n° 2917).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1992] :

Carte du combattant : attribution : soldats de l'armée des Alpes (p. 6814).

EMMANUELLI (Henri)

Député des Landes

(3e circonscription)

Socialiste

Président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Est élu Président de l'Assemblée nationale [22 janvier 1992] (p. 157, 158).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

DEPOTS

Allocution en qualité de Président de l'Assemblée nationale **(n° 2556)** [22 janvier 1992].

Proposition de résolution portant **saisine de la commission d'instruction prévue par l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice pour M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat, chargé de la santé auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale (n° 3194)** [18 décembre 1992].

INTERVENTIONS

En qualité de président :

Son allocution : remerciements ; hommage au président Fabius ; Assemblée nationale : modernisation et importance des textes prévus pour la première session ordinaire de 1992 ; Communautés européennes : Maastricht : mise en œuvre ; équilibre des pouvoirs : institutions : adaptation [22 janvier 1992] (p. 158, 159).

Déclare ouverte la troisième session extraordinaire de 1991-1992 [7 février 1992] (p. 291).

Prononce la clôture de la troisième session extraordinaire de 1991-1992 [11 février 1992] (p. 338).

Déclare ouverte la seconde session ordinaire de 1991-1992 [2 avril 1992] (p. 345).

Répond au rappel au règlement de : *Hage (Georges)* [2 avril 1992] (p. 346).

Répond aux rappels au règlement de : *Vivien (Robert-André), Catala (Nicole)* [7 avril 1992] (p. 357) ; *Hage (Georges), Aubert (François d')* (p. 358) et *Mazeaud (Pierre)* (p. 359).

- Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2604).

Répond au rappel au règlement de : *Millon (Charles)* [8 avril 1992] (p. 376).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires cubains, conduite par M. Juan Escalona Reguera, président de l'Assemblée nationale de la République de Cuba [15 avril 1992] (p. 478).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires du Conseil des députés de la République du Yémen, conduite par M. Abdel-Hamid Al-Haddi, vice-premier ministre de la République du Yémen [15 avril 1992] (p. 478).

Hommage de bienvenue à M. Egon Klepsch, président du Parlement européen [22 avril 1992] (p. 604).

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [5 mai 1992] (p. 835) et *Pandraud (Robert)* (p. 836).

Rend hommage aux victimes de la catastrophe de Bastia et demande l'observation d'une minute de silence [6 mai 1992] (p. 913).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Répond au rappel au règlement de : *Toubon (Jacques)* (p. 1112).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Répond au rappel au règlement de : *Bellon (André) :* fait remarquer à l'orateur que son intervention n'est pas un rappel au règlement (p. 2542).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires suisses, conduite par M. Hans Rudolf Nebiker, président du Conseil national suisse [20 mai 1992] (p. 1439).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires québécois, conduite par M. Réjean Doyon [27 mai 1992] (p. 1721).

Son intervention à propos de la question au Gouvernement de M. René Couveinhes, relative aux gens du voyage, reportée à la semaine suivante [10 juin 1992] (p. 2164).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires albanais, conduite par M. Pjeter Arbnori, président de l'Assemblée populaire de la République d'Albanie [24 juin 1992] (p. 2712).

Hommage de bienvenue à M. Alfredo Cesar, président de l'Assemblée nationale du Nicaragua [24 juin 1992] (p. 2712).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires salvadoriens, conduite par M. Roberto Angulo Samayoa, président de l'Assemblée législative du Salvador [24 juin 1992] (p. 2717).

- Dépôt du rapport de la Cour des comptes au titre de l'année 1992 [24 juin 1992] :

Son intervention (p. 2726).

Déclare ouverte la première session ordinaire de 1992-1993 [2 octobre 1992] (p. 3344) (p. 291).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre) :* rappelle qu'il a interrogé les présidents de groupe sur les modifications à apporter au Réglement de l'Assemblée nationale conformément aux dispositions de l'article 88-4 de la Constitution [2 octobre 1992] (p. 3346).

Répond au rappel au règlement de : *Hage (Georges) :* précise que les modifications gouvernementales sont annoncées par communiqué de l'Elysée et non par une déclaration du Président de l'Assemblée nationale [2 octobre 1992] (p. 3346).

Prononce l'éloge funèbre de *Régis Perbet* [20 octobre 1992] (p. 3971).

Hommage de bienvenue à une délégation parlementaire finlandaise, conduite par M. Henrik Lax, président de la commission des lois du Parlement de la République de Finlande [18 novembre 1992] (p. 5676).

Hommage de bienvenue à une délégation parlementaire suédoise, conduite par Mme Ingegerd Troedsson, présidente du Parlement de Suède [18 novembre 1992] (p. 5676).

Hommage de bienvenue à une délégation parlementaire népalaise, conduite par M. Mahantha Thakur, vice-président de la Chambre des représentants du Royaume du Népal [18 novembre 1992] (p. 5684).

Hommage de bienvenue à des parlementaires du Bénin, du Cameroun, de Centrafrique, du Gabon, du Mali et du Rwanda participant à un séminaire de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) [2 décembre 1992] (p. 6413).

Hommage de bienvenue à une délégation parlementaire égyptienne conduite par le docteur Ahmed Fathi Sourour, président de l'Assemblée du peuple de la République arabe d'Egypte [9 décembre 1992] (p. 6786).

- Proposition de résolution renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice (n° 3128).

Première lecture [16 décembre 1992] :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique :

Assemblée nationale : organisation du débat (p. 7316).

Article unique *(renvoi de Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et de M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice).*

Répond au rappel au règlement de : *Barrot (Jacques)* (p. 7328).

Répond au rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* [19 décembre 1992] (p. 7581).

ESTEVE (Pierre)

Député des Pyrénées-Orientales

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607) [16 avril 1992] (p. 554).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7682).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code forestier et portant diverses dispositions en matière de chasse (n° 2313) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622) [*J.O.* du 27 juin 1992] (p. 8495).

Rapporteur du projet de loi relatif à la partie Législative du livre Ier (nouveau) du code rural (n° 2974) [5 novembre 1992] (p. 4898).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission de la production et des échanges sur les **crédits interentreprises** et les **délais de paiement (n° 2610)** [15 avril 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2607), relatif aux **délais de paiement entre les entreprises (n° 2618)** [16 avril 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture (n° 2685) relatif aux **délais de paiement entre les entreprises (n° 2710)** [19 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux **délais de paiement entre les entreprises (n° 2766)** [10 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale en deuxième lecture (n° 2778), relatif aux **délais de paiement entre les entreprises (n° 2805)** [18 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 2974) relatif à la **partie législative du livre premier (nouveau) du code rural (n° 3041)** [18 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges en vue de la lecture définitive du projet de loi (n° 2991) relatif aux **délais de paiement entre les entreprises (n° 3042)** [18 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Services publics en milieu rural :** recul des services publics en zones rurales ; Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T) : moratoire sur la fermeture de services publics ; assises du monde rural ; éducation nationale : intégration dans les dispositifs des schémas départementaux pour la rentrée 1993 [20 mai 1992] (p. 1448, 1449).

orales sans débat :

- **n° 544,** posée le 7 avril 1992 : **fruits et légumes (commerce extérieur)** (p. 364). Appelée le 15 mai 1992 : importations en provenance des pays tiers : respect des normes nationales et communautaires en vigueur ; contrôle : responsabilité des importateurs (p. 1264).

- **n° 631,** posée le 13 octobre 1992 : **cours d'eau, étangs et lacs (aménagement et protection : Pyrénées-Orientales)** (p. 3655). Appelée le 16 octobre 1992 : barrage sur l'Agly : réalisation en cours ; rivières : protection et mise en valeur (p. 3791, 3792).

- **n° 648,** posée le 24 novembre 1992 : **drogue (lutte et prévention : Pyrénées-Orientales)** (p. 5998). Appelée le 27 novembre 1992 : moyens financiers des collectivités locales ; dotation du ministère de la santé : augmentation (p. 6139, 6140).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 avril 1992] :

Agroalimentaire : produits périssables (p. 618, 619).

Banques et établissements financiers : partenariat (p. 619).

Bâtiment et travaux publics : sous-traitants (p. 618).

Communautés européennes : situation dans les autres pays de la Communauté (p. 618).

Délais de paiement :
- agios et pénalités (p. 619) ;
- crédits interentreprises : définition, utilité et dangers (p. 618) ;
- fixation et concertation (p. 618, 619) ;
- ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence : modification (p. 618, 619) ;
- réduction (p. 618).

Difficultés des entreprises : défaillances et dépôts de bilans : « effet domino » (p. 618).

Entreprises : fonds propres : insuffisance (p. 618, 619).

Hôpitaux et cliniques (p. 619).

Marchés publics : paiements publics (p. 619).

Propriété : réserve de propriété (p. 618, 619).

T.V.A. : règle de décalage d'un mois (p. 619).

Discussion des articles [22 avril 1992] :

Article 1er A *(identification préalable du marché concerné par une entente illicite) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) : adopté (p. 626).

Article 1er B *(concertations pour conclure des contrats de sous-traitance ou de cotraitance) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) : adopté (p. 626).

Article 1er D *(procédure devant le conseil de la concurrence : abandon de la procédure et notification aux intéressés des observations faites sur les griefs) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) : adopté (p. 627).

Article 1er E *(caractère contradictoire de la procédure devant le conseil de la concurrence) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de suppression) : adopté (p. 627).

Après l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Pierre Micaux (donne aux huissiers de justice le pouvoir de rédiger les actes exécutoires ; introduit une procédure de recouvrement des créances sans titre exécutoire) (p. 627).

Article 1er *bis* *(pénalités pour retard de paiement) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de suppression) : adopté (p. 628).

Article 1er précédemment réservé *(contenu de la facture) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (impose la mention du taux annuel des agios dissuasifs et escomptes sur toutes les factures) (p. 628) : adopté (p. 629) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 629) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 corrigé de la commission (précise que ce sont les infractions répétées qui sont sanctionnables) (p. 629) ;

Justice : difficulté d'application (p. 629).

Article 1er *ter* *(contentieux juridictionnel des pénalités) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de suppression) : adopté (p. 630).

Article 1er *quater* *(inapplicabilité des dispositions sur les pratiques anticoncurrentielles aux accords sur les délais de paiement) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de suppression) : adopté (p. 630).

Article 1er *quinquies* *(communication des conditions d'application et des modalités de calcul des pénalités) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 rectifié de la commission (donne une nouvelle rédaction de l'article 33 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 prévoyant la transparence des prix, des conditions de vente et des délais de paiement) (p. 631) : adopté (p. 632).

Article 1er *sexies* *(dépendance économique) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) : adopté (p. 632).

Article 2 *(achats de produits alimentaires périssables) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean Briane (renforce la sanction prévue en cas d'inobservation de la législation et réduit à quinze jours le délai de paiement pour les produits alimentaires périssables et les achats d'animaux destinés à la consommation humaine) (p. 633) ;

- *favorable* à l'amendement n° 19 de Mme Muguette Jacquaint (réduit également le délai de paiement des boissons alcooliques à quinze jours) (p. 633) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Muguette Jacquaint (interdit la rupture ou le non-renouvellement de contrat par une entreprise commerciale pour ses achats à un fournisseur à la suite du dépôt par celui-ci d'une plainte pour non-respect des délais de paiement prévus) (p. 634).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Pierre Micaux (prévoit que tout créancier peut réclamer le paiement dans les délais d'une facture ou d'un salaire sans intenter une action devant les tribunaux) (p. 634) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 24 de M. Thierry Mandon (prévoit que toute autorité publique verse dans un délai de 60 jours au plus les sommes correspondant à une subvention ou au paiement d'une prestation en application d'une convention) (p. 635) ;

Associations : situation (p. 635).

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Charles Millon (institue la réserve de propriété pour toutes les transactions commerciales) (p. 635) ;

Délais de paiement : incidence de l'amendement sur les délais de paiement (p. 635).

Article 2 *bis* *(rapport sur les conditions d'application de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (prévoit que le rapport porte également sur les possibilités et les conséquences de la généralisation du principe de la réserve de propriété au bénéfice du vendeur jusqu'au complet paiement du prix) : adopté (p. 636).

Après l'article 2 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 25 corrigé de M. Thierry Mandon (prévoit que le Gouvernement présentera au Parlement, avant le 31 décembre 1992, un rapport relatif aux délais de paiement des sommes que les autorités publiques se sont engagées à verser selon une procédure légale et aux conséquences pour les associations) (p. 636).

Article 2 *ter* *(enquête et saisie) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) : adopté (p. 637).

Après l'article 2 *ter* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 16 rectifié de M. Jean-Paul Charié (précise les cas où la vente d'un produit ou d'un service à prix anormalement bas est déloyale) (p. 637) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (prévoit la sanction du non-respect du principe d'égalité de concurrence pour l'entreprise qui accorde et pour celle qui obtient l'inégalité) : adopté (p. 638) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Germain Gengenwin (prévoit les modalités de réduction du retard de paiement de la T.V.A. par l'Etat et compense les pertes de recettes par la privatisation d'entreprises publiques et par un relèvement à due concurrence de la T.I.P.P. sur le supercarburant plombé) (p. 638).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mai 1992] :

Agriculture : filières bétail et viande (p. 1621).

Agroalimentaire : produits périssables (p. 1620, 1621).

Boissons et alcools (p. 1621).

Délais de paiement :
- agios et pénalités (p. 1620) ;
- évaluation : rapport (p. 1621) ;
- fixation et concertation (p. 1621) ;
- réduction (p. 1620) ;
- transparence des tarifs et des conditions de paiement (p. 1620).

Emploi (p. 1621).

Parlement : Sénat : texte (p. 1620, 1621).

T.V.A. : règle de décalage d'un mois (p. 1621).

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 1er *(contenu de la facture) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Germain Gengenwin (réintroduit la notion d'agios dans le contenu de la facture) (p. 1626) ;

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (précise que la facture mentionne la date du règlement résultant des conditions générales de vente) (p. 1626) : adopté (p. 1627) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 11 rectifié de M. Jean-Paul Charié (prévoit que le non-respect par l'une des parties d'une ou plusieurs des clauses de la facture sera puni) (p. 1627).

Article 1er *bis* A *(dépendance économique) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 1627, 1628) : adopté (p. 1628).

Article 1er *quater* *(inapplicabilité des dispositions sur les pratiques anticoncurrentielles aux accords sur les délais de paiement) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1628).

Article 1er *sexies* A *(frais pour retard de paiement) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (prévoit l'existence de frais de retard, et non de pénalités, exigibles lorsque le délai de paiement inscrit dans les conditions générales de vente est dépassé, et abaisse le taux minimum des frais de retard de deux fois le taux de l'intérêt légal à une fois et demie) (p. 1628) : adopté après modifications (p. 1629) ;

- *son* sous-amendement n° 18 (abaisse le taux minimum des frais de retard au taux de l'intérêt légal) à l'amendement n° 4 de la commission : adopté (p. 1628).

Après l'article 1er *sexies* A :

- *favorable* à l'amendement n° 13 de M. Jean-Paul Charié (dispose que la demande d'un acheteur est présumée présenter un caractère anormal lorsque cet acheteur procède à des pratiques déloyales) (p. 1629).

Article 2 *(achat de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Jean-Paul Charié (prévoit que le délai de paiement d'achats de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques ne peut être supérieur à trente jours après la fin du mois de livraison) (p. 1631, 1632) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 du Gouvernement (prévoit que le délai de paiement d'achats de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques ne peut être supérieur à trente jours après la fin du mois de livraison ; fixe ce délai à vingt jours maximum après le jour de livraison pour les achats de bétail sur pied destinés à la consommation humaine, et à soixante-quinze jours après le jour de livraison pour les achats de vins, cidres et poirés) (p. 1632) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 28 de M. Jean-Marc Nesme (ajoute les bières) à l'amendement n° 27 du Gouvernement (p. 1633) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (porte à trente jours après le jour de livraison le délai de paiement d'achat de produits alimentaires périssables, à trente jours après la fin du mois de livraison celui prévu pour les achats de boissons alcooliques et à vingt jours après le jour de livraison celui prévu pour les achats d'animaux destinés à la consommation humaine) : retiré (p. 1632) ;

- *son* sous-amendement n° 19 (rédactionnel) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 1630) : devenu sans objet (p. 1632) ;

- *son* sous-amendement n° 20 (porte à soixante jours après le jour de livraison le délai de paiement maximum pour les achats de boissons alcooliques dont la vitesse de rotation des stocks est rapide et à quatre-vingt dix jours après le jour de livraison celui prévu pour les achats de boissons alcooliques dont la vitesse de rotation des stocks est lente) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 1630) : devenu sans objet (p. 1632) ;

- *son* sous-amendement n° 25 (porte à soixante jours après le jour de livraison le délai de paiement maximum pour les achats de boissons alcooliques dont la vitesse de rotation des stocks est rapide et à quatre-vingt dix jours après le jour de livraison celui prévu pour les achats de boissons alcooliques dont la vitesse de rotation des stocks est lente, à défaut de conclusion d'un accord entre les interprofessions) (p. 1630) à l'amendement n° 5 de la commission : devenu sans objet (p. 1632) ;

- *son* sous-amendement n° 21 (remplace les mots « animaux destinés à la consommation humaine » par les mots « de bétail livré sur pied et destiné à la consommation humaine ») à l'amendement n° 5 de la commission (p. 1631) : devenu sans objet (p. 1632).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Pierre Micaux (prévoit que lorsque le versement intervient au-delà du délai fixé par les conditions générales de vente, les dispositions des articles 74 et 76 relatifs aux dommages-intérêts de la convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises sont applicables) (p. 1633) ;

Traités et conventions : Convention de Vienne (p. 1633).

Article 2 *bis* A supprimé par le Sénat *(délais de paiement des sommes dues par toute autorité publique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Roger Gouhier (rétablit l'article) (p. 1634).

Article 2 *ter* A *(rapport sur les délais de paiement des autorités publiques) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 de M. Thierry Mandon (prévoit que le rapport rendra compte des délais de paiement publics et de leurs conséquences pour les associations et institue une commission composée de représentants de plusieurs ministères et de parlementaires chargée de contribuer à l'élaboration du rapport) (p. 1634).

Son intervention à l'issue des explications de vote :

Boissons et alcools : mission Baumet (p. 1636).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1992] :

Agroalimentaire : produits périssables (p. 3347).

Boissons et alcools : accords interprofessionnels sur le vin (p. 3348).

Délais de paiement :
- agios et pénalités (p. 3347) ;
- évaluation : rapport (p. 3347) ;
- fixation et concertation (p. 3347) ;
- réduction (p. 3347) ;
- transparence des tarifs et des conditions de paiement (p. 3347).

Industrie : industries de transformation (p. 3347).

Discussion des articles [2 octobre 1992] :

Article 1er *(contenu de la facture) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (mentionne uniquement le plafond de l'amende en cas d'infraction aux dispositions de l'article) : adopté (p. 3350).

Article 1er *sexies* A *(retard de paiement) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (substitue le terme « pénalités » au terme « frais de retard ») (p. 3350) ; adopté (p. 3351) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (porte le taux minimum des agios à une fois et demie le taux d'intérêt légal) : adopté (p. 3351) ;

- *favorable* à l'amendement n° 15 de M. Jean-Paul Charié (prévoit une pénalité pour le non-respect de la transparence tarifaire) (p. 3351) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (mentionne uniquement le plafond de l'amende) : adopté (p. 3351).

Article 1er *sexies* B nouveau *(présomption du caractère anormal d'une demande d'un acheteur) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (vise à ce que le juge établisse de manière circonstanciée en quoi la pratique mise en cause est déloyale) : adopté (p. 3351) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise que l'article ne s'applique qu'aux pratiques déloyales entre professionnels) (p. 3351) : adopté (p. 3352).

Article 2 *(achat de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 corrigé de la commission et ses sous-amendements nos 11, 12, 13 et 14 (modifient la durée des délais de paiement ainsi que le montant des amendes en cas d'infraction) (p. 3352) : adoptés (p. 3353).

Article 2 *ter* A *(rapport sur les délais de paiement des autorités publiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (reporte du 31 décembre 1992 au 31 mai 1993 la date de présentation du rapport) : adopté (p. 3353) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (prévoit que la commission chargée du rapport comprend par moitié des représentants nommés par le Gouvernement et par moitié un nombre égal de députés et de sénateurs) : adopté (p. 3353).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1992] :

Délais de paiement :
- bétail sur pied et viandes fraîches (p. 7346) ;
- fixation et concertation (p. 7346) ;

- réduction (p. 7346) ;
- transparence des tarifs et des conditions de paiement (p. 7345, 7346) ;
- vins et alcools (p. 7346).

T.V.A. : règle de décalage d'un mois (p. 7347).

Article 1er *(contenu de la facture) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (précise que la date prévue pour le règlement figure sur la facture ainsi que les conditions d'escompte en cas de paiement anticipé) (p. 7349).

Article 1er sexies A *(retard de paiement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 4 du Gouvernement (précise que les pénalités sont appliquées dans le cas où les sommes sont versées après la date de paiement figurant sur la facture) (p. 7350) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7351).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Départements : Pyrénées-Orientales (p. 2774).

Prix et concurrence : délais de paiement (p. 2774).

Risques naturels :
- calamités agricoles : indemnisation (p. 2774) ;
- épargne : épargne-calamités (p. 2774).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales : réforme (p. 4856).
- retraite et préretraite (p. 4856).

Département : Pyrénées-Orientales (p. 4856).

Risques naturels : calamités agricoles ; indemnisations (p. 4856).

Viticulture :
- promotion (p. 4856) ;
- vins doux naturels (p. 4856).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1992] :

Aides :
- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (p. 5304) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5304) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5304, 5305).

Aménagement du territoire : zones rurales : habitat (p. 5304).

Banques et établissements financiers : prêts conventionnés (p. 5304).

Bâtiment et travaux publics : construction immobilière : crise (p. 5304).

Collectivités locales : compétences (p. 5304).

Départements : Pyrénées-Orientales (p. 5304).

Etat : désengagement (p. 5304).

Logement social :
- attribution (p. 5305) ;
- fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété (F.G.A.S.) (p. 5304) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5304) ;
- logement des plus démunis : « sans domicile fixe » : secours (p. 5305) ;
- réhabilitation (p. 5305).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5304).

Organismes et structures : fonds de solidarité logement (F.S.L.) (p. 5305).

- Projet de loi relatif à la partie législative du livre premier (nouveau) du code rural (n° 2974).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1992] :

Aménagement du territoire (p. 6140).

Aménagement rural :
- aménagement foncier rural (p. 6140) ;
- associations foncières (p. 6140) ;
- développement et aménagement de l'espace rural (p. 6140) ;
- équipement et travaux de mise en valeur (p. 6140).

Code rural : réforme (p. 6140).

Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (S.A.F.E.R.) (p. 6140).

Voirie : chemins ruraux et sentiers d'exploitation (p. 6140).

- Projet de loi relatif aux procédures de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications (n° 2992).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1992] :

Communautés européennes :
- directives européennes (p. 6172, 6173) ;
- entreprises : concurrence (p. 6172, 6173).

Eau : eau potable : transport et distribution : fournitures et travaux (p. 6172, 6173).

Energie : production et distribution : fournitures et travaux (p. 6172, 6173).

Postes et télécommunications : télécommunications : fournitures et travaux (p. 6172, 6173).

Secteur public : entreprises publiques : concurrence avec le secteur privé (p. 6173).

Transports :
- transports aériens (p. 6172, 6173) ;
- transports fluviaux (p. 6172, 6173) ;
- transports maritimes (p. 6172, 6173) ;
- transports terrestres (p. 6172, 6173).

Explications de vote :

Communautés européennes : entreprises françaises : rôle (p. 6178)

Vote pour du groupe socialiste (p. 6178).

ESTROSI (Christian)

Député des Alpes-Maritimes

(5e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire d'âge

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **supprimer la Haute Cour de justice (n° 2954)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Préemption de La Cinq :** La Cinq : disparition ; chaîne culturelle franco-allemande ARTE : installation sur le réseau de La Cinq ; préemption du canal de La Cinq par le Gouvernement ; richesse des programmes proposés par la S.E.P.T. ; information approfondie dans un esprit européen : développement [29 avril 1992] (p. 766, 767).

- **Attentats sur la Côte d'Azur :** attentats commis en Corse et à Nice ; déliquescence de l'autorité de l'Etat ; poursuites à l'encontre des coupables ; responsabilité des nationalistes corses ; forces de police ; débat sur le statut fiscal de la Corse [9 décembre 1992] (p. 6790, 6791).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 janvier 1992] :

Article 4 *(rôle du préfet de région) :*

- *son* amendement n° 310 (de suppression) : rejeté (p. 94).

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

- *son* amendement n° 311 (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale pour la représentation des conseillers de région au sein de la commission) : adopté (p. 129).

Article 53 supprimé par le Sénat *(communautés de communes) :*

- *son* sous-amendement n° 312 (porte à trois mois le délai de réflexion dont dispose une commune pour donner son avis sur les décisions de la communauté de communes qui lui sont spécifiques) à l'amendement n° 126 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) : rejeté (p. 133).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le code forestier (n° 2313).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 avril 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 498).

Communes : maires : rôle (p. 497).

Départements : Alpes-Maritimes : (p. 497).

Propriété :
- assurances : certificats (p. 498) ;
- propriétaires : obligations financières et nécessité d'allégements fiscaux (p. 498).

Travaux et entretien : débroussaillement (p. 497, 498).

Sécurité civile : incendies :
- Etat : désengagement financier (p. 497) ;
- régions : Provence - Alpes - Côte d'Azur : incendies de 1989, 1990, 1991 ; conséquences (p. 497).

Discussion des articles [15 avril 1992] :

Article 5 *(extension des obligations de débroussaillement) :*

- *son* sous-amendement n° 12 (prévoit que le maire délivre, à la demande du propriétaire, un certificat de débroussaillement après achèvement des opérations de débroussaillement) à l'amendement n° 2 de la commission (supprime la fin de l'alinéa *b* qui fait référence aux plans de zones sensibles et ajoute un alinéa prévoyant que les plans de zones sensibles peuvent imposer le débroussaillement de terrains compris dans les zones qu'ils déterminent) : adopté (p. 500).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Chasse et pêche : chasse : plan de chasse (p. 2062).

Départements : Alpes-Maritimes (p. 2062).

Travaux et entretien : débroussaillement (p. 2062).

Propriété : assurances : certificats (p. 2062).

Sécurité civile : incendies :
- Etat : désengagement financier (p. 2062, 2063) ;
- prévention (p. 2063).

Discussion des articles [9 juin 1992] :

Article 1er *(définition du débroussaillement) :*

- *son* sous-amendement n° 17 (prévoit que le maire délivre, à la demande du propriétaire, un certificat de débroussaillement après achèvement des opérations de débroussaillement) à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 2064) ;

- *son* sous-amendement n° 16 (dispose que les frais de débroussaillement sont déduits du revenu imposable dans la limite de 30 p. 100 des dépenses engagées et d'un plafond de 10 000 F ; compense les pertes de recettes par une augmentation des droits de consommation sur le tabac et de la taxe sur les allumettes et briquets) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 2063) : adopté au scrutin public (p. 2064).

Son intervention à l'issue du vote (p. 2070).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

- *défavorable* (p. 1070) ;

Communautés européennes : citoyenneté européenne : droit de vote aux élections locales et aux élections au Parlement européen (p. 1070).

- Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 mai 1992] :

Audiovisuel : relations entre la télévision et le sport (p. 1380).

Collectivités locales : rôle (p. 1380).

Groupements sportifs et clubs professionnels :
- Olympique de Marseille (p. 1380) ;
- sociétés d'économie mixte (p. 1380).

Impôts et taxes : rémunérations des sportifs (p. 1381).

Impôts locaux : taxe professionnelle : exonération des sportifs (p. 1381).

Lois de finances : crédits budgétaires : jeunesse et sports (p. 1380).

Sécurité civile :
- catastrophes : Bastia : stade de Furiani (p. 1380) ;
- catastrophes : Le Mans : 24 Heures moto (p. 1380).

Sportifs :
- athlètes de haut niveau : statut, droits et devoirs (p. 1380) ;
- diplôme d'Etat et diplômes généraux (p. 1380).

Ses observations sur l'examen en commission de l'amendement du Gouvernement relatif à la sécurité sur les stades (p. 1387).

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Article 3 *(conditions d'adoption et contenu du régime applicable aux associations de statut renforcé : article 11-1 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 81 (maintient le régime de la procédure d'alerte à l'initiative du commissaire aux comptes dans le cas des associations à statut renforcé) (p. 1395) : retiré (p. 1396).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 82 (interdit toute participation financière des collectivités territoriales dans les clubs professionnels de football) : non soutenu (p. 1396).

Article 7 *(contrôle des intermédiaires : article 15-2 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 83 (exclut les membres assermentés des professions juridiques légalement reconnues exerçant l'activité d'intermédiaire sportif du dispositif de contrôle de ces intermédiaires) : rejeté (p. 1402).

Après l'article 17 :

- *son* sous-amendement n° 107 soutenu par M. Francis Saint-Ellier (rédactionnel) à l'amendement n° 65 du Gouvernement (définit le régime d'homologation des enceintes destinées à recevoir des manifestations sportives accueillant des spectateurs et les pouvoirs de réglementation et d'organisation des manifestations sportives reconnues aux fédérations délégataires : articles 42-1 à 42-8 nouveaux de la loi du 16 juillet 1984) : rejeté (p. 1417).

Article 18 *(conditions d'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation des activités physiques ou sportives : article 43 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 84 soutenu par M. Hubert Falco (reconnaît aux seules fédérations sportives, en dehors de l'Etat, la possibilité de délivrer un diplôme permettant d'exercer une activité d'enseignement, d'encadrement ou d'animation d'une activité sportive ne nécessitant pas des garanties particulières de sécurité) : rejeté (p. 1420).

Article 19 *(autorisations spécifiques dérogatoires à l'exigence d'un diplôme pour l'exercice d'une activité rémunérée : article 43-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 85 (de suppression) : non soutenu (p. 1421).

- Projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598).

Première lecture :

Discussion des articles [16 juin 1992] :

Article 1er *(mise à disposition du département) :*

- *son* amendement n° 64 (prévoit que les services ou parties de services déconcentrés du ministère de l'équipement employés à l'exercice des compétences des départements en matière routière sont mis à leur disposition) (p. 2410) : adopté (p. 2411).

Article 3 *(convention relative au parc de l'équipement) :*

- *son* amendement n° 65 (limite, sauf convention contraire, la variation des prestations demandées par le département à plus ou moins 10 p. 100 du volume de la dernière année d'application prévue contractuellement) : non soutenu (p. 2413).

Article 5 *(convention relative à la mise à disposition des services de l'équipement) :*

- *son* amendement n° 66 corrigé (dispose que, chaque année, la convention relative à la mise à la disposition des services de l'équipement est prorogée d'une année civile par avenant ou, à défaut, automatiquement) : non soutenu (p. 2416).

Article 6 *(adaptation de l'organisation des services) :*

- *son* amendement n° 67 (prévoit la constitution, sur la demande du conseil général, d'unités spécifiques placées sous l'autorité fonctionnelle du président du conseil général) : non soutenu (p. 2418) ;
- *son* amendement n° 68 (paragraphe I : précise que le projet d'adaptation doit porter sur l'organisation des services ou parties de services intervenant pour le compte du département et viser à la constitution d'unités spécifiques placées sous l'autorité fonctionnelle du président du conseil général) : non soutenu (p. 2420) ;
- *son* amendement n° 69 (prévoit que le représentant de l'Etat établit un projet d'organisation en concertation avec le président du conseil général et conduit la phase de concertation préalable auprès des maires concernés et auprès du comité technique paritaire de la D.D.E., chaque phase se déroulant dans un délai de trois mois) : non soutenu (p. 2420) ;
- *son* amendement n° 70 (précise les conditions dans lesquelles le conseil général se prononce au terme de la procédure) : non soutenu (p. 2422).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 144 soutenu par M. Jean Ueberschlag (précise que l'apprentissage concourt aux objectifs éducatifs de la nation fixés par la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 et prévoit que ces objectifs peuvent être atteints par la préparation des titres homologués et par les diplômes de l'éducation nationale) (p. 2490) : rejeté (p. 2491).

Article 5 *(procédure d'agrément : article L. 117-5 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 145 (renvoie à un décret la fixation des conditions dans lesquelles les chambres des métiers attestent des compétences professionnelles du maître d'apprentissage dans les entreprises artisanales) (p. 2511) : rejeté (p. 2512).

Article 7 *(dispositions diverses relatives au contrat d'apprentissage) :*

Article L. 117-10 du code du travail (rémunération de l'apprenti) :

- *son* amendement n° 146 (de suppression) (p. 2515) : rejeté (p. 2516).

Article 9 *(inspection de l'apprentissage : article L. 119-1 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 147 soutenu par M. Francisque Perrut (confie aux chambres des métiers l'inspection de l'apprentissage dans l'artisanat) : rejeté (p. 2523).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1992] :

Délinquance et criminalité :
- corruption : généralités (p. 3650) ;
- corruption : Mafia (p. 3651).

Gouvernement :
- ministère de la justice : instauration d'un service de lutte contre la corruption (p. 3650) ;
- patrimoine des ministres (p. 3651).

Marchés publics : règles : transparence (p. 3651).

Parlement : patrimoine des parlementaires (p. 3651).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3651).

Publicité : transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 3651).

- Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les tentatives de pénétration de la mafia italienne en France (n° 2740) et proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête pour faire la clarté sur l'implantation de la Mafia en France et

la recherche de moyens nouveaux pour la combattre ainsi que sur les facilités que peut apporter à cette pénétration l'abolition des frontières dans le cadre du processus de Maastricht (n° 2752).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [23 octobre 1992] :

Assemblée nationale :
- commission d'enquête sur la Mafia : durée : fin de législature (p. 4223) ;
- propositions de résolution de M. André Lajoinie et de M. François d'Aubert : objectifs, contenus et intérêt (p. 4223).

Communautés européennes : libre circulation des biens, des personnes et des capitaux : avantages pour la Mafia (p. 4223).

Drogue : trafic : rôle de la Mafia (p. 4223).

Europe centrale : Mafia (p. 4223).

Gouvernement : lutte contre la Mafia : insuffisance (p. 4223).

Mafia :
- activités en Europe et ramifications en France (p. 4223) ;
- France : Sud-Est : implantation (p. 4223) ;
- répression : moyens juridiques et policiers en France et en Europe : coordination (p. 4223).

Discussion de l'article unique [23 octobre 1992] :

Article unique *(création d'une commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France) :*

- *son* amendement n° 1 (dispose que la commission rend son rapport dans un délai de quatre mois à dater de sa création) : retiré (p. 4224).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Questions* [29 octobre 1992] :

Délinquance et criminalité :
- commune de Nice : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (p. 4567) ;
- Mafia : Côte d'Azur : création d'une unité spéciale de renseignements (p. 4567).

Police :
- auxiliaires de police (p. 4567) ;
- personnels administratifs (p. 4567).

Aménagement du territoire. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Administration : déconcentration (p. 5285).

Régions : Provence - Alpes - Côte d'Azur (p. 5284, 5285).

Transports : transports ferroviaires : T.G.V. : liaisons France-Italie (p. 5284).

EVIN (Claude)

Député de la Loire-Atlantique

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

Rejet de la contestation de son élection [*J.O.* du 7 février 1992] (p. 1986).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 2 mai 1992] (p. 6095).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 mai 1992] :

Dockers :
- Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers (Cainagod) : financement et dépéréquation entre les ports (p. 1216) ;
- mensualisation (p. 1216) ;
- statut : loi du 6 septembre 1947 : réforme (p. 1216).

Ports maritimes :
- Barcelone (p. 1216) ;
- Saint-Nazaire (p. 1216).

Syndicats : C.G.T. (p. 1216).

Travail : régime de travail dans les ports maritimes : convention collective : négociation (p. 1216).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Après l'article 24 :

- *défavorable* aux amendements identiques n° 7 de M. Ladislas Poniatowski et n° 14 de M. Jacques Toubon (autorisent la publicité indirecte en faveur du tabac au moyen du soutien apporté aux participants des manifestations sportives réservées aux véhicules à moteur ; permet de faire état de ce soutien par tout moyen notamment la retransmission audiovisuelle de ces manifestations) (p. 6612) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 199 du Gouvernement (autorise la retransmission télévisée des compétitions de sport mécanique qui se déroulent dans les pays où la publicité pour le tabac est autorisée et interdit toute poursuite ou sanction à ce titre jusqu'à l'intervention d'une réglementation européenne) (p. 6612, 6615) ;

Lois : loi n° 76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme (loi Veil) (p. 6613).

Presse, édition et imprimerie : ressources publicitaires (p. 6613).

Publicité : tabac : interdiction et harmonisation européenne (p. 6613, 6614).

Santé publique : tagabisme et alcoolisme : lutte contre (p. 6613).

Sports : mécénat et sponsoring : sports cycliste, automobile et motocycliste (p. 6613).

Télévision : compétitions automobiles et motocyclistes : retransmission (p. 6613).

F

FABIUS (Laurent)

Député de la Seine-Maritime

(4e circonscription)

Socialiste

Président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Se démet de ses fonctions de Président de l'Assemblée nationale [22 janvier 1992] (p. 49).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de résolution portant **saisine de la commission d'instruction prévue par l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice pour M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale (n° 3194)** [18 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Affaire Touvier :** crimes contre l'humanité : imprescriptibilité ; non-lieu prononcé au bénéfice de Paul Touvier ; indépendance de la justice ; pourvoi en cassation ; demande d'une minute de silence en hommage aux déportés [15 avril 1992] (p. 478, 479).

- **Maastricht :** Danemark : rejet du traité de Maastricht ; France : ratification du traité par référendum ; déclaration franco-allemande : poursuite du calendrier de ratification ; révision constitutionnelle préalable en France : Congrès ; candidats à l'adhésion : acceptation du traité de Rome, de l'Acte unique et du traité de Maastricht [3 juin 1992] (p. 1872 à 1876).

INTERVENTIONS

En qualité de président :

Déclare ouverte la deuxième session extraordinaire de 1991-1992 [8 janvier 1992] (p. 3).

Répond aux rappels au règlement de : *Vivien (Robert-André), Mazeaud (Pierre), Gantier (Gilbert), Broissia (Louis de), Vasseur (Philippe)* [8 janvier 1992] (p. 4, 5, 6).

En qualité de député :

- Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2563).

Principaux thèmes développés [7 février 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 312).

Administration : organismes publics : délocalisation (p. 312).

Affaires étrangères :
- Allemagne : démocratie sociale (p. 310) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : Conseil de sécurité : conférence sur le désarmement : réunion au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement : New York, 31 janvier 1992 (p. 311).

Audiovisuel : radios libres (p. 312).

Commerce extérieur :
- balance industrielle : rééquilibrage (p. 310) ;
- France : quatrième exportateur mondial (p. 310).

Communautés européennes :
- charte sociale (p. 311) ;
- défense commune : perspectives (p. 311) ;
- Maastricht : signature du traité par la France : 8 février 1992 (p. 311) ;
- marché unique (p. 311).

Démographie : démographie française : vitalité (p. 310).

Emploi : chômage : aggravation (p. 309).

Environnement : préservation (p. 312).

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : responsabilité et démission (p. 311).

Formation professionnelle et promotion sociale : efforts du Gouvernement (p. 310, 312).

Justice :
- garde à vue prononcée contre Georges Habache : levée (p. 311) ;
- mandat d'arrêt national ou international à l'encontre de Georges Habache : absence (p. 311).

Ordre public : Munich : attentat terroriste lors des jeux olympiques (p. 311).

Parlement : engagement de la responsabilité du Gouvernement (p. 309).

Politique économique :
- France : quatrième puissance économique (p. 310) ;
- inflation française : maîtrise (p. 310).

Régions : équipement (p. 310).

Retraites : généralités : retraite à 60 ans : maintien (p. 312).

Santé publique : couverture sociale pour tous (p. 310) ;

Secteur public : modernisation (p. 312).

- Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2604).

Principaux thèmes développés [8 avril 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 381).

Affaires étrangères : contexte géopolitique : changements (p. 381).

Agriculture : G.A.T.T. : négociations : position française : fermeté (p. 381).

Constitution : institutions : réforme : calendrier (p. 381).

Coopération et développement : tiers monde : lutte contre le sous-développement (p. 382).

Défense :
- armements nucléaires : réduction (p. 381) ;
- essais nucléaires français : suspension (p. 381).

Délinquance et criminalité : sécurité urbaine : amélioration : nécessité (p. 381, 382).

Elections et référendums : élections :
- cantonales : échec du parti socialiste (p. 380) ;
- législatives : mode de scrutin : commission de réflexion (p. 381) ;
- législatives de 1993 : scrutin majoritaire : maintien (p. 382) ;
- législatives : terme normal : mars 1993 (p. 383).

Enseignement : modernisation (p. 381).

Environnement : équilibre économique : respect (p. 381).

Fonctionnaires et agents publics : service public : modernisation (p. 381).

Gouvernement :
- nouveau Gouvernement : « resserrement » (p. 381) ;
- usure des Gouvernements (p. 380).

Partis et mouvements politiques :
- corruption : « affaires » : personnalités susceptibles d'être poursuivies (p. 380) ;
- partis « protestataires » : renforcement (p. 380).

Politique économique :
- croissance française : relance : perspectives (p. 380, 381) ;
- croissance mondiale : ralentissement (p. 380) ;
- politiques ultra libérales : rejet (p. 381).

Sécurité sociale :
- comptes : équilibre (p. 381) ;
- couverture sociale pour tous : maintien (p. 382) ;

Travail : partage du travail : perspectives (p. 382).

T.V.A. : taux majoré : suppression (p. 381).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Affaires étrangères :
- Allemagne : place au sein de l'Union européenne (p. 929) ;
- paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 929).

Communautés européennes : institutions :
- Conseil des Communautés : vote à la majorité qualifiée et droit de veto : « compromis de Luxembourg » (p. 931) ;
- « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 931).

Communautés européennes : libre circulation des personnes : accords de Schengen : application et conséquences (p. 930).

Communautés européennes : politique monétaire :
- Banque centrale européenne : indépendance (p. 930) ;
- monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 930).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 930) ;
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 929, 931, 932) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 929) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 928, 929, 931, 932).

Europe :
- Europe de l'environnement (p. 931) ;
- Europe de l'est : rapports avec les Communautés européennes (p. 929) ;
- Europe libérale : intégration dans le « capitalisme mondial » (p. 930, 931) ;
- Europe sociale (p. 931).

Indépendance et souveraineté : indépendance et identité nationales : « dissolution » dans l'Europe (p. 929).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le traité de Maastricht (p. 930).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 930).

Révision constitutionnelle : article 89 : Congrès ou référendum : rôle du Parlement et volonté populaire (p. 930).

Traités et conventions :
- traité de Maastricht : caractère irréversible et renégociation (p. 928) ;
- traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 928, 931).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 octobre 1992] :

Agriculture : aides et budget de l'agriculture (p. 4072).

Chômage (p. 4072).

Communautés européennes :
- construction européenne et Maastricht (p. 4072) ;
- croissance : initiative coordonnée (p. 4072) ;
- politique agricole commune (p. 4072) ;
- système monétaire européen et monnaie unique (p. 4072).

Enseignement : dépenses et efficacité du système (p. 4073).

Environnement (p. 4072).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4070) ;
- dépenses prioritaires (p. 4070).

Fonction publique (p. 4070).

Marchés financiers (p. 4072).

Partis et mouvements politiques :
- majorité : bilan (p. 4071) ;
- opposition : divisions (p. 4070) ;
- opposition : politique de 1986 à 1988 (p. 4072) ;
- opposition : propositions (p. 4073, 4074) ;
- pposition : propositions de dépenses (p. 4073) ;
- « social démocratie moderne » (p. 4074).

Personnes âgées : dépendance (p. 4073).

Politique économique :
- déflation et récession (p. 4070) ;
- « désinflation compétitive » (p. 4072) ;
- négociations commerciales internationales : Uruguay Round (p. 4072).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4073).

Sécurité sociale :
- prestations familiales : fiscalisation des cotisations (p. 4073, 4074) ;
- protection sociale : niveau (p. 4073).

Travail : partage (p. 4072).

- Déclaration du Gouvernement présentée par M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre, sur les négociations du G.A.T.T. (n° 3073).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales : désertification (p. 6031).

Communautés européennes :
- droit de veto : utilisation par la France (p. 6032, 6033) ;
- Grande-Bretagne : divergences avec la France sur la conception de l'Europe (p. 6032) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 6033) ;
- traité de Maastricht : référendum : résultats (p. 6032).

Crise agricole (p. 6031).

D.O.M.-T.O.M. : Antilles (p. 6033).

Elevage : viande : marché (p. 6031).

Etats-Unis :
- commerce extérieur : « dumping » (p. 6032) ;
- négociations du G.A.T.T. (p. 6027, 6029, 6032).

Exploitants agricoles : revenu : aides (p. 6031).

G.A.T.T. :
- négociations : généralités (p. 6031, 6032) ;
- négociations : volet agricole (p. 6031).

Gouvernement : appel à l'« union nationale » (p. 6033).

Jachères (p. 6031).

Laits et produits laitiers : quotas (p. 6031).

Oléagineux : défense des produits français (p. 6031).

Vote des groupes :

Vote pour du groupe socialiste (p. 6031).

- Proposition de résolution renvoyant M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice (n° 3194).

Première lecture :

Son intervention (p. 7582).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 décembre 1992] :

Haute Cour de justice :

- Mme Georgina Dufoix, MM. Edmond Hervé et Laurent Fabius : renvoi devant la Haute Cour et respect de la présomption d'innocence (p. 7583) ;
- Laurent Fabius : mise en accusation (p. 7584) ;
- saisine : débat et vote : gravité et nécessité (p. 7584).

Justice : ministres et hommes politiques : soumission au droit commun (p. 7583).

Vie, médecine et biologie : dons du sang : contamination par le virus H.I.V. : « drame », décisions ministérielles et responsabilités (p. 7582, 7583).

FACON (Albert)

Député du Pas-de-Calais

(14e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [*J.O.* du 17 décembre] (p. 17284).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

FALALA (Jean)

Député de la Marne

(1re circonscription)

R.P.R

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

FALCO (Hubert)

Député du Var

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code forestier et portant diverses dispositions en matière de chasse (n° 2313) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614) [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8199).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Services départementaux d'incendie et de secours :** région Provence - Alpes - Côte d'Azur : inquiétudes ; loi du 6 février 1992 : désengagement de l'Etat ; sapeurs-pompiers volontaires : disponibilité ; départementalisation des centres de secours et d'incendie ; budgets des conseils généraux ; dotation de l'Etat ; loi de départementalisation : meilleure répartition territoriale des moyens [24 juin 1992] (p. 2718, 2719).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le code forestier (n° 2313).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 avril 1992] :

Communes : maires : rôle (p. 493).

Départements : Var (p. 492, 493).

Propriété :

- propriétaires : obligations financières et nécessité d'allégements fiscaux (p. 493) ;
- servitude de passage (p. 493).

Travaux et entretien :

- agriculture : élevages bovin et caprin : pâturage (p. 493) ;
- agriculture : mise en valeur agricole et pastorale : cloisonnement (p. 493) ;
- débroussaillement (p. 493).

Sécurité civile : incendies :

- Etat : désengagement financier (p. 492, 493) ;
- prévention (p. 492, 493).
- régions : Provence - Alpes - Côte d'Azur : incendies de 1989, 1990, 1991 : conséquences (p. 492) ;
- sapeurs-pompiers : rôle (p. 493).

Explications de vote :

Vote du groupe U.D.F. : abstention puis contre (p. 504).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 mai 1992] :

Collectivités locales : rôle (p. 1376).

Fédérations sportives : commission du sport de haut niveau : relations avec les collectivités locales (p. 1376).

Groupements sportifs et clubs professionnels :

- associations (p. 1376) ;
- bénévolat (p. 1376).

Lois : loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives : Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) (p. 1376).

Lois de finances : crédits budgétaires : jeunesse et sports (p. 1376).

Sportifs :

- athlètes de haut niveau : statut, droits et devoirs (p. 1376) ;
- diplôme d'Etat et diplômes généraux (p. 1378).

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Article 18 *(conditions d'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation des activités physiques ou sportives : article 43 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *soutient* l'amendement n° 84 de M. Christian Estrosi (reconnaît aux seules fédérations sportives, en dehors de l'Etat, la possibilité de délivrer un diplôme permettant d'exercer une activité d'enseignement, d'encadrement ou d'animation d'une activité sportive ne nécessitant pas des garanties particulières de sécurité) : rejeté (p. 1420).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1992] :

Associations : clubs : petits clubs : soutien (p. 5245, 5246).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5246).

Jeunes : ateliers et équipements de proximité, ticket sport (p. 5245).

Lois : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 5246).

Ministère de la jeunesse et des sports :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5245) ;
- services extérieurs : direction régionale des Alpes-Maritimes et du Var (p. 5246).

Sports :
- équipements sportifs : aides aux collectivités locales (p. 5246) ;
- football : Coupe du monde 1998 : grand stade (p. 5246) ;
- Jeux olympiques d'hiver de 1992 : financement (p. 5246).

Questions :

Sports : équipements sportifs : communes rurales : aide de l'Etat (p. 5256).

FARRAN (Jacques)

Député des Pyrénées-Orientales

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

FERRAND (Jean-Michel)

Député du Vaucluse

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sécurité :** statistiques pour 1991 ; conditions de travail des forces de police et de gendarmerie ; répression de la petite délinquance ; plan gouvernemental en vingt et une mesures [13 mai 1992] (p. 1166, 1167).

- **Mesures en faveur du département de Vaucluse :** catastrophe du 22 septembre 1992 : solidarité nationale ; plan Orsec ; situation des petites communes ; génie militaire ; maintien sur place des unités de sécurité civile ; avances provisionnelles versées par les compagnies d'assurances ; état de catastrophe naturelle ; mesures fiscales ; procédure des calamités agricoles ; commerçants : aides financières ; besoins des communes en équipements lourds : dispositif gouvernemental [7 octobre 1992] (p. 3416).

FEVRE (Charles)

Député de la Haute-Marne

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi, présentée par Mr Gilles de Robien et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier l'article 18 de la loi d'orientation des transports intérieurs, permettant la participation de financements privés à la mise en œuvre du schéma national des trains à grande vitesse (n° 2431) [14 mai 1992] (p. 1244).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (n° 3130) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation des adultes handicapés :** manifestation du 4 avril 1992 ; allocation aux adultes handicapés : évolution ; allocation compensatrice ; centres d'aide par le travail (C.A.T.) : insuffisance du nombre de places ; ateliers protégés ; maintien à domicile [2 décembre 1992] (p. 6422, 6423).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Céréales : généralités (p. 4846).

Communautés européennes : aides (p. 4846).

Départements : Haute-Marne (p. 4846).

Elevage : prime à la vache allaitante (p. 4846).

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : infrastructures : mission Carrère (p. 4790).

Europe : politique des transports ferroviaires (p. 4790).

Police de la route et circulation routière : permis de conduire ; permis à points (p. 4789).

Régions : Ile-de-France : transports collectifs ; financement (p. 4790).

Transports : ministère : budget des transports terrestres (p. 4789).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. :
- cheminots : conditions de travail : grèves (p. 4790) ;
- gares et lignes : fermetures (p. 4790) ;
- sécurité des voyageurs et du personnel (p. 4790) ;
- service public et infrastructures (p. 4790).

Transports routiers : routiers professionnels : conditions de travail (p. 4789).

Voirie : autoroutes : investissement : péages (p. 4790).

Rappel au règlement : s'élève contre l'attitude du ministre de l'équipement, du logement et des transports ; lui reproche d'avoir mis en doute l'objectivité de M. Pierre-Rémy Houssin et la sienne ; considère erronée la présentation gouvernementale des crédits routiers (p. 4797).

- Projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordres et sous-traitants (n° 2919).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1992] :

Délinquance et criminalité : infractions : peines (p. 6340).

Entreprises : sous-traitance : relations avec le donneur d'ordre (p. 6339, 6340).

Prix et concurrence : tarifs (p. 6339, 6340).

Transports ferroviaires des marchandises : insuffisance (p. 6340).

Transports internationaux (p. 6340).

Travail : grèves de juillet 1992 : causes ; effets (p. 6340).

Discussion des articles [1er décembre 1992] :

Article 1er *(champ d'application de la loi) :*

- *son* amendement n° 10 (précise que n'entrent dans le champ d'application de la loi que les contrats relatifs à plusieurs opérations de transport) (p. 6343) : rejeté (p. 6344) ;
- *son* amendement n° 11 (prévoit que la loi ne s'applique qu'aux contrats portant sur des chargements complets) : rejeté (p. 6344).

Article 2 *(obligation d'indiquer le prix de la prestation de transport ou de location) :*

- *son* amendement n° 12 (rédactionnel) : adopté (p. 6344) ;
- *son* amendement n° 13 (de précision) : adopté (p. 6345).

Article 3 *(sanction pénale du refus de communication du prix) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 6345).

Article 4 *(sanction pénale du « prix manifestement trop bas ») :*

- *son* sous-amendement n° 23 (réduit de 1 000 000 F à 300 000 F le montant de l'amende en cas de prix insuffisant pour couvrir les charges des transporteurs) (p. 6345) : rejeté (p. 6347) à l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel et de précision) ;

  Transports routiers : prix et concurrence : tarifs (p. 6346, 6347) ;

- *son* sous-amendement n° 24 (précise que le donneur d'ordre ne peut être puni que si c'est bien « en connaissance de cause » qu'il a rémunéré le transporteur à un prix tel que celui-ci ne pouvait couvrir ses charges) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 6345) : rejeté (p. 6347) ;
- *son* sous-amendement n° 25 (réduit de 2 000 000 F à 60 000 F le montant de l'amende en cas de récidive) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 6345) : rejeté (p. 6347) ;
- *son* amendement n° 17 (propose d'introduire dans la loi des critères permettant de prouver l'insuffisance du prix) : rejeté (p. 6347) ;
- *son* amendement n° 19 (retire aux organisations professionnelles la possibilité de se porter partie civile) (p. 6347) : rejeté (p. 6348) ;
- *son* amendement n° 18 (retire au transporteur ou au loueur sous-traitant la possibilité de se porter partie civile) : devenu sans objet (p. 6348) ;
- *son* amendement n° 20 (prévoit la réparation des conséquences des procédures abusives) (p. 6348) : rejeté (p. 6349).

Article 5 *(constatation des infractions) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rappelle la compétence générale des officiers et agents de la police judiciaire pour constater les infractions) (p. 6349).

Article 7 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *son* amendement n° 21 (renvoie à un décret la date d'entrée en vigueur de la loi) (p. 6349) : rejeté (p. 6350).

Titre :

- *son* amendement n° 22 (propose le titre suivant : « projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises et commissionnaires de transport donneurs d'ordre et sous-traitants ») : devenu sans objet (p. 6351).

FILLON (François)

Député de la Sarthe

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (défense : forces terrestres) [17 juin 1992].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées, sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome VIII : **défense : forces terrestres (n° 2948)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Restructuration des forces armées :** nouveau contexte international ; armée française : restructuration ; Parlement : débat ; loi de programmation militaire ; rang de la France dans le monde ; aménagement du territoire : consultation des élus locaux et aides aux régions touchées [22 avril 1992] (p. 604, 605).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour la section des forces terrestres [9 novembre 1992] :

Affaires étrangères : contexte géopolitique : évolution (p. 5039, 5063, 5064).

Armée de l'air : modernisation (p. 5064).

Armée de métier : perspectives (p. 5040).

Armée de terre :
- effectifs : déflation (p. 5040) ;
- professionnalisation (p. 5064).

Armements classiques :
- avion rafale (p. 5064) ;
- hélicoptères de nouvelle génération : retard (p. 5039) ;
- programmes d'équipement : réduction (p. 5039).

Communauté des Etats indépendants (C.E.I.) : statut nucléaire des républiques de l'ancienne Union soviétique (p. 5065).

Etats-Unis : présence en Europe : réduction (p. 5064).

Gendarmerie : missions civiles : multiplication (p. 5040).

Industries d'armement : coopération européenne : perspectives (p. 5064).

Marine nationale : modernisation (p. 5064).

Ministère de la défense :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5039) ;
- personnels civils : déflation (p. 5040).

Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) :

- Comité des plans de défense (p. 5064) ;
- Comité militaire (p. 5064) ;
- commandement intégré : réintégration de la France : perspectives (p. 5064).

Service national : devenir (p. 5040).

Rappel au règlement : regrette les qualificatifs employés par le ministre de la défense à l'encontre des parlementaires (p. 5086).

FLEURY (Jacques)

Député de la Somme

(6e circonscription)

Socialiste

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Rapporteur de la proposition de résolution présentée par MM. Edouard Landrain et Jacques Barrot, tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement (no 2498) [14 mai 1992] (p. 1244).

Rapporteur du projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordres et sous-traitants (no 2919) [2 octobre 1992] (p. 3357).

Cesse d'appartenir à la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14012).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 octobre 1992] (p. 14013).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Louis Masson, tendant à la création d'une commission d'enquête sur le développement des carburants d'origine agricole (éthanol et diester) (no 2679) [9 octobre 1992] (p. 3598).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Michel Voisin, tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation et l'avenir du transport routier de marchandises en France (no 2897) [9 octobre 1992] (p. 3598).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (no 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (no 3130) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (no 2277) de M. Jean-Louis Masson tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur les perspectives d'évolution du **monopole de Gaz de France (no 2694)** [13 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (no 2498) de M. Edouard Landrain tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur l'**aménagement de la Loire**, le **maintien de son débit**, la **protection de son environnement (no 2695)** [13 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (no 2679) tendant à la **création d'une commission d'enquête parlementaire sur le développement des carburants d'origine agricole (éthanol et diester) (no 3001)** [4 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (no 2897) tendant à la **création d'une commission d'enquête sur la situation et l'avenir du transport routier des marchandises en France (no 3002)** [4 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (no 2919) relatif aux **relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordre et sous-traitants (no 3063)** [25 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux **relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (no 3192)** [18 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Mouvement syndical européen :** émergence d'un syndicalisme européen ; défense du service public ferroviaire ; directive européenne du 20 juin 1991 ; principe de subsidiarité : mise en jeu : perspectives ; notion du service public européen du chemin de fer [28 octobre 1992] (p. 4475).

orales sans débat :

- **no 604,** posée le 16 juin 1992 : **voirie (routes) :** routes à deux fois deux voies : réalisations et financement (p. 2461) ; non appelée.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (no 2531).**

Première lecture :

Discussion des articles [15 mai 1992] :

Article 13 *(Article 334-2 du code civil : déclaration du changement de nom de l'enfant naturel ; consentement de l'enfant de plus de treize ans) :*

- *son* amendement no 96 (dispose que, lorsque la mère d'un enfant naturel est décédée, son changement de nom est déclaré par le père seul) : rejeté (p. 1287).

- **Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (no 2918).**

Première lecture :

Discussion des articles [15 octobre 1992] :

Article 8 *(art. L. 52-8 et L. 52-12 du code électoral : interdiction des dons des personnes morales aux candidats) :*

Elections et référendums : campagnes électorales : financement (p. 3745).

Entreprises : dons aux partis politiques (p. 3745).

- *son* sous-amendement n° 288 (précise que cette publication est faite avant le premier tour des élections) à l'amendement n° 40 de la commision (prévoit la publication du nom de toute personne morale ayant consenti à un candidat des dons excédant 5 p. 100 du plafond des dépenses électorales autorisé) (p. 3742, 3745) : devenu sans objet (p. 3747).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1992] :

Police de la route et circulation routière :
- permis de conduire ; permis à points (p. 4789) ;
- sécurité routière ; généralités (p. 4789).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. :
- équilibre des comptes (p. 4788) ;
- gares et lignes : fermetures (p. 4788) ;
- service public et infrastructures (p. 4788).

Transports routiers : routiers professionnels ; conditions de travail (p. 4789).

Questions :

Plan : contrats de plan : concertation (p. 4811).

Voirie : aménagement des routes ; deux foix deux voies ; financement (p. 4811).

- Projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordres et sous-traitants (n° 2919).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1992] :

Délinquance et criminalité : infractions : peines (p. 6337).

Entreprises :
- P.M.E. : part du marché et chiffre d'affaires (p. 6336) ;
- sous-traitance : relations avec le donneur d'ordre (p. 6337).

Police de la route et circulation routière :
- code de la route : transporteurs routiers : respect (p. 6336) ;
- permis de conduire : permis à points : professionnels de la route (p. 6336).

Prix et concurrence :
- contrôle (p. 6337) ;
- tarifs (p. 6336, 6337).

Transports routiers : conditions de travail : contrôle (p. 6336, 6337).

Travail : organisations professionnelles (p. 6337).

Discussion des articles [1er décembre 1992] :

Article 1er *(champ d'application de la loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Charles Fèvre (précise que n'entrent dans le champ d'application de la loi que les contrats relatifs à plusieurs opérations de transport) (p. 6344) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (prévoit que la loi ne s'applique qu'aux contrats nécessitant l'utilisation intégrale d'au moins un véhicule) : adopté (p. 6344).

Article 2 *(obligation d'indiquer le prix de la prestation de transport ou de location) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Charles Fèvre (rédactionnel) (p. 6345) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) (p. 6344) : adopté (p. 6345) ;
- *favorable* à l'amendement n° 13 de M. Charles Fèvre (de précision) (p. 6345).

Article 3 *(sanction pénale du refus de communication du prix) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6345).

Article 4 *(sanction pénale du « prix manifestement trop bas ») :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel et de précision) (p. 6345) : adopté (p. 6347) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 23 de M. Charles Fèvre (réduit de 1 000 000 F à 300 000 F le montant de l'amende en cas de prix insuffisant pour couvrir les charges des transporteurs) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 6346) ;

  Transports routiers : prix et concurrence : tarifs (p. 6345, 6346) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 24 de M. Charles Fèvre (précise que le donneur d'ordres ne peut être puni que si c'est bien « en connaissance de cause » qu'il a rémunéré le transporteur à un prix tel que celui-ci ne pouvait couvrir ses charges) (p. 6346) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 25 de M. Charles Fèvre (réduit de 2 000 000 F à 60 000 F le montant de l'amende en cas de récidive) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 6346) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Charles Fèvre (propose d'introduire dans la loi des critères permettant de prouver l'insuffisance du prix) (p. 6347) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Charles Fèvre (retire aux organisations professionnelles la possibilité de se porter partie civile) (p. 6348) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (retire au sous-traitant la possibilité de se porter partie civile) : adopté (p. 6348) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Charles Fèvre (prévoit la réparation des conséquences des procédures abusives) (p. 6348).

Article 5 *(constatation des infractions) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rappelle la compétence générale des officiers et agents de la police judiciaire pour constater les infractions) : adopté (p. 6349) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (donne aux agents de contrôle des transports terrestres l'accès aux locaux de l'entreprise entre huit et vingt heures ; punit d'une amende de 300 F à 15 000 F le refus de communiquer aux agents le document justifiant le prix conclu) : adopté (p. 6349).

Article 7 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Charles Fèvre (renvoie à un décret la date d'entrée en vigueur de la loi) (p. 6350) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6350) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (propose le titre suivant : « Projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises ») (p. 6350) : adopté (p. 6351) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Charles Fèvre (propose le titre suivant : « Projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises et commissionnaires de transport donneurs d'ordre et sous-traitants ») (p. 6351).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [19 décembre 1992] :

Entreprises : sous-traitance : relations avec le donneur d'ordre (p. 7617).

Prix et concurrence : tarifs (p. 7617).

Transports internationaux (p. 7617).

FLOCH (Jacques)

Député de la Loire-Atlantique

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007) [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338) [*J.O.* du 18 janvier 1992] (p. 898).

Rapporteur du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre maritime (n° 2533) [23 janvier 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1143).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre suppléant du comité des finances locales [*J.O.* du 2 mai 1992] (p. 6095).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du livre III du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Services du premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1992] :

Administration :
- déconcentration et décentralisation (p. 4989) ;
- déconcentration et modernisation : « renouveau du service public » (p. 4988) ;
- délocalisations : conséquences économiques et accompagnement social (p. 4989) ;
- délocalisations : principe et financement (p. 4989).

Délinquance et criminalité : banlieues et grandes agglomérations : violences urbaines : prévention (p. 4990).

Fonctionnaires et agents publics :
- carrières et statuts : rénovation (plan Durafour) (p. 4989) ;
- rémunérations : masse salariale : évolution, négociations (p. 4989).

Ville :
- contrats de ville et développement social urbain (p. 4990) ;
- quartiers difficiles : lutte contre l'exclusion et renforcement de la solidarité (p. 4989, 4990) ;
- quartiers difficiles : services publics : maintien (p. 4989, 4990).

FORGUES (Pierre)

Député des Hautes-Pyrénées

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (travail, emploi et formation professionnelle : travail, emploi) [14 mai 1992].

Membre de la Commission centrale de classement des débits de tabac [*J.O.* du 4 décembre 1992] (p. 16620).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 38 : **travail, emploi et formation professionnelle : travail et emploi (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation au Pérou :** coup d'Etat civil ; réaction des Etats-Unis, du Japon et de la France ; mission d'information de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) ; gouvernement du président Fujimori : gouvernement légal du Pérou ; retour à l'ordre constitutionnel : nécessité [29 avril 1992] (p. 771, 772).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones défavorisées et de montagne (p. 4874).

Céréales : maïs (p. 4874).

Elevage :
- élevage bovin (p. 4874) ;
- prime à l'herbe (p. 4874).

Exploitations agricoles : terres en jachère : taux de rotation (p. 4874).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [6 novembre 1992] :

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : missions et moyens (p. 4924).

Chômage :
- cadres (p. 4923).
- taux de chômage : situation et évolution (p. 4923) ;

Chômeurs de longue durée :
- insertion (p. 4923, 4924) ;
- nombre et évolution (p. 4923).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : affectation des produits de cessions de titres du secteur public : création (p. 4924).

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 4924).

Départements : Hautes-Pyrénées : situation de l'emploi (p. 4924).

Emploi : situation : causes et évolution (p. 4923).

Inspection du travail : missions et moyens (p. 4924).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : « Exo jeunes », missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 4924).

Lois : loi n° 92-722 du 29 juillet 1992 portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relative à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle (p. 4924).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4923, 4924) ;
- crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 4923).

Secteur public : privatisations (p. 4924).

Travail : durée du travail : réduction (p. 4925).

Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [16 novembre 1992] :

Entreprises : Aluminium Pechiney : pôle pyrénéen : production : avenir (p. 5462).

Régions : Midi-Pyrénées (p. 5462).

Commerce et artisanat. - *Questions* [16 novembre 1992] :

Collectivités locales : collectivités territoriales : sociétés de caution mutuelle de l'artisanat : aides (p. 5492).

FORNI (Raymond)

Député du territoire de Belfort

(1re circonscription)

Socialiste

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 2538) [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 15 janvier 1992] (p. 738).

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (tourisme) [14 mai 1992].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 36 : **tourisme (n° 2945)** [14 octobre 1992].

Rapport fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur la **télévision à haute définition numérique (n° 3247)** [18 janvier 1993].

Rapport déposé au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur l'**impact écologique de la liaison Rhin-Rhône (n° 3250)** [22 janvier 1993].

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 janvier 1992] :

Son intervention : Assemblée nationale : règlement : délégation de demande de scrutin public (p. 169).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Avant l'article 88-1 de la Constitution :

Son intervention : Assemblée nationale : examen des amendements : procédure (p. 1077).

Répond au rappel au règlement de : *Millet (Gilbert)* (p. 2581).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires chypriotes, conduite par M. Alexis Ghalanos, président de la Chambre des représentants de la République de Chypre [13 mai 1992] (p. 1161).

Hommage de bienvenue à M. le Président Antoine Pinay [13 mai 1992] (p. 1161).

Hommage de bienvenue à une délégation parlementaire arménienne, conduite par M. Babken Ararktsian, président du Parlement de la République d'Arménie [21 octobre 1992] (p. 4048).

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Deuxième lecture [25 mai 1992] :

Son intervention après les explications de vote (p. 1636).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Discussion des articles [8 octobre 1992] :

Répond au rappel au règlement de : *Aubert (Emmanuel) :* déclare n'avoir pas été saisi de l'amendement et décide de le mettre immédiatement en discussion (p. 3504).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [14 octobre 1992] :

Article 1er *(création d'un service interministériel de lutte contre la corruption) :*

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 3699).

Article 7 *(décret d'application) :*

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* et *Wiltzer (Pierre-André)* (p. 3710).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Article 46 *(art. L. 313-7-1 du code de la construction : organismes collecteurs du « 1 p. 100 logement ») :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 du Gouvernement (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7459).

Après l'article 49 :

Son intervention : Parlement : Assemblée nationale : organisation des débats (p. 7463).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [22 et 23 octobre 1992] :

Article 3 *(institution d'une réduction d'impôt pour la scolarisation d'enfants à charge dès le second degré) :*

Son intervention : Assemblée nationale : réserve des votes et Gouvernement s'en remettant à la sagesse de l'Assemblée (p. 4105).

Article 6 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

Son intervention : impôt de solidarité sur la fortune : rejet de l'article (p. 4119).

Après l'article 30 (suite) :

Son intervention : Assemblée nationale : amendements : motivation : article 98, alinéa 3, du règlement (p. 4300).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [19 novembre 1992] :

Son interruption (p. 5746).

Son observation (p. 5751, 5752).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :

- exceptions d'irrecevabilité (p. 5746, 5751, 5752) ;
- incidents : applaudissements dans les tribunes du public (p. 5751).

Discussion des articles [20 novembre 1992] :

Article 2 *(chapitre II du titre premier du livre premier du code civil : articles 17 à 24 du code civil) :*

Ses observations : Assemblée nationale : incidents : applaudissements dans les tribunes du public (p. 5835)

Répond au rappel au règlement de : *Hyest (Jean-Jacques)* [17 décembre 1992] (p. 7432).

En qualité de député :

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [29 octobre 1992] :

Aménagement du territoire : tourisme « vert » : plan global de développement (p. 4520).

Collectivités locales : rôle et compétences (p. 4519).

Commerce extérieur : excédent de la balance des paiements touristique (p. 4518).

Emploi : emplois touristiques (p. 4519).

Equipements touristiques :

- hébergement des jeunes (p. 4519) ;
- hôtellerie indépendante : plan de rénovation (p. 4519).

Formation professionnelle et promotion sociale : améliorations (p. 4519).

Ministère du tourisme : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4518).

Organismes et structures : Centre d'études français d'ingénierie touristique (p. 4519).

Promotion touristique :

- promotion et accueil (p. 4518) ;
- groupement d'intérêt économique (G.I.E.) Maison de la France (p. 4519).

Saison 1992 : bilan (p. 4518).

Tourisme social et associatif : politique sociale : aides (p. 4519).

- Déclaration du Gouvernement présentée par M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre, sur les négociations du G.A.T.T. (n° 3073).

Son intervention : ordre public : incidents à l'extérieur de l'Assemblée nationale ; hommage aux forces de l'ordre [25 novembre 1992] (p. 6039).

FORT (Alain)

Député de la Drôme

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007) [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6338).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale (n° 3028) [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Cesse d'appartenir à cette commission [24 novembre 1992] (p. 16090).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 1er décembre 1992] (p. 16401).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi organique, modifié par le Sénat (n° 2529), modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant **loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2534)** [7 janvier 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant **loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2543)** [17 janvier 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Deuxième lecture :

Rapporteur suppléé par : *Michel (Jean-Pierre)* [8 janvier 1992] (p. 11).

Commission mixte paritaire :

Rapporteur suppléé par : *Gouzes (Gérard)* [21 janvier 1992] (p. 52).

FOUCHER (Jean-Pierre)

Député des Hauts-de-Seine

(12e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux relations entre les professions de santé et l'assurance maladie (n° 2729) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978) [20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'amélioration des **ressources des personnes handicapées (n° 2645)** [29 avril 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Augmentation de la délinquance :** publication des statistiques pour 1991 ; augmentation de la délinquance ; manque de moyens donnés à la police ; laxisme de la justice ; plan gouvernemental en vingt et un points ; augmentation des effectifs de police municipale sur le terrain [13 mai 1992] (p. 1161, 1162).

- **Fonctionnement des services publics :** grèves dans le métro parisien ; démission du président de la R.A.T.P. ; services publics : droit de grève ; service minimum ; négociation : nécessité ; modernisation du service public ; retenues sur salaire en cas de grève dans les services publics : loi de juillet 1982 : application [26 novembre 1992] (p. 6076).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail ; ordre du jour : débat sur la santé publique et le budget social de la nation (p. 1963).

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :
- maîtrise administrative et maîtrise médicalisée (p. 1963) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire (p. 1963) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : régime des sanctions (p. 1963) ;
- maîtrise négociée : protocole d'orientation du 25 octobre 1991 (p. 1963) ;
- méthodes d'évaluation (p. 1963).

Professions médicales : unions de médecins exerçant à titre libéral : création, compétences et élection (p. 1963).

Discussion des articles [4 et 5 juin 1992] :

Article 1er *(art. L. 162-1-1 du code de la sécurité sociale : taux global d'évolution des dépenses de maladie) :*

- *son* amendement n° 99 (substitue la notion de dépenses prises en charge par les régimes d'assurance maladie à celle de dépenses présentées au remboursement pour la détermination du taux global d'évolution des dépenses de maladie) (p. 1976) : vote réservé (p. 1977) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049).

Article 4 *(dispositif de régulation concertée) :*

Article L. 162-6-1 du code de la sécurité sociale (fixation des taux d'évolution des dépenses et des tarifs des honoraires médicaux par une annexe annuelle à la convention) :

- *son* amendement n° 100 (supprime la notion de dépenses présentées au remboursement pour le calcul des taux nationaux d'évolution prévisionnels des dépenses de médecine ambulatoire) (p. 2032) : vote réservé (p. 2033) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049) ;

- *son* amendement n° 101 (précise que les honoraires des médecins, les frais accessoires et les prescriptions sont pris en compte à hauteur du montant servant de base au remboursement pour le calcul des taux nationaux d'évolution prévisionnels des dépenses de médecine ambulatoire) (p. 2033) : vote réservé (p. 2034) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049).

Article L. 162-6-3 du code de la sécurité sociale (pénalités financières) :

- *son* amendement n° 103 (rédactionnel) : vote réservé (p. 2038) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049) ;

- *son* amendement n° 104 (prévoit que l'application des pénalités financières au médecin dépassant le taux prévisionnel d'évolution des dépenses de médecine ambulatoire est une possibilité et non une obligation) : vote réservé (p. 2038) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049) ;

- *son* amendement n° 105 (3e correction) (prévoit que l'application des pénalités financières pour dépassement du taux prévisionnel d'évolution des dépenses de médecine ambulatoire est une possibilité et non une obligation dans le cas des médecins pratiquant des tarifs différents de ceux fixés par la convention médicale) : vote réservé (p. 2038) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049).

Article 6 *(organisation des unions) :*

- *son* amendement n° 102 (supprime toute référence aux collèges d'électeurs) (p. 2040) : vote réservé (p. 2041) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049).

Article 7 *(élection des membres des unions) :*

- *son* amendement n° 106 (supprime les collèges d'électeurs distincts des généralistes et des spécialistes) (p. 2042) : vote réservé (p. 2043) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049) ;

- *soutient son* amendement n° 107 et les amendements identiques n° 37 de M. Denis Jacquat et n° 90 de M. Jean Royer (de conséquence) (p. 2043) : vote réservé (p. 2043) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 96 (insère dans le code de la sécurité sociale des dispositions relatives aux relations des infirmiers avec l'assurance maladie qui donnent un fondement législatif au dispositif de régulation concertée des dépenses de soins infirmiers prévu par les protocoles d'accord du 23 décembre 1991 et l'avenant n° 1 de la convention nationale des infirmiers) (p. 2044) : vote réservé (p. 2046) : considéré comme adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [9 juin 1992] (p. 2058).

Rappel au règlement : condamne le dispositif prévu pour maîtriser les dépenses de santé et l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2046).

- **Projet de loi modifiant le chapitre III du titre II du livre V du code de la santé publique relatif à la pharmacie vétérinaire (n° 2707).**

Première lecture :

Discussion des articles [9 juin 1992] :

Article 1er *(définition du médicament vétérinaire immunologique et de l'autovaccin) :*

- *son* amendement n° 9 (prévoit que la prescription d'aliments médicamenteux suit la fabrication au lieu de la précéder) : rejeté (p. 2078).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 10 (précise, par l'introduction du terme « acheter », que l'article L. 610 du code de la santé publique concerne, outre les médicaments préparés extemporanément, tous les médicaments, et supprime la distinction en matière de distribution de médicaments vétérinaires entre les praticicns et les vétérinaires de groupement) (p. 2078) : retiré (p. 2079).

Article 4 *(durée maximale de prescription d'aliments médicamenteux) :*

- *son* amendement n° 15 (prévoit que la prescription d'aliments médicamenteux au titre d'un programme sanitaire n'est plus limitée à une durée de validité de trois mois) (p. 2079) : retiré (p. 2080).

Article 4 *bis* nouveau *(agrément des groupements : programme sanitaire d'élevage) :*

- *son* amendement n° 11 (précise que les vétérinaires de groupement qui peuvent distribuer les médicaments doivent remplir les conditions exigées à l'article 309 du code rural) : rejeté après rectification (p. 2080) ;
- *son* amendement n° 12 (de coordination) : retiré (p. 2081) ;
- *son* amendement n° 13 (prévoit que les agréments de groupement sont attribués pour cinq ans) : rejeté (p. 2081).

Après l'article 4 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 8 de M. René Beaumont (assure l'indépendance des docteurs vétérinaires qui contrôlent l'acquisition, la détention et la délivrance des médicaments par les groupements agréés) : rejeté (p. 2082) ;
- *son* amendement n° 14 (assure l'indépendance des docteurs vétérinaires qui contrôlent l'acquisition, la détention et la délivrance des médicaments par les groupements agréés) : rejeté (p. 2082).

Article 8 *(dérogation à l'autorisation préalable de mise sur le marché et création de l'Agence nationale du médicament vétérinaire)* (p. 2082) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (supprime les paragraphes I et II relatifs à la création d'une agence du médicament vétérinaire) (p. 2083).

- Projet de loi modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament (n° 2714).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 juin 1992] :

Communautés européennes : transposition des directives en droit interne : directive n° 89-341/C.E.E. du Conseil du 3 mai 1989 : exportations : autorisation, certification et interdictions (p. 2994).

Fonctionnaires et agents publics : inspection de la pharmacie :
- contrôle : champ (p. 2994) ;
- inspecteurs de la pharmacie : statut (p. 2994).

Hôpitaux et cliniques : fonction publique hospitalière : pharmaciens hospitaliers (p. 2994).

Hôpitaux et cliniques : pharmacie hospitalière :
- médicaments réservés et préparations hospitalières (p. 2994) ;
- régime, missions et spécificités (p. 2994).

Industrie pharmaceutique : « bonnes pratiques de fabrication » : législation (p. 2995).

Lois : projet de loi n° 2219 relatif à l'agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (p. 2994).

Médicaments :
- distribution par les organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 2995) ;
- gaz médicaux (p. 2994) ;
- produits dérivés du sang : régime (p. 2994).

Sénat : texte adopté (p. 2994).

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 1er *(art. L. 511-1 du code de la santé publique : définitions) :*

- *son* amendement n° 50 rectifié soutenu par M. Ambroise Guellec (définit la notion de gaz médicaux) : rejeté (p. 3026).

Article 2 *(art. L. 512 du code de la santé publique : coordination) :*

- *son* amendement n° 51 soutenu par M. Ambroise Guellec (soumet au monopole des pharmaciens l'achat, le contrôle, la détention et la délivrance des dispositifs et matériels médicaux stériles) : rejeté (p. 3026).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 52 soutenu par M. Ambroise Guellec (précise le régime applicable au cumul de fonctions des professeurs et maîtres de conférences des universités appartenant au corps des pharmaciens inspecteurs de la santé) : adopté (p. 3027).

Article 4 *(art. L. 568 du code de la santé publique : définition de l'officine) :*

- *son* amendement n° 83 soutenu par M. Ambroise Guellec (précise que l'activité des officines comprend la dispensation des articles dont la vente est réservée aux pharmaciens par d'autres dispositions que l'article L. 512 du code de la santé publique et l'exécution, le cas échéant, des produits officinaux divisés) : rejeté (p. 3027) ;
- *son* amendement n° 53 soutenu par M. Ambroise Guellec (précise que l'activité des officines comprend l'exécution, le cas échéant, des produits officinaux divisés) : rejeté (p. 3027).

Article 6 *(règles applicables aux pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et des établissements médico-sociaux) :*

Article L. 595-2 du code de la santé publique (conditions de gérance des pharmacies à usage intérieur) :

- *son* amendement n° 54 soutenu par M. Ambroise Guellec (précise que la pharmacie à usage intérieur est chargée d'acheter les médicaments, produits, objets de pansements et matériels stériles) (p. 3030) : rejeté (p. 3031) ;
- *son* amendement n° 55 soutenu par M. Ambroise Guellec (précise que la pharmacie à usage intérieur assure la gestion, l'approvisionnement, la préparation, le contrôle, la détention et la dispensation des dispositifs médicaux stériles) : rejeté (p. 3031) ;
- *son* amendement n° 56 soutenu par M. David Bohbot (prévoit que la gestion, l'approvisionnement, la préparation, le contrôle, la détention et la dispensation des matériels stériles relèvent obligatoirement de la compétence de la pharmacie à usage intérieur à laquelle la gestion de ces matériels a été confiée par l'établissement) : adopté (p. 3031) ;
- *son* amendement n° 57 soutenu par M. Ambroise Guellec (précise que les pharmacies à usage intérieur peuvent mener des actions d'information, de promotion ou d'évaluation du bon usage des médicaments, dispositifs, produits ou objets visés à l'article) (p. 3031) : adopté (p. 3032).

Article L. 595-3 du code de la santé publique (régime d'autorisation) :

- *son* amendement n° 84 soutenu par M. Ambroise Guellec (précise que le régime d'autorisation s'applique sans préjudice des dispositions de l'article L. 714-20 du code de la santé publique) : rejeté (p. 3032).

Article L. 595-6 du code de la santé publique (essais et expérimentation de médicaments dans les établissements) :

- *son* amendement n° 58 soutenu par M. Ambroise Guellec (oblige d'informer au préalable le pharmacien de l'établissement sur les essais ou expérimentations envisagés sur les dispositifs médicaux stériles) : retiré (p. 3034) ;
- *son* amendement n° 59 (autorise les pharmaciens des établissements de santé à réaliser les préparations rendues nécessaires par les expérimentations ou essais visés dans cet article) : devenu sans objet (p. 3034).

Article L. 595-7-1 nouveau du code de la santé publique (conditions de cession de médicaments au public par une pharmacie à usage intérieur) :

- *son* amendement n° 60 (rédactionnel) : rejeté (p. 3037) ;

- *son* amendement n° 61 soutenu par M. Ambroise Guellec (autorise la vente au public, au détail, par certains établissements de santé de matériels médicaux stériles) : adopté (p. 3037) ;

- *son* amendement n° 62 (prévoit que le prix de cession des médicaments au public par une pharmacie à usage intérieur tient compte des prix d'acquisition pour l'établissement de santé en cause et de leur évolution après consultation de l'entreprise exploitante) : rejeté (p. 3037).

Article L. 595-10 du code de la santé publique (application réglementaire) :

- *son* amendement n° 85 (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la détermination des principes généraux de fixation du prix de cession au public de médicaments par une pharmacie à usage intérieur compte tenu de leur prix d'acquisition et de leur évolution) : devenu sans objet (p. 3038) ;

- *son* amendement n° 86 soutenu par M. Ambroise Guellec (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions de création d'une pharmacie à usage intérieur) (p. 3038) ; rejeté (p. 3039) ;

- *son* amendement n° 63 soutenu par M. Ambroise Guellec (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles les pharmacies à usage intérieur sont inspectées) : adopté (p. 3039).

Article 7 *(art. L. 590 du code de la santé publique : coordination) :*

- *son* amendement n° 64 soutenu par M. Ambroise Guellec (ajoute les dispositifs médicaux à la liste des produits ou médicaments dont la vente est interdite aux personnes morales autres que celles qui sont la propriété de personnes titulaires du diplôme de pharmacien) : rejeté (p. 3039).

Article 12 *bis* nouveau *(art. L. 596-2 nouveau du code de la santé publique : collectes de médicaments inutilisés réalisées par des organismes à but non lucratif) :*

- *son* amendement n° 65 soutenu par M. Ambroise Guellec (précise que ces collectes sont effectuées en vue de l'exportation à des fins humanitaires et sous la responsabilité d'un pharmacien) (p. 3041) : rejeté (p. 3042).

Article 19 *(art. L. 603 du code de la santé publique : certification des médicaments destinés à l'exportation) :*

- *son* sous-amendement n° 87 soutenu par M. Ambroise Guellec (interdit l'exportation de médicaments dont l'autorisation de mise sur le marché a été suspendue ou retirée pour des raisons de santé publique) à l'amendement n° 73 rectifié du Gouvernement (impose à l'établissement exportant un médicament de demander au ministre de la santé de certifier que son ouverture a été autorisée ; impose, en outre, à l'établissement fabriquant un médicament en vue de l'exportation de demander au ministre de la santé de certifier qu'il s'est doté des bonnes pratiques de fabrication ; permet au ministre de la santé d'interdire, pour des raisons de santé publique, l'exportation de médicaments ; interdit l'exportation de médicaments dont l'autorisation de mise sur le marché a été suspendue ou retirée) (p. 3044) : adopté (p. 3046).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Médicaments :
- exportations : régime (p. 6091) ;
- gaz médicaux (p. 6091) ;
- matériels médicaux stériles : régime (p. 6091).

Sénat : texte adopté (p. 6091).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Handicapés : centres d'aide par le travail (C.A.T.) et maisons d'accueil spécialisé : création de places et utilisation des crédits (p. 4413).

Santé publique : sida : lutte contre (p. 4420).

Education nationale et culture. - Enseignement supérieur. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Cycles universitaires : troisième cycle professionnalisé : diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) (p. 5160).

Universités : droits d'inscription : régime (p. 5160).

- Proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger (n° 3030).

Avant la discussion de l'article unique [20 novembre 1992] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité de : *Millon (Charles)* (p. 5767) et *son intervention* dans la discussion générale (p. 5768).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commissions d'enquête :
- demandes : propositions de résolution n°s 2092, 2909 et 2973 : rejet (p. 5767, 5768) ;
- membres : obligations (p. 5768).

Constitution : inconstitutionnalité de la commission d'enquête demandée (p. 5769).

Haute Cour de justice :
- compétence, saisine et fonctionnement (p. 5767, 5768) ;
- membres : obligations (p. 5768, 5769) ;
- pouvoirs d'appréciation (p. 5768).

Justice : transfusion sanguine : poursuites judiciaires (p. 5768).

Opposition : refus de participer aux travaux de la commission d'enquête demandée (p. 5769).

Sida : lutte contre :
- action des pouvoirs publics depuis dix ans et dysfonctionnements (p. 5768) ;
- état des connaissances scientifiques : évolution depuis dix ans (p. 5767).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1992] :

Assemblée nationale : commission spéciale sur les projets de loi sur la bioéthique : travaux (p. 5795).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- corps humain, produits et éléments du corps humain : statut : inviolabilité et indisponibilité (p. 5795, 5796) ;
- être humain : commencement de la vie et mort : définitions (p. 5795).

Ethique :
- bioéthique : législation : nécessité, contenu et révision périodique (p. 5795, 5797) ;
- Comité consultatif national d'éthique (p. 5795).

Euthanasie (p. 5795).

Femmes : interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) (p. 5795).

Filiation : action en recherche de paternité : procréation médicalement assistée : régime (p. 5796).

Génétique :
- historique et projet génome (p. 5795) ;
- pratiques géniques : eugénisme : dangers et interdiction (p. 5795) ;
- thérapies géniques (p. 5795).

Hôpitaux et cliniques : centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) : soins aux mourants et unités de soins palliatifs (p. 5795).

Prélèvements sur le corps humain :
- dons d'organes : anonymat (p. 5796) ;
- prélèvements d'organes : réforme (p. 5795) ;
- prélèvements sur donneur décédé : régime (p. 5796).

Procréation médicalement assistée (P.M.A.) :
- caractère médical et thérapeutique (p. 5795) ;
- couples : âge, consentement, projet parental, information préalable et délai de réflexion (p. 5795, 5796) ;
- diagnostic préimplantatoire : interdiction (p. 5795) ;
- fœtus et embryon : embryons surnuméraires : conservation, dons, transferts et recherche scientifique (p. 5795, 5796) ;
- fœtus et embryon : statut (p. 5795).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599) [20 novembre 1992].

Discussion des articles [24 novembre 1992] :

Article 3 *(principes généraux relatifs au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain) :*

Article L. 666-5 du code de la santé publique (principe de l'anonymat du don) :

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de Mme Christine Boutin (autorise la levée de l'anonymat du don si l'enfant né d'une procréation médicalement assistée avec tiers donneur qui a atteint sa majorité veut connaître l'identité de son père biologique) (p. 5828).

Article 4 *(prélèvement et transplantation d'organes) :*

Article L. 667-3 du code de la santé publique (conditions du prélèvement d'organe sur une personne vivante) :

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Georges Hage (supprime la limitation du prélèvement aux ascendants, descendants et frères et sœurs du receveur) (p. 5933).

Article L. 667-7 du code de la santé publique (conditions des prélèvements post mortem*) :*

- *favorable* à l'amendement n° 97 de M. Jean-Michel Dubernard (rédactionnel) (p. 5936) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 209 de M. Jacques Toubon (précise que l'expression du refus ou de l'acceptation d'un prélèvement d'organe *post mortem* sur le registre national est périodiquement renouvelée et révocable à tout moment) à l'amendement n° 179 rectifié du Gouvernement (précise les conditions dans lesquelles toute personne peut faire connaître cette acceptation ou ce refus ; crée à cet effet un registre national facultatif) (p. 5949).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 181 du Gouvernement (donne un fondement législatif à la création du comité de transparence des transplantations et des greffes dont la composition est fixée par arrêté du ministre de la santé ; prévoit qu'il participe à l'évaluation et au suivi des activités de prélèvements, transplantations ou greffes à l'exception de celles relatives au sang et aux gamètes ; prévoit qu'il possède une compétence consultative et de proposition et présente un rapport annuel) (p. 5964) ;

Ethique : comité de transparence des greffes et des transplantations : compétences et composition (p. 5964).

Article 13 *(sanctions administratives et pénales relatives à la procréation médicalement assistée) :*

Article L. 682-1 du code de la santé publique (retrait de l'autorisation administrative) :

- *favorable* à l'amendement n° 51 de la commission (rédactionnel) (p. 6007).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Administration : ministère des affaires sociales : comité de sécurité transfusionnelle : création, composition et compétences (p. 6103).

Agence française du sang :
- fonds d'orientation de la transfusion sanguine : création, ressources et rôle (p. 6103) ;
- statut, compétences, pouvoirs et moyens (p. 6103).

Délinquance et criminalité : infractions en matière de transfusion sanguine : sanction pénales (p. 6104)..

Fonctionnaires et agents publics : pharmaciens inspecteurs (p. 6103).

Hôpitaux et cliniques :
- centres hospitaliers de transfusion sanguine (p. 6103) ;
- pharmacies hospitalières : produits sanguins (p. 6103).

Lois : projet de loi sur l'indemnisation des victimes d'aléas thérapeutiques : préparation (p. 6127).

Transfusion sanguine :
- dons du sang : volontariat, gratuité et anonymat (p. 6103) ;
- hémovigilance : contenu et organisation (p. 6103) ;
- importations de produits sanguins : réglementation (p. 6103) ;
- produits labiles et produits stables : définition et distinction (p. 6103) ;
- sécurité : dépistage sanitaire : obligation (p. 6103).

Transfusion sanguine : organisation :
- établissements de transfusion sanguine agréés : activités : collecte et distribution de produits labiles, activités spécifiques et recherche (p. 6103) ;
- Laboratoire français du fractionnement (p. 6103, 6104) ;
- organisation actuelle : bilan et dysfonctionnements (p. 6102) ;
- schémas et comités d'organisation de la transfusion sanguine : création et régime (p. 6103).

Discussion des articles [27 novembre 1992] :

Article 1er *(collecte du sang humain et de ses composants et préparation de leurs produits dérivés) :*

- *son* amendement n° 149 (dispose que les activités de transfusion sanguine sont fondées sur les principes éthiques du bénévolat, de l'anonymat, du volontariat et de la gratuité) (p. 6189) : retiré (p. 6190).

Article L. 666-3 du code de la santé publique (obligation d'effectuer des tests de dépistage) :

- *son* amendement n° 150 devenu sans objet (p. 6191).

Article L. 666-7 du code de la santé publique (produits préparés à partir du sang ou de ses composants) :

- *son* amendement n° 151 (définit les produits labiles et les produits stables) (p. 6192) : retiré (p. 6193) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Gilbert Millet (supprime la référence aux médicaments dans la définition des produits stables) (p. 6194) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 74 du Gouvernement (soumet les prélèvements sanguins pour une activité de recherche aux règles de consentement, d'anonymat et de gratuité) (p. 6195).

Article L. 666-9 du code de la santé publique (conservation, délivrance et distribution des produits labiles) :

- *son* amendement n° 152 (étend à l'ensemble des produits dérivés labiles le régime de dépôt prévu par l'article ; prévoit ce dépôt dans la pharmacie des établissements qui ne disposent pas d'une antenne d'un établissement de transfusion ; étend à tous les produits dérivés du sang les pouvoirs de réglementation du ministre de la santé prévus par l'article) : rejeté (p. 6196).

Article L. 666-11 du code de la santé publique (mise en place d'un dispositif d'hémovigilance) :

- *son* amendement n° 153 (définit l'hémovigilance comme l'ensemble des procédures organisées en vue de surveiller, de la collecte au traitement, le sang et ses dérivés, de recueillir et d'évaluer les effets inattendus ou indésirables résultant de l'emploi des produits labiles) : adopté (p. 6199).

Article 2 *(institution du Comité de sécurité transfusionnelle et de l'Agence française du sang) :*

Article L. 667-9 du code de la santé publique (compétences des inspecteurs de l'Agence) :

- *son* amendement n° 154 (prévoit que l'Agence dispose du concours de pharmaciens inspecteurs de la santé) : rejeté (p. 6207).

Article 3 *(dispositions relatives aux établissements de transfusion sanguine) :*

Article L. 668-1 du code de la santé publique (activités et statut des établissements) :

- *son* amendement n° 155 (dispose que ces établissements ont une mission de santé publique) : adopté (p. 6211) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 79 du Gouvernement (limite l'autorisation de distribuer et délivrer des médicaments dérivés du sang au cas des malades traités par l'établissement de transfusion sanguine) (p. 6212) à l'amendement n° 43 de la commission (reconnaît aux établissements de transfusion sanguine la possibilité de distribuer des médicaments dérivés du sang) ;
- *son* amendement n° 156 (limite l'exercice d'activités accessoires par les établissements de transfusion sanguine à celles nécessaires au contrôle des prélèvements sanguins) (p. 6212) : rejeté (p. 6213) ;
- *son* amendement n° 160 (permet d'agréer en qualité d'établissement de transfusion sanguine les centres d'hémobiologie des hôpitaux de l'Assistance publique) (p. 6213) : rejeté (p. 6214) ;
- *son* amendement n° 161 (permet d'agréer en qualité d'établissements de transfusion sanguine les centres d'hémobiologie des hôpitaux des armées) : rejeté (p. 6214).

Article 5 *(dispositions relatives aux médicaments dérivés du sang et au Laboratoire français du fractionnement) :*

Article L. 670-2 du code de la santé publique (institution du Laboratoire français du fractionnement) :

- *son* amendement n° 158 (supprime le monopole reconnu au Laboratoire français du fractionnement de préparer des médicaments dérivés du sang collecté en France) : rejeté (p. 6222).

Article L. 670-5 du code de la santé publique (conditions d'application du chapitre V) :

- *son* amendement n° 159 (de précision) : adopté aprés rectification (p. 6224).

Article 6 *(dispositions pénales) :*

Article L. 671-4 du code de la santé publique (sanction du manquement à l'obligation de procéder aux tests de dépistage) :

- *favorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (limite l'incrimination de la distribution ou de l'utilisation de produits sanguins sans dépistage sanitaire ni analyse biologique aux produits sanguins distribués ou utilisés pour motif thérapeutique pour autrui) à l'amendement n° 62 de la commission (incrimine la distribution ou l'utilisation, pour quelque motif que ce soit, de produits sanguins sans dépistage sanitaire ni analyse biologique) (p. 6225).

Explications de vote :

Agence française du sang : compétences et financement (p. 6228).

Hôpitaux et cliniques : centres hospitaliers de transfusion sanguine (p. 6228).

Vie, médecine et biologie : éthique biomédicale : principes (p. 6228).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 6228).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [21 décembre 1992] :

Administration : ministère des affaires sociales et de la santé : Agence du médicament : création, statut, compétences et fonctionnement (p. 7677).

Lois : projet de loi n° 2219 relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (p. 7677).

Transfusion sanguine : dons du sang : volontariat, gratuité et anonymat (p. 7677) ;

Transfusion sanguine : organisation :

- établissements de transfusion sanguine agréés : activités spécifiques (p. 7677) ;
- Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies (p. 7678).

Explications de vote :

Abstention du groupe U.D.C. (p. 7678).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 48 de M. Jacques Barrot (permet aux victimes d'un accident du travail, quelle qu'en soit la cause, d'obtenir communication des renseignements dont dispose la caisse régionale d'assurance maladie) : adopté (p. 6561).

Article 5 *(rétablissement du droit aux prestations de maladie et maternité des non-salariés non agricoles dont l'entreprise fait l'objet d'un plan de continuation lors d'une procédure de redressement judiciaire) :*

- *son* amendement n° 147 (étend le bénéfice du rétablissement des droits au cas où la commission de recours amiable de la caisse mutuelle régionale accorde à l'assuré un étalement du paiement des cotisations) (p. 6564) : rejeté (p. 6565) ;
- *son* amendement n° 148 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 6565).

Après l'article 6 :

- *son* amendement n° 151 (autorise les institutions de prévoyance complémentaire à transférer entre elles leurs portefeuilles de contrats) (p. 6566) : adopté (p. 6567) ;
- *son* amendement n° 150 (ouvre aux institutions de prévoyance l'exercice de l'action subrogatoire contre le tiers responsable) : adopté (p. 6567) ;
- *son* amendement n° 149 (autorise l'émission de titres participatifs par les institutions de prévoyance) : adopté (p. 6567).

Après l'article 12 :

- *soutient* l'amendement n° 4 de M. Jean-Jacques Weber (exclut de prendre en compte les pensions militaires de retraite servies avant l'âge ouvrant droit au taux plein pour l'application des règles qui limitent le cumul entre les allocations de chômage et les avantages de vieillesse) : adopté (p. 6577) ; supprimé en seconde délibération (p. 6625).

Après l'article 13 :

- *défavorable* au sous-amendement oral de M. Jacques Toubon (précise que les médicaments des pharmacies à usage intérieur des services départementaux d'incendie et de secours sont dispensés sous le contrôle d'un pharmacien) à l'amendement n° 111 de M. David Bohbot (permet d'autoriser la création d'une pharmacie à usage intérieur dans les services départementaux d'incendie et de secours (p. 6579).

Article 15 *(sanction des entraves à l'interruption volontaire de grossesse) :*

- *soutient* l'amendement n° 180 de M. Jacques Barrot (de suppression) (p. 6582) : retiré (p. 6584).

Article 19 *(exercice des activités de laboratoires d'analyses de biologie médicale sous forme de société) :*

- *son* amendement n° 122 (autorise une même personne physique ou morale à détenir au plus deux participations minoritaires dans des sociétés exploitant un laboratoire ; rédactionnel pour le surplus) (p. 6595) : rejeté (p. 6596).

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 126 (oblige les pharmaciens d'officine ou gérant une pharmacie mutualiste ou de secours minière à avoir effectué un stage de six mois en officine ou en pharmacie hospitalière) : adopté (p. 6598) ;
- *son* amendement n° 123 (supprime les normes d'effectifs de personnels techniques pour les laboratoires d'analyse de biologie médicale) ; rejeté (p. 6598) ;
- *son* amendement n° 124 (supprime l'indemnité forfaitaire pour transmission de prélèvements aux fins d'analyses entre laboratoires exploités par une même société ou ayant conclu entre eux un contrat de collaboration) (p. 6598) : rejeté (p. 6599) ;
- *son* amendement n° 125 (permet de confier à une même personne la direction de plusieurs laboratoires d'analyses de biologie médicale en cas de restructuration de laboratoires exploités par une même société) : rejeté (p. 6599) ;
- *son* amendement n° 184 (définit la notion de gaz médicaux) : rejeté (p. 6599).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 7692).

Droit pénal :
- auto-avortement : dépénalisation (p. 7693) ;
- entrave à l'I.V.G. : délit (p. 7693).

Femmes : veuves et divorcées : protection sociale (p. 7693).

Logement et habitat : locataires : maintien dans les lieux des cohabitants (p. 7693).

Médicaments : fabricants : contribution sur les dépenses de publicité (p. 7693).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation (p. 7692).

Risques professionnels : associations : assurance pour le compte des bénévoles (p. 7692).

Travail : licenciements économiques : plan de reclassement (p. 7693).

Discussion des articles [21 décembre 1992] :

Après l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 84 de M. Adrien Zeller (étend aux aides à domicile employées par un organisme à but non lucratif agréé et mises à la disposition de personnes âgées, les exonérations de cotisations sociales prévues pour les aides à domicile directement employées par une personne âgée ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques prévue à l'article L. 245-7 du code de la sécurité sociale) (p. 7709) : vote réservé (p. 7710) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7766).

Après l'article 13 *octies* :

- *défavorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (porte à 9 p. 100 le taux de la contribution que les entreprises de préparation de médicaments versent sur leurs dépenses de publicité au profit de la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) (p. 7712) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 9 rectifié du Gouvernement (reconduit pour une durée d'un an, et aux mêmes conditions, la contribution exceptionnelle des pharmaciens grossistes répartiteurs au profit des régimes d'assurance maladie et le plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmacies d'officine) (p. 7714).

Article 15 *(sanction des perturbations au fonctionnement d'un établissement de santé) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 40 deuxième rectification de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7717).

Article 15 *bis* supprimé par le Sénat *(dépénalisation de l'auto-avortement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de Mme Muguette Jacquaint (rétablit l'article supprimé par le Sénat et supprime l'incrimination par le nouveau code pénal de la fourniture des moyens matériels de l'interruption de grossesse pratiquée par la femme sur elle-même) (p. 7719) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 41 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat) (p. 7719).

Article 19 *quater* *(exercice de la profession de pharmacien) :*

- *son* sous-amendement n° 104 (dispense les anciens internes en pharmacie hospitalière de l'obligation de stage en pharmacie d'officine pour devenir pharmacien d'officine ou gérant d'une pharmacie mutualiste ou de secours minière) à l'amendement n° 46 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7722) : adopté (p. 7723).

Explications de vote :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 7768).

Lois : projets de loi portant diverses mesures d'ordre social : dévoiement (p. 7768).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 7768).

FOURRE (Jean-Pierre)

Député de la Seine-et-Marne

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Rapporteur pour avis du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (n° 2794) [22 juin 1992] (p. 2690).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (n° 2794) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission de la production et des échanges, sur l'**extension des services financiers de La Poste (n° 2555)** [22 janvier 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 29 du règlement au nom des délégués de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe sur l'**activité de cette Assemblée au cours de sa 43e session ordinaire (1991-1992) (n° 3087)** [27 novembre 1992].

Rapport d'information déposé en application de l'article 29 du règlement au nom des délégués de l'Assemblée nationale à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale sur l'**activité de cette Assemblée au cours de sa 37e session ordinaire (1991) (n° 3088)** [27 novembre 1992].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 546,** posée le 7 avril 1992 : **tourisme et loisirs (parcs d'attraction : Seine-et-Marne)** (p. 364). Appelée le 10 avril 1992 : Marne-la-Vallée : Eurodisneyland ; fonctionnement ; dessertes ferroviaires et autoroutières ; observatoire local de suivi d'Eurodisney : création (p. 441, 442).

- **n° 596,** posée le 9 juin 1992 : **politique extérieure (Sahara occidental)** (p. 2147). Appelée le 12 juin 1992 : plan de paix de l'O.N.U. ; référendum d'autodétermination : organisation en août 1992 : perspectives (p. 2283, 2284).

- **n° 615,** posée le 24 juin 1992 : **postes et télécommunications (services financiers)** (p. 2798). Appelée le 26 juin 1992 : loi du 2 juillet 1990 ; Livret vert postal ; poste : collecteur d'épargne et service public de proximité (p. 2891, 2892).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).**

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Article 88-1 de la Constitution (transfert de compétences pour l'application du traité de Maastricht) :

- *son* amendement n° 8 soutenu par M. Jean-François Delahais (supprime la possibilité de consentir aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'union économique et monétaire) (p. 1088) : retiré (p. 1092).

- **Conclusions du rapport de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement (n° 2498).**

Discussion de l'article unique [26 juin 1992] :

Article unique *(création d'une commission d'enquête de vingt-cinq membres sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit et la protection de son environnement) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Jean Auroux (porte à trente le nombre des membres de la commission d'enquête) : adopté (p. 2900).

- **Projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (n° 2794).**

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1992] :

Chaîne culturelle européenne : ARTE : diffusion hertzienne : conséquence sur les réseaux câblés (p. 2909).

Plan : contrat de plan Etat-France Télécom : câble (p. 2909).

Postes et télécommunications : télécommunications :
- « chantiers prioritaires » : câble (p. 2909) ;
- plan câble (p. 2909).

Réseaux câblés :
- abonnements (p. 2908, 2909) ;
- chaînes éducatives, de service et interactives (p. 2909) ;
- choix technologiques (p. 2908) ;
- financement et résultats financiers (p. 2909) ;
- historique (p. 2908) ;
- programmes (p. 2909) ;
- raccordement des immeubles collectifs et des logements sociaux (p. 2909) ;
- télévision de proximité et télévision « à la carte » (p. 2909).

Télévision :
- chaînes thématiques (p. 2909) ;
- diffusion hertzienne : conséquences sur les réseaux câblés (p. 2909) ;
- télévision haute définition et norme D2 Mac (p. 2909).

Télévision publique : Canal Plus (p. 2909).

T.V.A. : taux : abonnement aux réseaux câblés (p. 2909).

Urbanisme : développement des réseaux câblés : conséquences (p. 2908).

Discussion des articles [26 juin 1992] :

Article 2 *(possibilité pour les organismes d'H.L.M. d'exploiter un réseau câblé : article 34 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

- *son* sous-amendement n° 12 rectifié (précise que, dans le cas d'opérations d'aménagement prévues par le titre Ier du livre III du code de l'urbanisme, la mission des communes relative au respect de la qualité esthétique des lieux s'exerce dans les périmètres faisant ou ayant fait l'objet de l'opération) à l'amendement n° 1 de la commission (ajoute le respect de la qualité esthétique des lieux aux missions des communes en matière d'établissement des réseaux câblés) : adopté (p. 2915) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission de la production (permet au maire de soumettre à son autorisation l'installation d'antennes collectives ou individuelles dans les zones où existe un réseau câblé) : rejeté (p. 2916) ;

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (prévoit un régime d'autorisation par les communes de l'installation et de la modification des antennes collectives) (p. 2916) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions dans lesquelles les infrastructures de réseaux existants peuvent être utilisées pour l'installation de réseaux câblés) (p. 2918).

Article 3 *(institution d'une servitude administrative de câblage : article 34-3 nouveau de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission de la production (précise que les travaux autorisés par la servitude doivent être réalisés de la manière la moins dommageable aux propriétés) : adopté (p. 2920).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Postes et Télécommunications. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1992] :

Administration : service public (p. 4447).

France Télécom :
- Europe : Europe des télécommunications, tarifs, harmonisation des réseaux (p. 4446) ;
- résultats et désendettement (p. 4447) ;
- situation financière : tarification (p. 4447).

Poste (La) :
- Livre vert postal : publication : conséquences (p. 4447) ;
- presse, édition et imprimerie : aides à la presse (p. 4447) ;
- services financiers : élargissement des produits (p. 4446) ;
- situation financière (p. 4446) ;
- zones rurales et de montagne : adaptation : suppression de bureaux de poste (p. 4447).

Secteur public :
- application de la réforme transformant les postes et télécommunications en deux exploitants publics (loi du 2 juillet 1990) (p. 4446) ;
- commission supérieure du service public des postes et télécommunications : travaux (p. 4446).

Télécommunications : télématique (p. 4446).

Recherche et espace. - *Questions* [2 novembre 1992] :

Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.) : satellites (p. 4622).

Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) : travaux en matière de satellites (p. 4622).

Espace :
- programme SPOT (p. 4621) ;
- satellites : objectifs prioritaires (p. 4621) ;
- satellites : satellites « bleus » de surveillance des zones de conflit : rapprochement des travaux du C.N.E.S. et du C.N.E.T. (p. 4622).

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Police de la route et circulation routière : motocyclettes : accidents : prévention (p. 4805).

Région : Ile-de-France (p. 4804).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. : liaison rapide des villes nouvelles d'Ile-de-France (p. 4804).

Services du premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Questions* [7 novembre 1992] :

Fonctionnaires et agents publics : indemnités de résidence : Ile-de-France : inégalité entre communes (p. 5000).

Rappel au règlement : regrette que sa deuxième question relative au budget des services généraux du Premier ministre n'ait pas été appelée (p. 5004).

Aménagement du territoire. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Régions : Ile-de-France (p. 5289).

Ville : villes nouvelles (p. 5289).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [13 novembre 1992] :

Départements : Seine-et-Marne (p. 5321).

Entreprises : Eurodisney : logement des salariés (p. 5321).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [17 et 18 décembre 1992] :

Article 27 supprimé par le Sénat *(appel public de candidatures) :*

- *son* sous-amendement n° 237 (limite le champ d'application de l'article aux délégations contractuelles de service public) à l'amendement n° 56 de la commission (rétablit l'article supprimé par le Sénat en substituant à l'obligation d'appel public de candidatures celle d'une « procédure de publicité permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes ») (p. 7439) : retiré (p. 7440).

Article 28 *(durée et renouvellement des contrats de délégation) :*

- *son* amendement n° 238 (précise que les associations remplissant une mission d'intérêt général font partie des délégations de service public exclues du dispositif) : rejeté (p. 7445).

Article 36 supprimé par le Sénat *(art. 1er, 2 et 7 de la loi du 3 janvier 1991 : compétence de la mission interministérielle d'enquête) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 124 de M. Jean-Marie Bockel (exclut l'application des sanctions pour atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés aux exploitants publics et aux établissements publics à caractère industriel et commercial - E.P.I.C. - de l'Etat non dotés d'un agent comptable public) à l'amendement n° 66 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7450) : vote réservé (p. 7451) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 60 :

- *son* amendement n° 103 deuxième rectification de M. Jean-Pierre Fourré (ajoute un titre V intitulé « Dispositions relatives aux échanges internationaux » qui prévoit des sanctions pénales pour toute tentative en vue d'obtenir par la corruption des avantages à l'étranger) : vote réservé (p. 7472) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

FRANCAIX (Michel)

Député de l'Oise

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7980).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 27 novembre 1992] (p. 16256).

Membre du conseil d'administration de Radio France Internationale [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17490).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Concentration et pluralisme des médias :** La Cinq : disparition ; liberté des médias ; secteur télévisuel ; débat au Parlement ; information : diversité des sources [15 avril 1992] (p. 479, 480).

orales sans débat :

- **n° 543,** posée le 7 avril 1992 : **recherche (C.N.R.S.) ;** suppléant : *Belorgey (Jean-Michel)* (p. 363). Appelée le 10 avril 1992 : Comité national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) : réforme ; nombre de sections : réduction ; conséquences ; études orientales : renouvellement (p. 440, 441).

- **n° 545,** posée le 7 avril 1992 : **tabac (S.E.I.T.A.)** (p. 364). Appelée le 10 avril 1992 : sites de Mâcon et de Saintines : emploi et activité ; branche allumettes : perspectives de croissance (p. 447, 448).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la presse et l'audiovisuel et débat sur cette déclaration (n° 2628).

Principaux thèmes développés [23 avril 1992] :

Chaîne culturelle européenne : ARTE : diffusion hertzienne : conséquences sur le secteur public de télévision (p. 683).

Conseil constitutionnel : décisions : pluralisme (p. 682).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) :
- pouvoirs (p. 683) ;
- précédents et rôle (p. 682).

Journalisme : déontologie (p. 683).

Presse, édition et imprimerie :
- aides à la presse : niveau et modulation (p. 682) ;
- concentration : dimension européenne des groupes français (p. 682) ;
- concentration : pluralisme (p. 682).

Radiodiffusion :
- Radio France internationale (R.F.I.) (p. 682) ;
- radios locales privées : fonds de soutien à l'expression radiophonique (p. 682).

Télévision :
- directive européenne : « Télévision sans frontière » (p. 682) ;
- mutations technologiques (p. 681) ;
- pouvoirs publics : intervention : historique (p. 681).

Télévisions privées :
- La Cinq : disparition (p. 682, 683) ;
- T.F. 1 : privatisation (p. 682).

Télévision publique : ressources et spécificité (p. 682).

- Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation du paysage audiovisuel français (n° 2539).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 juin 1992] :

Assemblée nationale :
- commission d'enquête sur le paysage audiovisuel : utilité et travaux (p. 2005) ;
- conditions de travail : ordre du jour : débat du 23 avril sur l'audiovisuel (p. 2005).

Presse, édition et imprimerie :
- concentration (p. 2005) ;
- crise (p. 2005) ;
- presse gratuite (p. 2005).

Publicité : centrales d'achat d'espaces (p. 2005).

Télévisions privées : La Cinq : disparition : causes (p. 2005).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1992] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 5408).

Politique économique : ministère de l'économie, des finances et du budget : Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.) : indice des prix (p. 5408).

Presse, édition et imprimerie :
- aides à la presse : évolution et adaptation (p. 5406) ;
- crise (p. 5406) ;
- fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger (p. 5406) ;
- presse écrite : rôle (p. 5406) ;

Publicité :
- coupures publicitaires (p. 5406) ;
- grande distribution : publicité télévisuelle : interdiction (p. 5406).

Radiodiffusion :
- Radio France : ressources, situation et diffusion (p. 5406) ;
- Radio France internationale (R.F.I.) : ressources et programmes (p. 5407) ;
- Radio France Outre-mer (R.F.O.) (p. 5407) ;
- radios associatives et radios locales (p. 5407).

Redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5408).

Télévision :
- diffusion : créations, programmes et quotas de production (p. 5408) ;
- France 2, France 3 et France Télévision : ressources, rapprochement et fusion, privatisation, missions et programmes (p. 5407) ;
- information et journalistes : place et déontologie (p. 5408) ;
- politique audiovisuelle (p. 5407) ;
- T.F. 1 : privatisation et situation (p. 5408).

FRANCHIS (Serge)

Député de l'Yonne

(1re circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Vaccin contre le sida :** actions de prévention ; moyens des équipes de recherche ; budget de la santé et budget consacré à la lutte contre le sida, Agence nationale de recherche sur le sida : dotation [18 novembre 1992] (p. 5689, 5690).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

B.A.P.S.A. :
- pensions de réversion : veuves d'exploitants agricoles (p. 4853) ;
- retraite et préretraite (p. 4853).

Céréales : généralités (p. 4853).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (p. 4853).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Avant l'article 29 :

- *son* amendement n° 111 corrigé (prévoit l'imputation sur le revenu global de l'ensemble des déficits fonciers provenant d'immeubles ayant fait l'objet de travaux au titre d'opérations groupées de restauration immobilière) (p. 6687) : rejeté (p. 6688).

FRANZONI (Roger)

Député de la Haute-Corse

(1re circonscription)

Non inscrit

puis apparenté socialiste

Devenu député le 3 mai 1992, en remplacement de M. Emile Zuccarelli, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 12 mai 1992] (p. 6474).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 19 mai 1992] (p. 6756).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 19 mai 1992] (p. 6756).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Drame du stade de Bastia :** Bastia : accident mortel du stade de Furiani ; familles et proches des victimes ; relations avec la Corse : organisation des secours : rotation aérienne ; Président de la République : témoignage de solidarité par sa présence à Bastia [6 mai 1992] (p. 916).

- **Protection de la Méditerranée :** Méditerranée : pollution ; conférence de Rio ; protection d'un patrimoine biologique ; réduction des rejets et des pollutions ; création d'un observatoire de la Méditerranée [4 novembre 1992] (p. 4775, 4776).

orales sans débat :

- **n° 655,** posée le 1er décembre 1992 : **retraites : fonctionnaires civils et militaires (calcul des pensions) :** annuités liquidables ; réglement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la Seconde Guerre mondiale ; lois nos 82-1021 du 3 décembre 1982 et 87-503 du 8 juillet 1987 : application (p. 6403) ; non appelée.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).**

Première lecture :

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 65 du Gouvernement (définit le régime d'homologation des enceintes destinées à recevoir des manifestations sportives accueillant des spectateurs et les pouvoirs de réglementation et d'organisation des manifestations sportives reconnus aux fédérations délégataires : articles 42-1 à 42-8 nouveaux de la loi du 16 juillet 1984) (p. 1415).

Sécurité civile : catastrophes : Bastia : stade de Furiani (p. 1415).

- **Projet de loi n° 2531 modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales.**

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Article 26 ter *(art. 388-1 du code civil : audition du mineur) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 rectifié de M. Gérard Gouzes (dispose que, pour toute affaire le concernant, le mineur capable de discernement doit être entendu par le juge, sauf refus motivé de celui-ci, cette audition étant de droit quand l'enfant en fait la demande ; précise que le mineur peut être accompagné d'un avocat ou d'une personne de son choix et que son audition par le juge a lieu hors de la présence de ses parents et des avocats de la cause) (p. 7367) ; modifié par le Gouvernement (supprime l'obligation d'entendre le mineur quand il en fait la demande ; précise que le mineur auditionné n'est pas partie à la procédure) (p. 7368).

FRECHE (Georges)

Député de l'Hérault

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

FREDERIC-DUPONT (Edouard)

Député de Paris

(3e circonscription)

Apparenté R.P.R.

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 537,** posée le 7 avril 1992 : **sécurité civile (personnel)** (p. 363). Appelée le 10 avril 1992 : secouristes : formation ; associations : moyens financiers ; décret du 30 août 1991 (p. 443, 444).

- **n° 574,** posée le 19 mai 1992 : **hôpitaux et cliniques (centres hospitaliers : Paris)** (p. 1430). Appelée le 22 mai 1992 : centres hospitaliers : Paris : vétusté des locaux ; prestige des hôpitaux français ; mobilisation des médecins (p. 1582).

- **n° 601,** posée le 16 juin 1992 : **permis de conduire (réglementation)** (p. 2460, 2461). Appelée le 26 juin 1992 : nouveau permis à points : entrée en vigueur en juillet 1992 : nombre de points attribués ; insécurité sur les routes ; groupe de suivi du nouveau permis à points (p. 2874, 2875).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé - *Questions* [27 octobre 1992] :

Hôpitaux et cliniques : lits de long séjour (p. 4410).

Personnes âgées : dépendance : prise en charge (p. 4497).

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Enseignement maternel et primaire : langues étrangères : allemand (p. 5129).

- **Projet de loi portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (n° 3075).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1992] :

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : rapport d'information sur les personnes âgées dépendantes (rapport Boulard) (p. 6902).

Départements : aide sociale : inégalités et dotation de péréquation (p. 6902).

Personnes âgées :

- aide ménagère (p. 6902) ;
- allocation autonomie et dépendance : contrôle et récupération sur succession (p. 6902) ;
- dépendance : généralités (p. 6902).

FREVILLE (Yves)

Député d'Ille-et-Vilaine

(3e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532) [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6273).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (éducation nationale et culture : éducation nationale : enseignement supérieur) [14 mai 1992].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mise en œuvre par la République française de la directive du Conseil des Communautés européennes C.E.E. n° 91-680 complétant le système commun de la taxe sur la valeur ajoutée et modifiant, en vue de la suppression des contrôles aux frontières, la directive C.E.E. n° 77-388 et de la directive C.E.E. n° 92-12 relative au régime général, à la détention, à la circulation et au contrôle des produits soumis à accise (n° 2682) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8441).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698) [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 14 : **éducation nationale et culture : éducation nationale : enseignement supérieur (n° 2945)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 janvier 1992] :

Article 57 *(taxe professionnelle de zone et taux unique de taxe professionnelle) :*

Article 1609 nonies *D du code général des impôts :*

- *défavorable* à l'amendement n° 175 de la commission (insère le texte de l'article 1609 *nonies* C adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale et précise les règles applicables aux communautés de villes en ce qui concerne l'écrêtement au profit du fonds national et des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 173).

Article 57 *bis* A *(prélèvement au profit du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 338 de M. René Dosière (de suppression) (p. 176) ;

Coopération intercommunale : création de communautés de villes et de communautés de communes : incitation fiscale (p. 176).

- Projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560).

Première lecture :

Discussion des articles [29 avril 1992] :

Avant l'article 15 :

- *soutient* l'amendement n° 46 de M. Charles Millon (crée un plan d'épargne en actions) : rejeté (p. 802) ;
- *soutient* l'amendement n° 47 de M. Charles Millon (crée un « plan d'épargne-retraite ») (p. 802) : rejeté (p. 803).

Article 27 *(transposition des règles d'application du principe de reconnaissance mutuelle) :*

Article 71-4 de la loi du 24 janvier 1984 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 29 de la commission (soumet expressément aux normes nationales de politique monétaire les établissements de crédit exerçant en France quel que soit leur Etat d'origine) (p. 809).

- Projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 mai 1992] :

Automobiles et cycles (p. 1641).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 1641, 1642).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 1642) ;
- justice fiscale (p. 1641).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 1642).

Parlement : respect (p. 1641).

Politique économique : inflation (p. 1641).

T.V.A. : allégements : coût pour les finances publiques (p. 1641).

T.V.A. : taux majoré :
- anticipation de sa suppression (p. 1641) ;
- tabacs, jeux et pornographie : maintien du taux majoré (p. 1641).

Nouvelle lecture :

Avant la discussion des articles [3 juillet 1992] :

Rappel au règlement : s'élève contre le dépôt au Sénat d'un amendement du Gouvernement relatif à la réduction d'impôt pour investissement locatif (p. 3213).

Principaux thèmes développés :

Bâtiment et travaux publics (p. 3219).

Impôts locaux : réforme fiscale : spécialisation de l'impôt par collectivité (p. 3219).

Impôts locaux : taxe départementale sur le revenu :
- amendement de la commission des finances (p. 3220) ;
- cumul d'impôts assis sur le revenu (p. 3220) ;
- départements : inégalités et sensibilité de la taxe à la conjoncture (p. 3220) ;
- suspension de son application : amendement du Sénat (p. 3219).

Logement :
- impôt sur le revenu : déduction forfaitaire (p. 3219) ;
- réduction d'impôt pour investissement locatif (p. 3219).

Lois : modifications répétées de la législation (p. 3219).

Discussion des articles [3 juillet 1992] :

Article 2 nouveau *(réduction d'impôt pour l'acquisition ou la construction de logements destinés à la location) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 19 du Gouvernement (de suppression) (p. 3222).

Article 4 nouveau *(modalités d'application de la taxe départementale sur le revenu) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (reporte à 1993 l'entrée en vigueur de la taxe départementale sur le revenu, supprime le seuil de 500 F déclenchant les mécanismes de réduction temporaire des cotisations et affecte en totalité aux départements défavorisés la taxe sur les revenus soumis à prélèvement libératoire) (p. 3225) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. René Dosière (supprime le seuil de 500 F déclenchant l'application du mécanisme de réduction temporaire des nouveaux assujettis à la taxe départementale sur le revenu) (p. 3225).

- Projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects (n° 2682).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1992] :

Communautés européennes :
- Acte unique, marché unique et construction européenne (p. 1665) ;
- Commission : système proposé par la Commission en 1987 (p. 1665, 1666) ;
- Conseil des ministres : directives du 16 décembre 1991 et du 25 février 1992 (p. 1665).

Douanes : personnels (p. 1665).

Entreprises : obligations déclaratives (p. 1666).

Impôts et taxes :
- accises (p. 1666, 1667) ;
- droit d'enquête exercé par l'administration fiscale et les douanes (p. 1666) ;
- fraude fiscale (p. 1666).

T.V.A. :
- automobiles (p. 1666) ;
- décalage d'un mois et rémanences (p. 1666, 1667) ;
- personnes bénéficiant du régime dérogatoire (p. 1666) ;
- taux : harmonisation européenne (p. 1666) ;
- ventes à distance (p. 1666).

Discussion des articles [26 mai 1992] :

Article 108 *(institution d'un droit d'enquête en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

- *son* amendement n° 71 (limite le droit d'enquête aux seuls documents comptables ou professionnels directement liés aux transactions commerciales contrôlées) (p. 1699) : retiré (p. 1700) ;

Impôts et taxes : contrôle fiscal (p. 1699).

Explications de vote [26 mai 1992] :

Communautés européennes : Acte unique et Maastricht (p. 1710).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 1710).

- Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1992] :

Collectivités locales :
- enseignement supérieur : financement (p. 2819) ;
- subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 2819).

Enseignement privé :
- directeurs : décharges de service (p. 2819) ;
- documentalistes : prise en charge par l'Etat (p. 2818) ;
- forfait d'externat : arriéré, calcul, montant et actualisation (p. 2819) ;
- formation des maîtres du premier degré (p. 2819).

Enseignement supérieur :
- cycles universitaires (p. 2818)
- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 2818) ;
- enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 2818) ;
- universités nouvelles : organisation provisoire : organes et durée (p. 2818).

Lois :
- loi n° 51-1140 du 28 septembre 1951 instituant un compte spécial du Trésor (loi Barangé) (p. 2819) ;
- loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (loi Debré) (p. 2819) ;
- loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (p. 2818) ;

Lois de finances : prélèvements sur recettes : fonds de compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) (p. 2819).

Discussion des articles [25 juin 1992] :

Article 1er *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur) :*

- *son* amendement n° 14 (de suppression) (p. 2837) : rejeté au scrutin public (p. 2838) ;
- *son* amendement n° 15 (prévoit que la validation des acquis professionnels est effectuée par le jury compétent pour délivrer le diplôme en cause, ce jury pouvant se voir adjoindre, avec voix consultative, des personnes compétentes dans les activités concernées) (p. 2839) : rejeté (p. 2840).

Article 5 *(possibilité de déléguer tout ou partie des pouvoirs de recrutement et de gestion des personnels aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* (p. 2846) ;
- *son* amendement n° 21 (exclut de la délégation le recrutement et la gestion des professeurs) (p. 2847) : rejeté (p. 2848) ;
- *son* amendement n° 22 (précise que les compétences déléguées ne portent pas sur les pouvoirs du ministre en matière de reconnaissance par une instance nationale de la qualification des enseignants-chercheurs) : rejeté (p. 2848).

Article 10 *(possibilité de prolonger la fonction des personnels enseignants de l'enseignement supérieur atteints par la limite d'âge en cours d'année universitaire) :*

- *son* amendement n° 16 (reporte au 30 septembre le terme de la prolongation) : rejeté (p. 2851).

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 18 (fixe les régles de dévolution des biens affectés à un établissement public local d'enseignement lorsqu'il est dissout ou qu'une formation d'enseignement dotée de matériels spécifiques est fermée) : adopté (p. 2854).

Après l'article 15 :

- *soutient* l'amendement n° 24 de M. Germain Gengenwin (fait bénéficier les départements et les régions du fonds de compensation de la T.V.A. au titre des subventions d'investissement qu'ils versent pour l'équipement des établissements publics locaux et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) : rejeté (p. 2858) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de M. Jacques Barrot (fait bénéficier les organismes à but non lucratif gestionnaires d'un collège ou d'un lycée privé sous contrat d'association avec l'Etat du fonds de compensation pour la T.V.A. et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) : rejeté (p. 2858).

Seconde délibération [25 juin 1992] :

Article 2 *bis* *(statuts particuliers des psychologues qui exercent en qualité de fonctionnaires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) (p. 2859).

Explications de vote :

Enseignement privé : protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2860) ;

Enseignement supérieur :
- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 2859) ;
- enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 2860) ;

Lois de finances : prélèvements sur recettes : fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (F.C.T.V.A.) (p. 2860).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 2860).

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1990 (n° 2500).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 juin 1992] :

Collectivités locales : relations financiéres avec l'Etat (p. 2933).

Finances publiques :
- crédits : reports (p. 2933) ;
- déficit budgétaire (p. 2932) ;
- dépenses (p. 2932) ;
- dette publique (p. 2932) ;
- prélèvements obligatoires (p. 2933) ;
- recettes : niveau (p. 2932) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 2932) ;
- recettes : remboursements et dégrévements (p. 2932).

Impôt sur les sociétés (p. 2932).

Parlement : contrôle (p. 2932, 2933).

Politique économique :
- croissance (p. 2932) ;
- environnement international (p. 2932).

Prévisions et projections économiques (p. 2932).

Discussion des articles [29 juin 1992] :

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 1 (dispose que le rapport sur l'exécution des lois de finances est remis au Parlement sitôt son arrêt par la Cour des comptes et, sauf circonstances exceptionnelles, au plus tard le premier mardi d'octobre de l'année qui suit l'exécution du budget) ; rectifié par le Gouvernement (suppression de la date limite) : adopté (p. 2941) ;
- *son* amendement n° 2 (complète l'annexe « jaune » récapitulant les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales par un document retraçant les fonds de concours et les recettes fiscales versés par les collectivités locales à l'Etat) (p. 2941) ; rectifié par le Gouvernement (application de l'amendement à partir de 1994) : adopté (p. 2942).

- Projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [3 juillet 1992] :

Article 2 précédemment réservé *(emploi des versements effectués) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de M. Gilbert Gantier (atténue les conditions d'éligibilité des actions des sociétés de capital risque et des parts des fonds communs de placement à risque) : rejeté (p. 3242) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de M. Michel Jacquemin (rend éligibles les titres des sociétés d'investissement pour le commerce et l'industrie) : adopté (p. 3243).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [23 octobre 1992] :

Article 18 *(reconduction de diverses mesures d'amortissement exceptionnel) :*

- *soutient* l'amendement n° 333 de M. Ambroise Guellec (étend l'amortissement à 100 p. 100 sur l'année de leur réalisation aux améliorations et aux constructions de bâtiments permettant aux élevages bovin et porcin de respecter les obligations relatives à la lutte contre la pollution) (p. 4228, 4229) : vote réservé (p. 4230) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Article 19 *(exonération de la taxe intérieure de consommation pour le gaz naturel utilisé dans les unités de cogénération) :*

- *favorable* aux amendements n°s 330 de M. François Bayrou et 275 de M. Philippe Auberger (étendent l'exonération aux hydrocarbures liquides) (p. 4231).

Après l'article 19 :

- *soutient* l'amendement n° 331 de M. Michel Jacquemin (autorise les entreprises industrielles à provisionner en franchise d'impôt jusqu'à 1,5 p. 100 de leur chiffre d'affaires en vue de l'acquisition d'immobilisations ou de la réalisation de dépenses concourant à la défense de l'environnement définies par arrêté ministériel) : vote réservé (p. 4234) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Après l'article 20 :

- *soutient* l'amendement n° 87 de M. Francis Geng (supprime l'impôt de bourse) : vote réservé (p. 4238) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Après l'article 21 :

- *soutient* l'amendement n° 318 de M. Ambroise Guellec (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les prestations fournies par les dresseurs et entraîneurs de chevaux) : vote réservé (p. 4239) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Article 22 *(pérennisation de la majoration de 0,4 p. 100 des frais d'assiette et de recouvrement en matière d'impôts directs locaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 376 de M. Michel Jacquemin (de suppression) (p. 4244, 4245) : vote réservé (p. 4245) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Article 23 *(modification des conditions de paiement de la taxe professionnelle et de la période de référence pour le calcul du plafonnement de cette taxe par rapport à la valeur ajoutée) :*

- *soutient* l'amendement n° 92 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) (p. 4258) : vote réservé (p. 4262) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

Entreprises : charges (p. 4258).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 4258).

Après l'article 28 :

- *soutient* l'amendement n° 289 de M. François Rochebloine (indexe l'abattement sur les successions pour frais d'obsèques) : vote réservé (p. 4277) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Article 8 précédemment réservé *(suppression de la part départementale et de la part régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) :*

- *son* amendement n° 402 (institue pour les collectivités territoriales concernées une compensation intégrale par l'Etat des pertes et recettes) (p. 4294) : vote réservé (p. 4295) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 436 rectifié de M. Alain Richard (fait varier la compensation des pertes fiscales de chaque collectivité en fonction inverse de leur potentiel fiscal) (p. 4295).

Après l'article 30 (suite) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 446 du Gouvernement (supprime les restitutions d'impôt d'un montant inférieur à cinquante francs) (p. 4300) ;

Assemblée nationale : amendements : motivation : article 98, alinéa 3, du règlement (p. 4300) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 448 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction du paragraphe I de l'article 520 A du code général des impôts relatif au droit spécifique sur les bières et certaines boissons non alcoolisées) (p. 4301).

Deuxième partie :

Education nationale et culture. - Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [10 novembre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale :
- crédits, plan social, bourses, logement (p. 5144) ;
- prêts bancaires spécifiques (p. 5144).

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat, inégalités régionales (p. 5143, 5144).

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.) et sections de techniciens supérieurs (p. 5144) ;
- instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) (p. 5143) ;
- premier cycle : dysfonctionnement et réforme (p. 5143) ;
- second et troisième cycles : professionnalisation (p. 5143).

Enseignants :
- enseignants chercheurs (p. 5145) ;
- formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : allocations de prérecrutement et de première année (p. 5144) ;
- recrutement et revalorisation (p. 5144).

Etudiants :
- effectifs (p. 5143) ;
- encadrement (p. 5144).

Impôts et taxes : crédits d'impôt : étudiants à charge (p. 5144).

Lois : loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (p. 5145).

Ministère de l'éducation nationale : enseignement supérieur : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5143, 5145).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) : créations d'emplois (p. 5145).

Recherche : crédits (p. 5145).

Universités :
- bibliothèques : moyens (p. 5144) ;
- carte universitaire (p. 5144) ;
- gestion : autonomie (p. 5145) ;
- plan Universités 2000 (p. 5144) ;
- universités nouvelles (p. 5144).

Vote des crédits :

Etat B, titre III :

- *favorable* à l'amendement n° 102 du Gouvernement (majore de 34 MF les crédits de rémunérations et d'heures supplémentaires d'enseignement secondaire afin d'augmenter le nombre des professeurs du second degré ayant accès à la hors-classe de leur grade) (p. 5168).

Etat B, titre IV :

- *favorable* à l'amendement n° 103 du Gouvernement (majore de 8,3 MF les crédits de formation initiale des maîtres du premier et du second degrés afin d'augmenter le nombre d'allocations versées en année préparatoire à l'entrée dans les instituts universitaires de formation des maîtres) (p. 5168).

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [17 novembre 1992] :

Emploi : politique : financement (p. 5511).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 5510) ;
- dette publique (p. 5510) ;
- recettes : diminution induite par le ralentissement de la croissance (p. 5510).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5510).

Secteur public : privatisations (p. 5510, 5511).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1992] :

Article 5 *(dispositions relatives aux tissus et produits) :*

Article L. 668-11 du code de la santé publique (réglementation de la distribution et de la cession de tissus et de cellules) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de la commission (précise que la transformation, la distribution et la cession des tissus et cellules sont, en tant que de besoin, assujetties à des règles, notamment financières et économiques, propres à assurer le respect des principes qui régissent le don et l'utilisation des éléments du corps humain) (p. 5959).

Article L. 668-13 du code de la santé publique (conditions de délivrance des autorisations) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 141 du Gouvernement (précise que la délivrance des autorisations relatives au prélèvement et à l'utilisation des tissus et cellules du corps humain est subordonnée, en tant que de besoin, à des conditions financières) (p. 5961).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones d'investissement privilégié dans le Nord - Pas-de-Calais (p. 6653).

Communautés européennes :
- prime d'aménagement du territoire : remise en cause (p. 6653) ;
- union économique et monétaire : critères (p. 6652).

Emploi : plan : financement (p. 6653).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales (p. 6653) ;
- investissements (p. 6652, 6653).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6652) ;
- dépenses : sous-estimation (p. 6653) ;
- dette publique (p. 6652, 6653) ;
- recettes non fiscales (p. 6653) ;
- recettes : plus-value enregistrées de 1988 à 1990 (p. 6652).

Impôt sur les sociétés (p. 6652).

Prévisions et projections économiques (p. 6652).

T.V.A. (p. 6652).

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 104 de M. Marc-Philippe Daubresse (applique le taux réduit de la T.V.A. aux opérations portant sur le charbon, sur ses produits dérivés et sur le bois de chauffage) (p. 6656) : rejeté (p. 6657).

Après l'article 23 :

- *soutient* l'amendement n° 79 de M. Germain Gengenwin (porte à respectivement 30 et 45 p. 100 les taux des déductions forfaitaires de 10 et de 15 p. 100 sur les revenus des propriétés rurales) (p. 6673) : rejeté (p. 6674).

Article 32 *(régime fiscal des transferts d'actifs réalisés par une entreprise) :*

- *son* amendement n° 107 soutenu par M. Edmond Alphandéry (reporte la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article du 1er janvier 1992 au 1er janvier 1993) (p. 6700) : rejeté (p. 6701).

Après l'article 52 :

- *son* amendement n° 106 soutenu par M. Gilbert Gantier (autorise l'agence pour la formation en alternance à poursuivre ses activités de promotion des contrats d'insertion en alternance et à faire réaliser des études relevant du domaine de sa compétence) : rejeté (p. 6716).

FROMET (Michel)

Député de Loir-et-Cher

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 8 juillet 192] (p. 9156).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Personnel non enseignant : conseillers d'orientation (p. 5142).

Professions médicales : médecine scolaire (p. 5143).

FUCHS (Jean-Paul)

Député du Haut-Rhin

(2e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle) [11 juin 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (n° 2739) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8392).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748) [*J.O.* du 5 juillet 1992] (p. 9007).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17284).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 29 décembre 1992] (p. 17887).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 29 décembre 1992] (p. 17887).

Membre titulaire de la Caisse française de développement [*J.O.* du 16 janvier 1993] (p. 904).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 28 janvier 1993] (p. 1466).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 28 janvier 1993] (p. 1466).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** tome XVI : **travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle (n° 2946)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sécurité routière :** accidents mortels survenus au Mans ; limitations de vitesse : respect ; personnes tuées à moto : statistiques en hausse ; formation et information des motards ; homologation des motos : contrôles plus sévères ; alcoolémie : multiplication des contrôles [29 avril 1992] (p. 767, 768).

- **Droit d'ingérence humanitaire :** guerres civiles ; Somalie : famine : organisations non gouvernementales (O.N.G.) : rôle ; droit d'ingérence ; communauté internationale : aide humanitaire ; Bosnie-Herzégovine : purification ethnique ; tribunal pénal international : perspectives ; France : plus grand contingent de soldats au service des Nations Unies [2 décembre 1992] (p. 6414).

à un ministre :

- **Travail** [21 mai 1992] :

Jeunes : insertion professionnelle : apprentissage et formation en alternance : développement (p. 1498).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mai 1992] :

Assistantes maternelles agréées : statut :
- agrément : régime (p. 1463) ;
- formation : obligation (p. 1464) ;
- relations avec les employeurs : contrat d'accueil (p. 1464) ;
- rémunération : calcul, mensualisation et minimum (p. 1464).

Départements : compétences et charges d'aide sociale (p. 1464).

Lois : loi n° 77-505 du 17 mai 1977 relative aux assistantes maternelles (p. 1463).

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : aide sociale : fourniture minimum d'eau et d'énergie (p. 2127).

Aménagement du territoire : rôle dans la lutte contre l'exclusion (p. 2126).

Associations : aide de l'Etat (p. 2127).

Assurance maladie-maternité :
- aide médicale : réforme (p. 2127) ;
- assurance personnelle (p. 2127).

Départements : inégalités entre les départements (p. 2126).

Exclusion : causes et conséquences (p. 2126).

Famille : allocation de R.M.I. (p. 2127).

Jeunes : fonds départementaux d'aide aux jeunes : généralisation et financement (p. 2127).

Logement et habitat : aides (p. 2127).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Allemagne : formation professionnelle (p. 2453).

Apprentissage :
- apprentis : statut dans l'entreprise et rémunération (p. 2453) ;
- financement et participation de l'Etat (p. 2453) ;
- maîtres d'apprentissage : statut et formation (p. 2453).

Départements : départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle : droit local (p. 2453).

Enseignement :
- baccalauréat (p. 2452) ;
- orientation scolaire et professionnelle (p. 2453).

Enseignement : formation en alternance : alternance sous statut scolaire : enjeux (p. 2453).

Impôts et taxes :
- crédits d'impôt : apprentissage et formation en alternance : création (p. 2453) ;
- taxe d'apprentissage (p. 2453).

Plan : nécessité et développement (p. 2452).

Régions :
- compétences et charges en matière de formation professionnelle (p. 2453) ;
- contrats d'objectifs (p. 2453).

Discussion des articles [17 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 108 corrigé (précise que l'apprentissage concourt aux objectifs éducatifs de la nation fixés par la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 et prévoit que ces objectifs peuvent être atteints par la préparation des titres homologués et par les diplômes de l'éducation nationale) (p. 2490) : rejeté (p. 2491).

Article 5 *(procédure d'agrément : article L. 117-5 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 123 soutenu par M. Germain Gengenwin (impose de joindre à la demande d'agrément l'avis de l'organisation professionnelle représentative) (p. 2510) : rejeté (p. 2511) ;
- *son* amendement n° 110 : devenu sans objet (p. 2513) ;
- *son* amendement n° 111 (prévoit que la décision de retrait d'agrément doit intervenir dans le délai de deux mois après la mise en demeure de l'employeur méconnaissant les obligations mises à sa charge) : rejeté (p. 2513).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 124 soutenu par M. Germain Gengenwin (prévoit qu'à compter du 1er janvier 1998 la formation des maîtres d'apprentissage sera sanctionnée par un diplôme dont les modalités seraient fixées par décret en Conseil d'Etat) : rejeté (p. 2521).

Article 9 *(inspection de l'apprentissage : article L. 119-1 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 115 soutenu par M. Francisque Perrut (confie aux chambres des métiers l'inspection de l'apprentissage dans l'artisanat) : rejeté (p. 2523).

- Projet de loi relatif à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (n° 2739).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1992] :

Arts et spectacles : cinéma :
- crise (p. 2625) ;
- subventions des collectivités locales (p. 2625).

Bibliothèques :
- Bibliothèque de France : pôles associés (p. 2625) ;
- bibliothèques centrales de prêt (p. 2625) ;
- bibliothèques municipales (p. 2625) ;
- bibliothèques municipales à vocation régionale (p. 2625).

Collectivités locales : transferts de compétences : compensations financières : principes (p. 2625).

Explications de vote :

Abstention du groupe U.D.C. (p. 2625).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Article 15 *(interdiction de rémunération des fonctions de conseil de l'agence de publicité par le vendeur d'espace publicitaire) :*

- *son* amendement n° 230 (précise que le prestataire qui fournit des services de conseil ne peut recevoir de rémunérations de la part du vendeur que si ces rémunérations correspondent à des services rendus en matière de promotion commerciale) : devenu sans objet (p. 3831).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 octobre 1992] :

Coopération et développement (p. 4035).

Finances publiques :
- « régulation budgétaire » (p. 4035, 4036) ;
- subventions à divers organismes : retard dans leur versement (p. 4036).

Parlement : rôle (p. 4035, 4036).

Deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Santé publique : alcoolisme : interdiction de la publicité pour les vins (p. 4399).

Affaires étrangères. - *Questions* [3 novembre 1992] :

Audiovisuel : renforcement (p. 4727).

Français : langue : action culturelle extérieure (p. 4727).

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1992] :

Afrique :
- continent en « voie de disparition » (p. 4747) ;
- démographie : maîtrise : nécessité (p. 4747) ;
- désert : progression (p. 4747) ;
- enseignement : dégradation (p. 4747, 4748) ;
- santé publique : maladies tropicales : recrudescence (p. 4747).

Aide au développement : aide publique : évolution (p. 4747).

Commerce extérieur : termes de l'échange des matières premières : détérioration (p. 4747).

Communautés européennes : Lomé IV (p. 4748).

Coopération financière :
- fonds de compensation des créances pour le développement : création (p. 4748) ;
- zone franc (p. 4747).

Français : langue : Alliances françaises (p. 4748).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 4748).

Pays hors champ : compétence du ministère de la coopération ou grand ministère du développement (p. 4747).

Régions : association aux actions de coopération (p. 4748).

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Police de la route et circulation routière : automobiles et cycles ; accidents : statistiques (p. 4803).

Voirie : aménagement des routes ; suppression des « points noirs » (p. 4803).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones défavorisées et de montagne (p. 4861).

Bois et forêts : politique forestière (p. 4861).

Départements : Vosges (p. 4861).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales pour la formation professionnelle [6 novembre 1992] :

Apprentissage : réforme (p. 4929).

Chômeurs de longue durée : nombre et évolution (p. 4929).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : affectation des produits de cessions de titres du secteur public : création (p. 4929).

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 4929).

Emploi : situation : causes et évolution (p. 4928).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- crédit d'impôt : bilan (p. 4929) ;
- crédit-formation individualisée (p. 4929) ;
- crédits (p. 4929) ;
- contrôle et inspection (p. 4929) ;
- inégalités (p. 4929).

Jeunes :
- « carrefours jeunes » et programme PAQUE (p. 4929) ;
- insertion professionnelle et sociale : « Exo jeunes », missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 4929).

Lois : loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail : (p. 4929).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 4929).

Secteur public : privatisations (p. 4929).

Environnement. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Déchets : ordures ménagères : déchets toxiques (p. 5219).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Associations :
- bénévolat : congé associatif et congé de représentation (p. 5254) ;
- Conseil national de la vie associative (C.N.V.A.) (p. 5254) ;
- presse associative : aides (p. 5254).

Impôts et taxes : taxe sur les salaires : associations (p. 5254).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Après l'article 27 :

- *son* amendement n° 80 soutenu par M. Gilbert Gantier (ramène de 54,80 F à 38 F par hectolitre le montant du droit de circulation sur les vins mousseux) : vote réservé (p. 7014) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

- Projet de loi sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1992] :

Agriculture : remembrement (p. 6503).

Collectivités locales :
- actions des collectivités locales (p. 6504) ;
- élus locaux : rôle : pouvoirs (p. 6504).

Départements : Haut-Rhin : états généraux de l'aménagement de l'espace et des paysages haut-rhinois (p. 6504).

Etat : implication (p. 6504).

Paysages :
- aménagement du territoire : prise en compte des paysages (p. 6504) ;
- concept (p. 6503).

Protection des sites (p. 6503).

Urbanisme :
- permis de construire : prise en compte du paysage (p. 6503) ;
- zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) (p. 6503).

Discussion des articles [3 décembre 1992] :

Article 1er *(directives de protection et de mise en valeur des paysages) :*

- *son* amendement n° 45 (supprime la mention de l'autorité apte à prendre des directives) (p. 6510) : non soutenu (p. 6511) ;

- *son* amendement n° 46 (prévoit que toute directive doit être approuvée par l'ensemble des collectivités territoriales intéressées et fixe sa durée d'application) : rejeté (p. 6511).

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 54 (précise que les parcs naturels régionaux constituent un cadre privilégié pour les actions menées en faveur des paysages et du patrimoine ; définit la notion de « charte du parc » ; insère ces dispositions dans le code rural) : adopté (p. 6511).

Article 5 *(zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de M. François-Michel Gonnot (prévoit la possibilité d'instituer également des zones de protection du patrimoine écologique) : rejeté (p. 6513).

Après l'article 5 :

- *son* amendement n° 47 (donne la possibilité à une commune d'avoir un ou plusieurs gardes champêtres et à plusieurs communes d'avoir un ou plusieurs gardes champêtres en commun) (p. 6513) : adopté (p. 6514).

Article 12 *(prise en charge des frais d'enquête publique)* (p. 6517) : adopté dans la rédaction de l'amendement n° 19 (p. 6518) :

- *son* amendement n° 48 : devenu sans objet (p. 6518).

Explications de vote :

Collectivités locales :
- gardes champêtres (p. 6520) ;
- transferts de charges (p. 6520).

Parcs naturels : parcs naturels régionaux (p. 6520).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 6520).

G

GAILLARD (Claude)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **modifier les articles 39 et 93 du code général des impôts** afin de **permettre la déductibilité fiscale des primes afférentes aux contrats d'assurance couvrant les pertes d'exploitation dues à l'absence d'un « homme clé » dans une petite et moyenne entreprise ou une petite et moyenne industrie (n° 2926)** [22 septembre 1992].

Proposition de loi relative à la **reconnaissance en faveur des retraités du droit de voter par procuration dans deux situations particulières de vacances (n° 2961)** [14 octobre 1992].

Proposition de loi visant à **instituer un fonds de concours à l'Etat pour le maintien des postes d'instituteur en milieu rural (n° 2962)** [14 octobre 1992].

Proposition de loi tendant à **autoriser un majeur en tutelle à être inscrit sur une liste électorale et à voter si le juge l'y autorise (n° 3244)** [23 décembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 avril 1992] :

Commerce et artisanat : grandes surfaces (p. 625).

Délais de paiement :
- observatoire des délais de paiement : bilan (p. 625) ;
- transparence des tarifs et des conditions de paiement (p. 625).

Difficultés des entreprises : défaillances et dépôts de bilans : « effet domino » (p. 625).

Emploi (p. 625).

Hôpitaux et cliniques (p. 625).

Marchés publics : paiements publics (p. 625).

T.V.A. : règle de décalage d'un mois (p. 625).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1992] :

Administration : services publics et concessions de services publics (p. 3648).

Collectivités locales : relations avec les sociétés d'économie mixte locales (p. 3648).

Commerce et artisanat : urbanisme commercial (p. 3648).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Commerce et artisanat. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1992] :

Banques et établissements financiers : prêts bonifiés (p. 5482).

Chambres consulaires et chambres des métiers (p. 5482).

Communes : Nancy : contrats de revitalisation commerciale (p. 5481).

Département : Meurthe-et-Moselle (p. 5482).

Entreprises commerciales et artisanales :
- emploi (p. 5481, 5482) ;
- impôts et taxes : charges et fiscalité (p. 5481, 5482).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage ; formation initiale ; formation continue (p. 5482).

Ministère du commerce et de l'artisanat : crédits, montant, évolution, répartition (p. 5481).

P.M.E. -P.M.I. (p. 5481).

Ville : politique de la ville : rôle du commerce (p. 5481).

Vote des crédits :

Après l'article 83 :

- *soutient* l'amendement n° 124 de M. Denis Jacquat (exonère de l'impôt sur le revenu la fraction de la taxe d'apprentissage versée par les employeurs et destinée à compenser forfaitairement les salaires versés par les maîtres d'apprentissage définis à l'article L. 118-6 du code du travail) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5496).

GAITS (Claude)

Député des Hautes-Pyrénées

(2e circonscription)

Apparenté socialiste

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la commission de la défense nationale [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [*J.O.* du 25 avril 1992] (p. 5842).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7980).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Somalie :** collecte de riz dans les écoles ; acheminement et distribution ; agriculteurs européens : association ; taxe sur la valeur ajoutée : reversement aux organisations non gouvernementales opérant en Somalie [21 octobre 1992] (p. 4050, 4051).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Affaires étrangères : paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 962, 963).

Communautés européennes : politique monétaire : monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 963).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 962, 963) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 963) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 962).

Traités et conventions : traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 963).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [15 octobre 1992] :

Article 8 *(art. L. 52-8 et L. 52-12 du code électoral : interdiction des dons des personnes morales aux candidats) :*
- *ses observations* (p. 3739) ;

Elections et référendums : campagnes électorales (p. 3739).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3739).

Vie publique : transparence et pluralisme (p. 3739)

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Plan : contrats de plan : concertation (p. 4805).

Région : Midi-Pyrénées (p. 4805).

Voirie : R.N. 21 (p. 4805).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones défavorisées et de montagne (p. 4857).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4857).

Départements : Hautes-Pyrénées (p. 4857).

Elevage : prime à l'herbe (p. 4857).

Défense. - *Questions* [9 novembre 1992] :

Industries d'armement : Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : site de Tarbes (p. 5086).

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Lycées et collèges : rénovation pédagogique (p. 5135).

GALAMETZ (Claude)

Député du Pas-de-Calais

(9e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

GALLET (Bertrand)

Député d'Eure-et-Loir

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur d'information sur la dissémination nucléaire et balistique [16 avril 1992] (p. 554).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (affaires étrangères et coopération : affaires étrangères) [17 juin 1992].

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 5 novembre 1992] (p. 15322).

Cesse d'appartenir à la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées, sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome I : **affaires étrangères et coopération : affaires étrangères (n° 2948)** [14 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les **moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France (n° 3251)** [27 janvier 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Politique de la recherche : politique spatiale européenne : cinquantième lancement réussi de la fusée Ariane ; position commerciale de la société Arianespace ; programme Olympus : perspectives [22 avril 1992] (p. 610, 611).

- Création du corps de défense franco-allemand : défense franco-allemande : coopération ; élargissement à d'autres pays de la Communauté européenne ; Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) : articulation avec le corps de défense franco-allemand ; Union européenne occidentale (U.E.O.) : composante de défense de l'Union européenne [27 mai 1992] (p. 1727, 1728).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense et des forces armées [3 novembre 1992] :

Afghanistan : guerre civile (p. 4698).

Afrique :
- Angola (p. 4698) ;
- présence française (p. 4698) ;
- Somalie (p. 4698).

Allemagne : forces françaises stationnées en Allemagne (p. 4698).

Audiovisuel (p. 4699).

Cambodge : Casques bleus : déploiement (p. 4698).

Défense :
- « eurocorps » franco-allemand (p. 4698) ;
- forces conventionnelles : négociations de Vienne (p. 4698).

Europe de l'Est : instabilité (p. 4698).

Français : langue : colloques : anglais : prédominance (p. 4700).

Ministère des affaires étrangères :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4698) ;
- personnel : effectifs, rémunérations (p. 4700).

Organisations internationales :
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : Conseil de sécurité : France : membre permanent (p. 4699) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : interventions : multiplication (p. 4698) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) : finalité (p. 4698).

Yougoslavie : guerre civile (p. 4698).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Céréales :
- généralités (p. 4857) ;
- zones de blé dur (p. 4857).

Départements : Eure-et-Loir (p. 4857).

Exploitants agricoles : agriculteurs en difficulté ; aides ; versement des primes (p. 4858).

Exploitations agricoles : prêts bonifiés (p. 4858).

GALLEY (Robert)

Député de l'Aube

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (recherche et espace) [10 juin 1992].

DEPOTS

Avia présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome XII : **recherche et espace (n° 2950)** [14 octobre 1992].

Proposition de loi organique relative à la **représentation des professions libérales au Conseil économique et social (n° 3057)** [24 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Monopole d'E.D.F.-G.D.F.** : conseil des ministres européens de l'énergie ; maintien du service public de la distribution d'énergie en France ; primauté du droit communautaire sur le droit national ; proportion de l'électricité d'origine nucléaire en France ; maintien du monopole d'importation et de distribution en France ; péréquation des coûts entre tous les consommateurs français [29 avril 1992] (p. 772).

- **Navette spatiale Hermès** : conférence des ministres européens de l'espace ; réticences de l'Allemagne relativement au projet Hermès ; réalisation du projet dans sa totalité ; dépenses engagées par la France ; Allemagne : construction d'un satellite visitable et coopération avec les Etats-Unis [4 novembre 1992] (p. 4768, 4769).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et espace. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges [2 novembre 1992] :

Communautés européennes : programmes communautaires de recherche : Eurêka, Hermès, Colombus (p. 4602).

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : financement : avenir (p. 4602).

Energie nucléaire : déchets : Superphénix (p. 4602).

Recherche : ministère de la recherche et de l'espace :
- budget civil de recherche et de développement (B.C.R.D.) (p. 4601) ;
- crédits : dépense intérieure (p. 4601) ;
- crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 4601).

Vie, médecine et biologie : Génome : prix Nobel (p. 4602).

Coopération et développement. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) : coordination avec les organisations non gouvernementales (O.N.G.) : perspectives (p. 4754).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) : appui de l'Etat à leur action dans le Sud-Est asiatique (p. 4757).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 66 *(pérennisation du régime fiscal applicable à certains carburants d'origine agricole) :*
- *favorable* (p. 7081, 7082) ;

Agriculture :
- biocarburants (p. 7082) ;
- réforme de la politique agricole commune et négociations du G.A.T.T. (p. 7081, 7082) ;

- *son* amendement n° 61 (propose une nouvelle rédaction de l'article 32 de la loi de finances pour 1992 substituant à l'exonération de T.I.P.P. dont bénéficient les biocarburants une réduction de taxe applicable aux carburants auxquels ils sont incorporés et supprimant les conditions de production des biocarburants dans une unité pilote et d'utilisation dans un cadre expérimental) (p. 7082) : vote réservé (p. 7084) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104) ;

Agriculture : biocarburants : filière « ester d'huiles végétales » (p. 7082, 7083).

Après l'article 66 :

- *son* amendement n° 62 soutenu par M. Philippe Auberger (institue une réduction de la T.I.P.P. pour le fioul domestique intégrant des biocarburants) (p. 7085) : vote réservé (p. 7086) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1992] :

Agriculture :
- biocarburants (p. 7810) ;
- G.A.T.T. (p. 7810).

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Après l'article 14 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 28 de M. Serge Charles (assujettit l'utilisation des installations sportives au taux réduit de la T.V.A.) (p. 7824) : rejeté (p. 7825).

Article 19 *(harmonisation des droits d'accises en matière d'alcool et de boissons alcooliques) :*

- *soutient* l'amendement n° 37 de M. René Couveinhes (supprime le droit de circulation spécifique sur les vins mousseux) (p. 7825) : rejeté (p. 7826) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rétablit à 54,80 F par hectolitre le tarif du droit de circulation applicable aux vins mousseux) (p. 7825).

Article 28 *ter* nouveau *(aménagement de la fiscalité applicable aux carburants intégrant des biocarburants) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) (p. 7834) ;

Politique agricole commune : réforme : maintien de 300 000 agriculteurs à l'horizon 2000 (p. 7834).

Après l'article 30 :

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Umberto Battist (dispose que les investissements de création ou d'extension effectués en 1993 ou en 1994 dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) ne donneront pas lieu, pendant une durée de trois ans, à majoration communale des bases de la taxe professionnelle des entreprises qui y procèdent et compense la perte de recettes par une majoration de leur dotation globale de fonctionnement) (p. 7839).

Article 37 *(option des sociétés civiles pour l'impôt sur les sociétés) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de M. Philippe Auberger (étend aux associés des sociétés civiles l'application des articles 62, 162 et 211 du code général des impôts relatifs respectivement à l'imposition des rémunérations, au sursis d'imposition des bénéfices mis en réserve et à la déductibilité des rémunérations et remboursements de frais) : rejeté (p. 7843).

GALY-DEJEAN (René)

Député de Paris

(13e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17553).

GAMBIER (Dominique)

Député de la Seine-Maritime

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 30 avril 1992] (p. 6033).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (éducation nationale et culture : culture) [14 mai 1992].

Membre du Conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7493).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 17 juin 1992] (p. 7932).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8771).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612) [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8879).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 10 juillet 1992] (p. 9307).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** annexe n° 15 : **éducation nationale et culture : culture (n° 2945)** [14 octobre 1992].

Rapport d'information déposé au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, sur la proposition de directive communautaire concernant le **taux d'accises applicables aux carburants pour moteur d'origine agricole et sur les perspectives de développement des biocarburants (n° 3069)** [1er décembre 1992].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **projets communautaires concernant la téléphonie vocale : accès des tiers aux réseaux et libéralisation (n° 3242)** [23 décembre 1992].

Proposition de résolution déposée en application de l'article 151-1 du règlement, sur la proposition de directive du Conseil relative à l'**application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P. [COM] [92] 247 final) (n° E-31) (n° 3245)** [24 décembre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Santé publique : offre de soins : inégalités régionales (p. 4433).

Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [7 novembre 1992] :

Architecture :

- architectes (p. 5008) ;

Collectivités locales :

- action culturelle : importance, inégalités et péréquation des aides (p. 5009) ;
- compétences : lecture publique (p. 5008) ;

- contrats de plan et conventions de développement culturel (p. 5009) ;
- dotation générale de décentralisation : lecture publique (p. 5008).

Culture : démocratisation (p. 5009).

Déséquilibre Paris / Province (p. 5009).

Enseignement :
- enseignements artistiques (p. 5007, 5008) ;
- Institut international d'histoire des arts : création (p. 5008).

Fonctionnaires et agents publics : architectes des bâtiments de France : statut (p. 5008).

Grands travaux : crédits (p. 5009).

Ministère de la culture :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5007) ;
- dépenses en capital : régulation budgétaire (p. 5008, 5009).

Musées : Louvre (p. 5009).

Parlement : contrôle budgétaire (p. 5007, 5008).

Patrimoine :
- loi-programme : exécution et reconduction (p. 5008, 5009) ;
- métiers d'art (p. 5008) ;
- politique (p. 5008).

Politique culturelle :
- aide à la création (p. 5008) ;
- contenu, historique et priorités (p. 5007).

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Enseignement : langues étrangères : prédominance de l'anglais (p. 5141).

Enseignement maternel et primaire : langues étrangères : apprentissage précoce : généralisation (p. 5141).

Etablissements scolaires : autonomie et déconcentration (p. 5138).

Education nationale et culture. - Enseignement supérieur. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Communautés européennes : Europe universitaire : construction (p. 5165).

Enseignants : recrutement : « secondarisation » (p. 5165).

GANTIER (Gilbert)

Député de Paris

(15e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (affaires sociales et santé : santé et action humanitaire : santé) [14 mai 1992] (p. 3715).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mise en œuvre par la République française de la directive du Conseil des Communautés européennes C.E.E. n° 91-680 complétant le système commun de la taxe sur la valeur ajoutée et modifiant, en vue de la suppression des contrôles aux frontières, la directive C.E.E. n° 77-388 et de la directive C.E.E. n° 92-12 relative au régime général, à la détention, à la circulation et au contrôle des produits soumis à accise (n° 2682) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8441).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698) [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8774).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) [*J.O.* du 3 décembre 1992] (p. 16502).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 146 du règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan sur **le revenu minimum d'insertion dans le département de la Réunion (n° 2936)** [8 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** annexe n° 6 : **affaires sociales et santé : santé et action humanitaire : santé (n° 2945)** [14 octobre 1992]

Proposition de loi tendant à réformer **l'imposition des plus-values immobilières (n° 3267)** [24 mars 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Gestion financière de l'Etat :** franc : solidité ; déficit budgétaire : aggravation ; Opéra Bastille et Grande Bibliothèque : opérations de prestige ; victoire de tous les Français sur l'inflation ; conjoncture économique mondiale : ralentissement [6 mai 1992] (p. 915, 916).

orales sans débat :

- **n° 541,** posée le 7 avril 1992 : **délinquance et criminalité (attentats aux mœurs)** (p. 363). Appelée le 10 avril 1992 : code pénal : articles 283 et 284 : abrogation ; partie réglementaire du nouveau code pénal : reprise de ces infractions ; débauche des jeunes (p. 439, 440).

- **n° 571,** posée le 19 mai 1992 : **sécurité sociale (conventions avec les praticiens)** (p. 1430). Appelée le 22 mai 1992 : conventions avec les praticiens : revalorisation tarifaire ; avenant n° 3 à la convention médicale de 1990 : organisation des rapports entre le corps médical et les organismes de sécurité sociale : projet de loi nécessaire ; dépenses de santé : maîtrise (p. 1573, 1574).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : s'interroge sur le caractère apolitique de la nomination d'un membre du Conseil constitutionnel par un président de l'Assemblée nationale chargé de la direction d'un parti [8 janvier 1992] (p. 5).

- **Projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 1959).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1992] :

Communautés européennes : harmonisation : directive communautaire n° 90-314/C.E.E. du 13 juin 1990 (p. 414).

Consommation : protection du consommateur : renforcement (p. 414).

Lois : loi n° 75-627 du 11 juillet 1975 : insuffisances (p. 414).

Transports : délivrance de titres de transports :
- transports aériens (p. 414) ;
- transports terrestres : S.N.C.F. : exclusion (p. 414).

Discussion des articles [9 avril 1992] :

Article 3 *(exclusion du champ d'application de la loi) :*

- *son* amendement n° 66 (autorise les transporteurs aériens à délivrer des titres de transport incluant des parcours aériens et terrestres consécutifs) : devenu sans objet (p. 420) ;

Agences de voyages : emploi (p. 419, 420) ;

- *son* amendement n° 67 (autorise les transporteurs ferroviaires à délivrer des titres de transports combinant un ou des parcours terrestres et aériens consécutifs) : rejeté (p. 420).

- Projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 avril 1992] :

Caisse des dépôts et consignations (p. 781).

Caisse nationale de prévoyance (C.N.P.) : statut : appartenance au secteur public et transformation en société anonyme (p. 781).

Communautés européennes : démocratisation (p. 782, 783).

Communautés européennes : directives : transposition en droit interne : banques : directive n° 89-646/C.E.E. du Conseil du 15 décembre 1989 : application des règles nationales d'intérêt général (p. 782).

Compagnies d'assurances : sociétés centrales publiques : ouverture du capital (p. 779).

Epargne et investissement (p. 782).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 781, 782) ;
- dette publique (p. 782).

Poste (La) : (p. 781).

Secteur public :
- économie mixte (p. 781) ;
- privatisation : affectation du produit (p. 782) ;
- transferts de propriété au secteur privé (p. 781).

Discussion des articles [29 avril 1992] :

Article 1er *(nouvelle modification de la définition des sociétés centrales) :*

- *son* amendement n° 45 (prévoit une possibilité de privatisation totale des sociétés centrales d'assurance publiques) : rejeté (p. 795).

Article 27 *(transposition des règles d'application du principe de reconnaissance mutuelle) :*

Article 71-4 de la loi du 24 janvier 1984 :

- *son* amendement n° 49 (soumet expressément aux normes nationales de politique monétaire, de droit fiscal et de droit des consommateurs, les établissements de crédit exerçant en France quel que soit leur Etat d'origine) : devenu sans objet (p. 809).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 juin 1992] :

Caisse nationale de prévoyance (C.N.P.) (p. 2300).

Communautés européennes : directives : transposition en droit interne : banques : directive n° 89-646/C.E.E. du Conseil du 15 décembre 1989 (p. 2300).

Compagnies d'assurance : sociétés centrales publiques : appartenance au secteur public et ouverture du capital (p. 2300).

Emploi : lutte contre le chômage : affectation du produit des cessions d'actifs publics (p. 2299).

Epargne et investissement (p. 2299, 2300).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 2299) ;
- dette publique (p. 2299).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Communautés européennes : institutions : « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 979).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 980) ;
- « subsidiarité » : principe : définitition et limites (p. 979).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 979).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *son* amendement n° 88 (dispose que le Conseil constitutionnel, saisi par le Président de la République, le Premier ministre, le président de l'une des deux assemblées, 60 députés ou 60 sénateurs, peut prononcer la non-conformité des directives ou règlements communautaires au principe de subsidiarité, ce qui en interdit l'application) : non soutenu (p. 1121).

- Projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 mai 1992] :

Entreprises : investissements (p. 1642, 1643).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 1642, 1643) ;
- dépenses : maîtrise (p. 1642).

Lois de finances : modification par le Gouvernement (p. 1643).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 1643).

Parlement : respect (p. 1642, 1643).

Secteur public : privatisations (p. 1642).

T.V.A. : décalage d'un mois et rémanences (p. 1643).

T.V.A. : taux majoré : anticipation de sa suppression (p. 1642).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juillet 1992] :

Impôts locaux : taxe départementale sur le revenu :
- départements : inégalités et sensibilité de la taxe à la conjoncture (p. 3221) ;
- genèse et versions successives (p. 3220).

Logement :
- parc locatif privé : diminution (p. 3221) ;
- réduction d'impôt pour investissement locatif (p. 3221).

Parlement : rôle (p. 3221).

Discussion des articles [3 juillet 1992] :

Article 4 nouveau *(modalités d'application de la taxe départementale sur le revenu) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (reporte à 1993 l'entrée en vigueur de la taxe départementale sur le revenu, supprime le seuil de 500 F déclenchant les mécanismes de réduction temporaire des cotisations et affecte en totalité aux départements défavorisés la taxe sur les revenus soumis à prélèvement libératoire) (p. 3226) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (reporté à 1993 l'entrée en vigueur de la taxe départementale sur le revenu, supprime le seuil de 500 F déclenchant les mécanismes de réduction temporaire des cotisations et affecte en totalité aux départements défavorisés la taxe sur les revenus soumis à prélèvement libératoire) (p. 3226) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. René Dosière (supprime le seuil de 500 F déclenchant l'application du mécanisme de réduction temporaire des nouveaux assujettis à la taxe départementale sur le revenu) (p. 3226).

Après l'article 4 :

- *favorable* à l'amendement n° 17 rectifié du Gouvernement (exonère des droits de succession les indemnités versées aux personnes ayant contracté le sida à la suite de transfusions sanguines) (p. 3227).

- ***Rappel au règlement :*** souhaite que le gouvernement français manifeste sa condamnation des événements de Yougoslavie [26 mai 1992] (p. 1662).

- **Projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects (n° 2682).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1992] :

Communautés européennes :
- Acte unique, marché unique et construction européenne (p. 1654) ;
- Commission : système proposé par la Commission en 1987 (p. 1654) ;
- Conseil des ministres : directives du 16 décembre 1991 et du 25 février 1992 (p. 1654, 1655) ;
- coopération administrative dans le domaine des impôts indirects (p. 1655).

Entreprises : obligations déclaratives (p. 1654, 1655).

Impôts et taxes :
- droit d'enquête exercé par l'administration fiscale et les douanes (p. 1655) ;
- fraude fiscale (p. 1655).

Lois : rapport du Conseil d'Etat (p. 1655).

Parlement : rôle (p. 1654).

T.V.A. :
- décalage d'un mois et rémanences (p. 1655) ;
- taux : harmonisation européenne (p. 1655).

Discussion des articles [26 mai 1992] :

Article 26 *(non-application de la règle du décalage d'un mois aux commissionnaires assimilés à des acheteurs-revendeurs) :*

- *son* amendement n° 85 (étend la suppression du décalage d'un mois à l'ensemble des commissionnaires) (p. 1681) : rejeté (p. 1682).

Après l'article 26 :

- *son* amendement n° 86 (autorise les entreprises à déduire 107,5 p. 100 de la T.V.A. ayant grevé leurs acquisitions afin de compenser les conséquences financières du décalage d'un mois de la T.V.A.) : rejeté (p. 1682).

Article 27 *(régime des franchises) :*

- *son* amendement n° 87 (maintient le bénéfice des importations en franchise de T.V.A. pour les entreprises revendant ces marchandises dans la Communauté européenne par l'intermédiaire d'un commissionnaire) (p. 1682) : retiré (p. 1683).

Article 29 *(détermination du redevable de la taxe) :*

- *son* amendement n° 3 (de suppression) : retiré (p. 1683) ;

T.V.A. : paiement : solidarité du vendeur ou prestataire étranger lorsque la taxe est due en France par l'acquéreur ou le preneur (p. 1683).

Article 108 *(institution d'un droit d'enquête en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

- *son* amendement n° 88 corrigé (limite le droit d'enquête aux seuls documents comptables ou professionnels directement liés aux transactions commerciales contrôlées) (p. 1699) : retiré (p. 1700) ;

Impôts et taxes : contrôle fiscal (p. 1699).

Après l'article 113 :

- *favorable* à l'amendement n° 94 du Gouvernement (autorise l'administration des douanes à contrôler sur tout le territoire les personnes soupçonnées de transporter des stupéfiants dissimulés dans leur organisme) (p. 1707).

- **Projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juin 1992] :

Chômage (p. 1888, 1889).

Entreprises :
- fonds propres (p. 1889) ;
- investissements (p. 1888, 1889).

Epargne :
- fonds salariaux et fonds de pension (p. 1889) ;
- niveau (p. 1888) ;
- orientation (p. 1888, 1889).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 1888, 1889).

Gouvernement : gouvernements socialistes : attitude à l'égard de l'épargne (p. 1888).

Marchés financiers :
- « affaires » (p. 1888) ;
- capitalisation boursière (p. 1888).

Plan d'épargne en actions :
- avantage fiscal ou non à l'entrée (p. 1889) ;
- clientèle potentielle (p. 1889).

Politique économique :
- généralités (p. 1887) ;
- « désinflation compétitive » (p. 1889) ;
- taux d'intérêt (p. 1888, 1889).

Retraites : financement (p. 1889).

Président de la République : engagements (p. 1889).

Secteur public : privatisations (p. 1888, 1889).

« S.I.C.A.V. monétaires » (p. 1888).

Discussion des articles [3 juin 1992] :

Article 1er *(conditions d'ouverture) :*

- *son* amendement n° 22 (institue une réduction d'impôt égale à 25 p. 100 des sommes versées, retenues dans la limite de 20 000 F) (p. 1902) : rejeté (p. 1903) ;

Marchés financiers : capitalisation boursière (p. 1903).

Article 2 *(emploi des versements effectués) :*

- *son* amendement n° 41 (dispose que l'interdiction faite au titulaire du plan de détenir lui-même ou son conjoint, leurs descendants et ascendants plus de 25 p. 100 des droits dans les bénéfices de sociétés dont les titres figurent à l'actif du plan s'apprécie au cours de l'année et non des cinq années précédant leur acquisition dans le cadre du plan) : devenu sans objet (p. 1907).

Article 3 *(avantages fiscaux) :*

- *son* amendement n° 24 (précise que les avoirs fiscaux sont restitués annuellement) : retiré (p. 1907).

Article 4 *(effets de la sortie) :*

- *son* amendement n° 42 (dispose que les retraits ou rachats effectués avant l'expiration de la quatrième année entraînent l'imposition aux plus-values) (p. 1908) : retiré (p. 1909).

Article 6 *(dérogation temporaire au principe du versement en numéraire) :*

- *son* amendement n° 33 : devenu sans objet (p. 1911).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 26 (ramène à 15 p. 100 le taux du prélèvement libératoire sur les comptes à terme et les bons) : rejeté (p. 1916).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [3 juillet 1992] :

Article 2 précédemment réservé *(emploi des versements effectués) :*

- *son* amendement n° 9 soutenu par M. Yves Fréville (atténue les conditions d'éligibilité des actions des sociétés de capital risque et des parts des fonds communs de placement à risque) : rejeté (p. 3242).

Lecture définitive [8 juillet 1992] *:*

Principaux thèmes développés :

Entreprises : financement (p. 3335).

Epargne : fiscalité : bons de caisse et comptes à terme (p. 3335).

Plan d'épargne en actions : dispositif (p. 3335).

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail : commissions : examen du projet de loi n° 2729 (p. 1949).

Convention médicale :
- avenant n° 3 du 10 avril 1992 à la convention nationale du 9 mars 1990 (p. 1949) ;
- politique conventionnelle : nécessité et contenu (p. 1951).

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :
- maîtrise négociée : historique, procédures et résultats (p. 1950) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : dispositif (p. 1949, 1950) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : régime des sanctions (p. 1949, 1950) ;
- soins hospitaliers : évolution (p. 1951).

Organismes de sécurité sociale : coûts de gestion (p. 1949).

Professions médicales :
- médecins : honoraires : niveau, hausse et modalités de fixation (p. 1950) ;
- médecins : secteurs I et II et secteur promotionnel (p. 1950) ;
- ordre des médecins (p. 1950) ;
- unions de médecins exerçant à titre libéral : création, compétences et élection (p. 1950).

Professions paramédicales : régulation concertée : accords séparés et accord interprofessionnel (p. 1949).

Régions : investissements hospitaliers (p. 1951).

Retraites : financement (p. 1949).

Santé publique :
- éducation sanitaire et prévention (p. 1951) ;
- politique de santé (p. 1951) ;
- système de santé français : principes (p. 1950).

Discussion des articles [4 et 5 juin 1992] :

Article 1er *(art. L. 162-1-1 du code de la sécurité sociale : taux global d'évolution des dépenses de maladie) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de M. Denis Jacquat.(de suppression) (p. 1975) : vote réservé (p. 1976) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049) ;

- *soutient* l'amendement n° 83 de M. Jean Royer (remplace, pour le calcul du taux global d'évolution des dépenses de maladie, la notion de dépenses présentées au remboursement en matière d'assurance maladie, maternité et accidents du travail des travailleurs salariés par la notion de dépenses d'assurance maladie) (p. 1976) : vote réservé (p. 1977) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 corrigé de M. Denis Jacquat (substitue la notion de dépenses prises en charge par les régimes d'assurance maladie à celle de dépenses présentées au remboursement des mêmes régimes pour la fixation du taux global d'évolution des dépenses de maladie) (p. 1976) : vote réservé (p. 1977) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de M. Denis Jacquat (prévoit que le taux d'évolution global des dépenses de maladie est fixé en prenant en compte les accords de régulation négociés avec l'ensemble des acteurs du système de santé) (p. 1977) : vote réservé (p. 1978) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049).

Article 2 *(contenu de la convention nationale des médecins) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 de M. Denis Jacquat (de suppression) (p. 1979) : vote réservé (p. 1980) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049).

Rappel au règlement : proteste contre l'utilisation des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution et contre la prolongation trop tardive de la séance [4 juin 1992] (p. 1981).

Article 3 *(art. L. 162-6 du code de la sécurité sociale : modalités d'entrée en vigueur et champ d'application de la convention nationale des médecins) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de M. Denis Jacquat (de suppression) : vote réservé (p. 2027) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [5 juin 1992] (p. 2049).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant extension aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte de diverses dispositions intervenues en matière électorale (n° 2664).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 juin 1992] :

Campagnes électorales : transparence et moralisation (loi n° 90-55 du 15 janvier 1990) : bilan et application aux territoires d'outre-mer (p. 2287, 2288).

Droit électoral applicable dans les T.O.M. : modernisation : intérêt et contenu du projet de loi (p. 2287).

Territoires d'outre-mer : article 74 de la Constitution : principe de spécialité législative : jurisprudence du Conseil d'Etat (p. 2288).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux circonscriptions électorales pour l'élection des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger (n° 2702).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 juin 1992] :

Conseil des Français de l'étranger :
- circonscriptions électorales : modifications et mise à jour (p. 2291) ;
- membres : missions et statut (p. 2291).

- Projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (n° 2794).

Première lecture :

Discussion des articles [26 juin 1992] :

Article 1er *(règles de majorité requise au sein de l'assemblée générale des copropriétaires pour décider le raccordement à un réseau câblé : articles 25 et 26 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965) :*

- *ses observations* (p. 2914) ;

Allemagne : télévision et réseaux câblés (p. 2914, 2915).

Discussion des articles [26 juin 1992] :

Article 1er *(règles de majorité requise au sein de l'assemblée générale des copropriétaires pour décider le raccordement à un réseau câblé : articles 25 et 26 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965) :*

- *ses observations* (p. 2914) ;

Allemagne : télévision et réseaux câblés (p. 2914, 2915).

Réseaux câblés :

- abonnements (p. 2914, 2915) ;
- financement et résultats financiers (p. 2914, 2915) ;
- publicité (p. 2915).

Télévision : Canal Plus (p. 2915).

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1990 (n° 2500).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1992] :

Rappel au règlement : s'élève contre les conditions d'examen du projet de loi portant règlement du budget de 1990 (p. 2928).

Principaux thèmes développés :

Finances publiques :

- crédits : modifications (p. 2934) ;
- déficit budgétaire (p. 2933, 2934) ;
- dépenses (p. 2933, 2934) ;
- dette publique (p. 2934) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 2933, 2934) ;

Lois de règlement : intérêt (p. 2933).

Ministères :

- de l'économie et des finances : budget des charges communes (p. 2934).
- du travail et de la formation professionnelle (p. 2934).

Parlement : contrôle (p. 2934).

Politique économique : croissance (p. 2933).

Prévisions et projections économiques (p. 2933).

- Proposition de loi tendant à assujettir les carrières aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 et à créer la commission départementale d'agrément des carrières (n° 1390).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 juin 1992] :

Assemblée nationale : commission des lois : proposition de loi : commission saisie au fond et place dans l'ordre du jour de la session (p. 2957).

Carrières : régime légal : unification et simplification : objet et intérêt de la proposition de loi (p. 2957).

Environnement : carrières : nuisances et dégradation des sites : remise en l'état (p. 2957).

Discussion des articles [29 juin 1992] :

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 18 de M. Jean Bégault (dispose que l'autorisation peut être subordonnée à la constitution de réserves destinées à la remise en état du site après exploitation ; précise qu'un décret en Conseil d'Etat définit les substances pour lesquelles ces réserves sont obligatoires et en fixe les modalités) (p. 2962) : devenu sans objet (p. 2963) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de M. Jean Bégault (dispose que lorsque l'exploitation d'une carrière est envisagée sur des terrains boisés, la demande d'autorisation d'exploitation vaut également demande d'autorisation de défricher ; précise que le préfet prend une seule décision pour ces deux demandes) : rejeté (p. 2963).

Article 5 *(délai de recours) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de M. Jean Bégault (de suppression) (p. 2963) : rejeté (p. 2964) ;
- *soutient* l'amendement n° 41 de M. Jean-Jacques Hyest (ramène le délai de recours à trois mois à compter de l'achèvement des formalités de publicité) (p. 2964) : rejeté (p. 2965).

Article 6 *(art. 25 bis de la loi du 19 juillet 1976 : refus d'autorisation d'exploiter une carrière en cas de condamnation antérieure) :*

- *favorable* à l'amendement n° 32 du Gouvernement (de suppression) (p. 2965).

Article 16 *(art. 130 du code minier : coordination) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 de M. Jean Bégault (soumet l'exploitation des haldes et terrils au « régime légal des carrières ») (p. 2967) : rejeté (p. 2968) ;
- *soutient* l'amendement n° 23 de M. Jean Bégault (étend le régime des installations classées aux affouillement du sol lorsque les matériaux extraits sont commercialisés ou utilisés à des fins autres que la réalisation de l'ouvrage sur l'emprise duquel ils ont été extraits) : adopté (p. 2968).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1992] :

Carrières :

- contrôle, garanties financières et sanctions : délai du recours ouvert aux tiers (p. 6492) ;
- régime légal : unification et simplification : objet et intérêt de la proposition de loi (p. 6492).

Départements : schémas départementaux et commissions départementales des carrières (p. 6492).

Environnement : carrières : intérêt économique et protection de l'environnement : conciliation (p. 6492).

Parlement :

- propositions de loi : rôle du parlement (p. 6492) ;
- Sénat : première lecture : modifications apportées à la proposition de loi (p. 6492) ;
- travaux : qualité et coopération avec le Gouvernement (p. 6492).

Discussion des articles [3 décembre 1992] :

Article 2 *quinquies* nouveau *(délai de recours ouvert aux tiers) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (précise que le délai de recours prend pour point de départ le début de l'exploitation) (p. 6494, 6495).

Article 3 *(dispositions applicables aux exploitations de carrières) :*

- *son* amendement n° 15 (supprime la disposition qui précise que la commission départementale est composée « à parts égales » des représentants des administrations, des collectivités territoriales, de la profession, des associations de protection de l'environnement et des professions agricoles) : adopté (p. 6496).

Troisième lecture :

Explications de vote [19 décembre 1992] :

Parlement : travaux sur la proposition de loi et modifications adoptées par le Sénat en deuxième lecture (p. 7596).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 7596).

- Proposition de loi organique modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur le prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes (n° 2678).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 juin 1992] :

Communautés européennes : budget :
- élaboration et contrôle : déficit démocratique (p. 2975, 2976) ;
- perspectives à moyen terme : « paquet Delors II » (p. 2976) ;
- recettes : provenance et nature juridique : part des contributions nationales (p. 2976).

Parlement français :
- Assemblée nationale : propositions de loi organique de MM. Alphandéry et Le Garrec : contenu, inscription à l'ordre du jour et modification par la commission des lois (p. 2975) ;
- budget communautaire : information, débat, vote et contrôle du Parlement français (p. 2976) ;
- participation de la France au budget des Communautés : vote : compétence liée (p. 2976).

Prélèvement sur recettes au profit des Communautés européennes : principe, montant et plafonnement (p. 2975).

Discussion des articles [29 juin 1992] :

Article 1er *(inscription du principe du prélèvement sur les recettes de l'Etat dans l'ordonnance du 2 janvier 1959) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 du Gouvernement (dispose que le Parlement « évalue » le montant de la contribution française au budget des Communautés et en autorise le versement) (p. 2983).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 6 (dispose qu'un débat est organisé à l'Assemblée nationale et au Sénat sur le budget des Communautés européennes, à la suite de son adoption définitive) : retiré (p. 2984).

Titre *(proposition de loi organique modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur le prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 du Gouvernement (de coordination) (p. 2984).

- Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).

Lecture définitive :

Explications de vote [8 juillet 1992] :

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 3322) ;

Enseignement privé : protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 3322).

Lois de finances : prélèvements sur recettes : fonds de compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) (p. 3322).

Abstention du groupe U.D.F. (p. 3322).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 octobre 1992] :

Bâtiment et travaux publics (p. 4002).

Chômage (p. 4002).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales (p. 4002) ;
- financement (p. 4003) ;
- investissements (p. 4002) ;
- transmission (p. 4003).

Epargne : plan d'épargne en actions (P.E.A.) (p. 4003).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4001, 4002) ;
- dépenses : engagements non financés et sous-évaluation (p. 4001) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 4002) ;
- dette publique (p. 4002) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4003) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 4002) ;
- trésorerie : prélèvements sur divers organismes et mesures de trésorerie (p. 4002).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 4003).

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 4002).

Impôts sur la fortune et le patrimoine (p. 4003).

Logement (p. 4002, 4003).

Partis et mouvements politiques : alternance : politique économique et fiscale proposée par l'opposition (p. 4003).

Politique économique :
- déflation et récession (p. 4002) ;
- environnement international (p. 4002) ;
- taux d'intérêt (p. 4002).

Prévisions et projections économiques (p. 4001).

Recherche (p. 4003).

Retraites (p. 4003).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4002).

Sécurité sociale : déficit (p. 4002).

Première partie :

Discussion des articles [21, 22 et 23 octobre 1992] :

Article 1er *(autorisation de percevoir les impôts existants) :*

- *ses observations* (p. 4082) ;

Finances publiques :
- impôts : vote (p. 4082) ;
- recettes : surestimation (p. 4082) ;
- services votés (p. 4082).

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu) :*

- *son* amendement n° 167 (affecte les taux des tranches du barème à un coefficient de 0,95 p. 100 du barème) (p. 4083) : vote réservé (p. 4084) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Rappel au règlement : s'élève contre la réserve des votes demandée par le ministre du budget (p. 4085).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 319 de M. Jean Proriol (porte à 2 500 F la déduction forfaitaire pour frais professionnels) (p. 4087) : vote réservé (p. 4088) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 214 de M. Philippe Auberger (accorde une demi-part supplémentaire aux couples ayant élevé au moins quatre enfants lorsque ces derniers sont devenus majeurs) (p. 4091, 4092) ;

Famille : impôt sur le revenu et transferts (p. 4091, 4092).

Article 3 *(institution d'une réduction d'impôt pour la scolarisation d'enfants à charge dès le second degré) :*

- *son* amendement n° 169 (institue une réduction d'impôt de 200 F au titre de la scolarisation d'enfants dans l'enseignement primaire) : vote réservé (p. 4102) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4107) ;

Rappel au règlement : s'élève contre la réserve des votes demandée par le ministre du budget (p. 4103).

- *défavorable* à l'amendement n° 151 de M. Fabien Thiémé (indexe les réductions d'impôt et l'allocation pour dépenses de scolarité à un taux double de celui de l'inflation et augmente à due concurrence le montant de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4105) ;

Impôt de solidarité sur la fortune : réforme (p. 4105) ;

- *favorable* à l'amendement n° 52 de la commission (maintient l'avantage fiscal minimal résultant de la déduction des pensions alimentaires versées à des enfants majeurs inscrits dans l'enseignement supérieur) (p. 4106) ;

Assemblée nationale : réserve des votes et Gouvernement s'en remettant à la sagesse de l'Assemblée (p. 4106).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 260 rectifié de M. Léonce Deprez (institue la déduction des déficits fonciers du revenu global à hauteur de 50 000 F) (p. 4108) : rejeté (p. 4110) ;

Logement locatif : rendement et fiscalité (p. 4109).

Partis et mouvements politiques : logement : fiscalité (p. 4109) ;

- *son* amendement n° 170 rectifié (institue, au profit des contribuables âgés de moins de 35 ans, une réduction d'impôt égale à 60 p. 100 des intérêts – retenus dans la limite de 3 000 F – au titre des prêts contractés en vue du financement d'études supérieures) (p. 4110) : rejeté (p. 4111).

Article 6 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Jean Tardito (propose un nouveau barème) (p. 4114) ;

Impôt de solidarité sur la fortune : réforme (p. 4114).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Jean-Pierre Brard (prévoit la revalorisation du barème de manière que le produit de l'impôt de solidarité sur la fortune soit égal aux dépenses engagées au titre du R.M.I. l'année précédente) (p. 4114) ;

- *son* amendement n° 177 (exclut la résidence principale de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4115) : vote réservé (p. 4117) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4118) ;

Chômage (p. 4117).

Impôt de solidarité sur la fortune :

- Paris : pénalisation des familles (p. 4115) ;

- réforme (p. 4115) ;

- *son* amendement n° 401 (divise la valeur nette taxable du patrimoine assujetti à l'impôt de solidarité sur la fortune par deux pour les contribuables mariés sans enfants et attribue un quart de part supplémentaire par enfant à charge) : vote réservé (p. 4117) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4118) ;

Impôt de solidarité sur la fortune : « divorces fiscaux » (p. 4117).

Après l'article 9 :

- *soutient* l'amendement n° 6 de M. Philippe Vasseur (étend l'utilisation des déductions du bénéfice que les exploitants agricoles peuvent pratiquer au titre de leurs investissements à l'acquisition de parts ou d'actions de sociétés coopératives agricoles et de leurs unions) : vote réservé (p. 4123) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de M. Philippe Vasseur (supprime le cinquième alinéa de l'article 72 *d* du code général des impôts disposant que la base d'amortissement des immobilisations acquises ou créées par les agriculteurs au moyen de la déduction pour investissement est réduite à due concurrence de l'utilisation de cette déduction) : vote réservé (p. 4124) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 9 (suite) :

- *soutient* l'amendement n° 296 de M. Philippe Vasseur (autorise les exploitants agricoles à clôturer leur exercice T.V.A. à la même date que leur exercice comptable) : vote réservé (p. 4167) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 291 de M. Philippe Vasseur (accorde, sous certaines conditions, aux mutations à titre onéreux d'immeubles ruraux le bénéfice du différé et de l'étalement du paiement des droits prévus pour les mutations à titre gratuit) : vote réservé (p. 4168) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 10 (exonère de droits de mutation à titre gratuit les terres agricoles pour un montant inférieur à 600 000 F dans la succession si l'héritier s'engage à les maintenir en exploitation pour cinq ans) (p. 4168) : vote réservé (p. 4170) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 297 de M. Philippe Vasseur (assujettit les activités extra-agricoles des entreprises agricoles soumises au régime simplifié de l'agriculture à ce même régime si les recettes agricoles par nature demeurent prépondérantes) : vote réservé (p. 4171) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Avant l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 12 de M. Philippe Vasseur (atténue l'effet de seuil résultant de l'imposition des plus-values réalisées au titre d'une activité agricole, artisanale ou libérale) : vote réservé (p. 4172) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 198 (autorise les entreprises à déduire de leur bénéfice imposable les versements à des établissements d'enseignement public ou privé sous contrat dans la limite de 5/1 000 de leur chiffre d'affaires) (p. 4172) : vote réservé (p. 4173) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 397 de M. Daniel Colin (supprime le précompte lorsque des sociétés distribuent des bénéfices réalisés à l'occasion d'exercices clos depuis plus de cinq ans) (p. 4177, 4178) : vote réservé (p. 4178) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 199 (supprime l'impôt de bourse) : vote réservé (p. 4178) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 11 *(suppression de la déductibilité des dividendes) :*

- *son* amendement n° 200 (de suppression) : vote réservé (p. 4178) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 201 (applique l'article aux exercices ouverts à compter du 30 septembre 1992) (p. 4178) : vote réservé (p. 4179) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Lois : rétroactivité (p. 4178).

Article 12 *(adaptation du régime fiscal des parts ou actions d'O.P.C.V.M. détenues par les entreprises) :*

- *son* amendement n° 202 (de suppression) (p. 4181) : vote réservé (p. 4182) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *son* amendement n° 203 (institue un crédit d'impôt au titre de la taxation à l'étranger de parts ou d'actions d'O.P.C.V.M.) : vote réservé (p. 4183) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *son* amendement n° 204 corrigé (ramènent de 90 à 80 p. 100 le pourcentage de l'actif des O.P.C.V.M. investi en actions ou titre assimilés et permettant le maintien du régime actuel de taxation) (p. 4183) : retiré (p. 4184) ;
- *son* amendement n° 205 (supprime la condition relative à la nature des produits financiers des parts et actions - 80 p. 100 provenant de dividendes ouvrant droit à l'avoir fiscal et des plus-values de cession - permettant le maintien du régime actuel de taxation) : vote réservé (p. 4184) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *son* amendement n° 206 corrigé (unifie les modes de détermination des valeurs liquidatives des titres détenus) : vote réservé (p. 4185) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

  Lois : rétroactivité (p. 4185) ;
- *son* amendement n° 207 (applique l'article aux valeurs liquidatives des titres constatées à partir du 1er juillet 1992) (p. 4185) : vote réservé (p. 4186) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

  Lois : rétroactivité (p. 4185, 4186).

Article 14 *(majoration du crédit d'impôt formation pour l'emploi d'apprentis) :*

- *son* amendement n° 179 (supprime la référence à la variation du nombre des apprentis pour le calcul du crédit d'impôt) (p. 4192) : vote réservé (p. 4193) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 253 rectifié de M. Jacques Barrot (autorise les entreprises à affecter la cotisation complémentaire de 0,1 p. 100 à la taxe d'apprentissage au financement de l'apprentissage et du fonctionnement des centres de formation d'apprentis) (p. 4198) : retiré (p. 4199).

Article 16 *(exonération de la taxe sur les conventions d'assurance applicable à certains contrats) :*

- *son* amendement n° 180 (réduit de 18 à 15 p. 100 le taux de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance relatives à des véhicules d'un poids inférieur à 3,5 tonnes) (p. 4207) : vote réservé (p. 4208) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 17 *(reconduction et adaptation du crédit d'impôt recherche) :*

- *défavorable* (p. 4208) ;
- *son* amendement n° 182 (permet aux entreprises sorties du dispositif avant le 31 décembre 1991 de bénéficier à nouveau du crédit d'impôt) (p. 4208) : vote réservé (p. 4209) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *son* amendement n° 183 rectifié (maintient la restitution immédiate du crédit d'impôt ou de son excédent par rapport à la cotisation d'impôt) (p. 4209) : vote réservé (p. 4210) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 17 :

- *son* amendement n° 181 (porte de 65 000 F à 74 000 F le plafond applicable pour l'amortissement des voitures particulières) : vote réservé (p. 4211) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *soutient* l'amendement n° 185 de M. Philippe Vasseur (atténue l'effet de seuil résultant de l'imposition des plus-values réalisées au titre d'une activité agricole, artisanale ou libérale) (p. 4211) : vote réservé (p. 4212) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *son* amendement n° 184 (institue la déductibilité du résultat imposable à hauteur de 50 p. 100 des dépenses engagées par les entreprises en faveur d'un établissement d'enseignement supérieur avec lequel elles ont signé une convention de recherche) (p. 4213) : vote réservé (p. 4214) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *son* amendement n° 227 (institue un « plan d'épargne entreprise retraite » donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements ; permet à l'employeur de les abonder et, à ce titre, l'autorise à déduire jusqu'à 10 000 F par an de son bénéfice imposable et exonère d'impôt sur le revenu les produits du plan ou la rente viagère) : vote réservé (p. 4214) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *soutient* l'amendement n° 328 de M. Edouard Landrain et *son* amendement n° 303 (instituent une déduction pour l'investissement des entreprises individuelles assujetties à l'impôt sur le revenu selon un régime réel d'imposition et exerçant une activité industrielle ou commerciale) (p. 4214) : vote réservé (p. 4215) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *soutient* l'amendement n° 411 de M. Francis Geng (institue une déduction pour l'investissement des entreprises individuelles assujetties à l'impôt sur le revenu selon un régime réel d'imposition et exerçant une activité industrielle ou commerciale) : vote réservé (p. 4215) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 16 *(reconduction de diverses mesures d'amortissement exceptionnel) :*

- *soutient* l'amendement n° 304 rectifié de M. Philippe Vasseur (étend l'amortissement à 100 p. 100 sur l'année de leur réalisation aux améliorations et aux constructions de bâtiments permettant aux élevages bovin et porcin de respecter les obligations relatives à la lutte contre la pollution) (p. 4229) : vote réservé (p. 4230) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 187 (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les prestations liées au traitement des ordures ménagères) : vote réservé (p. 4235) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 21 :

- *favorable* à l'amendement n° 318 de M. Ambroise Guellec (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les prestations fournies par les dresseurs et entraîneurs de chevaux) (p. 4239) ;
- *son* amendement n° 188 (réduit de moitié en 1993 et supprime en 1994 le décalage d'un mois de la T.V.A. ayant grevé les services et des biens ne constituant pas des immobilisations et finance cette mesure par des privatisations) : vote réservé (p. 4240) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *soutient* l'amendement n° 323 de M. Jean Proriol (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les véhicules électriques) : vote réservé (p. 4241) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *son* amendement n° 189 (retient les salaires versés aux personnels intérimaires par les entreprises de travail temporaire à hauteur de 50 p. 100 de leur montant pour la détermination de leur valeur ajoutée servant à appliquer le plafonnement de leur taxe professionnelle) : vote réservé (p. 4244) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 22 *(pérennisation de la majoration de 0,4 p. 100 des frais d'assiette et de recouvrement en matière d'impôts directs locaux)* :

- *son* amendement n° 190 (de suppression) (p. 4244) : vote réservé (p. 4245) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 22 :

- *soutient* l'amendement n° 11 de M. Philippe Vasseur (pérennise le lien entre le taux de la taxe d'habitation et celui de la taxe sur les propriétés non bâties) (p. 4256) : vote réservé (p. 4257) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 23 *(modification des conditions de paiement de la taxe professionnelle et de la période de référence pour le calcul du plafonnement de cette taxe par rapport à la valeur ajoutée)* :

- *défavorable* (p. 4257, 4258) ;

  Entreprises : charges (p. 4257, 4258).

  Finances publiques : mesures de trésorerie (p. 4257, 4258) ;

- *son* amendement n° 191 (de suppression) (p. 4258) : vote réservé (p. 4262) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

  Assemblée nationale : députés : élus du patronat (p. 4260, 4261).

  Finances publiques : déficit budgétaire (p. 4261) ;

- *son* amendement n° 306 (permet aux entreprises ayant bénéficié d'un dégrèvement l'année précédente de l'imputer à nouveau - à titre provisoire - sur la cotisation de l'année) : vote réservé (p. 4263) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 25 *(reconduction du prélèvement exceptionnel sur les entreprises pétrolières)* :

- *son* amendement n° 192 (de suppression) (p. 4274) : vote réservé (p. 4275) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 324 de M. Jean Proriol (de suppression) (p. 4274) : vote réservé (p. 4275) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 178 (porte de 3 000 F à 10 000 F le montant de l'abattement sur les successions pour frais d'obsèques) (p. 4276) : vote réservé (p. 4277) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 325 de M. Jean Proriol (porte de 3 000 F à 6 000 F le montant de l'abattement sur les successions pour frais d'obsèques) (p. 4276) : vote réservé (p. 4277) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 288 de M. François Rochebloine (porte de 3 000 F à 5 000 F et indexe le montant de l'abattement sur les successions pour frais d'obsèques) (p. 4276) : vote réservé (p. 4277) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 31 :

- *soutient* l'amendement n° 186 de M. Pierre Micaux (porte de 10,5 à 12,5 centimes par mètre cube le tarif de la redevance sur la consommation d'eau à usage domestique et majore les autres redevances dans les mêmes proportions) : vote réservé (p. 4279) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 34 *(relèvement de la taxe de sûreté et de sécurité)* :

- *favorable* aux amendements identiques n°s 73 de la commission et 3 de M. Michel Inchauspé (de suppression) (p. 4280).

Après l'article 36 :

- *son* amendement n° 166 (prévoit que le Gouvernement déposera au Parlement, avant le 20 février 1993, un rapport sur l'origine des moins-values fiscales constatées en 1992) : vote réservé (p. 4281) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 4 précédemment réservé *(amélioration des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour investissement locatif)* :

- *son* amendement n° 171 (réduit de neuf ans à six ans la durée de l'engagement de location) : vote réservé (p. 4286) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 400 (supprime les dates limites pour la prise d'effet de la location) : vote réservé (p. 4286) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 173 (institue une réduction d'impôt *pro rata temporis* pour le vendeur et l'acquéreur de parts de S.C.P.I. détenues pendant une durée inférieure à neuf ans) (p. 4286) : vote réservé (p. 4287) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 174 (applique les dispositions de l'article aux logements dont la construction a débuté à partir du 15 mars 1991) : vote réservé (p. 4287) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 4 (amendements précédemment réservés) :

- *soutient* l'amendement n° 320 de M. Jean Proriol (porte à 20 p. 100 la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) : vote réservé (p. 4289) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 168 rectifié (porte à 15 p. 100 la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) : vote réservé (p. 4289) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 176 (permet aux propriétaires bailleurs, s'engageant à louer un logement pour une période de six ans, d'en déduire les dépenses de réparation et d'entretien de leur revenu global imposable) (p. 4289) : vote réservé (p. 4290) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 321 de M. Jean Proriol (porte de 6 000 F à 12 000 F l'abattement sur les plus-values faisant l'objet d'une taxation selon le barème de l'impôt sur le revenu) : vote réservé (p. 4290) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 175 (institue un amortissement sur neuf ans des logements neufs donnés à bail dans la limite de 50 000 F déduits annuellement du revenu imposable) : vote réservé (p. 4290) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 261 de M. Léonce Deprez (étend le bénéfice de la réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunt à l'achat de logements anciens) : vote réservé (p. 4290) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 263 de M. Léonce Deprez (institue une réduction d'impôt du type « Quilès-Méhaignerie » au titre de l'achat de logements anciens donnés à bail) (p. 4290) : vote réservé (p. 4291) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 8 précédemment réservé *(suppression de la part départementale et de la part régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties)* :

- *son* amendement n° 193 (anticipe d'un an l'application du dispositif de l'article concernant la part départementale) : vote réservé (p. 4293) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 30 (suite) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 449 du Gouvernement (majore l'imposition forfaitaire annuelle sur les sociétés et institue une progressivité en fonction du chiffre d'affaires à partir de dix millions de francs) (p. 4300) ;

Gouvernement : dépôt par le Gouvernement d'amendements pour financer les demandes du groupe communiste (p. 4300) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 448 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction du paragraphe I de l'article 520 A du code général des impôts relatif au droit spécifique sur les bières et certaines boissons non alcoolisées) (p. 4301) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 447 du Gouvernement (majore les pénalités prévues aux articles 1725 et 1726 du code général des impôts) (p. 4301) ;

Assemblée nationale : amendements : chiffrage de leur rendement (p. 4301).

Article 37 et état A *(équilibre général du budget) :*

- *ses observations* (p. 4314) ;

Assemblée nationale : amendements : motivation et chiffrage de leur rendement (p. 4314).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : réponses du Gouvernement (p. 4314).

Explications de vote [23 octobre 1992] :

Collectivités locales : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (p. 4320).

Entreprises : charges (p. 4320).

Finances publiques :
- dépenses (p. 4320) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4320) ;
- trésorerie : mesures (p. 4320).

Fonctionnaires et agents publics (p. 4320).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions et négociation avec le Gouvernement (p. 4319).

Prévisions et projections économiques (p. 4320).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 4320).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4320).

Sécurité sociale : déficit (p. 4320).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 4320).

Deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (santé et action humanitaire) [27 octobre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale :
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : évolution, montant et imputation (p. 4361, 4362) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : Réunion (p. 4362).

Cour des comptes : rapports (p. 4362).

D.O.M.-T.O.M. : T.O.M. : services de santé : moyens (p. 4362).

Hôpitaux et cliniques :
- excédents de lits (p. 4362) ;
- internes : rémunération (p. 4362) ;
- services de proximité (p. 4362).

Lois : projet de loi n° 2219 relatif à l'agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (p. 4362).

Ministère des affaires sociales et de l'intégration :
- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4361) ;
- services extérieurs : moyens (p. 4362).

Professions médicales : conventions médicales (p. 4362).

Professions paramédicales :
- conventions avec les caisses de sécurité sociale (p. 4362) ;
- formation (p. 4362).

Santé publique :
- alcoolisme : centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie et comités départementaux de prévention (p. 4362) ;
- prévention : nécessité et moyens (p. 4361) ;
- réseau national, observatoires régionaux et haut comité de la santé publique (p. 4361) ;
- sida : lutte contre (p. 4362) ;
- transfusion sanguine : système français : réforme (p. 4361).

Sécurité sociale :
- assurance vieillesse : régimes spéciaux : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.) (p. 4361) ;
- comptes sociaux : déficits (p. 4361) ;
- dépenses d'assurances-maladie et dépenses de santé : évolution, maîtrise médicalisée et régulation (p. 4362).

Equipement, logement et transports : Transports aériens et météorologie. - Budget annexe de l'aviation civile. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1992] :

Aviation civile, navigation aérienne : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4907).

Commerce extérieur :
- aéronautique : concurrence américaine (p. 4906, 4907, 4912) ;
- G.A.T.T. : négociations (p. 4907, 4912).

Communautés européennes : stratégie industrielle et concurrence (p. 4906).

Compagnies aériennes :
- Air-France (p. 4906, 4907) ;
- Air-Inter (p. 4906, 4907) ;
- difficultés et restructuration (p. 4906) ;
- T.A.T. (p. 4906) ;
- U.T.A. (p. 4906).

Impôts et taxes : redevance de route (p. 4907).

Industrie aéronautique : généralités (p. 4906).

Industrie et commerce extérieur. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1992] :

Commerce extérieur :
- Allemagne : échanges commerciaux (p. 5434, 5435) ;
- balance commerciale (p. 5435) ;
- exportation : soutien (p. 5435).

Energie : énergie nucléaire : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et sa filiale Cogema (p. 5435).

Entreprises :
- Bull (p. 5435, 5436) ;
- petites et moyennes entreprises (P.M.E.) (p. 5434).

Impôts sur les sociétés : diminution (p. 5434).

Industrie : électronique (p. 5435).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur :
- crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 5434) ;
- crédits de l'industrie : montant, évolution, répartition (p. 5434).

Politique industrielle (p. 5435).

Propriété intellectuelle : propriété industrielle : dépôts de brevets (p. 5435).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 5435).

Successions et libéralités : droits de mutation : entreprises (p. 5434).

- *son* interruption (p. 5450, 5451).

Questions :

Entreprises : accords Thomson / C.E.A. Industries (p. 5460).

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spécieux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe) [17 novembre 1992] :

Rappel au règlement : s'élève contre la non-communication par le Gouvernement à l'Assemblée nationale des chiffres du déficit de la loi de finances pour l'année 1992 publiés par un quotidien du matin et demande au Gouvernement de donner à l'Assemblée l'état exact des finances publiques à la fin de 1992 (p. 5520).

Vote des crédits :

Article 82 *(institution d'une allocation pour dépenses de scolarité) :*

- *favorable* à l'amendement n° 239 du Gouvernement (étend le bénéfice de l'allocation aux parents ayant des enfants scolarisés dans l'enseignement élémentaire) (p. 5531).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 décembre 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 6977).

Bâtiment et travaux publics (p. 6978).

Collectivités locales : transferts de charges (p. 6978).

Commerce extérieur (p. 6977).

Entreprises :
- charges (p. 6978) ;
- investissements (p. 6977) ;
- transmission : projet de loi sur la fiducie (p. 6978).

Finances publiques :
- dépenses : de fonctionnement et d'investissement (p. 6978) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 6977) ;
- déficit budgétaire (p. 6977, 6978) ;
- prélèvements obligatoires (p. 6978).

Logement et habitat (p. 6978).

Politique économique :
- croissance (p. 6977) ;
- déflation (p. 6977) ;
- « désinflation compétitive » (p. 6977) ;
- environnement international (p. 6977) ;
- taux d'intérêt (p. 6977).

Prévisions et projections économiques (p. 6977).

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 3 *(institution d'une réduction d'impôt pour la scolarisation d'enfants à charge dès le second degré) :*

- *soutient* l'amendement n° 128 de M. Michel Jacquemin (étend le bénéfice des dispositions de l'article à l'apprentissage) : vote réservé (p. 6981) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 4 *(amélioration des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour investissement locatif) :*

- *soutient son* amendement n° 99 et l'amendement identique n° 72 de M. Pierre Méhaignerie (suppriment l'obligation de donner à bail le logement dans les six mois suivant l'achèvement ou l'acquisition de l'immeuble) : vote réservé (p. 6983) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;

- *son* amendement n° 100 (ramène du 1er janvier 1993 au 15 mars 1992 la date de souscription de parts de S.C.P.I. donnant droit à la réduction d'impôt) : vote réservé (p. 6983) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;

- *son* amendement n° 101 (institue une réduction d'impôt *pro rata temporis* pour les parts de S.C.P.I.) : vote réservé (p. 6984) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;

- *son* amendement n° 102 (étend le bénéfice de la réduction d'impôt aux logements ayant fait l'objet d'une déclaration d'ouverture de chantier après le 15 mars 1991) (p. 6984) : vote réservé (p. 6985) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 95 (exclut la valeur de capitalisation des rentes viagères de l'assiette de l'impôt sur la fortune) : vote réservé (p. 6994) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 8 *(suppression de la part départementale et de la part régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) :*

- *son* amendement n° 107 (institue une compensation intégrale et permanente par l'Etat des pertes de recettes subies par les départements et les régions) : vote réservé (p. 6995) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Après l'article 9 :

- *soutient* l'amendement n° 105 de M. Denis Jacquat (soumet tous les produits de l'horticulture et de la sylviculture au taux réduit de la T.V.A.) : vote réservé (p. 6996) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 11 *(suppression de la déductibilité des dividendes) :*

- *soutient* l'amendement n° 74 de M. Edmond Alphandéry (reporte du 1er janvier 1992 au 1er janvier 1993 la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article) : vote réservé (p. 6996) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 12 *(adaptation du régime fiscal des parts ou actions d'O.P.C.V.M. détenues par les entreprises) :*

- *son* amendement n° 104 (de suppression) : vote réservé (p. 6997) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 138 du Gouvernement (précise et assouplit les dispositions de l'article) (p. 7000) ;

Assemblée nationale : amendements : dépôt tardif par le Gouvernement (p. 7000).

Après l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 96 rectifié de M. Denis Jacquat (exonère d'impôt sur le revenu la compensation forfaitaire versée aux petites entreprises pour les dépenses d'apprentissage) : vote réservé (p. 7001) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 19 *(exonération de la taxe intérieure de consommation pour le gaz naturel utilisé dans les unités de cogénération) :*

- *ses observations* (p. 7003, 7004) ;

Energie :
- cogénération : gaz naturel et hydrocarbures liquides : distorsion de concurrence (p. 7003) ;
- hydrocarbures : teneur en soufre (p. 7003, 7004) ;

- *son* amendement n° 109 (étend l'exonération aux hydrocarbures liquides) : vote réservé (p. 7004) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Après l'article 21 :

- *soutient* l'amendement n° 77 de M. Edouard Landrain (assujettit les compétitions sportives au taux réduit de la T.V.A.) : vote réservé (p. 7006) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;

- *soutient* les amendements nos 84 de M. Germain Gengenwin et 94 de M. Philippe Vasseur (assujettissent les prestations liées à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux au taux réduit de la T.V.A.) (p. 7006) : votes réservés (p. 7007) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 23 *(modification des conditions de paiement de la taxe professionnelle et de la période de référence pour le calcul du plafonnement de cette taxe par rapport à la valeur ajoutée)* :

- *son* amendement n° 98 (de suppression) : vote réservé (p. 7009) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Après l'article 24 :

- *soutient* l'amendement n° 83 de M. Germain Gengenwin (exonère de la T.I.P.P. les livraisons de gaz naturel destinées au chauffage de serres abritant des productions végétales) : vote réservé (p. 7012) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 26 *(hausse du droit de consommation sur les tabacs)* :

- *soutient* l'amendement n° 79 de M. Germain Gengenwin (supprime l'augmentation du droit de consommation sur les cigares) : vote réservé (p. 7013) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 7013).

Après l'article 27 :

- *soutient* l'amendement n° 80 de M. Jean-Paul Fuchs (ramène de 54,80 F à 38 F par hectolitre le montant du droit de circulation sur les vins mousseux) : vote réservé (p. 7014) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Avant l'article 29 :

- *son* amendement n° 92 (exclut de l'assiette de l'impôt sur la fortune les logements neufs destinés à une location pour une durée minimale de neuf ans) : vote réservé (p. 7015) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 30 *ter* *(augmentation du barème de l'imposition forfaitaire annuelle des sociétés)* :

- *son* amendement n° 115 (propose un nouveau barème et ramène l'imposition maximale de 100 000 F à 50 000 F) : vote réservé (p. 7017) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 30 *quater* *(adaptation du droit spécifique sur les bières aux directives communautaires)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 119 de M. Jean-Marie Caro (dispose que le droit applicable aux bières n'est perçu que pour la moitié de son montant entre le 1er mai 1993 et le 1er septembre 1993 et majore à due concurrence les prélèvements sur les casinos et les opérations portant sur des œuvres pornographiques ou incitant à la violence) (p. 7020) ;

Communautés européennes : horticulture : T.V.A. : report de l'application de la directive par nos partenaires (p. 7020).

Article 30 *quinquies* *(actualisation des pénalités en matière de droit de communication)* :

- *défavorable* (p. 7020, 7021).

Après l'article 30 *quinquies* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 108 rectifié du Gouvernement (institue une taxe de 2 p. 100 sur les ventes et locations de cassettes ou disques vidéo au profit du compte d'affectation spéciale de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels) (p. 7023) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 7023).

Après l'article 65 :

- *soutient* l'amendement n° 81 de M. Edmond Alphandéry (intègre aux bénéfices agricoles les revenus d'activités annexes exercées par les agriculteurs soumis à un régime réel d'imposition à condition que les recettes tirées de ces activités n'excèdent pas 20 p. 100 du chiffre d'affaires de l'exploitant) : retiré (p. 7081) ;
- *soutient* l'amendement n° 93 de M. Pierre Micaux (porte à 20 p. 100 du bénéfice - dans la limite de 50 000 F - la déduction pour investissement que peuvent pratiquer les exploitants agricoles) : vote réservé (p. 7081) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Avant l'article 70 :

- *soutient* l'amendement n° 87 de M. André Santini (applique le taux réduit de la T.V.A. aux prestations liées à l'utilisation des installations sportives) : vote réservé (p. 7087) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Article 71 *(modification de la base d'imposition à la taxe professionnelle en cas de création d'établissement ou de changement d'exploitant)* :

- *son* amendement n° 89 (de suppression) : vote réservé (p. 7088) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Article 71 *bis* *(coefficients de revalorisation des valeurs locatives foncières pour 1993)* :

- *soutient* l'amendement n° 90 de M. René Beaumont (réduit la revalorisation des valeurs locatives foncières afférentes à certains immeubles industriels et aux logements H.L.M.) (p. 7088) : vote réservé (p. 7089) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Article 71 *decies* *(écrêtement des groupements de communes au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle)* :

- *son* amendement n° 103 (de suppression) (p. 7091) : vote réservé (p. 7092) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Après l'article 71 *undecies* :

- *soutient* l'amendement n° 88 de M. Philippe Vasseur (exonère de la taxe foncière sur les propriétés bâties les installations hydrauliques à vocation agricole appartenant aux exploitants) : vote réservé (p. 7093) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104) ;
- *soutient* l'amendement n° 91 de M. René Beaumont (limite la hausse de la valeur locative des habitations à loyer modéré) : vote réservé (p. 7093) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Article 76 *bis* *(prorogation du délai de l'examen contradictoire de l'ensemble de la situation fiscale personnelle en cas de découverte en cours de contrôle d'une activité occulte)* :

- *défavorable* (p. 7095, 7096) ;

Constitution (p. 7096).

Article 79 *(déplafonnement du versement de transport)* :

- *soutient son* amendement n° 106 et l'amendement identique n° 85 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) : vote réservé (p. 7097) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Après l'article 79 :

- *soutient* l'amendement n° 97 de M. Denis Jacquat (crée un fonds national alimenté par une fraction de la taxe d'apprentissage afin d'assurer une compensation forfaitaire des dépenses directes effectuées par les maîtres d'apprentissage) : vote réservé (p. 7098) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7104).

Explications de vote :

Assemblée nationale :

- amendements du Gouvernement : dépôt tardif (p. 7106) ;
- conditions de travail (p. 7106) ;
- réserve des votes et application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7106).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 7106).

- ***Rappel au règlement :*** article 48 du règlement : s'élève contre les conditions d'examen des textes importants et demande un calendrier plus équilibré [9 décembre 1992] (p. 6800).

- **Proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger (n° 3030).**

Avant la discussion de l'article unique [20 novembre 1992] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité de : *Millon (Charles)* (p. 5767).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commissions d'enquête : demandes : propositions de résolution nos 2092, 2909 et 2973 : rejet (p. 5767).

Haute Cour de justice : compétence, saisine et fonctionnement (p. 5767).

Justice : transfusion sanguine : poursuites judiciaires (p. 5767).

- **Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Jacques Barrot et quatre-vingt-cinq membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 17 novembre 1992.**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [23 novembre 1992] :

« Affaires » (p. 5885, 5886).

Affaires étrangères (p. 5885).

Agriculture : G.A.T.T. (p. 5885).

Chômage (p. 5884, 5885).

Communautés européennes :
- croissance : initiative coordonnée (p. 5886) ;
- Maastricht : critères de convergence économique (p. 5884) ;
- politique agricole commune (p. 5885).

Education, formation professionnelle et apprentissage (p. 5886).

Equipement et grands travaux (p. 5886).

Etat : rôle (p. 5886).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 5884) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 5884) ;
- dette publique (p. 5884) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 5884) ;
- recettes de trésorerie (p. 5884) ;
- réforme fiscale (p. 5886).

Gouvernement :
- attitude envers la représentation nationale et l'opinion publique (p. 5883, 5884) ;
- ministres : responsabilité (p. 5883, 5885, 5886).

Logement et habitat (p. 5885).

Partis et mouvements politiques : majorité : bilan (p. 5884, 5885, 5886).

Politique économique : pouvoir d'achat (p. 5885).

Politique économique et sociale : pauvreté (p. 5885).

Président de la République :
- engagements (p. 5884) ;
- révision constitutionnelle : ses propositions (p. 5886).

Prévisions et projections économiques (p. 5884).

Retraites (p. 5886).

Le groupe U.D.F. vote la censure (p. 5886).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1992] :

Chômage (p. 6651).

Communautés européennes : union économique et monétaire : critères (p. 6652).

Emploi : plan : financement (p. 6651).

Entreprises : investissements (p. 6651).

Etat : rôle (p. 6651).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6650, 6651) ;
- dépenses : annulations de crédits et régulation budgétaire (p. 6651) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 6651) ;
- dette publique (p. 6651) ;
- recettes : surévalutation (p. 6651).

Politique économique et sociale : pauvreté (p. 6651).

Prévisions et projections économiques (p. 6651).

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Article 1er *(aide de l'Etat aux acquéreurs de voitures particulières équipées de pots catalytiques) :*

- *ses observations* (p. 6655) ;

Finances publiques : prélèvements obligatoires (p. 6655).

Article 2 *(versement de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales au profit du budget général) :*

- *ses observations* (p. 6656) ;

Finances publiques : recettes de trésorerie (p. 6656).

Après l'article 23 :

- *soutient* l'amendement n° 68 rectifié de M. Philippe Vasseur (porte à respectivement 20 et 30 p. 100 les taux des déductions forfaitaires de 10 et de 15 p. 100 sur les revenus des propriétés rurales) (p. 6673) : rejeté (p. 6674).

Article 24 *(adaptation du champ d'application de l'intérêt de retard) :*

- *ses observations* (p. 6674) ;

Douanes (p. 6674).

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 64 (accorde un remboursement mensuel intégral de la T.V.A. aux exportateurs ayant obtenu deux remboursements trimestriels au cours de l'année précédente et institue un crédit d'impôt égal à 0,75 p. 100 par mois de retard sur les sommes non remboursées dans le délai d'un mois) (p. 6677) : rejeté (p. 6679) ;

Entreprises : charges (p. 6678, 6679).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 6678) ;

- *son* amendement n° 65 (institue la déductibilité à hauteur de 50 p. 100 de la T.V.A. sur l'acquisition de véhicules conçus pour transporter des personnes ou à usage mixte) : rejeté (p. 6679) ;

- *son* amendement n° 66 (institue la déductibilité à hauteur de 50 p. 100 en 1993 et en totalité à partir de 1994 de la T.V.A. sur le carburant utilisé par des véhicules donnant droit à déduction) (p. 6679) : rejeté (p. 6680) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 6679, 6680).

Article 32 *(régime fiscal des transferts d'actifs réalisés par une entreprise) :*

- *son* amendement n° 70 (de suppression) (p. 6698) : rejeté (p. 6699) ;

- *son* amendement n° 71 (limite l'application des dispositions de l'article aux « paradis fiscaux ») : rejeté (p. 6699) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 107 de M. Yves Fréville (reporte la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article du 1er janvier 1992 au 1er janvier 1993) (p. 6701).

Article 41 *(remplacement du régime de l'étalement pour les revenus exceptionnels ou différés par un système de quotient) :*

- *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Philippe Auberger (de suppression) (p. 6705).

Article 44 *(régime fiscal des titres non cotés) :*

- *son* amendement n° 72 (reporte la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article du 1er septembre au 1er décembre 1992) (p. 6708) : rejeté (p. 6709) ;

Lois : rétroactivité (p. 6708).

Article 46 *(conditions d'exercice du droit de communication et modification du régime des sanctions)* :

- *défavorable* (p. 6709, 6710) ;

Constitution : saisine du Conseil constitutionnel sur l'article (p. 6710).

Droits de l'homme et libertés publiques : contrôle du juge (p. 6710) ;

- *favorable* à l'amendement n° 40 de la commission (précise que l'interdiction de communication porte sur l'identité ou l'adresse des personnes concernées) (p. 6710) ;

- *son* amendement n° 95 (supprime le nouveau dispositif des amendes administratives sanctionnant le refus de communication à l'exception de la majoration de l'amende de 1 000 F à 10 000 F et porte l'astreinte journalière de 10 F à 50 F) : rejeté (p. 6711).

Article 47 *(dispositions applicables pour le contrôle des comptes à usage privé et professionnel)* :

- *défavorable* (p. 6712) ;

- *son* amendement n° 75 (de suppression) : rejeté (p. 6712) ;

- *son* amendement n° 96 (maintient le délai de trois mois imparti à l'administration pour la vérification de la comptabilité des contribuables disposant de comptes mixtes) : rejeté (p. 6712).

Article 50 *(modification du plafond de la redevance relative à l'inscription sur la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 50 de la commission (requalifie la redevance en taxe et en affecte le produit au budget général de l'Etat) (p. 6714) ;

Pharmacie : direction du médicament au ministère de la santé (p. 6714).

Après l'article 52 :

- *soutient* l'amendement n° 67 de M. Philippe Vasseur (accorde le bénéfice de l'abattement de 20 p. 100 sur le revenu imposable consécutif à l'adhésion à un centre de gestion agréé à chacun des membres d'un foyer fiscal exploitant un fonds agricole séparé) : rejeté (p. 6716) ;

- *soutient* l'amendement n° 69 de M. Philippe Vasseur (proroge jusqu'au 31 décembre 1996 l'application des taux majorés de remboursement forfaitaire de la T.V.A. bénéficiant aux ventes de certains produits réalisés par des groupements de producteurs et aux ventes de lait) : rejeté (p. 6716) ;

- *soutient* l'amendement n° 106 de M. Yves Fréville (autorise l'agence pour la formation en alternance à poursuivre ses activités de promotion des contrats d'insertion en alternance et à faire réaliser des études relevant du domaine de sa compétence) : rejeté (p. 6716).

Article 57 *(annulation de dettes des pays étrangers)* :

- *favorable* à l'amendement n° 53 de la commission (de suppression) (p. 6717) ;

Parlement : rôle (p. 6717).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1992] :

Chômage : U.N.E.D.I.C. : déficit (p. 7809).

Epargne (p. 7810).

Finances publiques :
- déficit (p. 7809) ;
- dépenses : progression de 1988 à 1992 (p. 7809) ;
- dette publique (p. 7810) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 7809).

Fonctionnaires et agents publics : effectifs (p. 7809).

Gouvernement : introduction de dispositions de fond en nouvelle lecture (p. 7810).

Maastricht : déficits publics : plafond de 3 p. 100 (p. 7809).

Marchés financiers (p. 7810).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 7810).

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Article 4 et état A *(équilibre général)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 38 rectifié du Gouvernement (majore le déficit de 4,6 milliards de francs compte tenu de 1,3 milliards de ressources non fiscales supplémentaires et de 5,9 milliards de dépenses nouvelles) (p. 7818) ;

Chômage et subvention à l'U.N.E.D.I.C. (p. 7818).

Finances publiques :
- déficit (p. 7818) ;
- recettes : surévaluation (p. 7818).

Maastricht : déficits publics : plafond de 3 p. 100 (p. 7818).

Sécurité sociale : retraites : régime général : déséquilibre structurel et subvention de 5 milliards de francs (p. 7818).

Avant l'article 20 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 62 du Gouvernement (majore le relèvement du droit de consommation sur les cigarettes) (p. 7828) ;

Sécurité sociale : affectation du supplément de recettes (p. 7828).

Après l'article 27 :

- *favorable* à l'amendement n° 64 du Gouvernement (étend l'exonération de T.I.P.P. prévue pour le gaz naturel utilisé dans les unités de cogénération au fioul lourd d'une teneur en soufre inférieure à 2 p. 100) (p. 7830).

Après l'article 28 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 68 rectifié de M. Jean Auroux (soumet les indemnités de fonctions perçues par les élus locaux à compter du 1er janvier 1993 à une retenue à la source selon le baréme de l'impôt sur le revenu après déduction forfaitaire des frais liés à l'exercice du mandat) (p. 7833) ;

Parlement : amendements sur la fiscalité des indemnités perçues par les parlementaires et les élus locaux : conditions de discussion et aspect électoraliste (p. 7833).

Article 29 AA nouveau *(aménagement de l'impôt de solidarité sur la fortune)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (de suppression) (p. 7835).

Article 32 *(régime fiscal des transferts d'actifs réalisés par une entreprise)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (sanctionne le non-respect des dispositions de l'article par une majoration automatique de 40 p. 100 du montant des droits éludés en substituant la référence de l'article 1759 du code général des impôts à celle de l'article 1729) (p. 7842) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de la commission (rétablit au 1er janvier 1992 la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article) (p. 7842) ;

Lois : rétroactivité (p. 7842).

Article 40 ter nouveau *(relèvement du taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 75 du Gouvernement (de suppression) (p. 7847).

Article 44 bis nouveau *(aménagement du régime d'imposition des gains retirés de la cession de parts d'O.P.C.V.M. et abaissement à 25 p. 100 du taux du prélèvement sur les produits d'intermédiation bancaire)* :

- *favorable* (p. 7851).

Article 46 *(conditions d'exercice du droit de communication et modification du régime des sanctions)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission (rétablit le paragraphe III, supprimé par le Sénat, portant à 50 000 F le montant maximum de l'amende fiscale prévue à l'article 1737 du code général des impôts et prononcée par le tribunal correctionnel en cas de refus de déclaration) (p. 7852).

Article 46 *bis* nouveau *(institution d'un droit de communication aux collectivités locales des rôles généraux des impôts locaux) :*

- *ses observations* (p. 7853) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission (prévoit la transmission du détail des bases d'imposition à la taxe professionnelle) (p. 7853).

Après l'article 58 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 66 du Gouvernement (diminue les taux des taxes applicables aux aéronefs relevant des deux groupes acoustiques les plus bruyants et supprime l'indexation du montant de la taxe) (p. 7856) ;

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 7856).

Article 59 nouveau *(procédure d'exécution des recouvrements des créances des personnes publiques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (supprime les dispositions de l'article autres que celles définissant les titres exécutoires) (p. 7856).

Constitution : « cavaliers budgétaires » (p. 7856).

Explications de vote :

Vote contre des groupes de l'opposition (p. 7859).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [23 décembre 1992] :

Parlement : parlementaires : régime fiscal des frais et charges liés à l'exercice du mandat (p. 7896).

Vote contre des groupes R.P.R. et U.D.F. (p. 7896).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Transports : transports aériens : bruit causé par les aéronefs : redevance d'atténuation des nuisances phoniques (p. 7147).

- Projet de loi portant réforme du régime pétrolier (n° 3025).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 décembre 1992] :

Carburants : stocks : Société anonyme de gestion des stocks stratégiques (Sagess) (p. 7211, 7212).

Mer et littoral :

- pavillon français : compétitivité (p. 7212) ;
- pavillons : immatriculation aux Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) et Kerguelen (p. 7212).

Discussion des articles [15 décembre 1992] :

Article 2 *(principe des stocks stratégiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de M. Jean-Paul Virapoullé (ajoute le gaz de pétrole liquéfié à la liste des produits stockés dans les départements d'outre-mer) : adopté après modifications (p. 7219) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 51 du Gouvernement (limite les dispositions de l'amendement n° 21 à la Réunion et à la Guyane) à l'amendement n° 21 de M. Jean-Paul Virapoullé (p. 7219).

Article 12 *(sanctions en cas de manquement aux obligations relatives aux stocks stratégiques) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 48 de M. Franck Borotra (propose que les agents des douanes agissent conformément aux dispositions du code de procédure pénale) (p. 7227) à l'amendement n° 11 de la commission (confie aux seuls agents des douanes les missions d'investigation et soustrait cette compétence des pouvoirs des officiers et agents de police judiciaire) (p. 7228).

Vote des groupes :

Abstention des groupes U.D.C. et U.D.F. (p. 7231).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [19 décembre 1992] :

Carburants : stocks stratégiques : gestion (p. 7594).

Abstention du groupe U.D.F. (p. 7594).

- Projet de loi sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049).

Nouvelle lecture :

Explications de vote [20 décembre 1992] :

Enquêtes publiques : commissaires-enquêteurs (p. 7663).

Abstention des groupes R.P.R., U.D.C. et U.D.F. (p. 7663).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1992] :

Article 20 *(réforme des conditions de garantie et d'exercice de la réassurance applicables aux mutuelles)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui limite la possibilité de se réassurer aux seules fédérations mutualistes gérant au moins une caisse autonome) (p. 7728).

Article 20 *bis* A *(mise en œuvre de la retraite par rente des élus locaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de la commission (de suppression) (p. 7729).

Article 32 *bis* *(prorogation de la suspension des poursuites applicables aux rapatriés) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de M. Daniel Colin (proroge jusqu'au 31 décembre 1994 la suspension des poursuites ; étend son bénéfice aux personnes qui n'ont pas demandé de prêt de consolidation et pour toutes les dettes ou cautions liées à leur entreprise ou leur habitation principale) : rejeté (p. 7753).

Après l'article 32 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 96 de M. Daniel Colin (précise les effets de la suspension des poursuites dont bénéficient les rapatriés qui se heurtent à de graves difficultés économiques et financières) : rejeté (p. 7753).

Après l'article 42 :

- *soutient* l'amendement n° 27 de M. Jean-Luc Préel (rend obligatoire l'indemnisation de la personne qui accueille à son domicile une personne âgée ou un adulte handicapé en cas de rupture du contrat par la personne accueillie) (p. 7759) : rejeté (p. 7760).

Après l'article 43 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 du Gouvernement (abroge la loi du 30 mars 1928 relative au statut des sous-officiers de carrière de l'armée ; précise les conditions de liquidation des pensions de retraite des officiers ou assimilés d'un grade au plus égal à celui de lieutenant-colonel ou au grade correspondant) (p. 7760).

Explications de vote :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 7767).

Départements : aide sociale : charges (p. 7767).

Lois : projets de loi portant diverses mesures d'ordre social : dévoiement (p. 7767).

Personnes âgées : dépendance (p. 7767).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 7767).

Lecture définitive :

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale [23 décembre 1992] :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Gérard Gouzes (permet aux exploitants agricoles d'opter pour une assiette de cotisations sociales constituée par les revenus professionnels de l'année précédant celle au titre de laquelle les cotisations sont dues) (p. 7891, 7892).

Vote des groupes :

Vote contre des groupes R.P.R. et U.D.F. (p. 7894).

- ***Rappel au règlement :*** s'élève contre les méthodes de travail de l'Assemblée [23 décembre 1992] (p. 7894).

GARMENDIA (Pierre)

Député de la Gironde

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

GARREC (René)

Député du Calvados

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

GARROUSTE (Marcel)

Député de Lot-et-Garonne

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre suppléant du comité national des retraités et personnes âgées [*J.O.* du 22 avril 1992] (p. 5698).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 28 avril 1992] (p. 5933).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 30 avril 1992] (p. 6033).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 17 juin 1992] (p. 7932).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8771).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (no 2634) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8391).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (no 2794) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant adaptation de la loi no 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle (no 2733) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (no 2738) [*J.O.* du 2 octobre 1992] (p. 13688).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger [*J.O.* du 26 novembre 1992] (p. 16209).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (no 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Personnes âgées :
- année européenne des personnes âgées (p. 4401) ;
- hospices : humanisation (p. 4435).

Tourisme. - *Questions* [29 octobre 1992] :

Aménagement du territoire : tourisme « vert » (p. 4530).

Equipements touristiques : hôtellerie indépendante : plan de rénovation (p. 4530).

- Projet de loi portant création d'un Fonds de solidarité vieillesse (no 3075).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1992] :

Départements : aide sociale : inégalités et dotations de péréquation (p. 6913).

Droit civil : obligation alimentaire (p. 6913).

Personnes âgées :
- allocation de logement sociale : généralisation (p. 6913) ;
- décloisonnement sanitaire social et modulation des forfaits soins (p. 6913) ;
- dépendance : généralités (p. 6913) ;
- placement : garantie des droits « contrat de séjour », règlement intérieur et conseils d'établissement (p. 6913).

- Projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (no 2984).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Assurances : expositions temporaires d'œuvres d'art : nécessité et coût (p. 7180).

Culture : musées et expositions temporaires d'œuvres d'art (p. 7179).

Finances publiques : garantie de l'Etat : expositions temporaires d'œuvres d'art :
- bénéficiaires : établissements publics nationaux (p. 7180) ;
- extension aux collectivités locales (p. 7180) ;
- seuil (p. 7180).

GASTINES (Henri de)

Député de la Mayenne

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212).

GATA (Kamilo)

Député de Wallis-et-Futuna

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1992] :

Communauté européenne : fonds structurels européens : Fonds européen de développement (F.E.D.) (p. 4651).

Culture : développement culturel de l'outre-mer (p. 4653).

D.O.M.-T.O.M. :
- statut et institutions : modernisation et réforme (p. 4653) ;
- Wallis-et-Futuna (p. 4651, 4652, 4653).

Emploi, formation professionnelle et promotion sociale : politique de l'emploi et de lutte contre le chômage (p. 4652).

Enseignement : construction d'établissements scolaires et rémunération des enseignants : rôle de l'Etat (p. 4652).

Ministère des départements et territoires d'outre-mer :
- bilan de législature (p. 4651, 4652, 4653) ;
- budget : objectifs et priorités (p. 4651).

Politique économique et sociale :
- développement économique : refus de « l'assistance » (p. 4652) ;
- égalité sociale : assimilation ou prise en compte des spécificités (p. 4652) ;
- Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (F.I.D.E.S.) (p. 4651).

Transports : ports et aéroports d'outre-mer : développement et désenclavement (p. 4652).

Questions :

Wallis-et-Futuna : crédits d'insertion sociale et professionnelle (p. 4665).

GATEAUD (Jean-Yves)

Député de l'Indre

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

GATEL (Jean)

Député de Vaucluse

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (défense : personnels de la défense) [17 juin 1992] (p. 3718).

Rapporteur du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093) [2 décembre 1992].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17553).

Président et rapporteur de cette commission [23 décembre 1992] (p. 17635).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées, sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome VII : **défense : personnels de la défense (n° 2948)** [14 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la défense et des forces armées sur le projet de loi (n° 3093) modifiant **certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3117)** [9 décembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant **certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3222)** [22 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sinistrés du Sud-Est :** pluies et inondations dans le Vaucluse et l'Aude ; qualité des aides et des secours ; plan Orsec ; solidarité nationale ; aides de l'Etat pour la reconstruction des équipements publics [7 octobre 1992] (p. 3420).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 avril 1992] :

Coopératives agricoles et C.U.M.A. (p. 566).

Economie sociale : généralités, historique et institutions propres (p. 565, 566).

Sociétés coopératives :
- augmentation de capital : entrée de capitaux extérieurs et respect des principes coopératifs (p. 566) ;
- historique, objet et principes fondamentaux : loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 (p. 565, 566) ;
- modernisation : nécessité : concertation et apport du projet de loi (p. 566) ;
- modernisation : nouvelles règles : libre adhésion (p. 567) ;
- parts sociales : rémunération, réévaluation et titres particuliers (p. 566, 567) ;
- rôle, place et avenir économique en France et dans le monde (p. 566, 567) ;
- sortie du système coopératif : réserves « impartageables » (p. 567) ;
- statut juridique : multiplication des législations particulières : accroissement de l'opacité (p. 567).

Discussion des articles [21 avril 1992] :

Article 14 *(art. 25 de la loi du 10 septembre 1947 : perte de la qualité de coopérative) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de la commission (réduit à cinq ans la période durant laquelle les réserves ne sont pas distribuables aux sociétaires ou incoporables au capital) (p. 574).

Article 23 *bis* nouveau *(art. 3* bis *de la loi du 19 juillet 1978 : sortie du statut des S.C.O.P.) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (dispose que les réserves ne sont distribuables pendant une durée de dix ans) (p. 577, 578).

Après l'article 46 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 31 de M. Jean-Louis Dumont (redéfinit le régime des sociétés coopératives d'H.L.M. et les autorise notamment à réaliser l'accession à la propriété de leurs adhérents sans autorisation administrative préalable) : adopté (p. 588).

Article 55 *(art. 207 du code général des impôts : assujettissement à l'impôt sur les sociétés à raison des associés non coopérateurs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 38 du Gouvernement (propose que l'exonération fiscale soit limitée lorsque les associés non coopérateurs détiennent plus de 20 p. 100 du capital, que leurs parts soient ou ne soient pas rémunérées) (p. 592).

Explications de vote :

Economie sociale : modernisation globale du régime législatif (p. 594).

Sénat : texte adopté en première lecture (p. 594).

Sociétés coopératives : modernisation du financement et respect des principes fondamentaux : équilibre (p. 594).

Vote pour du groupe socialiste (p. 594).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [5 juin 1992] :

Article 25 *(art. 26* ter *de la loi du 19 juillet 1978 : réévaluation des parts sociales) :*

- *ses observations* (p. 2014) ;

Incorporation des réserves au capital des S.C.O.P. : danger et rejet par le mouvement coopératif (p. 2014).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Départements : Vaucluse (p. 2784).

Emploi : main-d'œuvre saisonnière (p. 2784, 2785).

Exploitants agricoles : cotisations sociales : réforme (p. 2784).

Exploitations agricoles : charges : allégement (p. 2784).

Fruits et légumes (p. 2784, 2785).

Viticulture (p. 2784).

- Projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et la modification de certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611).

Première lecture :

Discussion des articles [2 juillet 1992] :

Après l'article 58 :

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (permet à la partie lésée par une infraction militaire, en cas de décès, de mutilation ou d'invalidité permanente, de déclencher l'action publique) (p. 3159) : adopté (p. 3160).

Explications de vote :

Assemblée nationale : qualité du travail et du rapporteur (p. 3199, 3200).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3200).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Départements : Vaucluse (p. 4889).

Risques naturels : calamités agricoles : indemnisations (p. 4889).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour les personnels de la défense [9 novembre 1992] :

Affaires étrangères : interventions extérieures : multiplication (p. 5037).

Armée de terre :
- effectifs : déflation (p. 5038) ;
- personnels militaires : rémunérations : revalorisation (p. 5037).

Gendarmerie : sécurité civile : gendarmes chargés des secours dans le Vaucluse : hommage (p. 5037).

Ministère de la défense :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5037).
- fonds de restructuration de la défense (Fred) (p. 5038) ;
- personnels civils : déflation (p. 5038).

Yougoslavie : personnels militaires français engagés sous commandement des Nations Unies (p. 5037).

Questions [9 novembre 1992] :

Gendarmerie : gendarmes : indemnité de sujétion spéciale de police : intégration dans le calcul des retraites : perspectives (p. 5081).

- Projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 décembre 1992] :

Affaires étrangères :
- Cambodge : militaires français : présence (p. 6964) ;
- contexte géopolitique : évolution (p. 6964) ;
- Somalie : militaires français : présence (p. 6964).

Appelés : conscription : rôle et devenir (p. 6964, 6965)

Défense nationale :
- format des armées : effectifs : réduction (p. 6964) ;
- plan « Armées 2000 » (p. 6964) ;
- « temps de crise » : définition (p. 6965).

Personnels militaires d'active : armée française : professionnalisation (p. 6964).

Réserve :
- Conseil d'études des réserves : avis favorable au projet de réforme (p. 6965) ;
- effectifs (p. 6965) ;
- femmes : élargissement du contrat de volontariat aux femmes (p. 6965) ;
- notion d'emploi : occupation d'une fonction militaire (p. 6965) ;
- organisation actuelle : inégalité (p. 6965) ;
- périodes d'exercice : réforme (p. 6965) ;
- plan « Réserves 2000 » (p. 6965) ;
- rôle (p. 6964) ;
- statut (p. 6965) ;
- volontariat (p. 6965).

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 2 *(obligations d'activité du service national) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6970) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (substitue au terme « périodes d'exercice » le terme « période ») : adopté (p. 6970) ;

Distinction entre période « d'instruction » et affectation à un emploi militaire (p. 6970) ;

- *son* amendement n° 10 (rédactionnel) : adopté (p. 6970).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (précise que les obligations de réserve s'entendent en temps de paix, en temps de crise ou en temps de guerre) (p. 6970) : retiré (p. 6971) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (permet à chaque armée d'établir les limites d'âge de ses réservistes en fonction de ses besoins) : retiré (p. 6971).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 18 (permet aux officiers et sous-officiers, pères d'au moins quatre enfants, de souscrire un engagement spécial de volontaire) : adopté (p. 6972) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6972).

Article 4 *(périodes d'exercice) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 6972) : adopté (p. 6973) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) : adopté après modifications (p. 6973) ;

- *son* sous-amendement n° 12 (rédactionnel) à l'amendement n° 7 de la commission : adopté (p. 6973) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (précise que l'engagement spécial de volontaire dans la réserve est offert à tous les réservistes même âgés de plus de trente-cinq ans dès lors qu'ils sont maintenus dans les cadres) : retiré (p. 6973).

- *son* amendement n° 11 (rédactionnel) : adopté (p. 6973).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 16 (de conséquence) : adopté (p. 6973) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Georges Mesmin (renforce la protection juridique des salariés soumis aux obligations de réserve du service militaire) (p. 6974) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Georges Mesmin (précise que tout licenciement motivé par une absence due à l'accomplissement d'une période de réserve est nul de plein droit) (p. 6974).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [22 décembre 1992] :

Armée française : missions humanitaires (p. 7786).

Défense nationale : « état de crise » : définition juridique (p. 7786).

Femmes : volontariat (p. 7786).

Politique économique et sociale : chômage : indemnisation des titulaires de pensions militaires (p. 7787).

Réserves :
- fonction dans les armées (p. 7786) ;
- statut : charte du réserviste (p. 7786).

GATIGNOL (Claude)

Député de la Manche

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Conséquences économiques des mesures annoncées par le ministre de la défense :** restructuration militaire ; Cherbourg : départ de la flottille de la Manche : conséquences sur l'économie locale ; sous-marins nucléaires : suspension du programme de construction ; plan social d'accompagnement ; vocation maritime de Cherbourg : confirmation [10 juin 1992] (p. 2161).

GAUBERT (Jean)

Député des Côtes-d'Armor

(2e circonscription)

Socialiste

Devenu député le 5 mai 1992, en remplacement de M. Charles Josselin, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (affaires étrangères et coopération : affaires étrangères) [18 juin 1992] (p. 3715).

Membre suppléant de la Caisse française de développement [*J.O.* du 16 janvier 1993] (p. 904).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** annexe n° 1 : **affaires étrangères et coopération : affaires étrangères (n° 2945)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).**

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Agroalimentaire : industrie (p. 2775, 2776).

Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (« projet MacSharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2775).

Elevage : extensification (p. 2775).

Fruits et légumes (p. 2775).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : allégement (p. 2776).

Régions : Bretagne (p. 2775).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [3 novembre 1992] :

Coopération et développement :
- aide humanitaire (p. 4696) ;
- aide publique au développement (p. 4696) ;
- assistance militaire (p. 4696).

Enseignement : Agence pour l'enseignement français à l'étranger (p. 4696).

Etrangers : Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) (p. 4696).

Europe de l'Est : instabilité (p. 4695).

Ministère des affaires étrangères :
- crédits : montant, évolution, répartition ;
- informatique : schéma directeur : mise en place (p. 4696) ;
- personnel : effectifs, rémunérations (p. 4696).

Russie : sidérurgie : exportations sauvages (p. 4695).

Union soviétique : représentation diplomatique dans les quinze Etats issus du démembrement (p. 4696).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Commerce extérieur : produits importés des pays de l'Est : concurrence (p. 4878).

- Déclaration du Gouvernement présentée par M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre, sur les négociations du G.A.T.T. (n° 3073).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1992] :

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 6042, 6043).

Crise agricole (p. 6042, 6043).

Elevage : viande : marché (p. 6042).

Entreprises : multinationales : politique (p. 6042).

Etats-Unis :
- négociations du G.A.T.T. : positions (p. 6042) ;
- transports aériens : concurrence (p. 6042).

Exploitants agricoles : revenu : aides (p. 6042).

G.A.T.T. :
- négociations : généralités (p. 6042, 6043) ;
- négociations : volet agricole (p. 6042).

Régions : Bretagne (p. 6042).

- Projet de loi sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049).

Première lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1992] :

Après l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 43 du Gouvernement (prévoit qu'en cas de mise en œuvre de la procédure d'aménagement foncier, l'arrêté préfectoral peut interdire l'arrachage des haies et qu'avant même l'arrêté, leur destruction peut être soumise à autorisation) (p. 6516) ;

Environnement : remembrement : protection des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement (p. 6516).

Article 13 *(modalités d'application de l'article 4) :*

- *soutient* l'amendement n° 51 de M. Georges Colin (précise que les architectes-paysagistes conçoivent et mettent en œuvre parcs, jardins, espaces publics et élaborent les plans et les programmes d'aménagement et de gestion du paysage ; définit la procédure d'attribution du titre d'architecte-paysagiste) (p. 6519) : retiré (p. 6520) ;

Architectes-paysagistes : profession : statuts, formation, exercice de la profession (p. 6519).

GAULLE (Jean de)

Député des Deux-Sèvres

(3e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (Légion d'honneur, ordre de la Libération) [14 mai 1992] (p. 3716).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 41 : **Légion d'honneur - ordre de la Libération (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Politique agricole :** accord de Bruxelles : conséquences pour les agriculteurs français et le monde rural ; concertation ; garantie du revenu des agriculteurs ; soutien par l'aide à l'exploitation [27 mai 1992] (p. 1721, 1722).

- **Navette Hermès :** conférence des ministres européens de l'espace à Grenade : abandon du projet Hermès ; sommes investies ; utilité d'une navette spatiale ; envoi d'hommes dans l'espace : participation européenne à la station américaine ; programme Ariane 5 : priorité [12 novembre 1992] (p. 5197, 5198).

INTERVENTIONS

- ***Rappel au règlement :*** demande que la réforme de la politique agricole commune fasse l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale [26 mai 1992] (p. 1662).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Jacques Barrot et soixante-deux membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, le 27 mai 1992.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [1er juin 1992] :

Affaires étrangères : Etats-Unis : arme alimentaire (p. 1745).

Agriculture :
- exploitants agricoles : revenu (p. 1744, 1745, 1746) ;
- primes : régime d'aides directes à la personne (p. 1744, 1745) ;
- prix agricoles (p. 1745, 1746).

Aménagement du territoire : aménagement rural et jachère (p. 1745, 1746).

Commerce extérieur :
- agroalimentaire : concurrence internationale (p. 1745) ;
- agroalimentaire : excédent commercial (p. 1746) ;
- G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis : absence de garanties (p. 1745).

Communautés européennes :
- Allemagne (p. 1745) ;
- entrée « indirecte » des pays de l'Est dans la C.E.E. (p. 1744, 1746) ;
- France : gouvernement français : manque de fermeté (p. 1744, 1745) ;
- objectif 5 b : baisse des crédits (p. 1747) ;
- politique agricole commune : réforme : accord du 21 mai 1992 (p. 1744, 1745, 1746) ;
- préférence communautaire (p. 1746).

Coopération et développement : lutte contre la faim dans le monde (p. 1746, 1747).

Emploi (p. 1746).

Environnement : protection des sites (p. 1746).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : baisse (p. 1747).

Parlement : consultation : absence (p. 1744).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : programme agricole (p. 1744, 1745, 1747).

Vote la censure (p. 1747).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 octobre 1992] :

Soutient la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 3982) : rejetée au scrutin public (p. 3992).

Principaux thèmes développés :

Agriculture : aides et budget de l'agriculture (p. 3986).

Aménagement du territoire (p. 3985, 3986).

Chômage (p. 3983).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 3983).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3985).

Enseignement :
- allocation pour dépenses de scolarité et réduction d'impôt (p. 3984) ;
- dépenses et efficacité du système (p. 3987).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales (p. 3982, 3983, 3984) ;
- individuelles : régime fiscal (p. 3985) ;
- investissements (p. 3982).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3983, 3987) ;
- dépenses : engagements non financés et sous-évaluation (p. 3987) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 3986) ;
- dette publique (p. 3983) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 3986) ;
- recettes : surestimation (p. 3983) ;
- trésorerie : prélèvements sur divers organismes et mesures de trésorerie (p. 3984).

Fonction publique (p. 3986).

Impôts locaux :
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 3986) ;
- taxe professionnelle (p. 3984).

Impôt sur le revenu : réduction pour frais de scolarité (p. 3984).

Logement (p. 3985).

Marchés financiers (p. 3987).

Partis et mouvements politiques : alternance : politique économique et fiscale proposée par l'opposition (p. 3988).

Politique économique :
- croissance (p. 3982, 3983) ;
- environnement international (p. 3982) ;
- négociations commerciales internationales : Uruguay Round (p. 3986) ;
- pouvoir d'achat (p. 3983) ;
- système monétaire international (p. 3982) ;
- taux d'intérêt (p. 3982, 3987).

Prévisions et projections économiques (p. 3982).

Recherche (p. 3983).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 3984, 3988).

Sécurité sociale : prestations familiales : fiscalisation des cotisations (p. 3984).

Première partie :

Discussion des articles [22 et 23 octobre 1992] :

Après l'article 9 (suite) :

- *son* amendement n° 419 soutenu par M. Philippe Auberger (étendent le bénéfice du taux de 4,8 p. 100 de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement à toutes les mutations à titre onéreux d'immeubles ruraux) : vote réservé (p. 4167) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 4 précédemment réservé *(amélioration des dispositions relatives à la réduction d'impôt pour investissement locatif) :*

- *son* amendement n° 420 soutenu par M. Philippe Auberger (réduit de neuf ans à six ans la durée de l'engagement de location) : vote réservé (p. 4286) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 421 soutenu par M. Philippe Auberger (porte les plafonds d'investissement locatif à respectivement 450 000 F et 900 000 F) : vote réservé (p. 4287) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 422 soutenu par M. Philippe Auberger (applique les dispositions de l'article aux logements dont la construction a débuté à partir du 1er janvier 1992) (p. 4287, 4288) : vote réservé (p. 4288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 423 soutenu par M. Philippe Auberger (accorde le bénéfice de la réduction d'impôt aux locations conclues avec des membre du foyer fiscal du contribuable, ses ascendants ou descendants) : vote réservé (p. 4288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Deuxième partie :

Budgets annexes Légion d'honneur et ordre de la Libération. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés.* Rapporteur [28 octobre 1992] :

Médaille militaire : traitement des médaillés et contingents des anciens combattants de 1914-1918 (p. 4476).

Ordre de la Libération :
- crédits : montant, évolution et répartition (p. 4476) ;
- missions (p. 4476).

Ordre national de la Légion d'honneur :
- anciens combattants des deux guerres mondiales : contingents (p. 4476) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4475, 4476) ;
- maisons d'éducation (p. 4476) ;
- missions (p. 4476) ;
- traitement des médaillés (p. 4476).

GAYSSOT (Jean-Claude)

Député de la Seine-Saint-Denis

(5e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **conservation des noms de rues qui évoquent la résistance au nazisme (n° 2893)** [7 juillet 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation de l'emploi : organisation d'un débat à l'Assemblée nationale :** lutte contre le chômage ; chômeurs de longue durée : formation ; croissance : relance : perspectives ; assises régionales et états généraux pour l'emploi [15 avril 1992] (p. 488, 489).

- **Situation du secteur aéronautique et de la compagnie Air France :** situation des services publics en France ; grève à Air France ; déréglementation : opposition de la France ; Etats-Unis : concurrence exacerbée ; accord de 1946 entre la France et les Etats-Unis : dénonciation par le gouvernement français [26 novembre 1992] (p. 6081, 6082).

orales sans débat :

- **n° 621,** posée le 6 octobre 1992 : **emploi (politique et réglementation)** (p. 3407). Appelée le 9 octobre 1992 : chômage de longue durée : lutte et prévention ; contrats emploi-solidarité ; contrats de retour à l'emploi ; rôle des collectivités publiques (p. 3542, 3543).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2563).

Principaux thèmes développés [7 février 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : pauvreté, précarité : aggravation (p. 299).

Audiovisuel : médias : liberté de l'information (p. 299).

Communautés européennes :
- charte sociale (p. 300) ;
- Maastricht : débat parlementaire : nécessité (p. 301) ;
- Maastricht : signature du traité par la France : 8 février 1992 (p. 301).

Elections et référendums : élections cantonales et régionales : mars 1992 (p. 302).

Emploi :
- chômage : aggravation (p. 299) ;
- Georges Marchais : « six propositions contre le chômage » (p. 301).

Formation professionnelle et promotion sociale : inadaptation (p. 301).

Gouvernement : changement : perspectives (p. 300).

Logement et habitat : logement social : taux d'intérêt des emprunts : réduction : perspectives (p. 301).

Parlement :
- engagement de la responsabilité du Gouvernement (p. 302) ;
- motion de censure : abstention des communistes (p. 300) ;
- représentation à la proportionnelle (p. 301) ;
- session extraordinaire consacrée à « l'affaire Habache » (p. 299).

Salaires : salaire minimum interprofessionnel de croissance (S.M.I.C) : augmentation : perspectives (p. 299).

Sécurité sociale : capitaux financiers : revenus soumis à cotisation : perspectives (p. 301).

Travail :
- dimanche : travail dominical (p. 300) ;
- durée de travail : Talbot (p. 300) ;
- femmes : travail de nuit (p. 300).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Explications de vote [12 mai 1992] :

Référendum : utilisation pour la réforme de la Constitution et la ratification du Traité de Maastricht (p. 1124).

Souveraineté : principe et transferts (p. 1124).

Traités et conventions : traité de Maastricht : contenu et engagements de la France : acceptation ou refus (p. 1124).

Vote contre du groupe communiste (p. 1124).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1992] :

Collectivités locales : financement des transports publics (p. 4787).

Europe : politique des transports ferroviaires (p. 4786).

Transports : ministère : budget des transports terrestres (p. 4787).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. :
- cheminots : conditions de travail : grèves (p. 4786) ;
- équilibre des comptes (p. 4787) ;
- sécurité des voyageurs et du personnel (p. 4786) ;
- service public et infrastructures (p. 4786).

Transports ferroviaires : T.G.V. :
- politique de développement : participation de l'Etat : lignes internationales (p. 4786) ;
- T.G.V. -Est : réalisation (p. 4786).

Transports fluviaux :
- voies navigables : participation de l'Etat (p. 4787) ;
- « Voies navigables de France » : délocalisation (p. 4787).

GENG (Francis)

Député de l'Orne

(2e circonscription)

U.D.C.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à l'organisation départementale du tourisme (n° 2129) [16 avril 1992] (p. 554).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (tourisme) [10 juin 1992].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de loi adoptée par le Sénat (n° 2129) relative à l'**organisation départementale du tourisme (n° 2780)** [10 juin 1992].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome XV : **tourisme (n° 2950)** [14 octobre 1992].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de loi modifiée par le Sénat (n° 2994) portant **répartition des compétences dans le domaine du tourisme (n° 3064)** [25 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Réforme de la politique agricole commune : compromis de Bruxelles ; information et concertation ; G.A.T.T. : reprise des négociations ; charges fiscales et sociales ; excédents agricoles ; débouchés ; débat au Parlement et motion de censure [27 mai 1992] (p. 1723, 1724).

à un ministre :

- Fonctionnaires et agents publics [4 juin 1992] :

Administration : effectifs : administration centrale et services déconcentrés : répartition (p. 1924).

Hauts fonctionnaires : revalorisation des postes et des rémunérations : rapport Blin (p. 1924).

INTERVENTIONS

- Projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 1959).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1992] :

Aménagement du territoire (p. 413).

Collectivités locales :
- comités départementaux du tourisme : proposition de loi de M. Georges Mouly adoptée par le Sénat (p. 413) ;

- organismes locaux de tourisme (p. 413).

Communautés européennes :
- concurrence européenne (p. 413) ;
- harmonisation : directive communautaire n° 90-314/C.E.E. du 13 juin 1990 (p. 412).

Consommation : protection du consommateur : renforcement (p. 413).

Palais des congrès : organisation de congrès et de séminaires (p. 413).

Tourisme :
- Club Méditerranée (p. 413) ;
- économie touristique : généralités (p. 413) ;
- produits touristiques français : développement de la « destination France » : (p. 413, 414) ;
- professionnels du tourisme : régime d'habilitation (p. 413).

Discussion des articles [9 avril 1992] :

Après l'article 11 :

- *son* amendement n° 41 (prévoit que, dans chaque département, le conseil général établit un schéma d'aménagement touristique départemental) (p. 424) : retiré (p. 425) ;

Collectivités locales : comités départementaux du tourisme : proposition de loi de M. Georges Mouly, adoptée par le Sénat (p. 424, 425) ;

- *son* amendement n° 42 (prévoit la création, à l'initiative du conseil général, d'un comité départemental du tourisme) (p. 424) : retiré (p. 425) ;

- *son* amendement n° 43 (prévoit que le conseil général détermine la nature juridique et la composition du comité départemental du tourisme) (p. 424) : retiré (p. 425) ;

- *son* amendement n° 44 (dispose que le comité départemental assure notamment la promotion des produits touristiques) (p. 424) : retiré (p. 425) ;

- *son* amendement n° 45 (précise que le comité départemental du tourisme assure ses actions de promotion en liaison avec le comité régional du tourisme) (p. 424) : retiré (p. 425).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1992] :

Communautés européennes :
- concurrence européenne (p. 2638).
- harmonisation : directive communautaire n° 90-314/C.E.E. du 13 juin 1990 (p. 2638).

Consommation : contrats : caractéristiques et garanties (p. 2639).

Lois :
- loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 dite « loi Hoguet » : location de meublés saisonniers (p. 2639) ;
- loi n° 75-627 du 11 juillet 1975 : insuffisances (p. 2638).

Tourisme : économie touristique : généralités (p. 2638).

Transports : transports ferroviaires : S.N.C.F. (p. 2639).

T.V.A. : taux (p. 2638).

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Article 3 *(exclusion du champ d'application de la loi) :*

- *son* amendement n° 14 (autorise les transporteurs ferroviaires à délivrer des titres consécutifs incluant un parcours de transport ferroviaire et, à titre accessoire ou complémentaire, d'autres parcours de transports terrestres ou aériens) (p. 2640) : retiré (p. 2642) ;

Transports : transports ferroviaires : S.N.C.F.

Article 12 *(assouplissement du régime applicable aux personnes offrant des produits touristiques à titre non prépondérant ou complémentaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Léonce Deprez (autorise les gestionnaires d'équipements professionnels, tels que les palais des congrès et les parcs professionnels, à assurer des prestations de tourisme) : rejeté (p. 2643).

- Proposition de loi relative à l'organisation départementale du tourisme (n° 2129).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1992] :

Aménagement du territoire : tourisme rural (p. 2646).

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 2646).

Collectivités locales : décentralisation et répartition des compétences (p. 2646, 2647).

Communes :
- coopération intercommunale (p. 2647) ;
- organismes municipaux du tourisme (p. 2647).

Départements : comités départementaux du tourisme (p. 2646).

Plan : contrats de plan Etat-région (p. 2647).

Tourisme :
- Conseil national du tourisme : recommandations (p. 2647, 2648) ;
- économie touristique (p. 2646, 2647) ;
- organisation territoriale du tourisme : loi-cadre : nécessité (p. 2646, 2647).

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 42 de M. Jacques Blanc (dispose que l'Etat et les collectivités locales sont compétents dans le domaine du tourisme et exercent ces compétences en coopération et de façon coordonnée) (p. 2652) ;

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose que l'Etat, les régions, les départements et les communes sont compétents dans le domaine du tourisme et exercent ces compétences de façon coordonnée) (p. 2652) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 2 du Gouvernement (définit les compétences de l'Etat dans le domaine du tourisme et reconnaît le caractère partenarial de la politique nationale du tourisme) (p. 2653) : adopté (p. 2654) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 9 corrigé de la commission (précise que les concours de l'Etat aux collectivités territoriales passent notamment par le mécanisme des contrats de plan) à l'amendement n° 2 du Gouvernement (p. 2653) : adopté (p. 2654) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 10 de la commission (élargit les possibilités de consultation des régions avant d'arrêter les orientations générales de la politique touristique) à l'amendement n° 4 du Gouvernement (précise le champ du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs prévu par la loi n° 87-10 du 3 janvier 1987 et prévoit la possibilité pour les collectivités territoriales de conclure des conventions définissant les actions contribuant à l'exécution des objectifs fixés par le plan régional) (p. 2654) : adopté (p. 2655) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 11 de la commission (précise que les conventions entre les collectivités territoriales pourront aussi déterminer les modalités de mise en œuvre du schéma régional de développement touristique) à l'amendement n° 4 du Gouvernement (p. 2654) : adopté (p. 2655).

Article 1er *(établissement d'un schéma d'aménagement touristique départemental) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 rectifié de la commission (précise que le schéma définit notamment les actions à mener dans les zones rurales) : adopté (p. 2655) ;

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 2655).

Article 4 *(missions du comité départemental du tourisme) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Jean-Michel Couve (prévoit que le comité départemental du tourisme assure la coordination des activités touristiques du département, différencie les actions d'élaboration et de promotion des produits touristiques et les actions de commercialisation) (p. 2657) ;

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (précise que le partenariat concerne également l'échelon intercommunal) : adopté (p. 2658) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2658) ;

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (précise que les actions du comité départemental du tourisme doivent être menées non pas en liaison mais de façon coordonnée avec les régions) : adopté (p. 2658).

Après l'article 4 :

- *défavorable* au sous-amendement n° 38 de M. Jean-Michel Couve (dispose que l'office de tourisme peut être également consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer des offices de tourisme et détermine les caractéristiques de ces organismes) (p. 2661) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 17 de la commission (dispose que l'office de tourisme est également consulté sur les projets d'équipements collectifs concernant à titre principal le domaine touristique) à l'amendement n° 5 du Gouvernement : devenu sans objet (p. 2661) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 18 de la commission (supprime le paragraphe V relatif aux groupements de communes) à l'amendement n° 5 du Gouvernement : adopté (p. 2661) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (prévoit la possibilité de créer des pays d'accueil touristique chargés de la mise en œuvre d'une politique en espace rural) : rejeté (p. 2661) ;

- *favorable* à l'amendement n° 53 de M. Guy Lordinot (confie, dans les départements d'outre-mer, les compétences en matière de tourisme aux agences régionales de tourisme) (p. 2662) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 19 de la commission (précise que ces décrets déterminent notamment les conditions dans lesquelles la loi s'applique aux groupements de communes) à l'amendement n° 6 du Gouvernement (prévoit que des décrets en Conseil d'Etat précisent les modalités d'application de la loi) : adopté (p. 2662).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (donne à la proposition de loi l'intitulé suivant : « Proposition de loi portant répartition des compétences dans le domaine du tourisme ») : adopté (p. 2662).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Aménagement du territoire : tourisme rural (p. 7172).

Collectivités locales : décentralisation et répartition des compétences (p. 7171).

Communes : coopération intercommunale (p. 7171) ;

D.O.M. -T.O.M. : plan de développement touristique (p. 7172).

Etat : rôle (p. 7171).

Organisation territoriale du tourisme : loi-cadre : nécessité (p. 7172).

Discussion des articles [14 décembre 1992] :

Article 6 *(offices de tourisme)* :

- *ses observations* (p. 7178) ;

Tourisme : offices de tourisme : rôle : modalités d'intervention (p. 7178).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [22 et 23 octobre 1992] :

Avant l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 112 de M. François Grussenmeyer (institue une réduction de 75 p. 100 du droit de consommation, dans la limite de dix litres d'alcool pur par an, au profit des récoltants familiaux de fruits, bouilleurs de cru ne bénéficiant pas du « privilège des bouilleurs de cru ») (p. 4122) ;

Communautés européennes : « bouilleurs de cru » (p. 4122).

Santé publique : alcoolisme (p. 4122).

Après l'article 17 :

- *son* amendement n° 411 soutenu par M. Gilbert Gantier (institue une déduction pour l'investissement des entreprises individuelles assujetties à l'impôt sur le revenu selon un régime réel d'imposition et exerçant une activité industrielle ou commerciale) : vote réservé (p. 4215) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 20 :

- *son* amendement n° 87 soutenu par M. Yves Fréville (supprime l'impôt de bourse) : vote réservé (p. 4238) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Deuxième partie :

Tourisme. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges [29 octobre 1992] :

Aménagement du territoire : tourisme « vert » : plan global de développement (p. 4518).

Commerce extérieur : excédent de la balance des paiements touristique (p. 4517).

Emploi : emplois touristiques (p. 4517).

Entreprises : entreprises touristiques et agences de voyages (p. 4518).

Equipements touristiques : hôtellerie indépendante : plan de rénovation (p. 4518).

Formation professionnelle et promotion sociale : améliorations (p. 4518).

Organismes et structures : Centre d'études français d'ingénierie touristique (p. 4518).

Tourisme social et associatif : crédits de paiement (p. 4517).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4860).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (p. 4860).

- Déclaration du Gouvernement préaentée par M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre, sur les négociations du G.A.T.T. (n° 3073).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales : désertification (p. 6043).

Communautés européennes :

- droit de veto : utilisation par la France (p. 6044) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 6044).

Coopération et développement : conférence de Rome ; plan mondial contre la malnutrition (p. 6044).

Crise agricole (p. 6043, 6044).

Départements : Orne (p. 6043, 6044).

Elevage : viande : marché (p. 6044).

Etats-Unis : négociations du G.A.T.T. : positions (p. 6044).

G.A.T.T. :

- négociations : généralités (p. 6044) ;
- négociations : volet agricole (p. 6044).

Gouvernement : appel à l'« union nationale » (p. 6044).

GENGENWIN (Germain)

Député du Bas-Rhin

(5e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622) [*J.O.* du 27 juin 1992] (p. 8495).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Lutte contre la drogue en Europe :** missions d'information sur les accords de Schengen ; recrudescence de la consommation de drogue ; problème posé par la législation hollandaise ; harmonisation des politiques au sein de la Communauté européenne [9 décembre 1992] (p. 6799, 6800).

orales sans débat :

- **n° 614,** posée le 24 juin 1992 : **communes (finances locales)** (p. 2798). Appelée le 26 juin 1992 : communes : transparence des budgets : renforcement ; amortissements et provisions : mise en place ; surcoût pour les petites communes ; fonction publique territoriale : formation (p. 2888, 2889).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 janvier 1992] :

Article 46 *bis* supprimé par le Sénat *(fonds de correction des déséquilibres interrégionaux) :*

- *son* sous-amendement n° 305 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (dispose que les régions où les travailleurs frontaliers représentent plus de 5 p. 100 de la population active sont exemptées du prélèvement) à l'amendement n° 107 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) : rejeté (p. 125).

- **Projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2328).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 avril 1992] :

Communautés européennes : économie sociale : organisation juridique (p. 564).

Economie sociale : généralités, historique et institutions propres (p. 564).

Parlement : Sénat : texte adopté en première lecture (p. 564).

Sociétés coopératives :

- historique, objet et principes fondamentaux : loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 (p. 564) ;
- modernisation : nécessité : concertation et apport du projet de loi (p. 564) ;
- modernisation : nouvelles règles : libre adhésion (p. 564) ;
- sortie du système coopératif : réserves « impartageables » (p. 564) ;
- unions d'économie sociale : personnes physiques membres des personnes morales associées (p. 564).

Discussion des articles [21 avril 1992] :

Article 4 *(art. 3* bis *de la loi du 10 septembre 1947 : ouverture du capital des coopératives) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (précise que les statuts des coopératives déterminent les conditions d'octroi, aux investisseurs extérieurs, de droits de vote proportionnels au capital) (p. 571).

Article 25 *(art. 26* ter *de la loi du 19 juillet 1978 : réévaluation des parts sociales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (abroge les dispositions spécifiques aux sociétés coopératives ouvrières de production en ce qui concerne la réévaluation des parts sociales) (p. 584).

Explications de vote :

Sociétés coopératives : modernisation du financement et respect des principes fondamentaux : équilibre (p. 593).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 593).

- **Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 avril 1992] :

Agriculture : distorsions (p. 622).

Agroalimentaire : produits périssables (p. 621).

Bâtiment et travaux publics : sous-traitants (p. 621).

Communautés européennes : projet de directive (p. 622).

Délais de paiement :

- crédits interentreprises : définition, utilité et dangers (p. 621) ;
- réduction (p. 621).

Difficultés des entreprises : défaillances et dépôts de bilans : « effet domino » (p. 621).

Entreprises : fonds propres : insuffisance (p. 621, 622).

T.V.A. : règle de décalage d'un mois (p. 622).

Discussion des articles [22 avril 1992] :

Après l'article 2 *ter* :

- *son* amendement n° 38 soutenu par M. Roger Lestas (prévoit les modalités de réduction du retard de paiement de la T.V.A. par l'Etat et compense les pertes de recettes par la privatisation d'entreprises publiques et par un relèvement à due concurrence de la T.I.P.P. sur le supercarburant plombé) : retiré (p. 639).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mai 1992] :

Agriculture :

- Communautés européennes : politique agricole commune : réforme (p. 1622) ;
- filières bétail et viande (p. 1622).

Agroalimentaire : produits périssables (p. 1622).

Délais de paiement : crédits interentreprises (p. 1622).

Parlement : Sénat : texte (p. 1622).

Vente à perte (p. 1622).

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 1er *(contenu de la facture) :*

- *son* amendement n° 26 (réintroduit la notion d'agios dans le contenu de la facture) : rejeté (p. 1626).

- Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).

Première lecture :

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Article 10 *(contrôle de la légalité des actes pris en vertu de la délégation : article 17-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 63 (fixe les délais de recours contre les décisions implicites de rejet des fédérations délégataires) : rejeté (p. 1405) ;
- *son* amendement n° 64 (reconnaît aux associations la possibilité de demander au ministre d'exercer son contrôle de légalité à l'encontre des décisions réglementaires des fédérations délégataires) : rejeté (p. 1405).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mai 1992] :

Communautés européennes : directives n°s 90-219 et 90-220 du 23 avril 1990 relatives à l'utilisation et à la dissémination d'organismes génétiquement modifiés (p. 1597).

Installations classées : application aux organismes génétiquement modifiés de la loi du 19 juillet 1976 (p. 1597).

Parlement : Sénat : texte (p. 1597).

Vie, médecine et biologie : génie génétique :
- autorisation de mise sur le marché : procédure (p. 1597) ;
- enjeux économiques et sanitaires (p. 1597).

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 3 *(organes consultatifs) :*

- *son* amendement n° 36 (étend la composition de la commission de génie génétique à des représentants des associations de protection de l'environnement) : rejeté (p. 1600) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 59 du Gouvernement (prévoit que les scientifiques compétents en matière de protection de l'environnement et de la santé publique représentent au moins le tiers de la commission) (p. 1600) ;

Commission de génie génétique : nombre de membres (p. 1600) ;

- *son* amendement n° 37 (précise la qualité des représentants des milieux associatifs et professionnels appelés à siéger à la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire) : satisfait (p. 1602).

Article 6 *(agrément des utilisations d'organismes génétiquement modifiés à des fins de recherche) :*

- *ses observations* (p. 1604) ;

Administration : soumission de la recherche à une procédure d'agrément (p. 1604).

Installations classées : installations industrielles (p. 1604).

Après l'article 30 :

- *son* amendement n° 38 (permet aux associations de protection de l'environnement agréées de se porter partie civile) : adopté (p. 1614).

Explications de vote :

Environnement : protection (p. 1615).

Vie, médecine et biologie : génie génétique : enjeux (p. 1615).

Absention du groupe U.D.C. (p. 1615).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1992] :

Entreprises : confidentialité et responsabilité de l'Etat (p. 2902).

Installations classées : contentieux (p. 2902).

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Collectivités locales : compétences et rôle (p. 1800).

Communautés européennes : Allemagne (p. 1800).

Communes : Montchanin (p. 1800).

Déchets :
- déchets médicaux et hospitaliers (p. 1800) ;
- déchets ultimes (p. 1800) ;
- transports transfrontaliers de déchets (p. 1800).

Entreprise : responsabilisation et partenariat : G.I.E. Eco-emballage (p. 1800).

Impôts et taxes : taxe sur la mise en décharge (p. 1800).

Installations classées : décharges brutes : suppression de 6 700 décharges en dix ans (p. 1800).

Régions : rôle (p. 1800).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 7 *(introduction de dispositions financières dans la loi du 15 juillet 1975)* :

- *ses observations :* suppléé par : *M. Marc-Philippe Daubresse* (p. 1849).

- Projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699).

Première lecture :

Discussion des articles [3 juin 1992] :

Article 2 *(emploi des versements effectués) :*

- *ses observations* (p. 1904) ;

Banques et établissements financiers : secteur coopératif et mutualiste : éligibilité de leurs titres au plan d'épargne en actions (p. 1904) ;

- *son* amendement n° 36 (rend éligibles les parts sociales des banques coopératives) : devenu sans objet (p. 1905).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Apprentissage :
- agrément des employeurs (p. 2446, 2447) ;
- apprentis : statut dans l'entreprise et rémunération (p. 2446) ;
- centres de formation d'apprentis : conseils de perfectionnement (p. 2446) ;
- extension au secteur public : expérimentation (p. 2447) ;
- plan de développement de l'apprentissage et de l'alternance sous statut scolaire (p. 2446).

Départements : départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle : droit local (p. 2447).

Emploi : jeunes : contrats de qualification (p. 2446).

Enseignement : formation en alternance : alternance sous statut scolaire : enjeux (p. 2446).

Enseignement : orientation scolaire et professionnelle (p. 2447).

Entreprises : comités d'entreprises : consultation sur l'apprentissage (p. 2447).

Impôts et taxes : taxe d'apprentissage (p. 2447).

Lois : projet de loi n° 2748 : concertation : table ronde des 3 et 4 février 1992 (p. 2446).

Plan : contrats de plan (p. 2447).

Régions : compétences et charges en matière de formation professionnelle (p. 2446).

Discussion des articles [17 juin 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 91 (précise que l'apprentissage concourt aux objectifs éducatifs de la nation fixés par l'article 3 de la loi d'orientation sur l'enseignement du 10 juillet 1989) : adopté après modifications (p. 2491) ;

- *son* amendement n° 90 (intègre dans le schéma prévisionnel régional de l'apprentissage l'ensemble des formations professionnelles qualifiantes destinées aux jeunes de moins de 25 ans) (p. 2491) : rejeté (p. 2492).

Article 1er *(durée du contrat d'apprentissage : article L. 115-2 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 92 (soumet l'adaptation de la durée du contrat d'apprentissage à l'autorisation du conseil régional et à l'avis du service de l'inspection de l'apprentissage) (p. 2493) : rejeté (p. 2494).

Après l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) (p. 2496).

Article 3 *(conventions de création des C.F.A. : article L. 116-2 du code du travail) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit la possibilité de conventions en vue d'organiser la formation des apprentis, conclues entre l'Etat et des organismes créés conjointement par des organisations professionnelles représentatives et des établissements d'enseignement) (p. 2498).

Article 4 *(durée de la formation : article L. 116-3 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 94 (prévoit que la durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis tient compte des orientations prévues par les conventions ou les accords nationaux de branches qui tiennent compte eux-mêmes des circonstances locales) : retiré (p. 2506).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Michel Giraud (crée une instance régionale tripartite Etat-conseil régional-entreprises compétente en matière d'orientation professionnelle des élèves) (p. 2509) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 128 de M. Jacques Blanc (crée une instance régionale tripartite Etat-conseil régional-branches professionnelles compétente en matière d'orientation professionnelle des élèves) (p. 2509).

Article 5 *(procédure d'agrément : article L. 117-5 du code du travail) :*

- *soutient* l'amendement n° 123 de M. Jean-Paul Fuchs (impose de joindre à la demande d'agrément l'avis de l'organisation professionnelle représentative) (p. 2510) : rejeté (p. 2511) ;

- *son* amendement n° 2 (rédactionnel) (p. 2510) : retiré (p. 2511) ;

- *son* amendement n° 95 (impose de joindre à la demande d'agrément la liste des personnes susceptibles de participer à la formation des apprentis dans l'entreprise) : rejeté (p. 2511) ;

- *son* amendement n° 96 (renvoie à un décret la fixation des conditions dans lesquelles les chambres des métiers attestent des compétences professionnelles du maître d'apprentissage dans les entreprises artisanales) (p. 2511) : rejeté (p. 2512) ;

- *son* amendement n° 100 (prévoit l'information des conseils régionaux sur les décisions d'agrément prises par les préfets) : adopté (p. 2512) ;

- *son* amendement n° 97 : devenu sans objet (p. 2513) ;

- *son* amendement n° 98 (prévoit que la décision de retrait d'agrément doit intervenir dans le délai de deux mois après la mise en demeure de l'employeur méconnaissant les obligations mises à sa charge) : rejeté (p. 2513) ;

- *son* amendement n° 99 (prévoit l'information des conseils régionaux sur les décisions de refus ou de retrait d'agrément) : rejeté (p. 2513).

Article 6 *(suspension de l'exécution de la prestation de travail : article L. 117-5-1 nouveau du code du travail) :*

- *son* amendement n° 3 rectifié (réserve la suspension de l'exécution de la prestation de travail aux cas où les conditions de cette exécution mettent en danger l'apprenti mineur et supprime la rémunération de ce dernier en cas de suspension de l'exécution de la prestation de travail) : rejeté (p. 2514).

Article 7 *(dispositions diverses relatives au contrat d'apprentissage) :*

Article L. 117-10 du code du travail (rémunération de l'apprenti) :

- *son* amendement n° 102 corrigé (de suppression) (p. 2515) : rejeté (p. 2516).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 103 (impose de mentionner le nom de la personne directement responsable de la formation de l'apprenti dans le contrat d'apprentissage) : retiré (p. 2517).

Article 8 *(imputation des dépenses de formation des personnes responsables de la formation des apprentis : article L. 118-1-1 nouveau du code du travail) :*

- *son* amendement n° 4 (prévoit l'imputation des dépenses de formation pédagogique des maîtres d'apprentissage sur la part non obligatoirement affectée à l'apprentissage de la taxe d'apprentissage) : adopté (p. 2520) ;

- *son* amendement n° 104 (institue une exonération d'impôt sur le revenu pour la part des dépenses de formation pédagogique des maîtres d'apprentissage ne pouvant être imputée sur la taxe d'apprentissage ou la participation des employeurs à la formation professionnelle continue) (p. 2520) : rejeté (p. 2521).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 124 de M. Jean-Paul Fuchs (prévoit qu'à compter du 1er janvier 1998 la formation des maîtres d'apprentissage sera sanctionnée par un diplôme dont les modalités seraient fixées par décret en Conseil d'Etat) : rejeté (p. 2521).

Article 9 *(inspection de l'apprentissage : article L. 119-1 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 114 soutenu par M. Francisque Perrut (confie aux chambres des métiers l'inspection de l'apprentissage dans l'artisanat) : rejeté (p. 2523) ;

- *soutient* l'amendement n° 87 de M. Denis Jacquat (maintient l'application des règles en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) (p. 2523) : rejeté (p. 2524) ;

- *son* amendement n° 105 (prévoit que l'inspection de l'apprentissage est assurée par les inspecteurs des chambres des métiers, de commerce et d'industrie dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) (p. 2523) : rejeté (p. 2524).

Article 10 *(élargissement du champ de la consultation et de l'information du comité d'entreprise : article L. 432-3 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 5 (prévoit la consultation du comité d'entreprise sur les conditions de mise en œuvre des conventions d'aide au choix professionnel) : adopté après modifications (p. 2525).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 6 (prévoit la possibilité d'associer les chambres des métiers, de commerce et d'industrie et d'agriculture aux contrats d'objectifs) : adopté après modifications (p. 2526) ;

- *favorable* à l'amendement n° 70 de M. Michel Giraud (prévoit que les contrats de plan entre l'Etat et la région pourront prévoir le transfert aux conseils régionaux de crédits dévolus par l'Etat à la formation des jeunes en difficulté afin de les affecter à l'apprentissage) (p. 2526).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 107 rectifié (précise que les dispositions de la présente loi ne font pas obstacle aux dispositions spécifiques applicables dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) : rejeté (p. 2529).

Explications de vote :

Apprentissage : nécessité et développement (p. 2531).

Enseignement : formation en alternance : alternance sous statut scolaire (p. 2531).

Impôts et taxes (p. 2531).

Lois : loi n° 87-572 du 23 juillet 1987 modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relative à l'apprentissage (p. 2531).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 2531).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Céréales et oléagineux : prix : baisse (p. 2765).

Communautés européennes :
- Allemagne (p. 2764) ;
- Gouvernement : position française (p. 2764, 2765) ;
- politique agricole commune : réforme (« projet Mac-Sharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2764).

Environnement : protection de l'environnement (p. 2764).

Exploitants agricoles : aides directes (p. 2764, 2765).

Exploitations agricoles :
- charges : allégement (p. 2765) ;
- succession et transmission des exploitations (p. 2765).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : allégement (p. 2765).

Prix agricoles et coûts de production (p. 2765).

- Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1992] :

Enseignement supérieur : démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 2831)

Etablissements scolaires : biens meubles : transfert de propriété aux établissements (p. 2831).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- apprentissage et alternance sous statut scolaire (p. 2831) ;
- commission nationale éducation-professions (p. 2831) ;
- validation des acquis professionnels (p. 2831).

Lois : projet de loi n° 2748 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage (p. 2831).

Lois de finances : prélèvements sur recettes : fonds de compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) (p. 2831).

Discussion des articles [25 juin 1992] :

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 24 soutenu par M. Yves Fréville (fait bénéficier les départements et les régions du fonds de compensation de la T.V.A. au titre des subventions d'investissement qu'ils versent pour l'équipement des établissements publics locaux et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) : rejeté (p. 2858).

- Conclusions du rapport de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, le protection de son environnement (n° 2498).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1992] :

Loire : établissement public pour l'aménagement de la Loire (E.P.A.L.A.) : négociations avec l'Etat (p. 2900).

Parlement : commission d'enquête et suivi (p. 2900).

Rhin : aménagement (p. 2900).

Discussion de l'article unique [26 juin 1992] :

Article unique *(création d'une commission d'enquête de vingt-cinq membres sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit et la protection de son environnement)* : adopté après modifications :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Jean Auroux (porte à trente le nombre des membres de la commission d'enquête) (p. 2900).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [22 et 23 octobre 1992] :

Article 3 *(institution d'une réduction d'impôt pour la scolarisation d'enfants à charge dès le second degré)* :

- *son* amendement n° 78 soutenu par M. Michel Jacquemin (étend le bénéfice de la réduction d'impôt aux familles ayant des enfants en apprentissage) (p. 4094) : vote réservé (p. 4095) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1992] (p. 4107).

Après l'article 9 (suite) :

- *son* amendement n° 316 soutenu par M. Edmond Alphandéry (maintient le lien entre le taux de la taxe d'habitation et celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 4170) : vote réservé (p. 4171) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;
- *son* amendement n° 299 (détermine les revenus professionnels sur lesquels sont assis les cotisations sociales agricoles par la moyenne des revenus positifs ou négatifs des trois années antérieures) : non soutenu (p. 4172).

Article 14 *(majoration du crédit d'impôt-formation pour l'emploi d'apprentis)* :

- *son* amendement n° 83 soutenu par M. Jacques Barrot (ne prend pas en compte le crédit d'impôt-apprentissage dans les plafonds du crédit d'impôt-formation) : vote réservé (p. 4192) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 302 (institue un crédit d'impôt au titre des dépenses exposées pour la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage par les entreprises artisanales, industrielles et commerciales) (p. 4200) : retiré (p. 4201).

Article 26 précédemment réservé *(hausse du droit de consommation sur les tabacs)* :

- *son* amendement n° 307 (supprime l'augmentation du droit de consommation sur les cigares) (p. 4296) : vote réservé (p. 4297) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales : réforme (p. 4868) ;
- montant des crédits (p. 4868).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis (p. 4868).

Fruits et légumes : betterave (p. 4869).

Jachère industrielle (p. 4869).

Régions : Alsace (p. 4869).

Sucre : organisation du marché (p. 4869).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1992] :

Apprentissage :
- crédit d'impôt : création (p. 4933) ;
- fonds national interconsulaire de compensation (F.N.I.C.) : indemnité forfaitaire (p. 4933) ;
- réforme (p. 4933).

Chômeurs de longue durée : insertion (p. 4932).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : affectation des produits de cessions de titres du secteur public : création (p. 4932).

Enseignement : formation en alternance sous statut scolaire (p. 4933).

Entreprises : allégements fiscaux et de cotisations sociales (p. 4933).

Formation professionnelle et promotion sociale : crédit formation individualisée (p. 4933).

Jeunes : « carrefours jeunes » et programme PAQUE (p. 4933).

Lois : loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (p. 4933).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4932) ;
- crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 4932).

Secteur public : privatisations (p. 4932).

Questions :

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 4960).

Formation professionnelle et promotion sociale : Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : missions, patrimoine et ressources (p. 4953).

Retraites : âge de la retraite : anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 4960).

Commerce et artisanat. - *Vote des crédits* [16 novembre 1992] :

Après l'article 83 :

- *son* amendement n° 230 soutenu par M. Michel Jacquemin (exonère de l'impôt sur le revenu la fraction de la taxe d'apprentissage versée par les employeurs et destinée à compenser forfaitairement les salaires versés par les maîtres d'apprentissage définis à l'article L. 118-6 du code du travail) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5496).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Article 12 *(adaptation du régime fiscal des parts ou actions d'O.P.C.V.M. détenues par les entreprises) :*

- *son* amendement n° 75 soutenu par M. Jean-Marie Caro (exclue les titres émis par les sociétés coopératives du champ d'application de l'article) (p. 6997) : vote réservé (p. 6998) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;
- *son* amendement n° 76 soutenu par M. Jean-Marie Caro (de conséquence) : vote réservé (p. 6998) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Après l'article 21 :

- *son* amendement n° 84 soutenu par M. Gilbert Gantier (assujettit les prestations liées à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux au taux réduit de la T.V.A.) (p. 7006) : vote réservé (p. 7007) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Après l'article 24 :

- *son* amendement n° 83 soutenu par M. Gilbert Gantier (exonère de la T.I.P.P. les livraisons de gaz naturel destinées au chauffage de serres abritant des productions végétales) : vote réservé (p. 7012) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 26 *(hausse du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *son* amendement n° 79 soutenu par M. Gilbert Gantier (supprime l'augmentation du droit de consommation sur les cigares) : vote réservé (p. 7013) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

- Déclaration du Gouvernement présentée par M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre, sur les négociations du G.A.T.T. (n° 3073).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales : désertification (p. 6042).

Communautés européennes :
- Allemagne : solidarité franco-allemande : intégration de l'Allemagne de l'Est : conséquences (p. 6041, 6042) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 6042).

Crise agricole (p. 6042).

Emploi : crise : aggravation (p. 6042).

G.A.T.T. :
- négociations : généralités (p. 6042) ;
- négociations : volet agricole (p. 6042).

Industrie : industrie agro-alimentaire (p. 6042).

- Projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1992] :

Après l'article 22 :

- *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. François Colcombet (dispose que la loi sera applicable dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) (p. 6475).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 153 (fait bénéficier les associations de soins à domicile de l'exonération des cotisations patronales de sécurité sociale prévue pour les personnes âgées qui recourent à l'assistance d'une tierce personne salariée ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques prévue à l'article L. 245-7 du code de la sécurité sociale) : non soutenu (p. 6580).

Lecture définitive :

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale [23 décembre 1992] :

- *favorable* à l'amendement n° 23 de M. Gérard Gouzes (permet aux exploitants agricoles d'opter pour une assiette de cotisations sociales constituée par les revenus professionnels de l'année précédant celle au titre de laquelle les cotisations sont dues) (p. 7891) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de Mme Bernadette Isaac-Sibille (étend le champ d'application de l'article 15 à la sanction de toute perturbation du fonctionnement des établissements de santé et reconnaît la faculté d'exercer les droits de la partie civile à toutes les associations dont l'objet statutaire comporte la défense des droits des personnes à accéder aux services offerts par les établissements de santé) : vote réservé (p. 7892) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7894) ;
- *favorable* à l'amendement n° 19 du Gouvernement (étend aux examens prénuptiaux l'obligation de proposer un dépistage du sida prévue à l'article 19 *sexies* pour les examens prénataux) (p. 7893).

Vote des groupes :

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 7894).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1992] :

Après l'article 13 :

- *son* amendement n° 78 (proroge jusqu'au 31 décembre 1994 le remboursement forfaitaire de T.V.A. sur les livraisons de certains produits agricoles énumérés à l'article 298 *quater* du code général des impôts) : retiré (p. 6666).

Après l'article 23 :

- *son* amendement n° 79 soutenu par M. Yves Fréville (porte à respectivement 30 et 45 p. 100 les taux des déductions forfaitaires de 10 et de 15 p. 100 sur les revenus des propriétés rurales) (p. 6673) : rejeté (p. 6674).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Après l'article 30 :

- *son* amendement n° 65 soutenu par M. Adrien Zeller (supprime la condition d'âge pour la prise en compte comme personnes à charge des enfants recueillis) : rejeté (p. 7840).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [23 décembre 1992] :

Formation professionnelle et promotion sociale : formation en alternance : crédit d'impôt (p. 7897).

Impôts et taxes : tabac (p. 7896).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 7907).

- Projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (n° 3009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 décembre 1992] :

Apprentissage : fonds national interconsulaire de compensation (F.N.I.C) (p. 6734).

Associations : embauche d'un premier salarié : allégement de cotisations sociales (p. 6733).

Assurance-chômage :
- accord entre les partenaires sociaux du 18 juillet 1992 (p. 6733, 6734) ;
- déficit (p. 6734).

Chômage : niveau, causes et conséquences (p. 6732).

Chômeurs de longue durée (p. 6732).

Contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 6733).

Jeunes : insertion professionnelle : « Exo-jeunes » (p. 6733).

Lois : loi n° 91-1383 du 31 décembre 1991 renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (p. 6733).

Préretraite : préretraite progressive :
- activités de tutorat (p. 6733) ;
- réforme (p. 6733).

Sécurité sociale : cotisations patronales : exonérations : bilan (p. 6733).

Travail :
- licenciements : salariés âgés (p. 6734) ;
- recrutement : réglementation des examens d'embauche, rapport Lyon-Caen et charte de déontologie (p. 6733) ;
- travail clandestin : lutte contre (p. 6734).

Travail à temps partiel : incitation :
- circulaire de la délégation à l'emploi du 26 août 1992 (p. 6733) ;
- cotisations sociales : abattement pour embauche ou transformation d'emploi (p. 6733) ;
- généralités (p. 6733) ;
- heures complémentaires : régime (p. 6733) ;
- volontariat : garantie (p. 6733).

Discussion des articles [8 décembre 1992] :

Article 1er *(art. L. 212-4-3 du code du travail : régimes légal et conventionnel des heures complémentaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 87 de M. Jacques Barrot (substitue une définition en termes généraux à l'énumération du contenu des accords collectifs relatifs au travail à temps partiel qui permet leur extension) : rejeté (p. 6755).

Article 3 *(chapitre II* bis *du titre II du livre III du code du travail : abattement de cotisations sociales applicable aux contrats à durée indéterminée à temps partiel) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 18 de la commission (impose à l'autorité administrative de vérifier le respect par le contrat de travail des conditions légales pour ouvrir droit à l'abattement) (p. 6760).

Article 5 *(art. L. 322-4 du code du travail : fusion des préretraites à mi-temps et des préretraites progressives) :*

- *son* amendement n° 70 (supprime les dispositions relatives à l'exercice d'une mission de tutorat par les bénéficiaires d'une convention de préretraite progressive) : retiré (p. 6763).

Article 5 *bis* *(art. L. 412-8 du code de la sécurité sociale : protection en cas d'accident du travail pendant l'exercice d'activités de tutorat) :*

- *son* amendement n° 71 (de suppression) (p. 6763) : adopté (p. 6764).

Article 10 *bis* *(art. L. 321-13 du code du travail : exonération de la contribution Delalande) :*

- *son* amendement n° 72 (dispense de verser la contribution Delalande en cas de rupture du contrat de travail pour inaptitude physique au travail) : rejeté (p. 6767).

Après l'article 13 :

- *son* sous-amendement n° 73 (supprime l'obligation d'informer le salarié des méthodes et techniques d'évaluation professionnelle mises en œuvre à son égard) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (prévoit l'information du candidat à un emploi et du salarié sur les méthodes d'aide au recrutement et d'évaluation professionnelle ; interdit la collecte d'informations sur un candidat ou un salarié à l'insu de ce dernier) (p. 6770) : rejeté (p. 6771) ;
- *son* sous-amendement n° 74 (prévoit qu'une information personnelle recherchée à l'insu du salarié ou du candidat à un emploi ne peut lui être opposée) à l'amendement n° 3 du Gouvernement : retiré (p. 6770) ;
- *soutient* l'amendement n° 62 de M. Jacques Barrot (permet d'affecter aux centres de formation d'apprentis conventionnés par l'Etat ou les régions le produit de la cotisation de 0,1 p. 100 additionnelle à la taxe d'apprentissage) : adopté (p. 6772) ;
- *soutient* l'amendement n° 63 de M. Jacques Barrot (autorise le financement des centres de formation d'apprentis à recrutement national ou à vocation interrégionale sur la part du produit de la taxe régionale réservée au développement de l'apprentissage dans la région) : adopté (p. 6772) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Michel Coffineau (subordonne l'attribution des aides de l'Etat aux entreprises, à des fins autres que la recherche-développement, à l'examen de la situation et de l'évolution prévisionnelle de l'emploi dans cette entreprise) (p. 6778).

Vote des groupes :

Abstention du groupe U.D.C. (p. 6779).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 décembre 1992] :

Apprentissage : taxe d'apprentissage : affectation et pouvoir du conseil régional (p. 7619).

Assemblée nationale : texte adopté en deuxième lecture (p. 7619).

Jeunes : insertion professionnelle : Association de gestion des fonds en alternance (Agefal) (p. 7619).

Sécurité sociale : cotisations : exonérations (p. 7619).

Discussion des articles [19 décembre 1992] :

Article 20 *(art. L. 118-3 du code du travail : financement des centres de formation d'apprentis à recrutement national ou interrégional) :*

- *son* amendement n° 1 (attribue au conseil régional le pouvoir de décider l'affectation d'une fraction de la taxe d'apprentissage réservée à la région au financement de centres de formation d'apprentis nationaux) : rejeté (p. 7622).

Article 32 *(financement d'actions de promotion par l'association de gestion des fonds en alternance) :*

- *son* amendement n° 2 (de suppression) (p. 7622) : rejeté (p. 7623).

GERMON (Claude)

Député de l'Essonne

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (équipement, logement et transports : transports terrestres : transports terrestres et S.N.C.F.) [14 mai 1992].

Cesse d'appartenir à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 9 octobre 1992] (p. 14103).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 13 octobre 1992] (p. 14265).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** annexe n° 19 : **équipement, logement et transports : transports terrestres : transports terrestres et S.N.C.F. (n° 2945)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Questions* [29 octobre 1992] :

Sécurité civile :
- hélicoptères : parc : renouvellement (p. 4576) ;
- pilotes d'avions et d'hélicoptères : rémunérations et statuts : harmonisation (p. 4576).

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour les transports terrestres et la S.N.C.F. [4 novembre 1992] :

Aménagement du territoire :
- infrastructures : mission Carrère (p. 4778, 4780) ;
- liaisons interrégionales et internationales (p. 4779, 4780).

Collectivités locales : financement des transports publics (p. 4778, 4779).

Communes : Massy (p. 4780).

Environnement : respect (p. 4778).

Handicapés : accès aux transports en commun (p. 4779).

Régions :
- Ile-de-France : équipement, aménagement du territoire : prévisions (p. 4780) ;
- Ile-de-France : liaison Massy-Roissy (p. 4780) ;
- Ile-de-France : transports collectifs ; financement (p. 4779) ;
- Ile-de-France : transporteurs privés (p. 4779).

Transports : ministère : budget des transports terrestres (p. 4778).

Transports en commun :
- R.A.T.P. (p. 4779) ;
- réseaux de surface : Plan « autrement bus » et programmes de tramway (p. 4779) ;
- S.N.C.F. : banlieue parisienne (p. 4779).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. :
- équilibre des comptes (p. 4779) ;
- sécurité des voyageurs et du personnel (p. 4779).

Transports ferroviaires : T.G.V. :
- interconnexion en Ile-de-France (p. 4780) ;
- T.G.V. -Est : réalisation (p. 4780) ;
- T.G.V. -Nord : réalisation (p. 4780).

Transports fluviaux : voies navigables : projets Rhin-Rhône et Rhin-Danube (p. 4780).

GERRER (Edmond)

Député du Haut-Rhin

(1re circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Logement social :** habitations à loyers modérés (H.L.M) : manque d'offre locative ; prêts locatifs aidés (P.L.A.) : financement par la Caisse des dépôts ; prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) ; prêts locatifs sociaux et aide à la construction ; rôle des collectivités locales ; spéculation ; incitations fiscales au logement privé ; secteur locatif intermédiaire : nouveau dispositif : mise en place [10 juin 1992] (p. 2152, 2153).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Discussion des articles [16 octobre 1992] :

Article 29 *(exceptions au régime des délégations) :*

- *son* amendement n° 340 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (exclut de l'application du chapitre IV relatif aux délégations de service public au profit d'autres collectivités publiques, de coopératives d'usagers, de sociétés d'intérêt collectif agricole) : rejeté (p. 3883).

GILLIBERT (Michel)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des handicapés et accidentés de la vie

puis secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des handicapés

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des handicapés. Décret du 4 avril 1992 [*J.O.* du 5 avril 1992] (p. 5103).

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Couaneau (René)* : situation des handicapés :** emploi ; hébergement ; enfants polyhandicapés ; plan pluriannuel ; allocation d'éducation spéciale (A.E.S.) [14 octobre 1992] (p. 3675).

- ***Fèvre (Charles)* : situation des adultes handicapés :** manifestation du 4 avril 1992 ; allocation aux adultes handicapés : évolution ; allocation compensatrice ; centres d'aide par le travail (C.A.T.) : insuffisance du nombre de places ; ateliers protégés ; maintien à domicile [2 décembre 1992] (p. 6422, 6423).

orales sans débat de :

- ***Tranchant (Georges) (n° 643)* : handicapés (établissements : Hauts-de-Seine) :** Le Plessis-Robinson : établissement spécialisé : construction : perspectives [27 novembre 1992] (p. 6138, 6139).

- ***Lefort (Jean-Claude) (n° 644)* : sports (manifestations sportives : Corse) :** Bastia : accident mortel du stade de Furiani ; indemnisation des familles et des victimes ; construction d'un nouveau stade [27 novembre 1992] (p. 6137, 6138).

- ***Koehl (Emile) (n° 646)* : anciens combattants et victimes de guerre (déportés, internés et résistants) :** internés du camp de Tambow : alignement sur les avantages des victimes françaises internées lors d'autres conflits : perspectives [27 novembre 1992] (p. 6136, 6137).

- ***Spiller (Christian) (n° 647)* : textile et habillement (emploi et activité : Vosges) :** aides de l'Etat : perspectives ; tissu socio-économique rural : maintien ; contribution européenne : rétablissement : nécessité [27 novembre 1992] (p. 6135, 6136).

- ***Estève (Christian) (n° 648)* : drogue (lutte et prévention : Pyrénées-Orientales) :** moyens financiers des collectivités locales ; dotation du ministère de la santé : augmentation [27 novembre 1992] (p. 6139, 6140).

- ***Brocard (Jean) (n° 654)* : handicapés (politique et réglementation) :** allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) : évolution ; allocation compensatrice : revalorisation ; centres d'aide par le travail (C.A.T.) : nombre de places ; maisons d'accueil spécialisées (M.A.S.) [4 décembre 1992] (p. 6534, 6535, 6536).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [27 octobre 1992] :

Handicapés :
- accessibilité : plan d'action (p. 4396) ;
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 4395, 4396) ;
- appelés volontaires : rôle (p. 4396) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.), ateliers protégés et maisons d'accueil spécialisé (p. 4395) ;
- commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) (p. 4396) ;
- curatelle et tutelle d'Etat : crédits (p. 4395) ;
- établissements nationaux pour jeunes sourds et aveugles : crédits (p. 4395) ;
- services de soins et d'éducation spéciale à domicile (S.S.E.S.D.) (p. 4396).

Lois : loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (p. 4396).

Réponses aux questions :

Handicapés :
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) : revalorisation (MM. René Carpentier et François Rochebloine) (p. 4399, 4401) ;
- allocation d'éducation spécialisée : complément (M. René Carpentier) (p. 4399) ;
- auxiliaires de vie (M. René Carpentier) (p. 4399) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) et maisons d'accueil spécialisé : création de places et utilisation des crédits (M. François Rochebloine) (p. 4400) ;
- insertion professionnelle : Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (M. René Carpentier) (Agefiph) (p. 4399).

GIOVANNELLI (Jean)

Député du Morbihan

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Collectivités locales : compétences et rôle (p. 1803).

Communautés européennes :
- directive n° 91-156/C.E.E. du 18 mars 1991 (p. 1804) ;
- plan européen de gestion des déchets (p. 1804).

Déchets :
- déchets ménagers (p. 1803, 1804) ;
- déchets ultimes (p. 1804) ;
- fonds de modernisation de la gestion des déchets : financement (p. 1804) ;
- gestion et traitement : tri, réduction, valorisation et élimination (p. 1803, 1804).

Energie : incinération des déchets (p. 1803).

Opinion publique : transparence et information (p. 1803).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 7 *(introduction de dispositions financières dans la loi du 15 juillet 1975) :*

- *favorable* (p. 1848) ;

Déchets :
- déchets industriels spéciaux (p. 1848) ;
- déchets ménagers (p. 1848) ;
- fonds de modernisation de la gestion des déchets (p. 1848).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Enseignants :
- auxiliariat : résorption (p. 5142) ;
- formation : « lauréats externés » (p. 5142).

GIRAUD (Michel)

Député du Val-de-Marne

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de loi améliorant la **sécurité financière des bénéficiaires de permis de construire (n° 2570)** [19 février 1992].

Proposition de loi sur la **transformation d'usage des logements (n° 2571)** [19 février 1992].

Proposition de loi tendant à **moraliser l'exercice du droit de préemption (n° 2572)** [19 février 1992].

Proposition de loi tendant à améliorer la **protection des occupants de bonne foi contre les actes de détérioration des logements (n° 2573)** [19 février 1992].

Proposition de loi tendant à instaurer la **transparence foncière (n° 2574)** [19 février 1992].

Proposition de loi permettant aux **communes** de disposer d'un **délai raisonnable** pour **établir les programmes locaux de l'habitat (n° 2655)** [29 avril 1992].

Proposition de loi relative à la **clarification des compétences en matière d'aménagement, d'environnement et de transports (n° 3260)** [24 mars 1993].

Proposition de loi portant **organisation des transports** et de la **circulation en région Ile-de-France (n° 3261)** [24 mars 1993].

Proposition de loi pour favoriser **l'accès au logement (n° 3263)** [24 mars 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 637,** posée le 17 novembre 1992 : **enseignement maternel et primaire (fonctionnement)** (p. 5671). Appelée le 20 novembre 1992 : zones d'éducation prioritaires : crédits et modalités de versement ; confiance donnée aux enseignants (p. 5758, 5759).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 1er *(modification de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets) :*

- *son* amendement n° 205 soutenu par M. Jean-Marie Demange (prévoit que, pour les huit départements d'Ile-de-France, il est établi un plan régional d'élimination des déchets ménagers) (p. 1831) : rejeté (p. 1832) ;
- *son* amendement n° 207 soutenu par M. Jean-Marie Demange (prévoit que le projet de plan est élaboré et révisé à l'initiative de l'Etat sur la base de propositions techniques faites par une commission des déchets ménagers dont la moitié au moins des membres est composée de représentants des communes, en concertation avec les collectivités territoriales, les établissements publics, les représentants des professionnels concernés et les associations) (p. 1832) : rejeté (p. 1834) ;
- *son* amendement n° 206 soutenu par M. Jean-Marie Demange (dispose que le projet de plan est élaboré et révisé à l'initiative de l'Etat ou des collectivités locales en concertation avec les établissements publics, les représentants des professionnels concernés et les associations) (p. 1832) : rejeté (p. 1834).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1992] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 66 soutenu par M. Jean Ueberschlag (prévoit que les conseils régionaux élaborent un schéma général des formations et limitent la création des centres de formation d'apprentis nationaux au cas où le recrutement se fait majoritairement en dehors de la région et où il s'agit de mettre en place de nouvelles formations n'existant pas dans cette dernière) (p. 2496) : rejeté (p. 2497).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 67 soutenu par M. Jean Ueberschlag (crée une instance régionale tripartite Etat-conseil régional-entreprises compétente en matière d'orientation professionnelle des élèves) (p. 2508) : rejeté (p. 2509) ;
- *son* amendement n° 68 soutenu par M. Jean Ueberschlag (prévoit la possibilité d'orienter vers une classe préparatoire à l'apprentissage, dès la fin de la cinquième, les élèves en état de refus scolaire) : rejeté (p. 2509).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 69 soutenu par M. Jean Ueberschlag (affecte 0,1 p. 100 des salaires bruts, dû au titre de la cotisation complémentaire destinée aux formations professionnelles en alternance, en complément de la part de la taxe d'apprentissage obligatoirement dévolue à l'apprentissage) : rejeté (p. 2521).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 70 soutenu par M. Jean Ueberschlag (prévoit que les contrats de plan entre l'Etat et la région pourront prévoir le transfert aux conseils régionaux de crédits dévolus par l'Etat à la formation des jeunes en difficulté afin de les affecter à l'apprentissage) (p. 2526) : rejeté (p. 2527).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1992] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et désertification (p. 5275) ;
- caractère interministériel de l'aménagement du territoire ; rattachement du ministère (p. 5275) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5275) ;
- crise de l'aménagement du territoire (p. 5275).

Collectivités locales : compétences (p. 5275).

Enseignement supérieur : plan Universités 2000 (p. 5275).

Etat : rôle (p. 5275).

Organismes et structures :
- délégation à l'aménagement du territoire (D.A.T.A.R.) (p. 5275, 5276) ;
- Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 5276).

Transports :
- infrastructures (p. 5276) ;
- transports ferroviaires : T.G.V. -Est (p. 5275).

Ville : banlieues (p. 5275).

Voirie : autoroutes (p. 5276).

Zones de montagne et défavorisées (p. 5275).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le bruit (n° 3125).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Bruit :
- contrôle et surveillance : compétences (p. 7139) ;
- prévention (p. 7139) ;
- riverains : respect et indemnisation (p. 7139).

Communes : Roissy et communes avoisinantes : nuisances dues au trafic aérien (p. 7139).

Transports :

- transports aériens : bruit causé par les aéronefs : redevance d'atténuation des nuisances phoniques (p. 7138, 7139) ;
- transports terrestres : bilan des nuisances sonores ; « points noirs » (p. 7138).

Discussion des articles [14 décembre 1992] :

Article 3 *(information de l'acheteur ou du preneur d'un objet sur les caractéristiques acoustiques) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 30 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 7151).

Article 13 *(création d'une redevance d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage des aérodromes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (rétablit, dans la rédaction initiale du projet, le mode de calcul de la redevance d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage des aérodromes) (p. 7160) ;

Transports : transports aériens : redevance d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage des aérodromes (p. 7160).

GLAVANY (Jean)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, chargé de l'enseignement technique

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, chargé de l'enseignement technique. Décret du 4 avril 1992 [*J.O.* du 5 avril 1992] (p. 5103).

Fin de ses fonctions : démission du Gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Luppi (Jean-Pierre)* : enseignement technique :** nombre d'élèves de l'enseignement technique ; enseignants : statut ; bac professionnel : débouchés ; partenariat entre le sytème éducatif et le monde économique : développement [6 mai 1992] (p. 924, 925).

- ***Ollier (Patrick)* : enseignement :** loi Debré : application ; dette de l'Etat de cinq milliards de F ; financement : participation des collectivités locales : perspectives ; Gouvernement : dialogue et concertation [27 mai 1992] (p. 1722).

- ***Hage (Georges)* : préparation de la prochaine rentrée scolaire :** rentrée 1992 ; nombre d'élèves ; créations de postes de professeurs ; transferts de classes ; concours pour l'Institut universitaire de formation des maîtres (I.U.F.M.) de Lille ; mobilité des enseignants [10 juin 1992] (p. 2163, 2164).

- ***Defontaine (Jean-Pierre)* : éducation :** rapport du Conseil économique et social : harmonisation du système éducatif français avec les systèmes européens ; avenir de la langue française ; préservation de la spécificité des politiques nationales au sein de l'Europe communautaire [24 juin 1992] (p. 2720, 2721).

- ***Wolff (Claude)* : suppression de classes dans les écoles primaires des communes rurales :** évolutions démographiques dans les campagnes ; annulation des assises du monde rural ; classement des départements en cinq catégories ; taux d'encadrement des élèves ; structures scolaires trop petites : frein à la pédagogie moderne [24 juin 1992] (p. 2723, 2724).

- ***Tardito (Jean)* : situation des enseignants :** professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) : revendications ; suspension des recrutements de cette catégorie ; perspectives de carrière ; accès à des corps supérieurs ; création d'une catégorie hors-classe [4 novembre 1992] (p. 4770, 4771).

- ***Rochebloine (François)* : illettrisme en France :** statistiques réalisées depuis 1989 ; lutte contre l'échec scolaire ; classes préprofessionnelles : suppression ; exclusion des milieux défavorisés ; loi de finances pour 1993 : efforts pour l'implantation des bibliothèques ; maîtres du primaire : formation [18 novembre 1992] (p. 5688).

- ***Dosière (René)* : réforme du baccalauréat :** session de 1993 ; taux de réussite ; adaptation du calendrier scolaire à la mise en place de la réforme [16 décembre 1992] (p. 7311, 7312).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1992] :

Enseignement supérieur :

- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 2832) ;
- instituts polytechniques régionaux (p. 2832).

Enseignement technologique : professeurs des lycées professionnels : statut : validation (p. 2832).

Formation professionnelle et promotion sociale :

- apprentissage et alternance sous statut scolaire (p. 2832) ;
- commission nationale éducation-professions (p. 2832).

Discussion des articles [25 juin 1992] :

Article 1er *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Yves Fréville (de suppression) (p. 2838) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Nicole Catala (prévoit que l'activité professionnelle dont la validation des acquis est demandée implique des connaissances d'un niveau au moins égal à celui du baccalauréat) (p. 2839) ;
- *favorable* à l'amendement n° 25 de M. René Carpentier (précise que l'activité professionnelle dont la validation des acquis est demandée doit être en rapport avec l'objet de la demande) (p. 2839) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Yves Fréville (prévoit que la validation des acquis professionnels est effectuée par le jury compétent pour délivrer le diplôme en cause, ce jury pouvant se voir adjoindre, avec voix consultative, des personnes compétentes dans les activités concernées) (p. 2840) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. René Carpentier (prévoit que la validation des acquis professionnels est effectuée par le jury compétent pour délivrer le diplôme en cause) (p. 2839) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (autorise la validation des acquis professionnels pour l'obtention de diplômes relevant d'autres ministères que celui de l'éducation nationale) : adopté (p. 2841).

Article 2 *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement technologique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 31 corrigé de M. René Carpentier (limite l'acquisition de titres ou diplômes de l'enseignement technologique par la voie de l'apprentissage aux formations allant jusqu'au niveau V) (p. 2841) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 50 de Mme Nicole Catala (prévoit que la validation des acquis professionnels dispense d'une partie des épreuves requises pour obtenir un diplôme de l'enseignement technologique correspondant à l'activité exercée) (p. 2842) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. René Carpentier (prévoit la validation des acquis professionnels par le jury normalement habilité à délivrer le diplôme en cause ; autorise le jury constitué dans les conditions prévues par la loi du 16 juillet 1971 à s'adjoindre des personnalités qualifiées) (p. 2842) ;

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (impose aux personnalités extérieures membres d'un jury de validation des acquis professionnels de disposer d'une expérience des problèmes de formation) (p. 2842) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. René Carpentier (prévoit que le jury de validation des acquis professionnels procède aux vérifications de connaissances qu'il estime nécessaires) (p. 2842).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Bruno Bourg-Broc (prévoit l'édiction de statuts particuliers dérogatoires applicables aux psychologues qui exercent en qualité de fonctionnaires) (p. 2843).

Article 3 *(création de commissions paritaires d'établissement compétentes à l'égard des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 2844) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de Mme Nicole Catala (limite la création des commissions paritaires d'établissement aux cas des établissements dont les corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation atteignent un effectif fixé par décret) (p. 2844) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de Mme Nicole Catala (supprime l'alinéa donnant compétence à la commission paritaire d'établissement pour préparer les travaux des commissions administratives paritaires des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation ainsi que les travaux des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur portant sur les problèmes généraux d'organisation et de fonctionnement des services) (p. 2844) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (prévoit la possibilité d'étendre les compétences des commissions paritaires d'établissement aux corps administratifs, techniques, ouvriers et de recherche autres que les corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation) : adopté (p. 2845).

Article 4 *(possibilités de dérogations à la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur en vue de faciliter la mise en place de nouveaux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 2845) ;

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (limite à trois années la durée pendant laquelle il peut être dérogé aux règles d'organisation et de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur prévues aux articles 25 à 28, 30, 31, 34 à 36 et 38 à 40 de la loi du 26 janvier 1984) (p. 2846) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Georges Hage (supprime l'extension des dérogations aux établissements créés dans les dix-huit mois précédant la promulgation de la loi) (p. 2846).

Article 5 *(possibilité de déléguer tout ou partie des pouvoirs de recrutement et de gestion des personnels aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n° 35 de M. Georges Hage et n° 57 de M. Bruno Bourg-Broc (de suppression) (p. 2847) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de Mme Nicole Catala (limite la délégation au recrutement et à la gestion des personnels non enseignants) (p. 2848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Yves Fréville (exclut de la délégation le recrutement et la gestion des professeurs) (p. 2848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Yves Fréville (précise que les compétences déléguées ne portent pas sur les pouvoirs du ministre en matière de reconnaissance par une instance nationale de la qualification des enseignants-chercheurs) (p. 2848).

Article 6 *(possibilité pour des personnalités extérieures de participer aux organes de recrutement des enseignants-chercheurs, des écoles normales supérieures, des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 54 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 2848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Georges Hage (limite cette possibilité aux cas de l'Ecole nationale des chartes et du Conservatoire national des arts et métiers) (p. 2849).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Georges Hage (prévoit, à compter du 1er septembre 1992, la possibilité, pour les directeurs de l'Ecole pratique des hautes études, d'accéder à l'éméritat) (p. 2849).

Article 7 *(interdiction d'être membre d'un conseil d'un établissement public d'enseignement supérieur aux personnes ayant fait l'objet de condamnations d'une certaine gravité) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (supprime la privation des droits civils, civiques et de famille comme motif d'interdiction et confie au recteur d'académie le contrôle de ces conditions) : adopté (p. 2850).

Article 8 *(possibilité de rattachement d'un établissement d'enseignement supérieur à plusieurs établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) :*

- *ses observations* (p. 2850) ;

Formation professionnelle : apprentissage : centres de formation des apprentis (p. 2850).

Article 9 *(force probante de l'enregistrement télématique des vœux d'affectation et de mutation des enseignants-chercheurs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 55 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 2850) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. René Carpentier (prévoit que l'authenticité et la confidentialité des choix sont assurées par l'attribution d'un code d'accès et de validation) (p. 2851).

Article 10 *(possibilité de prolonger la fonction des personnels enseignants de l'enseignement supérieur atteints par la limite d'âge en cours d'année universitaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 41 rectifié de M. Georges Hage (subordonne cette prolongation à une demande expresse des intéressés) (p. 2851) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Yves Fréville (reporte au 30 septembre le terme de la prolongation) (p. 2851).

Après l'article 11 :

- *soutient* l'amendement n° 8 rectifié du Gouvernement (valide des décisions administratives relatives à certains personnels du Muséum national d'histoire naturelle) : adopté (p. 2852) ;

- *soutient* l'amendement n° 67 du Gouvernement (prévoit le reclassement des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré recrutés dans le corps des maitres de conférences avant la 1er octobre 1989) : adopté (p. 2852).

Article 12 *(propriété des biens meubles mis à la disposition des établissements publics locaux d'enseignement [E.P.L.E.] après promulgation de la présente loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Francis Saint-Ellier (étend le champ d'application de l'article aux biens meubles mis à la disposition des établissements privés d'enseignement) (p. 2853) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Francis Saint-Ellier (maintient le bénéfice des subventions du F.C.T.V.A. pour les biens meubles mis à la disposition des établissements publics locaux d'enseignement ou dont la propriété leur est transférée) (p. 2853).

Article 13 *(propriété des biens meubles mis à la disposition des E.P.L.E. avant la promulgation de la présente loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Francis Saint-Ellier (étend le champ d'application de l'article aux biens meubles mis à la disposition des établissements privés d'enseignement) (p. 2853) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Francis Saint-Ellier (maintient le bénéfice des subventions du fonds de compensation de la T.V.A. pour les biens meubles mis à la disposition des établissements publics locaux d'enseignement ou dont la propriété leur est transférée) (p. 2853).

Après l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. René Carpentier (prévoit que les établissements publics locaux d'enseignement peuvent, dans le cadre d'annexes pédagogiques, dispenser des enseignements adaptés à des élèves qui séjournent dans un établissement à caractère médical, sanitaire ou social) (p. 2854).

Article 14 *(possibilité d'allonger la durée de l'année scolaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Georges Hage (prévoit que la durée de l'année scolaire des élèves et des personnels enseignants et assimilés peut être portée jusqu'à trente-huit semaines en cas d'aménagement du temps scolaire) (p. 2855).

Après l'article 15 :

- *favorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean-Paul Bret (valide les nominations dans le corps des professeurs agrégés des personnes inscrites sur la liste en date du 16 mars 1992 des candidats admis au concours interne de l'agrégation - section Science naturelle - ouvert au titre de la session 1991) (p. 2856) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 du Gouvernement (valide les décisions relatives aux professeurs de lycée professionnel prises, au plus tard le 31 décembre 1992, en application du décret du 31 décembre 1985) : adopté (p. 2856) ;

- *soutient* l'amendement n° 46 du Gouvernement (permet la titularisation des chercheurs et des ingénieurs, techniciens et personnels administratifs concourant directement à des missions de recherche qui exercent leurs fonctions dans des établissements relevant du ministre chargé de l'agriculture) : adopté (p. 2858) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Germain Gengenwin (fait bénéficier les départements et les régions du fonds de compensation de la T.V.A. au titre des subventions d'investissement qu'ils versent pour l'équipement des établissements publics locaux et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 2858) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Jacques Barrot (fait bénéficier les organismes à but non lucratif gestionnaires d'un collège ou d'un lycée privé sous contrat d'association avec l'Etat du fonds de compensation pour la T.V.A. et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 2858) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Jacques Barrot (accorde un complément de dotation globale de fonctionnement aux collectivités territoriales qui concourent au financement des dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privé sous contrat du premier ou du second degré et gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 2859).

Seconde délibération [25 juin 1992] :

Article 2 *bis* *(statuts particuliers des psychologues qui exercent en qualité de fonctionnaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) : vote réservé (p. 2859) ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution : adopté (p. 2860).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1992] :

Enseignement privé : protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 3285, 3288, 3289).

Enseignement secondaire :
- collèges : professeurs d'enseignement général (P.E.G.C.) (p. 3288) ;
- instituteurs : intégration dans le corps des professeurs des écoles (p. 3288).

Enseignement supérieur :
- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 3288) ;
- enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 3288).

Enseignement technologique : validation des acquis professionnels (p. 3288).

Fonctionnaires et agents publics : psychologues : statut (p. 3288).

Lois de finances : prélèvement sur recettes : fonds de compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) (p. 3289).

Discussion des articles [7 juillet 1992] :

Article 1er *(validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes de l'enseignement supérieur) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale compte tenu de la suppression des précisions relatives à l'expérience de formation des membres du jury et aux vérifications des savoirs fondamentaux auxquelles procèdent ces derniers) (p. 3289).

Article 2 *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement technologique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de Mme Muguette Jacquaint (limite l'acquisition de titres ou diplômes de l'enseignement technologique par la voie de l'apprentissage aux formations allant jusqu'au niveau V) (p. 3290) ;

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (supprime la disposition précisant que le jury procède aux vérifications de connaissances qu'il estime nécessaires) (p. 3290).

Article 4 *(possibilités de dérogations à la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur en vue de faciliter la mise en place de nouveaux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 3290) ;

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale limitant à trois années la durée pendant laquelle il peut être dérogé à certaines règles d'organisation et de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur) (p. 3290).

Article 5 supprimé par le Sénat *(possibilité de déléguer tout ou partie des pouvoirs de recrutement et de gestion des personnels aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (rétablit l'article) (p. 3290).

Article 6 *bis* nouveau *(accès à l'éméritat) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 du Gouvernement (de suppression) : vote réservé (p. 3291) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3296).

Article 10 *(possibilité de prolonger la fonction des personnels enseignants de l'enseignement supérieur atteints par la limite d'âge en cours d'année universitaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture fixant au 31 août le terme de la prolongation) (p. 3291) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 du Gouvernement (fixe au 30 septembre 1992 le terme de la prolongation pour l'année universitaire 1991-1992) : adopté (p. 3291).

Article 12 *(propriété des biens meubles mis à la disposition des E.P.L.E. après promulgation de la présente loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 du Gouvernement (supprime la disposition maintenant le droit aux subventions du fonds de compensation de la T.V.A. pour les biens visés au présent article et son gage financier) : vote réservé (p. 3292) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3296) (p. 3292).

Article 13 *(propriété des biens meubles mis à la disposition des E.P.L.E. avant promulgation de la présente loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 du Gouvernement (supprime la disposition maintenant le droit aux subventions du fonds de compensation pour la T.V.A. pour les biens visés au présent article et son gage financier) : vote réservé (p. 3292) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3296).

Article 13 *bis* A nouveau *(possibilité pour les E.P.L.E. de dispenser des enseignements adaptés) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 3292).

Article 13 *ter* nouveau *(éligibilité au F.C.T.V.A. de certaines dépenses concernant les collèges et lycées) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 du Gouvernement (de suppression) : vote réservé (p. 3292) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3296).

Article 14 *bis* nouveau *(subventions d'investissement à l'enseignement privé) :*

- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (de suppression) (p. 3293).

Après l'article 14 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de Mme Muguette Jacquaint (fixe un plafond aux dépenses de fonctionnement des établissements privés sous contrat prises en charge par l'Etat ; impose de déduire les frais scolaires versés par les familles des subventions publiques versées à ces établissements ; impose aux établissements précités de transmettre chaque année leurs comptes à la chambre régionale des comptes et au préfet) (p. 3295) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 17 de Mme Muguette Jacquaint (précise que les établissements privés sous contrat respectent les mêmes principes de laïcité, de pluralisme et de droits des personnels que ceux régissant les établissements publics d'enseignement) (p. 3295).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3295).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1992] :

Assemblée nationale : dernier texte voté (p. 3320).

Discussion des articles [8 juillet 1992] :

Article 12 *(propriété des biens meubles mis à la disposition des E.P.L.E. après promulgation de la présente loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit la disposition maintenant le droit aux subventions du fonds de compensation de la T.V.A. pour les biens visés au présent article et gage la mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 3322).

Article 13 *(propriété des biens meubles mis à la disposition des E.P.L.E. avant la promulgation de la présente loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rétablit la disposition maintenant le droit aux subventions du fonds de compensation de la T.V.A. pour les biens visés au présent article et gage la mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 3322).

Son intervention à l'issue des explications de vote :

Enseignement privé : protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 3323).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3323).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - 1. Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [10 novembre 1992] :

Apprentissage et formation en alternance :
- crédit d'impôt : extension à l'enseignement technique (p. 5122) ;
- crise et revalorisation (p. 5121, 5122) ;
- financement : réforme (p. 5122).

Baccalauréat : baccalauréats professionnels (p. 5121).

Collectivités locales : effort financier pour l'éducation (p. 5121).

Echec scolaire (p. 5121).

Enseignement technique et professionnel :
- crédits (p. 5122) ;
- lycées professionnels : professeurs : suppression d'emplois (p. 5122) ;
- nomenclature des crédits : individualisation (p. 5122).

Entreprises :
- commissions professionnelles consultatives (p. 5121) ;
- relations école-entreprise (p. 5121).

Etablissements scolaires : autonomie et déconcentration (p. 5121).

Famille : allocation complémentaire et réduction d'impôt pour dépenses de scolarité (p. 5122).

Lois :
- loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation (p. 5122) ;
- loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail : insuffisances (p. 5122).

Réponses aux questions :

Apprentissage et formation en alternance : développement (M. Jean-Pierre Luppi) (p. 5140).

Enseignement technique et professionnel : lycées professionnels : professeurs : statut et suppression de postes (M. Jean-Pierre Luppi) (p. 5137).

- Projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Assurances : expositions temporaires d'œuvres d'art : nécessité et coût (p. 7181).

Communautés Européennes : traité de Maastricht : article 128 (p. 7181).

Culture : musées et expositions temporaires d'œuvres d'art (p. 7180).

Finances publiques : garantie de l'Etat : expositions temporaires d'œuvres d'art :
- bénéficiaires : établissements publics nationaux (p. 7181) ;
- commission technique d'agrément (p. 7181) ;
- extension aux collectivités locales (p. 7181) ;
- seuil (p. 7181).

Discussion des articles [14 décembre 1992] :

Article 1er *(création et modalités d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) (p. 7181) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (prévoit la possiblité de retenir un seuil de garantie supérieur à 300 millions de francs) (p. 7181).

Article 2 *(création d'une commission chargée de formuler des propositions pour l'octroi de l'agrément des expositions garanties) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (précise que la commission formule un avis sur les conditions propres à garantir la sécurité du transport et de l'exposition des œuvres ainsi que sur l'adéquation des valeurs d'assurance retenues par le propriétaire et le bénéficiaire de la garantie ; rédactionnel pour le surplus) (p. 7182).

Article 3 *(fixation des conditions d'application de la loi par décret en Conseil d'Etat) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 7182).

Après l'article 3 :

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport d'évaluation après trois années d'application de la loi) (p. 7182).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1992] :

Assemblée nationale : texte adopté en première lecture (p. 7769).

GOASDUFF (Jean-Louis)

Député du Finistère

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Campagne des élections cantonales :** frais d'impression engagés par un candidat aux élections cantonales ; remboursement par l'administration ; loi du 15 janvier 1990 : fixation des délais de paiement par l'Etat [20 mai 1992] (p. 1443, 1444).

orales sans débat :

- **n° 642,** posée le 24 novembre 1992 : **ministères et secrétariats d'Etat (défense : arsenaux et établissements de l'Etat)** (p. 5997). Appelée le 27 novembre 1992 : Brest : arsenal : emploi et activité ; porte-avions *Charles-de-Gaulle* : réalisation ; deuxième porte-avions : perspectives (p. 6134, 6135).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).**

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Agroalimentaire : industrie (p. 2759, 2760).

Céréales et oléagineux : prix : baisse (p. 2759).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis (p. 2759).

Communautés européennes :
- politique agricole commune : réforme (« projet Mac-Sharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2758, 2759, 2760) ;
- traité de Maastricht (p. 2759).

Elevage :
- bovin (p. 2759) ;
- extensification (p. 2759) ;
- prime à la vache allaitante (p. 2759).

Environnement : programme agri-environnemental (p. 2760).

Exploitants agricoles :
- aides directes (p. 2758) ;
- préretraites (p. 2760) ;
- revenu (p. 2759).

Jachère industrielle et gel des terres (p. 2759).

Régions : Bretagne (p. 2759).

- **Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : réforme (p. 4890).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4890).

Exploitations agricoles : prêts bonifiés (p. 4885).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (p. 4890).

Offices d'intervention : crédits (p. 4890).

T.V.A. : hausse des taux (p. 4890).

GODFRAIN (Jacques)

Député de l'Aveyron

(3e circonscription)

R.P.R.

Questeur de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Est nommé questeur de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **accorder le droit à l'antenne** aux **utilisateurs de postes émetteurs-récepteurs fonctionnant sur les canaux banalisés (n° 2723)** [20 mai 1992].

Proposition de loi relative à la **protection des créations réservées (n° 2858)** [30 juin 1992].

Proposition de loi tendant à la **reconnaissance du statut de prisonnier de guerre détenu par les Japonais après le coup de force du 9 mars 1945 (n° 2865)** [30 juin 1992].

Proposition de loi modifiant le **nouveau code pénal** et fixant à **trente ans la durée de la période de sûreté applicable aux personnes condamnées pour des crimes particulièrement odieux (n° 3085)** [25 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Permis à points :** loi du 10 juillet 1989 : introduction du permis à points ; infrastructures : aménagement ; nombre de points : alignement sur la moyenne européenne : perspectives ; accidents de la circulation : première cause de la mortalité des jeunes en France ; sécurité routière : souci du Gouvernement [3 juin 1992] (p. 1878, 1879).

- **Crise monétaire et situation de l'agriculture :** désordres monétaires européens ; chute des revenus des éleveurs ; montants compensatoires négatifs : réactivation ; conseil des ministres de l'agriculture : engagement de maintien du revenu des éleveurs [28 octobre 1992] (p. 4473, 4474).

à un ministre :

- **Agriculture** [16 avril 1992] :

Aménagement du territoire :
- zones de montagne : quotas laitiers-vache (p. 513) ;
- zones rurales : désertification (p. 513).

Elevage : élevage ovin : chute des cours (p. 513).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Région : Midi-Pyrénées (p. 4813).

Voirie : A 75 : liaison autoroutière exempte de péage Clermont-Ferrand-Béziers (p. 4813).

Equipement, logement et transports : Transports aériens et météorologie. - Budget annexe de l'aviation civile. - *Questions* [6 novembre 1992] :

Compagnies aériennes :
- Air France : difficultés, stratégie (p. 4918) ;
- déficits (p. 4918).

Environnement. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Organismes et structures : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : crédits, activités, emploi (p. 5213).

Parcs naturels régionaux (p. 5213).

Régions : Midi-Pyrénées (p. 5213).

GOLDBERG (Pierre)

Député de l'Allier

(2e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 juillet 1992] (p. 9224).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **faire du 20 novembre une journée nationale des droits de l'enfant (n° 3019)** [5 novembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sécheresse et alimentation en eau :** réserves d'eau : réduction ; approvisionnement des agriculteurs et éleveurs ; barrage de Chambonchard : perspectives ; Loire et ses affluents : régulation du débit d'étiage : études en cours [6 mai 1992] (p. 925).

- **Politique agricole et négociations du G.A.T.T. :** politique agricole commune (P.A.C.) : réforme : refus du monde agricole ; négociations internationales non limitées aux questions agricoles ; indépendance de la P.A.C. vis-à-vis des négociations du G.A.T.T. ; biocarburants : nouveaux débouchés pour les céréaliers français [14 octobre 1992] (p. 3673, 3674).

INTERVENTIONS

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Jacques Barrot et soixante-deux membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 27 mai 1992.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [1er juin 1992] :

Affaires étrangères : Etats-Unis : arme alimentaire (p. 1748, 1749).

Agriculture :
- exploitants agricoles : revenu (p. 1748) ;
- primes : régime d'aides directes à la personne (p. 1748) ;
- prix agricoles (p. 1748) ;
- syndicats : organisations syndicales agricoles : consultation : absence (p. 1748).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et jachère (p. 1749) ;
- services publics : maintien en zones rurales (p. 1749) ;
- urbanisme : urbanisation et concentration urbaine (p. 1748).

Commerce extérieur :
- agroalimentaire : excédent commercial (p. 1747) ;
- G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis : absence de garanties (p. 1747, 1748, 1749).

Communautés européennes :
- Grande-Bretagne (p. 1747) ;
- politique agricole commune : réforme : accord du 21 mai 1992 (p. 1747, 1749) ;
- préférence communautaire (p. 1748, 1749) ;
- traité de Maastricht (p. 1747, 1748, 1749, 1750).

Coopération et développement :
- lutte contre la faim dans le monde (p. 1748, 1749) ;
- tiers-monde : dette (p. 1748).

Emploi (p. 1748, 1749).

Impôts et taxes : fiscalité agricole : allégement (p. 1749).

Parlement : consultation : absence (p. 1747).

Vote la censure (p. 1749).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [18 juin 1992] :

Article 2 *(art. 88-1 à 88-3 de la Constitution : titre XIV de la Constitution : « Des Communautés européennes et de l'Union européenne ») :*

- *défavorable* (p. 2581, 2582) ;

Traités et conventions : traité de Maastricht : caducité et inscription dans la Constitution (p. 2581, 2582).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1992] :

Agriculture : ministère de l'agriculture et du développement rural : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4834).

Agroalimentaire : industrie (p. 4833, 4835).

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : hausse (p. 4834).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis (p. 4833, 4834).

Crise agricole (p. 4834).

Enseignement agricole : généralités (p. 4834).

Exploitants agricoles :
- endettement ; prêts bonifiés ; plafonds (p. 4834) ;
- jeunes agriculteurs ; aides (p. 4834).

Exploitations agricoles : terres en jachère (p. 4833).

Fruits et légumes (p. 4834).

GONNOT (François-Michel)

Député de l'Oise

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à rendre obligatoire l'addition de 5 p. cent de carburant d'origine agricole aux carburants pétroliers (n° 2957) [20 novembre 1992] (p. 5848).

Rapporteur de la proposition de loi présentée par MM. Philippe Vasseur et Maurice Dousset, tendant à rendre obligatoire l'incorporation des biocarburants dans les carburants pétroliers (n° 2965) [20 novembre 1992] (p. 5848).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **rendre obligatoire l'addition de 5 p. 100 de carburant d'origine agricole aux carburants pétroliers (n° 2957)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

à un ministre :

- Environnement [30 avril 1992] :

Ecologie : politique écologique : calendrier de réalisation (p. 830).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Rappel au règlement : s'étonne que le ministre de l'environnement ait rendu publique une correspondance privée de la société Eco-déchets (p. 1779).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire : zones défavorisées : dérogations (p. 1794).

Collectivités locales : compétences et rôle (p. 1793, 1794).

Déchets : déchets médicaux et hospitaliers (p. 1794).

Départements : rôle (p. 1794) ;

Impôts et taxes : taxe sur la mise en décharge (p. 1793).

Opinion publique :
- commissions locales d'information (p. 1794) ;
- transparence et information (p. 1794).

Parlement : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : rapport (p. 1793).

Plan national pour l'environnement (p. 1793).

Recherche : technologies de la propreté : financement (p. 1794).

Régions :
- Ile-de-France (p. 1794) ;
- rôle (p. 1793).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 1er *(modification de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets) :*

- *son* amendement n° 79 (dispose que des dérogations exceptionnelles pourront être accordées, pour une durée limitée, par l'autorité administrative compétente dans les zones rurales défavorisées) : rejeté (p. 1820) ;

- *son* amendement n° 80 (substitue les termes « le ministre chargé de l'environnement » aux termes « l'autorité administrative compétente ») : rejeté (p. 1821) ;

- *son* amendement n° 81 (rend facultative la mention des conditions de réversibilité éventuelle) (p. 1824) : rejeté (p. 1825) ;

- *son* amendement n° 112 (fixe un plafond au montant de l'amende) : rejeté (p. 1826) ;

- *son* amendement n° 82 (distingue, parmi les garanties financières, celles qui concernent les risques directement liés à l'exploitation de la décharge de celles ayant trait à la surveillance du site après sa fermeture) (p. 1826) : rejeté (p. 1827) ;

- *son* amendement n° 83 (de précision) : satisfait (p. 1827) ;

- *son* amendement n° 84 (étend la responsabilité civile du vendeur à l'acquéreur de l'installation) : rejeté (p. 1827) ;

- *son* amendement n° 113 (précise que le plan régional ne peut être publié qu'après un avis motivé rendu par le conseil régional ou les conseils régionaux compétents sur le territoire concerné) : adopté après correction (p. 1829) ;

- *son* amendement n° 85 (prévoit que le plan est élaboré et révisé à l'initiative du département et que l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, les représentants des organisations professionnelles et des associations intéressées sont associés à cette élaboration) (p. 1832) : rejeté (p. 1834) ;

Départements : conseils généraux : rôle et compétences (p. 1833) ;

- *son* amendement n° 86 (précise que le projet de plan est élaboré et révisé à l'initiative de l'Etat après consultation des collectivités territoriales, des établissements publics, des représentants des professionnels concernés et des associations de protection de l'environnement) (p. 1834) : rejeté (p. 1835).

Article 2 *(modification du code des communes) :*

- *son* amendement n° 114 (dispose que les producteurs de déchets industriels sont exonérés de la redevance pour élimination des déchets quand ils recourent, pour l'ensemble de leurs déchets, à des entreprises de collecte et de traitement des déchets industriels) : rejeté (p. 1838).

Article 5 *(modification de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement) :*

- *son* amendement n° 87 (précise qu'au-delà de la période d'exploitation, la prolongation de l'autorisation ne peut concerner que le stockage des déchets ultimes) : rejeté (p. 1842) ;

- *son* amendement n° 115 (de précision) : adopté (p. 1844) ;

- *son* amendement n° 88 (prévoit que l'autorisation accordée par l'autorité administrative compétente pour l'ouverture d'une décharge ne peut être accordée sans l'avis favorable du conseil municipal de la commune ou des conseils municipaux des communes où est située l'installation) : rejeté (p. 1844) ;

- *son* amendement n° 190 (précise que l'autorisation accordée doit fixer également un volume maximal de déchets stockés) : adopté (p. 1845).

Article 7 *(introduction de dispositions financières dans la loi du 15 juillet 1975) :*

Article 22-2 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 90 (précise que les déchets visés dans l'article sont exclusivement générés par l'activité de l'entreprise) : devenu sans objet (p. 1849) ;

- *son* amendement n° 91 : devenu sans objet (p. 1850).

Article 22-4 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 92 (précise que les collectivités territoriales sont associées au fonctionnement du fonds de modernisation de la gestion des déchets) (p. 1851) : rejeté (p. 1852).

Article 22-5 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 93 (de précision) : rejeté (p. 1853).

Explications de vote :

Collectivités locales : compétences et rôle (p. 1858).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 1858).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [30 juin 1992] :

Collectivités locales : compétences et rôle (p. 3017).

Départements : rôle (p. 3017).

Gouvernement : ministre de l'environnement : absence de Mme Ségolène Royal (p. 3017).

Opinion publique : commissions locales d'information et de surveillance (p. 3017).

Parlement : rôle et mission (p. 3017).

Vote des groupes :

Abstention des groupes U.D.F. et U.D.C. (p. 3017).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1992] :

Air : pollution : effet de serre (p. 5182).

Bruit : prévention et répression : discussion d'un projet de loi (p. 5182).

Eau : agences (p. 5182).

Ecologie : zones urbaines (p. 5182).

Ministère de l'environnement :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5182) ;
- services : emplois supplémentaires (p. 5182).

Organismes et structures : Fonds interministériel pour la qualité de la vie (F.I.Q.V.) (p. 5182).

Parcs naturels régionaux (p. 5182).

Sites : paysages : politique (p. 5182).

- Projet de loi sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049).

Première lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1992] :

Article 1er *(directives de protection et de mise en valeur des paysages) :*

- *son* amendement n° 21 (prévoit l'application de l'article à l'ensemble des territoires remarquables pour leur intérêt paysager y compris aux territoires soumis à des prescriptions spécifiques en application des lois d'aménagement et d'urbanisme) : rejeté (p. 6510) ;

- *son* amendement n° 22 (précise que les directives sont également opposables aux demandes d'autorisation de travaux de démolition) : non soutenu (p. 6511).

Article 2 *(dispositions relatives aux plans d'occupation des sols) :*

- *son* amendement n° 23 (étend aux chemins et sentiers de randonnées les dispositions de l'article) : non soutenu (p. 6512).

Article 3 *(dispositions relatives aux permis de construire) :*

- *son* amendement n° 24 (prévoit que des documents vidéographiques peuvent être joints aux demandes de permis de construire) : non soutenu (p. 6512).

Article 5 *(zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) :*

- *son* amendement n° 25 (prévoit la possibilité d'instituer également des zones de protection du patrimoine écologique) : rejeté (p. 6513) ;

- *son* amendement n° 26 (de conséquence) : non soutenu (p. 6513).

Article 7 *(composition des commissions d'aménagement foncier) :*

- *son* sous-amendement n° 27 corrigé (prévoit la représentation des associations qualifiées en matière d'itinéraires de promenade et de randonnée) à l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) : non soutenu (p. 6515).

Article 10 *(travaux connexes au remembrement relevant de la compétence de la commission communale d'aménagement foncier) :*

- *son* amendement n° 28 (prévoit que la commission communale de remembrement a également qualité pour décider des travaux concernant les chemins et sentiers nécessaires pour assurer la continuité des itinéraires inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) : non soutenu (p. 6516).

Article 12 *(prise en charge des frais d'enquête publique) :*

- *son* amendement n° 29 (de suppression) (p. 6517) : rejeté (p. 6518).

GORSE (Georges)

Député des Hauts-de-Seine

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

GOUHIER (Roger)

Député de la Seine-Saint-Denis

(9e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur de la proposition de loi, présentée par M. Jean-Claude Lefort et plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer le droit des riverains des aéroports à participer à la lutte contre le bruit (n° 2581) [14 mai 1992] (p. 1245).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises (n° 3130) [*J.O.* du 17 décembre 1992] (p. 17283).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Statut d'E.D.F.-G.D.F. :** 21 mai : réunion des ministres européens de l'énergie ; domaine énergétique : décisions communautaires prises à la majorité ; E.D.F.-G.D.F. : risque de démantèlement ; France : tarifs de l'électricité compétitifs [29 avril 1992] (p. 768, 769).

INTERVENTIONS

- Projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 1959).

Première lecture :

Discussion des articles [9 avril 1992] :

Article 3 *(exclusion du champ d'application de la loi) :*

- *son* sous-amendement n° 49 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de précision) à l'amendement n° 3 de la commission (exclut du champ d'application de la loi les établissements publics à caractère scientifique et technique - E.P.S.T.) : adopté (p. 418).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés et modifiant la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2622).

Première lecture :

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 3 *(organes consultatifs) :*

- *son* amendement n° 40 soutenu par M. Louis Pierna (précise que la commission de génie génétique propose les mesures de confinement souhaitables, émet des avis sur les installations et les opérations d'utilisation des organismes génétiquement modifiés et peut déléguer des membres pour le contrôle de ces installations et de ces opérations) : rejeté (p. 1600) ;
- *son* amendement n° 39 soutenu par M. Louis Pierna (étend la composition de la commission de génie génétique à des parlementaires, des élus locaux, des personnalités représentant les professions et personnels concernés et des représentants des associations de protection de l'environnement et des consommateurs) : rejeté (p. 1600) ;
- *son* amendement n° 41 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que les opinions des membres de la commission sont jointes, à leur demande, au rapport annuel) : satisfait (p. 1601) ;
- *son* amendement n° 42 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire définit également les conditions d'emploi et de présentation des organismes génétiquement modifiés) : satisfait (p. 1601) ;
- *son* amendement n° 43 soutenu par M. Louis Pierna (ajoute des représentants du Parlement, des élus locaux et précise la qualité des représentants des milieux associatifs et professionnels appelés à siéger à la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire) : satisfait (p. 1602) ;
- *son* amendement n° 44 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire émet un avis sur l'autorisation préalable des dissémination volontaires et sur l'autorisation de mise sur le marché) : rejeté (p. 1602) ;
- *son* amendement n° 45 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que les opinions des membres de la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire sont jointes, à leur demande, au rapport annuel) (p. 1602) : satisfait (p. 1603).

Article 5 *(utilisation confinée des organismes génétiquement modifiés) :*

- *son* amendement n° 46 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que les modalités du confinement sont définies après avis favorable de la commission de génie génétique) : rejeté (p. 1603).

Article 10 *(autorisation préalable des dissémination volontaires) :*

- *son* amendement n° 47 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que l'autorisation est délivrée après avis favorable de la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire) : rejeté (p. 1608).

Article 11 *(information du public sur les effets des dissémination volontaires) :*

- *son* amendement n° 48 soutenu par M. Louis Pierna (affirme le droit à l'information de la population sur les dissémination et prévoit une enquête publique avant toute autorisation de dissémination) : devenu sans objet (p. 1609).

Article 14 *(exigence d'une autorisation de la mise sur le marché) :*

- *son* amendement n° 49 (prévoit que l'autorisation est délivrée après avis favorable de la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire) : rejeté (p. 1610).

Article 20 *(communication des informations fournies à l'appui des demandes d'autorisation de dissémination volontaire et de mise sur le marché) :*

- *son* amendement n° 50 soutenu par M. Louis Pierna (supprime les dispositions excluant les activités couvertes par le secret de la défense nationale) : rejeté (p. 1612).

- Projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises (n° 2607).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 mai 1992] :

Article 2 *(achat de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques) :*

- *son* amendement n° 6 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que le délai de paiement d'achat d'animaux destinés à la consommation humaine, de produits alimentaires périssables et de boissons alcooliques ne peut être supérieur à quinze jours après un jour de livraison) (p. 1629) : retiré (p. 1631).

Article 2 *bis* A supprimé par le Sénat *(délais de paiement des sommes dues par toute autorité publique) :*

- *son* amendement n° 7 soutenu par M. Louis Pierna (rétablit l'article) (p. 1633) : rejeté (p. 1634).

- Projet de loi relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (n° 2677).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 juin 1992] :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : rôle et moyens (p. 1785).

Communautés européennes : Allemagne (p. 1785).

Conférence de Rio (p. 1785).

Coopération et développement : pays en voie de développement : situation (p. 1785).

Déchets :
- emballages (p. 1784) ;
- gestion et traitement : tri, réduction, valorisation et élimination (p. 1784) ;
- points noirs : inventaire ; résorption (p. 1784) ;
- transports transfrontaliers de déchets (p. 1785).

Impôts et taxes : taxe sur la mise en décharge (p. 1785).

Industrie : production propre (p. 1784).

Installations classées : décharges de classe I (p. 1784).

Opinion publique : transparence et information (p. 1785).

Plan national pour l'environnement (p. 1784).

Recherche : technologies de la propreté : financement (p. 1785).

Stockage souterrain de déchets ultimes :
- conditions techniques et financières ; garanties (p. 1785) ;
- réversibilité (p. 1785).

Discussion des articles [2 juin 1992] :

Article 1er *(modification de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets) :*

- *son* amendement n° 148 (précise les objectifs de la loi en intégrant la notion de « production propre » et en insistant sur la nécessité de prévenir ou de réduire la production et la nocivité des déchets) (p. 1818) : devenu sans objet (p. 1819) ;
- *son* amendement n° 123 (interdit le stockage de déchets non français) (p. 1819) : rejeté (p. 1820) ;
- *son* amendement n° 124 (supprime la précision selon laquelle les déchets doivent être éliminés sur le territoire national) : rejeté (p. 1821) ;
- *son* amendement n° 147 : devenu sans objet (p. 1824) ;
- *son* amendement n° 125 (porte à deux tiers la part du produit de l'amende revenant à l'Agence de l'environnement) : adopté (p. 1826) ;
- *son* amendement n° 126 (précise les modalités de contrôle des activités de courtage, de négoce et de transport des déchets) : rejeté (p. 1828) ;

Sécurité civile : transports routiers : danger (p. 1828) ;

- *son* amendement n° 127 (prévoit que tous les schémas ou plans arrêtés antérieurement devront être mis en conformité avec la loi dans un délai de trois ans) : retiré (p. 1831) ;

- *son* amendement n° 128 (prévoit que le plan doit être approuvé par l'assemblée territoriale élue concernée) : rejeté (p. 1835).

Article 5 *(modification de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement) :*

- *son* amendement n° 129 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que l'autorisation de stockage peut être renouvelée tous les vingt-cinq ans) (p. 1841) : rejeté (p. 1842) ;

- *son* amendement n° 130 rectifié soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que pour les décharges dont l'exploitation aura été prolongée et qui créerait des dangers inacceptables du fait d'une stérilisation ou pollution croissante du sol ou du sous-sol, l'autorité doit également fixer les conditions de reprise des déchets quand les seuils de tolérance de toxicité auront été dépassés) : rejeté (p. 1844) ;

- *son* amendement n° 131 : devenu sans objet (p. 1846).

Article 6 *(stockages souterrains de déchets) :*

Article 11-1 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 132 soutenu par M. Louis Pierna (précise que l'autorisation conjointe des ministres chargés des mines et de l'environnement doit faire l'objet d'une enquête ou d'une information publique permettant à la population, aux élus et aux associations de présenter des observatons) : adopté aprés modifications (p. 1847).

Article 11-3 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 133 soutenu par M. Louis Pierna (supprime l'article 11-3 relatif à l'exploitation concomitante d'activités minières et de stockage de déchets) : rejeté (p. 1847).

Article 7 *(introduction de dispositions financières dans la loi du 15 juillet 1975) :*

Article 22-3 de la loi du 15 juillet 1975 :

- *son* amendement n° 134 soutenu par M. Louis Pierna (précise que le ministére chargé de l'environnement prévoit un nombre suffisant d'agents assermentés par département) (p. 1850) : rejeté (p. 1851) ;

- *son* amendement n° 135 corrigé soutenu par M. Louis Pierna (supprime l'envoi d'un avis de passage à l'exploitant) : rejeté (p. 1851).

Article 9 *(modification de l'article 24 de la loi du 15 juillet 1975 sur l'élimination des déchets) :*

- *son* amendement n° 136 soutenu par M. Louis Pierna (ajoute à la liste des délits le stockage de déchets étrangers) : rejeté (p. 1855).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 137 (prévoit qu'un rapport annuel sera remis au Parlement par le Gouvernement afin que les représentants de la nation connaissent « effectivement l'avancement de l'application de la loi ») : devenu sans objet (p. 1857).

- Proposition de loi relative à l'organisation départementale du tourisme (n° 2129).

Première lecture :

Discussion des articles [19 juin 1992] :

Article 3 *(nature juridique et composition du comité départemental du tourisme) :*

- *son* amendement n° 26 (précise la composition du comité départemental du tourisme) : non soutenu (p. 2656).

Après l'article 4 :

- *son* sous-amendement n° 28 (ajoute des représentants d'associations intéressées au tourisme et aux loisirs aux membres de l'instance délibérante de l'office de tourisme) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer des offices de tourisme et détermine les caractéristiques de ces organismes) : non soutenu (p. 2659) ;

- *son* sous-amendement n° 29 rectifié (prévoit que les organismes existants peuvent, après délibération du conseil municipal, continuer à exercer une activité) à l'amendement n° 5 du Gouvernement : non soutenu (p. 2659).

GOULET (Daniel)

Député de l'Orne

(1ère circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

Elu sénateur le 27 septembre 1992, cesse d'appartenir à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1992 [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13770).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangéres [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 581,** posée le 2 juin 1992 : **formation professionnelle (financement)** (p. 1861). Appelée le 5 juin 1992 : fonds de la formation professionnelle : crédits : projet de suppression ; transfert de la responsabilité budgétaire aux ministres concernés par les types de formation : mesure de sensibilisation (p. 1994, 1995).

GOURMELON (Joseph)

Député du Finistère

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (défense : marine) [17 juin 1992].

Cesse d'appartenir à la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées, sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : tome IX : **défense : marine (n° 2948)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Questions* [28 octobre 1992] :

Justice : locaux judiciaires : sécurité des fonctionnaires de justice et des magistrats : (p. 4512).

Tribunaux : tribunal de grande instance de Brest : nombre de chambres : (p. 4512).

Intérieur. - *Questions* [29 octobre 1992] :

Coopération intercommunale : communautés urbaines : attributions du fonds de compensation de la T.V.A. : bénéfice dans l'année de réalisation des dépenses (p. 4588).

Police : commune de Brest : commissariat central : extension (p. 4590).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour la section marine [9 novembre 1992] :

Marine nationale : crédits : montant et évolution (p. 5041).

Questions :

Industries d'armement : personnel : plan d'accompagnement social (p. 5080).

GOUZE (Hubert)

Député de Tarn-et-Garonne

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

GOUZES (Gérard)

Député de Lot-et-Garonne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007) [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338) [*J.O.* du 18 janvier 1992] (p. 898).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 22 janvier 1992] (p. 1080).

Rapporteur du projet de loi, rejeté par le Sénat, relatif à l'élection des sénateurs (n° 2519) [23 janvier 1992].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1143).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1143).

Vice-président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et des délits contre les personnes (n° 2083) [*J.O.* du 27 février 1992] (p. 3007).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Rapporteur du projet de loi constitutionnelle ajoutant à la constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623) [23 avril 1992].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du livre III du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Président de cette commission [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8392).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Président de cette commission [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8391).

Président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du livre III du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8392).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'octroi de mer et portant mise en œuvre de la décision du Conseil des ministres des Communautés européennes n° 89-688 du 22 décembre 1989 (n° 2663) [*J.O.* du 4 juillet 1992] (p. 8941).

Vice-président de cette commision [*J.O.* du 8 juillet 1992] (p. 9159).

Rapporteur de la proposition de loi constitutionnelle de M. Michel Noir, modifiant les articles 28 et 43 de la Constitution et tendant à modifier le calendrier parlementaire et le nombre des commissions permanentes (n° 2910) [23 octobre 1992] (p. 4324).

Rapporteur de la proposition de loi constitutionnelle de M. Michel Noir, relative à la limitation du nombre de mandats consécutifs pouvant être exercés par le Président de la République (n° 2911) [23 octobre 1992] (p. 4324).

Rapporteur de la proposition de loi constitutionnelle de Mme Yann Piat et plusieurs de ses collègues, tendant à interdire l'usage de l'article 49, alinéa 3, lors du vote des projets de loi de finances (n° 2915) [23 octobre 1992] (p. 4324).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Charles Millon et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le règlement de l'Assemblée nationale pour l'application de l'article 88-4 de la Constitution (n° 2933) [23 octobre 1992] (p. 4324).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions du droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean Auroux, tendant à modifier le règlement de l'Assemblée nationale en vue de l'application de l'article 88-4 de la Constitution (n° 2981) [2 novembre 1992] (p. 4667).

Rapporteur de la proposition de loi constitutionnelle de M. Pierre Mazeaud, portant révision de l'article 88-4 de la Constitution (n° 2982) [2 novembre 1992] (p. 4667).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Michel Pezet et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le règlement de l'Assemblée nationale pour l'application de l'article 88-4 de la Constitution (n° 2988) [2 novembre 1992] (p. 4667).

Président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [*J.O.* du 4 novembre 1992] (p. 15281).

Rapporteur de la proposition de loi de Mme Nicole Catala, tendant à modifier le règlement de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets d'actes communautaires (n° 3000) [9 novembre 1992] (p. 5109).

Vice-président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions du droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611) [*J.O.* du 26 novembre 1992] (p. 16213).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918) [*J.O.* du 8 décembre 1992] (p. 16776).

Président de cette commission [*J.O.* du 10 décembre] (p. 16861).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395) [*J.O.* du 11 décembre 1992] (p. 16928).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 11 décembre 1992] (p. 16928).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585) [*J.O.* du 15 décembre 1992] (p. 17165).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 16 décembre 1992] (p. 17230).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certains mandats électoraux ou fonctions électives (n° 2368) [*J.O.* débats du 15 décembre 1992] (p. 7265).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 2977) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17355).

Président de cette commission [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17355).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre VI du Livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17634).

Président de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil relatif à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531) (*J.O.* du 24 décembre 1992) (p. 17709).

Vice-président de cette commission (*J.O.* du 24 décembre 1992) (p. 17709).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 2243) relatif au **code de la propriété intellectuelle** (partie Législative) **(n° 2606)** [9 avril 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi constitutionnelle (n° 2623) **ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2676)** [2 mai 1992].

Rapport supplémentaire fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi constitutionnelle (n° 2623) **ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2684)** [9 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2708) relatif au **code de la propriété intellectuelle** (partie Législative) **(n° 2730)** [20 mai 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi constitutionnelle, modifié par le Sénat, **ajoutant à la Constitution un titre : « Des Communautés européennes et de l'Union européenne » (n° 2803)** [17 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les propositions de résolution (n° 2933) de M. Charles Millon, (n° 2981) de M. Jean Auroux, (n° 2988) de M. Michel Pezet, (n° 3000) de Mme Nicole Catala tendant à **modifier le règlement de l'Assemblée nationale pour l'application de l'article 88-4 de la Constitution (n° 3010)** [5 novembre 1992].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Agriculture** [16 avril 1992] :

Exploitants agricoles : retraites agricoles (p. 514).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).**

Rapporteur suppléant.

Deuxième lecture :

Discussion des articles [8 janvier 1992] :

Article 1er *(art. 2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : niveaux hiérarchiques et avancement) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (dispose que chaque grade comporte deux groupes, le passage du premier au second groupe se faisant à l'ancienneté dans le second grade et au choix dans le premier) (p. 23) : adopté (p. 24) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de Mme Nicole Catala (précise que le premier grade comporte deux groupes et que l'accès au second groupe a lieu au choix) (p. 23).

Article 3 *(art. 9 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : incompatibilité des fonctions de magistrat avec l'exercice d'une fonction publique élective) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rétablit le texte du III de l'article adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 24).

Article 4 *(art. 12-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : évaluation) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 25) ;

- *défavorable* à l'Amendement n° 64 de M. Patrick Devedjian (propose que les magistrats puissent contester leur notation devant un bureau créé dans chaque cour d'appel) (p. 25).

Article 6 *(art. 27 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : présentation en vue de l'avancement et droit de réclamation des magistrats non présentés) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 25) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 63 de M. Patrick Devedjian (dispose que les magistrats non inscrits peuvent faire directement parvenir leur demande d'inscription au président de la commission d'avancement) (p. 25).

Article 7 *bis* nouveau *(art. 1er de l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires : conditions de nomination du procureur général près la Cour de cassation et du procureur général près la cour d'appel de Paris) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le principe de la nomination en conseil des ministres du procureur général près la Cour de cassation et du procureur général près la cour d'appel de Paris et étend ce mode de nomination à tous les procureurs généraux près les cours d'appel) : adopté (p. 26).

Article 8 supprimé par le Sénat *(art. 27-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : mécanisme de promotion à l'ancienneté au sein du second grade) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 26).

Article 9 *(art. 28 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : forme des nominations) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de coordination) (p. 26) : adopté (p. 27) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 27).

Article 9 *bis* nouveau *(art. 28-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : conséquence de la suppression des groupes) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de suppression) : adopté (p. 27).

Article 10 *(art. 37-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : exceptions aux listes de transparence) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 27).

Après l'article 12 :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat fixe la liste des corps recrutés par la voie de l'E.N.A. auprès desquels les magistrats peuvent être détachés) (p. 27).

Après l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Patrick Devedjian (dispose que pour être nommé premier président de cour d'appel, il faut avoir occupé pendant au moins un an les fonctions de président de chambre dans une cour d'appel et de chef de juridiction hors classe) (p. 28) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Patrick Devedjian (précise le niveau hiérarchique des chefs de cour d'appel) (p. 28) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Patrick Devedjian (crée un bureau dans chaque cour d'appel chargé d'arrêter les orientations générales de la cour en matière d'administration judiciaire, d'administration générale et de personnel) (p. 28).

Après l'article 15 :

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de Mme Nicole Catala (fixe les modalités de désignation des membres du collège des magistrats chargés d'élire la commission d'avancement et la commission de discipline du parquet) (p. 29).

Article 19 *(art. 15 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : recrutement des auditeurs de justice) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 61 du Gouvernement (supprime le recrutement sur titre des auditeurs de justice) (p. 30).

Après l'article 21 :

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (précise les modalités d'application du recrutement sur titre des auditeurs de justice) : adopté (p. 30).

Article 23 *(art. 22 à 25-4 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : intégration directe) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de coordination) : adopté (p. 31) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de coordination) : adopté (p. 31) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 31) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (de coordination) : adopté (p. 32) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 32) ;

- *soutient* les amendements nos 23, 24, 25 et 26 de la commission (de coordination) : adoptés (p. 32).

Article 25 *(art. 34 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : pouvoirs de la commission d'avancement) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (de coordination) : adopté (p. 32) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (de coordination) : adopté (p. 33).

Article 26 *(art. 35 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : composition de la commission d'avancement) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (permet à l'inspecteur général des services judiciaires et au directeur des services judiciaires de se faire représenter à la commission d'avancement) : adopté (p. 33).

Article 27 *(art. 35-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : durée du mandat et mécanisme de suppléance) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (applique le mécanisme de la suppléance aux cas de démission d'un membre élu de la commission d'avancement) : adopté (p. 33).

Article 27 *bis* nouveau *(art. 35-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : interdiction de promotion des membres élus de la commission d'avancement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 31 de la commission (prévoit que les membres élus de la commission d'avancement peuvent toutefois être nommés ou promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre militaire) (p. 33).

Article 28 *(art. 36 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : conditions de mobilité territoriale) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Patrick Devedjian (dispose que le tableau d'avancement et les listes d'aptitude sont établis au mois une fois par an et que l'inscription au tableau est définitive) (p. 34) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 46 de Mme Nicole Catala (supprime la disposition qui prévoit que la mobilité territoriale doit s'accomplir dans le ressort de deux cours d'appel différentes) (p. 34).

Article 29 *(art. 36-1 à 36-4 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : commission consultative du parquet) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (précise que la commission n'est pas consultée pour la nomination aux emplois de procureur général près une cour d'appel et de procureur de la République près le tribunal de Grande instance de Paris) : adopté (p. 35) ;
- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 35) : adopté (p. 36) ;
- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 36) ;
- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (de coordination) : adopté (p. 36) ;
- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 36).

Article 30 *(conseillers et avocats généraux à la Cour de cassation en service extraordinaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Patrick Devedjian (dipose que la nomination des conseillers et avocats généraux à la cour de cassation en service extraordinaire est précédée d'un avis conforme de l'assemblée générale de ladite cour) (p. 37) ;
- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (de précision) : adopté (p. 37) ;
- *soutient* l'amendement n° 38 rectifié de la commission (précise la composition de la commission chargée de la réintégration des fonctionnaires ayant fait l'objet d'un détachement afin d'être nommés conseiller ou avocat général à la cour de cassation en service extraordinaire) (p. 37) : adopté (p. 38) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Pierre Mazeaud (retire à la commission le pouvoir de décider de l'affectation du fonctionnaire ayant été détaché et qui refuse les affectations qui lui sont proposées) (p. 38) ;
- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (porte à deux ans la période de protection par la commission du fonctionnaire réintégré) (p. 37) : adopté (p. 38).

Article 31 *(détachement judiciaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 39) ;
- *défavorable* aux amendement n°s 47 de Mme Nicole Catala et 57 de M. Pierre Mazeaud (réserve le détachement judiciaire aux membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratifs d'appel, du corps des chambres régionales des comptes et aux professeurs et maîtres de conférences des universités) (p. 39) ;
- *soutient* l'amendement n° 62 de M. Jean-Pierre Michel (de coordination) (p. 39) : adopté (p. 40) ;
- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (de coordination) : devenu sans objet (p. 40) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Pierre Mazeaud (retire à la commission le pouvoir de décider de l'affectation d'un fonctionnaire ayant fait l'objet d'un détachement judiciaire et qui refuse les affectations qui lui sont proposées) (p. 40) ;
- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (de coordination) : adopté (p. 40) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Pierre Mazeaud (dispose que la commission est simplement consultée en cas de modification des fonctions ou de l'affectation du fonctionnaire réintégré depuis moins d'un an) (p. 40).

Article 37 *(commission de discipline du parquet) :*

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 40) : adopté (p. 41) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 52 de Mme Nicole Catala (de coordination) à l'amendement n° 42 de la commission (p. 40).

Article 38 *(commission de discipline du parquet) :*

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture et porte à quatre ans la durée du mandat des membres de la commission) : adopté (p. 41).

Article 39 B *(accès des juges du livre foncier aux autres fonctions du second grade de la hiérarchie judiciaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (propose que la commission d'avancement puisse soumettre les juges du livrer foncier non titulaires d'une licence en droit à un stage probatoire avant de donner son accord à leur nomination aux autres fonctions du second grade) : adopté (p. 41).

Article 43 *(mise en application des dispositions sur le passage du premier au second groupe du second grade) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (dispose que les mesures relatives à la promotion à l'ancienneté au sein du second grade seront applicables aux magistrats nommés ou promus à compter du 1er juillet 1993) (p. 42).

Après l'article 43 :

- *favorable* à l'amendement n° 4 rectifié du Gouvernement (dispose que les modifications relatives aux concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature ne sont pas applicables aux concours ouverts en 1992) (p. 42).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [21 janvier 1992] :

Magistrats :

- auditeurs de justice : recrutement direct (p. 53) ;
- avancement à l'ancienneté, dissociation du grade et de l'emploi et suppression des groupes au sein du second grade (p. 52) ;
- carrière : transparence des nominations : principe et exceptions (p. 52) ;
- commission d'avancement et commission de discipline du parquet : élection, composition et pouvoirs (p. 52) ;
- indépendance : garantie (p. 53) ;
- ministère public : commission consultative du parquet : composition et compétences (p. 52) ;
- mobilité territoriale pour l'accès au premier grade (p. 53).

Parlement :

- modifications apportées au projet de loi en première et deuxième lectures : qualité du travail et des débats (p. 52) ;
- commission mixte paritaire : accord (p. 52, 53).

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338).

Commission mixte paritaire [21 janvier 1992] :

Son intervention (p. 63).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : convention de Schengen : application et évaluation (p. 64).

Immigration clandestine (p. 63).

Refus d'admission à la frontière : zone internationale ou de transit :

- droit comparé avec les pays européens (p. 64) ;

- procédure et garanties (p. 63, 64) ;
- représentation des associations humanitaires (p. 64, 65) ;
- statut (p. 63, 64).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [23 janvier 1992] :

Article 1er *(garanties accordées aux membres des conseils municipaux dans l'exercice de leur mandat et dans leur activité professionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jacques Brunhes (interdit les poursuites contre les élus pour les responsabilités qu'ils assument dans la défense des intérêts de la population) (p. 218).

Article 10 *(droit des élus municipaux à la formation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 35 de la commission (de conséquence) (p. 223).

Article 17 *(indemnités des maires) :*

- *ses observations* (p. 227) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 102 du Gouvernement (établit les critères selon lesquels la fraction des indemnités de fonction représentative de frais d'emploi est fixée par décret en Conseil d'Etat) (p. 236).

Article 18 ter *(montant minimum des indemnités versées aux maires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 104 du Gouvernement (de suppression) : (p. 238).

Article 35 *(dotation particulière de démocratie locale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 76 de la commission (fixe à 350 MF le montant global de la dotation particulière) (p. 249).

Seconde délibération sur les articles 1, 6, 17, 19, 24, 28 et 35 :

Article 17 *(indemnités des maires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 du Gouvernement (rétablit l'article 17 du projet relatif au plafonnement des indemnités des élus municipaux) (p. 254).

Après l'article 27 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 5 rectifié du Gouvernement (établit le régime juridique de l'imposition des indemnités de fonction perçues par les élus locaux) (p. 254) ;
- *son* sous-amendement n° 10 (exonère de la fiscalisation les indemnités perçues par les élus des communes de moins de 1 000 habitants) à l'amendement n° 5 rectifié du Gouvernement : adopté (p. 256).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [24 janvier 1992] :

Assemblée nationale : travail des fonctionnaires de l'Assemblée nationale (p. 282).

- Projet de loi relatif au code de la propriété intellectuelle (partie Législative) (n° 2243).

Rapporteur.

Première lecture :

Procédure d'adoption simplifiée, discussion des articles soumis à amendements [16 avril 1992] :

Article 1er *(annexe à la loi constitutive de la partie Législative du code de la propriété intellectuelle) :*

- *soutient* les amendements nos 1 à 25 de la commission (rédactionnels) (p. 547) : adoptés (p. 547 à 549) ;
- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (insère le régime des appellations d'origine régies par la loi du 6 mai 1919 dans le code de la propriété intellectuelle) (p. 550) : adopté (p. 551) ;

Agriculture : appellations d'origine contrôlée : procédure de reconnaissance et sanctions (p. 550, 551).

Codification à droit constant (p. 551).

Communauté économique européenne : protection des appellations d'origine (p. 551) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 551).

Article 4 *(applicabilité du code dans les territoires d'outre-mer et la collectivité territoriale de Mayotte) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (de coordination) : adopté (p. 552).

Article 5 *(abrogations) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (de coordination) : adopté (p. 552).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1992] :

Agriculture : appellations d'origine : codification (p. 2024, 2025).

Parlement : modifications apportées au texte par l'Assemblée nationale et le Sénat en première lecture (p. 2024, 2025).

Discussion des articles [5 juin 1992] :

Article 1er *(annexe à la loi constitutive de la partie législative du code de la propriété intellectuelle) :*

Article L. 623-9 du code de la propriété intellectuelle :

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (dispose que la liste des espèces végétales visées par l'article est fixée par voie réglementaire, sans précision d'auteur) : adopté (p. 2025).

Article L. 623-16 du code de la propriété intellectuelle :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (dispose que le barème de redevance visé par l'article est fixé par voie réglementaire, sans précision d'auteur) (p. 2025) : adopté (p. 2026).

Article 6 *(appellations d'origine) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) (p. 2025) : adopté (p. 2026).

- Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Masson (Jean-Louis)* (p. 728).

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *M. Millon (Charles)* (p. 730).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des lois : travail sur le projet (p. 736, 737).

Code civil : réforme : intérêt et apport du projet de loi (p. 736, 737).

Constitution : principe d'égalité entre les sexes (p. 728).

Enfants :

- autorité parentale (p. 728, 737) ;

- convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 : principes et contenu (p. 737) ;
- obligation alimentaire (p. 737).

Etat civil :
- « déclaration d'enfant sans vie » et viabilité des nouveaux-nés (p. 736) ;
- nom : transmission, changement et francisation (p. 728, 736) ;
- prénom : liberté de choix et changement (p. 736).

Famille : évolution des structures familiales et adaptation du droit (p. 737).

Filiation :
- « accouchement sous X » (p. 730, 731) ;
- actions de recherche en paternité : moyens de la preuve (p. 736, 737) ;
- filiation biologique : droit à la connaissance : limites (p. 730).

Justice :
- contentieux familial : importance (p. 737) ;
- juge aux affaires familiales : intérêt, compétences et moyens (p. 737).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Article 26 *ter* *(art. 388-1 du code civil : audition du mineur) :*

- *son* amendement n° 27 rectifié (dispose que, pour toute affaire le concernant, le mineur capable de discernement doit être entendu par le juge, sauf refus motivé de celui-ci, cette audition étant de droit quand l'enfant en fait la demande ; précise que le mineur peut être accompagné d'un avocat ou d'une personne de son choix et que son audition par le juge a lieu hors de la présence de ses parents et des avocats de la cause) (p. 7367) ; modifié par le Gouvernement (supprime l'obligation d'entendre le mineur quand il en fait la demande ; précise que le mineur auditionné n'est pas partie à la procédure) : adopté (p. 7369).

Après l'article 26 *ter* :

- *son* sous-amendement n° 41 (précise que l'avocat « assiste » le mineur) à l'amendement n° 35 du Gouvernement (dispose que tout mineur entendu par le juge dans une procédure le concernant et accompagné d'un avocat bénéficie de l'aide juridique) (p. 7369) : adopté (p. 7370).

Après l'article 26 *quinquies* :

- *son* amendement n° 28 rectifié (de conséquence) : adopté (p. 7370) ;
- *son* amendement n° 29 rectifié (de précision) : adopté (p. 7370).

Seconde délibération :

Article 15 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 340-1-1 du code civil : action en recherche de paternité en cas de procréation médicalement assistée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (affirme le caractère en principe incontestable de la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée et encadre les possibilités d'action en contestation à ce sujet) (p. 7372) ;

Vie, médecine et biologie : projet de loi relatif au corps humain : date d'adoption définitive (p. 7372).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [23 décembre 1992] :

Assemblée nationale : rapporteur : hommage (p. 7869).

Code civil : réforme : contenu, intérêt et apport du projet de loi (p. 7869).

Filiation : « accouchement sous X « (p. 7869).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5, 7 et 12 mai 1992] :

Affaires étrangères : paix, sécurité et équilibre géopolitique mondial : rôle de l'Europe (p. 846).

Assemblée nationale :
- commissions : condition d'examen du projet de loi (p. 848) ;
- motion de renvoi en commission et rapport supplémentaire de la commission des lois (p. 1007, 1008).

Communautés européennes : institutions :
- « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 846) ;
- Parlement européen : mode d'élection, procédure de la « codécision » et contrôle de l'exécutif communautaire (p. 846).

Communautés européennes : libre circulation des personnes : accords de Schengen : application et conséquences (p. 847)

Communautés européennes : politique monétaire : monnaie unique et Union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 846, 847).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 847) ;
- « construction européenne » : historique, rôle de la France et bilan (p. 846) ;
- « subsidiarité » : principe : définitition et limites (p. 848) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 846, 847, 848, 849).

Conseil constitutionnel : décision du 9 avril 1992 (p. 846, 847).

Indépendance et souveraineté : souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 847, 849).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le traité de Maastricht (p. 847).

Parlement français :
- construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 848) ;
- délégation aux Communautés européennes : rôle et pouvoirs de contrôle (p. 848).

Révision constitutionnelle : article 54 : procédure (p. 846).

Traités et conventions : traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 1008).

Rappel au règlement : se déclare prêt à ce que la commission des lois réexamine l'ensemble des amendements au projet de loi constitutionnelle (p. 985).

Observations sur le rappel au règlement de : *Hyest (Jean-Jacques) :* s'engage à réexaminer les amendements déclarés irrecevables, rappelle le travail déjà réalisé par la commission des lois et considère que l'adoption d'une motion de renvoi en commission est inutile (p. 997).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Rappel au règlement : donne lecture de l'article 91-6 du règlement de l'Assemblée nationale relatif aux motions de renvoi en commission (p. 1012).

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Alain Peyrefitte (dispose que les principes de la souveraineté nationale, tels qu'ils ont été définis par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, n'ont pas valeur constitutionnelle) (p. 1014) ;
- *défavorable* aux amendements identiques nos 29 de M. Alain Lamassoure et 61 de M. Pierre Mazeaud (suppriment du préambule de la Constitution le deuxième alinéa relatif à la Communauté formée par la République française et les peuples d'outre-mer) (p. 1015) ;
- *favorable* aux amendements identiques nos 9 de la commission des affaires étrangères et 30 de M. Jacques Toubon (art. 2 de la Constitution : précisent que le français est la langue de la République) (p. 1019) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 82 de M. Jean-Louis Masson (dispose que le français est également la langue des collectivités territoriales qui composent la République) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 1021) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Pascal Clément (art. 3 de la Constitution : précise que la souveraineté de la nation est inaliénable) (p. 1029, 1030) ;

  Constitution :
  - souveraineté : caractère supraconstitutionnel (p. 1030) ;
  - souveraineté interne et souveraineté externe (p. 1029, 1030) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 39 de Mme Nicole Catala (art. 52 de la Constitution : dispose que le Président de la République tient informé le Parlement de toute négociation sur les traités ou accords dont il devra autoriser l'approbation ou la ratification) (p. 1032, 1033) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 5 rectifié de M. Serge Charles (art. 53 de la Constitution : prévoit que le Parlement est consulté sur toute négociation internationale tendant à organiser un transfert de compétence) (p. 1033) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Pierre Mazeaud (art. 53 de la Constitution : dispose que toute décision d'un organisme international qui modifie la loi interne au sens de l'article 34 de la Constitution doit être ratifiée par le Parlement avant d'entrer en application) (p. 1034, 1035) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Pierre Mazeaud (art. 54 de la Constitution : précise que soixante députés ou soixante sénateurs peuvent saisir le Conseil constitutionnel d'un engagement international qu'ils estiment contraire à la Constitution) (p. 1036) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 40 de Mme Nicole Catala (art. 54 de la Constitution : précise qu'en cas de conflit entre un traité et la Constitution, celle-ci est révisée par la voie de l'article 89, alinéa 2 ; organise au profit de toute juridiction une saisine du Conseil constitutionnel par voie de question préjudicielle afin de s'assurer de la constitutionnalité d'un acte pris en application d'un traité et intégrable dans l'ordre juridique interne) (p. 1038) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 96 de M. Jacques Toubon (supprime la disposition qui prévoit que la révision de la Constitution s'effectue par la voie de l'article 89, alinéa 2, de la Constitution) à l'amendement n° 40 de Mme Nicole Catala (p. 1039) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 97 de M. Pierre Mazeaud (dispose que seuls la Cour de cassation et le Conseil d'Etat peuvent saisir le Conseil constitutionnel par voie de question préjudicielle) à l'amendement n° 40 de Mme Nicole Catala (p. 1040) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Jacques Toubon (art. 54 de la Constitution : précise que la souveraineté de la nation est inaliénable) (p. 1054) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Pierre Mazeaud (art. 55 de la Constitution : précise que les traités n'ont une autorité supérieure qu'aux lois qui leur sont antérieures) (p. 1054) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 41 de Mme Nicole Catala (art. 61 de la Constitution : confirme que les lois qui transposent en droit français les actes pris par les institutions communautaires peuvent être déférées au Conseil constitutionnel et prévoit qu'à cette occasion, celui-ci exerce un contrôle de constitutionnalité sur les actes transposés) (p. 1055) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Pascal Clément (art. 61 de la Constitution : prévoit que le Conseil constitutionnel peut être saisi par voie de question préjudicielle, par toute juridiction, aux fins de vérifier si un acte pris par le Conseil des communautés respecte le principe de subsidiarité ; dispose qu'au cas où la question préjudicielle lui semble fondée, le Conseil saisit la Cour de justice des Communautés avant de rendre sa décision) (p. 1056) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Alexandre Léontieff (art. 74 de la Constitution : propose que les statuts des territoires d'outre-mer soient fixés par des lois organiques et qu'ils ne puissent être modifés qu'après consultation de l'assemblée territoriale intéressée) (p. 1058) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Xavier Deniau (intitule le titre XII de la Constitution : « De la francophonie » et affirme que la France participe à la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération) (p. 1059).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

- *favorable* à l'amendement n° 36 de M. Jean-Jacques Hyest (propose que le titre XIV de la Constitution s'intitule : « De la Communauté européenne et de l'Union européenne ») (p. 1074).

Avant l'article 88-1 de la Constitution :

- *défavorable* à l'amendement n° 42 rectifié de Mme Nicole Catala (dispose que la France adhère à l'Union européenne qui respecte les principes fondamentaux du droit constitutionnel français et l'identité nationale de la France ; précise que les compétences de cette union sont strictement limitées aux actions nécessaires à l'application des traités sur les Communautés européennes) (p. 1075) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission des affaires étrangères (dispose que la République participe à la Communauté et à l'Union européennes dont les Etats membres choisissent librement d'exercer en commun certaines compétences) (p. 1075) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 34 de M. Alain Lamassoure (précise que l'exercice en commun de certaines compétences se fait selon le principe de subsidiarité) à l'amendement n° 11 de la commission des affaires étrangères (p. 1078) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 33, deuxième rectification, de M. Alain Lamassoure (dispose que la République participe à la Communauté et à l'Union européennes dont les Etats membres choisissent librement d'exercer en commun certaines de leurs compétences propres) (p. 1075, 1076) ;
- *son* sous-amendement n° 98 (précise que l'exercice en commun de certaines compétences se fait dans le cadre des traités qui ont institué la Communauté et l'Union européennes) à l'amendement n° 33, deuxième rectification, de M. Alain Lamassoure (p. 1075) ; rectifié (modification rédactionnelle) : adopté (p. 1081).
- *défavorable* au sous-amendement n° 101 de M. Philippe Séguin (entend souligner que cet exercice en commun n'est pas irréversible) à l'amendement n° 33, deuxième rectification, de M. Alain Lamassoure (p. 1080) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 99 de Mme Nicole Catala (précise que les compétences de l'Union européenne sont strictement limitées aux actions nécessaires à l'application des traités sur les Communautés européennes) à l'amendement n° 33, deuxième rectification, de M. Alain Lamassoure (p. 1081) ;
- *défavorable* aux amendements identiques nos 12 de la commission des affaires étrangères et 56 rectifié de M. Jacques Toubon (prévoient que la France peut, pour la mise en œuvre du traité sur l'Union européenne et, quand des « intérêts très importants » sont en cause, s'opposer à l'adoption d'une décision à la majorité qualifiée) (p. 1082).

Article 88-1 de la Constitution (transfert de compétences pour l'application du traité de Maastricht) :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Pierre Mazeaud (dispose que la France ne consent, sous réserve de réciprocité, que les délégations de compétences strictement nécessaires à l'application du Traité) (p. 1086) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission des finances (dispose que les transferts de compétences sont consentis « dans les cas prévus » par le Traité) (p. 1087) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 72 de M. Jacques Toubon (précise que les transferts de compétences sont consentis « dans les seuls cas » prévus par le Traité) à l'amendement n° 6 de la commission des finances (p. 1088) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 43 de Mme Nicole Catala (dispose que les transferts de compétences ne sont consentis que pour la ratification du Traité) (p. 1087) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Philippe de Villiers (supprime la possibilité de consentir aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'Union économique et monétaire) (p. 1090) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Pierre Fourré (supprime la possibilité de consentir aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'Union économique et monétaire) (p. 1090) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Jacques Toubon (substitue aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'Union économique et monétaire et à la détermination des règles en matière de visas la « mise en commun des compétences ») (p. 1093) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Pierre Mazeaud (substitue aux transferts de compétences les délégations de compétences « strictement et évidemment nécessaires ») (p. 1093) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Pierre Mazeaud (substitue aux transferts de compétences les délégations de compétences « strictement nécessaires ») (p. 1093) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Jacques Toubon (dispose que les transferts de compétences doivent être « strictement nécessaires ») (p. 1093) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. François d'Aubert (dispose que les transferts de compétences consentis par la France pour l'établissement de l'Union économique monétaire ne peuvent porter atteinte aux attributions constitutionnelles du Parlement en matière fiscale et budgétaire) (p. 1094) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Pierre Mazeaud (précise que les transferts consentis par la France pour l'établissement de l'Union économique et monétaire s'opèrent à l'exception de toute compétence budgétaire et fiscale) (p. 1094, 1095) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Philippe de Villiers (supprime la possibilité de consentir à tout transfert de compétences pour ce qui concerne la détermination des règles relatives au franchissement des fontières) (p. 1096) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Serge Charles (dispose que, dans leurs domaines respectifs, l'autorisation du Parlement ou l'accord du Gouvernement est nécessaire pour tout transfert de compétences établi en application du principe de subsidiarité) (p. 1096) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 44 de Mme Nicole Catala (précise que les traités relatifs à l'Union européenne et les actes qui en découlent ne peuvent affecter les garanties des droits et libertés reconnus aux citoyens, ni la compétence des juridictions nationales en la matière) (p. 1096).

Après l'article 88-1 de la Constitution :

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Pierre Mazeaud (précise que les délégations de compétences prévues par l'article 88-1 n'interviennent que si elles sont strictement nécessaires à la réalisation des objectifs fixés par ce même article) (p. 1097).

Article 88-2 de la Constitution (droit de vote et éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant en France) :

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 2 corrigé de M. Pierre-André Wiltzer, 52 de M. Pierre Mazeaud, 53 de M. Pierre Pasquini et 84 de M. Jean-Louis Masson (de suppression) (p. 1099, 1100) ;

Communautés européennes : citoyenneté européenne : participation des ressortissants des Etats membres aux élections municipales : principe et dérogations (p. 1099, 1100) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 26 rectifié de M. Alain Lamassoure (précise que les nationaux français sont citoyens de l'Union européenne, qu'ils en exercent les droits et en assument les devoirs) (p. 1105) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Alain Lamassoure (précise que les ressortissants des autres Etats membres de la Communauté sont, en France, électeurs et éligibles aux élections municipales, non en leur qualité de ressortissants de ces Etats mais parce qu'ils sont citoyens de l'Union européenne) (p. 1106) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Hervé de Charette (propose de fixer par une loi organique les conditions dans lesquelles les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France pourront être électeurs et éligibles aux élections municipales) (p. 1107, 1108) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 48 de Mme Nicole Catala (précise que les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France sont également électeurs et éligibles aux élections européennes) (p. 1110) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Alain Lamassoure (précise que les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France sont électeurs et éligibles aux élections municipales « en tant que citoyens de l'Union ») (p. 1110) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 55 rectifié de M. Pierre Mazeaud (dispose que les ressortissants des Communautés européennes élus dans un conseil municipal ne peuvent pas non plus exercer les fonctions de conseiller délégué) (p. 1110, 1011) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Alain Lamassoure (prévoit qu'une loi organique détermine les conditions d'application de l'article 88-2 de la Constitution) (p. 1112, 1113) ;

Communautés européennes : citoyenneté européenne : droit de vote des ressortissants des Etats membres résidant en France aux élections municipales (p. 1113).

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Alain Griotteray (dispose que le Parlement français émet un avis sur tous les projets de textes dont est saisi le Conseil des Communautés qui comportent des dispositions de nature législative ; précise que le représentant de la France au Conseil des Communautés conforme son vote à cet avis) (p. 1118) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Pierre Mazeaud (propose que les projets de règlements et de directives qui comportent des règles de nature législative fassent l'objet d'un débat au Parlement français avant leur transmission au Conseil des Communautés) (p. 1118) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Serge Charles (dispose que le Parlement français est consulté sur tout projet de règlement communautaire) (p. 1118) ;
- *défavorable* aux amendements identiques n°s 10 de la commission des affaires étrangères et 38 de M. Pierre Mazeaud (proposent que les projets de règlements et de directives qui comportent des dispositions de nature législative soient soumis pour avis au Parlement français avant leur transmission au Conseil des Communautés) (p. 1118) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 7 de la commission des finances (dispose que le Gouvernement soumet au Parlement français, dès leur présentation au Conseil des Communautés, les propositions de directives qui interviennent dans une des matières mentionnées à l'article 34 de la Constitution) (p. 1118) ;
- *soutient* l'amendement n° 93 de la commission (dispose que le Gouvernement soumet pour avis à l'Assemblée nationale et au Sénat, dès leur transmission au Conseil des Communautés, les projets d'actes communautaires intervenant dans le domaine de la loi ; précise que chaque Assemblée émet son avis soit au sein d'une délégation constituée à cet effet soit en séance) ; rectifié (substitue les mots : « propositions d'actes communautaires » aux mots : « projets d'actes communautaires ») (p. 1117) ; adopté (p. 1121) ;

Assemblée nationale : délégation pour les Communautés européennes (p. 1117) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Pierre Mazeaud (propose que les projets de règlements et de directives qui comportent des dispositions de nature législative soient, avant leur transmission au Conseil des Communautés, communiqués aux commissions permanentes des deux assemblées et puissent faire l'objet d'un débat en séance publique) (p. 1118) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 50 de Mme Nicole Catala (dispose que le Parlement est saisi pour avis préalable lorsque le Conseil des ministres des Communautés est appelé à se prononcer à la majorité qualifiée sur des dispositions concernant des « intérêts très importants » de la France) (p. 1118) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Elie Hoarau (dipose que la politique communautaire s'adapte à la situation particulière des départements d'outre-mer, dans le but d'assurer leur développement tout en respectant leurs spécificités) (p. 1122).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Pierre Mazeaud (art. 89 de la Constitution : prévoit que les projets de révision relatifs aux conditions d'exercice de la souveraineté nationale ou du droit de vote ne peuvent être adoptés que par référendum) (p. 1122).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Affaires étrangères : Danemark : traité de Maastricht : rejet par référendum : conséquences et réunion d'Oslo (p. 2539, 2540).

Assemblée nationale : commission des lois : examen du projet de loi en deuxième lecture (p. 2541, 2542).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales (p. 2540) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 2542, 2558).

France : place en Europe (p. 2558, 2559).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le traité de Maastricht (p. 2540).

Référendum : article 11 de la Constitution : ratification du traité de Maastricht (p. 2540).

Sénat :
- droit de vote des ressortissants communautaires : recours à une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées : équilibre des pouvoirs (p. 2540, 2541, 2558) ;
- modifications apportées au texte en première lecture (p. 2540, 2541, 2542).

Discussion des articles [18 juin 1992] :

Article 1er A *(reconnaissance constitutionnelle du français comme langue de la République) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Jean Briane (précise que le français est la langue de la République dans le respect des langues et cultures régionales) (p. 2579).

Article 2 *(art. 88-1 à 88-3 de la Constitution : titre XIV de la Constitution : « Des Communautés européennes et de l'Union européenne ») :*

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Pierre Michel (art. 88-1 de la Constitution : dispose que la décision relative au remplacement des monnaies nationales par une monnaie unique est préalablement soumise à l'approbation du Parlement) (p. 2582, 2583) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Michel Suchod (art. 88-2 de la Constitution : supprime le mot « seuls » dans la disposition qui accorde les droits de vote et d'éligibilité aux élections municipales aux « seuls » citoyens de l'Union résidant en France) (p. 2583) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Elie Hoarau (après l'article 88-3 de la Constitution : dispose que la politique communautaire s'adapte à la situation particulière des départements d'outre-mer dans le but d'assurer leur développement tout en respectant leurs spécificités) (p. 2583).

- Projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326).

Deuxième lecture :

Rapporteur suppléant jusqu'à l'article 30.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1992] :

Assemblée nationale : ordre du jour : modification par le Gouvernement (p. 2009).

Logement et habitat : organismes de H.L.M. : frais de liquidation des contrats d'accession à la propriété : amendements du Gouvernement (p. 2010).

Sénat : modifications apportées au texte en deuxième lecture (p. 2010).

Sociétés coopératives : modernisation : nécessité : intérêt et apport du projet de loi (p. 2010).

Discussion des articles [5 juin 1992] :

Article 12 ter *(ouverture du capital des unions d'économie sociale) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (autorise les comités d'entreprise à participer au capital des unions d'économie sociale) : adopté (p. 2013).

Article 25 *(art. 26 ter de la loi du 19 juillet 1978 : réévaluation des parts sociales) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 rectifié de la commission (dispose que les statuts de sociétés coopératives ouvrières de production peuvent prévoir, dans les limites fixées par le droit commun des coopératives, l'incorporation au capital des réserves libres constituées à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi) (p. 2014, 2015) : rejeté (p. 2016) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. René André (dispose que les réserves des sociétés coopératives ouvrières de production ne peuvent être ni partagées, ni intégrées au capital) (p. 2015).

- Projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1992] :

Agriculture : responsabilité du fait de produits défectueux (p. 2258).

Communautés européennes : directive du 25 juillet 1985 : contenu et retard de transposition en droit français (p. 2257).

Pharmacie : industrie pharmaceutique : responsabilité (p. 2258).

Responsabilité du fait de défaut de sécurité des produits :
- exonérations pour risques de développement et pour utilisation anormale (p. 2258) ;
- régime unique de responsabilité sans faute des producteurs : simplification du droit existant (p. 2257) ;
- vendeur professionnel : vice à la vente : charge de la preuve (p. 2257).

- Projet de loi relatif à l'octroi de mer (n° 2663).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 juin 1992] :

Assemblée nationale : commission des lois et commission des finances : répartition des textes : article 36 du règlement (p. 2318).

Communautés européennes : octroi de mer : compatibilité avec le droit communautaire : décision n° 89-688 du 22 décembre 1989 (p. 2323).

Politique économique et sociale : développement économique : généralités et rôle de l'octroi de mer (p. 2323).

- Déclaration du Gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune, et débat sur cette déclaration (n° 2820).

Principaux thèmes développés [24 juin 1992] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis (p. 2778).

Communautés européennes :
- Fonds européen d'orientation et de garantie agricole : budget (p. 2777) ;
- politique agricole commune : réforme (« projet Mac-Sharry ») : accord du 21 mai 1992 (p. 2777).

Départements : Lot-et-Garonne (p. 2778).

Environnement : protection de l'environnement (p. 2777).

Exploitants agricoles :
- aides directes (p. 2778) ;
- cotisations sociales : réforme (p. 2777, 2778) ;
- revenu (p. 2777).

Exploitations agricoles : charges : allégement (p. 2778).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693).

Commission mixte paritaire :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [2 juillet 1992] :

Code pénal :
- historique (p. 3083, 3084) ;
- réforme : intérêt, nécessité et aboutissement : adaptation du code à la société (p. 3083) ;
- responsabilité pénale : des « décideurs », des mineurs (p. 3085).

Délinquance et criminalité : légitime défense : défense des biens (p. 3084, 3085).

Droits de l'homme et libertés publiques : respect (p. 3084).

Parlement : réforme du code pénal : qualité des travaux et des rapporteurs (p. 3083)

Peines :
- peines accessoires (p. 3085) ;
- période de sûreté et peine de trente ans (p. 3085).

Personnes morales : responsabilité pénale (p. 3084).

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [2 juillet 1992] :

- *favorable* à l'amendement n° 15 du Gouvernement (art. 132-22 du code pénal : dispose que lorsque la juridiction prononce une peine d'amende, elle détermine son montant en tenant compte des ressources et charges de l'auteur de l'infraction) (p. 3100) ;

- *favorable* à l'amendement n° 16 du Gouvernement (art. 132-72-1 du code pénal : introduit dans le présent livre la définition de l'arme adoptée dans les autres tomes) (p. 3101).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1992] :

Assemblée Nationale : commission des lois : examen du projet de loi (p. 3371, 3372).

Code de procédure pénale : réforme :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3371, 3372, 3373) ;
- tentatives antérieures (p. 3371).

Garde à vue : durée, conditions, présence de l'avocat (p. 3371, 3372, 3373).

Inculpation : système actuel et réformes proposées (p. 3371, 3373).

Instruction collégiale (p. 3373).

Justice :
- budget pour 1993 et conséquences des réformes proposées par le projet (p. 3372) ;
- lenteurs, dysfonctionnements et critiques (p. 3371).

Présomption d'innocence et droits des inculpés (p. 3371, 3373).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3373).

Discussion des articles [7, 8 et 9 octobre 1992] :

Avant le titre Ier :

- *ses observations* sur l'amendement n° 323 de M. Michel Pezet (propose d'inscrire en préambule de la loi les principes directeurs de la procédure pénale) (p. 3430) ;

Droits de l'homme et libertés publiques : présomption d'innocence (p. 3430).

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 181 de M. Jacques Toubon (abroge l'article 33 du code de procédure pénale qui subordonne les réquisitions écrites du Parquet aux instructions du ministère de la justice et du procureur général) (p. 3436) ;

- *favorable* à l'amendement n° 322 de M. Serge Charles (applique la règle du secret professionnel à toutes les consultations écrites et correspondances existant entre un avocat et son client) (p. 3440, 3441).

Article 3 *(art. 63 du code de procédure pénale : garde à vue en cas d'infraction flagrante) :*

Observations sur le rappel au règlement de : *Toubon (Jacques)* (p. 3452).

Après l'article 7 :

- *favorable* à l'amendement n° 61 deuxième rectification de la commission (dispose que les aveux exprimés en garde à vue n'ont de force probante que s'ils sont réitérés devant un magistrat ou corroborés par d'autres éléments de preuve) (p. 3457).

Avant l'article 1er (suite) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 42 précédemment réservé de la commission (intitule le titre Ier : « Des enquêtes de police et de la garantie des personnes gardées à vues ») (p. 3460).

Article 12 *(art. 83-1 nouveau du code de procédure pénale : hypothèse où le tribunal ne compte qu'un seul juge d'instruction) :*

- *favorable* à l'amendement n° 73 de la commission (dispose que lorsque le tribunal ne comporte qu'un ou deux juges d'instruction, la désignation des magistrats instructeurs adjoints est faite par le premier président de la cour d'appel parmi les juges de son ressort) (p. 3469, 3470).

Article 14 *(art. 80 du code de procédure pénale : saisine du juge d'instruction) :*

- *favorable* à l'amendement n° 74 de la commission (précise que le juge d'instruction ne peut informer qu'en vertu d'un réquisitoire *in personam* ou contre X du parquet et uniquement sur les faits qui lui sont déférés, sans pour autant être lié par les qualifications retenues dans le réquisitoire ni par la désignation des personnes qui y sont visées) (p. 3473, 3474, 3478) ;

Procédure pénale : instruction : systèmes proposés par le Gouvernement et par la commission (p. 33473, 3474).

Après l'article 14 :

- *défavorable* à l'amendement n° 328 de M. Michel Pezet (précise les compétences du juge de la mise à état, dans le cas d'une procédure de type accusatoire) (p. 3478).

Article 15 *(art. 80-1, 80-2 et 80-3 nouveaux du code de procédure pénale : mise en examen et mise en cause au cours de l'instruction) :*

- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (propose une nouvelle organisation de l'instruction qui donne compétence au juge d'instruction pour prononcer à l'encontre d'une personne qu'il estime coupable une ordonnance de présomption de charges motivée, après un débat contradictoire entre le ministère public et l'intéressé assisté de son avocat ; dispose que l'ordonnance de présomption de charges est susceptible d'appel devant la chambre d'accusation) : retiré (p. 3479).

Article 80-3 nouveau du code de procédure pénale (mise en cause) :

- *défavorable* à l'amendement n° 377 de la commission (substitue à la procédure de « mise en cause » une ordonnance de présomption de charges, rendue par le juge d'instruction après un débat contradictoire où il entend le ministère public et l'intéressé assisté de son avocat ; dispose que cette ordonnance est susceptible d'appel par l'intéressé et le ministère public devant la chambre d'accusation et est obligatoire avant tout placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire) (p. 3480, 3481, 3483) ;
- *son* sous-amendement n° 384 (substitue aux mots « ordonnance de présomption de charges » les mots « ordonnance de notification de charges ») à l'amendement n° 377 de la commission : adopté (p. 3483).

Article 16 *(art. 81 du code de procédure pénale : demande d'examen médical) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 332 de M. Michel Pezet (précise les pouvoirs du procureur de la République dans le cas d'une procédure accusatoire) (p. 3492).

Article 22 *(art. 114 du code de procédure pénale : auditions et confrontations ; communication du dossier) :*

- *favorable* à l'amendement n° 84 de la commission (précise que l'avocat est convoqué par pli recommandé avec accusé de réception) (p. 3496).

Article 24 *(art. 116 du code de procédure pénale : interrogatoire de première comparution) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 90 de la commission (de coordination) (p. 3497).

Après l'article 32 :

- *défavorable* à l'amendement n° 353 du Gouvernement (réserve la consultation du dossier déposé au greffe de la chambre d'accusation aux personnes mises en examen ou mises en cause et aux parties civiles dont la constitution a été déclarée recevable) (p. 3502).

Article 4 précédemment réservé *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue) :*

Article 63-1 du code de procédure pénale (information du gardé à vue sur ses droits) :

- *défavorable* à l'amendement n° 395 de M. Emmanuel Aubert (déclare que la garde à vue ne doit à aucun moment porter atteinte à la dignité et aux droits des personnes) (p. 3505).

Article 63-2 du code de procédure pénale (droit de faire prévenir un membre de la famille) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 127 de M. François Asensi (dispose que dés son placement en garde à vue, la personne est assistée d'un avocat de son choix ou à défaut commis d'office) (p. 3506) ;
- *favorable* à l'amendement n° 52 de la commission (rédactionnel) (p. 3509).

Après l'article 32 (suite) :

- *soutient* le sous-amendement n° 107 de la commission (supprime le délai de dix jours prévu avant le paiement des provisions sur des dommages-intérêts) à l'amendement n° 15 du Gouvernement (modifie la loi du 29 juillet 1881 sur la presse : fixe à trois mois la prescription pour les atteintes à la présomption d'innocence ; institue un délai de dix jours permettant un débat contradictoire avant qu'un organe de presse soit condamné, même en référé, au versement d'une provision ; permet une réouverture du délai de prescription des actions publiques et civiles au profit des personnes visées et définitivement mises hors de cause) : adopté (p. 3518).

Article 33 *(art. 137-1 nouveau du code de procédure pénale : collège compétent pour ordonner le placement en détention provisoire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 110 de la commission (dispose que la détention provisoire est prescrite ou prolongée par une chambre d'examen des mises en détention provisoire composée d'un président, magistrat du siège, et de deux assesseurs désignés par le président du tribunal de grande instance, soit parmi les autres magistrats du siège, soit sur une liste établie chaque année par l'assemblée générale du tribunal) (p. 3522).

Article 39 *(art. 145-1 du code de procédure pénale : durée de la détention provisoire) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 355 du Gouvernement (de coordination) (p. 3528).

Après l'article 41 :

- *son* amendement n° 338 (dispose que la demande de mise en liberté est examinée dans un délai de trois jours) : retiré (p. 3548) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 301 de la commission (dispose que lorsque le juge d'instruction refuse une mise en liberté provisoire, le procureur de la République ou la personne détenue peut interjeter appel devant le tribunal d'examen des mises en détention provisoire) (p. 3549).

Article 43 *(art. 170 à 174 du code de procédure pénale : régime des nullités) :*

Article 171 du code de procédure pénale (nullités textuelles d'ordre public) :

- *son* amendement n° 376 (supprime les articles relatifs à la mise en examen de l'énumération des dispositions dont la violation entraîne une nullité absolue) : adopté (p. 3552).

Article 47 *(art. 194 du code de procédure pénale : procédure devant la chambre d'accusation) :*

- *son* amendement n° 319 (raméne à dix jours le délai accordé à la chambre d'accusation pour se prononcer en matière de détention provisoire) : retiré (p. 3554) ;
- *son* amendement n° 320 (raméne à dix jours le délai accordé à la chambre d'accusation pour se prononcer lorsqu'elle est saisie par une personne détenue de la nullité d'un acte de procédure ou de l'appel d'une ordonnance du juge d'instruction) (p. 3554) : retiré (p. 3555).

Après l'article 32 (suite) : amendements précédemment réservés.

- *favorable* à l'amendement n° 99 rectifié de la commission (punit des peines applicables à la violation du secret professionnel la publication du nom d'une personne mise en examen ou ayant fait l'objet d'une ordonnance de notification de charges, ou d'informations permettant son identification) (p. 3555).

Après l'article 53 :

- *favorable* à l'amendement n° 23 du Gouvernement (dispose que le président a la police de l'audience, veille au bon déroulement des débats, préserve leur dignité et évite qu'ils ne se prolongent inutilement) (p. 3564, 3465) ;

Jugement : procédure contradictoire : innovation (p. 3564, 3565).

Après l'article 60 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 du Gouvernement (étend aux mineurs les garanties accordées aux majeurs en matière de détention provisoire ; prévoit, dans les tribunaux de grande instance pourvus d'un tribunal des enfants, la présence d'un juge pour enfants au sein du collège de mise en détention provisoire) (p. 3576) ;

Loi : projet de loi : date de dépôt des amendements relatifs aux mineurs et débat en commission (p. 3576).

Après l'article 91 :

- *favorable* à l'amendement n° 391 de M. Michel Pezet (dispose que lorsqu'un juge d'instruction estime qu'un avocat doit être suspendu de son activité professionnelle, il saisit au préalable le Conseil de l'ordre qui statue conformément à la loi) (p. 3583).

Après l'article 165 :

- *soutient* l'amendement n° 172 de la commission (remplace, dans les articles du code de procédure pénale, le mot « conseil[s] » par le mot « avocat[s] ») : adopté (p. 3591).

Seconde délibération :

Article 4 *(droit de la personne gardée à vue) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose qu'à l'issue de vingt heures de garde à vue et, si une prolongation est envisagée, la personne peut s'entre-

tenir de façon confidentielle, pour trente minutes, au maximum, avec un avocat qu'elle choisit ou qui est désigné par le bâtonnier ; précise que le bâtonnier est prévenu sans délai de la demande et que l'avocat peut, à l'issue de l'entretien, présenter des observations qui sont jointes à la procédure) (p. 3593) ;

- *son* sous-amendement n° 3 (précise que dans les cas où la garde à vue est soumise à des règles particulières de prolongation, le délai requis pour pouvoir demander à s'entretenir avec un avocat est porté à quarante-quatre heures) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 3592) : adopté (p. 3595).

Explications de vote [9 octobre 1992] :

Assemblée nationale :

- débat en séance publique : improvisation et précipitation (p. 3597) ;
- opposition : attitude de « dérobade » devant le projet de loi (p. 3596, 3597).

Code de procédure pénale : réforme : projet de loi : contenu, innovations et opportunité (p. 3597).

Garde à vue : réforme (p. 3597).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3597).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1992] :

Assemblée nationale : projet de loi : commission des lois : délai d'examen et travail en deuxième lecture (p. 6258).

Audience de jugement : procédure inquisitoriale et procédure accusatoire (p. 6259).

Code de procédure pénale : réforme : projet de loi : adoption par une « majorité d'idées » (p. 6258).

Détention provisoire : décision : collégialité et échevinage (p. 6259).

Douaniers : qualité d'officiers de police judiciaire (p. 6259).

Garde à vue : durée, conditions, présence de l'avocat (p. 6258).

Inculpation : système actuel et réforme proposée : mise en examen et ordonnance de notification de charges (p. 6259).

Jeunes :

- mineurs : casier judiciaire : effacement des condamnations légères à l'âge de la majorité (p. 6259) ;
- mineurs délinquants : activité de réparation à l'égard de la victime ou de la collectivité (p. 6259).

Présomption d'innocence et droits des inculpés : liberté de la presse et secret de l'instruction (p. 6259, 6260).

Sénat : modifications apportées au projet de loi en première lecture (p. 6258, 6259).

Discussion des articles [30 novembre 1992] :

Avant l'article 1er A :

- *favorable* à l'amendement n° 158 de la commission (autorise les associations régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans à la date des faits à exercer les droits reconnus à la partie civile pour les infractions portant directement atteinte aux intérêts qu'elles défendent ; précise qu'elles ne peuvent agir qu'avec l'accord de la victime lorsque celle-ci a été atteinte physiquement ou psychiquement, est mineure ou majeure protégée) (p. 6266).

Article 4 *(art. 63-1 à 63-5 nouveaux du code de procédure pénale : droits de la personne gardée à vue) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 rectifié de la commission (rétablit les dispositions adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture, en ce qui concerne l'entretien avec un avocat à partir de la vingtième heure de garde à vue) (p. 6271, 6274) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 119 de M. Emmanuel Aubert (dispose que l'entretien avec un avocat peut avoir lieu dès le début de la garde à vue) à l'amendement n° 10 rectifié de la commission (p. 6271, 6274) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 171 de M. Jacques Brunhes (dispose que, dès son placement en garde à vue, la personne est assistée d'un avocat de son choix ou, à défaut, commis d'office) à l'amendement n° 10 rectifié de la commission (p. 6271).

Article 15 *(art. 80-1, 80-2 et 80-3 nouveaux du code de procédure pénale : mise en examen et mise en cause au cours de l'instruction) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement oral de M. Patrick Devedjian (précise que le procès-verbal peut être accompagné d'une note écrite du défenseur de la personne intéressée) à l'amendement n° 125 du Gouvernement (dispose que, lorsqu'il estime l'information terminée, le juge d'instruction notifie à la personne mise en examen les charges retenues contre elle au cours d'un débat contradictoire faisant l'objet d'un procès-verbal ; précise que le dossier est ensuite communiqué au procureur de la République à l'expiration d'un délai de 15 jours) (p. 6282) ;
- *favorable* à l'amendement n° 29 rectifié de la commission (dispose que le juge d'instruction notifie à la personne mise en examen les charges retenues contre elle au cours d'un débat contradictoire faisant l'objet d'un procès-verbal ; précise que le dossier est ensuite communiqué au procureur de la République à l'expiration d'un délai de 20 jours, accompagné d'une ordonnance de présomption de charges qui prononce le renvoi de l'affaire) (p. 6283).

Article 16 *(art. 81 du code de procédure pénale : demande d'examen médical) :*

- *son* amendement n° 159 (dispose que le juge d'instruction peut confier à un psychologue le soin de procéder à un examen psychologique de la personne intéressée) : adopté (p. 6292).

Après l'article 16 :

- *son* amendement n° 160 (de conséquence) : adopté (p. 6292).

Après l'article 32 *ter* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 46 rectifié de la commission (punit d'une amende de 50 000 F à 100 000 F la publication ou la diffusion pendant la durée de l'instruction de l'image d'une personne mise en examen) (p. 6297).

Après l'article 33 :

- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (dispose que dans les tribunaux comptant au plus quatre magistrats, il peut être fait appel à un ou plusieurs magistrats du ressort de la cour d'appel afin de composer une formation de jugement qui ne comprenne pas de magistrats ayant siégé dans la chambre d'examen des mises en détention) : adopté (p. 6303).

Article 42 supprimé par le Sénat *(art. 207 du code de procédure pénale : compétence de la chambre d'accusation)* (p. 6306) :

- *soutient* l'amendement n° 66 corrigé de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6306) : adopté (p. 6307).

Article 43 *(art. 170 à 174 du code de procédure pénale : régime des nullités) :*

- *favorable* à l'amendement n° 134 du Gouvernement (précise que l'office de la chambre d'accusation en matière d'annulation s'exerce « dans tous les cas ») (p. 6307).

Article 84 *(art. 199 du code de procédure pénale : lecture des arrêts des chambres d'accusation) :*

- *soutient* l'amendement n° 100 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 6318).

Article 94 *(art. 527 du code de procédure pénale : exécution d'une ordonnance pénale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 153 du Gouvernement (dipose que le délai d'opposition court à compter de la date d'envoi de la lettre de notification) (p. 6319).

Après l'article 95 :

- *défavorable* à l'amendement n° 120 rectifié de M. André Santini (dispose que si une infraction est constatée par procès-verbal en l'absence du contrevenant, l'autorité qui a dressé le procès-verbal en adresse copie à l'intéressé) (p. 6320) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Philippe Bassinet (précise que les contraventions des quatre premières classes relatives au stationnement font l'objet de l'envoi d'un avis au domicile du contrevenant, aux frais de celui-ci) (p. 6320).

Article 96 *(art. 530 du code de procédure pénale : réclamation auprès du ministère public) :*

- *favorable* après rectification à l'amendement n° 155 du Gouvernement (précise qu'un contrevenant dispose de dix jours à compter de l'envoi de l'avis d'amende forfaitaire majorée pour porter réclamation) : rectifié (porte le délai à trente jours) (p. 6321).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 octobre 1992] :

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre) :* rôle du Conseil d'Etat (p. 3680).

Observations sur le rappel au règlement de : *Aubert (François d')* (p. 3682).

Discussion des articles [14 et 15 octobre 1992] :

Articler 1er *(création d'un service interministériel de lutte contre la corruption) :*

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 3699).

Article 5 *(communication des documents et audition des personnes nécessaires à l'accomplissement de la mission du service) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 143 de M. Pascal Clément (précise que les personnes à qui la communication d'un document est réclamée ou qui sont entendues ont le droit de se faire assister par un conseil) (p. 3707)

Article 8 *(art. L. 52-8 et L. 52-12 du code électoral : interdiction des dons des personnes morales aux candidats) :*

- *favorable* (p. 3738) ;

Délinquance et criminalité : corruption (p. 3739).

Elections et référendums : campagnes électorales (p. 3738).

Entreprises : dons aux partis politiques (p. 3739) ;

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3739, 3746).

Vie publique : transparence et pluralisme (p. 3739).

Article 9 *(art. 11-4 de la loi du 11 mars 1988 : interdiction des dons des personnes morales aux partis politiques) :*

- *son* sous-amendement n° 496 (n'impose la règle des 25 p. 100 qu'aux partis représentés par un groupe à l'Assemblée nationale) à l'amendement n° 492 du Gouvernement (prévoit que les dons consentis par des personnes morales aux partis politiques sont versés aux instances nationales de ces partis, ne dépassent pas 25 p. 100 de leurs ressources, figurent en annexe de leurs comptes annuels et sont rendus publics) (p. 3762) : rejeté (p. 3764).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [15, 17 et 18 décembre 1992] :

Article 8 supprimé par le Sénat *(plafonnement des dons aux candidats) :*

- *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7249) ;

Elections et référendums : campagnes électorales : financement (p. 7249).

Après l'article 8 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Louis Pierna (ajoute à la Commission des comptes de campagne des représentants des formations politiques représentatives) (p. 7250).

Article 9 supprimé par le Sénat *(art. 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 : dons des personnes morales aux partis politiques) :*

- *son* sous-amendement n° 180 (réduit de 5 à 2,5 p. 100 la référence au montant total des crédits inscrits à l'article 9 de la loi de finances) à l'amendement n° 27 de la commission (fixe comme plafond 25 p. 100 du total des ressources de chaque parti ou groupement politique ou 5 p. 100 du total des crédits inscrits à l'article 9 de la loi de finances si celui-ci est supérieur ; impose la publication de la liste des donataires) : adopté (p. 7251).

Après l'article 9 :

- *défavorable* à l'amendement n° 199 de M. Jean-Paul Charié (prévoit que la réduction d'impôt accordée au titre de dons faits par les particuliers porte sur la totalité de leur montant) (p. 7253).

Article 10 *bis* supprimé par le Sénat *(entrée en vigueur du titre II) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 228 rectifié de M. Jacques Toubon (reporte aux élections législatives suivantes la publication de la liste exhaustive des dons des personnes morales) à l'amendement n° 33 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7255).

Article 11 *(art. 33 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : conditions de vente et de rémunération des prestataires de services) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 111 du Gouvernement (astreint les professions libérales à l'obligation de communiquer leur barème) (p. 7256).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7434).

Article 21 *(art. 30 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7435).

Article 24 *(art. 33 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition de la commission natinale d'équipement commercial ; recours contre les décisions de la commission) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 54 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale donnant voix prépondérante au président de la commission) (p. 7438).

Article 28 *(durée et renouvellement des contrats de délégation) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 233 de M. Pierre-André Wiltzer (prévoit la possibilité de prolonger la délégation de la moitié, au lieu d'un tiers, de sa durée initiale) à l'amendement n° 95, deuxième et troisième rectifications du Gouvernement (rétablit la possibilité de proroger des délégations pour des motifs d'intérêt général ; précise que les prorogations pour réalisation de travaux imprévus décidés après la date de publication de la loi ne peuvent augmenter la durée de la convention de plus d'un tiers de sa durée initiale) (p. 7443).

Article 33 supprimé par le Sénat *(négociation directe) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 62 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7448) ;

Parlement : Assemblée nationale : procédure de vote réservé (p. 7448).

Après l'article 39 :

- *soutient* le sous-amendement n° 120 de M. Guy Malandain (fait référence à la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 en matière de priorité de relogement des personnes évincées) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (impose, à peine de nullité, d'offrir un local de relogement correspondant aux besoins du locataire avant toute signature d'un contrat résiliant un bail en cours de validité afin de permettre la libération de l'immeuble) : vote réservé (p. 7453) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 121 de M. Guy Malandain (prévoit une sanction pénale de quinze jours à deux ans d'emprisonnement et de 1 500 F à 1 500 000 F d'amende pour le propriétaire contrevenant) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 7453) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 49 :

- *soutient* l'amendement n° 79 de la commission (donne aux créanciers d'une entreprise en redressement judiciaire la possibilité de désigner une ou plusieurs personnes pour défendre leurs intérêts auprès du tribunal ou de son mandataire) (p. 7460) : vote réservé (p. 7461) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 226 de M. Jean-Paul Charié (limite cette possibilité aux créanciers détenant au moins 15 p. 100 des créances) à l'amendement n° 79 de la commission (p. 7461) ;
- *son* amendement n° 80 (renforce les obligations du cessionnaire en donnant aux premiers créanciers inscrits une priorité sur les biens vendus) : vote réservé (p. 7462) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;
- *favorable* à l'amendement n° 98 du Gouvernement (étend les pouvoirs de l'organisme TRACFIN précédemment limités à la lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue, à la lutte contre le blanchiment de tout argent gagné à l'occasion d'activités criminelles) (p. 7462, 7463) ;

  Justice : organismes et structures : TRACFIN : pouvoirs (p. 7462) ;
- *favorable* à l'amendement n° 99 du Gouvernement (modifie les conditions de saisine de TRACFIN) (p. 7462) ;
- *favorable* à l'amendement n° 97 du Gouvernement (insère l'intitulé suivant : « Chapitre VIII : Dispositions relatives au blanchiment de capitaux provenant de l'activité d'organisations criminelles » (p. 7462) ;

  Parlement : Assemblée nationale : organisation des débats (p. 7463).

Article 50 *(art. L 323-1, L. 323-9 et L. 323-13 du code des communes : exploitation directe par les communes de services d'intérêt public à caractère administratif) :*

- *soutient* l'amendement n° 224 rectifié de M. Alain Brune (donne la possibilité aux collectivités locales d'apporter dans les communes de plus de 100 000 habitants certaines aides au fonctionnement des groupes d'élus) : vote réservé (p. 7464) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 56 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 9 de la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 ; art. 6 de la loi du 10 juillet 1982 : caractère contradictoire des audiences de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes) :*

- *soutient* l'amendement n° 202 de M. René Dosière (précise que les délibérations ont lieu après l'audition, à sa demande, de la personne concernée) : vote réservé (p. 7467) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 58 :

- *son* sous-amendement n° 189 (repousse au 6 août 1993 cette date limite) à l'amendement n° 100 du Gouvernement (porte du 6 février 1993 au 6 juin 1993 la date limite d'établissement des schémas départementaux dans tous les départements) : vote réservé (p. 7468) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 58 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 200 de M. François d'Aubert (prévoit une approbation législative du schéma directeur de la région Ile-de-France) (p. 7469).

Après l'article 60 :

- *soutient* l'amendement n° 197 de M. Claude Bourdin (instaure un centre national de gestion géré par les représentants élus des collectivités locales distinct du centre national de la fonction publique territoriale) (p. 7470) : vote réservé (p. 7471) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Observations sur les rappels au règlement de : *Wiltzer (Pierre-André)* et *Mazeaud (Pierre)* [15 octobre 1992] (p. 3729).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1992] :

Aide juridique : loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 : application et financement (p. 4483).

Assemblée nationale : opposition : attitude durant la discussion budgétaire : (p. 4483).

Jeunes : protection judiciaire de la jeunesse (p. 4483).

Justice :
- « crise » et généralités (p. 4483, 4484) ;
- « maison de justice et du droit » : justice de proximité et conciliation (p. 4484) ;
- moyens immobiliers et matériels (p. 4483) ;
- réformes réalisées et réformes souhaitées : programmation pluriannuelle : (p. 4484).

Magistrature :
- Conseil supérieur de la magistrature : réforme (p. 4484) ;
- indépendance et statut des magistrats (p. 4484).

Ministère de la justice :
- budget : « priorité » gouvernementale (p. 4483) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4483).

Presse, édition, imprimerie : secret de l'instruction et présomption d'innocence : respect (p. 4484).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis (p. 4863, 4864).

- Propositions de résolution tendant à modifier le règlement de l'Assemblée nationale : pour l'application de l'article 88-4 de la Constitution (nos 2933, 2981, 2988) ; pour l'examen des projets d'actes communautaires (n° 3000).

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 novembre 1992] :

Assemblée nationale : contrôle des propositions d'actes communautaires :
- commission des lois : rapport : solution proposée (p. 5697, 5698) ;
- délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes : compétences actuelles et renforcement (p. 5697) ;
- président de l'Assemblée nationale : document de travail transmis par M. Emmanuelli (p. 5697) ;
- propositions de résolution de MM. Millon, Auroux, Pezet et de Mme Catala (p. 5697) ;
- propositions de résolution relatives aux propositions et actes communautaires : information des députés, examen par les commissions permanentes et mode d'adoption (p. 5697, 5698).

Communauté européenne : institutions communautaires : déficit démocratique, inflation normative et dérive technocratique (p. 5696).

Constitution : article 88-4 : portée et conséquences (p. 5696, 5697).

Discussion de l'article unique [18 novembre 1992] :

Article unique *(application de l'article 88, alinéa 4, de la Constitution : résolutions portant sur les propositions d'actes communautaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Michel Pezet (précise que la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes est saisie d'office de ces propositions de résolution et exerce à leur endroit les compétences attribuées aux commissions saisies pour avis) (p. 5705, 5706) ;
- *son* amendement n° 4 (dispose que, sur demande du Gouvernement, la commission saisie au fond dépose son rapport dans le mois de session ordinaire qui suit cette demande) : adopté après modifications (p. 5706) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 13 de M. Alain Lamassoure (précise qu'une telle demande peut également émaner des présidents de groupes) à *son* amendement n° 4 (p. 5706) ;
- *son* amendement n° 5 (de conséquence) : adopté (p. 5706) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Claude Lefort (dispose que, lorsqu'une proposition de résolution est inscrite à l'ordre du jour, elle est discutée dans le délai d'un mois, en session ou hors session) (p. 5707, 5708) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Jean Auroux (dispose que, lorsqu'elle est demandée par un président de groupe, l'inscription à l'ordre du jour complémentaire est de droit) (p. 5708, 5709, 5710) ;
- *son* amendement n° 6 (précise que le texte adopté par une commission saisie au fond est transmis par son président au président de l'Assemblée nationale) : adopté (p. 5710).

Après l'article unique :

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Michel Pezet (dispose que le président de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes participe à la conférence des présidents) (p. 5710).

- Projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1992] :

Article 23 *(période de transition) :*

- *favorable* à l'amendement n° 102 de la commission (met fin, six mois après la publication de la loi, aux contrats de concession des pompes funèbres conclus par les communes ; maintient durant une période transitoire de six ans le privilège d'exclusivité dont bénéficient les régies communales) (p. 6475) ; rectifié (porte à trois ans la période transitoire applicable aux concessions) (p. 6478) ;

Conseil constitutionnel : principe d'égalité de traitement (p. 6478).

- Proposition de loi tendant à assujettir les carrières aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 et à créer la commission départementale d'agrément des carrières (n° 1390).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1992] :

Article 2 *quinquies* nouveau *(délai de recours ouvert aux tiers) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (précise que le délai de recours prend pour point de départ le début de l'exploitation) (p. 6494, 6495).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Après l'article 24 :

- *son* amendement n° 42 soutenu par M. Jean Albouy (autorise les créanciers à désigner la personne de leur choix en vue de défendre leurs intérêts dans une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire) : rejeté (p. 6620) ;
- *son* amendement n° 43 soutenu par M. Jean Albouy (prévoit que dans le cas où le concessionnaire d'une entreprise en redressement judiciaire aliène des biens grevés d'un nantissement ou d'une hypothèque, les créanciers bénéficiaires de ces sûretés recouvrent leurs droits) : rejeté (p. 6620).

Lecture définitive [23 décembre 1992] :

- *son* amendement n° 23 (permet aux exploitants agricoles d'opter pour une assiette de cotisations sociales constituée par les revenus professionnels de l'année précédant celle au titre de laquelle les cotisations sont dues) (p. 7890) : vote réservé (p. 7892) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7894).

- Projet de loi relatif aux sociétés civiles de placement immobilier, aux sociétés de crédit foncier et aux fonds communs de créances (n° 2815).

Première lecture :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 décembre 1992] :

Fonds communs de créances : régime : assouplissement (p. 7189).

Logement et habitat : sociétés de crédit foncier : élargissement du champ d'activité et des types de prêts accordés (p. 7188).

Sociétés civiles de placement immobilier :
- épargnants : protection (p. 7188) ;
- objet social, organisation et fonctionnement : modernisation (p. 7188) ;
- second marché (p. 7188).

Discussion des articles [15 décembre 1992] :

Article 1er *(art. 1er de la loi du 31 décembre 1970 : extension de l'objet social des S.C.P.I.) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 rectifié de la commission (précise que les S.C.P.I. peuvent procéder à titre accessoire, et non pas seulement en cas de force majeure, à des travaux de reconstruction) : adopté (p. 7190).

Article 2 *(art. 1-1 nouveau de la loi du 31 décembre 1970 : parts de membres fondateurs ; garantie bancaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 rectifié de la commission (rédactionnel) : retiré (p. 7191).

Article 6 *(art. 9-1 à 9-4 nouveaux de la loi du 31 décembre 1970 : régime de la société de gestion) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise que la société de gestion doit, à tout moment, disposer d'une garantie financière spécialement affectée au remboursement des fonds, effets ou valeurs reçus ou gérés pour le compte de la S.C.P.I.) : retiré (p. 7192) ;
- *favorable* à l'amendement n° 25 du Gouvernement (dispose que la société de gestion ne peut recevoir de fonds pour le compte de la S.C.P.I.) (p. 7192) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 rectifié de la commission (de correction) : adopté (p. 7192) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (sanctionne l'absence de mise en conformité avec les nouvelles dispositions légales par une interdiction de faire publiquement appel à l'épargne) : retiré (p. 7192).

Article 7 *(art. 20 de la loi du 31 décembre 1970 : cas d'interdiction de fonder une S.C.P.I. ou d'être associé d'une société de gestion) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (dispose que les personnes ayant fait l'objet d'une des sanctions énumérées par l'article ne peuvent pas être membres d'un conseil de surveillance de S.C.P.I.) : adopté (p. 7193).

Article 8 *(art. 11 de la loi du 31 décembre 1970 : valeur comptable, valeur de réalisation et valeur de reconstitution) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 rectifié de la commission (définit la valeur de réalisation d'une S.C.P.I.) : adopté (p. 7193) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 rectifié de la commission (propose une nouvelle définition de la valeur de reconstitution d'une S.C.P.I.) : adopté (p. 7193).

Article 9 *(art. 3-1 à 3-3 nouveaux de la loi du 31 décembre 1970 : détermination des prix de souscription et de cession des parts) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (dispose que pour les S.C.P.I. à capital variable, la société de gestion établit seulement un prix de cession « conseillé » des parts) : adopté (p. 7194) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7194) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (étend aux sociétés à capital variable la procédure de révision de l'actif prévue par l'article) : adopté (p. 7194) ;

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (précise que le rapport des commissaires aux comptes n'est pas un rapport « spécial » au sens de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales) : adopté (p. 7194) ;

- *soutient* les amendements n°s 13 et 14 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 7194).

Article 10 *(art. 4-1 nouveau de la loi du 31 décembre 1970 : dispositions particulières applicables en cas de faillite d'un associé) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (supprime la possibilité pour une S.C.P.I. de procéder à sa propre dissolution en cas de faillite d'un de ses associés) (p. 7194) : adopté (p. 7195).

Article 11 *(art. 6-1 nouveau de la loi du 31 décembre 1970 : gestion de la trésorerie) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7195).

Article 12 *(art. 6 de la loi du 31 décembre 1970 : augmentation de capital) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7195).

Article 13 *(art. 18-1 à 18-4 nouveaux de la loi du 31 décembre 1970 : régime des fusions de S.C.P.I.) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (dispose que la mission des commissaires aux comptes s'exerce dans les mêmes conditions que celles prévues pour les commissaires aux comptes chargés d'informer les actionnaires lors d'une fusion de sociétés anonymes) : adopté (p. 7195) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de forme) : adopté (p. 7195).

Avant l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (harmonise le régime des acomptes sur dividende avec celui prévu pour les sociétés par actions) : adopté (p. 7196).

Article 27 *(art. 34 de la loi du 23 décembre 1988 : acquisition de créances après l'émission des parts) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de M. Michel Voisin (définit le fonds commun de créances comme une copropriété ayant pour objet exclusif l'acquisition de créances détenues par des sociétés commerciales ou la Caisse des dépôts et consignations) : rejeté (p. 7198) ;

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (supprime la disposition qui précise que le montant minimum d'une part de fonds commun de créances ne peut être inférieur à 10 000 F) : adopté (p. 7198).

Après l'article 27 :

- *favorable* à l'amendement n° 26 du Gouvernement (modifie et simplifie le dispositif de visa et d'agrément des fonds communs de créances par les autorités publiques des marchés financiers) (p. 7198) ;

- *favorable* à l'amendement n° 27 du Gouvernement (dispose qu'en matière de titrisation de créances, la remise du bordereau prévu par la loi suffit à rendre le transfert des sûretés opposables aux tiers, sans autre forme de publicité foncière) (p. 7199).

GREZARD (Léo)

Député de l'Yonne

(2e circonscription)

Socialiste

puis apparenté socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 24 avril 1992] (p. 5775).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (n°s 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la responsabilité du fait des vols, pertes et détériorations des objets déposés dans les établissements de santé et certains établissements sociaux ou médico-sociaux, et à la vente des objets abandonnés dans ces établissements (n° 2617) [23 avril 1992].

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de cette commission [*J.O.* du 6 mai 1992] (p. 6214).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2617), relatif à la **responsabilité du fait des vols, pertes et détériorations des objets déposés dans les établissements de santé et certains établissements sociaux ou médicaux-sociaux**, et à la **vente des objets abandonnés dans ces établissements (n° 2696)** [13 mai 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la responsabilité du fait des vols, pertes et détériorations des objets déposés dans les établissements de santé et certains établissements sociaux ou médico-sociaux et à la vente des objets abandonnés dans ces établissements (n° 2617).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1992] :

Hôtellerie et restauration : loi n° 73-1141 du 24 décembre 1973 modifiant les articles 1952 à 1954 du code civil sur la responsabilité des hôteliers : lien avec le projet de loi (p. 2246).

Objets personnels :

- abandon : situation actuelle et régime légal proposé (p. 2247) ;
- dépôt et responsabilité des établissements : situation actuelle et régime légal proposé (p. 2246, 2247).

Projet de loi :
- application et information (p. 2247) ;
- établissements, personnes et objets concernés (p. 2246) ;
- intérêt et nécessité (p. 2246).

Discussion des articles [11 juin 1992] :

Article 1er *(responsabilité des établissements sanitaires et sociaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Gilbert Millet (étend le dispositif prévu par l'article à l'ensemble des établissements médico-sociaux) (p. 2249) ;
- *favorable* à l'amendement n° 4 de M. Gilbert Millet (précise que le texte s'applique aux établissements publics et aux établissements privés) (p. 2250) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Gilbert Millet (propose d'étendre la responsabilité des établissements aux objets déposés par des tiers à l'intention des personnes admises ou hébergées) (p. 2250) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Gilbert Millet (prévoit que les établissements visés par le texte sont tenus d'adapter leurs structures aux nouvelles règles de responsabilité et de conservation des objets qui leurs sont confiés) (p. 2250).

Article 5 *(responsabilité pour faute) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Gilbert Millet (instaure une responsabilité objective des établissements pour les objets conservés dans les chambres dans la limite du plafond prévu par le projet) (p. 2251).

Article 5 *bis* *(causes d'exonération) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2251).

Article 7 *(objets non réclamés) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de correction) : adopté (p. 2251).

GRIGNON (Gérard)

Député de Saint-Pierre-et-Miquelon

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1142).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1142) ; [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre suppléant du Conseil supérieur de l'aviation marchande [*J.O.* du 24 janvier 1992] (p. 1201).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Arbitrage territorial relatif à Saint-Pierre-et-Miquelon :** frontière maritime entre la France et le Canada ; décision du tribunal international d'arbitrage ; droit de pêche de la France ; négociations bilatérales : début le 7 juillet 1992 ; principe de réciprocité ; consultations à Paris des responsables de l'archipel [17 juin 1992] (p. 2476, 2477).

orales sans débat :

- **n° 626,** posée le 6 octobre 1992 : **D.O.M. -T.O.M. (Saint-Pierre-et-Miquelon : produits d'eau douce et de la mer)** (p. 3407). Appelée le 9 octobre 1992 : pêche maritime : accord franco-canadien de 1972 : respect ; Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (O.P.A.N.O.) : décision pour 1993 relative à la pêche à la morue (p. 3543, 3544).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament (n° 2714).

Première lecture :

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 25 nouveau *(abrogation du régime spécifique à Saint-Pierre-et-Miquelon) :*

- *son* amendement n° 1 (de suppression) : adopté (p. 3047).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1992] :

D.O.M. -T.O.M. :
- Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 4643, 4644) ;
- Saint-Pierre-et-Miquelon : pêche industrielle : situation et conflit franco-canadien (p. 4643, 4644).

Ministère des départements et territoires d'outre-mer : bilan de législature (p. 4643).

Politique économique et sociale : développement économique : refus de « l'assistance » (p. 4644).

Transports : ports et aéroports d'outre-mer : développement et désenclavement (p. 4644).

Affaires étrangères. - *Questions* [3 novembre 1992] :

Saint-Pierre-et-Miquelon : droits de pêche : respect par le Canada (p. 4729).

Equipement, logement et transports. - Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1992] :

Affaires étrangères : Canada : contentieux relatif à l'accord de pêche de mars 1992 (p. 5341).

Conchyliculture et cultures marines : coquille Saint-Jacques (p. 5341).

D.O.M.-T.O.M. : Saint-Pierre-et-Miquelon : répartition des zones de pêche dans le Nord-Ouest Atlantique (p. 5341, 5342).

Marine marchande : situation et plan marine marchande (p. 5341).

Mer et littoral : secrétariat d'Etat à la mer : crédits : montant, évolution, répartition ; annulation (p. 5341).

Pavillon : français (p. 5341).

Pêches maritimes :
- eaux internationales (p. 5341) ;
- ressource (p. 5341) ;
- saumon (p. 5341).

Ports maritimes :
- activités portuaires (p. 5341) ;
- dockers (p. 5342) ;
- modernisation : équipements et voies d'accès (p. 5341).

Sécurité maritime : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5341).

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 2977).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1992] :

Collectivités locales : budgets locaux : adaptation des règles métropolitaines à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 6837).

Lois : législation applicable dans les D.O.M.-T.O.M. : adaptation et modernisation : projet de loi : nécessité et contenu (p. 6837, 6838).

Projet de loi : insuffisances (p. 6838).

Saint-Pierre-et-Miquelon :
- caisse de prévoyance sociale (p. 6837) ;
- crise économique et sociale (p. 6837) ;
- dockers : régime d'assurance vieillesse (p. 6837).

Discussion des articles [9 décembre 1992] :

Article 40 *(dépôt au Trésor des disponibilités de trésorerie) :*

- *son* amendement n° 60 (de suppression) soutenu par M. Jérôme Lambert (p. 6849) : adopté (p. 6850).

Article 43 *(art. 4-1 à 4-13 de l'ordonnance n° 77-1102 du 26 septembre 1977 : conseil d'administration de la caisse de prévoyance sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon) :*

- *son* amendement n° 61 (dispose que le conseil d'administration de la caisse se compose de quatre représentants des employeurs et travailleurs indépendants et de huit représentants des assurés sociaux ; précise leurs modes de désignation) : rejeté (p. 6851) ;
- *son* amendement n° 62 (précise que pour la désignation des membres du conseil d'administration de la caisse, chaque assuré social ne peut faire partie que d'un seul collège électoral) (p. 6851) : rejeté (p. 6852) ;
- *son* amendement n° 63 soutenu par M. Jérôme Lambert (supprime la possibilité de recourir à des sociétés de services pour l'établissement des listes électorales) : adopté (p. 6852) ;
- *son* amendement n° 64 (de coordination) : retiré (p. 6852) ;
- *son* amendement n° 65 (étend aux opérations électorales pour la caisse de prévoyance sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon les articles L. 62, L. 66, L. 87, L. 88 et L. 88-1 du code électoral relatifs au déroulement du vote et aux sanctions pénales) : retiré (p. 6852).

Après l'article 47 :

- *son* amendement n° 67 : satisfait (p. 6855) ;
- *son* amendement n° 69 soutenu par M. Jérôme Lambert (autorise et organisent dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon l'exploitation par la société Française des jeux, de jeux faisant appel au hasard) : adopté (p. 6856) ;
- *son* amendement n° 70 (dispose que le conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon exerce en matière d'immatriculation des navires armés au commerce les responsabilités et compétences habituellement attribuées à l'Etat) : rejeté (p. 6856) ;
- *son* amendement n° 71 (attribue au président du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon des compétences spécifiques en matière de relations et de négociations internationales) : rejeté (p. 6856).

Avant l'article 48 :

- *soutient* l'amendement n° 1 rectifié de M. Jean-Paul Virapoullé (applique dans les territoires d'outre-mer la loi du 18 octobre 1966 relative à la tutelle aux prestations sociales) : adopté (p. 6857) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de M. Jean-Paul Virapoullé (accroît les compétences consultatives des Conseils de la culture, de l'éducation et de l'environnement) (p. 6857) : rejeté (p. 6858).

Article 48 *(stocks de réserve de produits pétroliers) :*

- *son* amendement n° 73 rectifié soutenu par M. Jérôme Lambert (précise que les dispositions de l'article ne s'appliquent pas à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon) (p. 6858) : retiré (p. 6859).

Explications de vote :

Projet de loi : avancées et insuffisances (p. 6862).

GRIMAULT (Hubert)

Député du Maine-et-Loire

(2e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Ardoisières de Trélazé :** emploi et activité ; licenciements ; baisse de l'activité dans le secteur du bâtiment ; Ardoisières de Trélazé : reprise par Imétal ; concurrence espagnole ; plan social ; réindustrialisation du bassin d'Angers [16 décembre 1992] (p. 7303, 7304).

GRIOTTERAY (Alain)

Député du Val-de-Marne

(8e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5212).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (économie et finances ; budget : commerce et artisanat) [14 mai 1992].

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Prête serment le 2 décembre 1992 [2 décembre 1992] (p. 6426).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** annexe n° 11 : **économie et finances ; budget : commerce et artisanat (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 630,** posée le 13 octobre 1992 : **politique extérieure (C.E.I.)** (p. 3655). Appelée le 16 octobre 1992 : droits de l'homme : violation dans le monde entier ; Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : adhésion des Etats issus de l'ex-Union soviétique ; Nations-Unies : envoi d'une mission d'information : perspectives (p. 3787, 3788).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).**

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Première lecture :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *son* amendement n° 21 (dispose que le Parlement français émet un avis sur tous les projets de textes dont est saisi le Conseil des Communautés qui comportent des dispositions de nature législative ; précise que le représentant de la France au Conseil des Communautés conforme son vote à cet avis) (p. 1114) : rejeté au scrutin public (p. 1120).

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Départements : coresponsabilité et partenariat avec l'Etat : réaffirmation (p. 2121).

Exclusion : causes et conséquences (p. 2121).

Revenu minimum d'insertion : allocation différentielle :
- bénéficiaires et montant (p. 2121) ;
- coût budgétaire (p. 2121) ;
- fraudes et contrôle (p. 2121).

Revenu minimum d'insertion : insertion :
- actions d'insertion professionnelle (p. 2121) ;
- contrats d'insertion (p. 2121).

Sécurité sociale : caisses de sécurité sociale (p. 2121).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. - *Questions* [12 novembre 1992] :

Déchets :
- déchets en provenance de l'étranger (p. 5216) ;
- déchets industriels : élimination : moyens d'action (p. 5216).

Europe : Allemagne (p. 5216).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Déportés : évadés des trains de déportation : statut (p. 5385).

Commerce et artisanat. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [16 novembre 1992] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 5478).

Banques et établissements financiers : prêts bonifiés (p. 5478).

Communes :
- Nancy : contrats de revitalisation commerciale (p. 5478) ;
- Vaison-la-Romaine et environs : aides aux commerçants et artisans sinistrés (p. 5478).

Entreprises commerciales et artisanales :
- emploi (p. 5478) ;
- impôts et taxes : charges et fiscalité (p. 5478).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage ; formation initiale ; formation continue (p. 5478).

Ministère du commerce et de l'artisanat : crédits, montant, évolution, répartition (p. 5477, 5478, 5479).

Organismes et structures :
- Fonds d'intervention pour permettre la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités artisanales et commerciales (F.I.S.A.C.) (p. 5477) ;
- Institut supérieur des métiers (I.S.M.) (p. 5477, 5478).

Ville : politique de la ville : rôle du commerce (p. 5478).

Vote des crédits :

Article 83 *(actualisation du montant maximum de la taxe pour frais de chambres de métiers) :*

- *défavorable* aux amendements identiques nos 57 de M. Léonce Deprez, 160 de M. Georges Colombier, 161 de M. Michel Jacquemin et 215 de M. Alain Brune (portent de 514 F à 525 F le montant du maximum de droit fixe de la taxe pour frais de chambres de métiers) (p. 5495) ;

Chambres de métiers (p. 5495).

Après l'article 83 :

- *favorable* aux amendements identiques nos 124 de M. Denis Jacquat et 230 de M. Germain Gengenwin (exonèrent de l'impôt sur le revenu la fraction de la taxe d'apprentissage versée par les employeurs et destinée à compenser forfaitairement les salaires versés par les maîtres d'apprentissage définis à l'article L. 118-6 du code du travail) (p. 5496).

GRUSSENMEYER (François)

Député du Bas-Rhin

(8e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [22 octobre 1992] :

Avant l'article 8 :

- *son* amendement n° 112 (institue une réduction de 75 p. 100 du droit de consommation, dans la limite de dix litres d'alcool pur par an, au profit des récoltants familiaux de fruits, bouilleurs de cru ne bénéficiant pas du « privilège des bouilleurs de cru ») (p. 4120) : vote réservé (p. 4123) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

Communautés européennes : « bouilleurs de cru » (p. 4120).

Environnement (p. 4120).

Deuxième partie :

Affaires sociales et santé. - *Questions* [27 octobre 1992] :

Retraites : régime général : pensions de réversion (p. 4418).

Défense. - *Questions* [9 novembre 1992] :

Service national : libérations anticipées (p. 5089).

GUELLEC (Ambroise)

Député du Finistère

(7e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Statut des dockers :** dockers : statut : réforme ; négociations port par port ; ports français : modernisation et compétitivité [15 avril 1992] (p. 485, 486).

- **Agriculture et négociations du G.A.T.T. :** politique agricole commune (P.A.C.) : réforme : nécessité ; négociation commerciale multilatérale centrée sur l'agriculture : refus de la France ; position américaine d'introduction de quotas : caractère dangereux et inacceptable [14 octobre 1992] (p. 3672, 3673).

à un ministre :

- **Agriculture** [16 avril 1992] :

Environnement : pollution : instauration d'une redevance sur l'élevage (p. 510).

Lait et produits laitiers : programme de restructuration laitière (p. 510).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326).

Première lecture :

Discussion des articles [21 avril 1992] :

Article 55 *(art. 207 du code général des impôts : assujettissement à l'impôt sur les sociétés à raison des associés non coopérateurs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 38 du Gouvernement (propose que l'exonération fiscale soit limitée lorsque les associés non coopérateurs détiennent plus de 20 p. 100 du capital, que leurs parts soient ou ne soient pas rémunérées) (p. 592).

- Projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 mai 1992] :

Commerce extérieur :
- concurrence européenne (p. 1200) ;
- part de marché de l'activité portuaire française (p. 1200).

Dockers :
- bureau central de la main-d'œuvre (B.C.M.O.) (p. 1200) ;
- Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers (Cainagod) : financement et dépéréquation entre les ports (p. 1200) ;
- coût de passage : part du coût de manutention (p. 1200) ;
- entreprises (p. 1200) ;
- intermittence (p. 1200) ;
- mensualisation (p. 1200, 1201) ;
- statut : loi du 6 septembre 1947 : réforme (p. 1200).

Travail : régime de travail dans les ports maritimes : convention collective : négociation (p. 1201).

Discussion des articles [14 et 15 mai 1992] :

Article 1er *(modification du livre V de la première partie - Législative - du code des ports maritimes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 53 de M. Jean Lacombe (précise que les catégories prioritaires lors du recrutement des dockers mensualisés sont d'abord les dockers intermittents) (p. 1230) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 54 de M. Jean Lacombe (favorise la mensualisation des dockers occasionnels ayant travaillé régulièrement lorsqu'il n'y pas suffisamment de dockers professionnels intermittents volontaires pour la mensualisation) (p. 1230) ;
- *favorable* à l'amendement n° 46 rectifié de M. Roland Blum (précise que, lorsque le licenciement intervient pour des raisons autres qu'économiques et dans le délai de deux ans suivant l'embauche, le directeur du port décide si l'intéressé conserve sa carte après avis du B.C.M.O.) (p. 1231) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 57 corrigé de M. Gilbert Le Bris (impose aux partenaires sociaux de négocier une convention collective pour l'ensemble de la profession au plus tard le 31 décembre 1993) (p. 1232) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 68 du Gouvernement (prévoit qu'aucune mensualisation ne pourra être effectuée, en dehors des dockers professionnels intermittents et durant une période de 30 jours après publication de la loi, dans le port où a été conclu un accord relatif à l'organisation du travail de la manutention entre les organisations syndicales et les organisations patronales) (p. 1235) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean Lacombe (prévoit, sans limitation dans le temps, un mécanisme exceptionnel de solidarité entre les ports pour faire face aux difficultés financières de certains B.C.M.O. et plafonne la charge financière résultant de cette solidarité à 10 p. 100 des charges totales de la caisse) (p. 1241) ;

Cainagod : financement et dépéréquation (p. 1241).

Limitation dans le temps : nécessité (p. 1241) ;

- *son* amendement n° 24 rectifié soutenu par M. Antoine Rufenacht (supprime, dans les ports autonomes, la limite inférieure du taux des dockers professionnels intermittents) (p. 1308) : retiré (p. 1309) ;
- *son* amendement n° 25 soutenu par M. Antoine Rufenacht (précise le montant de l'indemnité compensatrice en cas de retrait de carte et prévoit que celle-ci n'est pas exclusive de toute autre disposition de droit commun applicable aux licenciements) (p. 1309) : rejeté (p. 1310) ;
- *son* amendement n° 26 soutenu par M. Antoine Rufenacht (dispose que les recours à l'encontre des sanctions prononcées par décision motivée du président du B.C.M.O. peuvent être formés auprés de l'inspecteur du travail) : rejeté (p. 1311).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Jacques Barrot et soixante-deux membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 27 mai 1992.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [1er juin 1992] :

Agriculture :
- céréales (p. 1755) ;
- crise agricole et mutations du monde agricole (p. 1754) ;
- élevage (p. 1755) ;
- exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : installation (p. 1755) ;
- exploitants agricoles : revenu (p. 1754) ;
- primes : régime d'aides directes à la personne (p. 1753, 1754, 1755) ;
- syndicats : organisations syndicales agricoles : consultation : absence (p. 1744, 1754).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et jachère (p. 1755) ;
- urbanisme : urbanisation et concentration urbaine (p. 1755) ;
- zones défavorisées : handicaps : alourdissement (p. 1754, 1755).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis : absence de garanties (p. 1754, 1755).

Communautés européennes :
- France : gouvernement français : manque de fermeté (p. 1755) ;
- politique agricole commune : réforme : accord du 21 mai 1992 (p. 1753, 1754, 1755).

Emploi (p. 1754).

Environnement : protection des sites (p. 1755).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : baisse (p. 1755).

Parlement : consultation : absence (p. 1753).

- Projet de loi modifiant le code forestier (n° 2313).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [9 juin 1992] :

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 12 soutenu par M. Jean-Paul Virapoullé (ajoute la fixation des « conditions de création et d'extension des ateliers de productions agricoles » à l'article 188-1 du code rural relatif au contrôle des structures des exploitations agricoles) : vote réservé (p. 2066) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2067) ;
- *son* amendement n° 13 soutenu par M. Michel Cointat (soumet à l'autorisation préalable prévue à l'article 188-2 du code rural « les créations ou extensions de capacité des ateliers de productions agricoles au-delà d'un seuil de capacité de production calculé à partir de coefficients d'équivalence et fixé par le schéma directeur départemental des structures ») : retiré (p. 2067) ;
- *son* amendement n° 14 : devenu sans objet (p. 2067).

- Projet de loi modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament (n° 2714).

Première lecture :

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 1er *(art. L. 511-1 du code de la santé publique : définitions) :*

- *soutient* l'amendement n° 50 rectifié de M. Jean-Pierre Foucher (définit la notion de gaz médicaux) : rejeté (p. 3026).

Article 2 *(art. L. 512 du code de la santé publique : coordination) :*

- *soutient* l'amendement n° 51 de M. Jean-Pierre Foucher (soumet au monopole des pharmaciens l'achat, le contrôle, la détention et la délivrance des dispositifs et matériels médicaux stériles) : rejeté (p. 3026).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 52 de M. Jean-Pierre Foucher (précise le régime applicable au cumul de fonctions des professeurs et maîtres de conférences des universités appartenant au corps des pharmaciens-inspecteurs de la santé) : adopté (p. 3027).

Article 4 *(art. L. 568 du code de la santé publique : définition de l'officine) :*

- *soutient* l'amendement n° 83 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que l'activité des officines comprend la dispensation des articles dont la vente est réservée aux pharmaciens par d'autres dispositions que l'article L. 512 du code de la santé publique et l'exécution, le cas échéant, des produits officinaux divisés) : rejeté (p. 3027) ;

- *soutient* l'amendement n° 53 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que l'activité des officines comprend l'exécution, le cas échéant, des produits officinaux divisés) : rejeté (p. 3027).

Article 6 *(règles applicables aux pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et des établissements médico-sociaux) :*

Article L. 595-2 du code de la santé publique (conditions de gérance des pharmacies à usage intérieur) :

- *soutient* l'amendement n° 54 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que la pharmacie à usage intérieur est chargée d'acheter les médicaments, produits, objets de pansements et matériels stériles) (p. 3030) : rejeté (p. 3030) ;

- *soutient* l'amendement n° 55 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que la pharmacie à usage intérieur assure la gestion, l'approvisionnement, la préparation, le contrôle, la détention et la dispensation des dispositifs médicaux stériles) : rejeté (p. 3031) ;

- *soutient* l'amendement n° 57 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que les pharmacies à usage intérieur peuvent mener des actions d'information, de promotion ou d'évaluation du bon usage des médicaments, dispositifs, produits ou objets visés à l'article) : adopté (p. 3031).

Article L. 595-3 du code de la santé publique (régime d'autorisation) :

- *soutient* l'amendement n° 84 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que le régime d'autorisation s'applique sans préjudice des dispositions de l'article L. 714-20 du code de la santé publique) : rejeté (p. 3032).

Article L. 595-6 du code de la santé publique (essais et expérimentation de médicaments dans les établissements) :

- *soutient* l'amendement n° 58 de M. Jean-Pierre Foucher (oblige d'informer au préalable le pharmacien de l'établissement sur les essais ou expérimentations envisagés sur les dispositifs médicaux stériles) : retiré (p. 3034).

Article L. 595-7-1 nouveau du code de la santé publique (conditions de cession de médicaments au public par une pharmacie à usage intérieur) :

- *soutient* l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Foucher (autorise la vente au public, au détail, par certains établissements de santé de matériels médicaux stériles) : adopté (p. 3037).

Article L. 595-10 du code de la santé publique (application réglementaire) :

- *soutient* l'amendement n° 86 de M. Jean-Pierre Foucher (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions de création d'une pharmacie à usage intérieur) (p. 3038) : rejeté (p. 3039) ;

- *soutient* l'amendement n° 63 de M. Jean-Pierre Foucher (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles les pharmacies à usage intérieur sont inspectées) : adopté (p. 3039).

Article 7 *(art. L. 590 du code de la santé publique : coordination) :*

- *soutient* l'amendement n° 64 de M. Jean-Pierre Foucher (ajoute les dispositifs médicaux à la liste des produits ou médicaments dont la vente est interdite aux personnes morales autres que celles qui sont la propriété de personnes titulaires du diplôme de pharmacien) : rejeté (p. 3039).

Article 12 *bis* nouveau *(art. L. 596-2 nouveau du code de la santé publique : collectes de médicaments inutilisés réalisées par des organismes à but non lucratif) :*

- *soutient* l'amendement n° 65 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que ces collectes sont effectuées en vue de l'exportation à des fins humanitaires et sous la responsabilité d'un pharmacien) (p. 3041) : rejeté (p. 3042).

Article 19 *(art. L. 603 du code de la santé publique : certification des médicaments destinés à l'exportation) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 87 de M. Jean-Pierre Foucher (interdit l'exportation de médicaments dont l'autorisation de mise sur le marché a été suspendue ou retirée pour des raisons de santé publique) à l'amendement n° 73 rectifié du Gouvernement (impose à l'établissement exportant un médicament de demander au ministre de la santé de certifier que son ouverture a été autorisée ; impose, en outre, à l'établissement fabriquant un médicament en vue de l'exportation de demander au ministre de la santé de certifier qu'il s'est doté de bonnes pratiques de fabrication ; permet au ministre de la santé d'interdire, pour des raisons de santé publique, l'exportation de médicaments ; interdit l'exportation de médicaments dont l'autorisation de mise sur le marché a été suspendue ou retirée (p. 3044) : adopté (p. 3046).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [22 et 23 octobre 1992] :

Après l'article 9 (suite) :

- *son* amendement n° 338 rectifié soutenu par M. Edmond Alphandéry (étend aux chefs d'exploitations agricoles individuelles le bénéfice de la réduction d'impôt au titre de la formation professionnelle) (p. 4153) : vote réservé (p. 4154) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 336 soutenu par M. Edmond Alphandéry (rétablit la possibilité d'assujettissement à la T.V.A. pour certaines locations saisonnières) : vote réservé (p. 4154) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 317 soutenu par M. Edmond Alphandéry (soumet tous les produits de l'horticulture et de la sylviculture au taux réduit de la T.V.A.) (p. 4162) : vote réservé (p. 4165) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 334 soutenu par M. Edmond Alphandéry (autorise les exploitants agricoles à clôturer leur exercice T.V.A. à la même date que leur exercice comptable) (p. 4166) : vote réservé (p. 4167) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318) ;

- *son* amendement n° 335 soutenu par M. Edmond Alphandéry (assujettit les activités extra-agricoles des entreprises agricoles soumises au régime simplifié de l'agriculture à ce même régime si les recettes agricoles par nature demeurent prépondérantes) : vote réservé (p. 4171) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Article 18 *(reconduction de diverses mesures d'amortissement exceptionnel) :*

- *son* amendement n° 333 soutenu par M. Yves Fréville (étend l'amortissement à 100 p. 100 sur l'année de leur réalisation aux améliorations et aux constructions de bâtiments permettant aux élevages bovin et porçin de respecter les obligations relatives à la lutte contre la pollution) (p. 4228) : vote réservé (p. 4230) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Après l'article 21 :

- *son* amendement n° 318 soutenu par M. Yves Fréville (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les prestations fournies par les dresseurs et entraîneurs de chevaux) : vote réservé (p. 4239) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [23 octobre 1992] (p. 4318).

Deuxième partie :

Agriculture et développement rurel. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1992] :

Agriculture : ministère de l'agriculture et du développement rural : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4832).

Aménagement du territoire : aménagement rural et mise en jachère (p. 4833).

B.A.P.S.A. : dépenses et recettes, répartition (p. 4833).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis (p. 4832).

Crise agricole (p. 4832, 4833).

Elevage : crise de l'élevage et mesures ; prime à la vache allaitante ; prime à l'herbe (p. 4832).

Enseignement agricole : généralités (p. 4833).

Exploitants agricoles : endettement ; prêts bonifiés ; plafonds (p. 4833).

Exploitations agricoles : terres en jachère (p. 4832).

Fruits et légumes (p. 4832).

Offices d'intervention : dotation (p. 4833).

Questions :

Enseignement agricole : maisons familiales rurales (p. 4861).

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1992] :

Affaires étrangères : Organisation des Nations Unies : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro (p. 5184).

Bruit :
- cantines scolaires (p. 5187) ;
- prévention et répression : discussion d'un projet de loi (p. 5184).

Collectivités locales : rôle (p. 5183).

Cours d'eau, étangs et lacs :
- Loire : barrages (p. 5184) ;
- milieux aquatiques : protection (p. 5184).

Déchets : assainissement : tri sélectif, recyclage (p. 5183).

Eau : agences (p. 5183).

Ministère de l'environnement :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5182, 5184) ;
- services : emplois supplémentaires (p. 5182).

Organismes et structures : Institut national de l'environnement et des risques (Ineris) (p. 5183).

Parcs naturels régionaux (p. 5183).

Régions : Bretagne (p. 5183).

Sites : paysages : politique (p. 5183).

GUICHARD (Olivier)

Député de la Loire-Atlantique

(7e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Article 88-2 de la Constitution (droit de vote et éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant en France) :

- *son* amendement n° 54 (dispose que les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France sont électeurs mais non éligibles aux élections municipales) (p. 1106) : non soutenu (p. 1107).

GUICHON (Lucien)

Député de l'Ain

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Achats immobiliers effectués par les étrangers : achats immobiliers effectués par des étrangers déclarant de faibles ressources ; origine des fonds ; article 40 du code de procédure pénale ; loi contre le blanchiment de « l'argent sale » du 12 juillet 1990 [24 juin 1992] (p. 2721, 2722).

GUIGNE (Jean)

Député des Yvelines

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 7 avril 1992] (p. 5152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 9 avril 1992] (p. 5267).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17553).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093).**

Première lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Après l'article 2 :

- *son* sous-amendement n° 17 (rédactionnel) à l'amendement n° 4 de la commission (permet à chaque armée d'établir les limites d'âge de ses réservistes en fonction de ses besoins) (p. 6971). : devenu sans objet (p. 6972).

GUIGOU (Elisabeth)

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

Est nommée ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangéres, chargé des affaires européennes. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4845).

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

DEPOTS

Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623) [22 avril 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation de l'accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 3047)** [18 novembre 1992].

Projet de loi autorisant l'**approbation de l'accord d'adhésion de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 (n° 3048)** [18 novembre 1992].

Projet de loi relatif aux **produits soumis à certaines restrictions de circulation (n° 3076)** [25 novembre 1992].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Hage (Georges) :* journée de l'Europe :** classes de cours moyen deuxiéme année : distribution d'une brochure et d'un livret intitulés : « A nous l'Europe » ; informations relatives à l'Europe destinées aux jeunes : nécessité [6 mai 1992] (p. 919, 920).

- ***Meylan (Michel) :* transitaires et personnel des douanes :** Europe de 1993 : suppression des frontières douanières ; transitaires : reclassement ; gouvernement : mise en place de cellules de reclassement à la direction générale des douanes et au sein des autres administrations financières [6 mai 1992] (p. 923, 924).

- ***Lajoinie (André) :* information des Français sur le traité de Maastricht :** traité d'Union européenne : résultats du référendum de ratification au Danemark ; révision de la Constitution française ; information des Français ; pluralisme des médias ; sérénité du débat [10 juin 1992] (p. 2157, 2158).

- ***Léron (Roger) :* conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan :** hostilités aux frontières du Haut-Karabakh ; attitude de la France ; aide aux populations civiles ; proposition de la France d'une conférence internationale sous l'égide de l'O.N.U. ou de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) [24 juin 1992] (p. 2721).

- ***Isaac-Sibille (Bernadette) :* Liban :** organisation d'élections législatives ; résolutions 425 et 520 de l'O.N.U. ; retrait des forces étrangères : perspectives ; action de la France : approbation des accords de Taëf ; coopération culturelle avec le Liban [24 juin 1992] (p. 2724, 2725).

- ***Briane (Jean) :* Charte européenne des langues régionales :** cultures régionales : refus de signature de la France ; conformité de la Charte européenne à la Constitution française ; enseignement des langues régionales en France ; dispositions de la Charte applicables en France : examen interministériel [12 novembre 1992] (p. 5199, 5200).

- ***Pezet (Michel) :* Conseil européen d'Edimbourg :** Sommet d'Edimbourg ; budget européen : évolution ; initiative de relance de la croissance en Europe ; élargissement ; processus de ratification du traité de Maastricht ; G.A.T.T. : accord global et équilibré ; Strasbourg : siége du Parlement européen ; politique extérieure commune : refus de l'agression serbe en Bosnie-Herzégovine [16 décembre 1992] (p. 7304, 7305).

orales sans débat de :

- ***Hage (Georges) (n° 671) :* institutions européennes (fonctionnement) :** traité de Maastricht : application au Danemark ; conclusions du sommet d'Edimbourg ; nouveau référendum au Danemark ; relance de la croissance européenne [18 décembre 1992] (p. 7489, 7490, 7491).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 et 7 mai 1992] :

Assemblée nationale :

- amendements : propositions de l'opposition : accueil par le Gouvernement (p. 992) ;
- débats en séance publique : qualité et intérêt (p. 992) ;
- motion de renvoi en commission et rapport supplémentaire de la commission des lois (p. 992) ;
- ordre du jour : modification (p. 1000).

Communautés européennes : institutions :

- Conseil des Communautés : vote à la majorité qualifiée et droit de veto : « compromis de Luxembourg » (p. 943, 989, 990, 991) ;
- « déficit démocratique », « dérive technocratique » et « surproduction normative » (p. 939, 940) ;
- Institutions communautaires : pouvoirs et compétences respectifs (p. 942) ;

- Parlement européen : mode d'élection, procédure de la « codécision » et contrôle de l'exécutif communautaire (p. 991).

Communautés européennes : libre circulation des personnes : accords de Schengen : application et conséquences (p. 992).

Communautés européennes : politique monétaire :
- Banque centrale européenne : indépendance (p. 991) ;
- monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 941, 991).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 991) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 941) ;
- « subsidiarité » : principe : définitition et limites (p. 941) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 939, 940, 941, 943).

Coopération et développement : zone franc : avenir (p. 991).

D.O.M.-T.O.M. : D.O.M. : intégration dans l'Union européenne (p. 991).

Europe :
- Europe de l'environnement (p. 940) ;
- Europe de l'Est : rapports avec les Communautés européennes (p. 942) ;
- Europe industrielle (p. 940) ;
- Europe libérale : intégration dans le « capitalisme mondial » (p. 942) ;
- Europe sociale (p. 940, 991).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 942, 989).

Politique économique : depuis 1981 (p. 941).

Traités et conventions : traité de Maastricht : contenu et engagement de la France : acceptation ou refus (p. 939).

Observations sur le rappel au règlement de : *Pons (Bernard)* (p. 943).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Pierre Mazeaud (art. 53 de la Constitution : dispose que toute décision d'un organisme international qui modifie la loi interne au sens de l'article 34 de la Constitution doit être ratifiée par le Parlement avant d'entrer en application) (p. 1035) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Jacques Toubon (art. 54 de la Constitution : précise que la souveraineté de la nation est inaliénable) (p. 1054) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Pierre Mazeaud (art. 55 de la Constitution : précise que les traités n'ont une autorité supérieure qu'aux lois qui leur sont antérieures) (p. 1054, 1055) ;

  Communautés européennes : droit communautaire : primauté sur le droit interne : arrêts du Conseil d'Etat (Nicolo, 1989) et de la Cour de cassation (Café Jacques Vabre, 1975) (p. 1054) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de Mme Nicole Catala (art. 61 de la Constitution : confirme que les lois qui transposent en droit français les actes pris par les institutions communautaires peuvent être déférées au Conseil constitutionnel et prévoit qu'à cette occasion, celui-ci exerce un contrôle de constitutionnalité sur les actes transposés) (p. 1056) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Pascal Clément (art. 61 de la Constitution : prévoit que le Conseil constitutionnel peut être saisi par voie de question préjudicielle, par toute juridiction, aux fins de vérifier si un acte pris par le Conseil des Communautés respecte le principe de subsidiarité ; dispose qu'au cas où la question préjudicielle lui semble fondée, le Conseil saisit la Cour de justice des Communautés avant de rendre sa décision) (p. 1056, 1057).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Avant l'article 88-1 de la Constitution :

- *défavorable* à l'amendement n° 42 rectifié de Mme Nicole Catala (dispose que la France adhère à l'Union européenne qui respecte les principes fondamentaux du droit constitutionnel français et l'identité nationale de la France ; précise que les compétences de cette Union sont strictement limitées aux actions nécessaires à l'application des traités sur les Communautés européennes) (p. 1076) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 34 de M. Alain Lamassoure (précise que l'exercice en commun de certaines compétences se fait selon le principe de subsidiarité) à l'amendement n° 11 de la commission des affaires étrangères (dispose que la République participe à la Communauté et à l'Union européennes dont les Etats membres choisissent librement d'exercer en commun certaines compétences) (p. 1078) ;

- *favorable* à l'amendement n° 33, deuxième rectification, de M. Alain Lamassoure (dispose que la République participe à la Communauté et à l'Union européennes dont les Etats membres choisissent librement d'exercer en commun certaines de leurs compétences propres) (p. 1076) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 99 de Mme Nicole Catala (précise que les compétences de l'Union européenne sont strictement limitées aux actions nécessaires à l'application des traités sur les Communautés européennes) à l'amendement n° 33, deuxième rectification, de M. Alain Lamassoure (p. 1081).

Article 88-1 de la Constitution (transfert de compétences pour l'application du traité de Maastricht) :

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Philippe de Villiers (supprime la possibilité de consentir aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'Union économique et monétaire) (p. 1090) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Pierre Fourré (supprime la possibilité de consentir aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'Union économique et monétaire) (p. 1090) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. François d'Aubert (dispose que les transferts de compétences consentis par la France pour l'établissement de l'Union économique monétaire ne peuvent porter atteinte aux attributions constitutionnelles du Parlement en matière fiscale et budgétaire) (p. 1094, 1095) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Pierre Mazeaud (précise que les transferts consentis par la France pour l'établissement de l'Union économique et monétaire s'opèrent à l'exception de toute compétence budgétaire et fiscale) (p. 1094, 1095) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Serge Charles (dispose que, dans leurs domaines respectifs, l'autorisation du Parlement ou l'accord du Gouvernement est nécessaire pour tout transfert de compétences établi en application du principe de subsidiarité) (p. 1096).

Après l'article 88-1 de la Constitution :

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Pierre Mazeaud (précise que les délégations de compétences prévues par l'article 88-1 n'interviennent que si elles sont strictement nécessaires à la réalisation des objectifs fixés par ce même article) (p. 1097) ;

  Communautés européennes : libre circulation des personnes : accords de « Schengen » (p. 1097).

Article 88-2 de la Constitution (droit de vote et éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant en France) :

- *défavorable* aux amendements identiques nos 2 corrigé de M. Pierre-André Wiltzer, 52 de M. Pierre Mazeaud, 53 de M. Pierre Pasquini et 84 de M. Jean-Louis Masson (de suppression) (p. 1100, 1102, 1103, 1104) ;

  Communautés européennes : citoyenneté européenne : participation des ressortissants des Etats membres aux élections municipales : principe et dérogations (p. 1100, 1102, 1103, 1104) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de Mme Nicole Catala (précise que les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France sont également électeurs et éligibles aux élections européennes) (p. 1110) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Alain Lamassoure (prévoit qu'une loi organique détermine les conditions d'application de l'article 88-2 de la Constitution) (p. 1112) ;

Communautés européennes : citoyenneté européenne : droit de vote des ressortissants des Etats membres résidant en France aux élections municipales (p. 1112).

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *favorable* à l'amendement n° 93 de la commission (dispose que le Gouvernement soumet pour avis à l'Assemblée nationale et au Sénat, dés leur transmission au Conseil des Communautés, les projets d'actes communautaires intervenant dans le domaine de la loi ; précise que chaque Assemblée émet son avis soit au sein d'une délégation constituée à cet effet soit en séance) (p. 1118) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 28 de M. Elie Hoarau (dipose que la politique communautaire s'adapte à la situation particulière des départements d'outre-mer, dans le but d'assurer leur développement tout en respectant leurs spécificités) (p. 1122).

D.O.M. : développement : engagement des douze Etats de la Communauté (p. 1122).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Affaires étrangéres : Danemark : traité de Maastricht : rejet par référendum : conséquences et réunion d'Oslo (p. 2576, 2577).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- politique étrangére et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 2577) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 2577).

Europe :
- Confédération européenne et autres alternatives à l'Union (p. 2577, 2578) ;
- Europe de l'Est : rapports avec les Communautés européennes (p. 2578).

Référendum : article 11 de la Constitution : ratification du traité de Maastricht (p. 2578).

Traités et conventions :
- traité de Maastricht : acceptation ou refus (p. 2578) ;
- traité de Maastricht : caractére inapplicable, renégociation et « Europe à deux vitesses » (p. 2577).

Discussion des articles [18 juin 1992] :

Article 2 *(art. 88-1 à 88-3 de la Constitution : titre XIV de la Constitution : « Des Communautés européennes et de l'Union européenne ») :*

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Pierre Michel (art. 88-1 de la Constitution : dispose que la décision relative au remplacement des monnaies nationales par une monnaie unique est préalablement soumise à l'approbation du Parlement) (p. 2582, 2583) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Elie Hoarau (aprés l'article 88-3 de la Constitution : dispose que la politique communautaire s'adapte à la situation particulière des départements d'outre-mer dans le but d'assurer leur développement tout en respectant leurs spécificités) (p. 2584).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [22 octobre 1992] :

Article 36 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Constitution : article 88-4 et loi organique (p. 4147).

Contribution française : montant, solde et « juste retour » (p. 4146).

Coopération et développement (p. 4146).

Danemark : référendum et présidence danoise (p. 4147).

Débat et vote : intérêt et limites (p. 4147).

Dépenses communautaires : efficacité et fraudes (p. 4146).

Dépenses communautaires et « paquet Delors II » (p. 4146).

Elargissement (p. 4147).

« Fonds de cohésion » et solidarité (p. 4146).

Parlements : français et des Etats membres (p. 4147).

Politique agricole commune (p. 4146, 4147).

Systéme monétaire européen et union économique et monétaire (p. 4147, 4148).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1992] :

Commerce extérieur :
- balance commerciale de la France : redressement (p. 4687) ;
- G.A.T.T. : négociations (p. 4686).

Coopération et développement : association de l'Europe de l'Est (p. 4688).

Danemark : nouveau référendum : perspectives (p. 4685).

Droit communautaire : subsidiarité : principe : mise en œuvre (p. 4686).

Environnement :
- déchets (p. 4687) ;
- respect (p. 4687).

Europe :
- accords de Schengen : entrée en vigueur (p. 4687)
- Espace économique européen (E.E.E.) : entrée en vigueur en 1993 (p. 4688) ;
- Europe sociale (p. 4687)

Femmes : protection sociale : amélioration (p. 4688).

Grande-Bretagne : traité de Maastricht : ratification (p. 4685).

Institutions communautaires :
- Cour de justice de Luxembourg : compétence (p. 4686) ;
- déficit démocratique (p. 4685).

Ministére : crédits : contribution française : montant, évolution, répartition (p. 4684, 4685).

Parlement français : commission chargée de suivre les affaires européennes (p. 4687).

Politique économique :
- économies européennes : convergence (p. 4686) ;
- monnaie unique (p. 4686).

Strasbourg : capitale européenne (p. 4685).

Transports : rail : service public : respect (p. 4687).

Yougoslavie : guerre civile (p. 4686).

Réponses aux questions :

Affaires étrangéres : Maghreb : immigration sauvage (M. Charles Ehrmann) (p. 4689).

Conseil de l'Europe : rôle (M. Xavier Hunault) (p. 4690).

D.O.M.-T.O.M. : économie agricole sucriére (M. Jean-Paul Virapoullé) (p. 4688).

Institutions communautaires : Comité des régions : création (M. Jacques Blanc) (p. 4691).

Politique économique : convergence et monnaie unique (M. Emile Koehl) (p. 4690).

Strasbourg : capitale européenne (M. Jean-Marie Caro) (p. 4689).

Transports : T.G.V. -Est (M. Jean-Marie Caro) (p. 4689).

- Projet de loi relatif aux produits soumis à certaines restrictions de circulation (n° 3076).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1992] :

Communautés européennes : traité de Maastricht : conséquences (p. 7114).

Douanes : union douanière (p. 7113, 7114, 7115).

Drogue : stupéfiants ou psychotropes : présentation en douane (p. 7114, 7115).

Energie : énergie nucléaire : radio-éléments artificiels : importation et exportation (p. 7115).

Environnement : déchets : exportation et importation : contrôle (p. 7115).

Faune et flore : parasites végétaux : organismes nuisibles (p. 7115).

Patrimoine : trésor national : notion : protection (p. 7114).

Ventes d'armes : contrôle douanier (p. 7114)

Vie, médecine et biologie : sang et dérivés : présentation en douane (p. 7115)

Discussion des articles [14 décembre 1992] :

Article 2 *(produits et technologies à double usage) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (de précision) (p. 7119) ;
- *soutient* l'amendement n° 34 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 7119).

Article 3 *(armes personnelles, armes et munitions non considérées comme matériels de guerre et poudres et explosifs à usage civil) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) (p. 7120).

Article 5 *(certificat d'exportation des biens culturels) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de simplification) (p. 7120) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Claude-Gérard Marcus (stipule que les seuils de valeur du bien à partir desquels un certificat est exigé seront fixés par décret en Conseil d'Etat) (p. 7120).

Article 7 *(délivrance du certificat) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) (p. 7121) ;
- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (précise que la décision de délivrance du certificat doit être motivée de manière expresse et circonstanciée en fait et en droit) (p. 7121).

Article 10 *(exportation temporaire des trésors nationaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (de simplification) (p. 7122).

Article 11 *(extension du dispositif aux exportations vers le monde entier) :*

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (de suppression) (p. 7122).

Article 15 *(nouvelles sanctions pénales) :*

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) (p. 7122).

Article 20 *(mesures de protection prévues par l'article 115 du traité de Rome) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Fabien Thiémé (astreint à présentation au service des douanes les marchandises des secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications) (p. 7123) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Fabien Thiémé (précise que les documents commerciaux qui accompagnent les marchandises doivent comporter les informations nécessaires à la détermination de leur statut) (p. 7123).

Article 21 *(prohibitions) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (fait référence au sang et aux produits labiles en lieu et place de sang et produits « dérivés » labiles) (p. 7124).

Article 24 *(importation et exportation sans déclaration de marchandises prohibées) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) (p. 7124).

Article 25 *(pouvoirs des agents des douanes vis à vis des marchandises prohibées par le 4° de l'article 38 du code des douanes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (de précision) (p. 7124).

Article 26 *(droit de consignation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (insère le droit de consignation dans une section nouvelle du code des douanes, distincte de la section relative à la saisie) (p. 7125).

Article 27 *(déclaration unique douanière) :*

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) (p. 7125) ;
- *favorable* à l'amendement n° 15 rectifié de la commission (définit mieux le pouvoir de convocation du redevable par l'administration et garantit mieux ses droits) (p. 7125) ;
- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (dissocie la sanction instituée par l'article de celle prévue par l'article 109 de la loi n° 92-677 du 17 juillet 1992 portant mise en œuvre de la directive complétant le système commun de la taxe sur la valeur ajoutée et modifiant les directives relatives au régime général, à la détention, à la circulation et au contrôle des produits soumis à accise) (p. 7125).

Article 29 *(définition des organismes nuisibles) :*

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (de coordination) (p. 7126).

Article 31 *(modification de l'intitulé du chapitre III du titre X du livre II du code rural) :*

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) (p. 7126).

Article 32 *(modalités du contrôle sanitaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (de coordination) (p. 7126) ;
- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (de coordination) (p. 7126).

Article 33 *(passeport phytosanitaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 du Gouvernement (renvoie à un décret la définition des conditions de délivrance du futur passeport phytosanitaire) : adopté (p. 7127) ;
- *favorable* aux amendements n°s 21 et 22 de la commission (de coordination) (p. 7127).

Article 34 *(personnes chargées du contrôle sanitaire et étendue de leurs pouvoirs) :*

- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (de coordination) (p. 7127).

Article 35 *(constat des infractions) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 rectifié du Gouvernement (autorise les agents des douanes à contrôler tant les produits originaires de la Communauté européenne que ceux originaires du territoire français ainsi qu'à consigner les végétaux ou produits végétaux aux fins d'examen parasitologique ; ouvre les mêmes droits aux agents de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) (p. 7127) : adopté (p. 7128) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 35 de la commission (de coordination) à l'amendement n° 31 rectifié du Gouvernement (p. 7128).

Après l'article 35 :

- *soutient* l'amendement n° 26 du Gouvernement (introduit un titre VII portant « complémentarité entre les services de police, de gendarmerie et de douanes ») : adopté (p. 7128) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 du Gouvernement (prévoit par un article 67 *ter* inséré dans le code des douanes que, sur demande d'un officier de police judiciaire, les agents des douanes procèdent à la retenue provisoire des personnes qu'ils sont amenés à contrôler lorsque celles-ci font l'objet d'un signalement conformément à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985) : adopté (p. 7128) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 du Gouvernement (prévoit que, sur demande d'un fonctionnaire des douanes, les officiers de police judiciaire procèdent à la rétention provisoire des personnes qu'ils sont amenés à contrôler lorsque celles-ci font l'objet d'un signalement par application de la convention entre les Etats de la Communauté sur l'emploi de l'informatique dans le domaine des douanes) (p. 7128) : adopté (p. 7129) ;

- *favorable* à l'amendement n° 33 de M. Fabien Thiémé (prévoit le dépôt par le Gouvernement avant le 1er janvier 1994 d'un rapport d'information sur les conditions d'application de la présente loi) (p. 7129).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 29 du Gouvernement (donne au projet le titre de « projet de loi relatif aux produits soumis à certaines restrictions de circulation et à la complémentarité entre les services de police, de gendarmerie et de douanes ») : adopté (p. 7129).

Son intervention lors des explications de vote :

Communautés européennes : marché unique (p. 7130).

D.O.M. -T.O.M. : Antilles : économie bananière (p. 7130).

Drogue : trafic (p. 7130).

Patrimoine : biens culturels : exportations et importations (p. 7130).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [22 décembre 1992] :

Communautés européennes : marché unique : sauvegarde des intérêts de la France (p. 7794).

Douanes : services ; complémentarité avec les services de police et de gendarmerie (p. 7794).

Patrimoine : biens culturels : estimation, valeur, conditions d'exportations temporaires (p. 7794).

GUYARD (Jacques)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement technique

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du gouvernement de Mme Edith Cresson. Décret du 2 avril 1992 [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 4844).

H

HABY (Jean-Yves)

Député des Hauts-de-Seine

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires cultureiles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2738) [*J.O.* du 2 octobre 1992] (p. 13688).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Jean-Michel Boucheron) (Charente) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17351).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3194) portant saisine de la commission d'instruction prévue par l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice pour M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17435).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **modifier la législation sur les sondages d'opinion (n° 3162)** [17 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Crise du logement :** sans-logis et mal-logés ; lettre de l'abbé Pierre ; situation du marché de l'immobilier ; logements sociaux ; rôle des municipalités ; plan de soutien au bâtiment ; aides de l'Etat : prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) et prêts locatifs aidés (P.L.A.) [12 novembre 1992] (p. 5205, 5206).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale (n° 2738).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1992] :

Comités d'hygiène et de sécurité : rôle (p. 2674).

Délinquance et criminalité : harcèlement sexuel et abus d'autorité en matière sexuelle :
- définition (p. 2674) ;
- fonctionnaires et salariés (p. 2674) ;
- témoins (p. 2674).

Lois : lois et mœurs : harcèlement sexuel (p. 2674).

Sénat : texte adopté (p. 2674).

Discussion des articles [22 juin 1992] :

Article 1er *(définition des actes d'abus d'autorité en matière sexuelle) :*

Article L. 122-46 du code du travail :

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de la commission (prévoit la nullité de plein droit du licenciement ou de la sanction prononcés contre la victime du harcèlement sexuel) (p. 2678).

Article L. 122-47 du code du travail :

- *soutient* l'amendement n° 26 de M. Jacques Toubon (de suppression) : rejeté (p. 2679).

Article 7 nouveau *(exception au principe général de la publicité des débats des juridictions civiles et pénales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (prévoit, en cas de poursuites pénales, que le huis clos est de droit à la demande de la victime ou ne peut être ordonné, dans les autres cas, que si la victime ne s'y oppose pas) (p. 2687) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 34 du Gouvernement (étend cette restriction à la publicité des débats aux juridictions autres que pénales) à l'amendement n° 12 de la commission (p. 2687).

Explications de vote :

Sénat : texte adopté (p. 2689).

Abstention des groupes U.D.C. et U.D.F. (p. 2689).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 juin 1992] :

Article 2 *(interdiction de prendre en considération, lors de l'embauche et dans les actes de gestion du personnel, les faits liés au harcèlement sexuel : article L. 123-1 du code du travail) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n° 2 de la commission et n° 14 de Mme Muguette Jacquaint (limitent l'objet des entretiens d'embauche ou préalables à une promotion ou à un changement d'affectation à l'évaluation de la capacité professionnelle ; interdisent tout questionnaire concernant la vie privée et l'aspect physique du demandeur d'emploi ou du salarié) (p. 3060).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [19 octobre 1992] :

Parlement : commission mixte paritaire : réunion et texte adopté (p. 3943).

Procédures civile et pénale : huis clos et publicité des débats (p. 3943).

Salariés : entretiens et questionnaires d'embauche : réglementation (p. 3943).

Vote pour des groupes U.D.C. et U.D.F. (p. 3943).

- **Projet de loi relatif à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (n° 2739).**

Lecture définitive [30 juin 1992] :

Abstention des groupes U.D.C. et U.D.F. (p. 3069).

- **Projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395).**

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 octobre 1992] :

Assemblée nationale : commission des lois : qualité du travail (p. 3947).

Communautés européennes : directive du 25 juillet 1985 : contenu et transposition en droit français (p. 3946, 3947).

Consommation : consommateurs : protection : conséquences positives ou négatives du projet de loi (p. 3947).

Responsabilité du fait de défaut de sécurité des produits :
- « défaut » ou « danger » des produits : obligation de suivi après mise sur le marché (p. 3947) ;
- projet de loi : pénalisation des industriels (p. 3947) ;
- responsabilité de plein droit des producteurs : simplification du régime existant (p. 3947).

Sénat : modifications apportées au projet de loi (p. 3947).

Article 1er *(art. 1386-1 à 1386-19 du code civil : création dans le livre III d'un titre IV* bis *: « De la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits ») :*

Article 1386-10 du code civil (causes d'irresponsabilité) :

- *soutient* le sous-amendement n° 26 de Pascal Clément (précise que le produit doit être conforme aux règles impératives édictées par les pouvoirs publics) à l'amendement n° 9 de la commission (exonère le producteur de sa responsabilité lorsque le défaut est dû à la conformité du produit avec les règles législatives ou réglementaires d'ordre public) : rejeté (p. 3951).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Lycées et collèges : centres de documentation et d'information (C.D.I.) : documentalistes (p. 5125).

Office national d'information sur les enseignements et les professions (O.N.I.S.E.P.) : coordination avec les centres d'information et de documentation de la jeunesse (p. 5124).

HAGE (Georges)

Député du Nord

(16e circonscription)

Communiste

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1992] (p. 345).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (jeunesse et sports) [11 juin 1992] (p. 3717).

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 18 juin 1992] (p. 7980).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614) [*J.O.* du 23 juin 1992] (p. 8199).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (n° 2794) [*J.O.* du 28 juin 1992] (p. 8548).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612) [*J.O.* du 3 juillet 1992] (p. 8879).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Prête serment le 2 décembre 1992 [2 décembre 1992] (p. 6426).

Membre du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17490).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art (n° 2984) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17635).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) :** tome XIV : **jeunesse et sports (n° 2946)** [14 octobre 1992].

Proposition de loi relative à l'**attribution de la carte du combattant aux soldats polonais ayant servi dans l'armée française (n° 3164)** [17 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Journée de l'Europe :** classes de cours moyen deuxième année : distribution d'une brochure et d'un livret intitulés : « A nous l'Europe » ; informations relatives à l'Europe destinées aux jeunes : nécessité [6 mai 1992] (p. 919, 920).

- **Préparation de la prochaine rentrée scolaire :** rentrée 1992 ; nombre d'élèves ; créations de postes de professeurs ; transferts de classes ; concours pour l'Institut universitaire de formation des maîtres (I.U.F.M.) de Lille ; mobilité des enseignants [10 juin 1992] (p. 2163, 2164).

- **Prévention du sida :** statistiques de progression de l'épidémie ; moyens financiers consacrés à la lutte contre le sida ; information des jeunes ; populations à haut risque ; aide au tiers-monde ; journée mondiale de lutte contre le sida ; rôle des associations ; situation en Afrique [2 décembre 1992] (p. 6413, 6414).

à un ministre :

- Affaires sociales et intégration [11 juin 1992] :

Assurances : contrats d'assurance : risque maladie (p. 2242).

Communautés européennes : directives européennes : projets de directives sur les assurances et les mutuelles européennes (p. 2242).

Mutuelles : protection sociale : devenir, rôle et spécificité (p. 2242).

Retraites : généralités : pensions de retraite : revalorisation (p. 2243).

orales sans débat :

- **n° 584,** posée le 2 juin 1992 : **politique extérieure (Palestine)** (p. 1861). Appelée le 5 juin 1992 : territoires occupés par Israël ; droits de l'homme : respect par Israël ; mesures de confiance réciproques : nécessité ; processus de Madrid : poursuite et participation de la France (p. 1992, 1993).

- **n° 671,** posée le 15 décembre 1992 : **institutions européennes (fonctionnement)** (p. 7266). Appelée le 18 décembre 1992 : Traité de Maastricht : application au Danemark ; conclusions du sommet d'Edimbourg ; nouveau référendum au Danemark ; relance de la croissance européenne [18 décembre 1992] (p. 7489, 7490, 7491).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

Prononce la clôture de la deuxième session extraordinaire de 1991-1992 [24 janvier 1992] (p. 287).

Répond au rappel au règlement de : *Pierna (Louis)* [25 mai 1992] (p. 1590).

Annonce le décès de M. Régis Perbet, député de la deuxième circonscription de l'Ardèche, et demande l'observation d'une minute de silence [22 juin 1992] (p. 2672).

Déclare ouverte la quatrième session extraordinaire de 1991-1992 [2 juillet 1992] (p. 3080).

Annonce le décret relatif au référendum sur l'Union européenne [2 juillet 1992] (p. 3080).

Répond aux rappels au règlement de : *Millet (Gilbert), Bonnet (Alain)* [2 juillet 1992] (p. 3082) et *Toubon (Jacques)* (p. 3082, 3083).

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre), Millon (Charles)* [13 octobre 1992] (p. 3601).

Répond au rappel au règlement de : *Clément (Pascal)* [13 octobre 1992] (p. 3622).

Répond au rappel au règlement de : *Thiémé (Fabien)* [22 octobre] (p. 4127).

Répond au rappel au règlement de : *Vasseur (Philippe)* [18 novembre 1992] (p. 5696).

Répond aux rappels au règlement de : *Roudy (Yvette), Toubon (Jacques)* [20 novembre 1992] (p. 5779, 5780).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 novembre 1992] :

- *ses observations* sur la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 5789)

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [7 décembre 1992] :

- *sa communication :* présence d'un pigeon dans l'hémicycle (p. 6355).

En qualité de député :

- ***Rappel au règlement :*** demande que le Président de la République inscrive un débat sur l'avenir de La Cinq à l'ordre du jour de la session extraordinaire [8 janvier 1992] (p. 7).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 janvier 1992] :

Amnistie : infractions liées au financement des campagnes électorales des partis politiques : loi n° 90-55 du 15 janvier 1990 (p. 16).

Conseil supérieur de la magistrature : réforme : propositions du groupe communiste (p. 16).

Justice :
- « crise » et insuffisance du projet de loi (p. 16, 17) ;
- indépendance : principe à valeur constitutionnelle (art. 64 de la Constitution) (p. 16, 17) ;
- institution judiciaire : place dans l'Etat et dans la société (p. 16) ;
- réforme : proposition du groupe communiste (p. 16).

Partis et mouvements politiques : « affaires » : jugements et interventions du garde des sceaux (p. 16).

Sénat : modifications apportées au projet de loi en première lecture (p. 16).

- Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Charles Millon, Jacques Barrot et quatre-vingt-trois membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 7 février 1992.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [11 février 1992] :

Affaires étrangères :
- influence française : recul (p. 328) ;
- Moyen-Orient : règlement global : perspectives (p. 328).

Communautés européennes : accords de Maastricht : débat au Parlement : perspectives (p. 328).

Emploi :
- chômage : aggravation (p. 328) ;
- chômage des jeunes (p. 328).

France :
- crise politique : « décalage » entre l'opinion publique et la classe politique (p. 328) ;
- Français : inquiétude (p. 328).

Gouvernement : moralité politique (p. 328).

Parlement : engagement de la responsabilité du Gouvernement (p. 327, 329).

Partis et mouvements politiques : Front national et montée des extrémismes (p. 328).

Politique économique et sociale : inégalités sociales : aggravation (p. 328).

Le groupe communiste ne vote pas la censure (p. 329).

- ***Rappel au règlement :*** insiste pour que le Gouvernement modifie sa politique économique et sociale et demande que les accords de Maastricht soient soumis à référendum [2 avril 1992] (p. 346).

- ***Rappel au règlement :*** article 58 du règlement : regrette qu'un débat sur le paysage audiovisuel français ne figure pas à l'ordre du jour [7 avril 1992] (p. 358).

- Déclaration du Gouvernement sur la presse et l'audiovisuel et débat sur cette déclaration (n° 2628).

Principaux thèmes développés [23 avril 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour (p. 660).

Chaîne culturelle européenne : ARTE : diffusion hertzienne : conséquences sur le secteur public de télévision (p. 662).

Presse, édition et imprimerie :
- aides à la presse : niveau et modulation (p. 662) ;
- colloque sur l'économie de la presse quotidienne (p. 663) ;
- concentration : dimension européenne des groupes français (p. 663) ;
- concentration : pluralisme (p. 661, 662) ;
- crise (p. 661, 662).

Publicité : centrales d'achat d'espaces (p. 662).

Radiodiffusion :
- pluralisme (p. 662) ;
- Radio France : situation (p. 662) ;
- radios locales privées : quotas de diffusion (p. 662).

Redevance : taux et exonérations (p. 662).

Télévision :
- cinquième réseau hertzien : préemption par l'Etat (p. 662) ;
- ressources : crise (p. 661) ;
- télévision haute définition : enjeux (p. 662).

Télévisions privées :
- Canal Plus (p. 661) ;
- La Cinq : disparition (p. 660) ;
- programmes : contenu et qualité (p. 661) ;
- T.F. 1 : privatisation (p. 662).

Télévision publique :
- ressources et spécificité (p. 661) ;
- S.F.P. : filialisation (p. 661).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [5 mai 1992] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Séguin (Philippe)* (p. 879).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : principes fondamentaux : Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 879).

Europe : confédération européenne et autres alternatives à l'Union (p. 879).

Indépendance et souveraineté :
- indépendance et identité nationales : « dissolution » dans l'Europe (p. 879) ;
- souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 879, 880).

Révision constitutionnelle : article 89 : Congrès ou référendum : rôle du Parlement et volonté populaire (p. 880).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au dépôt légal (n° 2609).

Première lecture :

Discussion des articles [18 mai 1992] :

Article 7 *(conseil scientifique du dépôt légal) :*

- *son* amendement n° 8 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit une représentation de la Société des auteurs-compositeurs dramatiques, de la Société des réalisateurs français et des syndicats de réalisateurs de télévision au sein du conseil scientifique) : rejeté (p. 1343).

Article 12 *(abrogation de la loi du 21 juin 1943) :*

- *son* amendement n° 5 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (maintient la référence au dépôt légal des phonogrammes et des vidéogrammes dans la loi n° 85-660 du 3 juillet 1985) (p. 1344) : rejeté (p. 1345).

- Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (n° 2614).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [19 mai 1992] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Lajoinie (André)* : rejetée au scrutin public (p. 1361).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : rôle (p. 1359).

Délinquance et criminalité : amnistie (p. 1360).

Fédérations sportives : commission du sport de haut niveau : relations avec les collectivités locales (p. 1359).

Groupements sportifs et clubs professionnels :
- bénévolat (p. 1360) ;
- financement (p. 1358, 1359) ;
- Olympique de Marseille (p. 1360).

Lois : loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives :
- Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) (p. 1359) ;
- Comité national de la recherche et de la technologie (C.N.R.T.) (p. 1359) ;
- concertation et coresponsabilité de l'Etat et du mouvement sportif (p. 1359) ;
- Conseil national des activités physiques et sportives (C.N.A.P.S.) (p. 1359).

Lois de finances : crédits budgétaires : jeunesse et sports (p. 1360).

Pratique sportive : démocratisation et développement (p. 1360).

Projet de loi :
- concertation avec le mouvement sportif (p. 1359) ;
- inconstitutionnalité : domaine des lois de finances, introduction des traités en droit interne et principe d'égalité (p. 1359).

Sécurité civile : catastrophe : Bastia : stade de Furiani (p. 1358).

Discussion des articles [19 mai 1992] :

Article 1er *(dispositions de coordination : article premier de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 45 (de suppression) (p. 1394) : rejeté (p. 1395).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 46 soutenu par M. Jean Tardito (institue un plafonnement et une publicité du montant des transferts de sportifs entre groupements sportifs) : rejeté (p. 1396).

Article 5 *(capital social des sociétés à objet sportif : article 13 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 47 (reconnaît à tout membre de l'association sportive le droit de demander que les contrats soient communiqués au commissaire aux comptes) : rejeté (p. 1398).

Article 7 *(contrôle des intermédiaires : article 15-2 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 48 soutenu par M. Jean Tardito (rédactionnel) (p. 1399) : adopté (p. 1400) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Guy Drut (limite la rémunération des intermédiaires sportifs à 10 p. 100 du montant du contrat conclu) (p. 1401).

Article 8 *(conventions d'objectifs conclues entre l'Etat et les fédérations ; règlement type disciplinaire : article 16 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 50 soutenu par M. Jean Tardito (impose la conclusion de conventions d'objectifs relatives au développement des pratiques sportives avec les fédérations non délégataires) (p. 1402) : rejeté (p. 1403) ;
- *son* amendement n° 49 soutenu par M. Jean Tardito (institue une procédure d'appel en référé devant le tribunal de grande instance contre les décisions disciplinaires des fédérations sportives) : rejeté (p. 1403) ;
- *son* amendement n° 51 soutenu par M. Jean Tardito (supprime l'obligation faite aux fédérations sportives participant à l'exécution d'une mission de service public d'adopter un réglement disciplinaire conforme à un règlement type) : rejeté (p. 1403).

Article 9 *(protection des titres délivrés par les fédérations sportives délégataires : article 17 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 52 (reconnaît aux fédérations sportives participant à l'exécution d'une mission de service public la faculté de délivrer des titres de fédération) (p. 1403) : adopté aprés modifications (p. 1404).

Article 12 *(droit d'exploitation des manifestations sportives et droit à l'information sportive : articles 18-1 et 18-2 nouveaux de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 53 soutenu par M. Fabien Thiémé (confie au Conseil supérieur de l'audiovisuel [C.S.A.] l'élaboration de contrats types de retransmission des manifestations sportives) : rejeté (p. 1408).

Article 14 *(commission nationale du sport de haut niveau : article 26 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 121 du Gouvernement (précise que la charte du sport de haut niveau élaborée par la commission nationale du sport de haut niveau est fondée sur les règles déontologiques des sportifs de haut niveau) à l'amendement n° 14 de la commission (donne compétence à la commission nationale du sport de haut niveau pour élaborer une charte du sport de haut niveau et pour apprécier le respect des normes des équipements sportifs) (p. 1412).

Article 15 *(assurances sportives : articles 37 et 38 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 54 soutenu par M. Fabien Thiémé (prévoit une dissociation du prix de la licence et du prix de souscription à un contrat d'assurance collectif) : rejeté (p. 1413).

Article 18 *(conditions d'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation des activités physiques ou sportives : article 43 de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 55 corrigé et rectifié soutenu par M. Jean Tardito (précise la nature et le régime du diplôme ouvrant droit à l'exercice d'une activité rémunérée d'enseignement, d'encadrement ou d'animation sportifs) (p. 1419) : rejeté (p. 1420).

Article 19 *(autorisations spécifiques dérogataires à l'exigence d'un diplôme pour l'exercice d'une activité rémunérée : article 43-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 56 (étend aux personnes de nationalité étrangère le bénéfice d'autorisations spécifiques dérogatoires à l'exigence d'un diplôme pour l'exercice d'une activité rémunérée) : rejeté (p. 1421).

Article 21 *(contenu du décret en Conseil d'Etat relatif aux conditions d'application des articles 43 et 47 modifiés de la loi du 16 juillet 1984 : article 47-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 57 (prévoit la création d'un comité de sécurité au sein de chaque association sportive) : rejeté (p. 1422).

Article 25 *(recherche et constatation des infractions : article 49-1 nouveau de la loi du 16 juillet 1984) :*

- *son* amendement n° 58 soutenu par M. Jean Tardito (de suppression) : rejeté (p. 1423).

Après l'article 31 :

- *son* amendement n° 59 soutenu par M. Jean Tardito (augmente de 1 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises produisant des objets sportifs) : rejeté (p. 1426).

Explications de vote :

Lois : loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités sportives : conseil national des activités physiques et sportives (C.N.A.P.S.) (p. 1428).

Sécurité civile : installations et manifestations sportives (p. 1428).

Sportifs : diplômes d'Etat et diplômes fédéraux (p. 1428).

Abstention du groupe communiste (p. 1428).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la responsabilité du fait des vols, pertes et détériorations des objets déposés dans les établissements de santé et certains établissements sociaux ou médico-sociaux et à la vente des objets abandonnés dans ces établissements (n° 2617).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1992] :

Hôtellerie et restauration : loi n° 73-1141 du 24 décembre 1973 modifiant les articles 1952 à 1954 du code civil sur la responsabilité des hôteliers : lien avec le projet de loi (p. 2249).

Objets personnels : dépôt et responsabilité des établissements : situation actuelle et régime légal proposé (p. 2249).

Projet de loi : intérêt et nécessité (p. 2249).

Discussion des articles [11 juin 1992] :

Article 1er *(responsabilité des établissements sanitaires et sociaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de M. Gilbert Millet (étend le dispositif prévu par l'article à l'ensemble des établissements médico-sociaux) : rejeté (p. 2249) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de M. Gilbert Millet (précise que le texte s'applique aux établissements publics et aux établissements privés) (p. 2249) : adopté (p. 2250) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de M. Gilbert Millet (propose d'étendre la responsabilité des établissements aux objets déposés par des tiers à l'intention des personnes admises ou hébergées) : rejeté (p. 2250) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de M. Gilbert Millet (prévoit que les établissements visés par le texte sont tenus d'adapter leurs structures aux nouvelles règles de responsabilité et de conservation des objets qui leurs sont confiés) : rejeté (p. 2250).

Article 5 *(responsabilité pour faute) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de M. Gilbert Millet (instaure une responsabilité objective des établissements pour les objets conservés dans les chambres dans la limite du plafond prévu par le projet) (p. 2250) : rejeté (p. 2251).

- Projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1992] :

Communautés européennes :
- directive du 25 juillet 1985 : contenu et retard de transposition en droit français (p. 2255) ;
- libre circulation des produits et protection du consommateur : contrôle en douanes (p. 2255).

Consommation : consommateurs : protection : généralités et insuffisance du projet de loi (p. 2255, 2256).

Responsabilité du fait de défaut de sécurité des produits : exonérations pour risques de développement et pour utilisation anormale (p. 2255, 2256).

Discussion des articles [11 juin 1992] :

Article 1er *(art. 1386-1 à 1386-19 du code civil : création dans le livre III d'un titre IV*bis *traitant « de la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits ») :*

Article 1386-1 du code civil (responsabilité du producteur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (précise que le producteur est responsable des défauts de sécurité de ses produits) (p. 2260).

Article 1386-4 du code civil (définition du défaut de sécurité) :

- *son* amendement n° 11 (précise qu'un produit est également considéré comme défectueux lorsqu'il porte atteinte à la sécurité des personnes) : rejeté (p. 2260).

Article 1386-7 du code civil (dommage causé par un produit incorporé) :

- *son* amendement n° 12 (dispose que le fabricant du composant peut ester en justice contre celui qui a réalisé l'incorporation lorsque ce dernier est seul responsable du défaut) (p. 2260) : rejeté (p. 2261).

Article 1386-8 du code civil (charge de la preuve) :

- *son* amendement n° 13 (dispose que le producteur est présumé responsable des dommages causés par la mise en circulation du produit) : rejeté (p. 2261).

Après l'article 1386-8 du code civil :

- *son* amendement n° 18 (propose que les associations de consommateurs puissent porter assistance aux victimes pour la constitution des preuves ; dispose que les huissiers de justice constatent le préjudice et l'état du produit défectueux) : rejeté (p. 2261).

Article 1386-10 du code civil (causes d'irresponsabilité) :

- *son* amendement n° 14 (de suppression) (p. 2261) : rejeté (p. 2262) ;

- *son* amendement n° 15 (propose que le producteur demeure responsable lorsqu'il a été averti par les organisations syndicales ou les organismes représentatifs des salariés du défaut d'un produit) : rejeté (p. 2262) ;

- *son* amendement n° 16 (dispose que l'exonération de responsabilité pour risque de développement ne peut être appliquée aux produits pharmaceutiques) : rejeté (p. 2262).

Article 1386-11 du code civil (incidence de l'utilisation du produit dans des conditions anormales) :

- *son* amendement n° 17 : devenu sans objet (p. 2264).

Vote des groupes :

Abstention du groupe communiste (p. 2266).

- Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 juin 1992] :

Soutient la question préalable opposée par : *Lajoinie (André)* (p. 2812) : rejetée (p. 2813).

Principaux thèmes développés :

Conseil économique et social : avis (p. 2812).

Elèves : condition et inégalités (p. 2813).

Enseignement maternel et primaire : instituteurs (p. 2812).

Enseignement supérieur : Rouen : faculté des sciences et techniques (p. 2812).

Etablissements scolaires :
- collèges : personnel non enseignant (p. 2812) ;
- lycées : sureffectifs (p. 2812).

Formation professionnelle et promotion sociale : service public (p. 2813).

Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 2813).

Lois : loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (p. 2812).

Lois de finances rectificatives : crédits budgétaires : ouverture (p. 2812, 2813).

Politique économique et sociale :
- dépenses d'éducation (p. 2812) ;
- dépenses militaires (p. 2813).

Discussion des articles [25 juin 1992] :

Article 2 *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement technologique) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 corrigé de M. René Carpentier (limite l'acquisition de titres ou diplômes de l'enseignement technologique par la voie de l'apprentissage aux formations allant jusqu'au niveau V) : rejeté (p. 2841) ;
- *soutient* l'amendement n° 28 de M. René Carpentier (précise que l'activité professionnelle dont la validation des acquis est demandée doit être en rapport avec l'objet de la demande) : adopté (p. 2842) ;
- *soutient* l'amendement n° 29 de M. René Carpentier (prévoit la validation des acquis professionnels par le jury normalement habilité à délivrer le diplôme en cause ; autorise le jury constitué dans les conditions prévues par la loi du 16 juillet 1971 à s'adjoindre des personnalités qualifiées) : rejeté (p. 2842) ;
- *soutient* l'amendement n° 30 de M. René Carpentier (prévoit que le jury de validation des acquis professionnels procède aux vérifications de connaissances qu'il estime nécessaires) : rejeté (p. 2842).

Article 3 *(création de commissions paritaires d'établissement compétentes à l'égard des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation) :*

- *son* amendement n° 32 (de suppression) : vote réservé (p. 2844) : rejeté (p. 2845).

Article 4 *(possibilités de dérogations à la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur en vue de faciliter la mise en place de nouveaux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) :*

- *son* amendement n° 33 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 2845) : rejeté au scrutin public (p. 2846) ;
- *son* amendement n° 34 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime l'extension des dérogations aux établissements créés dans les dix-huit mois précédant la promulgation de la loi) : rejeté (p. 2846).

Article 5 *(possibilité de déléguer tout ou partie des pouvoirs de recrutement et de gestion des personnels aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur) :*

- *son* amendement n° 35 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) vote réservé (p. 2847) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2860).

Article 6 *(possibilité pour des personnalités extérieures de participer aux organes de recrutement des enseignants-chercheurs, des écoles normales supérieures, des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger) :*

- *son* amendement n° 37 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (limite cette possibilité aux cas de l'Ecole nationale des chartes et du Conservatoire national des arts et métiers) : rejeté (p. 2849).

Après l'article 6 :

- *son* amendement n° 38 (prévoit, à compter du 1er septembre 1992, la possibilité, pour les directeurs de l'Ecole pratique des hautes études, d'accéder à l'éméritat) : rejeté (p. 2849).

Article 8 *(possibilité de rattachement d'un établissement d'enseignement supérieur à plusieurs établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) :*

- *ses observations* (p. 2850) ;

Formation professionnelle : apprentissage : centres de formation des apprentis (p. 2850).

Article 10 *(possibilité de prolonger la fonction des personnels enseignants de l'enseignement supérieur atteints par la limite d'âge en cours d'année universitaire) :*

- *son* amendement n° 41 rectifié soutenu par Mme Muguette Jacquaint (subordonne cette prolongation à une demande expresse des intéressés) : rejeté (p. 2851).

Article 12 *(propriété des biens meubles mis à la disposition des établissements publics locaux d'enseignement (E.P.L.E.) après promulgation de la présente loi) :*

- *ses observations* (p. 2852) ;

Etablissements d'enseignement : lycées : maisons de cure annexes (p. 2853).

Lois de finances : prélèvements sur recettes : fonds de compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) (p. 2852).

Article 14 *(possibilité d'allonger la durée de l'année scolaire) :*

- *son* amendement n° 43 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la durée de l'année scolaire des élèves et des personnels enseignants et assimilés peut être portée jusqu'à trente-huit semaines en cas d'aménagement du temps scolaire) (p. 2854) : rejeté (p. 2855).

Article 15 *(fixation du montant pris en charge par l'Etat au titre de « l'arriéré du forfait d'externat ») :*

- *défavorable* (p. 2855).

Enseignement privé : protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2855) ;

Lois de finances : crédits budgétaires : enseignement public (p. 2856).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1992] :

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 3286).

Enseignement secondaire :
- collèges : professeurs d'enseignement général (P.E.G.C.) (p. 3286) ;
- instituteurs : intégration dans le corps des professeurs des écoles (p. 3286) ;
- lycées (p. 3286).

Enseignement supérieur :
- démocratisation : validation des acquis professionnels (p. 3286) ;
- enseignants-chercheurs : recrutement et gestion (p. 3286).

Enseignement technologique : professeurs des lycées professionnels : statut (p. 3286).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage (p. 3286).

Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 3286).

Lois : loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (p. 3286).

Lois de finances : prélèvement sur recettes : fonds de compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) (p. 3286).

Discussion des articles [7 juillet 1992] :

Article 1er *(validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes de l'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale compte tenu de la suppression des précisions relatives à l'expérience de formation des membres du jury et aux vérifications des savoirs fondamentaux auxquelles procèdent ces derniers) (p. 3289).

Article 2 *(validation d'acquis professionnels en vue de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement technologique) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de Mme Muguette Jacquaint (limite l'acquisition de titres ou diplômes de l'enseignement technologique par la voie de l'apprentissage aux formations allant jusqu'au niveau V) : rejeté (p. 3290).

Article 4 *(possibilités de dérogations à la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur en vue de faciliter la mise en place de nouveaux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) :*

- *son* amendement n° 3 (de suppression) : rejeté (p. 3290).

Article 5 supprimé par le Sénat *(possibilité de déléguer tout ou partie des pouvoirs de recrutement et de gestion des personnels aux chefs d'établissement d'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de la commission (rétablit l'article) (p. 3291).

Article 6 *bis* nouveau *(accès à l'éméritat) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (de suppression) (p. 3291).

Article 14 *bis* nouveau *(subventions d'investissement à l'enseignement privé) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3293, 3294) ; vote réservé (p. 3294) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3296).

Après l'article 14 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 16 de Mme Muguette Jacquaint (fixe un plafond aux dépenses de fonctionnement des établissements privés sous contrat prises en charge par l'Etat ; impose de déduire les frais scolaires versés par les familles des subventions publiques versées à ces établissements ; impose aux établissements précités de transmettre chaque année leurs comptes à la chambre régionale des comptes et au préfet) (p. 3294) : rejeté (p. 3295) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 de Mme Muguette Jacquaint (précise que les établissements privés sous contrat respectent les mêmes principes de laïcité, de pluralisme et de droits des personnels que ceux régissant les établissements publics d'enseignement) (p. 3294) : rejeté (p. 3295).

Explications de vote :

Assemblée nationale : votes bloqués (p. 3295) ;

Sénat : texte adopté (p. 3295).

Vote contre du groupe communiste (p. 3295).

- Projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision (n° 2794).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1992] :

Allemagne : télévision et réseaux câblés (p. 2913).

Caisse des dépôts et consignations (p. 2913).

Chaîne culturelle européenne : ARTE : diffusion hertzienne : conséquence sur les réseaux câblés (p. 2913).

Réseaux câblés :
- abonnements (p. 2913) ;
- chaînes éducatives, de service et interactives (p. 2913) ;
- choix technologiques (p. 2913) ;
- financement et résultats financiers (p. 2913) ;
- historique (p. 2913) ;
- programmes (p. 2914).

Vote des groupes :

Abstention du groupe communiste (p. 2914).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique (n° 2739).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [26 juin 1992] :

Article 6 *(subventions versées par les communes aux entreprises d'exploitation cinématographique) :*

- *son* amendement n° 1 (prévoit que les aides ne peuvent être attribuées qu'aux exploitants indépendants) : non soutenu (p. 2923).

Article 7 *(subventions versées par les départements aux entreprises d'exploitation cinématographique) :*

- *son* amendement n° 2 (prévoit que les aides ne peuvent être attribuées qu'aux exploitants indépendants) : non soutenu (p. 2923).

- ***Rappel au règlement :*** s'indigne de l'intervention des forces militaires pour dégager l'autoroute A 1 à Phalempin et demande le report de l'application du permis de conduire à points [7 juillet 1992] (p. 3284).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et modifiant le code du travail (n° 2748).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [7 juillet 1992] :

Apprentissage : nécessité et rôle (p. 3305).

Enseignement : service public d'éducation et de formation (p. 3305).

Jeunes : exclusion (p. 3305).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 3305).

Vote contre du groupe communiste (p. 3306).

- ***Rappel au règlement :*** s'étonne de la présence de M. André Billardon au banc du Gouvernement [2 octobre 1992] (p. 3346).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [10 novembre 1992] :

Bourses et allocations d'études : bourses (p. 5115).

Conseil économique et social : rapport Andrieu (p. 5115).

Démocratisation : généralités (p. 5115, 5116).

Echec scolaire (p. 5115).

Education physique (p. 5115, 5116).

Enseignants :
- auxiliariat : résorption (p. 5115) ;
- formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 5116) ;
- professeurs de l'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) (p. 5116) ;
- recrutement : créations d'emplois et plan pluriannuel (p. 5115) ;
- revalorisation (p. 5115).

Enseignement maternel et primaire : accueil des enfants (p. 5115).

Enseignement privé : aide de l'Etat (p. 5115).

Enseignement technique et professionnel : lycées professionnels : professeurs : suppression d'emplois (p. 5115).

Enseignements artistiques (p. 5116).

Lois :
- loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives (p. 5116) ;
- loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés : application par le ministère de l'éducation nationale (p. 5116).

Lycées et collèges :
- documentalistes (p. 5115) ;
- élèves : encadrement (p. 5115) ;
- rénovation pédagogique (p. 5116).

Ministère de l'éducation nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5114).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5116).

Psychologues : statut (p. 5116).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5115).

Education nationale et culture. - Enseignement supérieur. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : bourses : critères d'attribution (p. 5163).

Enseignants : formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : allocations de prérecrutement (p. 5164).

Ministère de l'éducation nationale : politique contractuelle : relevé de conclusions du 29 mars 1989 : mise en œuvre (p. 5163).

Universités : droits d'inscription : régime (p. 5163).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) :
- accueil en classes maternelles (p. 5163) ;
- crédits (p. 5163) ;
- établissements difficiles : professeurs d'éducation physique (p. 5163).

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [12 novembre 1992] :

Associations : vie associative : crédits, postes Fonjep (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) (p. 5237, 5238).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5238).

Enfants : sports et rythmes scolaires : contrat d'aménagement du temps de l'enfant (C.A.T.E.) (p. 5238).

Jeunes : insertion sociale (p. 5238).

Lois :
- loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives : Conseil national des activités physiques et sportives (C.N.A.P.S.) (p. 5238) ;
- loi n° 92-652 du 13 juillet 1992 modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités (p. 5238).

Ministère de la jeunesse et des sports :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5237) ;
- emplois : suppression (p. 5238).

Politique de la ville (p. 5238).

Sports :
- conventions d'objectifs (p. 5238) ;
- fédérations : cadres techniques : suppression d'emplois et compensations (p. 5238) ;
- football : Coupe du monde 1998 : grand stade (p. 5238, 5239) ;
- jeux Olympiques d'hiver de 1992 (p. 5238) ;
- rugby : équipe d'Afrique du Sud (p. 5238) ;
- sports à deux vitesses (p. 5238).

Education nationale et culture. - Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1992] :

Affaires étrangères : négociations du G.A.T.T. (p. 5403).

Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) : ressources et missions (p. 5403).

Presse, édition et imprimerie :
- aides à la presse : évolution et adaptation (p. 5404) ;
- crise (p. 5403) ;
- table ronde sur la presse écrite : organisation (p. 5403).

Publicité : marché publicitaire : crise et évolution (p. 5403).

Radiodiffusion : Radio France : ressources, situation et diffusion (p. 5403).

Redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5403).

Télévision :
- chaîne culturelle européenne : ARTE : ressources, diffusion, programmes et extension (p. 5403) ;
- cinquième réseau hertzien : préemption par l' Etat et création d'une chaîne éducative (p. 5403) ;
- diffusion : créations, programmes et quotas de production (p. 5403) ;
- France 2, France 3 et France Télévision : ressources, rapprochement et fusion, privatisation, missions et programmes (p. 5403) ;
- politique audiovisuelle (p. 5402, 5403) ;
- T.F. 1 : privatisation et situation (p. 5403).

Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [17 novembre 1992] :

Communautés européennes (p. 5510).

Imprimerie nationale :
- établissement de Douai (p. 5510) ;
- gestion et effectifs (p. 5510) ;
- statut (p. 5510).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1992] :

Assemblée nationale :
- commission spéciale sur les projets de loi sur la bioéthique : travaux (p. 5812) ;
- conditions de travail : ordre du jour (p. 5812).

Communautés européennes : droit communautaire : directive du 14 juin 1989 sur les médicaments dérivés du sang ou du plasma humains (p. 5813).

Contrats :
- interdiction et nullité des conventions à titre onéreux sur le corps humain (p. 5812, 5813) ;
- interdiction et nullité des conventions de procréation pour le compte d'autrui (p. 5813).

Délinquance et criminalité : infractions et sanctions : conventions portant sur le corps humain (p. 5813).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- corps humain, produits et éléments du corps humain : statut : inviolabilité et indisponibilité (p. 5812) ;
- intégrité de l'espèce humaine et intégrité du patrimoine génétique humain (p. 5813).

Enfants : adoption internationale (p. 5813).

Enseignement secondaire : éthique biomédicale (p. 5812).

Ethique : définition et contenu (p. 5812).

Filiation : action en recherche de paternité : procréation médicalement assistée : régime (p. 5813).

Génétique :
- tests génétiques : réglementation (p. 5813) ;
- tests d'identification génétique : autorisation judiciaire et consentement préalable (p. 5813) ;
- thérapies géniques (p. 5812, 5813).

Informatique :
- Comité consultatif national sur le traitement de l'information en matière de recherche en santé : création (p. 5813) ;
- Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) (p. 5813) ;

- transmission d'informations épidémiologiques : régime, codage et droit d'opposition (p. 5813).

Lois :

- projet de loi n° 3003 relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine (p. 5813) ;
- projets de loi sur la bioéthique : loi-cadre (p. 5813).

Prélèvements sur le corps humain :

- dons d'organes : anonymat (p. 5813) ;
- dons d'organes : gratuité (p. 5813).

Procréation médicalement assistée (P.M.A.) :

- caractère médical et thérapeutique (p. 5813) ;
- diagnostic prénatal et médecine prédictive : régime (p. 5813) ;
- dons : anonymat et gratuité (p. 5813) ;
- fœtus et embryon : statut (p. 5814).

Professions médicales :

- établissements autorisés à exercer des activités de procréation médicale assistées (P.M.A.) : autorisation, évaluation et sanctions (p. 5813) ;
- établissements autorisés à effectuer des prélèvements d'organes ou de produits du corps humain : autorisation, évaluation et sanctions (p. 5813).

Propriété intellectuelle : brevets d'invention : gênes : patrimoine commun de l'humanité (p. 5813).

Recherche : recherche médicale : progrés et limites (p. 5812).

Discussion des articles [20 et 23 novembre 1992] :

Avant l'article 1er :

- *son* sous-amendement n° 40 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la référence au « commencement de la vie » comme point de départ de la garantie qu'apporte la loi au respect de tout être humain) à l'amendement n° 1 de la commission (fait de la primauté de la personne le fondement de la société ; prévoit que la loi concilie ce principe avec les exigences du progrès de la connaissance scientifique et de la sauvegarde de la santé publique et qu'elle garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie) (p. 5833) : rejeté (p. 5835).

Article 2 *(chapitre II du titre premier du livre premier du code civil : articles 17 à 24 du code civil) :*

Article 17 du code civil (respect du corps humain) :

- *son* sous-amendement n° 41 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que la loi garantit la non-commercialisation du corps humain et de ses dérivés) à l'amendement n° 2 rectifié de la commission (dispose que tout être humain a droit au respect de son corps ; que la loi garantit la dignité du corps humain, fixe les conditions de son inviolabilité et de son indisponibilité et protége l'intégrité de l'espéce humaine) (p. 5837) : rejeté (p. 5838).

Article 19 du code civil (consentement et intérêt légitime) :

- *son* sous-amendement n° 65 soutenu par M. Gilbert Millet (précise que le consentement de l'intéressé à ce qu'une atteinte soit portée à l'intégrité de son corps doit être recueilli en tout état de cause compte tenu des conditions sociales dans lesquelles il se trouve afin de respecter sa libre détermination) à l'amendement n° 5 rectifié de la commission (prévoit que la nécessité thérapeutique ou la loi autorisent seules une atteinte à l'intégrité du corps humain ; que le consentement éclairé de l'intéressé est recueilli au préalable sauf dispense de la loi ou si l'état de ce dernier ne lui permet pas de l'exprimer ; que l'intervention ne peut avoir pour effet de porter atteinte à la santé d'autrui et à celle des générations futures) (p. 5839) : rejeté (p. 5840).

Article 20 du code civil (protection du patrimoine génétique humain) :

- *son* amendement n° 43 : satisfait (p. 5843).

Article 21 du code civil (non-commercialisation du corps humain) :

- *son* sous-amendement n° 42 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime les mots « en tant que tels » pour éviter la limitation du caractére non brevetable du corps humain) à l'amendement n° 10 de la commission (prévoit que les organes, tissus, cellules, génomes et produits du corps humain ne peuvent pas en tant que tels faire l'objet d'un brevet (p. 5844) : rejeté (p. 5846) ;
- *son* amendement n° 45 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la mention d'une loi particuliére aux conditions d'application de l'article pour le sang) (p. 5846) : adopté (p. 5847).

Article 4 *(tests génétiques et identification des personnes par leurs empreintes génétiques : articles 25 à 29 du code civil) :*

Article 26 du code civil (identification d'une personne par ses empreintes génétiques) :

- *son* sous-amendement n° 66 soutenu par M. Gilbert Millet (limite le consentement préalable de la personne dont l'identification est recherchée par ses empreintes génétiques aux recherches à des fins scientifiques ou médicales) à l'amendement n° 18 de la commission (prévoit ce consentement préalable) : devenu sans objet (p. 5870).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 46 soutenu par M. Gilbert Millet (interdit l'identification par empreintes génétiques pour l'accès à un emploi ou la participation à une compétition sportive) (p. 5871) : retiré (p. 5873).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599) [19 et 20 novembre 1992].

Discussion des articles [24 novembre 1992] :

Article 4 *(prélèvement et transplantation d'organes) :*

Article L. 667-3 du code de la santé publique (conditions du prélèvement d'organe sur une personne vivante) :

- *son* amendement n° 77 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la limitation du prélèvement aux ascendants, descendants et frères et sœurs du receveur) (p. 5932) : retiré (p. 5933).

Avant l'article L. 667-11 du code de la santé publique :

- *son* amendement n° 78 soutenu par M. Gilbert Millet (précise que le « ministère de la santé » garantit le respect des règles éthiques du prélèvement d'organes et son caractère non commercial) (p. 5950) : rejeté (p. 5951).

Article L. 667-13 du code de la santé publique (conditions techniques sanitaires et médicales de l'autorisation d'effectuer des prélèvements d'organes) :

- *son* amendement n° 79 rectifié (autorise le prélèvement d'organes uniquement dans les établissements de santé publics et privés participant au service public hospitalier « dans le cadre de la responsabilité publique, nationale, excluant tout profit ») : retiré (p. 5951).

Article 5 *(dispositions relatives aux tissus et produits) :*

Avant l'article L. 668-7 du code de la santé publique :

- *son* amendement n° 82 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que le « ministère de la santé » garantit le respect des règles éthiques du prélèvement de tissus et son caractère non commercial) : rejeté (p. 5956).

Article L. 668-7 du code de la santé publique (autorisation des établissements effectuant des prélèvements de tissus du corps humain) :

- *son* amendement n° 83 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que l'autorisation peut être retirée à tout moment ; précise que l'établissement est responsable dans les conditions du droit commun envers la victime d'un dommage) : rejeté (p. 5956).

Article L. 668-10 du code de la santé publique (autorisation des activités de transformation ou de conservation de tissus) :

- *son* amendement n° 85 : devenu sans objet (p. 5958).

Article L. 668-11 du code de la santé publique (réglementation de la distribution et de la cession de tissus et cellules) :

- *son* amendement n° 86 : devenu sans objet (p. 5959) ;

- *son* amendement n° 87 rectifié soutenu par M. Gilbert Millet (interdit la commercialisation dans un but lucratif de tissus et cellules du corps humain) (p. 5959) : rejeté (p. 5960).

Article L. 668-12 du code de la santé publique (régime d'autorisation des établissements effectuant des greffes de tissus et de cellules) :

- *son* amendement n° 88 rectifié (interdit d'effectuer des greffes de tissus et de cellules en dehors des établissements de santé publics ou privés participant au service public hospitalier dans le cadre de la responsabilité publique nationale excluant tout profit) : rejeté (p. 5961).

Article 8 *(chapitre Ier du titre II du livre VI du code de la santé publique : dispositions communes) :*

Article L. 671-2 du code de la santé publique (finalité de la procréation médicalement assistée) :

- *son* sous-amendement n° 183 (rédactionnel) soutenu par M. Gilbert Millet à l'amendement n° 109 de M. Georges Mesmin (autorise la P.M.A. *post mortem* à laquelle le défunt avait consenti) (p. 5977) : rejeté (p. 5978) ;

- *son* sous-amendement n° 184 soutenu par M. Gilbert Millet (autorise cette P.M.A. aprés qu'un délai de six mois s'est écoulé depuis le décès) à l'amendement n° 109 de M. Georges Mesmin (p. 5977) : rejeté (p. 5978).

Après l'article L. 671-2 du code de la santé publique (embryons surnuméraires) :

- *son* sous-amendement n° 89 à l'amendement retiré n° 29 de la commission : devenu sans objet (p. 5980).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 93 (interdit l'utilisation commerciale et industrielle des embryons) : satisfait (p. 5983).

Article 9 *(procréation médicalement assistée avec tiers donneur) :*

Article L. 672-6 du code de la santé publique (don d'embryon) :

- *son* amendement n° 90 : devenu sans objet (p. 5986).

Article 10 *(autorisation des activités de procréation médicalement assistée) :*

Article L. 673-3 du code de la santé publique (institution d'un Conseil national de médecine et de biologie de la procréation et du développement) :

- *son* sous-amendement n° 91 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit la nomination à la commission de représentants des associations familiales, du planning familial et des organisations féminines) à l'amendement n° 37 de la commission (précise que les praticiens membres de la commission sont désignés par leurs organisations représentatives ; précise les domaines d'action des personnalités qualifiées ; prévoit la nomination d'un représentant des associations familiales) : rejeté (p. 5991).

Après l'article 10 :

- *son* sous-amendement n° 92 corrigé soutenu par M. Gilbert Millet (précise que le « ministére de la santé » assure la garantie que les activités de diagnostic prénatal sont effectuées conformément aux régles éthiques de la présente loi) à l'amendement n° 40 de la commission (limite l'objet du diagnostic prénatal à des buts diagnostique ou thérapeutique ; soumet l'activité de diagnostic prénatal à l'autorisation du ministre de la santé dans les conditions prévues pour les activités de P.M.A. ; crée des centres de diagnostic prénatal pluridisciplinaires ; impose de confirmer tout diagnostic prénatal par deux médecins agréés ; prévoit l'établissement d'un registre des causes de l'interruption thérapeutique de grossesse) (p. 5992) : rejeté (p. 5995).

Article 12 *(sanctions administratives et pénales relatives à l'utilisation des organes, tissus et produits du corps humain) :*

Article L. 681-2 du code de la santé publique (sanction du trafic d'organes) :

- *son* amendement n° 94 soutenu par M. Gilbert Millet (étend l'application des peines prévues aux personnes « qui ont importé ou tenté d'importer un organe prélevé dans un pays étranger ») : devenu sans objet (p. 6005).

Article L. 681-3 du code de la santé publique (sanction des atteintes au principe de consentement du donneur d'organe vivant) :

- *son* amendement n° 95 soutenu par M. Gilbert Millet (punit d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 50 000 F à 1 MF « toute personne qui a importé ou tenté d'importer un organe prélevé dans un pays étranger ») (p. 6004) : retiré (p. 6005).

- Projet de loi relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (n° 2601).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599) [19 et 20 novembre 1992].

Discussion des articles [23 novembre 1992] :

Article 1er *(insertion dans la loi du 6 janvier 1978 de dispositions particulières aux fichiers ayant pour fin la recherche en santé publique) :*

Article 40-3 de la loi du 6 janvier 1978 (conciliation du secret professionnel et de la transmission des données) :

- *son* amendement n° 25 soutenu par M. Gilbert Millet (institue un régime de transmission codée des données nominatives) : retiré (p. 5907).

Article 40-5 de la loi du 6 janvier 1978 (droit d'opposition) :

- *son* amendement n° 26 : devenu sans objet (p. 5908).

- Proposition de loi tendant à assujettir les carrières aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 et à créer la commission départementale d'agrément des carrières (n° 1390).

Deuxième lecture :

Explications de vote [3 décembre 1992] :

Communes : carrières : insuffisance des pouvoirs (p. 6499).

Abstention du groupe communiste (p. 6499).

- Projet de loi sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (n° 3049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1992] :

Collectivités locales : élus locaux : rôle : pouvoirs (p. 6507).

Etat : implication (p. 6505)

Paysages :
- aménagement du territoire : prise en compte des paysages (p. 6507) ;
- concept (p. 6507).

Protection des sites (p. 6508).

Régions : Midi-Pyrénées : vallée des Pyrénées : tunnel du Somport (p. 6508).

Urbanisme :
- commissions d'enquête : commissaires-enquêteurs : statut : rémunérations (p. 6508) ;
- permis de construire : prise en compte du paysage (p. 6508).

Discussion des articles [3 décembre 1992] :

Article 1er *(directives de protection et de mise en valeur des paysages) :*

- *son* amendement n° 17 (précise que les directives sont prises conjointement par l'Etat et les collectivités locales intéressées) : non soutenu (p. 6511) ;

- *son* amendement n° 18 (prévoit une concertation avec les associations de défense de l'environnement) : devenu sans objet (p. 6511).

Article 3 *(dispositions relatives aux permis de construire) :*

- *son* amendement n° 49 (propose que le recours à un paysagiste ne soit pas nécessaire pour l'établissement d'une demande de permis paysager) : retiré (p. 6512).

Article 12 *(prise en charge des frais d'enquête publique) :*

- *son* amendement n° 19 (prévoit que l'indemnisation des commissaires-enquêteurs et des membres des commissions d'enquête est assurée par l'Etat) : adopté (p. 6518).

Explications de vote :

Collectivités locales : transferts de charges (p. 6520).

Parcs naturels : paysage : atout majeur (p. 6520).

Vote pour du groupe communiste (p. 6520).

- Projet de loi portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (n° 3075).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 décembre 1992] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Lajoinie (André)* (p. 6886) : rejetée au scrutin public (p. 6890).

Principaux thèmes développés :

Constitution : révision : pouvoirs du Parlement : budget social de la nation (p. 6888).

Emploi : détérioration et conséquences (p. 6887).

Fonds de solidarité vieillesse : création, missions et ressources (p. 6886, 6887, 6888).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 6887).

Lois : projet de loi n° 2729 relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (p. 6886).

Personnes âgées : allocation autonomie et dépendance : financement (p. 6887).

Retraites : généralités :
- pensions : minimum et revalorisation (p. 6887, 6888) ;
- régimes par capitalisation (p. 6886, 6887) ;
- régimes par répartition (p. 6886).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : montant et financement (p. 6886, 6887, 6888) ;
- caisses : élections des conseils d'administration (p. 6888) ;
- « charges indues » et solidarité (p. 6886) ;
- cotisations : assiette : revenus financiers (p. 6888) ;
- historique (p. 6888).

- Projet de loi n° 2531 modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1992] :

Adoption : enfants adoptés ou adoptables : connaissance de leurs parents biologiques (p. 7355).

Code civil :
- réforme : intérêt et apport du projet de loi : travail en première lecture (p. 7355) ;
- régime des successions, droits du conjoint survivant : projets de réforme (p. 7355).

Enfants : autorité parentale (p. 7355).

Filiation : filiation biologique : droit à la connaissance : limites (p. 7355).

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Après l'article 20 :

- *soutient* l'amendement n° 25 de M. Gilbert Millet (reconnaît aux enfants pouvant être adoptés le droit, à leur majorité, d'avoir connaissance de l'identité de leur père et mère par le sang) : rejeté (p. 7363).

Explications de vote :

Adoption : enfants adoptés ou adoptables : connaissance de leurs parents biologiques (p. 7372).

Vote pour du groupe communiste (p. 7372).

HARCOURT (François d')

Député du Calvados

(5e circonscription)

Apparenté U.D.F.

puis U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 15 avril 1992] (p. 5485).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

DEPOTS

Proposition de loi organique tendant à **créer dix sièges au Conseil économique et social** et **attribués aux retraités (n° 2630)** [23 avril 1992].

Proposition de loi tendant à instituer un **urbanisme commercial équilibré (n° 2657)** [29 avril 1992].

Proposition de loi tendant à **faire bénéficier du revenu minimum d'insertion** les **personnes âgées de moins de 25 ans (n° 2724)** [20 mai 1992].

Proposition de loi tendant à **offrir des logements décents** à toute **famille dont les membres sont privés d'un emploi et relèvent du régime des Assedic et ou perçoivent des prestations de nature équivalente (n° 2725)** [20 mai 1992].

Proposition de loi tendant à **créer un revenu mensuel** au profit des **mères au foyer** dénommé **« salaire maternel » (n° 2728)** [20 mai 1992].

Proposition de loi tendant à la **création d'un fonds** destiné à l'**aide au financement de l'accession au logement locatif (n° 2777)** [10 juin 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Anciens combattants d'Afrique du Nord : revendications ; pétitions ; retraite anticipée pour les chômeurs de longue durée ; campagne double ; carte du combattant ; allocation supplémentaire ; extension de la loi de 1975 ; retraite mutualiste [13 mai 1992] (p. 1174, 1175).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4862).

Exploitations agricoles : prêts bonifiés (p. 4862).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [14 novembre 1992] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- carte du combattant (p. 5381) ;
- fonds de solidarité et retraite anticipée (p. 5381).

Commerce et artisanat. - *Questions* [16 novembre 1992] :

Urbanisme commercial : grandes surfaces : implantation ; concurrence ; monopole grandissant (p. 5491).

HERMIER (Guy)

Député des Bouches-du-Rhône

(4e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 5 novembre 1992] (p. 15322).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Inondations dans le Midi :** Sud-Est : catastrophes du mois de septembre 1992 ; solidarité nationale ; politique de prévention ; plan Orsec ; rapport de M. Ponton [7 octobre 1992] (p. 3424, 3425).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes (n° 2613).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 mai 1992] :

Assemblée nationale : organisation des débats (p. 1218).

Communautés européennes :
- droit communautaire : jurisprudence (p. 1204, 1205) ;
- Grande-Bretagne : situation (p. 1206).

Compagnie générale maritime (C.G.M.) (p. 1205).

Dockers :
- Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers (Cainagod) : financement et dépéréquation entre les ports (p. 1206) ;
- coût de passage : part du coût de manutention (p. 1204) ;
- effectifs et emploi (p. 1204, 1206) ;
- intermittence (p. 1206) ;
- mensualisation (p. 1206) ;
- plan social (p. 1205) ;
- statut : loi du 6 septembre 1947 : réforme (p. 1204, 1205, 1206).

Domaine public maritime : gestion (p. 1205).

Industrie : construction navale :
- La Ciotat (p. 1204, 1205) ;
- situation (p. 1204, 1205).

Marine marchande : situation (p. 1204, 1205).

Ports maritimes :
- Anvers (p. 1204).
- investissements (p. 1205) ;
- Marseille (p. 1204, 1205, 1206) ;
- modernisation de la filière portuaire (p. 1204, 1205).

Syndicats : C.G.T. (p. 1205, 1206).

Transports :
- S.N.C.F. (p. 1205) ;
- transports terrestres : desserte des ports (p. 1205) ;
- voies d'eau (p. 1205).

Discussion des articles [14 et 15 mai 1992] :

Article 1er *(modification du livre V de la première partie - Législative - du code des ports maritimes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (réaffirme la classification des ouvriers dockers en deux catégories, les dockers professionnels et les dockers occasionnels) (p. 1228) ;

Dockers : intermittence (p. 1228, 1229).

Travail : convention collective : projet de l'U.N.I.M. (p. 1228) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Philippe Sanmarco (étend aux groupements d'entreprises de manutention l'obligation de recruter des ouvriers dockers professionnels mensualisés) (p. 1229) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean Lacombe (précise que les catégories prioritaires lors du recrutement des dockers mensualisés sont d'abord les dockers intermittents) (p. 1229) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 corrigé de M. Gilbert Le Bris (impose aux partenaires sociaux de négocier une convention collective pour l'ensemble de la profession au plus tard le 31 décembre 1993) (p. 1232, 1233) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 68 du Gouvernement (prévoit qu'aucune mensualisation ne pourra être effectuée, en dehors des dockers professionnels intermittents et durant une période de 30 jours après publication de la loi, dans le port où a été conclu un accord relatif à l'organisation du travail de la manutention entre les organisations syndicales et les organisations patronales) ; rectifié (60 jours) (p. 1234) ;

- *son* amendement n° 29 (détermine le champ d'intervention des dockers) (p. 1235) : rejeté (p. 1236) ;

- *son* amendement n° 30 : devenu sans objet (p. 1236) ;

- *soutient* l'amendement n° 31 de M. Paul Lombard (limite l'emploi de dockers occasionnels et prévoit l'attribution de nouvelles cartes professionnelles d'ouvriers dockers intermittents) (p. 1236) : rejeté (p. 1237) ;

- *son* sous-amendement n° 49 (supprime la référence au décret) à l'amendement n° 7 de la commission (impose à la Cainagod de tenir à jour une liste par B.C.M.O. des dockers occasionnels dans des conditions fixées par décret) (p. 1237) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1238) ; rejeté (p. 1314) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de la commission (de précision) (p. 1238) ;

- *son* amendement n° 50 (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 1239) ;

Cainagod : financement et dépéréquation (p. 1239) ;

- *soutient* l'amendement n° 35 de M. Jean Tardito (rétablit un système de solidarité nationale entre les ports) : rejeté (p. 1240) ;

- *soutient* l'amendement n° 36 de M. Jean Tardito (de conséquence) : rejeté (p. 1240) ;

- *soutient* l'amendement n° 38 de M. André Duroméa (dispose que le taux d'inemploi ne doit pas dépasser 25 p. 100 et qu'un décret déterminera le calcul de l'inemploi) : rejeté (p. 1307) ;

Dockers : inemploi : modalités de calcul (p. 1307) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (fixe un effectif maximum pour les dockers professionnels intermittents dans le B.C.M.O.) (p. 1309) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 24 rectifié de M. Ambroise Guellec (supprime, dans les ports autonomes, la limite inférieure du taux des dockers professionnels intermittents) (p. 1309) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Ambroise Guellec (précise le montant de l'indemnité compensatrice en cas de retrait de carte et prévoit que celle-ci n'est pas exclusive de toute autre disposition de droit commun applicable aux licenciements) (p. 1310) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 de M. André Duroméa (de suppression) : rejeté (p. 1310) ;

- *son* amendement n° 40 (substitue les mots « ouvriers dockers professionnels » aux mots « dockers professionnels intermittents ») (p. 1310) : rejeté (p. 1311) ;

- *son* amendement n° 41 corrigé (prévoit le retrait temporaire ou définitif de la carte professionnelle en cas d'infractions répétées, et non de nouvelle infraction, dans le délai d'un an) : rejeté (p. 1311) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Ambroise Guellec (dispose que les recours à l'encontre des sanctions prononcées par décision motivée du président du B.C.M.O. peuvent être formés auprès de l'inspecteur du travail) (p. 1311) ;
- *son* amendement n° 42 corrigé (prévoit que le B.C.M.O., par son règlement intérieur, précise les modalités de toute sanction) : rejeté (p. 1311) ;
- *son* amendement n° 43 corrigé (prévoit que le recours hiérarchique contre une sanction prononcée par un président de B.C.M.O. est formé devant la Cainagod) : rejeté (p. 1312) ;
- *son* amendement n° 44 (dispose que le rapport sur l'application de la réforme porte également sur les répercussions des gains de productivité sur l'ensemble de la filière portuaire ; prévoit que ce rapport est communiqué au conseil d'administration de la Cainagod) : adopté après modifications (p. 1312) ;
- *soutient* l'amendement n° 45 de M. Paul Lombard (précise que les conditions d'application du texte aux territoires d'outre-mer seront fixées par décret) : retiré (p. 1316).

Article 3 *(dispositions transitoires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission (prévoit que, jusqu'au 31 décembre 1994, un tiers des charges de chaque B.C.M.O. donnera lieu à péréquation nationale) (p. 1317) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 69 du Gouvernement (ramène la date limite au 31 décembre 1993) à l'amendement n° 23 de la commission (p. 1317).

Explications de vote [15 mai 1992] :

Dockers :
- Cainagod : financement et dépéréquation (p. 1318) ;
- mensualisation (p. 1318) ;
- statut : loi du 6 septembre 1947 (p. 1318).

Syndicats : C.G.T. : propositions (p. 1318).

Vote contre du groupe communiste (p. 1318).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1992] :

Cinéma : crise et soutien (p. 5014).

Communes : Saint-Denis : maison de la culture (p. 5014).

Ministère de la culture : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5013).

Politique culturelle : contenu, historique et priorités (p. 5013).

Sécurité sociale : artistes-interprètes : indemnisation du chômage (p. 5014).

Télévision :
- ARTE (p. 5013) ;
- production audiovisuelle (p. 5013) ;
- rôle culturel (p. 5013).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 20 soutenu par M. Jean Tardito (exonère de la taxe d'habitation pour 1993 et 1994 les contribuables ayant subi une perte de jouissance de leur logement à la suite des catastrophes naturelles intervenues en 1992 ; exonère de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour cinq ans à partir de 1993, ceux d'entre eux devant effectuer des travaux de gros œuvre ou de reconstruction et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) : vote réservé (p. 6985) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

HERVE (Edmond)

Député d'Ille-et-Vilaine

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (industrie et commerce extérieur : commerce extérieur) [14 mai 1992].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 24 : **industrie et commerce extérieur : commerce extérieur (n° 2945)** [14 octobre 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et commerce extérieur. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour le commerce extérieur [16 novembre 1992] :

Commerce extérieur :
- assurance-crédit et Compagnie française pour le commerce extérieur (Coface) (p. 5430) ;
- balance commerciale (p. 5430) ;
- exportation : soutien (p. 5430) ;
- réorientation géographique : débouchés en Europe de l'Est et Asie du Sud-Est (p. 5430, 5431).

Communautés européennes : programmes communautaires : EUREKA, JESSI (p. 5430).

Industrie : électronique (p. 5430).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur : crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 5430).

Service national : appelés : volontaires pour le service national en entreprises (V.S.N.E.) : incitations (p. 5430).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1992] :

Après l'article 29 :

- *son* amendement n° 49 rectifié soutenu par M. Alain Richard (précise les modalités de calcul des dotations de compensation de la taxe professionnelle versées par l'Etat aux communes et aux groupement à fiscalité propre) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : vote réservé (p. 7016) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051) ;
- *son* amendement n° 117 soutenu par M. Alain Richard (précise le sort des délibérations prises en matière de taxe professionnelle par les communes et les groupements de communes antérieurement à la constitution des communautés de villes) (p. 7016) : vote réservé (p. 7017) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7051).

Article 71 ter *(modification du montant de l'attribution de compensation de taxe professionnelle unique versée aux communes membres d'un groupement, antérieurement constitué en communauté urbaine) :*

- *son* amendement n° 50 soutenu par M. Raymond Douyère (propose une nouvelle rédaction de l'article) : vote réservé (p. 7089) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7107).

Article 71 *quater* *(modification du montant de l'attribution de compensation de taxe professionnelle unique versée au communes membres d'un groupement, antérieurement constitué en district) :*

- *son* amendement n° 51 soutenu par M. Alain Richard (de suppression) : vote réservé (p. 7089) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7107).

Article 71 *quinquies* *(modification du montant de l'attribution de compensation de taxe professionnelle unique versée au communes membres d'un groupement, antérieurement constitué en communauté de communes) :*

- *son* amendement n° 52 soutenu par M. Alain Richard (de suppression) : vote réservé (p. 7090) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7107).

Article 71 *sexies* *(aménagement de la fiscalité en cas de superposition de groupements de communes) :*

- *son* amendement n° 53 rectifié soutenu par M. Alain Richard (propose une nouvelle rédaction de l'article) ; rectifié par le Gouvernement (suppression de la majoration de la dotation globale de fonctionnement) : vote réservé (p. 7090) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7107).

Article 71 *nonies* *(modalités d'écrêtement des établissements exceptionnels créés avant le 1er janvier 1976 au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle) :*

- *son* amendement n° 54 rectifié soutenu par M. Alain Richard (divise par 0,96 le montant minimum des bases que le groupement doit conserver et finance les dispositions de l'article par une majoration de la dotation globale de fonctionnement des communes) ; rectifié par le Gouvernement (suppression de la majoration de la dotation globale de fonctionnement) : vote réservé (p. 7091) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7107).

- Proposition de résolution renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice (n° 3128).

Première lecture [16 décembre 1992] :

Son intervention (p. 7314).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique :

Haute Cour de justice : M. Edmond Hervé et Mme Georgina Dufoix : mise en accusation : culpabilité ou innocence (p. 7314, 7316).

Sénat : rapport de la commission *ad hoc* et proposition de résolution : contenu (p. 7314).

Vie, médecine et biologie :
- dons du sang : contamination par le virus H.I.V. : dépistage (p. 7315) ;
- hémophiles : contamination par le virus H.I.V. : prévention (produits chauffés), responsabilités et sanctions (p. 7315, 7316) ;
- sida : découverte et évolution des connaissances scientifiques (p. 7314, 7315).

HEUCLIN (Jacques)

Député de la Seine-et-Marne

(9e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 mai 1992] (p. 6337).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Action humanitaire en Somalie :** guerre civile : blocage des bateaux apportant les vivres ; aide humanitaire : sécurité ; organisations non gouvernementales (O.N.G.) : rôle ; Nations Unies : droit d'ingérence ; droit d'urgence internationale [2 décembre 1992] (p. 6425).

HIARD (Pierre)

Député de la Somme

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'adhésion de la France à la convention pour la reconnaissance mutuelle des inspections concernant la fabrication des produits pharmaceutiques (n° 2793) [22 juin 1992].

Rapporteur pour avis du projet de loi de programmation relatif à l'équipement militaire et aux effectifs de la défense pour les années 1992-1994 (n° 2877) [9 octobre 1992] (p. 3598).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 18 novembre 1992] (p. 15865).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2793), autorisant l'**adhésion de la France** à la **convention pour la reconnaissance mutuelle des inspections** concernant la **fabrication des produits pharmaceutiques (n° 2796)** [16 juin 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Aide aux familles :** bourses d'enseignement pour 1993 ; frais de scolarité ; aide aux familles : progression ; budget pour l'année 1993 : montant de l'allocation de rentrée scolaire [28 octobre 1992] (p. 4471, 4472).

HOARAU (Elie)

Député de la Réunion

(4e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **titularisation du personnel communal** non titulaire des **départements d'outre-mer (n° 2566)** [19 février 1992].

Proposition de loi relative aux **dotations financières attribuées aux communes des départements d'outre-mer (n° 2567)** [19 février 1992].

Proposition de loi tendant à l'**alignement du salaire minimum de croissance de la Réunion sur celui de la métropole (n° 2568)** [19 février 1992].

Proposition de loi tendant à **attribuer les allocations familiales à partir du premier enfant (n° 2895)** [7 juillet 1992].

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Article 1er *(nouvelle numérotation des titres XIV et XV de la Constitution) :*

- *ses observations* (p. 1063) ;

D.O.M.-T.O.M. : D.O.M. : intégration dans l'Union européenne (p. 1063, 1064).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *son* amendement n° 28 (dispose que la politique communautaire s'adapte à la situation particulière des départements d'outre-mer, dans le but d'assurer leur développement tout en respectant leurs spécificités) (p. 1121) : rejeté au scrutin public (p. 1122) ;

D.O.M. : développement : engagement des douze Etats de la Communauté (p. 1121).

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour : débat sur le revenu minimum d'insertion dans les D.O.M. (p. 2113).

D.O.M. - T.O.M. :

- D.O.M. : revenu minimum d'insertion : conditions d'application (p. 2120) ;
- D.O.M. : revenu minimum d'insertion : créance de proratisation (p. 2120) ;
- la Réunion (p. 2120).

Revenu minimum d'insertion : insertion : commission nationale d'évaluation du R.M.I. (p. 2113).

Discussion des articles [9 et 10 juin 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 35 de la loi du 1er décembre 1988 (composition des conseils départementaux d'insertion - C.D.I.) :

- *son* amendement n° 111 (prévoit une représentation des syndicats ouvriers et des associations d'allocataires du R.M.I. au sein du conseil départemental d'insertion des départements d'outre-mer) : rejeté (p. 2142).

Article 42-1 de la loi du 1er décembre 1988 (composition et organisation des C.L.I.) :

- *son* amendement n° 112 (prévoit une représentation des syndicats ouvriers et des associations d'allocataires du R.M.I. au sein des commissions locales d'insertion dans les départements d'outre-mer) : rejeté (p. 2179).

Article 2 *(lutte contre l'exclusion sociale : titre III bis de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 43-6 de la loi du 1er décembre 1988 (aide aux dépenses d'électricité et de gaz) :

- *son* amendement n° 113 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (étend l'aide, dans les départements d'outre-mer, aux dépenses de gaz butane en bonbonnes, de pétrole lampant et de charbon de bois) (p. 2194) : rejeté (p. 2195).

- Projet de loi relatif à l'octroi de mer (n° 2663).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 juin 1992] :

Communautés européennes : intégration économique des D.O.M.-T.O.M. : prise en compte de leur spécificité (p. 2331, 2332).

Communes : budgets communaux : recettes : part de l'octroi de mer (p. 2331).

Impôts et taxes : spécificité des D.O.M. et défiscalisation (p. 2331).

Impôts locaux : octroi de mer : projet de loi : modernisation de l'octroi de mer : intérêt et nécessité (p. 2332).

Industries et productions des D.O.M. : concurrence : protection (p. 2331).

Réunion (p. 2332).

Discussion des articles [15 juin 1992] :

Article 3 *(personnes assujetties) :*

- *son* amendement n° 141 (précise que les producteurs dont le chiffre d'affaires est inférieur à 3,5 MF peuvent demander à être assujettis à l'octroi de mer dans des conditions fixées par décret) (p. 2354) : rejeté (p. 2355) ;

- *son* amendement n° 140 (précise que les seuils d'assujettissement fixés par l'article sont réexaminés chaque année à l'occasion du projet de loi de finances initiale) : rectifié par le Gouvernement (les mots « chaque année » sont supprimés) ; adopté (p. 2356).

Article 6 *(régime des déductions) :*

- *son* amendement n° 142 (dispose que l'octroi de mer dont l'imputation n'a pu être opérée peut faire l'objet d'un remboursement sur décision du conseil régional et selon des modalités fixées par le conseil général) : rejeté (p. 2359).

Article 10 *(taux de l'octroi de mer) :*

- *son* amendement n° 143 (précise que les huit taux doivent être inférieurs ou égaux à 30 p. 100) : devenu sans objet (p. 2362) ;

- *son* amendement n° 144 (dispose que les taux supérieurs au taux maximal de 30 p. 100 peuvent être maintenus pendant un délai maximal de dix ans) : adopté (p. 2363) ;

- *son* amendement n° 145 (précise qu'une délibération déclarée compatible avec le droit communautaire est immédiatement exécutoire) : devenu sans objet (p. 2364).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 146 rectifié (autorise les conseils régionaux à déroger aux règles de taux en matière d'octroi de mer afin de faire obstacle à des importations européennes résultant de pratiques anticoncurrentielles et notamment d'un abus de position dominante ; soumet cette décision à l'agrément de la Commission des Communautés européennes) : retiré (p. 2366).

Article 16 *(fonds régional pour les entreprises et l'emploi) :*

- *ses* amendements nos 148, 149, 150, 151 et 152 : devenus sans objet (p. 2375).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2823).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [18 juin 1992] :

Article 2 *(art. 88-1 à 88-3 de la Constitution : titre XIV de la Constitution : « Des Communautés européennes et de l'Union européenne ») :*

- *son* amendement n° 9 (après l'article 88-3 de la Constitution : dispose que la politique communautaire s'adapte à la situation particulière des départements d'outre-mer dans le but d'assurer leur développement tout en respectant leurs spécificités) (p. 2583) : rejeté (p. 2584).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1992] :

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et contrôle (p. 4656, 4657).

D.O.M. -T.O.M. : Réunion (p. 4656, 4657).

Logement et habitat :
- ligne budgétaire unique (p. 4657) ;
- logement social (p. 4657).

Ministère des départements et territoires d'outre-mer :
- bilan de législature (p. 4656) ;
- budget : objectifs et priorités (p. 4656).

Politique économique et sociale : égalité sociale : assimilation ou prise en compte des spécificités (p. 4656, 4657).

Aménagement du territoire. - *Questions* [13 novembre 1992] :

D.O.M.-T.O.M. : la Réunion : schéma d'aménagement régional (p. 5286).

Equipement, logement et transports. - Urbanisme, logement et services communs. - *Vote des crédits* [13 novembre 1992] :

Après l'article 87 :

- *son* amendement n° 84 (prévoit l'établissement par le Gouvernement d'un rapport sur l'utilisation de la ligne budgétaire unique à la Réunion en 1992) : vote réservé (p. 5331) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 novembre 1992] (p. 5623).

Départements d'outre-mer : la Réunion (p. 5331).

Logement et habitat : logement social : aides (p. 5331).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1992] :

Avant l'article 21 :

- *son* amendement n° 38 (prévoit d'aligner le S.M.I.C. de la Réunion sur celui de métropole avant le 1er janvier 1995) : non soutenu (p. 6605).

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 2977).

Première lecture :

Discussion des articles [9 décembre 1992] :

Avant l'article 48 :

- *son* amendement n° 51 rectifié (dispose que les comités de la culture, de l'éducation et de l'environnement des régions d'outre-mer s'appellent désormais conseils de la culture, de l'éducation et de l'environnement) : non soutenu (p. 6857) ;
- *son* amendement n° 81 (accroît les compétences consultatives des conseils de la culture, de l'éducation et de l'environnement) (p. 6857) : non soutenu (p. 6858) ;
- *son* amendement n° 82 : non soutenu (p. 6858).

Après l'article 51 :

- *ses* amendements nos 45, 46 et 54 : non soutenus (p. 6862).

HOLLANDE (François)

Député de la Corrèze

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal (n° 2532) [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6273).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (défense) [14 mai 1992].

Membre de la commission d'enquête sur la situation depuis dix ans et les perspectives d'avenir de la presse et de l'audiovisuel [*J.O.* du 11 juin 1992] (p. 7680).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8774).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

Rapporteur pour avis sur le projet de programmation relatif à l'équipement militaire et aux effectifs de la défense pour les années 1992-1994 (n° 2877) [2 octobre 1992] (p. 3357).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3128), adoptée par le Sénat, renvoyant Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 12 décembre 1992] (p. 17056).

Membre de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution (n° 3194) portant saisine de la commission d'instruction prévue par l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice pour M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la santé [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17435).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056) [*J.O.* du 20 décembre 1992] (p. 17492).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 39 : **défense (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Industrie de l'armement :** nouveau contexte international ; industrie de l'armement : perspectives ; loi de programmation militaire ; diversification des industries de défense [6 mai 1992] (p. 918, 919).
- **Industrie de l'armement :** industries de défense : difficultés ; Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : reconversion vers le civil ; exportations vers les « pays amis » ; plan d'accompagnement social ; meilleure

distribution du travail ; fonctionnaires : détachements dans d'autres ministères et préretraites [4 novembre 1992] (p. 4767, 4768).

à un ministre :

- Agriculture [16 avril 1992] :

Collectivités locales : indemnisation pour fermeture d'abattoir public (p. 516).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 mai 1992] :

Communautés européennes : politique monétaire :
- Banque centrale européenne : indépendance (p. 898) ;
- monnaie unique et union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 897, 898) ;
- système monétaire européen (S.M.E.) (p. 897).

Europe libérale : intégration dans le « capitalisme mondial » (p. 897).

Politique économique :
- depuis 1981 (p. 898) ;
- politique économique et monétaire : autonomie passée et future de la France (p. 897, 898).

- Projet de loi relatif au plan d'épargne en actions (n° 2699).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juin 1992] :

Communautés européennes :
- harmonisation fiscale (p. 1895) ;
- marché unique (p. 1895).

Entreprises : fonds propres (p. 1895).

Epargne : fonds salariaux et fonds de pension (p. 1895).

Impôts et taxes :
- défiscalisation de l'épargne (p. 1895) ;
- fiscalité de l'épargne (p. 1895).

Impôts sur la fortune et sur le patrimoine (p. 1895).

Participation (p. 1895).

Plan d'épargne en actions : dispositif (p. 1895).

Discussion des articles [3 juin 1992] :

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 37 (porte la provision pour investissement de 30 à 50 p. 100 du supplément de réserve spéciale de participation résultant d'accords dérogatoires nouveaux ou renouvelés) (p. 1912) : retiré (p. 1914) ;
- *son* amendement n° 38 (porte de 50 à 60 p. 100 le rapport au bénéfice servant de base au calcul de la réserve spéciale de participation) (p. 1912) : retiré (p. 1914) ;
- *son* amendement n° 39 (double les plafonds de l'abondement que les sociétés peuvent pratiquer pour les plans d'épargne entreprise de leurs salariés) (p. 1912) : retiré (p. 1914).

Après l'article 9 :

- *favorable* à l'amendement n° 40 du Gouvernement (réduit de moitié le plafond de cessions dont le franchissement déclenche l'imposition au titre des plus-values pour les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de capitalisation dont les produits de taux constituent plus de 50 p. 100 de l'actif) (p. 1915) ;

Epargne : comptes sur livrets et bons de caisse : fiscalité (p. 1915).

Explications de vote [3 juin 1992] :

Epargne :
- fonds salariaux (p. 1918) ;
- orientation (p. 1918).

Retraites (p. 1918).

« S.I.C.A.V. monétaires » (p. 1918).

Vote pour du groupe socialiste (p. 1918).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 et 21 octobre 1992] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 3990).

Principaux thèmes développés :

Bâtiment et travaux publics (p. 4029).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 3990).

Epargne :
- fonds salariaux (p. 4029) ;
- niveau et orientation (p. 4029).

Equipement et grands travaux (p. 4029).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3990) ;
- déficit de 1975 (p. 3990).

Partis et mouvements politiques : opposition : divisions (p. 3991).

Politique économique :
- généralités (p. 4029) ;
- déflation et récession (p. 4029) ;
- environnement international (p. 3990) ;
- pouvoir d'achat (p. 3990) ;
- « relance » (p. 4029).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [9 novembre 1992] :

Affaires étrangères : interventions extérieures : multiplication (p. 5037).

Allemagne : budget de la défense (p. 5035).

Armée de terre : effectifs : déflation (p. 5036).

Armements nucléaires stratégiques :
- crédits : montant, évolution (p. 5035) ;
- essais nucléaires : suspension (p. 5036) ;
- missiles M4, M5, M45 (p. 5035, 5036) ;
- plateau d'Albion : modernisation (p. 5036) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5035).

Chine : essais nucléaires (p. 5036).

Etats-Unis :
- budget de la défense (p. 5035) ;
- essais nucléaires (p. 5036).

Europe : défense européenne (p. 5037).

Grande-Bretagne : budget de la défense (p. 5035).

Industries d'armement :
- diversification (p. 5036, 5037) ;
- Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : difficultés et restructurations (p. 5036) ;
- personnels : durée du travail : réduction (p. 5036, 5037).

Ministère de la défense :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5035) ;
- opérations extérieures : financement (p. 5037) ;
- personnels civils : déflation (p. 5036).

Russie : essais nucléaires : suspension (p. 5036).

Service national : devenir (p. 5036, 5037).

Lecture définitive :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés [17 décembre 1992] :

Parlement :
- commission mixte paritaire : échec (p. 7380) ;
- Sénat : question préalable : adoption (p. 7380).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1992 (n° 3056).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1992] :

Après l'article 59 :

- *son* amendement n° 73 (institue le départ en retraite anticipée des fonctionnaires civils du ministère de la défense exerçant leur activité sur des sites en restructuration) : adopté (p. 7857).

HOUSSIN (Pierre-Rémy)

Député de la Charente

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Mesures de rétorsion des Etats-Unis concernant le cognac : G.A.T.T. : manque de fermeté du gouvernement français en matière agricole ; Cognac : vente pour 1,3 milliard de francs aux Etats-Unis et exportation de 95 p. 100 de la production annuelle ; Etats-Unis : menace de mesures unilatérales ; France : saisine de la Commission de Bruxelles pour étudier les mesures de riposte [17 juin 1992] (p. 2478, 2479).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 2398).

Collectivités locales : décentralisation : « sortie » de l'article 30 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 (p. 2398).

Conseil général : convention de mise à disposition conclue entre le président et le préfet ; contentieux (p. 2399, 2400).

Départements : Marne (p. 2399).

Directions départementales de l'équipement (D.D.E.) :
- personnel : statut et rémunération (p. 2398) ;
- principe d'unité du parc et des subdivisions territoriales (p. 2399) ;
- voirie : routes : compétence départementale (p. 2398).

Etat : relations financières entre l'Etat et le département (p. 2399).

Discussion des articles [16 juin 1992] :

Article 1er *(mise à disposition du département) :*

- *son* amendement n° 50 soutenu par M. Paul-Louis Tenaillon (prévoit que les services ou parties de services déconcentrés du ministère de l'équipement affectés à l'exercice des compétences des départements en matière routière sont mis à leur disposition) : retiré (p. 2410).

Article 3 *(convention relative au parc de l'équipement) :*

- *son* amendement n° 51 soutenu par M. Paul-Louis Tenaillon (précise que la convention doit aussi fixer le tarif des prestations à fournir par le parc) : devenu sans objet (p. 2413) ;
- *son* sous-amendement n° 52 soutenu par M. Paul-Louis Tenaillon (précise que cette limitation est applicable sauf convention contraire) à l'amendement n° 8 de la commission (limite la variation des prestations demandées par le département à plus ou moins 10 p. 100 du volume de la dernière année d'application prévue contractuellement) : rejeté (p. 2413).

Article 6 *(adaptation de l'organisation des services) :*

- *son* amendement n° 53 (confie au président du conseil général, sur délibération du conseil général, l'engagement des études nécessaires en vue d'individualiser les services ou parties de services qui interviennent exclusivement pour le compte du département) : non soutenu (p. 2418) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de la commission (dispose que les services ou parties de services intervenant exclusivement pour le compte du département ne peuvent apporter leur concours aux communes) (p. 2424).

Après l'article 6 :

- *son* amendement n° 54 (institue une commission nationale de conciliation) (p. 2424) : retiré (p. 2425).

- Proposition de loi tendant à assujettir les carrières aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 et à créer la commission départementale d'agrément des carrières (n° 1390).

Première lecture :

Discussion des articles [29 juin 1992] :

Article 3 *(commission départementale et schéma départemental des carrières) :*

Article 16-1 de la loi du 19 juillet 1976 :

- *son* amendement n° 2 (remplace, au sein de la commission départementale, le président du conseil général par deux représentants de ce conseil) : rejeté (p. 2960).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 1 corrigé (dispose que l'autorisation peut être subordonnée à la constitution de réserves destinées à la remise en état du site aprés exploitation ; précise qu'un décret définit les substances pour lesquelles ces réserves sont obligatoires et en fixe les modalités) (p. 2962) : devenu sans objet (p. 2963).

Article 5 *(délai de recours) :*

- *son* amendement n° 3 (raméne le délai de recours à deux mois à compter de l'achévement des formalités de publicité) (p. 2964) : rejeté (p. 2965).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1992] :

Départements : Charente : mise à péage à titre expérimental de la R.N. 141 (p. 4785).

Transports : ministère : budget des transports terrestres (p. 4784).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. : gares et lignes : fermetures (p. 4784)

Voirie :
- autoroutes : investissement ; péages (p. 4785) ;
- routes nationales : infrastructures ; amélioration et financement ; participation financière de l'Etat (p. 4785, 4786).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1992] :

Article 25 *(retransmission des compétitions de sports mécaniques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 rectifié de M. Bernard Stasi (permet, sur autorisation préfectorale, le parrainage de manifestations culturelles ou philanthropiques non spécifiquement destinées à la jeunesse par une marque de boissons alcooliques) (p. 7752).

Après l'article 35 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 91 de M. Maurice Adevah-Pœuf (dispense les départements de plus de 500 000 habitants dotés d'un centre opérationnel départemental d'incendie et de secours permanent et d'un centre de transmission de l'alerte qui acquièrent les matériels d'incendie selon la procédure des marchés publics de l'obligation d'acquérir les bâtiments affectés au service de lutte contre les incendies) (p. 7757).

HUBERT (Elisabeth)

Député de la Loire-Atlantique

(2e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire d'âge

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux relations entre les professions de santé et l'assurance maladie (n° 2729) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003) [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17438).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978) [20 décembre 1992] (p. 17492).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Crise dans le secteur de l'immobilier : situation du secteur du bâtiment ; accession à la propriété ; rôle de l'Etat ; conséquences de la spéculation immobilière ; engagement financier des banques [28 octobre 1992] (p. 4467, 4468).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [4 juin 1992] :

Soutient la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 1938) : rejetée (p. 1947).

Principaux thèmes développés :

Action sociale et solidarité nationale : aide sociale : aide médicale (p. 1945).

Assemblée nationale : conditions de travail :
- ordre du jour : débat sur la santé publique et le budget social de la nation (p. 1938, 1943, 1944) ;
- projets de loi portant diverses mesures d'ordre social (D.M.O.S.) : inconvénients (p. 1938).

Assurance maladie-maternité :
- action concertée des services administratifs et des services médicaux (p. 1944) ;
- assurance obligatoire et assurance complémentaire (p. 1945) ;
- ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 relative à l'organisation administrative et financière de la sécurité sociale (p. 1944) ;
- rôle de l'Etat (p. 1943).

Convention médicale :
- avenant n° 3 du 10 avril 1992 à la convention nationale du 9 mars 1990 (p. 1938, 1939, 1940) ;
- convention nationale du 9 mars 1990 (p. 1938) ;
- politique conventionnelle : nécessité et contenu (p. 1938, 1940).

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :
- états généraux de la sécurité sociale (p. 1943) ;
- maîtrise administrative et maîtrise médicalisée (p. 1939) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : dispositif (p. 1939, 1942) ;
- maîtrise négociée : médecine ambulatoire : régime des sanctions (p. 1939) ;
- soins ambulatoires : évolution (p. 1941, 1942) ;
- soins hospitaliers : évolution (p. 1941).

Emploi : chômage : coût financier (p. 1943).

Gouvernement : ministres signataires du projet de loi n° 2729 (p. 1938).

Hôpitaux et cliniques :
- alternatives à l'hospitalisation (p. 1944) ;
- cliniques privées : enveloppe limitative de dépenses (p. 1944) ;
- hôpital public (p. 1944) ;
- présence des médecins de ville (p. 1944).

Impôts et taxes : déductions fiscales : assurances complémentaires (p. 1945).

Lois de finances : crédits budgétaires : aide personnalisée pour assurances complémentaires (p. 1945).

Mutuelles : protection sociale (p. 1943).

Paris : « carte santé » (p. 1945).

Professions médicales :
- médecine générale (p. 1939) ;
- médecins : formation, reconversion et retraite (p. 1939, 1945) ;
- médecins : honoraires : niveau, hausse et modalités de fixation (p. 1945) ;
- médecins : revenus : évolution (p. 1941) ;
- médecins : secteurs I et II et secteur promotionnel (p. 1939) ;
- ordre des médecins (p. 1942, 1944) ;
- unions de médecins exerçant à titre libéral : création, compétences et élection : (p. 1939).

Professions paramédicales : régulation concertée :
- accords séparés et accord interprofessionnel (p. 1944) ;
- biologistes : accord du 15 février 1991 (p. 1940, 1942) ;
- infirmiers libéraux : accord du 23 décembre 1991 (p. 1940, 1942).

Santé publique :
- éducation sanitaire et prévention (p. 1945) ;
- observatoires régionaux de la santé (p. 1945) ;
- politique de santé (p. 1943) ;
- système de santé : expériences étrangères (p. 1943) ;
- système de santé français : principes (p. 1942) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida (p. 1942).

Discussion des articles [5 juin 1992] :

Article 4 *(dispositif de régulation concertée) :*

Article L. 162-6-1 du code de la sécurité sociale (fixation des taux d'évolution des dépenses et des tarifs des honoraires médicaux par une annexe annuelle à la convention).

- *ses observations* sur l'amendement n° 100 de M. Jean-Pierre Foucher (supprime la notion de dépenses présentées au remboursement pour le calcul des taux nationaux d'évolution prévisionnels des dépenses de médecine ambulatoire) (p. 2032).

Article L. 162-6-2 du code de la sécurité sociale (dispositions applicables à défaut d'annexe) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 2034).

Article L. 162-6-3 du code de la sécurité sociale (pénalités financières) :

- *soutient* l'amendement n° 86 de M. Jean Royer (précise que l'application des pénalités financières au médecin dépassant le taux prévisionnel d'évolution des dépenses de médecine ambulatoire est une possibilité et non une obligation) (p. 2036) : vote réservé (p. 2037) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2049) ;

Mutuelles : protection sociale (p. 2036).

Article 6 *(organisation des unions) :*

- *ses observations* sur les amendements identiques n° 33 de M. Denis Jacquat et n° 58 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 2040) ;

- *soutient* l'amendement n° 88 de M. Jean Royer (supprime toute référence aux collèges d'électeurs) (p. 2040, 2041) : vote réservé (p. 2041) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2049).

Article 7 *(élection des membres des unions) :*

- *ses observations* sur les amendements identiques n° 35 de M. Denis Jacquat et n° 59 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 2042) ;

Syndicats : élections professionnelles : présentation des candidatures (p. 2042).

Après l'article 10 :

- *défavorable* aux amendements identiques n° 73 de M. Philippe Sanmarco et n° 96 de M. Jean-Pierre Foucher (insèrent dans le code de la sécurité sociale des dispositions relatives aux relations des infirmiers avec l'assurance maladie qui donnent un fondement législatif au dispositif de régulation concertée des dépenses de soins infirmiers prévu par les protocoles d'accord du 23 décembre 1991 et l'avenant n° 1 de la convention nationale des infirmiers) (p. 2046).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1992] :

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour : débat sur la santé publique et le budget social de la nation (p. 6363).

Dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie :

- maîtrise négociée : dépenses prises en compte (p. 6364) ;
- maîtrise négociée : dispositif et régime des sanctions (p. 6363, 6364) ;
- méthodes d'évaluation et codage des actes et des pathologies (p. 6364).

Professions médicales :

- médecins : secret médical (p. 6364) ;
- unions de médecins exerçant à titre libéral (p. 6364).

Santé publique :

- conférence annuelle sur les objectifs sanitaires (p. 6364) ;
- fichiers épidémiologiques (p. 6364).

Discussion des articles [1er décembre 1992] :

Article 2 *(contenu de la convention nationale des médecins) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 34 de M. Adrien Zeller (précise que la formation médicale continue est une obligation pour chaque médecin) à l'amendement n° 2 du Gouvernement (élargit le champ d'application de la convention nationale des médecins à la coordination des interventions des médecins généralistes et spécialistes et de celles des médecins libéraux et hospitaliers, au financement des expérimentations et des actions innovantes, à la réalisation des progammes d'évaluation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques, aux mécanismes de maîtrise des dépenses médicales, aux conditions d'utilisation des données issues du codage des actes ; prévoit les modalités de financement de la formation médicale continue) (p. 6369) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 35 de M. Adrien Zeller (précise que les références médicales opposables à chaque médecin pour maîtriser les dépenses médicales tiennent compte de sa situation spécifique) à l'amendement n° 2 du Gouvernement (p. 6377).

Article 4 *(dispositif de régulation concertée) :*

Article L. 162-6-1 du code de la sécurité sociale (fixation des taux d'évolution des dépenses et des tarifs des honoraires médicaux par une annexe annuelle à la convention) :

- *défavorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (prévoit que l'annexe annuelle à la convention nationale des médecins fixe les objectifs prévisionnels de dépenses médicales et les références médicales nationales qui concourent à leur réalisation) (p. 6380) ;

- *son* sous-amendement n° 26 (limite les objectifs prévisionnels en matière d'honoraires et de rémunérations des médecins aux tarifs servant de base aux remboursements par l'assurance maladie) à l'amendement n° 5 du Gouvernement : rejeté (p. 6382) ;

- *son* sous-amendement n° 27 (précise qu'en matière de prescriptions la fixation des objectifs prévisionnels de dépenses médicales vise seulement les prescriptions à hauteur du montant servant de base au remboursement) à l'amendement n° 5 du Gouvernement (p. 6382) : rejeté (p. 6383) ;

- *son* sous-amendement n° 28 (prévoit la fixation de références « des pratiques médicales habituelles » en vue de concourir à la réalisation des objectifs prévisionnels de dépenses médicales) à l'amendement n° 5 du Gouvernement : rejeté (p. 6383).

Article 6 *(organisation des unions) :*

- *ses observations* (p. 6384).

Article 7 *(élection des membres des unions) :*

- *son* sous-amendement n° 29 (permet aux organisations syndicales de médecins de présenter indistinctement des candidatures de médecins généralistes et de médecins spécialistes) à l'amendement n° 13 rectifié du Gouvernement (définit les organisations syndicales de médecins qui peuvent présenter des candidatures) : rejeté (p. 6386) ;

- *son* sous-amendement n° 30 (permet aux organisations syndicales nationales de médecins de présenter indistinctement des candidatures de médecins généralistes et de médecins spécialistes) à l'amendement n° 13 rectifié du Gouvernement (p. 6386) : rejeté (p. 6387).

Article 10 *bis* *(dispositions relatives aux infirmiers) :*

- *défavorable* (p. 6390).

Après l'article 15 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 rectifié du Gouvernement (définit les conditions dans lesquelles les caisses nationales des régimes d'assurance maladie participent à la maîtrise de l'évolution des dépenses ; institue un codage des actes, des pathologies et des prestations et fixe ses modalités de mise en œuvre) (p. 6393) ;

- *son* sous-amendement n° 31 (supprime la date limite du 10 décembre 1992) à l'amendement n° 22 du Gouvernement (valide jusqu'à l'approbation d'une nouvelle convention nationale des médecins et au plus tard jusqu'au 10 décembre 1992 tous les actes pris en application de la convention du 9 mars 1990) : rejeté (p. 6397).

- Proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du Sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger (n° 3030).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [20 novembre 1992] :

Assemblée nationale : commissions d'enquête : irrecevabilité : poursuites judiciaires sur des faits ayant motivé la proposition (p. 5770).

Sida : lutte contre : action des pouvoirs publics depuis dix ans et dysfonctionnements (p. 5770).

Transfusion sanguine :
- médecins : manquements à l'éthique (p. 5770) ;
- systéme français : réforme (p. 5770).

- Projet de loi de relatif au corps humain (n° 2599).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1992] :

Assemblée nationale :
- commission spéciale sur les projets de loi sur la bioéthique : travaux (p. 5801) ;
- rapports d'information : rapport sur la bioéthique (p. 5801).

Contrats :
- interdiction et nullité des conventions à titre onéreux sur le corps humain (p. 5802) ;
- interdiction et nullité des conventions de procréation pour le compte d'autrui (p. 5801).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- corps humain : atteintes à l'intégrité : nécessité thérapeutique, intérêt légitime et consentement éclairé (p. 5802) ;
- corps humain, produits et éléments du corps humain : statut : inviolabilité et indisponibilité (p. 5802) ;
- être humain : commencement de la vie et mort : définitions (p. 5802) ;
- être humain : droit au respect (p. 5802).

Ethique :
- bioéthique : législateur : rôle (p. 5800, 5802) ;
- bioéthique : législation : nécessité, contenu et révision périodique (p. 5801) ;
- mission pour le droit de la bioéthique et des sciences de la vie (rapport Lenoir) (p. 5801).

Filiation : identité sociale et identité biologique : procréation médicalement assistée avec tiers donneur (p. 5801).

Génétique :
- pratiques géniques, eugénisme : dangers et interdiction (p. 5802) ;
- thérapies géniques (p. 5802).

Informatique :
- fichiers épidémiologiques : régime, information individuelle et secret professionnel (p. 5802) ;
- transmission d'informations épidémiologiques : régime, codage et droit d'opposition (p. 5802).

Justice : Conseil d'Etat : section du rapport et des études : rapport sur les sciences de la vie, l'éthique et le droit (p. 5801).

Lois :
- loi n° 76-1181 du 22 décembre 1976 relative aux prélévements d'organes (loi Caillavet) (p. 5802) ;
- loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et libertés) (p. 5802) ;
- projet de loi n° 2599 relatif au corps humain et modifiant le code civil (p. 5801) ;
- projet de loi n° 2600 relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (p. 5801).

Parlement : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : rapport sur les sciences de la vie et les droits de l'homme (rapport Sérusclat) (p. 5801).

Prélèvements sur le corps humain :
- dons d'organes : anonymat (p. 5802) ;
- dons d'organes : dépistage sanitaire (p. 5802) ;
- dons d'organes et greffes : pratique : évolution (p. 5802) ;
- prélévements sur donneur décédé : régime (p. 5802) ;
- prélévements sur mineurs : interdiction et dérogations (p. 5802) ;
- tissus du corps humain : don gratuit et valorisation (p. 5802).

Procréation médicalement assistée (P.M.A.) :
- caractére médical et thérapeutique (p. 5801) ;
- couples : âge, consentement, projet parental, information préalable et délai de réflexion (p. 5801) ;
- diagnostic préimplantatoire : interdiction (p. 5802) ;
- diagnostic prénatal et médecine prédictive : régime (p. 5802) ;
- dons : anonymat et gratuité (p. 5801) ;
- fœtus et embryon : embryons surnuméraires : conservation, dons, transferts et recherche scientifique (p. 5801, 5802) ;
- mise en œuvre : évolution (p. 5801) ;
- P.M.A. *post mortem :* interdiction (p. 5801).

Professions médicales : secret médical : obligations, évaluation des dépenses de santé et transmissions de données épidémiologiques (p. 5802).

Propriété intellectuelle : brevets d'invention : gênes : patrimoine commun de l'humanité (p. 5802).

Recherche : recherche médicale : recherche épidémiologique (p. 5802).

Santé publique : gestion administrative :
- dons d'organes : campagne d'information et de promotion (p. 5802) ;
- prélèvements d'organes post mortem : registre national de consentement ou de refus : création (p. 5802).

- Projet de loi relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique (n° 2600).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599) [20 novembre 1992].

Discussion des articles [24 novembre 1992] :

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 181 du Gouvernement (donne un fondement législatif à la création du comité de transparence des transplantations et des greffes dont la composition est fixée par arrêté du ministre de la santé ; prévoit qu'il participe à l'évaluation et au suivi des activités de prélèvements, transplantations ou greffes à l'exception de celles relatives au sang et aux gamétes ; prévoit qu'il possède une compétence consultative et de proposition et présente un rapport annuel) (p. 5962, 5965) ;

Ethique :
- comité d'évaluation des techniques et pratiques médicales : compétences (p. 5962, 5965) ;
- comités d'experts : multiplication (p. 5962).

- Projet de loi relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (n° 2601).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : projet de loi relatif au corps humain (n° 2599) [20 novembre 1992].

- **Projet de loi relatif au don et à l'utilisation thérapeutique du sang humain et à l'organisation de la transfusion sanguine, et modifiant le code de la santé publique (n° 3003).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1992] :

Administration : administration pénitentiaire : collecte du sang dans les prisons (p. 6114).

Administration : ministère des affaires sociales : comité de sécurité transfusionnelle : création, composition et compétences (p. 6115).

Agence française du sang :
- comité scientifique et comité d'orientation (p. 6115) ;
- fonds d'orientation de la transfusion sanguine : création, ressources et rôle (p. 6115) ;
- statut, compétences, pouvoirs et moyens (p. 6114, 6115).

Assemblée nationale : conditions de travail : ordre du jour (p. 6113).

Associations : Fédération française des donneurs de sang (p. 6113).

Assurances : responsabilité des établissements de tranfusion sanguine (p. 6115).

Communautés européennes : droit communautaire : directive du 14 juin 1989 sur les médicaments dérivés du sang ou du plasma humain (p. 6114, 6115, 6116).

Lois : loi n° 52-854 du 21 juillet 1952 sur l'utilisation thérapeutique du sang humain, de son plasma et de leurs dérivés (p. 6113).

Professions médicales :
- responsabilité : obligation de moyens (p. 6117) ;
- risque thérapeutique : état des connaissances : évolution (p. 6113, 6116, 6117) ;
- risque thérapeutique : rapport Ewald (p. 6114, 6117).

Transfusion sanguine :
- autotransfusion (p. 6115) ;
- dons du sang : volontariat, gratuité et anonymat (p. 6113, 6114, 6116) ;
- hémophiles et transfusés atteints du sida : compassion, recherche des responsabilités et information du public (p. 6113, 6114) ;
- historique et progrès (p. 6133) ;
- importations de produits sanguins : réglementation (p. 6115).

Transfusion sanguine : organisation :
- établissements de transfusion sanguine agréés : activités : collecte et distribution de produits labiles, activités spécifiques et recherche (p. 6115, 6116) ;
- laboratoire français du fractionnement (p. 6115) ;
- organisation actuelle : bilan et dysfonctionnements (p. 6113, 6114) ;
- schémas et comités d'organisation de la transfusion sanguine : création et régime (p. 6115).

Vie, médecine et biologie : génétique : biotechnologies et génie génétique : substituts du sang (p. 6116).

HUGUET (Roland)

Député du Pas-de-Calais

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

Elu sénateur le 27 septembre 1992, cesse d'appartenir à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1992 [*J.O.* du 3 octobre 1992] (p. 13770).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

HUNAULT (Xavier)

Député de la Loire-Atlantique

(6e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 563,** posée le 12 mai 1992 : **élevage (autruches)** (p. 1130). Appelée le 15 mai 1992 : viande d'autruche : commercialisation : réglementation (p. 1260, 1261).

- **n° 612,** posée le 24 juin 1992 : **énergie (énergies nouvelles)** (p. 2797). Appelée le 26 juin 1992 : carburants agricoles : développement : perspectives ; dispositif fiscal ; directive communautaire du 5 mars 1992 (p. 2890, 2891).

- **n° 665,** posée le 8 décembre 1992 : **collectivités locales (finances locales)** (p. 6781). Appelée le 11 décembre 1992 : données et statistiques ; réforme de la comptabilité des communes ; finances locales : transparence : amélioration [11 décembre 1992] (p. 6942, 6943).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. - *Questions* [3 novembre 1992] :

Conseil de l'Europe : rôle (p. 4690).

HUYGHUES des ETAGES (Jacques)

Député de la Nièvre

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1992] (p. 6163).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 7 mai 1992] (p. 6271).

Membre de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit, la protection de son environnement [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8650).

HYEST (Jean-Jacques)

Député de la Seine-et-Marne

(3e circonscription)

U.D.C

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 2538) [*J.O.* du 14 janvier 1992] (p. 682).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 15 janvier 1992] (p. 738).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 16 janvier 1992] (p. 782).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007) [*J.O.* du 17 janvier 1992] (p. 840).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338) [*J.O.* du 18 janvier 1992] (p. 898).

Rapporteur de la proposition de loi de Mme Christine Boutin relative à la protection des mineurs face aux services téléphoniques et télématiques à caractère érotique ou pornographique (n° 2434) [23 janvier 1992].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre Méhaignerie tendant à indemniser les familles habitant dans des secteurs où s'implantent des lignes à très haute tension (n° 2514) [23 janvier 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) [*J.O.* du 23 janvier 1992] (p. 1143).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 avril 1992] (p. 5213).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen des trois projets de loi sur la « bioéthique » (nos 2599, 2600, 2601) [*J.O.* du 10 avril 1992] (p. 5317).

Rapporteur de la proposition de loi organique de M. Edmond Alphandéry, modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur le prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes (n° 2678) [22 mai 1992] (p. 1585).

Rapporteur de la proposition de loi organique de M. Jean Auroux, modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur le prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes (n° 2749) [5 juin 1992] (p. 2053).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du livre III du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309) [*J.O.* du 5 juin 1992] (p. 7497).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives (n° 2326) [*J.O.* du 12 juin 1992] (p. 7749).

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du livre III du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8392).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083) [*J.O.* du 26 juin 1992] (p. 8442).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Marc-Philippe Daubresse et plusieurs de ses collègues, tendant à poser des règles d'adoption des lois portant modification des modes de scrutins (n° 2924) [23 octobre 1992] (p. 4324).

Membre de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15077).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services (n° 2598) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et à la modification de certaines dispositions du droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611) [*J.O.* du 30 octobre 1992] (p. 15081).

Secrétaire de la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France [*J.O.* du 5 novembre 1992] (p. 15322).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale (n° 3028) [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 19 novembre 1992] (p. 15921).

Prête serment le 2 décembre 1992 [2 décembre 1992] (p. 6426).

Vice-président de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente), membre de l'Assemblée nationale (n° 3028) [*J.O.* du 25 novembre 1992] (p. 16165).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918) [*J.O.* du 8 décembre 1992] (p. 16776).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395) [*J.O.* du 11 décembre 1992] (p. 16928).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585) [*J.O.* du 15 décembre 1992] (p. 17165).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certains mandats électoraux ou fonctions électives (n° 2368) [*J.O.* débats du 15 décembre 1992] (p. 7265).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (M. Jean-Michel Boucheron) (Charente) [*J.O.* du 18 décembre 1992] (p. 17351).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1992] (p. 17435).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985) [*J.O.* du 23 décembre 1992] (p. 17634).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un txte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code civil relatif à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531) (*J.O.* du 24 décembre 1992) (p. 17709).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture (n° 2626), portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la **répression des crimes et délits contre les biens (n° 2706)** [14 mai 1992].

Rapports faits au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les propositions de loi organique :

1° (n° 2678) de M. Edmond Alphandéry modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour **instituer un contrôle du Parlement** sur le **prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes** ;

2° (n° 2749) de M. Jean Auroux modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour **instituer un contrôle du Parlement** sur le **prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes (n° 2830)** [25 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la **répression des crimes et délits contre les biens (n° 2874)** [1er juillet 1992].

Proposition de loi constitutionnelle portant sur la **mise en cause de la responsabilité pénale des membres du Gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions (n° 2995)** [3 novembre 1992].

Proposition de loi organique portant **application du titre IX *bis* de la Constitution du 4 octobre 1958** relatif à la **mise en cause de la responsabilité pénale des membres du Gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions (n° 2996)** [3 novembre 1992].

Rapport fait au nom de la commission des lois, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi organique modifiée par le Sénat (n° 2993) modifiant l'**ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959** portant loi organique relative aux **lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur la participation de la France au budget des Communautés européennes (n° 3099)** [3 décembre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Fonctionnement des institutions :** attitude du Gouvernement à l'égard du Parlement ; question de la responsabilité pénale des membres du Gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions ; juridictions compétentes ; réforme de la Constitution ; transfusion sanguine ; réforme de la Haute Cour de justice et déssaisissement du Parlement ; procédure de réunion du Congrès [4 novembre 1992] (p. 4773, 4774, 4775).

à un ministre :

- **Collectivités locales** [23 avril 1992] :

Elus locaux : loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux : décrets d'application (p. 651).

orales sans débat :

- **n° 562,** posée le 12 mai 1992 : **radio (politique et réglementation : Ile-de-France)** (p. 1130). Appelée le 15 mai 1992 : bande FM : autorisations de radiodiffusion : conditions d'attribution ; programmes ; musique française ou francophone : promotion [15 mai 1992] (p. 1256, 1257).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).**

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 janvier 1992] :

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : détachement judiciaire et création d'une commission de surveillance (p. 14, 15).

Magistrats :
- carrière : avancement à l'ancienneté, distinction du grade et de l'emploi et suppression des groupes au sein du second grade (p. 14) ;
- indépendance et statut (p. 14) ;
- ministère public : commission consultative du parquet : composition et compétences (p. 15) ;
- traitements : augmentation (p. 15).

Projet de loi : esprit : intérêt et innovations (p. 14, 15).

Sénat : modifications apportées au projet de loi en première lecture (p. 14).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [21 janvier 1992] :

Conseil constitutionnel : projet de loi organique : soumission automatique au conseil et saisine parlementaire (p. 55).

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : détachement judiciaire et commission de surveillance (p. 55).

Magistrats : avancement à l'ancienneté, dissociation du grade et de l'emploi et suppression des groupes au sein du second grade (p. 55).

Parlement : modifications apportées au projet de loi en première et deuxième lectures : qualité du travail et des débats (p. 55).

Projet de loi : esprit, contenu et innovations (p. 55).

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338).**

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [21 janvier 1992] :

Communautés européennes : convention de Schengen : application et évaluation (p. 67).

Coopération et développement (p. 67).

Droit d'asile : conditions d'exercice (p. 67).

Droits de l'homme et libertés publiques : Conseil constitutionnel : avis (p. 67).

Refus d'admission à la frontière : zone internationale ou de transit : statut (p. 67).

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 janvier 1992] :

Communes : dotation de développement rural (D.D.R.) : création, communes bénéficiaires et mode de financement (p. 91).

Coopération intercommunale :
- généralités et libre adhésion (p. 91) ;
- commission départementale (p. 91).

Démocratie locale : généralités (p. 91).

Enseignement supérieur : collectivités locales : compétences (p. 91).

Projet de loi :
- dispositions « *ad hominem* » : ajout (p. 91) ;
- intérêt, innovations et application (p. 91).

Discussion des articles [21 et 22 janvier 1992] :

Article 26 *ter* supprimé par le Sénat *(composition des bureaux d'adjudication et des commissions d'appels d'offre) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 301 du Gouvernement (ramène à quatre le nombre des membres du bureau du conseil d'adjudication dans les communes de moins de 3 500 habitants et prévoit des règles de suppléance) à l'amendement n° 65 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) (p. 107).

Article 46 *bis* supprimé par le Sénat *(fonds de correction des déséquilibres interrégionaux) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 305 de M. Germain Gengenwin (dispose que les régions où les travailleurs frontaliers représentent plus de 5 p. 100 de la population active sont exemptées du prélèvement) à l'amendement n° 107 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) : rejeté (p. 125).

Après l'article 56 :

Rappel au règlement : souligne que l'amendement n° 290 de M. Michel Noir (autorise le conseil de communauté urbaine à déléguer à son bureau certaines de ses attributions, à l'exception de ses compétences en matière de budget, d'inscription des dépenses obligatoires et d'approbation du compte administratif) n'a pas été défendu et qu'il n'y a donc pas lieu de le discuter (p. 141).

Après l'article 56 *bis* AC :

- *défavorable* à l'amendement n° 155 de la commission (dispose que, dans une communauté urbaine, le nombre de vice-présidents du conseil de communauté est librement déterminé dans la limite d'un plafond correspondant à 30 p. 100 de l'effectif légal du conseil) (p. 142).

Article 56 *bis* C nouveau *(mandat des présidents de chambre départementale de l'agriculture et assemblée permanente des chambres d'agriculture) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 237 de la commission (de suppression) (p. 143).

Article 56 *undecies* supprimé par le Sénat *(départementalisation des secours) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) (p. 146).

Article 56 *septemdecies* supprimé par le Sénat *(mise en place exceptionnelle d'un péage sur le boulevard périphérique de l'agglomération lyonnaise) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 171 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) (p. 168).

Article 61 supprimé par le Sénat *(versement destiné aux transports en commun) :*

- *son* sous-amendement n° 330 soutenu par M. André Rossinot (relève à 30 000 habitants le seuil de perception du versement-transport) à l'amendement n° 205 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) (p. 182) : rejeté (p. 183).

Article 61 *bis* supprimé par le Sénat *(validation du versement transport au profit du Sivom de la Réunion) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 206 de la commission (rétablit le texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale) (p. 183).

Seconde délibération du projet de loi [22 janvier 1992] :

Article 56 *undecies* *(départementalisation des secours) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime la disposition qui rend éventuelle la participation des communes au service départemental d'incendie) (p. 197).

Lecture définitive :

Vote des groupes [23 janvier 1992] :

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 274).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 janvier 1992] :

Elus locaux :
- hommage (p. 212) ;
- indemnités de fonction : montant, cumul et fiscalisation (p. 211) ;
- retraites : couverture et cotisations (p. 212).

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 211).

Discussion des articles [23 janvier 1992] :

Après l'article 1er :

Article 6 *(garanties accordées aux membres des conseils généraux) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Claude Barate (étend à l'ensemble des membres du bureau du conseil général les dispositions prévues pour les vice-présidents ayant délégation de l'exécutif départemental) : rejeté (p. 222).

Article 17 *(indemnités des maires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 102 du Gouvernement (établit les critères selon lesquels la fraction des indemnités de fonction représentative de frais d'emploi est fixée par décret en Conseil d'Etat) (p. 235).

Article 19 *(indemnités des adjoints et des conseillers municipaux) :*

- *son* amendement n° 82 (autorise le maintien du régime indemnitaire en vigueur jusqu'à la fin du mandat en cours avec application immédiate des dispositions relatives à la fiscalisation) (p. 239) : rejeté (p. 240).

Article 19 *bis* *(indemnités des présidents d'établissements de coopération intercommunale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de la commission (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation du montant maximal des indemnités des présidents d'établissements de coopération intercommunale) (p. 240).

Seconde délibération sur les articles 1, 6, 17, 19, 24, 28 et 35 :

Article 17 *(indemnités des maires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 du Gouvernement (rétablit l'article 17 du projet relatif au plafonnement des indemnités des élus municipaux) (p. 254).

Après l'article 27 :

- *favorable* à l'amendement n° 5 rectifié du Gouvernement (établit le régime juridique de l'imposition des indemnités de fonction perçues par les élus locaux) (p. 256).

Vote des groupes :

Abstention du groupe U.D.C. (p. 258).

- Projet de loi modifiant le code civil, relatif à l'état civil et à la filiation et instituant le juge aux affaires familiales (n° 2531).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 avril 1992] :

Code civil : réforme : intérêt et apport du projet de loi (p. 742).

Enfants : autorité parentale (p. 743).

Etat civil :
- « déclaration d'enfant sans vie » et viabilité des nouveaux-nés (p. 743) ;
- nom : transmission, changement et francisation (p. 742) ;
- prénom : liberté de choix et changement (p. 743).

Famille : évolution des structures familiales et adaptation du droit (p. 742, 743).

Filiation :
- « accouchement sous X » (p. 743) ;
- filiation biologique : droit à la connaissance : limites (p. 743).

Justice : juge aux affaires familiales : intérêt, compétences et moyens (p. 743).

Procédures civile et pénale : enfants mineurs : audition personnelle et défense par un avocat (p. 743).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1992] :

Seconde délibération :

Article 15 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 340-1-1 du code civil : action en recherche de paternité en cas de procréation médicalement assistée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (affirme le caractère en principe incontestable de la filiation d'un enfant issu d'une procréation médicalement assistée et encadre les possibilités d'action en contestation à ce sujet) (p. 7372).

Vote des groupes :

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 7372).

- Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (n° 2623).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 et 7 mai 1992] :

Communautés européennes : libre circulation des personnes : accords de Schengen : application et conséquences (p. 951).

Communautés européennes : politique monétaire : monnaie unique et Union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 951).

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales et l'élection au Parlement européen (p. 952) ;
- « subsidiarité » : principe : définitition et limites (p. 952) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 952).

Conseil constitutionnel : décision du 9 avril 1992 (p. 951).

Europe fédérale (p. 951).

Indépendance et souveraineté : souveraineté nationale et délégations de compétences : principes et définitions (p. 951).

Lois : projet de loi constitutionnelle : objectif et contenu : lien avec le traité de Maastricht (p. 951).

Parlement français : construction européenne, budget et décisions communautaires : information, association et contrôle du Parlement (p. 952).

Révision constitutionnelle : article 89 : Congrés ou référendum : rôle du Parlement et volonté populaire (p. 952).

Rappel au règlement : souhaite que la commission des lois réexamine tous les amendements déposés sur le projet de loi constitutionnelle sans pour autant reprendre la discussion générale sur ce texte (p. 996).

Discussion des articles [12 mai 1992] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Pascal Clément (art. 3 de la Constitution : précise que la souveraineté de la nation est inaliénable) (p. 1030) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Pierre Mazeaud (art. 53 de la Constitution : dispose que toute décision d'un organisme international qui modifie la loi interne au sens de l'article 34 de la Constitution doit être ratifiée par le Parlement avant d'entrer en application) (p. 1035) ;

Constitution : séparation des pouvoirs (p. 1035) ;

- *favorable* à l'amendement n° 67 de M. Pierre Mazeaud (art. 54 de la Constitution : précise que soixante députés ou soixante sénateurs peuvent saisir le Conseil constitutionnel d'un engagement international qu'ils estiment contraire à la Constitution) (p. 1036).

Article 2 *(insertion dans la Constitution d'un titre XIV : « De l'Union européenne ») :*

- *son* amendement n° 36 soutenu par M. Alain Lamassoure (propose que le titre XIV de la Constitution s'intitule « De la Communauté européenne et de l'Union européenne ») ; rectifié (substitue les mots : « Des Communautés européennes » aux mots « De la Communauté européenne ») : adopté (p. 1074).

Article 88-2 de la Constitution (droit de vote et éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant en France) :

- *défavorable* aux amendements identiques nos 2 corrigé de M. Pierre-André Wiltzer, 52 de M. Pierre Mazeaud, 53 de M. Pierre Pasquini et 84 de M. Jean-Louis Masson (de suppression) (p. 1100, 1101) ;

Communautés européennes : citoyenneté européenne : participation des ressortissants des Etats membres aux élections municipales : principe et dérogations (p. 1101).

Après l'article 88-2 de la Constitution :

- *favorable* à l'amendement n° 93 de la commission (dispose que le Gouvernement soumet pour avis à l'Assemblée nationale et au Sénat, dès leur transmission au Conseil des Communautés, les projets d'actes communautaires intervenant dans le domaine de la loi ; précise que chaque Assemblée émet son avis soit au sein d'une délégation constituée à cet effet soit en séance) (p. 1118).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1992] :

Communautés européennes : principes fondamentaux :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections municipales (p. 2573) ;
- Union européenne : contenu, perspectives d'ensemble et importance pour la France (p. 2573).

Sénat :
- droit de vote des ressortissants communautaires : recours à une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées : équilibre des pouvoirs (p. 2573) ;
- modifications apportées au texte en première lecture (p. 2573) ;
- texte adopté en première lecture : acceptation par le Gouvernement (p. 2573).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309).

Rapporteur.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mai 1992] :

Délinquance et criminalité :
- graffitis, « tags » et vandalisme : sanctions (p. 1506) ;
- insolvabilité organisée (p. 1506) ;
- vols : vols simples et aggravés (p. 1506).

Etrangers : peine d'interdiction du territoire français (p. 1506).

Informatique : faux informatiques (p. 1506).

Parlement : Sénat : modifications apportées au texte en première et deuxième lectures (p. 1505, 1506).

Peines : échelle des peines et période de sûreté obligatoire (p. 1506).

Discussion de l'article unique et du livre III annexé [21 mai 1992] :

Article unique *(réforme du livre III du code pénal relatif aux crimes et délits contre les biens) :*

Article 301-3 du code pénal (peines applicables au vol) :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Gilbert Millet (abaisse les peines plafond à deux ans d'emprisonnement et 20 000 F d'amende) (p. 1511) ;

- *soutient* l'amendement n° 12 corrigé de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1511).

Article 301-4 du code pénal (circonstances aggravantes du vol, instituant une peine de cinq ans d'emprisonnement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Gilbert Millet (supprime la qualification de vol aggravé pour les vols commis par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteurs ou de complices sans qu'il y ait bande organisée) (p. 1512) ;

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1512) ;

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (élève les peines plafond à sept ans d'emprisonnement et 700 000 francs d'amende en cas de cumul de deux circonstances aggravantes et à dix ans d'emprisonnement et 1 000 000 de francs d'amende lorsque trois circonstances aggravantes sont réunies) (p. 1512) : adopté (p. 1513).

Article 301-10 du code pénal (vol suivi de violences ayant favorisé la fuite ou facilité l'impunité du coupable) :

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1513).

Article 301-12-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 16 corrigé de la commission (de suppression) (p. 1513, 1514) : adopté (p. 1515).

Article 301-13 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Gilbert Millet (limite le principe de responsabilité aux personnes morales à but lucratif) (p. 1515).

Article 302-6 du code pénal (extorsions suivies de violences ayant favorisé la fuite ou facilité l'impunité du coupable) :

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1515).

Article 302-8-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de suppression) (p. 1515) : adopté (p. 1516).

Article 303-5 du code pénal (peines complémentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (supprime la possibilité de prononcer une interdiction de séjour) : adopté (p. 1516) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (ajoute à la liste des peines complémentaires l'interdiction de chéquiers, l'affichage de la décision du tribunal ainsi que la diffusion partielle ou intégrale de celle-ci) : adopté (p. 1516).

Article 303-6 du code pénal (autres peines complémentaires pour les personnes coupables d'un délit d'escroquerie) :

- *soutient* l'amendement n° 21 rectifié de la commission (de coordination) : adopté (p. 1517).

Article 304-5 du code pénal (organisation frauduleuse de l'insolvabilité) :

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (précise que le fait de diminuer ou de dissimuler tout ou partie de ses revenus constitue également une organisation frauduleuse de l'insolvabilité) : adopté (p. 1517) ;

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1517).

Article 305-6-2 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *défavorable* à l'amendement n° 8 corrigé de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1517, 1518) ;

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (prévoit que l'interdiction du territoire français peut, dans certains cas, être prononcée par le juge à l'encontre d'étrangers coupables de recel habituel ou en bande organisée) : adopté (p. 1518).

Avant l'article 306-1 du code pénal :

- *soutient* les amendements n°s 25 et 26 de la commission (rétablissent les intitulés adoptés en première lecture par l'Assemblée nationale) : adoptés (p. 1518).

Article 306-1 du code pénal (vandalisme, destruction, dégradation ou détérioration d'un bien) :

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1518) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 1518) : adopté (p. 1519) ;

Délinquance et criminalité : graffitis : sanctions : travaux d'intérêt général et peine de réparation (p. 1519).

Article 306-1-1 A du code pénal (vandalisme, destruction, dégradation, détérioration de monuments, d'objets et d'actes d'intérêt public) :

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1519).

Article 306-1-1 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 1519) : adopté (p. 1520).

Article 306-2-1 du code pénal (destructions volontaires dangereuses pour les personnes avec circonstances aggravantes) :

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (supprime la peine de sûreté obligatoire) : adopté (p. 1520).

Article 306-5 A du code pénal (menaces de destruction sans condition) :

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1520).

Article 306-5 B du code pénal (menaces de destruction avec condition) :

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1521).

Article 306-5 C du code pénal (fausses alertes) :

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1521).

Article 306-5 du code pénal (peines complémentaires applicables aux personnes physiques) :

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Gilbert Millet (supprime l'interdiction provisoire ou définitive faite au coupable d'exercer une fonction publique ou l'activité professionnelle ou sociale au sein de laquelle l'infraction a été commise) (p. 1521) ;

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 1521).

Article 306-5-1 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1522).

Article 307-4 du code pénal (falsification de documents informatisés) :

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1522).

Article 307-4-1 du code pénal (usage de faux informatiques) :

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1522).

Article 307-4-3 du code pénal (association de malfaiteurs en matière d'infractions informatiques) :

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1522).

Article 307-8 du code pénal (tentatives) :

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1522).

Vote des groupes :

Abstention du groupe U.D.C. (p. 1523).

Commission mixte paritaire [2 juillet 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Vidalies (Alain)* (p. 3102).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mai 1992] :

Code pénal : livre IV : contenu et conditions d'examen du projet de réforme (p. 1528).

Etat : sûreté de l'Etat et « intérêts fondamentaux de la nation » (p. 1527).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : modifications apportées au projet de loi en première lecture (p. 1527).

Terrorisme : livre IV : innovation (p. 1527, 1528).

Discussion des articles [21 mai 1992] :

Article 1er et annexe *(réforme du livre IV du code pénal relatif à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique) :*

Article 411-5 du code pénal (intelligence de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation) :

- *soutient* l'amendement n° 106 de M. Pascal Clément (punit l'étranger non ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne coupable d'intelligence avec l'ennemi de la seule peine d'interdiction du territoire français) : rejeté (p. 1537).

Article 413-10 du code pénal (atteintes au secret de la défense nationale par un dépositaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 98 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 1539).

Avant l'article 421-1 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Gilbert Millet (supprime l'intitulé « titre II : Du terrorisme ») (p. 1542) ;

Terrorisme : loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme : reprise (p. 1542).

Article 432-12 du code pénal (prise illégale d'intérêts par une personne en fonctions) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 99 de la commission (précise que le bail d'habitation conclu par un maire ou un adjoint avec sa commune ne peut être destiné qu'à son propre logement) (p. 1549).

Article 434-22-1 du code pénal (discrédit porté sur une décision juridictionnelle) :

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 47 de la commission et 89 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1556, 1557).

Explications de vote :

Action sociale et solidarité nationale : personnes sans domicile fixe : vagabondage et mendicité (p. 1565).

Abstention des groupes U.D.C., U.D.F. et R.P.R. (p. 1565).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la responsabilité du fait des vols, pertes et détériorations des objets déposés dans les établissements de santé et certains établissements sociaux ou médico-sociaux et à la vente des objets abandonnés dans ces établissements (n° 2617).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1992] :

Objets personnels :

- abandon : situation actuelle et régime légal proposé (p. 2249) ;
- dépôt et responsabilité des établissements : situation actuelle et régime légal proposé (p. 2248).

- Projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1992] :

Communautés européennes : directive du 25 juillet 1985 : contenu et retard de transposition en droit français (p. 2258).

Pharmacie : industrie pharmaceutique : responsabilité (p. 2258).

Responsabilité du fait de défaut de sécurité des produits :

- « défaut » ou « danger » des produits : définition des notions et suivi après mise sur le marché (p. 2258) ;
- exonérations pour risques de développement et pour utilisation anormale (p. 2258) ;
- projet de loi : pénalisation des industriels (p. 2258) ;
- régime unique de responsabilité sans faute des producteurs : simplification du droit existant (p. 2258).

Discussion des articles [11 juin 1992] :

Article 1er *(art. 1386-1 à 1386-19 du code civil : création dans le livre III d'un titre IV bis traitant « de la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits ») :*

Article 1386-9 du code civil (exonération pour conformité aux règles impératives émanant des pouvoirs publics) :

- *son* amendement n° 22 (de suppression) : rejeté (p. 2261).

Article 1386-10 du code civil (causes d'irresponsabilité) :

- *son* amendement n° 21 (dispose que le producteur n'est pas responsable lorsque le défaut est dû à la conformité du produit avec les règles impératives émanant des pouvoirs publics) : devenu sans objet (p. 2262).

Article 1386-11 du code civil (incidence de l'utilisation du produit dans des conditions anormales) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 de M. Jean-Pierre Philibert (propose que le producteur soit partiellement voire totalement exonéré de sa responsabilité en cas de faute de la victime ou de prise de risque volontaire de celle-ci) ; rectifié (supprime la disposition relative à la prise de risque volontaire par la victime) (p. 2263) ;

- *son* sous-amendement n° 24 à l'amendement n° 5 de la commission : devenu sans objet (p. 2264).

Article 1386-13 du code civil (obligation de suivi des produits) :

- *son* amendement n° 23 (supprime la notion de « danger » généré par un produit après sa mise en circulation) (p. 2264) : rejeté (p. 2265).

- Proposition de loi tendant à assujettir les carrières aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 et à créer la commission départementale d'agrément des carrières (n° 1390).

Première lecture :

Discussion des articles [29 juin 1992] :

Article 5 *(délai de recours) :*

- *son* amendement n° 41 (ramène le délai de recours à trois mois à compter de l'achèvement des formalités de publicité) (p. 2964) : rejeté (p. 2965).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1992] :

Article 2 *quinquies* nouveau *(délai de recours ouvert aux tiers) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (précise que le délai de recours prend pour point de départ le début de l'exploitation) (p. 6494, 6495).

Article 3 *(dispositions applicables aux exploitations de carrières) :*

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (supprime les dispositions qui soustraient l'ouverture de certaines carrières à l'obligation d'enquête publique) (p. 6496).

- Proposition de loi organique modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur le prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes (n° 2678).

Première lecture [29 juin 1992] :

Rapporteur suppléé par : *Lamassoure (Alain)* (p. 2970).

- Projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et la modification de certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale rendue nécessaire par cette entrée en vigueur (n° 2611).

Première lecture :

Discussion des articles [2 juillet 1992] :

Avant l'article 103 :

- *son* sous-amendement n° 117 (précise que seules les autorités judiciaires nationales, sauf accord de réciprocité, peuvent se faire communiquer le bulletin n° 1) à l'amendement n° 60 de la commission (dispose que le relevé intégral des fiches du casier judiciaire des personnes morales est porté sur le bulletin n° 1 qui n'est délivré qu'aux autorités judiciaires) ; rectifié : adopté (p. 3172).

Après l'article 103 :

- *son* sous-amendement n° 118 corrigé (précise que l'extrait de casier judiciaire s'intitule « bulletin n° 2 ») à l'amendement n° 61 corrigé de la commission (précise le contenu de l'extrait de casier judiciaire d'une personne morale) : adopté (p. 3173) ;

- *son* sous-amendement n° 119 corrigé (de conséquence) à l'amendement n° 61 corrigé de la commission : adopté (p. 3173).

Après l'article 104 :

- *son* amendement n° 120 (précise, de façon limitative, les personnes et autorités qui peuvent se voir délivrer un bulletin n° 2 du casier judiciaire d'une personne morale) (p. 3173) : adopté après modifications (p. 3174) ;

- *son* amendement n° 121 (précise que le représentant légal d'une personne morale peut obtenir communication du bulletin n° 2 du casier judiciaire de celle-ci, sur demande adressée au procureur de la République près le tribunal de grande instance territorialement compétent) : adopté (p. 3174).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [30 novembre 1992] :

Code pénal : réforme : intérêt, nécessité et date d'entrée en vigueur (p. 6256).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 6256).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2685).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 et 7 octobre 1992] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Barrot (Jacques)* (p. 3428) : rejetée (p. 3429).

Principaux thèmes développés :

Affaires : procédures et jugements : lien avec le projet de loi (p. 3393).

Assemblée Nationale : commission des lois : examen du projet de loi (p. 3393, 3428).

Code de procédure pénale : réforme :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 3392, 3393, 3394, 3428) ;
- tentatives antérieures (p. 3392).

Cour d'assises : arrêts : appel (p. 3394).

Détention provisoire : décision : collégialité et échevinage (p. 3393).

Drogue : trafic de stupéfiants : cour d'assises spéciale (p. 3394).

Garde à vue : durée, conditions, présence de l'avocat (p. 3393, 3428).

Instruction : instruction collégiale (p. 3393).

Justice :
- budget pour 1993 et conséquences des réformes proposées par le projet (p. 3393, 3428) ;
- lenteurs, dysfonctionnements et critiques (p. 3392).

Lois : inflation législative : déficit d'application (p. 3394).

Ministère public (parquet) : statut et pouvoirs : indépendance ou subordination hiérarchique au garde des sceaux (p. 3428).

Présomption d'innocence et droits des inculpés (p. 3393).

« Privilèges de juridiction » : suppression (p. 3394).

Procédure inquisitoriale et procédure accusatoire (p. 3394, 3428).

Système pénitentiaire : crise actuelle et réforme (p. 3393).

Discussion des articles [7, 8 et 9 octobre 1992] :

Article 8 *(art. 78 du code de procédure pénale : comparution des témoins en cas d'enquête préliminaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 63 de la commission (dispose qu'une personne convoquée pour témoigner lors d'une enquête préliminaire peut être obligée non seulement à comparaître par usage de la force publique mais aussi à déposer) (p. 3458).

Article 11 *(art. 83 du code de procédure pénale : désignation du juge d'instruction) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 134 de M. François Asensi (dispose que les magistrats instructeurs sont uniquement désignés en fonction d'un tableau de roulement établi à cet effet par le président du tribunal) (p. 3461) ;

- *soutient* l'amendement n° 275 de Mme Nicole Catala (supprime les dispositions relatives à l'organisation d'une instruction collégiale) (p. 3461) : rejeté (p. 3462).

Après l'article 32 (suite) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 15 du Gouvernement (modifie la loi du 29 juillet 1881 sur la presse : fixe à trois mois la prescription pour les atteintes à la présomption d'innocence ; institue un délai de dix jours permettant un débat contradictoire avant qu'un organe de presse soit condamné, même en référé, au versement d'une provision ; permet une réouverture du délai de prescription des actions publiques et civiles au profit des personnes visées et définitivement mises hors de cause) (p. 3518) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 107 de la commission (supprime le délai de dix jours prévu avant le paiement des provisions sur des dommages-intérêts) à l'amendement n° 15 du Gouvernement (p. 3518) ;

- *favorable* à l'amendement n° 16 du Gouvernement (modifie la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle : permet une réouverture du délai de prescription du droit de réponse audiovisuelle au profit des personnes ayant bénéficié d'une décision de non lieu, de relaxe ou d'acquittement) (p. 3519) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 19 du Gouvernement (abroge l'interdiction faite à la presse de publier des photographies relatant certains crimes et délits) (p. 3520).

Seconde délibération :

Article 4 *(droit de la personne gardée à vue) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose qu'à l'issue de vingt heures de garde à vue et si une prolongation est envisagée, la personne peut s'entretenir de façon confidentielle, pour trente minutes maximum, avec un avocat qu'elle choisit ou qui est désigné par le bâtonnier ; précise que le bâtonnier est prévenu sans délai de la demande et que l'avocat peut, à l'issue de l'entretien, présenter des observations qui sont jointes à la procédure) (p. 3594, 3595).

Explications de vote [9 octobre 1992] :

Assemblée nationale : débat en séance publique : improvisation et précipitation (p. 3596).

Code de procédure pénale : réforme : projet de loi : incohérences et insuffisances (p. 3596).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 3596).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1992] :

Audience de jugement : procédure inquisitoriale et procédure accusatoire (p. 6265).

Détention provisoire : décision : collégialité et échevinage (p. 6264).

Douaniers : qualité d'officiers de police judiciaire (p. 6264).

Garde à vue : durée, conditions, présence de l'avocat (p. 6265).

Inculpation : système actuel et réforme proposée : mise en examen et ordonnance de notification de charges (p. 6264).

Justice : effectifs et moyens : conséquences des réformes proposées par le projet de loi (p. 6264).

Sénat : modifications apportées au projet de loi en première lecture (p. 6263).

Discussion des articles [30 novembre 1992] :

Article 33 *(art. 137-1 nouveau du code de procédure pénale : instance collégiale compétente pour ordonner le placement en détention provisoire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 131 du Gouvernement (dispose que la détention provisoire est prescrite ou prolongée par un collège composé de trois magistrats du siège dont le président du tribunal et le juge d'instruction chargé de l'affaire ; précise que, saisi par le juge d'instruction, le collège peut prescrire la mise en détention ou le placement sous contrôle judiciaire) (p. 6301) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 57 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, sous réserve d'une modification de coordination) (p. 6301, 6302).

- Projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (n° 2918).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [13 et 14 octobre 1992] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Barrot (Jacques)* (p. 3683) : rejetée au scrutin public (p. 3685).

Principaux thèmes développés :

Administration : services publics et concessions de services publics (p. 3683).

Collectivités locales :
- élus locaux : honnêteté et dévouement (p. 3639) ;
- inspection générale de l'administration (p. 3639, 3683) ;
- transparence des procédures : relations avec les pouvoirs administratifs et judiciaires (p. 3639).

Délinquance et criminalité :
- corruption : généralités (p. 3638, 3683) ;
- corruption : rapport Bouchery (p. 3638, 3683).

Elections et référendums : campagnes électorales (p. 3638).

Entreprises : relations avec les pouvoirs publics et les partis politiques (p. 3639).

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : « pantouflage » (p. 3639).

Parlement : Assemblée nationale : commissions : conditions de travail (p. 3683, 3684).

Discussion des articles [14, 15 et 16 octobre 1992] :

Article 1er *(création d'un service interministériel de lutte contre la corruption) :*

- *son* amendement n° 289 soutenu par M. Claude Birraux (de suppression) (p. 3694) : rejeté au scrutin public (p. 3696) ;
- *son* amendement n° 290 soutenu par M. Yves Durand (tend à supprimer « l'atteinte à la liberté et à l'égalité des candidats dans les marchés publics », de la liste des faits susceptibles de fonder la compétence du service) : adopté (p. 3700) ;
- *son* amendement n° 291 (substitue les faits constitutifs du délit visé à l'article 7 de la loi du 3 janvier 1991 à l'atteinte à la liberté et à l'égalité des candidats dans les marchés publics) : devenu sans objet (p. 3700).

Article 2 *(saisine du procureur de la République par le service) :*

- *son* amendement n° 292 (de suppression) : rejeté (p. 3701).

Article 3 *(dessaisissement du service dès l'ouverture d'une procédure judiciaire) :*

- *son* amendement n° 293 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) : rejeté (p. 3703).

Article 4 *(communication aux autorités judiciaires des renseignements recueillis par le service) :*

- *son* amendement n° 294 soutenu par M. Francis Delattre (de suppression) : rejeté (p. 3704).

Article 5 *(communication des documents et audition des personnes nécessaires à l'accomplissement de la mission du service) :*

- *son* amendement n° 295 soutenu par M. Francis Delattre (de suppression) (p. 3704) : rejeté (p. 3706).

Article 6 *(sanction de l'opposition à l'exercice des fonctions des membres du service) :*

- *son* amendement n° 296 (de suppression) : adopté (p. 3709).

Article 7 *(décret d'application) :*

- *son* amendement n° 298 (de suppression) : retiré (p. 3709).

Observations sur la demande de réserve du titre II jusqu'après la discussion du titre III (p. 3711).

Avant l'article 8 :

- *son* amendement n° 299 soutenu par M. Yves Durand (supprime la disposition selon laquelle une association de financement électorale, quand elle est dissoute, peut reverser les fonds non dépensés à une association autre qu'un parti politique) (p. 3733) : adopté (p. 3734).

Article 8 *(art. L. 52-8 et L. 52-12 du code électoral : interdiction des dons des personnes morales aux candidats) :*

- *son* amendement n° 300 (de suppression) (p. 3740) : rejeté au scrutin public (p. 3741).

Elections et référendums : campagnes électorales : financement (p. 3744, 3745).

Entreprises : dons aux partis politiques (p. 3745).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3744, 3745).

Après l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (dispose que le plafond des dépenses pour l'élection des députés est de 250 000 F par candidat majoré d'un franc par habitant de la circonscription) (p. 3757) ;
- *son* amendement n° 306 (diminue de 500 000 F à 300 000 F le plafond des dépenses autorisées dans les circonscriptions dont la population est supérieure à 80 000 habitants) (p. 3757) : devenu sans objet (p. 3759) ;
- *son* amendement n° 307 (diminue de 500 000 F à 400 000 F le plafond des dépenses dans les circonscriptions dont la population est supérieure à 80 000 habitants) (p. 3757) : devenu sans objet (p. 3759) ;
- *son* amendement n° 308 (diminue de 400 000 F à 250 000 F le plafond des dépenses dans les circonscriptions dont la population est inférieure à 80 000 habitants) (p. 3757) : devenu sans objet (p. 3759) ;
- *son* amendement n° 309 (diminue de 400 000 F à 300 000 F le plafond des dépenses dans les circonscriptions dont la population est inférieure à 80 000 habitants) (p. 3757) : devenu sans objet (p. 3759).

Article 9 *(art. 11-4 de la loi du 11 mars 1988 : interdiction des dons des personnes morales aux partis politiques) :*

- *son* amendement n° 310 (de suppression) (p. 3761) : retiré (p. 3762) ;

- *son* sous-amendement n° 499 (porte de 25 à 30 p. 100 des ressources des partis le plafond assigné aux dons des personnes morales) à l' amendement n° 492 du Gouvernement (prévoit que les dons consentis par des personnes morales aux partis politiques sont versés aux instances nationales de ces partis, ne dépassent pas 25 p. 100 de leurs ressources, figurent en annexe de leurs comptes annuels et sont rendus publics) (p. 3762) : rejeté au scrutin public (p. 3766) ;

- *son* amendement n° 301 rectifié (stipule que le montant des dons consentis chaque année à un parti politique par des personnes morales ne peut être supérieur au montant du financement public versé à ce parti) (p. 3762) : retiré (p. 3763).

Article 10 *(application à Mayotte) :*

- *son* amendement n° 314 (de suppression) : retiré (p. 3767).

Article 12 *(art. 31 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : sanctions de la réglementation de la facturation) :*

- *son* amendement n° 315 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (abaisse le plafond de l'amende prévue par l'article de 500 000 F à 100 000 F) : retiré (p. 3802) ;

- *son* amendement n° 316 (rédactionnel) : non soutenu (p. 3802).

Article 13 *(l'acheteur d'espace publicitaire mandataire de l'annonceur) :*

- *son* amendement n° 317 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (de suppression) (p. 3814) : retiré (p. 3817).

Article 14 *(rémunération exclusive de l'exercice du mandat du mandataire par son mandant) :*

- *son* amendement n° 318 soutenu par M. Jean-Paul Charié (de suppression) : rejeté (p. 3829).

Article 15 *(interdiction de rémunération des fonctions de conseil de l'agence de publicité par le vendeur d'espace publicitaire) :*

- *son* amendement n° 319 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (de suppression) (p. 3830) : rejeté (p. 3831).

Article 16 *(information de l'annonceur par le vendeur d'espace publicitaire et le mandataire) :*

- *son* amendement n° 320 (de suppression) : non soutenu (p. 3832).

Article 17 *(liens financiers entre les agences de publicité de conseil en plan média ou de préconisation de support et les vendeurs d'espace publicitaire) :*

- *son* amendement n° 321 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (de suppression). : retiré (p. 3833).

Article 18 *(sanctions et pouvoirs d'enquêtes) :*

- *son* amendement n° 322 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (de suppression) : retiré (p. 3835).

Article 20 *(art. 3, 27 et 28 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : critères des décisions prises par les commissions départementales d'équipement commercial ; identification des enseignes associées aux projets soumis à ces commissions) :*

- *son* amendement n° 263 (donne compétence au préfet pour statuer, en lieu et place de la commission, sur les demandes d'autorisation, après avis motivé des élus locaux directement concernés, des présidents des chambres consulaires et des métiers et du représentant des associations départementales de consommateurs) (p. 3851) : retiré (p. 3854) ;

  Commerce et artisanat : urbanisme commercial :

  - commissions départementales d'équipement commercial (p. 3852, 3854) ;
  - grandes surfaces : implantation (p. 3852) ;
  - remise en cause ou aménagement de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 dite « loi Royer » (p. 3852) ;

- *son* amendement n° 264 (de cohérence) : devenu sans objet (p. 3855) ;

- *son* amendement n° 265 (astreint à une nouvelle autorisation le projet qui subit des modifications substantielles relatives à la nature du commerce ou aux surfaces de vente) : devenu sans objet (p. 3857) ;

- *son* amendement n° 266 (astreint à une nouvelle autorisation le projet qui subit des modifications substantielles d'enseignes) : devenu sans objet (p. 3857).

Après l'article 20 :

- *son* amendement n° 194 (institue une taxe départementale sur les surfaces de vente de superficies supérieures à 3 000 m²) (p. 3857) : rejeté (p. 3858).

Article 21 *(art. 30 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *son* amendement n° 268 (supprime l'article 30 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 qui fixe la composition de la commission départementale d'urbanisme commercial) : retiré (p. 3858) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de la commission (précise que tout membre de la commission doit aviser le préfet des intérêts qu'il vient d'acquérir) (p. 3861).

Article 22 *(art. 31 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : délibérations des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *son* amendement n° 269 (supprime l'article 31 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 relatif à l'instruction des décisions des commissions départementales d'urbanisme commercial) : retiré (p. 3863).

Article 23 *(art. 32 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : décisions des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *ses* amendements nos 270, 271 et 272 (donnent compétence au préfet pour statuer en lieu et place de la commission) : retirés (p. 3864) ;

- *son* amendement n° 273 (de conséquence) : retiré (p. 3865).

Article 25 *(coordination) :*

- *son* amendement n° 274 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 3869).

Article 27 *(appel public de candidatures) :*

- *défavorable* (p. 3871) ;

  Administration : délégations de service public : grandes entreprises ; monopole de fait (p. 3871).

  Marchés publics : concurrence (p. 3871) ;

- *son* amendement n° 275 (prévoit des conditions de publicité préalable pour les délégations de service public) (p. 3874) : rejeté (p. 3875) ;

- *soutient* l'amendement n° 425 de M. Jean-Louis Debré (prévoit des conditions de publicité préalable pour les délégations de service public) (p. 3874) : rejeté (p. 3875) ;

- *soutient* l'amendement n° 467 de M. Christian Pierret (précise que les délégations de service public des personnes morales de droit public sont soumises à appel de candidature dans les conditions prévues à l'article 52 de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République) (p. 3874) : rejeté (p. 3875) ;

- *favorable* à l'amendement n° 82 de la commission (prévoit que la collectivité publique adresse à chaque candidat un document définissant les prestations) (p. 3876) ;

- *son* amendement n° 276 (prévoit que la collectivité publique adresse à chaque candidat une notice détaillée définissant les prestations) (p. 3876) : devenu sans objet (p. 3877) ;

- *son* amendement n° 277 (rédactionnel) : adopté (p. 3877).

Article 28 *(durée et renouvellement des contrats de délégation) :*

- *son* amendement n° 279 (précise que la durée de la convention de délégation est déterminée en fonction des prestations demandées au délégataire ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3878) : adopté (p. 3879) ;

- *son* amendement n° 280 (supprime la limitation à un an des prolongations de délégation pour motifs d'intérêt général) : rejeté (p. 3880) ;

- *son* amendement n° 281 (prévoit une possibilité de modifier la durée de la délégation dans le cas où l'élargissement des obligations du délégataire met à sa charge la réalisation d'investissements non prévus initialement) : rejeté (p. 3880).

Article 29 *(exceptions au régime des délégations) :*

- *son* amendement n° 282 (de suppression) : rejeté (p. 3881) ;

- *soutient* l'amendement n° 84 de la commission (rédactionnel) (p. 3881) : rejeté (p. 3882) ;

- *son* amendement n° 283 (exclut les services visés dans la directive n° 90-531 C.E.E. relative aux procédures de marché en matière d'eau, d'énergie, de transports et de télécommunications de l'application du chapitre IV relatif aux délégations de service public) : rejeté (p. 3882) ;

- *son* amendement n° 284 (supprime le deuxième alinéa de l'article qui exclut de l'application du chapitre IV les délégations au profit d'un établissement public ou d'une société dont le capital est détenu majoritairement par la collectivité publique délégante) (p. 3882) : rejeté (p. 3883) ;

- *soutient* l'amendement n° 340 de M. Edmond Gerrer (exclut de l'application du chapitre IV les délégations au profit d'autres collectivités publiques, de coopératives d'usagers, de sociétés d'intérêt collectif agricole) : rejeté (p. 3883) ;

- *favorable* à l'amendement n° 85 de la commission (exclut de l'application du chapitre IV les délégations au profit d'autres collectivités publiques) (p. 3884) ;

- *favorable* à l'amendement n° 87 de la commission (précise que si la délégation a lieu au bénéfice d'une société d'économie mixte, les articles 28 et 30 sont applicables) (p. 3884) ;

- *son* amendement n° 285 (exclut de l'application du chapitre IV les délégations portant sur des concessions d'autoroutes) : adopté (p. 3884) ;

- *son* amendement n° 286 (exclut de l'application du chapitre IV les délégations pour lesquelles, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, un délégataire a expressément pressenti des études ou travaux préliminaires) (p. 3884) : retiré (p. 3885).

Avant l'article 30 :

- *son* amendement n° 287 (rédactionnel) : adopté (p. 3885).

Article 30 *(délibération sur le principe de la délégation) :*

- *son* amendement n° 244 (de coordination) (p. 3885) : devenu sans objet (p. 3886).

Article 31 *(ouverture des plis) :*

- *son* amendement n° 245 (prévoit que l'appel public de candidatures donne lieu au dépôt de plis contenant des candidatures et non des offres) : rejeté (p. 3887) ;

- *son* amendement n° 246 (substitue le mot « offres » à celui de celui de « candidatures ») : devenu sans objet (p. 3887).

Article 32 *(choix du délégataire) :*

- *son* amendement n° 247 (de suppression) (p. 3887) : rejeté (p. 3888).

Article 33 *(négociation directe) :*

- *son* amendement n° 248 (de suppression) : rejeté (p. 3888).

Article 36 *(art. premier, 2 et 7 de la loi du 3 janvier 1991 : compétence de la mission interministérielle d'enquête) :*

- *son* amendement n° 249 (exclut de la compétence de la mission interministérielle d'enquête les contrats visés par la directive européenne n° 90-531 relative aux procédures de passation des marchés dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications) : retiré (p. 3893) ;

- *son* amendement n° 250 (exclut du champ d'application des sanctions prévues à l'article 7 de la loi du 3 janvier 1901 les contrats visés par la directive précitée n° 90-531) : retiré (p. 3893).

Article 37 *(art. L. 22 du code des tribunaux administratifs : extension du référé précontractuel) :*

- *son* amendement n° 251 (limite la saisine du président du tribunal administratif au titre du référé précontractuel aux contrats d'un montant supérieur ou égal au montant de mise en concurrence communautaire obligatoire) : rejeté (p. 3894).

Article 38 *(publicité des cessions foncières ou immobilières des collectivités locales et des sociétés d'économie mixte locales) :*

- *son* amendement n° 252 (précise que les concessionnaires de services publics locaux sont seuls visés par les dispositions de l'article) (p. 3895) : vote réservé (p. 3896) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la constitution [16 octobre 1992] (p. 3922) ;

- *favorable* à l'amendement n° 444 de M. Jacques Boyon (autorise les collectivités locales à déroger à l'obligation de publicité par délibération préalable motivée) (p. 3896).

Article 40 *(art. L. 311-4-1 du code de l'urbanisme : participation des constructeurs pour la réalisation d'équipements publics au titre des zones d'aménagement concerté et des programmes d'aménagement d'ensemble) :*

- *son* amendement n° 253 (de suppression) (p. 3897) : rejeté (p. 3898).

Article 41 *(participations ponctuelles des constructeurs pour la réalisation d'équipements publics) :*

- *son* amendement n° 254 (de suppression) (p. 3899) : rejeté (p. 3900).

Article 42 *(publicité des participations pour la réalisation d'équipements publics et actions en répétition) :*

- *son* amendement n° 323 (précise que, pour les services publics, industriels et commerciaux en régie, le fait générateur est constitué par le cahier des charges ou le règlement du service) (p. 3900) : adopté (p. 3901.

Article 44 *(art. L. 423-4 du code de la construction : plafonnement du prix de cession des actions des sociétés anonymes d'H.L.M.) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 484 du Gouvernement (étend les dispositions de l'article aux sociétés coopératives et aux sociétés de crédit immobilier) (p. 3902).

Article 46 *(art. L 313-7-1 du code de la construction : organismes collecteurs du « 1 p. 100 logement ») :*

- *son* amendement n° 255 (étend la compétence de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction - A.N.P.E.E.C. - à l'ensemble des organismes habilités à collecter la participation des employeurs) (p. 3904) : retiré (p. 3905).

Article 51 *(art. 3 et 46 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 ; art. 7 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 : information des assemblées locales sur les déférés préfectoraux) :*

- *ses* amendements n°s 256, 257 et 258 : devenus sans objet (p. 3910).

Article 53 *(art. 6 de la loi n° 83-517 du 7 juillet 1983 : contrôle des sociétés d'économie mixte locales) :*

- *son* amendement n° 259 (supprime la disposition selon laquelle toute prise de participation d'une société mixte locale dans le capital d'une société commerciale est subordonnée à l'accord des assemblées délibérantes des collectivités territoriales) : retiré (p. 3911).

Après l'article 56 :

- *son* amendement n° 278 rectifié (astreint les associations bénéficiaires de subventions supérieures à un MF à l'obligation de faire procéder à un bilan annuel et à la nomination d'un commissaire aux comptes qui certifie entre autres le montant des rémunérations des dirigeants et administrateurs) (p. 3915) : adopté après modifications (p. 3916) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 512 du Gouvernement (prévoit de fixer par décret le seuil des subventions visées ; supprime la certification des rémunérations des dirigeants) à son amendement n° 278 rectifié (p. 3916).

Article 58 *(art. 3 et 46 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 ; art. 7 de la loi du 5 juillet 1972 : effet suspensif de la demande de sursis à exécution présentée par le préfet) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 503 du Gouvernement (fixe à trois mois le délai de sursis) (p. 3917) ;

- *son* amendement n° 260 : devenu sans objet (p. 3918).

Article 59 *(art. 89-1 à 89-3 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 : intervention de l'inspection générale de l'administration) :*

- *son* amendement n° 261 (de suppression) (p. 3918) : adopté (p. 3920).

Article 60 *(art. 31 de l'ordonnance n° 58-896 du 23 septembre 1958 : pouvoirs des membres de l'inspection générale de l'administration à l'égard des organismes ayant fait appel au concours des collectivités locales) :*

- *son* amendement n° 262 (de suppression) : rejeté (p. 3920).

Après l'article 60 :

- *soutient* l'amendement n° 191 rectifié de M. Edmond Alphandéry (établit des sanctions pénales à l'encontre des personnes ayant tenté d'obtenir un marché dans un pays étranger par la corruption et des fonctionnaires ayant facilité l'action du corrupteur) : rejeté (p. 3920) ;

- *son* sous-amendement n° 495 (prévoit la publication, sous forme d'annexe à la loi de finances, du nombre des contrats d'exportations bénéficiaires d'une aide publique vers chaque pays en voie de développement) à l'amendement n° 191 rectifié de M. Edmond Alphandéry : rejeté (p. 3920).

Seconde délibération [16 octobre 1992] :

Article 29 *(exceptions au régime des délégations) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (réintroduit les sociétés d'autoroutes dans le champ d'application de la loi) (p. 3923).

Explications de vote :

Administration : délégations de services publics : fonctionnement (p. 3924).

Commerce et artisanat : urbanisme commercial (p. 3924).

Entreprises : relations avec les pouvoirs publics et les partis politiques (p. 3924).

Gouvernement : ministère de la justice : instauration d'un service de lutte contre la corruption (p. 3924).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 3924).

Publicité : réglementation (p. 3924).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 3924).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 décembre 1992] :

Administration : services publics et concessions de services publics (p. 7240).

Collectivités locales : coopération intercommunale (p. 7240).

Commerce et artisanat : urbanisme commercial (p. 7240).

Elections et référendums : campagnes électorales (p. 7241).

Gouvernement :
- ministère de la justice : instauration d'un service de lutte contre la corruption (p. 7240) ;
- ministère de l'économie et des finances : service de lutte contre le trafic de stupéfiants : TRACFIN : fonctionnement ; pouvoirs (p. 7240).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 7241).

Publicité : transparence du marché de l'espace publicitaire (p. 7240).

Discussion des articles [15, 16, 17 et 18 décembre 1992] :

Article 8 supprimé par le Sénat *(plafonnement des dons aux candidats) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7248) ;

Elections et référendums : campagnes électorales : financement (p. 7248).

Article 9 supprimé par le Sénat *(art. 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 : dons des personnes morales aux partis politiques) :*

- *son* sous-amendements n° 176 (porte de 25 à 30 p. 100 des ressources des partis le plafond assigné aux dons des personnes morales) à l'amendement n° 27 de la commission (fixe comme plafond 25 p. 100 du total des ressources de chaque parti ou groupement politique ou 5 p. 100 du total des crédits inscrits à l'article 9 de la loi de finances si celui-ci est supérieur ; impose la publication de la liste des donataires) : rejeté (p. 7251).

Après l'article 9 :

- *favorable* à l'amendement n° 28 de la commission (admet les dons de ressortissants de la C.E.E. pour les élections auxquelles ils peuvent participer) (p. 7252).

Article 11 *(art. 33 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : conditions de vente et de rémunération des prestataires de services) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 111 du Gouvernement (astreint les professions libérales à l'obligation de communiquer leur barème) (p. 7256) ;

Prix et concurrence : publicité des barèmes (p. 7256).

Professions libérales et travailleurs indépendants : professions libérales (p. 7256) ;

- *son* amendement n° 139 corrigé (réduit de cinq à deux ans la peine maximale d'exclusion des marchés publics pour les entreprises coupables d'infraction en matière de concurrence) : rejeté (p. 7257).

Article 12 *(art. 31 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 : sanctions de la réglementation de la facturation) :*

- *son* sous-amendement n° 140 corrigé (de cohérence) à l'amendement n° 34 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, à l'exception de la peine d'exclusion définitive des marchés publics) : rejeté (p. 7257).

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 141 (interdit toute déduction fiscale pour les avantages versés en vue d'obtenir, par la corruption, un marché étranger ; sanctionne pénalement cette interdiction) : rejeté (p. 7258).

Article 18 *ter* *(entrée en vigueur des articles 11 et 12) :*

- *son* sous-amendement n° 147 (substitue à la date du 31 mars 1993 celle du 1er janvier 1994) ; rectifié (retient la date du 31 décembre 1993) à l'amendement n° 43 de la commission (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions des deux premiers chapitres du titre III le 31 mars 1993, à l'exception des dispositions du III de l'article 11, des trois derniers alinéas de l'article 12 et du deuxième alinéa, *d* - 2° - de l'article 18 qui ne prendront effet que le 1er septembre 1993) : vote réservé (p. 7290) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

- *son* sous-amendement n° 148 (rédactionnel) à l'amendement n° 43 de la commission : vote réservé (p. 7289) ; adopté avec modifications : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 18 *quater* *(observatoire du marché publicitaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 94 rectifié du Gouvernement (prévoit, dans un délai de trois ans après l'entrée en vigueur des dispositions du présent chapitre, la publication d'un rapport par le Gouvernement sur les conditions d'application de la loi) (p. 7292) ;

- *soutient* l'amendement n° 162 de M. Pierre-André Wiltzer (prévoit, dans un délai de trois ans après l'entrée en vigueur de la présente loi, la publication d'un rapport sur l'évaluation des effets des dispositions du présent chapitre) : devenu sans objet (p. 7292).

Article 21 *(art. 30 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée : composition des commissions départementales d'équipement commercial) :*

- *son* sous-amendement n° 142 (accroît la composition de la commission du président du conseil général, d'une personnalité désignée par le préfet et, au cas où le président du conseil général est conseiller général du canton d'implantation, d'un autre conseiller général d'arrondissement) à l'amendement n° 49 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : rejeté (p. 7435).

Article 28 *(durée et renouvellement des contrats de délégation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 95, deuxième et troisième rectifications du Gouvernement (rétablit la possibilité de proroger des délégations pour des motifs d'intérêt général ; précise que les prorogations pour réalisation de travaux imprévus décidés après la date de publication de la loi ne peuvent augmenter la durée de la convention de plus d'un tiers de sa durée initiale) (p. 7442) ;

Administration : délégations de services publics : fonctionnement (p. 7442) ;

- *son* sous-amendement n° 177 (prévoit le cas d'extension du champ géographique de la délégation) à l'amendement n° 58 de la commission (rétablit la possibilité de proroger les délégations pour des motifs d'intérêt général ; précise que la prorogation pour travaux imprévus ne peut intervenir qu'une seule fois et à condition que la délégation soit parvenue à la moitié de sa durée ; limite la durée de celle-ci au tiers de la durée intiale) (p. 7444) : devenu sans objet (p. 7445) ;

- *son* sous-amendement n° 178 (supprime la limite de renouvellement au tiers de la durée initiale ainsi que l'obligation d'unicité de ce renouvellement) à l'amendement n° 58 de la commission (p. 7444) : devenu sans objet (p. 7445) ;

- *son* sous-amendement n° 179 (limite la durée de la prolongation pour travaux imprévus à la durée normale de leur amortissement) à l'amendement n° 58 de la commission (p. 7444) : devenu sans objet (p. 7445).

Article 29 supprimé par le Sénat *(exceptions au régime des délégations) :*

- *son* sous-amendement n° 144 rectifié (exclut de l'application du chapitre IV les marchés de travaux d'intérêt général auxquels continuent de s'appliquer les dispositions de la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 relative aux marchés publics) à l'amendement n° 59 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7445) : adopté (p. 7446) ;

- *son* sous-amendement n° 143 (exclut de l'application du chapitre IV les délégations relatives aux marchés de travaux d'intérêt général auxquels continuent de s'appliquer les dispositions de la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 relative aux marchés publics) à l'amendement n° 59 de la commission (p. 7445) : adopté (p. 7446) ;

- *son* sous-amendement n° 145 (exclut de l'application du chapitre IV les délégations portant sur des concessions d'infrastructures de transport) à l'amendement n° 59 de la commission(p. 7445) : adopté après rectification (p. 7446) ;

- *son* sous-amendement n° 146 (exclut de l'application du chapitre IV les délégations portant sur des concessions d'autoroutes) à l'amendement n° 59 de la commission(p. 7445) : adopté après rectification (p. 7447).

Article 34 *bis* *(date d'application des dispositions nouvelles) :*

- *son* sous-amendement n° 149 (remplace la date du 31 mars 1993 par celle du 1er juin 1993) à l'amendement n° 63 de la commission (prévoit que les dispositions des articles 27 et 29 et 29 à 34 s'appliquent aux conventions signées à compter du 31 mars 1993) : devenu sans objet (p. 7449).

Article 36 supprimé par le Sénat *(art. 1er, 2 et 7 de la loi du 3 janvier 1991 : compétence de la mission interministérielle d'enquête) :*

- *son* sous-amendement n° 151 (exclut de la compétence de la mission interministérielle d'enquête les contrats visés par la directive européenne n° 90-531 relative aux procédures de passation des marchés dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications) à l'amendement n° 66 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 7450) : vote réservé (p. 7451) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

- *son* sous-amendement n° 150 (de coordination) à l'amendement n° 66 de la commission : vote réservé (p. 7451) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Article 38 supprimé par le Sénat *(publicité des cessions foncières ou immobilières des collectivités locales et des sociétés d'économie mixte locales) :*

- *son* sous-amendement n° 152 (limite le champ de l'amendement aux concessionnaires de services publics locaux) à l'amendement n° 68 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 7452) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 39 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (impose, à peine de nullité, d'offrir un local de relogement correspondant aux besoins du locataire avant toute signature d'un contrat résiliant un bail en cours de validité afin de permettre la libération de l'immeuble) (p. 7453) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (fixe les conditions de la mise en œuvre du permis de démolir et celles de relogement des occupants) (p. 7454) ;

Parlement : Assemblée nationale : usage du droit d'amendement (p. 7454, 7455).

Urbanisme : permis de construire : permis de démolir (p. 7454, 7455).

Après l'article 49 :

- *favorable* au sous-amendement n° 226 de M. Jean-Paul Charié (limite cette possibilité aux créanciers détenant au moins 15 p. 100 des créances) à l'amendement n° 79 de la commission (donne aux créanciers d'une entreprise en redressement judiciaire la possibilité de désigner une ou plusieurs personnes pour défendre leurs intérêts auprès du tribunal ou de son mandataire) (p. 7461) ;

- *son* sous-amendement n° 235 (limite cette possibilité aux créanciers détenant au moins 15 p. 100 des créances) à l'amendement n° 79 de la commission : retiré (p. 7461) ;

- *son* sous-amendement n° 236 (rédactionnel) à l'amendement n° 80 de M. Gérard Gouzes (renforce les obligations du cessionnaire en donnant aux premiers créanciers inscrits une priorité sur les biens vendus) : vote réservé (p. 7462) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 98 du Gouvernement (étend les pouvoirs de l'organisme TRACFIN précédemment limités à la lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue, à la lutte contre le blanchiment de tout argent gagné à l'occasion d'activités criminelles) (p. 7463) ;

Justice : organismes et structures : TRACFIN : pouvoirs (p. 7463).

Article 58 *(art. 9 de la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 ; art. 5 de la loi n° 82-594 du 10 juillet 1982 : délit d'obstacle à l'exercice des pouvoirs des membres de la Cour des comptes ou des chambres régionales des comptes) :*

- *son* amendement n° 153 (précise qu'est puni le délit commis « intentionnellement » au lieu de « sciemment ») (p. 7466) : vote réservé (p. 7467) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

- *son* amendement n° 154 (de cohérence) : vote réservé (p. 7467) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Après l'article 58 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 200 de M. François d'Aubert (prévoit une approbation législative du schéma directeur de la région Ile-de-France) (p. 7469).

Après l'article 60 :

- *son* amendement n° 155 (de coordination) : vote réservé (p. 7470) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;

- *son* amendement n° 156 (prévoit des sanctions pour le fonctionnaire qui ne respecterait pas les règles d'incompatibilités) : vote réservé (p. 7470) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;
- *son* amendement n° 157 (prévoit des sanctions pour le fonctionnaire territorial qui ne respecterait pas les règles d'incompatibilités) : vote réservé (p. 7470) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497) ;
- *soutient* l'amendement n° 158 de M. Edmond Alphandéry (ajoute un titre V intitulé « Relations avec l'étranger » qui prévoit des sanctions pénales pour toute tentative en vue d'obtenir par la corruption des avantages à l'étranger) : vote réservé (p. 7472) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [18 décembre 1992] (p. 7497).

Lecture définitive :

Avant la discussion des articles [19 décembre 1992] :

Soutient la question préalable opposée par : *Pons Bernard* (p. 7605, 7606) ; rejetée au scrutin public (p. 7606).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : transparence (p. 7605).

Conseil constitutionnel : saisine (p. 7606).

Entreprises : conséquences (p. 7605).

Parlement : conditions d'examen du projet de loi (p. 7606).

- ***Rappel au règlement :*** proteste contre le dépôt d'amendements en dernière minute sur le projet de loi portant prévention de la corruption [19 décembre 1992] (p. 7604).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1992] :

Aide juridique : loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 : application et financement (p. 4487).

Créances et privilèges : loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 sur le surendettement des particuliers et des familles : encombrement des juridictions d'instance (p. 4487).

Jeunes : protection judiciaire de la jeunesse (p. 4487).

Juridictions administratives : charges de travail et moyens humains et financiers : adéquation (p. 4488).

Justice :
- « crise » et généralités (p. 4488) ;
- départementalisation et déconcentration budgétaire (p. 4487) ;
- greffiers (p. 4487) ;
- « maison de justice et du droit » : justice de proximité et conciliation (p. 4487) ;
- moyens immobiliers et matériels (p. 4487).

Magistrature : effectifs, recrutements et vacances de postes (p. 4487).

Ministère de la justice :
- budget : « priorité » gouvernementale (p. 4486, 4487) ;
- crédit : montants, évolution, répartition (p. 4486).

Procédure pénale : réforme : mise en œuvre : conséquences sur les effectifs (p. 4487).

Système pénitentiaire :
- administration pénitentiaire : personnel : recrutement, formation, traitements et taux d'encadrement (p. 4488) ;
- prisons : programme d'équipement des « treize-mille places » (p. 4488).

Tribunaux : cité judiciaire de Melun (p. 4487).

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1992] :

Administration : préfectures : crédits (p. 4551).

Collectivités locales et finances locales :
- concours financiers de l'Etat : montant, évolution et répartition (p. 4551) ;
- décentralisation : bilan et perspectives (p. 4551) ;
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 4551) ;
- tranferts de charges et compensation financière (p. 4551).

Etrangers : flux migratoires, immigration clandestine et personnes en situation irrégulière : contrôle et sanction (p. 4552).

Impôts locaux : péréquation et compensation (p. 4551).

Ministère de l'intérieur : budget : exécution (p. 4551).

Police :
- auxiliaires de police (p. 4552) ;
- modernisation des équipements et départementalisation (p. 4552) ;
- plan d'action pour la sécurité publique présenté le 13 mai 1992 : objectifs, priorités et contenu (p. 4552) ;
- polices municipales (p. 4551).

Sécurité civile : départementalisation des services d'incendie et de secours (p. 4552).

Questions :

Collectivités locales : équipements sportifs : utilisation par les établissements scolaires : charge financière pour la collectivité de rattachement (p. 4587).

Sécurité civile : sapeurs pompiers professionnels : formation et promotion (p. 4582).

Agriculture et développement rural. - B.A.P.S.A. - *Questions* [5 novembre 1992] :

Energie : biocarburants : développement de la production (p. 4869).

Exploitations agricoles : terres en jachère : taux de rotation (p. 4868).

- Projet de loi modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatif à la législation dans le domaine funéraire (n° 2985).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1992] :

Communes : monopole communal : régie directe et concession unique : évolution ou suppression (p. 6438).

Départements : Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle : activités funéraires : droit local (p. 6438).

Lois :
- projet de loi : contenu, nécessité et opportunité (p. 6438) ;
- projet de loi : entrée en vigueur : régime transitoire (p. 6438).

Discussion des articles [2 décembre 1992] :

Article 5 *(art. L. 362-2-2 du code des communes : moralité et nationalité des dirigeants) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (réduit le nombre d'infractions ayant fait l'objet de condamnations et susceptibles d'interdire l'exercice de la profession ; précise, pour leur incrimination, la formulation retenue par le nouveau code pénal) (p. 6461).

Article 23 *(période de transition) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 102 de la commission (met fin, six mois après la publication de la loi, aux contrats de concession des pompes funèbres conclus par les communes ; maintient durant une période transitoire de six ans le privilège d'exclusivité dont bénéficient les régies communales) (p. 6475) ; rectifié (porte à trois ans la période transitoire applicable aux concessions) (p. 6478) ;

  Conseil constitutionnel : principe d'égalité de traitement (p. 6478).

- *son* amendement n° 107 : devenu sans objet (p. 6478).

- ***Rappel au règlement :*** considère que la discussion du projet de loi relatif à la prévention de la corruption mérite un « débat ouvert » [17 décembre 1992] (p. 7432).

I

INCHAUSPE (Michel)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931) (équipement, logement et transports : transport aérien et météorologie ; budget annexe de l'aviation civile) [14 mai 1992].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'anticipation de la suppression du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 2698) [*J.O.* du 1er juillet 1992] (p. 8653).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 146 du règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur les **remèdes à apporter à l'encombrement aérien (n° 2812)** [18 juin 1992].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931)** : annexe n° 21 : **équipement, logement et transports : transport aérien et météorologie : budget annexe de l'aviation civile (n° 2945)** [14 octobre 1992].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Tunnel du Somport** : décision du tribunal administratif de Pau d'annulation de la déclaration d'utilité publique ; continuation des travaux ; traité franco-espagnol ; protection de l'environnement ; décision du Gouvernement de ne pas faire appel du jugement ; étude d'impact [9 décembre 1992] (p. 6789, 6790).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 avril 1992] :

Banque nationale de Paris (B.N.P.) : rapprochement avec la Dresdner Bank (p. 794).

Finances publiques : dette publique (p. 794).

Secteur public :

- dotations en capital aux entreprises publiques (p. 794) ;
- privatisation : affectation du produit (p. 794).

T.V.A. : taxe sur la valeur ajoutée : assujettissement des banques (p. 794).

Discussion des articles [29 avril 1992] :

Article 27 *(transposition des règles d'application du principe de reconnaissance mutuelle) :*

Article 71-4 de la loi du 24 janvier 1984 :

- *son* sous-amendement n° 64 (rédactionnel) à l'amendement n° 29 de la commission (soumet expressément aux normes nationales de politique monétaire les établissements de crédit exerçant en France quel que soit leur Etat d'origine) : adopté (p. 809).

Après l'article 31 :

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Raymond Douyère (permet aux institutions financières spécialisées d'effectuer d'autres opérations de banque que celles afférentes à leur mission stricte) (p. 812) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de la commission (permet aux institutions financières spécialisées d'effectuer les opérations de banques autres que celles afférentes à leur mission stricte précisées dans leur agrément) (p. 812).

Article 34 *(échange d'informations entre institutions et autorités de contrôle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de la commission (fait participer le conseil de la concurrence au système d'échange d'informations entre institutions et autorités de contrôle) (p. 813, 814).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [12 juin 1992] :

Article 31 *bis* supprimé par le Sénat *(rectification apportée au champ d'activité des institutions financières spécialisées) :*

- *défavorable* (p. 2310).

- Projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects (n° 2682).

Première lecture :

Discussion des articles [26 mai 1992] :

Avant l'article 15 :

- *son* amendement n° 97 (autorise les banques et établissements financiers à opter pour la T.V.A. sur les intérêts et agios qu'ils facturent) (p. 1676) : rejeté (p. 1677).

Après l'article 55 :

- *soutient* l'amendement n° 89 de M. Arthur Dehaine (précise l'assiette de la contribution sociale de solidarité due par les commissionnaires) (p. 1689) : retiré (p. 1690) ;

- *soutient* l'amendement n° 90 de M. Arthur Dehaine (précise l'assiette de la contribution sociale de solidarité due par les entreprises de négoce international) (p. 1689) : retiré (p. 1690).

- Projet de loi portant réforme de la procédure pénale (n° 2585).

Première lecture :

Discussion des articles [8 octobre 1992] :

Article 14 *(art. 80 du code de procédure pénale : saisine du juge d'instruction) :*

- *son* sous-amendement n° 340 soutenu par M. Jacques Toubon (dispose que la durée de l'instruction ne peut dépasser douze mois) à l'amendement n° 74 de la commission (précise que le juge d'instruction ne peut informer qu'en vertu d'un réquisitoire *in personam* ou contre X du parquet et uniquement sur les faits qui lui sont déférés, sans pour autant être lié par les qualifications retenues dans le réquisitoire ni par la désignation des personnes qui y sont visées) (p. 3471) : rejeté (p. 3477).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [23 octobre 1992] :

Article 34 *(relèvement de la taxe de sûreté et de sécurité) :*

- *son* amendement n° 3 soutenu par M. Philippe Auberger (de suppression) (p. 4279) : vote réservé (p. 4280) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Article 37 et état A *(équilibre général du budget) :*

- *son* amendement n° 2 rectifié (substitue les lignes « redevances de route » et « redevances pour services terminaux » à la ligne 70-03 : « redevances de navigation aérienne ») : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4318).

Deuxième partie :

Equipement, logement et transports. - Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1992] :

Région : Midi-Pyrénées (p. 4800).

Voirie : liaison Pau-Saragosse : projet d'aménagement ; protection de la nature et de l'ours pyrénéen (p. 4800).

Equipement, logement et transports : Transports aériens et météorologie. - Budget annexe de l'aviation civile. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [6 novembre 1992] :

Aéroports : Aéroports de Paris (p. 4903).

Aviation civile, navigation aérienne : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4901, 4902, 4903).

Commerce extérieur :
- aéronautique : concurrence américaine (p. 4901) ;
- G.A.T.T. : négociations (p. 4901).

Compagnies aériennes :
- Air-Inter (p. 4903) ;
- difficultés et restructuration (p. 4902, 4903).

Environnement : couche d'ozone : nuisances dues aux transports aériens (p. 4901).

Impôts et taxes : taxe de sûreté et de sécurité aérienne (p. 4902).

Industrie aéronautique :
- généralités (p. 4901, 4902) ;
- Aérospatiale (p. 4902) ;
- Airbus Industrie : A333 et A340 (p. 4901, 4902) ;
- Messier-Bugatti (p. 4901, 4902) ;
- recherche et développement (p. 4901, 4902) ;
- S.N.E.C.M.A. (p. 4902) ;
- sous-traitance (p. 4902).

Météorologie : météorologie nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4903).

Transports aériens :
- contrôleurs aériens (p. 4902) ;
- encombrement aérien : retards (p. 4903) ;
- matériel : vieillissement, harmonisation (p. 4902).

ISAAC-SIBILLE (Bernadette)

Député du Rhône

(1ère circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4815).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5031).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634) [*J.O.* du 25 juin 1992] (p. 8391).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle (n° 2733) [*J.O.* du 2 juillet 1992] (p. 8775).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Liban :** organisation d'élections législatives ; résolutions 425 et 520 de l'O.N.U. ; retrait des forces étrangères : perspectives ; action de la France : approbation des accords de Taëf ; coopération culturelle avec le Liban [24 juin 1992] (p. 2724, 2725).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [21 janvier 1992] :

Article 36 *decies* *(concours des collectivités territoriales aux établissements d'enseignement privés) :*

- *défavorable* aux amendements identiques nos 93 de la commission et 250 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 116).

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion (n° 2733).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juin 1992] :

Action sociale et solidarité nationale : aide sociale : fourniture minimum d'eau et d'énergie (p. 2123).

Aménagement du territoire : rôle dans la lutte contre l'exclusion (p. 2123).

Assurance maladie-maternité : aide médicale : réforme (p. 2123).

Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté : création (p. 2123).

Départements : conseil départemental et programme départemental d'insertion (p. 2123).

Emploi : contrats emploi-solidarité : réforme et aide de l'Etat aux employeurs (p. 2123).

Exclusion : causes et conséquences (p. 2123).

Famille : allocation de R.M.I. (p. 2123).

Professions sociales : travailleurs sociaux (p. 2123).

Santé publique : médecine scolaire (p. 2123).

Discussion des articles [9 et 10 juin 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

- *ses observations* (p. 2138) ;

Départements : budgets : dépenses obligatoires (p. 2138).

Personnes âgées : allocation compensatrice (p. 2138).

Article 41 de la loi du 1er décembre 1988 (engagement du « 20 p. 100 départemental » et procédure applicable en cas de non engagement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 162 de M. Claude Bartolone (institue un mécanisme d'affectation et d'inscription d'office par le représentant de l'Etat dans le département des crédits correspondant aux dépenses obligatoires d'insertion non engagés) (p. 2173).

Article 42-2 de la loi du 1er décembre 1988 (composition et organisation des C.L.I.) :

- *favorable* à l'amendement n° 102 de Mme Marie-Josèphe Sublet (prévoit la possibilité de désigner des représentants du système éducatif et des associations concourant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion au sein des commissions locales d'insertion) (p. 2175).

Article 2 *(lutte contre l'exclusion sociale : titre III bis de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 43-1 de la loi du 1er décembre 1988 (conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale) :

- *soutient* l'amendement n° 160 de M. François Rochebloine (prévoit que le conseil national comprend des représentants d'associations intervenant dans le domaine économique et social) : adopté (p. 2193).

Après l'article 22 *(rapport de la Commission nationale de l'informatique et des libertés [C.N.I.L.] sur les échanges d'informations relatives à la situation des bénéficiaires de certaines prestations sociales) :*

- *son* sous-amendement n° 168 (reporte à la date de publication de la présente loi la date d'effet de l'amendement n° 137 du Gouvernement qui porte à six mois de salaire la contribution versée par l'employeur qui licencie un salarié âgé de plus de cinquante-cinq ans à compter du 10 juin 1992): retiré (p. 2221).

Explications de vote :

Départements : coresponsabilité et partenariat avec l'Etat (p. 2228).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 2228).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juillet 1992] :

Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté : création et composition (p. 3253).

Départements : conseil départemental et programme départemental d'insertion (p. 3253).

Emploi : contrats emploi-solidarité : réforme (p. 3253).

Entreprises : rôle dans l'insertion (p. 3250).

Exclusion : causes et conséquences (p. 3252).

Famille : allocation de R.M.I. (p. 3253).

Revenu minimum d'insertion : allocation différentielle : bénéficiaires et montant (p. 3253).

Revenu minimum d'insertion : insertion :
- commission nationale d'évaluation du R.M.I. (p. 3252, 3253) ;
- commissions locales et programmes locaux d'insertion (p. 3253) ;
- insertion professionnelle et insertion sociale (p. 3253).

Discussion des articles [3 juillet 1992] :

Article 1er *(aménagement du dispositif d'insertion : titre III de la loi du 1er décembre 1988) :*

Article 37 de la loi du 1er décembre 1988 (autres compétences et modalités de fonctionnement du C.I.D. :

- *son* sous-amendement n° 69 (permet au C.I.D. de proposer toutes études ou enquêtes sur les phénomènes spécifiques de pauvreté et de précarité dans le département) à l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture compte tenu d'une modification rédactionnelle) (p. 3259) : retiré (p. 3260).

Article 42-2 de la loi du 1er décembre 1988 (composition et organisation des C.L.I.) :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 55 du Gouvernement (prévoit la participation, avec voix consultative, du maire de la commune où réside le bénéficiaire du contrat d'insertion à la réunion de la commision locale d'insertion - ou de son bureau - au cours de laquelle est approuvé le contrat) à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture ; précise que la C.L.I. comprend des représentants d'associations intervenant en matière de formation professionnelle) (p. 3262, 3263).

Article 5 *(abrogations) :*

- *son* amendement n° 61 (prévoit le dépôt d'un rapport d'évaluation sur le revenu minimum d'insertion avant le 2 avril 1995) : rejeté (p. 3270).

Vote des groupes :

Abstention du groupe U.D.C. (p. 3278).

Lecture définitive :

Explications de vote [8 juillet 1992] :

Départements : conseil départemental et programme départemental d'insertion (p. 3333).

Famille : allocation de R.M.I. (p. 3333).

Jeunes : R.M.I. : attribution aux jeunes (p. 3333).

Lois :
- loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion (p. 3333) ;
- projet de loi n° 2733 (p. 3333).

Revenu minimum d'insertion : insertion :
- actions d'insertion professionnelle et sociale (p. 3333) ;
- commission nationale d'évaluation du R.M.I. (p. 3333) ;
- commissions locales et programmes locaux d'insertion (p. 3333) ;
- contrats d'insertion (p. 3333).

Abstention des groupes U.D.C. et U.D.F. (p. 3333).

- Projet de loi relatif aux assistants maternels et assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (n° 2634).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [19 juin 1992] :

Son interruption (p. 2615).

Principaux thèmes développés :

Assistantes maternelles agréées : statut :
- accueil permanent (p. 2613) ;
- commission consultative paritaire départementale : création (p. 2614) ;
- formation : obligation, financement et régime transitoire (p. 2614) ;
- impôt sur le revenu : base d'imposition (p. 2614) ;
- reconnaissance professionnelle (p. 2613) ;
- rémunération : calcul, mensualisation et minimum (p. 2614) ;
- unicité du statut (p. 2614).

Communes : information des maires (p. 2614).

Enfants :
- modes de garde (p. 2613) ;
- professions de la petite enfance : coordination (p. 2614) ;
- protection maternelle et infantile (P.M.I.) (p. 2614).

Enseignement : bourses et allocations d'études (p. 2614, 2615).

Vote des groupes :

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 2614).

- Projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 2612).

Lecture définitive :

Explication de vote [8 juillet 1992] :

Collectivités locales : subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés (p. 3322).

Enseignement privé : protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 3322).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 3322).

- Projet de loi de finances pour 1993 (n° 2931).

Première lecture, deuxième partie :

Culture. - *Questions* [7 novembre 1992] :

Déséquilibre Paris-province : rapport Latarjet et rééquilibrage (p. 5028).

Education nationale et culture. - Enseignement scolaire. - *Questions* [10 novembre 1992] :

Professions médicales : médecine scolaire (p. 5123).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2978).

Lecture définitive :

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale [23 décembre 1992] :

- *son* amendement n° 7 soutenu par M. Germain Gengenwin (étend le champ d'application de l'article 15 à la sanction de toute perturbation du fonctionnement des établissements de santé et reconnaît la faculté d'exercer les droits de la partie civile à toutes les associations dont l'objet statutaire comporte la défense des droits des personnes à accéder aux services offerts par les établissements de santé) : vote réservé (p. 7892) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7894) ;
- *son* amendement n° 8 (étend aux examens prénuptiaux l'obligation de proposer un dépistage du sida prévue à l'article 19 *sexies* pour les examens prénataux) : vote réservé (p. 7893) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7894).

ISTACE (Gérard)

Député des Ardennes

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1992] (p. 4814).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1992] (p. 5032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire (n° 3093) [*J.O.* du 22 décembre 1992] (p. 17553).